Séance ordinaire du comité exécutif
du mercredi 20 mai 2026

ORDRE DU JOUR PUBLIC

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

10.002 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 mars 2026, à 9 h

10.003 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 mars 2026, à 9 h

10.004 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 25 mars 2026, à 8 h

10.005 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1er avril 2026, à 9 h

10.006 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 avril 2026, à 9 h

10.007 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 avril 2026, à 9 h

10.008 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 avril 2026, à 9 h

10.009 Procès-verbal

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 avril 2026, à 9 h

20 – Affaires contractuelles

20.001 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CG *Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels* - 1267026001

Conclure une entente-cadre avec Agence Gravel inc., pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 2 068 860,15 $, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21296 (3 soumissionnaires)

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.002 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CG *Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées* - 1260027001

Exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de polymères anionique et cationique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

20.003 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CG *Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels* - 1267026002

Exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 244 200 $, taxes incluses, pour les services de ramassage, de tri et de distribution du courrier pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Planète Courrier inc. (CG24 0318), majorant ainsi le montant total de l'entente à 903 565,76 $, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.004 Contrat de services professionnels

CM *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain* - 1264139001

Autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203), majorant ainsi le montant total du contrat à 4 118 154,43 $, taxes incluses

20.005 Contrat de services professionnels

CE *Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles* - 1266684002

Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031), majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $, taxes et frais de déplacement de l'expert incluses

20.006 Entente

CE *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire* - 1256924003

Approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville, pour le prêt perpétuel de la collection archéologique du faubourg à M'lasse

20.007 Entente

CE *Service de la stratégie immobilière et de l'habitation* - 1264501003

Approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement des lots numéros 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés sur le site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre

20.008 Immeuble - Location

CM *Service de la stratégie immobilière et de l'habitation* - 1269653003

Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour un loyer total de 46 896 $, taxes incluses

20.009 Subvention - Contribution financière

CE *Service de la culture_ des sports et des loisirs , Direction du développement culturel* - 1268488002

Résilier le soutien financier accordé à DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025 (CE25 1010) de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027 / Autoriser le remboursement d'un montant de 4 500 $ non dépensé par DC-Art Indisciplinaire

20.010 Contrat de services professionnels

CG *Service de l'eau , Direction des stratégies et de la performance* - 1269019003

(AJOUT) Autoriser une dépense additionnelle de 29 893,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels d'audit dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG24 0727), majorant ainsi le montant total du contrat à 152 629,31 $, taxes incluses / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $, au net

Compétence d'agglomération : Alimentation en eau et assainissement des eaux

20.011 Immeuble - Aliénation

CE *Service de la stratégie immobilière et de l'habitation* - 1269245005

(AJOUT) Prendre acte de la transaction imminente concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties, et ne pas s'y objecter, dans la mesure où le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville et que la vente des parts et des actions ne résulte pas en une transaction immobilière des droits de l'emphytéote

20.012 Entente

CE *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat* - 1267211001

(AJOUT) Approuver une entente-cadre entre Projet REM S.E.C et la Ville établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal identifié au Plan de transport approuvé par le conseil d'agglomération le 18 juin 2008 (CG08 0362)

30 – Administration et finances

30.001 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CE *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire* - 1268219001

Approuver la signature d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation du Service de cartes Web du cadastre du Québec entre la Ville et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour les cartes interactives publiques du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et du Schéma d'aménagement et de développement

30.002 Administration - Adhésion / Cotisation

CE *Direction générale , Bureau des relations internationales* - 1266176001

Autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2026

30.003 Budget - Autorisation de dépense

CE *Service de sécurité incendie de Montréal , Direction stratégique et de la prévention incendie* - 1263838003

Autoriser une dépense de 170 453,71 $, taxes incluses, pour la fourniture de tuyaux incendie, dans le cadre du contrat accordé par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (CE25 0734)

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

30.004 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CE *Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social* - 1262971001

Modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, d'une contribution financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026

30.005 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CM *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain* - 1260405003

Majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel de 388 954,57 $, au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles - Bonaventure

30.006 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CE *Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social* - 1269176001

Modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâces, d'une contribution financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité »

30.007 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CE *Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe* - 1269298001

Modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, pour le projet « Agent-es pivot », dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais

30.008 Budget - Virement / Annulation de crédits

CM *Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques* - 1266417004

Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

30.009 Budget - Virement / Annulation de crédits

CE *Service des technologies de l'information , Direction Bureau de projets TI* - 1267235002

Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information

Compétence d'agglomération : Acte mixte

30.010 Budget - Virement / Annulation de crédits

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général* - 1268751002

(AJOUT) Autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance des dépenses communes, pour le financement du poste de secrétaire général(e) de l'Alliance Montréal Métropole Culturelle / Approuver un ajustement récurrent de la base budgétaire de la Direction générale du montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes

40 – Réglementation

40.001 Ordonnance - Autre sujet

CE *Service du développement économique , Direction du développement du territoire* - 1269861003

Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026

40.002 Ordonnance - Autre sujet

CE *Service de la culture_ des sports et des loisirs , Direction du développement culturel* - 1268994015

Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Le Système, Le Newspeak inc., Buvette Vino Disco inc., Espace Esc ltée, Bar Datcha, Stéréo et S.A.T. Société des arts technologiques dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 23 mai et le 4 juillet 2026

40.003 Règlement - Autre sujet

CM *Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques* - 1267896004

Approuver la prolongation des heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, jusqu'à 23 h, du 1er au 5 juillet 2026

60 – Information

60.001 Information

CE *Service de la stratégie immobilière et de l'habitation* - 1266825006

Prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, relatif aux mainlevées accordées entre le 1er janvier et le 31 mars 2026, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 «Mainlevées (Directive)»

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 27
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 5
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 4

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 11 mars 2026 à 9 h par téléconférence

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Stéphanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Cynthia Robert, Conseillère en analyse et gestion, soutien aux instances
Benoit Dagenais, Directeur général
Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0312

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 11 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0313

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0314

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0315

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 275 018,02 $, taxes incluses, pour les services d'entretien ménager au quartier général du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre du contrat accordé à Service d'entretien Alphanet inc. (CG22 0023);

3- d'autoriser une dépense de 27 501,80 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1257157018

CE26 0316

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'exercer la première option de prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 72 838,37 $, taxes incluses, pour les services d'entretien des jardins historiques de la Cité-des-Hospitalières, situés au 251, avenue des Pins Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Jardin de lumière (Richard Archambault) (CM23 0146);

3- d'autoriser une dépense de 14 567,67 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1257157019

CE26 0317

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Orange paysagement inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les services d'entretien des aménagements paysagers centraux du boulevard Pie-IX, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 327 411,63 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21218;

2- d'autoriser une dépense de 16 370,58 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 49 111,74 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Orange paysagement inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1254922006

CE26 0318

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 536 301,40 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences pour le Lot 2 - Numérique et analogique, destiné à répondre aux besoins de téléphonie traditionnelle de la Ville dans le cadre des ententes-cadres conclues avec Bell Canada (CG22 0645);

2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service des technologies de l'information, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1256634006

CE26 0319

Il est

RÉSOLU :

d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour les services de nettoyage de puisards, drains de puisards, regards d'égouts, conduites d'égouts et chambres de vanne dans les tronçons de rues inondables pour l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève (lot 1), dans le cadre des ententes-cadres conclues avec 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) (CE23 0455);

de recommander au conseil municipal :

d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour les services de nettoyage de puisards, drains de puisards, regards d'égouts, conduites d'égouts et chambres de vanne dans les tronçons de rues inondables pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (lot 2), dans le cadre des ententes-cadres conclues avec 9363-9888 Québec inc. (Sanivac) (CM23 0404).

Adopté à l'unanimité.

20.005 1268023001

CE26 0320

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de résilier le contrat accordé à Veille sur toi inc., pour l'acquisition de 12 objets pour le projet Bienvenue bébé (CM25 0765), d'ici le 31 décembre 2026;

2- d'autoriser un virement budgétaire de 711 280 $ en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration de compétence locale vers le Service des ressources humaines et des communications, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1259722003

CE26 0321

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 845 015,04 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de pierres concassées dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Amrize Canada inc. (anciennement Lafarge Canada inc.) (CM23 0433);

3- d'autoriser une dépense de 276 752,26 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- de prendre acte du changement de nom de l'entreprise Lafarge Canada inc. pour Amrize Canada inc.;

5- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1255437001

CE26 0322

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, pour la période du 22 juin au 28 août 2026, des contrats pour les services d'injection de frênes sur les domaines public et privé, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21239 :

Firmes	Montant (taxes incluses - excluant contingences et variation de quantités)
EspacesVerts (Lot 1)	136 312,64 $
Bio-Contrôle Arboricole inc. (Lots 2, 3 et 4)	443 317,39 $

2- d'autoriser une dépense de 57 963 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 86 944,50 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1250329001

CE26 0323

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Bureau Veritas Canada (2019) inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services d'analyse d'échantillons d'eau, pour une somme maximale de 1 237 676,84 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21210;

2- d'autoriser une dépense de 123 767,68 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

3- de procéder à une évaluation du rendement de Bureau Veritas Canada (2019) inc.;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1266987001

CE26 0324

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de 36 mois avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les lots 1, 3 et 4, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des vêtements de travail, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21173;

Firme	Lot	Montant (taxes incluses)
Cintas Canada ltée	1	820 581,33 $
Cintas Canada ltée	3	105 856,31 $
Équipement de Sécurité Universel inc.	4	852 729,33 $

2- d'autoriser une dépense de 266 875,05 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

3- de procéder à une évaluation du rendement pour les firmes Cintas Canada ltée, lot 1 et Équipement de Sécurité Universel inc., lot 4;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements ou des services, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1259107002

CE26 0325

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire conforme, UAP inc., un contrat pour la fourniture d’une solution infonuagique de diagnostic de véhicules et de références techniques, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 867 933,26 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21201;

2- de procéder à une évaluation du rendement de UAP inc.;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1255035008

CE26 0326

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, pour une période de trois ans des contrats pour la location saisonnière de balais de rue de type aspirateur sur châssis porteur d'une capacité de 5,6 mètres cubes, sans opérateur et avec entretien, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21257 :

Firmes	Montant (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
Entretiens J.R. Villeneuve inc.	725 998,14 $
Accessoires Outillage Limitée	2 545 464,13 $

2- d'autoriser une dépense de 490 719,34 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de Accessoires Outillage Limitée et Entretiens J.R. Villeneuve inc.;

4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1265593007

CE26 0327

Il est

RÉSOLU :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 188 924,68 $, taxes incluses, en regard de chacun des lots ci-après désignés, pour les services de remorquage consistant à déplacer tout véhicule en infraction à un règlement sur la circulation et le stationnement, véhicule de délit et abandonné, tout véhicule impliqué dans un accident ou en panne, tout véhicule en lien avec la sécurité des biens et des personne et tout véhicule de la Ville en panne;

Firmes	**Montant (taxes incluses)**	**Montant total du contrat (taxes incluses)**	**Date prévue d'entrée en vigueur**
Remorquage Kar-Pro (2015) inc. (lot 1)	80 431,59 $	321 726,37 $	1er juillet 2026
Remorquage Burstall-Conrad inc. (lot 3)	108 493,09 $	433 972,37 $	1er juillet 2026

3- d'autoriser une dépense totale de 28 338,70 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 304 844,86 $, taxes incluses, en regard de chacun des lots ci-après désignés, pour les services de remorquage consistant à déplacer tout véhicule en infraction à un règlement sur la circulation et le stationnement, véhicule de délit et abandonné, tout véhicule impliqué dans un accident ou en panne, tout véhicule en lien avec la sécurité des biens et des personne et tout véhicule de la Ville en panne :

Firmes	**Montant (taxes incluses)**	**Montant total du contrat (taxes incluses)**	**Date prévue d'entrée en vigueur**
Remorquage Burstall-Conrad inc. (lot 2)	140 718,47 $	562 873,89 $	1er juillet 2026
Remorquage Burstall-Conrad inc. (lot 4)	140 806,44 $	563 225,76 $	1er juillet 2026
Remorquage Centre-Ville inc. (lot 5)	177 595,42 $	710 381,67 $	1er juillet 2026
Remorquage Météor inc. (lot 6)	122 574,60 $	490 298,41 $	1er avril 2026
Remorquage Météor inc. (lot 7)	160 519,68 $	642 078,73 $	1er avril 2026
Bélanger S.R. inc. (lot 8)	185 963,03 $	743 852,11 $	1er juillet 2026
Remorquage Centre-Ville inc. (lot 9)	246 401,62 $	985 606,48 $	1er juillet 2026
Bélanger S.R. inc. (lot 10)	130 265,60 $	521 062,41 $	1er juillet 2026

3- d'autoriser une dépense totale de 158 766,49 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1260164001

CE26 0328

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour l'acquisition d'équipements de télécommunication avec support, dans le cadre du contrat accordé à Bell Canada (CG22 0190).

Adopté à l'unanimité.

20.014 1269660001

CE26 0329

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder à Cloud Monitored Objects inc. (Gestion d'objets distants CMO), seul soumissionnaire conforme, un contrat pour les services de support et de maintenance d'équipements de communication véhiculaires pour le Service de sécurité incendie de Montréal, pour une période de deux ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 765 701,31 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21182;

2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Cloud Monitored Objects inc. (Gestion d'objets distants CMO);

3- d'autoriser le directeur de la Direction Sécurité publique et justice, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1262881001

CE26 0330

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour une période de 36 mois, des contrats pour la maintenance d'équipements réseautiques Cisco, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21258 :

Firmes	Lots	Montant (taxes incluses)
Bell Canada	Lot 1 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du service des Technologies de l'information	864 754,49 $
ITI inc.	Lot 2 : Acquisition d'un contrat de service pour les équipements et logiciels Cisco du Service de l'eau	220 440,12 $

2- de procéder à l'évaluation du rendement de l'adjudicataire Bell Canada;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1269834001

CE26 0331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les travaux généraux couvrant divers bâtiments de la Ville, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21232 :

Firmes (lots)	Descriptions	Montants (taxes incluses)
Roland Grenier Construction ltée (1)	travaux généraux sur des édifices patrimoniaux	2 966 441,83 $
Mécanicaction inc. (2)	travaux généraux liés à l'aménagement des espaces administratifs	1 152 054,97 $
Mécanicaction inc. (3)	travaux généraux liés au développement d'hébergements destinés à la lutte contre l'itinérance	3 872 298,98 $

2- d'autoriser une dépense de 1 598 159,15 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement des firmes Roland Grenier Construction ltée et Mécanicaction inc.;

4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1263240001

CE26 0332

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Transvrac Montréal-Laval inc., pour la location de camions avec opérateurs pour le transport des sols excavés du Parc d'entreprises de la Pointe Saint-Charles et de la base d'entreposage des sols de travaux, et pour les services de transport des résidus de fonte des neiges des lieux d'élimination de la neige, de sols excavés et de diverses matières en vrac dans différents arrondissements, pour une durée d'une année, pour un montant maximal de 1 829 028,05 $, taxes incluses;

2- d'approuver le projet de convention à cette fin, et selon les termes et conditions prévus à la convention;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1259445011

CE26 0333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de trois ans, par laquelle Les Emballages Carrousel inc., seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des sacs de plastique pour l'ensachage des équipements de protection individuels du Service de sécurité incendie de Montréal, pour une somme maximale de 545 740,34 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21156;

2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Les Emballages Carrousel inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1263838001

CE26 0334

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Astral Affichage pour la fourniture d'espaces publicitaires dans le réseau de la Société de transport de Montréal ainsi que dans le réseau d'affichage d'Astral pour les besoins d'Espace pour la vie en 2026, pour une somme maximale de 172 462,50 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 17 décembre 2025;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1260036001

CE26 0335

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 24 mois avec une option de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaire conforme (lot 2) et seul soumissionnaire conforme (lots 1 et 3), lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, des équipements de feux de circulation, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21195 :

Firmes	Lots d'articles	Montant (taxes incluses)
Tacel ltée	1	1 642 808,79 $
Éco-compteur inc.	2	559 755,79 $
Tacel ltée	3	155 216,25 $

2- d'autoriser une dépense de 235 778,08 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences (lots 1, 2 et 3);

3- de procéder à une évaluation du rendement de Tacel ltée et d'Éco-compteur inc., pour les lots 1 et 2 respectivement;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1268848001

CE26 0336

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, soit rétroactivement du 2 mars 2026 au 1er mars 2031, avec le Centre d'acquisitions gouvernementales afin d'adhérer au regroupement d'achats des biens et services de mobilité cellulaire, pour une somme maximale de 16 800 000 $;

2- d'autoriser le directeur de la Direction Espace de travail et services aux utilisateurs, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des unités administratives, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1269563003

CE26 0337

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Orbis Canada limited, plus bas soumissionnaire conforme du lot 3, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des outils de collecte des matières résiduelles, pour une somme maximale de 1 229 533,12 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21241;

2- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle USD Global inc., seule firme soumissionnaire du lot 4, cette dernière ayant présentée une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des outils de collecte des matières résiduelles, pour une somme maximale de 2 023 524,93 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21241;

3- d'autoriser une dépense de 165 905,96 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 65 061,16 $, taxes incluses, à titre de budget d'indexation;

5- de procéder à une évaluation de rendement de Orbis Canada limited pour le lot 3 et de USD Global inc. pour le lot 4;

6- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du service de l'environnement, et ce, au rythme des besoins à combler

Adopté à l'unanimité.

20.023 1269403001

CE26 0338

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 055 231,53 $, taxes incluses, pour les travaux de reconstruction d'une conduite d'eau principale de 750 mm de diamètre et de remplacement d'entrées de service d'eau, sous la rue Saint-Antoine Ouest entre la rue Rose-de-Lima et l'avenue Atwater, dans le cadre du contrat accordé à 9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction - 9200-2088 Québec inc.) (CG21-0277);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1255072001

CE26 0339

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Les Pavages Céka inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues des arrondissements de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et d'Outremont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 284 066,54 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524202;

2- d'autoriser une dépense de 428 406,65 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 107 101,66 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Les Pavages Céka inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1257231087

CE26 0340

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à FER-PAL Construction ltd., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de remplacement de branchements d'eau en plomb et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 14 462 658,69 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524204;

2- d'autoriser une dépense de 1 446 265,87 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 506 204,56 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de FER-PAL Construction ltd.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1257231091

CE26 0341

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de voirie dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, d'Anjou et de Montréal-Nord, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 8 265 081,77 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 527003;

2- d'autoriser une dépense de 826 508,18 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 289 277,86 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Les entrepreneurs Bucaro inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1257231095

CE26 0342

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à FER-PAL Construction ltd., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, un contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 9 448 748,17 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524106;

2- d'autoriser une dépense de 1 417 312,23 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 237 423,38 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de FER-PAL Construction ltd.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1257231096

CE26 0343

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Plomberie Charbonneau inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de décarbonation, incluant l'installation d'équipements de chauffage sans émission de gaz à effet de serre, de l'édifice Madison, situé au 2140, avenue Madison, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 168 208,43 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15981;

2- d'autoriser une dépense de 33 641,69 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 33 641,69 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1260088002

CE26 0344

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder à Mécanique Northerm inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de décarbonation du bâtiment de la cavalerie du Service de police de la Ville de Montréal, situé au 1515, chemin Remembrance, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 935 681,50 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15983;

2- d'autoriser une dépense de 187 136,30 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 187 136,30 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Mécanique Northerm inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1260430001

CE26 0345

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune, par laquelle 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade), plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les travaux généraux dans les usines, les stations de pompage et les réservoirs de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 14 176 599,60 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DEP-P2612-C;

2- d'autoriser une dépense de 300 000 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de 9140-2594 Québec inc. (Construction Arcade);

4- d'imputer cette dépense de consommation à même les budgets du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1264745001

CE26 0346

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), pour les travaux de réfection du pont ferroviaire au-dessus de la rue Wellington, entre les rues de la Congrégation et de la Sucrerie dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour une somme maximale de 8 036 936,46 $, taxes incluses, conformément à la lettre d'autorisation budgétaire du CN en date du 12 février 2026;

2- d'autoriser une dépense de 1 205 541,62 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 11 497,50 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences des services internes de la Ville de Montréal;

4- d'autoriser le directeur de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'autorisation budgétaire à cet effet;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1257231018

CE26 0347

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à St-Denis Thompson inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'aménagement du parc sportif entre les rues Saint-Patrick, Hadley, Roberval et Cabot (Pôle Gadbois Secteur 3), aux prix de sa soumission, soit 9 111 585,36 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 522801;

2- d'autoriser une dépense de 1 366 737,80 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 1 693 171,12 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de St-Denis Thompson inc.;

5- de majorer à cet effet le budget de fonctionnement du Service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du passif environnemental, d'un budget additionnel d'un montant de 3 504 606,80 $, au net;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1257409003

CE26 0348

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de construction du pavillon du parc Irma-LeVasseur dans l'arrondissement d'Outremont, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 370 502 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 512802;

2- d'autoriser une dépense de 205 575,30 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 159 815,25 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Procova inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1257231080

CE26 0349

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser le transfert de 121 873,50 $, taxes incluses, des dépenses incidentes du contrat de travaux (CG24 0431), aux dépenses contingentes du contrat de services professionnels (CG25 0204), dans le cadre du contrat accordé à Bouthillette Parizeau inc. et Lafontaine Langford Architectes s.e.n.c. (CG25 0204) pour le projet de réfection des systèmes de ventilation et de captation des gaz des ateliers municipaux Viau, majorant ainsi le budget de contingences à 261 249,63 $, taxes incluses, sans dépenses additionnelles;

2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1255350005

CE26 0350

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Englobe Corp., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels d'auscultation des trottoirs du réseau routier artériel administratif de la Ville en 2026, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 607 503,18 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21216;

2- d'autoriser une dépense de 60 750,32 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement d'Englobe Corp.;

4- d'autoriser le directeur de la Direction de la gestion des infrastructures urbaines et des entraves à prolonger le contrat pour une prolongation de 12 mois, et ce, uniquement, si au terme des 18 mois, l'enveloppe budgétaire n'a pas été épuisée, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1267231013

CE26 0351

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à la firme Les Services EXP inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels d'audit de conception et de construction de la cour de services de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, pour une période de trois ans, incluant une option de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 260 551,41 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21129;

2- d'autoriser une dépense de 126 055,14 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Les Services EXP inc.;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1257443003

CE26 0352

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Bouthillette Parizeau inc. et Leclerc architectes inc., regroupement des firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préalablement établis, le contrat pour les services professionnels en ingénierie et en architecture dans le cadre de la réalisation des études et des travaux de conception visant le bâtiment administratif de l'usine d'eau potable Atwater, pour une période de cinq ans, incluant une option de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 332 875,62 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21158;

2- d'autoriser une dépense de 49 931,34 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 114 975 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1260218001

CE26 0353

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Production Figure 55 inc., pour la réalisation, la production et la postproduction d’un film immersif pour dômes 360 pour le Planétarium de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 459 361,92 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 30 janvier 2026;

2- d'autoriser une dépense de 68 904,28 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 34 492,50 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- d'approuver le projet de convention à cet effet;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1265715003

CE26 0354

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Lucion Média inc., pour les services de conception et de réalisation des interventions multimédias artistiques pour l'événement « Jardins de lumière 2026 » au Jardin botanique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 103 546,49 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 16 janvier 2026;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1269249001

CE26 0355

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'autoriser la cession du contrat de services professionnels accordé à Anne Lagacé (CM26 0075) à Corporation 9560-8303 Québec inc. pour le reste de l'entente, selon les mêmes conditions;

2- d'approuver le projet de convention à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1260348003

CE26 0356

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de convention de prêt de local, entre la Ville de Montréal et l'organisme Club de lutte Inter-Concordia, pour la location, à titre gratuit, d'un bureau administratif et d'une salle d'entraînement du complexe sportif Claude-Robillard, de 2026 à 2027, dans le cadre de la Politique de soutien à l'intention des organismes œuvrant dans les installations sportives corporatives.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1259615008

CE26 0357

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet d'Entente sectorielle en économie circulaire – Secteur de la construction, entre le Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, la Société québécoise de récupération et de recyclage, l'École de technologie supérieure et la Ville de Montréal, d'un montant total de 1 295 000 $, couvrant la période entre 2026 et 2028;

2- de réserver une somme de 300 000 $, soit la contribution de la Ville de Montréal, à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1268468001

CE26 0358

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver l'entente entre la Ville et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs relative à l'octroi, par le ministère, d'une subvention de 16 409 137,60 $ dans le cadre du volet 2 du programme OASIS, le tout selon les termes et les conditions stipulées à l'entente;

2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 689 268 $, soit 4,2% de la subvention, à la Direction générale de la Ville de Montréal;

3- de confirmer que la Ville et ses partenaires, conformément au cadre normatif du programme OASIS, s'engagent à payer 20 % des dépenses admissibles, ainsi que toute dépenses non admissible et tout dépassement de coûts liés à la réalisation du projet.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1269918001

CE26 0359

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville de Montréal et la Coopérative d'habitation Bonheur d'Occasion pour la propriété sise aux 1746, 1760, 1822 et 1800, rue Darling, dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, constituée des lots 3 364 501, 3 364 498, 3 364 500, 3 364 499 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 916,9 mètres carrés, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de 13 ans, soit à partir du 31 mars 2039 jusqu'au 30 mars 2052, dont la rente annuelle sera de 6 400 $, le tout selon les conditions stipulées au projet d'acte. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 1 160 000 $ pour la période de la prolongation;

2- d'autoriser la signature de l'acte de modification d'emphytéose par le greffier, pourvu que cet acte, dans sa forme finale soit, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conforme au projet joint et à la condition que la Coopérative d'habitation Bonheur d'Occasion ait remis à la Ville une confirmation de financement satisfaisante de son créancier hypothécaire, ainsi que toute preuve d'assurance satisfaisante, le tout de l'avis du Service de la stratégie immobilière.

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1259245004

CE26 0360

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2026, un local situé au 335, place D'Youville, d'une superficie de 551 mètres carrés, à des fins de musée, pour un loyer total de 5 535 $, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1258042007

CE26 0361

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver l'entente de paiement d'arrérages avec Hydro-Québec, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2025, relativement à plusieurs dossiers locatifs situés dans les emprises appartenant à Hydro-Québec, utilisées par les citoyens de la Ville de Montréal pour des pistes cyclables, des parcs et des jardins communautaires, pour un montant de 125 167,62 $, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à l'entente de paiement d'arrérages;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1254069005

CE26 0362

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Théâtre Teesri Duniya, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, les locaux 148 et 148A, situés au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 700 pieds carrés, à des fins de bureaux, projet de recherche-création et troupe de théâtre, pour un loyer total de 36 855 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1265941004

CE26 0363

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Archives lesbiennes du Québec, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, les locaux 287 et 291, situés au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 360 pieds carrés, à des fins de bureaux et de bibliothèque, pour un loyer total de 10 551,60 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1265323006

CE26 0364

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Marie-Dominique Bonmariage et à Rachel Jordan, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, le local 3, situé au 251A, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 98 pieds carrés, à des fins de bureaux, ateliers et conférences en herboristerie, pour un loyer total de 4 762,80 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1265941005

CE26 0365

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Sibyllines, Pétrus et Création dans la chambre, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, les locaux 157 et 164, situés au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie totale de 612 pieds carrés, à des fins de projet de recherche-création et de troupe de théâtre, pour un loyer total de 29 223,12 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1265941006

CE26 0366

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d’approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Association Tasiutigiit pour familles interculturelles des enfants Inuits et Autochtones, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, les locaux numéro 2 au rez-de-chaussée et numéro 2 au 2e étage, situés au 251A, avenue des Pins Ouest, (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie totale de 245 pieds carrés, à des fins de bureaux pour activités communautaires destinées aux jeunes, pour un loyer total de 11 907 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1265941007

CE26 0367

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Association récréative Milton-Parc et Association Tasiutigiit pour familles interculturelles des enfants Inuits et Autochtones, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, les locaux 3 et 4, situés au 251A, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie totale de 608 pieds carrés, à des fins d'activités communes aux deux organismes, pour un loyer total de 30 780 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.053 1265941008

CE26 0368

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Association récréative Milton-Parc, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, le local 1, situé au 251A, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 121 pieds carrés, à des fins de bureaux pour activités communautaires, pour un loyer total de 6 370,68 $, excluant les taxes de vente, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.054 1265941009

CE26 0369

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 276 636 $, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains 2026, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux;

Événements	**Organismes**	**Soutien recommandé**
Volet 1 : Événements sportifs internationaux		
Coupe du Monde ICF de Canoë de Vitesse et de Paracanoë 2026 à Montréal (et Championnats Panaméricains 2026)	Canoe Kayak Canada	25 000 $
International Gymnix 2026 - Coupes junior et sénior	International Gymnix	25 000 $
Championnats du monde ISU courte piste Montréal 2026	Gestion d'événements de patinage de vitesse	22 500 $
Coupe Continentale Montréal 2026	Judo Canada	14 375 $
Championnat CAN-AM de bateau dragon par Club	Événements bateau dragon Montréal	13 750 $
Qualification finale World Tennis Tour Junior - Zone Amérique du Nord, Centrale et Caraïbes	Association Canadienne de Tennis	8 625 $
M15 Montréal	Association Canadienne de Tennis	5 750 $
Volet 2 : Événements sportifs nationaux		
La Classique d'Athlétisme de Montréal	La Classique d'Athlétisme de Montréal	8 500 $
Championnats nationaux juniors élite de plongeon 2026	Diving Plongeon Canada	8 500 $
105e régate de l'Association de l'Est (ERA - Eastern Rowing association)	Club d'aviron de Montréal	8 000 $

Championnat national juvénile d'escalade de difficulté 2026	Climbing Escalade Canada	6 500 $
Championnats Canadiens Universitaires et Collégiaux 2026	Squash Québec	4 500 $
Championnat canadien des maîtres par équipe 2026	Squash Québec	3 350 $
Tournoi invitation de goaball de Montréal 2026	Association sportive des aveugles du Québec	2 650 $
Volet 3 : Événements sportifs métropolitains		
Célébration Fillactive de Montréal	Fillactive (FitSpirit Community Organization)	13 575 $
Tournoi de basketball born again 2026	Association de basketball born again	13 125 $
Les championnats d'athlétisme de l'île de Montréal 2026	RSEQ Montréal	12 000 $
Marathon BougeBouge et Festival de Verdun 2026	BougeBouge	11 585 $
Demi-marathon Sun Life au parc Jean-Drapeau	Groupe Icare	11 250 $
Demi Marathon de Lachine	Club de Course à Pied Lachine-Dorval	10 500 $
5KM BougeBouge Montréal souterrain 2026	BougeBouge	8 780 $
Festival Vélocité	Hors stade	8 250 $
BougeBouge RDP-PAT	BougeBouge	7 927 $
Course St-Laurent	Club d'athlétisme Saint-Laurent Sélect inc	5 938 $
BougeBouge Parc-nature du Cap-Saint-Jacques 2026	BougeBouge	4 390 $
BougeBouge Mont-Royal	BougeBouge	4 268 $
BougeBouge Freric-Back Villeray-Saint-Michel 2026	BougeBouge	4 268 $
BougeBouge Beaconsfield	BougeBouge	3 780 $
TOTAL		**276 636 $**

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.055 1259941003

CE26 0370

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 300 000 $ à Montréal - Métropole en santé, pour la réalisation des plans d'actions de Montréal, physiquement active et de Conseil du système alimentaire montréalais afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie pour tous les Montréalais, pour la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2028;

2 - d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.056 1259622013

CE26 0371

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 140 000 $ à l'Institut international d'études administratives de Montréal dans le cadre de l'organisation de la 32e édition de la Conférence de Montréal;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.057 1262885002

CE26 0372

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 34 000 $ à Culture Montréal pour le projet « Francophiles dans la ville (saison 4) », dans le cadre de l'entente entre le ministère de la Langue française et la Ville;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.058 1269939003

CE26 0373

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 309 848 $ au Centre de valorisation du bois urbain, afin de valoriser le bois de la Ville pour la période du 30 mars 2026 au 31 décembre 2027;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.059 1269196001

CE26 0374

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser la cession à Essor économique Québec Tech de deux conventions de contribution financière conclues entre la Ville et Fondation Montréal inc. de demain, pour la réalisation de projets de soutien à l'écosystème des startups technologiques (CG25 0330 et CG25 0444);

2 - d'approuver le projet de convention de cession à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.060 1268180001

CE26 0375

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 69 076,99 $ au Regroupement des éco-quartiers afin d'organiser la Patrouille bleue pour la saison 2026;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.061 1265440001

CE26 0376

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier de 3 071 550 $ à la Société de verdissement du Montréal métropolitain afin de soutenir le verdissement et le renforcement de la canopée montréalaise sur les sites privés et institutionnels pour la période du 24 mars au 31 décembre 2026;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'autoriser un virement budgétaire au PDI 2026 de 3 071 550 $ de compétence locale en provenance de la Direction générale vers le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dans le cadre du Plan de la forêt urbaine;

4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.062 1255756002

CE26 0377

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier de 175 000 $ par année au Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal pour son fonctionnement et le maintien de ses activités pour les années 2026, 2027 et 2028, totalisant la somme de 525 000 $;

2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.063 1267840001

CE26 0378

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 99 800 $ à Montréal, arts interculturels, pour la réalisation de son plan d'action 2026;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.064 1268488001

CE26 0379

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 543 812 $, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet et période	Soutien recommandé
Startop	Économie sociale inclusive	350 000 $
CDEPNQL	Développement et rayonnement de l'entrepreneuriat autochtone dans la grande région de Montréal	193 812 $

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.065 1265531001

CE26 0380

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un soutien financier de 450 000 $ à l'Institut de recherche en biologie végétale, pour une période de trois ans, se terminant le 31 décembre 2028, afin de soutenir sa mission pour les années 2026, 2027 et 2028;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.066 1260348002

CE26 0381

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention d'aide financière entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et la Ville, dans le cadre du Programme de résilience et d'adaptation face aux inondations visant la réalisation d'études pour le projet des bassins versants Nicolet et Dézéry.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1269019001

CE26 0382

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de modifier la source de financement du soutien financier accordé à l'Association des restaurateurs de rue du Québec (CG25 0371), afin d'imputer la dépense de 25 000 $, taxes incluses, à l'Entente Réflexe 3 (2025-2029) avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1268798002

CE26 0383

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de l'arrondissement du Sud-Ouest, en vertu de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge le processus d'appel d'offres, l'octroi du contrat, la réalisation et la surveillance des travaux d'aménagement de deux arrêts d'autobus sur la rue Saint-Patrick, aux intersections de la rue Eadie et de l'avenue de l'Église.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1264368001

CE26 0384

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal (12 260 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1265449002

CE26 0385

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Ville-Marie (5 632 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1255449004

CE26 0386

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de Lachine (1 683 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel.*

Adopté à l'unanimité.

30.006 1269641003

CE26 0387

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Pointe-Claire (486 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1269641001

CE26 0388

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de la Ville de Mont-Royal (805 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel.*

Adopté à l'unanimité.

30.008 1265449001

CE26 0389

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (1 513 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1265449003

CE26 0390

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la partie de l'inventaire des immeubles patrimoniaux construits avant 1940 de l'agglomération de Montréal visant le territoire de l'arrondissement de LaSalle (391 immeubles), conformément à l'article 120 de la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1259641008

CE26 0391

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le dépôt de la candidature du projet « Développement du nouveau coffret électrique destiné à l'alimentation des bornes de recharge pour véhicules électriques et de station de vélos électriques en libre-service » au Prix Mérite municipal 2026 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans la catégorie Municipalité et développement durable.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1267231018

CE26 0392

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le dépôt de la candidature du projet 59 Saint-Pierre au prix Mérite municipal 2026 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans la catégorie Municipalité et développement durable.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1266994001

CE26 0393

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le dépôt de la candidature du projet « Modernisation et décarburation des pratiques du béton à la Ville » au Prix Mérite municipal 2026 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans la catégorie Relève municipale.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1267231021

CE26 0394

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE26 0250;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'acte de dissolution de la copropriété divise dans lequel la Ville intervient à titre de créancier hypothécaire afin de consentir à la dissolution de la copropriété, à la modification cadastrale ainsi qu'à la réaffectation de l'hypothèque créée en faveur de la Ville et publiée sous le numéro 29 248 645, concernant l'immeuble situé au 9350, boulevard Pie-IX dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constitué des lots 6 659 203 et 6 659 205 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1267515001

CE26 0395

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accepter la délégation du conseil d'agglomération (CG26 0124), conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001);

2- d'accepter l'offre de services du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de prendre en charge la réalisation du projet de serre au parc Frédéric-Back, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.015 1268047001

CE26 0396

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser le paiement de la cotisation de la Ville de Montréal à l'Association internationale des villes portuaires pour l'année 2026 au montant de 6 794 euros (environ 11 000 $);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1261084001

CE26 0397

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d’autoriser le versement à l'Autorité régionale de transport métropolitain d'une contribution additionnelle de 2 294 626,74 $, concernant l'initiative tarifaire visant à offrir la gratuité d'accès aux services de transport en commun pour les résidents de l'agglomération de Montréal âgés de 65 ans et plus;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1265825001

CE26 0398

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de ratifier l'affectation de 2 555 700 $ à l'égard des compétences locales, comptabilisée dans les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, au titre du montant à pourvoir lié aux avantages sociaux futurs.

de recommander au conseil d'agglomération :

de ratifier l'affectation de 1 095 300 $ à l'égard des compétences d'agglomération, comptabilisée dans les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, au titre du montant à pourvoir lié aux avantages sociaux futurs.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1265626001

CE26 0399

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser un virement budgétaire de 2 840 600 $ en 2026, en provenance de la réserve pour infrastructures socioculturelles et sportives vers l’arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;

2 - d'autoriser, à compter de 2027, un ajustement récurrent de 3 479 286 $ (indexé) à la base budgétaire de l’arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour le nouveau complexe aquatique, conformément aux évaluations budgétaires recommandées par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1258740001

CE26 0400

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser un virement budgétaire de 1 879 500 $, au net, de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement 2026 du Service de l'urbanisme et de la mobilité pour le financement des études prévues dans le cadre du réaménagement du viaduc Van Horne et de ses abords;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.020 1260405001

CE26 0401

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 1 999 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information;

2 - d'imputer le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.021 1267235001

CE26 0402

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser un virement budgétaire au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 6 700 000 $, au net, en provenance de la Direction générale vers le Service du matériel roulant et des ateliers;

2 - d'imputer le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.022 1260431001

CE26 0403

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 475 000 $, en capital, intérêts et frais, d'une action intentée par le Syndicat des copropriétaires Square Cartier Phase 1 contre la Ville de Montréal pour des dommages matériels;

2 - d'émettre un chèque au montant de 475 000 $ libellé à l'ordre de Syndicat des Copropriétaires du Square Cartier Phase 1;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.023 1266250001

CE26 0404

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la transaction et la quittance intervenues entre la Ville et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP, section locale 301) concernant le règlement des griefs 18-1252, 19-0026, 19-0348, 19-0625 et 19-0703;

2 - d'autoriser la Direction des Relations de travail et de la Gestion des invalidités à signer la transaction pour la Ville et en autoriser l'exécution aux conditions qui y sont prévues;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.024 1266047001

CE26 0405

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur le programme d'appui à la rénovation de petits bâtiments résidentiels (21-006), l'ordonnance numéro 2, jointe au dossier décisionnel, afin de modifier les valeurs foncières utilisées pour établir les bâtiments et les travaux admissibles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1255515002

CE26 0406

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser l'organisme Bain Mathieu, enregistrée au numéro 1145977584, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 14 mars 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il accueille;

2 - d'autoriser l'organisme Le Newspeak, enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 15 mars et jusqu'à 6 h, le 4 avril 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

3 - d'autoriser l'organisme Stéréo Bar, enregistré au numéro 1161111910, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 15 mars 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

4 - d'autoriser l'organisme 7 à nous, enregistrée au numéro 1166737321, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 22 mars 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise au 1900, rue Le Ber, numéro 201, Montréal;

5 - d'autoriser l'organisme SAT Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 22 mars 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

6 - d'autoriser l'organisme Salon Daomé, enregistré au numéro 1164208085, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 22 mars 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

7 - d'autoriser l'organisme Bar Datcha, enregistré au numéro 1168664192, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 28 mars 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;

8 - d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 28 mars et jusqu'à 6 h, le 29 mars 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

9 - d'autoriser l'organisme Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 7 h, le 29 mars 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

10 - d'autoriser l'organisme Le National, enregistré au numéro 1145421914, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 11 avril 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;

11 - d'autoriser l'organisme Cercle intérieur de Montréal, enregistrée au numéro 1174022435, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 11 avril 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise au 1088, rue Clark;

12 - d'autoriser l'organisme Le Livart, enregistré au numéro 1171452106, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 26 avril 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994006

CE26 0407

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-est de la 1ière Rue, entre la 55e Avenue et la 56e Avenue, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aux fins de transfert aux propriétaires riverains », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

de recommander au conseil municipal :

de créer une servitude d'utilité publique à des fins de télécommunications et de distribution d'énergie sur le lot 6 709 470 et sur une partie des lots 6 709 471, 6 709 472 et 6 709 473, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1254386002

CE26 0408

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (S-6.01) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1260025001

CE26 0409

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'agglomération sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (RCG 09-023) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1260025002

CE26 0410

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2026) (RCG 26-003) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1250164002

CE26 0411

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite des cols blancs de la Ville de Montréal (22-039) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1253376010

CE26 0412

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite des contremaîtres de la Ville de Montréal (19-031) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1253376011

CE26 0413

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) (26-006) » afin de modifier l'article 23 concernant le stade de soccer de Montréal et l'article 33 relativement au complexe sportif Claude-Robillard, et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1265978001

CE26 0414

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement établissant le programme compensant l'augmentation des taxes foncières qui découlent de la réalisation de travaux sur des bâtiments accueillant des ateliers d'artistes professionnels en arts visuels et en métiers d'art (RCG 21-017) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.010 1268383002

CE26 0415

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 213 405 000 $ afin de financer l'acquisition et le remplacement de véhicules et d'équipements mécaniques et spécialisés » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1256711011

CE26 0416

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 2 361 700 $ pour le versement de contributions financières à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière pour le financement de projets de renouvellement des expositions permanentes et des équipements du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière » et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1267840002

CE26 0417

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le Règlement R-225 autorisant un emprunt de 45 800 000 $ pour financer le Programme d'immobilisation en maintien des infrastructures, le tout conformément aux articles 123 et 135 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. 30.01);

2- d'approuver la modification du livre Programme des immobilisations 2026-2035.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1260460001

CE26 0418

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2025 de la qualité de l'eau potable de 17 réseaux de distribution desservis par les usines de production d'eau potable d'Atwater, de Charles-J.-Des Baillets, de Lachine, de Dorval, de Pointe-Claire et de Pierrefonds tel qu'exigé en vertu du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r. 40).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1267261001

CE26 0419

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, conclues du 1er au 31 janvier 2026, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et à l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.002 1266825004

Levée de la séance à 11 h 04

70.001

Les résolutions CE26 0312 à CE26 0419 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

_____

Claude Pinard	Emmanuel Tani-Moore
Président du comité exécutif	Greffier de la Ville

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 18 mars 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, Hôtel de ville

PRÉSENCES :

Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Cynthia Robert, Conseillère en analyse et gestion, soutien aux instances
Benoit Dagenais, Directeur général
Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0420

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 mars 2026, en ajoutant le point 40.010.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0421

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour consolidé de l’assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0422

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour consolidé de l’assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0423

Il est

RÉSOLU :

d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 février 2026, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE26 0424

Il est

RÉSOLU :

d’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 février 2026, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE26 0425

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 février 2026, à 9 h.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE26 0426

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 27 février 2026, à 8 h.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE26 0427

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à PBSC Solutions Urbaines inc., fournisseur unique, pour une période de 18 mois, pour la fourniture d'équipements compatibles avec le système de vélo en libre-service BIXI de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 815 802,61 $, taxes incluses, conformément au contrat 2621267;

2- de procéder à une évaluation du rendement de PBSC Solutions Urbaines inc.;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1258848016

CE26 0428

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 3 400 000 $, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement de corridors de mobilité durable (feux de circulation, travaux civils et électriques et pistes cyclables) dans les arrondissements de Ville-Marie et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, dans le cadre du contrat accordé à Bruneau Électrique inc. (CM25 0295);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1258848037

CE26 0429

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à CGI Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, un contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'égout par chemisage dans diverses rues de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 11 386 952,49 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524005;

3- d'autoriser une dépense de 1 138 695,24 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 187 884,72 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de CGI Environnement inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1257231092

CE26 0430

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à Services d'infrastructures Vortex inc., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, un contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues des arrondissements de Lachine, du Sud-Ouest, d'Outremont et de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 7 830 000 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524105;

3- d'autoriser une dépense de 783 000 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 196 453,61 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Services d'infrastructures Vortex inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1257231094

CE26 0431

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 25 086,12 $, taxes incluses, pour les services professionnels de représentation juridique de la Ville, dans le litige qui l'oppose à Nahtac Constructions inc., dans le cadre du contrat accordé au cabinet d'avocats Racicot Chandonnet (DA194692001), majorant ainsi le montant total du contrat à 414 534,77 $, taxes incluses;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1269774003

CE26 0432

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver les addendas aux ententes de délégation à intervenir entre la Ville et les six organismes du réseau PME MTL couvrant la période du 1er avril 2026 au 31 mars 2028 conditionnellement à l'autorisation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et l'approbation de l'entente de développement territoriale du fonds régions et ruralité entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

2- de transmettre au ministère des Affaires municipales de l'Habitation cette demande d'autorisation;

3- d'autoriser le greffier à signer les addendas aux ententes de délégation 2025-2028 entre la Ville et les six organismes du réseau PME MTL pourvu qu'elles soient substantiellement conformes, de l'avis de la Direction des affaires civiles, aux projets d'addenda aux ententes de délégation joints au présent dossier décisionnel;

4- d'autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des dépenses administratives des six organismes PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1269502001

CE26 0433

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver les addendas aux conventions de contributions financières 2024-2026 à intervenir entre la Ville et les six organismes PME MTL;

2- d'autoriser la mise à jour des paramètres budgétaires relatifs au financement des frais de gestion et des dépenses liées aux ressources humaines des six organismes PME MTL.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1265531002

CE26 0434

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver l'entente spécifique entre la Société de transport de Montréal (STM) et la Ville visant à confier à la STM la réalisation des travaux dans le cadre du prolongement de la ligne bleue;

2- d'autoriser à cette fin, une dépense totale de 3 808 451,29 $, taxes incluses;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1250803004

CE26 0435

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver l'entente entre Sa Majesté Le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, et la Ville de Montréal relative à l'octroi d'une contribution financière de 733 672 $ pour l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de la stratégie montréalaise pour une logistique urbaine décarbonée et durable affectant le camionnage dans le cadre du Programme de camionnage à zéro émission;

2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 733 672 $ au budget de la Division des stratégies de mobilité durable du Service de l'urbanisme et de la mobilité;

3- d'accepter un remboursement maximal d'un montant de 733 672 $ de Transports Canada;

4- de recommander au gouvernement du Québec l'adoption d'un décret autorisant la Ville de Montréal à conclure cette entente;

5- d'autoriser la signature de l'entente, conditionnellement à l'obtention d'un décret du gouvernement du Québec (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation) autorisant l'entente, conformément à l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q. c. M-30);

6- d'autoriser la signature des certificats de conformité pour les réclamations périodiques et finales prévues dans l'entente par le directeur de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire ou la personne dûment autorisée à le représenter;

7- d'autoriser le directeur de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire ou la personne dûment autorisée à le représenter à agir à titre de coprésident du comité de suivi prévu dans l'entente;

8- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1268480001

CE26 0436

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver le projet de convention avec le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs relatif à l'octroi d'une subvention de 13 500 000 $ pour la mise en œuvre d'un programme d'aide à la réhabilitation des terrains contaminés situés sur le territoire de la Ville de Montréal;

2- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses équivalent;

3- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1268383001

CE26 0437

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver l'Entente de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2026-2029, d'un montant total de 1 402 740 $, avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

2- d'approuver la convention d'aide financière pour le Programme d'appui aux projets de développement économique, d'un montant total de 150 000 $, avec le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;

3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service de développement économique de 1 122 240 $ réparti entre 2026 et 2029 selon les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1267956002

CE26 0438

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1. d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Écotone - Espace d'expérimentation, pour une durée de 24 mois, à compter du 1er février 2026, le local 154, situé au 251, avenue des Pins Ouest (Cité-des-Hospitalières), d'une superficie de 155 pieds carrés, à des fins de bureaux, projet de recherche-création, pour un loyer total de 4 422,24 $, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2. d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1265323007

CE26 0439

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Informatique Merkaz inc., pour une durée d'un an, à compter du 1er avril 2026, les postes de travail 203-A-B-C-D-E-F-H-I-J-K, situés au 7140, rue Albert-Einstein, d'une superficie de 700 pieds carrés, à des fins d'espaces de bureaux, pour un loyer de 30 000 $, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1268933001

CE26 0440

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 88 790 $, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
MOBA - Excellence industrielle Saint-Laurent	Technoparc Montréal: Stratégie mobilité durable de 2026 à 2027	38 790 $
LaRuche	Propulse ton entreprise avec LaRuche de 2026 à 2027	50 000 $

2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 220 500 $, à l'organisme ci-après désigné, pour la période et le montant indiqués :

ORGANISME	**PROJET ET PÉRIODE**	**MONTANT**
Les scènes de Musique Alternative du Québec (SMAQ)	Société acheteuse culturelle : structuration, expérimentation et acquisition d'un bâtiment pilote de 2026 à 2028	220 500 $

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1266814001

CE26 0441

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver le projet d'addenda 1 modifiant la convention de contribution financière conclue entre UTILE Polytechnique et la Ville de Montréal (CM25 0574);

2- d'approuver le projet de convention de subordination et non intervention entre la Fédération des Caisses Desjardins du Québec, Utile Polytechnique et la Ville de Montréal;

3- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer au nom de la Ville de Montréal, à titre de créancier hypothécaire de l'Organisme, la convention de subordination et non intervention;

4- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à consentir et à signer au nom de la Ville de Montréal, à titre de créancier hypothécaire d'UTILE Polytechnique, tout acte de cession de rang hypothécaire sur le lot faisant l'objet de l'hypothèque de la Ville de Montréal, pourvu que tel acte respecte les paramètres énoncés dans l'addenda 1 et la convention de contribution financière.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1269286003

CE26 0442

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet de la première convention d'amendement modifiant l'Accord-cadre conclu entre Mission Unitaînés, la Ville de Montréal et l'Office municipal d'habitation de Montréal (CG24 0383);

2- d'accorder un soutien financier de 877 312 $ provenant du budget de fonctionnement du Service de l'habitation, à Mission Unitaînés;

3- d'autoriser des budgets additionnels revenus et dépenses équivalents de 877 312 $ pour l'exercice 2026 selon l'Accord-cadre au Service de l'habitation;

4- d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'addenda à l'Accord-cadre pour et au nom de la Ville de Montréal;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1269286002

CE26 0443

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un soutien financier de 581 845 $ à la Coopérative d'habitation Monde-Uni afin de réaliser le projet Acadie, dans le cadre du fonds alimenté par les contributions issues du volet social du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial;

2- d'approuver le projet de convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1268080001

CE26 0444

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet d'addenda 1 modifiant l'Entente de subvention conclue entre la Ville de Montréal et la Société d'habitation du Québec (SHQ) le 9 juin 2025;

2- d'autoriser la signature de l'addenda 1 pourvu que cet addenda soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'Entente joint au présent dossier décisionnel, et ce, conditionnellement à l'obtention d'un décret autorisant la Société d'habitation du Québec à octroyer cette subvention à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1269286004

CE26 0445

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 42 667 $, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028, à Dîners St-Louis pour la réalisation de son projet Fête de quartier, dans le cadre du budget d'agglomération du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - bonification Programme itinérance et milieux inclusifs (PIMI);

2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 5 407 736 $, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028, à 15 différents organismes ci-après désignés, pour la réalisation de leur projet respectif, dans le cadre du budget d'agglomération du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - bonification Programme itinérance et milieux inclusifs (PIMI) :

Organisme	Projet	Soutien recommandé	Versements		
			2026	2027	2028
Architecture Sans Frontières Québec	Construire la ville ensemble : Favoriser la participation des personnes en situation d'itinérance	**230 223 $**	58 932 $	83 392 $	87 899 $
Mouvement ATD Quart Monde du Canada	Croiser les regards sur l'itinérance et la solidarité entre personnes logées et non logées	**128 992 $**	34 034 $	47 479 $	47 479 $
Clinique Droits Devant	L'inclusion des personnes en situation d'itinérance : un incontournable pour réduire les tensions	**226 932 $**	73 343 $	74 856 $	78 733 $
Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart	Rebondir par le loisir	**648 111 $**	136 838 $	250 812 $	260 461 $
En Marge 12-17	Transition	**242 092 $**	78 603 $	80 674 $	82 815 $
Inter-Action du Quartier Peter-McGill	En route pour un centre-ville vert, harmonieux et inclusif	**538 216 $**	126 347 $	198 178 $	213 691 $
Le Bon Dieu dans la rue, organisation pour jeunes adultes	TRALAJ - Travail à la journée	**293 374 $**	78 725 $	106 555 $	108 094 $
Le PAS de la rue	Retisser le filet social : soutenir les 55 ans et plus en itinérance au cœur du Centre-Sud	**167 660 $**	44 261 $	60 786 $	62 613 $
Les YMCA du Québec	Dialogue – Programme d'insertion sociocommunautaire par le travail et les alternatives constructives	**599 379 $**	105 036 $	244 523 $	249 820 $
Mission Bon Accueil	Cohabitation urbaine inclusive autour des services communautaires MBA	**690 122 $**	165 638 $	258 376 $	266 108 $
Prévention Côte-des-Neiges–Notre Dame-de-Grace	TAPAJ Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grace	**476 239 $**	122 575 $	171 797 $	181 867 $
Sentier urbain	Verdir les liens	**150 000 $**	50 000 $	50 000 $	50 000 $

Société de Développement Social	Équipe médiation communautaire secteur Pôle-Place-des-Arts et Quartier Chinois	**434 033 $**	117 443 $	156 590 $	160 000 $
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles	L'itinérance, quand les chemins se croisent	**245 750 $**	63 750 $	89 000 $	93 000 $
Travail de rue / action communautaire	Le Poirier : Pour favoriser la cohabitation solidaire avec les PSI de Verdun et du Sud-Ouest	**336 613 $**	62 418 $	119 662 $	154 533 $

2- d'approuver les 15 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3- d'approuver un projet Addenda 1, à la convention intervenue entre la Ville de Montréal et dix différents organismes (CG25 0500) pour la réalisation de leur projet respectif, bonifiant le soutien initial accordé totalisant 3 942 461 $ sur une période de trois ans se terminant les 31 décembre 2028, majorant ainsi le soutien total à 9 477 116 $;

4- d'autoriser à cette fin une dépense additionnelle totalisant 3 942 461 $, sur une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2028 dans le cadre du budget d'agglomération du Service de la diversité et de l'inclusion sociale - bonification Programme Itinérance et milieux inclusifs (PIMI);

Organisme	**Projet**	**Soutien**			**Versements**		
		Initial accordé CG25 0500	**Additionnel recommandé**	**Majoré**	**2026**	**2027**	**2028**
Accueil Bonneau inc.	La cohabitation sociale, moteur de nos communautés	861 178 $	**589 086 $**	1 450 264 $	421 936 $	502 764 $	525 564 $
L'Amour en action Syl Dan	Action, Intégration et Cohabitation	463 852 $	**69 659 $**	533 511 $	166 695 $	181 668 $	185 148 $
La Maison Benoît Labre	Brigades de propreté	654 575 $	**734 835 $**	1 389 410 $	404 572 $	492 419 $	492 419 $
La rue des Femmes de Montréal	Activités socio-culturelles	332 997 $	**592 328 $**	925 325 $	270 926 $	325 835 $	328 564 $
Maison du Père	Maillage et cohabitation sociale	527 516 $	**107 771 $**	635 287 $	201 156 $	216 694 $	217 437 $
Plein Milieu	Actions alternatives de sensibilisation à l'itinérance	707 585 $	**332 432 $**	1 040 017 $	316 364 $	357 252 $	366 401 $
Projet Ado Communautaire en travail de rue	Cohabitation	416 821 $	**315 608 $**	732 429 $	217 608 $	254 404 $	260 417 $
Ricochet (Hébergement/ Homes)	Co-existe 3.0	549 594 $	**342 018 $**	891 612 $	267 291 $	306 921 $	317 400 $

Rue Action Prévention Jeunesse	Mouvement vers des alternatives rémunérées et constructives (M.A.R.C.)	753 848 $	**568 552 $**	1 322 400 $	408 506 $	452 776 $	461 118 $
Spectre de rue inc.	Intervention en mixité sociale	266 689 $	**290 172 $**	556 861 $	161 543 $	193 950 $	201 368 $

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1260417001

CE26 0446

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser le Service de la culture à tenir un concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art public dans le projet de réaménagement du parc des Eaux-Cachées, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;

2- d'autoriser une dépense de 47 714,63 $, taxes incluses, pour la tenue du concours et les dépenses générales du projet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1267641001

CE26 0447

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Attendu les motifs exposés au dossier décisionnel;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la résolution CM23 1053 (18 septembre 2023) et au pouvoir délégué dans le Règlement intérieur du conseil municipal sur la délégation de pouvoirs au comité exécutif (03-009), l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Services Ricova inc. réalisée par le Service de l'environnement, dans le cadre de deux contrats de collecte et de transport de matières résiduelles pour l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans à compter de la date de la résolution du comité exécutif pour les motifs exposés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1268362001

CE26 0448

Il est

RÉSOLU :

1- de ratifier la dépense de 334,19 $, relative au déplacement de Soraya Martinez Ferrada, mairesse de Montréal, les 4 et 5 février 2026, en Ontario, pour participer au Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1260771001

CE26 0449

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

de nommer Céline-Audrey Beauregard, mairesse de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentante de l'arrondissement, au sein du conseil d'administration de PME MTL Grand Sud-Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1262959001

CE26 0450

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

de nommer Mercedez Plante, conseillère d’arrondissement, de l'arrondissement d'Outremont, pour siéger au conseil d'administration de PME-MTL Centre-Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1263711001

CE26 0451

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de nommer Giovanni (John) Diodati, architecte spécialisé en conservation du patrimoine bâti, actuellement membre régulier, à la vice-présidence du Conseil du patrimoine de Montréal pour un mandat de trois ans, à compter du 25 mars 2026;

2- de nommer Jean-François Sabourin, urbaniste spécialisé en planification territoriale et patrimoniale, actuellement membre suppléant, à titre de membre régulier à compter du 25 mars 2026, et ce, pour la poursuite de son premier mandat se terminant le 17 septembre 2027;

3- de nommer Nelly Charpentier, architecte spécialisée en restauration de bâtiments patrimoniaux, issue de la banque de candidatures constituée en 2024, à titre de membre suppléante pour un premier mandat de trois ans, à compter du 25 mars 2026;

4- de renouveler le mandat de Philippe Lupien, architecte et architecte paysagiste, membre régulier du Conseil du patrimoine de Montréal, pour un second mandat non renouvelable de trois ans, à compter du 18 avril 2026;

5- de remercier Ève Wertheimer, architecte en conservation, dont le mandat de vice-présidente prend fin le 25 mars 2026, pour sa contribution aux travaux du Conseil du patrimoine de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1254440001

CE26 0452

Vu la résolution CA26 28 007 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève en date du 3 février 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Danielle Myrand, mairesse d'arrondissement, à titre de représentante de l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, pour siéger au sein du conseil d'administration de PME-MTL Ouest-de-l'Île.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1262714001

CE26 0453

Vu la résolution CA26 26 0012 du conseil d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en date du 2 février 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Jocelyn Pauzé, conseiller de ville, district Marie-Victorin, à titre de représentant de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, au sein du conseil d'administration de PME MTL Centre-Est.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1260297003

CE26 0454

Vu la résolution CA26 08 0047 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 février 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Vana Nazarian, conseillère de la Ville, de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour siéger à titre de représentante au conseil d'administration de l'organisation de développement économique local, PME-MTL Centre-Ouest, desservant le territoire composé de celui des Villes de Côte-Saint-Luc, de Hampstead, de Montréal-Ouest et de Mont-Royal et de celui des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, à compter de février 2026.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1260075003

CE26 0455

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de nommer Audrey Girard, urbaniste, à titre de membre du Comité Jacques-Viger pour un premier mandat renouvelable de trois ans à compter du 23 mars 2026;

2 - de remercier Laurence Lebeux, architecte, pour sa contribution aux travaux du Comité Jacques-Viger au cours des six années de son mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1269672002

CE26 0456

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer Kevin Martinez et Iles Ousmer à titre de membres du Conseil jeunesse de Montréal, pour un second mandat de trois ans, à compter de mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1267181001

CE26 0457

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 30 000 $ provenant de la Fondation de la faune pour soutenir le projet d'amélioration de sites de nidification artificiels de tortues géographiques dans le secteur des Rapides-du-Cheval-Blanc du Grand parc de l'Ouest;

2 - d'approuver le projet d'entente entre cet organisme et la Ville de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de cette subvention;

3 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant;

4 - d'autoriser le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports à affecter ce montant pour la réalisation des activités liées à ces aménagements, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1260352001

CE26 0458

Vu la résolution CA26 19 0035 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 2 mars 2026;

Il est

RÉSOLU :

1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Lachine, d'une contribution financière de 23 484,87 $, du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du contrat pour les travaux d'entretien des surfaces gazonnées (CA24 190136), conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1269645001

CE26 0459

Vu la résolution CA26 19 0036 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 2 mars 2026;

Il est

RÉSOLU :

1 - de modifier le budget 2026 de la Ville afin de tenir compte de la réception par l'arrondissement de Lachine d'une contribution financière de 48 900 $, en provenance de l'organisme Sport et Loisir de l'île de Montréal, pour la mise en œuvre du projet d'animation avec prêt d'équipement gratuit au parc Michel-Ménard et au parc Kirkland entre le 1er janvier et 31 août 2026 conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

2 - d’imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1267626001

CE26 0460

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le règlement hors cour de la requête introductive d'instance en dommages à la suite du désistement d'une expropriation, intentée contre la Ville par Jui Hui Yuan, propriétaire de l'immeuble situé au 1425, rue MacKay (lot 1 341 035 cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal), conformément à l'entente convenue entre les parties lors d'une conciliation devant le Tribunal administratif du Québec au montant de 600 000 $, en capital et intérêts;

2 - d’émettre un chèque au montant de 600 000 $, en capital et intérêts, à l'ordre de Jui Hui Yuan, 54, avenue Coolbreeze, Pointe-Claire, (Québec), H9R 3S5;

3 - de transmettre le chèque, le jour même de son émission, à M^{e} Caroline Proulx du Service des affaires juridiques au 775, rue Gosford, 4^{e} étage;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1260326001

CE26 0461

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le Protocole municipal de gestion des campements afin d'établir une posture de tolérance à l'égard des personnes vivant en campement et de développer des stratégies d'intervention adaptées à la réalité des campements sur le territoire montréalais.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1268538001

CE26 0462

Il est

RÉSOLU :

d'abroger la résolution CE24 1454;

de recommander au conseil municipal :

1 - d'abroger la résolution CM24 1173;

2 - de recommander au gouvernement du Québec, conformément aux articles 4.1 et 7 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* (RLRQ c B-1.2), la nomination de Karyne St-Pierre, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à titre de représentante de la Ville de Montréal au sein du conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), provenant du réseau des bibliothèques des arrondissements du territoire de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1266218001

CE26 0463

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver le Cadre d'intervention en vitalité du territoire (Cadre d'intervention) dans le cadre de l'Entente 2025-2028 du Fonds régions et ruralité - Volet 2 - développement territorial;

2 - de transmettre le Cadre d'intervention au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1260068001

CE26 0464

Il est

RÉSOLU :

1 - de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur l'inspecteur général dans son document intitulé « Étude du rapport annuel 2024 du bureau de l'inspecteur général de la Ville de Montréal ».

Adopté à l'unanimité.

30.019 1269902002

CE26 0465

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires totalisant 2 694 500 $ à six arrondissements pour l'année 2026 :

Arrondissement	**Montant total octroyé**
Le Plateau-Mont-Royal	1 006 000 $
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	216 750 $
Verdun	565 250 $
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	425 000 $
Ville-Marie	375 500 $
Outremont	106 000 $

Adopté à l'unanimité.

30.020 1265396001

CE26 0466

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu du Règlement sur les services de collecte (16-049), l'ordonnance 8, jointe au dossier décisionnel, relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve afin de moduler la fréquence de collecte des ordures ménagères selon la période de l'année.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1262937003

CE26 0467

Il est

RÉSOLU :

1 - d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043), l'ordonnance numéro 123, jointe au dossier décisionnel, afin de désigner le secteur « De Lorimier » aux fins de l'application du règlement, à partir du 25 mars 2026, pour la période des travaux allant du 3 novembre 2025 au 31 mars 2027;

2 - d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043), l'ordonnance numéro 124, jointe au dossier décisionnel, afin de désigner le secteur « Fleury Est » aux fins de l'application du règlement, à partir du 25 mars 2026, pour la période des travaux allant du 20 octobre 2025 au 14 novembre 2027;

3 - d'édicter l'ordonnance numéro 81-2, jointe au dossier décisionnel, afin de modifier l'ordonnance 81 édictée en vertu du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) en conformité avec les informations inscrites au dossier décisionnel;

4 - d'édicter l'ordonnance numéro 98-1, jointe au dossier décisionnel, afin de de modifier l'ordonnance 98 édictée en vertu du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) en conformité avec les informations inscrites au dossier décisionnel;

5 - d'édicter l'ordonnance numéro 111-1, jointe au dossier décisionnel, afin de de modifier l'ordonnance 111 édictée en vertu du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) en conformité avec les informations inscrites au dossier décisionnel;

6 - d’édicter l’ordonnance numéro 119-1, jointe au dossier décisionnel, afin de de modifier l'ordonnance 119 édictée en vertu du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) en conformité avec les informations inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1267016001

CE26 0468

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l’ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et présentation, le projet de règlement intitulé « Code d'éthique et de déontologie du personnel de cabinet de la Ville de Montréal », et d’en recommander l’adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1268000001

CE26 0469

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

d'adopter la Politique d’approvisionnement responsable et équitable de la Ville de Montréal afin d’assurer sa conformité aux nouvelles exigences de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (LCOM, RLRQ, c. C-65.01).

Adopté à l'unanimité.

40.004 1265317003

CE26 0470

Il est

RÉSOLU :

d’inscrire à l’ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et présentation, le projet de règlement intitulé « Code d’éthique et de conduite des membres du conseil de la ville et des conseils d’arrondissement », et d’en recommander l’adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1269163002

CE26 0471

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 18 500 000 $ afin de financer les travaux de restauration d'immeubles patrimoniaux municipaux dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1256188001

CE26 0472

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 22 800 000 $ afin de financer les travaux de restauration d'immeubles patrimoniaux municipaux dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1266188001

CE26 0473

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Adopté à l'unanimité.

40.008 1266898003

CE26 0474

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement établissant le programme d'aide visant les entreprises exploitant des établissements situés dans des secteurs affectés par des travaux majeurs et modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil d'agglomération :

de réserver une somme supplémentaire de 24 500 000 $ portant le budget à 26 300 000 $ pour assurer le financement du programme.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1265581001

CE26 0475

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver les modifications à la réorganisation administrative de la Ville de Montréal;

2 - d'adopter les modifications au Règlement sur les services.

de recommander au conseil municipal:

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement sur les services », lequel remplace le Règlement sur les services (22-017).

Adopté à l'unanimité.

40.010 1260234002

CE26 0476

Vu la résolution CA26 30 02 0033 du conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en date du 3 février 2026;

Il est

RÉSOLU :

de déposer le bilan annuel des dépenses au 31 décembre 2025, le rapport de l'exercice des activités déléguées au 15 novembre 2025, ainsi que le rapport semestriel d'évolution budgétaire au 15 novembre 2025, relatifs à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1267960014

CE26 0477

Vu la résolution CA26 08 0113 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 24 février 2026;

Il est

RÉSOLU :

de déposer le bilan annuel des dépenses relatives à l'exercice des activités déléguées concernant la gestion des matières résiduelles par l'arrondissement de Saint-Laurent pour l'année 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1260281001

CE26 0478

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport annuel d'activités du comité d'audit de la Ville de Montréal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1267665001

CE26 0479

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le rapport annuel de reddition de comptes 2025 de la Stratégie montréalaise de l'eau 2025-2034.
Clio

Adopté à l'unanimité.

60.004 1269019002

Levée de la séance à 9 h 41

70.001

Les résolutions CE26 0420 à CE26 0479 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 25 mars 2026 à 8 h 30 par téléconférence

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josue Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Leslie Roberts, Conseiller associé
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance extraordinaire du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE26 0480

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 25 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0481

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le second Plan d'action pour la langue française de la Ville de Montréal 2026-2030.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1269939004

CE26 0482

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) ».

Adopté à l'unanimité.

40.001 1265317004

Règlement RCE 26-003

Levée de la séance à 8 h 35

70.001

Les résolutions CE26 0480 à CE26 0482 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville

Montréal

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 1er avril 2026 à 9 h salle Peter-McGill, hôtel de ville

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Souhila Cherfi, Conseillère en analyse et gestion de la conformité réglementaire
Benoit Dagenais, Directeur général
Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
Martin Prud'homme, Directeur général adjoint - Sécurité urbaine et Conformité
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0483

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1er avril 2026, en ajoutant les points 50.001 et 50.002 et en retirant les points 12.001 à 12.005.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0484

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Services d'infrastructures Vortex inc., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, un contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 12 093 300 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524101;

2- d'autoriser une dépense de 1 209 330 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 322 241,64 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Services d'infrastructures Vortex inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1267231001

CE26 0485

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 1 381 551,95 $, taxes incluses, pour les services d'entretien d’équipements de mécanique du bâtiment - CVAC (chauffage, ventilation et air climatisé) pour des immeubles de la Ville, dans le cadre des contrats accordés à la firme Baulne inc. (CG22 0556);

3- d'autoriser une dépense de 276 310,38 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1267157002

CE26 0486

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d’accorder à 9415-1966 Québec inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les services de distribution et la livraison de nourriture aux personnes détenues du Service de police de la Ville de Montréal, pour une durée de trois ans, incluant une option de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 451 000,94 $, taxes incluses, conformément aux documents de l’appel d’offres public 25-21226;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1265326002

CE26 0487

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 14 mois, avec une option de prolongation de 12 mois, par laquelle 9403-2273 Québec inc. (Carrière Urbaine Montréal Ouest), plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de valorisation de roc, de béton et d'asphalte, pour une somme maximale de 608 769,63 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21293;

2- de procéder à une évaluation du rendement de 9403-2273 Québec inc. (Carrière Urbaine Montréal Ouest);

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1266987002

CE26 0488

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois, par laquelle Globex Courrier Express International inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des services de livraison de colis sur le territoire de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 612 658,08 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21248;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Globex Courrier Express International inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du service de l'approvisionnement, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1260461001

CE26 0489

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la deuxième prolongation de 12 mois, à compter du 1er mail 2026;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 151 561,87 $, taxes incluses, pour un service de grand ménage annuel des casernes de pompiers, dans le cadre du contrat accordé à la firme 9119-5867 Québec inc. / Entretien Avangardiste inc. (CG22 0240);

3- d'autoriser une dépense de 15 156,19 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1257157021

CE26 0490

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Hydro-Québec, pour le raccordement électrique de 200 bornes de recharge sur rue pour véhicules électriques en 2027-2028, dans le cadre des travaux d'installation de ces bornes, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 782 141,33 $, taxes incluses, conformément à son offre de service;

2- d'autoriser le directeur de la Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines à signer, pour et au nom de la Ville, les lettres d'acceptation des travaux à cet effet;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1267231017

CE26 0491

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Demix Construction, une Division de Groupe CRH Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour les travaux de voirie dans les arrondissements du Sud-Ouest, de Saint-Laurent, de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de Pierrefonds-Roxboro, de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Léonard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 401 306,04 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 527004;

2- d'autoriser une dépense de 740 130,60 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 333 058,77 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Demix Construction, une Division de Groupe CRH Canada inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1267231005

CE26 0492

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois, sans dépense additionnelle, pour les services professionnels en génie, pour divers projets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec WSP Canada inc. (lot 1) et Les Services EXP inc. (lot 3) (CG23 0186);

2- d'imputer ces dépenses à même les budgets du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1267292001

CE26 0493

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Geninovation (9152-4629 Québec inc.), firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels de suivi de la traçabilté des sols contaminés excavés dans le cadre des travaux de construction du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 785 624,18 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2352;

2- d'approuver le projet de convention de services entre la Ville et Geninovation à cet effet;

3- d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer ledit projet de convention de services pour et au nom de la Ville;

4- de procéder à une évaluation du rendement de la firme Geninovation;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1260649003

CE26 0494

Il est

RÉSOLU :

1- d'abroger la résolution CE25 1858;

2- d'approuver le projet de protocole d'entente d'entraide mutuelle, par lequel la Ville de Montréal et la Ville de Laval souhaitent s'engager l'une envers l'autre dans un programme prévoyant l'assistance réciproque de leur service d'incendie respectif pour une durée de trois ans;

3- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent aux revenus additionnels correspondant, soit pour un total de 309 377 $;

4- d'imputer les revenus et les dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1260741001

CE26 0495

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver le projet de convention d'exposition entre la Ville de Montréal et LeuWebb Projects Ltd. afin de présenter « Celsius en vue » sur le belvédère de la Biosphère de mai à septembre 2026;

2- d'autoriser une dépense de 13 797 $, taxes incluses, à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1269433001

CE26 0496

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue à Ville en vert, pour une période additionnelle d'un an et neuf mois, à compter du 1er avril 2026, une partie de terrain du lot 1 487 577 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, au sud de la rue Louvain Ouest et à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, d'une superficie locative de 10 000 pieds carrés, pour aménager et exploiter un potager au bénéfice de la communauté, et ce, à titre gratuit. Le montant de la subvention immobilière pour la durée totale est de 121 100 $

Adopté à l'unanimité.

20.013 1260515003

CE26 0497

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 2 264 500 $ aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

VOLET	ORGANISME	FESTIVAL OU ÉVÉNEMENT	Montant 2026
2	100Lux	100Lux	18 000 $
2	À Portée De Mains	7e édition du Festival des saveurs interculturelles de Saint-Michel	18 000 $
2	AIRSOM / Centre Prisme	Festival d'expressions artistiques d'ici et d'ailleurs (FEAIA 2026)	10 500 $
1	Alchimies, Créations et Cultures	Festival du Monde Arabe de Montréal (FMA)	55 000 $
3	Alchimies, Créations et Cultures	Festival Orientalys	40 000 $
3	Art Souterrain	Festival Art Souterrain	55 000 $
1	ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LA RECHERCHE ÉLECTROACOUSTIQUES DU QUÉBEC – ACREQ	Biennale internationale d'art numérique - BIAN	31 500 $
1	ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LA RECHERCHE ÉLECTROACOUSTIQUES DU QUÉBEC – ACREQ	Festival Elektra	39 500 $
3	Ausgang Plaza (Diffusion AGC Montréal)	Festival Cadence Montréal	18 000 $
1	Bach Académie de Montréal	Festival International Bach Montréal	25 000 $
1	Casteliers	Festival international de Casteliers 2026	34 000 $
2	CENTRE CULTUREL KABIR	FESTIVAL NEXGEN MULTIARTS	5 000 $
2	CENTRE CULTUREL KABIR	FESTIVAL DES FILMS DE L'ASIE DU SUD DE MONTRÉAL – 15e ÉDITION	10 000 $
2	Centre culturel vietnamien du Canada	Semaines culturelles vietnamiennes	12 000 $
2	Centre des musiciens du monde	Musiques sous un arbre	13 500 $
1	Cinémathèque québécoise	Les Sommets du cinéma d'animation 2026	22 000 $
2	Cirque Hors Piste	Carnaval de Cirque Social de Cirque Hors Piste	18 000 $
2	COMPAGNIE THÉÂTRE CRÉOLE	FESTITHÉÂTRECRÉOLE /FESTITEYATKREYOL	20 000 $
3	Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec)	ItalfestMTL	40 000 $
1	Coup de cœur francophone	Coup de cœur francophone	50 000 $
1	Danse Imédia O.S.B.L.	Festival Quartiers Danses - 24e édition	55 000 $
2	D'un œil différent	D'un œil différent	18 000 $
2	Festival Accès Asie	Festival Accès Asie	35 000 $

1	Festival BD de Montréal	Festival BD de Montréal	55 000 $
2	Festival de contes Il était une fois	17e édition de Festilou	18 300 $
1	Festival de films CINEMANIA	Festival de films CINEMANIA	60 000 $
1	Festival de musique de chambre de Montréal	Célébrations ! 31 ans d'excellence	40 000 $
1	Festival des arts de ruelle	Festival des arts de ruelle	38 000$
2	Festival Filmin istes	Festival Filmin istes	28 000 $
3	Festival Haiti en Folie	20e Festival Haiti en Folie	40 000 $
1	Festival international de la littérature (FIL)	Festival international de la littérature (FIL)	40 000 $
1	Festival international de projection illusionniste de Montréal	Festival MAPP_MTL	8 000 $
1	Festival International du Film Black de Montréal	22e Festival Intl du Film Black de Montréal	50 000 $
2	Festival International du FIlm Ethnographique du Québec, Ville de Montréal	22e édition du Festival International du Film Ethnographique du Québec, Ville de Montréal	18 000 $
1	Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM)	Festival international du film pour enfants de Montréal	45 600 $
1	Festival International du Film sur l'art (Le FIFA)	Festival International du Film sur l'Art (FIFA)	60 000 $
1	Festival JACK OF ALL TRADES (JOAT) international	JOAT festival international de streetdance 2026	40 000 $
2	Fierté littéraire	Festival Fierté littéraire	18 000 $
3	Fondation Afromonde	Festival AfroMonde	25 000 $
2	Fondation LatinArte	Festival LatinArte	19 800 $
1	Fondation Metropolis bleu	Festival littéraire international Metropolis bleu	55 000 $
2	Grandes Oreilles	10e édition de Grandes Oreilles	12 000 $
1	Groupe Le Vivier	La Semaine du Neuf - Festival musiques nouvelles	10 000 $
2	Harlem du Nord	Festival Hip Hop, fête de quartier 4e édition	15 000 $
1	image+nation. festival LGBT2SQueer MTL	image+nation. festival filmLGBT2SQueer MTL	40 000 $
1	Jamais Lu	25e festival du Jamais Lu Montréal	28 000 $
1	LA MÈCHE COURTE arts vivants	LA MÈCHE COURTE	55 000 $
1	LA SERRE - arts vivants	OFFTA, festival d'arts vivants	30 000 $
2	LA SERRE - arts vivants	DOUZE DOUZE	12 000 $
1	La Société des arts libres et actuels	Suoni Per il Popolo	34 000 $
4	Le festival carimas de Montreal / The Montreal Carimas Festival	Le festival carimas de Montreal / The Montreal Carimas Festival	35 000 $
2	Le Strict Minimum	Festival Minifest	28 000 $
1	Les Filles électriques	Festival Phénomena	34 000 $
1	Maison de la poésie de Montréal	Festival de la poésie de Montréal	40 000 $

2	Maison de l'amitié de Montréal	Les Journées Brésiliennes	12 000 $
1	Montréal Baroque inc.	Festival Montréal Baroque	20 000 $
2	Montréal la plus heureuse	Festival du bonheur de Montréal - 7e édition	10 000 $
2	Mouvement Pas d'Excuses Pas de Limites	Festival Pas de Limites 2026	18 000 $
2	Opération culture et festivités de l'Ouest	Festival de littérature jeunesse de Montréal	18 000 $
2	Opération culture et festivités de l'Ouest	Dame Festive	18 000 $
2	Orchestre Métropolitain	L'OM prend l'air 2026	18 000 $
3	Orchestre Métropolitain	L'OM et Yannick Nézet-Séguin au pied du mont Royal	55 000 $
2	PAAL Partageons le monde	Dia de muertos MTL	17 300 $
1	Petits bonheurs Diffusion culturelle	Festival Petits bonheurs	34 000 $
1	Plein(s) Ecran(s)	Festival Plein(s) Ecran(s)	25 000 $
1	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	Rencontres internationales du documentaire de Montréal	60 000 $
2	Répercussion Théâtre	Shakespeare-in-the-Park	25 000 $
2	Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise	Festival Trad Montréal	18 000 $
2	Société québécoise d'Ensemble-claviers	Les Printemps Slaves, Édition 2026 « La Belle Époque »	12 000 $
1	Théâtre MainLine	Festival Fringe de Montréal	40 000 $
3	UN GOUT DES CARAIBES INC.	Festival Un Goût des Caraïbes 2026 –Soccer Fiesta	22 000 $
4	United Irish Societies of Montreal inc.	Défilé de la Saint-Patrick de Montréal	35 000 $
3	Village au Pied-du-courant	Village au Pied-du-Courant – édition 2026	55 000 $
2	Voies culturelles des faubourgs	Festival des Faubourgs	22 500 $
1	VUES D'AFRIQUE	Festival international du cinéma africain et créole Vues d'Afrique	55 000 $

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1266370001

CE26 0498

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 30 000 $ à Concours musical international de Montréal pour la remise du Premier prix 2026;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1268021001

CE26 0499

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 24 856 $ à Société zoologique de Granby inc., pour le projet de protection de la tortue géographique dans le Grand Montréal, pour la période d'avril à décembre 2026;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1268165001

CE26 0500

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 245 100 $, aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Projet (2026)	Soutien
CONCERT'ACTION LACHINE	Projet pilote des Quartiers inclusifs et résilients	81 700 $
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD DE MONTRÉAL	Projet pilote des Quartiers inclusifs et résilients	81 700 $
MONTRÉAL-NORD EN SANTÉ, faisant aussi affaires sous Table de Quartier de Montréal-Nord	Projet pilote des Quartiers inclusifs et résilients	81 700 $

2- d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1265423001

CE26 0501

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier additionnel de 28 750 $ à l'Université du Québec à Rimouski pour la réalisation du projet « Développement d'une programmation en physiologie de la conservation axée sur le chevalier cuivré », portant le montant total de la contribution à 78 750 $;

2- d'autoriser la prolongation de la convention afférente jusqu'au 31 juillet 2026;

3- d'approuver le projet d'addenda à la convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier additionnel;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1260348004

CE26 0502

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 10 000 $ à l'Institut d'administration publique du Québec pour les Prix d'excellence 2026 et la programmation 2026-2027;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1268751001

CE26 0503

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir à l'arrondissement de Ville-Marie, de prendre en charge les services de conception et la supervision des travaux de remplacement du revêtement en gazon synthétique au parc Rutherford, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1268264001

CE26 0504

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir à l'arrondissement de Montréal-Nord de prendre en charge l'acquisition de certains immeubles stratégiques pour des fins locales, pour une période de deux ans, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1265950001

CE26 0505

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la qualification de Bar Le Ritz P.D.B., Le Balcon et le Théâtre Fairmount inc. à titre d'établissements de vitalité nocturne, dans le cadre de la Politique de la vie nocturne.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1268994008

CE26 0506

Il est

RÉSOLU :

1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, de l'aide financière de 75 000 $ provenant du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1269982001

CE26 0507

Il est

RÉSOLU :

1- de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Saint-Léonard, de l'aide financière de 472 200 $, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du programme « Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026 », conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

2- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1263574001

CE26 0508

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 96 147,50 $ de la Fondation Espace pour la vie pour divers projets du Service de l'Espace pour la vie;

2- d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant;

3- d'autoriser le Service de l'Espace pour la vie à affecter ce montant pour la réalisation de ses divers projets, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1266887001

CE26 0509

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 667 250 $, en provenance de l'entente Réflexe 3, vers l'arrondissement de Ville-Marie, pour le projet de réaménagement et d'animation du Quartier latin et en appui aux actions d'attractivité en contexte de chantiers majeurs.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1269861002

CE26 0510

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h les 4, 5, 12, 18 et 26 avril 2026, jusqu'à 7 h le 11 avril 2026 et jusqu'à 8 h le 9 mai 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

2- d'autoriser S.A.T. Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 18 avril 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'elle organise;

3- d'autoriser Salon Daomé, enregistré au numéro 1164208085, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 25 avril 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

4- d'autoriser Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h le 3 mai 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

5- d'autoriser Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h le 18 avril 2026 et jusqu'à 6 h les 5, 11 et 19 avril 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1268994007

CE26 0511

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver la prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux lors d'événements spéciaux, dont des promotions commerciales, de la saison estivale 2026 de la Société de développement commercial Avenue du Mont-Royal, de la Société de développement commercial Laurier Ouest, de l'Association des gens d'affaires du Mile-End et de la Société de Développement du Boulevard Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994009

CE26 0512

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver le contrat de travail de Martin Prud'homme à titre de conseiller stratégique à la Direction générale;

2- d'autoriser le directeur général à signer le contrat, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1267520001

CE26 0513

La mairesse de Montréal, Soraya Martinez Ferrada, déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Julie Jodoin à titre de directrice du Service de l'Espace pour la vie, des grands parcs et du Mont-Royal au sein de la Direction générale adjointe - Qualité de vie, à compter du 1er avril 2026 ou d'une autre date convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1268044001

CE26 0514

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2025 du Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1267181002

CE26 0515

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d’activité 2025 du Conseil des Montréalaises.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1267721001

CE26 0516

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport d'activité 2025 du Conseil interculturel de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1269404002

Levée de la séance à 10 h 10

70.001

Les résolutions CE26 0483 à CE26 0516 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville

Montréal

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 8 avril 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif,
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Benoit Dagenais, Directeur général
Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
M^{e} Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0517

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 8 avril 2026, en ajoutant les points 50.001 et 50.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0518

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0519

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour de l’assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0520

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire, SES-Intégration inc. (Darspec), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour les services d’entretien, d’inspection et d’essai des dispositifs antirefoulement, pour une période de 33 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 218 124,82 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21179;

2- d'autoriser une dépense de 43 624,96 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1257157020

CE26 0521

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire, Dataglobe Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour les services d'entretien préventif et de travaux pour les systèmes d'alimentation statiques sans coupure, pour une période de 35 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 381 274,35 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21222;

2- d'autoriser une dépense de 76 254,87 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1267157001

CE26 0522

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire, Baulne inc., ce dernier ayant présenté deux soumissions conformes, des contrats pour les services d'entretien et de réparation de compresseurs d'air industriels pour divers bâtiments de la Ville (lots 1 et 2), pour une période de 35 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, aux prix de ses soumissions, soit pour une somme de 368 805,09 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21245;

2- d'autoriser une dépense de 73 761,02 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1267157003

CE26 0523

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à la firme ci-après désignée, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 30 mois, un contrat pour les services d'entretien des espaces extérieurs du TAZ et du Stade de soccer de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour la somme maximale indiquée, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21268 :

Firmes	Lot	Montant (taxes incluses)
Du vert au rouge inc.	Lot 3 - Entretien des espaces extérieurs du Taz et du Stade de soccer	130 341,74 $

2- d'autoriser une dépense de 13 034,17 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes, pour une période de 30 mois, des contrats pour les services d'entretien général et la gestion écologique et horticole du parc Frédéric-Back, aux prix de leurs soumissions, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21268 :

Firmes	Lot	Montant (taxes incluses)
178001 Canada inc.- Groupe Nicky	Lot 1 - Entretien général du parc Frédéric-Back	1 089 868,72 $
9190-8673 Québec inc. (Les Entreprises Roseneige)	Lot 2 - Gestion écologique et horticole du parc Frédéric-Back	838 793,21 $

2- d'autoriser une dépense de 96 433,10 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de 178001 Canada inc. / Groupe Nicky et 9190-8673 Québec inc. (Les Entreprises Roseneige);

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1264352001

CE26 0524

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder deux contrats de gré à gré au Centre de la montagne, pour les services d'accueil et de location d'équipements de plein air au parc du Mont-Royal, pour une période de trois ans, aux prix de ses soumissions, soit pour une somme de 457 650 $;

2- d'approuver les projets de convention à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1268752001

CE26 0525

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 594 119,99 $, taxes incluses, pour les services de gestion de projets informatiques, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Levio Conseils inc. (CG25 0477);

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1265942002

CE26 0526

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 120 378,83 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités, permettant l'ajout d'heures pour les services de développement de solutions mobiles natives, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Conseillers en gestion et informatique CGI inc. (CG23 0630);

2- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1267655001

CE26 0527

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Métal Pole-Lite inc., seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant présenté une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, la fourniture de matériel structural de feux de circulation, pour une somme maximale de 2 892 311,10 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21225;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Métal Pole-Lite inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1268848002

CE26 0528

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Bibliotheca Canada inc., pour la fourniture et l'installation d'un système de tri et de retour automatisé des documents dans la bibliothèque et l'espace culturel de l'Espace du Cœur-Nomade, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 197 179,83 $, taxes incluses, conformément à son offre de service (fournisseur unique);

2- d'autoriser une dépense de 19 717,98 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1266504002

CE26 0529

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 223 051,50 $, taxes incluses, pour l'intégration de Microsoft Sentinel dans la plateforme Azure, dans le cadre du contrat accordé à Microsoft Canada inc., par l'entremise de son entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) (CG24 0005);

2- d'autoriser une dépense pour les frais de gestion payables au MCN, pour une somme maximale de 1 207,24 $, taxes incluses, à titre de courtier en infonuagique pour le compte des organismes publics;

3- d'accorder un contrat de gré à gré à Microsoft Canada inc., pour une banque d'heures dédiées au service d'ingénierie de support, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 192 212,91 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 12 mars 2026;

4- d'autoriser le directeur de la Direction cybersécurité, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1265942003

CE26 0530

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Beluga Services Municipaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'exploitation du lieu d'élimination de la neige Ray-Lawson, pour une période de cinq ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 9 719 411,63 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21295;

2- d'autoriser une dépense de 1 943 882,33 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 1 457 911,74 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Beluga Services Municipaux inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1264922001

CE26 0531

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;

2- d'autoriser une dépense additionnelle de 2 358 042,79 $, taxes incluses, pour les services de collecte, de transport et d'élimination des ordures ménagères provenant de conteneurs à chargement avant et semi-enfouis, dans le cadre de deux contrats accordés à Waste Connections of Canada inc. / Enviro Connexions (CG23 0389);

3- d'autoriser une dépense de 650 862,39 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 796 242,21 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

5- d'autoriser une dépense de 42 642,14 $, taxes incluses, à titre de budget d'ajustement de prix;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1268362002

CE26 0532

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de résilier le contrat accordé à Canadian Bearings ltd. (CG26 0102), pour la fourniture d'équipements de protection individuelle (lot 3).

Adopté à l'unanimité.

20.013 1265588001

CE26 0533

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder au seul soumissionnaire, Industries Toromont ltée (Location d'équipement Battlefield), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour les services de location de pompes et leurs accessoires pour les mesures d'urgence lors de crues printanières (lot 4), pour une période de 12 mois, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 444 617,52 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21321;

2- d'autoriser une dépense de 66 692,63 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 66 692,63 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Industries Toromont ltée (Location d'équipement Battlefield);

5- d'autoriser le directeur de la Direction Stratégies et performance à prolonger le contrat pour une prolongation de 12 mois, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;

6- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1260479001

CE26 0534

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Distributions Maranda inc., plus bas soumissionnaire conforme, des contrats pour la fourniture et l'aménagement de fourgons sur des châssis de camions fournis par la Ville (lots 1 et 2), aux prix de ses soumissions, soit pour une somme de 333 116,75 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21221;

2- d'autoriser une dépense de 66 623,35 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de Distributions Maranda inc.;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1265593015

CE26 0535

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de 21 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois (lots 1 et 2), par lesquelles Aréo-Feu Ltée, seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant présenté une soumission conforme pour chacun des lots, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services d'inspection, d'entretien préventif et de réparation des camions d'incendie Rosenbauer, pour une somme de 782 062,83 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21287;

2- d'autoriser une dépense de 117 309,42 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement d'Aréo-Feu ltée;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1265593014

CE26 0536

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'exercer l'option de prolongation jusqu'au 14 juin 2026, sans dépense additionnelle, pour utiliser les contrats à commandes d'acquisition de divers pneus neufs, rechapés et remoulés, à la suite de l'adhésion de la Ville de Montréal à l'appel d'offres mené par le Centre d'acquisitions gouvernementales, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Continental Tire Canada inc., Goodyear Canada inc., Bridgestone Canada inc. et Michelin Amérique du Nord (Canada) inc. (CG22 0306).

Adopté à l'unanimité.

20.017 1265593011

CE26 0537

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 87 640,27 $, taxes incluses, pour les services de mise à niveau des infrastructures du Service de l'eau, dans le cadre du contrat de gré à gré accordé à LabVantage Solutions France (BC 1705173);

2- d'autoriser le directeur de la Direction solutions d'affaires - Gestion du territoire, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1265035001

CE26 0538

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de 24 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, le service d'antirouille pour véhicules légers et lourds, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des articles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21284 :

Firmes	Articles	Montant (taxes incluses - excluant contingences)
Lallier Automobile (P.A.T.) inc. / Krown Montréal-Est	Lot 1 - Service d'antirouille pour véhicules légers et lourds de la Ville de Montréal - Service du matériel roulant et des ateliers Région Est	128 079,85 $
9183-8565 Québec inc. / Krown St-Jérôme	Lot 2 - Service d'antirouille pour véhicules légers et lourds de la Ville de Montréal - Service du matériel roulant et des ateliers Région Centre Lot 4 - Service d'antirouille pour véhicules légers et lourds de la Ville de Montréal - Service du matériel roulant et des ateliers Région Sud	401 862,92 $

2- d'autoriser une dépense de 105 988,55 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder aux évaluations du rendement de Lallier Automobile (P.A.T.) inc. / Krown Montréal-Est et de 9183-8565 Québec inc. / Krown St-Jérôme;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service du matériel roulant et des ateliers, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1265593016

CE26 0539

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 2 676 865,10 $, taxes incluses, pour les services d'analyse d'affaires, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Cofomo inc. (CG25 0424);

2- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1265942001

CE26 0540

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 199 477 $, taxes incluses, pour l'adhésion de la Ville au contrat à commandes du Centre d'acquisitions gouvernementales avec La Compagnie CA du Canada inc., pour le contrat d'entretien et de support ainsi que pour l'acquisition des droits d'utilisation des produits logiciels CA (CG24 0116);

2- d'autoriser l'utilisation du budget de variation de quantités à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser le directeur de la Direction infrastructures et opérations, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif, pour et au nom de la Ville;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1267684003

CE26 0541

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder à Systèmes Urbains inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rationalisation électrique du Complexe environnemental de Saint-Michel - phase 2, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 091 693,37 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 531902;

2- d'autoriser une dépense de 163 754,01 $, incluant les taxes, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à l'évaluation du rendement de Systèmes Urbains inc.;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1268555001

CE26 0542

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Loiselle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la gestion hors site des sols et matériaux en pile pour la consolidation des parois de la rampe d'accès de la carrière Saint-Michel, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, phase 2, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 2 044 999,99 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 522602;

2- d'autoriser une dépense de 409 000 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 362 171,25 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Loiselle inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1267231008

CE26 0543

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à la firme Le Groupe St-Lambert, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement des espaces dans la bibliothèque Père-Ambroise, située au 2093, rue de la Visitation, à Montréal, en vue de l'intégration du libre-service, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 749 684,14 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15985;

2- d'autoriser une dépense de 149 936,82 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 224 905,24 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à l'évaluation du rendement de la firme Le Groupe St-Lambert;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1267381001

CE26 0544

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Fer-Pal Construction ltd., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, le contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage et de voirie dans diverses rues des arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 11 879 611,25 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524104;

2- d'autoriser une dépense de 1 187 961,12 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 304 606,79 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Fer-Pal Construction ltd.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1267231007

CE26 0545

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 113 996,31 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les travaux de mise aux normes de l'hôtel de ville de Montréal (lot L2604 - Électricité - Éclairage et travaux connexes), dans le cadre du contrat accordé à Les installations électriques Pichette inc. (CG24 0074);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1268009001

CE26 0546

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 42 551,05 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour le remplacement des conduits du réseau d'air comprimé contaminés et travaux connexes, dans le cadre du contrat accordé à 9262-0400 Québec inc. (Les Entreprises Constructo) (CE25 0237);

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1265439001

CE26 0547

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à la Société des Amis du Biodôme de Montréal pour être un point de vente du Passeport Espace pour la vie en 2026, 2027 et 2028, pour une somme estimée à 1 600 000 $, taxes incluses;

2- d'approuver le projet de convention à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1259824005

CE26 0548

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré aux Amis du Jardin botanique de Montréal pour être un point de vente du Passeport Espace pour la vie en 2026, 2027 et 2028, pour une somme estimée à 1 160 000 $, taxes incluses;

2- d'approuver le projet de convention à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1269824002

CE26 0549

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un contrat gré à gré à la Société d'astronomie du Planétarium de Montréal pour être un point de vente du Passeport Espace pour la vie en 2026, 2027 et 2028 pour une somme estimée à 33 000 $, taxes incluses;

2 - d'approuver le projet de convention à cet effet;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1269824003

CE26 0550

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 270 596,57 $, taxes incluses, au sein de l'enveloppe budgétaire du contrat de base, afin d'ajuster les honoraires de services professionnels pour le projet d'aménagement du centre Sanaaq, dans le cadre du contrat accordé aux firmes Architecture 49 inc., Pelletier de Fontenay inc. et Cima+ s.e.n.c. (CM21 0075);

2 - d'autoriser une dépense de 171 896,98 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3 - d'approuver l'avenant 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et ces firmes;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1269439001

CE26 0551

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder à Lemay CO inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les services professionnels visant l'élaboration du dossier préliminaire destiné à la construction des serres de production au Jardin botanique de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 717 012,84 $, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 25-21233;

2 - d'autoriser une dépense de 107 551,93 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3 - d'autoriser une dépense de 50 000 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4 - de procéder à une évaluation du rendement de Lemay CO inc.;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1258956002

CE26 0552

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 1 709 506,94 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités, pour les services professionnels d'implantation des modules d'approvisionnement, de finances, d'administration et d'intégration de la solution Oracle ERP Cloud dans le cadre des contrats accordés à Société Conseil LGS inc. (Lot 1) et à Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. (Lot 2) (CG24 0018);

2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1267684002

CE26 0553

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de conclure une entente-cadre avec WSP Canada inc., pour les services professionnels en performance et mise en service de l'enveloppe du bâtiment, pour une durée de 60 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour une somme maximale de 1 571 064,39 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21234;

2 - d'autoriser une dépense de 314 212,88 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3 - de procéder à une évaluation du rendement de WSP Canada inc.;

4 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des services, des arrondissements et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1268516002

CE26 0554

Il est

RÉSOLU :

1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 12 mois, par laquelle Aqua Data inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville de Montréal, sur demande, les services professionnels d'inspection de puits d'accès par caméra 360 degrés, dans le cadre des projets de construction du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal, pour une somme maximale de 297 296,04 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-2347;

2 - d'approuver le projet de convention de services entre la Ville de Montréal et la firme Aqua Data inc. à cet effet;

3 - d'autoriser le président de la Commission des services électriques de Montréal à signer ledit projet de convention de services pour et au nom de la Ville;

4 - de procéder à une évaluation du rendement de la firme Aqua Data inc.;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1260649004

CE26 0555

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'accorder un contrat de services professionnels et licence à la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'application de la Méthode d'évaluation des risques liés aux inondations et de leur gestion, soit pour une somme de 194 812 $;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1266116001

CE26 0556

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Pomerleau inc., pour une période de deux ans, à compter du 1er mai 2026, un terrain situé au 505, boulevard De Maisonneuve Est, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué d'une partie du lot 3 523 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie d'environ 14 144 pieds carrés, à des fins de stationnement non tarifé et d'entreposage, pour un loyer total de 100 000 $, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;

2 - d’imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1268682001

CE26 0557

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d’approuver la modification du bail par lequel la Ville de Montréal loue de la Fabrique de la paroisse de Saint-Charles, pour une période de deux ans, des locaux au sous-sol de l’immeuble situé au 2115, rue du Centre, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à des fins de bibliothèque temporaire, laquelle modification vise notamment le report de la date de prise de possession au 1er septembre 2026, l’augmentation de la superficie louée de 225,84 pieds carrés portant celle-ci à 8 864,94 pieds carrés et l’élargissement de la portée des travaux, le tout conformément aux modalités prévues au projet de convention de modification de bail;

2- d’autoriser la dépense additionnelle de 288 206,14 $, non taxable, pour du loyer, pour des travaux d’aménagement et des contingences payables au locateur La fabrique de la paroisse de Saint-Charles;

3- d’autoriser le transfert des incidences de 236 755,23 $, non taxable, déjà approuvées par la résolution CM25 0427, vers les coûts du projet payables au locateur La fabrique de la paroisse de Saint-Charles;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1264069001

CE26 0558

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet de modification du bail par lequel la Ville loue à Collectif d’animation urbaine L’Autre Montréal, pour une période de trois ans, à compter du 1er juillet 2026, un local situé au 3e étage de l’immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, d'une superficie de 1 318,36 pieds carrés, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 31 254,60 $, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au bail;

2 - d’imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1268682004

CE26 0559

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 870 000 $ aux Amis de la Montagne (Mont-Royal) inc. et au Centre de la montagne, afin d'appuyer un projet de mission pour la période du 1er mai 2026 au 30 avril 2029;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville, Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) inc. et le Centre de la montagne, établissant les modalités et conditions de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1258752002

CE26 0560

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'accorder un soutien financier de 110 000 $ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour l'organisation de quatre forums stratégiques sur les enjeux de la métropole et une vitrine de solutions montréalaises;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1266352001

CE26 0561

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier additionnel de 20 000 $ aux Amis du Jardin botanique de Montréal, pour la réalisation du projet « visite guidée du Jardin botanique sur le thème de l'ornithologie », portant le montant total de la contribution à 30 000 $;

2 - d'autoriser la prolongation de la convention afférente jusqu'au 31 août 2028;

3 - d'approuver le projet d'addenda 1 à la convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier additionnel;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1266887002

CE26 0562

Vu la résolution CA26 09 0046 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 16 mars 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la préparation et l'approbation du bail entre la Ville et Îlot 84, pour une partie du terrain situé à l'angle sud-est de la rue de Louvain Ouest et de l'avenue de l'Esplanade - Lot 1 487 577 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie locative de 78 244 pieds carrés, afin d'organiser différentes activités d'animation pour la communauté d'affaires et les résidents, à titre gratuit, pour deux termes de sept mois, du 1er avril au 31 octobre, pour les années 2026 et 2027.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1269715004

CE26 0563

Il est

RÉSOLU :

d'approuver les modifications au Programme de soutien financier des associations sportives régionales 2027-2029.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1268796001

CE26 0564

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter les offres de services de l'ensemble des conseils d'arrondissement, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réfection mineure de trottoirs sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville, dans le cadre du Programme de maintien des infrastructures routières 2026.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1267231014

CE26 0565

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver l'avis de la Ville de Montréal sur le projet de planification des besoins d'espace 2026 du Centre de services scolaire de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1264470001

CE26 0566

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter les offres de services des arrondissements de Ville-Marie et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de planage-revêtement des chaussées sur certaines rues du réseau artériel administratif de la Ville et des travaux de réfection des voies cyclables identifiées au Plan Vélo 2019 situées sur le territoire des arrondissements, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.005 1267231028

CE26 0567

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec dans le cadre du Programme d’aide à la voirie locale pour la réalisation d'un plan de sécurité routière en milieu municipal.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1269537004

CE26 0568

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver les projets retenus en 2026 dans le cadre de l'appel à projets du programme de soutien aux arrondissements pour la réfection et l'aménagement des jardins communautaires et collectifs publics;

2- d'autoriser le virement des crédits nécessaires à la réalisation, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1269260001

CE26 0569

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 250 071,49 $ provenant du Fonds d'action québécois pour le développement durable pour le projet « Tendre l'oreille : la pollution sonore et ses effets » à la Biosphère;

2 - d'approuver le projet de convention entre cet organisme et la Ville de Montréal, établissant les modalités et conditions de versement de cette subvention;

3 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant;

4 - d'autoriser le Service de l'Espace pour la vie à affecter ce montant pour la réalisation du projet « Tendre l'oreille : la pollution sonore et ses effets », conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1269442003

CE26 0570

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 3 988 366 $, lié à l'entente de collaboration entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du projet de la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine (CG23 0424), et ce, jusqu'à la fin du projet;

2 - d'imputer les revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1267310001

CE26 0571

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser un virement budgétaire pour l'année 2026 de 200 000 $ en provenance de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension vers le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne, dans le cadre de son intégration au site de gestion de sol du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;

2 - d'autoriser un virement budgétaire pour l'année 2026 de 130 000 $ en provenance de l'arrondissement de Saint-Laurent vers le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne, dans le cadre de son intégration au site de gestion de sol du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;

3 - d'autoriser un virement budgétaire pour l'année 2026 de 70 000 $ en provenance de l'arrondissement de LaSalle vers le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne, dans le cadre de son intégration au site de gestion de sol du parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles;

4 - d'autoriser l'ajustement de l'enveloppe budgétaire des arrondissements vers le Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne pour 2027 et les années subséquentes;

5 - d'imputer le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1269481001

CE26 0572

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser le dépôt d'une lettre d'appui à la candidature de Montréal auprès du Comité international olympique pour l'accueil de l'événement Olympic Qualifier Series 2028;

2- d'autoriser la mairesse de Montréal à signer la lettre d'appui confirmant le soutien financier;

3- d'autoriser le dépôt d'un cahier de candidature au Comité international olympique pour l'accueil de l'événement Olympic Qualifier Series 2028 à Montréal;

4- d'autoriser le directeur de la Direction des sports à signer le formulaire de candidature pour l'accueil de l'événement Olympic Qualifier Series 2028 à Montréal;

5- de mandater le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports à confirmer les contributions financières des gouvernements provincial et fédéral à la satisfaction de la Ville en vue de la signature de l'Entente de la Ville d'accueil (Host City Agreement) avec le Comité international olympique.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1269622003

CE26 0573

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement du régime de prestations surcomplémentaires de retraite des professionnels de la Ville de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1253376009

CE26 0574

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement autorisant un emprunt de 31 000 000 $ pour le financement des travaux de prolongement du collecteur industriel situé dans l'arrondissement d'Anjou et la Ville de Montréal-Est (RCG 19-020) afin d'augmenter le montant à 96 000 000 $ », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1269056001

CE26 0575

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Clotilde Tarditi à titre de directrice du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation dans l'échelle salariale 2026 - FM13, à compter du 20 avril 2026, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1266572001

CE26 0576

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Nicolas Gruyer à titre de directeur du Service de l'environnement et de la transition écologique dans l'échelle salariale 2026 (FM12) au sein de la Direction générale adjointe - Qualité de vie, à compter du 20 avril 2026, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1268044002

CE26 0577

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport des activités 2025 en matière de gestion animalière du Service de la concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne, pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1266724001

Levée de la séance à 10 h 25

70.001

Les résolutions CE26 0517 à CE26 0577 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 15 avril 2026 à 9 h par téléconférence

PRÉSENCES :

Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Benoit Dagenais, Directeur général
Brigitte Grandmaison, Directrice générale adjointe - Services de proximité
M^e^ Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Leslie Roberts, Conseiller associé
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0578

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 15 avril 2026 en retirant les points 20.013 et 20.017 et en ajoutant les points 50.001 à 50.004.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0579

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour consolidé de l’assemblée ordinaire du conseil municipal du 20 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0580

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d’adopter l’ordre du jour consolidé de l’assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 23 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0581

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Pavages D'Amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d’égout, de conduite d’eau et de voirie dans la rue Lindsay, de la rue Du Collège à la rue Beaudet, dans l’arrondissement de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 698 979,83 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 432210;

2- d'autoriser une dépense de 186 386,13 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 169 682,94 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Pavages D'Amour inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1267231012

CE26 0582

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d’autoriser une dépense additionnelle de 162 897,98 $, taxes incluses, pour la réfection de murs patrimoniaux situés sur le chemin de Senneville, dans le Grand parc de l'Ouest (lots 1 976 971 et 1 978 985), dans le cadre du contrat accordé à Les constructions H2D inc. (CG25 0455);

2- d’autoriser le transfert de 18 185,77 $, taxes incluses, des dépenses incidentes aux dépenses contingentes;

3- d’autoriser une dépense additionnelle de 144 712,21 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d’autoriser le retrait de certains travaux initialement prévus au contrat pour un montant de 72 588,03 $, taxes incluses;

5- d'autoriser une dépense additionnelle de 10 347,75 $, taxes incluses, pour payer l’augmentation du coût de la main-d’œuvre, conformément au contrat;

6- d'autoriser le transfert du solde de 62 240,28 $, taxes incluses, vers le budget des contingences;

7- d’imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1255414002

CE26 0583

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à Gérald Théorêt inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d’égout, de conduite d’eau et de voirie dans les rues Rochon et Crevier de l’arrondissement de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 5 852 168,79 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 520501;

3- d'autoriser une dépense de 585 216,88 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 579 364,70 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Gérald Théorêt inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1257231093

CE26 0584

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à Pronex Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de reconstruction d'une conduite d'eau de 500 mm et des infrastructures municipales dans l'axe de la rue Guy, entre la rue Saint-Jacques et le boulevard René-Lévesque, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 21 906 593,97 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public DRE-P2533-193711-C;

3- d'autoriser une dépense de 2 623 942,57 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 4 390 496,71 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Pronex Excavation inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1250350001

CE26 0585

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à Magil Construction Est du Canada inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour les travaux de conception-construction de la nouvelle piscine Baldwin, située au coin de la rue Fullum et de la Terrasse Guindon, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 22 500 607,50 $, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public IMM-15979;

3- d'autoriser une dépense de 2 948 918,82 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 1 707 831,05 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Magil Construction Est du Canada inc.;

6- de majorer d'un budget additionnel de 714 489,81 $, net de ristournes, par l'entremise de la réserve du passif environnemental, la dotation de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, pour la décontamination des sols sur le terrain Baldwin Nord;

7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1256793002

CE26 0586

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

2- d'accorder à Services d'Infrastructures Vortex inc., plus bas soumissionnaire conforme avec clause d'expérience, le contrat pour les travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage et de voirie (réhabilitation) dans diverses rues des arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Saint-Léonard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 16 368 999,99 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 524102;

3- d'autoriser une dépense de 1 636 900 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'autoriser une dépense de 381 584,23 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Services d'Infrastructures Vortex inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1267231010

CE26 0587

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d’entériner un contrat de gré à gré à Levio Conseils inc., pour les services professionnels de tests d'hameçonnage, pour le projet Modernisation des services de cybersécurité, pour une période de trois ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 129 346,88 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 14 juillet 2025;

2 - d'autoriser le directeur de la Direction Cybersécurité, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1265942004

CE26 0588

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission sur l'examen des contrats;

2 - de conclure une entente-cadre d'une durée de cinq ans, par laquelle Simco Technologies inc., anciennement Cosigma inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels d'ingénierie en structure relatifs aux installations du Service de l'eau, pour une somme maximale de 3 216 425,63 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21102;

3 - d'autoriser une dépense de 229 950 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4 - d'autoriser une dépense de 160 821,28 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5 - de procéder à une évaluation du rendement de Simco Technologies inc., anciennement Cosigma inc.;

6 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1260412001

CE26 0589

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'Entente de collaboration entre la Ville de Montréal et OURANOS d'une durée de trois ans, à compter du 16 juin 2026, pour un montant total de 517 387,50 $, taxes incluses, et une contribution en nature de 300 000 $.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1269320001

CE26 0590

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser la réception d'une subvention de 8 000 $ par le Service de police de la Ville de Montréal provenant du Fonds d'aide aux victimes du ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine des victimes et survivant(e)s d'actes criminels qui aura lieu du 11 au 15 mai 2026;

2 - d'autoriser un budget équivalent de revenus et de dépenses pour 2026 de 8 000 $.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1266716001

CE26 0591

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver l'intervention de la Ville de Montréal à un acte d'amendement à une emphytéose entre Santé Québec (l'Institut de Cardiologie de Montréal) et Centre de la Petite Enfance Cardio-Puces, afin de consentir au prolongement du terme prévu à l'emphytéose et à l'utilisation du terrain identifié comme étant le lot 2 787 367 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, aux fins d'agrandissement d'une garderie, nonobstant la restriction d'utilisation en faveur de la Ville contenue à l'acte publié sous le numéro 1 223 896, qui permettait l'utilisation à des fins de centre médical seulement.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1265792002

CE26 0592

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 230 000 $, aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Fonds des événements d'affaires en culture 2026 :

Nom légal de l'organisme	Nom de l'événement	Montant recommandé
Association des galeries d'art contemporain du Canada (MONTRÉAL)	Plural foire d'art contemporain	45 000 $
Conférence internationale des arts de la scène de Montréal	Biennale 2026	45 000 $
Conseil des métiers d'art du Québec	Salons des métiers d'art du Québec	45 000 $
Fondation Dynastie	Sommet Dynastie 2026	27 000 $
MUTEK	Village numérique	45 000 $
Québec Édition - ANEL	Rendez-vous 2026 - Le programme de fellowship de Québec Édition	23 000 $

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1266370002

CE26 0593

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un soutien financier de 10 019 500 $ en 2026, et de 10 280 007 $ en 2027, à la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, pour l'exploitation d'un musée dans les immeubles situés au 350, place Royale, au 150, rue Saint-Paul Ouest, ainsi qu'aux 165, 173, 214 et 335, place D'Youville, pour les périodes du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 et du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2027;

2- d'approuver une contribution additionnelle annuelle de 116 000 $ pour les années 2026, 2027 et 2028 pour un montant total de 348 000 $, pour les frais d'énergie, de sécurité, d'entretien et d'assurances de la Caserne no 1;

3- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

4- d'autoriser un ajustement récurrent de la base budgétaire du budget des dépenses de contributions pour la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière d'un montant de 260 507 $ en 2027 et pour ce même montant indexé à un taux maximum de 3 % pour 2028;

5- d'autoriser un virement budgétaire de 116 000 $ en 2026 en provenance des dépenses communes pour la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal;

6- d'autoriser un ajustement à la base budgétaire au montant de 116 000 $ par année pour 2027 et 2028 au budget des dépenses de contributions pour la Société du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

7- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1257840003

CE26 0594

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant 184 099 $, aux organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

Arrondissement	**Organisme**	**Nom du projet**	**Montant de la contribution 2026**
Ahuntsic-Cartierville	Kolab	La première paire	20 000 $
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Refuge des jeunes de Montréal	Poème mural pour Moïse	10 750 $
Le Sud-Ouest	MU	Hommage à Gabrielle Roy	25 000 $
Le Plateau-Mont Royal	AvangArtiste (L'original)	Cycle de l'eau	25 000 $
Pierrefonds-Roxboro	Fondation Pearson pour l'Éducation	Notre école, notre communauté	5739 $

Rosemont–La Petite-Patrie	AvangArtiste (L'original)	Où les âges se rencontrent	25 000 $
Rosemont–La Petite-Patrie	La compagnie du Grand Amour	Dulce Picante	20 000 $
Le Sud-Ouest	La Maison Benoît Labre	Mur de l'inclusion	14 860 $
Rosemont–La Petite-Patrie	Petite-Patrie Collectif (Nord des possibles)	La murale des Possibles - Ruelle verte	16 400 $
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Milmurs Production	Voyage collectif	21 350 $

2- d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1266724002

CE26 0595

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d’agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 50 000 $, pour la réalisation du projet Les Rendez-vous bioalimentaires de Montréal pour la période du 15 octobre 2025 au 31 décembre 2026, dans le cadre de l'entente conclue avec le conseil des Industries Bioalimentaires de l'île de Montréal (CG25 0561);

2- d'approuver le projet d'addenda à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1267956003

CE26 0596

Il est

RÉSOLU :

de résilier la convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et l'organisme MURAL, pour la réalisation de la murale « Échos d'un quartier ou Ode au quartier », dans le cadre du volet 2 du Programme d'art mural 2025.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1266724003

CE26 0597

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois;

2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 599 490,12 $ USD (953 389,64 $ CAD, taxes incluses), pour le renouvellement du contrat d'entretien de l'ensemble des logiciels du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), dans le cadre du contrat accordé à la firme Peraton International LLC (CG23 0153);

3 - d'autoriser une dépense de 47 669,48 $ CAD, taxes incluses, à titre de budget de contingences (variation de taux de change);

4 - d'autoriser le directeur de la Direction Sécurité publique et justice, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville de Montréal;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1268527001

CE26 0598

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d’autoriser le dépôt de la candidature du Grand parc de l'Ouest, secteur du Cap-Saint-Jacques, en vue d’obtenir la désignation internationale Urban Night Sky Place décernée par DarkSky International.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1250288001

CE26 0599

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter les offres de services de l'ensemble des conseils d’arrondissement de prendre en charge la coordination et la réalisation des travaux d'aménagement de rues faisant partie du réseau routier artériel administratif de la Ville, d'aménagements cyclables prévus au réseau cyclable actuel et projeté de l'agglomération de Montréal et la sécurisation de lieux fréquentés par les jeunes, les familles ou les personnes âgées prévus pour l’année 2026, conformément à l’article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.002 1265551001

CE26 0600

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de garantie de la Ville de Montréal de 2 000 000 $ en faveur de la Banque de l'Infrastructure du Canada (BIC) dans le cadre du Protocole d'entente convenu entre la BIC et la Société GALOPH, organisme à but non-lucratif, pour le financement des études nécessaires à la mise en œuvre du projet de développement résidentiel du site de l'hippodrome.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1266707001

CE26 0601

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le Bureau des relations internationales à payer la somme de 5 000 $ représentant la cotisation de la Ville à l'association internationale Mayors for Peace pour l'année 2025;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1255626001

CE26 0602

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de renouveler au sein du Comité consultatif en reconnaissance, les mandats de Jean-François Leclerc, président, d'Isabelle Dumas, vice-présidente, de Francyne Lord et de Paul-André Linteau, membres, ainsi que de Luce Lafontaine, membre suppléante, pour une période non renouvelable de trois ans, à compter du 21 avril 2026;

2- de nommer Imen Ben Jemia, actuellement membre suppléante, à la vice-présidence du Comité consultatif en reconnaissance pour un mandat non renouvelable de trois ans, à compter du 21 avril 2026;

3- de nommer Doreen Petiquay-Barthold et Elyse Lévesque, actuellement membres suppléantes, à titre de membres du Comité consultatif en reconnaissance pour un mandat non renouvelable de trois ans, à compter du 21 avril 2026;

4- de remercier Bérénice Mollen-Dupuis pour son implication au sein du Comité consultatif en reconnaissance au cours des trois dernières années.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1269671001

CE26 0603

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la transaction liée au procès-verbal 78 (2018-2024), en lien avec le grief 05-CC-2022, intervenue entre la Ville et l'Association des pompiers de Montréal inc., concernant le paiement de temps supplémentaire aux 104 personnes visées par ledit grief, à leur taux de traitement et demi en vigueur en janvier 2022, et autoriser son exécution selon les modalités convenues.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1266047002

CE26 0604

Il est

RÉSOLU :

de modifier le calendrier des assemblées ordinaires du conseil d'agglomération pour l'année 2026 par le déplacement de l'assemblée prévue le jeudi 14 mai au mardi 19 mai, à 16 h.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1263599001

CE26 0605

Il est

RÉSOLU :

1 - de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport selon les orientations formulées dans sa réponse;

2 - de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport du Conseil des Montréalaises intitulé « Femmes cols bleus | 10 ans plus tard : des progrès décevants ».

Adopté à l'unanimité.

30.008 1269902003

CE26 0606

Il est

RÉSOLU :

1 - d'abroger la résolution CE26 0461;

2 - de prendre acte du dépôt du Protocole municipal de gestion des campements afin d'établir une posture de tolérance à l'égard des personnes vivant en campement et de développer des stratégies d'intervention adaptées à la réalité des campements sur le territoire montréalais.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1268538002

CE26 0607

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux de réhabilitation de la chaussée et des trottoirs sur l'avenue Souligny, entre les rues Honoré-Beaugrand et Saint-Émile, faisant partie du réseau artériel administratif de la Ville situé sur le territoire de l'arrondissement, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

30.010 1267231031

CE26 0608

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver les initiatives culturelles décrites au dossier décisionnel;

2- d'autoriser l'occupation du domaine public du 26 avril au 25 octobre 2026.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1255703022

CE26 0609

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser l'organisme Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 19 et 25 avril et jusqu'à 7 h, le 9 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

2 - d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 26 avril, jusqu'à 5 h, le 2 mai et jusqu'à 4 h, le 3 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

3 - d'autoriser l'organisme Bar Datcha, enregistré au numéro 1168664192, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 26 avril 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;

4 - d'autoriser l'organisme Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 4 h, le 26 avril 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994010

CE26 0610

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements (03-096) », et d'en recommander l'adoption à une assemblée ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

1- d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la salubrité, l'entretien et la sécurité des logements (03-096) »;

2- de mandater le Service de l'habitation pour tenir l'assemblée publique de consultation prévue à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

3- de déléguer au greffier de la Ville les pouvoirs de fixer la date, l'heure et le lieu sur le territoire de la Ville de Montréal de l'assemblée publique de consultation à tenir aux fins de l'adoption du règlement pour faire suite au présent projet de règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1255367001

CE26 0611

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'adopter, avec changements, le Règlement établissant le programme d'aide visant les entreprises exploitant des établissements situés dans des secteurs affectés par des travaux majeurs et modifiant le Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043);

2 - de réserver une somme supplémentaire de 26 000 000 $, afin de porter le budget total à 27 800 000 $ pour assurer le financement du programme.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1265581001

CE26 0612

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Karine Morier à titre de directrice du Service des communications et des affaires publiques, à la Direction générale adjointe - Développement et affaires institutionnelles, dans l'échelle salariale FM11, à compter du 20 avril 2026, et ce, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1, alinéa 2, de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal

Adopté à l'unanimité.

50.001 1269742002

CE26 0613

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Geneviève Goudreault à titre de directrice générale adjointe – Développement et affaires institutionnelles, dans l'échelle salariale - FM14, à la Direction générale, à compter du 20 avril 2025, et ce, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1, alinéa 2, de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal

Adopté à l'unanimité.

50.002 1269742001

CE26 0614

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Cynthia Bouchard à titre de directrice du Bureau de la lutte contre l'itinérance dans l'échelle salariale 2026 - FM10, à la direction générale adjointe - Qualité de vie, en date 15 avril 2026 ou d'une autre date convenue entre les parties, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1, alinéa 2, de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal

Adopté à l'unanimité.

50.003 1268044003

CE26 0615

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de Martin Savard à titre de directeur exécutif – Ville-Marie et concertation des arrondissements, à la Direction générale, dans l’échelle salariale FM13, à la date convenue entre les parties, et ce, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.1, alinéa 2, de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal

Adopté à l'unanimité.

50.004 1269742003

CE26 0616

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport annuel 2025 de l'Office de consultation publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1267010001

Levée de la séance à 9 h 30

70.001

Les résolutions CE26 0578 à CE26 0616 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

_____

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 22 avril 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville

PRÉSENCES :

Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Geneviève Goudreault, Directrice générale adjointe
M^{e} Domenico Zambito, Greffier adjoint
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Leslie Roberts, Conseiller associé
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0617

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 22 avril 2026 en y retirant les points 12.001 et 12.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0618

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'exercer l'option de prolongation de 12 mois;

2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 5 480 919,13 $, taxes incluses, pour les services de déneigement clé en main pour les arrondissements d'Anjou, de Montréal-Nord et de Pierrefonds-Roxboro, dans le cadre des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CM22 0772 et CM24 0876);

Contrat (Lot)	Adjudicataire	Montants sans contingences et variation de quantité (taxes incluses)
ANJ-101-2426	Déneigement Fontaine Gadbois inc.	1 280 667,67 $
MTN-102-2226	J.M. Gagné inc.	896 276,12 $
MTN-103-2226	Déneigement Cyrbault inc.	889 144,79 $
MTN-104-2226	Déneigement Cyrbault inc.	999 937,29 $
PRF-401-2226	Pavages d'Amour inc.	1 414 893,27 $

3 - d'autoriser une dépense de 1 096 183,83 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4 - d'autoriser une dépense de 822 137,87 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1269445002

CE26 0619

Il est

RÉSOLU :

1 - d'exercer les deux options de prolongation de 12 mois;

2 - d'autoriser une dépense additionnelle de 236 552,50 $, aucune taxe applicable, pour la fourniture de lunettes de sécurité de type prescription et de services connexes, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Sécuro Vision inc. (DA249844003);

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des unités d'affaires concernés, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1269844001

CE26 0620

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le prêt du quai et des passerelles du parc de la Promenade-Bellerive à l'Autorité régionale de transport métropolitain afin de permettre l'exploitation d'un service de navettes fluviales pour la période du 1er mai 2026 au 15 décembre 2029;

2 - d'approuver le projet de convention de prêt à usage à cet effet.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1265540001

CE26 0621

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention entre la Ville et Ikebana International, Section de Montréal numéro 155 pour l'exposition « Ode au printemps » les 2 et 3 mai 2026 au Pavillon japonais du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1267229001

CE26 0622

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - d'approuver le projet d'addenda 1 au bail par lequel la Ville autorise Hydro-Québec à disposer des sols contaminés présents sur le lot 6 573 741 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, hors du site, en contrepartie d'une réduction du loyer annuel maximale de 148 761 $, avant taxes, en vertu du bail en vigueur, le tout selon les termes et conditions prévus au projet d'addenda 1;

2 - d'imputer ce crédit conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1265323009

CE26 0623

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 55 000 $ à Culture Montréal, pour la réalisation du projet Alliages - Service d'orientation et d'accompagnement, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2021-2024;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier.

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1269632002

CE26 0624

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant 121 000 $, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
Studio ZX	Fonds d'Accès aux Espaces de Diffusion Culturelle Nocturne de 2026 à 2027	71 000 $
Carrefour jeunesse-emploi Montréal Centre-Ville	Projet Noctambule de 2026 à 2027	50 000 $

2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1268994011

CE26 0625

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier de 15 000 $ à Jeune Conseil de Montréal, afin de bonifier ses activités d'initiation à la vie politique municipale pour la période 2026, 2027 et 2028;

2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d’imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1269163001

CE26 0626

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de résilier le bail intervenu entre la Ville et Services culinaires Kamuy inc., pour la location de la vitrine habitée A située au 1485, rue Jeanne-Mance, dans l’arrondissement de Ville-Marie, d’une superficie de 2 723 pieds carrés et d'une terrasse de 980 pieds carrés, à des fins de restaurant, moyennant une perte de loyer totale de 172 583 $, avant les taxes, pour la période du 1er juin 2027 au 31 octobre 2030, ou tout autre date acceptable aux parties avant le 31 mai 2027;

2 - d'approuver la perte de revenu de loyer d’une somme de 172 583 $ avant taxes pour la période du 1er juin 2027 au 31 octobre 2030;

3 - d'approuver, sous réserve de l’accord des parties, la résiliation anticipée du bail à une date comprise entre le 1er juin 2026 et le 31 mai 2027;

4 - de verser au domaine public une partie du lot 5 171 922 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, effectif à la date de la résiliation, et ce, conformément au plan J52 St-Laurent, numéro 566;

5 - d'imputer ce manque à gagner conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1260515001

CE26 0627

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la résolution mandatant le ministre des Finances à recevoir et ouvrir les soumissions à la suite d'un appel d'offres pour l'émission d'obligations de la Ville dont le terme est moins de cinq ans.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1264164002

CE26 0628

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Attendu le non-respect de l'échéancier et le manque de collaboration pour corriger les défauts des travaux du fournisseur Pincor ltée;

Attendu les motifs exposés au dossier décisionnel;

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément à la résolution CM23 1053 (18 septembre 2023) et au pouvoir délégué dans le Règlement intérieur du conseil municipal sur la délégation de pouvoirs au comité exécutif (03-009), l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Pincor ltée réalisée par le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, dans le cadre du contrat pour la fourniture et l'installation d'un pavillon d'accueil transitoire dans le parc Angrignon, dans l'arrondissement du Sud-Ouest (CM23 0554), et l'inscrire sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter du 22 avril 2026, pour les motifs exposés au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1269981002

CE26 0629

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver l'entente de confidentialité entre Sa Majesté Le Roi du Chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, et la Ville de Montréal, portant sur l'échange d'informations liées à la protection de l'environnement, conditionnellement à l'obtention d'un décret d'autorisation en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, c. M-30)*;

2 - d'autoriser la signature de l'entente pourvu qu'elle soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles, au projet d'entente joint au présent dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1268066001

CE26 0630

Vu la résolution CA26 210075 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 7 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Verdun, par l'entremise du Passif environnemental des sols contaminés, d'un montant de 108 343,91 $, net de ristournes, pour les travaux préparatoires à l'aménagement d'un gym extérieur au parc Arthur-Therrien, dans l'arrondissement de Verdun;

2 - d'imputer cette majoration conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1267126002

CE26 0631

Il est

RÉSOLU :

1 - de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Saint-Léonard, d'une contribution financière de 9 700 $ provenant du ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada, dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons pour les aînés », conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, (RLRQ, c. C-11.4)

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1263574002

CE26 0632

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la répartition à la hausse des soutiens financiers accordés aux tables de quartier, portant le soutien cible à 50 000 $ par table, incluant les contributions des arrondissements, dans le cadre de l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local;

2 - d'imputer la répartition budgétaire de la dépense en conformité avec les informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1269666001

CE26 0633

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser un virement budgétaire au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 6 000 000 $, au net, en provenance du Service de l'eau vers le Service des infrastructures du réseau routier;

2 - d'imputer le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1267231027

CE26 0634

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le règlement hors cour, par un paiement de 350 000 $, en capital, intérêts et frais, d'un recours en dommages institué par 9056-1366 Québec inc. et David Owen contre la Ville pour le non-respect d'une entente visant notamment l'offre de terrains pour fins de développement résidentiel;

2 - d'autoriser la cheffe de division, Litige contractuel, de la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques à signer tout document permettant de donner effet au règlement;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1269774004

CE26 0635

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser le règlement hors cour, au montant de 90 000 $, en capital, taxes, intérêts et frais, payable à Architecture49 inc. par la Ville en règlement du recours judiciaire intenté contre la Ville, lui réclamant des frais additionnels liés au contrat pour les services professionnels en architecture en vue de l'élaboration des plans et devis et la surveillance de travaux de construction de la nouvelle cour de services, située au 1455, rue Bercy, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

2 - d'autoriser le règlement hors cour, au montant de 159 654,20 $, en capital, taxes, intérêts et frais, payable à Stantec inc. par la Ville en règlement du recours judiciaire intenté contre la Ville, lui réclamant des frais additionnels liés au contrat pour les services professionnels en ingénierie en vue de l'élaboration des plans et devis et la surveillance de travaux de construction de la nouvelle cour de services, située au 1455, rue Bercy, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

3 - d'autoriser des crédits additionnels au montant de 148 302,38 $, taxes incluses;

4 - d'autoriser le règlement hors cour, au montant de 45 000 $, en capital, taxes, intérêts et frais, payable à la Ville en règlement de la demande reconventionnelle intentée par la Ville contre Architecture49 inc., pour le préjudice subi en raison d'erreurs et omissions dans les plans et devis et de la surveillance de travaux de construction de la nouvelle cour de services, située au 1455, rue Bercy, dans l'arrondissement de Ville-Marie. Ce montant sera payé à la Ville via le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec;

5 - d'autoriser le règlement hors cour, au montant de 75 000, $ en capital, taxes, intérêts et frais, payable à la Ville par Stantec inc. à la suite de la demande reconventionnelle introduite pour le préjudice subi en raison d'erreurs et omissions dans les plans et devis et de la surveillance de travaux de construction de la nouvelle cour de services, située au 1455, rue Bercy, dans l'arrondissement de Ville-Marie;

6 - d'autoriser la cheffe de division du litige contractuel à signer tout document permettant de donner effet au règlement;

7 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1265583001

CE26 0636

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 98 du Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2026) (RGC 26-003), l'ordonnance numéro 2, jointe au présent dossier décisionnel, afin de permettre un accès gratuit à la Biosphère dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1263143002

CE26 0637

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 149 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2026) (26-006), l'ordonnance 3, jointe au présent dossier décisionnel, afin de permettre un accès gratuit à l'une ou l'autre des installations d'Espace pour la vie, soit pour le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1263143001

CE26 0638

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser l'organisme Buvette Vino Disco inc., enregistré au numéro 1178589942, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, les 26 avril et 2 mai 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

2 - d'autoriser l’organisme Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 6 h, les 2, 3 et 10 mai 2026 et jusqu'à 7 h, le 17 mai 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

3 - d'autoriser l’organisme Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 5 h, le 16 août 2026, dans le cadre de l’événement culturel qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1268994012

CE26 0639

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal des Règlements 2217-64, 2089-7 et 2593-3, adoptés le 8 décembre 2025 par le conseil municipal de la Ville de Côte Saint-Luc;

2 - d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme du certificat à la Ville de Côte Saint-Luc.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1260136003

CE26 0640

Il est

RÉSOLU :

d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

40.005 1269333001

Règlement RCE 26-004

CE26 0641

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, conclues du 1er au 31 mars 2026, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) et à l'article 26 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1266825005

Levée de la séance à 10 h 49

70.001

Les résolutions CE26 0617 à CE26 0641 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 29 avril 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif,
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Vana Nazarian, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Benoit Dagenais, Directeur général
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Nadia Bastien, Directrice générale adjointe
Claude Carette, Directeur général adjoint
Souhila Charfi, Conseillère en analyse et gestion de la conformité réglementaire
M^{e} Domenico Zambito, Greffier adjoint
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Youssef Hariri, Conseiller associé
Maude Théroux-Séguin, Conseillère associée
Leslie Roberts, Conseiller associé
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0642

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 avril 2026 en retirant les points 20.028 et 60.002.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0643

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 11 mai 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE26 0644

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 19 mai 2026.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE26 0645

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Compugen inc., par l'entremise de son entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales, pour la fourniture de 150 licences perpétuelles Windows Server et huit licences perpétuelles SQL Server, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 490 152,36 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 24 février 2026;

2- d'autoriser une dépense maximale de 73 522,86 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser le directeur de la Direction infrastructures et opérations, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1269834002

CE26 0646

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 291 305,72 $, taxes incluses, pour les services de vidange des fonds de bassin, séparateurs d'huile, drains et goulottes, couvrant divers bâtiments de la Ville, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec EBI Envirotech inc. (CG23 0234);

2- d'autoriser une dépense de 58 261,14 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de la gestion et de la planification des immeubles, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1257157022

CE26 0647

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois, par laquelle Aqua Data inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des batteries pour les compteurs d'eau potable de la Ville, pour une somme maximale de 343 421,13 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21339;

2- de procéder à une évaluation du rendement d'Aqua Data inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1264185001

CE26 0648

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois, par laquelle Gestion CDEDQ inc. (Compteurs d'eau du Québec), seule firme soumissionnaire, cette dernière ayant présentée une soumission conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des unités d'interface R900 pour les compteurs d'eau potable de la Ville, pour une somme maximale de 421 429,37 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21340;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Gestion CDEDQ inc. (Compteurs d'eau du Québec);

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1264185002

CE26 0649

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois, par laquelle Gestion CDEDQ inc. (Compteurs d'eau du Québec), plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des compteurs d'eau de 40 et 50 millimètres pour le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, pour une somme maximale de 685 538,44 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21343;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Gestion CDEDQ inc. (Compteurs d'eau du Québec);

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services centraux, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1264185003

CE26 0650

Il est

RÉSOLU :

1- d’exercer les options de prolongation de 12 mois et d’autoriser une dépense additionnelle de 100 890,56 $, taxes incluses, pour les services de remorquage dans le cadre des opérations de déneigement pour l’arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, dans le cadre des contrats accordés à Remorquage O secours inc. (DA248788001) :

Contrat (Lot)	Firmes	Montants sans contingences et variation de quantités (taxes incluses)
Lot 1 : CDN-R002-2426	Remorquage O secours inc.	50 445,28 $
Lot 2 : CDN-R003-2426	Remorquage O secours inc.	50 445,28 $

2- d'autoriser une dépense de 20 178,11 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 15 133,58 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

de recommander au conseil municipal :

1- d'exercer les options de prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 642 123,30 $, taxes incluses, pour les services de remorquage dans le cadre des opérations de déneigement pour les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, de Ville-Marie et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, dans le cadre des contrats accordés aux firmes ci-après désignées (CM24 1134 et CM24 1022) :

Contrat (Lot)	Firmes	Montants sans contingences et variation de quantités (taxes incluses)
Lot 1 : CDN-R001-2426	Sauver Remorquage Ludos Auto inc.	150 904,69 $
Lot 4 : RPP-R001-2426	J.M.A.C Remorquage Transport et Déneigement	137 970 $
Lot 5 : RPP-R002-2426	J.M.A.C Remorquage Transport et Déneigement	137 970 $
Lot 7 : VMA-R003-2426	9216-1686 Québec inc. (Remorquage TGF)	156 928,80 $
Lot 14 : VSP-R001-2426	9513-0068 Québec inc. (Autopromo Montréal)	58 349,81 $

2- d'autoriser une dépense de 128 424,66 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 96 318,50 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1269445003

CE26 0651

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder à Solutions Necando inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le renouvellement de la souscription au support des licences de base de données MongoDB, pour une période de 36 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 313 903,72 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21345;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1269834004

CE26 0652

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois du 1er mai 2026 au 30 avril 2027 et d'autoriser une dépense additionnelle de 2 274 428,82 $, taxes incluses, pour les services de gardiennage et tous les services connexes pour les cinq musées d'Espace pour la vie, dans le cadre du contrat accordé à Groupe de sécurité Garda s.e.n.c. (CG25 0112);

2- d'autoriser une dépense de 316 923,72 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1268089001

CE26 0653

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure des ententes-cadres, d'une durée de 24 mois, incluant trois options de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées, seules soumissionnaires conformes pour chacun des lots, lesquelles s'engagent à fournir et à livrer à la Ville, sur demande, des bollards en polymères, des délinéateurs et accessoires, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21273 :

Firmes	Lots	Montant (taxes incluses)
Trafic Innovation inc.	1	1 194 122,99 $
Develotech inc.	2	121 729,78 $

2- d'autoriser une dépense de 197 377,92 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

3- de procéder à une évaluation du rendement de Trafic Innovation inc.;

4- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1269462001

CE26 0654

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Contant inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les services d'exploitation du lieu d'élimination de la neige, situé au 1025, 4e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, pour une période de trois ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 942 507,56 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21341;

2- d'autoriser une dépense de 188 501,51 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 141 376,13 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Contant inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1264922002

CE26 0655

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de la première prolongation de 12 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 320 470,68 $, taxes incluses, pour la fourniture de différentes pièces électriques et électroniques, dans le cadre des ententes-cadres conclues avec UAP inc. (Traction Anjou et St-Laurent) (lots 2 et 3) et Pièces d'Autos Probec (Div Entrepôt de Montréal 1470 inc.) (lot 4) (CG22 0365);

2- d'autoriser une dépense de 48 070,60 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1265593017

CE26 0656

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet d'avenant 1 à la convention de services techniques conclue avec Proanima Montréal, pour les services de gestion animalière sur le territoire de la Ville (CM23 1311), sans dépense additionnelle, pour une période de 10 ans, avec une option de renouvellement équivalente.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1267515002

CE26 0657

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à La société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (Canadienne), pour les services animaliers de proximité, notamment en appui aux services assurés par Proanima Montréal, pour une période de 20 mois, à compter du 1er mai 2026, pour une somme maximale de 2 066 684,87 $, taxes incluses, conformément à son offre de service;

2- d'approuver le projet de convention de services à cet effet;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1269327001

CE26 0658

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Beameo Services-Conseils inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de remplacement de mobilier d'éclairage de rue, incluant la construction de bases et de conduits ainsi que la réfection des surfaces, dans les arrondissements de Saint-Laurent, de Verdun, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 618 761,16 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 526602;

2- d'autoriser une dépense de 92 814,18 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 61 876,11 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à
5- une évaluation du rendement de Beameo Services-Conseils inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1267231006

CE26 0659

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Construction Vert Dure inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de restauration d'un tronçon de berge dans le secteur de la Péninsule du parc-nature du Bois-de-Liesse, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 186 374,48 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-6027;

2- d'autoriser une dépense de 37 274,90 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 14 909,96 $, taxes incluses, à titre de budget de variation de quantités;

4- d'autoriser une dépense de 9 318,72 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

5- de procéder à une évaluation du rendement de Construction Vert Dure inc.;

6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1269655001

CE26 0660

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder à Les Entreprises Cogenex inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de reconstruction d'égout et de conduite d'eau, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans l'avenue Wilson, de la rue Sherbrooke au chemin de la Côte-Saint-Antoine dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 673 994,61 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 520701;

2- d'autoriser une dépense de 169 889,59 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 167 490,42 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- de procéder à une évaluation du rendement de Les Entreprises Cogenex inc.;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1267231016

CE26 0661

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder à Construction Duradev inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de rénovation des fondations des serres d'exposition du Jardin botanique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 336 188,05 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IM-DV-24-0003-TRVFOND;

2- d'autoriser une dépense de 67 237,61 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'autoriser une dépense de 50 428,21 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1266318001

CE26 0662

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de quatre ans, par laquelle Groupe de Construction DePiedmont inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les travaux de sécurisation et de réparation d'ouvrages d'art, pour une somme maximale de 1 668 717,42 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 532001;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Groupe de Construction DePiedmont inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des infrastructures du réseau routier, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1267231011

CE26 0663

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 153 434,14 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour les services professionnels de surveillance des travaux d'aménagement du parc du Bassin-à-Bois, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dans le cadre du contrat accordé à Artelia Canada inc. (CM24 0279);

2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1269981001

CE26 0664

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à ABB inc., pour l'évolution et le support du système intégré de commande et de surveillance du procédé de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de trois ans, à compter du 1er juin 2026, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 3 241 593,70 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 11 février 2026;

2- de procéder à une évaluation du rendement de la firme ABB inc.;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1260449001

CE26 0665

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un contrat de gré à gré à Tetra Tech QI inc., pour les services professionnels d'intégration des ouvrages de rétention Saint-Jacques et Courcelles au système de contrôle intégré des intercepteurs, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 687 320,55 $, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 12 mars 2026;

2- d'autoriser une dépense de 103 098,08 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1265438001

CE26 0666

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'exercer l'option de prolongation de 24 mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 875 882,10 $, taxes incluses, pour les services professionnels de détection de fuites sur les conduites d'aqueduc principales par une méthode intrusive dans le cadre du contrat accordé à Pure Technologies ltd. (CG24 0317);

2- d'autoriser une dépense de 87 588,21 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1263759001

CE26 0667

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois, par laquelle Systematix Technologies de l'Information inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en Oracle Application Express, pour une somme maximale de 1 310 505,75 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21292;

2- de procéder à une évaluation du rendement de Systematix Technologies de l'Information inc.;

3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1269859001

CE26 0668

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 29 177,93 $, taxes incluses, pour l'ajout des taxes applicables, dans le cadre du contrat accordé à Cloud Software Group (CG24 0717);

2- d'autoriser le directeur de la Direction gestion du territoire, du Service des technologies de l'information, à signer tout document relatif à ce contrat, pour et au nom de la Ville;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1269859002

CE26 0669

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, par laquelle MLC Associés inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en architecture et en ingénierie pour divers projets de déconstruction, pour une somme maximale de 632 213,03 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21259;

2- d'autoriser une dépense de 126 442,61 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

3- de procéder à une évaluation du rendement de MLC Associés inc.;

4- d'imputer ces dépenses à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1268516001

CE26 0670

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un contrat d'exécution d'œuvre d'art à Véronique Buist, artiste professionnelle, pour la fabrication et l'installation de l'œuvre d'art public « Le 7e joueur » pour une somme maximale de 142 367,80 $, taxes incluses;

2- d'autoriser une dépense de 6 406,51 $, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;

3- d'autoriser une dépense de 12 813,03 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

4- d'approuver le projet de convention à cet effet;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1267722002

CE26 0671

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et le ministre des Transports et de la Mobilité durable, pour le don de la collection archéologique de Saint-Henri-des-Tanneries.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1260285004

CE26 0672

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet d'acte modifiant l'emphytéose entre la Ville et la Coopérative d'habitation de Sainte-Cécile, Montréal pour la propriété située au 7342-7360, avenue de Gaspé, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constituée des lots 3 453 477, 3 453 478, 3 453 479 et 3 453 480 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie totale de 1762,4 mètres carrés, afin de prolonger la durée de l'emphytéose d'une période additionnelle de six ans, à compter du 21 décembre 2050, dont la rente annuelle sera de 4 800 $, le tout selon les conditions stipulées au projet d'acte. La rente annuelle consentie représente une subvention totale d'au moins 519 000 $ pour la période de prolongation;

2- d'autoriser le greffier de la Ville à signer l'acte de modification de l'emphytéose pourvu que cet acte de modification soit substantiellement conforme, de l'avis de la Direction des affaires civiles du Service des affaires juridiques, au projet d'acte joint au présent dossier décisionnel;

3- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1260384001

CE26 0673

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de Société de la Place des arts de Montréal, pour une période de 25 ans, rétroactivement au 1er octobre 2025, 50 espaces intérieurs de stationnement au premier sous-sol du bâtiment situé au 260, boulevard De Maisonneuve, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 3 547 501,89 $, taxes incluses;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1258042008

CE26 0674

Il est

RÉSOLU :

1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Flairstech inc., pour un terme d'un an, à compter du 1er mai 2026, les locaux 100-04 à 100-07, 100-10 et 100-11, situés au 7140, rue Albert-Einstein, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie totale de 64,38 mètres carrés, à des fins d'espaces de bureaux, pour un loyer total de 30 000 $, excluant les taxes;

2- d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1268933002

CE26 0675

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le projet de convention de prolongation de prêt de local par lequel la Ville prête, à titre gratuit, à Les Amis de la Montagne (Mont-Royal) inc., pour une période additionnelle d'un an, à compter du 1er mai 2026, les locaux N3, N5, N6, N7, N8, N13, N13.1 et N13.2 au sous-sol du Chalet du Mont-Royal, situé au 1196, chemin Camilien-Houde, dans l'arrondissement de Ville-Marie, d'une superficie d'environ 2 996,67 pieds carrés, à des fins de bureaux et d'entreposage, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de prêt de local.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1268682005

CE26 0676

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet de troisième convention de modification du bail par laquelle la Ville loue de Développement Olymbec inc., un espace situé au 8491-8525, rue Ernest-Cormier dans l'arrondissement d'Anjou, d'une superficie de 138 865 pieds carrés, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de cinq ans, à compter du 1er novembre 2033, moyennant un loyer total de 14 169 828 $, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions de la convention de modification du bail;

2- d'autoriser le coût des travaux payable à Développement Olymbec inc., représentant un montant total de 1 149 750 $, taxes incluses;

3- d'approuver l'ajustement récurrent de la base budgétaire du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation pour 2033, au montant de 431 298 $ et pour 2034, au montant de 2 156 490 $;

4- d'approuver l'ajustement récurrent de la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification des immeubles pour 2033, au montant de 47 153 $ et pour 2034, au montant de 235 763 $;

5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1264565002

CE26 0677

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'approuver le projet de quatrième convention de modification du bail par laquelle la Ville loue d'Aquakern inc., pour une période additionnelle de cinq ans, à compter du 1er août 2026, un espace à bureaux situé au 1625, rue de l'Église, dans l'arrondissement de Verdun, d'une superficie de 7 448 pieds carrés, pour le poste de quartier 15 du Service de police de la Ville de Montréal, pour un loyer total de 1 275 937 $, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus à la convention de modification de bail;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1264565003

CE26 0678

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un soutien financier de 74 568 $ à Zoo Ecomuseum - Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, afin de contribuer au Projet d'amélioration des connaissances, des habitats et de la connectivité écologique pour la couleuvre brune dans la région du grand Montréal, pour la période de mars 2026 à décembre 2028;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1268165002

CE26 0679

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 15 000 $ à Vivre en Ville, pour l'organisation de la 10e édition du Rendez-vous Collectivités viables qui se tiendra à Montréal le 18 juin 2026 au marché Bonsecours sur le thème « S'adapter - Pour des communautés résilientes »;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1260469001

CE26 0680

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1- d'accorder un soutien financier de 68 700 $ au Regroupement des éco-quartiers, pour l'organisation de la 22e édition de la Patrouille verte, du 1er juin au 22 août 2026;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1265796002

CE26 0681

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 12 500 $ à Vélo Québec Éditions, pour la production et la diffusion d'une carte du réseau cyclable du grand Montréal pour l'année 2026;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1264368002

CE26 0682

La conseillère Andréanne Moreau déclare son intérêt et s'abstient de participer aux délibérations et de voter.

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 65 000 $ à l'Orchestre Métropolitain, pour la présentation d'un concert au parc du Mont-Royal le 5 août 2026 et l'intégration d'une thématique spéciale soulignant le 150e anniversaire du parc, mettant en valeur l'histoire et la richesse du Mont-Royal;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1268752002

CE26 0683

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 65 000 $ au Conseil des relations internationales de Montréal pour l'année 2026;

2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1260418002

CE26 0684

Vu la résolution CA26 170085 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce en date du 13 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

1 - d'approuver l'addenda 2 au protocole d'entente, convenu entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés, initialement dédiée au projet de remplacement du monte-personnes au Centre Monkland et transférée au projet d'aménagement d'une aire d'entraînement extérieure au parc Loyola;

2 - d'autoriser la mairesse de Montréal à signer l'addenda 2 modifiant l'entente convenue entre les parties.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1264921002

CE26 0685

Attendu que la Ville de Montréal a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

Attendu que la Ville de Montréal s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - que la Ville de Montréal :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- s’engage à assumer l’entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d’un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;

- s’engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023 et à assumer toutes les responsabilités qui s’appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

- s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus;

- s’engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023;

- s’engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023 associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;

2 - d’autoriser le dépôt de la demande d’aide financière au programme PRIMEAU 2023.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1269019004

CE26 0686

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver l'addenda 4 au protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et la Ville, dans le cadre du volet Grands projets du Fonds Chantiers Canada-Québec pour le projet de contrôle des rejets d’eaux usées en temps de pluie;

2 - d'autoriser la mairesse et le greffier de la Ville à signer l'addenda pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1269019005

CE26 0687

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver l'inscription du parc-nature des Sources et du secteur de l’Anse-à-l'Orme du Grand parc de l’Ouest au Répertoire des milieux naturels protégés et contributifs à la biodiversité de l'agglomération de Montréal;

2 - de prendre connaissance du bilan 2025 des superficies des sites inscrits et provisoires.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1268165003

CE26 0688

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - d'approuver le rapport « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » de la Ville;

2 - d'autoriser le dépôt du rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1258126006

CE26 0689

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser une dépense de 32 000 $ pour l'attribution de neuf bourses aux personnes lauréates et finalistes de l'édition 2026 des prix Pierre-Ayot, Louis-Comtois et François-Houdé, Prix d'excellence en arts visuels et en métiers d'art de la Ville de Montréal;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1264736002

CE26 0690

Vu la résolution CA26 16 0059 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 9 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

1 - de modifier le budget de la Ville afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement d'Outremont, d'une contribution financière de 49 500 $ provenant de l'organisme Sports et loisirs de l'Île de Montréal, pour le déploiement du projet de prêt de matériel et d'équipement du programme Circonflexe, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4);

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1263711008

CE26 0691

Vu la résolution CA26 25 0088 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 13 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

1 - de modifier le budget de la Ville afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, de la subvention de 122 500 $, taxes incluses, du programme d'Initiative nationale de rues-écoles porté par Green Communities Canada pour l'aménagement de projets de places-écoles sur le territoire de l'arrondissement, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1269476002

CE26 0692

Vu la résolution CA26 25 0089 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 13 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de majorer la dotation de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, par l'entremise de la réserve du passif environnemental des sols contaminés d'un montant de 69 059 $, taxes nettes, pour les coûts engendrés dans le cadre du suivi post-construction du projet de réaménagement du terrain de soccer au parc Sir-Wilfrid-Laurier;

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1264950003

CE26 0693

Vu la résolution CA6 25 0090 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 13 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1 - de majorer la dotation de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, par l'entremise de la réserve du passif environnemental, pour un montant de 46 755,31 $, taxes nettes, afin de retenir les services professionnels requis pour la réalisation des études environnementales complémentaires nécessaires pour effectuer l'estimation des coûts reliés à la décontamination et à la réhabilitation des sols du projet d'aménagement des allées Alma et du Carmel, situées dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

2 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1267370001

CE26 0694

Il est

RÉSOLU :

1 - d'autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 6 000 000 $, au net, en provenance des projets et programmes du Service de l'eau vers le Service de l'urbanisme et de la mobilité, pour le projet Rue Sainte-Catherine Ouest - Phase 2 : Réaménagement - Mansfield à Atwater dans le cadre d'un ajustement d'échéancier de l'entrepreneur (CE26 0304);

2 - d'imputer le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1260405004

CE26 0695

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, ci-dessous, les nominations des récipiendaires 2026 de l'Ordre de Montréal :

- Christiane Ayotte, commandeure;
- Stephen Bronfman, commandeur;
- Bruny Surin, commandeur;
- Bernard Voyer, commandeur;

- Louise Champoux-Paillé, officière;
- Diane Juster, officière;
- Richard Legendre, officier;

- Catherine Régis, officière;
- Richard J. Renaud, officier;

- Rislaine Benkelfat, chevalière;
- Alain Chartrand, chevalier;
- Georges Coulombe, chevalier;
- Denis Gougeon, chevalier;
- Nathalie de Marcellis-Warin, chevalière;
- Alain Paré, chevalier;
- Guy Sauvageau, chevalier;
- Édouard Staco, chevalier;

Adopté à l'unanimité.

30.012 1268816001

CE26 0696

Il est

RÉSOLU :

1- de ratifier la dépense de 3372,93 $, relative au déplacement de Soraya Martinez Ferrada, mairesse de Montréal, du 13 au 21 mars 2026, à Séoul et Busan (Corée du Sud), pour participer à une mission économique et culturelle;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1269850001

CE26 0697

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur les services de collecte (16-049), l'ordonnance numéro 8-1, jointe au présent dossier décisionnel, modifiant l'ordonnance relative à la collecte des matières résiduelles pour le territoire de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (numéro 8), adoptée le 18 mars 2026.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1269406001

CE26 0698

Il est

RÉSOLU :

1- d'autoriser l'organisme Cosmovision, enregistré au numéro 1178656998, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 2 mai et 14 juin 2016 dans le cadre des événements culturels qu'il organise au Livart;

2- d'autoriser l'organisme Effet Doppler, enregistré au numéro 1178948213, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 7 h, le 9 mai 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise au 1055, boulevard Saint-Laurent;

3- d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 10 et 17 mai 2026 et jusqu'à 4 h, le 16 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

4- d'autoriser l'organisme Bar Datcha, enregistré au numéro 1168664192, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 16 mai 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;

5- d'autoriser l'organisme Espace ESC ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 16 mai 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

6- d'autoriser l'organisme Club Soda, enregistré au numéro 1143798461, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 17 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise au Livart;

7- d'autoriser l'organisme S.A.T. Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 23 mai 2026 et jusqu'à 4 h, le 1er août 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

8- d'autoriser l'organisme Exposé Noir, enregistré au numéro 1173510497, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 7 h, le 24 mai 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise au Port de Montréal;

9- d'autoriser l'organisme Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 14 juin 2026, dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

10- d'autoriser l'organisme Quai des Brumes, enregistré au numéro 1143546266, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 24 juin 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1268994013

CE26 0699

Vu la résolution CA26 25 0105 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 13 avril 2026;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la transformation et l'occupation des parties de bâtiment situées au 933, rue Rachel Est, aux fins de l'exercice de l'usage « lieu de retour » en vue de permettre l'établissement et le maintien des installations requises pour assurer le retour de contenants consignés », et d'en recommander l'adoption à une assemblée subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1269239006

CE26 0700

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc des Sœurs-de-Sainte-Anne » le nouveau parc situé sur l'ancien terrain de la Maison mère de la Congrégation des sœurs de Sainte-Anne, à l'ouest de la rue Esther-Blondin et constitué du lot 6 358 397 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Lachine, comme indiqué sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1269026001

CE26 0701

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « avenue des Solidarités » la nouvelle rue située au cœur de l'écoquartier Louvain, constituée du lot 6 592 721 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comme indiqué sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1264521002

CE26 0702

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « place des Cantonniers » la nouvelle place située dans l'emprise de la rue De Sorel, entre la rue Bougainville et le boulevard Décarie, constituée de parties des lots 2 944 992 et 2 652 038 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comme indiqué sur le plan joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1264521001

CE26 0703

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le bilan annuel 2025 du Réseau de suivi du milieu aquatique (RSMA).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1264060001

Levée de la séance à 9 h 28

70.001

Les résolutions CE26 0642 à CE26 0703 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.001

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267026001

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente-cadre avec Agence Gravel inc., pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 2 068 860,15 $, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21296 (3 soumissionnaires)

Il est recommandé :

1. de conclure une entente-cadre d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois, par laquelle Agence Gravel inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, des munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, pour une somme maximale de 2 068 860,15 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21296;
2. de procéder à une évaluation du rendement de Agence Gravel inc;
3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-04-27 11:39

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1267026001**

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Conclure une entente-cadre avec Agence Gravel inc., pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 2 068 860,15 $, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21296 (3 soumissionnaires)

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de formation visant le maintien des compétences, l'utilisation de munitions de pratique est essentielle afin de permettre aux policiers de préserver et d'actualiser leurs habiletés en matière de tir. À cet effet, le ministère de la Sécurité publique (MSP) exige que les policiers du Québec se soumettent à une requalification annuelle pour chacune des armes pour laquelle ils sont qualifiés initialement. Cette obligation découle de la Loi sur la police (P-13.1), qui confère au ministère de la Sécurité publique (MSP), et plus précisément à l'École nationale de police du Québec (ENPQ), le pouvoir d'établir les standards et les méthodes applicables aux formations initiales ainsi qu'au maintien des compétences. Ces standards sont notamment formalisés dans le Guide des pratiques policières, lequel encadre les obligations des corps de police du Québec, y compris en matière de maintien des compétences au tir.
Par ailleurs, depuis janvier 2025, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a renforcé les règles encadrant les requalifications annuelles, conformément à l'article 307 de la Loi sur la police. Cette ligne directrice fait en sorte que le contrat qui devrait se terminer en décembre 2026 se terminera au plus tard en octobre 2026 car la quantité de produit prévue au contrat sera alors atteinte.

Dans ce contexte, la Division des ressources matérielles (DRM) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a donc procédé, en collaboration avec le Service de

l'approvisionnement de la Ville de Montréal, à un appel d'offres public (26-21296) afin de conclure un contrat permettant de combler les besoins en munition de pratique 9 mm de l'automne 2026 à décembre 2028.

L'appel d'offres 26-21296 du Service de l'approvisionnement a été publié le 18 février 2026 dans le système électronique SÉAO et dans le quotidien Le Devoir. Le délai de réception des soumissions a été de 33 jours incluant les dates de publication et d'ouverture des soumissions qui fut le 24 mars 2026. La période de validité des soumissions indiquée à l'appel d'offres était de 120 jours suivant la date de l'ouverture de la soumission, soit jusqu'au 22 juillet 2026.

Deux addendas ont été émis au cours de la période de sollicitation:

Addenda	Date d'émission	Description	Impact monétaire
1	27 février 2026	Précision au Devis	Aucun
2	20 mars 2026	Correction erreur de pagination	Aucun

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG25 0311 - 19 juin 2025 -Exercer l'option de prolongation de 12 mois, et autoriser une dépense additionnelle totale de 505 425,50 $, taxes incluses, pour l'achat de munitions de pratique utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec la firme Les Industries Centaure ltée (CG24 0008), majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre à 1 516 276,50 $, taxes incluses.

CG24 0008 - 25 janvier 2024 - Conclure une entente-cadre avec Les Industries Centaure Ltée pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 1 010 851,00$, taxes incluses - Appel d'offres public 23-20188 (3 soumissionnaires).

CG23 0486 - 21 septembre 2023 - Résilier le contrat accordé au fournisseur Les Munitions MMP Inc. par la résolution CG22 0550 pour la fourniture de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) d'une période de vingt-quatre (24) mois pour une somme maximale de 910 602,00$ taxes incluses suite à l'appel d'offres public 22-19214 (3 soumissionnaires).

CG22 0550 - 22 septembre 2022 - Conclure une entente-cadre avec Les munitions MMP Inc. pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées pour la formation des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 910 602,00 $, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19214 (3 soumissionnaires)**.**

CG20 0027- 30 janvier 2020 - Conclure une entente-cadre avec Les Industries Centaure Ltée, pour l'achat de munitions de pratique 9mm frangibles utilisées par le SPVM, pour une période de 24 mois avec l'option de prolongation de 12 mois, pour une somme maximale de 1 529 231.89$, taxes incluses - Appel d'offres public 19-17639 (6 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Ce dossier porte sur l'achat de 3 000 000 cartouches de 9 mm Luger frangibles destinées à la formation de tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) pour les besoins de l'automne 2026 à la fin de l'année 2028.

Année	Quantité annuelle estimée	Information

2026	400 000	D'octobre à décembre 2026
2027	1 300 000	
2028	1 300 000	

L'unité de mesure de ces produits est par *mille* (cartouche/1000), la quantité du contrat ferme est donc de 3 000. Le produit soumis par l'Agence Gravel Inc. est le modèle SF9100GL Ce type de projectile contient aucun plomb, métaux lourds ou toxiques. Le produit soumis répond aux normes de performance demandées et est conforme aux standards Sporting Arms and Ammunition Manufacturers' Institute (S.A.A.M.I.)

ARTICLE	Quantité initiale	Unité de mesure	Prix unitaire	Coût total
Munitions de pratique 9 mm Luger frangibles	3 000	1000	599,80 $	1 799 400,00 $
			MONTANT TOTAL (AVANT TAXES)	1 799 400,00 $
			TPS (5%)	89 970,00 $
			TVQ (9,975%)	179 490,15 $
			MONTANT TOTAL (AVEC TAXES)	2 068 860,15 $

Un maître instructeur du tir et l'armurier principal du SPVM ont procédé aux tests prévus à la Fiche de contrôle des spécifications techniques incluse aux documents d'appel d'offres avec un échantillon de 500 cartouches du produit soumis. Ces tests ont démontré que les échantillons répondent aux normes de performance au devis.

La prévision de la consommation a été évaluée en collaboration avec les maîtres instructeurs de tir de la Section emploi de la force de la Division de la Formation du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et ce, en tenant compte de l'historique de consommation, du nombre de policiers à requalifier annuellement au tir, des embauches, de la nouvelle directive du ministère de la Sécurité publique (MSP), ainsi que du programme de formations spécialisées.

JUSTIFICATION

Selon les règles administratives, les documents de l'appel d'offres 26-21296 ont été préparés par le Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal en collaboration avec la Division des ressources matérielles du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).
Il y a eu cinq preneurs du cahier des charges, quatre ont soumissionnés, dont un fut déclaré non conforme administrativement. Une proportion de 80 % de preneurs de cahier des charges ont donc déposé une soumission.

SOUMISSION CONFORMES	PRIX SOUMIS (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
AGENCE GRAVEL INC.	**2 068 860,15 $**	**2 068 860,15 $**
LES INDUSTRIES CENTAURE LTÉE	2 577 383,08 $	2 577 383,08 $
DISTRIBUTION ÉLITE CANADA INC.	2 647 874,25 $	2 647 874,25 $
Dernière estimation réalisée ($)	2 020 685,63 $	2 020 685,63 $
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation ($)		48 174,52 $
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)		2,38 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse ($)		508 522,93 $
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)		24,58 %

L'écart défavorable entre l'estimation initiale et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire

conforme est plus haut de 2,38%. L'estimé fut basé sur le prix payé du dernier contrat au moment de l'octroi, plus une majoration en lien avec l'indice des prix à la consommation (IPC).

L'écart défavorable de 24,58% entre le plus bas soumissionnaire et le deuxième plus bas soumissionnaire s'explique par le fait que le plus bas soumissionnaire manufacture une des composantes de la cartouche, tandis que les deux autres sont des distributeurs de produits finis.

Avant d'entamer l'analyse proprement dite de la soumission, nous avons procédé aux vérifications d'usage liées à une éventuelle inscription du soumissionnaire sur l'une des listes qui nous obligerait à considérer le rejet ou la restriction pour la soumission reçue:

Le soumissionnaire dans ce dossier n'est pas déclaré non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle.

Le soumissionnaire n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) en date du 9 avril 2026.

Le soumissionnaire n'est pas inscrit à la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI).

Le présent dossier d'appel d'offres n'exige pas la présentation d'une attestation de l'Autorité des marchés publics (AMP).

Conformément aux articles 5.5, 5.6, 5.7 et 5.8 de l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001 émis le 31 mars 2022, le fournisseur Agence Gravel inc., fera l'objet d'une évaluation de rendement.

Nous recommandons d'octroyer ce contrat au fournisseur Agence Gravel inc. ayant déposé la plus basse soumission conforme.

Le contrat comporte une année d'option pour une quantité de 1 300 000 cartouches dont l'évaluation initiale fut de 812 078,31 $, taxes incluses. La valeur réelle de l'année d'option sera déterminée à la dernière année du contrat car elle est basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits budgétaires pour cette entente-cadre sont prévus au budget de fonctionnement de l'exercice 2026 et seront priorisés lors de la confection du budget 2027 et 2028 du SPVM. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville. Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la sécurité publique, Service de police (article 19 paragraphe 8a), qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats du plan stratégique Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Une rupture d'inventaire de munitions de pratique compromettrait la qualification au tir, qui est indispensable au maintien des compétences des policiers, et contreviendrait aux règles concernant les requalifications annuelles tel que stipulé l'article 307 de la *Loi sur la police* .

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Suite à l'octroi, des bons de commande seront transmis au fournisseur dans le respect des échéanciers prévus au contrat et selon le rythme des besoins a combler.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation du processus d'approvisionnement :
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Stephane ALLARD)

Certification de fonds :
Service des finances et de l’évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Nancy AYOTTE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maline GAGNÉ-TRINQUE
Conseillère analyse - controle de gestion

Tél : 514-917-2726
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-15

Vincent CLARK
commandant(e) police

Tél : 438-826-5752
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Marc CHARBONNEAU
Directeur adjoint
Tél : 514 280-2602
Approuvé le : 2026-04-23

Fady DAGHER
Directeur de service - Police
Tél :
Approuvé le : 2026-04-23

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1267026001*
Unité administrative responsable : *SPVM*
Projet : *Acquisition de munition de pratique 9mm*

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***x***		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? Le présent dossier d'acquisition contribue donc aux priorités 4,5 et 19 du Plan stratégique de Montréal 2023.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** Les munitions acquises sont exemptes de plombs et de métaux lourds. De plus, les douilles utilisées sont récupérées par le fournisseur pour être recyclées. Enfin, le maintien des compétences et l'utilisation de ces équipements contribuent à maintenir un milieu de vie plus sécuritaire pour les Montréalais et les Montréalaises.			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050	**x**		
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**x**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**x**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**x**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**x**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**x**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service de l'approvisionnement , Direction acquisition

Dossier # : 1267026001

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Objet :	Conclure une entente-cadre avec Agence Gravel inc., pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 2 068 860,15 $, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21296 (3 soumissionnaires)

SENS DE L'INTERVENTION

Validation du processus d'approvisionnement

FICHIERS JOINTS

26-21296-Intervention.pdf 26-21296-TCP.pdf 26-21296-PV.pdf 26-21296-Detcah.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stephane ALLARD
Agent d'approvisionnement niveau 2
Tél : 514-872-1000

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-16

Jacky MOHAMAD
c/s app.strat.en biens
Tél : 888
Division : Service de l'approvisionnement , Direction acquisition

APPROVISIONNEMENT - INTERVENTION SUITE À UN APPEL D'OFFRES
ÉTAPES DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES ET RÉSULTAT

Identification

No de l'appel d'offres : 26-21296 — No du GDD : 1267026001

Titre de l'appel d'offres : Acquisition de munitions de pratique 9mm Luger frangibles pour le SPVM

Type d'adjudication : Au plus bas soumissionnaire conforme - analyse de conformité technique par l'unité cliente

Déroulement de l'appel d'offres

Lancement effectué le : 18 - 2 - 2026

Ouverture originalement prévue le : 24 - 3 - 2026

Ouverture faite le : 24 - 3 - 2026

Date du comité de sélection : - -

Nombre d'addenda émis durant la période : 2

Date du dernier addenda émis : 20 - 3 - 2026

Délai total accordé aux soumissionnaires : 33 jrs

Analyse des soumissions

Nbre de preneurs : 5

Nbre de soumissions reçues : 4

Nbre de soumissions rejetées : 1

% de réponses : 80

% de rejets : 25

Soumission(s) rejetée(s) (nom)	Motif de rejet: administratif et / ou technique
Centre récréatif d'armes à feu Mtl	N'a pas déposé de garantie de soumission

Durée de la validité initiale de la soumission : 120 jrs

Prolongation de la validité de la soumission de : 0 jrs

Date d'échéance initiale : 22 - 7 - 2026

Date d'échéance révisée : 22 - 7 - 2026

Résultat final de l'appel d'offres - compte rendu des soumissions et octroi

Le(s) contrat(s) est (sont) octroyé(s) aux firmes cochées √ et les lots indiqués si traité par groupes ou contrats multiples

Nom des firmes	Montant soumis (TTI)	√	# Lot
Agence Gravel	$ 2 068 860,15	√	
Industries Centaure	$ 2 577 383,08		N/A
Distribution Élite Canadfa	$ 2 647 874,25		

Information additionnelle

5 soumissionnaires ont acheté le cahier des charges. 4 ont déposé une offre. 1 soumissionnaire a été jugé non-conforme. 1 soumissinnaire a complété le formulaire de non-participation. La raison invoquée: ne fournit pas les produits demandés. 2 addendas ont été publiés: Modifications (2)

Préparé par : Stéphane Allard — Le 16 - 4 - 2026

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1L5

Montréal

Tableau comparatif des prix

No de l'appel d'offres
26-21296

Agent d'approvisionnement
Stéphane Allard

Conformité	Oui

Soumissionnaires	Num. du Lot	Descreption du lot	Num. d'Item	Description d'item	Qté par période	Unité de mesure	Nombre de périodes	Prix unitaires	Données	
									Montant sans taxes	Montant taxes incluses
Agence Gravel										
	0								1 799 400,00 $	2 068 860,15 $
Total (Agence Gravel)									**1 799 400,00 $**	**2 068 860,15 $**
Industries Centaure										
	0								2 241 690,00 $	2 577 383,08 $
Total (Industries Centaure)									**2 241 690,00 $**	**2 577 383,08 $**
Distribution Élite Canada										
	0								2 303 000,00 $	2 647 874,25 $
Total (Distribution Élite Canada)									**2 303 000,00 $**	**2 647 874,25 $**

Liste des commandes

Numéro: 26-21296
Numéro de référence: 20124742
Type de l'avis: Avis d'appel d'offres
Statut: En attente des résultats d'ouverture
Titre: Acquisition de munitions de pratique 9mm Luger frangibles pour le SPVM
Organisation: Ville de Montréal - Service de l'approvisionnement

5 résultats **Résultats 1 à 5**

Trier par Sélection **Nombre par page** 1

Organisation	Diffusion	Contact	Date et heure de la commande	Addenda envoyé
CRAFM 2206, 52e avenue Lachine QC CAN H8T2Y3 www.crafm.com	Non diffusé	Frank Nardi Téléphone: 5146354867 Courriel: info3@crafm.com	**Transaction: (20433240)** 2026-02-19 13:14	20096812 - 26-21296-Addenda 1-Modification Devis 2026-02-27 à 13:10 - Courriel 20101524 - 26-21296-Adddenda 2-Modifications Devis 2026-03-20 à 09:05 - Courriel Mode privilégié (plan): Courriel
AGENCE GRAVEL INC. 5175, rue John-Molson Québec QC CAN G1X3X4	Non diffusé	Sylvain Cadieux Téléphone: 418-682-3000 Courriel: sylvain.cadieux@gravelagency.com	**Transaction: (20431944)** 2026-02-18 14:01	20096812 - 26-21296-Addenda 1-Modification Devis 2026-02-27 à 13:10 - Téléchargement 20101524 - 26-21296-Adddenda 2-Modifications

				Devis 2026-03-20 à 09:05 - Téléchargement Mode privilégié (plan): Courriel
Rampart International Corp. 2574 Sheffield Road Ottawa ON CAN K1B3V7 www.rampartcorp.com	Non diffusé	Armon Vaziri Téléphone: 6137290446 Courriel: tenders@rampartcorp.com	**Transaction: (20432990)** 2026-02-19 09:22	20096812 - 26-21296-Addenda 1-Modification Devis 2026-02-27 à 13:10 - Courriel 20101524 - 26-21296-Adddenda 2-Modifications Devis 2026-03-20 à 09:05 - Courriel Mode privilégié (plan): Courriel
LES INDUSTRIES CENTAURE LTÉE 1234 AV GODIN Laval QC CAN H7E2T2	Non diffusé	Pierre Laroche Téléphone: 4506615517 Courriel: centaure@industriescentaure.ca	**Transaction: (20432085)** 2026-02-18 16:04	20096812 - 26-21296-Addenda 1-Modification Devis 2026-02-27 à 13:10 - Courriel 20101524 - 26-21296-Adddenda 2-Modifications Devis 2026-03-20 à 09:05 - Courriel Mode privilégié (plan): Courriel
Distribution Élite Canada inc. 158 Chemin Saint-Pierre Saint-Mathieu QC CAN J0L2H0 www.distributionelitecanada.com	Non diffusé	Jo Ann Nazaire Téléphone: 4508740917 Courriel: joann.nazaire@distributionelitecanada.com	**Transaction: (20436541)** 2026-02-23 09:09	20096812 - 26-21296-Addenda 1-Modification Devis 2026-02-27 à 13:10 - Courriel 20101524 - 26-21296-Adddenda 2-Modifications Devis 2026-03-20 à 09:05 - Courriel Mode privilégié (plan): Courriel

© Gouvernement du Québec, 2026

Ville de Montréal
Service du greffe

Soumission publique
SP26 0109

Procès-verbal d'une séance publique d'ouverture de soumissions tenue à l'hôtel de ville de Montréal, le **mardi 24 mars 2026 à 13 h 30**

Sont présents : Mme Marie-Colette Moungali, secrétaire d'unité administrative
Mme Marie-Eve Lapointe, analyste juridique
M. Tshibidi Lembe, agent de bureau

APPEL D'OFFRES 26-21296

Les soumissions reçues pour l'appel d'offres intitulé « Acquisition de munitions de pratique 9 mm Luger frangibles pour le SPVM » sont ouvertes par l'analyste juridique du Service du greffe. Les personnes ci-dessous mentionnées soumettent un prix :

Soumissionnaires	**Prix**
AGENCE GRAVEL INC.	2 068 860,15 $
CENTRE RÉCRÉATIF D'ARMES À FEU DE MONTRÉAL INC.	2 704 542,93 $
DISTRIBUTION ÉLITE CANADA INC.	2 647 874,25 $
LES INDUSTRIES CENTAURE LTÉE	2 577 383,08 $

L'appel d'offres du Service de l'approvisionnement a été publié le 18 février 2026 dans le quotidien Le Devoir ainsi que dans le système électronique SÉAO.

Le greffier transmet ces soumissions et, le cas échéant, les dépôts qui les accompagnent, au Service de l'approvisionnement, pour étude et rapport.

/ml

Vér. 1
S.A. 1

Marie-Eve Lapointe
Analyste juridique – Service du greffe

Tshibidi Lembe

Signature numérique de Tshibidi Lembe
Date : 2026.03.25 12:01:06 -04'00'

Tshibidi Lembe
Agent de bureau – Service du greffe

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1267026001

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Objet :	Conclure une entente-cadre avec Agence Gravel inc., pour la fourniture de munitions de pratique de calibre 9 millimètres pour la formation et le maintien des compétences au tir des policiers du Service de police de la Ville de Montréal, d'une durée de 29 mois, incluant une option de prolongation de 12 mois - Montant estimé de l'entente : 2 068 860,15 $, taxes incluses - Appel d'offres public 26-21296 (3 soumissionnaires)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1267026001 - Agence Gravel Inc..xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Nancy AYOTTE
Conseillère budgétaire pour le SPVM
Service des finances et de l'évaluation foncière , DCSF
Tél : Teams

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-17

Line DESJARDINS
Cheffe d'équipe,Service des finances et de l'évaluation foncière

Tél : 438-349-2262
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , DCSF

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.002

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1260027001

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Division ingénierie et procédés
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de polymères anionique et cationique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses

Il est recommandé :

1. d'exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois;

2. d'autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de polymères anionique et cationique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348);

3. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-06 10:39

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1260027001**

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Division ingénierie et procédés
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	Gestion de l'eau
Objet :	Exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de polymères anionique et cationique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal a pour mission de fournir de l'eau potable à la collectivité montréalaise, gérer les eaux pluviales et assainir les eaux usées afin d'assurer la santé et la sécurité publiques et protéger l'environnement, maintenant et pour les générations futures.
La station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte de la Ville de Montréal (Station) a pour mission d'assurer le traitement des eaux usées du territoire de l'ensemble de l'île de Montréal. Ce traitement requiert l'approvisionnement de produits chimiques nommés polymères anionique et cationique.

Le polymère anionique est utilisé de concert avec des coagulants afin de réduire les matières en suspension et le phosphore contenu dans l'eau usée. L'ajout de polymère anionique permet de former des flocs qui se retrouvent sous forme de boue dans les décanteurs de la Station. Ces boues sont ensuite traitées avec un polymère cationique afin de les déshydrater pour permettre leur incinération.

En 2024, la Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) a procédé au lancement d'un appel d'offres public ayant pour objet la fourniture et livraison de polymères à la Station, pour une durée de douze (12) mois avec possibilité de deux options de prolongation de douze (12) mois chacune.

Le présent dossier a pour objet d'exercer la 2e option de renouvellement d'une durée de

douze (12) mois, selon les termes, clauses et conditions de l'appel d'offres 24-20319 puisque la période d'approvisionnement du présent contrat vient à échéance le 19 juin 2026. Il est impératif d'assurer la continuité de l'approvisionnement en polymères à la Station afin de se conformer aux exigences de traitement établies par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

En date du 20 mars 2026, les consommations sur les ententes étaient de 3 930 658,05 $, taxes incluses, soit 66 % de la somme approuvée (5 913 534,42 $, taxes incluses).

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG25 0239 – 15 mai 2025 - Exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle totale de 3 007 826,43 $, taxes incluses, pour l'approvisionnement en polymères anionique et cationique à la Direction de l'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 5 913 534,42 $, taxes incluses.
CG24 0348 – 20 juin 2024 - Accorder un contrat à SNF Canada ltd. pour la fourniture et livraison de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une durée de 12 mois avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 2 905 707,99 $, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20319 – 4 soumissionnaires.

CG23 0245 – 19 mai 2023 - Exercer l'option de la première prolongation et autoriser une dépense additionnelle de 5 021 464,14 $, taxes incluses, pour la fourniture de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à Brenntag Canada inc. (CG22 0373), majorant ainsi le montant total du contrat de 4 426 537,50 $ à 9 448 001,64 $, taxes incluses.

CG22 0373 – 16 juin 2022 – Accorder un contrat de douze (12) mois à Brenntag Canada inc., pour la fourniture et livraison de polymères (option 1 - groupe 3), à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 4 426 537,50 $, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19187 (2 soumissionnaires).

CG21 0140 – 25 mars 2021 – Accorder un contrat à SNF Canada ltd., pour la fourniture et livraison de polymères à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une durée de 12 mois avec possibilité de deux options de prolongation d'une année chacune - Dépense totale de 2 672 019,00 $, taxes incluses - Appel d'offres public 20-18486 (3 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à exercer la deuxième option de prolongation de douze (12) mois et à autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture en polymères anionique et cationique, majorant ainsi la somme totale du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses.

Le Service de l'approvisionnement souhaite prolonger l'entente contractuelle visée afin de bénéficier des termes et conditions obtenus lors de l'appel d'offres public 24-20319. En effet, selon cette entente contractuelle, les prix ne seront pas indexés pendant la période de prolongation, car l'indice des prix des produits industriels (IPPI) publié par Statistique Canada, selon la catégorie P31, produits chimiques, est inférieur à 2 %.

JUSTIFICATION

Conformément aux documents de l'appel d'offres public 24-20319, le contrat offre deux (2)

options de prolongation de douze (12) mois chacune. La Direction de l'épuration des eaux usées (DEEU) souhaite exercer la deuxième option de prolongation en raison de la qualité des produits reçus et du maintien des tarifs qui s'appliquaient lors de la première année du contrat avec SNF Canada inc., qui était, en 2024, le plus bas soumissionnaire conforme. Le Service de l'approvisionnement a d'ailleurs envoyé, le 27 janvier 2026, une lettre visant à informer SNF Canada inc., de leur intention de recommander le renouvellement du contrat auprès des instances. SNF Canada inc. a confirmé son consentement, le 30 janvier 2026, à poursuivre l'approvisionnement en polymères pour une période additionnelle de douze (12) mois, soit du 20 juin 2026 au 19 juin 2027, selon les termes et conditions de l'entente contractuelle (voir lettre d'acceptation de la prolongation en pièce jointe).

Les validations par les services de l'approvisionnement ont démontré que l'adjudicataire recommandé :

· n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) ;
· n'est pas sur la liste des entreprises à rendement insatisfaisant ;
· ne fait pas partie de la liste des entreprises non conformes au processus de francisation ;
· ne s'est pas rendu non-conforme en vertu du Règlement de gestion contractuelle de la Ville.

De plus, le contrat n'étant pas visé par la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, l'adjudicataire n'a pas à obtenir une attestation de l'Autorité des marchés publics.

Ce contrat fera l'objet d'une évaluation de rendement de l'adjudicataire conformément à l'encadrement C-OG-APP-D-22-001.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier vise à autoriser la deuxième option de prolongation du contrat pour une durée de douze (12) mois, ce qui correspond à une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses. Cette dépense représente un coût net de ristournes de taxes de 2 708 787,88 $ pour l'agglomération.

La répartition annuelle de la dépense prévue au budget de fonctionnement (BF) est la suivante :

Année	***2026 (tx incl.)***	***2027 (tx incl.)***	***Total (tx incl.)***
Polymère anionique	463 595,00 $	463 484,31 $	927 079,31 $
Polymère cationique	1 116 556,34 $	922 840,24 $	2 039 396,58 $
Total	1 580 151,34 $	1 386 324,55 $	2 966 475,89 $

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération puisqu'elle concerne l'assainissement des eaux qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats du Plan stratégique Montréal 2030 en lien avec la priorité 19 suivante :
19. Offrir à l'ensemble des montréalaises et montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Il est impératif pour les besoins opérationnels de la Station d'assurer la continuité de l’approvisionnement en polymères afin de satisfaire aux obligations réglementaires et environnementales de traitement des eaux usées.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi de la prolongation : juin 2026
Fin de la prolongation : juin 2027

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l’évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Stefania GORE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER	ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-21
Isabelle MANTHA ingénieur(e)	Carole FLEURY chef(fe) de division ingenierie et procedes (eau)
Tél : 438-860-5206 **Télécop. :** -	**Tél :** 514-799-8229 **Télécop. :** -

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE	APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

DIRECTION

Stéphane BELLEMARE
directeur(-trice) - traitement des eaux usees
Tél : 514-791-9811
Approuvé le : 2026-04-30

Chantal MORISSETTE
directeur(-trice) de service - eau
Tél : 438-871-7682
Approuvé le : 2026-05-06

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1260027001
Unité administrative responsable : Service de l'eau
Projet : Exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle totale de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour l'approvisionnement en polymères anionique et cationique à la Direction de l'épuration des eaux usées, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses.

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030?	*x*		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? 19. Offrir à l'ensemble des montréalaises et montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

● Offrir aux citoyens les services de traitement des eaux usées de façon continue afin de limiter l'impact environnemental des rejets de ces eaux dans les milieux récepteurs.

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**x**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**x**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**x**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**x**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**x**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**x**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Montréal

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1L5

Le 27 janvier 2026

Monsieur François Marchand
SNF Canada Ltd
4 Director Court, Suite 101
Vaughan, Ontario, L4L 3Z5

Courriel : fmarchand@snf.com

Objet : Renouvellement de contrat
Appel d'offres n° 24-20319 Lot #3 – Entente 1668118
Fourniture et livraison de polymères à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

---

Monsieur,

Par la présente, la Ville de Montréal vous signifie son intention de recommander le deuxième renouvellement du contrat ci-haut mentionné en lien avec l'appel d'offres 24-20319 et l'entente #1668118.

Sous réserve des autorisations relevant des autorités compétentes, le renouvellement du contrat serait effectif du **20 juin 2026 au 19 juin 2027** et ce, selon les termes et conditions du Contrat.

En acceptant la prolongation de ce contrat, je m'engage à fournir, dans les Quinze (15) jours de l'envoi la confirmation du renouvellement, un cautionnement d'exécution au montant de VINGT CINQ POUR CENT (25 %) selon les exigences prévues au Contrat, poste 4.00.

Nous vous serions gré de bien vouloir nous signifier vos intentions par courriel à claudie.debellefeuille@montreal.ca **au plus tard le 3 février 2026** afin que nous puissions compléter les processus administratifs confirmant le renouvellement du contrat.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

J'accepte le renouvellement : _____ 30 Janvier 2026
Nom en majuscules et signature — Date

Je refuse le renouvellement : _____ _____
Nom en majuscules et signature — Date

Claudie De Bellefeuille
Agente d'approvisionnement II

Courriel : claudie.debellefeuille@montreal.ca

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1260027001

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées , Division ingénierie et procédés
Objet :	Exercer l'option de la 2e prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 2 966 475,89 $, taxes incluses, pour la fourniture et la livraison de polymères anionique et cationique à la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à SNF Canada inc. (CG24 0348), majorant ainsi le montant total du contrat à 8 880 010,31 $, taxes incluses

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Info comptable GDD 1260027001 - Direction DEEU.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stefania GORE
Préposée au budget
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-29

Anne GUIGNARD
conseiller(-ere) budgetaire
Tél : - -
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.003

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267026002

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 244 200 $, taxes incluses, pour les services de ramassage, de tri et de distribution du courrier pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Planète Courrier inc. (CG24 0318), majorant ainsi le montant total de l'entente à 903 565,76 $, taxes incluses

Il est recommandé :
1. d'exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois;

2. d'autoriser une dépense additionnelle de 244 200 $, taxes incluses, pour les services de ramassage, de tri et de distribution du courrier pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Planète Courrier inc. (CG24 0318);

3. d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de police de la Ville de Montréal, et ce, au rythme des besoins à combler.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-04-27 11:39

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1267026002**

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 244 200 $, taxes incluses, pour les services de ramassage, de tri et de distribution du courrier pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Planète Courrier inc. (CG24 0318), majorant ainsi le montant total de l'entente à 903 565,76 $, taxes incluses

CONTENU

CONTEXTE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) compte environ 150 unités, incluant les postes de quartier répartis sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal, qui ont besoin d'un service de messagerie. Dans ce contexte, la Division des ressources matérielles (DRM) du SPVM a procédé, en collaboration avec le Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal, à un appel d'offres public (24-20387) afin de conclure un nouveau contrat visant à assurer la continuité du service de ramassage, de tri et de distribution du courrier interne et externe, ainsi que de petits colis.

Le service de messagerie prévoit la livraison du courrier interne dans un délai de 24 heures entre les unités, de même qu'un service de livraison sur demande dans un délai prédéterminé, principalement utilisé par le Service aux cours. Les lieux de cueillette et de livraison étant de nature sensible (unités du SPVM, cour municipale, autres organisations policières), une accréditation sécuritaire des employés du fournisseur est requise.

Le contrat initial, d'une durée de trente-six mois, devait prendre fin en juin 2027. Toutefois, en 2024 et en 2025, Postes Canada a connu des arrêts de service totalisant 91 jours, ce qui a entraîné une augmentation significative de l'utilisation du service de messagerie sur demande. Cette situation fera en sorte que le montant du contrat initial sera atteint plus tôt

que prévu, soit vers septembre 2026.

Le présent dossier vise donc à exercer la première option de prolongation du contrat de service pour la fourniture d'un service de ramassage, de tri et de distribution du courrier interne et externe, ainsi que des petits colis, afin de répondre aux besoins des différentes unités du Service de police de la Ville de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG24 0318 - 20 juin 2024 - Conclure une entente-cadre avec la firme Planète Courrier inc. pour le service de ramassage, de tri et distribution du courrier pour le Service de Police de la Ville de Montréal, pour la somme maximale de 659 365,76$, taxes et contingences incluses, pour une durée de trente-six mois, avec deux options de prolongation de douze mois chacune, - Appel d'offres public 24-20387 - (3 soumissionnaires).
CG23 0218 - 18 mai 2023 - Exercer l'option d'une deuxième et dernière prolongation de douze mois prévue à l'entente pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de police de la Ville de Montréal dans le cadre du contrat accordé à Globex Courrier Express International Inc. pour un montant maximal de 167 093,41 $ taxes incluses, majorant ainsi le montant total du contrat de 842 262,57 $ taxes incluses à 1 009 355,98 $ taxes incluses

CG22 0370 - 16 juin 2022 - Exercer l'option d'une première prolongation de 12 mois de 158 607, 89 $, taxes incluses, pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de police de la Ville de Montréal dans le cadre du contrat accordé à Globex Courrier Express International inc. majorant ainsi le montant total du contrat de 683 654,68 $ à 842 262,57 $, taxes incluses.

CG17 0230 - 15 juin 2017 - Accorder un contrat à Globex Courrier International inc. pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de police de la Ville de Montréal pour une période de 60 mois pour une somme de 683 654.68 $, taxes incluses. Appel d'offres public 17-15746 (3 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Ce dossier concerne la fourniture d'un service de ramassage, tri et distribution du courrier, principalement destiné à acheminer des enveloppes et des colis vers les différentes unités du Service de Police de la Ville de Montréal. Permettant également la livraison de dossiers aux cours dans les délais appropriés pour les comparutions des prévenus.
Voici les principaux services inclus dans le contrat à prolonger:

- Effectuer le ramassage et distribution du courrier interne;
- Effectuer le ramassage et distribution de la messagerie sur demande;
- Effectuer le ramassage et le transfert du courrier à affranchir;
- Effectuer le tri du courrier dans nos locaux;
- Effectuer le timbrage du courrier dans nos locaux;
- Établir la facturation pour chaque unité;
- Fournir des rapports;
- Autre(s) tâche(s) connexes sur demande.

JUSTIFICATION

Conformément aux documents de l'appel d'offres 24-20387, le contrat permet deux périodes de prolongation de douze mois. Le présent sommaire décisionnel vise à exercer cette première année de prolongation, et ce, selon les mêmes termes et conditions du contrat. Nous recommandons d'exercer l'année d'option pour ce besoin récurrent du Service de police de la Ville de Montréal pour les raisons suivantes:

- les services fournis par Planète courrier rencontrent les critères et normes de performance établis;
- la satisfaction du service rendu par ce fournisseur, puisque, durant la durée du contrat, il n'y a pas eu de problématique significative en lien avec la qualité des services reçus.

La lettre de confirmation de l'acceptation de la prolongation signée par le fournisseur est versée en pièce jointe.

Le soumissionnaire dans ce dossier n'est pas déclaré non conforme en vertu du Règlement sur la gestion contractuelle.

Le soumissionnaire n'est pas inscrit au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) en date du 14 avril 2026.

Le soumissionnaire n'est pas inscrit à la liste des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI).

Le présent dossier n'exige pas la présentation d'une attestation de l'Autorité des marchés publics (AMP).

Conformément aux articles 5.5, 5.6, 5.7 et 5.8 de l'encadrement administratif C-OG-APP-D-22-001, le fournisseur Planète courrier fera l'objet d'une évaluation de rendement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Les crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses du Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) sont prévus au budget de fonctionnement de l'exercice 2026 et seront priorisés lors de la confection du budget 2027 du SPVM. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville.
Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne la sécurité publique, Service de police, qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats du plan stratégique Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le non octroi de ce contrat rend impossible l'acheminement du courrier et le soutien nécessaire à l'envoi de documents ou de petits colis requis pour les opérations du Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). De plus, le non respect de la Loi 75 sur l'amélioration et la rapidité des procédures judiciaires pour la comparution des personnes détenues.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Émission d'un bon de commande suite à l'adoption de la résolution par le conseil d'agglomération.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Thi Ly PHUNG)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Maline GAGNÉ-TRINQUE
Conseillère analyse - controle de gestion

Tél : 514-917-2726
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-21

Isabelle TABOR
C/s Logistique

Tél : (514) 809-2031
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marc CHARBONNEAU
Directeur adjoint
Tél : 514 280-2602
Approuvé le : 2026-04-23

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Fady DAGHER
Directeur de service - police
Tél :
Approuvé le : 2026-04-23

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1267026002
Unité administrative responsable : SPVM/Ressources matérielles
Projet : Service de ramassage, de tri et distribution du courrier

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***X***		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *Ce dossier contribue à la priorité 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *Courrier recommandé pour les audiences au cours/ respect des lois, paix sociale.*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Montréal

Service de l'approvisionnement
Direction générale adjointe – Services institutionnels
255, boulevard Crémazie Est, 4e étage, bureau 400
Montréal (Québec) H2M 1L5

PAR COURRIEL

2026-03-27

Madame Stéphanie Bertrand
Directrice adjointe ventes et opérations
Planète Courrier Inc.
5447, rue Francois-Cusson
Lachine (Qc)
H8T 3J4

Courriel : sboudreau@planetcourrir.com

Objet : Renouvellement de contrat
Appel d'offres nº 24-20387
Service de ramassage, tri et distribution de courrier – Service de Police de la Ville de Montréal

---

Monsieur,

Par la présente, la Ville de Montréal vous signifie son intention de recommander le renouvellement du contrat ci-haut mentionné.

Sous réserve des autorisations relevant des autorités compétentes, le renouvellement du contrat serait effectif du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 et ce, selon les termes et conditions du Contrat.

Nous vous serions gré de bien vouloir nous signifier vos intentions par courriel à stephane.allard@montreal.ca **au plus tard le 2 avril 2026** afin que nous puissions compléter les processus administratifs confirmant le renouvellement du contrat.

Si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

J'accepte le renouvellement : Stéphanie Bertrand — Nom en majuscules et signature — 2026-03-30 — Date

Je refuse le renouvellement : _____ — Nom en majuscules et signature — _____ — Date

Stéphane Allard
Agent d'approvisionnement II

Courriel : stephane.allard@montreal.ca

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1267026002

Unité administrative responsable :	Service de police de Montréal , Direction des services organisationnels , Service des ressources matérielles_technologiques et informationnelles , Division des ressources matérielles
Objet :	Exercer l'option de la 1re prolongation de 12 mois / Autoriser une dépense additionnelle de 244 200 $, taxes incluses, pour les services de ramassage, de tri et de distribution du courrier pour le Service de police de la Ville de Montréal, dans le cadre de l'entente-cadre conclue avec Planète Courrier inc. (CG24 0318), majorant ainsi le montant total de l'entente à 903 565,76 $, taxes incluses

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1267026002 - Planète Courrier Inc. (1ère prolongation).xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Thi Ly PHUNG
Conseillère budgétaire
Tél : 514-280-2389

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-23

Line DESJARDINS
Cheffe d'équipe
Tél : 438-349-2262
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.004

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1264139001

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203), majorant ainsi le montant total du contrat à 4 118 154,43 $, taxes incluses

Il est recommandé:
1. d'autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203);

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-14 09:59

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1264139001**

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203), majorant ainsi le montant total du contrat à 4 118 154,43 $, taxes incluses

CONTENU

CONTEXTE

Le pont Guy-Lafleur, (anciennement Pont Jacques-Bizard - Résolution CM25 1291), situé entièrement dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, a été construit en 1966 et constitue le seul lien routier entre l'île Bizard et l'île de Montréal. En raison de l'atteinte de sa durée de vie utile, la Ville de Montréal a décidé en 2016 de construire un nouveau pont adapté aux normes actuelles pour assurer un lien adéquat, fiable et robuste à l'île Bizard. Pour ce faire, et faisant suite à un processus d'appel d'offres public (#19-17844), le conseil municipal, lors de sa séance du 18 novembre 2019, a octroyé un contrat de services professionnels au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. (devenu entre-temps Atkins Realis) et Provencher Roy + Associés Architectes inc. pour la réalisation de l'avant-projet définitif, des plans et devis et de l'assistance technique durant les travaux de remplacement du pont, pour une somme maximale de 3 785 758,83 $, taxes incluses (CM19 1203).

Suite à un appel d'offres public, le conseil d'agglomération a octroyé le 24 février 2022 un contrat à EBC inc. pour les travaux de construction du nouveau pont.

Durant les travaux, le conseil municipal à autoriser en avril 2023 une dépense additionnelle de 265 637,09 $, taxes incluses, au contrat de services professionnels octroyé à Atkins Realis / Provencher Roy, majorant ainsi le montant total du contrat à 4 051 395,92 $, taxes incluses. Cette majoration était alors justifiée par des prestations additionnelles en matière d'assistance technique plus importantes que prévues et basée sur un calendrier prévoyant une fin des travaux à l'été 2024.

Les travaux de construction du nouveau pont se sont plutôt terminés en août 2025. Comme prévu à son contrat, le regroupement AtkinsRealis / Provencher-Roy doit produire les plans finaux de conception du nouvel ouvrage (plans "tels que construits") à la fin des travaux. Or, il ne reste plus suffisamment de budget dans le contrat pour réaliser cette ultime prestation, malgré la majoration octroyée en 2023.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM25 1291 - 22 septembre 2025 - Nommer le pont Guy-Lafleur dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.
CE25 1142 - 25 juin 2025 - Autoriser le Service des affaires juridiques à intenter un recours judiciaire à l'encontre de AtkinsRéalis Canada inc. et Provencher Roy + associés architectes inc. visant à réclamer les dommages résultant des erreurs, omissions et fautes commises suivant les services professionnels rendus dans le cadre du contrat pour la réalisation de l'avant-projet définitif et des plans et devis du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard.

CG23 0512 - 21 septembre 2023 - Autoriser une dépense additionnelle de 5 000 000 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour la construction du pont Jacques-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, dans le cadre du contrat accordé à EBC inc. (CG22 0116), majorant ainsi le montant total du contrat de 74 898 325,33 $ à 79 898 325,33 $, taxes et contingences incluses.

CG24 0138 - 21 mars 2024 - Autoriser une dépense additionnelle de 10 347 750,00 $, taxes incluses, à titre de budget de contingences, pour la construction du pont Jacques-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, dans le cadre du contrat accordé à EBC inc. (CG22 0116), majorant ainsi le montant total du contrat de 79 898 325,33 $, à 90 246 075,33 $, contingences et taxes incluses.

CM23 0418 - 17 mars 2023 - Autoriser une dépense additionnelle de 265 637,09$, taxes incluses, au contrat de services professionnels octroyé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. pour la réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard (CM19 1203) majorant ainsi le montant total du contrat de 3 785 758,83$ à 4 051 395,92 $, taxes incluses.

CG22 0116 - 24 février 2022 - Accorder un contrat à EBC inc. pour les travaux du lot 1 de construction du nouveau pont Jacques-Bizard et pour le réaménagement de ses approches, incluant des travaux de pont et structure du nouveau pont (81-05537), la modification du pont existant (81-03302), des travaux d'égouts, d'aqueduc secondaire et principal, de voirie, de reconstruction des réseaux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), Bell Canada, d'éclairage, d'électricité, d'automatisation, de feux de circulation et de maintien de la circulation, ainsi que les travaux d'aménagement paysager et d'aménagement du parc Benjamin-Viger.

CM21 1294 - 29 novembre 2021 - Abroger la résolution CM21 1211 / Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à signer pour et au nom de la Ville et à faire la demande auprès de la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard;

CA21 28 276 - 5 octobre 2021 - Accepter l'offre de la ville de Montréal offrant au conseil d'arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève , en vertu du 1er alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de prendre en charge la planification et l'exécution des travaux de réaménagement du parc Denis-Benjamin-Viger, incluant la maîtrise d'ouvrage, dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard;

CM21 1211 - 27 septembre 2021 - Autoriser la directrice du Service des infrastructures du réseau routier à soumettre, pour et au nom de la Ville, tous les documents requis par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) visant l'obtention des approbations, autorisations, permissions, attestations et certificats de permis requis en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, et confirmer l'engagement à

transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité avec l'autorisation accordée;

CM21 0973 - 23 août 2021 - Offrir au conseil d'arrondissement de l'Île-Bizard Sainte-Geneviève, de prendre en charge la planification et l'exécution des travaux de réaménagement du parc Denis-Benjamin-Viger, incluant la maîtrise d'ouvrage, dans le cadre du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec;

CM19 1203 - 18 novembre 2019 - Octroi d'un contrat de services professionnels au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. pour la réalisation de l'avant-projet définitif et des plans et devis du projet de remplacement du pont Jacques-Bizard pour une somme maximale de 3 785 758,83 $ taxes incluses;

CE16 0625 - 20 avril 2016 - Approbation d'un projet de convention par lequel CIMA + s.e.n.c. s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser l'avant-projet préliminaire de remplacement du pont Jacques-Bizard, pour une somme maximale de 416 439,45 $, taxes incluses;

CM16 0369 - 21 mars 2016 - Adoption du règlement d'emprunt autorisant un emprunt de 100 000 000 $ pour le financement d'interventions municipales afférentes au projet de remplacement du pont Jacques-Bizard.

DESCRIPTION

Le contrat de services professionnels de AtkinsRealis / Provencher-Roy doit être bonifié d'une somme totale de 66 758,51 $, taxes incluses, afin de pouvoir produire les plans finaux de conception suite à la construction du nouveau pont Guy-Lafleur.
Le tableau suivant résume la valeur du contrat initial, du contrat révisé en avril 2023, ainsi que la majoration requise, le tout incluant les taxes.

Contrat initial (novembre 2019)	Majoration #1 (avril 2023)	Contrat révisé (avril 2023)	% de majoration
3 785 758,83 $	265 637,09 $	4 051 395,92 $	+ 7 %

Contrat révisé (avril 2023)	Majoration #2 requise	Contrat final révisé	% de majoration par rapport au contrat révisé
4 051 395,92 $	66 758,51 $	4 118 154,43 $	+ 1,6 %

La majoration cumulative de la valeur du contrat s'élève ainsi à 8,6% par rapport au contrat initial de 2019.

Dans le contexte où le Service des affaires juridiques a intenté un recours judiciaire à l'encontre de AtkinsRéalis et Provencher Roy + associés architectes inc. visant à réclamer les dommages résultant des erreurs, omissions et fautes commises suivant les services professionnels rendus dans le cadre du contrat pour la réalisation de l'avant-projet définitif et des plans et devis du projet de construction du pont Guy-Lafleur, cette majoration est octroyée dans l'unique but d'obtenir les plans finaux, et ce, afin de compléter les services prévus au contrat 19-17844. Les honoraires professionnels de ce mandat seront payés sous protêt, sans admission de responsabilité et sous toutes réserves.

JUSTIFICATION

La bonification du contrat de AtkinsRealis / Provencher-Roy s'avère nécessaire afin de

pouvoir produire les plans finaux de conception qui ne peuvent être réalisés que par les concepteurs. Le lancement d'un appel d'offres ne peut être envisagé.
La modification au contrat constitue un accessoire au contrat et n'en change pas la nature.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La majoration du coût du contrat de 66 758,51 $, taxes incluses, sera assumé comme suit : un montant maximum de 60 959,42 $, net de ristourne sera financé par le règlement d'emprunt de compétence locale 16-030 Pont Jacques-Bizard.
Le budget net requis pour donner suite à ce dossier a été priorisé à même l'enveloppe reçue pour le PDI 2026-2035 au projet 46101 - Remplacement du pont Guy Lafleur (anciennement pont Jacques-Bizard). Cette enveloppe est suffisante pour l'octroi de ce contrat et est répartie comme suit pour chacune des années :

Projet	2026	2027	2028	Ultérieur	TOTAL
46101 - Remplacement du pont Guy Lafleur (anciennement Jacques-Bizard)	61	-	-	-	61
TOTAL	**61**	**-**	**-**	**-**	**61**

Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Advenant le cas où le budget additionnel au contrat ne serait pas autorisé, les plans finaux de conception ne pourraient être produits. Ces plans sont requis pour les futurs travaux et entretien du nouveau pont.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opérations de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Production des plans finaux de conception (tels que construits) : été 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Imad EL AMMARI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Florian PEIGNIER, Service des infrastructures du réseau routier
Marc SIMARD, Service des infrastructures du réseau routier

Lecture :

Florian PEIGNIER, 5 mai 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Laurent GUIGNARD
Chargé de projet - Grand projet

Tél : 514 872 3365
Télécop. : 514 868 3232

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-02-17

Mohamed BECHIR BOUZAIDI
chef(fe) de division - grands projets

Tél : 438-872-3997
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Hugues BESSETTE
directeur(-trice) - projets d'amenagement urbain
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-05

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Lucie CAREAU
directeur(-trice) de service - urbanisme et mobilite
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-05

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1264139001

Unité administrative responsable : Autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203), majorant ainsi le montant total du contrat à 4 118 154,43 $, taxes incluses

Section A - **Plan stratégique Montréal 2030**	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030?	***x***		

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

2. Enraciner la nature en ville, en mettant la biodiversité, les espaces verts, ainsi que la gestion et le développement du patrimoine naturel riverain et aquatique au cœur de la prise de décision
3. Accroître et diversifier l'offre de transport en fournissant des options de mobilité durable (active, partagée, collective et sobre en carbone) intégrées, abordables et accessibles pour toutes et tous
5. Tendre vers un avenir zéro déchet, plus durable et propre pour les générations futures, notamment par la réduction à la source et la valorisation des matières résiduelles

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

Le Projet prévoit:
- la déconstruction du pont actuel et le réaménagement des berges afin de mettre en valeur le paysage et favoriser la biodiversité.
- la bonification des aménagements pour les modes actifs, en doublant la largeur du trottoir et de la piste cyclable actuel
- la valorisation des matériaux résultant de la déconstruction du pont (béton, acier, etc.)

Section B - Test climat

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050		**x**	
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		**x**	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		**x**	

Section C - ADS+*

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**x**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal	**x**		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		**x**	

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1264139001

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 66 758,51 $, taxes incluses, pour les services professionnels de réalisation des plans et devis et de l'assistance technique du projet de construction du pont Guy-Lafleur dans le cadre du contrat accordé au regroupement de firmes constitué de SNC Lavalin inc. et Provencher Roy + Associés Architectes inc. (CM19 1203), majorant ainsi le montant total du contrat à 4 118 154,43 $, taxes incluses

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1264139001 - Certification de fonds.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Imad EL AMMARI
Préposé au budget
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-02-18

Yves JACQUES
Conseiller budgetaire
Tél : 514-872-0766
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction des revenus

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.005

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1266684002

Unité administrative responsable :	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division Responsabilité
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031), majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $, taxes et frais de déplacement de l'expert inclus

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031);
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-04-28 12:49

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1266684002**

Unité administrative responsable :	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division Responsabilité
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031), majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $, taxes et frais de déplacement de l'expert inclus

CONTENU

CONTEXTE

Le 16 août 2024, une conduite d'aqueduc en précontraint de 2100 mm (84'') a éclaté sous René-Lévesque près de De Lorimier. Cette conduite principale alimente le réservoir Rosemont. Une quantité d'eau considérable s'est donc échappée du bris, le temps qu'il soit procédé à la fermeture des vannes.
Il s'agit d'une conduite mise en place par le ministère des Transports en 1985 dans le cadre de travaux de prolongement de l'autoroute Ville-Marie. La même année, une conduite d'égout secondaire de 18'' a également été mise en place en travers du dessus de l'emprise de la conduite de 2100 mm.

La conduite qui s'est rompue était donc d'installation récente. Son matériau, C-301-E, a toutefois connu un important historique de bris depuis sa mise en marché. La surveillance de ce type de conduite pose à présent plusieurs défis, alors que des ingénieurs spécialisés ont développé une expertise en gestion de telles infrastructures.

La détermination de la cause de la rupture du 16 août 2024 demeure toutefois un exercice complexe qui nécessite la mise en commun de l'expertise dans plusieurs domaines (gestion d'actifs d'aqueduc, hydraulique, métallurgie, béton/mortier et C-301). Après l'examen visuel des 6 et 7 novembre 2024, la section endommagée de la conduite a été déplacée dans un bâtiment de la Ville pour sa conservation en vue de tests destructifs ayant été effectués de concert avec les experts adverses.

Le montant des réclamations judiciaires est très élevé, dépassant 87 M$ et demeurant encore à parfaire dans plusieurs cas. En contrepartie, d'importantes sommes doivent être consacrées aux expertises externes permettant de comprendre les causes de la rupture soudaine du 16 août 2024, le service de l'eau n'ayant pas les ressources pour procéder à ces analyses approfondies.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DA246684031 - 20 novembre 2024 - Majorer de 142 000 $ les crédits de 70 000 $ réservés

pour les honoraires professionnels de la firme GHD à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301 en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 mm du 16 août 2024, pour un total réservé de 212 000 $, taxes incluses (plus les frais de déplacement de l'expert en conduite C-301 résidant à l'extérieur du Québec). N/D : 24-002140. Imputation : corporative.

DESCRIPTION

Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, aux crédits de 212 000 $ réservés pour les honoraires professionnels de la firme GHD (DA246684031) à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301 en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 mm du 16 août 2024, majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $ (plus les frais de déplacement de l'expert en conduite C-301 résidant à l'extérieur du Québec).

JUSTIFICATION

GHD est une firme d'ingénieurs experts en béton et en tuyauterie de cylindre de béton précontraint. En novembre 2024, cette firme évaluait à 212 000 $ taxes incluses les étapes du travail attendu. Depuis lors, en conséquence de l'avancement du dossier, la firme estime qu'une somme de 86 000 $ taxes incluses s'ajoute aux prévisions initiales.
GHD explique cette majoration par le fait que plusieurs de leurs interventions à titre d'experts ont requis plus de temps que prévu en raison de l'élargissement du mandat initial, des journées de travail de terrain et du nombre d'experts retenus par les autres parties impliquées. Il s'agit de propositions de budget pour des fins de planification, étant entendu que les services sont facturés à l'heure.

Le total budgétaire présenté à ce jour se chiffre donc à 298 000 $ avec taxes (plus les frais de déplacement de l'expert spécialisé en C-301 venant de l'extérieur du Québec), pour les étapes excluant néanmoins un procès. Il s'agit d'un estimé de réserve de crédits additionnels qui correspond à l'évaluation de travaux d'expertise de cette envergure dans les circonstances du dossier et nous en recommandons dès lors la réserve.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant qu'il es recommandé au comité exécutif d'approuver est de 86 000 $, taxes incluses, pour un total de 298 000 $, taxes incluses, en honoraires professionnels pour cette firme.
Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.
Imputation : Corporative
N/D : 25-000446
C. S. : 500-17-133032-253 et al

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Vera COSTEA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Paule BIRON
Avocate et cheffe de division - Responsabilité

Tél : 514 868-5256
Télécop. : 514 872-2828

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-07

Paule BIRON
Avocate et cheffe de division - Responsabilité

Tél : 438-483-9718
Télécop. : 514 872-2828

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Isabelle BUREAU
Directrice des Affaires civiles et avocate en chef adjointe
Tél : 514-589-7304
Approuvé le : 2026-04-13

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Isabelle BUREAU
Directrice des Affaires civiles et avocate en chef adjointe
Tél : 514-589-7304
Approuvé le : 2026-04-17

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1266684002*
Unité administrative responsable : *Services de affaires juridiques - Responsabilité*
Projet : Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031), majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $, taxes et frais de déplacement de l'expert incluses

	oui	***non***	***s. o.***
Section A - Plan stratégique Montréal 2030 1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*			***X***
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *s. o.*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *s. o.*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1266684002

Unité administrative responsable :	Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles , Division Responsabilité
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 86 000 $, taxes incluses, pour les services professionnels en relation avec la détermination de la cause du bris de la conduite de 2100 millimètres du 16 août 2024, à titre d'experts en béton/mortier et en conduites de béton précontraint C-301, dans le cadre du contrat accordé à GHD (DA246684031), majorant ainsi le montant du contrat à 298 000 $, taxes et frais de déplacement de l'expert inclus

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1266684002 Intervention financiere.xlsm

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Vera COSTEA
Préposée au budget
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-08

Celine D'AOUST
Conseiller(-ere) budgetaire
Tél : 514-872-0766
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.006

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1256924003

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire , Division du patrimoine
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville, pour le prêt perpétuel de la collection archéologique du faubourg à M'lasse

Il est recommandé :
d'approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville, pour le prêt perpétuel de la collection archéologique du faubourg à M'lasse.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-04-30 14:08

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1256924003**

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire , Division du patrimoine
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville, pour le prêt perpétuel de la collection archéologique du faubourg à M'lasse

CONTENU

CONTEXTE

La Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal conserve une collection de référence regroupant des milliers d'objets issus de divers sites archéologiques situés sur le territoire montréalais. Témoins de l'occupation humaine de la ville, ces artefacts illustrent les modes de vie et les activités des populations qui ont façonné Montréal, depuis les campements autochtones sur les berges du fleuve jusqu'à l'ère industrielle.

Cette collection couvre un large éventail d'activités : chasse, pêche, agriculture, vie domestique et industrielle. Elle constitue un patrimoine matériel précieux, représentatif de l'évolution du territoire et de ses habitants, les Montréalaises et les Montréalais, du passé jusqu'à aujourd'hui.

La Réserve valorise ses collections par le biais de partenariats, de projets de recherche, de mise en valeur et de diffusion. L'un des moyens de diffusion consiste à prêter des objets à des institutions muséales pour des expositions permanentes ou temporaires.

Afin de poursuivre sa mission, la Réserve procède occasionnellement à l'intégration de collections issues du domaine privé. Dans certains cas, les objets ne sont pas acquis au sens strict, mais confiés à la Ville de Montréal sous forme de prêt perpétuel, permettant leur conservation, leur étude et leur mise en valeur dans le respect des normes muséales.

La présente convention encadre ainsi le prêt perpétuel de la collection archéologique mise au jour lors des travaux effectués sur la propriété de Radio-Canada, anciennement occupée par le faubourg à M'lasse.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire recommande la signature d'une convention de prêt perpétuel d'une collection archéologique entre la Société Radio-

Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville de Montréal.
Cette convention encadre les modalités de conservation, de gestion et de valorisation des objets archéologiques mis au jour sur le terrain de l'ancienne maison de Radio-Canada, situé dans le secteur de l'ancien faubourg à M'lasse.

Les conditions du prêt sont détaillées dans la convention, et la liste des objets visés est jointe en annexe.

JUSTIFICATION

La Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal s'est donné comme mission de préserver, étudier et valoriser le patrimoine archéologique de Montréal.
En plus de son objectif principal de conservation des collections, la Réserve s'engage à collaborer avec divers partenaires muséaux, scientifiques, académiques et autochtones afin de contribuer activement à la connaissance et à la reconnaissance du patrimoine archéologique montréalais.

Ce prêt perpétuel permettra à la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal de rendre accessible une collection emblématique aux citoyennes et citoyens, aux chercheuses et chercheurs ainsi qu'aux étudiantes et étudiants.

La collection du faubourg à M'lasse, témoin d'un quartier disparu de Montréal, contribuera à enrichir la compréhension de l'histoire urbaine et sociale de la ville, tout en renforçant le rôle de la Réserve comme lieu de conservation, de recherche et de diffusion du patrimoine archéologique montréalais.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La présente convention n'entraîne aucun coût additionnel pour la Ville de Montréal. Les frais liés à l'entreposage, à la gestion et à la mise en valeur de la collection seront assumés à même le budget annuel de fonctionnement de la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce que sa nature ne le permet pas.

- Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques parce que sa nature ne concerne pas la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ni la diminution des vulnérabilités climatiques.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Sandra PALAVICINI)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Francois GIGNAC
conseiller(-ere) en amenagement

Tél : (514) 872-2011
Télécop. : -

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-02-26

Mathieu PAYETTE-HAMELIN
Chef de section Division du patrimoine

Tél : (514) 261-4656
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis-Henri BOURQUE
directeur(-trice) - planification et mise en valeur du territoire
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-30

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Lucie CAREAU
directeur(-trice) de service - urbanisme et mobilite
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-30

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : ***1256924003***
Unité administrative responsable : ***Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Division du patrimoine***
Projet : ***Approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville de Montréal.***

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*			**X**
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *s.o.*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *s.o.*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

Dossier # : 1256924003

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire , Division du patrimoine
Objet :	Approuver le projet de convention de prêt entre la Société Radio-Canada, la Société en commandite La Nouvelle Maison et la Ville, pour le prêt perpétuel de la collection archéologique du faubourg à M'lasse

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Annexe A.pdf

2026-02-12 SAJ_Convention_R-C–VdM visée.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Sandra PALAVICINI
avocate
Tél : 514 820-9488

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-02-26

Sandra PALAVICINI
Avocate,
Tél : 514 820-9488
Division : Division Droit contractuel

APPROUVÉ
QUANT À SA VALIDITÉ
ET À SA FORME

12 février 2026

POUR
DIRECTEUR
ET AVOCAT EN CHEF
Service des affaires juridiques

Convention de prêt

Collections archéologiques du site BjFj-185 (Faubourg à m'lasse)

Prêt-dépôt – Conservation et diffusion

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public ayant son hôtel de ville au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par M^{e} Domenico Zambito, greffier adjoint, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu du Règlement RCE02-004, article 6 et en vertu de l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes*;

(ci-après « **l'Emprunteur** »)

Radio-Canada / CBC, une société dûment constituée en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*, L.C. 1991, ch. 11, ayant une place d'affaires au 1000, avenue Papineau, Montréal, Québec, H2K 0C2, agissant et représentée par Ginette Michaud, directrice nationale, transactions immobilières, personne dûment autorisée aux fins des présentes, tel qu'elle le déclare;

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA NOUVELLE MAISON, une société en commandite établie en vertu des lois du Québec, représentée par son commandité 9200991 Canada Inc., ayant une place d'affaires au 16766, Route Transcanadienne, bureau 500, Kirkland, Québec, H9H 4M7, agissant et représentée par Joseph Broccolini, président, personne dûment autorisée aux fins des présentes, tel qu'il le déclare;

(ci-après « **les Prêteurs** »)

Attendu que des fouilles archéologiques ont été réalisées par les Prêteurs sur le site du Faubourg à m'lasse (BjFj-185) dans le cadre de la construction de la nouvelle Maison de Radio-Canada à Montréal;

Attendu qu'une collection artefactuelle importante constituée d'objets portatifs en boîtes a été recueillie en cours de fouilles, laquelle est détaillée à l'annexe A de la présente (ci-après les « **Objets** »). La collection représente 47 boîtes de format archives;

Attendu que les Objets prélevés lors des fouilles archéologiques demeurent la propriété des Prêteurs;

Attendu que les Prêteurs souhaitent prêter les Objets à l'Emprunteur selon les termes et conditions de la présente convention;

Attendu que l'Emprunteur désire mettre à la disposition du public les Objets, par le biais de prêts temporaires à divers partenaires muséaux, scientifiques et académiques;

Attendu que les Prêteurs et l'Emprunteur ont convenu que cette dernière assumerait la conservation et la gestion de la collection du site du Faubourg à m'lasse dans sa Réserve des collections archéologiques située au 333, rue Peel à Montréal;

Attendu que ladite Réserve des collections archéologiques est une réserve aux normes de conservation muséales (température et humidité contrôlées) dont les locaux sont sous la gestion du Centre des collections muséales de Montréal (CDCM);

Attendu que le prêt de la collection du site du Faubourg à m'lasse est pour une durée illimitée et sans frais pour les Parties;

Attendu que la Ville a adopté un Règlement sur la gestion contractuelle en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Les parties conviennent de ce qui suit :

Le préambule et l'annexe A font partie intégrante de la présente convention.

1. Objets

Les Objets provenant de la collection archéologique sont prêtés à l'Emprunteur à des fins de recherche, de diffusion, d'analyse et d'exposition. Les Objets pourront faire l'objet de prêts temporaires de durée limitée à des tiers à ces fins. Les Objets faisant partie de cette collection ont un caractère unique et irremplaçable. Pour cette raison, toutes les précautions possibles doivent être prises pour éviter la perte ou la détérioration pouvant résulter de divers facteurs. L'Emprunteur sera responsable de tout dommage causé aux objets ou de leur perte qui, d'une façon ou d'une autre,

surviendrait par la suite d'une négligence de sa part, ou de la part d'une personne à qui l'Emprunteur aurait fait un prêt, y compris le défaut d'exécution de toute condition énoncée par les présentes, sans restreindre la portée générale de ce qui précède.

2. Protection

L'Emprunteur s'engage à se conformer à toutes les mesures préventives et à tous les règlements du service local des incendies.

L'Emprunteur s'engage à effectuer le déballage, la manutention et la mise en réserve des Objets selon les termes et conditions de la présente convention et selon les usages en cours à la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal.

2.1 Milieu

La salle et les autres locaux où les Objets seront conservés devront être maintenus à une température de 18 °C à 21 °C et à une humidité relative de 35 % à 50 %. Les Objets doivent, à tout moment, être protégés afin qu'ils ne puissent pas être en contact avec ou être exposés :

a) Aux sources directes de chaleur;
b) Aux rayons du soleil ou à d'autres sources directes de rayons ultraviolets;
c) À tout liquide ou produits nocifs;
d) À la poussière, aux débris ou à l'air pollué à haute teneur en sulfure;
e) À tout choc ou secousse;
f) À tout objet infesté de perce-bois ou de teignes des fourrures ou atteint de fongus.

Tous les Objets doivent être retirés des locaux où des travaux de peinture, de fumigation ou de toute pulvérisation de liquide sont effectués.

2.2 Soins des objets

On ne peut pas soumettre indistinctement tous les Objets à n'importe quelle forme de nettoyage, de polissage ou de fumigation, ni leur appliquer n'importe quelle sorte de couche protectrice, ni les marquer ou les soumettre à des traitements ou des modifications quelconques, à moins que d'autres directives précises en ce sens n'accompagnent les Objets empruntés.

2.3 Étalage

Tous les Objets doivent être exposés de telle façon que les visiteurs ne puissent les manipuler. Tous les Objets portatifs doivent être présentés dans des étalages fermés à clé ou comportant un autre type de fermeture.

Montréal

Il est interdit de coller les Objets, de les percer, de les fixer à l'aide de vis, de clous, d'étiquettes, de ruban adhésif, de matières collantes (par exemple, de la cire muséale) ou de toute autre sorte d'attache. L'Emprunteur s'engage à ne faire aucune modification aux Objets. Si des Objets devaient être restaurés à des fins de conservation ou d'exposition, ces travaux devraient être confiés à une entreprise spécialisée en restauration du patrimoine.

3. Rapports sur l'état des objets

Dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception des Objets, l'Emprunteur s'engage à aviser les Prêteurs de tout dommage survenu lors du transport. Si un dommage survient à l'un des Objets prêtés pendant la durée du prêt, l'Emprunteur devra aviser les Prêteurs dans les 48 heures après avoir constaté le dommage. En cas de vol d'un ou de plusieurs objets, l'Emprunteur devra en avertir les Prêteurs sans délai.

4. Transport

Le mode de transport doit faire l'objet d'une entente préalable entre les Prêteurs et l'Emprunteur et les frais occasionnés par le transport devront être assumés par l'Emprunteur.

5. Force majeure

Sous réserve de l'article 1, ni l'Emprunteur ni les Prêteurs ne seront tenus responsables des dommages que les Objets pourraient subir ou des retards qui pourraient survenir dans la livraison par suite de cas de force majeure, de grève, d'émeute ou de toute autre circonstance normalement indépendante de la volonté de l'Emprunteur ou des Prêteurs, selon le cas.

6. Assurances

L'Emprunteur déclare faire l'auto-assurance.

En cas d'altération des artefacts, les frais de restauration seront assumés par l'Emprunteur puisqu'il en assurera la gestion.

7. Droit de propriété intellectuelle

L'Emprunteur doit afficher clairement les renseignements concernant les Objets selon les directives des Prêteurs. Ces renseignements devront comprendre la mention du nom des Prêteurs (dans le cas de la Société en commandite La Nouvelle

Maison, le nom de Broccolini doit être ajouté), tant dans la salle d'exposition que dans le matériel publicitaire.

Les Prêteurs accordent à l'Emprunteur une licence pour des fins non commerciales complète, exclusive, pour la durée des droits d'auteur, sans limite territoriale et irrévocable à des fins éducatives, de recherches, d'analyses et d'expositions lui permettant notamment de photographier, d'exposer, de publier et de communiquer au public par quelque moyen que ce soit, en tout ou en partie, les Objets.

8. Indemnisation

L'Emprunteur indemnisera et libérera les Prêteurs de toutes réclamations, demandes, pertes, frais, dommages, actions, poursuites et autres pouvant être faits, intentés ou engagés et qui, d'une manière ou d'une autre, ont rapport ou sont causés ou imputables au prêt de tout objet consenti à l'Emprunteur ou imputables à la faute de la Ville dans le cadre de la présente convention de prêt.

9. Résiliation

9.1 L'Emprunteur et les Prêteurs peuvent mettre fin à la présente convention de prêt en tout temps, sur simple avis écrit à l'autre partie.

9.2 L'Emprunteur n'a aucun recours contre les Prêteurs pour les dommages occasionnés du fait de cette résiliation.

10. Documentation

Afin que l'Emprunteur puisse assurer une gestion efficace de la collection du Faubourg à m'lasse, les Prêteurs fourniront une copie numérique de la documentation suivante :

- Rapports d'interventions archéologiques réalisées sur le site archéologique du Faubourg à m'lasse;
- Inventaires des artefacts et écofacts;
- Fiches des objets catalogués compatibles avec les bases de données de la Ville de Montréal (FileMaker Pro);
- Photographies d'artefacts, le cas échéant.

Montréal

11. Dépôt de la collection à la Réserve des collections archéologiques

Les Objets doivent être préparés pour leur dépôt à la Réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal en conformité avec le Guide de traitement des collections archéologiques fourni par la Ville.

VILLE DE MONTRÉAL

Par : _____
Me Domenico Zambito
Greffier adjoint

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Par : _____
Ginette Michaud
Directrice nationale, Transactions immobilières

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA NOUVELLE MAISON représentée par son commandité 9200991 CANADA INC.

Par : _____
Joseph Broccolini
Président
J'ai le pouvoir de lier la Société

ANNEXE A
DESCRIPTION DES OBJETS PRÊTÉS À LA VILLE

Inventaire des artefacts et écofacts

Partie blanche: CBC/Radio-Canada
Partie jaune: Broccolini

Site : Radio-Canada | **Archéologue : Stéphanie Lavallée et Mathieu Sévigny** | **Date : Août 2018**
Code : BjFj-185 | **Analyste : Isabelle Hade, Éliane Bossé et Sébatien Leduc** | **Collection : 3489**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Bâtiment en cour-arrière: tranchée de construction et sol en place - 1890-1907
2A01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Paroi moulée de cannelures. Glaçure altérée par endroits.	1				
2A01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	2	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi dont un avec partie de l'anse. Décor moulé à motif indéterminé (fleur?) sur la paroi. Probablement le même objet.	1				
2A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription BANNERMAN/MONTREAL dans un cordon se terminant par des loupes. 1858-1907.	1				
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	1				
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Assiette?	1				
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1				
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de plat de fond. Décor à motif oriental flow blue.	1				
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et d'anse. Paroi cannelée. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Pans moulés. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de lignes qui s'entrecroisent sous le rebord. Élagué.			X		
2A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge noir. Bol? Élagué.			X		
2A01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1				
2A01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1				
2A01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire et de rebord. Sans décor apparent.	1				
2A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	1				
2A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Pontil au sable. 7,5 cm de diam.	1				
2A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	1				
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
2A01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1				
2A01	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	1				
2A01	5.5.7	Cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle, partie du talon. Présence de petits clous.	1				
													Lot élagué intégralement	Remblai de démolition ou de comblement d'un service non observé - environ 1850 à 1880
2A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un altéré avec une inscription indéterminée? Objets différents. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sous le rebord (feuillage?) et décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif indéterminé en bleu sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et trace de fine anse. Paroi moulée de pans. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Inscription illisible imprimée en noir. Élagué.			X		
2A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
2A02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Pâte chamois et glaçure brune recouvrant les deux surfaces. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2A02	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor apparent. Délicat. Élagué.			X		
2A02	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi extérieure et au fond, à l'intérieur. Élagué.			X		
2A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures. Bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		
2A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
2A02	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à talon renflé et de rebord. Env. 6 cm de haut sur 4 cm de diam. de base. Moulé en deux parties avec plaque de base séparée. Élagué.			X		
2A02	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
2A02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais. Élagué.			X		
2A02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 17 cm de long. sur 9 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais. Élagué.			X		
2A02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
2A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (5-entre 8 cm et 10 cm de long.) et fragmentaires (6 fragments de tige). Élagué.			X		
2A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de pointe de gros clou de type «spike». Élagué.			X		
2A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires dont six fragments de tête, un fragment de pointe et deux fragments de tige. Élagués.			X		
2A02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie. Élagué.			X		
2A02	5.2.3	Bois	résidus	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Couche de démolition / expropriation du bâtiment de cour-arrière - 1964
2A03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle. Élagué.			X		
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulé à motif indéterminé. Élagué.			X		
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Paroi extérieure moulée de cannelures. Élagué.			X		
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée en noir: [...]NIVAL & SONS, avec une licorne. Élagué.			X		
2A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2A03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobe bleu. Élagué.			X		
2A03	2.1.1	V inc sans plomb	pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'ouverture filetée. Élagué.			X		
2A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
2A03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Cicatrice de moule. Élagué.			X		
2A03	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi aux arêtes arrondies. Élagué.			X		
2A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille carrée. Élagué.			X		
2A03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base circulaire. Couleur type “7up”. Élagué.			X		
2A03	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête circulaire plate. 4 cm de long. Élaguée.			X		
2A03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Bande triangulaire à bout arrondi. Trace d’une perforation circulaire. Élagué.			X		
2A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entier (1-10 cm de long.) et fragmentaires (1-tête; 1-tige). Élagué.			X		
2A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8 cm et 11 cm de long. Élagués.			X		
2A03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme avec un œillet de 0,6 cm de diam. Élagué.			X		
2A03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
2A03	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
2A03	5.3.1	Plastique	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon opaque bleu. De Pepsi? Élagué.			X		
2A03	5.3.1	Plastique	linoléum?	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment mince. Élagué.			X		
2A03	5.3.1	Plastique	résidus	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plastique opaque beige, minces et texturés. Toile? Élagués.			X		
2A03	5.3.1	Plastique	cordon	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de cordon opaque noir. 0,2 cm de diam. Élagué.			X		
2A03	5.3.1	Plastique	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire en plastique opaque noir. Élagué.			X		
2A03	5.4.5	Caoutchouc	couvre-chaussure	3	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments texturés de semelle de couvre-chaussure. Élagués.			X		
2A03	5.4.5	Caoutchouc	anneau?	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Anneau (?) de 3 cm de diam. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de démolition - environ 1850 à 1880
2A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
2A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral et géométrique imprimé en brun. Élagué.			X		
2A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en vert. Élagué.			X		
2A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (1) et de base. Décor à motif de mince bande ondulante sous le rebord. Élagué.			X		
2A04	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base circulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Peut-être plus d’un objet. Élagué.			X		
2A04	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor apparent. Délicat. Élagué.			X		
2A04	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
2A04	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi et d’anse rectangulaire. Paroi moulée de demi-cercles. Cicatrice de moule sur l’anse. Anse de 2 cm de larg. Élagué.			X		
2A04	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Fabrication à la machine post 1900. Élagué.			X		
2A04	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord dentelé. Élagué.			X		
2A04	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
2A04	2.1.4	V inc au plomb	chope	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de base octogonale avec trace de l’anse. Paroi moulée de pans ovales. 8 cm de diam. Élagué.			X		
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base (1) et fragment de goulot à lèvre arrondie de bouteille torpille. Verdâtre. Élagué.			X		
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	9	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi appartenant probablement aux objets décrits précédemment. Verdâtre. Élagué.			X		
2A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins trois épaisseurs différentes. Élagué.			X		
2A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base à cul à mamelon (2-jointifs- 7 cm de diam), de goulot à lèvre rabattue (1) et de paroi. Peut-être le même objet. Élagué.			X		
2A04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
2A04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire de 3,5 cm de larg. sur 0,1 cm d'épais. Élagué.			X		
2A04	3.1.4.1	Plomb	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de forme polygonale (6 côtés) rivetée sur l'ensemble du pourtour. 7,6 cm de long. sur 6 cm de haut. sur 0,18 cm d'épais. Élagué.			X		
2A04	3.1.4.1	Plomb	résidus	1	0	7.5	Témoins d'altérations autres	Frag	Fragment difforme. Élagué.			X		
2A04	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
2A04	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
2A04	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Baril en lien avec la savonnerie - environ 1850 à 1890
2A08	3.1.4.1	Plomb	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de forme octogonale rivetée sur l'ensemble du pourtour. 7,4 cm de long. sur 6,6 cm de haut. sur 0,2 cm d'épais.	1				
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagués.			X		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor moulé de pans ovale sur le bouge et décor moulé à motif épi de blé sous le rebord. Marque imprimée en noir sous la base: STONE CHINA W. TAYLOR BROOK STREET HANLEY, avec lion et licorne. (1860-1881). Élagué.			X		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Décor imprimé bleu à motif indéterminé sur la paroi extérieure. Tasse? Élagué.			X		
2A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Bol? Élagué.			X		
2A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif indéterminé sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
2A99	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base de bouteille cylindrique. Décor moulé de cannelures. Inscription moulée en relief: 2. Corps de 10 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
2A99	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. 4,5 cm de diam. Élagué.			X		
2A99	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord dentelé. Élagué.			X		
2A99	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment presque plat. Élagué.			X		
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi angulaire dont un fragment près de la base. 0,5 cm d'épais. de paroi. Verdâtre. Probablement le même objet. Élagué.			X		
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi presque plat. 0,6 cm d'épais. de paroi. Verdâtre. Élagué.			X		
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: ANY ONE [...]. 0,6 cm d'épais. de paroi. Légèrement verdâtre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes. Élagués.			X		
2A99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue et de col cylindrique de bouteille cylindrique.			X		
2A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique à cil légèrement concave, col cylindrique et lèvre rabattue. Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. Inscription en relief sur la paroi: FLUID BEEF CORDIAL. Devait porter une étiquette à l'origine (Fluid Beef - Manufactured by Canadian Extract of Beef Co. - Montreal). Cette compagnie était une division d'une firme dirigée par m. Lyon Silverman, qui était manufacturier et importateur de denrées pour épiciers, pharmaciens et confiseurs, et dont les locaux étaient situés aux 388 et 390 St-Paul, Montréal. La Canadian Extract of Beef Co. fut fondée vers 1894, et disparut vers 1909 ou 1910 (http://bouteillesduquebec.ca/publicites/canadian_ext_beef.htm). 21 cm de haut. sur 7,5 cm de diam. de base sur 1,9 cm de diam. d'ouv.		1		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions**.	
2A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2), de goulot à lèvre rabattue (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Élagués.			X		
2A99	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête circulaire plate. 6,2 cm de long. Élaguée.			X		
2A99	3.1.1.1	Fer ind	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Crampon en forme de U à dessus plat. 8 cm de larg. sur 7 cm de haut. Élagué.			X		
2A99	3.1.1.1	Fer ind	boulon?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige ronde d'environ 2 cm de diam. surmontée d'une tête carrée et plate. 21 cm de long. Élagué.			X		
2A99	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires entre 2 cm et 2,5 cm de larg. Un fragment dont l'extrémité est arrondie. Élagués.			X		
2A99	3.1.1.1	Fer ind	couperet	1	1	7.2	Multiples	Inc	Couperet à large lame rectangulaire et à soie plate et rectangulaire. Absence du manche. 39 cm de long. totale; lame: 23 cm de long. sur 13,5 cm de larg.; soie: 16 cm de long. sur 3 cm de larg. Lourd.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
2A99	3.1.1.1	Fer ind	tuyau	1	0	1.9	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes torsadées pour former un tuyau pour passer les fils électriques. 1,5 cm de diam. Une extrémité est filetée. Élagué.			X		
2A99	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval avec pince et crampons. 16 cm de larg. sur 16 cm de haut. Très corrodé.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
2A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	47	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (12-entre 5,5 cm et 16 cm de long.) et fragmentaires (25 fragments de tête). Corrodés. Élagués.			X		
2A99	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont six avec traces de boucherie. Élagués.			X		
2A99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments avec traces de rongeurs. Élagué.			X		
2A99	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagués.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique à pâte rouge-orangé. Inscription moulée en relief dans une dépression rectangulaire: ET[B(?)...]. 21 cm de long. sur 10 cm de larg. sur 6 cm d'épais. Élaguée.			X		
2B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'un enduit ferrugineux sur les deux surfaces. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2B99	1.1.2.31	Creamware	légumier?	11	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord permettant de recevoir un couvercle (5), de base (3) et de paroi. Décor à motif de fleur et de feuillage imprimé en vert. Les extrémités sont arrondies et moulées de cannelures. La plupart des fragments sont jointifs. 7 cm de haut. Creamware tardif. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral, géométrique et de palmette imprimé en bleu en bande sous le rebord intérieur et décor à motif de paysage imprimé en bleu recouvrant la paroi intérieure. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi moulée. Décor à motif indéterminé imprime en vert et doré. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif scénique avec personnages imprimé en bleu. Trace d'une inscription illisible, moulée. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor moulé de pans ovales. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé de pans ovales. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Sans décor. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4-jointifs) et de base circulaire. Décor moulé de pans ovales. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Trace d'une marque imprimée en noir (licorne). Élagué.			X		
2B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (6), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Élagués.			X		
2B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande à l'engobe brun. Élagué.			X		
2B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trois fragments porte un engobe blanc à l'intérieur. Trace de chauffe. Probablement le même objet. Élagué.			X		
2B99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	3	2	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de base et d'épaule (2) et de paroi de petit encrier cylindrique individuel. Élagués.			X		
2B99	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor d'une mince bande dorée sous le rebord. Élagué.			X		
2B99	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée. La surface extérieure est entièrement verte. Élagué.			X		
2B99	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une ligne dorée sur le dessus. Délicat. Élagué.			X		
2B99	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2B99	2.1.1	V inc sans plomb	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire avec cicatrice de moule. Élagué.			X		
2B99	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenant cylindrique. Certains avec cicatrice de moule. Objets différents. Élagués.			X		
2B99	2.1.4	V inc au plomb	cheminée de lampe	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments jointifs de rebord à lèvre arrondie. Inscription à l'acide dans un cercle: PURE DOMINION LEAD. Élagué.			X		
2B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagués.			X		
2B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Probablement le même objet. Élagués.			X		
2B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Cinq teintes différentes dont certains pâle. Élagués.			X		
2B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue et d'épaule de bouteille carrée. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique. Cul en dôme. Élagué.			X		
2B99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi dont un près de la base avec une inscription en relief: [...]ZS. Probablement le même objet. Élagués.			X		
2B99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'épaule et de paroi. Couleur type "7up". Cicatrice de moule. Élagués.			X		
2B99	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en une partie et à quatre perforations dans une dépression. 1 cm de diam.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
2B99	2.3.2.1	V col opaque blanc	saupoudreuse	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Saupoudreuse à corps globulaire et ouverture filetée. Absence de la base circulaire. Corps moulé de points et d'arabesques en relief. Moulée en deux parties avec plaques de base séparée. 9,5 cm de haut. sur 3,5 cm de diam. de base sur 2 cm de diam. d'ouv. sur 5 cm de diam. de corps. Élaguée.			X		
2B99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
2B99	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige ronde d'environ 1,3 cm de diam. surmontée d'une tête hexagonale et plate. 7 cm de long. résid. Élagué.			X		
2B99	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire se terminant en pointe aux deux extrémités. 17 cm de long. sur env. 1,5 cm de diam. Élaguée.			X		
2B99	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire se terminant en pointe filetée à une des extrémités. 26 cm de long. résid. sur 1,7 cm de diam. Lourde. Élaguée.			X		
2B99	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince. Élagué.			X		
2B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (5-entre 5 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (2-tête; 1-pointe). Élagués.			X		
2B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagués.			X		
2B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	12	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entier (9-entre 3,2 cm et 12 cm de long.) et fragmentaire (2-tête; 1-pointe). Élagués.			X		
2B99	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Inc	Lime à section triangulaire dont la pointe et la queue sont absente. 38 cm de long. résid. sur 4,5 cm de larg. Élagué.			X		
2B99	3.1.1.3	Fonte	rond de poêle	1	1	4.8.1	Chauffage	Ent	Rond de poêle avec une partie étalée et transpercée d'une vis (?). Inscription moulée en relief sur une face, illisible. 16 cm de diam. Élagué.			X		
2B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	mécanisme	1	0	7.2	Multiples	Frag	Roue dentelée avec cinq rayons et moyeu au centre. 3,5 cm de diam. sur 0,6 cm d'épais. Pièce d'horlogerie? Élaguée.			X		
2B99	4.4.3	Scories	scorie	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
2B99	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi. Élagués.			X		
2B99	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments un de patte de poulet avec l'ergot. Élagués.			X		
2B99	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
2B99	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
2B99	5.1.6	Charbon	résidus	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
2B99	5.5.7	Cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle avec talon. Présence de petits clous. 26 cm de long. résid. Talon de 5 cm sur 5,5 cm. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2C96	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C96	2.3.1.13	V col transp autre	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille en verre translucide vert pomme avec un aspect marbré en verre opaque blanc. 1,5 cm de diam. Élaguée.			X		
2C96	3.1.1.1	Fer ind	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base ovale (5,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg.) et de paroi (deux jointifs). Plaque mince (tôle). Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2C97	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 2 cm de larg. Pâte rouge-orangée et glaçure incolore d'aspect brun-beige luisant. Angleterre? Élagué.			X		
2C97	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout vernissé brun jaunâtre. Élagués.			X		
2C97	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Pearlware? Élagué.			X		
2C97	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		
2C97	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2C97	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base circulaire. Sans décor aparent. Élagués.			X		
2C97	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagués.			X		
2C97	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagués.			X		
2C97	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue et de col cylindrique. 1,8 cm de diam. d'ouverture. Élagué.			X		
2C97	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Déformé par la chaleur. Élagué.			X		
2C97	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 8,2 cm, 10,5 cm et 15,5 cm de long. Élagué.			X		
2C97	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
2C97	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2C98	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Élagué.			X		
2C98	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange et glaçure incolore d'aspect brun de teintes différentes. Locale? Élagués.			X		
2C98	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Engobe blanc recouvrant l'intérieur, glaçure incolore d'aspect brun sur la paroi extérieure et décor gravelé à l'engobe blanc dans une bande sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2), de base piédouche (1) et de paroi carénée. Décor de bandes d'engobe beige et bleu et de minces bande d'engobe brun. 7 cm de diam. de base. Creamware tardif. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apprent. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi carénée. Sans décor. Inscription en creux sous la base: [DAVENPO]RT avec une ancre. (c. 1815-60). Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	bol?	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi dont deux jointifs. Trace d'un décor à motif floral peint rose et jaune sur la paroi extérieure. Même objet. Délicat. Creamware tardif. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C98	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat (4-2 jointifs) et de paroi. Sans décor apparent. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	6	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat (1), de base circulaire (1), d'anse rectangulaire (1-2,5 cm de larg.) et de paroi. Sans décor apparent. Deux fragments jointifs. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont un de paroi carénée. Décor de bandes peintes en bleu et de lignes peintes en rouge. Probablement le même objet. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.31	Creamware	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi dont un de paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base piédouche (1) et de paroi carénée. Décor de minces bandes d'engobe brun et bleu. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base piédouche. Sans décor apparent. 8 cm de diam. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif oriental (fleur) peint en bleu. Objets différents. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé peint en bleu sur la paroi intérieure. Délicat. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en kaki. Délicat. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (2), plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base. Décor à l'éponge, bleu, au-dessus de la base. Élagués.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif oriental (Willow?) imprimé en bleu. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif scénique (arbres et château) imprimé en rouge sur la surface extérieure. Creamware tardif? Élagués.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge, bleu. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire de 1,7 cm de larg. Décor à motif de feuilles stylisées peint en rose. Pearlware? Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (fleur?) peint polychrome (bleu, jaune et vert). Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge, mauve. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2C98	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragment de rebord encavé et de base de contenant conique. Sans décor. 3,2 cm de diam. de base et 7 cm de diam. d'ouv. Élagué.			X		
2C98	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Comp	Bouteille de 13 cm de hauteur sur 4 cm de diam. d'ouverture sur 5,5 cm de diam. de base. Élagué.			X		
2C98	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	2	1	4.9	Entretien	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Objets différents. Élagués.			X		
2C98	1.99	Céramique altérée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. TCF. Glaçure brune foncé, altérée. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2C98	1.99	Céramique altérée	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce de bec verseur. Décor à motif oriental imprimé en bleu sur la col et la paroi. Altéré par la chaleur. TCFB? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C98	1.99	Céramique altérée	pot?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert, rose, bleu et noir). Altéré par la chaleur? TCFB? Élagué.			X		
2C98	2.1.4	V inc au plomb	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
2C98	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Verdâtre. Élagué.			X		
2C98	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats, bleutés. Élagués.			X		
2C98	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2-un pontil au sable), de goulot à lèvre arrondie (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Élagués.			X		
2C98	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
2C98	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 2 cm et 3 cm de larg. Un fragment dont l'extrémité est arrondie. Élagués.			X		
2C98	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (1 de 8 cm) et fragmentaires (1-tête, 1-pointe, 1-tige). Élagués.			X		
2C98	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie dont deux sont blanchis. Élagués.			X		
2C98	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagués.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2C99	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral ? (jaune, brun, orange, bleu). Élagué.			X		
2C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout vernissé brun jaunâtre. Élagués.			X		
2C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé de lignes obliques. Trace de glaçure brun jaunâtre. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription N. DOHERTY/MONTREAL (https://books.google.ca/books?id=lVDjKNRV97sC&pg=PA13&lpg=PA13&dq=pipe++DOHERTY+MONTREAL&source=bl&ots=iL2_Uet7cV&sig=rdb3JUUozfnffuvkvLXCTt6xCLQ&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwi8ypDg7b3UAhXk8YMKHb6sAjAQ6AEIljAA#v=onepage&q=pipe%20%20DOHERTY%20MONTREAL&f=false_ Élagué.			X		
2C99	1.1.2.51	Pearlware	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou plat ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé et rehaussé de bleu sur la bordure intérieure : motif de palmettes. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec amorce de l'anse verticale. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral stylisé. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	pot à marmelade	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de rebord et paroi d'un pot cylindrique. Rainure large sous la bordure extérieure. Inscription imprimée noire sur paroi extérieure : "GRAND MEDAL OF MERIT(...)" au-dessus d'un cartouche ovale fait de feuilles de chêne et de glands, au centre du cartouche "JAMES KEILLE(R) / DUND(EE) ORANGE MAR(MALADE)", "ONLY PRIZE MEDAL FOR (...) / LONDON 1862". James Keiller & Son, post 1862 (www.gracesguide.co.uk/James_Keiller_and_Son). Second pot semblable en 12L01. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'une anse droite. Décor imprimé bleu : motif de petits points. Pichet ? Plat de service ? Élagué.			X		
2C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
2C99	1.1.2.66	TCF blanche Mason	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce de l'anse verticale. Décor peint et lustré sur paroi extérieure : bandes lustrées couleur bronze et motif bleu indéterminé. Élagué.			X		
2C99	1.2.1.990	GG sans glaç-général	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment d'extrémité d'une canalisation circulaire. Corps rouge brunâtre très grossier. Élagué.			X		
2C99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	2	1.9	Électricité	Inc	Isolateur cylindrique entourant un culot de fusible en métal cuivreux. Un des culot porte une inscription: 1500W 600W. 5 cm de diam. sur 6,5 cm et 9 cm de haut. Élagués.			X		
2C99	1.3.1.21	PC avec glaçure	toilette	9	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord, paroi et base d'un drain de toilette. Élagué.			X		
2C99	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal	6	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de rebord d'un bocal de type Mason. Paroi extérieure du col est filetée. Concrétion ferreuse adhère sur un fragment. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	disque de fermeture	4	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un disque de fermeture de type Lightning. Possiblement pour bocal en verre. Inscription moulée sous le disque : "SE(...)TY". Après 1877 (Jones et Sullivan 1985). Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul et fragments de paroi d'un contenant circulaire creux. Inscription moulé à la base du corps : "CANADA (...S)IZE". Marque moulée sous la base. Fabriqué à la machine. Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'un contenant circulaire creux. Inscription moulé à la base du corps : "(CANA)DA 9 (F)L. OZ. SIZE". Marque moulée sous la base. Fabriqué à la machine. Élagué.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'un contenant circulaire creux. Inscription moulé sous le cul : "J F MAILLOUX LTEE / ST. JEAN. QUE.". Élagué.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	10	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Inscription moulée sur tous les fragments, dont : " (CAN)ADA", "CANADA 6 FL (...)" et "MA(...)". Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul d'un contenant creux de forme carrée à chanfreins plats. Inscription moulée à la base du corps : " NEW / EGG / (...)EATER"; et sur le corps : "(...) OZ". Inscription moulée sous le cul : "SIL(...) / BROOKLYN" dans un cercle avec le pont de Brooklyn, "(...)ARK" au centre. Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité d'une bouteille à bague arrondie et lèvre filetée. Fabriquée à la machine. Alcool ? Alimentation ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	bocal ou bouteille	51	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C99	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	2	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité et fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à pans en retrait. Épaule tombante, col cylindrique, lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée sur un pan : "EXTRAC(T)". Élagués.			X		
2C99	2.1	Verre Incolore	pot à onguent ?	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Pot cylindrique à fond plat, talon à chanfrein concave, assise extérieure pour couvercle (manquant). 2,5 cm de hauteur, diamètre de 5 cm. Fabriqué à la machine.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; **Intégrité formelle**; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
2C99	2.1	Verre Incolore	disque de fermeture	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Disque circulaire. Diamètre de 8,8 cm.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; **Intégrité formelle**; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
2C99	2.1.1	V inc sans plomb	pot	10	2	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot pour disque de fermeture. Plusieurs fragments jointifs. Au moins deux objets différents. Élagués.			X		
2C99	2.1.1	V inc sans plomb	pot	2	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de paroi de pot cylindrique. Inscription en relief: [S]AF[E] SEAL [MA]DE IN CANA[DA]. Élagués.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Pot carré avec disque de fermeture de type Lightning à arête centrale (8 cm de diam.) et cerceau de fil de fer (0,3 cm de diam.). Inscription en relief à deux endroits sur la bague: TIGHT. Inscription en relief sous la base: 8. Inscription en relief sur la paroi: MADE IN CANADA/PERFECT SEAL (dans un écusson) /WIDE MOUTH ADJUSTABLE. 13 cm de haut; base: 7,5 cm2; ouv.: 6 cm de diam. Fabrication mécanique post 1900. Post 1928 (The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada Bill Lockhart, Beau Schriever, and Bill Lindsey, p.167).	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; **Intégrité formelle**; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot	3	3	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot de pot (un avec disque de fermeture de type Lightning à arête centrale de 9,5 cm de diam. et cerceau de fil de fer de 0,3 cm de diam. et disque de caoutchouc). Inscription en relief sur la bague: TIGHT. Ouv.: 6 cm de diam. Élagués.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Pot cylindrique à ouverture filetée. Inscription en relief sous la base: 9 D D (dans un losange) 0 V 437 F. 13 cm de haut; base: 6 cm; ouv.: 5,5 cm de diam. Fabrication mécanique de type Owens. Ca. 1950 (The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada Bill Lockhart, Beau Schriever, and Bill Lindsey, p.148). Élagué.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	4	3	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Disque de fermeture de type Lightning à arête centrale (2 entiers et 2 fragments jointifs) de 8 cm de diam. Inscription en relief sur deux des disques: SAFETY SEAL. Élagués.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord de disque de fermeture circulaire. Probablement le même objet. Élagués.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Disque de fermeture. Inscription en relief: MADE IN JEWEL CANADA. 7,4 cm de diam. Post 1915 (Consumers Glass Co. Bill Lockhart, p. 483). Élagué.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bocal	11	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi d'un bocal de type Mason. Inscription moulée sur le corps : "(...) IN CAN(...) / PE(...) / WID(...)/A(...)". Élagué.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Bouteille cylindrique à ouverture filetée. Fabriquée en trois parties avec plaque de base séparée. Inscription en relief sous la base: H A 5808 4. 25,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. de base sur 5 cm de diam. d'ouv. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Bouteille ovale avec ouverture filetée. Présence du bouchon en plastique opaque beige, circulaire et cannelé (2,5 cm de diam.). Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. Inscription en relief sous la base: 4 A D (dans un losange). 11 cm de haut.; base: 6 cm de long. sur 3 cm de larg.; ouv. de 0,8 cm de diam. Fabriquée dans les année 1940 (janvier/février) (The Dominion Glass Companies of Montreal, Canada Bill Lockhart, Beau Schriever, and Bill Lindsey, p.147).	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; **Intégrité formelle**; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de parfum	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Bouteille octogonale avec ouverture filetée. Présence du bouchon en plastique opaque beige, circulaire et cannelé (2,5 cm de diam.). Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. Inscription en relief sous la base: 3-3 HOUBIGANT PARIS_NEW_YORK 50 CC. 10 cm de haut.; base: 3,5 cm de long. sur 3 cm de larg.; ouv. de 0,5 cm de diam. Parfumeur depuis 1775 (https://www.houbigant-parfum.com/eu_en/the-house-of-houbigant.html).	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins trois épaisseurs différentes. Élagués.			X		
2C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	globe de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Ent	Globe de forme sphérique à col cintré. Verre pressé en forme de losange sur la sphère et base cannelée. Perforation circulaire sur le dessus de la sphère (1,2 cm de diam.). Sphère de 57 cm de diam. Base de 13 cm de diam. Haut. de 23 cm. Élagué.			X		
2C99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille circulaire. Élagué.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	boîte électrique	1	1	1.9	Électricité	Inc	Boîte en fer ind et filage en métal cuivreux (deux vis à tête plate, bombée) et isolateur en porcelaine (deux perforations circulaires. Élaguée.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	cerceau de fil de fer	5	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Cerceau de fil de fer s'associant à des pots. Dispositif de fermeture de type Lightning. Env. 2,8 cm de diam. Au moins quatre objets différents. Élagués.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	bouchon	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de bouchon circulaire composé de plaque mince (tôle). Élagué.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	voiture-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de base de voiture/camion en tôle, écrasée. Présence de deux arbres de moyeu et deux roues en plastique opaque noir, imitant des pneus. Inscription moulée en relief sur les roues: LUMAR. Roue de 7,5 cm de diam. Élagué.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
2C99	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2,4 cm de larg. Avec perforations circulaires de 0,68 cm de diam. Élagué.			X		
2C99	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,3 cm de diam. Élaguée.			X		
2C99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	4.8	Aménagement (environnement)	Ent	Anneau surmonté d'un œillet. Pour les rideaux. Anneau de 3 cm de diam.; œillet de 0,4 cm de diam. Élagué.			X		
2C99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 11,2 cm de long. sur de 0,3 cm de diam. Élaguée.			X		
2C99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tube cylindrique de 4 cm de long. sur de 1 cm de diam. à l'intérieur du quel s'insère un piston cylindrique de 0,7 cm de diam. Élagué.			X		
2C99	4.1.14	Marbre	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de marbre blanc avec veines grises. Polie sur une surface et cannelé. Mobilier, décoration ? Élaguée.			X		
2C99	4.1.3	Granit	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de granite bourgogne et vert avec veines blanches. Polie sur une surface. 2,5 cm d'épais. Mobilier, décoration ? Élaguée.			X		
2C99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2C99	5.3.1	Plastique	prise de courant et plaque murale	2	0	1.9	Électricité	Frag	Fragments de prise de courant pour de fiches plate, en plastique (2) et fragment de plaque murale opaque beige. Décor moulé de carrés en relief au pourtour. Inscription moulée en relief à l'endos de la plaque: MADE IN CADADA. Élagués.			X		
2C99	5.3.1	Plastique	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments (bandes) de plastique opaque noir, rigide. Élagués.			X		
													Fosses à déchets	Fosses à déchets? - Fin XIXe, début XXe?
2D02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment fourneau avec un décor à la molette sous la lèvre. Inscription moulée en creux face au fumeur: DERBY.	1				
2D02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun noisette.	1				
2D02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent.	1				
2D02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief. Légèrement altéré. Probablement le même objet.	1				
2D02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. 5 cm de diam. de base; 5,5 cm de haut.; 1,3 cm de diam. d'ouv.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
2D02	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire avec cicatrice de moule. Tige à neuf pans droits. 5 cm de diam.	1				
2D02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés. Col cylindrique et goulot à lèvre arrondie. Inscription moulée en relief sur le devant: R.R.R. RADWAY & CO NEW YORK. Inscription moulée en relief sur les pans de côté: ENTD ACORD TO / ACT OF CONGRESS. 14,5 cm de haut. Base de 5 cm sur 2,2 cm. 1 cm de diam. d'ouv. Radway's Ready Relief dès 1847. https://books.google.ca/books?id=N4N9bsxc2LYC&pg=PA82&lpg=PA82&dq=bouteille+R.R.R.+RADWAY+%26+CO+NEW+YORK&source=bl&ots=9iTIkUgnRk&sig=4PmR77YPqFLThlYZSY5olfoCLjw&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjlm9Dfpr3cAhUQeawKHcGtCaUQ6AEIaDAL#v=onepage&q=bouteille%20R.R.R.%20RADWAY%20%26%20CO%20NEW%20YORK&f=false		2		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions** (soin médicaux); Fosses à déchets.	
2D02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1				
2D02	5.1.2	Ivoire	dent	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	1				
2D02	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	1				
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
2D99	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base d'un contenant circulaire creux. Corps rouge, glaçure de teinte brune à jaunâtre. Engobe blanc sur paroi intérieure. Probablement TCG locale. Jarre ? Cruche ? Élagués.			X		
2D99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	2	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Briques communes de 21,5 x 10 x 6 cm. Un pan avec rectangle en retrait sur lequel est moulé : "ETB MF Co". Un exemplaire conservé.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
2D99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois. TCF ? Diamètre de 1,5 cm.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
2D99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi et de base, dont bec verseur et son filtre. Décor moulé sur paroi extérieure : motif végétal ? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2D99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Couvercle circulaire en dôme avec collerette verticale. Ouverture hémisphérique sur le rebord (pour cuillère ?). Bouton manquant. Décor moulé sur paroi extérieure : motif végétal. Diamètre de 8 cm. Couvercle de sucrier ? Élagués.			X		
2D99	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Base du corps carénée. Décor à l'engobe bleu sur paroi extérieure : deux séries de quatre lignes parallèles. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif de vignes et de raisins. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow blue sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ou bol ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure (vase et balustrade) sur paroi extérieure, motif géométrique sur paroi intérieure. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Décor Willow imprimé bleu sur les deux parois. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord. Corps cylindrique, rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge ? mauve sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un grand contenant. Décor imprimé bleu sur fond intérieur : scène extérieure (deux personnages féminins debout dans un jardin). Inscription imprimée bleu sous la base : "VIN(...)" dans un écusson au centre de motifs végétaux stylisés. Vaisselle de service ? Hygiène ? Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif végétal. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle circulaire avec collerette verticale. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Décor moulé sur paroi intérieure : cannelures et motif du blé. 23 cm de diamètre, 3 cm de haut. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : cannelures et motif du blé. 19 cm de diamètre, 2,5 cm de haut. Un fragment altéré par la chaleur. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et base. Décor moulé sur paroi intérieure : cannelures et motif du blé. 15 cm de diamètre, 2,5 cm de haut. Inscription imprimée noire sous la base : "ROYAL PATENT / IRON STONE / W & E CORN" au-dessous d'armoiries. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : motif du blé. Pichet ? Tasse ? Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif de guirlande et boucle. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment de rebord. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et paroi. Inscription sigillée sous la base : “GRENADE (...)E / T. & (...) BOOTE” dans un cercle. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec amorce d’anse verticale. Décor moulé sur paroi extérieure : côtes et motif du blé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	boîte à brosse à dents	2	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Fragments de base d’un contenant rectangulaire arrondi. Base légèrement débordante, deux parois verticales à l’intérieure pour poser la brosse. Décor bleu de type marbre sur les deux parois. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	broc ou pichet	7	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Recon	Fragments de rebord, paroi et anse verticale. Élagués.			X		
2D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à l’engobe polychrome sur paroi extérieure : motif mocha brun sur fond blanc. Élagué.			X		
2D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	chope ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à l’engobe polychrome sur paroi extérieure : bande blanche et ligne brune. Élagué.			X		
2D99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	5.3	Écrits	Ent	Petite bouteille cylindrique à cul légèrement concave, talon chanfreiné, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Diamètre de 5 cm, hauteur de 5 cm.			X		
2D99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	5.3	Écrits	Comp	Petite bouteille cylindrique à cul légèrement concave, talon chanfreiné, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Diamètre de 5 cm, hauteur de 5 cm. Élagué.			X		
2D99	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	bouteille ?	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagués.			X		
2D99	1.2.1.93	GG feld pâle	jarre ?	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d’un contenant circulaire creux avec épaule tombante. Décor d’une ligne tournassée à la jonction corps / épaule. Élagué.			X		
2D99	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor d’une ligne lustré sur paroi extérieure. Élagués.			X		
2D99	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Cul d’un contenant circulaire creux. Corps décoré de gros cercles concaves. Pied à six points d’appui (correspondant à la base des cercles). Diamètre de 5,7 cm. Élagué.			X		
2D99	2.1	Verre Incolore	bocal ou jarre ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d’un contenant circulaire. Élagué.			X		
2D99	2.1	Verre Incolore	pendeloque	1	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Prisme triangulaire avec perforation à une extrémité. L’autre extrémité est manquante. Ornement pour lustre ou lampe. Élagué.			X		
2D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d’une bouteille circulaire. Inscription moulée sur le cul : “675” près d’un losange. Fabriqué dans un moule en creux avec plaque de base séparée ? Élagué.			X		
2D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de paroi. Élagués.			X		
2D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul et de paroi d’un contenant circulaire creux. Bouteille ? Jarre ? Élagués.			X		
2D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille cylindrique. Cul plat à centre concave, talon droit, épaule arrondie (courte), col cylindrique, lèvre de type brevetée. Objet fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Lèvre ajoutée et façonnée à la main. Diamètre de 2,5 cm x 9,6 cm de haut.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
2D99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille cylindrique. Cul plat à centre concave, talon droit, épaule arrondie (courte), col cylindrique, lèvre de type brevetée (irrégulière). Objet fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Lèvre ajoutée et façonnée à la main. Diamètre de 2,5 cm x 10 cm de haut.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
2D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	7	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d’extrémités, de paroi et de cul de bouteilles cylindriques. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
2D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à bière ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité d'une bouteille à col cylindrique et lèvre arrondie. Élagué.			X		
2D99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire. Élagué.			X		
2D99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires avec rivets. Cerceau de tonneau ? Élagués.			X		
2D99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Élagué.			X		
2D99	4.1.4	Grès	meule	2	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fragments de rebord d'une meule circulaire en grès gris pâle. Perforation centrale rectangulaire. Diamètre de 34 cm, épaisseur de 6 cm. Élagués.			X		
2D99	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe. Élagué.			X		
2D99	5.1.4	Coquille	bivalve	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Élagués.			X		
2D99	5.3.1	Plastique	emballage ?	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Grand fragment de plastique mince et jaunâtre. Papier d'emballage ? Sac ? Élagué.			X		
2D99	5.3.1	Plastique	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'un tube creux en plastique rigide gris. Élagué.			X		
2D99	7.99	Matériau composite autre	boule de billard	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Boule de billard no. 8. Centre en céramique beige (TCF ?) recouvert d'une couche épaisse de caoutchouc noir. Pastille blanche avec chiffre "8" en noir, possiblement aussi en caoutchouc. Diamètre de 5,5 cm.	1	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué: Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	En lien avec la **savonnerie**. Abandon des dépendances - environ 1850 à 1890
3A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte beige grisâtre recouvert d'un enduit brun orangé sur la surface extérieure et brun sur la surface intérieure.	1				
3A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1				
3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans concaves arrondis.	1				
3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1				
3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	1				
3A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en rouge.	1				
3A01	1.3.1.11	PC sans glaçure	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de carreau carré pou rectangulaire de couleur beige rosé. Dessus recouvert d'un enduit incolore. 1,2 cm d'épais.	1				
3A01	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1				
3A01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à coin chanfreiné.	1				
3A01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à coin chanfreiné et pan en retrait de bouteille rectangulaire.	1				
3A01	2.1	Verre Incolore	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins rois objets différents.	1				
3A01	2.1	Verre Incolore	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire et moulée, 0,8 cm de larg.	1				
3A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	59	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes.	1				
3A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Légèrement turquoise. Objets différents.	1				
3A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (1) et de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.	1				
3A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief au-dessus de la base: C/474. 6,5 cm de diam. Fabrication par procédé Owens (XXe s.).	1				
3A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique.	1				
3A01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre rabattue. Présence de deux anneaux à la base du col. Papier collé sur le col et la lèvre. Cicatrice de moule sur le col.	1				
3A01	2.99	Verre altéré	résidus	8	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondus. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3A01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince et difforme (tôle). Élagués.			X		
3A01	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande rectangulaires de 2 et 2,5 cm de de larg. Élagués.			X		
3A01	3.1.1.1	Fer ind	clou	118	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.			X		
3A01	3.1.1.1	Fer ind	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rivet composé d'une tige ronde et d'une tête circulaire et bombée. Extrémité filetée. Présence d'un écrou. 11,2 cm de long. et 1 cm diam. de tige. Tête de 2 cm de diam. et écrou de 1,5 cm 2.	1				
3A01	3.1.1.1	Fer ind	vis	3	3	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête circulaire plate. 5 cm de long.	1				
3A01	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête carrée. 4 cm de long. Tête de 3 cm2.	1				
3A01	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Inc	Lime à section triangulaire dont la pointe et la queue sont absente. 12,5 cm de long. résid. sur 1,5 cm de larg. Corrodée.	1				
3A01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête.	1				
3A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	27	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous entiers et fragmentaires. Très corrodés.	1				
3A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 4 cm de long. Pour finition. Élagués.			X		
3A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	fer à chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de bande recourbée avec petites perforations. Fer de talon de chaussure. Env. 1 cm de larg.	1				
3A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petit objet ressemblant à une bobine. 1 cm de diam. sur 0,6 cm de haut. Rivet?	1				
3A01	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1				
3A01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	1				
3A01	5.3.1.1	Bakélite	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de peigne à cadre ajouré. Dents de 1,7 cm de long. Brun-noirâtre. Peigne pour retenir les cheveux?	1				
3A01	7.24	Métal cuivreux et verre	ampoule	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de verre coloré opaque mauve (2) et verre teinté vert avec fil de métal cuivreux à l'intérieur. Probablement le même objet.	1				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	En lien avec la **savonnerie.** Abandon des dépendances - environ 1850 à 1890
3A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes.	2				
3A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	12	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (16 cm2), de goulot (1-1,9 cm de diam. d'ouv.) et de paroi de bouteille carrée. Certains fragments jointifs.	2				
3A02	2.99	Verre altéré	résidus	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondus. Élagués.			X		
3A02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	50	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3A02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince et difforme (tôle). Élagués.			X		
3A02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête.	2				
3A02	3.1.1.11	Fer forgé	étrier	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Étrier composé d'une bande rectangulaire arrondie. 8 cm de long. sur 6,5 cm de haut. Présence d'une tige transversale très corrodée.	2				
3A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige.	2				
3A02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord plat. Brun. 1,9 cm de diam.	2	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3A02	5.1.1	Os	ossements	26	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un crâne de petit mammifère et huit fragments de mandibules avec dents (certaines de petits rongeurs). Peut-être fragments de petits mammifères ou d'oiseaux.	2				
3A02	5.1.2	Ivoire	dent	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	2				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	En lien avec la **savonnerie**, occupation/utilisation des dépendances

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec décor moulé d'une ancre avec son filin sur la paroi gauche et d'une couronne sur la paroi droite.	2				
3A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	2				
3A03	2.1	Verre Incolore	bouchon	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de petite coupe. Base de type piédouche (3,4 cm de diam.). Décor de petites sphères moulées en relief sur le pourtour du sommet, qui permet une bonne préhension. Coupe en forme de sceau. Pans à l'extrémité arrondie moulés en creux au-dessus de à la base. Tenon en forme d'ogive au centre, à l'intérieur (2,5 cm de haut.). Inscription moulée en relief sous la base: BREVETE. Inscription indéterminée moulée en relief sous ce mot, chiffre? 5 cm de haut. sur 4 cm de diam. de corps. Moulé en deux parties avec plaque de base séparée. Servant également de bouchon? Peut-être pour btlle de parfum.		3		Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); **Diversité des formes**; Diversité des fonctions; Couche d'occupation (vie ouvrière)	
3A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes différentes.	2				
3A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule de bouteille carrée.	2				
3A03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Semblent découpés. Élagués.			X		
3A03	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Vis à tête circulaire plate. 1 cm de diam. Élaguée.			X		
3A03	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3A03	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie.	2				
3A03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement à l'extérieur - 1890-1907 - arrière-cour
3B01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle. Élagué.			X		
3B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Bruyère? Élagué.			X		
3B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau moulé à l'effigie de hussard (col). Élagué.			X		
3B01	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Présence de deux cartouches pointillés sans inscription à l'intérieure. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge uniquement peint en bleu. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor moulé à motif indéterminé. Élagué.			X		
3B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments appartenant peut-être à l'objet décrit précédemment. Élagué.			X		
3B01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Cruche? Élagué.			X		
3B01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de base et d'épaule de petit encrier cylindrique individuel. 4 cm de haut. résid. Élagué.			X		
3B01	2.1	Verre Incolore	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
3B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule avec trace de moule Rickett (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment pâle et patiné. Élagué.			X		
3B01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 6 cm de long. résid. sur 2 cm de larg. sur 0,2 cm d'épais. Élagué.			X		
3B01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (2) et de pointe (1). Très corrodés. Élagué.			X		
3B01	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments dont un semble avoir chauffé. Élagué.			X		
3B01	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie et un blanchi. Élagué.			X		
3B01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
3B01	5.1.6	Charbon	résidus	4	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée du mur 2A10- 1890-1907 - arrière-cour
3B02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3B02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
3B02	5.1.6	Charbon	résidus	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de comblement de la tranchée du mur 2A10- 1890-1907 - arrière-cour
3B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	2	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange de teintes différentes. Élagué.			X		
3B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de larges feuilles nervurées. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base à cul peu profond et de rebord avec rainure. Sans décor apparent. 9,5 cm de haut. 8 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à pans. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motifs géométriques et de feuillage imprimé en mauve et rehaussé de peinture orange. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en noir et rehaussé de peinture bleue. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief sous le rebord. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi moulée de pans arrondis. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. Trois fragments jointifs. Probablement le même objet. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de pans arrondis. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, de base et de paroi moulé de pans arrondis. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. Trace d'une marque imprimée en noir sous la base avec le motif d'armoiries: [...] P.Q. 10 cm de diam. de base. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de pans en forme de cœur. 18 cm de diam. de rebord estimé. Peut-être contenant de service. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de paroi avec une partie de rebord étalé et plat. Sans décor apparent. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire en dôme. Paroi moulé de pans concaves. Bouton circulaire moulé de cannelures (4,7 cm de diam.). Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3-2 frag. jointifs) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3B03	1.2.1.91	GG Bristol	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. 8 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
3B03	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte brune compacte et glaçure incolore d'aspect métallique recouvrant les deux surfaces. Élagué.			X		
3B03	1.3.2.11	PF dure orientale	coquetier?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base de type piédouche? (1) et de rebord en forme de coupe. Sans décor. Élagué.			X		
3B03	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base octogonale à cul peu profond (1), de rebord (4) et de paroi. Paroi moulée pans arrondis au-dessus de la base (pour quatre fragments). Probablement deux objets différents. Élagué.			X		
3B03	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. 10 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
3B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment	10	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Paroi à pans concaves. Inscription moulée en relief sur deux des pans: MACONOCHIE/[LOW]ESTOFT. Soufflée dans un moule avec plaque de base séparée. Base de 5,7 cm2. Compagnie de produits alimentaire dès 1873. https://www.gracesguide.co.uk/Maconochie_Brothers	2	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
3B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	36	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Cinq fragments conservés. Élagué.			X		
3B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de col cylindrique et de goulot à lèvre arrondie de bouteille rectangulaire. Cicatrice de moulage sur la col. Col de 2 cm de diam. Ouverture de 0,9 cm de diam. Élagué.			X		
3B03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	9	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule avec trace de moule Rickett (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Très corrodés. Élagué.			X		
3B03	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3B03	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi. Élagué.			X		
3B03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
3B03	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
3B03	5.1.6	Charbon	résidus	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
													Antérieur à l'incendie de 1852/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Sol naturel remanié: remblai de 1840?
3B04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune luisante sur la surface intérieure.	2				
3B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment avec trace d'un décor moulé (cercle pointillé?).	2				
3B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	2				
3B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2				
3B04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3B04	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	2				
3B04	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué partiellement	Remblai de démolition - environ 1850 à 1880
3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		
3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment. Élagué.			X		
3C01	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de base et de goulot de bouteille à corps rectangulaire aux coins chanfreinés. Corps avec trois pans en retrait. Col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. trace d'une inscription moulée en relief sur le pan de devant: [...AL]/[...]. Inscription moulée en relief sous la base: 301. Soufflée dans un moule avec plaque de base séparée. Base de 4,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. 2 cm de diam. de col. 1,1 cm de diam. d'ouv.ca/publicites/picault_pe.htm Élagué.			X		
3C01	2.1	Verre Incolore	pichet-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Pichet cylindrique s'évasant vers le haut. Paroi moulée de pans. Absence du bord. Décor à motif floral peint doré sur la paroi. Ligne peinte dorée sur le dessus de l'anse et sur le rebord. 4,1 cm de haut. 2,4 cm de diam. de base. 3,4 cm de diam. d'ouv. 3,5 cm de haut. de l'anse.		4		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet d'enfant).	
3C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Deux épaisseurs différentes. Élagué.			X		
3C01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	29	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou trop corrodé pour identification. Élagués.			X		
3C01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 12 cm de long. résid. sur 3,5 cm de larg. sur 0,3 cm d'épais. Élagué.			X		
3C01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 11 cm de long.. Très corrodés. Élagué.			X		
3C01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3C01	5.1.6	Charbon	résidus	3	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
3C01	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de démolition - environ 1850 à 1880
3C02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (2-5 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (tête). Très corrodés. Élagué.			X		
3C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de démolition - environ 1850 à 1880
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Bâtiment en cour-arrière: tranchée de construction et sol en place - 1890-1907
3D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique à pâte rougeâtre, granuleuse.			X	3D1: Objets provenant des couches d'occupation: vie ouvrière	Bâtiment en cour-arrière: tranchée de construction et sol en place - 1890-1907
3D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.			X		
3D01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous fragmentaires (tête). Très corrodés.			X		
													Fosses à déchets	Remblai de comblement de la **fosse à déchets** 2B7 - Entre 1890-1907 à 1963
3E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi dont une près de la base à pâte orange de teintes différentes.	2				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs sans marque ni décor apparent. Surface très altérée.	2				
3E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Trace d'un décor à motif Willow imprimé en bleu.	2				
3E01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en rouge.	2				
3E01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2-jointifs) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en rouge.	2				
3E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	2				
3E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sans décor apparent.	2				
3E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	2				
3E01	1.3.1.21	PC avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	2				
3E01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor. Jouet?	2				
3E01	2.1	Verre Incolore	bouteille d'eau minéral	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Un fragment avec une inscription moulée en relief: JOHN LEWIS. Probablement le même objet. John Lewis & Co. Vers 1874. http://bouteillesduquebec.ca/publicites/lewis_j_co.htm	2				
3E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Verdâtre.	2				
3E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	38	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	2				
3E01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique. Cicatrice de moule.	2				
3E01	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme.	2				
3E01	3.1.1.1	Fer ind	moustiquaire	8	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments difformes. Élagués.			X		
3E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Certains semblent découpés. Élagués.			X		
3E01	3.1.2.2	Laiton	embout	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Embout conique dont une extrémité est arrondie et l'autre évasée. Le centre est légèrement renflé. Perforation circulaire d'une extrémité à l'autre (0,76 cm de diam. sur le dessus et 1,5 cm de diam. à l'autre extrémité). 4 cm de long. sur 2,6 cm de diam. dans le plus large sur 1,8 cm de diam. dans le plus étroit. Gland de rideau?	2	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3E01	5.1.1	Os	ossements	40	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 17 avec traces de boucherie et un blanchi. Certains fragments avec traces de rongeurs.	2				
3E01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2				
3E01	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	2				
3E01	5.1.2	Ivoire	dent	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	2				
3E01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	2				
													Fosses à déchets	Remblai de comblement de la **fosse à déchets** 2B7 - Entre 1890-1907 à 1963
3E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord sans marque ni décor apparent.	2				
3E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	2				
3E02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi. Rebord ondulé à la base. Marque imprimée ne rouge sous la base à motif de globe entouré de ruban: No 26139/30/CATHERINE MEAMET/TRADE MARK/WH GRINDLEY & CO ENGLAND. Compagnie fondée en 1880. England =1891.	2				
3E02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi.	2				
3E02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi moulée de cannelures. Décor à motif floral imprimé en rouge. Croisement réel avec 3E1.	2				
3E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en brun.	2				
3E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun.	2				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures.	2				
3E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi mince. Corps globulaire. Sans décor apparent. Pot de chambre?	2				
3E02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Présence d'un engobe blanc à l'intérieure.	2				
3E02	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi.	2				
3E02	1.3.2.11	PF dure orientale	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Jouet?	2				
3E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moule. Verdâtre.	2				
3E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	2				
3E02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique.	2				
3E02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Certains semblent découpés. Élagués.			X		
3E02	3.1.1.1	Fer ind	pêne	1	1	4.7.2.6	Pièces de protection	Ent	Pêne dont une extrémité est triangulaire et l'autre extrémité est arrondie et avec une perforation circulaire. 6,8 cm de long. sur 1,5 cm de haut.	2				
3E02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque mince et difforme (tôle). Rebord de contenant? Élagués.			X		
3E02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 15,5 cm de long. Corrodé.	2				
3E02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	penture?	2	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Fragments jointifs de plaque rectangulaire aux rebords ondulés et d'axe de rotation. Décor moulé sur la plaque à motifs de bandes, de fleurs et de volutes. Trace d'une perforation centrale à l'aspect d'un œillet. Plaque décorative pour un coffre? 3,3 cm de larg. sur 0,01 cm d'épais.		5		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
3E02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie 5 sous américain. Sur avers inscription 5 avec étoile autour, [UNITED STATES OF AMERICA/CENTS. Sur le revers, blason et inscription [IN GOD WE TRUST/date?]. 1867-1883. 2 cm de diam. sur 0,18 cm d'épais. https://www.coin-collecting-guide-for-beginners.com/shield-nickels.html		6		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes ; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
3E02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et enroulée sur elle-même.	2				
3E02	3.1.4.1	Plomb	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de forme triangulaire. 8 cm de long. sur 3,6 cm de haut. sur 0,2 cm d'épais.	2				
3E02	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Épingle à tête plate. 2,8 cm de long. Vers 1824.	2				
3E02	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	2				
3E02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	2				
3E02	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	2				
													Fosses à déchets	Remblai de comblement de la **fosse à déchets** 2B7 - Entre 1890-1907 à 1963
3E03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte chamois jaunâtre avec inclusions noires. Glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur les deux surfaces. Corps globulaire.	2				
3E03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	2				
3E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	2				
3E03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert, brun et kaki).	2				
3E03	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	2				
3E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	2				
3E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en bleu.	2				
3E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de pans concaves. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre.	2				
3E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	2				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu. Bol?	2				
3E03	1.3.1.11	PC sans glaçure	figurine	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de tronc de figurine à représentation masculine en habit avec petit foulard (jeune garçon?). Porcelaine blanche recouvert d'un fin enduit. 3 cm de larg.	2				
3E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	2				
3E03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	2				
3E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	2				
3E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	2				
3E03	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de col filetée ou annelé?	2				
3E03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexe. Deux perforations dans une dépression. 1,3 cm de diam.	2	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3E03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3E03	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 2,6 cm de larg. Bois collé dessus. Élagués.			X		
3E03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
3E03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (1) et de pointe (2).	2				
3E03	3.1.1.12	Fer laminé	clou laminé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entier (1) et fragmentaires (tête-5 et pointe-2).	2				
3E03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5,5 cm de long. Élagué.			X		
3E03	3.1.1.3	Fonte	tuyau?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment recourbé en forme de U. Élagué.			X		
3E03	5.1.1	Os	ossements	42	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 13 avec traces de boucherie.	2				
3E03	5.1.1	Os	ossements	33	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	2				
3E03	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	2				
3E03	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de palourde.	2				
3E03	5.5.7	Cuir	chaussure	8	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle (3), de talon (3) et de dessus de chaussure avec deux œillets et crochets. Au moins deux types de chaussures différentes. Présence de petits clous aux talons.	2				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Ancienne dépendance ou appentis de la savonnerie ou la fonction ultérieure?
3F01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange et noir (cuisson?). Glaçure d'aspect brun foncé luisant recouvrant la paroi intérieure.	2				
3F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	2				
3F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	2				
3F01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige.	2				
3F01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base à pied annulaire. Décor moulé en relief à motif floral sous le rebord et au-dessus de la base. Décor d'une ligne dorée au-dessus de la base.	2				
3F01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2				
3F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2				
3F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	2				
3F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de teintes différentes. Certaines bleutés.	2				
3F01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi à pans en retrait de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. 7 cm de long. sur 5 cm de larg.	2				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	2				
3F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique. Peut-être le même objet.	2				
3F01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	2				
3F01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Un semble tréfilé. Élagués.			X		
3F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 1,2 cm de diam. Recourbée en U et dont une extrémité est filetée. Élaguée.			X		
3F01	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie.	2				
3F01	5.2.3	Bois	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois. Élagués.			X		
3F01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de chaussure avec deux œillets et un crochet.	2				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Ancienne dépendance ou appentis de la savonnerie ou la fonction ultérieure?
3F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	2				
3F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876	2				
3F02	1.99	Céramique altérée	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment près du rebord. Trace d'un décor moulé et rehaussé de bleu. TCF.	2				
3F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	2				
3F02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	2				
3F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	2				
3F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	2				
3F02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige. Très corrodés.	2				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Plusieurs niveaux d'occupation de la dépendance avant l'installation du plancher - 1907-1912
3G01	2.99	Verre altéré	résidu	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondu. Un fragment de rebord de gobelet? Élagués.			X		
3G01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 16 cm de long. et un fragment de tige.	2				
3G01	3.1.1.2	Acier	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de rivet composé d'une tige ronde et d'une tête circulaire et plate. Altéré par la chaleur. 7,5 cm de long. résid.	2				
3G01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	2				
3G01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	2				
3G01	5.2.3	Bois	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois. Élagués.			X		
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Plusieurs niveaux d'occupation de la dépendance avant l'installation du plancher - 1907-1912
3G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun verdâtre.	3				
3G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun.	3				
3G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	3				
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun.	3				
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord avec trace d'une bande peinte en bleu sous la lèvre.	3				
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire avec trace d'un décor indéterminé bleu. Éponge?	3				
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi? Décor à motif indéterminé imprimé en vert.	3				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de feuillage flow blue.	3				
3G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3				
3G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral flow blue.	3				
3G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de volutes imprimé en noir.	3				
3G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de volutes imprimé en noir. Trace d'une marque imprimée en noire sous la lèvre extérieure: RHI[...]. Couverte légèrement altérée. Assiette?	3				
3G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif de feuille. Corps cylindrique.	3				
3G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	3				
3G02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond et de paroi. Sans décor apparent. Probablement des objets différents.	3				
3G02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi moulée de pans. Décor d'une bande dorée peinte sous la lèvre.	3				
3G02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. Grès?	3				
3G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi mince de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	3				
3G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique. Patiné. Légèrement turquoise.	3				
3G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Certains bleutés.	3				
3G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	3				
3G02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 1 cm de larg. sur 0,1 cm d'épais. Élagué.			X		
3G02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (1) et de pointe (2).	3				
3G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	15	15	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont 12 entiers (entre 3 cm et 7 cm de long.) et fragmentaires (deux fragments de tête et un fragment de pointe).	3				
3G02	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,4 cm de diam. Élagué.			X		
3G02	3.1.2.2	Laiton	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Recon	Bouton composé d'un disque plat avec œillet composé d'un fil circulaire (absent en partie). 1,5 cm de diam. sur 0,7 cm d'épais.	3				
3G02	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3G02	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et un blanchi.	3				
3G02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	3				
3G02	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	3				
3G02	5.2.3	Bois	résidu	12	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois difformes dont certains taillés. Élagués.			X		
3G02	5.4.6	Asphalte	bardeau	17	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments difformes. Élagués.			X		
3G02	5.5.1	Tissu	fil	0	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de fil brun foncé ou noir.	3				
3G02	5.5.7	Cuir	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes.	3				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Plusieurs niveaux d'occupation de la dépendance avant l'installation du plancher - 1907-1912
3G03	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,1 cm de diam. Flexible.	3				
3G03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers de 3,8 cm, 4,2 cm et 5,6 cm de long.	3				
3G03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	3				
3G03	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton au dessus plat et au dos un peu concave. À deux trous dans une queue circulaire. 2 cm de diam. Altéré sur le dessus.	3				
3G03	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3G03	5.2.3	Bois	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'écorce de bois. Élagués.			X		
													3G4: Objets provenant des couches d'occupation: vie ouvrière	Plusieurs niveaux d'occupation de la dépendance avant l'installation du plancher - 1907-1912
3G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	3				
3G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	3				
3G04	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique.	3				
3G04	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 2,5 cm de larg. Élagués.			X		
3G04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 4 cm et 7,5 cm de long.	3				
3G04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier (5 cm de long.) et fragmentaires (absence de la pointe).	3				
3G04	3.1.1.2	Acier	ciseaux	1	1	7.2	Multiples	Inc	Ciseaux dont les pointes sont absente. Présence d'un rivet (0,47 cm de diam.). Œillets ovales dont un est plus gros que l'autre (4,7 cm de haut. sur 2,9 cm de larg.; 4 cm de haut. sur 2,6 cm de larg.). 13 cm de long. résid.	3	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3G04	5.1.1	Os	ossements	16	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie.	3				
3G04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	3				
3G04	5.2.3	Bois	résidu	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois difformes dont certains taillés. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée du mur 2B1 - 1890-1907
3H01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
3H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu. Pearlware? Élagué.			X		
3H01	2.1	Verre Incolore	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagué.			X		
3H01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3H01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
													Couches d'occupation	Sol naturel remanié et non remanié
3H02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	3				
3H02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment (nodule) de brique à pâte orange vif et granuleuse.	3				
3H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
3H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé à motif géométrique des deux côtés avec ligne verticale centrale à partir de laquelle jaillissent des lignes obliques formant un ensemble triangulaire.	3				
3H02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	3				
3H02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Présence d'un engobe blanc sur la paroi extérieure.	3				
3H02	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe?	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mine.	3				
3H02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3H02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
3H02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Fragment de dessus de bouton bombé. Décor moulé en relief à motif de feuillage et de cercle. Bouton militaire?	3				
3H02	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment taillé.	3				
3H02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	3				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3H02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de palourde.	3				
3H02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	3				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de rehaussement au sud de la **savonnerie** - environ 1850 à 1890
3J01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base à cul peu profond. Contenant ovale. Décor à motif végétal (herbe et feuilles) imprimé en vert sur la paroi, au-dessus de la base. Plat de service? Creamware tardif.	3				
3J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Trace d'un décor indéterminé moulé en relief.	3				
3J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	3				
3J01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux teintes différentes.	3				
3J01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	3				
3J01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3J01	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 2,5 cm de larg. Élagués.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Couche en lien avec l'occupation de la **savonnerie** au nord? - environ 1850 à 1890
3J02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu.	3				
3J02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	3				
3J02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé.	3				
3J02	5.5.7	Cuir	chaussure?	2	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments avec perforations circulaires, trous de lacet.	3				
													Couches d'occupation: vie manufacturière / Grands assemblages: Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de rehaussement présentant des traces de démolition de la **fabrique de savon et de chandelles**
3K01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pan. Gobelet?	3				
3K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plutôt plats.	3				
3K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Surface de circulation
3K02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord dépoli de contenant cylindrique. Cheminée de lampe? Élagué.			X		
3K02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3K02	5.1.7	Graphite	mine-crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Mine à section circulaire (0,5 cm de diam.). 4,6 cm de long. résid. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement
3K04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3K04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
3K04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3K04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petite concrétion. Élagué.			X		
3K04	4.4.3	Scories	scorie	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
3K04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment blanchi. Élagué.			X		
													Couches d'occupation	Sol naturel remanié et non remanié - milieu XIX^{e} siècle

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type shell edge bleu. Seulement peint.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulé de pans concaves. Sans décor apparent.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor indéterminé bleu.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor indéterminé imprimé en brun sur les deux surfaces.	3				
3K05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment d'anse de 0,6 cm de larg. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le dessus.	3				
3K05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Ligne moulée en creux sous la lèvre intérieure.	3				
3K05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha vert dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe bleu.	3				
3K05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe blanc et brun sur la paroi extérieure. La surface intérieure est recouverte d'une engobe blanc.	3				
3K05	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Minuscule fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure est beige.	3				
3K05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3K05	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment taillé.	3				
3K05	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	3				
3K05	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	3				
													Fosses de latrines	Comblement de la fosse Latrines 9B36 - entre 1872 et 1881 à ?
3L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	pot à posset	20	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Fragments jointifs de base (1), de rebord évasé (4) et de paroi. Présence de deux anses rectangulaire (2 cm de larg. sur 5 cm de haut.). Engobe blanc très mince. Décor à motif de taches de pigment coloré à l'oxyde de fer déposées sur la glaçure et diffusées à la manière Mocha. La glaçure s'arrête au-dessus de la base sur la paroi extérieure. 9,5 cm de haut. sur 9 cm de diam. de base sur 13 cm de diam. d'ouv.		7		Diversité des matériaux; **Datation des matériaux** (antérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
3L01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi à pâte orange plutôt pâle. Trou de drainage. 12,5 cm de diam. de base.	3 et 4				
3L01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à pâte orange rougeâtre. L'intérieur est recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun rougeâtre. Base de 6,5 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange pâle recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brune.	3 et 4				
3L01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	jarre	8	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base circulaire à pied étalé (2-jointifs) de paroi à pâte orange rougeâtre, compacte. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect brun rougeâtre. Certains fragments jointifs. Base de 13 cm de diam.	3 et 4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	11	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (8), de base (2) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige légèrement altérée recouvrant l'intérieur. Décor de traînées d'engobe blanc d'aspect jaune, style Saint-Denis. Plusieurs fragments jointifs. Base d'env. 12 cm de diam. Trace de carbonisation.	3 et 4				
3L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte	7	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Comp	Fragments jointifs de rebord (6) et de base (1). Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige recouvrant l'intérieur. Base de 11,5 cm de diam. 21 cm de diam. de rebord. 5 cm de haut. Absence d'un fragment de rebord. Trace de carbonisation sous la base.	3 et 4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	16	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base (7) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brunâtre recouvrant l'intérieur. Base de 13 cm de diam. Quelques fragments jointifs. Probablement le même objet.	3 et 4				
3L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brune.	3 et 4				
3L01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	terrine	15	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (9), de bec verseur (1) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brunâtre, verdâtre et jaunâtre recouvrant l'intérieur. Probablement le même objet.	3 et 4				
3L01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat de fond. Décor à l'engobe blanc d'aspect jaune réalisé à la burette.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base plate et de paroi. Décor d'une mince bande imprimée en brun sous la lèvre et décor d'une ligne imprimée en brun entre le bouge et le marli.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs (sauf un) de rebord (4) et de base (2). Décor moulé de type shell edge bleu. 20 cm de diam. Creamware tardif.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (3) et de base (4). Décor moulé en relief de type fer de lance. Inscription imprimée en creux sous la base: 16. Base de 11 cm de diam. Creamware tardif.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (3) et de base (2). Sans décor apparent. Inscription imprimée en creux sous la base: ENOCH W [OOD] / [BURSLEM ENGLAND]. Environ 16 cm de diam. de rebord. Creamware tardif. Dès 1865. http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Creamware tardif. Identique à l'objet décrit précédemment. Deux fragments jointifs. Probablement le même objet.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi carénée. Paroi moulée de grosses cannelures au-dessus de la base. Décor d'une ligne peint en brun au-dessus de la base. 5 cm de diam. de base.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire et de paroi carénée. Décor de bandes à l'engobe brun. 7 cm de diam. de base. Creamware tardif.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor à la molette (X) sous la lèvre intérieure. Décor de bandes à l'engobe brun. Décor de bandes ondulantes à l'engobe brun, brun noisette et bleu.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe brun.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint en brun (effacé) sur le marli.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	3 et 4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 5,5 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec trace d'une anse. Sans décor apparent.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	12	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat (4), de base (2) et de paroi. Sans décor. Certains fragments jointifs.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en brun.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	24	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (2), de fond (6), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3 et 4				
3L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi moulée de cannelures. Probablement le même objet.	3 et 4				
3L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	3 et 4				
3L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec inscription moulé en relief dans un cercle face au fumeur: TD.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	théière-couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de bouton circulaire de couvercle. Trace du trou de vapeur (0,3 cm de diam.). Décor à motif triangulaire peint en bleu sur le dessus du bouton. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu sur le couvercle. Bouton de 2,3 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	théière	23	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord à assise pour recevoir un couvercle (6), de base (3) et de paroi. Trace d'une anse. Décor à motif Willow imprimé en bleu. 9,5 cm de diam. de base. 7,5 cm de diam. d'ouv. Certains fragments jointifs.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base (1) et de paroi. Décor à motif floral peint en bleu. Large bande peinte en bleu sous la lèvre.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint en bleu sur la paroi extérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord légèrement ondulé (3) et de base. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le marli et un partie du bouge. Décor à motif scénique (personnage et paysage) imprimé en bleu au fond. Trace d'une marque imprimée en bleu sous la base: ANC[...] / G[...]. Env. 21 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motif floral imprimé en bleu foncé sous le rebord. Décor à motif scénique (oriental) imprimé en bleu foncé au fond. 14 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	25	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. Plusieurs fragments jointifs. 26 cm de diam.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de base (2). Décor à motif Willow imprimé en bleu (légèrement flou). Marque imprimé en bleu sous le rebord extérieur: WARR[...].	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de palmier imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motifs de volutes et de losanges imprimé en bleu sur la surface intérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif d'urne imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motif de construction imprimé en bleu au fond de la base, à l'intérieur.	3 et 4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3L01	1.1.2.51	Pearlware	plat de service	6	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord étalé (2) et de base plate. De forme ovale. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le dessus du rebord ondulé. Décor à motif de paysage (temple, bâtiments et cerfs) imprimé en bleu sur la surface intérieure. Même décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Inscription imprimée en creux sous la base: 12. 30 cm de long. résid. Même plat dans 5N5.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	plat de service?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé en bleu sur une surface et décor à motif de ruine (temple) imprimé en bleu sur l'autre surface.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	plat de service?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif oriental imprimé en bleu. TCFB?	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi (un avec trace d'une anse). Décor à motif indéterminé et varié imprimé en bleu. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	3 et 4				
3L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Marque indéterminée imprimée en creux sous la fragment de base. Objets différents.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif de volutes et à motif floral imprimé en bleu sur les deux surfaces.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu sur les deux surfaces.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire, de rebord et de paroi carénée. Décor à motif champêtre (homme semant)imprimé en noir sur la surface extérieure. Décor à motif floral imprimé en noir, en bande, sous la lèvre intérieure. Décor à motif de bâtiment et de paysage imprimé en noir au fond, à l'intérieur. 7 cm de diam. de base. 12 cm de diam. de rebord. Impression mal exécutée sur la paroi extérieure.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base ovale. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu au-dessus du pied.	3 et 4				
3L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 9 cm de long. 1,9 cm de larg. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le dessus.	3 et 4				
3L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans glaçure à l'intérieur.	3 et 4				
3L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	3	1	4.9	Entretien	Frag	Fragments de base circulaire (1), de goulot (1-6 cm de diam.) et de paroi.	3 et 4				
3L01	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCF.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	bol	11	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Bol à base à pied annulaire (2) et rebord évasé. Fond de base à décor moulé à motif d'étoile. 7 cm de diam. de base. 13 cm de diam. de rebord. 9 cm de haut. Certains fragments jointifs.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue et de paroi à pan droit.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi moulée de cannelures horizontales.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures au-dessus de la base. 7 cm de diam.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	gobelet	44	7	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (7-6 pontil au verre), de rebord (13) et de paroi. Base entre 5,2 cm et 7 cm de diam. Certains fragments jointifs. Certains fragments de paroi appartenant peut-être à d'autres objets. Au moins sept objets différents.	3 et 4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3L01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base en cloche avec pontil au verre. 4 cm de diam.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de verre à pied circulaire, de tige cylindrique avec un bouton à aile. Pied de 6 cm de diam.	3 et 4				
3L01	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	3 et 4				
3L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique. Verdâtre.	3 et 4				
3L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Verdâtre.	3 et 4				
3L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	fiole	1	1	4.3	Médication	Comp	Fiole cylindrique à base arrondie, à l'épaule arrondie, col cylindrique et goulot à rebord large. Pontil au verre. Absence d'un fragment de lèvre. 10,3 cm de haut. sur 3 cm de diam. de corps sur 1,2 cm de diam. d'ouv. sur 2,4 cm de diam. ext. Verdâtre.	3 et 4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
3L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	59	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Un conservé.	3 et 4				
3L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre rabattue (2-pince de finition) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
3L01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3L01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
3L01	3.1.1.1	Fer ind	résidu	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions difformes. Élaguées.			X		
3L01	3.1.1.11	Fer forgé	gond fiché	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Gond de 9 cm de long. sur 5 cm de haut. Section carrée de 1,5 cm2. Très corrodé.					
3L01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de finition dont la pointe est absente. Élagués.			X		
3L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Disque plat très corrodé. 3,2 cm de diam. sur env. 0,2 cm d'épais.	3 et 4				
3L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	embout	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Embout sphérique avec tige cylindrique s'évasant vers le base. Sphère de 4 cm de diam. Tige de 1,4 cm diam. 5 cm de long. Embout de pôle à rideau? Très corrodé.	3 et 4				
3L01	5.1.1	Os	ossements	47	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie. Trois fragments de mandibules avec dents.	3 et 4				
3L01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	3 et 4				
3L01	5.1.2	Ivoire	dent	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	3 et 4				
3L01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	3 et 4				
3L01	5.2	Solides fibreux	graine	2	0	6.2	Végétaux	Frag	Graines de type cucurbitacée.	3 et 4				
3L01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois taillé, planche? Élagué.			X		
3L01	5.5.7	Cuir	chaussure	9	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et de talon. Présence de petits clous. Au moins trois objets différents.	3 et 4				
													Fosses de latrines	Fosses de latrines - Première moitié du XIXe siècle (probablement entre 1833 et 1850)
3L02	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat (1) et de paroi. Sans décor. Creamware tardif.	4				
3L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	4				
3L02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor.	4				
3L02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	2	1	4.9	Entretien	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. 7 cm de diam. de base. Inscription imprimée en creux au-dessus de la base: BLACKING BOTTLE/12/J.B.D. Fabriquée par la firme Joseph Bourne. Après 1833 – avant 1850 (Production) (http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188729&type=bien#.WjlpmtiYdU).	4				
3L02	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	4				
3L02	2.1	Verre Incolore	verre à pied	3	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de pied circulaire, de tige cylindrique s'élargissant vers le haut et de la coupe conique.	4				
3L02	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de coupe en forme de sceau.	4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3L02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de la même épaisseur.	4				
3L02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou trop corrodé pour identification. Semblent découpés. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Mécanique
3L99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments de brique à pâte rouge-orangé. Teintes légèrement différentes. Élagués.			X		
3L99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	14	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Décor de lignes ondulantes à l'engobe blanc d'aspect jaune. Style Saint-Denis. Plusieurs fragments jointifs. Peut-être deux objets différents. Élagués.			X		
3L99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	5	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Deux fragments jointifs. Peut-être deux objets différents. Élagués.			X		
3L99	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	34	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base (6) et de paroi. Sans décor. Certains fragments jointifs. Élagués.			X		
3L99	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Sans décor apparent. Objets différents. Élagués.			X		
3L99	1.1.2.51	Pearlware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu (légèrement flou). Deux fragments jointifs. Élagués.			X		
3L99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu. Élagué.			X		
3L99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Décor à motif floral imprimé en bleu sur les deux surfaces. Pearlware? Élagué.			X		
3L99	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Aspect givré du verre, altération. Élagué.			X		
3L99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes. Élagués.			X		
3L99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
3L99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Élagués.			X		
3L99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête et de tige. Élagué.			X		
3L99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige. Élagués.			X		
3L99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Élagué.			X		
3L99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?
3M02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent.	4				
3M02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure.	4				
3M02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de rebord et de paroi à pâte chamois jaunâtre recouvert d'un enduit brun orangé sur les deux surfaces. Lignes sigillées sous le rebord.	4				
3M02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	4				
3M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	4				
3M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Sans décor apparent.	4				
3M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à l'objet décrit précédemment.	4				
3M02	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une ligne dorée.	4				
3M02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. TCFB? Assiette?	4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3M02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent. TCFB? Noirci par la chaleur.	4				
3M02	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
3M02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (1-7 cm de long.) et fragmentaires (2-tête). Corrodés.	4				
3M02	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,4 cm de diam. Élaguée.			X		
3M02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidus	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétion.	4				
3M02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un avec trace de rongeur.	4				
3M02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	4				
3M02	11.2.61	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de feuille peinte en vert.	4				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?
3M03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure et glaçure incolore sur la surface extérieure.	4				
3M03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base circulaire à pâte orange plutôt pâle.	4				
3M03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte marbrée de couleur beige rosée et rouge orangé. 1,7 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3M03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte beige jaunâtre. 1,6 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3M03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	23	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun sur la surface intérieure. Probablement le même objet.	4				
3M03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect jaune verdâtre sur la surface intérieure.	4				
3M03	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant-couvercle?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé. Sans décor apparent.	4				
3M03	1.1.2.31	Creamware	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé dont deux jointifs. Décor moulé de type shell edge bleu.	4				
3M03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de cercles peint polychrome (bleu, jaune et brun) sur la paroi extérieure.	4				
3M03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une large bande à l'engobe orange suivi d'une mince bande à l'engobe brun sur la paroi extérieure.	4				
3M03	1.1.2.31	Creamware	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. De teintes différentes. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	4				
3M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	8	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé.	4				
3M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Trace d'une inscription indéterminée moulée en creux.	4				
3M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace d'un décor à motif de feuillage moulé en relief.	4				
3M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi carénée. Décor à motif floral (oriental) peint en bleu sur la paroi extérieure et ligne peint en bleu sur la paroi intérieure.	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral (oriental) peint en bleu sur la paroi. Mince bande peinte en bleu sous la lèvre. Soucoupe?	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé peint en bleu.	4				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor d'une ligne peints en rouge et débordant sous la lèvre de chaque face.	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor d'une ligne peints en rouge et débordant sous la lèvre de chaque face.	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, jaune et orange).	4				
3M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de paysage (arbres) imprimé bleu.	4				
3M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu. Objets différents.	4				
3M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	4				
3M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de ligne peinte rose doré sur le dessus et sous la lèvre.	4				
3M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée. Sans décor apparent. 0,7 cm de larg.	4				
3M03	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'étoile imprimé en noir sur les deux surfaces. TCFB?	4				
3M03	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	4				
3M03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	4				
3M03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	13	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.	4		X		
3M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	3	3	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons composé d'un disque plat avec œillet composé d'un fil circulaire. 1,4 cm et 2 cm de diam. sur 0,10 cm et 0,15 cm d'épais.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épinglette?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Plaque ovale au dos concave. Décor moulé en relief à motif de visage (homme hargneux) sur le dessus. Zeus? Bande transversale collée au dos (1 cm de long. sur 0,3 cm de larg.). 2,9 cm de haut. sur 2,4 cm de larg. Plaque de 0,1 cm d'épais.		8		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
3M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	semence de tapissier	1	1	4.8.4	Mobilier	Ent	Courte tige à section carrée avec une tête circulaire et bombée. Tête de 1 cm de diam. Tige de 0,7 cm de long.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2.2	Attaches-identification autre	Ent	Bouton à dessus légèrement bombé et à dos légèrement concave. Trace d'un anneau soudé (écrasé) au dos. Inscription illisible moulée au pourtour au dos.Inscription moulée en relief: [...]TE. 2,5 cm de diam. sur 0,2 cm d'épais. Centre légèrement concave sur une face, altération?		9		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
3M03	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments de tête enroulée et de tige. Probablement le même objet.	4				
3M03	5.1.1	Os	ossements	18	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie.	4				
3M03	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents fragmentaires.	4				
3M03	5.1.4	Coquille	coquillage	1	0	6.1.2	Mollusques	Ent	Coquillage de type cauri.	4				
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement indéterminé - 1850-1954?
3N01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3N01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif de ligne (oriental) peint en bleu. Élagué.			X		
3N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. trace d'un décor indéterminé, bleu. Élagué.			X		
3N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3N01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
3N01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Élagué.			X		
3N01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3P01	1.1.2.31	Creamware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor apparent.	4				
3P01	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à motif de feuillage peint polychrome (vert et noir). Décor d'une mince bande peint noir sous la lèvre intérieure et extérieure.	4				
3P01	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Sans décor apparent.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec décor à motif de feuillage et d'oiseau moulé en relief. Probablement le même objet.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor à motif de trêfle moulé en relief. Inscription moulée en relief: ERIN [GO BRAGH]. Emblème de l'Irlande. Post 1840.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque moulée en relief: RIDO.	4				
3P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque imprimé en creux: Mc DOUGA[LL]/[GLAS]GOW SCOTLAND. 1846-1967.	4				
3P01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu et décor embossé.	4				
3P01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux parois.	4				
3P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor apparent. Creamware tardif?	4				
3P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Pearlware?	4				
3P01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et de paroi de bouteille cylindrique. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	4				
3P01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi.	4				
3P01	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire au dos plat et au dessus bombé. Aspect givré du verre (altération). Bouchon? 3,6 cm de diam. sur 0,9 cm d'épais.	4				
3P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord de disque légèrement bombé. Décor à motif d'étoile moulé en relief. Verdâtre.	4				
3P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	disque de fermeture	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord de disque plat. Décor à motif de lignes moulé en relief. 8 cm de diam.	4				
3P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée à pans en retrait. Turquoise. Probablement le même objet.	4				
3P01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	4				
3P01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent tréfilés. Élagués.			X		
3P01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire et mince. Présence de petites perforations circulaires (0,38 cm de diam.). Petite tige en métal flexible sortant le de plaque. Pour l'électricité? 8 cm de long. sur 7 cm de larg. sur 0,27 cm d'épais. Élagué.			X		
3P01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,5 cm de diam. Corrodée. Élaguée.			X		
3P01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fils torsadés. 0,14 cm de diam. Fils électriques?	4				
3P01	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre grise brunâtre. 1,6 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3P01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	4				
3P01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	4				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?
3P02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois jaunâtre. 1,6 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3P02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre sur la surface intérieure.	4				
3P02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	4				
3P02	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande peint noir sous la lèvre intérieure et extérieure. Croisement possible avec 3P1.	4				
3P02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	4				
3P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	4				
3P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Probablement le même objet.	4				
3P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec un décor moulé de flûtes et de cannelures. Au moins deux objets différents.	4				
3P02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu.	4				
3P02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent.	4				
3P02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral (oriental) peint en bleu.	4				
3P02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Deux fragments jointifs.	4				
3P02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motifs géométriques et de volutes imprimé en mauve. Altéré par la rouille.	4				
3P02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux parois.	4				
3P02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.	4				
3P02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire et moulé. Décor à motif de feuillage (?) imprimé en brun sur le dessus. 1,6 cm de larg.	4				
3P02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé. TCFB?	4				
3P02	2.1	Verre Incolore	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot?	4				
3P02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Verdâtres.	4				
3P02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
3P02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle) recourbée su elle-même pour former un tube. Env. 1,5 cm de diam. Élagué.			X		
3P02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Plaque circulaire avec une perforations circulaire près du rebord (0,65 cm de diam.) et avec trois petites perforations circulaires en dessous (0,28 cm de diam.). 3,8 cm de diam. sur 0,08 cm d'épais. Pièce de mécanisme? Bijou?	4				
3P02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	4				
3P02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	4				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?
3Q01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois beige. 1,5 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de rebord et de paroi à pâte chamois jaunâtre recouvert d'un enduit brun orangé sur les deux surfaces. Lignes sigillées sous le rebord.	4				
3Q01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec talon. Inscription moulé en relief: TD.	4				
3Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif de châteaux imprimé en bleu. Soucoupe?	4				
3Q01	2.1	Verre Incolore	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille avec un amas de verre opaque blanc à l'intérieur. 1,7 cm de diam.	4	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3Q01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Présence de fine rainures.	4				
3Q01	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
3Q01	3.1.1.1	Fer ind	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Rondelle de 4,5 cm de diam. sur 2,5 cm d'épais. Env. 1,6 m de diam. de perforation centrale. Pesée.	4				
3Q01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
3Q01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire d'env. 5 cm de larg. Élagués.			X		
3Q01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 1 cm de larg. Légèrement courbé. Corrodé. Élagué.			X		
3Q01	3.1.1.11	Fer forgé	gond fiché	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Gond de 12 cm de long. sur 5,5 cm de haut. Tenon circulaire de 1,1 cm de diam.	4				
3Q01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entiers (11 cm de long.) et un fragment de tête.	4				
3Q01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 8 cm et 12 cm de long.	4				
3Q01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,6 cm de diam. Très corrodé.	4				
3Q01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,9 cm de diam. Élaguée.			X		
3Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	4				
3Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	4				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation plus ou moins récente, vide sanitaire? - 1850-1954?
3Q02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte rosée. 1,7 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3Q02	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange recouverte d'une glaçure jaune verdâtre avec un peu de orange à l'intérieur.	5				
3Q02	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé, motif royal.	5				
3Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	5				
3Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau. Inscription moulé en creux: T[D].	5				
3Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: [H]ENDERSON/MONTRE[AL]. Sans cartouche. 1847-1876	5				
3Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande peinte en bleu sous la lèvre intérieure et extérieure. Bol ou tasse?	5				
3Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint en kaki. Décor d'une mince bande peinte en kaki sous la lèvre intérieure. Soucoupe?	5				
3Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	5				
3Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	5				
3Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	5				
3Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu.	5				
3Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu.	5				
3Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir. Probablement le même objet.	5				
3Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	5				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3Q02	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement le même objet.	5				
3Q02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	5				
3Q02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3Q02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long.	5				
3Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Dé à coudre dont la surface est piquetée et ajourée par endroit. Rebord à petit bourrelet. 2,1 cm de diam. de base. 1,6 cm de diam. pour la partie supérieure. 2,2 cm de haut.		10		Intégrité formelle; **Diversité des matériaux;** Diversité des formes; Diversité des fonctions (entretien des vêtements)	
3Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie illisible. Inscription moulée en relief: [BRIT?]AIN. 2,9 cm de diam. sur 0,11 cm d'épais.		11		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
3Q02	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	4	0	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Épingles à tête enroulée (2) et à tête plate (1) et un fragment de tige.	5				
3Q02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	5				
3Q02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	5				
3Q02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	5				
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement - Fin XIXe, début XXe?
3R01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	9	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. Probablement le même objet. Élagué.			X		
3R01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec gros sillons de tour de potier. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune foncé sur la paroi intérieure et débordant sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
3R01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif et glaçure incolore d'aspect brun. Locale? Élagué.			X		
3R01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	6	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief. Probablement deux objets différents. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.31	Creamware	pichet?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor moulé de bandes. Deux fragments jointifs. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un vernissé. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé de flûtes et de cannelures. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec tuyau résiduel. Inscription imprimée en creux face au fumeur: [A]COGHILL/4/[...]WORK/[...]ANE/GLASGOW. Post 1826. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.51	Pearlware?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé moulé en relief. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, vert et rouge). Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une ligne peint en rouge sous la lèvre extérieure et décor à l'éponge rouge, coupé. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande à l'engobe bleu cerné de lignes imprimées noir, sous la lèvre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à l'éponge bleu. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire de 0,8 cm de larg. Décor à l'éponge bleu. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge rouge. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande à l'engobe bleu. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	16	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de volutes peint en doré sur la paroi. Décor de ligne peinte dorée sur le dessus de la lèvre. Tasse? Élagué.			X		
3R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande peinte dorée et d'une ligne peinte verte sous la lèvre. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3R01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe brun noisette et d'une bande à l'engobe blanc. Glaçure d'aspect plutôt beige. Élagué.			X		
3R01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de base et d'épaule et de paroi de petit encrier cylindrique individuel. Élagué.			X		
3R01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3R01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base. Décor de petites sphères moulée en relief sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
3R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		
3R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes. Élagué.			X		
3R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plutôt plat. Élagué.			X		
3R01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3R01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton à deux trous dans une dépression oblongue. Dos et face convexe. 1,2 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3R01	2.3.2.10	V col opaque noir	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Gros bouton sphérique en verre de couleur noir opaque avec une fine attache de type œillet en métal cuivreux (inséré). 1,6 cm de diam. Œillet de 0,4 cm de diam. Tige de 0,1 cm de diam.		108		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3R01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3R01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire dont une partie est filetée. 4 cm de long. résid. sur 0,7 cm de diam. Boulon? Élagué.			X		
3R01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 6 cm de long. et de deux fragments de tête. Élagué.			X		
3R01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 5 cm de long. Élagué.			X		
3R01	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre grise. 1,6 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
3R01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie et trois blanchis.	5				
3R01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	5				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement, comblement du ravinement de la rivière Saint-Martin (1840)?

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3R02	3.1.2.2	Laiton	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petit anneau composé d'une tige circulaire recourbée (0,14 cm de diam.). 1 cm de diam. Œillet de suspension pour bijou? pour médaille? Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Remblai de comblement de la fosse à déchet - Fin XIXe, début XXe?
3S01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle.	5				
3S01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire. Pâte rouge-orangée, poreuse. Glaçure incolore d'aspect brun foncé luisant recouvrant l'intérieur. Env. 16 cm de diam.	5				
3S01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun sur les deux surfaces, altérée.	5				
3S01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire, moulée. Sans décor apparent. 2,1 cm de larg.	5				
3S01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse? Sans décor apparent. Glaçure de type Rockingham.	5				
3S01	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor de bandes d'engobe bleu sous la lèvre. Décor d'une bande d'engobe brun beige avec, à l'intérieur, un décor d'engobes tourbillonnés (beige, brun et blanc). Creamware tardif.	5				
3S01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe vert. Décor d'une bande à l'engobe orange. Creamware tardif.	5				
3S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	5				
3S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: [TEMPLETON LONDON]DERRY/ [TEMPLETON LONDON]DERRY. Sans cartouche. Post 1840.	5				
3S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux, indéterminée.	5				
3S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: [T]D.	5				
3S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. 0,4 m de diam.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé de type shell edge bleu.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif d'arbres imprimé en brun au fond.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'arbres imprimé en brun.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de minces bandes à l'engobe brun et vert kaki, en alternance.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace de l'anse. Décor d'une bande d'engobe brun sous la lèvre. Décor de type mocha noir dans une bande à l'engobe vert kaki. Légèrement altéré.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande peinte en or sous la lèvre.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi cannelée. Sans décor apparent.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de plat de fond. Décor à motif indéterminé flow blue. Cercle rayonnant moulé en creux dessous. Trace d'une marque imprimée flow blue: TIN[...].	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande à la molette et rehaussé de vert. Décor de bandes d'engobe brun en dessous. Décor d'engobes tourbillonnés (bleu, brun et blanc) dans la bande orange (common câble).	5				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe brun.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi cannelée. Décor de triangles avec un point à l'intérieur peint en or et trace d'une ligne peint en vert.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée. Décor d'une ligne peinte en or et d'une ligne peint en vert.	5				
3S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire (2), de fond (1), de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé et de pans arrondis.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor moulé en relief à motif floral (type épi de blé).	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Marque imprimée en noir dans un cercle entouré de fleurs et de rubans. Inscription: STONE WARE HANLEY. Marque de fabrication imprimée en creux correspondant à 1862.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Paroi moulée de pans.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Sans décor apparent. Objets différents.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de bouge et de marli. Décor moulé de cannelures entre e bouge et le marli.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé et de paroi. Décor à motif floral imprimé en mauve.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.	5				
3S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de rebord (2) et de paroi. Certains fragments moulés. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment.	5				
3S01	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire et de paroi. Bande rectangulaire moulée en relief au-dessus de la base. Un fragment altéré par la chaleur. Probablement le même objet.	5				
3S01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Pâte beige recouverte d'une glaçure saline et incolore. Couvercle?	5				
3S01	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tête de poupée de 1,5 cm de diam. Blanc.	5				
3S01	2.1	Verre Incolore	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	5				
3S01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Inscription moulée en relief: [...]ALL/[...].	5				
3S01	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe?	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.	5				
3S01	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre à capsule. 1,8 cm de diam. d'ouv. Verdâtre et patiné. Post 1892.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment ?	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre aplatie et long col cylindrique. Pince de finition. Cicatrice de moule sur le col. 1,5 cm de diam. d'ouv. Verdâtre et patiné.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: [...]N[...]. Verdâtre et patiné.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre et patiné. Objets différents.	5				
3S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	5				
3S01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule de bouteille cylindrique.	5				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3S01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1-8 cm de diam.), de goulot (1-pince de finition), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment patiné. Au moins trois objets différents.	5				
3S01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à quatre trous. Dos convexe et face concave. 1,1 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3S01	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat dont une face est moulée de cannelures.	5				
3S01	3.1.1.1	Fer ind	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Fragment de bouton bombé en deux parties. À œillet prit dans la concrétion. Était recouvert de tissus. 2,5 cm de diam.	5				
3S01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	23	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3S01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Deux fragments arrondis, Élagués.			X		
3S01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2 de 7 cm et 9 cm) et fragmentaires (tête). Corrodés.	5				
3S01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (6) et de pointe. Corrodés.	5				
3S01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5 cm de long. Élagué.			X		
3S01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,3 cm de diam. Élagué.			X		
3S01	3.1.1.2	Acier	ciseaux	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de lame jointe avec un rivet circulaire. 9 cm de long. résid. Probablement des ciseaux de petit format. Corrodé.	5				
3S01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton composé d'un disque plat avec œillet composé d'un fil circulaire. Inscription moulée en creux au dos: S[...]N DARD GI[...]. 1,9 cm de diam. sur 0,2 cm d'épais.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3S01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. 1,7 cm de diam. Décor ou inscription indéterminée sur le pourtour. Corrodé.	5				
3S01	4.4.3	Scories	scorie	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
3S01	5.1.1	Os	ossements	36	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 13 avec traces de boucherie.	5				
3S01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	5				
3S01	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	5				
3S01	5.1.5	Nacre	bivalve	7	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	5				
3S01	5.2.3	Bois	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois circulaire. Goujon? Élagués.	5		X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement - Fin XIXe, début XXe?
3T01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange et glaçure incolore d'aspect brun orangé recouvrant les deux surfaces. Élagué.			X		
3T01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	couvercle-contenant	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord de couvercle plat circulaire à assise. Pâte orangée recouverte d'une glaçure brune métallique sur le dessus et sous le rebord. Élagué.			X		
3T01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments plats de fond. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige et jaune sur la surface intérieure. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	28	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base circulaire (4), de rebord (2), de paroi dont un avec trace de l'anse. Un fragment d'anse de 2 cm de larg. Décor moulé à motif indéterminé (fleur et personnage?) sur la paroi. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Couverte altérée par la chaleur. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec une inscription indéterminée (effacée). Élagué.			X		
3T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief (plumes?). Élagué.			X		
3T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif floral imprimé en noir. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif indéterminé imprimé en rouge. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu, en partie. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif indéterminé. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe tourbillonné brun, blanc, bleu et turquoise. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif floral (type épi de blé). Élagué.			X		
3T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif floral (type épi de blé). Élagué.			X		
3T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge découpé (fleur), bleu. Même objet. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont deux sont jointifs. Sans décor apparent. Certains appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor mocha bleu dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe bleu. Probablement le même objet. Élagué.			X		
3T01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une mince bande à l'engobe bleu. Élagué.			X		
3T01	1.2.1.91	GG Bristol	cruche ou jarre	7	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base circulaire (5) et de paroi. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
3T01	1.3.2.21	PF dure européenne	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment arrondi à la paroi mince. Sans glaçure. Blanc. Décor moulé en relief à motif de feuilles. Bibelot? Élagué.			X		
3T01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. 4 cm de diam. Élagué.			X		
3T01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	19	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince. Un fragment avec un décor de pans ovales. Élagué.			X		
3T01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
3T01	2.1	Verre Incolore	bol	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord. Petites sphères moulée sur le rebord. Paroi extérieure moulée de profondes cannelures. Élagué.			X		
3T01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment ?	10	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi à pans plats et coins chanfreinés. Un fragment avec un motif de feuille moulé en relief. Certains fragments patinés. Probablement le même objet. Verdâtre. Élagué.			X		
3T01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	8	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1-plaque de base séparée), de col et goulot à lèvre polie au feu (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents. Verdâtre. Élagué.			X		
3T01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	34	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
3T01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
3T01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi avec cicatrice de moule. Élagué.			X		
3T01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3T01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3T01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3T01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3T01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
3T01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	brûleur de lampe à huile	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de brûleur composé d'un anneau de 3,7 cm de diam. et d'un large anneau perforé (0,5 cm de diam.). 8,5 cm de diam. sur 0,6 cm d'épais. Élagué.			X		
3T01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,7 cm de diam.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3T01	5.1.1	Os	pièce de domino	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Pièce de jeux rectangulaire avec deux points exécutés au foret sur un côté et deux points exécutés au foret sur l'autre côté d'une ligne médiane incisée. Moitié supérieure en os et moitié inférieure en bois noirci. Trois petits clou de métal réunit les deux parties. Bois de couleur brun foncé. 4,1 cm de long. sur 2 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais. (0,2 cm d'épais pour l'os et 0,6 cm d'épais. pour le bois). Tremblay et Renaud, Les jeux et les jouets de Place-Royale, 1990 p. 43 et 46.		12		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (jeux)	
3T01	5.1.1	Os	ossements	42	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et trois blanchis. Élagué.			X		
3T01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
3T01	5.1.5	Nacre	bivalve	8	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement - Fin XIXe, début XXe?
3T02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure beige sur la surface extérieure. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Glaçure de type Rockingham. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé, motif royal. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Vernissés. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux, indéterminée. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (vert et noir) sur la paroi extérieure et décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre sur les deux faces. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord ondulé (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de plat de fond. Décor à motif indéterminé flow blue. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire (2) et de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, brun. Motif ouvert. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annuaire. Décor à l'éponge découpé (fleur), rouge. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1-trace d'un décor moulé), de base (2), de fond (4) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
3T02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.			X		
3T02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFB? Élagué.			X		
3T02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
3T02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi dont un est plat. Verdâtre. Élagué.			X		
3T02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Certains fragments de couleur plutôt turquoise. Élagué.			X		
3T02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		
3T02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3T02	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
3T02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3T02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou entier de 11 cm de long. et fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
3T02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (3) et de tige (3). Corrodés. Élagué.			X		
3T02	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie et deux blanchis. Élagué.			X		
3T02	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents. Élagué.			X		
3T02	5.1.5	Nacre	bivalve	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement, comblement du ravinement de la rivière Saint-Martin (1840)? - Fin XIXe, début XXe?
3T03	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
3T03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de comblement de la tranchée du mur 2D4
3U01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect vert.			X		
3U01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord avec bec verseur et de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun verdâtre sur la surface intérieure.			X		
3U01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.			X		
3U01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.			X		
3U01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876			X		
3U01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé en relief à motif décor géométrique des deux côtés avec ligne verticale centrale à partir de laquelle jaillissent des lignes obliques formant un ensemble triangulaire. Semblable à un feuillage.			X		
3U01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral flow blue, recouvrant les deux surfaces.			X		
3U01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.			X		
3U01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.			X		
3U01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire. Marque indéterminée imprimée en creux, dans un ovale, sous la base.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3U01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor de deux minces bandes à l'engobe brun au-dessus de la carène.			X		
3U01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à corps cylindrique. Décor d'une mince bande à l'engobe bleu.			X		
3U01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun de teintes différentes. Surface extérieure beige.			X		
3U01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	4.99	Consommation ind.	Comp	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. 5 cm de diam. de base; 5 cm de haut.; 1,4 cm de diam. d'ouv.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3U01	1.2.1.91	GG Bristol	cruche ou jarre	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi avec une bande rectangulaire moulée en relief.			X		
3U01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	couvercle-contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord étalé de couvercle plat circulaire à assise, bombé. Pâte chamois légèrement grisâtre recouverte d'un enduit luisant.			X		
3U01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.			X		
3U01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre aplatie fabriquée à la pince de finition de bouteille cylindrique. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Inscription moulée en relief sous la base: KB 1862. 7,5 cm de diam. de base. 19,5 cm de haut. Goulot de 3,2 cm de diam. d'ouverture. Verdâtre.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
3U01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille torpille. Inscription moulée en relief: [...]AJEST[...]/[...]TON/[...]N. Verdâtre.			X		
3U01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.			X		
3U01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre aplatie (pince de finition) et de col cylindrique de bouteille cylindrique. 2,5 cm de diam. d'ouverture. Deux fragments jointifs.			X		
3U01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.			X		
3U01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1-7,5 cm de diam.) et de paroi de bouteille cylindrique. Deux teintes différentes. Au moins deux objets différents.			X		
3U01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille carrée.			X		
3U01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3U01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques mince et rectangulaire. Élagué.			X		
3U01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 8,5 cm et 16 cm de long. et un fragment de grosse tête.			X		
3U01	3.1.1.11	Fer forgé	patte de scellement	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Fragment de tête plate et de tige carrée. 8 cm de long. résid.			X		
3U01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 10,5 cm de long.			X		
3U01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires de 0,4 cm de diam. Anse? Élagués.			X		
3U01	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie et un fragment de mandibule avec dents.			X		
3U01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.			X		
3U01	5.1.5	Nacre	bivalve	8	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.			X		
3U01	5.4.5	Caoutchouc	bouton	1	1	4.4.2.2	Attaches-identification autre	Ent	Bouton à face légèrement convexe. Deux trous dans une dépression oblongue. Rainure au pourtour. Dos creux au rebord plat et partie surélevée, circulaire pour les trous. Inscription moulée en relief au dos: GOODYEAR/P.T. 1857/N&F Co. 2,1 cm de diam. sur 0,4 cm d'épais. Brun. Ressemblant à de la bakélite.		13		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marque de fabricant**; Diversité des fonctions (habillement)	
													Lot élagué partiellement	Remblai de comblement de la tranchée du mur 2D4

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3U02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	cruche ou jarre	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base circulaire à pied arrondie et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure et glaçure incolore d'aspect brun foncé surface extérieure (s'arrête au-dessus de la base). Trace d'une anse horizontale. Élagué.			X		
3U02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect vert recouvrant les deux surfaces. Élagué.			X		
3U02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire et de paroi. Pâte orange vif avec une glaçure incolore d'aspect vert recouvrant l'intérieur. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout. Un fragment vernissé. Un fragment altéré par la chaleur. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé en relief à motif d'ancre avec son filin. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé de cannelure. Feuillage moulé en relief sur la cicatrice de moule. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Trace d'une marque imprimé en creux: [...]& co. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu et vert). Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge et vert). Mince bande peinte en vert sous la lèvre. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi carénée. Décor à motif de cerfs, de personnage et de maison imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motif floral et de volutes imprimé en bleu, en partie, sur la paroi intérieure. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi carénée. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu sur les deux parois. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire (2), de rebord (1) et de paroi carénée. Décor à motif de cavaliers imprimé en brun sur la paroi extérieur. Décor à motifs géométriques et végétal imprimé en brun sur la paroi intérieure et au fond de la base. 6 cm de diam. de base. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (2), de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Sans décor apparent. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base à cul peu profond et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, orange, kaki et vert). Trace d'une anse moulé en forme de palmette. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (3), de rebord (3) et de paroi. Décor à motif oriental (pagode) imprimé en bleu. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux bandes à l'engobe brun sous la lèvre extérieure. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu. Élagué.			X		
3U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
3U02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi et de col de contenant cylindrique. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun pâle. Surface extérieure grise verdâtre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
3U02	1.2.1.61	GG Lambeth tardif	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte grise pâle. Enduit ferrugineux de couleur brune foncé et brune orangée sur la paroi extérieure. Glaçure saline transparente à l'intérieure. Élagué.			X		
3U02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Absence de glaçure à l'intérieure. Élagué.			X		
3U02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de goulot. 3,5 cm de diam. d'ouverture. Élagué.			X		
3U02	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige compacte. Glaçure brune foncée métallique recouvrant l'intérieure. Glaçure incolore recouvrant l'intérieure. Élagué.			X		
3U02	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Tenon poli. 6,5 cm de diam. Élagué.			X		
3U02	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à corps carré ou rectangulaire. Décor moulé de losanges sur une surface. Élagué.			X		
3U02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes. Élagué.			X		
3U02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Croisement possible avec 3U1. Élagué.			X		
3U02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
3U02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
3U02	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige dans laquelle s'insère une tige droite et un tige circulaire. Élagué.			X		
3U02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et rectangulaire. 20 cm de long. sur 7 cm de larg. sur 0,4 cm d'épais. Élagué.			X		
3U02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 5,5 cm et 9 cm de long. Élagué.			X		
3U02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de cuilleron se terminé en une légère pointe arrondie. Trace de la tige du manche, avec éperon. 4,5 cm de long. sur 3 cm de larg. Élagué.			X		
3U02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton bombé à œillet composé d'un fil de métal. 1,6 cm de diam. Très corrodé.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3U02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton composé d'un disque plat (légèrement tordu) avec œillet composé d'un fil circulaire (aplati). 2,5 cm de diam. sur 0,12 cm d'épais.	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
3U02	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau?	1	0	5.3	Écrits	Frag	Fragment taillé avec lignes gravées sur une des surfaces, formant des triangles. 0,3 cm d'épais. Élagué.			X		
3U02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi. Élagué.			X		
3U02	5.1.1	Os	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment tubulaire. Présence d'une bande de fines cannelures sous la lèvre de chaque extrémité, sur les deux faces (0,35 cm de larg.). Sur la paroi extérieure, à l'intérieur des bandes de cannelures, ovales gravés en creux avec cannelures à l'intérieure. Bandes rectangulaires et concaves recouvrant la surface extérieure (0,48 cm de larg.). Présence de perforations circulaire dans chaque bande rectangulaire disposées de façon intercalée (0,48 cm de diam.). 3,8 cm de haut. sur 4 cm de diam. estimé sur 0,26 cm d'épais. Objet de couture? Emmanchement? Élagué.			X		
3U02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Associé (s) à l'hospice? - 1928-1963
4B04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et paroi.	5				
4B04	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor moulé sur paroi extérieure : motif indéterminé. Vaisselle à usage spécifique ?	5				
4B04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base ? Paroi extérieure partiellement glaçurée.	5				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "(BAN)NERMAN / MONTREA(L)" dans un cartouche de points. Marque associée à la période 1888-1907 (Bradley 2001).	5				
4B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5				
4B04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi.	5				
4B04	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Verre de couleur vert lime.	5				
4B04	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Deux clous sans la tête.	5				
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
4B98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes sinusoïdales blanches sur fond d'engobe bleu-vert. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
4B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments jointifs de base et fragment de rebord. Bordure extérieure décorée d'une série d'incisions. Élagué.			X		
4B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte verdâtre sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de rebord et de base d'un contenant circulaire creux avec assise intérieure pour couvercle. Point d'attache pour anse verticale. Corps moulé de pans droits. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle à collerette verticale. Collerette partiellement glaçurée. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout. Inscription sigillée sur le tuyau : "St. OMER / DÉPOSÉ". L. Fiolet (Saint-Omer, France), fabricant actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001). Élagué.			X		
4B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur les deux parois : scène extérieure sur paroi extérieure, frise à motifs géométriques sur bordure intérieure. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé et peint sur le marli : motif d'arabesque moulé et rehaussé (peint) de dorures et de vert pâle. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Contenant circulaire creux de forme tronconique. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et anse. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	broc ou pichet	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur (large et évasé). Décor moulé sur paroi extérieure : motif végétal. Élagué.			X		
4B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant - couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle circulaire avec collerette verticale. Décor moulé de pans concave et du motif du blé sur paroi extérieure. Après 1851 (Sussman 1985). Élagué.			X		
4B99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche	4	2	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Deux extrémités et fragments de paroi de deux cruches en GG nord-américain. Présence de l'anse verticale avec point d'attache sur la lèvre. Élagué.			X		
4B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur électrique de type taquet pour deux câbles. Deux perforations pour fixation (un avec métal ferreux à l'intérieur). Inscription moulée sur le sommet : "M & C".	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4B99	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	théière ?	6	1	4.1.3.6	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Amorce de l'anse verticale. Assise intérieure pour couvercle. Décor moulé et peint sur paroi extérieure : guirlande moulée et motif indéterminé peint (rose et jaune ?) sur glaçure (effacé). PF Bone China ? Élagué.			X		
4B99	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Cul d'un contenant creux de forme tronconique. Cul concave. Fond épais. Élagué.			X		
4B99	2.1	Verre Incolore	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille de Coca-Cola. Circulaire avec base du corps renflé, corps moulé de côtes sauf sur une portion centrale, laissée libre (pour étiquette ou inscription). Épaule tombante, col évasé vers le bas, extrémité pour système de fermeture à bouchon de type Crown. Inscription moulée sur le cul : "COCA COLA LTD". Bouteille fabriquée à la machine. XXe siècle. 19,5 cm de haut, diamètre de 5,6 cm (cul).	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marque de fabricant**; Diversité des fonctions	
4B99	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Extrémité d'une bouteille à col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Élagué.			X		
4B99	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire. Décor moulé à la presse sur paroi intérieure ? : motif de triangle et de losanges. Élagué.			X		
4B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul et fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Cul en dôme, talon arrondi. Élagué.			X		
4B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	flasque ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de cul d'une bouteille ovale aplatie. Inscription moulée sur le cul : "6". Élagué.			X		
4B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Élagué.			X		
4B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment épais. Une face rainuré (moulé). Élagué.			X		
4B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille de forme rectangulaire arrondie. Élagué.			X		
4B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Bouteille carrée. Cul plat en retrait, corps s'élargissant vers le haut, épaule tombante, col court quasi-absent, lèvre rabattue. Bouteille de petit format. Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Lèvre ajoutée et façonnée manuellement. 20,5 cm de hauteur; 4,1 cm de largeur (base).	5	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
4B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de cul, paroi et extrémité de bouteilles carrées. Élagué.			X		
4B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	4	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de cul, dont certains jointifs, de bouteilles cylindriques. Élagué.			X		
4B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant cylindrique. Boîte de conserve ? Élagué.			X		
4B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige légèrement recourbée. Élagué.			X		
4B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une plaque épaisse en forme d'ogive avec tige de gros diamètre posée perpendiculairement à la plaque. Fonte ? Élagué.			X		
4B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Usage indéterminé. Élagué.			X		
4B99	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Un clou sans la pointe et deux fragments de tige. Trop altérés pour déterminer leur mode de fabrication. Élagué.			X		
4B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou de 8 cm, deux clous de 11 cm et un clou de 15 cm.			X		
4B99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Trace de découpe. Élagué.			X		
4B99	7.7	Fer et cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon en cuir cloué (métal ferreux). Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Chambre de vanne probalement en lien avec la borne fontaine 4C1 - 1881-1928
4C04	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	jarre ?	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant circulaire creux. Assise intérieure pour couvercle. Diamètre estimé de 20 cm. Inscription sigillée sur bordure extérieure : "90 / 8 / 106" et "(...)EY." dans un cercle. Élagué.			X		
4C04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de forme irrégulière. Enduit blanc sur paroi intérieure. Crachoir ? Urinoir ? Élagué.			X		
4C04	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verre de couleur vert pomme. Deux fragments à la surface très patinée. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
4C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Élagué.			X		
4C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Élagué.			X		
4C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
4C99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouchon à tête plate et oblongue. Tenon dépoli. Tenon incomplet. Pour bouteille à médicament ? Élagué.			X		
4C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment très épais. Fragment de cul ? Élagué.			X		
4C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
4C99	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
4C99	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Pièce massive. Fonte ? Pièce circulaire creuse au rebord intérieur fileté. Tige verticale de section carrée à son sommet. Un anneau avec œillet est inséré à la base de la tige. Diamètre de 20 cm, hauteur de 12 cm. Pièce de machinerie ? Élagué.			X		
4C99	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Inc	Fer de grande dimension. Extrémités repliées à angle droit. Un ou deux clous encore en place. Largeur de 15 cm, longueur de 17 cm. Très oxydé. Élagué.			X		
4C99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Un fragment avec traces de découpe. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Mur de façade du fourneau est - 1853-1925
4D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Corps orange pâle. Inscription sigillée sur une face : "HURLL". 23 cm de long x 11 cm de large x 6 cm d'épais. Possiblement P& M Hurll Ltd, compagnie écossaise active de vers 1887 à 1980 (www.scottishbrickhistory.co.uk/hurll-4/).	5 et 6				
4D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Corps orange à beige. Inscription sigillée sur une face : "CRAMTON". 22,5 cm de long x 11 cm de large x 6 cm d'épais.	5 et 6				
4D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Corps orange à beige. Inscription sigillée sur une face : "(R)AMSAY". 11 cm de large x 6 cm d'épais. Peut-être associé au fabricant écossais G. H. Ramsay, actif de vers 1830 à 1925 (www.scottishbrickhistory.co.uk/ramsay/).	5 et 6				
4D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Fragments jointifs. Corps rose à beige. Inscription sigillée : "(...)WHITEBIRK" sur une face, "SHAWS(...)" sur la face opposée. Une face recouverte d'un émail blanc. 7 cm d'épais. Peut-être Shawsrigg Fireclay and Enamelling Company (Glasgow, Écosse), actif de 1895 à au moins 1921 (www.scottishbrickhistory.co.uk/shawsrigg-fireclay-and-enamelling-company-larkhall-glasgow/).	5 et 6				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4D04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bloc	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Bloc creux de forme trapézoïdale. Quatre faces rainurées. Corps brun orangé. 28 cm de long x 13 cm de large x 15,5 cm de haut. Élagué.			X		
4D04	1.3.99	PF indéterminée	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5 et 6				
4D04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5 et 6				
4D04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Gros éclat informe. Altéré par la chaleur ?	5 et 6				
4D04	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Verre de couleur vert-bleu foncé.	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lime	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Ent	Lime à une pointe avec soie. Fer de section rectangulaire plate. Un pan avec denture à taille simple. Longueur “commerciale” de 27 cm. Référence : Ross et Light 2001).	5 et 6	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	plaque	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Plaque épaisse et massive de forme triangulaire. Creux de forme hémisphérique sur deux pans. Pièce de machinerie ? 20 cm de large x 21 cm de long x 1 cm d’épais.	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	grille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d’une grille épaisse. Ouvertures de forme carrée. Grille d’égouts ?	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d’une bande rectangulaire. Tissu noir (laine ?) adhère sur une face.	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Rondelle circulaire avec perforation circulaire centrale. Diamètre de 5,2 cm.	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire. Sans forme distincte.	5 et 6				
4D04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi d’une tôle ondulée. Usage indéterminé.	5 et 6				
4D04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d’une bande rectangulaire. Une extrémité arrondie. Trois perforations centrales.	5 et 6				
4D04	5.5.1	Tissu	retaille	1	0	1.5.8.2	Tissus, résidus	Frag	Retaille d’un tissu épais de couleur noir.	5 et 6				
4D04	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Tissu noir avec quelques fils bruns. Laine ? Principalement des fils non tissés. Vêtement ? Mobilier ?	5 et 6				
4D04	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Tissu de couleur brun. Laine ? Vêtement ? Mobilier ?	5 et 6				
4D04	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Tissu de couleur brun pâle. Laine ? Vêtement ? Mobilier ?	5 et 6				
4D04	5.5.7	Cuir	gant	6	1	4.4.5	Accessoires	Comp	Gant en cuir composé de plusieurs pièces cousues (une pièce pour la paume, pièces séparées pour le dos de chaque doigt). Élargissement au poignet (manchette) ? Main droite. Gant de protection ?	5 et 6				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d’occupation : la vie manufacturière	Conduite d'évacuation du fourneau nord-est de l'étuve du Dominion Metal works - 1853-1925
4D07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	7				
4D07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base d’une bouteille cylindrique.	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crampon ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige de section circulaire dont les deux extrémités sont repliées à angle droit. 8,5 cm de long x 4 cm de haut.	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Crochet amovible ? Extrémité proximale manquante. Hauteur de 12 cm.	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d’architecture ind.	Inc	Longue tige de section circulaire formant un œillet à son extrémité distale. Extrémité proximale insérée ou fixée à une tige circulaire de plus gros diamètre (extrémité manquante). Crochet de crémaillère ?	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d’architecture ind.	Frag	Fragment d’une tige de section rectangulaire formant un angle droit. Une extrémité manquante.	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de tuyau cylindrique. Diamètre de 3 cm.	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	plaque	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Pièce circulaire avec dos plat, face légèrement convexe. Diamètre de 6 cm. Embout ? Bouchon ?	7				
4D07	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	11	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section circulaire. Diamètres variés. Certains sont peut-être des clous.	7				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4D07	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	7				
4D07	7.25	Métal cuivreux et bois	pied de roi ?	1	1	5.8	Science	Inc	Deux bandes rectangulaires en bois (fragmentaires) insérées parallèlement dans une plaque en métal cuivreux (laiton ?). Plaque de forme rectangulaire avec embout hémisphérique avec rivet central. 3,1 cm de largeur. Voir www.rouillac.com/fr/lot-145-50849-compas_proportion_laiton_finement_grave. pour un objet semblable.		14		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions; Couche d'occupation	
4D07	7.3	Fer et métal cuivreux	lampe - tuyau ?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de tuyau cylindrique en métal ferreux avec rondelle épaisse en métal cuivreux à son extrémité. Tuyau de lampe au gaz ? Diamètre du tuyau : 1,2 cm; diamètre de la rondelle : 2,5 cm.	7				
													Lot élagué partiellement	Mécanique
4D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau de pipe avec éperon et amorce de tuyau. Décor moulé sur le fourneau : côtes et flûtes avec croisillons. Élagué.			X		
4D99	2.1	Verre Incolore	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille de Coca-Cola. Circulaire avec base du corps renflé, corps moulé de côtes sauf sur une portion centrale (pour inscription). Épaule tombante, col évasé vers le bas, extrémité pour système de fermeture à bouchon de type Crown. Inscription peint en blanc sur la portion centrale du corps : “COCA-COLA / COKE” (partiellement effacée). Inscription moulée sur le cul : “COCA-COLA LTD”. Bouteille fabriquée à la machine. XXe siècle. 19,5 cm de haut, diamètre de 5,6 cm (cul). Objet identique en 4B99.	7	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
4D99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10,2 cm. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Remblais de comblement / utilisation des latrines - XIXe siècle
4E95 (fond)	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu sur paroi intérieure : motif floral stylisé.	7				
4E95 (fond)	1.1.2.51	Pearlware	tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de base d’un contenant cylindrique creux. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : scène extérieure (deux personnages dans une barque près de la rive avec arbres et bâtiments). Diamètre de 8,2 cm. CR avec 4E96.	7				
4E95 (fond)	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	7				
4E95 (fond)	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d’une bouteille rectangulaire à chanfreins plats. Bouteille de petite dimension. Bouteille à alcool ? Bouteille à médicament ?	7				
4E95 (fond)	5.2	Solides fibreux	graine	4	0	6.2	Végétaux	Frag	Quatre petites graines de type merisier.	7				
													Fosses de latrines	Remblais de comblement / utilisation des latrines - XIXe siècle
4E96	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Base manquante. Bol d’assez grande dimension (diamètre estimé de 25 cm). Préparation ? Service ?	7				
4E96	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Inscription illisible moulée à l’arrière du fourneau.	7				
4E96	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Pipe de très petit format. Décor moulé sur le fourneau : côtes sur portion inférieure du corps, bande de feuillage sur lignes de moule à l’avant et à l’arrière, oiseau de profil sur une branche sur le côté droit, autre motif indéterminé sur le côté gauche. Petite fleur moulée de part et d’autre de l’éperon.	7				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4E96	1.1.2.51	Pearlware	tasse ?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs, d'un contenant cylindrique creux. Anse manquante. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : scène extérieure (deux personnages dans une barque près de la rive avec arbres et bâtiments, ponts en pierres). Diamètre de 8,2 cm, hauteur de 6,4 cm. CR avec 4E95 (fond).	7				
4E96	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Ligne bleue peinte sur la lèvre.	7				
4E96	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base d'un contenant circulaire à pied débordant. PW tardif.	7				
4E96	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu sur le marli.	7				
4E96	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur marli et bouge : motif floral.	7				
4E96	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Corps très vitrifié.	7				
4E96	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	41	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord, paroi et base. Lèvre à rebord large.	7				
4E96	1.2.1.991	GG glaç saline-général	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux. Corps beige, glaçure saline sur paroi extérieure. Paroi intérieure non glaçurée. GG nord-américain ? Derbyshire ?	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et de cul. Forme tronconique. Marque de pontil non poli sur le cul. Diamètre de 6 cm (cul), hauteur de 8 cm.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	gobelet	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Portion inférieure du corps décoré de cannelures. Objet soufflé dans un moule-contact. Diamètre de 7,5 cm.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Paroi épaisse.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé de côtes et de points. Fabriqué dans un moule-contact.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Pied de forme conique simple, tige avec bouton à ailes, coupe incomplète. Fait d'une seule pièce. Diamètre du pied 5,8 cm.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	carafe ?	8	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi, dont certains jointifs. Contenant cylindrique creux avec épaule arrondie. Décor gravé sur la portion supérieure du corps : motif floral stylisé. Diamètre estimé de 10,5 cm.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	carafe ou carafon ?	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de base d'un contenant circulaire creux. Col évasé vers le bas décoré de deux anneaux. Amorce de l'épaule. Peut-être plus d'un objet.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	bouteille ou gobelet ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs du cul d'un contenant circulaire creux. Fond épais. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord circulaire. Décor moulé à la presse sur paroi extérieure : motif végétal stylisé. Rebord finement ondulé. Couvercle ? Base de verrerie sur pied ?	7				
4E96	2.1	Verre Incolore	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	7				
4E96	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	31	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teintes et d'épaisseurs variés. Deux fragments conservés.	7				
4E96	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	jarre à tabac	10	1	4.2.2	Tabac	Inc	Extrémité et fragments de paroi d'un contenant carré à coins arrondis. Large ouverture et lèvre à rebord large (irrégulière).	7				
4E96	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Lame avec soie (plate ?). Les deux extrémités sont manquantes. Très oxydé. Nécessite une restauration.	7				
4E96	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4E96	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	2	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Deux clous sans la pointe et un fragment de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
4E96	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	7				
4E96	5.1.1	Os	ossements	23	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont dents et un cornillon. Certains fragments avec traces de découpe.	7				
4E96	5.2	Solides fibreux	graine	5	0	6.2	Végétaux	Frag	Cinq petites graines de type merisier.	7				
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - objets provenant du nettoyage du drain ou de l'égout (4E1), tranchée d'implantation - XXe siècle
4E97	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur. Corps orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Élagués.			X		
4E97	1.1.2.51	Pearlware	bol ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif de chinoiserie. Paroi intérieure moulée de côtes peu prononcées. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.51	Pearlware	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral stylisé. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont un minuscule. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985). Élagué.			X		
4E97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi. Larges cannelures moulées sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu de type “open sponge” sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire à lèvre évasée. Paroi extérieure moulée de côtes. Élagué.			X		
4E97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E97	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Un fragment conservé. Élagué.			X		
4E97	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Longue bande rectangulaire dont une extrémité se termine en crochet. Au-dessus du crochet, décrochement angulaire. Crochet de crémaillère ? Plus de 28,5 cm de haut, 7 cm de profond. Élagué.			X		
4E97	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
4E97	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Deux clous sans la pointe et un fragment de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
4E97	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - nettoyage de surface au-dessus des latriness 5N
4E98	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et d'anse verticale. Base non glaçurée. Anse de grande dimension. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
4E98	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante ?	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Corps brun orangé. Élagué.			X		
4E98	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique ou contenant ?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments sans forme distincte. Corps grossier. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4E98	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois-rose avec veinures rose orangé. TCF agate ? Diamètre de 1,6 cm.	7	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
4E98	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée. Glaçure de teinte brune sur une paroi. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi d'un contenant circulaire creux avec épaule. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : scène extérieure (bateaux près d'un pont en pierres, bâtiments, arbres). Pot à lait ? Appartient peut-être au même service que la tasse en 4E95 (fond) et 4E96. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : motif floral sur paroi extérieure (bleu et pourpre), ligne noire sous bordures intérieure et extérieure. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (bleu) et ligne noire sous bordure. Appartient peut-être au même service que le bol ou tasse décrit ci-haut. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif cats eye sur fond bleu-gris, deux lignes brunes sous bordure extérieure. Base du corps caréné. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor indéterminé noir sur les deux parois : deux lignes parallèles sous bordure intérieure, motif indéterminé sur paroi extérieure. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	broc ou pichet ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse verticale à deux points d'attache. Décor peint rose ? (partiellement effacé). Anse de grande dimension. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu de type Willow sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor indéterminé bleu sur paroi extérieure. Élagué.			X		
4E98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Un fragment de base avec inscription sigillée : "SEWE(...)" au-dessus d'un symbole (fleur ?). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E98	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
4E98	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant ou vitre	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur ? Élagué.			X		
4E98	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
4E98	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Élagué.			X		
4E98	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou de 6,5 cm avec tête rectangulaire plate, un clou de 7,5 cm avec tête à deux versants. Élagué.			X		
4E98	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Élagué.			X		
4E98	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
4E98	5.1.1	Os	ossements ?	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de découpe. Certaines des traces sont inhabituelles. Amorce d'objet ? Élagué.			X		
4E99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor de type gravelé blanc sur paroi extérieure. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription moulée à l'arrière du fourneau : "TD"; et de part et d'autre de l'éperon : "E / 10" et "D". Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4E99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée dans un cartouche de points : “(...)MAN / MONT(REAL)”. Possiblement Bannerman, fabricant actif de 1858 à 1907. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	théière ?	5	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (vert, noir, rose). Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor Shell Edge moulé et rehaussé de bleu. Inscription sigillée sous la base : “8”. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (vert, noir, pourpre, bleu). Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé rose sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - couvercle ?	5	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Recon	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Couvercle circulaire bas. Forme inhabituelle. Pourrait aussi être une soucoupe avec assise intérieure pour couvercle. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription sigillée sous la base : “DAVENPORT” en lettres majuscules au-dessus d’une ancre. Marque associée à la période 1805-1860 (Godden 1964). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Inscription imprimée noir sous la base : “(...)/I(...)/W&(...)”. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Rebord ondulé. Décor moulé sur la bordure : motif végétal stylisé ? Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Paroi épaisse. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif végétal. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l’engobe polychrome sur paroi extérieure : motif mocha bleu sur fond blanc encadré de lignes brunes. Élagué.			X		
4E99	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	jarre ?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d’un contenant cylindrique creux de grande dimension. Élagué.			X		
4E99	1.3.99	PF indéterminée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
4E99	2.1	Verre Incolore	bouteille à alcool	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments de paroi et de cul d’une bouteille de Scotch Whisky. Inscription peinte sur une face (effacée) : “HAIG & HA(IG) / PIN(CH)”. Inscription moulée sous la base : “10 / HAIG & HAIG LTD. / SCOTLAND”. Bouteille fabriquée à la machine. Haig Dimple Pinch est un whisky écossais commercialisé aux États-Unis. La compagnie porte le nom de Haig & Haig dès 1888 jusqu’à aujourd’hui. Références : scotchwhisky.com/whiskypedia/2627/john-haig-company/; www.haigwhisky.com/haig-pinch-scotch-whisky/). Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
4E99	2.1	Verre Incolore	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille circulaire décoré de côtes verticales. Espace libre sur le corps (pour étiquette ?). Corps évasé vers le bas, pied en retrait décoré de deux bagues. Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Bouteille à sauce ? Bouteille à parfum ? Saupoudreuse ? Élagué.			X		
4E99	2.1	Verre Incolore	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
4E99	2.1	Verre Incolore	pot ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Petit contenant cylindrique creux. Talon arrondi, cul plat en retrait, lèvre aplatie avec trois encoches à intervalles réguliers. Assise intérieure pour dispositif de fermeture. Diamètre de 5,3 cm; hauteur de 6 cm. Élagué.			X		
4E99	2.3.2.1	V col opaque blanc	disque de fermeture	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Disque circulaire. Diamètre de 8,3 cm. Élagué.			X		
4E99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de tailles variées. Un de 9,5 cm, un de 15 cm et un de 19 cm. Élagué.			X		
4E99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 13,5 cm. Élagué.			X		
4E99	3.2.4	Métal émaillé	plaque	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Grande plaque rectangulaire avec émail blanc sur une face. Inscription imprimée polychrome au centre de la face émaillée : "ALWAYS GIVE / SATISFACTION" de part et d'autre d'un globe terrestre entouré d'une couronne de feuilles, et "ENTERPRISE / STOVES / RANGES / AND / FURNACES" au centre du globe. Plaque publicitaire ? 19,7 cm de large x 40 cm de long.	7	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
4E99	4.1.14	Marbre	tuile ?	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment d'une plaque en marbre blanc. Une face dépolie, l'autre face (polie) avec larges et profondes rainures formant un motif indéterminé. Élagué.			X		
4E99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
4E99	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à deux trous. Face concave avec bourrelet central, dos plat. Diamètre de 2,8 cm. Élagué.			X		
4E99	5.4.5	Caoutchouc	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la pièce de bois 5A2 - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	7				
5A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée d'une bande en relief. Sans décor apparent.	7				
5A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	7				
5A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verre plutôt vif.	7				
5A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou corrodé de 6 cm de long.	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Pieu de bois associé à un bâtiment secondaire ou poteau de clôture du moulin à scie Munro ou de la Iron Foundry The Garth?
5A02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
													Couches d'occupation: ouvrière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie ouvrière	Remblai de rehaussement postconstruction de l'hospice - 1928-1963
5B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange vif et compacte.	7				
5B01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	7				
5B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor à l'éponge, bleu.	7				
5B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont deux jointifs de paroi. Décor à motif indéterminé (feuillage?) imprimé en brun. Probablement le même objet.	7				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5B01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFB?	7				
5B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	7				
5B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	7				
5B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	7				
5B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscule fragment.	7				
5B01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent forgés. Élagués.	7				
5B01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme d'env. 0,26 cm de diam.	7				
5B01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.	7		X		
5B01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	7				
5B01	5.1.1	Os	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire et dentelé de chaque côté. Extrémité droite. 3,6 cm de long. résid. sur 0,9 cm de larg. sur 0,47 cm d'épais.	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière	Résidus associés à l'utilisation de la structure de béton 5B4 (Foundry Garth?) - 1881-1928
5B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	7				
5B02	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor.	7				
5B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	7				
5B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	7				
5B02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de nivellement et surface d'occupation-circulation (espace arrière entre 2 bâtiments de la Iron Foundry The Garth ou du moulin à scie Munro) - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de nivellement et plusieurs surfaces d'occupation/circulation (espace arrière entre 2 bâtiments de la Iron Foundry Garth ou du moulin à scie Munro) - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord sans marque ni décor apparent.	7				
5C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent. Objets différents.	7				
5C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Légèrement altéré.	7				
5C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	7				
5C02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Sol naturel d'origine, probablement remanié (labouré?) et surface d'occupation (moulin à scie Munro?)
5C03	1.1.2.31	Creamware	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base (1) et de paroi. Sans décor. Au moins deux objets différents.	7				
5C03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	7				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5C03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue.	7				
5C03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement le même objet.	7				
5C03	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes.	7				
5C03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	7				
5C03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée d'implantation de la pièce de bois 5D2 - 1881-1928
5D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange. Trace de peinture jaune sur les deux surfaces. Élagué.			X		
5D01	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi ayant perdu sa glaçure. Objets différents. Élagué.			X		
5D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec talon. Inscription moulé en relief: TD. Élagué.			X		
5D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de col cylindrique et d'épaule de gros contenant. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5D01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. TCFJ? Élagué.			X		
5D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes. Élagués.			X		
5D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Teintes et épaisseurs différentes. Élagué.			X		
5D01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	12	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Un de gros format. Élagués.			X		
5D01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	20	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent laminés. Élagués.			X		
5D01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5D01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque minces et circulaire. 5 cm de diam. Couvercle? Élagué.			X		
5D01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière	Probable surface de circulation\occupation similaire à 5D3 (base résiduelle de 5D3?) mais perturbée par l'excavation mécanique de la présente intervention (Iron Foundry The Garth) - 1881-1928
5D04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu.	7			5D4: Objets provenant des couches d'occupation: vie manufacturière	Probable surface de circulation\occupation similaire à 5D3 (base résiduelle de 5D3?) mais perturbée par l'excavation mécanique de la présente intervention (Iron Foundry The Garth) - 1881-1928
5D04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	7				
5D04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de nivellement et surface d'occupation-circulation (espace arrière entre 2 bâtiments de la Iron Foundry The Garth ou du moulin à scie Munro) - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5D05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5D05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5D05	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'extrémité droite de plaque en os, rectangulaire aux angles biseautés. Présence d'un rivet en métal cuivreux (0,6 cm de diam.). 1,7 cm de larg. sur 0,6 cm d'épais. Couteau de table?	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de nivellement et plusieurs surfaces d'occupation/circulation (espace arrière entre 2 bâtiments de la Iron Foundry Garth ou du moulin à scie Munro) - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5D08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Sans marque ni décor apparent.	7				
5D08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue recouvrant les deux surfaces. Objets différents.	7				
5D08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	7				
5D08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2-jointifs) et de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Objets différents.	7				
5D08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé.	7				
5D08	1.2.1	Grès Grossier	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi à pâte beige grisâtre. Derbyshire?	7				
5D08	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5D08	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,4 cm de diam. Corrodée. Élaguée.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Surface d'occupation/circulation constituée de sol naturel d'origine rapporté, située dans l'espace arrière entre 2 bâtiments de la Iron Foundry Garth ou du moulin à scie Munro - 1853-1881 (Munro) et 1881 -1925 (Garth)
5D09	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de bille à pâte beige rosée. 1,8 cm de diam.	7				
5D09	1.1.1.3	TCG sans glaçure	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à pâte orange vif moulé de cannelures.	7				
5D09	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi à pâte orange recouvert d'un enduit ferrugineux brun sur les deux surfaces. Probablement le même objet.	7				
5D09	1.1.2.31	Creamware	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base (2) et de paroi. Sans décor. Deux teintes différentes.	7				
5D09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	7				
5D09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.	7				
5D09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Deux fragments jointifs. Au moins deux objets différents.	7				
5D09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Trois minuscules fragments.	7				
5D09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment plat.	7				
5D09	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse de bouteille cylindrique.	7				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5D09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	7				
5D09	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5D09	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton composé d'un disque plat avec tige circulaire transversale. 1,7 cm de diam. sur 0,16 cm d'épais.	7	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5D09	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment ressemblant à un crochet de patin.	7				
5D09	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	7				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Sol naturel d'origine, probablement remanié (labouré?) et surface d'occupation (moulin à scie Munro?)
5D10	1.1.2.31	Creamware	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor. Au moins trois objets différents.	7				
5D10	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	7				
5D10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	7				
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation? Aire de rejet? - 1853-1925
5E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	11	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base (1), de lèvre à large rebord (1), de lèvre arrondie (1) et de paroi. Pâte orange de trois teintes différentes.	8				
5E01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure d'aspect brunâtre luisante sur les deux surfaces. Probablement le même objet.	8				
5E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur le deux surfaces.	8				
5E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre sur le deux surfaces.	8				
5E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une engobe blanc et d'une glaçure incolore d'aspect beige verdâtre sur la surface intérieure.	8				
5E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de plat de fond. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect jaune verdâtre sur la surface intérieure.	8				
5E01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière?	2	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif de losanges. Probablement le même objet.	8				
5E01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	18	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base circulaire (3-env. 10 cm de diam.), de rebord (2-jointifs) et d'anse (4-2 frag. jointifs) et de paroi. Décor moulé à motif de losanges et de volutes. Anse ressemblant à une branche d'arbre. Deux fragments de paroi jointifs. Au moins deux objets différents. Glaçure de type Rockingham.	8				
5E01	1.1.2.116	TCF chamois glaç tachetée brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont la glaçure plombifère est tachetée de couleur brune obtenue par l'addition d'oxyde de fer.	8				
5E01	1.1.2.31	Creamware	contenant	11	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	8				
5E01	1.1.2.31	Creamware	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 6 cm de diam. estimé.	8				
5E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription HEN[DERSON]/[MONTRE]AL.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription [HEN]DERSON/[MONTREAL]. Altéré. 1847-1876	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor à motifs géométriques, de volutes, d'urnes et de châteaux imprimé en noir sur le marli.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motifs géométriques imprimé en noir (flou) sur le marli.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (jointifs) et de fond. Glaçure bleutée. Décor à motif floral peint en bleu (flou).	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Sans décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi cannelée. Décor à motif d'arbre imprimé en brun.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à cul peu profond. Sans décor apparent. 12 cm de diam. estimé.	8				
5E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1), de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à l'éponge mauve.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base circulaire (1) et de rebord. Paroi moulé de côtes. Deux fragments jointifs	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi moulé de côtes. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. 10 cm de diam. d'ouv.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi moulé de côtes. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. 10 cm de diam. d'ouv. estimé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi moulé de côtes. Trace d'une anse fine de 1 cm de larg. Base de 4 cm de diam. Probablement le même objet.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulé de cannelures. Décor moulé à motif épi de blé. Peut-être le même objet.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Sans décor apparent. 8 cm de diam. estimé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de base. Sans décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Décor moulé de pans arrondis, concaves.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de base (1). Décor moulé de côtes Décor moulé en relief à motif épi de blé. Au moins deux objets différents.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. 10 cm de diam. estimé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. 8 cm de diam. estimé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire à paroi moulée de cannelures.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Trace d'une anse horizontale. Décor moulé en relief à motif floral. Légumier?	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Trace d'une anse? Sans décor apparent.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de col de paroi. Décor moulée à motif indéterminé.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor moulée à motif indéterminé sous la lèvre.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond, jointifs. Marque à motif de ruban imprimé en noir: IRONSTONE CHINA WEDGWOOD.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond, jointifs. Marque à motif des armoiries imprimé en noir: STONE CHINA/JAMES EDWARDS & SON/DALEHALL. 1852-1882.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-couvercle	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de couvercle circulaire en forme de dôme, à assise. Rebord étalé avec décor moulé de cannelures sur le dessus. 12 cm de diam. estimé pour le rebord. Deux fragments jointifs.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée en relief à motif floral.	8				
5E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	55	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (8), de base (10), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent à l'exception de cinq fragments avec un décor moulé à motif indéterminé. Au moins une dizaine objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	8				
5E01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	18	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base circulaire (5) de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun de teintes différentes. Surface extérieure beige. Au moins deux objets différents.	8				
5E01	1.2.1.41	GG rhénan gris	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé au bleu de cobalt. Élagué.			X		
5E01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et de paroi. Contenant cylindrique d'env. 10 cm de diam.	8				
5E01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de 4,5 cm de diam.	8				
5E01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec amorce de l'épaule tombante.	8				
5E01	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment d'épaule tombante de contenant cylindrique. Élagué.			X		
5E01	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif végétal peint polychrome (rouge, bleu et vert). Décor d'une ligne peinte en bleu sur la lèvre. Même type dans 5E99.	8				
5E01	1.3.2.11	PF dure orientale	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi moulée de côtes.	8				
5E01	1.3.2.11	PF dure orientale	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor d'une mince bande ondulante, peinte, effacée.	8				
5E01	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord à lèvre arrondie. Sans décor apparent.	8				
5E01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5E01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor en pastillage à motif de palmette et rehaussé de peinture mauve. Élagué.			X		
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire et concave. Paroi moulée de profondes cannelures.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	chope?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi de contenant globulaire. Décor de verre pressé à motif de carrés.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés et à pans en retrait. Probablement le même objet.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base de bouteille carrée à pans en retrait.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment tige cylindrique avec un bouton à aile. Trace de pied circulaire et de la coupe arrondie. Moulé en deux parties. Élagué.	8		X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille à base ovale, corps amincis vers le bas, épaule concave, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. 13 cm de haut. résid. Base de 3,5 cm de long. sur 1,7 cm de larg. Ouv. de 1,2 cm de diam. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	11	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord droit poli au feu (2) et de paroi. Au moins deux objets différents.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant globulaire. Décor moulé en relief à motif floral. Bol?	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouton-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment circulaire de 3 cm de diam.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant circulaire. Trace d'un décor moulé de cannelures sur une partie de la paroi.	8				
5E01	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	11	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi apparentant peut-être à des objets décrits précédemment.	8				
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille rectangulaire. Deux fragments avec inscription indéterminée moulée en relief. Objets différents.	8				
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	37	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (4), de goulot (2-lèvre rabattue, lèvre à capsule), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment de paroi avec une inscription moulée en relief: [LEA & P[ERRINS]. Au moins quatre objets différents. Verdâtre.	8				
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique.	8				
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	75	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins quatre objets différents.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. 4,5 cm sur 2,5 cm.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Objets différents.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot avec un col cylindrique à anneau. Lèvre brevetée. 1,2 cm de diam.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Plaque de base séparée. 3 cm de diam.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	37	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment de paroi avec une inscription moulée en relief: [...]A[...]. Au moins cinq objets différents.	8				
5E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Inscription moulée en relief dans un pan concave sur le devant: DAVIS. Inscription moulée en relief dans un pan concave de chaque côté: [V] EGETABLE/[PAIN KILL]ER. Base de 4 cm sur 2 cm.	8				
5E01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	8				
5E01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée à pans en retrait. Inscription moulée en relief dans un des pans: BITT[...]. Probablement le même objet.	8				
5E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	32	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2), de goulot à lèvre rabattue (1), d'épaule de bouteille carrée (6) et de paroi. Au moins deux objets différents.	8				
5E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	47	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (3), de goulot à lèvre rabattue (1-pince de finition), de col (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins six objets différents.	8				
5E01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos plat et dessus convexe. Deux perforations dans une dépression oblongue. 1,7 cm de diam.	8	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.	8		X		
5E01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 1,8 cm de larg. Élagué.			X		
5E01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	8				
5E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
5E01	5.1.1	Os	ossements	47	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 13 avec traces de boucherie, trois blanchis et un de mandibule de petit mammifère avec dents.	8				
5E01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	8				
5E01	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	8				
5E01	5.1.5	Nacre	bivalve	8	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	8				
5E01	5.1.6	Charbon	résidus	5	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Base de la couche d'occupation - 1853-1925
5E02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base circulaire à pâte orange plutôt pâle. Probablement le même objet.	8				
5E02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie à pâte orange vif. Décor moulé de cannelures sous la lèvre. 12 cm de diam. estimé.	8				
5E02	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant-couvercle	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de couvercle circulaire. Trace d'un bouton. Pâte beige légèrement orangée recouverte d'une glaçure d'aspect brunâtre sur le dessus. Local?	8				
5E02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi à pâte orange vif recouverts d'une glaçure brun clair, luisante, sur les deux surfaces. Probablement le même objet.	8				
5E02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	2	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif de losanges. Glaçure de type Rockingham. Probablement le même objet.	8				
5E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	8				
5E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	8				
5E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue. Assiette?	8				
5E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse. Trace de peinture rouge.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Sans décor apparent.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	cuvette	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments jointifs de rebord étalé et plat. Sans décor apparent.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond. Trace d'une marque imprimée en noir sous la base à motif d'armoiries et de licorne. Probablement le même objet.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique, moulée de côtes.	8				
5E02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (2), de base (3) et de paroi. Sans décor apparent à l'exception d'un fragment avec un décor moulé à motif indéterminé. Au moins trois objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	8				
5E02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base circulaire et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun clair. Surface extérieure brun. Élagué.			X		
5E02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à encre	1	0	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique individuel. Inscription imprimée en creux: [...]ONE BOTTLE/[...]NOT TO ABBOR[...]/[BO]URNE. après 1850 – avant 1861 (Production)	8				
5E02	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Probablement le même objet.	8				
5E02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre brevetée? 8 cm de diam. estimé.	8				
5E02	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire à pans en biseau. Couvercle?	8				
5E02	2.1.4	V inc au plomb	cheminée de lampe	9	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi mince.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre aplatie. Verdâtre. 4 cm de diam. estimé.	8				
5E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée à pans. Verdâtre. Objets différents.	8				
5E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	14	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Teintes différentes. Au moins cinq objets différents.	8				
5E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins trois épaisseurs différentes.	8				
5E02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre brevetée.	8				
5E02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Un fragment avec une inscription moulée en relief: B. Objets différents.	8				
5E02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique.	8				
5E02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	9	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique, minces. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
5E02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.	8				
5E02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule de bouteille carrée.	8				
5E02	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire très corrodée. Élagué.			X		
5E02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5 cm de long.	8				
5E02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	8				
5E02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	8				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement? - 1853-1925
5E03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents? Creamware tardif. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon. Trace de fines cannelures à la jonction du tuyau et du fourneau. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé (floral?) flow blue. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.61	TCF blanche	saucière?	2	2	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord avec amorce d'un bec verseur. Décor à motifs géométriques, floral et de volutes imprimé en bleu. Délicat. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motifs géométriques et de volutes imprimé en bleu. Assiette de service? Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée, rectangulaire. Sans décor apparent. 2,2 cm de larg. Élagué.			X		
5E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (3) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
5E03	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée avec trace d'une inscription indéterminée moulée en relief. Élagué.			X		
5E03	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe?	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord étalé et de paroi. Probablement le même objet. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
5E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Verdâtre. Élagué.			X		
5E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
5E03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sur la paroi:[...]AL. Soufflée dans un moule en deux parties. 2,5 cm de diam. Élagué.			X		
5E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
5E03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		
5E03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Un semble forgé. Élagués.			X		
5E03	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	26	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions difformes, élaguées.			X		
5E03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Embout au rebord étalé et col cylindrique. Très corrodé. Col d'env. 2 cm de diam. et rebord de 2,9 cm de diam. Élagué.			X		
5E03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagué.			X		
5E03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Couche de construction / réfection - 1853-1925
5E04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Minuscule fragment avec trace d'un décor moulé à motif de feuillage? Élagué.			X		
5E04	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
5E04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions difformes, élaguées.			X		
5E04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long. Corrodé. Élagué.			X		
												X	Lot élagué intégralement	Couche de construction / réfection - 1853-1925
5E06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagué.			X		
5E06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD. Élagué.			X		
5E06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de comblement de tranchée de 4B1/4D2 - 1853-1925
5E07	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange, compacte.	8				
5E07	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et kaki). Peut-être TCFB?	8				
													Lot élagué intégralement	Excavation mécanique
5E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de paroi cannelée. Au moins six objets différents. Élagués.			X		
5E99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige, altérée. Élagué.			X		
5E99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier?	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de base circulaire à corps conique. 6,5 cm de diam. de base. Élagué.			X		
5E99	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5E99	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de base à pied annulaire. Décor à motif végétal peint polychrome (rouge, bleu et vert). Décor d'une ligne peinte en bleu sous la lèvre et au-dessus de la base. Élagué.			X		
5E99	1.3.2.11	PF dure orientale	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à petit pied annulaire. Décor d'une ligne peinte dorée au-dessus de la base, sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
5E99	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse-jouet	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments jointifs de rebord évasé et de base circulaire. Trace d'une fine anse (0,3 cm de larg.). Décor moulé en relief de petites sphères sous la lèvre et rehaussé d'une bande peinte orange (effacée). Décor à motif floral peint polychrome (bleu, rose et doré). 4 cm de diam. d'ouv. estimé. Élagué.			X		
5E99	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de pans. Décor à motifs géométriques imprimé en noir. TCFBV? Élagué.			X		
5E99	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
5E99	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant carré? Élagué.			X		
5E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. 7,5 cm de diam. de base. Verdâtre. Élagué.			X		
5E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		
5E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Probablement le même objet. Élagués.			X		
5E99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
5E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (2) et de paroi de bouteille carrée. Élagués.			X		
5E99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagués.			X		
5E99	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à quatre trous. Dos convexe et face légèrement concave. Rebord à petit bourrelet. 1,6 cm de diam. Élagué.			X		
5E99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
5E99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long. Corrodé. Élagué.			X		
5E99	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement du mur 4C2 - 1881-1912
5F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie au dessus plat à pâte orange. 14 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
5F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base ovale (1) et de paroi. Inscription moulée en relief sur la paroi: [...] OR BROWNE/[...]7/[...]STREET. Verdâtre et patiné. Deux fragments jointifs. Élagué.			X		
5F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
5F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	9	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot (2 jointifs à lèvre rabattue, 1 à lèvre droite à rebord en biseau et bague droite) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Élagués.			X		
5F01	3.1.1.1	Fer ind	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire très corrodées. Élagués.			X		
5F01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire, mince. Une partie de la bande est arrondie. Recourbée sur elle-même. 0,03 cm d'épais.			X		
5F01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement du mur 4C2 - 1881-1912
5F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en creux d'une ligne sous la lèvre. Élagué.			X		
5F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes. Élagué.			X		
5F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
5F02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5F02	5.1.6	Charbon	résidus	1	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite). Élagué.			X		
													Couches d'occupation: ouvrière/Grands assemblages- Objets provenant des couches d'occupation : la vie ouvrière	Remblai de rehaussement - hospice - 1928-1963
5G01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base et de paroi à pâte orange. Gros sillons de potier.	8				
5G01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, épais. Glaçure brune foncée d'aspect métallique, altérée.	8				
5G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Couverte altérée par la chaleur.	8				
5G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans?	8				
5G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulée de pans, près du rebord.	8				
5G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé d'une ligne en creux sous la lèvre.	8				
5G01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent.	8				
5G01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Ligne dorée peinte sur le dessus du rebord.	8				
5G01	2.1	Verre Incolore	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite fiole à corps cylindrique et col cylindrique légèrement évasé vers le haut. Cul concave peu profond. Épaule tombante. Lèvre à rebord large. 3,9 cm de haut. sur 1,49 cm de diam. de corps sur 1,8 cm de diam. de lèvre extérieure sur 1 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en trois parties.		15		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
5G01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi à pan en retrait. Inscription moulée en relief dans le pan. WAMPOLE & [...]/[PHIL]ADELPHIA. Compagnie depuis les années 1870. http://www.bottlebooks.com/Wholesale%20Druggists/Henry%20K%20Wampole%20WD.html	8	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
5G01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	8				
5G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Verdâtre.	8				
5G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	8				
5G01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique.	8				
5G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire à pan à retrait. Inscription moulée en relief sur la paroi:[VEGE]TABLE. DAVIS PAINKILLER. 1839 jusqu'en 1964. http://bouteillesduquebec.ca/publicites/davis_lawrence.htm	8	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
5G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	8				
5G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	8	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille carrée. Fragment de base avec inscription moulée en relief au-dessus: 8. Un fragment de paroi avec inscription moulée en relief: B[...]. Au moins deux objets différents.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Inscription moulée en relief: [...]D C. Fabrication mécanique.	8				
5G01	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	3	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de base ovale (1) et de paroi. Inscription moulée en relief sur la paroi au-dessus de la base: AU[...]/CHAS H. PHILLIPS/CHEMICAL COMPAGNY/GLENBROOK, CONN. Inscription moulée en relief sous la base: 13 USA M. Base de 7,5 cm de long. sur 5 cm de larg. Lait de magnésie. Vers 1882 https://oldmainartifacts.wordpress.com/2014/05/21/phillips-milk-of-magnesia-glenbrook-ct/.	8	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
5G01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Un de gros format. Élagués.	8		X		
5G01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.	8		X		
5G01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2,5 cm de larg. Corrodée. Élaguée.	8		X		
5G01	3.1.1.1	Fer ind	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Rondelle de 5 cm de diam. extérieur. Très corrodée.	8				
5G01	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Charnière en forme de T. Présence de perforation circulaire (0,7 cm de diam.). 10,5 cm de haut. sur 17,5 cm de long. Très corrodée.	8				
5G01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige. Corrodés.	8				
5G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	douille de fusil	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Base de douille composée d'un disque de 1,7 cm de diamètre. Très corrodé.	8				
5G01	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	8				
5G01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à quatre trous dans une dépression circulaire. 1 cm de diam.	8	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5G01	5.2.3	Bois	manche?	1	0	7.2	Multiples	Frag	Manche circulaire (env. 2,4 cm de diam.) et s'amincissant à une extrémité. En forme de corne.	8				
5G01	5.4.6	Asphalte	barbeau?	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment mince et difforme de couleur noire. Élagué.	8		X		
													Couches d'occupation: ouvrière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie ouvrière	Remblai de rehaussement récent? - hospice - 1928-1963
5G02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange.	8				
5G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'une glaçure incolore d'aspect verdâtre, altéré.	8				
5G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé.	8				
5G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	8				
5G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins trois teintes et épaisseurs différentes.	8				
5G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	12	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (?-7), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Vert plutôt vif, foncé. Probablement le même objet.	8				
5G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille.	8				
5G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige torsadée. 0,4 cm de diam.	8				
5G02	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétion difforme, élagué.	8				
5G02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme. Élagué.	8				
5G02	3.1.1.1	Fer ind	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Rondelle d'env. 3,5 cm de diam. extérieur. Très corrodée.	8				
5G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Corrodé.	8				
5G02	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,7 cm de diam. traversant une rondelle très corrodée.	8				
5G02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un carbonisé.	8				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Couches d'occupation: vie ouvrière	Réfection du mur de maçonnerie reposant sur une couche d'occupation? - 1853-1925
5G03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	18	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base circulaire (9-2 avec trous de drainage), de rebord (4-3 à lèvre arrondie et 1 à lèvre rabattue) et de paroi à pâte orange. Au moins cinq objets différents.	9				
5G03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord et de base circulaire à pâte orange. 3 cm de haut.	9				
5G03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif. Glaçure incolore d'aspect orangée recouvrant la paroi extérieur. Trace de résidu blanchâtre recouvrant la surface intérieure.	9				
5G03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect orangée recouvrant les paroi.	9				
5G03	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect brun métallique recouvrant la paroi extérieure.	9				
5G03	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	théière?	3	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif de losange. Probablement le même objet.	9				
5G03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord circulaire à assise et de paroi. Trace de l'anse. Décor moulé à motif de losange.	9				
5G03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord circulaire à lèvre arrondie et bague étalée avec un décroché.	9				
5G03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de base circulaire. L'intérieure est altérée par la chaleur.	9				
5G03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de base circulaire.	9				
5G03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription BANNERMAN/MONTREAL dans un cartouche pointillé. 1858-1902	9				
5G03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	9				
5G03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout à bourrelet. Trace d'un décor d'une applique ovale collée sur le tuyau.	9				
5G03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de drapeau de type "Union Jack".	9				
5G03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en noir.	9				
5G03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en brun pâle.	9				
5G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en noir.	9				
5G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (oriental?) imprimé en bleu. Inscription imprimé en bleu sous la base: C.	9				
5G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Inscription indéterminé imprimé en noir.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé. Au moins trois objets différents.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé dans les prés.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord à paroi moulée de pans en retrait.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Paroi moulée de pans.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de rebord. Sans décor apparent.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire à paroi moulée de côtes.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée de côtes.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Objets différents.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec trace de l'anse. Sans décor apparent.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en bleu.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en bleu.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure.	9				
5G03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	49	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (2), de base (4), de rebord (5) et de paroi. Sans décor apparent à l'exception de six fragments avec un décor moulé à motif indéterminé. Au moins une dizaine objets différents. Certains fragments appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	9				
5G03	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	cruche ou jarre	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de base circulaire et de paroi. Pâte chamois grisâtre. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun clair. Surface extérieure brun luisant.	9				
5G03	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte chamois recouverte d'une glaçure saline d'aspect beige sur les deux surfaces. Derbyshire?	9				
5G03	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé et ondulé? Trace d'une ligne peinte dorée.	9				
5G03	1.3.4.11	PF Bone China standard	théière	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de rebord avec bec verseur et de paroi. Rebord permettant de recevoir un couvercle. Décor d'une ligne peinte en rose sur le dessus de la lèvre et sur la paroi entre un décor petit en noir à motif de rectangles avec une ligne noir à l'intérieur.	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor de verre pressé à motif de losanges.	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	2	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot à lèvre de type pharmaceutique et de col cylindrique.	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'épaule tombante (1) et de paroi. Décor de verre moulé en relief à motifs de feuille, de volutes et de demi sphère. Deux fragments jointifs.	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	contenant-couvercle	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de couvercle bombé. Décor de verre pressé à motif indéterminé (feuille?). Cicatrice de moule. Probablement le même objet.	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante de contenant cylindrique. Décor de verre givré à motif indéterminé (feuilles?).	9				
5G03	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Décor de verre givré à motif indéterminé (feuillage).	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous la base: H. Plaque de base séparée. 4,7 cm diam.	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures de bouteille cylindrique. 5 cm diam. estimé.	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés et à pans en retrait. Au moins deux objets différents.	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents.	9				
5G03	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord ondulé.	9				
5G03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	34	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie fabriquée à la pince de finition (1), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins sept objets différents. Certains fragments avec cicatrice de moule. Verdâtre.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	51	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes. Un fragment avec un décor d'ovale givré.	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	15	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre profilée en V fabriquée à la pince de finition (1), de base (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins cinq objets différents.	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi à pans en retrait de bouteille carrée.	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire. Inscription moulée en relief dans un pan concave sur le devant: DAVIS.	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.3	Médication	Frag	Fragments jointifs de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief dans un cercle: [JOHN] WYETH & B [BRO]/PHILAD'A. 1860 https://oldmainartifacts.wordpress.com/2013/12/13/john-wyeth-bro-philadelphia-pa/	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique.	9				
5G03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique de paroi à pans en retrait de bouteille carrée.	9				
5G03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrice de moule. Au moins deux objets différents.	9				
5G03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5G03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	36	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (6), d'épaule (2), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment de base avec une inscription indéterminée moulée en relief. Au moins cinq objets différents.	9				
5G03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	31	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre rabattue et de paroi de bouteille carrée. Fragment de base avec décor moulé en relief d'un cercle avec lignes rayonnantes. Un fragment de paroi avec inscription moulée en relief: [...] & [...]. Au moins deux objets différents.	9				
5G03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5G03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5G03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. 1,5 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5G03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Dessus plat à décor moulé de rayons et à quatre perforations dans une profonde dépression. 1,1 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5G03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton bombé à œillet composé d'un fil de métal cuivreux. Surface altérée. 1,5 cm de diam.	9				
5G03	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi.	9				
5G03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	10	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5G03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	8	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme. Élagué.			X		
5G03	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments des bandes rectangulaires, minces, entre 2,5 cm et 5,2 cm de larg. Corrodées. Élaguées.			X		
5G03	3.1.1.1	Fer ind	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges circulaires. Élaguées.			X		
5G03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	2	0	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Fragments de bandes triangulaires. Une des bandes est transpercée d'un clou.	9				
5G03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 5,5 cm de long. Corrodé.	9				
5G03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige. Corrodés.	9				
5G03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	œillet?	1	0	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Œillet de 0,8 cm de diam.	9				
5G03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme et plat.	9				
5G03	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et un blanchi.	9				
5G03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G03	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	9				
5G03	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	9				
5G03	5.2.1	Corne	corne	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de cornillon dont un avec traces de boucherie.	9				
5G03	5.3.1.1	Bakélite	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de peigne à cadre plat avec décroché et bandes moulées en creux. Dents de 3,2 cm de long.	9				
5G03	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon. Présence de nombreux petits clous.	9				
5G03	1.2.1.993	GG glaç feld et Albany	jarre?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue. Pâte chamois recouverte d'une glaçure brun luisant (absente du le dessus du rebord). 22 cm de diam. de rebord.	9				
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement - 1853-1925
5G04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois. 1,7 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions (jeux)	
5G04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange granuleuse recouverte d'une glaçure d'aspect brun luisante (métallique) sur les deux surfaces. Décor moleté d'une ligne ondulante sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un vernissé. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de bateau? Élagué.			X		
5G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: [T]D. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Cartouche pointillé. 1846-1876. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor moulé d'étroites cannelures bordées de larges côtes couvrant le tiers supérieur du fourneau et surmontant une étroite bande lisse. Le bas du fourneau affiche de cannelures prenant naissance à la jonction du tuyau. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motifs floral et de volutes imprimé en vert. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Trace d'un décor à motif épi de blé sous la lèvre et décor moulé de pans concaves sur le marli. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de cercle peint en bleu. Soucoupe? Élagué.			X		
5G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Trace d'un décor indéterminé à l'engobe bleu. Élagué.			X		
5G04	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent. 4 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
5G04	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Élagué.			X		
5G04	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment déformé par la chaleur. Élagué.			X		
5G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie avec assise intérieure. Élagué.			X		
5G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtres. Au moins quatre objets différents. Élagué.			X		
5G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
5G04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de col cylindrique (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à grosse lèvre profilée en V, de col cylindrique et de paroi de bouteille cylindrique. 1,5 cm de diam. d'ouv. Élagué.			X		
5G04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
5G04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
5G04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme (tôle). Élagué.			X		
5G04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (3) et de tige. Corrodés. Élagué.			X		
5G04	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie et un blanchi. Un fragment de mandibule avec dents. Élagué.			X		
5G04	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
5G04	5.1.2	Ivoire	dent	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement - 1853-1925
5G05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle. Élagué.			X		
5G05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois. Légèrement altérée. 1,4 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
5G05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange vif . Glaçure incolore d'aspect jaune vif recouvrant l'intérieure. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription HEND[ERSON]/[MONT]REAL. Cartouche pointillé. 1847-1876. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec inscription moulé en creux face au fumeur: [T]D. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec inscription moulé en creux face au fumeur: T[D]. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de feuilles. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment avec trace de mâché. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de feuille imprimé en bleu. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi et au fond. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu au fond. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge, bleu. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge, bleu, motif de feuilles. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu. Bol? Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord évasé de gros bol. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Décor à motif de volutes moulé en creux sur le marli. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé (?) sous la lèvre. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi cannelée. Décor à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'anse et de paroi cannelée. Anse de 1 cm de larg. sur 5,5 cm de haut. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi moulé de pans. Objets différents. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulé de pans. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulé de pans. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service-couvercle	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de couvercle à assise. Rebord étalé. Décor à motifs floral et de volutes imprimé en mauve près du rebord. Couvercle de légumier? Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor indéterminé, bleu. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande à l'engobe bleu. Bol? Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif épi de blé. Un fragment à paroi cannelée. Objets différents. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	12	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Fragments de rebord avec un décor moulé à motif indéterminé. Fragments à paroi cannelée. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulé. Décor moulé à motif de feuille. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulé de cannelures. Décor moulé à motif indéterminé. Pichet? Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire è pied annulaire. Sans décor apparent. 12 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	17	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (5), de base (1), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins six objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
5G05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G05	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor d'une ligne dorée (effacée) sur la paroi. Élagué.			X		
5G05	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une ligne dorée sur la paroi et sur le dessus de la lèvre. Élagué.			X		
5G05	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec trace d'une anse (0,7 cm de larg.). Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G05	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de base et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G05	1.3.4.11	PF Bone China standard	théière-jouet	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de paroi de contenant carré. Décor d'astérisques moulés en creux dans un pans en retrait. Élagué.			X		
5G05	2.1	Verre Incolore	gobelet?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi à pan en retrait. Élagué.			X		
5G05	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie (1) et de paroi. Élagué.			X		
5G05	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Élagué.			X		
5G05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Deux bleutés, un verdâtre. Élagué.			X		
5G05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille rectangulaire à coins chanfreinés, plats. Pans en retrait, arrondies sur les deux façades. Col cylindrique avec anneau droit. Goulot à finition rugueuse de type « éclatement » (qui est presque une finition sans finition). Trace d'un étiquette sur le col. Soufflée dans un moule avec plaque de base séparée. 16 cm de haut. Base de 6 cm de long. sur 2,7 cm de larg. Ouv. de 2 cm de diam.		16		**Intégrité formelle**; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions (soin médicaux?)	
5G05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
5G05	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagué.			X		
5G05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue et bague profilée en V (1,5 cm de diam.) et fragments d'épaule (2). Peut-être le même objet. Élagué.			X		
5G05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Probablement le même objet. Élagué.			X		
5G05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Plaque carrée avec une perforation circulaire à chaque coin (env. 0,5 cm de diam.). Plaque de 2,5 cm2 sur 0,4 cm d'épais. Élagué.			X		
5G05	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10 cm de long. Élagué.			X		
5G05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (2-env. 8 cm de long.) et fragmentaire (tige). Corrodés. Élagué.			X		
5G05	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre grise. 1,5 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
5G05	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie et deux blanchis. Élagué.			X		
5G05	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
5G05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment. Élagué.			X		
5G05	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
5G05	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de peigne à cadre plat et rectangulaire. Dents de 1,8 cm de long. Élagué.			X		
5G05	5.3.1	Plastique	peigne à poux	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de rebord de peigne à cadre plat et rectangulaire à double rangée de dents. Dents de 1,2 cm de long. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement associé à la construction du mur - 1853-1925
5G06	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à l'engobe blanc d'aspect jaune. Élagué.			X		
5G06	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect brun recouvrant l'intérieure. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de tuyau et de talon. Inscription moulée en creux: HE[NDERSON]. Altérés. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec talon. Inscription moulé en creux: T[D]. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi moulée de pans. Décor à motif floral imprimé en rouge. Délicat. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motif floral flow blue (presque noir). Élagué.			X		
5G06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu. Objets différents. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Trace d'un décor à motif de personnage (?) imprimé en noir. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu, légèrement flou. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à l'éponge bleu à motif de feuillage (?). Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe?	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé à motif épi de blé. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé à motif de petites sphères sous la lèvre. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé à motif de volutes sur le marli. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi moulée de cannelures. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi moulée de cannelures. Objets différents. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif indéterminé. Objets différents. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base. Trace d'une marque indéterminée dans un losange, imprimée en noir. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en mauve, sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif épi de blé. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif de feuillage. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (3), de base (1), de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins une dizaine objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
5G06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire de 1,7 cm de larg. Trace d'engobe bleu. Élagué.			X		
5G06	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	3	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de base (1), d'épaule tombante (1) et de paroi de petit encrier cylindrique individuel. Élagué.			X		
5G06	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor d'une ligne dorée sur la paroi et sur le dessus de la lèvre. Probablement le même objet. Élagué.			X		
5G06	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	4	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et de paroi. Élagué.			X		
5G06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagué.			X		
5G06	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Inscription moulée en relief dans un pan en retrait: [...]YE[...]. Médicament? Élagué.			X		
5G06	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés. Inscription moulée en relief dans un pan en retrait: COMPO[...]. Élagué.			X		
5G06	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagué.			X		
5G06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Teintes et épaisseurs différentes. Objets différents. Élagué.			X		
5G06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
5G06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions difformes, élaguées.			X		
5G06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme, très corrodé et lourd. Élagué.			X		
5G06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Trois fragments de tête et un fragment de tige. Corrodés. Élagué.			X		
5G06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont un entier (5,9 cm de long.), deux fragments de tête et deux fragments de pointe. Corrodés. Élagué.			X		
5G06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.1	Attaches- identification militaire	Inc	Bouton à œillet (absent) au dos plat et dessus bombé. Décor moulé à motif indéterminé sur le dessus (ancre?). Inscription moulée en relief au dos: NUTTING LONDON PATENT. Bouton de la marine. 2,5 cm de diam. 1807-1840. https://www.ukdfd.co.uk/pages/buttonsntoz.html		109		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marque de fabricant**; Diversité des fonctions (habillement-militaire)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5G06	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments de tête enroulée et de tige. Peut-être le même objet. Élagué.			X		
5G06	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie. Deux fragments de petits mammifères (oiseaux?). Élagué.			X		
5G06	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Couche de construction - 1853-1925
5G07	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif de châteaux imprimé en bleu. Élagué.			X		
5G07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé (lignes) imprimé en bleu. Élagué.			X		
5G07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu. Élagué.			X		
5G07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de rehaussement antérieur à la construction de la scierie (1853)?
5G08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	9				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Remblai de comblement de tranchée de 4B1/4D2 - 1853-1925
5G09	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect verdâtre recouvrant l'intérieure.	9				
5G09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Décor à motif Willow (?) imprimé en bleu. Probablement le même objet.	9				
5G09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	9				
5G09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	9				
5G09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	9				
5G09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
													Couches d'occupation: vie manufacturière	Rejets de fonderie Garth- 1881-1928
5H01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique réfractaire à pâte chamois. Inscription moulée en creux: CRAIG. 10,5 cm de larg. sur 5,5 cm de haut.	9				
5H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	9				
5H01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments cylindriques.	9				
5H01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	9				
5H01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	9				
5H01	2.99	Verre altéré	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes de verre fondu.	9				
5H01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	20	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5H01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques difformes très corrodés. Élagués.			X		
5H01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous très corrodés. Élagués.			X		
5H01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes très corrodés.	9				
5H01	4.4.3	Scories	scorie	7	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
5H01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	9				
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée de 4D8/5H2 - 1853-1925

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5H03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: [T]D. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée de 4D8/5H2 - 1853-1925
5H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement/nivellement postdérasement du mur de brique 5J4 constitué de déchets de fonderie (sable noir de moulage) - 1881-1928
5J02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de 0,2 cm de diam. Élagué.			X		
5J02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Semble tréfilé. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement (portion supérieure) de la tranchée d'implantation de la canalisation 5J9 et surface d'occupation - 1881-1928
5J03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Un fragment semble forgé. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée de construction de la dalle de béton 4D6 et déblais de creusement liés à la construction de la dalle - 1881-1928
5J05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Surface d'occupation/construction (contemporain au dérasement de 5J4 et 5J12?) et remblai de comblement de la tranchée de construction du mur de brique 5J4 - 1853-1925
5J07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement (portion inférieure) de la tranchée d'implantation de la canalisation 5J9 - 1881-1928
5J10	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Bleuté. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée du second four / base de fournaise/ étuve 4D5 (7A4, 7A5) - 1853-1925
5K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments difformes et altérés. Teintes différentes. Élagué.			X		
5K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot (?) Les côtés sont coupés très droits. Élagué.			X		
5K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Semblent découpés. Élagués.			X		
5K01	3.1.1.3	Fonte	tuyau?	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment arrondi et creux recourbé en forme de U. 17 cm de long. sur 10 cm de haut. sur env. 5 cm de diam. Élagué.			X		
5K01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée du second four / base de fournaise/ étuve 4D5 (7A4, 7A5) - 1853-1925
5K02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Semblent découpés et tréfilés. Élagués.			X		
5K02	5.1.1	Os	ossements	32	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de petit mammifère? Oiseau? Élagué.			X		
5K02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Fouille manuelle de latrines
5L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	15	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments rebord à lèvre étalé (3), de base circulaire à pied arrondie et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure et glaçure incolore en partie sur la surface extérieure (s'arrête au-dessus de la base). Un fragment avec trace d'une anse de 2,8 cm de larg. 15 cm de diam. de base. 22 cm de diam. de rebord estimé. Quelques fragments jointifs.	9				
5L01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange foncé et compacte.	9				
5L01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte orangée. 1,3 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
5L01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.999	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun foncé.	9				
5L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment rebord à lèvre arrondie avec amorce de bec verseur. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige-rougeâtre.	9				
5L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	3	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de paroi à pâte chamois et orangée recouvert d'un enduit ferrugineux brun roux. Probablement le même objet.	9				
5L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	3	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de paroi à pâte brune rougeâtre foncé recouvert d'un enduit ferrugineux brun foncé. Probablement le même objet.	9				
5L01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	2	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Glaçure de type Rockingham. Objets différents.	9				
5L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.31	Creamware	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de base circulaire à pied annulaire (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Teintes différentes. Certains fragments appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	9				
5L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'extrémité à bourrelet.	9				
5L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé.	9				
5L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à pied annulaire et de rebord. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleuté	9				
5L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	9				
5L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord évasé. Décor à motif floral imprimé en bleu.	9				
5L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (cercles) imprimé en bleu.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en rouge sur la paroi extérieure.	9				
5L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé?	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé et de paroi à pans. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en brun.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire piédouche. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en mauve pâle.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base (2), plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	9				
5L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'extrémité d'anse? Sans décor apparent. 1 cm de larg.	9				
5L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5L01	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille circulaire. 5 cm de diam.	9				
5L01	1.3.1.11	PC sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille blanche sans décor apparent. 2 cm de diam.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
5L01	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse moulée. Trace d'une ligne dorée peinte sur le dessus. 1 cm de larg.	9				
5L01	1.3.2.11	PF dure orientale	soucoupe-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. 4 cm de diam. estimé.	9				
5L01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragments de paroi moulée de cannelures. Vaisselle-jouet?	9				
5L01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont un près de la base, de contenant cylindrique. Un fragment avec une cicatrice de moule.	9				
5L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Marque d'un triangle moulé en relief sous la base. 5 cm de diam.	9				
5L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base de bouteille cylindrique.	9				
5L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert foncé.	9				
5L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	9				
5L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	9				
5L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond (2) et de paroi. Teintes différentes (un plus bleuté).	9				
5L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre dépolie et épaule tombante de contenant cylindrique. 8 cm de diam. estimé.	9				
5L01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique. Trace de moule.	9				
5L01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	contenant-couvercle?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi et trace de la tige circulaire (bouton).	9				
5L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre rabattue (2-jointifs) et de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.	9				
5L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5L01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5L01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. objets différents.	9				
5L01	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
5L01	3.1.1.1	Fer ind	coin de fer	1	0	4.7.2	Quincaillerie d'architecture	Frag	Bande rectangulaire pliée à angle droit. 5 cm de long. résid. sur 3 cm de larg.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5L01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	19	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5L01	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs de bandes rectangulaires d'env. 5 cm de larg. Présence d'une perforations circulaire d'env. 0,5 cm de diam. 25 cm de long. résid. Penture?	9				
5L01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	9				
5L01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous très corrodés. Élagués.			X		
5L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	10	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tiges circulaires d'env. 0,12 cm de diam.	9				
5L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige carrée de 0,38 cm2 sur env. 30 cm de long.	9				
5L01	3.1.4.1	Plomb	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat et circulaire. Perforation circulaire au centre (1 cm de diam.) traversée d'une tige de 0,26 cm de larg. Env. 2,7 cm de diam. sur 0,2 cm d'épais.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5L01	3.2.1	Métal plaqué	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de bouchon de type crown. Élagué.			X		
5L01	5.1.1	Os	pièce de domino	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Pièce de jeux rectangulaire avec trois points exécutés au foret sur un côté et quatre points exécutés au foret sur l'autre côté d'une ligne médiane incisée. Moitié supérieure en os et moitié inférieure en bois noirci. Un petit clou de métal cuivreux réunit les deux parties. Bois de couleur brun foncé. 4,5 cm de long. sur 2,3 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais. (0,2 cm d'épais. pour l'os et 0,4 cm d'épais. pour le bois). Tremblay et Renaud, Les jeux et les jouets de Place-Royale, 1990 p. 43 et 46.		17		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (jeux)	
5L01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	9				
5L01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	9				
5L01	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	9				
5L01	5.1.5	Nacre	bivalve	25	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	9				
5L01	5.3.1	Plastique	peigne à cheveux	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Fragment de peigne à cadre arrondi et rectangulaire. Dents ondulées de 2,2 cm de long. Chamarré brun et beige.	9				
													Lot élagué intégralement	Remblais post implantation du puisard 4E2 et de la conduite d'égout 4E3 - 1850-1954?
5L02	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: [T]D. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription moulée en creux: N. DOHERT[...]. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Délicat. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de plat de fond. Sans décor apparent. Délicat. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif d'arbres imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motif festonné sur la paroi intérieure. Délicat. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
5L02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse sans décor apparent. 1 cm de larg. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5L02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure gris. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse de 0,7 cm de larg. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5L02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment paroi. Sans décor apparent. Soucoupe? Élagué.			X		
5L02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		
5L02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse de contenant cylindrique. Élagué.			X		
5L02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
5L02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
5L02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Élagué.			X		
5L02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton au dessus bombé et au dos plat, à œillet composé d'un fil de métal cuivreux (absent). Rainure au pourtour de la face supérieure. 1,4 cm de diam. Élagué.			X		
5L02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé. Élagué.			X		
5L02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
5L02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous très corrodés. Élagués.			X		
5L02	5.1.5	Nacre	bivalve	9	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Remblai d'abandon de latrines - XIXe siècle post 1840
5M01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	9				
5M01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Pâte orangé et trace d'une glaçure incolore d'aspect brun-beige. Locale?	9				
5M01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	9				
5M01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Sans décor apparent. Glaçure de type Rockingham?	9				
5M01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge vert. Creamware tardif. Assiette de service?	9				
5M01	1.1.2.31	Creamware	assiette	8	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Creamware tardif.	9				
5M01	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Sans décor apparent. Creamware tardif.	9				
5M01	1.1.2.31	Creamware	contenant	10	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3), plat de fond (4) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	9				
5M01	1.1.2.31	Creamware	contenant	20	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	9				
5M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	9				
5M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	9				
5M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Inscription moulée en creux: HENDERSON/MONTREAL.	9				
5M01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (lignes) peint en bleu.	9				
5M01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu.	9				
5M01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	9				
5M01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de minces bandes d'engobe brun et vert et décor moleté.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Couverte bleutée. Probablement le même objet.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, vert et bleu) sur la paroi extérieure et décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre. 10 cm de diam. estimé.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, vert et bleu) sur la paroi extérieure et décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre. 10 cm de diam. estimé.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif de lignes imprimé en bleu.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi à pans. Trace d'une anse de 1 cm de larg. Décor à motif de volutes imprimé flow blue sur la paroi intérieure et décor à motif indéterminé imprimé flow blue.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Assiette?	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sous la lèvre et sur la paroi.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Marque imprimé en bleu: HEATH & [...]. Marque imprimée en creux, cercle.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de lignes et de points imprimé en brun.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif géométrique imprimé en brun.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé (architecture) imprimé en noir.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base dont deux sont jointifs. Décor à l'éponge bleu.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à l'éponge bleu. Au moins deux objets différents.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Pearlware?	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en vert.	9				
5M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé indéterminé sur la paroi extérieure et rehaussé de peinture verte, altérée. Teinte crème.	9				
5M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	9				
5M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.	9				
5M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	9				
5M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenant globulaire. Surface extérieure recouverte d'une engobe bleu. Deux objets différents.	9				
5M01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol?	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	9				
5M01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base circulaire à pied annulaire (3) et de paroi. Sans décor apparent.	9				
5M01	1.99	Céramique altérée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi à pans. Trace d'une anse de 1,8 cm de larg. TCFV? Altérés par la chaleur. Élagué.			X		
5M01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	9				
5M01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre de type pharmaceutique, de col cylindrique et de paroi de bouteille carrée. 1,4 cm de diam.	9				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	9				
5M01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats, différents.	9				
5M01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents (teintes et épaisseurs).	9				
5M01	2.99	Verre altéré	résidus	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondus. Élagués.			X		
5M01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	25	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5M01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes. Élagués.			X		
5M01	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petite plaque mince en forme d'ovale et légèrement recourbée pour former un sorte de coupe. 2 cm de long. sur 1,5 cm de larg. sur 0,08 cm d'épais.	9				
5M01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	11	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont deux entiers de 10,5 cm et 11,5 cm de long., un fragment de pointe et huit fragments de tête. Corrodés.	9				
5M01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	10	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (5-entre 6,5 cm et 11 cm de long.) et fragmentaires (3 fragments de tête, un fragment de pointe et un fragment de tige). Corrodés.	9				
5M01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires de 0,2 cm de diam. Élagués.			X		
5M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton composé d'un disque plat (légèrement tordu) avec œillet composé d'un fil circulaire. 1,9 cm de diam. sur 0,15 cm d'épais.	9	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5M01	4.4.3	Scories	scorie	7	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
5M01	5.1.1	Os	ossements	47	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 16 avec traces de boucherie, trois blanchis et un carbonisé.	9				
5M01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	9				
5M01	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	9				
5M01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	9				
													Fosses de latrines	Remblai d'abandon de latrines/ d'utilisation des latrines - XIXe siècle post 1840
5M02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	18	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord plat à lèvre étalé (2), de base (1) et de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure à l'exception d'une partie au-dessus de la base. Sans décor apparent. Trace de l'anse rectangulaire de 3 cm de larg. Base de 14,5 cm de diam. Certains fragments jointifs.	10				
5M02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent.	10				
5M02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de bec verseur et de base circulaire. Pâte orange recouverte d'une glaçure verte à l'intérieur et sur la lèvre.	10				
5M02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de paroi avec gros sillons de tour de potier. Pâte orange recouverte d'une glaçure verte sur la paroi intérieure et débordant sur la paroi extérieure.	10				
5M02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	20	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie dont un avec amorce du bec verseur (7), de base circulaire 3) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun rougeâtre à l'intérieur et sur la lèvre. Aspect rougeâtre de la pâte de la paroi extérieure. Plusieurs fragments jointifs.	10				
5M02	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond.	10				
5M02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'une anse. Engobe blanc recouvrant l'intérieur. Engobe vert recouvrant la paroi extérieure et décor à motif indéterminé à l'engobe brun d'aspect doré sur la paroi extérieure. Pichet?	10				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière-couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Couvercle à assise de forme rectangulaire aux coins arrondis et légèrement conique. Décor moulé de cannelures aux extrémités arrondies, de forme ovale, sous le bouton (absent) à tige circulaire. Présence d'un trou de vapeur. (0,3 cm de diam.). 12 cm de long. sur 9 cm de larg. sur 5,4 cm de haut.	10				
5M02	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord plat et étalé (1), de base à pied annulaire (3-jointifs) et de paroi. Sans décor apparent. Base d'env. 14 cm de diam. Creamware tardif.	10				
5M02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	10				
5M02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	10				
5M02	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Trace de carbonisation. Probablement le même objet.	10				
5M02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Couverte bleutée. Trace d'une inscription indéterminée moulée en creux.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. 20 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Trois fragments jointifs.0	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Au moins quatre objets différents.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur les deux parois. Surfaces altérées.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu sur le marli (Wine Border).	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4), de paroi carénée et d'anse moulée, rectangulaire (3-0,8 cm de larg.). Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu sous la lèvre intérieure et extérieure et sur le dessus de l'anse (Wine Border). Même ensemble que la soucoupe décrit précédemment. 12 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2) et de paroi carénée. Décor à motif de paysage et de châteaux imprimé en bleu sur la paroi extérieure, au-dessus de la carène. Décor à motif floral et de volutes imprimé en bleu sous la lèvre intérieure. 12 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base à pied annulaire. Paroi moulée de pans. Décor à motif floral et géométrique imprimé en bleu sur la paroi, au-dessus de la base. Décor à motif de paysage et de personnages imprimé en bleu au fond. Soucoupe profonde. 16 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire et de paroi avec trace de l'anse (0,8 cm de larg.). Décor à motif de maison de style champêtre imprimé en bleu au fond. 6 cm de diam.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu recouvrant les deux surfaces. 10 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur le marli.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motif floral imprimé en brun.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor à motifs géométriques imprimé en brun sur la paroi.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi moulée de pans. Décor à motif phytomorphique imprimé en brun.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base de pied annulaire (env. 5 cm de dim.). Décor à motif de maison (champêtre) imprimé en rouge.	10				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif de personnages imprimé en noir et inscription imprimée en noir dessous le décor: The Conest. Tasse avec maxime.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en noir (flou) sur le marli.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (5-3 jointifs), de base (2) et de paroi. Décor à motif floral flow blue recouvrant la paroi. Lignes peintes en jaune pour imiter la dorure. Trace d'une inscription imprimée flow blue sous la base: EK [...].	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge rouge et vert, en alternance de bandes verticales.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (6), de base à pied annulaire (1-6,5 cm de diam.) et de paroi. Décor à l'éponge bleu au dessus de la base et rouge sous la lèvre (moitié-moitié de la paroi). Motif ouvert. Certains fragments jointifs.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi carénée. Un fragment avec trace de l'anse (1 cm de larg.). Décor à l'éponge bleu au-dessus de la carène et sous la lèvre intérieure.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor de deux minces bandes à l'engobe bleu sous la lèvre extérieure suivie d'une large bande à l'engobe vert pâle au-dessus de la carène. Motif cat's eye à l'engobe blanc, bleu et brun. Probablement le même objet.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor de deux minces bandes à l'engobe brun au-dessus de la carène.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (5) et de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe bleu entre un décor de minces bandes moulées en creux et rehaussées d'engobe bleu. 14 cm de diam. Plusieurs fragments jointifs.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	9	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (7) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Certains fragments de creamware tardif?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. 26 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	9	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs (à l'exception de un) de rebord (5), de base (3) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Plat de service de forme ovale. 34 cm de long. résid.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de sphères sous la lèvre intérieure. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur les deux parois. Bol?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral (stylisé) peint polychrome (vert, rouge et noir) sur la paroi extérieure. Décor à motif d'une mince bande peint en noir sous la lèvre intérieure. 14 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	saucière?	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de base piédouche hexagonale et de paroi moulé de pans. Trace d'une anse. Décor à l'éponge rouge et vert, en alternance de bandes verticales au-dessus de la base et décor à l'éponge rouge sur le pied. Base d'env. 7,5 cm de larg.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	11	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord ourlé (4), de base à pied annulaire (2-jointifs) et de paroi. Sans décor apparent. Base de 10 cm de diam. Trace d'une anse.	10				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	9	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord plat et étalé (4) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment avec trace de l'anse. Au moins deux objets différents.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Décor à motif de maison (champêtre) imprimé en bleu. Assiette?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif d'arbre imprimé en bleu. Assiette?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'arbre imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu pâle sur les deux parois. Creamware tardif?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu. Objets différents.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif géométriques et floral imprimé en bleu.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en bleu pâle. Plat de service?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi. Décor à motif de lignes circonférentielles peint en bleu au fond et sur la paroi. Assiette?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de paysage (habitations, fleurs) imprimé en brun. Trace d'une marque indéterminée imprimé en brun sous la base.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à assise permettant de recevoir un couvercle. Trace d'un décor moulé à motif indéterminé sur la paroi. Décor à motif géométrique imprimé en rouge. Théière?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord à assise permettant de recevoir un couvercle. Contenant de forme rectangulaire aux coins arrondies. Décor à l'éponge bleu. Théière?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe tourbillonné brun, blanc et orange.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Une des surfaces est recouverte d'engobe bleu pâle.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à cul peu profond de contenant cylindrique. Sans décor apparent. 10 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	50	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (7), de fond (9), de rebord (6) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Certains fragments de creamware tardif.	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 9,5 cm de diam. Pichet?	10				
5M02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Env. 9 cm de diam.	10				
5M02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement et de paroi à pans de contenant cylindrique. Décor en pastillage à motif floral et rehaussé de peinture bleu pâle, sous la lèvre.	10				
5M02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), plat de fond (3) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	10				
5M02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse moulée, rectangulaire. Sans décor apparent. 1,9 cm de larg.	10				
5M02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (7) et de base à pied annulaire (1-6,5 cm de diam.). Paroi carénée. Décor de deux minces bandes moulées en creux et rehaussées d'engobe bleu sous la lèvre et d'une mince bande moulée en creux et rehaussée d'engobe bleu au-dessus de la carène. Plusieurs fragments jointifs. 16 cm de diam. estimé.	10				
5M02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi carénée. Sans décor apparent.	10				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord étalé et plat.	10				
5M02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor de minces bandes moulées en creux et rehaussées d'engobe bleu. Probablement des objets différents.	10				
5M02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent.	10				
5M02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et de paroi de corps cylindrique. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige-grisâtre, altérée.	10				
5M02	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. 6 cm de diam. estimé de base.	10				
5M02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre?	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte brune et glaçure brune recouvrant la surface extérieure. Enduit recouvrant l'intérieur. Sans décor. Probablement le même objet.	10				
5M02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.	10				
5M02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de goulot. 6 cm de diam. d'ouverture.	10				
5M02	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base et de paroi de contenant cylindrique. Trace de l'enduit ferrugineux de couleur brune sur la partie supérieure. 8 cm de diam. estimé de base.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	gobelet	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (5) et de paroi à pan en retrait à l'extrémité arrondie.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	gobelet	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de base (2). Un fragment avec un pontil au verre. Objets différents.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures sur une partie, au-dessus de la base. Décor moulé en forme d'étoile sous la base. 5,5 cm de diam. de base.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de bouchon à tenon (absent) de type œil de bœuf de style simple. 5,3 cm de diam.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire, de tige cylindrique avec un bouton à aile et de la coupe conique. Pied de 6 cm de diam.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base de 7,5 cm de diam. de base.	10				
5M02	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord circulaire. Pied de verre à tige?	10				
5M02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille torpille. Verdâtre.	10				
5M02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	18	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (3), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. 6,5 cm de diam. Cicatrice de moule. Quelques fragments jointifs. Verdâtre.	10				
5M02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	33	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Sept fragments avec un substance collée sur une face.	10				
5M02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire à coins arrondis.	10				
5M02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue et de paroi de bouteille cylindrique. Col cylindrique de 3 cm de diam. Épaule arrondis avec cicatrice avec trace de moule Rickett.	10				
5M02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	32	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2), de goulot à lèvre rabattue (2), de col (3) et de paroi de bouteille cylindrique. Certains fragments d'épaule avec trace de moule Rickett. Au moins cinq objets différents.	10				
5M02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		
5M02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	18	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de base (1-9 cm de diam.) et de paroi de bouteille cylindrique. Paroi moulée de cannelures rectangulaires. Inscription moulée en relief dans deux pans en retrait: PHILADA[C]/SW[AIM'S PANACEA]. Quelques fragments jointifs. Début 1828 jusqu'en 1940. https://sha.org/bottle/medicinal.htm#Early%20Medicinal%20Bottles	10			Objets individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M02	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de long col de 1,5 cm de diam. et de goulot à lèvre à rebord large mal façonnée (1,7 cm de diam.). Cicatrice de moule sur le col. Turquoise.	10				
5M02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 0,9 cm de diam.	10	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5M02	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle de type broderie. 0,4 cm de diam.	10	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
5M02	3.1.1.1	Fer ind	anse de chaudron	1	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragment d'anse composée d'une tige circulaire de 1 cm de diam. Anse de 30 cm de larg. Élagué.			X		
5M02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	67	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5M02	3.1.1.1	Fer ind	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Crampon en forme de U à dessus plat. 8 cm de larg. sur 9 cm de haut.	10				
5M02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	58	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5M02	3.1.1.1	Fer ind	bande	8	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires entre 0,5 cm et 2,5 cm de larg. Un fragment recourbé. Élagués.			X		
5M02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	9	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont deux entiers (7 cm et 7,5 cm de long.), cinq fragments de tête, deux fragments de pointe et un fragment de tige. Corrodés.	10				
5M02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (5) et de tige. Corrodés.	10				
5M02	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires d'entre 0,3 cm et 0,6 cm de diam. Certains fragments de rebord de contenant? Élagués.			X		
5M02	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme. Élagué.			X		
5M02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie illisible. Inscription moulée en relief: DEU[X]. Présence d'une inscription plutôt illisible autour du motif central, près du bord. 3,4 cm de diam. sur 0,36 cm d'épais. Compte tenu de son diamètre et de l'inscription visible, il s'agit probablement d'un jeton d'une valeur de deux sous - One penny daté de 1837 ou de 1852, et frappé pour la Province du Bas Canada.		18		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
5M02	5.1.1	Os	ossements	51	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 14 avec traces de boucherie, deux fragments de mandibule avec dents et un blanchi.	10				
5M02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	10				
5M02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	10				
5M02	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	10				
5M02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	10				
5M02	5.2.1	Corne	corne	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de cornillon.	10				
5M02	5.5.1	Tissu	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	10				
5M02	5.5.7	Cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et de talon (6,5 cm de larg.). Présence de petits clous.	10				
													Fosses de latrines	Remblai d'abandon de latrines/ d'utilisation des latrines - XIXe siècle post 1840
5M03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et de base circulaire à pâte orange. Décor moulé de cannelures sous la lèvre. 24 cm de diam. estimé. de rebord. 12 cm de diam. de base estimé.	11				
5M03	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	théière	8	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Théière à corps globulaire. Base à pied annulaire, bec verseur avec trous de filtration, épaule arrondie, col profilé en V permettant de recevoir un couvercle (absent). Anse rectangulaire (11 cm de haut. sur 2 cm de larg.).Env. 15 cm de haut. Base de 8,5 cm de diam. Col de 10,5 cm de diam. Ouverture de 8 cm de diam. Fragments jointifs. Absence de quelques fragments. Ayant chauffée.	11	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M03	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord au dessus plat (2) et de paroi. Décor de bandes moulées en creux sur la paroi. Trace d'une anse de 2 cm de larg. Deux fragments jointifs.	11				
5M03	1.1.2.31	Creamware	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à cul peu profond et de paroi. Décor de bandes moulées en creux sur la paroi. 12 cm de diam. estimé. Creamware tardif.	11				
5M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	11				
5M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor moulé d'étroites cannelures bordées de larges côtes couvrant le tiers supérieur du fourneau et surmontant une étroite bande lisse. Le bas du fourneau affiche de cannelures prenant naissance à la jonction du tuyau.	11				
5M03	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, bleu, vert et noir). 10 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.51	Pearlware?	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral peint en bleu sur la paroi extérieure. Décor d'une mince bande peinte en noir sous la lèvre intérieure. 8 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	11				
5M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (végétal?) peint en bleu sur les deux parois extérieures.	11				
5M03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base carrée au rectangulaire à pied annulaire. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord dont deux jointifs. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Au moins trois objets différents. Un fragment de rebord de plat de service?	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (4) et de base. Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu sur le marli (Wine Border) et décor à motif d'arbres imprimé en bleu au fond. 18 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord (5) et de base. Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu sur le marli (Wine Border) et décor à motif d'arbres imprimé en bleu au fond. 17 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs (sauf deux) de rebord (4) et de paroi carénée. Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu (Wine Border) sur la parois intérieure et extérieure, au-dessus de la carène. 12 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif de gland de chêne imprimé en bleu sur le marli. Décor à motifs de paysages et de personnages imprimés en bleu au fond. Inscription imprimée en bleu sous la base avec un motif de paysage: IONIC / CLEMENTSON & YOUNG. 12 cm de diam. de base. 1845-1847. http://www.thepotteries.org/allpotters/273b.htm	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motifs floral, de bateau et d'amphore imprimé en bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi carénée. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu, au-dessus de la carène, sur les deux parois. Décor à motif de maison imprimé en bleu au fond.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	11				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de pans. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi et à motif d'oiseau imprimé en bleu au fond.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en bleu. Objets différents.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en bleu. Objets différents.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif de paysage et de bâtiments imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motif champêtre entre une bande à motif floral sur la paroi intérieure. 10 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor à motif de paysage et de bâtiments imprimé en bleu sur la paroi extérieure et décor à motifs géométriques et grec, en bande sous la lèvre de la paroi intérieure. 12 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral flow blue.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif de volutes flow blue. Ligne peinte en dorée sur le dessus du rebord. Marque indéterminée imprimée flow blue sous la base.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motifs floral et de personnage féminin imprimé en brun, au fond. 5,5 cm de diam. Altéré par la rouille.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord dont deux jointifs et de base. Décor à l'éponge rouge et vert, en alternance de bandes verticales. Décor d'un cercle à l'éponge rouge au fond de la base.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4), de base à pied annulaire (1) et de paroi carénée. Décor à l'éponge rouge et vert, en alternance de bandes verticales. Trace d'une fine anse (1 cm de larg.). 5 cm de diam. de base. Quelques fragments jointifs.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi carénée. Décor à l'éponge bleu au-dessus de la carène.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à l'éponge bleu au-dessus de la base.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord (4), de paroi et de paroi carénée. Décor de deux minces bandes à l'engobe brun sous la lèvre extérieure et au-dessus de la, carène. Entre, une large bande à l'engobe vert pâle. Motif cat's eye à l'engobe blanc et brun à l'intérieure de la bande. Probablement le même objet.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux minces bandes à l'engobe brun sous la lèvre extérieure suivi d'une large bande à l'engobe brun beige. Probablement le même objet.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à cul peu profond. Décor d'un bande à l'engobe brun au-dessus de la base suivi d'une large bande à l'engobe bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Sans décor apparent.	11				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. 10 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments rebord et de base plate. Décor à motif de vigne avec raisins imprimé en bleu pâle.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bec verseur. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs (sauf un) de rebord ourlé. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	couvercle-contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé de type shell edge bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond. Décor à motif de paysage, de bâtiments et de personnages imprimé en bleu. Un fragment avec une marque indéterminée imprimée en bleu sous la base. Au moins deux objets différents.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif de feuillage imprimé en bleu. Pearlware?	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif oriental (pagode) imprimé en bleu.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1), de base et de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif végétal imprimé en brun. Objets différents.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu. Objets différents.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (7) et de paroi. Décor à l'éponge rouge sous la lèvre extérieure suivi d'un décor à l'éponge bleu, motif ouvert. Quelques fragments jointifs.	11				
5M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	30	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (6), de fond (3), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de vigne et raisins flow blue.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire et paroi carénée. 6,5 cm et 7 cm de diam.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire et paroi carénée. 6,5 cm et 7 cm de diam.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Trace d'une ancre.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	11				
5M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	11				
5M03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi carénée. Décor de lignes à l'engobe bleu sous la lèvre et au-dessus de la carène.	11				
5M03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 6 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à cul peu profond. Pied étalé arrondi. Décor de lignes à l'engobe bleu. 14 cm de diam. estimé.	11				
5M03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	11				
5M03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure grise. 2 cm de diam. d'ouv.	11				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M03	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	bouteille	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base circulaire, d'épaule tombante et de paroi. Pâte chamois grisâtre. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun clair. Surface extérieure brun foncé luisant. 10 cm de diam. de base estimé.	11				
5M03	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche	10	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragments de base circulaire, d'épaule arrondie et de paroi. Pâte brune et glaçure brune recouvrant les deux surfaces. Ligne sigillée entre le col et l'épaule. Corps tronconique. Certains fragments jointifs. Env. 19 cm de diam. de corps. Base de 14 cm de diam.	11				
5M03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Bouteille cylindrique à d'épaule tombante. Absence du goulot. Base de 7 cm de diam. Sans glaçure à l'intérieur.	11				
5M03	1.3.2.21	PF dure européenne	figurine	1	1	4.8.5	Décoration	Inc	Caniche blanc (absence des pattes et sans queue). Trace de peinture orange sous le museau. 4 cm de long. résid. sur 4 cm de haut. résid.	11	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
5M03	1.99	Céramique altérée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Altéré par la rouille.	11				
5M03	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi à pans droits. Motif d'étoile moulé en creux sous la base. Élagué.			X		
5M03	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Bouteille? Élagué.			X		
5M03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Verdâtre.	11				
5M03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	32	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	11				
5M03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire à coin chanfreiné.	11				
5M03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite fiole à corps et col cylindriques. Lèvre à rebord large. 9,7 cm de haut. sur 2,6 cm de diam. de corps sur 2,3 cm de diam. de lèvre extérieure sur 1 cm de diam. d'ouv. Pontil au verre.	11	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
5M03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	5	1	4.3	Médication	Ent	Fragment de base (1-pontil au verre), de goulot (1) et de paroi de petite fiole à corps et col cylindriques. Lèvre à rebord large. 2,3 cm de diam. de base sur 2,2 cm de diam. de lèvre extérieure sur 1,4 cm de diam. d'ouv. Paroi mince.	11	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
5M03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	11				
5M03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	22	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (5), d'épaule (1-Rickett) et de paroi de bouteille cylindrique. Deux fragments jointifs. Au moins quatre objets différents. Élagués.	11				
5M03	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	8	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie et bague profilée en V, col cylindrique s'élargissant vers le bas (1), d'épaule arrondie (2-Rickett), de base (1) et de paroi. Certains fragments jointifs. Élagué.			X		
5M03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5M03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	22	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5M03	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 4 cm de larg. Élagués.			X		
5M03	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2 cm de larg. Légèrement recourbée et à l'extrémité arrondie. Présence d'une rivet. 12,5 cm de long. Applique?	11				
5M03	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Bande triangulaire à bout arrondi. Œillet pour le gond. 28 cm de long. sur 5 cm dans le plus large. Corrodée.	11				
5M03	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,5 cm de diam. Élagué.			X		
5M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Dé à coudre très corrodé. 2 cm de diam. de base. 2,2 cm de haut.	11	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (entretien des vêtements)	
5M03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de cuilleron allongé se terminé en pointe arrondie. 5,5 cm de long. sur 3 cm de larg. Étain?	11				
5M03	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	11				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	11				
5M03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	11				
5M03	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	11				
5M03	5.1.5	Nacre	bivalve		0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	11				
5M03	5.2.4	Liège	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit bouchon cylindrique.	11				
5M03	5.5.7	Cuir	chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec trous de couture.	11				
													Fosses de latrines	Remblai de la tranchée d'implantation des latrines - XIXe siècle post 1840
5M04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1		4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Larges bandes moulées en retrait. Pichet?	12				
5M04	1.1.2.51	Pearlware?	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor de bandes d'engobe brun entre une bande d'engobe orange. Décor d'engobes tourbillonnés (bleu, brun et blanc) dans la bande orange (common câble).	12				
5M04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de vignes et de raisins.	12				
5M04	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	bouteille	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base circulaire et de paroi. Pâte chamois grisâtre. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure brun luisant. 10 cm de diam.	12				
5M04	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte brune et glaçure brune recouvrant la surface extérieure et enduit incolore recouvrant l'intérieur. Sans décor.	12				
5M04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	12				
													Lot élagué intégralement	Mécanique
5M99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie (3-jointifs) et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure et glaçure incolore sur la surface extérieure. Élagués.			X		
5M99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. Décor à l'oxyde de fer. Élagué.			X		
5M99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange. Décor de courtes lignes verticales incisées sur la lèvre. Élagué.			X		
5M99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Pâte orange recouverte d'une glaçure verte recouvrant l'intérieur et sur la lèvre.			X		
5M99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun et d'aspect brun rougeâtre. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de bec verseur. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge vert. Creamware tardif. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux bandes d'engobe brun et d'une bande d'engobe turquoise pâle sous la lèvre. Creamware tardif. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes d'engobe brun entre une bande d'engobe orange. Décor d'engobes tourbillonnés (bleu, brun et blanc) dans la bande orange (common câble). Creamware tardif. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Sans décor apparent. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M99	1.1.2.31	Creamware	bol	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base circulaire à pied annulaire (1-14 cm de diam.), de rebord évasé (6) et de paroi. Sans décor apparent. Petite carène sous le rebord extérieure. Creamware tardif. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Creamware tardif. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	contenant	13	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Creamware tardif. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.31	Creamware	contenant-anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'anse. Sans décor apparent. Creamware tardif. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur dans un cartouche pointillé: [T]D. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec éperon, sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif floral peint polychrome (vert, bleu, rouge et noir) sous la lèvre. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique. Décor à motif indéterminé peint en noir et en jaune sur une surface grise pâle. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Au moins deux objets différents. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif végétal imprimé en bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de château imprimé en bleu. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents. Élagués.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu à motif ouvert et décor de deux bandes rouges sous la lèvre extérieure.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à l'éponge bleu, au fond. Pearlware? Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à l'éponge bleu, au-dessus de la carène. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur. Décor moulée à motif indéterminé. Surface à glaçure verdâtre. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Assiette? Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pans de contenant globulaire. Décor à motif scénique (habitations et personnages) imprimé en bleu. Soupière? Pearlware. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé flow blue. Assiette? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge rouge et bleu, motif ouvert. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. 14,5 cm de diam. Sans décor apparent. Pot de chambre? Élagué.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Couverte bleutée. Au moins trois objets différents. Pearlware? Élagués.			X		
5M99	1.1.2.61	TCF blanche	sifflet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de pied d'un siffle à l'effigie d'oiseau. Base représentant du gazon peint en vert. 2,2 cm de diam. Élagué.			X		
5M99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de lignes moulées en creux et rehaussées à l'engobe bleu. 14 cm de diam. estimé. Chope? Pichet? Élagué.			X		
5M99	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte brune et glaçure saline recouvrant la surface extérieure. Mince enduit recouvrant l'intérieur. Sans décor. Élagué.			X		
5M99	1.3.1.21	PC avec glaçure	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5M99	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur? TCFB? Élagué.			X		
5M99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux objets différents. Élagués.			X		
5M99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		
5M99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Peut-être le même objet. Élagués.			X		
5M99	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme de verre fondu.			X		
5M99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5M99	3.1.1.1	Fer ind	rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rivet composé d'une tige ronde et d'une tête carrée. Extrémité filetée. 11 cm de long. et 1,5 cm diam. de tige. Élagué.			X		
5M99	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5M99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont deux entiers de 8 cm et 9 cm de long., un fragment de pointe et un fragment de tige. Corrodés. Élagués.			X		
5M99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (2) et de pointe (2). Corrodés. Élagués.			X		
5M99	5.1.1	Os	ossements	25	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 10 avec traces de boucherie, deux blanchis et trois fragments de mandibule avec dents. Élagués.			X		
5M99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
5M99	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents. Élagués.			X		
													Fosses de latrines	Remblai de comblement de latrines - Première moitié du XIXe (entre 1833 et 1850)
5N01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange foncé recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun et jaunâtre sur les deux surfaces.	12				
5N01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. Quelques fragments jointifs. 26 cm de daim. estimé.	12				
5N01	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi moulée de cannelures sur une face. Probablement le même objet.	12				
5N01	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents.	12				
5N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Petit fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	12				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5N01	1.1.2.51	Pearlware	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec bec verseur. Col droit et épaule arrondie. Décor à motif floral sur le col intérieur et extérieur, imprimé en bleu. Décor à motif de bâtiment et d'arbres sur la paroi extérieure. Corps de 12 cm de diam. estimé.	12				
5N01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi, sans décor apparent.	12				
5N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi carénée. Décor à motif floral et de volutes sur la paroi extérieure, au-dessus de la carène et en bande, sous la lèvre intérieure. Deux fragments jointifs. 16 cm de diam. estimé.	12				
5N01	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Altéré par la chaleur. Appartenant peut-être à l'objet décrit dans le lot.	12				
5N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats, d'épaisseurs et de couleurs différentes.	12				
5N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule avec trace de moule Rickett.	12				
5N01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (2) et de pointe. Très corrodés.	12				
5N01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Monnaie illisible, corrodée. 2,7 cm de diam. sur 0,15 cm d'épais.		19		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
5N01	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	12				
													Fosses de latrines	Remblai de comblement de latrines - Première moitié du XIXe (entre 1833 et 1850)
5N02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige sur une face.	12				
5N02	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. Quelques fragments jointifs. 26 cm de daim. estimé.	12				
5N02	1.1.2.31	Creamware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (3) et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. 22 cm de daim. estimé. Probablement le même objet.	12				
5N02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures sur une face.	12				
5N02	1.1.2.31	Creamware	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment avec trace d'une anse. Au moins trois objets différents.	12				
5N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	12				
5N02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (3) et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. 26 cm de daim. estimé. Deux fragments jointifs. Probablement le même objet.	12				
5N02	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu (chevrons).	12				
5N02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu (légèrement flou).	12				
5N02	1.1.2.51	Pearlware	pichet	12	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Col droit et épaule arrondie. Décor à motif floral sur le col intérieur et extérieur, imprimé en bleu. Décor à motif de bâtiment et d'arbres sur la paroi extérieure. Croisement possible avec 5N1.	12				
5N02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment plat de fond. Trace d'un décor à motif floral peint polychrome (bleu et vert).	12				
5N02	1.99	Céramique altérée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Altéré par la chaleur.	12				
5N02	1.99	Céramique altérée	anse-tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fine anse moulée. Décor à motifs géométriques (cercles et triangles) imprimé en bleu sur le dessus. 0,9 cm de larg. Probablement TCFB.	12				
5N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats, d'épaisseurs et de couleurs différentes.	12				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5N02	3.1.1.11	Fer forgé	gond fiché	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Gond de 11,5 cm de long. sur 5 cm de haut. Tenon circulaire de 1,2 cm de diam.	12				
5N02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (2-3,5 cm et 8 cm de long.) et fragmentaire (absence de la pointe).	12				
5N02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Minuscule fragment.	12				
													Fosses de latrines	Remblai de comblement de latrines - Première moitié du XIXe (entre 1833 et 1850)
5N03	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	12				
5N03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	12				
5N03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	12				
5N03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
5N03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
													Fosses de latrines	Remblai de comblement de latrines - Première moitié du XIXe (entre 1833 et 1850)
5N04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent.	12				
5N04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Sans décor apparent.	12				
5N04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun beige sur une face.	12				
5N04	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Glaçure incolore recouvrant les surfaces. Sans décor apparent.	12				
5N04	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	12				
5N04	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, de base à pied annulaire et de paroi carénée. Décor de scène champêtre (personnages et chevaux) imprimé en noir sur la paroi extérieure. Décor à motif floral imprimé en noir, en bande sous la lèvre intérieure. Impression mal exécutée. 14 cm de diam. Creamware tardif.	12				
5N04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte plutôt épaisse. Décor d'une ligne imprimée en brun sur une face.	12				
5N04	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	12				
5N04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent.	12				
5N04	1.1.2.51	Pearlware	pichet?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motifs géométrique et floral (sur les deux surfaces) imprimé en bleu. Probablement en lien avec le pichet de 5N1, 5N2.	12				
5N04	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu. Pearlware?	12				
5N04	2.1	Verre Incolore	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire et de rebord évasé à lèvre arrondie (3). Décor à motif d'étoile biseautée moulé sous la base. 7,5 cm de diam. de base.	12				
5N04	2.1	Verre Incolore	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de goulot (1) et d'épaule arrondies de bouteille cylindrique. Goulot à rebord large. 2,4 cm de diam. extérieur de goulot. 1 cm de diam. intérieur,.	12				
5N04	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	11	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie (2) et de paroi. Probablement le même objet.	12				
5N04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi moulée de pans droits. Inscription indéterminé moulée en relief.	12				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5N04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	12				
5N04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	12				
5N04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment plat. Bouteille de gin?	12				
5N04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Semblent forgés. Élagués.			X		
5N04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Bouton composé d'un disque plat dont l'attache est absente. 2 cm de diam. sur 0,23 cm d'épais. Très corrodé.	12				
5N04	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	12				
													Fosses de latrines	Couche d'utilisation de latrines - Première moitié du XIXe (entre 1833 et 1850)
5N05	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	13	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base (1) et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. six fragments ayant perdu leur glaçure. Un fragment de base avec décor à l'oxyde de fer. Au moins trois objets différents.	12				
5N05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base circulaire. Pâte orange pâle. 14 cm de diam. estimé.	12				
5N05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments rebord à lèvre arrondie (2), de base circulaire (1) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun-beige. Peut-être deux objets différents.	12				
5N05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun-beige. Décor de minces bandes à l'engobe blanc d'aspect jaune.	12				
5N05	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et de bec verseur. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure beige jaunâtre avec un peu de vert à l'intérieur et sur la lèvre.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif de palmette moulé en relief sur le marli, sous la lèvre.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	5	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Marque imprimée en creux sous la base avec un phénix: WOOD & SONS BURSLEM. Trois fragments jointifs. 16 cm de diam. estimé. Post 1807 (http://www.thepotteries.org/mark/w/wood_sons.html).	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord (2) et de base à pied annulaire. Paroi carénée. Sans décor apparent. 7,5 cm de haut; 5 cm de diam. de base.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor de minces bandes à l'engobe brun partant sous la lèvre et s'arrêtant au-dessus de la base. Deux fragments jointifs. 12 cm de diam. estimé.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Décor d'une mince bande peinte en brun sous la lèvre intérieure et extérieure. Décor à motif floral peint polychrome (jaune, brun et bleu).	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé (2) et de base. Décor moulé de type shell edge bleu. Marque illisible imprimée en creux sous la base.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	plat de service	8	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de base plate (3) et de rebord. Décor d'une mince bande imprimé en brun sous la lèvre et d'une ligne imprimé en brun entre le bouge et le marli. Marli illisible imprimée en creux sous la base. Env. 24 cm de larg. Plat ovale.	12				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5N05	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord évasé et de paroi. Décor d'une mince bande imprimé en brun au-dessus de l'épaule et d'une ligne imprimé en brun sur la paroi. Contenant ovale. Légumier?	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	chope	1	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de paroi près de la base de contenant cylindrique. Trace d'une anse moulée à motif de palmette. Corps de 10 cm de diam. estimé.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre?	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	12				
5N05	1.1.2.31	Creamware	contenant	15	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Teintes différentes. Certains fragments appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	12				
5N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec talon. Inscription moulé en relief dans un cercle: TD.	12				
5N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec talon. Inscription moulé en relief dans un double cercle hachuré : WW. 1760-1840.	12				
5N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de bec verseur. Décor à motif floral imprimé en bleu, au centre, sur le dessus et au centre, dessous. Trous de filtration. 11,5 cm de haut.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et plat de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Deux fragments jointifs.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Peut-être TCBF.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif végétal imprimé en bleu. Probablement le même objet.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire et paroi carénée. Décor à motif floral (paysage) imprimé en bleu au-dessus de la carène. Décor à motif floral imprimé en bleu au fond, à l'intérieur. 4,5 cm de diam.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware?	plat de service	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étalé et de base plate. De forme ovale. Décor à motif floral imprimé en bleu sur le dessus du rebord. Décor à motif de paysage (temple, bâtiments et cerfs) imprimé en bleu sur la surface intérieure. Même décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Env. 24 cm de long.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu et recouvrant la surface intérieure et décor à motif de paysage imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	19	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral peint en bleu. Le glaçure d'aspect bleuté s'écaille. Probablement le même objet globulaire. Bol?	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor peint de type shell edge bleu. Bol?	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	12				
5N05	1.1.2.51	Pearlware	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), plat de fond (3) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments jointifs. Certains fragments appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	12				
5N05	1.99	Céramique altérée	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la surface intérieure. Altéré par la chaleur. TCFB?	12				
5N05	1.99	Céramique altérée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond et de base. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. Pearlware?	12				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5N05	2.1	Verre Incolore	gobelet	10	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4), de base (1-pontil au verre) et de paroi. Au moins deux objets différents.	12				
5N05	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied conique à repli, de tige cylindrique avec un bouton à aile et de la coupe en forme de sceau. Pied de 5 cm de diam.	12				
5N05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats sensiblement de la même épaisseur. Un fragment déformé par la chaleur.	12				
5N05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	12				
5N05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
5N05	5.1.1	Os	ossements	52	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 10 avec traces de boucherie et trois blanchis. Deux fragments de mandibules avec dents.	12				
5N05	5.1.1	Os	ossements	43	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Cinq fragments de mandibules avec dents.	12				
5N05	5.1.1	Os	couteau de table	1	1	7.2	Multiples	Inc	Fragment de couteau à manche composé de deux plaques en os, rectangulaire aux angles arrondis. Présence de trois rivets en métal (0,28 cm de diam.). Résidu de lame rectangulaire très corrodée (env. 3 cm de larg.) Manche de 8,5 cm de long. sur 2 cm de larg. sur 1,6 cm d'épais. 16,5 cm de long. résid.	12	Objet individuel non catalogué		Objets individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
5N05	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	12				
5N05	5.5.7	Cuir	chaussure	5	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle avec trous de couture.	12				
													Couche d'occupation	Sol naturel remanié? - XIXe et XXe
5P01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte orangé vif et glaçure incolore d'aspect brun luisant. Locale?	13				
5P01	1.1.2	Terre Cuite Fine	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi ayant perdu sa glaçure.	13				
5P01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	13				
5P01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	13				
5P01	1.1.2.31	Creamware	contenant	17	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Teintes différentes.	13				
5P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	13				
5P01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	13				
5P01	1.1.2.51	Pearlware	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure. Sans décor apparent.	13				
5P01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base à pied annulaire (1), plat de fond (1) et de paroi. Un fragment avec trace d'une anse. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5P01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une mince bande peinte en beige kaki.	13				
5P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	13				
5P01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, vert, rouge et noir) au fond. 5 cm de diam.	13				
5P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment (éclat) de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu.	13				
5P01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs. Aspect givré du verre, altération?	13				
5P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	13				
5P01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. 4 cm de diam. estimé. Pâle. Délicat.	13				
5P01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	13				
5P01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou trop corrodé pour identification. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5P01	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Fragment de bande rectangulaire avec charnière. Corrodé.	13				
5P01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 9 cm de long. Corrodé.	13				
5P01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé.	13				
5P01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	13				
5P01	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	13				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement - 1850-1954?
5Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun verdâtre. Décor de minces bandes à l'engobe blanc d'aspect jaune. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.51	Pearlware	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment base circulaire à cul peu profond de contenant cylindrique. Sans décor apparent. 7 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en bleu. Couverte légèrement altérée. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge et vert). Probablement le même objet. Élagué.			X		
5Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motifs d'étoiles et de cercles imprimé en noir. Élagué.			X		
5Q01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Glaçure grisâtre recouvrant l'intérieur. Élagué.			X		
5Q01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
5Q01	1.99	Céramique altérée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Trace d'un décor bleu. Altéré par la chaleur. TCFB? Élagué.			X		
5Q01	1.99	Céramique altérée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trace d'un décor bleu pour quatre des fragments. Altéré par la chaleur. TCFB? Élagué.			X		
5Q01	1.99	Céramique altérée	contenant-couvercle?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif floral et rehaussé de bleu. Altéré par la chaleur. TCFB? Élagué.			X		
5Q01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Élagué.			X		
5Q01	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
5Q01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5Q01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous très corrodés dont un de grande dimension (18 cm de long. résid.). Élagué.			X		
5Q01	3.1.1.11	Fer forgé	étrier	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Étrier de 13 cm de long. sur 4 cm de haut. Élagué.			X		
5Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
5Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Couche d'occupation	Sol naturel remanié? couche d'occupation plus ou moins ancienne? Vide sanitaire? - Début XIXe siècle
5Q02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Moitiés de billes à pâte beige rosée. 1,6 cm de diam. Peut-être le même objet.	13				
5Q02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	14	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base circulaire (1), de rebord (1) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Décor d'une mince bande sinusoïdale à l'engobe blanc d'aspect jaune. Au moins quatre teintes différentes. Style Saint-Denis.	13				
5Q02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	5	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Au moins deux objets différents.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q02	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect vert, jaune et orange.	13				
5Q02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Pâte orangée. Paroi extérieure recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun orangé luisant. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, vert et gris). Probablement le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor à motif de minces bandes imprimé en brun.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	contenant	23	5	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1), de base à pied annulaire (2), de fond (4) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins cinq objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5Q02	1.1.2.31	Creamware	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 1,7 cm de larg. Sans décor apparent.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	14	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments dont un d'embout. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Inscription moulé en relief face au fumeur dans un cercle bordé de feuillage: [T]D.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Inscription moulé en relief face au fumeur dans un cercle: [T]D.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque imprimée en creux sur le tuyau: [HE]NDERSON/MONTREA[L]. 1847-1876	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs à décor de grosses cannelures sous un rebord uni.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs à décor de fines cannelures. Peut-être le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment à décor de fines cannelures et de feuillage.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral peint en bleu au-dessus de la carène.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de fond (1), de base (1) et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert, bleu orange et brun) et décor d'une bande peint en bleu sous la lèvre. Trace d'une marque imprimée en creux sous la base avec ancre: [DAV]ENPORT.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Décor à motif de paysage (?-arbre) imprimé en bleu sur la paroi extérieure.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	pichet?	9	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi à corps globulaire. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande peint en bleu dessous. Bol?	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Trace d'un décor indéterminé peint en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi et de paroi carénée. Décor à motif de feuillage peint polychrome (vert et brun). Probablement le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse circulaire (1,5 cm de diam.). Décor à motif indéterminé (cercles) imprimé en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé (paysage) imprimé en bleu. Probablement le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	12	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (4), plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment avec trace d'une anse. Au moins deux objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor moulé de chevrons et de palmettes de type shell edge bleu.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor d'une mince bande peint en vert sous la lèvre et d'une ligne peinte en vert sur la paroi.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge) et décor d'une mince bande peint en vert sous la lèvre.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1), de fond (5) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu (flou). Peut-être plus d'un objet.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi intérieure. Décor à motif scénique (bateau, cheval) imprimé en rouge sur la paroi extérieure.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire (1) et de paroi. Décor à motif végétal imprimé en brun sur les deux parois. Probablement le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint en rouge.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 0,8 cm de larg. Décor d'une bande peint en bleu sur le dessus.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une bande peint en bleu sur le dessus. Pearlware?	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base plate (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé en rouge.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en noir. Peut-être le même objet.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif de personnage imprimé en noir.	13				
5Q02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5Q02	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Glaçure verte recouvrant l'intérieur. Base de 4,5 cm de diam.	13				
5Q02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Pâte grise et beige. Enduit incolore recouvrant l'intérieure. Probablement le même objet.	13				
5Q02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Pâte chamois.	13				
5Q02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	3	1	4.9	Entretien	Frag	Fragments d'épaule tombante et de col. Glaçure extérieure d'aspect métallique. Deux fragments jointifs.	13				
5Q02	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment circulaire et filetée. 4 cm de diam.	13				
5Q02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor fondu. Altéré par la chaleur. TCFB?	13				
5Q02	2.1	Verre Incolore	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment dont un avec un aspect givré (altération?).	13				
5Q02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	13				
5Q02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	13				
5Q02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q02	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi. Patiné.	13				
5Q02	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
5Q02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	27	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Certains semblent forgés. Élagués.			X		
5Q02	3.1.1.1	Fer ind	anneau	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs d'anneau corrodé. 4,7 cm de diam. ext. Env. 2,3 cm de diam. int. Élagués.			X		
5Q02	3.1.1.1	Fer ind	bande	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires entre 2 cm et 2,5 cm de larg. Deux fragments dont l'extrémité est arrondie, penture? Élagués.			X		
5Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton composé d'un disque plat avec œillet composé d'un fil circulaire. 1,8 cm de diam. sur 0,15 cm d'épais.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	guimbarde	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Guimbarde dont la languette est absente. 4,8 cm de haut. sur 2,2 cm dans la partie la plus large.		20		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (divertissement)	
5Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande rectangulaire à extrémité arrondie. Présence de trois perforations de 0,16 cm de diam. Bande de 3,9 cm de long. résid. sur 1,2 cm de larg. sur 0,05 cm d'épais.	13				
5Q02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau formé par une tige circulaire. 3,1 cm de diam. Tige de 0,2 cm de diam.	13				
5Q02	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	12	8	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Épingles dont trois entières et fragmentaires de tête enroulée (5) et de tige. 3,2 cm de long.	13				
5Q02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord plat. 1,6 cm de diam.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5Q02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,7 cm de diam.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5Q02	5.1.1	Os	dos de bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Disque plat avec petite perforation au centre (0,16 cm de diam). 1,7 cm de diam.	13				
5Q02	5.1.1	Os	ossements	38	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec trace de boucherie et deux blanchis. Certains fragments de petits mammifères.	13				
5Q02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	13				
5Q02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	13				
5Q02	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à quatre trous dans une légère dépression circulaire. 1 cm de diam.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5Q02	5.3.4	Linoléum	revêtement	15	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments minces et difformes, blanc et rouge. Élagués.			X		
													Fosses	Remblai de comblement de fosses indéterminées
5Q03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun verdâtre. Décor de minces bandes à l'engobe blanc d'aspect jaune. Probablement le même objet.	13				
5Q03	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et de paroi. Sans décor apparent.	13				
5Q03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge et vert). Creamware tardif.	13				
5Q03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral (stylisé) peint polychrome (gris, noir, vert, et mauve).	13				
5Q03	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2), de base circulaire et plate (1), de base et de fond. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	13				
5Q03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments dont un d'embout. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	13				
5Q03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription McDOUGALL/GLASGOW. 1846-1967.	13				
5Q03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Minuscules fragments. Sans marque ni décor apparent.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q03	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, vert, orange et kaki).	13				
5Q03	1.1.2.51	Pearlware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (orange et brun). Mince bande peinte en brun sous la lèvre intérieure et extérieure.	13				
5Q03	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Décor en bande à motif floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure.	13				
5Q03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent.	13				
5Q03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor moulé de type shell edge bleu. Peut-être du pearlware.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif oriental (Willow?) imprimé en bleu.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en rouge.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif de feuillage peint en vert. Creamware tardif.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu (oriental).	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents. Peut-être du pearlware?.	13				
5Q03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	13				
5Q03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et de paroi de bouteille cylindrique. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	13				
5Q03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	13				
5Q03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	13				
5Q03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	6	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2), d'épaule tombante (2) et de paroi. Pâte chamois. Enduit incolore recouvrant l'intérieure. Au moins deux objets différents.	13				
5Q03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâte grise. Enduit incolore recouvrant l'intérieure.	13				
5Q03	1.99	Céramique altérée	cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie. Altéré par la chaleur. TCG locale?	13				
5Q03	1.99	Céramique altérée	contenant	33	3	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord ondulé (3), de rebord (1), de base à pied annulaire (2), de fond (3) et de paroi. Trace d'un décor bleu pour la plupart des fragments. Au moins trois objets différents. Altéré par la chaleur. TCFB?	13				
5Q03	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	13				
5Q03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	13				
5Q03	2.99	Verre altéré	résidus	19	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondus. Teinté vert? Élagués.			X		
5Q03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	40	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
5Q03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Contenant? Élagués.			X		
5Q03	3.1.1.1	Fer ind	tuyau	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment composé d'une plaque mince. 3 cm de diam. Élagué.			X		
5Q03	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 14 cm de long. résid. sur 2,5 cm de larg. sur 0,4 cm d'épais. Présence de deux clous qui transpercent le centre. Élagué.			X		
5Q03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	13				
5Q03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 3,8 cm et 7,7 cm de long.	13				
5Q03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	poignée	1	1	4.8.4	Mobilier	Ent	Poignée circulaire et légèrement bombée. Tige cylindrique s'évasant aux extrémités. Queue circulaire (0,7 cm). 2,4 cm de diam. de dessus. Liste sigillée au pourtour du dessus. Tige circulaire (1 cm de diam.). 2,5 cm de long.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Un fragment cannelé.	13				
5Q03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment difforme.	13				
5Q03	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments de tête enroulée et de tige. Peut-être le même objet.	13				
5Q03	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre grise. 1,7 cm de diam.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
5Q03	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton plat. Cinq trous dans une dépression formant un rebord plat. Perforations mal exécutées. 1,9 cm de diam.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
5Q03	5.1.1	Os	ossements	54	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont trois avec traces de boucherie et 22 blanchis.	13				
5Q03	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont un blanchi.	13				
													Fosses	Remblai de comblement de fosses indéterminées
5Q04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base circulaire et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Décor d'une mince bande sinusoïdale à l'engobe blanc d'aspect jaune. Style Saint-Denis.	13				
5Q04	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Pâte orangée. Paroi extérieure recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun orangé luisant. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc et d'une glaçure incolore.	13				
5Q04	1.1.2.31	Creamware	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord dont deux sont jointifs. Sans décor apparents.	13				
5Q04	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparents.	13				
5Q04	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor moleté (cercles) sous la lèvre extérieure et rehaussé d'engobe vert. Décor de minces bandes à l'engobe brun en alternance avec de plus larges bandes à l'engobe brun noisette, au-dessus de la carène. Délicat.	13				
5Q04	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparents. Objets différents.	13				
5Q04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	13				
5Q04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu avec motif fer de lance.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware?	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif oriental (Willow?) imprimé en bleu.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base plate. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Trace d'une décor à motif de feuille peint en vert. Probablement le même objet.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trace d'un décor à motif floral (?) peint en bleu.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral (?) peint polychrome (bleu et orange).	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (bleu et vert).	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, orange, brun et vert).	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Probablement le même objet.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces. Objets différents.	13				
5Q04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5Q04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor à motif de cavalier (style perse) imprimé en brun sur la paroi extérieure. Décor à motif floral imprimé en brun, en bande, sous la lèvre intérieure.	13				
5Q04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une ligne peint en vert. Pearlware?	13				
5Q04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral (?) peint en bleu. Objets différents. Pearlware?	13				
5Q04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral (?) peint en rouge. Pearlware?	13				
5Q04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	13				
5Q04	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule tombante et amorce de col. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	13				
5Q04	1.99	Céramique altérée	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), plat de fond (3) et de paroi. Trace d'un décor bleu pour trois des fragments. Au moins deux objets différents. Altéré par la chaleur. TCFB?	13				
5Q04	1.99	Céramique altérée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Altéré par la chaleur. TCG?	13				
5Q04	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi. Patiné.	13				
5Q04	2.99	Verre altéré	résidus	6	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments fondus. Teinté vert? Élagués.			X		
5Q04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	26	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Certains semblent forgés. Élagués.			X		
5Q04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
5Q04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou (?) de 2 cm2. Corrodé.	13				
5Q04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 7,5 cm et 10 cm de long.	13				
5Q04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Dé à coudre dont la surface de l'extrémité supérieure est piquetée. Rebord à bourrelet. 1,2 cm de diam. supérieur. 1,8 cm de diam. de base. 2,2 cm de haut.		21		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (entretien des vêtements)	
5Q04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Dé à coudre dont la surface est piquetée à partir de la moitié de la paroi jusqu'à l'extrémité supérieure. Rebord à bourrelet. Rebord à bourrelet. 1,1 cm de diam. supérieur. 1,8 cm de diam. de base. 2,4 cm de haut.		22		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (entretien des vêtements)	
5Q04	5.1.1	Os	peigne à poux	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de cadre rectangulaire de peigne à double rangée de fines dents (absentes). Cadre de 1,8 cm de larg. sur 0,15 cm d'épais.	13				
5Q04	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec trace de boucherie.	13				
5Q04	5.1.1	Os	manche?	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment cylindrique à l'extrémité arrondie et à l'intérieure filetée. Corps annelé. Présence de concrétion à l'intérieur. Blanchi. Manche d'outil de broderie?	13				
													Fosses de latrines	Remblais de comblement de latrines - XIXe siècle
5R01	1.1.1.107	TCG Staff slip engobe blanc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base plate. Pâte chamois. Engobe blanc recouvert d'une glaçure incolore d'aspect jaune. Décor à l'engobe brun, réalisé à la burette, les lignes d'engobe brisées par une pointe ou un peigne.	13				
5R01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à pâte orange.	13				
5R01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif et compacte et glaçure incolore d'aspect brun orangé et luisant recouvrant une surface. Locale?	13				
5R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base circulaire. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune luisante. 10 cm de diam.	13				
5R01	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire de 2,4 cm de larg.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de paroi. Décor moulé de type shell edge bleu.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge vert. Creamware tardif.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5R01	1.1.2.31	Creamware	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor de deux minces bandes à l'engobe brun sous la lèvre extérieure suivie d'une large bande à l'engobe vert pâle au-dessus de la carène. Motif cat's eye à l'engobe blanc et brun à l'intérieur de la bande. 12 cm de diam. estimé. Creamware tardif.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Sans décor apparent.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif de palmiers imprimé en brun.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5R01	1.1.2.31	Creamware	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse rectangulaire. Sans décor apparent. 8 cm de haut. résid. sur 1,9 cm de larg.	13				
5R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Trace de l'anse. Décor à motif floral peint en bleu sur la paroi extérieure. Décor d'une mince bande peinte ne bleu sous la lèvre intérieure et extérieure.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire. Trace d'un décor à motif floral (feuillage) peint en vert au fond. 4 cm de diam. estimé.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent. Couverte bleutée.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	plat creux	8	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base plate et de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Deux fragments jointifs.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint en bleu.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de paroi carénée. Décor à motif floral peint polychrome (orange, bleu et vert). Même objet.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif oriental imprimé en bleu pâle, en bande sur la paroi extérieure.	13				
5R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif floral et de guirlandes sous le rebord et motif pittoresque (urne dans un jardin de fleurs, embarcation naviguant devant des bâtiments d'aspect moyen-oriental) imprimé en mauve. Inscription imprimée en mauve sous la base: PERSIAN / WR dans un cartouche à arabesques et l'inscription: OPAQUE CHINA. 16 cm de diam. William Ridgway de Shelton, 1830 et 1834. Roy 2013: 63.	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral sur la paroi et motif pittoresque (jardin avec bâtiments d'aspect moyen-oriental) imprimé en mauve. Trace d'une marque indéterminée imprimée en mauve sous la base.	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi globulaire. Décor à motif oriental imprimé en bleu pâle sur la paroi extérieure et en bande sur la paroi intérieure, sous le rebord.	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de paysage (bâtiments) imprimé en bleu pâle.	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Trace d'une marque indéterminée imprimé en bleu sous la lèvre de la paroi extérieure. Pearlware?	13				
5R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à l'éponge bleu. Objets différents.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5R01	1.2.1.61	GG Lambeth tardif	pichet	12	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base circulaire (1), d'épaule (2), de col (1), de rebord (1) et de paroi. Un fragment avec trace d'une anse (1,5 cm de larg.). Pâte grise pâle. Enduit ferrugineux est de couleur brune localisé dans la partie supérieure. Glaçure saline transparente à l'intérieure. Le décor d'éléments pastillés montrant une scène de chasse (fabriqué par Kishere à Mortlake dans les années 1810-Métreau 2016:300)	13	*			
5R01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription imprimée en creux: WARR[...]/[...]/[...].	13				
5R01	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse moulée. Sans décor apparent. 0,65 cm de larg.	13				
5R01	2.1	Verre Incolore	fiole	2	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Fragments jointifs d'un petite fiole à corps rectangulaire et col cylindrique. Lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur chaque paroi: 20 HAT[...] LO[...]/FORTH[...]/MACASSA[R] OIL. 7,5 cm de haut. résid. sur 3 cm sur 2 cm de corps. 2 cm de diam. de goulot ext. 0,9 cm de diam. d'ouv. Produit pour les cheveux. Vers 1783 jusqu'en 1953. https://sha.org/bottle/household.htm		23		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (soins de beauté)	
5R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	13				
5R01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment plutôt plat.	13				
5R01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	13				
5R01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de col (3) et de paroi. Au moins trois objets différents. Base de 6,5 cm de diam.	13				
5R01	2.3.2.6	V col opaque bleu	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle circulaire dont le centre est légèrement renflé. 0,8 cm de diam. ext. 0,4 cm de diam. int.		24		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
5R01	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 2 cm et 4,3 cm de larg. Un fragment avec une perforation circulaire. Élagués.			X		
5R01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire recourbée à l'extrémité pour former un œillet. 13,5 cm de long. sur env. 1,4 cm de diam. Attache? Élaguée.			X		
5R01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont trois entiers (4,5 et 8,5 cm de long.). Corrodés.	13				
5R01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	poignée	1	1	4.8.4	Mobilier	Ent	Poignée circulaire et bombée. Tige cylindrique s'évasant aux extrémités. Queue à section carrée (0,6 cm2). 3 cm de diam. 4 cm de haut. Corrodée.	13				
5R01	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec trace de boucherie.	13				
5R01	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Fragments jointifs.	13				
													Fosses de latrines	Remblais de comblement de latrines - XIXe siècle
5R02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	13				
5R02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	13				
5R02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de col (3,3 cm de diam.) et de goulot à lèvre profilée en V.	13				
5R02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou trop corrodé pour identification. Élagués.			X		
													Fosses de latrines	Remblais de comblement de latrines - XIXe siècle
5R03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	13				
5R03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	13				
													Fosses de latrines	Remblais de comblement / utilisation des latrines - XIXe siècle

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
5R04	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé (2) et de paroi. Anse moulée rectangulaire aux extrémités en forme de palmette (10 cm de haut.). Sans décor apparent. Deux fragments jointifs.	13				
5R04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire de type piédouche. Mince bande peinte en orange au centre du dessus du pied. 10 cm de diam.	13				
5R04	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Paroi moulée de larges côtes. 6,5 cm de diam.	13				
5R04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	13				
5R04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille carrée. 8 cm2.	13				
5R04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	13				
													Couche d'occupation	Sol naturel remanié? - XIXe et XXe
5S01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent.	13				
5S01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et paroi à pâte orange. Contenant ayant perdu sa glaçure? Probablement le même objet.	13				
5S01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect jaune et verdâtre sur les deux surfaces.	13				
5S01	1.1.2.31	Creamware	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Trace d'un décor moulé de type shell edge vert.	13				
5S01	1.1.2.31	Creamware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	13				
5S01	1.1.2.31	Creamware	contenant	15	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	13				
5S01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé.	13				
5S01	1.1.2.51	Pearlware	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé (floral?) peint en bleu sur la paroi extérieure. Décor d'une mince bande peinte en bleu sous la lèvre intérieure. 8 cm de diam. estimé.	13				
5S01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu. Un fragment avec un décor sur les deux faces. Objets différents.	13				
5S01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif végétal (arbre) peint en bleu sur une surface.	13				
5S01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	13				
5S01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	13				
5S01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu (mal exécuté).	13				
5S01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint en rouge. Décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre.	13				
5S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de base. Sans décor apparent.	13				
5S01	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Sans décor apparent.	13				
5S01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCF.	13				
5S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	13				
5S01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou trop corrodé pour identification. Élagués.			X		
5S01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 12 cm de long. résid. sur 4 cm de larg. sur 0,3 cm d'épais. Élagué.			X		
5S01	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	13				
5S01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
6A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée : "MURRA(Y) / (G)LASGOW ". Fabricant actif de 1830 à 1861 (Bradley 2001). Élagué.			X		
6A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée : "L. FIOLET / St. OMER / DÉPOSÉ". Fabricant actif de 1746 À 1920 (Bradley 2001). Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint sur paroi intérieure : bande bleu-vert sous bordure intérieure. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments jointifs de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure (personnage, arbre). Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : scène extérieure (arbres, bâtiment). Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif floral ? Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée noir sous la base : armoiries avec lion. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : motif floral (brun, vert) sur paroi extérieure et ligne brune sous bordure intérieure. Bol ? Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu sur paroi intérieure. Assiette ? Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif floral stylisé. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor indéterminé noir sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : femme tenant un enfant dans ses bras. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant circulaire creux. Bassin ? Bol ? Élagué.			X		
6A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Amorce d'une anse verticale à deux points d'attache. Tasse ? Petit pichet ? Élagué.			X		
6A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
6A02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps vitrifié. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif mocha vert sur fond crème, ligne brune. Élagué.			X		
6A02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi et cul d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon chanfreiné. Intérieur non glaçuré. Élagué.			X		
6A02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé et peint vert sur le marli : motif moulé indéterminé, motif de feuillage peint vert. Élagué.			X		
6A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Élagué.			X		
6A02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
6A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul et fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
6A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée. Élagué.			X		
6A02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige sans forme précise. Semble s'élargir à une extrémité. Très oxydé. Élagué.			X		
6A02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 9 cm. Tête circulaire en dôme. Très oxydé. Élagué.			X		
6A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la tête. Élagué.			X		
6A02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Tous avec traces de découpe. Élagué.			X		
6A02	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie manufacturière	Structure de nature indéterminée probablement associée au garage - Entre 1915-1926 à 1964
6A04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	5	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi et de base, dont bec verseur avec son filtre. Décor moulé sur paroi extérieure : longues tiges avec fleurs sur le bec verseur. Peut-être plus d'un objet.	13				
6A04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée.	13				
6A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau. Décor moulé sur le fourneau : motif indéterminé.	13				
6A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau.	13				
6A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée sur le tuyau : "Mc DOUG(ALL) / (...)TLY PIPE". Fabricant actif de 1847 à 1967 (Bradley 2001).	13				
6A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif indéterminé.	13				
6A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu à l'éponge découpée sur paroi intérieure.	13				
6A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	13				
6A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse.	13				
6A04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jatte ?	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor moulé de perles sur la bordure intérieure de la lèvre.	13				
6A04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bande crème et deux lignes brunes parallèles.	13				
6A04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ou jatte	5	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor moulé de perles sur la bordure intérieure de la lèvre.	13				
6A04	1.1.2.991	TCF avec glaçure	assiette ou soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Terre cuite fine blanche avec émail turquoise sur les deux parois.	13				
6A04	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plate.	13				
6A04	2.1	Verre Incolore	bocal	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un bocal de type Mason. Paroi extérieure du col est filetée.	13				
6A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité et fragments de paroi d'une bouteille à long col, bague arrondie, lèvre aplatie. Bouteille fabriquée à la machine. Alcool ? Alimentation ?	13				
6A04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'épaisseur variées.	13				
6A04	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Bouteille à bière ?	13				
6A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	8	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	13				
6A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul d'une bouteille carrée. Cul plat en retrait. Symboles moulés sur le cul : croix au centre d'un cercle ?	13				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
6A04	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Verre de couleur vert pomme.	13				
6A04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bocal ou pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Col semble fileté (paroi extérieure).	13				
6A04	2.4.2	V polychrome intercalé	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Verre incolore avec mince couche de verre opaque blanc en son centre.	13				
6A04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tuyau	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Section de tuyau droite avec deux coudes. Longueur de 27,5 cm, diamètre de 3 cm.	13				
6A04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tube	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Demi tube creux. Côtes torsadées sur la face et inscription moulée : "(...)OLE". Une extrémité manquante. Largeur de 2,2 cm. Manche ? Applique ?	13				
6A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm.	13				
6A04	3.1.3.1	Étain	emballage	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de papier d'emballage. Pour cigarette ? Bonbon ?	13				
6A04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	13				
6A04	5.2.4	Liège	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragment d'un bouchon tronconique avec centre creux. Pour bouchon de verre ?	13				
6A04	5.3.1	Plastique	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouton circulaire en plastique rigide rouge. Intérieur fileté. Inscription moulée sur le sommet : "FLEX SPOUT / (...)IEKE AUBURN . IND". Élagué.			X		
6A04	5.3.1	Plastique	peigne de coiffure	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Peigne à rang simple, fin et courbe. Accessoire pour cheveux. Plastique noir rigide. Concrétion ferreuse adhère à l'objet.	13				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Fondation de maçonnerie correspondant à un coin sud-est d'un appentis à l'est du bâtiment principal - 1912-1964
6B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	13				
6B02	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
6B02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	13				
													Lot élagué partiellement	Mécanique
6B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un avec embout de type européen et inscription sigillée : "(...)TON / (...)". Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor lustré orange ? sur le marli, partiellement effacé. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu à l'éponge découpée et peint sur paroi extérieure : motif indéterminé à l'éponge sous une bande peinte. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé noir sur les deux parois : motif floral. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor Shell edge peint bleu. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Paroi épaisse. Décor imprimé mauve sur paroi intérieure : personnage accroupi. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	bassin ?	3	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de rebord d'un grand contenant creux à lèvre évasé. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : cannelures et lignes courbes parallèles. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Corps moulé de côtes arrondies. Élagué.			X		
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif végétal. Élagué.			X		
6B99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Intérieur non glaçuré. Élagué.			X		
6B99	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'embout d'une conduite (de section rectangulaire ?) en GG pour réseau électrique. Corps chamois rosé très grossier. Glaçure saline sur les deux parois. Élagué.			X		
6B99	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et paroi. Décor peint de dorure sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
6B99	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Recon	Soucoupe miniature. Diamètre de 4,7 cm, hauteur de 1 cm. Élagué.			X		
6B99	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Base d'un contenant à pied circulaire débordant. Verrerie de table. Diamètre du pied 10,5 cm. Élagué.			X		
6B99	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Cul d'une bouteille circulaire évasé vers le bas. Cul concave, talon arrondi. Corps décoré de lignes quadrillées. 6,1 cm de diamètre. Bouteille fabriquée à la machine. Élagué.			X		
6B99	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d'un contenant circulaire creux. Cul concave, talon arrondi. Corps décoré de côtes verticales (profilées en V). Élagué.			X		
6B99	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord supérieur décoré de perles. Élagué.			X		
6B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi courbe. Élagué.			X		
6B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
6B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Extrémité de type pharmaceutique. Élagué.			X		
6B99	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille à pan en retrait. Élagué.			X		
6B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Deux extrémités et fragment de paroi. Élagué.			X		
6B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée. Élagué.			X		
6B99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d'une bouteille cylindrique. Inscription moulée sur le cul : "C" dans un triangle. Verre de couleur vert lime. Élagué.			X		
6B99	2.3.1.5	V col transp bleu	fiole	2	1	4.3	Médication	Recon	Fragments jointifs d'une petite bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi, épaule quasi absente, col cylindrique, lèvre arrondie. Inscription moulée sur le corps : "BRO(...) / EM(...) / DRU (G CO.) / TORONTO / ONT.". Hauteur de 7 cm, diamètre de 3 cm. Fabriqué à la machine. Élagué.			X		
6B99	2.3.1.5	V col transp bleu	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille à col cylindrique, lèvre arrondie. Fabriqué à la machine. Semble identique à la fiole du même lot. Élagué.			X		
6B99	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,5 cm.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
6B99	2.4.2	V polychrome intercalé	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Verre teinté vert avec bandes sinueuses de verre blanc. Diamètre de 1,6 cm.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
6B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lime	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fer de section rectangulaire plate. Une extrémité manquante. Élagué.			X		
6B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	rondelle	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Rondelle de 5,2 cm de diamètre et 0,2 cm d'épaisseur. Élagué.			X		
6B99	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
6B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Trois clous entiers et un sans la pointe. Élagué.			X		
6B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
6B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	rondelle	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Rondelle de 1,3 cm de diamètre et 0,1 cm d'épaisseur. Élagué.			X		
6B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Pièce circulaire reliée par quatre tiges plates à une rondelle dentelée de plus grand diamètre. Sommet de la pièce en saillie (avec pivot central ?). Partie de mécanisme ? Élagué.			X		
6B99	3.1.2.2	Laiton	jonc	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Diamètre de 2 cm.	13	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
6B99	4.1.13	Pierre	carreau	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Ent	Petite tuile de forme carrée en pierre rouge grisâtre. 1,9 cm de côté, 0,6 cm d'épaisseur. Élagué.			X		
6B99	5.1.1	Os	ossements	23	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe. Élagué.			X		
6B99	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
6B99	5.1.7	Graphite	électrode	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'une tige cylindrique. Diamètre de 2,2 cm. Élagué.			X		
6B99	5.1.7	Graphite	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'une mine de graphite. Élagué.			X		
6B99	7.7	Fer et cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon en cuir cloué (métal ferreux). Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Chambre de combustion du fourneau sud / étuve - 1853-1925
7A05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi extérieure moulée de gradins (peu prononcés).	14 et 15				
7A05	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur électrique de type "split knob" (Tod 1977). Portion supérieure absente. TIge de métal ferreux traverse le centre de l'isolateur. Diamètre de 3,9 cm, hauteur de 3,1 cm.	14 et 15				
7A05	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord. Corps moulé de pans droits et de cannelures. Bande finement striée sous la bordure extérieure. Fabriqué à la machine ?	14 et 15				
7A05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille à cul convexe, corps cylindrique, épaule tombante, col évasé vers le bas, lèvre aplatie. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties. Lèvre ajoutée et façonnée à la main. 6,2 cm de diamètre, 23,5 cm de haut.		25		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7A05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Bouteille à cul convexe, corps cylindrique, épaule tombante, col évasé vers le bas. Extrémité manquante. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties. Diamètre de 6,2 cm.	14 et 15				
7A05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique. Cul légèrement concave, talon arrondi. Losange moulé sous le cul. Bouteille fabriquée à la machine.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	ciseaux	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Branche d'une paire de ciseaux de grand dimension. Pivot central visible. Une partie de l'œil (poignée) est manquante. Longueur de 20 cm.	14 et 15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lime	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fer de section demi-ronde. Une pointe avec soie, l'autre extrémité manquante. Largeur du fer : 1,8 cm.	14 et 15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lime	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Ent	Lime à une pointe avec soie, de grande dimension. Fer de section demi-ronde. Denture à taille simple. Largeur du fer : 1,8 cm. Longueur "commerciale" de 33 cm. Référence : Ross et Light 2001.	14 et 15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouchon de type crown. Après 1892.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bouchon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Recon	Bouchon de type crown. Après 1892.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête rectangulaire. Tige partiellement filetée. 14,5 cm de long.	14 et 15				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boulon et écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête rectangulaire, tige partiellement filetée. Un écrou hexagonale en place sur la tige. 15 cm de long.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Écrou hexagonale. 3,5 cm de large, 2 cm d'épais.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crampon ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige de section circulaire courbée en "U".	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	piton	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Piton de grande dimension. Œil formé d'une tige épaisse de section circulaire. Extrémité filetée. 15 cm de haut, 8,2 cm de large.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	piton ?	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Tige de section circulaire dont une extrémité est recourbée pour former un œil.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	équerre et tige	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Plaque rectangulaire à angle droit avec deux branches perforées. Un pan avec portion centrale avec concavité en "V". Grosse tige de section circulaire recourbée en "S" adhérant à la plaque. Plaque de 11 cm x 5,5 cm x 5,5 cm. Tige de 32 cm x 9 cm.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	plaque	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Ent	Plaque épaisse rectangulaire avec un élargissement arrondi sur un pan. Quatre perforations circulaires : trois sur le corps rectangulaire, un plus gros sur l'élargissement arrondi. 7,5 cm de long, 7 cm de large et 0,9 cm d'épais.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Paroi mince en métal avec ouverture ronde. Goulot d'un contenant en métal ?	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tube	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Pièce cylindrique creuse. Paroi extérieure côtelée. Diamètre de 6 cm, hauteur de 6 cm.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Comp	Pièce ovale à paroi haute, creuse, ouverte aux deux extrémités. Paroi extérieure côtelée. 21,5 cm de long, 10 cm de large, 10,5 cm de haut.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Feuille de tôle avec bordure repliée et clouée (trois petits clous tréfilés encore en place). Revêtement ?	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section cylindriques. Diamètres variés.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige de section cylindrique avec élargissement aux deux extrémités. Adhère à une plaque informe.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment allongé de section triangulaire. Irrégulier. Semble altéré par la chaleur.	14 et 15				
7A05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat de forme courbe irrégulière. Semble altéré par la chaleur.	14 et 15				
7A05	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
7A05	3.1.1.11	Fer forgé	équerre	14	14	4.7.2.5	Supports	Ent	Tiges formant un angle droit. De section rectangulaire ou ronde. Formats variés. La plus petite mesure 15,5 cm de long x 5 cm de haut. La plus grande mesure 35 cm de long x 8 cm de haut. Équerre (ou crochet) utilisés dans les moules au sable ?	14 et 15				
7A05	3.1.1.11	Fer forgé	équerre	16	16	4.7.2.5	Supports	Inc	Tiges formant un angle droit. De section rectangulaire ou ronde. Formats variés.	14 et 15				
7A05	3.1.1.11	Fer forgé	tige	7	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Tiges robustes de section rectangulaire ou ronde. Formats variés. Appartient peut-être aux équerres déjà décrits.	14 et 15				
7A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 10,5 cm et 11 cm de long.	14 et 15				
7A05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 15 cm de long.	14 et 15				
7A05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	boîte - couvercle	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Couvercle circulaire plat avec collerette verticale. Diamètre de 8,2 cm, hauteur de 0,8 cm.	14 et 15				
7A05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	2	2	7.1	Indéterminé	Ent	Pièce allongée formant un "U" anguleux et creux. Une extrémité fermée, l'autre ouverte. Deux petits rivets relient les branches du U. Un objet entier, l'autre incomplet.	14 et 15				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7A05	5.2.3	Bois	piquet	1	1	7.2	Multiples	Ent	Petit pieu de section cylindrique. Une extrémité taillée en pointe, une extrémité plate. Hauteur de 19 cm, diamètre de 2,7 cm.	14 et 15				
7A05	5.5.7	Cuir	chaussure ?	7	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments avec traces de couture ou de métal ferreux (clou). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	14 et 15				
7A05	7.7	Fer et cuir	chaussure	2	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Chaussure à bout arrondi. Semelle et talon en cuir cloué (métal ferreux). Pied droit. Possiblement pour homme. Longueur (semelle extérieure) de 26 cm, largeur (semelle extérieure) de 8 cm.	14 et 15				
7A05	7.7	Fer et cuir	chaussure	16	0	4.4.3	Chaussures	Frag	7 fragments d'empeigne, 2 fragments de talon (clous en métal ferreux), 7 fragments de semelle. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	14 et 15				
7A05	7.99	Matériau composite autre	botte	2	2	4.4.3	Chaussures	Comp	Deux bottes en cuir (formant la paire) avec œillets en métal cuivreux (8 œillets par côté par botte). Semelle et talon en cuir cloué (métal ferreux). Embout avec surpiqûre décorative. Bout arrondi. Pieds gauche et droit. Probablement pour homme. Longueur (semelle extérieure) de 30,5 cm, hauteur (botte) de 20 cm, largeur (semelle extérieure) de 9 cm.	14 et 15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
													Lot élagué partiellement	Mécanique
07A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique réfractaire	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Comp	Brique réfractaire de couleur chamois. Fracturée à une extrémité. T CARR moulé en creux sur une face. Largeur : 11,6 cm; épaisseur : 6 cm. 1828-1881.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
07A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique réfractaire	2	2	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Brique réfractaire de couleur chamois. St ROLLOX moulé en creux sur une face. Longueur : 22,5 cm; largeur : 10,7 cm; épaisseur : 6,1 cm. 1849-1880. Une brique élaguée.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
07A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base annulaire. Bol? Soucoupe? Assiette? Plat? Élagué.			X		
07A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base concave et corps cylindrique. Paroi extérieure recouverte de côtes verticales arrondies. Inscription illisible moulée en creux sous la base. Diamètre : 8,6 cm. Ramequin? Pot à conserve? Élagué.			X		
07A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
07A99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de bouteille à cul concave avec un D à l'intérieur d'un losange moulé en relief, talon arrondi et corps cylindrique. Fabriquée à la machine. Diamètre : 8,2 cm. 1928-1970. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à cul plat en retrait, talon arrondi, corps cylindrique. 560 moulé en relief sur le cul. Diamètre : 7,9 cm. Bouteille soufflée dans moule à base séparée. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à cul à enfoncement en dôme, talon arrondi et corps cylindrique. Soufflée dans un moule à base séparée. Diamètre : 7,8 cm. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à cul plat en retrait, talon arrondi et corps cylindrique. Fabriquée à la machine. Diamètre : 8,1 cm. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'une bouteille à cul concave, talon arrondi, corps cylindrique et épaule tombante de type champenoise. Fabriquée à la machine. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à cul enfoncé avec gros mamelon central, talon arrondi. Soufflée dans un moule à rotation. Surtout 1870-1930. Élagué.			X		
07A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à épaule arrondie, col cylindrique légèrement rétréci vers le haut et lèvre rabattue. Fabriquée à la machine. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
07A99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à col cylindrique légèrement rétréci vers le haut, bague annulaire et lèvre aplatie. Fabriquée à la machine. Élagué.			X		
07A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur : 10,3 cm.			X		
07A99	3.1.1.2	Acier	lime	2	1	1.3.2.1	Fer, outils	Ent	Lime demi-ronde de grande dimension. Longueur : 34,7 cm; largeur : 3,7 cm; épaisseur : 1,9 cm.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
07A99	3.1.1.2	Acier	manivelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Manivelle amovible formée d'un bras plat dont une extrémité est muni d'une poignée oblongue creuse, et dont l'autre extrémité se termine par une douille à coupe transversale carrée. Longueur : environ 20 cm.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
07A99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cloche	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Cloche en forme de dôme à usage indéterminé. Hauteur : 3,5 cm; diamètre : 10,2 cm. Couvercle de machinerie? Sonnette d'alarme? Élagué.			X		
07A99	5.5.7	Cuir	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande de cuir cousue sur trois côtés, à usage indéterminé. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Pieu de bois - Entre 1890 et 1907 à 1964
7B07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
7B07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
07B96	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base sur pied court. Bol? Plat? Élagué.			X		
07B96	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment. Élagué.			X		
07B96	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment. TD moulé en relief en gros caractères sur la paroi arrière. Élagué.			X		
07B96	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Trois fragments de fourneau encastrés dans une gangue d'oxydation de fer. Drapeau croisé moulé en relief sur le côté droit du fourneau. Élagué.			X		
07B96	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Décor gris verdâtre imprimé à l'extérieur à motif de scène indéterminée, incluant des personnages humains. Bande horizontale peinte sous la lèvre à l'intérieur. Tasse? Élagué.			X		
07B96	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
07B96	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs d'une bouteille à cul concave avec traces de pontil, talon arrondi affaissé et corps cylindrique. Diamètre du corps : 6,1 cm. Élagué.			X		
07B96	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à pans plats et à coins chanfreinés plats. Médicament? Élagué.			X		
07B96	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	20	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins quatre carreaux. Élagué.			X		
07B96	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'une bouteille de grande dimension à corps cylindrique, épaule arrondie et col cylindrique. Soufflée dans un moule. Élagué.			X		
07B96	3.1.1.1	Fer ind	clou	7	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.			X		
07B96	3.1.1.1	Fer ind	concrétions	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Grosses concrétions ferreuses sans forme précise. Élaguées.			X		
07B96	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un seul clou entier, d'une longueur de 12,3 cm. Élagué.			X		
07B96	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur : 6 cm. Élagué.			X		
07B96	3.1.2.22	Cuivre laminé	fragment	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de grande dimension d'un objet indéterminé. Contenant? Revêtement? Élagué.			X		
07B96	3.1.4.1	Plomb	tuyau	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment. Conduite d'eau? Diamètre : 2 cm. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
07B96	4.4.3	Scories	scories	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
07B96	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux avec traces de boucherie. Élagué.			X		
07B96	7.6	Fer et bois	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige de bois et grosse concrétion ferreuse. Outil avec manche en bois? Piquet avec élément de fer? Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
07B97	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
07B97	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment incluant l'embout. Élagué.			X		
07B97	1.1.2.51	Pearlware	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu peint à l'intérieur à motif végétal. Élagué.			X		
07B97	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat. Décor bleu imprimé sur un côté à motif indéterminé. Élagué.			X		
07B97	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
07B97	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	bouteille à encre	2	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments jointifs d'une bouteille à cul concave, talon chanfreiné plat et corps cylindrique. Inscription moulée en creux sur le corps : STEPHENS ALDERSGATES LONDON. 1864-1880. Élagué.			X		
07B97	2.1.1	V inc sans plomb	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Fiole à cul plat en retrait avec talon à angle droit, corps à coupe horizontale rectangulaire à deux pans en retrait bordés d'une côte arrondie, deux pans concaves et coins chanfreinés plats, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre étalée. Soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée. Hauteur : 10,3 cm; largeur : 4 cm; épaisseur : 2,9 cm.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
07B97	2.1.1	V inc sans plomb	flacon	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'un flacon ou d'une fiole à col cylindrique et à lèvre étalée. Élagué.			X		
07B97	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Gobelet? Pot? Cheminée de lampe? Élagué.			X		
07B97	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	7	3	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments divers d'au moins trois bouteilles. Un fragment de cul en retrait et un autre incluant un col cylindrique et une goulot à capsule démontrent que la bouteille a été soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée. Élagué.			X		
07B97	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments provenant de deux carreaux distincts. Élagué.			X		
07B97	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'une bouteille à coupe horizontale carrée avec épaule arrondie, col court rétréci vers le haut et lèvre rabattue. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.1	Fer ind	clous	42	17	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.			X		
07B97	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande à usage indéterminé. Largeur : 3,4 cm; épaisseur : 1,1 cm. Quincaillerie d'architecture? Élagué.			X		
07B97	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une pièce à coupe transversale trapézoïdale. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'une pièce longue avec un côté plat et l'autre convexe. Largeur : 1,9 cm. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpés	52	36	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de plusieurs dimensions, dont la longueur varie entre 7,2 et 16,2 cm. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur: 11 cm. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.13	Fer tréfilé	vis	1	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de tige filetée. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de longues tiges à usage indéterminé. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.2	Acier	boulon	1	0	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de tige filetée. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
07B97	3.1.1.2	Acier	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande de dimension importante présentant un côté légèrement concave et l'autre légèrement convexe, à usage indéterminé. Largeur : 5,1 cm. Élagué.			X		
07B97	3.1.1.2	Acier	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Grosse pièce incurvée, plate, dont une extrémité est constituée d'un embout de largeur réduite mais d'épaisseur plus importante, et qui s'élargit vers l'autre extrémité. Outil? Pièce de machinerie? De véhicule? D'architecture? Élagué.			X		
07B97	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
07B97	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
07B97	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
07B97	5.2.3	Bois	planche	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment fracturé aux deux extrémités et dans l'axe longitudinal. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle
07B98	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre formant un léger bourrelet à l'intérieur. Marli d'assiette? Élagué.			X		
07B98	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow. Élagué.			X		
07B98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu grisâtre imprimé sur un côté à motif végétal stylisé. Élagué.			X		
07B98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord (marli?) avec décor moulé en relief à motif de gerbes de blé. Après 1854. Élagué.			X		
07B98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et un fragment de base annulaire. Élagué.			X		
07B98	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Deux lignes parallèles d'engobe brun appliqué à l'extérieur. Élagué.			X		
07B98	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Fiole à cul concave, talon chanfreiné plat, corps à coupe horizontale rectangulaire à coins chanfreinés plats, épaule arrondie, col cylindrique aminci vers le haut, bague évasée vers le bas, lèvre rabattue. Soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée.	15	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
07B98	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments provenant de trois carreaux distincts. Élagué.			X		
07B98	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
07B98	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
07B98	3.1.1.12	Fer laminé	indéterminé	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats très oxydés sans forme précise. Tôle? Élagués.			X		
07B98	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux avec traces de boucherie. Élagué.			X		
07B98	5.1.4	Coquille	coquilles	7	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique
7B99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
7B99	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	jatte ou terrine ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi et base. Corps orangé, glaçure verte sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi. Amorce du bec verseur. Corps orangé, glaçure de teinte brun jaunâtre sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jarre ? - couvercle	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de rebord d'un grand couvercle circulaire à collerette verticale. Corps orangé, glaçure de brun verdâtre sur paroi extérieure (sommet). Élagué.			X		
7B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de paroi, un fragment d'anse et deux éclats. Corps orangé, glaçure de teinte brune à verdâtre sur paroi extérieure. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	2	4.2.2	Tabac	Frag	Un fourneau avec éperon et amorce de tuyau, un fragment de fourneau et quatre fragments de tuyau (dont deux vernissé jaune) . Élagué.			X		
7B99	1.1.2.51	Pearlware	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et base. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : scène extérieure (deux personnages devant une maison). Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord ondulé. Assise intérieure pour couvercle. Corps rectangulaire arrondi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé vert sur paroi intérieure : motif indéterminé. Inscription illisible sous la base dans un cartouche végétal stylisé. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée noir sous la base : "FRE(…)" dans un drapé sous un symbole indéterminé. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif common câble sur fond beige orangé et lignes brunes. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Motif imprimé noir sous la base : animal ailé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral vert et noir. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé pourpre sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	15	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.66	TCF blanche Mason	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux à lèvre légèrement évasée. Décor moulé sur paroi extérieure : motif floral et végétal stylisé. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé sur le marli, cannelures arrondies sur le bouge. Inscription imprimée noir sous la base : "STONE(...) / ST. JOH(...)" de part et d'autres d'armoiries. Post 1851 (Sussman 1985). Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et base. Corps moulé de côtes. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : cannelures et motif du blé. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Plat ovale ? Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé sur le marli, cannelures arrondies sur le bouge. Post 1851 (Sussman 1985). Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7B99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont un fragment avec anse horizontale. GG nord-américain. Élagué.			X		
7B99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant creux circulaire. GG nord-américain ? Élagué.			X		
7B99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de rebord. Intérieur non glaçuré. Élagué.			X		
7B99	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Corps chamois homogène, glaçure saline sur les deux parois. Élagué.			X		
7B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur électrique de type "Wireholder". Recouvert d'une glaçure brune. Tige de fixation en métal ferreux encore présente. Possiblement pour raccordement secondaire (fixé à l'extérieur d'un bâtiment). Réf: Todd 1977.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
7B99	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment d'une jambe de poupée avec rainure pour fixation. Paroi extérieure côtelée. Boucle peinte brune sur la jambe. Élagué.			X		
7B99	2.1	Verre Incolore	pot à condiments	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Pot de forme décagonale aplatie. Cul avec centre plat en retrait, talon arrondi, épaule tombante (courte), col large avec deux bagues arrondies et lèvre filetée. Inscription moulée sur la portion supérieure du corps : "CONTENTS / 8 OZ S". Fabriqué à la machine. Largeur de 4,5 cm, longueur de 6,5 cm, hauteur de 18 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7B99	2.1	Verre Incolore	pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Pot cylindrique. Cul légèrement concave, talon arrondi, épaule tombante (quasi absente), col large (quasi absent), bague arrondie et lèvre à filetage discontinu. Inscription moulée sur le corps : "A. RAYMOND" en lettres cursives. Étiquette de papier collée sur l'autre face : dessin et inscription illisible. Fabriqué à la machine. Diamètre de 6 cm, hauteur de 11,3 cm. Alimentation ?	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	
7B99	2.1	Verre Incolore	bouteille à boisson gazeuse	2	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Deux bouteilles de Pepsi. Corps circulaire, cul légèrement concave, talon arrondi, épaule tombante, extrémité à capsule. Corps moulé de côtes torsadées. Inscription peinte en rouge sur fond blanc sur la jonction de l'épaule et du corps : " PEPSI / (....)-COLA". Inscription moulée à la base du corps : "10 FL OZ". Bouteilles fabriquées à la machine. Diamètre de 6 cm, hauteur de 24 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
7B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille rectangulaire à coins arrondis. Cul à centre concave, talon arrondi, épaule horizontale, col cylindrique, bague évasée vers le bas, lèvre aplatie. Ouverture à assise intérieure (pour bouchon de liège). Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Bague et lèvre ajoutée et façonnée aux pinces de finition. Hauteur de 20 cm, longueur de 8,7 cm, largeur de 3,8 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
7B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul plat en retrait, talon arrondi, épaule arrondie, col cylindrique, lèvre brevetée. Inscription moulée sur le corps : " SIROP DU / Dr FRED DEMERS / POUR LES ENFANTS". Inscription moulée sous le cul : "1405 / 1". Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 12 cm de hauteur, diamètre de 3,3 cm. Possiblement après 1883 (bouteillesduquebec.ca/publicites/demers_fj.htm).		110		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soins médicaux)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7B99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi et cul d'une bouteille de forme hexagonale aplatie. Au moins un pan concave. Médication ? Élagué.			X		
7B99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul plat en retrait, talon arrondi, épaule arrondie (quasi-absente), col cylindrique, lèvre brevetée. Inscription moulée sur le corps : " NEW LONDON / CONNt / Dr THOMPSON'S / EYE WATER". Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 10 cm de hauteur, diamètre de 2,4 cm. Ce médicament ophtalmique aurait été créé en 1795 au Connecticut et produit jusqu'en 1939 (jamanetwork.com/journals/jamaophthalmology/article-abstract/425439).		111		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
7B99	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Pot circulaire. Cul plat, talon arrondi, corps évasé vers le haut, épaule arrondie, col large et court, bague droite prononcée. Rainure entre la bague et la lèvre (pour système de fermeture). Paroi extérieure du corps texturée. Inscription moulée sur le cul : "DES. PAT. APR. FOR". Fabriqué à la machine. Diamètre (cul) de 7,4 cm, hauteur de 10,5 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; **Diversité des formes**; Datation des matériaux; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	
7B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul et fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Cul en dôme, talon renflé. Élagué.			X		
7B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	7	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'extrémités, de paroi et de cul de bouteilles cylindriques. Élagué.			X		
7B99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille carrée à coins arrondis. Verre de couleur vert pomme. Jarre à tabac ? Bouteille à gin ? Élagué.			X		
7B99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité et fragment de paroi. Verre de couleur pomme. Alcool ? Élagué.			X		
7B99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille carrée à coins arrondis. Cul légèrement concave, talon arrondi, épaule arrondie, col court et lèvre rabattue. Verre de couleur vert pomme. Inscription sous le cul : "4". Bouteille fabriquée à la machine. Hauteur de 20 cm, largeur de 5,7 cm (cul).	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	patte ?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Tige rectangulaire formant un angle droit. Une extrémité manquante. Patte de scellement ? Pourrait aussi être un support. Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire de grande dimension. Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant - anse ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragment d'une tige de section circulaire. Une extrémité recourbée en crochet, l'autre manquante. Anse de sceau ? Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de grand format. Une fragment avec trou de fixation. Largeur de 3 cm. Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire. Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande légèrement courbée. Élagué.			X		
7B99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige de section rectangulaire. Élagué.			X		
7B99	3.1.1.1	Fer ind	clou	14	14	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
7B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	valve	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Ent	Valve avec sa clé et fragment de tuyau. Large rondelle avec trous de fixation entre la valve et le tuyau.			X		
7B99	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. La majorité avec traces de découpe. Élagué.			X		
7B99	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Plusieurs avec traces de découpe. Élagué.			X		
7B99	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Mécanique

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7C99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Paroi extérieure non glaçurée. Élagué.			X		
7C99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Surface exfoliée. Élagué.			X		
7C99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps brun orangé, glaçure de teinte kaki sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et tuyau sans l'embout. Pipe de petit format. Traces d'utilisation (noircie). Décor moulé sur le fourneau : du côté gauche, une rose; du côté droit, un chardon; bande de feuillages sur les lignes de moule. Hauteur de 3,2 cm. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Inscription moulée à l'arrière du fourneau : "T D". Élagué.			X		
7C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Inscription sigillée à l'arrière du fourneau : "(T) D". Élagué.			X		
7C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau et deux fragments de tuyau, dont un embout vernissé brun). Sur un fragment de tuyau, inscription sigillée : "HENDERSO(N) / (M)ONTREAL". Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001). Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu à l'éponge de type "open sponge" sur paroi extérieure. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et base. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu et peint sur paroi intérieure : motif floral stylisé de type Flow Blue rehaussé d'une ligne de dorure. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor peint polychrome sur les deux parois : motif floral (vert, bleu, noir) sur paroi extérieure, ligne noire sous bordure intérieure. Pichet ? Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et de base. Élagué.			X		
7C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Élagué.			X		
7C99	2.1	Verre Incolore	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épais avec protubérance (fragmentaire). Pied de contenant ? Couvercle ? Élagué.			X		
7C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
7C99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
7C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité et fragment de paroi d'une bouteille circulaire. Col renflé, bague évasée vers le bas, lèvre évasée vers le bas. Élagué.			X		
7C99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Surface extérieure finement côtelée. Verre de couleur vert pomme. Élagué.			X		
7C99	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 9,5 cm de long. Élagué.			X		
7C99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de découpe. Élagué.			X		
7C99	7.99	Matériau composite autre	bougie d'allumage	1	1	1.9	Électricité	Ent	Bougie d'allumage en céramique et métal cuivreux. Inscription imprimée orange (partiellement effacé) sur l'isolateur en céramique : "CHA(M...) / REG(...)N X (...)". 8,5 cm de long, diamètre de 1,7 cm. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Mécanique
7D99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre ondulée avec cannelures verticales à l'extérieur. Lèvre rehaussée d'engobe brun. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon et amorce du fourneau. Inscription sigillée sur le tuyau : "HENDERSO(N) / MONTREAL". Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001). Élagué.			X		
7D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée sur le tuyau : "BA(...)/ (MONTR)EAL". Probablement Bannerman, fabricant actif de 1858 à 1902. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base annulaire. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Bandes et lignes horizontales bleues et magenta peintes sur les deux côtés. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor imprimé rose à motif Willow. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli concave incliné. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et point d'attache pour une anse verticale. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral et bande horizontale noire peinte sous la lèvre. Pichet? Chope? Tasse? Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord très incliné. Décor moucheté bleu appliqué à l'éponge. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec décor bleu peint à l'extérieur à motif indéterminé. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à lèvre amincie. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif de gerbes de blé. Après 1854. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux. Décor moulé en relief à l'intérieur à motif de gerbes de blé. Assiette creuse? Plat creux? Bol? Jatte? Après 1854. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	carreau	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Seule la face supérieure est glaçurée. Décor vert à l'oxyde à motif indéterminé sur la face supérieure. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu foncé diffus (flow blue) imprimé sur les deux côtés à motif d'inspiration orientale (Willow?). Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif indéterminé (arbres?). Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief et coloré d'oxydes vert, rose et brun, à motif de feuilles d'érable. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jarre?	7	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'un contenant cylindrique à base légèrement concave. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc avec la glaçure incolore sus-jacente. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de base aplatie et un fragment de rebord présentant une cannelure horizontale sous la lèvre à l'extérieur. Deux objets? Élagué.			X		
7D99	1.1.2.991	TCF avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Terre cuite fine blanche avec glaçure noire métallique. Élagué.			X		
7D99	1.1.2.991	TCF avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Terre cuite fine blanche avec glaçure rose. Attache d'anse verticale. Tasse? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7D99	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un contenant à corps cylindrique. Bouteille à encre? Encrier? Élagué.			X		
7D99	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
7D99	1.2.1.991	GG glaç saline-général	tuyau	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de canalisation. Corps gris foncé avec centre mauve rougeâtre, glaçure saline sur les deux parois. Élagué.			X		
7D99	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique avec côtes verticales arrondies et lèvre épaissie. Assise étroite pour un couvercle à l'intérieur. Élagué.			X		
7D99	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul en retrait légèrement concave et talon arrondi. [...]R[...]E CT[...] moulé en relief sur le pourtour du cul avec un R à l'intérieur d'un losange au centre. Fabriquée à la machine. 1928-1970. Élagué.			X		
7D99	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Contenant? Cheminée de lampe? Élagué.			X		
7D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Élagué.			X		
7D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul enfoncé avec gros mamelon central. Bouteille soufflée dans un moule à rotation. Surtout 1870-1930. Élagué.			X		
7D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi provenant d'au moins deux bouteilles distinctes. Élagué.			X		
7D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de bouteille à cul à enfoncement peu profond, en dôme, avec un R moulé en relief au centre. Talon chanfreiné plat et corps à coupe horizontale carrée. Élagué.			X		
7D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	2	2	4.3	Médication	Frag	Fragments de fioles à col cylindrique et lèvre épaissie. Fioles soufflées dans un moule. Élagué.			X		
7D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'une bouteille à cul concave avec un D à l'intérieur d'un losange moulé au centre, talon arrondi et corps cylindrique. Fabriquée à la machine. 1928-1970. Élagué.			X		
7D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
7D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'une bouteille à cul plat en retrait, talon chanfreiné plat et corps à coupe horizontale carrée à coins chanfreinés plats. Élagué.			X		
7D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'une bouteille à cul concave, talon arrondi et corps cylindrique. LYON BROS MAKERS moulé en relief sur le cul. Diamètre : 8,1 cm. Élagué.			X		
7D99	2.3.2.1	V col opaque blanc	couvercle	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de couvercle circulaire avec motif de vannerie moulé en relief sur la surface. Couvercle de jarre? Élagué.			X		
7D99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Charnière carrée (ailes rectangulaires symétriques). Encore un clou en place. Très oxydé. Hauteur de 9 cm, largeur de 3 cm. Élagué.			X		
7D99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête hexagonale. Tige entièrement filetée. 4,5 cm de long. Élagué.			X		
7D99	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
7D99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire. Une extrémité avec rondelle en saillie, l'autre extrémité s'évase en forme de cône légèrement concave (incomplète). Longueur de plus de 5,3 cm, largeur de 1,5 cm. Élagué.			X		
7D99	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Avec traces de découpe. Élagué.			X		
7D99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi. Élagué.			X		
7D99	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7D99	5.3.1.1	Bakélite	pipe, embout	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Embout cylindrique noir dont le diamètre est réduit à l'extrémité distale, et aplati à l'extrémité proximale avec une lèvre saillante. Longueur : 7,6 cm; diamètre : 1,3 cm. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique
7E99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps brun-beige. Diamètre de 1,5 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
7E99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte brun jaunâtre sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont deux d'embout (un embout à bourrelet). Sans marque ni décor apparent. Élagués.			X		
7E99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSO[N]/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif d'une mince bande peinte en brun sous la lèvre intérieure et extérieure. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif de volutes et à motif floral imprimé en bleu. Élagués.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor mauve à l'éponge découpé sur paroi extérieure : motif floral. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de base. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3) et de fond (2). Décor à motif de paysage, d'urne et indéterminé imprimé en bleu. Élagués.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Élagués.			X		
7E99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à paroi moulée en relief à motif épi de blé. Élagué.			X		
7E99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3), plat de fond (2), de paroi carénée (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Élagués.			X		
7E99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha bleu dans une bande à l'engobe blanc. Élagué.			X		
7E99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Comp	Isolateur électrique de type "Box type rosette". Rondelle épaisse avec centre en saillie et perforation centrale, quatre perforations pour fixation. Cul plat en retrait, partiellement glaçuré. Pour suspension électrique au plafond. Référence : Tod 1977. Élagué.			X		
7E99	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
7E99	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trace d'un décor indéterminé, bleu et or. Probablement le même objet. Élagués.			X		
7E99	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tête avec oreille. Surface peinte en rose. Élagué			X		
7E99	1.3.2.21	PF dure européenne	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire aux côtés biseautés. Dos plat. Présence d'une perforation circulaire (0,7 cm de diam.). Sans décor apparent. 5,5 cm de diam. 0,9 cm d'épais. Élagué.			X		
7E99	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	figurine	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Figurine de personnage féminin, moulé en PF tendre glaçurée. Habit (robe ?) peint rose, chapeau à plume peint noir, cheveux et visage peint mais effacé. Bas du corps manquant.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7E99	2.1	Verre Incolore	verre sur tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Pied d'un verre à tige avec amorce de la tige. Élagué.			X		
7E99	2.1	Verre Incolore	bouteille à boisson gazeuse ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul légèrement concave, talon arrondi, épaule tombante, col cylindrique court, extrémité à capsule. Inscription moulée sur l'épaule : " 10 FL OZ / NO DEPOSIT / NO RETURN" et "10 OZ LIQ / NI DÉPÔT / NI RETOUR". Inscription sur le cul : "NOT TO BE REFILLED / À NE PAS REMPLIR". Bouteille fabriquée à la machine. Hauteur de 16 cm, diamètre de 5,5 cm. Après 1892 (Jones et Sullivan 1985).	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
7E99	2.1	Verre Incolore	bouteille	4	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sur la paroi: OMEGA OIL IT'S GREEN TRADE MARK THE OMEGA CHEMICAL CO NEW YORK. Deux fragments jointifs. 3,3 cm de diam. de base. Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. 1898-99. https://baybottles.com/2017/02/10/the-omega-chemical-company-new-york-omega-oil/. Élagués.			X		
7E99	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	2	1	4.3	Médication	Ent	Fragments jointifs d'une petite bouteille rectangulaire à chanfreins plats et deux pans en retrait. Cul plat, talon chanfreiné, , épaule horizontale, col évasé vers le bas, lèvre de type breveté. Fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 11,4 cm de hauteur, 4,5 cm de long et 2,6 cm de large.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
7E99	2.1	Verre Incolore	bol?	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (1) et de paroi. Décor moulé de cannelures et de cercles. Vase ou bol décoratif? Élagués.			X		
7E99	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique. 1,4 cm de diam. Élagué.			X		
7E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de goulot circulaire à repli intérieur. Verdâtre. Élagués.			X		
7E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: [...]IETORS / [...] T & Co. Verdâtre. Élagués.			X		
7E99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
7E99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à cul concave, talon arrondi, épaule tombante, extrémité à capsule. Inscription moulée sur le corps : "CHAS GURD CO" en lettres cursives, puis "MONTREAL" et "TRADE MARK / REGISTERED / C CURD & CO / LIMITED" de part et d'autre d'un cercle avec les plumes du Prince de Galles, "THIS BOTTLE IS OUR EXCLUSIVE PROPERTY ANY ONE USING, DESTROYING OR RETAINING IT WILL BE PROSECUTED." à la base du corps. Plumes du Prince de Gales moulées sur le cul. Hauteur de 21,5 cm, diamètre de 6,1 cm. Fabriqué à la machine. Chas Gurd Company fondée à Montréal en 1868, embouteillaient de l'eau minérale et l'eau gazeuse (bouteilles-anciennes-du-quebec.weebly.com/items-publicitaires-gurds.html). Après 1892 (Jones et Sullivan 1985).		112			
7E99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique à talon arrondi et cul concave. Boisson gazeuse ? Élagué.			X		
7E99	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	fiole	1	1	4.3	Médication	Comp	Petite bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi, épaule quasi-absente, col court, lèvre de type brevetée. Inscription moulée sous le cul : "120". Fabriqué dans un moule en deux parties avec base séparée. 6,8 cm de haut, 2,6 cm de diamètre.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
7E99	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Élagué.			X		
7E99	2.3.1.13	V col transp autre	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Inc	Isolateur électrique en verre de couleur vert émeraude. De forme tronconique, extrémité creuse avec paroi intérieure filetée. Gros isolateur pour poteau électrique. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
7E99	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à boisson gazeuse ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul légèrement concave, talon arrondi, épaule tombante, col cylindrique court, extrémité à capsule. Inscription moulée sur l'épaule : " 10 FL OZ / NO DEPOSIT / NO RETURN" et "10 OZ LIQ / NI DÉPÔT / NI RETOUR". Inscription sur le cul : "NOT TO BE REFILLED / À NE PAS REMPLIR". Bouteille fabriquée à la machine. Hauteur de 16 cm, diamètre de 5,5 cm. Verre de couleur vert vif. Objet identique mais en verre incolore dans le même lot. Après 1892 (Jones et Sullivan 1985).	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
7E99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base carrée. Inscription moulée en relief sous la base: 4. Fabrication mécanique post 1900. Élagué.			X		
7E99	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
7E99	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot à onguent	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Comp	Pot cylindrique à pied débordant et fond plat en retrait, assise extérieure pour couvercle (manquant). 2 cm de hauteur, diamètre de 6 cm. Fond de matière noire indéterminé à l'intérieur du contenant.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; D**iversité des fonctions**	
7E99	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de base et de paroi. Élagué.			X		
7E99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	cuillère	2	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Deux fragments d'une cuillère format cuillère à soupe. Manche étroit s'élargissant vers l'extrémité proximale (arrondie), cuilleron fragmentaire.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
7E99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet et anneau	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Inc	Crochet (extrémité proximale manquante) accrochée à un anneau ovale. Anneau de 7 cm de long x 5,5 cm de large. Élagué.			X		
7E99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
7E99	3.1.1.1	Fer ind	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires dont une avec l'extrémité recouverte d'une poignée? 2,3 cm de diam. Élagués.			X		
7E99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6 cm de long. Élagué.			X		
7E99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagués.			X		
7E99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	10	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers et fragmentaires. Élagués.			X		
7E99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	œillet	1	1	4.4.3	Chaussures	Ent	Œillet de 0,7 cm de diam. Élagué.			X		
7E99	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont huit avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs. Élagués.			X		
7E99	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs. Élagués.			X		
7E99	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à deux trous. Face concave avec centre en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,6 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
7E99	5.3.1	Plastique	figurine	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Figurine de canard, moulé en plastique jaune semi-rigide. Paroi mince, intérieur creux. Hauteur de 5,5 cm, longueur de 8 cm, largeur de 3,5 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
7E99	5.3.1.1	Bakélite	pipe-embout	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'embout de tuyau entouré d'une plaque de métal cuivreux. 1,5 cm de diam. Élagué.			X		
7E99	5.3.4	Linoléum?	revêtement	4	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments minces et difformes, blanc et rouge. Élagués.			X		
7E99	5.5.7	Cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle. Présence de trous de couture et de petits clous. Élagués.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Couche d'occupation domestique - environ 1850-1900
08A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de corps tronconique avec marques de tournage prononcées à l'intérieur.	16				
08A01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine?	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Deux fragments jointifs de base aplatie et corps évasé et un fragment de corps. Glaçure tachetée à l'intérieur.	16				
08A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine?	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Un fragment de rebord avec lèvre à bourrelet intérieur, trois fragments de paroi. Glaçure à l'intérieur. Au moins trois objets. Terrine? Jatte?	16				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps évasé. Glaçure à l'intérieur, teintée brun jaunâtre. Jatte? Terrine?	16				
08A01	1.1.1.41	TCG Staff slip sans engobe	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps avec anse à section ellipsoïdale.	16				
08A01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base en retrait. Engobe blanc à l'intérieur. Jarre?	16				
08A01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi altéré par la chaleur.	16				
08A01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec glaçure Rockingham presque complètement exfoliée. Théière? Pot de chambre? Pot à cuisson?	16				
08A01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Creamware tardif?	16				
08A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux à diamètre varié. Un fragment d'embout avec une glaçure brun jaunâtre, et un fragment présentant la jonction avec le fourneau.	16				
08A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription imprimée en creux de part et d'autre du tuyau: HENDERSON / MONTREAL. 1847-1876.	16				
08A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi avec rebord légèrement noirci.	16				
08A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé en relief à motif de harpe et de branche de trèfle du côté droit, et motif végétal indéterminé(chardon?) du côté gauche. Postérieur à 1840.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment plat de fond et un fragment de bouge et marli incliné. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge. Décor rose imprimé sur le fond.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli très légèrement concave. Bande bleue peinte sur le rebord.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli plat. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de corps et un fragment d'anse verticale à deux points d'attaches. Décor à motif végétal vert imprimé sur les deux côtés et sur le sommet de l'anse.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire et bouge. Le centre à l'intérieur est légèrement enfoncé. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli incliné vers le haut. Décor brun imprimé à l'intérieur à motif géométrique et végétal stylisé. Assiette ou soucoupe.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire et bouge. Décor végétal polychrome peint à l'intérieur.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, possiblement de marli. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif géométrique, probablement Willow.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Possiblement un fragment de base annulaire. Bande bleue peinte ou imprimée sur le fond.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor polychrome brun et magenta peint à l'intérieur.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être associés à des objets décrits.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant pansu, possiblement fermé. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif floral.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu à l'extérieur appliqué à l'extérieur.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé.	16				
08A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de rebord droit et un fragment de paroi. Deux contenants distincts. Décor à l'engobe brun et bleu à motif de bandes horizontales à l'extérieur.	16				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire.	16				
08A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Trois fragments de paroi et un fragment de rebord.	16				
08A01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor à l'extérieur à motif mocha bleu sur bande d'engobe blanc.	16				
08A01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	16				
08A01	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base concave avec talon arrondi et corps cylindrique. Bouteille de bière. Inscription sur le corps près de la base: GOODWIN & BROTHERS QUEBEC. Vers 1850.	16				
08A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	indéterminé	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Un fragment avec section cylindrique resserrée. Glaçure à l'extérieur seulement.	16				
08A01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de pied évasé vers le bas. Ligne dorée peinte sur le pourtour.	16				
08A01	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet?	1	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de corps cylindrique à pans plats.	16				
08A01	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	16				
08A01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base concave avec traces de pontil au verre. Petit contenant. Fiole? Flacon? Soufflé dans un moule.	16				
08A01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant évasé à côtes verticales arrondies. Vase? Bol de service? Carafe?	16				
08A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de base légèrement concave, un fragment plat. Deux contenants différents. Soufflé dans un moule.	16				
08A01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats d'au moins trois teintes et d'épaisseur légèrement différentes.	16				
08A01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique à cannelures verticales. Bouteille? Flacon?	16				
08A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Bouteille de vin ou de bière à cul enfoncé, talon arrondi et corps cylindrique. Un fragment d'épaule de type champenoise, et un fragment d'épaule arrondie. Au moins deux bouteilles (cinq fragments patinés, deux sans patine). Le fragment de base témoigne d'une bouteille à grand diamètre. Soufflée dans un moule.	16				
08A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de corps d'une bouteille carrée à coins chanfreinés. La surface présente de fines cannelures verticales. Soufflée dans un moule.	16				
08A01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à quatre trous, dos convexe à centre plat, face convexe à centre concave. Diamètre: 1,6 cm; épaisseur: 0,4 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	14	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous découpés très oxydés de dimension variées. Longueur entre 5,5 et 15,5 cm.	16				
08A01	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande courbe de métal ferreux très oxydé sans forme précise.	16				
08A01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un de 5 cm, l'autre de 7 cm. Très oxydés.	16				
08A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	pièce de monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie circulaire très oxydée dont le motif est indéchiffrable. Diamètre: 2,4 cm; épaisseur: 0,3 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes ; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
08A01	3.1.2.22	Cuivre laminé	applique?	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Plaquette en forme de «B» plein, avec trois petites perforations le long du côté rectiligne. Longueur: 3 cm; largeur: 1,8 cm; épaisseur: 0,1 cm. Applique? Pendentif?	16				
08A01	4.4.3	Scories	scories	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Laitier? Élagué.	16		X		
08A01	5.1.1	Os	ossements	22	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont neuf avec traces de boucherie.	16				
08A01	5.1.2	Ivoire	dents	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents de plusieurs types. Une seule entière (petite incisive).	16				
08A01	5.1.7	Graphite	mine de crayon	1	0	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de mine de crayon à section circulaire. Diamètre: 0,2 cm.	16				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	aménagement indéterminé (en lien avec escalier?) - environ 1850-1900

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps caréné. Décor vert imprimé sur les deux côtés à motif végétal stylisé.	16				
08A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait, bouge très élevé et jonction avec le marli.	16				
08A02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Deux fragments de paroi et un fragment de rebord à lèvre arrondie. Bol? Assiette creuse?	16				
08A02	1.3.1.11	PC sans glaçure	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment avec un côté plat et l'autre côté présentant une profonde cannelure.	16				
08A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Fiole? Flacon? Bouteille?	16				
08A02	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats sans forme précise (tôle). Élagués.			X		
08A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige très oxydés.	16				
08A02	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Cinq fragments avec traces de boucherie.	16				
08A02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Un fragment avec traces de boucherie.	16				
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée de 7C7 - Entre 1912-1915 à 1964
08A03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord droit à lèvre arrondie. Élagué.			X		
08A03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Deux fragments de corps tronconique et un fragment de rebord à bourrelet extérieur. Élagué.			X		
08A03	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine?	2	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Sans doute deux objets différents. Élagué.			X		
08A03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée. La glaçure déborde à l'extérieur au niveau de la lèvre. Élagué.			X		
08A03	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.		Fragment de paroi. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Peut-être présence d'un point d'attache d'une anse. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de base de fourneau avec éperon. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec rebord noirci. T[D] moulé en creux sur l'arrière du fourneau. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor moulé en relief à motif d'effigie (présence de bandeau, chevelure et une oreille). Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec éperon. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	10	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux dont deux avec glaçure vert jaunâtre. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec éperon à la jonction du fourneau. Inscription moulée en creux sur le tuyau : [...] / [GLAS]GOW. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor bleu très foncé imprimé à l'intérieur à motif indéterminé. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'intérieur à motif de mouchetures. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif géométrique et végétal stylisé. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif floral. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base annulaire. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif floral. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor bleu peint à l'extérieur à motif de lignes en zig-zag et bande horizontale près de la lèvre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. L'extérieur présente des pans plats. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage indéterminé. L'extérieur est peut-être décoré, mais seule une trace de pigment bleu est visible. Grand plat de service? Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de paroi et un fragment de rebord droit. Décor à l'engobe appliqué à l'extérieur à motif de bandes horizontales bleues et brunes. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor noir imprimé à l'intérieur à motif floral. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et légèrement évasée. Décor moulé en relief à motif végétal à l'extérieur et motif bleu imprimé sur les deux côtés à motif de paysage champêtre avec château. Petit pot de service? Pot à eau? Carafe? Pichet? Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	17	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi provenant de plusieurs objets. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor rose imprimé à l'extérieur à motif floral. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi présentant un resserrement, probablement sur le corps. Décor bleu appliqué à l'éponge à motif de grosses mouchetures. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sur pied court. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat. Base annulaire? Élagué.			X		
08A03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat. Marque noire imprimée sous la pièce à motif d'armoiries royales britanniques et inscription au-dessus : [IRO]NSTONE [...]. Élagué.			X		
08A03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire surélevée, un fragment de corps caréné et deux fragments de paroi. Élagué.			X		
08A03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique, sans glaçure à l'intérieur. Élagué.			X		
08A03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08A03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte plus moins prononcée et épaisseur variable. Un fragment de rebord arrondi. Élagué.			X		
08A03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	flacon	2	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de corps droit à section horizontale rectangulaire à coins chanfreinés plats. Inscription moulée en relief sur le côté : [...] ACOR. Élagué.			X		
08A03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08A03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps cylindrique. Soufflée dans un moule? Peut-être deux bouteilles. Élagué.			X		
08A03	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Verre fondu. Élagué.			X		
08A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	12	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de dimension variable. Longueur: entre 6 et 11 cm. Élagué.			X		
08A03	3.1.1.12	Fer laminé	cerceau?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat qui pourrait provenir d'un cerceau de tonneau. Élagué.			X		
08A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clou de grande dimension. Longueur: 13,5 cm. Élagué.			X		
08A03	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	4.99	Consommation ind.		Fragment de tige courbe à usage indéterminé. Élagué.			X		
08A03	5.1.1	Os	ossements	23	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Un fragment de mandibule avec dents. Sept fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08A03	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents. Élagué.			X		
08A03	5.1.4	Coquille	coquilles	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment altéré par la chaleur. Moule? Élagué.			X		
08A03	5.2.3.2	Carton	papier goudronnée	3	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Élagués.			X		
08A03	5.3.1.1	Bakélite	peigne	1	0	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Fragment droit. Peigne de poche? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué partiellement	Remblai de rehaussement - environ 1850-1900
08A04	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	assiette creuse	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bouge et marli d'une assiette creuse de grande dimension. Glaçure à l'intérieur seulement. Élagué.			X		
08A04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée		Fragment de base aplatie et corps évasé. Terrine? Jatte? Bol? Élagué.			X		
08A04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base annulaire. Bol? Pot de chambre? Pot à cuisson? Élagué.			X		
08A04	1.1.2.31	Creamware	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord (marli?). Décor peint sur le rebord à motif shell edge. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau noircis. Décor moulé en relief à motif de harpe d'un côté et de branches de chardons de l'autre. Postérieur à 1840. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Recon	Fourneau entier avec éperon. TD moulé en creux à l'arrière du fourneau. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un embout avec glaçure brune. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon et base du fourneau. Inscription indéterminée moulée en relief sur le tuyau. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment plat très mince. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif végétal ou floral. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli plat. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Facture soignée. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat de paroi. Décor bleu (imprimé?) à l'intérieur à motif indéterminé. Petite assiette? Soucoupe? Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu foncé imprimé à l'intérieur à motif végétal. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de rebord à lèvre arrondie et trois fragments de paroi. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif floral. Élagué.			X		
08A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, épais. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
08A04	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre?	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de corps cylindrique. Jarre? Cruche? Élagué.			X		
08A04	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Portion supérieure de la bouteille. Épaule tombante, col rétréci vers le haut et lèvre arrondie. Bouteille pour la bière? Élagué.			X		
08A04	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Bouteille? Flacon? Fiole? Élagué.			X		
08A04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de corps cylindrique à paroi mince. Inscription moulée en relief sur le corps : [...] HIN [...]. Élagué.			X		
08A04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur différente. Au moins trois objets. Élagué.			X		
08A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi très patinés. Élagué.			X		
08A04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Recon	Bouton circulaire. Face convexe avec centre concave; dos convexe avec centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Élagué.			X		
08A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de dimension similaire. Longueur : environ 9 cm.			X		
08A04	3.1.1.2	Acier	boulon et écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Boulon à tête manquante et écrou carré situé à mi-hauteur de la tige du boulon. Élagué.			X		
08A04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire plat, légèrement convexe, avec attache formé d'un fil de métal cuivreux soudé formant un œillet ellipsoïdal.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08A04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	fil	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fil de métal cuivreux sans forme précise. Écrasé à une extrémité. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A04	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments divers. Un fragment de mandibule avec dent. Un fragment avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08A04	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Comp	Dent d'assez grande dimension. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Poteau de bois, possible étençonnement pour la pose de 7C7 - environ 1850-1900
08A05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	14	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de différente dimension. Longueur: un de 10,5 cm; huit de 16 cm; cinq de longueur indéterminée. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Comblement d'une tranchée en lien avec fosse - environ 1850-1900
08A06	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps évasé. Engobe blanc à l'intérieur recouvert d'une glaçure incolore présentant une teinte jaunâtre. Terrine? Bol? Jatte?	16				
08A06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli légèrement concave.	16				
08A06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif végétal.	16				
08A06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Il semble avoir été collé contre un objet en métal f Élagué.erreux, dont l'oxydation a pénétré dans la pâte.	16				
08A06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse.	16				
08A06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	16				
08A06	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps. Décor de type mocha bleu sur fond d'engobe blanc. Pot globulaire? Cruche? Carafe?	16				
08A06	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	16				
08A06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	16				
08A06	3.1.1.12	Fer laminé	cerceau?	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats, courbes, qui pourraient provenir d'un cerceau de tonneau.	16				
08A06	3.1.1.2	Acier	lime	1	0	1.3.2.1	Fer, outils	Frag	Fragment de lime triangulaire.	16				
08A06	3.1.2.22	Cuivre laminé	retaille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat sans forme précise. Dépression circulaire localisée, comme si un autre objet y était auparavant fixée.	16				
08A06	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux avec traces de boucherie.	16				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse - environ 1850-1900
08A07	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Vaisselle de table?	16				
08A07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu (imprimé? appliqué à l'éponge?) à l'extérieur à motif indéterminé.	16				
08A07	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique d'une bouteille de grande dimension. Diamètre: environ 18 cm.	16				
08A07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Deux longueurs différentes: 7,8 cm et 6,1 cm.	16				
													Fosses de latrines	Dépôt d'assainissement de la fosse - environ 1850-1900
08A08	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie d'une bouteille de grande dimension. Croisement possible avec 8A7.	16				
08A08	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de corps à section horizontale rectangulaire à pans en retrait et à coins chanfreinés plats.	16				
08A08	3.1.1.13	Fer tréfilé	câble	2	0	4.7.3	Éléments architecturaux	Frag	Fragments de câble formé de trois fils de fer torsadés.	16				
08A08	5.1.4	Coquille	coquilles	2	0	6.1.2	Mollusques	Recon	Fragment de coquilles de type huîtres.	16				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse - environ 1850-1900

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08A09	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment. Inscription moulée en creux sur le tuyau: [McDO]UGALL / GLASGOW. Postérieur à 1846.	16				
08A09	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	2	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de joint de tuyau de type bell & spigot. Élagués.	16				
08A09	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'épaisseur et de teinte similaire. Trois fragments élagués.	16				
08A09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment avec épaule tombante, col cylindrique, bague arrondie et lèvre droite. Bouteille à vin façonnée au moule à rotation. Surtout 1870-1930.	16				
08A09	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Très oxydé. Longueur: 7,5 cm.	16				
08A09	4.4.3	Scories	scories	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
08A09	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un avec traces de boucherie.	16				
08A09	5.1.4	Coquille	coquilles	5	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquilles de type huîtres.	16				
										16				
08A10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi avant du fourneau. Décor moulé en relief à motif de grandes plumes.	16				
08A10	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps évasé et rebord droit. Décor constitué de bandes horizontales d'engobe brun à l'extérieur.	16				
08A10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif floral ou végétal. Bol? Plat?	16				
08A10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif végétal stylisé.	16				
08A10	1.2.1.53	GG Fulham-Lambeth 3	jarre	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment d'anse horizontale à deux points d'attaches.	16				
08A10	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	2	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments de joint de tuyau de type bell & spigot. Élagués.	16				
08A10	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Tasse?	16				
08A10	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	16				
08A10	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Recon	Fragment de couteau de table à partie fonctionnelle droite, et soie plate rétrécie. Largeur: 1,9 cm; longueur résiduelle: 12,5 cm.	16	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
08A10	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau?	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de bandes de métal ferreux. Lames de couteaux de table?	16				
08A10	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mandibule avec trois dents.	16				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation relié à l'activité domestique - Fin XIXe
08B01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord étalé avec corps évasé.	17				
08B01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps évasé. Décor à l'oxyde de fer à l'intérieur constitué de motifs indéterminés.	17				
08B01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi avec glaçure sur les deux côtés.	17				
08B01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Deux fragments de corps tronconiques et un fragment de rebord à lèvre amincie.	17				
08B01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Recon	Un fragment de base aplatie et corps évasé et un fragment de rebord épaissi. La base est très carbonisée.	17				
08B01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi provenant de deux contenants distincts.	17				
08B01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	22	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de base aplatie, cinq fragments de rebord à lèvre à bourrelet extérieur, et 16 fragments de paroi. Terrine? Probablement plus d'un contenant.	17				
08B01	1.1.1.51	TCG Angleterre	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord étalé et corps légèrement rétréci vers le bas.	17				
08B01	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	13	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de base aplatie et deux fragments de paroi.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B01	1.1.2.31	Creamware	pot à conserve	3	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs d'un pot à conserve cylindrique avec cannelure horizontale sous la lèvre à l'extérieur.	17				
08B01	1.1.2.31	Creamware	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs objets.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	10	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments. Un avec glaçure jaune.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon et base de fourneau. Décor moulé en relief sur le fourneau à motif de côtes.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon et base de fourneau. Cœur moulé en relief de chaque côté de l'éperon et décor moulé en relief à motif végétal sur le tuyau près de la base du fourneau et sur le fourneau.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau entier avec éperon. Décor moulé en relief à motif de côtes verticales jointes au sommet.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Décor moulé en relief à motif de côtes verticales et bandes arrondies.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé en relief à motif d'effigie.	17				
08B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli plat avec décor moulé et peint vert à motif shell edge.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs avec base annulaire, bouge et marli concave très incliné. Décor polychrome vert et noir peint à l'intérieur à motif végétal. Possiblement plusieurs objets.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base légèrement en retrait.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	pot à conserve	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment d'un pot à conserve cylindrique avec cannelure horizontale sous la lèvre à l'extérieur.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	pot à onguent	1	0	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragment de corps cylindrique rétréci vers le bas et rebord droit à lèvre à bourrelet extérieur. Diamètre: environ 8 cm.	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Le corps présente des pans plats. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif végétal. Il pourrait s'agir d'une pièce de vaisselle de service. Pichet?	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu peint à motif indéterminé. Plat creux rectangulaire?	17				
08B01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs objets.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et marli légèrement concave et incliné vers le haut. Au moins deux assiettes.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment avec base annulaire, bouge assez prononcé et marli légèrement concave et incliné vers le haut. Décor moulé en creux sur le marli à motif shell edge.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de base annulaire et un fragment de bouge. Décor brun imprimé à l'intérieur à motif de scène domestique. Marque indéterminée imprimée sous la base.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Décor vert imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé. Deux assiettes distinctes.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de corps caréné et un fragment de rebord droit. Décor appliqué à l'extérieur à motif de bandes d'engobes horizontales.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de corps et un fragment de rebord à lèvre très légèrement évasée. Décor brun appliqué à l'éponge à l'intérieur à motif végétal stylisé.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de base annulaire, un fragment de rebord à lèvre amincie et trois fragments de paroi. Plusieurs objets provenant de vaisselle de table.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'intérieur à motif moucheté et bande rose sous la lèvre.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps évasé à lèvre légèrement amincie. Décor vert à l'extérieur appliqué à l'éponge à motif moucheté.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire et un fragment de bouge et marli.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	fragment d'anse verticale à deux points d'attache. Pourrait être un pearlware.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base sur pied. Décor vert appliqué à l'extérieur à motif indéterminé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de bouge. Inscription imprimée en rose à l'intérieur: THE SI[...] TH[...].	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor noir imprimé sur un côté à motif indéterminé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal. Bol? Plat?	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	13	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de corps globulaire et rebord étalé. Traces d'une anse verticale à deux points d'attaches. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif végétal.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied, de tenon ou d'anse. Il pourrait aussi s'agir d'une applique décorative. Des cannelures rayonnantes décorent la pièce.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor polychrome peint à motif floral.	17				
08B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	39	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi provenant de plusieurs objets. Peut-être quelques creamware tardifs.	17				
08B01	1.1.2.66	TCF blanche Mason	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi.	17				
08B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment avec base annulaire, bouge court et marli incliné vers le haut. Décor moulé en creux sur le marli à motif de cannelures rayonnantes et de petits ovales entre chaque cannelure.	17				
08B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor moulé en relief sur le marli à motif Queen.	17				
08B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait avec talon en saillie. Tasse? Petit pot?	17				
08B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre?	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base annulaire surélevée. Corps globulaire. Décor constitué de bandes horizontales bleues peintes.	17				
08B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à motif végétal.	17				
08B01	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat de terre cuite fine bleue. Probablement vaisselle de table ou de service.	17				
08B01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de deux contenants distincts.	17				
08B01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de type mocha bleu appliqué sur une bande d'engobe blanc à l'extérieur.	17				
08B01	1.2.1.51	GG Fulham-Lambeth 1-2	cruche?	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B01	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	encrier	1	1	5.3	Écrits	Frag	Fragment d'encrier ou de bouteille à encre à corps cylindrique, épaule tombante et col rétréci vers le haut.	17				
08B01	1.2.1.83	GG Derbyshire 5	bouteille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique.	17				
08B01	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor doré peint à l'intérieur à motif végétal appliqué sur la glaçure.	17				
08B01	1.99	Céramique altérée	contenant	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments de paroi altérés par la chaleur.	17				
08B01	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Un fragment de base à cul légèrement concave et talon arrondi, et un fragment de rebord droit à lèvre arrondie. Soufflée dans un moule à rotation. Surtout 1870-1930.	17				
08B01	2.1.1	V inc sans plomb	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base à cul concave avec trace de pontil au verre, talon arrondi, et corps cylindrique. Légèrement patiné. Diamètre d'environ 4 cm.	17				
08B01	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'épaisseur variable.	17				
08B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variable.	17				
08B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de corps à pans plats à section horizontale hexagonale et épaule tombante. Soufflée dans un moule. Bouteille à sauce? Condiments? Marinades?	17				
08B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variable. Six fragments élagués.	17				
08B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	16	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Dix fragments de corps cylindrique, un fragment d'épaule arrondie, et cinq fragments de col renflé. Bouteille soufflée dans un moule en creux.	17				
08B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe et centre concave, dos convexe, attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 0,6 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08B01	2.99	Verre altéré	contenant	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment de verre teinté régulier turquoise altéré par la chaleur.	17				
08B01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de lame de couteau de table très oxydée.	17				
08B01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	charnière	1	0	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Recon	Fragment de charnière rectangulaire perforée très oxydée.	17				
08B01	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication.	17				
08B01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	7	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variable entre 5,5 et 8,5 cm.	17				
08B01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	22	17	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variable entre 4 et 7,5 cm.	17				
08B01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de tiges à section transversale circulaire. Diamètre: deux de 0,2 cm, l'autre de 0,3 cm.	17				
08B01	3.1.1.2	Acier	spike	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Extrémités distales à section circulaire.	17				
08B01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments de tuiles d'ardoise gris foncé. Un fragment avec perforation de clou.	17				
08B01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face concave avec bourrelet sur le pourtour et dos convexe. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,3 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08B01	5.1.1	Os	peigne	1	0	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments d'un peigne à poux à deux rangées de dents serrées.	17				
08B01	5.1.1	Os	peigne	1	0	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de peigne à deux rangées de dents serrées, de type peigne à poux.	17				
08B01	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments altérés par la chaleur.	17				
08B01	5.1.1	Os	ossements	103	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont 13 avec traces de boucherie.	17				
08B01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	17				
08B01	5.1.2	Ivoire	dents	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents de différents types.	17				
08B01	5.1.4	Coquille	coquilles	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	17				
08B01	5.2.3	Bois	baguette	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de baguette de bois travaillée grossièrement pour l'arrondir. Dépôt de suie à la surface.	17				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation relié à l'activité domestique - Fin XIXe
08B02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor à l'intérieur constitué de taches d'oxyde de fer.	17				
08B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux pots.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Un fragment de bec verseur et un fragment de corps évasé. Deux contenants distincts.	17				
08B02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine?	6	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de corps évasé. Au moins deux contenants distincts.	17				
08B02	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Glaçure à l'intérieur.	17				
08B02	1.1.2.101	TCF rouge sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Recon	Bille fracturée en deux. Diamètre: 1 cm.	17				
08B02	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	17				
08B02	1.1.2.13	TCF Jackfield	pot?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord évasé avec décor moulé en relief à l'extérieur à motif de câble.	17				
08B02	1.1.2.31	Creamware	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants.	17				
08B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec marques HENDERSON'S / MONTREAL incomplètes. Un fragment avec décor de lignes droites entrecroisées près du fourneau. 1846-1876.	17				
08B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments.	17				
08B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pied	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de base de fourneau avec éperon. Marque sur l'éperon, du côté droit: 6.	17				
08B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de rebord noirci. Pipe à effigie. Postérieur à 1840.	17				
08B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi noircis à l'intérieur.	17				
08B02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit à lèvre arrondie. Décor bleu peint à l'intérieur à motif végétal.	17				
08B02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sur pied court d'un contenant globulaire. Pot de chambre?	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec décor bleu imprimé à motif floral.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de marli et trois fragments plats, dont deux de base annulaire. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow. Au moins deux assiettes distinctes.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'intérieur à motif de grosses tavelures.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de corps à pans verticaux à l'extérieur. Décor brun imprimé à l'extérieur à motif de scène champêtre.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de corps cintré, cannelé, avec anse verticale à deux points d'attaches. Décor rose imprimé à l'extérieur à motif végétal. Petit pot à service.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment plat. Décor noir imprimé à l'intérieur à motif indéterminé.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'intérieur à motif moucheté.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Motif shell edge tardif bleu sur le rebord (marli?).	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé et motif floral imprimé bleu très foncé.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment plat. Marque indéterminée imprimée en creux sous la base.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor bleu imprimé sur le rebord à motif floral avec des papillons.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor indéterminé sur fond d'engobe kaki. Bol? Pot?	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Décor rose imprimé à l'extérieur à motif de lignes entrelacées.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral.	17				
08B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	14	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants.	17				
08B02	1.1.2.66	TCF blanche Mason	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord courbe, peut-être d'un bec verseur.	17				
08B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor bleu très foncé, un peu diffus, imprimé à l'intérieur à motif végétal.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre amincie. Décor noir imprimé à l'intérieur à motif de bandes concentriques avec motif géométrique, et motif végétal stylisé.	17				
08B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en saillie avec centre concave, et corps à cannelures verticales moulées. Altéré par la chaleur.	17				
08B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord de grand plat ou bol. Bande horizontale noire peinte sous la lèvre des deux côtés.	17				
08B02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de marli très court et bouge très long. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'intérieur à motif végétal.	17				
08B02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu à motif mocha sur fond d'engobe blanc.	17				
08B02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse.	17				
08B02	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment de base annulaire et rebord à lèvre évasée. Décor vert peint sur la glaçure à motif floral.	17				
08B02	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment jointifs de base concave avec talon en saillie et corps cannelé. Marque imprimée en vert kaki: PK à l'intérieur d'un triangle et UNITY GERMANY sous le triangle. Pièce d'un service à thé?	17				
08B02	1.99	Céramique altérée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire et un fragment de paroi, altérés par la chaleur.	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à cul légèrement en retrait, talon arrondi et corps cylindrique. Bouteille fabriquée à la machine. Marque moulée en relief sur le cul: D P à l'intérieur d'un losange. 1913-1928	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à pans plats. Marque moulée en relief sur le corps: [...]Co. [...].	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi avec côtes verticales parallèles arrondies.	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	24	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants.	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Inscription moulée en relief: [...]ON[...].	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de corps à pans plats. Marque moulée en relief sur le corps: [...]ond[...]. Pour une boisson gazeuse?	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot. Extrémité à capsule. Pour les boissons gazeuses?	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule champenoise avec décor moulé en relief composé de côtes verticales et de lignes entrelacées. Bouteille de boisson gazeuse.	17				
08B02	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments à épaisseur variable.	17				
08B02	2.2.1	V teinté régulier	gobelet?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec cul en retrait. Corps cylindrique. Légère teinte améthyste (teinté par le soleil). Surtout dernier quart du 19e s. jusqu'à ca. 1914.	17				
08B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	coupe à dessert?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base sur pied et corps à pans plats à l'intérieur. Fabrication à la machine. HA moulé en relief sous la base. 1923-1982.	17				
08B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	9	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi, probablement associés à l'alimentation. Plusieurs contenants.	17				
08B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Deux contenants distincts.	17				
08B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot avec col cylindrique et extrémité à capsule. Bouteille fabriquée à la machine. Sans doute pour les boissons gazeuses.	17				
08B02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments plats de paroi. Plusieurs contenants.	17				
08B02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	31	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre		Fragments de teinte et d'épaisseur variable. 19 élagués.	17				
08B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plusieurs bouteilles.	17				
08B02	2.3.1.10	V col transp brun	contenant	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Contenant à pans plats. Flacon? Bouteille? Au moins deux contenants distincts.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B02	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	fiole	3	1	4.3	Médication	Frag	Deux fragments de paroi, un fragment avec épaule tombante, col cylindrique et lèvre étalée. Fiole soufflée dans un moule.	17				
08B02	2.3.1.8	V col transp rouge	isolateur électrique	2	0	1.9	Électricité	Frag	Fragments jointifs d'un isolateur conique.	17				
08B02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe et centre concave, dos convexe, attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 0,7 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08B02	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince.	17				
08B02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête convexe pour tournevis plat.	17				
08B02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	13	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous majoritairement fragmentaires, et seulement deux entiers. Longueur variable entre 3,1 et 6,2 cm.	17				
08B02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variable entre 3 et 11 cm.	17				
08B02	4.4.3	Scories	scories	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagués.	17				
08B02	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont trois fragments avec traces de boucherie.	17				
08B02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	17				
08B02	5.1.4	Coquille	coquilles	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres.	17				
08B02	5.2.3	Bois	copeaux	1	0	1.2.1.2	Bois, résidus	Frag	Résidu de bois sans forme précise. Élagué.			X		
08B02	5.2.3.2	Carton	papier goudronné	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Élagués.			X		
08B02	5.4.5	Caoutchouc	gaine protectrice	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Gaine protectrice pour fil électrique?	17				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Tranchée associé à une habitation? - Deuxième moitié du XIXe
08B03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	bol	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de corps évasé et rebord à lèvre étalée.	17				
08B03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Peut-être associé aux objets décrits.	17				
08B03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Décor appliqué sur l'engobe à l'intérieur à motif de taches d'oxyde de fer.	17				
08B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de corps tronconiques.	17				
08B03	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Deux fragments de paroi et un fragment de rebord à lèvre arrondie. Terrine?	17				
08B03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	8	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Au moins trois contenants.	17				
08B03	1.1.1.51	TCG Angleterre	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux contenants.	17				
08B03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	jarre?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord légèrement épaissi et évasé avec rebord intérieur pour y déposer un couvercle.	17				
08B03	1.1.2.13	TCF Jackfield	théière	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de corps avec anse verticale large à deux points d'attache.	17				
08B03	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec décor moulé à motif Royal.	17				
08B03	1.1.2.31	Creamware	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants. Tessons peut-être associés à des objets décris.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	15	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de plusieurs pipes, dont un avec glaçure jaune, et deux fragments d'embouts mordillés.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque moulée en creux: W.WH[ITE] / [GLA]SGOW. 1805-1890.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor moulé en relief à motif d'homme portant un long manteau avec une large ceinture, des raquettes aux pieds et un fusil en bandoulière. Image du milicien canadien.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec jonction du tuyau. Marque [T]D moulé en creux à l'arrière du fourneau.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor moulé en relief à motif de côtes verticales et de lignes entrecroisées.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau entier avec éperon et jonction du tuyau.	17				
08B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau.	17				
08B03	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment recouvert de suie.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.51	Pearlware	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait et marli très prononcé.	17				
08B03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de pied d'un petit contenant sur pied. Coquetier?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire, deux fragments de marli concave. Décor brun à l'éponge à motif de volutes.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps caréné. Décor vert imprimé sur les deux côtés à motif végétal stylisé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor brun à l'éponge à motif de volutes.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli concave. Décor bleu imprimé sur le marli à motif de paysage urbain orientalisant dans un cartouche orné d'un motif végétal.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor mauve imprimé à l'intérieur à motif indéterminé et décor moulé en relief à motif de pastilles carrées.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu appliqué à l'éponge sur le fond à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor brun imprimé à l'intérieur à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor bleu imprimé à motif Willow. Au moins deux assiettes.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse verticale à deux points d'attaches.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor moulé et peint à motif shell edge. Au moins trois assiettes.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	6	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor polychrome peint à motif floral.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'un grand plat creux à service. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif floral.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de paroi et un fragment de rebord droit. Décor bleu appliqué à l'éponge à motif floral.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Bol?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif floral à l'extérieur et motif de paysage indéterminé à l'intérieur. Plat?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif Willow.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor bleu imprimé sur le rebord à motif floral.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Objet à corps cintré. Pichet? Cruche?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat et mince. Décor noir imprimé sur un côté à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Large bande bleue peinte à l'extérieur, sous la lèvre. Bol?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de rebord à lèvre arrondie et un fragment de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge sur un côté à motif de personnage.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge à motif moucheté.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre?	5	0	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de corps pansu. Peut-être associé au pot de chambre décris. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif végétal.	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu peint à l'extérieur à motif shell edge sur l'épaule. Contenant fermé. Théière?	17				
08B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	49	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants. Plusieurs tessons sont peut-être associés à des objets décrits.	17				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment avec base annulaire, bouge et marli incliné. Décor moulé en relief sur le marli à motif Royal.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli légèrement concave. Décor moulé sur le marli à motif Queen's.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire et bouge prononcé. La jonction entre le fond et le bouge est cannelée.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Cannelure moulée le long de la lèvre.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Plat de forme ovale avec décor moulé en relief sur le rebord étalé à motif Royal.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à motif indéterminé.	17				
08B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de base à talon en saillie, un fragment de rebord étalé.	17				
08B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps caréné.	17				
08B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de corps pansu et rebord droit. Anse verticale à deux points d'attaches. Décor constitué de bandes et de lignes verticales blanches et bleues.	17				
08B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	17				
08B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu de type mocha appliqué sur une bande d'engobe blanc.	17				
08B03	1.2.1	Grès Grossier	conduite	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation		Fragment de conduite multiple.	17				
08B03	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	encrier	1	1	5.3	Écrits	Frag	Fragment incluant l'épaule tombante, le col court cylindrique et la lèvre arrondie et épaissie.	17				
08B03	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique.	17				
08B03	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps? Col?	17				
08B03	1.2.1.93	GG feld pâle	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Pièce cylindrique avec bague transversale moulée. La pièce est creuse, mais le diamètre intérieur diffère de part et d'autre de la bague. La pièce était sans doute insérée sur une tige de bois ou de métal. Pièce architecturale?	17				
08B03	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	17				
08B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	17				
08B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Légèrement patiné.	17				
08B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif lenticulaire.	17				
08B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	16	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur différente. 11 fragments élagués. Un fragment altéré par la chaleur.	17				
08B03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Contenant à pans plats.	17				
08B03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	17	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	16 fragments de paroi, dont un altéré par la chaleur, et un fragment avec épaule arrondie, col renflé, bague évasée vers le bas, lèvre aplatie. Goulot façonné à la pince de finition. Bouteille pour le vin.	17				
08B03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe et centre concave, et dos convexe à centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 0,7 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08B03	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication.	17				
08B03	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat et grossièrement rectangulaire. Outil? Couteau de table? Quincaillerie?	17				
08B03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur différentes, dont deux à tête circulaire. Longueur: 4 cm, 8 cm et 11 cm.	17				
08B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	19	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Clous de dimensions variées. Longueur moyenne de 8 cm.	17				
08B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire plat avec attache à œillet formé d'un fil de cuivre soudé. Diamètre: 1,6 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bague	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bague circulaire. Appliquée à l'extrémité d'une bouteille? Diamètre: 2,4 cm.	17				
08B03	3.1.2.2	Laiton	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Comp	Épingle à tête moulée à même la tige. Après 1824.	17				
08B03	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuiles?	5	0	6.3	Minéraux	Frag	Deux fragments gris foncé, trois fragments brun-rouge. Élagués.			X		
08B03	4.4.3	Scories	scories	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Scorie. Élagué.			X		
08B03	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe et centre en retrait, et dos convexe. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 0,8 cm.	17	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08B03	5.1.1	Os	ossements	16	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis (altérés par la chaleur).	17				
08B03	5.1.1	Os	ossements	84	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un avec traces de dents de rongeur et 16 avec traces de boucherie.	17				
08B03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	17				
08B03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	17				
08B03	5.1.2	Ivoire	dent	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Recon	Dents de dimensions variées.	17				
08B03	5.1.4	Coquille	coquille	7	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître. Six élaguées.	17				
08B03	5.1.4	Coquille	graine	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Coquille de graine.	17				
08B03	5.1.6	Charbon	résidu	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment de charbon minéral (anthracite).	17				
08B03	5.2.3	Bois	piquets?	3	0	4.8	Aménagement (environnement)	Frag	Fragments de bois dont les extrémités se terminent en pointe.	17				
													Lot élagué intégralement	Remblai de nivellement - XIXe
08B04	1.1.1	Terre Cuite Grossière	brique	1	0	4.7.1	Matériaux de construction	Frag	Fragment de brique rouge. Élagué.			X		
08B04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'épaisseur différente. Peut-être deux contenants distincts. Élagué.			X		
08B04	1.1.1.34	TCG locale glaç tachetée verte	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plusieurs contenants. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.31	Creamware	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit d'un petit bol. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.31	Creamware	contenant	9	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains tessons pourraient appartenir à des objets décrits. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi, noirci à l'intérieur, avec décor moulé en relief à motif de côtes verticales. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor pastillé bleu à motif floral. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant fermé. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé. Marli? Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu peint à l'intérieur à motif indéterminé, peut-être végétal. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient appartenir à des objets décrits. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral ou végétal. Bol? Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor bleu imprimé sur les deux côté à motif végétal stylisé. Pourrait s'agir d'un Pearlware. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments plats de fond, avec décor bleu imprimé à motif Willow. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étalé d'un grand plat. Décor bleu imprimé sur le rebord à motif floral avec des papillons. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment plat. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif floral. Le décor sur l'un des côtés pourrait être une marque de fabriquant.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Un fragment de paroi et un fragment de base annulaire. Décor bleu à l'intérieur, peut-être imprimé, à motif indéterminé. Peut-être deux objets distincts. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge à motif moucheté. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Bande bleue peinte sous la lèvre des deux côtés du contenant, avec un autre décor bleu peint à l'extérieur, mais à motif indéterminé. Pourrait s'agir de Pearlware. Tasse? Petit bol? Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient appartenir à des objets décrits. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif floral, et peut-être des oiseaux exotiques. Élagué.			X		
08B04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étalé. Élagué.			X		
08B04	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08B04	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08B04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Flacon? Bouteille? Élagué.			X		
08B04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins trois carreaux. Élagué.			X		
08B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps cylindrique. Bouteille à vin ou à bière. Élagué.			X		
08B04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments. Élagué.			X		
08B04	3.1.1.2	Acier	lime	1	0	1.3.2.1	Fer, outils	Frag	Fragment de lime triangulaire. Élagué.			X		
08B04	5.1.1	Os	ossements	30	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont trois avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08B04	5.1.2	Ivoire	dents	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Une dent complète et deux fragments. Élagué.			X		
08B04	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Trace de poteau, aménagement indéterminé - XIXe
08B05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor à l'extérieur formé de bandes horizontales d'engobe brun et noir. Élagué.			X		
08B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique. Élagué.			X		
08B05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments provenant de trois carreaux distincts. Élagué.			X		
													Couche d'occupation	Sol naturel remanié?, remblai d'assainissement post incendie?
08B06	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Terrine? Jarre? Bol?	18				
08B06	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18				
08B06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments.	18				
08B06	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Gros fragment de fourneau avec éperon et portion du tuyau. Décor moulé en relief sur le fourneau à motif de fines côtes verticales. Hauteur du fourneau: 3,8 cm.	18				
08B06	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	18				
08B06	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base annulaire. Assiette? Soucoupe?	18				
08B06	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'extérieur.	18				
08B06	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	18				
08B06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux fragments de marli et un fragment plat de fond. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow.	18				
08B06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe brun appliqué à l'extérieur. Bol?	18				
08B06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor rose peint à l'intérieur à motif floral, probablement polychrome. Vaisselle de table?	18				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08B06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé.	18				
08B06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal. Alimentation?	18				
08B06	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	2	1	4.9	Entretien	Frag	Un fragment de corps cylindrique et un fragment de col très légèrement évasé et lèvre légèrement étalée.	18				
08B06	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur.	18				
08B06	2.1.1	V inc sans plomb	verre sur tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied conique, à repli.	18				
08B06	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Coupe d'un verre sur tige? Cheminée de lampe?	18				
08B06	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments minces.	18				
08B06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Soufflée dans un moule. Pour le vin ou la bière. Élagué.	18				
08B06	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.	18		X		
08B06	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	lame	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Grande lame légèrement incurvée et tordue. Anneau à l'extrémité proximale, et arrondie à l'extrémité distale. Longueur: 42 cm. Pièce d'équipement? Outil?	18				
08B06	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de métal ferreux oxydé sans forme précise. Élagués.	18		X		
08B06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur: 7 cm.	18				
08B06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un seul clou entier, les deux autres manquent un bout de la tige. Longueur: 6,6 cm.	18				
08B06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.1	Attaches- identification militaire	Ent	Bouton à face convexe et dos concave; attache à œillet de fil de cuivre soudé. La face est ornée de la couronne britannique au centre, avec inscriptions: [WATER]LOO sur le rebord dans la partie supérieure, et RSC sous la couronne. Des inscriptions supplémentaires sont présentes dans la partie inférieure, mais l'oxydation en empêche la lecture. Bouton en 3 parties.Diamètre: 2,3 cm. Pour uniforme militaire. Royal Staff Corps. Vers 1800 jusque vers 1837. British Victorian Waterloo Peninsula RSC. https://militaryantiquestoronto.com/products/british-victorian-waterloo-peninsula-rsc-button-vintage		26		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des fonctions** (habillement-militaire?).	
08B06	5.1.1	Os	ossements	24	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux avec traces de boucherie.	18				
08B06	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	18				
08B06	5.1.2	Ivoire	dents	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Comp	Dents de grande dimension.	18				
08B06	5.1.4	Coquille	graine	1	0	6.2	Végétaux	Ent	Graine de petite dimension. Diamètre: 0,4 cm.	18				
													Lot élagué partiellement	Aires de décapage
08C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Un tesson avec ligne d'engobe blanc. Locale? Élagué.			X		
08C01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Glaçure vert kaki. Élagué.			X		
08C01	1.1.1.52	TCG Buckley	jarre	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de corps cylindrique ou tronconique. Élagué.			X		
08C01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe blanc à l'extérieur à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.111	TCF chamois sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille sans décor. Diamètre: 1,7 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
08C01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi de type tortoise shell. La surface extérieure présente de petites dépressions et elle est recouverte d'une glaçure teintée jaune brunâtre, laquelle est plus foncée où elle recouvre les dépressions. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau de grande dimension. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque moulée en creux: BANNERMAN / MONTREAL. 1858-1902. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments, dont deux avec embout arrondi. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.51	Pearlware	assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment jointifs de base annulaire avec rebord incliné. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments plats de fond. Décor bleu imprimé à motif Willow. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite très légèrement évasée. Décor magenta peint à motif de bandes horizontales sur les deux côtés sous la lèvre et motif floral à l'extérieur. Bol? Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de deux contenants distincts. Décor bleu imprimé à motif végétal. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Contenant de petite dimension. Décor vert appliqué à l'éponge à motif moucheté. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor noir imprimé à l'intérieur à motif géométrique. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief sur un côté à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Décor gris foncé verdâtre à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif végétal. Bol? Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu pâle imprimé sur un côté à motif de paysage indéterminé avec arbres. Vaisselle de service? Élagué.			X		
08C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.66	TCF blanche Mason	contenant	4	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Trois fragments de paroi et un fragment de rebord à lèvre amincie. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base concave. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base annulaire. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps. Décor imprimé diffus (flow) sur les deux côtés à motif de paysage d'inspiration orientale. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé en relief à motif de gerbes de blé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps à cannelures verticales et décor moulé en relief à motif de gerbes de blé. Broc? Pichet? Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps. Décor gris appliqué à l'éponge à motif géométrique stylisé. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	indéterminé	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont un très incurvé, et deux fragments jointifs de rebord étalé. Engobe blanc à l'intérieur. Objet à fonction sanitaire? CP avec 8C2. Élagué.			X		
08C01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé avec bande bleue peinte sur la lèvre. Bol à service? Bol pour la préparation de nourriture? Pot de chambre? Élagué.			X		
08C01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	5.3	Écrits	Frag	Fragment de corps cylindrique avec épaule tombante. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08C01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Un tesson avec traces de dents de rongeur. Élagué.			X		
08C01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure colorée rose à l'extérieur. Élagué.			X		
08C01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre amincie. Une glaçure teintée bleu recouvre la surface extérieure. Tasse? Bol? Élagué.			X		
08C01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi altéré par la chaleur. Élagué.			X		
08C01	2.1.1	V inc sans plomb	flacon	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité supérieure à col cylindrique et lèvre épaissie. Flacon fabriqué à la machine. Alcool? Produit pharmaceutique? Sauce? Élagué.			X		
08C01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	8	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins quatre contenants. Certains fragment pourraient être associés aux objets décrits. Élagué.			X		
08C01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul légèrement convexe et légèrement en retrait. Bouteille fabriquée à la machine. Élagué.			X		
08C01	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08C01	2.1.1	V inc sans plomb	bol?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant à corps volumineux. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif de côtes verticales. Bol à service? Vase? Élagué.			X		
08C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps d'une bouteille de type torpille? Soufflée dans un moule en deux parties ou plus. Teinte prononcée. Élagué.			X		
08C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi patiné. Élagué.			X		
08C01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08C01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à coupe horizontale carrée à coins chanfreinés concaves. Élagué.			X		
08C01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins six carreaux. Élagué.			X		
08C01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps à section horizontale carrée à coins arrondis. Élagué.			X		
08C01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Deux fragments de base et deux fragments de corps. Bouteille fabriquée à la machine à cul enfoncé, talon arrondi et corps cylindrique. Pour les boissons gazeuses? Élagué.			X		
08C01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Bouteille à vin ou à bière? Élagué.			X		
08C01	2.3.1.13	V col transp autre	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Verre de couleur turquoise foncé. Élagué.			X		
08C01	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment. Fiole? Élagué.			X		
08C01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre: 1,1 cm. Élagué.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08C01	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.			X		
08C01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	9	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous de longueurs variées entre 7,7 et 10,5 cm. Élagué.			X		
08C01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Tige. Élagué.			X		
08C01	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08C01	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont trois avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08C01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Arête. Élagué.			X		
08C01	5.1.2	Ivoire	dents	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagué.			X		
08C01	5.1.4	Coquille	coquilles	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres. Élagué.			X		
08C01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Applique circulaire plate avec dépression circulaire sur un côté pour le fixer à un bouton, probablement en métal. Diamètre: 1,5 cm. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08C01	5.3.1.1	Bakélite	peigne	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Comp	Peigne pliant en bakélite blanc.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des fonctions**	
08C01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon formé de plusieurs couches de cuir clouées. Chaussure pour enfant. Élagué.			X		
08C01	7.24	Métal cuivreux et verre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire en métal cuivreux orné d'une rondelle de verre opaque blanc. Attache formée d'un œillet de fil de métal soudé au dos. Diamètre: 2,4 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
													Lot élagué intégralement	Aires de décapage
08C02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08C02	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps rouge pâle homogène, tendre (locale?). Engobe blanc et glaçure jaune. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord (marli?). Élagué.			X		
08C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite et à paroi mince. Décor brun imprimé à l'intérieur à motif de lignes courbes en pointillé et motif géométrique près de la lèvre. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, probablement de rebord. Assiette? Assiette creuse? Bassin? Élagué.			X		
08C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Fond d'assiette? Élagué.			X		
08C02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08C02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	indéterminé	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont un très incurvé, et deux fragments jointifs de rebord étalé. Engobe blanc à l'intérieur. Objet à fonction sanitaire? CP avec 8C1. Élagué.			X		
08C02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse. Décor au bleu de cobalt à motif indéterminé. Élagué.			X		
08C02	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08C02	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de col légèrement évasé. Élagué.			X		
08C02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'extrémité supérieure d'une bouteille à vin, à bière ou à boisson gazeuse. Col cylindrique, bague aplatie de verre ajouté, lèvre droite. Bouteille soufflée dans un moule. Élagué.			X		
08C02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Bouteille? Cruche? Pot? Élagué.			X		
08C02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08C02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Très patiné. Élagué.			X		
08C02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08C02	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi très légèrement incurvé. Élagué.			X		
08C02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	4	4.7.2.3	Fixations-clous		Clous de longueurs variées entre 8 et 15 cm. Élagué.			X		
08C02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueurs variées de 10 à 13 cm. Élagué.			X		
08C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08C02	5.1.2	Ivoire	dents	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de canine de grande dimension. Élagué.			X		
08C02	5.1.4	Coquille	coquilles	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huîtres. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de nivellement - XIXe ?
08D01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Un fragment glaçuré à l'extérieur. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08D01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à lèvre épaissie et arrondie. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.111	TCF chamois sans glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sur pied court. Altéré par la chaleur. Théière? Élagué.			X		
08D01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pourraient être associés à un objet décrit. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins trois contenants distincts. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé de cercles et de pastilles circulaires en relief. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé en relief à motif de côtes verticales. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Décor brun imprimé avec un motif de papillon. Assiette creuse? Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base annulaire. Décor brun peint à l'intérieur à motif indéterminé. Soucoupe? Assiette? Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	16	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à motif indéterminé. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor bleu indéterminé (shell edge?). Marli d'assiette? Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Décor vert appliqué à l'éponge sur un côté à motif végétal. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant à pans plats. Décor brun imprimé à l'extérieur à motif de paysage indéterminé. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment avec base annulaire, bouge et marli incliné Décor moulé en relief sur le marli à motif indéterminé, décor noir imprimé sur le fond de l'assiette avec inscription: CO[...]. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor pastillé bleu appliqué à l'intérieur. Vaisselle de table? Pièce d'un ensemble à thé? Élagué.			X		
08D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord très légèrement évasé. Décor moulé en relief à motif de gerbes de blé. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont un fragment de base. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08D01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08D01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique. Élagué.			X		
08D01	1.2.1.82	GG Derbyshire 4	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique. Au moins deux objets distincts. Probablement une bouteille d'encre ou de cirage. Élagué.			X		
08D01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	6	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments. Élagués.			X		
08D01	1.3.1.11	PC sans glaçure	isolateur	1	0	1.9	Électricité	Frag	Fragment de tube. Élagué.			X		
08D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	0	1.9	Électricité	Frag	Isolateur de forme carrée ou rectangulaire. Élagué.			X		
08D01	1.3.1.21	PC avec glaçure	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure à l'intérieur. Bande cannelée à l'extérieur recouverte d'un émail noir. Objet d'hygiène? Élagué.			X		
08D01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux contenants distincts. Élagué.			X		
08D01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor pastillé bleu appliqué à l'intérieur. Vaisselle de table? Pièce d'un ensemble à thé? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08D01	1.3.5.11	PF parian sans glaç	statuette	2	0	4.8.5	Décoration	Frag	Un fragment de paroi et un fragment courbe avec décoration polychrome peinte à l'extérieur. Oiseau? Élagué.			X		
08D01	1.99	Céramique altérée	coquetier?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de pied. Altéré par la chaleur. Porcelaine fine? TCFBV? TCFB? Élagué.			X		
08D01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi avec marque moulée en relief: F[...]. Élagué.			X		
08D01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité supérieure avec col cylindrique, ouverture dépolie à lèvre très évasée. Élagué.			X		
08D01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	14	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08D01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de talon arrondi. Élagué.			X		
08D01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pans coupés. Patine importante. Gobelet? Bouteille? Élagué.			X		
08D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de teinte variée. Au moins cinq contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base d'une bouteille à cul enfoncé, talon arrondi et corps cylindrique. Bouteille soufflée dans un moule. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps avec inscription moulée en relief: [...]ART. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de corps à coupe horizontale rectangulaire à pans en retrait et à coins chanfreinés plats. [MO]NTREAL moulé en relief sur le côté. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	38	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins sept carreaux. 30 fragments élagués. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Vitre rainurée. Deux fragments élagués. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08D01	2.2.1.9	Verre teinté rég. autre	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de corps teinté améthyste par la lumière du soleil. Marque indéterminée moulée en relief sur le corps, sous forme d'écriture cursive (Coca-Cola?). Surtout 1890-1920. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à cul légèrement concave en retrait avec pastilles lancéolées en relief, talon arrondi, et corps à coupe horizontale carrée à coins chanfreinés plats. Soufflée dans un moule en creux. Largeur de la base: 7,3 cm. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à cul concave avec trace triangulaire de moule au centre, talon arrondi mais s'appuyant seulement aux coins, et corps à coupe horizontale carrée à coins arrondis. Soufflée dans un moule en creux. Largeur de la base: 5,6 cm. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	11	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps d'au moins trois bouteilles. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	20	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille à cul à enfoncement conique, talon arrondi et corps cylindrique. Soufflée dans un moule en creux. Élagué.			X		
08D01	2.3.1.10	V col transp brun	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
08D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre: 1,2 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08D01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment. Cerceau de tonneau? Charnière? Élagué.			X		
08D01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de dimensions différentes. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08D01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de dimensions variées, de 7,3 à 15 cm. Un fragment très altéré par la chaleur. Élagué.			X		
08D01	3.1.2.1	Cuivre ind	rondelle plate	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Petite rondelle très mince, perforée au centre. Diamètre: 1,1 cm. Élagué.			X		
08D01	4.1.7	Schiste ou ardoise	plaquette	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Fragment de schiste rougeâtre. Élagué.			X		
08D01	4.4.3	Scories	scories	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
08D01	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont six avec des traces de boucherie, et un altéré par la chaleur (blanchi). Élagué.			X		
08D01	5.1.4	Coquille	coquilles	9	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître. Élagué.			X		
08D01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Comp	Bouton circulaire à face concave avec un triangle en relief au centre, dos très légèrement convexe. Attache à perforations à deux trous. Diamètre: 2,8 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08D01	5.5.7	Cuir	retailles	1	0	1.5.6.2	Cuir, résidus	Frag	Retaille rectangulaire allongée. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Dépôt de combustion - Fin XIXe-début XXe
08E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique réfractaire	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à rebord biseauté arrondi. Présence d'un tenon sur le côté. Une surface est très altérée par la chaleur.	18				
08E01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli.	18				
08E01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fond fraisé.	18				
08E01	1.1.2.31	Creamware	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de marli? Rebord de soucoupe? Décor noir imprimé à l'intérieur à motif géométrique.	18				
08E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulée en creux: McDO[UGALL] / [SCOT]LAND. 1891-1967.	18				
08E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment.	18				
08E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli et bouge. Décor moulé à motif de cannelures et bouge ondulé.	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli incliné. Décor moulé en relief sur le marli à motif indéterminé.	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	26	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à fond plat légèrement en retrait avec trois côtes concentriques, bouge court et marli concave incliné avec lèvre ondulée. Décor bleu grisâtre imprimé à l'intérieur à motif floral et végétal. Marque imprimée de même couleur sur le fond: drapeau britannique sur lequel est inscrit DURABILITY, au-dessus est inscrit [STRA]FORD, et en-dessous du drapeau, on peut lire J.H.W. & SONS ENGLAND SEMI PORCELAIN Rd No 212857 (le numéro est encadré). Diamètre: 20,6 cm. Après 1892.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	39	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	23 fragments jointifs. Assiette circulaire à fond plat légèrement en retrait avec trois côtes concentriques, bouge court et marli concave incliné avec lèvre ondulée. Décor bleu grisâtre imprimé à l'intérieur à motif floral et végétal. Marque imprimée de même couleur sur le fond: drapeau britannique sur lequel est inscrit DURABILITY, au-dessus est inscrit STR[AFORD], et en-dessous du drapeau, on peut lire J.H.W. & SONS ENGLAND SEMI PORCELAIN Rd No 21285[7] (le numéro est encadré). Possiblement plus d'une assiette. Trois fragments altérés par la chaleur. Après 1892.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs. Soucoupe à fond annulaire, rebord légèrement évasé avec lèvre ondulée. Décor bleu grisâtre imprimé à l'intérieur à motif floral et végétal. Marque imprimée de même couleur sur le fond: drapeau britannique sur lequel est inscrit [DURABILIT]Y, au-dessus est inscrit [STRAF]ORD, et en-dessous du drapeau, on peut probablement lire J.H.W. & SONS ENGLAND SEMI PORCELAIN Rd No 21285[7] (le numéro est encadré) sur la portion manquante. Après 1892.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	18	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	5 fragments jointifs. Tasse à fond annulaire légèrement concave, corps piriforme cannelé à lèvre évasée. Anse verticale à deux points d'attaches. Décor bleu grisâtre imprimé à l'intérieur à motif floral et végétal. Marque imprimée de même couleur sur le fond: [STRA]FORD, [SEMI PORC]ELAIN [Rd No 21285]7 (le numéro est encadré). Décor moulé en relief à l'extérieur près de la lèvre à motif de volutes. Deux fragments altérés par la chaleur. Après 1892.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'anse verticale. Pichet? Broc?	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif de gerbes de blé.	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé et incurvé. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif indéterminé. Pichet? Broc?	18				
08E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Deux fragments altérés par la chaleur. Pourraient être associés aux objets décrits.	18				
08E01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. La surface extérieure est recouverte d'un engobe blanc crème.	18				
08E01	1.2.1.61	GG Lambeth tardif	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à cul légèrement concave, talon biseauté et corps cylindrique. DOULTON LAMBETH moulé en creux à la base du corps.	18				
08E01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments.	18				
08E01	1.3.1.21	PC avec glaçure	bouton de porte	1	0	4.8.4	Mobilier	Frag	Petit bouton circulaire avec perforation centrale. Bouton de porte d'armoire? Poignée de tiroir?	18				
08E01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Décor doré peint à l'extérieur sur la glaçure. Tasse?	18				
08E01	2.1.1	V inc sans plomb	bol	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base annulaire d'un bol de grande dimension. Décor moulé à l'extérieur à motif de côtes et de cannelures courbes. Sous la base, de petits carrés en relief emplissent l'espace entre les côtes arrondies. Fabriqué à la machine?	18				
08E01	2.1.1	V inc sans plomb	bol	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord évasé à lèvre ondulée. Décor moulé à l'extérieur à motif de losanges et d'éventails. Grand bol de service?	18				
08E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à cul aplati en retrait avec marque moulée en relief (1136), talon arrondi et corps cylindrique. Pourrait aussi s'agir d'un pot à conserve. Fabriqué à la machine.	18				
08E01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18				
08E01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	18				
08E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	13	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	12 fragments de paroi (corps ou épaule), et un fragment d'extrémité supérieure avec épaule de type champenoise, bague droite et lèvre droite à rebord en biseau. Patinée. Soufflée dans un moule. Probablement un seul objet.	18				
08E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	27	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Recon	Bouteille à cul en cloche, talon arrondi, corps cylindrique, épaule de type champenoise col cylindrique, bague droite et lèvre droite. Soufflée dans un moule à rotation. Probablement un seul objet.	18				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Fiole à cul concave avec le chiffre 2 moulé en relief au centre, talon arrondi légèrement en retrait, corps cylindrique, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre épaissie façonnée à la pince de finition. Soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes;** Diversité des fonctions (soins médicaux)	
08E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins quatre carreaux.	18				
08E01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique. Très patiné. Soufflée dans un moule en deux parties, au moins.	18				
08E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de type champenoise. Soufflée dans un moule en deux parties, au moins.	18				
08E01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face concave et dos convexe à centre plat, attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,8 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08E01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face plate et dos formant la base d'un cône tronqué, concave au centre, attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08E01	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	0	7.4	Témoins de combustion		Fragment de verre fondu.	18				
08E01	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous		Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication.	18				
08E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous		Longueur: 6,5 cm.	18				
08E01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	valve	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Petite valve cylindrique avec bouton en demi-sphère.	18				
08E01	4.2.3	Pigment	concrétions	10	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions de pigment bleu. Teinture? Peinture?	18				
08E01	5.1.1	Os	ustensile, applique	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Applique de forme rectangulaire amincie vers l'extrémité distale, associée à un ustensile à soie plate.	18				
08E01	5.1.1	Os	ossements	48	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont 21 avec traces de boucherie.	18				
08E01	5.1.2	Ivoire	dents	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Deux incisives entières et un fragment de molaire.	18				
08E01	5.5.7	Cuir	chaussures	16	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Quatre fragments de talons cloués formés de plusieurs épaisseurs de cuir, quatre fragments d'empeigne, huit fragments de lanières. Au moins deux chaussures lacées.	18				
													Couche d'occupation	Dépôt d'occupation domestique - après 1915
08F01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied circulaire. Rayons convergents moulés en relief. Vase?	18				
08F01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	18				
08F01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	charnière	1	0	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Fragment de charnière rectangulaire. Deux clous (trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication) sont fusionnés par oxydation à la plaque de fond.	18				
08F01	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication.	18				
08F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	10	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de dimensions variées, entre 4 et 8,5 cm de longueur.	18				
08F01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.1	Attaches- identification militaire	Ent	Bouton circulaire à face et à dos convexe, creux, à attache de fil de cuivre inséré. Cannelure transversale au dos. Décor moulé sur le dessus: couronne royale britannique et R sur la face supérieure et inscriptions illisible au dos. iamètre: 2,4 cm.		27		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des fonctions** (habillement-militaire)	
08F01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont trois avec traces de boucherie.	18				
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée des murs de fondation du bloc appartement - Entre 1912-1915 à 1964
08F02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	plat creux?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord à lèvre à bourrelet. Élagué.			X		
08F02	1.1.1.108	TCG Staff slip engobe rouge	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à lèvre à encoches. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08F02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor lustré avec motif moulé à l'extérieur. Théière? Élagué.			X		
08F02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base sur pied court. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.31	Creamware	Théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment plat du filtre d'un contenant. Passoire? Élagué.			X		
08F02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque moulée en creux: BANNERMAN / MONTREAL. 1858-1902. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps convexe, dont trois jointifs. Décor bleu constitué de bandes bleues horizontales peintes sous la lèvre et à la base du corps, avec motif étoilé appliqué à l'éponge entre les deux. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord avec attache d'anse verticale à l'extérieur. Bande magenta peinte sous la lèvre à l'intérieur. Tasse? Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'extérieur à motif indéterminé avec bandes horizontales peintes. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pourrait être associé aux objets décrits. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal stylisé. Deux objets distincts. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli concave. Décor moulé en relief à motif de cordage le long de la lèvre et frise à motif végétal sur le marli. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse verticale à deux points d'attaches. Décor bleu imprimé à motif floral. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu imprimé diffus (flow blue) à motif végétal. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat avec décrochement. Marli d'assiette? Décor bleu à motif indéterminé. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base annulaire en saillie, corps avec cannelures verticales. Marque moulée en relief sous le fond: IV dans un cartouche. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor vert moucheté appliqué à l'éponge. Élagué.			X		
08F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08F02	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli et bouge. Décor bleu et rouge peint à motif indéterminé. Élagué.			X		
08F02	2.1.1	V inc sans plomb	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi très mince. Cheminée de lampe? Verre sur pied? Élagué.			X		
08F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Contenant soufflé dans un moule à rotation. Élagué.			X		
08F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08F02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Un fragment de corps à pans plats et à coins chanfreinés plats, et un fragment avec épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type brevetée. Peut-être deux contenants distincts. Médication? Sauce? Très patiné. Élagué.			X		
08F02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins deux carreaux. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08F02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	concrétions	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Pièce de fer avec deux tiges. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop oxydé pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	clou	14	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	outil?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tête trapézoïdale d'un objet indéterminé, peut-être d'un outil ou d'une pièce de quincaillerie d'architecture. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	outil?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fer d'un outil avec un manche en bois. Pelle? Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	tôle	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.1	Fer ind	résidus	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de métal ferreux, généralement plats, sans forme précise. Élagués.			X		
08F02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur: 5,4 cm. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	9	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variée, de 6,7 à 11 cm. Élagué.			X		
08F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Élagué.			X		
08F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur: 7,7 cm. Élagué.			X		
08F02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	gâche	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Plaquette rectangulaire avec ouverture ovale au centre et deux perforations circulaires aux extrémités. Longueur: 4,3 cm; largeur: 2 cm; épaisseur: 0,3 cm. Élagué.			X		
08F02	4.4.3	Scories	scories	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
08F02	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux blanchis, sept avec traces de boucherie et un avec traces de dents de rongeur. Élagué.			X		
08F02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Os entier. Élagué.			X		
08F02	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
08F02	5.2.3	Bois	résidus	3	0	1.2.1.2	Bois, résidus	Frag	Fragments avec traces de coupe. Élagué.			X		
													Fosses	Petite fosse indéterminée - XIXe?
08G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment.	18				
08G01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	18				
08G01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi avec au moins un pan en retrait. Bouteille?	18				
08G01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi cannelée.	18				
08G01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins cinq carreaux, dont un très épais (0,9 cm). 13 fragments élagués.	18				
08G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	flacon?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à pans plats. Pour médicament?	18				
08G01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de 3 cm de largeur.	18				
08G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face et à dos convexes. Attache formée d'un fil de cuivre inséré. La face est peut-être décorée, mais le bouton est trop oxydé pour le distinguer. Diamètre: 1,7 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	montre à gousset, bélière et pendant	1	0	5.1	Temps	Frag	Anneau (bélière) et tige à extrémité sphérique (pendant), fixée sur une montre à gousset pour y attacher une chaînette. Diamètre: 1,9 cm.	18				
08G01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile?	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment présentant une possible perforation de clou. Ardoise de couleur gris-mauve.	18				
08G01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un blanchi.	18				
													Fosses	Petite fosse indéterminée - XIXe?
08G02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de bande à usage indéterminé.	18				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué partiellement	Comblement de la tranchée des murs de fondation du bloc appartement - Entre 1912-1915 à 1964
08H01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08H01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de contenant à fond plat. Glaçure avec taches brunes à l'oxyde, appliquée sur les deux côtés. Deuxième moitié XIXe s. Élagué.			X		
08H01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.101	TCF rouge sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de facture grossière. Diamètre: 1,6 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
08H01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif indéterminé. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de base de fourneau avec éperon et tuyau. Décor moulé en relief sur le fourneau à motif de plumes. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.51	Pearlware	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base en retrait. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'intérieur à motif de volutes avec bande de perles près de la lèvre, sur un décor moulé en relief à motif végétal stylisé, avec ligne dorée peinte sur le lèvre. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor rose imprimé à l'extérieur à motif indéterminé. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Décor bleu moucheté appliqué à l'éponge. Tasse? Bol? Vase? Élagué.			X		
08H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains tessons sont possiblement associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Marque noire imprimée sous la base: [ALFRED MEA]KIN [ENGLAND], sous une tête de licorne à l'intérieur d'une couronne de feuilles de laurier. Après 1914. Élagué.			X		
08H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains tessons sont possiblement associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08H01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat. Jarre? Élagué.			X		
08H01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment élagué.			X		
08H01	1.3.1.21	PC avec glaçure	indéterminé	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un objet indéterminé, peut-être lié à l'hygiène. Élagué.			X		
08H01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de fond plat avec centre en creux. Ligne dorée peinte sur le pourtour de la portion en retrait. Élagué.			X		
08H01	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse verticale à deux points d'attaches avec ergot au sommet. Élagué.			X		
08H01	2.1.1	V inc sans plomb	seringue	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de piston de seringue.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
08H01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement plus d'un objet. Élagué.			X		
08H01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de contenant à paroi extérieure dentelée. Vase? Bol? Plat? Élagué.			X		
08H01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique à côtes verticales arrondies. Bouteille? Flacon? Gobelet? Élagué.			X		
08H01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à motif d'étoile biseautée d'un contenant volumineux à paroi épaisse. Pichet? Grand bol à service? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Contenant moulé. Élagué.			X		
08H01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique et un fragment de col rétréci vers le haut avec lèvre droite. Au moins deux bouteilles. Élagué.			X		
08H01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de corps à coupe horizontale rectangulaire avec pans en retrait et coins chanfreinés plats. Élagué.			X		
08H01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins quatre carreaux. Élagué.			X		
08H01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
08H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps d'une bouteille à coupe horizontale octogonale. Texture du moule très prononcée sur la surface extérieure. Élagué.			X		
08H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	6	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps d'une bouteille à coupe horizontale carrée à coins arrondis. Soufflée dans un moule. Élagué.			X		
08H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps cylindrique et un fragment de col rétréci vers le haut et épaule champenoise. Au moins trois bouteilles distinctes. Élagué.			X		
08H01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie. Bouteille à bière? Élagué.			X		
08H01	2.3.2.1	V col opaque blanc	pichet?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de bec verseur. Élagué.			X		
08H01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe et centre concave, pourtour cannelé, et dos convexe et centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,4 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08H01	2.3.2.6	V col opaque bleu	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe avec une cannelure parallèle au rebord, dos convexe et centre concave. Attache à perforations à deux trous. Diamètre: 1,7 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08H01	3.1	Métaux et alliages	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face plate et dos convexe. Le centre est constitué d'une croix moulée à même le bouton servant d'attache. Diamètre: 1,5 cm. Métal très altéré par la chaleur, ou bouton fabriqué en laitier ou autre résidus de fonderie.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08H01	3.1.1.1	Fer ind	clou	13	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
08H01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variable, entre 7 et 10,5 cm. Élagué.			X		
08H01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un seul clou entier, d'une longueur de 12,5 cm. Élagué.			X		
08H01	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre à aiguiser	1	0	4.9	Entretien	Frag	Fragment de pierre grise à coupe transversale ovale, se terminant en pointe arrondie, et avec un côté portant des incisions entrecroisées. Élagué.			X		
08H01	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un blanchi, six avec marques de boucherie, et un avec traces de dents de rongeur. Élagué.			X		
08H01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08H01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08H01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face concave et dos plat. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,1 cm.	18	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
													Fosses à déchets ou de latrines	Remblai de comblement d'abandon de la fosse 7E8 - environ 1850-1900
08J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment.	18				
08J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments.	18				
08J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	18				
08J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Grosses cannelures arrondies moulées à l'extérieur. Vase? Pichet? Broc?	18				
08J01	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop oxydé pour déterminer le mode de fabrication.	18				
08J01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragments.	18				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	18				
08J01	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	18				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 7E8
08J02	1.1.2.31	Creamware	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement plusieurs objets.	18				
08J02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi arrière du fourneau et tuyau. TD moulé en creux sur le fourneau.	18				
08J02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge court et marli très légèrement concave et incliné. Décor moulé et peint bleu sur le marli à motif shell edge très rudimentaire.	18	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08J02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord avec décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal. Soucoupe? Assiette? Bol?	18				
08J02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Ligne mauve peinte à l'extérieur.	18				
08J02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'extérieur à motif floral.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'assiette circulaire à base en retrait, bouge court et marli légèrement concave fortement incliné. Décor bleu appliqué à l'éponge sur le marli de type open sponge.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli incliné. Décor moulé en relief sur le marli à motif végétal.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de portion inférieure avec base en retrait concave, talon arrondi en retrait, corps à larges cannelures arrondies. Bol? Tasse?	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait. Décor bleu imprimé sur le fond à motif de paysage rural.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre amincie avec cannelures rayonnantes à l'intérieur.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base annulaire, portion centrale en creux.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord (marli?) avec décor moulé en relief à motif végétal.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé en relief à motif indéterminé.	18				
08J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	18				
08J02	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	2	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments élagués.			X		
08J02	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de cheminée de lampe à huile.	18				
08J02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à pans plats et à coins chanfreinés plats.	18				
08J02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Bouteille? Flacon?	18				
08J02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Cul de bouteille à vin?	18				
08J02	2.3.1.5	V col transp bleu	flacon	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de flacon à coupe horizontale rectangulaire à coins chanfreinés plats. Dépression circulaire sous la base. Soufflé dans un moule en deux parties. Deuxième moitié XIXe s. Largeur: 4 cm; épaisseur: 2,3 cm.	18				
08J02	2.3.1.5	V col transp bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Bouteille?	18				
08J02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige.	18				
08J02	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont quatre avec traces de boucherie. Deux fragments de mandibule avec dents.	18				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 7E8
08J03	1.1.1.102	TCG rouge engobe glaç inc 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat.	19				
08J03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de corps.	19				
08J03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	19				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments, dont un avec marque: [MON]TREAL.	19				
08J03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de base de fourneau avec décor moulé en relief à motif de côtes verticales et éperon.	19				
08J03	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment.	19				
08J03	1.1.2.51	Pearlware	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec décor moulé en relief à motif de rosace.	19				
08J03	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli avec décor moulé en relief à motif indéterminé.	19				
08J03	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor moulé en relief à l'extérieur à motif de fines côtes arrondies.	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment plat de fond et un fragment de marli. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow.	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de pied circulaire d'un petit contenant. Coquetier?	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord droit. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif végétal à l'intérieur et de paysage d'inspiration orientale à l'extérieur.	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord étalé.	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	19				
08J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu à l'éponge de type open sponge à l'extérieur et décor bleu peint à l'intérieur. Bol? Bol à service?	19				
08J03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de plusieurs objets. Certains tessons pourraient être associés à des objets décrits.	19				
08J03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor noir imprimé à l'extérieur à motif végétal.	19				
08J03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs d'un pot sur pied court, talon concave, corps ovoïde ou globulaire. Décor constitué de bandes horizontales d'engobe bleu et brun.	19				
08J03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol?	1	1	4.99	Consommation ind.		Fragment de corps évasé à rebord à lèvre ourlée. Grand bol? Jatte? Terrine?	19				
08J03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	19				
08J03	1.2.1.991	GG glaç saline-général	conduite	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment.	19				
08J03	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux objets. Peut-être quelques fragments de cheminée de lampe.	19				
08J03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille?	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Teinture prononcée.	19				
08J03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de petit contenant en forme de tonneau.	19				
08J03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins trois carreaux.	19				
08J03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Fiole à pans en retrait?	19				
08J03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Bouteille?	19				
08J03	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop oxydé pour déterminer le mode de fabrication.	19				
08J03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou de grande dimension.	19				
08J03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	8	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de longueur variée, entre 5 et 9 cm. Un des clous est collé contre une grosse concrétion ferreuse.	19				
08J03	3.1.1.12	Fer laminé	lamelles	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Lamelles très étroites et minces. Largeur: 0,2 cm; épaisseur: moins de 0,1 cm.	19				
08J03	3.1.1.12	Fer laminé	tôle	14	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de tôle à usage indéterminé. Un fragment avec rebord replié. Matériau de recouvrement? 13 fragments élagués.	19				
08J03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	19				
08J03	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil de cuivre	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment. Diamètre: 0,2 cm.	19				
08J03	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un fragment de mandibule avec dents, deux fragments avec traces de boucherie et un fragment blanchi.	19				
08J03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	19				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 7E8 - 1862-1880

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments, dont quatre jointifs, d'un pot tronconique à lèvre légèrement épaissie et arrondie.	19 et 20				
08J04	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure blanche à l'intérieur.	19 et 20				
08J04	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif indéterminé. Pot à lait? Pichet?	19 et 20				
08J04	1.1.2.31	Creamware	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Assiette circulaire à base annulaire, bouge prononcé et marli plat incliné. Trois fragments jointifs. Creamware tardif.	19 et 20				
08J04	1.1.2.31	Creamware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau cylindrique légèrement cintré avec éperon à la base. TD moulé en creux sur la paroi arrière. Hauteur: 4,2 cm; diamètre: 2,9 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau moulée en forme de fleur de chardon, avec à la base sur la paroi avant la représentation d'une seconde fleur de chardon de petite taille. Hauteur: 4,6 cm; diamètre de la portion inférieure: 2,9 cm; diamètre de l'ouverture: 2,7 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau cylindrique légèrement cintré avec éperon à la base, orné d'une fleur de lys du côté gauche et d'une fleur de chardon du côté droit moulés en relief. Hauteur: 3,8 cm; diamètre: 2,8 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau cylindrique légèrement cintré avec éperon à la base, orné de grandes feuilles sur un fond de fines côtes verticales moulées en relief. Hauteur: 4 cm; diamètre: 2,7 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau cylindrique légèrement cintré avec éperon à la base, orné d'une bande de larges côtes dans la partie supérieure, et de fines côtes dans la partie inférieure, moulées en relief. Hauteur: 3,9 cm; diamètre: 2,7 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau cylindrique légèrement cintré avec éperon à la base, orné d'une bande de larges côtes dans la partie supérieure, et de fines côtes dans la partie inférieure, moulées en relief. Hauteur: 3,9 cm; diamètre: 2,7 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau ovoïde avec tuyau moulé imitant une branche d'arbre. Hauteur: 3,3 cm; diamètre: 2,6 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Ent	Pipe à fourneau en forme de gland de chêne et tuyau moulé représentant une branche formant un éperon sous le fourneau. Le tuyau court présente une courbure descendante prononcée. Embout lisse avec élargissement à l'extrémité. Fragments jointifs. Longueur: 10,7 cm; hauteur du fourneau: 3,6 cm; diamètre du fourneau: 3,2 cm.		28		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de paroi.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de pipe, incluant une partie de la paroi arrière du fourneau et une partie du tuyau. Angle tuyau/fourneau fermé. Pipe altérée par la chaleur. Marque sur le tuyau: HENDERSON/MONTREAL. 1847-1876.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque moulée en relief: TIMOTHEE TRIMM / PETIT JOURNAL, dans un cartouche fleuri sur un fond strié. Sous cette marque, celle du fabriquant est moulée en creux: L. FIOLET ST-OMER DÉPOSÉ. 1862-1921.		113		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marque de fabricant**; Diversité des fonctions	
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec fines côtes à la jonction avec le fourneau.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments, dont un avec éperon, avec marques moulées en creux: HENDERSON / MONTREAL. 1847-1876.	19 et 20				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs avec marque moulée en creux: W.WHITE / GLASGOW. 1805-1891.	19 et 20				
08J04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments, dont deux fragments d'embouts avec glaçure brune.	19 et 20				
08J04	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque: HENDERSON/MONTREAL. 1847-1876.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Tasse sur pied court, corps à double courbure (double-curved shape), anse verticale à deux points d'attaches avec ergots. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif de style romantique: intérieur avec au fond un paysage architectural avec une fontaine, de petits animaux et de la végétation, bandes parallèles géométriques et végétales sur le pourtour, extérieur avec paysage de lac, de montagnes et de bâtiments avec à l'avant-plan une scène composée d'un musicien et de son auditoire. Surtout 1831-1851. Diamètre: 10,6 cm; hauteur: 6,7 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	bol	5	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs d'un bol à double courbe (double-curve shaped). Décor mauve appliqué à l'éponge à l'extérieur à motif floral.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments d'assiette circulaire à base annulaire, bouge court et marli incliné. Au moins deux assiettes distinctes. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'un bol à corps caréné. Bande horizontales d'engobe vert grisâtre, brun et bleu appliqué à l'extérieur.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse verticale avec ergot. Décor bleu imprimé à motif indéterminé.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de marli plat.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base annulaire. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Marque moulée en creux sous la base: JO[...].	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de contenant évasé à rebord cintré et lèvre amincie. Décor mauve appliqué à l'éponge à motif de double palmette symétrique et bandes jaunes horizontales sous le décor à l'éponge et sur la lèvre.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de bouge ou de marli avec décor bleu imprimé à l'intérieur à motif indéterminé. Assiette creuse? Plat? Plat creux?	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Décor de bandes horizontales d'engobe brun pâle et brun foncé. Bol? Plat creux?	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec décor bleu peint sur les deux côtés à motif végétal. Tasse? Bol?	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif indéterminé. Contenant ouvert.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits.	19 et 20				
08J04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une tasse à pied court en retrait avec base concave, corps légèrement évasé, lèvre amincie, anse torsadée verticale à deux points d'attaches. Décor moulé en relief à motif de vigne faisant le tour de la tasse. Diamètre: 9,8 cm; hauteur: 9 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué: Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs d'une tasse ou d'un bol à thé à pied court en retrait avec base concave, corps légèrement évasé, lèvre amincie. Diamètre: 9,3 cm; hauteur: 7,7 cm.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une soucoupe creuse à base annulaire. Décor moulé en relief à l'intérieur sur le pourtour à motifs d'entrelacs. Diamètre: 16 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué: Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Assiette circulaire à base annulaire, bouge court et marli incliné. Marque presque illisible moulée en creux sous la base: [...] CHINA, avec un motif végétal stylisé au-dessus et en-dessous de l'inscription.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor moulé à motif Queen's.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une soucoupe circulaire creuse à base annulaire, et à motif Queen's moulé en relief à l'intérieur.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions.	
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire et trois fragments de marli. Des fragments pourraient être associés à des objets décrits.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Un fragment de corps à cannelures verticales avec point d'attache d'anse verticale avec motif moulé en relief de feuille, et deux fragments jointifs de rebord avec bec verseur.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	6	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments, dont deux jointifs, d'un pot à corps globulaire et à base sur pied court.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de corps cylindrique rétrécit vers le bas et rebord à lèvre étalée. Côtes verticales moulées en relief sur le corps.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	5	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Deux fragments de base sur pied, un fragment de fond et deux fragments de rebord à lèvre étalée. Paroi très épaisse.	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit à lèvre amincie. Décor moulé en relief à motif floral. Bol? Vase?	19 et 20				
08J04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'un contenant ouvert avec rebord évasé. Larges cannelures verticales moulées à l'extérieur.	19 et 20				
08J04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs d'un bol à corps caréné. Décor de lignes horizontales d'engobe blanc. Diamètre: 16,3 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
08J04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de corps piriforme d'un pichet ou d'un broc. Décor constitué de lignes et de bandes d'engobe horizontales blanches et bleues.	19 et 20				
08J04	1.2.2.61	GF sec sans glaç	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit d'un contenant cylindrique. Il pourrait s'agir du col d'un contenant plus volumineux. Grès rouge.	19 et 20				
08J04	1.3.2.21	PF dure européenne	figurine	3	0	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Deux jambes et un fragment de bras d'une petite figurine. Longueur des jambes: 2,3 cm.	19 et 20				
08J04	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant en terre cuite fine altérée par la chaleur.	19 et 20				
08J04	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	25	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince. Au moins deux cheminées distinctes.	19 et 20				
08J04	2.1.1	V inc sans plomb	applique	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Applique circulaire convexe d'un côté et plat de l'autre, ornant un objet indéterminé. Diamètre: 1,4 cm.	19 et 20				
08J04	2.1.1	V inc sans plomb	bouchon?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Pièce cylindrique pleine. Diamètre: 2 cm; longueur: 3,4 cm.	19 et 20				
08J04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	9	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux bouteilles distinctes.	19 et 20				
08J04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Bouteille à vin à cul enfoncé à gros mamelon, talon arrondi, corps cylindrique légèrement rétréci vers le bas, épaule tombante, col cylindrique, extrémité de type champenoise à lèvre plate. Moulée dans un moule à rotation. Hauteur: 28,4 cm; diamètre: 7,6 cm. Après 1870.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Datation des matériaux**; Diversité des fonctions	
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments, dont deux jointifs, d'une grosse bouteille de marinade. Corps à coupe horizontale carrée à coins chanfreinés plats. Épaule tombante présentant de larges côtes arrondies. Soufflée dans un moule en deux parties (ou plus).	19 et 20				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de bouteille de grande dimension à épaule tombante à cannelures verticales, col cylindrique avec trois côtes arrondies à la base, lèvre aplatie façonnée à la pince de finition. Bouteille à marinade? Condiments? Huile?	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de bouteille de grande dimension à épaule tombante à quatre côtes verticales, col rétréci vers le haut. Bouteille à marinade? Condiments? Huile?	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité supérieure à col cylindrique et à lèvre rabattue.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité supérieure avec épaule arrondie, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique irrégulière façonnée à même le col. Flacon soufflé dans un moule en creux.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fiole à cul plat en retrait, talon à angle droit et corps cylindrique. Soufflée dans un moule en deux parties avec base séparée. Inscriptions moulées en relief sur le corps: [MRS. WIN]SLOWS [SOOTHIN]G SYRUP [CURTIS & P]ERKINS [PROPRI]ETORS. Diamètre: 3,2 cm.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base d'une fiole cylindrique à cul concave avec résidu de pontil au verre, talon chanfreiné, corps à 12 cannelures. Soufflée dans un moule en deux parties. Diamètre: 3,5 cm.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base d'une fiole cylindrique à cul concave avec résidu de pontil au verre, talon arrondi. Soufflée dans un moule en creux. Diamètre: 3,7 cm.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	2	0	4.3	Médication	Frag	Fragments de corps d'une fiole cylindrique. Inscriptions moulées en relief sur le corps: [MR]S. WIN[SLOWS SOOT]HIN[G SYRUP CURTIS & PERKINS PROPRIETORS].	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre?	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat avec un côté recouvert de teinture transparente rouge.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	23	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins deux carreaux, dont un très épais. 21 fragments élagués.	19 et 20				
08J04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	cheminée de lampe	21	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince. Au moins deux cheminées distinctes.	19 et 20				
08J04	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité supérieure avec col cylindrique et lèvre profilée en V façonnée à la pince de finition à partir de verre ajouté. Flacon soufflé dans un moule.	19 et 20				
08J04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul enfoncé à quatre points d'appui. Corps à coupe horizontale carrée.	19 et 20				
08J04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Bouteille à cul enfoncé plat à petit mamelon, talon arrondi, corps cylindrique. 6 ou 9 moulé en relief sur le cul. Soufflée dans un moule en trois parties? Diamètre: 9 cm.	19 et 20				
08J04	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de corps cylindrique.	19 et 20				
08J04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe, concave au centre, et à dos convexe avec centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,2 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	4	4	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe, concave au centre, et à dos convexe avec centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton circulaire à face convexe et à dos plat. Attache en métal insérée (absente). Diamètre: 1,3 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J04	2.99	Verre altéré	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle ronde aux extrémités légèrement aplaties. Aspect noir brunâtre. Verre opaque noir? Type IIa6? 0,8 cm de diam. ext. 0,3 cm de diam. int.		29		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
08J04	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop oxydé pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.	19 et 20				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Un seul entier, d'une longueur de 6,7 cm. Dimensions variées.	19 et 20				
08J04	3.1.1.12	Fer laminé	seau?	5	0	4.9	Entretien	Frag	Fragments de paroi très oxydés.	19 et 20				
08J04	3.1.1.12	Fer laminé	lamelles	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de deux formats de lamelles, à usage indéterminé.	19 et 20				
08J04	3.1.1.13	Fer tréfilé	poignée	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'une poignée de seau? de chaudron?	19 et 20				
08J04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	gâche	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Plaque rectangulaire avec encoche triangulaire sur un côté, et ouverture rectangulaire au centre. Longueur: 6,6 cm; largeur: 2,1 cm; épaisseur: 0,5 cm.	19 et 20				
08J04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment (?) d'objet cylindrique avec extrémité élargie. Pièce de quincaillerie d'architecture? Pièce mécanique? Longueur: 3,4 cm; diamètre de l'extrémité: 2,6 cm.	19 et 20				
08J04	4.4.3	Scories	scories	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment sans forme précise.	19 et 20				
08J04	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face concave avec incision sur le pourtour, dos convexe. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,8 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J04	5.1.1	Os	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face concave avec incision sur le pourtour, dos convexe. Attache à perforations à quatre trous. Diamètre: 1,2 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J04	5.1.1	Os	brosse à dents	1	1	4.5.2	Hygiène	Ent	Manche droit à extrémité proximale arrondie, tête ovale allongée. Les poils étaient retenus par des fils de cuivre. Longueur: 16,4 cm; largeur: 1,4 cm.		114		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J04	5.1.1	Os	ossements	442	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont 38 altérés par la chaleur et au moins 25 avec des traces de boucherie.	19 et 20				
08J04	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	19 et 20				
08J04	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	19 et 20				
08J04	5.1.2	Ivoire	dents	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents variées relativement intègres.	19 et 20				
08J04	5.1.4	Coquille	coquille	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	19 et 20				
08J04	5.2.3	Bois	fragment	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment de bois carbonisé.	19 et 20				
08J04	5.3.1.1	Bakélite	peigne à poux	1	1	4.5.2	Hygiène	Ent	Peigne rectangulaire arrondi aux extrémités à deux rangées de dents fines et serrées. Longueur: 7 cm; largeur: 4 cm.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J04	5.3.1.1	Bakélite	peigne	1	0	4.5.2	Hygiène	Ent	Fragment de peigne à une seule rangée de dents.	19 et 20	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J04	5.5.1	Tissu	fragments	10	0	4.4.1	Vêtements	Frag	Fragments de textile.	19 et 20				
08J04	7.8	Fer et os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Manche formé de deux plaques en os avec soie plate rivetée au centre. Très oxydé.	19 et 20				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 7E8 - 1862-1880
08J05	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base très légèrement concave avec talon en saillie. Décor sur le fond constitué d'une traînée d'oxyde brun. Plat ouvert? Bol de service? Contenant pour la préparation des aliments? Pot de chambre? Bassin?	20 et 21				
08J05	1.1.1.31	TCG avec glaçure	pot à moutarde de France?	3	3	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Petit pot en forme de tonneau, annelé aux extrémités, avec émail blanc à l'intérieur débordant sur la lèvre et glaçure marron appliquée à l'extérieur. La base n'est pas glaçurée. La pâte semble réfractaire. Petit pot à cuisson pour un plat particulier? Petite jarre à tabac? Il pourrait s'agir d'une production française de la poterie culinaire Revol. Hauteur: 39,8 cm; diamètre au centre du corps: 7,1 cm.		30-31-32		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J05	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	24	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Comp	Fragments jointifs d'une grande terrine à base aplatie, corps évasé, lèvre à bourrelet avec bec verseur. Diamètre: environ 35 cm; hauteur: environ 9,5 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	couvercle de théière	4	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Fragments jointifs d'un couvercle circulaire avec collerette verticale à la base, rebord étalé, sommet en forme de cloche et tenon convexe perforé. Glaçure de type Rockingham. Diamètre: 10,5 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des fonctions**	
08J05	1.1.2.31	Creamware	assiette	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge relativement prononcé et marli concave incliné. Diamètre: 23,5 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
08J05	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat, probablement de base. Assiette?	20 et 21				
08J05	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments, dont un avec glaçure jaune.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment d'embout élargi et aplati. Tuyau incurvé avec marque illisible moulée en creux.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments avec marque moulée en creux: HENDERSON / MONTREAL. 1847-1876.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment avec marque illisible moulée en creux.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment avec TD moulé en creux.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fourneau entier cylindrique légèrement renflé. Décor moulé en relief sur les deux côtés représentant un écu des dames bordé de rinceaux à l'intérieur duquel une croix de Saint-André isole un chardon, une rose, un trèfle et un castor. Le pourtour de l'écu contient la devise CONCORDIA SALUS. Pipe Henderson? 1847-1876? Hauteur: 3,9 cm; diamètre: 2,4 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fourneau cylindrique légèrement renflé, éperon cylindrique et courte portion du tuyau. Hauteur du fourneau: 3,8 cm; diamètre: 2,4 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.51	Pearlware	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de pied et base du corps.	20 et 21				
08J05	1.1.2.51	Pearlware	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base en retrait à double décrochement.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol à thé	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Petit bol sur pied court (piédouche) à cul concave. Paroi carénée. Corps tronconique. Décor à motif moucheté appliqué à l'éponge à l'extérieur sur la partie supérieure de la carène. Chiffre 2 imprimé en creux sous la base Hauteur: 7 cm; diamètre à l'ouverture: 10,5 cm.		33		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol à thé	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragments jointifs d'un petit bol à thé à base sur pied (piédouche), paroi à carène arrondie et lèvre droite. Décor polychrome (mauve et vert) peint à l'extérieur sur le fond à motif floral, et d'une bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure. Décor polychrome (mauve, bleu, rouge et vert) peint (polychrome (bleu, vert, rouge et mauve) en bande sur la paroi extérieure à motif floral. Diamètre à l'ouverture: 10,4 cm; hauteur: 6,6 cm.		115		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol à thé	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'un petit bol à thé à base sur pied, corps à double courbe et lèvre droite. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral, et bandes horizontales sous la lèvre sur les deux côtés. Hauteur: 6,8 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol à thé	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'un petit bol à thé à base sur pied. Décor polychrome peint sur le fond à motif floral.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge court et marli légèrement concave. Décor moulé et peint bleu sur le rebord à motif shell edge. Diamètre: 24,6 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	10	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli. Décor moulé et peint bleu sur le rebord à motif shell edge. Au moins quatre assiettes distinctes.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol à thé	7	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments, dont cinq jointifs, de petits bols à thé à base sur pied, corps à double courbe et lèvre droite. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif de scène d'inspiration classique, rebord intérieur à frise géométrique et végétale. Hauteur: 6,9 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli très large à lèvre ondulée et bouge profond. Décor bleu imprimé sur le marli à motif géométrique et végétal stylisé avec cartouches illustrant des scènes d'inspiration classique.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps légèrement évasé et rebord droit. Décor bleu appliqué à l'éponge ouverte entre deux lignes horizontales peintes.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments d'une assiette creuse à base annulaire, bouge très prononcé et marli plat. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage d'inspiration classique.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de soucoupe à base annulaire et à rebord haut et incliné.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments d'au moins deux soucoupes à base annulaire et à rebord haut et incliné. Décor brun à motif de frise végétale entre deux lignes concentriques peintes. Diamètre: 13,8 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs d'une tasse ou d'un bol à thé sur pied court avec un corps à double courbe. Décor brun à motif de frise végétale entre deux lignes horizontales peintes. Hauteur: 7,1 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base annulaire.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments, dont deux jointifs, de rebord très incliné à lèvre amincie.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de base en retrait et corps cylindrique. Diamètre: 12,2 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base en retrait et corps cylindrique. Diamètre: 9 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de base en retrait et corps cylindrique.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	bol	6	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments, dont trois jointifs, d'un grand bol à base annulaire, corps évasé et lèvre à bourrelet. Pour la préparation? Peut-être deux bols distincts.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de pied rectangulaire à coins chanfreinés plats. Petit contenant de service? Sucrier? Longueur: 8 cm; largeur: 6,5 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base sur pied et possible corps à double courbe. Décor peint bleu à motif indéterminé.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord (marli?) avec décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de marli? Décor mauve imprimé sur un côté à motif indéterminé.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	7	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord étalé légèrement incliné. Diamètre: 26,2 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base sur pied court (dont deux jointifs), et une anse verticale à deux points d'attaches. Pourraient être associés à un objet décrit.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats, relativement épais, avec décor bleu légèrement diffus imprimé à l'intérieur.	20 et 21				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base annulaire et de rebord. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif indéterminé.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'intérieur à motif végétal.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu indéterminé. Traces d'une attache d'anse.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu et rose peint à l'extérieur à motif géométrique stylisé.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor bleu appliqué à l'éponge à motif moucheté, cerné d'une bande concentrique peinte. Soucoupe?	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plat avec décor vert peint à motif indéterminé.	20 et 21				
08J05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	79	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge peu profond et marli incliné. Décor moulé en relief sur le marli à motif floral. Marque moulée en creux sous la base: [...] CHINA. Diamètre: 16,8 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Soucoupe à base annulaire, dépression au centre, rebord incliné et lèvre droite. Décor moulé en relief à l'intérieur à motif végétal. Marque moulée en creux sous la base: J&G MEA[KIN] IRONSTON[E]. Après 1851. Diamètre: 14,4 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments, dont trois jointifs, d'une assiette à base annulaire, bouge très court et marli fortement incliné avec côtes rayonnantes arrondies. Bande noire peinte sur le marli, parallèle à la lèvre.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Pichet de grande dimension à corps piriforme et à rebord ondulé à grand bec verseur. Décor moulé en relief à motif de vignes et anneaux horizontaux au sommet de la panse.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette à base annulaire, bouge peu prononcé et marli concave incliné à côtes rayonnantes.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge peu prononcé et marli concave incliné orné d'un décor moulé en relief à motif Queen's. Marque moulée en creux sous la base: IRONSTONE CHINA E. HUGHES à l'intérieur d'un cadre à volutes. Après 1853.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué: Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs d'une soucoupe à base annulaire et rebord un peu convexe et très incliné. Décor moulé en relief à motif Queen's.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment d'une soucoupe à base annulaire et rebord un peu convexe et très incliné.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli concave. Décor bleu diffus (flow) peint à l'intérieur à motif végétal formé de très fins traits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire avec dépression au centre à l'intérieur.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat creux	8	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Comp	Fragments jointifs d'un plat rectangulaire à coins chanfreinés plats. Rebord étalé et légèrement incliné. Une marque représentant les armoiries royales britanniques est imprimée en vert foncé sous la base, mais celle-ci est de facture très grossière et le nom du fabricant est complètement illisible.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué: Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments, dont deux jointifs, d'un petit pichet à base sur pied court et rebord à bec verseur. Décor gris imprimé à l'extérieur et sous la lèvre à l'intérieur à motif végétal et floral, et motif indéterminé sur le corps. Diamètre de la base: 9,5 cm.	20 et 21				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base annulaire avec marque moulée en creux sous la base: JOSEPH GO[...] IRONS[TONE] CHINA.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord (marli?) orné d'un décor moulé en relief à motif indéterminé (gerbes de blé?).	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bassin	3	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments jointifs d'un bassin à base sur pied court, corps légèrement évasé et rebord très évasé. Arête horizontale à l'extérieur sous le rebord. Hauteur: 11 cm.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied d'un contenant ouvert de grande dimension. Fines lignes bleues concentriques peintes sur le pied et à l'intérieur.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base annulaire. Plusieurs contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	20	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Plusieurs contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Plusieurs contenants distincts. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de corps caréné et rebord à lèvre droite. Bandes horizontales d'engobe blanc et brun appliqué à l'extérieur.	20 et 21				
08J05	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base sur pied court et de corps caréné avec rebord à lèvre droite. Lignes horizontales d'engobe blanc appliqué à l'extérieur.	20 et 21				
08J05	1.2.1.31	GG rhénan brun	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	20 et 21				
08J05	1.2.1.71	GG Nottingham	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor effectué à la molette à l'extérieur à motif étoilé et bandes décoratives incisées.	20 et 21				
08J05	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	pichet	10	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Recon	Fragments jointifs d'un petit pichet à base aplatie avec talon légèrement en saillie, corps ovoïde, large ouverture avec bec verseur. Anse verticale à deux points d'attaches. Des cannelures horizontales ont été pratiquées sur le rebord. Diamètre maximal: 10 cm; hauteur: 15 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
08J05	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois, glaçure jaune à l'intérieur.	20 et 21				
08J05	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte rouge, glaçure jaune à l'intérieur.	20 et 21				
08J05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille à cul très légèrement concave, talon chanfreiné plat, corps cylindrique, épaule concave, col rétréci vers le haut, lèvre rabattue. Bière? Bière de gingembre? Hauteur: 16,9 cm; diamètre: 7,1 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
08J05	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	assiette	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de marli concave à cannelures rayonnantes et à lèvre ondulée. Bande verte et lignes dorées peintes sur le marli.	20 et 21				
08J05	1.3.4	Porcelaine Fine Bone China	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Ligne dorée peinte à l'intérieur sur la glaçure.	20 et 21				
08J05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à conserve	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments d'épaule tombante ornée de larges côtes verticales arrondies. Corps à pans plats. Probablement une grande bouteille à grande ouverture pour conserver des aliments.	20 et 21				
08J05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Bouteille ovoïde?	20 et 21				
08J05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de deux carreaux distincts.	20 et 21				
08J05	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	flacon	6	1	4.3	Médication	Inc	Petit flacon à cul concave à mamelon central, talon à angle droit, corps cylindrique, épaule arrondie, col cylindrique, lèvre profilée en V. Soufflée dans un moule en deux parties à base séparée. Ouverture façonnée à la pince de finition. Diamètre: 5 cm.	20 et 21				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08J05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	12	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Fragments jointifs d'une bouteille à vin à cul à enfoncement conique, talon arrondi, corps cylindrique, épaule arrondie, col renflé, bague profilée en V, lèvre rabattue. Soufflée dans un moule en creux. Hauteur: 29 cm; diamètre à l'épaule: 8,6 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
08J05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une petite bouteille à vin à cul à enfoncement conique présentant des traces de pontil au verre, talon arrondi, corps cylindrique. Soufflée dans un moule en creux. Diamètre: 6,7 cm.	20 et 21				
08J05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à vin à cul à enfoncement conique, talon arrondi, corps cylindrique. Soufflée dans un moule en creux. Diamètre: 8,1 cm.	20 et 21				
08J05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	9	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de bouteilles à vin à cul enfoncé et à corps cylindrique. Soufflée dans un moule. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	20 et 21				
08J05	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	4	4	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe, concave au centre, et à dos convexe avec centre plat. Attache à perforations à quatre trous. Un des boutons présente une bande noire peinte sur le rebord. Diamètre: 1,1 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J05	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop oxydés pour déterminer le mode de fabrication.	20 et 21				
08J05	3.1.1.1	Fer ind	résidus	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments trop oxydés pour identification. Élagués.	20 et 21				
08J05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire creux en demi sphère avec attache formée d'un fil de cuivre soudé formant un œillet. Décor moulé en relief à motif de côtes rayonnantes. Diamètre: 2,7 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08J05	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Recon	Extrémité distale de crayon avec pointe taillée au couteau. Diamètre: 0,6 cm.	20 et 21	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
08J05	5.1.1	Os	manche d'ustensile	1	0	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de manche formé de plaquettes rivetées à une soie plate. Des stries simples et entrecroisées sont incisées sur la surface laquelle présente trois pans. Longueur: 7,4 cm.	20 et 21				
08J05	5.1.1	Os	ossements	194	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux blanchis, et quatre présentant des traces de boucherie.	20 et 21				
08J05	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	20 et 21				
08J05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	20 et 21				
08J05	5.1.2	Ivoire	dents	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents de différents types.	20 et 21				
08J05	5.1.4	Coquille	coquilles	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	20 et 21				
08J05	5.5.7	Cuir	chaussure?	2	0	4.4	Habillement	Frag	Fragments avec œillets pour lacets.	20 et 21				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 7E13 - Deuxième moitié du XIXe
08K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi. TD moulé en creux.	22				
08K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs d'une pipe à fourneau de petite taille, cylindrique et légèrement renflé, avec talon. XVIIIe siècle? Hauteur: 3,3 cm; diamètre: 2 cm.	22				
08K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments.	22				
08K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de deux pipes distinctes, dont une avec éperon, avec marque moulée en creux: HENDERSON / MONTREAL. 1847-1876.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord incliné avec base annulaire.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli très légèrement concave. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge tardif.	22				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps caréné. Trois bandes horizontales bleues peintes au centre du corps.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une soucoupe profonde à base annulaire et rebord droit. Décor noir appliqué à l'éponge ouverte à motif de losanges et de bandes concentriques.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datattion des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor noir à l'éponge ouverte à motif de fer de lance.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord (marli?) concave. Décor bleu à l'éponge à motif de frise végétale stylisée.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments, dont quatre jointifs, d'une assiette circulaire à base annulaire, bouge peu profond, marli fortement incliné. Décor gris imprimé sur le fond à motif de scène rurale illustrant un tracteur à vapeur. Décor moulé en relief sur le marli à motif de rinceaux.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs d'un petit pot sur pied court et corps piriforme avec anse verticale à deux points d'attaches. et rebord droit. Décor polychrome peint à motif floral. Hauteur: 10,2 cm; diamètre à la panse: environ 8,5 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datattion des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	3	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de corps cylindrique avec cannelure horizontale à l'extérieur sous la lèvre.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base annulaire. Assiette? Bol? Plat?	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif végétal et géométrique. Possible paysage d'inspiration classique sur un côté.	22				
08K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	22				
08K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base en retrait et talon en saillie, corps cylindrique très légèrement évasé, présentant des cannelures verticales sur le pourtour. Au moins deux tasses distinctes.	22				
08K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de marli très légèrement concave à lèvre légèrement épaissit.	22				
08K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu et magenta appliqué à l'éponge à motif moucheté.	22				
08K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Certains fragments pourraient être associés à des objets décrits.	22				
08K01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	21	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments, dont 13 jointifs, d'un bol à base sur pied court, corps caréné et rebord très légèrement évasé à lèvre droite.	22				
08K01	1.1.2.990	TCF sans glaçure	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Comp	Fragments jointifs d'un pot à base aplatie perforée au centre, corps tronconique et lèvre arrondie présentant un léger bourrelet. Hauteur: 10 cm.	22				
08K01	1.1.2.990	TCF sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre épaissie.	22				
08K01	1.1.2.990	TCF sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Terre cuite fine chamois. Diamètre: 1,5 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
08K01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille d'encre	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Bouteille à cul concave, talon chanfreiné plat, corps cylindrique, épaule concave, col rétréci vers le haut, lèvre épaissie évasée. Hauteur: 18 cm; diamètre: 7,6 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
08K01	1.99	Céramique altérée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi altéré par la chaleur. Terre cuite fine.	22				
08K01	2.1.1	V inc sans plomb	verre sur tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire et base de la tige avec anneau à la jonction.	22				
08K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'une bouteille à paroi très mince. Épaule tombante de type champenoise, col cylindrique et lèvre droite formée par ajout de verre. Soufflée dans un moule à rotation. Pour l'huile? Produits fins alimentaire? Surtout après 1870.	22				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.3	Médication	Ent	Fragments jointifs d'un flacon à cul légèrement concave avec traces de pontil au verre, talon chanfreiné plat, corps à coupe horizontale rectangulaire à coins chanfreinés plats, épaule tombante, col cylindrique, lèvre rabattue. Goulot fait à la pince et fermé avec un bouchon en liège. Soufflée dans un moule en deux parties. Inscriptions moulées en relief sur les quatre côtés: TRICOPHEROUS FOR THE SKIN AND HAIR / DIRECTIONS IN THE PAMPHLET / BARRY'S / NEW YORK. Après 1842 (1842-1870?).		34		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
08K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments provenant d'au moins trois carreaux distincts.	22				
08K01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments, dont trois jointifs, d'une bouteille à talon arrondi, corps cylindrique épaule arrondie, col cylindrique légèrement amincit vers le haut, bague profilée en V et lèvre rabattue. Inscription moulée en relief sur l'épaule: [...]NION LAVA[...]OR[...]. Soufflée dans un moule en deux parties à base séparée.	22				
08K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments avec cul à enfoncement conique, talon arrondi et corps cylindrique. Soufflée dans un moule. Diamètre: 8 cm.	22				
08K01	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de lèvre rabattue. Bouteille pour les boissons gazeuses?	22				
08K01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire à face convexe à centre concave, orné de cannelures rayonnantes, dos convexe à centre plat. Diamètre: 1,1 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
08K01	2.5	V miroir	miroir	5	0	4.8.4	Mobilier	Frag	Fragments plats.	22				
08K01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	8	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Recon	Un clou entier, d'une longueur de 7 cm.	22				
08K01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Ardoise grise. Un côté scié. Possible perforation de clou.	22				
08K01	5.1.1	Os	ossements	31	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont huit avec traces de boucherie, et deux blanchis.	22				
08K01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Vertèbre.	22				
08K01	5.1.2	Ivoire	dents	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents de type différents.	22				
													Lot élagué intégralement	Remblai indéterminé - XIXe?
08L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	16	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments d'un pot à base aplatie avec talon en saillie et corps globulaire avec anse verticale à deux points d'attache. Élagué.			X		
08L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat altéré par la chaleur. Élagué.			X		
08L01	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	terrine?	11	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment d'au moins deux terrines à base aplatie et corps évasé. La couleur de la glaçure varie de vert à vert brunâtre. Élagué.			X		
08L01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'un petit contenant à base légèrement concave et corps cylindrique légèrement évasé. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.31	Creamware	assiette creuse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments, dont trois jointifs, d'une petite assiette creuse à bouge très prononcé et marli court, légèrement incliné avec une lèvre légèrement relevée. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	12	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de plusieurs objets distincts. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Recon	Pipe de facture soignée, à fourneau cylindrique très légèrement incurvé, avec marque NS moulée en relief sur l'éperon. Après 1840? Élagué.			X		
08L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments d'au moins deux pipes distinctes, dont deux avec glaçure. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord incliné. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif floral et végétal stylisé. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base annulaire. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec décor bleu indéterminé. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor polychrome peint à motif floral. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
08L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi mince. Décor orangé peint à l'intérieur à motif indéterminé avec lignes parallèles. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral. Bande noire horizontale peinte à l'intérieur sous la lèvre. Probablement deux bols distincts. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette creuse à base annulaire, bouge peu prononcé et long marli très incliné. Décor polychrome peint à l'intérieur à délicat motif floral. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec décor moulé et peint vert à motif shell edge. Pearlware? Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor bleu indéterminé. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi provenant de plusieurs objets distincts. Élagué.			X		
08L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor brun imprimé à l'extérieur à motif de paysage exotique avec palmiers. Élagué.			X		
08L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'un contenant cylindrique à épaule tombante. Encrier? Pot à cirage? Bouteille à bière? Élagué.			X		
08L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	pot à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment d'un pot à large ouverture légèrement évasée. Élagué.			X		
08L01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base en retrait avec mamelon, corps évasé. Petite bouteille? Gobelet? Élagué.			X		
08L01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite. Gobelet? Cheminée de lampe? Pot? Élagué.			X		
08L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de col cylindrique légèrement rétréci vers le haut, bague aplatie, lèvre droite. XVIIIe s.? Élagué.			X		
08L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'épaule tombante de type champenoise. Possiblement associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment. Élagué.			X		
08L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'une bouteille à col renflé, bague aplatie et lèvre rabattue. Extrémité façonnée à la pince de finition. Élagué.			X		
08L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	8	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Pourraient être associés à des objets décrits. Élagué.			X		
08L01	3.1.2.21	Cuivre forgé	clou forgé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Fragments jointifs d'un petit clou à tête ronde. Clou de mobilier? Longueur : 4 cm. Élagué.			X		
08L01	5.1.1	Os	ossements	46	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont 10 avec traces de boucherie. Élagué.			X		
08L01	5.1.2	Ivoire	dents	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents de différents types. Élagué.			X		
													Couche d'occupation	Mur de maçonnerie ouest d'un bâtiment de brique - 1879 1881-1907
9A01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord de gros bol. Pâte orange vif recouverte, à l'intérieure d'une glaçure d'aspect brun foncé et luisant.	22				
9A01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	4	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments plats de base dont deux jointifs. Pâte orange recouverte d'une glaçure d'aspect brun foncé métallique. Peut-être deux objets différents.	22				
9A01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de fond. Pâte orange compact recouverte d'une glaçure d'aspect brun foncé, luisante et métallique.	22				
9A01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange vif. Glaçure d'aspect brun foncé, métallique recouvrant la paroi extérieure et glaçure d'aspect brun noisette recouvrant l'intérieure. Au moins deux objets différents. Jarre?	22				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jatte ou terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base et de paroi. Pâte orange dont l'intérieure est recouvert d'une glaçure d'aspect beige, rouge et verdâtre.	22				
9A01	1.1.2.31	Creamware	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure. Paroi mince. Sans décor apparent. Creamware tardif.	22				
9A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	8	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés jaune (un d'embout).	22				
9A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (1), de rebord (5), de base (2) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Un fragment dont l'impression est mal exécutée. Au moins quatre objets différents.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif floral imprimé en bleu sous la lèvre. Décor à motif de paysage champêtre (personnages, chevaux, travaux agricoles) imprimé en bleu au fond. Marque imprimé en creux sous la base: ADAMS. Chiffre 12 imprimé en bleu sous la base. 15 cm de diam. de rebord. Délicat.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif scénique (bâtiments et bateaux) imprimé en bleu pâle au fond. Marque imprimé en creux sous la base: [...]ardy/[...]th & Co. Chiffre 12 imprimé en bleu sous la base. 15 cm de diam. de rebord. Délicat.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Probablement le même objet.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé et de base plate. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Plat de service de forme ovale.	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor phytomorphique imprimé en bleu pâle	22				
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	22				
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Trace d'un décor d'engobes tourbillonnés (bleu, brun et blanc) dans une bande d'engobe beige et mince bande à l'engobe brun au-dessus de la carène.	22				
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Décor à motif floral peint polychrome (rose, vert et noir) sur le dessus du rebord et sur la paroi extérieure.	22				
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord étalé et plat et de paroi. Sans décor apparent.	22				
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied étalé de contenant cylindrique. Décor de bandes à l'engobe bleu et brun.	22				
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	22				
9A01	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie. Sans décor apparent. Bol&	22				
9A01	2.1	Verre Incolore	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	22				
9A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	22				
9A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col et d'épaule de bouteille cylindrique. Bulles dans le verre. Verre clair.	22				
9A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
9A01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
9A01	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 3 cm de larg. Très corrodé. Élagué.			X		
9A01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince recourbée sur elle-même pour former un tube. Petite perforation circulaire près d'une des rebord (0,14 cm de diam). Tube de 3,4 cm de long. sur 1,2 cm de diam. Emmanchement?	22				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A01	3.2.2.2	Laiton étamé	épingle	1	0	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragment de tige.	22				
9A01	5.1.1	Os	ossements	26	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie.	22				
9A01	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'extrémité droite de plaque en os, rectangulaire aux angles arrondis. Présence d'un rivet en métal (0,3 cm de diam.). 1,8 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. Couteau de table?	22				
9A01	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'extrémité droite de plaque en os, rectangulaire aux angles arrondis. Présence d'un rivet en métal (0,3 cm de diam.) et d'une perforations circulaire. 0,7 cm d'épais. Trace d'une queue circulaire.	22				
9A01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	22				
													Fosses à déchets	Creusement réalisé comme fosse à déchet - Fin du XIXe siècle
9A04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi globulaire. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. 14 cm de diam. estimé.	22				
9A04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse.	22				
9A04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	bol	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord de gros bol. Pâte orange vif recouverte, à l'intérieure d'une glaçure d'aspect brun foncé et luisant. Croisement possible avec 9A1.	22				
9A04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige et tacheté de points brun.	22				
9A04	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc recouvrant les deux faces. Décor à motif floral peint en orange et en rose doré sur la paroi extérieure.	22				
9A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau sans marque ni décor apparent.	22				
9A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	22				
9A04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief de côtes.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Décor à motif floral imprimé en bleu, en bande, sous la lèvre intérieure.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord légèrement évasé et de paroi à pans. Corps renflé vers le bas. Trace d'une anse de 1 cm de larg. Décor à motif de bateau dans un ovale entouré de volutes imprimé flow blue sur la paroi extérieure et décor à motif de volutes imprimé flow blue, en bande, sous la lèvre intérieure.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé flow blue.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor de bande à l'engobe bleu. Deux des bandes sont moulées de cannelures.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu, motifs ouverts. Post 1860.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu sur la paroi extérieure.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Corps globulaire légèrement cintré. Décor de larges bandes à l'engobe bleu au-dessus et sous la ceinture. Ceinture avec deux minces bande à l'engobe brun. Mince bande à l'engobe brun sous la lèvre.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Décor peint d'une mince bande noir sous la lèvre, sur les deux faces.	22				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-couvercle	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de couvercle circulaire en forme de dôme, à assise. Paroi moulée de pans. Rebord étalé avec décor à motif phytomorphique (floral) imprimé en bleu.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi globulaire avec décor à motif d'arbre imprimé en bleu sur la surface extérieure.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motifs géométriques imprimé en mauve.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif floral imprimé flow blue.	22				
9A04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur les deux surfaces.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (1) et de paroi. Décor à motifs géométriques (losange, points et fer de lance) et de volutes imprimé en bleu.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé (1), de base et de paroi. Marli moulé de pans. Décor à motifs de fer de lance et de feuillage imprimé en bleu.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor moulé de pans ovale sur le bouge.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Objets différents.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec trace d'une anse (2 cm de larg.). Décor à motif de paysage (arbres et bâtiment) imprimé en bleu.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	coquetier?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie en forme de coupe. Sans décor. 4 cm de diam. estimé.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire octogonale et de paroi moulée. Décor à motif indéterminé sur la paroi. Décor à motif de lignes et de volutes sur le pied.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée, rectangulaire. Sans décor apparent. 3 cm de larg.	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord à assise et corps légèrement globulaire. Sans décor apparent. Teinte légèrement crème. Contenant à usage spécifique? Légumier?	22				
9A04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor.	22				
9A04	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha bleu dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe bleu.	22				
9A04	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille circulaire. L'enduit intérieur semble altéré. 9 cm de diam.	22				
9A04	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral (?) peint en bleu. Décor d'une bande peinte en bleu sous la lèvre extérieure.	22				
9A04	1.99	Céramique altérée	contenant-couvercle	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de couvercle circulaire en forme de dôme, à assise. Rebord étalé (1,5 cm de long.) Deux fragments avec un décor de lignes à l'engobe bleu. Altérés par la chaleur. Probablement le même objet. TCFJ?+	22				
9A04	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire et plate. 6 cm de diam.	22				
9A04	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre ondulée et de paroi. Col cintré.	22				
9A04	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi.	22				
9A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	22				
9A04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue de bouteille carrée.	22				
9A04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragment dont il manque la pointe.	22				
9A04	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre avec traces de boucherie.	22				
													Fosses à déchets / latrines	Fosse à déchets/latrines circulaire et drain - XIXe
9A06	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse.	22				
9A06	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	22				
9A06	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi moulée de pans. Décor d'une ligne dorée sur le dessus de la lèvre.	22				
9A06	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous la base: MONTREAL CHOP SUEY. 5 cm de diam. de base. Fabrication mécanique post 1900.	22				
9A06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	22				
9A06	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête circulaire et bombée et plate. Extrémité droite. 6 cm de long. Élaguée.			X		
9A06	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. sur 39 cm de long. résid. Corrodé. Élagué.			X		
9A06	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.					
9A06	5.3.1	Plastique	cintre	6	1	4.4.5	Accessoires	Frag	Fragments en plastique opaque bleu poudre. Inscription moulée en relief: MADE IN CANADA. Élagué.			X		
9A06	5.3.1	Plastique	épingle à linge	1	1	4.9	Entretien	Ent	Épingle en plastique opaque bleu dont la tête représente une tête de chat. 9,3 cm de long. Inscription moulée en relief: ROGERS CLEAN GRIP PAT. PEND. 1950. Élaguée.			X		
9A06	5.3.1	Plastique	poupée	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments de pied, de jambe et de torse de poupée de taille moyenne en plastique mince rose. Bas blanc et souliers rose foncé. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Fosse à déchets - XIXe
9A07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 9 cm de long. Corrodé avec bois autour.	22				
													Lot élagué partiellement	Mécanique
9A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Brique à pâte rouge-orangé, granuleuse. 10,5 cm de long. sur 2 cm de larg. sur 1,9 cm d'épais. Élaguée.			X		
9A99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	couvercle-théière	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de couvercle à assise en forme de cloche. Surface moulée de pans. Décor moulé en relief en forme de feuillage. Bouton moulé en forme de fleurs. Bouton de 3,3 cm de diam. Glaçure de type Rockigham. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et de paroi. Glaçure de type Rockigham. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription moulée en creux: DIXON['S]/MONTREAL. 1876-1894. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace de décor moulé en relief à motif indéterminé. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en vert. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral flow blue. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	2	2	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base plate. Sans décor apparent. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, vert, bleu et noir). Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu, légèrement flou. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base en forme de patte de lion. Décor moulé en relief à motif de feuille au-dessus de la patte. Décor à motif indéterminé flow blue. Patte de 2,5 cm de haut. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	couvercle-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de couvercle circulaire en forme de dôme, à assise. Rebord étalé (1,7 cm de long.) Décor à l'éponge, bleu. 6 cm de diam. (assise). Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, brun. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une ligne dorée sous la lèvre. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base. Paroi cannelée. Sans décor apparent. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé de pans ovale sur le bouge et décor moulé à motif épi de blé sous le rebord. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3), de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Un fragment avec trace d'une marque indéterminé imprimée en noir sous la base. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	16	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de base (4), de base à pied annulaire (1), de fond (3) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment de base avec trace d'une marque (armoiries) imprimée en noir. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'anse moulée de 2 cm de larg. Sans décor apparent. Élagués.			X		
9A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat	2	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de fond. Sans décor apparent. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée rectangulaire de 1,9 cm de larg. Élagué.			X		
9A99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor mocha brun dans une bande à l'engobe beige. Élagué.			X		
9A99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche ou jarre	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun grisâtre. Surface extérieure beige grisâtre. Élagué.			X		
9A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	figurine	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de tronc de personnage jouant d'un instrument à vent. Porcelaine blanche. Élagué.			X		
9A99	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Soucoupe? Élagué.			X		
9A99	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
9A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base (1) et de paroi épaisse. Verdâtre. Élagué.			X		
9A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes. Élagués.			X		
9A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Élagué.			X		
9A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille avec un décor de bandes en verre opaque blanc. 1,5 cm de diam.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
9A99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre à capsule et de col cylindrique de bouteille cylindrique. Certains fragments jointifs. Fabrication mécanique post 1900. Élagués.			X		
9A99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse de bouteille carrée au coins chanfreinés. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
9A99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre brevetée et de col cylindrique de bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés et pan latéral en retrait. Soufflée dans un moule en deux parties. Élagué.			X		
9A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
9A99	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
9A99	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi rectangulaire à pans. Inscription moulée en relief dans un pan latéral: OCT 27 187[...]. Élagué.			X		
9A99	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
9A99	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier et fragmentaire. Élagués.			X		
9A99	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie. Élagués.			X		
9A99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments avec traces de boucherie et de rongeurs. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Tranchée pour un tuyau d'eau de plomb - XXe
9B22	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange, granuleuse. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière-anse	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment d'anse rectangulaire, moulée. 8,5 cm de long. résid. 1,9 cm de larg. sur 1,3 cm d'épais. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
9B22	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Bol? Élagué.			X		
9B22	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Boisson gazeuse? Élagué.			X		
9B22	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
9B22	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
9B22	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis à tête circulaire plate. 4,5 cm de long. Élaguée.			X		
9B22	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire repliée sur elle-même (tôle). Élagué.			X		
9B22	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
9B22	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
9B22	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
9B22	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Mécanique
09B98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fond avec dépression au centre. Élagué.			X		
09B98	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi avec inscription moulée en relief : [...]MI[...]. Flacon ou fiole à médicament? Élagué.			X		
09B98	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec côtes verticales moulées à l'extérieur. Bouteille? Élagué.			X		
09B98	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	pot à conserve?	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord à collerette pour couvercle. Élagué.			X		
09B98	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant	7	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Contenant à pans plats. Bouteille? Élagué.			X		
09B98	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
09B98	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous d'une longueur de 9,5 cm. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
09B98	3.1.1.2	Acier	boulon et rondelle plate	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon de grande dimension à tête carrée aplatit. Une rondelle plate est fixée sur la tige par oxydation. Longueur du boulon : 17,2 cm. Élagué.			X		
09B98	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment portant de nombreuses traces de dents de rongeur. Élagué.			X		
09B98	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
09B98	5.5.1	Tissu	vêtement	7	0	4.4.1	Vêtements	Frag	Fragments de tissu mince, noir. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique
09B99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	terrine?	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base aplatie à talon en saillie et corps évasé. Terrine? Jatte? Bol? Élagué.			X		
09B99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi provenant de trois contenants distincts. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.31	Creamware	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli concave. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.31	Creamware	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base en retrait et bouge. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	5	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Recon	Fourneau cylindrique très légèrement renflé avec éperon. TD moulé en creux sur la paroi arrière. Hauteur du fourneau : 4,1 cm; diamètre : 2,6 cm. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque moulée en creux : HEN[DERSON / MONTR]EAL. 1847-1876. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Recon	Fourneau cylindrique très légèrement renflé avec éperon. TD moulé en relief sur la paroi arrière et caractères indéterminés moulés en relief de chaque côté de l'éperon. Hauteur du fourneau : 3,9 cm; diamètre : 2,2 cm. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.51	Pearlware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base en retrait. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif étoilé à l'intérieur et motif indéterminé à l'extérieur. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor appliqué à l'extérieur à motif de mouchetures brunes et bleues à l'oxyde. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Assiette à base annulaire, bouge peu prononcé et marli incliné légèrement concave à lèvre ondulée. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fond en retrait. Décor bleu imprimé à motif de paysage indéterminé. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord droit. Décor polychrome peint à l'extérieur à motif floral. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire et rebord fortement incliné. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif floral. Bande noire peinte sous la lèvre. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'une assiette à base annulaire et marli plat. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif Willow. Au moins deux assiettes. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de corps caréné. Décor à l'engobe bleu, brun et beige à motif de câble. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de marli légèrement concave. Probablement deux assiettes distinctes. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord incliné. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord évasé. Décor brun imprimé sur les deux côtés à motif végétal stylisé. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé. Décor bleu peint à l'extérieur à motif indéterminé et motif de volutes doubles sur le rebord. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage rural. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu imprimé à l'extérieur illustrant une scène de la vie quotidienne. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor brun imprimé à motif de paysage d'inspiration classique. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied d'un contenant de grande dimension. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor bleu imprimé sur les deux côtés à motif floral et d'arabesques. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de corps légèrement évasé et rebord droit à lèvre amincie. Anse verticale à deux points d'attache. Décor peint à l'extérieur à motif de bande verte horizontale sous la lèvre avec motif floral noir et magenta sous-jacent, et ligne noire horizontale peinte sous la lèvre à l'intérieur. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base annulaire et rebord très évasé avec cannelures verticales à l'intérieur. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de fleurs et de coquilles d'escargots. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment d'une assiette à base en retrait, bouge très élevé, marli incliné plat avec lèvre formant un léger bourrelet. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'intérieur à motif végétal. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de fond plat. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage indéterminé. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord évasé, à pans plats, comportant une assise pour couvercle. Décor bleu imprimé sur les côtés à motif floral sur fond ligné. Théière? Sucrier? Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de petit contenant à pans plats et rebord évasé. Décor bleu diffus (flow blue) imprimé à l'extérieur et près de la lèvre à l'intérieur à motif de paysage d'inspiration orientale. Sucrier? Compotier? Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant creux	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord étalé. Plat creux? Bol à ailettes? Assiette creuse? Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	6	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments d'un pot de chambre à base sur pied, corps globulaire et rebord étalé. Traces d'anse verticale à deux point d'attaches. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé à lèvre épaissie et corps ondulé à l'extérieur. Vase? Plat creux? Bassin? Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	couvercle	1	0	4.99	Consommation ind.	Recon	Fragment d'un couvercle circulaire plat avec collerette verticale. Pour pot à pommade? Élagué.			X		
09B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat creux?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base aplatie et rebord étalé. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de pot de chambre à base sur pied, corps globulaire et rebord étalé. Décor constitué de bandes horizontales d'engobe blanc et brun sur le corps et bande bleue peinte sur la lèvre. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bassin	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de corps évasé et rebord droit. Décor constitué de bandes horizontales d'engobe blanc et brun. Élagué.			X		
09B99	1.1.2.990	TCF sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de facture très grossière. Pâte rose. Diamètre : 1,6 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
09B99	1.1.2.990	TCF sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte rose avec marbrures rouge. Diamètre : 1,6 cm.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
09B99	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base aplatie avec talon en saillie. Pichet? Chope? Élagué.			X		
09B99	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'épaule tombante peu inclinée. Élagué.			X		
09B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
09B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Lèvre arrondie. Eau minérale? Élagué.			X		
09B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
09B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Base de bouteille à cul enfoncé, talon arrondi et corps cylindrique. Bouteille à vin ou à bière. Diamètre: 7,7 cm. Élagué.			X		
09B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Base de bouteille à cul enfoncé, talon chanfreiné plat et corps à coupe horizontale carrée à coins chanfreinés plats. Soufflée dans un moule en deux parties à base séparée. Élagué.			X		
09B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille à cul concave, talon arrondi, corps cylindrique, épaule tombante de type champenoise, goulot à capsule. Fabriquée mécaniquement dans une machine de type Owens. 2 moulé en relief sur le cul. Hauteur : 26,6 cm; diamètre : 8,1 cm. Surtout première moitié XXe s.	22	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intrégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
09B99	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou à tête ronde et plate. Longueur : 8 cm. Élagué.			X		
09B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Longueur : 7,8 cm. Élagué.			X		
09B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Longue tige à usage indéterminé. Élagué.			X		
09B99	3.1.1.2	Acier	mèche de perceuse	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Ent	Mèche à tige renflée, et tête large dont le couteau, qui constitue la moitié de la tête, est replié et biseauté. L'autre côté de la pointe est formé d'une pointe biseautée. Mèche de spécialité. Longueur: 13,2 cm. Élagué.			X		
09B99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	grelot	1	1	2.1	Moyens de transport	Comp	Grelot sphérique à collerette horizontale au centre et attache au sommet. Diamètre: 3,9 cm.		35		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions.	
09B99	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont deux avec traces de boucherie, et un blanchi. Élagué.			X		
09B99	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Comp	Fragment. Élagué.			X		
09B99	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
09B99	5.1.4	Coquille	coquille	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Structure de bois et sol de comblement Scierie ou fonderie - XIXe?
10A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi à pâte orange foncé et compacte. Probablement le même objet.	22				
10A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (3) et de paroi. Décor à motif indéterminé (feuillage?) imprimé en bleu. Probablement le même objet.	22				
10A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	48	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Au moins trois objets différents (teintes). Un fragment avec une inscription indéterminé moulée en relief: [...]ER.	22				
10A01	2.99	Verre altéré	indéterminé	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments déformés par la chaleur. Lignes ondulantes imprimée en creux sur certains fragments. V col transp vert foncé.	22				
10A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Semble découpé. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Structure de bois et sol de comblement Scierie ou fonderie - XIXe?
10B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Minuscule fragment. Sans décor apparent.	22				
10B02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	22				
													Couche d'occupation	Sol naturel d'habitat
10D01	1.1.2.51	Pearlware?	assiette ou soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Certains fragments jointifs.	22				
10D01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	22				
10D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	22				
													Couche d'occupation	Sol naturel d'habitat
10E01	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de goulot.	22				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Barils contenant un produit en lien avec les activités de la savonnerie - environ 1850 à 1890
10F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	4	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments (nodules) de brique à pâte orange brunâtre. Peut-être le même objet.	23				
10F01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange plutôt vif recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun.	23				
10F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout. Sans marque ni décor apparent.	23				
10F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif de volutes imprimé en bleu.	23				
10F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment paroi. Décor à l'éponge, bleu.	23				
10F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment paroi carénée. Décor à motif indéterminé (floral?) imprimé en bleu.	23				
10F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	23				
10F01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique.	23				
10F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	23				
10F01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10F01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
10F01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de pointe.	23				
10F01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête.	23				
10F01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
10F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	23				
													Couche d'occupation: vie manufacturière	Niveau de rehaussement afin de maintenir les barils en place - environ 1850 à 1890
10F02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à pâte orange plutôt vif recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun luisante.	23				
10F02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt vif recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun luisante et légèrement altérée.	23				
10F02	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Creamware tardif.	23				
10F02	1.1.2.31	Creamware	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor de bandes à l'engobe beige et brun. Creamware tardif.	23				
10F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments dont un noirci. Sans marque ni décor apparent.	23				
10F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876	23				
10F02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de bouge et de marli. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	23				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif oriental (Willow?) imprimé en bleu.	23				
10F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	23				
10F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces.	23				
10F02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif floral flow blue.	23				
10F02	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied conique. Trace d'une tige cylindrique. Pied d'env. 5,5 cm de diam. Pontil au verre.	23				
10F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	23				
10F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.	23				
10F02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10F02	4.1	Matières premières	pierre à aiguiser?	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment de pierre grise.	23				
10F02	4.4.3	Scories	scorie	6	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
10F02	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	23				
10F02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	23				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Barils contenant un produit en lien avec les activités de la savonnerie - environ 1850 à 1890
10F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes.					
10F03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Un semble découpé. Élagués.			X		
10F03	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires entre 3,5 cm et 5 cm de larg. Corrodés. Élagués.			X		
10F03	3.1.1.11	Fer forgé	clenche	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Clenche à section rectangulaire se rétrécissant vers la tête arrondie et plate. 11 cm de long. résid. Tête de 2,2 cm de diam. sur 0,6 cm d'épais. Perforée au centre? Corrodée.	23				
													Antérieur au grand incendie de 1852	Remblai de rehaussement / comblement du ruisseau Saint-Martin - 1840
10F05	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif et glaçure incolore jaune vif Trace d'un décor indéterminé brun. Locale?	23				
10F05	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10F05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, bleu.	23				
10F05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	23				
10F05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	23				
10F05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petits fragments de paroi de bouteille. Au moins deux objets différents.	23				
10F05	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	23				
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée du pieu 7B5 - Entre 1890 et 1907 à 1964
10G01 tranchée	1.2.1.72	GG Derbyshire 1?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
10G01 tranchée	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Bois autour. Élagué.			X		
													Couche d'occupation	Sol naturel d'habitat
10G02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de bandes d'engobe brun et orange.	23				
10G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu.	23				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10G02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	23				
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée d'implantation de 7B2 - Entre 1890 et 1907 à 1964
10H01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Certains semblent forgés. Élagués.			X		
													Couche d'occupation	Dépôt de construction - environ 1850 à entre 1890-1907
10H02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur la surface extérieure et d'une glaçure jaune brunâtre à l'intérieure.	23				
10H02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	23				
10H02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé flow blue.	23				
10H02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	19	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins quatre objets différents.	23				
10H02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Ligne moulée en creux sous la lèvre intérieure.	23				
10H02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	23				
10H02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10H02	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires d'env. 3 cm de larg. Élagués.			X		
10H02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou d'env. 7 cm de long.	23				
10H02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (2-entre 6,5 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (fragments de tête). Corrodés.	23				
10H02	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
10H02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	23				
													Couche d'occupation	Dépôt dindéterminé - environ 1850 à entre 1890-1907
10H03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur la surface extérieure et d'une glaçure jaune brunâtre à l'intérieure. Croisement possible avec 10H2.	23				
10H03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec un décor moulé de flûtes et de cannelures. Probablement le même objet.	23				
10H03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu. Altéré par la rouille.	23				
10H03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif indéterminé imprimé en vert.	23				
10H03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé (cercles et points) imprimé en bleu.	23				
10H03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	4	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure grisâtre. Au moins deux objets différents.	23				
10H03	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe?	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.	23				
10H03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	23				
10H03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat, mince.	23				
10H03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	28	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10H03	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 4 cm de larg. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10H03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-entre 4 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (tête). Corrodés.	23				
10H03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4-entre 3,5 cm et 9 cm de long.) et fragmentaires (3 fragments de tête et 2 fragments de pointe). Corrodés.	23				
10H03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont les pointes sont absentes. Corrodés. Élagués.			X		
10H03	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	23				
													Couche d'occupation	Couche d'occupation - environ 1850 à 1890
10H04	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange. Objets différents.	23				
10H04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	jatte ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Pâte orange rougeâtre recouverte d'une glaçure d'aspect brun rougeâtre sur les deux surfaces. Locale?	23				
10H04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur les deux surfaces.	23				
10H04	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect verdâtre et jaunâtre.	23				
10H04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Deux fragments vernissés.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Pearlware?	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor à l'éponge, bleu.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Objets différents.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge non rehaussé. Légèrement crème.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à l'éponge, bleu.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en rouge sur les deux surfaces.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en bleu.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif d'arbre imprimé en bleu.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de cerf imprimé en brun.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé flow blue recouvrant les deux surfaces.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant globulaire. Décor de bandes à l'engobe brun et beige orangé.	23				
10H04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment.	23				
10H04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H04	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Glaçure verte brunâtre recouvrant l'intérieur.	23				
10H04	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments base, d'épaule tombante et de paroi. Deux fragments jointifs.	23				
10H04	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral (?) peint polychrome (rose, vert et brun).	23				
10H04	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10H04	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt mince.	23				
10H04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi (épaule?) de bouteille cylindrique. Verdâtre.	23				
10H04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	25	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment de rebord.	23				
10H04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	20	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment légèrement altéré par la chaleur.	23				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10H04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.	23				
10H04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10H04	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	23				
10H04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (5-entre 6 cm et 10,5 cm de long.) et fragmentaires (2 fragments de tête). Corrodés.	23				
10H04	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires recourbées et torsadées. 0,11 cm de diam.	23				
10H04	3.1.4.1	Plomb	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque de forme de U dont une surface est plane.	23				
10H04	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont cinq avec traces de boucherie.	23				
10H04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	23				
10H04	5.1.2	Ivoire	dent	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.	23				
10H04	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	23				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Niveau de construction pouvant être associé à la savonnerie - environ 1850 à 1890
10H05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base sans décor apparent. Probablement une assiette.	23				
10H05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	23				
10H05	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Bande rectangulaire dont une extrémité se termine en pointe et l'autre est arrondie. 8,5 cm de long. sur 2,5 cm dans le plus larg. sur 0,3 cm d'épais.	23				
													Couche d'occupation	Sol naturel non remanié
10H06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à l'éponge, bleu.	23				
10H06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en rouge.	23				
10H06	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment.	23				
10H06	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base. Croisement réel avec 10H4.	23				
10H06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Petit fragment plat.	23				
10H06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	23				
10H06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.	23				
													Lot élagué intégralement	Occupation de l'aire de circulation 10K2/10N2 - environ 1850 à 1890
10K01	1.99	Céramique altérée	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme, blanc. Porcelaine? Élagué.			X		
10K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment de rebord. Élagué.			X		
10K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Semble découpé. Élagué.			X		
10K01	3.1.1.2	Acier	rivet	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragments de rivet composé d'une tige ronde et d'une tête circulaire et plate. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
10K01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Plancher de bois à l'intérieur de la savonnerie - environ 1850 à 1890
10K02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Gros fragment très corrodé. Tige? Élagué.			X		
10K02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Gros clou d'env. 17 cm de long. Corrodé.	23				
10K02	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'extrémité de planche de bois avec résidu de métal. 3 cm d'épais. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée du mur 7B11 - environ 1850 à 1890
10K05	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10K05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10K05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
10K05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
10K05	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie. Élagué.			X		
10K05	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890
10L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur la surface extérieure et d'un enduit luisant à l'intérieure. Élagué.			X		
10L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor effacé? Élagué.			X		
10L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col renflé et de goulot à lèvre rabattue. Élagué.			X		
10L01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de petit mammifère et un fragment blanchi. Élagué.			X		
10L01	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890
10L01N	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L01N	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10L01N	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace d'un décor moulé (cercle pointillé?). Élagué.			X		
10L01N	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L01N	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
10L01N	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10L01N	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10L02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L02	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à lèvre arrondie. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect jaunâtre sur les deux surfaces. Élagué.			X		
10L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription [...]/GLASGOW. Élagué.			X		
10L02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces. Élagué.			X		
10L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
10L02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
10L02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Comblement du drain de bois (10L4) - environ 1850 à 1890
10L03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure brune métallique sur une surface. Élagué.			X		
10L03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10L03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10L03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.			X		
10L03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	22	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment de rebord. Élagué.			X		
10L03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
10L03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de col et d'épaule de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagué.			X		
10L03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
10L03	5.1.2	Ivoire	dent	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et tranchée - environ 1850 à 1890
10M01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	14	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10M01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire se terminant en pointe, corrodé. 2,5 cm de diam. Rode? Élagué.			X		
10M01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête (2) et de tige. Corrodés. Élagué.			X		
10M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fines tiges circulaires et torsadées. 0,07 cm de diam. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée le long de 7B13 - environ 1850 à 1890
10M02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et tranchée - environ 1850 à 1890
10M03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	cruche ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment goulot à lèvre arrondie? Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Élagué.			X		
10M03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure brune métallique sur les deux surfaces. Élagué.			X		
10M03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure brune beige sur une surface. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10M03	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect vert et jaunâtre sur la surface extérieure et d'une glaçure incolore d'aspect beige sur la surface intérieure. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagués.			X		
10M03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Deux fragments jointifs. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu. Pearlware? Élagué.			X		
10M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi mince. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en noir sur la surface extérieure et décor d'une ligne imprimée en noir sur la surface intérieure. Délicat. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment. Élagué.			X		
10M03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à coins chanfreinés. Pied étalé. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10M03	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10M03	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10M03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment de rebord. Élagué.			X		
10M03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
10M03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
10M03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
10M03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
10M03	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi. Élagué.			X		
10M03	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
10M03	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Petit fragment d'huître. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Occupation de l'aire de circulation 10K2/10N2 - environ 1850 à 1890 - **Savonnerie**
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec un décor moulé d'oves dans des flûtes ovales séparées les unes des autres par des lignes verticales en relief et de flûtes rayées séparées les unes des autres par des lignes composées de points en relief.	23				
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau moulé à l'effigie de hussard.	23				
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent. Altéré par la rouille. Probablement le même objet.	23				
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent. Cicatrice de moule.	23				
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec trace d'une inscription indéterminée.	23				
10N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagués.	23				
10N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor d'une ligne peinte en gris sous la lèvre suivi d'une bande peinte en bleu.	23				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	23				
10N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Un fragment de rebord.	23				
10N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	23				
10N01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10N01	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu.	23				
10N01	3.1.1.1	Fer ind	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragment de tête circulaire.	23				
10N01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Plaque corrodé en forme de 8. 5 cm de haut. sur 3 cm de larg. sur 0,8 cm d'épais. Perforations de 0,7 cm de diam.	23				
10N01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé.	23				
10N01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés.	23				
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Dépôt de sédiments lié à l'utilisation du plancher sur le sol naturel d'habitat - environ 1850 à 1890 - **Savonnerie**
10N03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	15	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	23				
													Couche d'occupation: vie manufacturière	Comblement de la tranchée du mur 7B10 - environ 1850 à 1890 - **Savonnerie**
10N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout.	23				
10N05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau (éclat). Sans marque ni décor apparent.	23				
10N05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Sans décor apparent.	23				
10N05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif d'une mince bande peinte en rouge.	23				
10N05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	26	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	23				
10N05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit fragment blanchi.	23				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890
10P01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange et glaçure incolore d'aspect brun recouvrant une surface. Locale? Élagué.			X		
10P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Paroi moulée de pans concaves, arrondis. Élagué.			X		
10P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10P01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
10P01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Drain de bois (fond) - environ 1850 à 1890
10P02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Entourés de bois. Probablement laminés. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Drain de bois (fond) - environ 1850 à 1890

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10P02N	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Entourés de bois. Probablement laminés. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Mécanique
10Q tranchée paroi ouest	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit fragment blanchi. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890
10Q01	3.1.1.3	Fonte	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment rectangulaire avec concrétion. 28 cm de long. sur 7 cm de larg. sur 3,5 cm d'épais. Déchet de fonderie? Élagué.			X		
10Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec trace de boucherie. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement et comblement d'un drain de bois - environ 1850 à 1890
10Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur dans un cercle pointillé: [T]D. Élagué.			X		
10Q02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10Q02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun sur la paroi intérieure et décor à motif d'arbre imprimé en brun sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
10Q02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
10Q02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Élagué.			X		
10Q02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes. Élagué.			X		
10Q02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
10Q02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col près du goulot. Élagué.			X		
10Q02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Semblent découpés. Élagués.			X		
10Q02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Élagué.			X		
10Q02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis. Élagué.			X		
10Q02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
10Q02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Comblement du drain de bois (10L4) - environ 1850 à 1890
10Q03	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de palmiers imprimé en vert sur les deux surfaces. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de comblement de la tranchée du drain en bois 10R2 - XIXe
10R01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment moulé de cannelures. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge, mauve. Mince bande peinte en mauve sous la lèvre intérieure et extérieure. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor mocha noir dans une bande à l'engobe blanc cernée de minces bandes à l'engobe brun. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10R01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi de contenant cylindrique. Décor à motif de vigne moulé en relief sous le rebord. Glaçure brune recouvrant le rebord sur les deux surfaces et une partie du décor. Chope? Élagué.			X		
10R01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Élagué.			X		
10R01	1.3.2.21	PF dure européenne	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment. Élagué.			X		
10R01	2.1	Verre Incolore	bouteille de parfum	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Fiole à corps et col cylindriques. Bague arrondie et épaule tombante. Inscription moulée en relief sur l'épaule: ATKINSON LONDON. Absence du goulot. 6,1 cm de haut. résid. sur 3,5 cm de diam. de base. Plaque de base séparée. Fin XIXe s.		116		Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (soins de beauté)	
10R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10R01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi bouteille cylindrique. Élagué.			X		
10R01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	14	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10R01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Élagué.			X		
10R01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	7	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi, très corrodé. Élagué.			X		
10R01	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie. Élagué.			X		
10R01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
10R01	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Drain en bois - XIXe
10R02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent.	23				
10R02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	23				
10R02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFBV?	23				
10R02	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	23				
10R02	2.1	Verre Incolore	seringue-piston	1	1	4.3	Médication	Inc	Piston de seringue à tête circulaire et plate. Présence de deux bagues. 12,2 cm de long, 0,6 cm de diam. de tige, 1,2 cm de diam. de tête.		117		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
10R02	2.1	Verre Incolore	bijou-applique?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Applique de forme circulaire, à dos plat et dessus bombé. 1,4 cm de diam. sur 0,6 cm d'épais.	23				
10R02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	23				
10R02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à œillet (absent). Dos plat et dessus bombé. 1,9 cm de diam.	23				
10R02	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle sphérique. 0,9 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
10R02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6 cm de long. Élagué.			X		
10R02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	10	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre 11 cm et 13 cm de long.) et fragmentaires(7-3 de tête; 1 de pointe). Bois autour. Clous du drain. Élagué.			X		
10R02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis.	23				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10R02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	23				
10R02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	23				
10R02	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	23				
													Lot élagué intégralement	Déblais de démolition de 6A4 (garage)- XXe siècle
10S01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10S01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFBV? Élagué.			X		
10S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée au coin arrondi. Verdâtre. Élagué.			X		
10S01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Élagué.			X		
10S01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
10S01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	3	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
10S01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tiges circulaires torsadées. Élagué.			X		
10S01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Contenant? Élagués.			X		
10S01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,19 cm de diam. Élagué.			X		
10S01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi. Élagué.			X		
10S01	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Remblai de comblement de la tranchée du drain en bois 10S3 -XIXe
10S02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Surface exfoliée. Élagué.			X		
10S02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
10S02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte beige rosée. 1,6 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
10S02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, éclat de paroi et fragment de base. Corps rouge orangé, glaçure de teinte verdâtre à brune sur les deux parois. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor moulé sur paroi extérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi avec amorce du bec verseur. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi et rebord. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription BANNERMAN/MONTREAL dans un cartouche pointillé. 1858-1902. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	13	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont deux d'embout (un embout à bourrelet et avec bague). Sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé. Certains fragments altérés par la chaleur. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec inscription moulé en relief dans un cercle face au fumeur: TD. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment à décor moulé en relief à motif de feuillage. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	16	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription illisible moulée en creux. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec un décor moulé en relief à motif de vannerie. Probablement le même objet. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau moulé à l'effigie de hussard. Marque imprimée en creux sur le tuyau dans un cartouche pointillé: BANNER[MAN] / [MON]TREAL. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau moulé à motif de tête de cervidé. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau à décor moulé en relief à motif d'oiseau et de fleurs. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.51	Pearlware	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Surface exfoliée. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint sur paroi intérieure : motif végétal. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et base. Décor moulé sur le marli : motif géométrique et végétal stylisé. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord. Décor peint sur les deux parois : ligne rose sous la lèvre. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal avec vignette (scène extérieure). Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Diamètre de 26 cm, hauteur de 3 cm. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord courbe. Petit diamètre. Bec verseur ? Décor bleu indéterminé sur paroi extérieure, ligne de dorure sur la lèvre et peint jaune sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type Feather edge. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et base. Décor de type Willow imprimé brun sur paroi intérieure. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Willow imprimé brun sur paroi intérieure. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif végétal. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains minuscules. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	47	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base, dont certains minuscules et éclats. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	jatte ?	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments jointifs de rebord. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord avec amorce de l'anse verticale. Décor peint sur les deux parois : bande sur paroi extérieure et ligne sous la lèvre. Inscription imprimée noire sous la base : "(...)TED (...) THE PATE" sur le pourtour, "M. ISA(...)S & SONS / (...)". Diamètre de 12 cm, hauteur de 7 cm. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Corps double courbe. Décor de type Flow blue imprimé bleu sur les deux parois : motif de chinoiserie. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragments jointifs d'une assiette. Décor moulé et lustré sur paroi intérieure : tige de fleurs moulée sur le marli, bande lustrée couleur bronze sous la bordure et élément floral lustré couleur bronze au centre du fond. Inscription imprimée noire sous la base : "IRONSTONE / CHINA / WARRANTED" au centre d'un cordage avec couronne, puis "ANTHONY SHAW" au-dessous. Inscription sigillée sous la base : "A. SHAW / WARRANTED". Diamètre de 20 cm, hauteur de 2 cm. Anthony Shaw, fabricant actif de 1851 à vers 1900, inscription associée à la période 1851-1882 (Godden 1964).		118		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une soucoupe. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé. Marque imprimée noire sous la base : "ROBERT COCHRAN & Co. / GLASGOW." sous les armoiries avec un lion et une licorne où l'on peut lire: IMPERIAL/IRONSTONE CHINA. R. Cochran & Co. (Glasgow, Scotland), fabricant actif de 1846 à 1918 (Godden 1964). Diamètre de 17 cm, hauteur de 3 cm. Absence d'un petit fragment.		119		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragments jointifs. Inscription imprimée noire sous la base : "IRONSTONE CHINA" au-dessus d'armoiries avec lion et licorne, "J. & G. MEAKIN / HANLEY / ENGLAND". Inscription sigillée sous la base : "1". J. & G. Meakin (Hanley), producteurs actifs depuis 1851 (Godden 1964).		23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et paroi. Inscription imprimée noire sous la base : "(...)HERS." au centre d'une couronne de fleurs. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor moulé sur le marli : motif floral ? Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat creux	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Recon	Plat ovale creux. Légumier ? Décor moulé sur paroi intérieure : branches de fleurs. Inscription sigillée sous la base : "8/68" et "5(...)". Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	13	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Lèvre à rebord large. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux à lèvre évasée. Décor moulé et peint sur paroi intérieure : motif moulé de marguerites et ligne verte peinte sous la lèvre. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	15	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains minuscules et éclats. Deux fragments d'une anse verticale de grande dimension. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire à pied débordant. Corps bleu. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Base du corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : ligne brune de part et d'autre du motif mocha brun sur fond blanc. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes et bleu pâle de part et d'autre d'une bande blanche. Préparation ou absorption ? Élagué.			X		
10S02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi courbe. Décor à l'engobe polychrome : motif mocha bleu sur fond blanc. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
10S02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Paroi épaisse. Élagué.			X		
10S02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont un minuscule. Intérieur non glaçuré. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S02	1.3.1.11	PC sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de bille blanche sans décor apparent. 1,6 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
10S02	1.3.2.21	PF dure européenne	coquetier ?	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi.	23				
10S02	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments de corps et de tête. Cheveux peint en noir.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
10S02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
10S02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains minuscules. Décor moulé et peint vert sur le marli : motif moulé indéterminé, motif de feuillage peint vert. CP avec 6A02. Élagué.			X		
10S02	1.3.99	PF indéterminée	contenant ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord et paroi. Élagué.			X		
10S02	1.3.99	PF indéterminée	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Non glaçurée. Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille à pan(s) plat(s). Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor moulé d'une bande avec petits points en saillie. Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi moulée de côtes arrondies. Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	8	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Fragments de rebords supérieur et inférieur, fragments de paroi. Rebord supérieur cranté, décor fait manuellement. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	contenant ?	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi avec courbe complexe. Paroi moulée de côtes. Élagué.			X		
10S02	2.1	Verre Incolore	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains minuscules. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Cul et fragments de paroi d'une bouteille circulaire à cul concave (très prononcé). Bouteille à huile ? Élagué.			X		
10S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	189	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Un fragment décrivant un arc de cercle. Quatre fragments conservés. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à condiments ?	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord d'une bouteille à col large et lèvre aplatie. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	11	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Un fragment avec inscription moulée : "T(...)". Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment du cul d'une bouteille rectangulaire à chanfreins concaves. Fabriqué dans un moule en deux parties. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille circulaire. Cul concave, talon arrondi. Diamètre de 6,3 cm. Élagué.			X		
10S02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et cul d'une bouteille circulaire. Cul concave et talon droit. Marque de pontil sur le cul ? Élagué.			X		
10S02	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Élagué.			X		
10S02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	7	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
10S02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	18	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Élagué.			X		
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux circulaire. Corps moulé de cannelures et de pans concaves avec série de points. Soins du corps ?			X		
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. De 1,1 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos plat et dessus convexe. Deux perforations dans une dépression oblongue. 1,1 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Dessus plat à décor moulé de rayons et à quatre perforations dans une dépression. 1,4 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe et face convexe avec décor moulé de petites sphères. Quatre trous. 1,3 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe et face concave à rebord arrondi. Quatre trous. 1,3 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à œillet (absent). Dos plat et dessus bombé. Peinture noire sur le pourtour. 1 cm de diam.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant	3	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Deux extrémités d'un contenant circulaire en métal ferreux. Boîte de conserve ? Diamètre de 9 cm.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant rectangulaire aux coins arrondis en métal ferreux.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	support ?	1	0	4.7.2.5	Supports	Inc	Tige de section rectangulaire avec une extrémité en crochet large et aplati.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Inc	Fragments de bandes rectangulaires avec une face plate, l'autre face légèrement convexe. Rétrécit vers une extrémité en pointe arrondie. Largueur de 3,5 cm.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tube	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'un tube creux. Diamètre de 1 cm.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	17	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle sans forme distincte. Élagué.			X		
10S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions sans forme distincte. Élagué.			X		
10S02	3.1.1.1	Fer ind	clou	45	23	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
10S02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	dé à coudre	3	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Fragments de rebord (2) et de dessus. Aplatis et corrodé. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton bombé à œillet composé d'un fil de métal (corrodé). Décor moulé en relief à motif indéterminé. 1,5 cm de diam. Très corrodé. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Frag	Dos de bouton à œillet composé d'un disque plat avec une perforation circulaire au centre (0,15 cm de diam.). 2,6 cm de diam. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	chaîne	29	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Fragments de tige torsadée pour former une chaîne de 0,3 cm de diam. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	attache parisienne	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Attache à tête circulaire et légèrement bombée (0,8 cm de diam.). 1,6 cm de long. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouchon?	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Bouchon circulaire au dessus très légèrement bombé. Rebord droit. 2,7 cm de diam. 1 cm de haut. Élagué.			X		
10S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire. Pièce d'un mécanisme? 0,6 cm de diam. Élagué.			X		
10S02	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	6	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement?	Frag	Fragments. Élagué.			X		
10S02	4.4.3	Scories	scorie	6	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
10S02	5.1.1	Os	brosse à dents-manche	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragment de manche à bout arrondi. Inscription imprimée en creux: CURE. Blanchi par la chaleur. 1,3 cm de larg.	23	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
10S02	5.1.1	Os	ossements	148	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 12 avec traces de boucherie et 22 blanchis. Un fragment de mandibule avec dents. Certains fragments de petits mammifères. Élagué.			X		
10S02	5.1.1	Os	ossements	36	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
10S02	5.1.1	Os	ossements	22	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S02	5.1.1	Os	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de manche rectangulaire aux angles arrondis. Pour une queue circulaire. 8,5 cm de long. sur 1,5 cm de larg. à l'extrémité distale. Élagué.			X		
10S02	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents. Élagué.			X		
10S02	5.1.5	Nacre	bivalve	7	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
10S02	5.2.1	Corne	corne	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de cornillon et de corne. Élagué.			X		
10S02	5.2.3	Bois	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois circulaire (1) et taillé (1). Élagués.			X		
10S02	6	Matériau indéterminé	perle?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle circulaire de couleur beige. 1 cm de diam. Larme de Job? Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Drain de bois - XIXe
10S03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	24				
10S03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec un décor moulé de cannelures.	24				
10S03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu.	24				
10S03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de base (1). Sans décor apparent.	24				
10S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé (amorce de bec verseur). Décor moulé à motif indéterminé.	24				
10S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1-trace d'une marque indéterminée moulée en creux), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.	24				
10S03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobes brun et bleu.	24				
10S03	1.2.1.91	GG Bristol	cruche ou jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base circulaire. Teinte grisâtre.	24				
10S03	1.2.1.92	GG feld foncé	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige pâle et glaçure brune foncé recouvrant les deux surfaces.	24				
10S03	1.3.2.11	PF dure orientale	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord ondulé. Dos plat. Décor moulé en relief à motif de volutes. 0,3 cm d'épais. Objet décoratif?	24				
10S03	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à motif de feuillage imprimé dans deux tons de vert. Moderne.	24				
10S03	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCF.	24				
10S03	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue et de paroi à pan droit.	24				
10S03	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie (1) et de paroi.	24				
10S03	2.1	Verre Incolore	contenant-couvercle?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord moulé de cannelures de couvercle circulaire. 8 cm de diam. estimé.	24				
10S03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Bleuté.	24				
10S03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	32	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	24				
10S03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre polie au feu (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Teintes différentes.	24				
10S03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet.	24				
10S03	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à talon renflé. Paroi moulé de cannelures et de sphères. 6 cm de diam. estimé.	24				
10S03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	28	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent découpés. Élagués.			X		
10S03	3.1.1.1	Fer ind	plaque	29	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
10S03	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire enroulée sur elle-même. 0,25 cm de diam. Élaguée.			X		
10S03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 13 cm de long. Corrodés. Entourés de bois. Clous de drain.			X		
10S03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige circulaire enroulée sur elle-même en forme de ressort. 0,07 cm de diam. Ressort de 0,6 cm de diam.	24				
10S03	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment taillé qui semble avoir chauffé.	24				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10S03	4.4.3	Scories	scorie	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
10S03	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont huit avec traces de boucherie et deux fragments blanchis.	24				
10S03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	24				
10S03	5.1.5	Nacre	bivalve	8	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	24				
													Lot élagué intégralement	Remblai de rehaussement - 1926-1954?
10T01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Élagué.			X		
10T01	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	câble	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Câble de faible diamètre (0,2 cm) formé de plusieurs fils de cuivre. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Déblais de démolition de 6A5 - XXe siècle
10W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Élagué.			X		
10W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (volutes) imprimé en brun sur la paroi extérieure. Élagué.			X		
10W01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur cylindrique à lèvre rabattue. Inscription moulée en relief sur la lèvre: CGE. Tube de 1,5 cm de diam. Rebord de 2,3 cm de diam. 9 cm de long. Élagué.			X		
10W01	1.3.2.11	PF dure orientale	bol ou soucoupe	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
10W01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Pontil au verre. Env. 4 cm de diam. Élagué.			X		
10W01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
10W01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers entre 7 cm et 10,5 cm de long. Corrodés. Élagués.			X		
10W01	3.1.4.1	Plomb	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tube de 4 cm de long. résid. sur 0,66 cm de diam. Deux petites perforations circulaires sur la paroi (0,2 cm de diam). Élagué.			X		
10W01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie. Élagué.			X		
10W01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
10W01	5.1.5	Nacre	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Dépôt d'abandon de la fosse à déchet - XIXe
10X01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	24				
10X01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à ouverture cylindrique réduite.	24				
10X01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu et magenta peint à l'extérieur à motif floral.	24				
10X01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor gris imprimé à l'extérieur à motif floral. Contenant de grande dimension.	24				
10X01	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé en relief à motif de perles. Fabriqué à la machine?	24				
10X01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Deux bouteilles distinctes.	24				
10X01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule tombante d'une bouteille carrée pour le gin.	24				
10X01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	24				
10X01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps d'une bouteille carrée pour le gin. Au moins trois bouteilles.	24				
10X01	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragment.	24				
10X01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Masse informe qui pourrait être formée de fils de cuivre oxydés entrecroisés.	24				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse à déchet - XIXe
10X02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord droit.	24				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10X02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à bourrelet extérieur.	24				
10X02	1.1.2.115	TCF chamois glaçure noire	contenant	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord à lèvre épaissie. Peut-être légèrement altéré par la chaleur. Jatte? Terrine? Bol?	24				
10X02	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à lèvre légèrement amincie.	24				
10X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment plat. Assiette? Soucoupe? Plat?	24				
10X02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire, bouge, et marli très incliné. Décor moulé en relief sur le marli à motif de gerbes de blé. Après 1851.	24				
10X02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à l'intérieur à motif végétal. Assiette? Bol? Soucoupe? Plat?	24				
10X02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Contenant ouvert de grande dimension. Décor moulé en relief à l'extérieur à motif de pans arrondis et de festons dans la partie supérieure. Pot de chambre? Cache pot? Vaisselle de service?	24				
10X02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Au moins deux contenants.	24				
10X02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire un peu surélevée.	24				
10X02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Jambe de poupée ou de figurine avec texture imitant un bas et une boucle est peinte en glaçure brune sur le devant.	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de corps cylindrique, un fragment d'épaule arrondie et un fragment à rebord évasé. Décor moulé à motif d'étoiles, de bandes dentelées et de panneaux convexes arrondis. Croisement réel avec 10X3 et 10X5.	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps cylindrique d'un contenant de grande dimension. Jarre?	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base à cul concave, talon arrondi et corps cylindrique. Bouteille? Gobelet?	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de corps à pans plats.	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi très mince. Cheminée de lampe à huile?	24				
10X02	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied circulaire. Fabriqué à la machine. Objet de relativement grande dimension.	24				
10X02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Un fragment de corps cylindrique et un fragment d'épaule arrondie.	24				
10X02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	14	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Au moins cinq carreaux distincts. Neuf fragments élagués.	24				
10X02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Un fragment de cul plat en retrait, deux fragments de corps à section transversale horizontale carrée.	24				
10X02	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps cylindrique et un fragment d'extrémité à bague évasée et lèvre aplatie. Au moins trois bouteilles distinctes.	24				
10X02	2.3.1.13	V col transp autre	contenant?	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Verre de couleur transparent rose. Possible croisement avec 10X3.	24				
10X02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à bière	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'extrémité à capsule. Verre de couleur transparent vert ambré.	24				
10X02	2.3.2.6	V col opaque bleu	contenant?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif végétal stylisé.	24				
10X02	2.99	Verre altéré	indéterminé	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Sans forme précise.	24				
10X02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Plusieurs objets en fer soudés par oxydation. Peut-être une lame de couteau et des clous.	24				
10X02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	10	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de dimensions variées. Longueur entre 6,3 et 9,5 cm.	24				
10X02	3.1.1.12	Fer laminé	fragments	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments sans forme précise. Élagués.	24				
10X02	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont cinq avec traces de boucherie et deux avec traces de rongeur.	24				
10X02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment avec traces de boucherie et traces de dents de rongeur.	24				
10X02	5.5.7	Cuir	chaussure	8	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Deux fragments d'empeigne et six fragments de quartiers. Chaussure cousue.	24				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse à déchet - XIXe
10X03	1.1.2.101	TCF rouge sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de facture artisanale, plutôt grossière. Diamètre: 1,1 cm.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
10X03	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	24				
10X03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Glaçure sur un seul côté.	24				
10X03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyaux	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments, dont un avec trou de fumée complètement décentré.	24				
10X03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments avec base légèrement en retrait et rebord à lèvre légèrement évasée. Bande bleue peinte sur le rebord à l'intérieur avec une mince ligne parallèle en-dessous.	24				
10X03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment avec bouge très prononcé et marli concave. Décor bleu imprimé à motif Willow.	24				
10X03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire avec décor noir imprimé sur le fond à motif de paysage rural.	24				
10X03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant ouvert. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif végétal, floral, ou de paysage.	24				
10X03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pourraient appartenir à des objets décrits.	24				
10X03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base annulaire. Décor moulé en relief à l'intérieur à motif ondulé. Assiette à faible diamètre.	24				
10X03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de marli. Décor moulé en relief sur le marli à motif de gerbes de blé. Après 1851.	24				
10X03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de base annulaire et un fragment de bouge et marli à motif ondulé.	24				
10X03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à conserve	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de rebord légèrement épaissi. Corps cylindrique ondulé.	24				
10X03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Pourraient appartenir à des objets décrits.	24				
10X03	1.2.1	Grès Grossier	dalle	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de dalle en grès très grossier, sans glaçure. Une surface plate et l'autre cannelée. Élagué.	24				
10X03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base d'un petit plat à condiments ou à bonbons de forme ovale. Décor moulé en relief à motif de cannelures rayonnantes sous la base et côtes verticales arrondies sur le corps.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	pot à conserve	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment d'extrémité fileté d'un pot de type Mason.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de corps cylindrique et d'épaule arrondie. Décor moulé à motif d'étoiles, de bandes dentelées et de panneaux convexes arrondis. Croisement réel avec 10X2 et 10X5.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	flacon	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité avec col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe	5	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Deux fragments d'extrémité cylindrique et trois fragments de paroi. Cheminée de lampe à huile.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Un fragment de pied d'un contenant à service de grande dimension, d'une lampe ou d'un vase. Décor moulé à l'extérieur à motif de losanges en relief.	24				
10X03	2.1.1	V inc sans plomb	contenant?	13	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi pouvant provenir d'objets décrits.	24				
10X03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Trois fragments de cul et trois fragments de paroi. Au moins cinq bouteilles distinctes.	24				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10X03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Pourraient tous provenir du même carreau. Dix fragments élagués.	24				
10X03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à sauce	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de corps cylindrique d'une bouteille de sauce Worcestershire. Marque moulée en relief sur le corps: [L]EA & PERRIN[S].	24				
10X03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	flacon	1	1	4.3	Médication	Frag	Flacon à cul concave, talon à angle droit, corps droit à section horizontale ovale.	24				
10X03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Au moins cinq carreaux distincts. Huit fragments élagués.	24				
10X03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenants?	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments altérés par la chaleur.	24				
10X03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps à section horizontale carrée à coins chanfreinés plats.	24				
10X03	2.3.1.13	V col transp autre	contenant?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de pied? Verre de couleur transparent rose. Possible croisement avec 10X2 et 10X5.	24				
10X03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	cuillère	1	1	4.1.3.2	Alimentation, ustensile de service	Inc	Cuillère de grande dimension avec cuilleron en forme d'œuf et manche plat. Longueur du cuilleron: 9,5 cm; largeur: 6,5 cm.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
10X03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	spike	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Spike à tête carrée en forme de pyramide tronquée. Longueur: 23 cm.	24				
10X03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	manche?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment droit s'élargissant vers l'extrémité d'un objet creux formé d'une feuille de métal ferreux.	24				
10X03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Bande de fer plutôt épais. Penture? Charnière? Autre pièce de quincaillerie d'architecture?	24				
10X03	3.1.1.1	Fer ind	clou	12	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop oxydés pour déterminer leur mode de fabrication.	24				
10X03	3.1.1.11	Fer forgé	grille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de grille pour fenêtre?	24				
10X03	3.1.1.12	Fer laminé	boîte de conserve	21	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi, dont trois fragments de rebord d'une boîte cylindrique.	24				
10X03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous d'une longueur moyenne de 9,5 cm.	24				
10X03	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	5	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de dimension variable, mais un seul entier, d'une longueur de 15,5 cm.	24				
10X03	3.1.1.13	Fer tréfilé	crampon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Crampon en forme de U.	24				
10X03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	pendentif?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Comp	Pendentif sphérique avec décor moulé en relief sur la moitié près de l'oeillet (absent). Décor à motif de fils torsadés et entrecroisés et bordure festonnée. Petit tenon sphérique à l'opposé de l'attache.		36		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (habillement)	
10X03	3.1.2.22	Cuivre laminé	couvercle	3	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments d'un manchon fileté servant à retenir un disque de fermeture sur un pot de type Mason.	24				
10X03	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil de cuivre	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment à usage indéterminé. Diamètre: 0,1 cm.	24				
10X03	4.4.3	Scories	scories	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag		24				
10X03	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un blanchi, un présentant des traces de dents de rongeur, et cinq avec des traces de boucherie. Un fragment de mandibule avec dents.	24				
10X03	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	24				
10X03	5.5	Solides souples	ficelle	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag		24				
10X03	5.5.1	Tissu	tissu	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments résiduels d'un tissu mince. Vêtement?	24				
10X03	7.3	Fer et métal cuivreux	douille	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment cylindrique élargi et fileté à l'intérieur à une extrémité. Tige en métal ferreux à l'intérieur. Ustensile? Outil?	24				
10X03	7.8	Fer et os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manche en os et lame très oxydée à soie en queue de rat. Longueur du manche: 9 cm.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
10X03	7.99	Matériau composite autre	bouton de porte	2	1	4.8.4	Mobilier	Inc	Bouton sphérique en terre cuite fine blanche vitrifiée et tige en métal ferreux. Diamètre du bouton: 2,6 cm.	24				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse à déchet - XIXe

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
10X05	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec décor brun à l'extérieur à motif indéterminé.	24				
10X05	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	24				
10X05	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de marli ondulé avec décor moulé et peint vert à motif shell edge.	24				
10X05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant ouvert. Décor polychrome peint à l'intérieur à motif indéterminé.	24				
10X05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de corps caréné d'un bol ou d'une tasse.	24				
10X05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit. Décor bleu appliqué à l'éponge à l'extérieur à motif moucheté.	24				
10X05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	24				
10X05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment avec base annulaire, bouge et marli légèrement incliné. Décor moulé sur le rebord et imprimé vert à motif de feuilles d'érable et couronne imprimé à la jonction du bouge et du marli.	24				
10X05	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Un fragment de corps cylindrique, un fragment d'épaule arrondie et un fragment à rebord évasé. Décor moulé à motif d'étoiles, de bandes dentelées et de panneaux convexes arrondis. Croisement réel avec 10X2 et 10X3.	24				
10X05	2.1.1	V inc sans plomb	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Bouteille?	24				
10X05	2.1.1	V inc sans plomb	gobelet	3	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments de paroi d'un gobelet de grande taille cylindrique à pans plats, rétréci vers la base.	24				
10X05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Bouteille?	24				
10X05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'extrémité à capsule.	24				
10X05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments provenant d'au moins trois carreaux distincts. Cinq fragments élagués.	24				
10X05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de corps à section horizontale carrée avec coins chanfreinés plats, et un fragment d'épaule arrondie.	24				
10X05	2.3.1.13	V col transp autre	contenant?	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments. Verre de couleur transparent rose. Possible croisement avec 10X2 et 10X3.	24				
10X05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment.	24				
10X05	3.1.1.12	Fer laminé	boîte de conserve?	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats dont un avec rebord replié.	24				
10X05	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un seul clou entier d'une longueur de 8 cm.	24				
10X05	3.1.2.2	Laiton	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Tête manquante.	24				
10X05	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont quatre avec traces de boucherie et quatre avec traces de dents de rongeur.	24				
10X05	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragment.	24				
10X05	7.7	Fer et cuir	chaussure, talon	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Talon formé de pièces de cuir superposées et cloutées. Chaussure de femme ou d'enfant.	24				
10X05										24				
													Occupation antérieure à l'incendie de 1852	Remblai de comblement de la rivière Saint-Martin, sols naturels rapportés - 1825-1846
11A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif?	24				
11A01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petit fragment. Oiseau?	24				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Abandon du plancher 11B3 - Fin XIXe
11B01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte brune orangée recouverte d'un enduit ferrugineux orange.	24				
11B01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé (2) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun.	24				
11B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motifs géométriques et de paysage imprimé en brun. Trace d'une marque indéterminée imprimée en brun sous la base.	24				
11B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé de pans et décor moulé à motif épi de blé sous le rebord.	24				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	24				
11B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé bleu sur les deux parois.	24				
11B01	1.3.2.11	PF dure orientale	crachoir?	6	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de rebord étalé (1) et de paroi. Décor moulé en relief à motif de volutes sous le rebord extérieur. Décor à motif floral imprimé polychrome (jaune, rose, vert et brun) sur les deux parois. Ligne peinte dorée sur la lèvre.	24				
11B01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. Soucoupe? PF orientale?	24				
11B01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire. Inscription moulée en relief dessous: 310.	24				
11B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Légèrement bleuté.	24				
11B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique et de goulot à lèvre arrondie. Médication?	24				
11B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie, de col cylindrique et de goulot à lèvre arrondie. 2 cm de diam. d'ouv. Cicatrice de moule sur l'épaule.	24				
11B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre renversée (?-1) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	24				
11B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en une partie et à quatre perforations dans une dépression. 1,1 cm de diam.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	8	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B01	3.1.1.1	Fer ind	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de plaques minces (tôle). Élagués.			X		
11B01	4.4.3	Scories	scorie	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	24				
11B01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	24				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Abandon du plancher 11B3 - Fin XIXe
11B02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	24				
11B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	24				
11B02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement évasé. Décor moulé à motif indéterminé sur la paroi extérieure.	24				
11B02	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi extérieure.	24				
11B02	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif de volutes moulé en relief sous la lèvre. Décor d'une ligne dorée sur le dessus de la lèvre.	24				
11B02	1.3.2.11	PF dure orientale	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	24				
11B02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé.	24				
11B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment bleuté.	24				
11B02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment presque plat. Verdâtre.	24				
11B02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	24				
11B02	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille rectangulaire à pans en retrait et coins chanfreinés. Trace de la valve d'éjection. Base de 3,5 cm de larg. Médicament? Fin XIXe s.	24				
11B02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	12	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B02	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Surface de circulation en bois - Fin XIXe

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun. Trace d'un décor moulé en relief à motif indéterminé. Croisement réel avec 11B1. Élagué.			X		
11B03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor moulé à motif indéterminé. Élagué.			X		
11B03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motifs géométriques et de paysage (châteaux) imprimé en brun. Trace d'une marque à motif floral imprimée en brun sous la base. Croisement réel avec 11B1. Élagué.			X		
11B03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures. Élagué.			X		
11B03	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de tête avec cheveux peint noir. Élagué.			X		
11B03	2.1	Verre Incolore	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. Peut-être le même objet. Élagué.			X		
11B03	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de goulot à lèvre brevetée et col cylindrique dépoli. Élagué.			X		
11B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	12	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul à mamelon (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
11B03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes. Bleutés. Élagué.			X		
11B03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
11B03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule et de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet. Élagué.			X		
11B03	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
11B03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	16	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent tréfilés. Élagués.			X		
11B03	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de dimensions différentes. Un fragment en forme de S. Élagués.			X		
11B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Comblement d'une tranchée liée possiblement à la réparation de 6B2 - Deuxième moitié du XIXe
11B04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
11B04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule de bouteille cylindrique. Paroi mince. Élagué.			X		
11B04	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	29	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Plusieurs semblent découpés. Élagués.			X		
11B04	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tige ronde et filetée de 0,9 cm de diam. surmontée d'une tête circulaire et bombée. Présence d'un écrou (1,5 cm2). 7,5 cm de long. Élagué.			X		
11B04	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
11B04	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme. Élagué.			X		
11B04	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
11B04	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Comblement d'une tranchée liée possiblement à la réparation de 6B2 - Deuxième moitié du XIXe
11B05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor moulé de pans arrondis. Élagué.			X		
11B05	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince. Élagué.			X		
11B05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. D'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11B05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule avec amorce du col (1), de base (1) et de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet. Élagué.			X		
11B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins trois objets différents. Un fragment avec cicatrice de moule de type Rickett. Élagué.			X		
11B05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi à coin chanfreiné? Légèrement patiné. Élagué.			X		
11B05	2.3.1.12	V col transp pourpre	bijou-broche	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Applique moulée en relief en forme de grappe de raisin, à dos plat. Résidu de métal au dos (épingle?). 4,3 cm de haut. sur 3,7 cm dans le plus larg. sur 0,8 cm d'épais.		37		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B05	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	13	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Certains semblent tréfilés. Élagués.			X		
11B05	3.1.1.1	Fer ind	plaque	7	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
11B05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Corrodé. Élagué.			X		
11B05	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire d'env. 0,5 cm de diam. Élaguée.			X		
11B05	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux de petits mammifères. Élagué.			X		
11B05	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
11B05	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Nivellement du plancher 11B3 - Deuxième moitié du XIXe
11B06	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'un enduit altéré par la chaleur. Élagué.			X		
11B06	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	3	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif de chevrons. Glaçure de type Rockigham. Probablement le même objet.	24				
11B06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de cannelures. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		
11B06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
11B06	1.3.2.11	PF dure orientale	crachoir?	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de rebord ondulé et de paroi. Décor moulé en relief à motif de volutes sous le rebord extérieur. Décor à motif floral imprimé polychrome (jaune, rose, vert et brun). Ligne peinte dorée sur la lèvre. Croisement possible avec 11B1.	24				
11B06	2.1	Verre Incolore	bouteille?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Paroi moulée de cannelures. Élagué.			X		
11B06	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
11B06	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton de type à insertion, attache à tige. Face plate avec dépression en cercle au milieu et bordure, dos légèrement convexe. 1,1 cm de diam. 2e moitié XIXe siècle ou début XXe siècle.		Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B06	2.3.2.1	V col opaque blanc	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base et de rebord de pot circulaire de 2,6 cm de haut. Sans décor. Pot à cosmétique? Élagué.			X		
11B06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	14	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B06	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'objet en forme de roue dont une face est concave avec un décor moulé en forme de ruban et centre renflé. Présence d'une petite palette de chaque côté. Présence d'une tige circulaire sur l'autre face. Rouge. 1 cm de diam. sur 0,5 cm d'épais. Bouton fermoir? Élagué.			X		
11B06	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
11B06	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval orthopédique de type fer barré (pour pied plat). 18 cm de larg. sur 20 cm de haut. Corrodé.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B06	3.1.1.11	Fer forgé	penture	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Frag	Bande rectangulaire avec trois perforations circulaires. Présence du gond. 8 cm de haut. sur 3 cm de larg. Corrodée. Élagué.			X		
11B06	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
11B06	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier (10 cm de long.) et fragmentaires (tête). Corrodés. Élagué.			X		
11B06	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires de 0,36 cm de diam. Élagués.			X		
11B06	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	canif	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragments de plaques de canif de forme oblongue soudées ensemble par le résidu corrodé de la lame. Les plaques en os capées de métal aux extrémité arrondies sont absentes. 8,5 cm de long. sur 1,3 cm de larg. Corrodé.	24	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
11B06	4.4.3	Scories	scorie	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B06	5.1.1	Os	ossements	48	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 18 avec traces de boucherie. Élagué.			X		
11B06	5.1.1	Os	ossements	20	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont certains avec traces de rongeurs. Élagué.			X		
11B06	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
11B06	5.2.3	Bois	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois avec clou à l'intérieur? Élagué.			X		
11B06	5.5.7	Cuir	chaussure	7	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle (1), de talon (1) et de dessus de chaussure avec œillets en métal cuivreux. Présence de petits clous aux talons. Semelle de 24 cm de long. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Surface de circulation en bois - Deuxième moitié du XIXe
11B07	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	10	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé à motif de feuilles et de cannelures. Glaçure de type Rockigham. Probablement le même objet. Croisement possible avec 11B6.	24				
11B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et paroi. Décor de bandes à l'engobe bleu sur la paroi extérieure. Décor de petits points moulés en relief entre les bandes. Élagué.			X		
11B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi moulée de cannelures. Décor moulé en relief à motif indéterminé. Surface altérée. Élagué.			X		
11B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu. Bol? Élagué.			X		
11B07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Sans décor apparent. Élagué.			X		
11B07	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord étalé. Élagué.			X		
11B07	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
11B07	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
11B07	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. Certains fragments jointifs. 6 cm de diam. Élagué.			X		
11B07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule avec cicatrice de moule de type Rickett. Élagué.			X		
11B07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	13	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B07	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque rectangulaire. Élagué.			X		
11B07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont deux entiers (7,5 cm et 12 cm de long.) et de fragments de tête. Corrodés. Élagué.			X		
11B07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier (8 cm de long.) et fragmentaires (tête). Corrodés. Élagué.			X		
11B07	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges circulaires de 0,3 cm de diam. dont une enroulée sur elle-même. Élagués.			X		
11B07	4.4.3	Scories	scorie	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B07	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mandibule avec dents de petit mammifère. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B07	5.1.1	Os	ossements	22	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments dont certains sont peut-être de petits mammifères. Élagué.			X		
11B07	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent. Élagué.			X		
11B07	5.2.3	Bois	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois dont un avec clou à l'intérieur? Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Dépôt d'utilisation/remblai de la tranchée du drain 11B12 - après 1837
11B08	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	13	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor moulé à motif indéterminé (fleur?) et de cannelures. Glaçure de type Rockigham. Probablement le même objet. Deux fragments jointifs. Croisement possible avec 11B6 et 11B7.	25				
11B08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	25				
11B08	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	25				
11B08	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	25				
11B08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à l'éponge mauve et bleu.	25				
11B08	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif de lignes et à motif floral.	25				
11B08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base circulaire (1), de rebord (3) et de paroi. Pans ovales moulés en creux sir la paroi. 10 cm de base estimé. Quelques fragments jointifs.	25				
11B08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	25				
11B08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base dont deux sont jointifs. Trace d'une marque imprimée en brun: IMPE[RIAL]/OLD.	25				
11B08	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (3), de fond (5) et de paroi. Sans décor apparent sauf un à décor moulé à motif indéterminé. Trois fragments jointifs. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11B08	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de paroi de contenant cylindrique. Trace de l'enduit ferrugineux de couleur brune sur la partie supérieure. Cruche ou jarre?	25				
11B08	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	25				
11B08	2.1	Verre Incolore	gobelet	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Paroi moulée en creux pans arrondis. Type bock. Probablement le même objets.	25				
11B08	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille à base rectangulaire, épaule tombante, de col cylindrique et de goulot à lèvre de type pharmaceutique. Coins chanfreinés. Pans en retrait de chaque côté. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 11 cm de haut. Base de 4,5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. 1,2 cm de diam. d'ouv. Fragments jointifs.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
11B08	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	25				
11B08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Coins chanfreinés.	25				
11B08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Verdâtre.	25				
11B08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de base rectangulaire (2), de col cylindrique et de goulot à lèvre arrondie. Coins chanfreinés. Corps à pans en retrait. Inscription moulée en relief dans un pan latéral: MONTREAL. 14 cm de haut. sur 4,5 cm de larg. 1 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Certains fragments jointifs. Verdâtre.	25				
11B08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes.	25				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B08	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11B08	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de long col cylindrique et de goulot à lèvre brevetée. Étiquette collée sur le col. Cicatrice de moule sur le col. 7 cm de long. de col. 1,2 cm de diam. d'ouv.	25				
11B08	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11B08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs d'épaule et de goulot à lèvre rabattue de bouteille carrée. Fabriquée à la pince de finition.	25				
11B08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	25				
11B08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre arrondie (1-pince de finition), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Objet différents.	25				
11B08	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Ambré.	25				
11B08	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en une partie et à quatre perforations dans une dépression. 1 cm et 1,1 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B08	3.1.1.1	Fer ind	chaudron	15	1	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de rebord composé d'une tige circulaire et de paroi (tôle). Un fragment d'attache rivetée (7 cm de haut. sur 6 cm dans le plus large). Élagués.			X		
11B08	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	9	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B08	3.1.1.1	Fer ind	bande	11	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires entre env. 1 cm et 4 cm de larg. Élagués.			X		
11B08	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	11	11	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (9-8 cm de long.) et fragmentaires (tête). Corrodés. Élagués.					
11B08	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jonc	5	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Fragments de jonc à décor moulé de cannelures et de volutes. Petit. Féminin? Plaqué or? 2 cm de diam. Corrodés.					
11B08	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	Ent	Jeton de l'Habitant. Avers: (PROVINCE DU BAS CANADA / UN SOU /) (représentation d'un personnage masculin debout vêtu d'un costume traditionnel) Revers: BANK / TOKEN / 1837 / (ONE PENNY(?) (sur ruban) / (représentation d'une croix de Saint-André flanquée d'une rose, d'un trèfle, d'un chardon et d'un castor, ceinturée d'une jarretière ovale dont les extrémités forment un ruban entrelacé)-armoiries de la ville de Montréal. 2,8 cm de diam. sur 0,18 cm d'épais. http://numicanada.com/jetons-medailles-banques.php?jeton=1-penny-1837-banque-du-peuple&id=16		38		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
11B08	4.4.3	Scories	scorie	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B08	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments	25				
11B08	5.1.1	Os	couteau de table	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment de couteau à manche composé de deux plaques en os, rectangulaire aux angles arrondis. Présence de trois rivets en métal (0,3 cm de diam.). Résidu de lame rectangulaire très corrodée (env. 1,6 cm de larg.) Manche de 8 cm de long. sur 2 cm de larg. sur 1,4 cm d'épais.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
11B08	5.1.5	Nacre	bivalve	80	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Une conservée.	25				
													Lot élagué intégralement	Surface de circulation en bois - Deuxième moitié du XIXe
11B09	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Élagué.			X		
11B09	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
11B09	2.1.4	V inc au plomb	cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi. Objets différents. Élagué.			X		
11B09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux teintes différentes. Élagué.			X		
11B09	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B09	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B09	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (1 de 17 cm) et fragmentaire (gros format-absence de la pointe). Élagués.			X		
11B09	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Nivellement du plancher 11B9 - Deuxième moitié du XIXe
11B10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	25				
11B10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription moulée en creux: DIXON'S/MONTREAL. Très effacée. 1876-1894.	25				
11B10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription moulée en creux: L. FIOLET ST OMER DÉPOSÉ. 1765-1921.	25				
11B10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	25				
11B10	2.1	Verre Incolore	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs de tige facettée. 1,3 cm de diam. Tige de verre à pied? Anse?	25				
11B10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire.	25				
11B10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11B10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11B10	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Élagué.			X		
11B10	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	20	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B10	3.1.1.1	Fer ind	plaque	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
11B10	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 8 cm de long. Corrodés.					
11B10	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tête et de tige. Élagués.			X		
11B10	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige de verrou	1	1	4.7.2.6	Pièces de protection	Frag	Fragment de plaque mince de forme oblongue avec perforation oblongue et surmontée d'une plaque perpendiculaire. 5 cm de haut. Languette de 3,6 cm de haut. sur 1,2 cm de larg. Perforation de 2,9 cm de haut. sur 1,2 cm de larg.	25				
11B10	4.4.3	Scories	scorie	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B10	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et un blanchi.					
													Lot élagué intégralement	Comblement du drain de bois 11B12 - Deuxième moitié du XIXe
11B11	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi (col?). Glaçure de type Rockigham. Élagué.			X		
11B11	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Élagué.			X		
11B11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif de volutes imprimé en noir. Élagué.			X		
11B11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi angulaire. Même objet. Bouteille à condiment? Élagué.			X		
11B11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11B11	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Élagué.			X		
11B11	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B11	3.1.1.1	Fer ind	bande	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 3 cm de larg. Un fragment avec un rivet. Élagués.			X		
11B11	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre de 8 cm et 10 cm de long. Corrodés. Élagué.			X		
11B11	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Drain de bois
11B12	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation antérieur à la construction du bâtiment à l'est (6B10) - Fin XIXe
11B13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	25				
11B13	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	3	3	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois. 1,4 cm et 1,5 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
11B13	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de paroi à pâte orange recouvert d'un enduit ferrugineux brun sur les deux surfaces.	25				
11B13	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse de 2 cm de larg.	25				
11B13	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surfaces altérées par la chaleur.	25				
11B13	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment. Sans décor apparent.	25				
11B13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec trace d'une inscription indéterminée.	25				
11B13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé.	25				
11B13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent.	25				
11B13	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace d'un décor moulé à motif indéterminé.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge vert.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral peint polychrome (noir, vert et bleu).	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de feuillage peint en vert. Décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une ligne peinte en bleu et trace de peinture jaune-orange.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Décor à motif floral flow blue.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en rouge.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral flow blue. Légèrement altéré par la chaleur.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu.	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à l'engobe bleu. Bol?	25				
11B13	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11B13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi moulé de cannelures. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre.	25				
11B13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre.	25				
11B13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de château imprimé en noir pâle sur la paroi extérieure et décor à motif de volutes imprimé en noir sur la paroi intérieure.	25				
11B13	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (2), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11B13	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor mocha bleu dans une bande à l'engobe blanc cernée d'une mince bande à l'engobe bleu.	25				
11B13	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi près de la base de bouteille cylindrique. Glaçure verte recouvrant l'intérieur.	25				
11B13	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi.	25				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B13	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	25				
11B13	2.1	Verre Incolore	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi dont un à pan en retrait de bouteille carrée ou rectangulaire.	25				
11B13	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Inscription moulée en relief sur le devant: [...]OD. Plaque de base séparée. 4,5 cm2.	25				
11B13	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment presque plat.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base de bouteille carrée. Moule de type post-fond. 6,5 cm2.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouchon à tête plate et oblongue. Gros tenon dépoli de 4,2 cm de diam. sur 2,8 cm de haut. Tête de 2,4 cm de larg. sur 1,4 cm d'épais.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de goulot à lèvre aplatie (à bouchon) de bouteille cylindrique. Fabriquée à la pince de finition. Verdâtre.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	11	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base circulaire avec trace de la canne (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Teintes différentes. Verdâtre.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés. Trace d'une inscription indéterminée moulée en relief.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire.	25				
11B13	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	25				
11B13	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à eau minéral	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief: [...]A WATE[R]/[...]LA[...]. Cicatrice de moule.	25				
11B13	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	8	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Au moins deux objets différents.	25				
11B13	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet.	25				
11B13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	14	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre rabattue (1) et de paroi de bouteille carrée. Au moins trois objets différents.	25				
11B13	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	20	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	25				
11B13	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	12	12	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. Entre 0,9 cm et 1,2 cm de diam. Quatre types différents.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. 1,6 cm de diam. Peinture brune sur le rebord.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à deux trous dans une dépression oblongue. Dos et face convexe. 1,1 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragment de bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. 1,6 cm de diam.	25				
11B13	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. Décor de rayons moulés sur la face supérieure. 1,1 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	2.3.2.10	V col opaque noir	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton circulaire et plat. Dessus facetté en forme d'étoile. À œillet (absent). 3 cm de diam. sur 0,6 cm d'épais.	25				
11B13	2.3.2.10	V col opaque noir	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton circulaire. Dessus convexe et facetté en forme de losanges. Dos creux. À deux trous dans une dépression oblongue. Inscription moulée en relie au dos: E (?). 2,6 cm de diam. sur 0,8 cm d'épais.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	3.1.1.1	Fer ind	crochet de fermeture	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Crochet de 9 cm de long. avec œillet d'insertion (6 cm de long.)	25				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B13	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	32	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B13	3.1.1.1	Fer ind	plaque de serrure	1	1	4.7.2.6	Pièces de protection	Frag	Fragment de plaque rectangulaire avec trace de trou de serrure (3 cm de haut. sur 11 cm de long. sur 1 cm d'épais.	25				
11B13	3.1.1.1	Fer ind	plaque	30	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Deux fragments de base circulaire ? Contenant? Élagués.			X		
11B13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2,6 cm de larg. L'extrémité est arrondie avec une perforation circulaire (0,7 cm de diam.).	25				
11B13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 2,9 cm de larg. L'extrémité est arrondie.	25				
11B13	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 9 cm de long. sur 2,3 cm de larg. sur 0,7 cm d'épais.	25				
11B13	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire dont une extrémité se termine par une sphère. Recourbée en U. 12,5 cm de long. 1 cm de diam. Poignée?	25				
11B13	3.1.1.11	Fer forgé	clenche	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Clenche à section rectangulaire se rétrécissant vers la tête rectangulaire. 12 cm de long. résid. Tête de 2 cm de long. sur 1,5 cm de larg.	25				
11B13	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	10	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (4) de 15,5 cm de long. et fragmentaires (3-tête; 3-pointe).	25				
11B13	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (17 entre 6,5 cm et 11 cm de long.) et fragmentaires (3-tête).	25				
11B13	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête. Élagué.			X		
11B13	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire de 0,26 cm de diam. Élagué.			X		
11B13	3.1.1.2	Acier	rivet	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Frag	Fragments de rivet composé d'une tige ronde et d'une tête circulaire et légèrement bombée. Un rivet avec une rondelle de 2 cm de diam. 8,5 cm de long. résid. Tête de 1,9 cm de diam.	25				
11B13	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	2	2	4.4.2.1	Attaches- identification militaire	Ent	Boutons bombés à dos plat et à œillet composé d'un fil de métal (0,7 cm de diam). Inscription moulée en relief au dessus de la couronne, au pourtour: [ASSAYE] MAIDA JAVA. Inscription moulée en relief entre l'éléphant et la couronne de laurier: 78, Inscription imprimée en creux au dos: BIRMINGHAM SMITH, KEMP & WRIGHT. Bouton en 3 parties pour uniforme militaire 2,4 cm de diam. Smith, Kemp & Wright Ltd Birmingham. Fondée en 1840. 78th Highland Regt, The Rosshire Buffs Officers-1820-1881. https://www.ukdfd.co.uk/pages/buttonsntoz.html; https://www.broadswordantiques.com/shop.php?ps=1&pg=15		39-40		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	3.1.4.1	Plomb	tuyau?	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique de 2,4 cm de diam.	25				
11B13	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre grise. 1,3 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
11B13	4.1.7	Schiste ou ardoise	Schiste ou ardoise	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment taillé.	25				
11B13	4.4.3	Scories	scorie	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Élagués.			X		
11B13	5.1.1	Os	ossements	56	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 16 avec traces de boucherie et un blanchi.	25				
11B13	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	25				
11B13	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents.	25				
11B13	5.1.5	Nacre	bivalve	14	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
11B13	5.1.6	Charbon	résidus	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.			X		
11B13	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois. Trace de métal cuivreux collé dessus. Élagué.			X		
11B13	5.4.5	Caoutchouc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face convexe et dos plat. Deux trous. Légèrement altéré. 2 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B13	5.4.6	Asphalte	bardeau	4	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments difformes. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B13	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	25				
11B13	5.5.7	Cuir	chaussure?	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de cuir avec œillet en métal cuivreux.	25				
													Antérieur à l'incendie de 1852	Remblai de comblement de la rivière Saint-Martin, sols naturels rapportés - 1825-1846
11B14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange.	25				
11B14	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments (nodules) de brique à pâte orange vif, granuleuse.	25				
11B14	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun. Objets différents.	25				
11B14	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée dont la surface extérieure est recouverte d'un engobe.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments sans marque ni décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	10	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Quatre fragments vernissés.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor de cannelures sous un rebord uni.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment à décor moulé de cannelures pointillées.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments à décor moulé à motif indéterminé. Objets différents.	25				
11B14	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec amorce de tuyau avec un décor moulé à motif indéterminé.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2-jointifs) et de paroi. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Élagué.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral peint en rouge. Mince bande peinte en noir sous la lèvre intérieure.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (vert, noir et rouge) sur la paroi extérieure. Mince bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en vert.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Marli moulé de pans. Décor à motif de volutes flow blue.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli? Décor à motif indéterminé flow blue.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge mauve, en bandes, sur la paroi extérieure et sous la lèvre intérieure.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de minces bandes peintes en bleu.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de château (?) imprimé en bleu.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif de château (?) imprimé en brun.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif d'amphore imprimé en brun.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en mauve.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond. Décor à motif indéterminé (arbres?) imprimé en noir (flou). Peut-être le même objet.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment plat de fond. Inscription indéterminée imprimé en noir.	25				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi carénée. Trace d'un décor à motif indéterminé rouge et bleu.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé bleu.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi recouvert d'un engobe bleu sur la surface extérieure.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Décor à l'éponge bleu. Objets différents.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor gravelé (blanc, bleu, brun et beige) sur la paroi extérieure.	25				
11B14	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	23	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (4), de base (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11B14	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	19	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobes blanc et bleu.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de lignes à l'engobe blanc.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha bleu.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor mocha brun.	25				
11B14	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Un fragment ayant perdu sa glaçure.	25				
11B14	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor.	25				
11B14	1.99	Céramique altérée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Altéré par la chaleur. Trace de décor bleu. TCFB?	25				
11B14	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi mince et à coins chanfreinés.	25				
11B14	2.1	Verre Incolore	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenant circulaire. Aspect givré du verre, altération?	25				
11B14	2.1.1	V inc sans plomb	cheminée de lampe?	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.	25				
11B14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	7	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents. Teintes différentes. Verdâtre.	25				
11B14	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	23	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes. Élagués.	25				
11B14	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	25				
11B14	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	25				
11B14	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Probablement le même objet.	25				
11B14	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	12	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre aplatie (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents. Teintes différentes.	25				
11B14	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1 cm de diam.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B14	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Petit fragment de bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression.	25				
11B14	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	31	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B14	3.1.1.1	Fer ind	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
11B14	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Fragments de tête.	25				
11B14	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entiers (4-entre 4 cm et 8 cm de long.) et fragmentaires (3 fragments de tête). Corrodés.	25				
11B14	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton bombé à œillet (absent). 1,4 cm de diam. Très corrodé.	25				
11B14	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11B14	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Petit fragment de bouton à dos légèrement convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi.	25				
11B14	5.1.1	Os	ossements	32	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie et trois blanchis. Élagué.			X		
11B14	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	25				
11B14	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	25				
													Antérieur à l'incendie de 1852	Remblai de comblement de la rivière Saint-Martin, sols naturels rapportés - 1825-1846
11B16	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante?	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange plutôt pâle.	25				
11B16	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	4	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments (nodules) de brique à pâte orange, orange vif, rouge, granuleuse. Élagué.			X		
11B16	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse à pâte orange rougeâtre. L'intérieur est recouvert d'une glaçure brune foncé. Gros sillons de potier. Jarre?	25				
11B16	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	5	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de base (2) et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure verte à l'intérieur. deux fragments avec la glaçure altérée. Au moins deux objets différents.	25				
11B16	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.	25				
11B16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	25				
11B16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau. Inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	25				
11B16	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor indéterminé moulé en relief.	25				
11B16	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux parois. Légèrement altéré.	25				
11B16	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base (1), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Deux fragments légèrement altérés.	25				
11B16	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif de paysage imprimé en bleu.	25				
11B16	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée. Sans décor apparent. 2,2 cm de larg.	25				
11B16	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige.	25				
11B16	2.1	Verre Incolore	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments de paroi mince. Cheminée de lampe?	25				
11B16	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	25				
11B16	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'épaule (1-Rickett) et de paroi de bouteille cylindrique. Peut-être deux objet différents. Verre clair.	25				
11B16	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11B16	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 3 cm de larg. Un fragment d'extrémité droite. Élagué.	25				
11B16	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont la pointe est absente. Corrodés.	25				
11B16	3.1.1.2	Acier	ciseaux	1	1	7.2	Multiples	Inc	Ciseaux de petit format dont il manque un œillet et un bout de la pointe. 11,3 cm de long. résid. Œillet de 2,8 cm de diam. Corrodé.	25	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
11B16	5.1.1	Os	ossements	22	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	25				
11B16	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dent.	25				
11B16	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment circulaire et plat en plastique opaque beige, mince et cannelée. Dos plat et lisse avec une inscription moulée en relief: MOD 10. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblais modernes et plus anciens Épisodes de rehaussement, de comblement et de démolition/d'abandon - XXe siècle

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à paroi moulée de cannelures. 5 cm de diam. Élagué.			X		
11C01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Semble découpé. Élagué.			X		
11C01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,3 cm de diam. Élaguée.			X		
													Lot élagué intégralement	Surface de circulation de bois - Fin XIXe
11C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11C02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Dépôt d'occupation Nivellement pour surface 11C2 - Deuxième moitié du XIXe
11C03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé (?) sous la lèvre. Élagué.			X		
11C03	2.1	Verre Incolore	verre à pied	3	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments jointifs de pied conique. Trace d'une tige facettée. Pied de 8,5 cm de diam. Élagué.			X		
11C03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. D'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11C03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Corrodés. Élagué.			X		
11C03	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie. Trois fragments de mandibule avec dents. Élagué.			X		
11C03	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent. Élagué.			X		
11C03	5.1.5	Nacre	bivalve	66	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Une conservée. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Dépôt d'occupation Nivellement pour surface 11C2 - Deuxième moitié du XIXe
11C04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à paroi moulée de cannelures et de rebord. Décor à motif épi de blé sous la lèvre. 4,5 cm de diam. 8,5 cm de haut. Élagué.			X		
11C04	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 5 cm et 8 cm de long. Élagué.			X		
11C04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mandibule avec dents. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Surface de circulation/nivellement - Deuxième moitié du XIXe
11C05	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (2) et de rebord. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Cartouche pointillé. 1847-1876. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en noir (flou). Élagué.			X		
11C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Marli moulé de pans. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en brun. Élagué.			X		
11C05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagué.			X		
11C05	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de base et d'épaule de petit encrier cylindrique individuel. Élagué.			X		
11C05	2.1	Verre Incolore	bouteille?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi mince. Peut-être le même objet. Élagué.			X		
11C05	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Objets différents. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Patinés. Peut-être le même objet. Élagué.			X		
11C05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	10	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11C05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents. Élagué.			X		
11C05	2.3.2.1	V col opaque blanc	globe de lampe?	6	0	4.8.2	Éclairage	Ent	Fragments de paroi mince. Élagué.			X		
11C05	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous dont un entier de 8 cm de long. et un dont la pointe est absente. Élagué.			X		
11C05	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Élagué.			X		
11C05	5.1.2	Ivoire	dent	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dents fragmentaires. Élagué.			X		
11C05	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
11C05	5.5.7	Cuir	chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec trous de couture. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement de la tranchée du drain 11C9 - Deuxième moitié du XIXe
11C06	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige orangé sur une surface. Élagué.			X		
11C06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
11C06	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en noir. Élagué.			X		
11C06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Élagué.			X		
11C06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi mince de bouteille cylindrique. Objets différents. Élagué.			X		
11C06	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
11C06	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Même objet. Élagué.			X		
11C06	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents. Élagué.			X		
11C06	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	4	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Semblent laminés. Élagués.			X		
11C06	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation antérieur à la construction du bâtiment à l'est (6B10) - Fin XIXe
11C07	1.1.2.111	TCF chamois sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse. Décor de coulée d'engobe brun foncé sur les deux surfaces.			X	Lot élagué intégralement	
11C07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.			X		
11C07	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace d'un décor moulé à motif indéterminé.			X		
11C07	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu sur les deux surfaces.			X		
11C07	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure.			X		
11C07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé bleu (éponge?).			X		
11C07	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et paroi. Décor à motif floral imprimé bleu.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif épi de blé sous la lèvre.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de pans.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé de cannelure. Décor à motif floral moulé en relief sous la lèvre.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi moulé de cannelure.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé (?) sous la lèvre.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et bleu).			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'une décor indéterminé, noir.			X		
11C07	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.			X		
11C07	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Trace d'une inscription indéterminé au bleu de cobalt.			X		
11C07	1.2.1.91	GG Bristol	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi de contenant circulaire. Élagué.			X		
11C07	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFB?			X		
11C07	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.			X		
11C07	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.			X		
11C07	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont un moulé et tacheté noir.			X		
11C07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiment	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments jointifs de goulot à lèvre arrondie avec assise intérieure. 5 cm de diam.			X		
11C07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	19	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Certains avec cicatrices de moulage. Au moins quatre objets différents.			X		
11C07	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	54	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.			X		
11C07	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille rectangulaire.			X		
11C07	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à coins chanfreiné et pan en retrait.			X		
11C07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	7	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille carrée. Au moins deux objets différents.			X		
11C07	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique.			X		
11C07	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	6	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
11C07	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige circulaire. 66 cm de long. résid. sur 0,7 cm de diam.			X		
11C07	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous fragmentaires de tailles différentes.			X		
11C07	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (12,5 cm de long.) et fragmentaire. Corrodés.			X		
11C07	3.1.1.2	Acier	ciseaux	2	1	7.2	Multiples	Comp	Ciseaux dont les pointes sont absente. Présence d'un rivet (0,75 cm de diam.). Œillets ovales dont un est plus gros que l'autre (6,7 cm de haut. sur 3 cm de larg.; 5 cm de haut. sur 3,4 cm de larg.). 22 cm de long. résid. Corrodé. Ciseaux de couture.		120		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
11C07	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie, deux blanchis et deux de mandibule avec dents.			X		
11C07	5.1.2	Ivoire	dent	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents.			X		
11C07	5.1.5	Nacre	bivalve	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation antérieur à la construction du bâtiment à l'est (6B10) - Fin XIXe

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11C08	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure et de paroi. Sans décor apparent.	25				
11C08	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	2	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Trace d'une inscription indéterminé (4) imprimée en creux et rehaussé au bleu de cobalt.	25				
11C08	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	25				
11C08	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaule de bouteille cylindrique.	25				
11C08	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 1,5 cm de larg. Minces. Élagués.			X		
11C08	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou entier (1-10 cm de long.) et fragmentaire (tige et pointe). Corrodés.	25				
													Lot élagué intégralement	Drain de bois - XIXe
11C09	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé (?) sous la lèvre. Élagué.			X		
11C09	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
													Antérieur à l'incendie de 1852	Remblai de comblement de la rivière Saint-Martin, sols naturels rapportés - 1825-1846
11C10	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre à pâte orange.	25				
11C10	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments (nodules) de brique à pâte orange vif.	25				
11C10	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique sur les deux surfaces.	25				
11C10	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect jaune sur la surface intérieure.	25				
11C10	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	5	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi (dont un près du rebord). Glaçure de type Rockigham. Probablement le même objet.	25				
11C10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un d'embout et un vernissé. Sans marque ni décor apparent.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow (?) imprimé en bleu.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu. Probablement le même objet.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé (arbres) imprimé en noir. Même objet?	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé flow blue.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe tourbillonné brun, blanc et kaki.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu.	25				
11C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments rebord (2), de fond (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11C10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en noir et rehaussé flow blue.	25				
11C10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulée de cannelures.	25				
11C10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Trace d'une marque imprimée en noir à motif d'armoiries (lion couronné). Inscription moulé en creux: DAVE[NPORT] OPAQU[E].	25				
11C10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11C10	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. Bleu.	25				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11C10	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11C10	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. TCFB?	25				
11C10	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince.	25				
11C10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Objets différents.	25				
11C10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. D'épaisseurs différentes.	25				
11C10	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire.	25				
11C10	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule et de col . Cicatrice de moule sur le col.	25				
11C10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique.	25				
11C10	2.99	Verre altéré	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée de côtes et de cannelures. Verre noirci. Probablement du verre incolore. Bol? Couvercle?	25				
11C10	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 0,6 cm de larg.	25				
11C10	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou fragmentaires. Corrodés.	25				
11C10	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments blanchis.	25				
													Antérieur à l'incendie de 1852	Remblai de comblement de la rivière Saint-Martin, sols naturels rapportés - 1825-1846
11C11	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique sur une surface.	25				
11C11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau vernissé. Sans marque ni décor apparent.	25				
11C11	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments (éclats). Sans marque ni décor apparent.	25				
11C11	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	25				
11C11	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre?	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et de paroi. Décor à motif floral imprimé flow blue. Probablement le même objet.	25				
11C11	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge, bleu.	25				
11C11	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Trace d'un décor de ligne bleu.	25				
11C11	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11C11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	25				
11C11	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	25				
11C11	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Sans décor apparent.	25				
11C11	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace d'une ligne peinte en bleu sous la lèvre intérieure et extérieure. TCFB?	25				
11C11	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi altérée par la chaleur. Décor à motif floral peint polychrome (vert, rouge et noir).	25				
11C11	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord altérée par la chaleur. Trace d'une ligne peinte en noir sous la lèvre.	25				
11C11	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	25				
11C11	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet.	25				
11C11	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
11C11	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Semble laminé. Élagué.			X		
11C11	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	25				
11C11	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	25				
11C11	5.2.3	Bois	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bois. Élagués.			X		
													Lot élagué intégralement	Déblais de démolition - XXe

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
11E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans marque ni décor apparent. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
11E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Abandon?
11E02	1.1.2.31	Creamware	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire à petit pied annulaire. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
11E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation de la cave de l'habitation - Entre 1869-1872 à entre 1907-1912
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagués.	26				
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec trace d'une inscription indéterminée. Objets différents.	26				
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.	26				
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec un décor moulé en relief à motif de plumes.	26				
11E03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs de fourneau avec un décor moulé en relief à motif floral? Altérés.	26				
11E03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande d'engobe brun et d'une large bande d'engobe beige.	26				
11E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor d'une bande d'engobe bleu.	26				
11E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	5	4	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, de base et de paroi. Sans décor apparent. Deux fragments jointifs.	26				
11E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord, de base et de paroi. Paroi moulée de cannelures.	26				
11E03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant-anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'anse moulée. Altérés.	26				
11E03	1.3.2.21	PF dure européenne	figurine	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de tête de caniche blanc. Trace de peinture orange sur les oreilles. 3 cm de larg.	26				
11E03	1.3.2.21	PF dure européenne	figurine	2	0	4.8.5	Décoration	Frag	Fragments à motif indéterminé. Mince. Sans glaçure. Blanc. Probablement deux objets différents.	26				
11E03	1.99	Céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Altéré par la chaleur. TCF.	26				
11E03	1.99	Céramique altérée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi cannelée. Altéré par la chaleur. TCF.	26				
11E03	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord droit poli au feu (2) et de paroi. Probablement le même objet.	26				
11E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.	26				
11E03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	20	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes différentes.	26				
11E03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à pan plat.	26				
11E03	2.99	Verre altéré	résidus	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment fondu. Probablement du verre teinté vert.	26				
11E03	5.5.1	Tissu	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de type lainage.	26				
11E03	5.5.5	Feutre	chapeau	1	1	4.4.5	Accessoires	Comp	Chapeau de feutrine brune. De type cloche. Trace de couture près du rebord. 30 cm de diam.	26	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
11E03	5.5.7	Cuir	chaussure	6	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle (2), de talon (3-jointifs) et d'empeigne. Trous de couture. Présence de tissu.	26				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A3 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12A01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure. Décor à l'oxyde de fer. 14 cm de diam. estimé.	26				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base circulaire et de paroi à pâte orange, granuleuse.	26				
12A01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif.	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu.	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2-jontifs) et de paroi. Décor à l'éponge bleu sur la paroi extérieure.	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral à l'éponge bleu (motif ouvert) et de bande peintes en rouge sur la paroi extérieure.	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge).	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif végétal imprimé en bleu.	26				
12A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une bande d'engobe brun sous la lèvre. Décor d'une large bande d'engobe brun orangé avec un décor d'engobes tourbillonnés (brun et blanc) à l'intérieur.	26				
12A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée avec trace d'une anse (0,75 cm de larg.). Sans décor apparent.	26				
12A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent.	26				
12A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de marbrures en gris sur les deux surfaces.	26				
12A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de base à pied annulaire (1), de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	26				
12A01	1.2.1.91	GG Bristol	jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment d'épaule tombante et de paroi de jarre cylindrique. Décor à la molette de cercles sous l'épaule.	26				
12A01	1.3.4.11	PF Bone China standard	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord et de coupe. Décor de ligne dorée peinte sous la lèvre et au centre de la paroi.	26				
12A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	26				
12A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique.	26				
12A01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont la pointe est absente. Corrodés. Élagué.			X		
12A01	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie. Un fragment avec traces de rongeurs. Un fragment de mandibule avec dents.	26				
12A01	5.1.5	Nacre	bivalve	5	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	26				
													Lot élagué intégralement	Déblai de démolition post incendie - XIXe
12B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord d'une assiette de petit format. Décor à l'éponge bleu (de type "open sponge") sur le marli. Diamètre estimé de 21 cm. Commun de vers 1860 à 1935 (www.jefpat.org/diagnostic/). Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Déblai de démolition post incendie - XIXe
12B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription estampée : "MURRAY / GLASGOW". Fabricant actif de 1830 à 1861 (Bradley 2001 : 136). Élagué.			X		
12B02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription estampée : "(...)TE / GL(...)". Pourrait être W. White Glasgow, fabricant actif de 1805-1955 (Bradley 2001 : 136). Élagué.			X		
12B02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige noire, feuilles vertes). Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12B02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Corps moulé de pans, lèvre évasée. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur l'extérieur, scène extérieure (bâtiments majestueux, arbres, plan d'eau); sur bordure intérieure, motifs géométrique et végétal stylisés. Élagué.			X		
12B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12B02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12B02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité d'une bouteille à col circulaire, lèvre à rebord large (irrégulière). Col soufflé à l'air libre, lèvre ajoutée et façonnée à la main. Verre de teinte vert kaki. Bouteille à gin ? Pot à tabac ? Élagué.			X		
12B02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de tôle replié sur lui-même. Rebord de contenant (sceau) ? Élagué.			X		
12B02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	anse - sceau ?	1	1	7.2	Multiples	Inc	Fragment d'une tige cylindrique recourbée. Une extrémité repliée en forme de crochet. Élagué.			X		
12B02	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12B02	7.3	Fer et métal cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige en métal ferreux très oxydé (clou ?) posé sur un fragment de plaque en métal cuivreux. Élagué.			X		
													Couche d'occupation	Sol naturel stérile
12B03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique ?	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Minuscule fragment. Corps rose orangé. Élagué.			X		
12B03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau.	26				
12B03	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	26				
12B03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments jointifs.	26				
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Tranchée de construction du mur 9A2 / niveau d'occupation -après 1837
12C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau.	26				
12C02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Corps caréné.	26				
12C02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	26				
12C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor (Feather edge ?) moulé et rehaussé de bleu.	26				
12C02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton de banque	1	1	5.2	Commerce	Ent	Half penny Bank Token 1837. Avers: (PROVINCE DU BAS CANADA / UN SOU /) (représentation d'un personnage masculin debout vêtu d'un costume traditionnel).Revers: BANK / TOKEN / 1837 / HALF PENNY (sur ruban) / (représentation d'une croix de Saint-André flanquée d'une rose, d'un trèfle, d'un chardon et d'un castor, ceinturée d'une jarretière ovale dont les extrémités forment un ruban entrelacé-CONCORDIA SALUS)-armoiries de la ville de Montréal. Pièce frappée en 1837 (Cross 2001 : 91-96).		41		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée d'aménagement de 9A10 - XIXe
12D01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Corps variant du rose-rouge au gris, glaçure brillante de teinte kaki moucheté brun sur les deux parois. Élagué.			X		
12D01	1.1.2.106	TCF rouge glaçure tachetée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant circulaire creux au profil irrégulier. Décor à l'oxydes (marbrures brunes) sur paroi extérieure. Corps moulé de côtes arrondies et obliques. Crachoir ? Élagué.			X		
12D01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Côtes arrondies moulées sur paroi extérieure. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12D01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor à l'éponge découpée mauve sur paroi extérieure : frise géométrique sous la lèvre, motif stylisé sur le corps (oiseau et fleurs ?). Surtout 1840-1880 (www.jefpat.org/diagnostic/). Élagué.			X		
12D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ou pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité. Col cylindrique, lèvre droite à assise intérieure. Bouteille à lait ? Pot à condiments ? Élagué.			X		
12D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12D01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. 1,5 cm de large. Élagué.			X		
12D01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Déblai de démolition d'un bâtiment de brique suite à un incendie - XIXe
12D02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe vert grisâtre et à la molette sur paroi extérieure : bandes à l'engobe entre des bandes de chevrons à la molette. Chope ? Pot ? Élagué.			X		
12D02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée face au fumeur : "T D". Élagué.			X		
12D02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Inscription sigillée sous la base : "P(...)". Pearlware tardif. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise végétal stylisé sur la bordure, motif floral sur marli, bouge et fond. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur les deux parois : à l'intérieur, scène extérieure (trois hommes); à l'extérieur, scène extérieure (arbres). Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d'une assiette de petite dimension. Diamètre estimé de 20 cm. Décor imprimé vert sur paroi intérieure : décor géométrique avec vignette (panier de fruits et de fleurs avec deux oiseaux). Inscription imprimée vert sur paroi extérieure du marli : "DIXON PHILLIPS & Co" au-dessus d'un écusson; "AUSTRALIAN" dans l'écusson. Décor "Australian", fabriqué par Dixon, Phillips & Co (Sunderland), de 1840 à 1860 (Transferware Collectors Club website). Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint rose sur paroi intérieure : ligne sous la lèvre. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé noir de type Flow blue sur paroi intérieure : bande crantée sous la lèvre, motif floral sur marli et bouge. Assise pour couvercle. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	7	2	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de paroi et base, dont certains jointifs. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Sur un fragment, inscription imprimée bleu sous la base : "(W)ARRANTED" sous un dessin dans un cercle. Ce fragment est altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé et rehaussé de bleu sur paroi intérieure : feather edge ? Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : scène extérieure (bâtiments). Paroi moulée de côtes. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral sur fond de points. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : quatre lignes d'engobe brun-noir au-dessus d'une bande bleue. Bol ? Chope ? Élagué.			X		
12D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12D02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé et rehaussé de bleu sur paroi extérieure : deux lignes en creux rehaussé de bleu. Élagué.			X		
12D02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. TCF. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12D02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12D02	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	5	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Altérés par la chaleur. Élagué.			X		
12D02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Charnière de type couplet. Deux lames de forme rectangulaire portant 3 perforations centrales sur chacune. Présence de toutes les vis en métal ferreux (6). Élagué.			X		
12D02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	rondelle ?	1	1	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Pièce circulaire épaisse. Semble creuse. Très oxydé. Élagué.			X		
12D02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment constitué d'une feuille repliée sur elle-même. Contenant ? Élagué.			X		
12D02	3.1.1.1	Fer ind	clou	7	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12D02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Élagué.			X		
12D02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12D02	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 7 dents. Plusieurs avec traces de découpe. Élagué.			X		
													Fosse à déchets	Comblement et déblai de la tranchée d'installation de la fosse 9A12 - XIXe
12D03	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la tête.	26				
12D03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	26				
													Incendie de 852	Niveau associé à l'incendie de 1852 - 1852
12E01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux circulaire à lèvre étalée et arrondie. Bol ? Pot de chambre ?	26				
12E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord. Décor en relief sur paroi extérieure : bande pincée en surplomb avec série d'impressions.	26				
12E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment. Corps rougeâtre. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps de teinte variant du rose rougeâtre au gris, glaçure de teinte brun verdâtre sur paroi intérieure. Semble altéré par la chaleur.	26				
12E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec éperon et tuyau. Inscription estampée sur le tuyau : "HEND(ERSON) / (MONTR)EAL". Fabricant actif de 1847 à 1876.	26				
12E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription estampée sur le tuyau : "(...)AY / GL(...)". Probablement Wm. Murray & Co., fabricant actif de 1830-1861.	26				
12E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau, dont un avec éperon, et de tuyau. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	théière ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord. Rebord ondulé, assise intérieure pour couvercle. Décor imprimé bleu sur bordure intérieure : torsade bleu pâle sur fond bleu foncé.	26				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12E01	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (femme debout près de colonnes antiques, arbres et fleurs); sur la bordure, motif végétal stylisé. Inscription imprimé bleu sous la base : cartouche indéterminé. Poinçon estampée sous la base : fleur ? Diamètre de 16 cm. Pearlware tardif.	26	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions.	
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi d'un contenant creux à forme complexe. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif géométrique et végétal stylisé.	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (tige bourgogne, feuilles vertes, fleur bleue).	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes parallèles, bande vert grisâtre, ligne beige rosée, bande brune.	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor indéterminé (imprimé ?) bleu sur paroi extérieure : motif indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor à l'engobe bleu sur paroi extérieure : lignes parallèles.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord au marli concave. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe ?	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Un fragment altéré par la chaleur.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur marli et bouge : motif géométrique et floral sur fond de petits points avec vignettes (vase avec fleurs).	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de rebord. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif végétal stylisé.	26				
12E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique creux. GG nord-américain.	26				
12E01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique à épaule tombante. Large ouverture. Intérieur non glaçuré.	26				
12E01	2.1	Verre Incolore	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulé de côtes.	26				
12E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et épaisseur variées. Deux fragments conservés.	26				
12E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	26				
12E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	26				
12E01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi.	26				
12E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Vis à tête plate. Extrémité prise dans la concrétion.	26				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	support	2	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Fragments jointifs d'un support de petite dimension. Partie fichée de section rectangulaire, crochet large et plat. 4,5 cm de haut x 2,2 cm de profond x 1,2 cm de large.	26				
12E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire. 9,5 cm de long x 0,5 cm de diamètre.	26				
12E01	3.1.1.1	Fer ind	clou	51	22	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12E01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entre 4 et 9 cm.	26				
12E01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragment de tige.	26				
12E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entre 5 et 8 cm.	26				
12E01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	12	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige.	26				
12E01	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. 1 os blanchi.	26				
12E01	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Plusieurs avec traces de découpe. 6 os blanchis.	26				
12E01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	26				
12E01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de talon cousu et chevillé.	26				
													Occupation avtérieure à l'incendie de 1852	Remblai de rehaussement - avant 1852
12E02	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi extérieure non glaçurée.	26				
12E02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Corps brun orangé, glaçure de teinte verdâtre sur paroi extérieure. Paroi intérieure d'aspect rouge (présence d'un enduit ?).	26				
12E02	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor d'une ligne d'engobe blanc sur paroi intérieure. Paroi extérieure non glaçurée.	26				
12E02	1.1.2.31	Creamware	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base.	26				
12E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau dont un embout. Inscription estampée sur un fragment de fourneau : "T(D)".	26				
12E02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de base d'un contenant à pied annulaire. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif indéterminé.	26				
12E02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains minuscules. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : ligne bleu et ligne brun foncé.	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif végétal.	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscules fragments de paroi. Décor imprimé bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe et épais. Décor imprimé brun sur paroi extérieure : scène extérieure (arbres, bâtiment ?). Vaisselle de service ?	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé sur paroi extérieure : motif indéterminé.	26				
12E02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base, dont certains minuscules. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	26				
12E02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plus d'un objet.	26				
12E02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	bouteille ou cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Extrémité avec col circulaire légèrement évasé vers le haut, lèvre évasée vers le bas et à sommet large. GG nord-américain. CP 12E01.	26				
12E02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	bouteille ou cruche	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi d'un contenant de grande dimension. Corps homogène de beige-gris, enduit brun et glaçure saline sur paroi extérieure. Semble y avoir un enduit brun sur l'intérieur du col. GG Derbyshire ?	26				
12E02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	26				
12E02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	26				
12E02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	14	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi et rebord sans forme distincte. Rebord formé de la feuille repliée. Élagué.	26				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12E02	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.	26				
12E02	3.1.1.11	Fer forgé	clou de fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Clou de 4,2 cm.	26				
12E02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm.	26				
12E02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	26				
12E02	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe. 1 os blanchi.	26				
12E02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	26				
12E02	5.1.4	Coquille	bivalve	2	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	26				
12E02	7.8	Fer et os	fourchette	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Fourchette à trois dents en métal ferreux avec manche en os. Manche riveté composé de deux plaques de section trapézoïdale arrondie. Soie plate. Extrémité des dents est manquante.	26	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions.	
													Lot élagué intégralement	Comblement de tranché d'installation de poteaux de bois. Possiblement associé à une dépendance au nord du lot - Dernier quart du XIXe siècle, début XXe?
12F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12F01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12F01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Élagué.			X		
12F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau de pipe avec éperon et amorce du tuyau. Élagué.			X		
12F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor moulé indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12F02	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps chamois beige, glaçure saline sur les deux parois. GG nord-américain. Élagué.			X		
12F02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Élagué.			X		
12F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Deux fragments de rebord. Deux fragments conservés. Élagué.			X		
12F02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Col avec anneau (décor ? bague ?). Élagué.			X		
12F02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité d'une bouteille rectangulaire. Col cylindrique, extrémité de type "Perry Davis". Élagué.			X		
12F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12F02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
12F02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Élagué.			X		
12F02	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12F02	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
12F02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe. 3 os blanchis. Élagué.			X		
12F02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12F99	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Couvercle à collerette verticale et tenon de retenu. Sommet en dôme. Bouton manquant. Décor lustré et moulé sur sommet : bande de losange et feuillage. Théière ? Élagué.			X		
12F99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau de pipe avec éperon ou talon (incomplet) et amorce du tuyau. Inscription sigillée sur l'arrière du fourneau : "T(D)". Élagué.			X		
12F99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée : "HENDERSON / MONTREAL" dans un cartouche de points. Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée : "DIXON / MONTREAL". Fabricant actif de 1876 à 1894 (Bradley 2001). Élagué.			X		
12F99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée : "L. FIOLET / À ST. OME(R)". Fabricant actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001). Élagué.			X		
12F99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	jatte	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Décor peint sur paroi intérieure : ligne bleue sous et sur la lèvre. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : bande bleu et ligne de dorure. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et base, dont certains jointifs. Décor imprimé vert et peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral imprimé vert et rehaussé (peint) pourpre et jaune. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Corps moulé de côtes sur paroi extérieure. Décor d'une ligne de dorure peinte sous la lèvre. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'une assiette pour enfant. Décor imprimé vert, moulé et peint vert sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (trois personnages à l'extérieure d'une maison) avec inscription sur le pourtour (Dost Thou Love Life Then Do Not) SQUANDER TIME / (T)HE(RE Will Be Sleeping Enough In The) GRAVE; sur le marli, alphabet moulé en relief entre deux frises décoratives ("A(...)Z"); ligne peinte en vert sous la bordure. Diamètre estimé de 16 cm. Assiette abécédaire citant une maxime datant de la fin du 18e siècle ("Dost Thou Love Life Then Do Not Squander Time. There Will Be Sleeping Enough In The Grave"), montrant une scène située devant un pub (un homme fume la pipe, un autre lève sa chope, un troisième dort). Fin 19e siècle (www.seekersantiques.com/products/1663).		42		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de rebord et base d'un contenant creux de forme ovale. Cul légèrement en retrait, corps moulé de côtes, lèvre évasée. 4 cm de hauteur. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (vert, bleu, pourpre, noir). Contenant circulaire creux de grande dimension, lèvre évasée. Bol de service ? Bassin ? Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord d'un contenant cylindrique. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée noire sous la base : “AD(...)” sous un emblème (avec oiseau ?), “FRENCH” dans un drapé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de paroi avec amorce du bec verseur. Bec verseur moulé de motifs indéterminés. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	jarre ou vase ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d’un contenant cylindrique creux. Décor lustré sur paroi extérieure : motif floral mauve cuivré. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jarre ?	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de base. Pied annulaire, corps cylindrique. Élagué.			X		
12F99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d’un grand contenant cylindrique. Cul plat, talon arrondi. Diamètre de 26 cm. GG nord-américain. Élagué.			X		
12F99	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ou cruche ?	2	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de paroi et base d’un contenant cylindrique. Cul plat, talon arrondi. Diamètre de 19 cm. GG nord-américain. Élagué.			X		
12F99	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragments d’extrémité et de paroi. Corps avec pan concave, col cylindrique, lèvre profilée en “V”. Élagué.			X		
12F99	2.1	Verre Incolore	contenant ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Corps moulé de pans ? Gobelet ? Élagué.			X		
12F99	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d’un objet globulaire décoré de côtes arrondie. Vaisselle de service ? Contenant à usage spécifique ? Globe de lampe ? Élagué.			X		
12F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de cul d’une bouteille circulaire. Élagué.			X		
12F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d’une bouteille rectangulaire. Élagué.			X		
12F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d’une bouteille avec cul en dôme de forme tronconique avec gros mamelon. Élagué.			X		
12F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	8	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12F99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul d’une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
12F99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de cul d’une bouteille carrée à quatre points d’appui. Élagué.			X		
12F99	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe et fragments de tige. Un clou peut-être forgé. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12F99	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval dont les branches sont asymétriques. Une branche régulière, l’autre dans un axe à 90 degrés (pour donner une surépaisseur ?). Un clou encore en place. Fer pour cheval à besoins particuliers.	26	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12F99	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Mammifères ou oiseaux. Élagué.			X		
12F99	5.1.1	Os	ossements	16	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe. Élagué.			X		
12F99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment avec traces de découpe. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Remblai de comblement de la fosse 9A15 - Dernier quart du XIXe siècle, début XXe?
12G01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée.	27				
12G01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi et de base.	27				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de petite dimension. Corps de couleur grise. Diamètre de 1 cm.	27	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé sur paroi extérieure : motif indéterminé.	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau (incomplet) et tuyau d'une pipe de type "Woodstock". Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "DAVIDSON (...) 37 / (...)". Davidson, T & Co. (Glasgow), fabricant actif de 1861 à 1910. Réf. : Bradley 2001; Savard et Drouin 1990.		43		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marque de fabricant**; Diversité des fonctions	
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau (incomplet) avec amorce d'un éperon ou talon et amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : côtes sur portion inférieure, bandeau de larges et fines côtes sur portion supérieure.	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec éperon ou talon et amorce de tuyau. Inscription sigillée face au fumeur : "(T) D".	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé : motif indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Décor moulé : motif de côtes et cannelures. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout de type européen. Inscription sigillée sur le tuyau : "St. OMER / DÉPOSÉ". Associé au fabricant L. Fiolet, actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27				
12G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	12	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont 7 embouts (1 vernissé brun et 2 de type européen). Un embout avec marques d'utilisation prononcées. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : bande à motif indéterminé sous la lèvre, côtes sur le corps. CP 12G02.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord. Diamètre de 12 cm.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Contenant cylindrique avec rainure large sous la lèvre (paroi extérieure). Inscription imprimée noire sur paroi extérieure : "THE PRI(...)" sous un ensemble floral (feuilles lobées et bourgeons).	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint pourpre sur paroi intérieure : motif indéterminé.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge découpée mauve sur paroi extérieure : motif végétal stylisé. Peut-être plus d'un objet.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu (imprimé de type Flow Blue ?) sur paroi extérieure : bande de volutes.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé mauve sur paroi intérieure : motif indéterminé.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif géométrique.	27				
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor imprimé brun sur paroi extérieure : motif indéterminé (scène extérieure ?).	27				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	19	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27				
12G01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé sous le rebord, cannelures sur paroi. Marque imprimée noire sous la base : “STONE CHINAWARE CO / St JOHNS, P-Q.” de part et d’autre d’armoiries avec un lion. Diamètre de 16 cm. Motif du blé, post 1851 (Sussman 1985). Pourrait être associé au fabricant St. Johns Stone Chinaware Company, actif de 1873 à vers 1896 (Collard 1984). CR 12G02.	27				
12G01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d’un bol circulaire caréné. Décor peint et à l’engobe sur paroi extérieure : bande d’engobe blanche entre deux lignes peintes noires.	27				
12G01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	poupée	3	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Corps de poupée (tête manquante) avec trous pour fixation des 4 membres. Un bras gauche et un bras droit, chacun avec trou de fixation.		44		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet d'enfant)	
12G01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	27				
12G01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	soucoupe - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Recon	Fragment de rebord ondulé d’une soucoupe miniature. Diamètre de 5 cm.	27				
12G01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	bol ou tasse - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Fragment de rebord d’un bol ou d’une tasse miniature. Diamètre de 5 cm.	27				
12G01	1.99	Céramique altérée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Altéré par la chaleur. TCF ?	27				
12G01	2.1	Verre Incolore	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite fiole cylindrique. Cul plat avec centre en retrait, talon arrondi, épaule tombante quasi absente, col large évasé vers le haut, lèvre de type pharmaceutique. Moulée. Diamètre de 1,5 cm x 4,6 cm de haut. Ouv. de 0,7 cm de diam. Pour dose unique ?		45		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
12G01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	5	2	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Certains fragments de paroi très mince.	27				
12G01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Bouteille ? Gobelet ?	27				
12G01	2.1	Verre Incolore	contenant - couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec assise intérieure. Décor moulé sur paroi extérieure : motif végétal stylisé sur fond de petits points. Objet moulé à la presse. Vaisselle à usage spécifique ?	27				
12G01	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé sur paroi extérieure : larges côtes de section triangulaire formant des courbes convergentes. Paroi épaisse.	27				
12G01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d’épaisseur variées. Deux fragments de rebord. Deux fragments conservés.	27				
12G01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à sauce	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique avec extrémité de type “Club Sauce”. Cul plat avec centre en retrait, talon droit, épaule arrondie, col légèrement rétréci vers le haut et bague profilée en V. Assise intérieure pour bouchon. Inscription moulée sur l’épaule : “LEWIS & Co”. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Bague et lèvre ajoutées et façonnée à la main. Diamètre de 5,4 cm, hauteur de 18 cm.		121		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Diversité des fonctions**	
12G01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	3	1	4.3	Médication	Inc	Fragments de cul et paroi d’une bouteille de forme rectangulaire à 4 pans plats en retrait et coins chanfreinés. Cul plat en retrait, talon chanfreiné.	27				
12G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Médication ?	27				
12G01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité d’une bouteille (de forme rectangulaire à pans ?). Col cylindrique, lèvre de type brevetée.	27				
12G01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	27				
12G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d’une bouteille carrée à coins chanfreinés. Paroi extérieure finement striée.	27				
12G01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	27				
12G01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,8 cm.	27	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	4	4	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	27	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G01	2.3.2.1	V col opaque blanc	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Objet semble de forme rectangulaire avec palier concave, col au sommet dont la paroi extérieure est moulé de côtes. Pied de lampe ?	27				
12G01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment difforme. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12G01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétion sans forme distincte. Élagué.			X		
12G01	3.1.1.1	Fer ind	clou	16	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12G01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8 cm de long.	27				
12G01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	27				
12G01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une fine tige de section cylindrique. Torsadé. Environ 16 cm de long.	27				
12G01	3.1.2.2	Laiton	clé	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Anneau ovale, tige de section circulaire décoré d'anneaux. 9,6 cm de long x 3 cm de large.		46		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12G01	4.4.3	Scories	scorie	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Élagué.			X		
12G01	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	27				
12G01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de découpe.	27				
12G01	5.1.1	Os	ossements	77	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. La majorité des fragments ont des traces de découpe.	27				
12G01	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis. Certains ont des traces de découpe.	27				
12G01	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	27				
12G01	5.1.4	Coquille	bivalve	10	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	27				
12G01	5.3.1	Plastique	peigne de coiffure	1	1	4.4.4	Coiffure	Frag	Peigne à rang simple, fin et courbe. Accessoire pour cheveux. Plastique noir rigide. Post 1851 (Miller 2000).	27				
12G01	7.24	Métal cuivreux et verre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Gros bouton sphérique en verre de couleur noir avec attache à œillet en métal cuivreux (inséré). Diamètre de 1,7 cm, hauteur de 2,1 cm.		47		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G01	7.99	Matériau composite autre	chaussure	4	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Petit talon haut en cuir clouté (métal ferreux). Tissu de couleur brun foncé fixé sur le sommet du talon. Hauteur du talon estimé à 2,5 cm.	27				
													Fosses à déchets	Remblai de comblement/ d'utilisation de la fosse 9A15 - Dernier quart du XIXe siècle, début XXe?
12G02	1.1.1.111	TCG avec engobe et glaçure	jatte ou terrine ?	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Corps rose-beige, engobe blanc et glaçure de teinte jaune sur paroi intérieure. Paroi extérieure non glaçurée prend une teinte rose foncée. TCG Saintonge ?	27 et 28				
12G02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante - soucoupe	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Comp	Fragments jointifs d'une soucoupe de pot à plante. Forme circulaire, paroi légèrement évasée, lèvre droite. Diamètre de 13 cm, hauteur de 2,5 cm. Corps brun-rose. Va possiblement avec le pot à plante trouvé dans le même lot.	27 et 28				
12G02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	10	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Diamètre de 12 cm. Va possiblement avec la soucoupe de pot à plante trouvée dans le même lot.	27 et 28				
12G02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Terre cuite fine ? Corps blanc. 1,6 cm de diamètre. Altéré par la chaleur.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Corps orangé, glaçure de teinte brune à verdâtre sur paroi intérieure et lèvre.	27 et 28				
12G02	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Théière ? Altéré par la chaleur.	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor à l'engobe, moulé et lustré sur paroi extérieure : ligne de points moulés sur paroi lustrée et bande d'engobe bleu royal.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Comp	Fragments jointifs de fourneau avec amorce d'éperon ou talon et de tuyau avec embout. Inscription estampée : "TD" sur le fourneau face au fumeur; "HENDERSON / MONTREAL" dans un cartouche rectangulaire de part et d'autre du tuyau. Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001; Roy 2006).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments jointifs de fourneau avec éperon et de tuyau (sans l'embout). Décor moulé sur le fourneau : fines côtes sur portion inférieure, bandeau de larges et fines côtes sur portion supérieure. Inscription estampée sur le tuyau : "HENDERSON / MONTREAL" dans un cartouche rectangulaire de part et d'autre du tuyau. Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001; Roy 2006).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments jointifs de fourneau avec tuyau (sans l'embout). Fourneau globulaire (de type Cutty ?). Décor moulé : feuille de lotus épousant l'avant du fourneau et le dessous du tuyau. Inscription estampée sur le tuyau : "L. FIOLET". Fabricant actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001). Altéré par la chaleur. Une pipe au décor identique (sans la marque) a été trouvé à Station d'écluse d'Ottawa et datée du début du 20e s. (Bradley 2001 : 129, fig. 16c).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec talon et amorce de tuyau. Fourneau moulé à l'effigie d'une pomme de pin (ou gland de chêne ?); tuyau et talon moulés à l'effigie d'une branche d'arbre. Pipe identique trouvée au site Henderson-Dixon (BjFj-135) et associée à la période 1847-1892 (Roy 2006).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments jointifs de fourneau avec éperon et de tuyau (sans l'embout). Inscription estampée : "TD" sur le fourneau face au fumeur; "BANNER(MAN) / (...)" dans un cartouche rectangulaire de part et d'autre du tuyau. Marque associée à la période 1888-1907 (Bradley 2001).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et tuyau (sans l'embout). Inscription moulée sur l'éperon côté droit : "7". Inscription estampée : "TD" sur le fourneau face au fumeur; "BANN(ERMAN) / (MONTR)EAL" dans un cartouche de points de part et d'autre du tuyau. Marque associée à la période 1888-1907 (Bradley 2001).	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Inscription sur l'arrière du fourneau : "TD", l'un moulé et l'autre estampé.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau et tuyau (sans l'embout) d'une pipe de type Woodstock. Inscription estampée sur le tuyau : "IV" dans un petit cercle.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	5	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau, dont deux avec éperon et tuyau.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé : bande de cercles et traits sur la portion supérieure du fourneau, autre motif sur le corps (harpe ?). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Inscription estampée de part et d'autre des tuyaux : "BANNERMAN / MONTREAL" dans un cartouche de points. Marque associée à la période 1888-1902. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Inscription estampée de part et d'autre des tuyaux : "HENDERSON / MONTREAL" dans un cartouche rectangulaire. Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout. Décor moulé sur le tuyau : motif végétal stylisé (courbes, points et feuillage). Inscription estampée sur le tuyau : "FIOLET / St. OMER / DÉPOSÉ". Fabricant actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	14	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux dont 5 embouts. Deux embouts de type européen. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé sous la bordure, côtes sur paroi. Après 1851 (Sussman 1985).	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif indéterminé.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif indéterminé.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor moulé sur paroi extérieure : motif du blé sous la bordure, larges côtes sur paroi. Corps de forme tronconique, pied en retrait, lèvre légèrement évasée, anse verticale à un point d'attache. Diamètre de 10 cm, hauteur de 8,1 cm. Après 1851 (Sussman 1985).	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor moulé sur paroi extérieure : motif du blé sous la bordure, larges côtes sur paroi. Corps de forme tronconique, pied en retrait, lèvre légèrement évasée, anse verticale à deux points d'attache. Diamètre de 9 cm, hauteur de 8,5 cm. Après 1851 (Sussman 1985).	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord et paroi. Décor moulé sur paroi extérieure : torsade ou ruban sous la bordure. Corps de forme tronconique, lèvre droite, anse verticale à un point d'attache.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor peint bleu sur paroi extérieure : deux bandes bleues sous bordure, motif végétal sur paroi. Peut-être plus d'un objet.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu sur paroi intérieure : bande sous la lèvre et motif indéterminé sur paroi.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne pourpre sous bordure, motif bleu indéterminé.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : ligne noire sous la lèvre (intérieur et extérieur), motif floral pourpre, vert foncé et gris sur paroi extérieure.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont un minuscule. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral vert lime et noir.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec anse verticale à deux points d'attache. Décor à l'éponge rose sur paroi extérieure et sur l'anse.	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et base, dont certains jointifs. Décor imprimé mauve sur paroi intérieure : motif géométrique sur bordure et fond. Inscription imprimé mauve sous la base : "(...)ENTA" dans un cartouche en polygone irrégulier et "T" en dessous.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint brun et à l'éponge découpée brun sur paroi intérieure : bandes peintes sur paroi encadrant un motif indéterminé à l'éponge découpée. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/).	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	pot à crème	7	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un pichet de petite dimension. Corps à courbe complexe, décor moulé de côtes sur le corps et de volutes sur l'anse. Base à quatre pieds, anse verticale à deux points d'attache.		122		Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux. Décor peint pourpre sur paroi extérieure : ligne sous bordure. Pichet ?	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor peint polychrome et à l'éponge découpée polychrome sur paroi extérieure : bandes peintes vertes et pourpres, et par-dessus motif floral noir et bleu à l'éponge découpée. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé. Peut-être plus d'un objet.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire creux de grande dimension. Marque imprimée noire sous la base : "R. COCHRAN & Co. / GLASGOW." sous les armoiries avec un lion et une licorne où l'on peut lire la maxime "HONI SOIT QUI MAL Y PENSE" et "STONE CHINA". R. Cochran & Co. (Glasgow, Scotland), fabricant actif de 1846 à 1918 (Godden 1964). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire creux de grande dimension. Inscription imprimée noir sous la base : "BOHEMIA" dans un cartouche ovale avec fleurs où l'on peut lire "(...)Co.". Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	29	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	27 et 28				
12G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé sous le rebord, cannelures sur paroi. Marque imprimée noire sous la base : "STONE CHINAWARE CO / St JOHNS, P-Q." de part et d'autre d'armoiries avec un lion. Diamètre de 16 cm. Motif du blé, post 1851 (Sussman 1985). St. Johns Stone Chinaware Company, actif de 1873 à vers 1896 (Collard 1984). CR 12G01.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : torsades avec fleurs ou fruits sous bordure, ovale en retrait sur le corps. Corps tronconique, lèvre légèrement évasée, anse à un point d'attache. Base manquante.	27 et 28				
12G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord et base d'un plat de forme ovale à fond plat.	27 et 28				
12G02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	4	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord.	27 et 28				
12G02	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps bleu. Altéré par la chaleur.	27 et 28				
12G02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Peut-être plus d'un objet.	27 et 28				
12G02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor moulé indéterminé sur paroi extérieure.	27 et 28				
12G02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de type Mocha lilas sur fond d'engobe blanc, sur paroi extérieure.	27 et 28				
12G02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ?	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragment de base d'un grand contenant cylindrique. Cul plat, talon chanfreiné. Diamètre de 24 cm. GG nord-américain.	27 et 28				
12G02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ou cruche ?	3	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de base et de paroi d'un contenant circulaire creux. Cul plat. Diamètre de 18 cm. GG nord-américain.	27 et 28				
12G02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier cylindrique à cul légèrement concave, talon chanfreiné, base du corps légèrement renflée, épaule tombante, col quasi-absent, lèvre arrondie.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12G02	1.2.1.992	GG glaç sal et feld-général	jarre	1	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Ent	Corps de forme ovoïde, cul plat légèrement en retrait, col court à lèvre au sommet carré. Corps gris-beige ? (aucune cassure visible), glaçure liquide de teinte variable (verdâtre sur le fond et sur paroi intérieure, beige sur la paroi extérieure, gris bleuté sur portion centrale du corps), glaçure saline sur portion supérieure du corps et col. Enduit blanc sur portion centrale du corps (paroi extérieure). 14,5 cm de haut, diamètre maximal du corps 15,5 cm, diamètre de l'ouverture 6 cm.		48		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G02	1.3.1.11	PC sans glaçure	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps cylindrique, cul plat légèrement en retrait, anse verticale à deux points d'attache (manquante). Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (fleurs roses, feuilles vertes).	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12G02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une anse verticale à deux points d'attache. Pour tasse ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	vase ? - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Extrémité d'un objet miniature de forme circulaire à rebord évasé. Présence d'une petite anse de chaque côté du corps. Sans décor apparent. Ressemblant à une urne. Diamètre de 2 cm. Vaisselle de poupée.		49		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet d'enfant)	
12G02	1.99	Céramique altérée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.99	Céramique altérée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	1.99	Céramique altérée	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment. Corps vitrifié blanc. Décor moulé indéterminé. GF ? PF ?	27 et 28				
12G02	2.1	Verre Incolore	gobelet	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un gobelet tronconique. Corps décoré de pans coupés au sommet arrondi. Diamètre à l'ouverture 8,5 cm, 9,5 cm de haut.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Inscription moulée sur le corps : "S(...)".	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	2.1	Verre Incolore	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Pied de forme conique simple et fragment de la tige. Tige à renflement inférieure. Fabriqué en deux parties.	27 et 28				
12G02	2.1	Verre Incolore	flasque	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Fragments jointifs d'extrémité, paroi et cul d'une bouteille. Coupe horizontale du corps de forme hexagonale aplatie. Cul plat, talon droit, corps évasé vers le haut, épaule arrondie, col cylindrique, lèvre aplatie. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Inscription moulée sur le cul : "McC". Fabriqué par Wm. McCully & Co, vers 1875 à vers 1896 (sha.org/bottle/pdffiles/MLogoTable.pdf).	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouchon	1	1	4.3	Médication	Inc	Bouchon à tête plate (de forme rectangulaire) avec amorce du tenon (creux). Les bords du bouton sont taillés en biseau. Bouton de 3 cm de large x 2 cm de haut x 1 cm d'épais. Ce genre de bouchon est généralement associé à la verrerie d'apothicaire (Jones et Sullivan 1985 : 154).	27 et 28					
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Petite bouteille circulaire légèrement évasé vers le haut. Cul à centre légèrement concave, talon droit, épaule arrondie, haut col cylindrique, lèvre évasée vers le bas (irrégulière). Intérieur de l'ouverture, au niveau de la lèvre, semble dépoli. Décor moulé de fines côtes verticales sur le corps et l'épaule. Marque de pontil grossièrement poli sur le cul. Corps soufflé dans un moule en creux, col soufflé à l'air libre, lèvre ajoutée et façonnée à la main. Marque de pontil grossièrement dépoli sur le cul. Hauteur de 7,9 cm, diamètre à la base 2,3 cm.		52		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouchon	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouchon à tête plate (de forme rectangulaire) avec tenon cylindrique (semble dépoli). Bouton de 1,5 cm de large x 1,2 cm de haut x 1 cm d'épais. Hauteur totale du bouchon 2,7 cm. Ce genre de bouchon est généralement associé à la verrerie d'apothicaire (Jones et Sullivan 1985 : 154). Le bouchon appartient possiblement à la petite bouteille à médicament circulaire du même lot.	27 et 28					
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille de forme ovale. Cul plat, talon droit, épaule tombante, col légèrement évasé vers le haut, lèvre de type pharmaceutique. Corps fabriqué dans un moule (en trois parties ?), col soufflé à l'air libre, lèvre ajoutée et façonnée à la main. 3,1 cm de long x 1,5 cm de large x 5,8 cm de haut.		50		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille de forme ovale. Cul plat, talon arrondi, épaule tombante, col légèrement évasé vers le haut, lèvre de type pharmaceutique. Corps et col fabriqués dans un moule (en deux parties ?), lèvre ajoutée et façonnée à la main. Marque de pontil dépoli sur le cul. 3 cm de long x 1,5 cm de large x 6,2 cm de haut.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille de forme rectangulaire avec 4 pans plats en retrait. Cul plat, talon droit, épaule tombante, col évasé vers le haut avec anneau décoratif, lèvre de type pharmaceutique (irrégulière). Corps et col fabriqués dans un moule en deux parties avec base séparée, lèvre ajoutée et façonnée à la main. Marque de pontil dépoli sur le cul. 3 cm de long x 1,6 cm de large x 9 cm de haut.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés avec 4 pans concaves. Cul plat, talon droit, épaule tombante, col légèrement évasé vers le bas, lèvre légèrement évasée vers le bas et arrondie. Corps et col fabriqués dans un moule en deux parties avec base séparée, lèvre ajoutée et façonnée (aux pinces de finition ?). 3,7 cm de long x 2 cm de large x 10,9 cm de haut.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	3	1	4.3	Médication	Frag	Fragments d'extrémité, paroi et cul d'une petite bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés avec 4 pans plats en retrait. Cul plat en retrait, talon droit, épaule tombante, col cylindrique avec anneau décoratif, lèvre de type pharmaceutique (irrégulière). Corps et col fabriqués dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée, lèvre ajoutée et façonnée à la main. 3,7 cm de long x 2,2 cm de large.	27 et 28				
12G02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Petite bouteille de forme ovale évasée vers le haut. Cul plat dépoli, talon arrondi, épaule tombante, col cylindrique, lèvre droite fissurée polie au feu. Col et ouverture dépolie. Corps fabriqué dans un moule en deux parties (avec base séparée ?). 2,7 cm de long x 1,4 cm de large x 7,5 cm de haut. Bouteille pour dose unique ?		51		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	seringue - piston	1	1	4.3	Médication	Inc	Piston de seringue. 12,1 cm de long, diamètre extrémité distale 1,5 cm.		53		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	seringue	2	1	4.3	Médication	Inc	Fragments jointifs d'une seringue en verre incolore, collet en métal plombifère à l'extrémité proximale. Piston manquant. 13,5 cm de long, diamètre du corps 1,3 cm.		56		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	seringue - piston	1	1	4.3	Médication	Inc	Piston de seringue en verre incolore avec collet en métal plombifère. 10,6 cm de long, diamètre du collet 1,7 cm.		57		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12G02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	17	4	4.8.2	Éclairage	Inc	Fragments de rebord (supérieur et inférieur) et de paroi, dont certains jointifs. Deux extrémités supérieures à col long et étroit. Deux extrémités inférieures à bord évasé.	27 et 28				
12G02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe avec pans plats et cannelures. Gobelet ?	27 et 28				
12G02	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un objet circulaire à courbe complexe. Corps moulé de côtes verticales prononcées. Contenant à usage spécifique ? Réservoir de lampe ?	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot à condiments	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Extrémité et fragments de paroi. Corps circulaire, col cylindrique large, lèvre droite. Corps et col soufflés dans un moule, lèvre ajoutée.	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à huile ?	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Extrémité, fragments de paroi et cul d'une bouteille circulaire. Cul en cône très prononcé, talon arrondi, base du corps légèrement renflé, col cylindrique, lèvre évasée vers le haut à sommet plat.	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Cul d'une bouteille cylindrique. Cul à fond en cloche avec gros mamelon, talon arrondi. Alcool ? Alimentation ?	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin ?	10	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Extrémité, fragments de paroi et cul d'une bouteille cylindrique. Cul à fond en cloche, talon arrondi, épaule arrondie, col cylindrique, bague droite (irrégulière) et lèvre droite fissurée et polie au feu. Alcool ? Alimentation ?	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Quelques fragments de rebord. Trois fragments conservés.	27 et 28				
12G02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à huile	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille circulaire légèrement évasé vers le haut. Cul en cône très prononcé, talon arrondi, épaule tombante, col cylindrique, lèvre évasée vers le haut à sommet plat. Possible trace d'une bague métallique sur le col. 24,7 cm de hauteur, diamètre à la base 4,8 cm. Bouteille fabriquée dans un moule de type Ricketts. 1820 à 1920, surtout après 1840 (Jones et Sullivan 1985 : 32-33).		54		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Fiole ?	27 et 28				
12G02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Cul d'une petite bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi. Marque de pontil non poli sur le cul. 2,8 cm de diamètre.	27 et 28				
12G02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Inc	Petite bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés avec 4 pans plats en retrait. Cul plat, talon chanfreiné. Corps fabriqué dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	27 et 28				
12G02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	2	1	4.3	Médication	Inc	Bouteille de forme rectangulaire à 4 pans plats en retrait et coins chanfreinés. Cul plat en retrait, talon chanfreiné.	27 et 28				
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Cul d'une petite bouteille cylindrique. Cul concave, talon droit. Fabriqué dans un moule en deux parties. Diamètre de 2,5 cm. Inscription moulé sur le corps : "(...)ICAULT. / (MO)NTREAL". Peut-être associé au Dr Picault, pharmacien montréalais actif de vers 1840 à 1885 (www.bouteillesduquebec.ca/publicites/picault_pe.html).	27 et 28				
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Cul d'une petite bouteille cylindrique. Cul plat à centre concave, talon droit. Diamètre de 3,2 cm.	27 et 28				
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	fiole	1	0	4.3	Médication	Inc	Extrémité d'une petite bouteille cylindrique. Épaule tombante, col cylindrique, lèvre profilée en "V". Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés plats avec 2 pans légèrement concaves (face et dos). Cul plat avec centre en retrait, talon droit, épaule horizontale, col évasé vers le bas, bague et lèvre profilée en V. Corps et col fabriqués dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée, bague et lèvre ajoutées. 3,3 cm de long x 2,1 cm de large x 11,4 cm de haut.		55		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	10	1	4.3	Médication	Inc	Petite bouteille de forme rectangulaire à 4 pans plats en retrait. Cul plat, talon droit, épaule tombante, col cylindrique avec anneau décoratif, lèvre de type pharmaceutique (irrégulière). Corps et col fabriqués dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée, lèvre ajoutée.	27 et 28				
12G02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	27 et 28				
12G02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	9	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant à pans concaves. Inscription moulée sur le corps : "(...)AP(...)". Verre de couleur vert olive. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Extrémité d'une bouteille carrée à coins arrondis. Verre de couleur vert olive. Épaule horizontale (irrégulière), col quasi-absent, lèvre évasée vers le bas (irrégulière). Lèvre ajoutée et façonnée à la main.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Extrémité d'une bouteille carrée à coins arrondis. Verre de couleur vert olive. Épaule horizontale, col quasi-absent, lèvre évasée vers le bas. Lèvre ajoutée et façonnée à la main.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité d'une bouteille carrée. Verre de couleur vert olive. Épaule arrondie, col quasi-absent, lèvre évasée vers le bas. Lèvre ajoutée et façonnée à la main.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Cul d'une bouteille carrée à coins chanfreinés. Cul en retrait, talon arrondi, pans extérieurs finement striés. Bouteille soufflée avec plaque de base séparée. Fond décoré de lignes obliques moulées. Verre de couleur vert olive. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	29	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	seringue - piston	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'un piston de seringue. Verre de couleur vert menthe foncé.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,8 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre plat en retrait, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,6 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,5 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,4 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	5	5	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Décor moulé de rayons convergeant sur la face. Diamètre de 1,1 cm. Oxydation ferreuse dans l'un des boutons; oxydation cuivreuse dans un autre.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Décor moulé de rayons convergeant sur la face. Diamètre de 1,0 cm. Oxydation ferreuse dans les trous.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	6	6	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm. Oxydation cuivreuse dans un des boutons.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	3	3	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe (angle prononcé) à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G02	2.99	Verre altéré	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille en verre teinté régulier turquoise. Lèvre droite. Médication ? Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.99	Verre altéré	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité d'une bouteille (verre incolore ?). Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.99	Verre altéré	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord évasé en verre incolore. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	27 et 28				
12G02	2.99	Verre altéré	contenant ?	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi en verre incolore. Décor moulé de bandes obliques. Altéré par la chaleur.	27 et 28				
12G02	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	13	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12G02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. 3 cm de largeur.	27 et 28				
12G02	3.1.1.1	Fer ind	clou	23	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entre 7 et 10 cm de long.	27 et 28				
12G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	9	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige.	27 et 28				
12G02	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Pierre de teinte gris pâle. 1,7 cm de diamètre.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G02	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Pierre de teinte blanc grisâtre. 1,6 cm de diamètre.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12G02	5.1.1	Os	ossements	43	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Quelques-uns avec traces de découpe.	27 et 28				
12G02	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Os blanchis.	27 et 28				
12G02	5.1.1	Os	ossements	274	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. La grande majorité des fragments ont des traces de découpe.	27 et 28				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G02	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis.	27 et 28				
12G02	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Quelques-uns avec traces de découpe.	27 et 28				
12G02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Os blanchi.	27 et 28				
12G02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	27 et 28				
12G02	5.1.4	Coquille	bivalve	21	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	27 et 28				
12G02	5.2	Solides fibreux	graine	2	0	6.2	Végétaux	Frag	Deux petites graines de type pépins de raisin. Altéré par la chaleur.	27 et 28				
12G02	5.2	Solides fibreux	graine	4	0	6.2	Végétaux	Frag	Quatre petites graines de type merisier.	27 et 28				
12G02	5.2	Solides fibreux	graine	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Une petite graine de forme ovale aplatie. Altéré par la chaleur.	27 et 28				
12G02	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Peigne à rang simple, dents serrées. Une extrémité en biseau, l'autre manquante. Plastique noir rigide. 2,9 cm de large. Post 1851 (Miller 2000).	27 et 28				
12G02	5.5.1	Tissu	retaille	2	0	1.5.8.2	Tissus, résidus	Frag	Retailles d'un tissu épais de couleur noir.	27 et 28				
12G02	5.5.1	Tissu	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Tissu mince de couleur brun. Objet ? Travail sur la matière ?	27 et 28				
12G02	5.5.1	Tissu	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Tissu mince de couleur vert kaki. Objet ? Travail sur la matière ?	27 et 28				
12G02	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Principalement des fils non tissés. Couleur vert émeraude. Objet ? Travail sur la matière ?	27 et 28				
12G02	5.5.1	Tissu	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Principalement des fils non tissés. Couleur brun foncé. Un fragment amalgamé avec un tissu épais beige et de l'oxydation ferreuse. Objet ? Travail sur la matière ?	27 et 28				
12G02	5.5.5	Feutre	vêtement ou accessoire ?	9	1	4.4.99	Habillement indéterminé	Frag	Fragments dont certains de rebord droit. Un fragment avec perforation circulaire (boutonnière ?). Feutre de couleur vert-bleu foncé.	27 et 28				
12G02	5.5.7	Cuir	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Chaussure ? Retaille ?	27 et 28				
12G02	7.24	Métal cuivreux et verre	lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Collet en métal cuivreux posé sur un fragment de rebord en verre incolore (réservoir ?). Verre fondu adhère à l'ensemble. Altéré par la chaleur.	27 et 28				
12G02	7.8	Fer et os	couteau pliant	1	1	7.2	Multiples	Ent	Couteau pliant de petit format constitué d'une lame en métal ferreux et d'un manche en os. Soie plate rivetée au manche. Manche formé de deux plaques de section hémisphérique. 7,7 cm de long x 2 cm de large x 0,8 cm d'épais. Canif ? Nécessite une restauration.	27 et 28	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
													Lot élagué intégralement	Comblement de la tranchée d'imnplantation de la fosse à déchet 9A15 - Dernier quart du XIXe siècle, début XXe?
12G03	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps brun orangé, glaçure de teinte vert kaki sur paroi intérieure. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint brun et à l'éponge découpée brun sur paroi intérieure : bande peinte au-dessus d'un motif indéterminé à l'éponge découpée. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/). CP 12G02. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne noire sous la lèvre, motif indéterminé pourpre sur paroi. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor (à l'éponge ?) polychrome sur les deux parois : bleu et vert sur paroi extérieure (motif indéterminé), bordure diffuse bleue sur paroi intérieure. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12G03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12G03	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Cul plat, talon chanfreiné. Élagué.			X		
12G03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'extrémité de bouteille. Bague profilée en V, bague évasée vers le bas. Élagué.			X		
12G03	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Élagué.			X		
12G03	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Élagué.			X		
12G03	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Un avec traces de découpe. Élagué.			X		
12G03	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Remblai de comblement/ d'utilisation de la fosse 9A15 - Dernier quart du XIXe siècle, début XXe?
12G04	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Portion inférieure de la paroi extérieure n'est pas glaçurée.	29				
12G04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Corps rouge orangé, glaçure de teinte brune moucheté jaune ocre sur paroi intérieure et lèvre. Semble y avoir l'amorce du bec verseur.	29				
12G04	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps rose, glaçure de teinte jaune verdâtre sur paroi intérieure. Paroi extérieure semble partiellement glaçurée. Surface exfoliée.	29				
12G04	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord et base. Surface exfoliée.	29				
12G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Décor moulé sur le fourneau : motif de côtes et flûtes avec croisillons.	29				
12G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée sur l'arrière du fourneau : "TD".	29				
12G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec éperon (petit format) et amorce de fourneau. Décor moulé sur la base du fourneau et le début du tuyau : fines côtes.	29				
12G04	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau avec embout vernissé orangé.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige bourgogne, fleurs pourpres et bleues, feuilles vertes).	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige noire, feuilles vertes, fleurs pourpres).	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : motif floral (feuilles vertes, fleurs pourpres) sur paroi extérieure, ligne pourpre sous la bordure intérieure.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor peint bleu sur paroi intérieure : motif floral sur paroi et bande sur et sous la lèvre.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : deux lignes brunes sous la lèvre, large bande beige sur le corps.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé et rehaussé de bleu sur marli : motif de type Shell Edge ? Pearlware tardif ?	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de base d'un contenant creux de forme polygonale à pied débordant. Décor imprimé rose sur paroi extérieure : motif géométrique et végétal stylisée sur le pied et la portion inférieure du corps.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé et rehaussé de bleu sur marli : motif de type Shell Edge ou Feather Edge.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu indéterminé sur paroi intérieure : motif indéterminé.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une anse verticale. Décor bleu indéterminé (imprimé ?). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12G04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	7	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12G04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre ? - couvercle	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle circulaire à bordure polygonale et collerette verticale. Sommet moulé de pans légèrement concaves. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : frise géométrique et floral avec vignettes à composition florale sur la bordure; motif végétal sur le sommet (scène extérieure ?). Post 1840.	29				
12G04	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base. Marque de pontil dépoli sur le cul.	29				
12G04	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	29				
12G04	2.1	Verre Incolore	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12G04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Un fragment conservé.	29				
12G04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Comp	Bouteille rectangulaire à coins chanfreinés plats. Le pan de devant est en retrait. Épaule tombante, col cylindrique, lèvre de type brevetée. 12,9 cm de haut, 5,3 cm de long x 3 cm de large. Inscription moulée sur le pan en retrait : "POND'S" entre deux étoiles, "EXTRACT.". Marque de pontil non poli sur le cul. Produit dès 1849, le Pond's Extract est vendu comme panacée jusque dans les années 1910. Ref: oldmainartifacts.wordpress.com/2015/11/25/ponds-extract-company-new-york-city-ny/		58		Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12G04	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament ?	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille à pan(s) en retrait.					
12G04	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Petit fragment de paroi courbe.	29				
12G04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	9	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plus d'un objet.	29				
12G04	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	29	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12G04	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
12G04	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12G04	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe, de type "spike". Probablement forgé. Adhère à un fragment de brique commune.	29				
12G04	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. La plupart ont des traces de découpe.	29				
12G04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi. Teinte bleu turquoise (oxydation cuivreuse ?).	29				
12G04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	29				
12G04	5.1.4	Coquille	bivalve	47	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	29				
12G04	5.2	Solides fibreux	graine	32	0	6.2	Végétaux	Frag	32 petites graines de type merisier.	29				
12G04	5.2	Solides fibreux	graine	1	0	6.2	Végétaux	Frag	11 petites graines noircies. Altéré par la chaleur ou par les sols ?	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A13 - 1840 et plus
12H01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine ?	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor d'une ligne d'engobe sinusoïdale sur paroi intérieure. Corps rose orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure. Peut-être plus d'un objet.	29				
12H01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte brun verdâtre sur paroi intérieure.	29				
12H01	1.1.1.41	TCG Staff slip sans engobe	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée.	29				
12H01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi extérieure non glaçurée.	29				
12H01	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	pot à lait ?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de paroi et de base. Contenant creux de petite dimension avec anse verticale à deux points d'attache, corps à courbe complexe, pied annulaire légèrement débordant. Décor d'une bande d'engobe brun orangé sur portion centrale du corps (paroi extérieure).	29				
12H01	1.1.2.31	Creamware	assiette ou plat ?	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor moulé et rehaussé de vert sur paroi intérieure : motif de vannerie. Surface exfoliée.	29				
12H01	1.1.2.31	Creamware	assiette ou plat ?	4	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Surface exfoliée.	29				
12H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Un fragment altéré par la chaleur.	29				
12H01	1.1.2.51	Pearlware	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire creux à pied annulaire arrondie. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes et autre motif bleu et brun.	29				
12H01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : ligne ondulante jaune et feuillage ? bleu. Surface exfoliée.	29				
12H01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée. Altéré par la chaleur ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : deux lignes brunes de part et d'autre d'une bande jaune ocre décoré du motif "Common câble".	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : ligne brune sous la lèvre, lignes courbes blanches sur fond vert grisâtre.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome : bande orange au-dessus d'une bande vert grisâtre.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Corps circulaire à double courbe, pied débordant. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur l'extérieure, scène extérieure de type romantique (trois personnages sur un belvédère, plan d'eau au centre avec bâtiments majestueux, végétation); sur l'intérieur, scène extérieure sur le fond (idem), frise à motif végétal sur la bordure. Diamètre de 10 cm, hauteur de 5,6 cm.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Marque imprimée bleu sous la base : "STONE WARE" dans le ruban d'une cartouche avec couronne et éléments végétaux, "J T" sous celle-ci. Peut-être plus d'un objet.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal sur fond de petits points.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Assiette creuse à rebord crantée. Marli concave moulé de pans. Marque sigillée sous la base : "ADAMS". Diamètre de 20 cm, hauteur de 3,5 cm.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	coquetier ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Petit objet sur tige (de section circulaire) avec corps circulaire. Décor bleu indéterminé (de type Flow Blue ?) sur paroi extérieure. Diamètre de 4,2 cm.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor peint et à l'engobe sur le marli : point peint pourpre entouré de points à l'engobe vert.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	3	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Peut-être plus d'un objet.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	2	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Shell edge moulé non rehaussé.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé d'une côte sur la bordure intérieure. Altéré par la chaleur ?	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base avec pied annulaire légèrement débordant. Décor peint bleu sur paroi intérieure : motif floral.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor peint polychrome à motif floral (noir, vert, pourpre).	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif floral. Surface exfoliée.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure et motifs de chinoiseries.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé pourpre sur paroi intérieure : motif géométrique.	29				
12H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	29	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12H01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique et éclats de paroi. Cul concave, talon chanfreiné. Intérieur non glaçuré.	29				
12H01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	29				
12H01	2.1	Verre Incolore	gobelet	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et de base. Cul plat avec centre concave, talon droit, corps moulé de pans concaves. Verre très altéré (par la chaleur ou par les sols ?).	29				
12H01	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à tige	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Comp	Pied à repli intérieur, tige à renflement inférieure et bouton à aile, coupe tronconique. Objet soufflé dans un moule. 9,9 cm de haut, diamètre de la coupe 5,5 cm, diamètre du pied 5,8 cm.		59		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonction**	
12H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Quelques fragments de rebord. 3 fragments conservés.	29				
12H01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base d'un contenant circulaire. Diamètre de 8 cm. Fer blanc ?	29				
12H01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fine tige de section circulaire. Recourbée à une extrémité. 7 cm de long.	29				
12H01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires. 2,5 cm de large.	29				
12H01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	17	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
12H01	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12H01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 4 à 7 cm de long.	29				
12H01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	12	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Un clou entier de 10 cm de long.	29				
12H01	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	29				
12H01	5.1.1	Os	ossements	33	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Certains avec traces de découpe.	29				
12H01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis.	29				
12H01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	29				
12H01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	29				
12H01	5.2	Solides fibreux	graine	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Petite graine de type merisier.	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Comblement d'une fosse à déchet/latrines rectangulaire - Fin du XIXe siècle
12J01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont un éclat. Élagué.			X		
12J01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Corps moulé de pans droits. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur bordure intérieure, frise à motif végétal stylisé; sur paroi extérieure, scène extérieure (de type gothique ?). Surface exfoliée. Élagué.			X		
12J01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor brun peint et à l'éponge découpée sur paroi intérieure : ligne et motif indéterminé. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/). Élagué.			X		
12J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif Willow ? Élagué.			X		
12J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois. Élagué.			X		
12J01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12J01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12J01	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Élagué.			X		
12J01	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12J01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Os blanchi. Élagué.			X		
12J01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Déblais de démoliton postérieur à un incendie - Fin du XIXe siècle
12J02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée sur l'arrière du fourneau : "TD". Élagué.			X		
12J02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor brun peint et à l'éponge découpée sur paroi intérieure : motif indéterminé à l'éponge entre deux lignes peintes. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/). CP 12J01. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord cranté. Décor imprimé bleu sur marli : motif floral. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : frise géométrique sous la lèvre et motif floral. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor polychrome à l'éponge découpée : motif floral bleu et pourpre sur le marli. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux de forme polygonale. Décor bleu indéterminé sur paroi extérieure. Élagué.			X		
12J02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Lèvre arrondie. Élagué.			X		
12J02	2.1	Verre Incolore	pot à moutarde	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille en forme de baril. Corps décoré d'une série d'anneaux (3 + 3 ?) de chaque côté d'un espace libre au centre du corps. Objet fabriqué dans un moule (en deux parties ?). Ce type de bouteille était communément utilisé pour la moutarde dès le milieu du 19e siècle (sha.org/bottle/). Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12J02	2.1	Os	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Extrémité supérieure d'une cheminée de lampe à col étranglé et ouverture évasée. Bordure supérieure décoré de perles. Surtout après 1885 (Woodhead, Sullivan et Gusset 1984). Élagué.			X		
12J02	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12J02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la tête. Élagué.			X		
12J02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dent. Presque tous avec traces de découpe. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de nivellement suite à l'abandon de 9A18 - Troisième quart du XIXe siècle
12K01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte	5	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Inc	Fragments de rebord et paroi. Paroi extérieure non glaçurée. Diamètre de 32 cm. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12K01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base. Corps rouge orangé, glaçure de teinte kaki sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "COGHILL / GLASGOW". Fabricant actif de 1826 à 1904 (Bradley 2001). Élagué.			X		
12K01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord ondulé, de paroi et de base, dont certains jointifs. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Diamètre de 22 cm. PW tardif. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Base du corps caréné, base annulaire débordante. Décor peint polychrome sur les deux parois : sur paroi extérieure, motif floral (tige noire, feuilles vertes et feuilles bleues, fleur rose); sur bordure intérieure, ligne noire, et motif floral (tige noire, feuilles vertes, fleur rose) sur le fond. Hauteur de 6,5 cm, diamètre de 9 cm. PW tardif. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Base du corps caréné. Décor à l'éponge polychrome sur paroi extérieure : motif de méandres bleus sur portion supérieure du corps, et motif diffus jaune sur portion inférieure. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Plat creux (ovale ?) à rebord étalé. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne rose sous la bordure, motif floral sur la paroi et sur le fond (tige noire, feuilles vertes, fleurs roses et fleurs bleues). Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : ligne rose sous bordure intérieure et motif floral sur paroi extérieure (tige rose, feuilles vertes, fleurs vertes et roses). Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord et base, dont certains jointifs. Assiette de petite dimension. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu (rebord non ondulé). Surtout 1840 à 1870 (www.jefpat.org/diagnostic/). Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Base du corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif répété de deux lignes brun foncé au-dessus d'une bande jaune-beige. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Paroi épaisse. Décor bleu (imprimé ?) sur paroi intérieure : scène extérieure ? Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment jointifs de paroi d'un contenant creux de grande dimension à courbe complexe. Élagué.			X		
12K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol sur pied	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Recon	Petit contenant creux circulaire sur pied, corps de forme convexe, lèvre à bourrelet. Rainure large sous la lèvre. 5,5 cm de haut, 9 cm de diamètre. Élagué.			X		
12K01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint d'une ligne de dorure sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin ?	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col et d'épaule d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
12K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Cul d'une bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Cul plat, talon droit. Fabriqué dans un moule en deux parties. Marque de pontil grossièrement dépoli sur le cul. Alcool ? Médication ? Élagué.			X		
12K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'extrémité et paroi. Lèvre et bague évasées vers le bas. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Extrémité et cul d'une bouteille cylindrique. Petit format. Cul en dôme, talon arrondi, col renflé, bague et lèvre évasées vers le bas. Élagué.			X		
12K01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à vin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'extrémité et de paroi. Bague évasée vers le bas, lèvre droite. Élagué.			X		
12K01	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12K01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la tête. Élagué.			X		
12K01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de découpe. Élagué.			X		
12K01	5.1.4	Coquille	bivalve	6	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Deux fragments conservés. Élagué.			X		
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A18 / déblai de combustion - Troisième quart du XIXe siècle
12K02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante ?	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base. Corps brun orangé.	29				
12K02	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur.	29				
12K02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un petit contenant circulaire creux avec base annulaire débordante.	29				
12K02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une anse de section ovale. Petit format.	29				
12K02	1.1.2.14	TCF Cyples	théière ?	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi. Décor moulé sur paroi extérieure : feuilles d'acanthe et petites fleurs sur fond de points en creux.	29				
12K02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée.	29				
12K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé de côtes sur le fourneau.	29				
12K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé sur le fourneau : ancre de bateau.	29				
12K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12K02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	20	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont 5 embouts. Un fragment vernissé brun orangé. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12K02	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Base du corps caréné. Décor à l'éponge polychrome sur paroi extérieure : motif de méandres bleus sur portion supérieure du corps, et motif diffus jaune sur portion inférieure. CR 12K01.	29				
12K02	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord dont certains jointifs. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne bleue sous la bordure, motif floral délicat sur paroi (tige noire, feuilles vert pâle et vert foncé, fleurs roses).	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12K02	1.1.2.51	Pearlware	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Tasse à base annulaire légèrement débordante, base du corps caréné, anse verticale à deux points d'attache (manquante). Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (tige rose, feuilles vertes). PW tardif.	29				
12K02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Diamètre de 22 cm. PW tardif. CP 12K01.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Base du corps caréné, base annulaire. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif répété de deux lignes brun foncé au-dessus d'une bande jaune-beige. CR 12K01.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor polychrome sur paroi extérieure : bande turquoise peinte sous la bordure, motif indéterminé peint turquoise et motif géométrique rose (peint ou à l'éponge découpée ?).	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : bande turquoise sous la lèvre, motif floral stylisé sur la paroi (bleu, turquoise, rose, noire).	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne rose sous la bordure, motif indéterminé vert sur paroi.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (tige et fleurs roses, feuilles vertes).	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Diamètre de 22 cm.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de base, dont certains jointifs. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique sur paroi, scène extérieure sur le fond (un personnage debout et un personnage à cheval, à l'arrière plan bâtiments majestueux). Poinçon sigillé sous la base : étoile ou fleur. PW tardif ?	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique et floral.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure avec fleurs. Paroi épaisse.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments de rebord, paroi et d'anse, dont certains jointifs. Corps circulaire à courbe complexe, lèvre évasée, anse verticale à deux points d'attache. Anse moulé de volutes, corps moulé de côtes larges. Trois fragments altérés par la chaleur. CR 12K01.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Paroi épaisse.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	2	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord ondulé.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor Bath moulé sur le marli.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : deux lignes brun foncé sous la bordure et formes ovales irrégulières vert grisâtre.	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor polychrome peint et à l'éponge découpée sur les deux parois : sur bordure intérieure, bande rose; sur paroi extérieure, feuilles peintes vertes, ainsi que fleurs noires et motif géométrique rose à l'éponge découpée sur fond de larges bandes peintes bleues et roses. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/).	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (tige brune, feuilles vertes, fleurs pourpres).	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige noire, feuilles vertes). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Rebord étroit.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12K02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	50	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	29				
12K02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet ?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : ligne brune sous la bordure et motif à l'oxyde bleu (mocha ?) sur fond blanc).	29				
12K02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains jointifs. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : 9 lignes blanches parallèles, une ligne brune sous un motif mocha bleu sur fond blanc.	29				
12K02	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Soucoupe à base annulaire. Décor peint de lignes de dorure sur paroi intérieure : une sous la lèvre, une sur paroi et une au fond. Diamètre de 14 cm, hauteur de 2,8 cm.	29				
12K02	1.3.4.11	PF Bone China standard	sucrier ou théière ?	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord et de base d'un contenant creux de forme ovale. Rebord cranté, assise intérieure pour couvercle, base débordante. Décor peint de lignes de dorure sur paroi extérieure : ligne sur la lèvre, sur la jonction col/épaule et sur la base. Appartient probablement au même ensemble que la soucoupe décrit ci-haut.	29				
12K02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi d'un contenant creux de grande dimension. Corps à courbe complexe. Décor moulé et peint polychrome sur paroi extérieure : feuillage moulé avec bordure rehaussée de bleu, motif floral peint bleu et orange.	29				
12K02	1.99	Céramique altérée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. TCF blanche ? Altéré par la chaleur.	29				
12K02	1.99	Céramique altérée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. TCF. Altéré par la chaleur.	29				
12K02	2.1	Verre Incolore	fiole à parfum ?	6	1	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une petite bouteille circulaire. Corps moulé de côtes et anneau décoratif à la base du col. Cul concave, talon arrondi. Marque de pontil grossièrement dépoli sur le cul. Diamètre de 4 cm.	29				
12K02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'extrémité, de paroi et de cul, dont certains jointifs. Bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés. Bague et lèvre évasée vers le bas. Alimentation ?	29				
12K02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	11	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	29				
12K02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	40	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'extrémité, de paroi et de cul de bouteille cylindrique. Une extrémité avec épaule arrondie, col renflé (irrégulier), bague et lèvre évasées vers le bas.	29				
12K02	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à vin ?	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique.	29				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12K02	2.4.1	V polychrome superposé	perle	3	3	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Trois perles circulaires de verre étiré de couleur transparent rouge avec centre en verre opaque blanc. Une de 2 mm de diamètre, deux de 3 mm de diamètre.	29	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
12K02	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment difforme. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12K02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Semble y avoir deux clous de fixation la traversant. Largeur de 4,5 cm.	29				
12K02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord courbe et de paroi à angle droit. Peut-être plus d'un objet.	29				
12K02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
12K02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Concrétions sans forme distincte. Élagué.			X		
12K02	3.1.1.1	Fer ind	clou	15	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12K02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	29				
12K02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Deux clous entre 4 et 12 cm de long. Un clou sans la pointe.	29				
12K02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,8 cm.	29	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12K02	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	29				
12K02	5.1.1	Os	ossements	124	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe.	29				
12K02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Deux os blanchis. Deux os complètement carbonisés.	29				
12K02	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	29				
12K02	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	29				
12K02	5.5.1	Tissu	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Deux amas sans forme distincte constitués de tissu de couleur brun verdâtre. Objet ? Travail sur la matière ?	29				
12K02	7.2.2	Métal cuivreux et cuir	poignée ?	1	1	4.8.4	Mobilier	Frag	Bande rectangulaire creuse en métal cuivreux (laiton ?) dans laquelle passe une bande de cuir. Pièce de laiton : 2,3 cm de large. Pièce de cuir : 1,8 cm de large.	29				
													Fosses de latrines	Remblai de comblement, d'abandon de la latrines 9A22 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12L01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	30				
12L01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord. Corps rose-beige.	30				
12L01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Corps rougeâtre grossier avec quelques grosses inclusions gris-beige. Gros anneaux de tournage visibles sur paroi intérieure.	30				
12L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bouteille ou jarre ?	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte variant du brun au vert moucheté orangé sur les deux parois. Base du corps (paroi extérieure) n'est pas glaçurée.	30				
12L01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps rose orangé, glaçure de teinte brune sur paroi extérieure et de teinte vert kaki sur paroi intérieure.	30				
12L01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux à ouverture légèrement évasée. Décor de côtes moulées sur le corps.	30				
12L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Surface exfoliée.	30				
12L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec éperon et tuyau (incomplet). Décor moulé de croisillons sur le fourneau. Altéré par la chaleur.	30				
12L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé : côtes et flûtes, chevrons sous l'ouverture.	30				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	7	0	4.2.2	Tabac	Frag	Deux fragments de fourneau et cinq fragments de tuyau dont un embout. Deux fragments altérés par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	30				
12L01	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "(HE)NDERSON(...) / (M)ONTREAL" dans un rectangle. Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001).	30				
12L01	1.1.2.51	Pearlware	théière	4	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord et paroi. Assise intérieure pour couvercle. Un fragment avec amorce d'anse verticale moulée en forme de feuillage. Décor imprimé bleu sur bordure intérieure, sur paroi extérieure et sur l'anse : motif floral (avec chardons ?). PW tardif.	30				
12L01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral ? bleu et vert. Surface exfoliée.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige noire, feuilles vert lime, fleurs pourpres et mauves). Peut-être plus d'un objet.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor polychrome peint et à l'éponge découpée sur paroi extérieure : motif floral bleu à l'éponge découpée sur fond de bandes peintes roses et vertes. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/).	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu peint (et à l'éponge ?) sur paroi intérieure : trois bandes bleues peintes sur la bordure, motif indéterminé bleu sur la paroi.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor moulé sur le marli : motif indéterminé.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Paroi épaisse.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à marmelade	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi d'un pot cylindrique. Rainure large sous la bordure extérieure. Inscription imprimée noire sur paroi extérieure : "JAMES KEILL(ER) / MARMA(LADE) / DUN(DEE)" dans un cartouche ovale fait de feuilles de chêne et de glands. Possiblement James Keiller & Son, post 1828 (www.gracesguide.co.uk/James_Keiller_and_Son).	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor bleu indéterminé sur lèvre et bordure : motif de type Shell edge ?	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une anse verticale à deux points d'attache. Décor peint pourpre : motif végétal stylisé.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - anse	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'une anse verticale à deux points d'attache. Décor peint mauve d'une bande lustrée. Tasse ?	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor de type Flow Blue imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral stylisé. Peut-être plus d'un objet.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif floral.	30				
12L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	20	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	30				
12L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	30				
12L01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord d'un bol à corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : motif mocha bleu sur fond d'engobe blanc.	30				
12L01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor d'une ligne bleu sur un fragment. Peut-être plus d'un objet.	30				
12L01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi.	30				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12L01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint de lignes de dorure sur paroi intérieure : une sur la lèvre et une sur paroi. Diamètre de 18 cm.	30				
12L01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. GG ?	30				
12L01	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de pans découpés sur paroi extérieure.	30				
12L01	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi courbe. Corps moulé de côtes. Peut-être plus d'un objet. Parfum ?	30				
12L01	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille rectangulaire à coins chanfreinés et pans plat en retrait (au moins 2). Inscription moulée sur un pan : "(MO)NTREAL".	30				
12L01	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de cul d'une petite bouteille cylindrique. Cul plat, talon droit.	30				
12L01	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un objet creux et circulaire. Larges côtes formant des paliers. Bouteille ? Réservoir de lampe ?	30				
12L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'extrémité et de paroi d'une bouteille cylindrique. Lèvre rabattue. Alcool ? Alimentation ?	30				
12L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Un fragment avec enduit sur une face. Trois fragments conservés.	30				
12L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	30				
12L01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille polygonale. Médication ?	30				
12L01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	3	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une petite bouteille rectangulaire à chanfreins concaves. Le fragment de cul est altéré par la chaleur.	30				
12L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'extrémité et de paroi d'une bouteille cylindrique.	30				
12L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée.	30				
12L01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,6 cm.	30	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12L01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	30	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12L01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Altérés par la chaleur. Élagué.			X		
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	pelle	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Fer de pelle de forme rectangulaire. Pièce de renfort demi-circulaire à une extrémité avec perforations dont 6 avec rivets (pour le manche). 29 cm de long x 25 cm de large.	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	ombrelle - monture	14	1	4.4.5	Accessoires	Inc	Partie du mécanisme d'une ombrelle : une rondelle avec tiges cylindriques (noix et baleines ?) et un tube avec ouverture longiligne et tiges de section carrées (coulant et sous-baleines ?). Peut-être plus d'un objet. Va possiblement avec un ou des résidu(s) de tissu décrit(s) ci-haut.	30	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Tige plate avec une extrémité fichée. 11 cm de long x 2,5 cm de large. Mentonnet ?	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Tige courbée en forme de "S" irrégulier. Concrétions ferreuses et traces de bois. 6,5 cm de long. Crochet ?	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	poignée ?	1	1	4.8.4	Mobilier	Frag	Tige de section elliptique recourbée en "U". Extrémités manquantes.	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Un fragment avec coin à angle droit. Un fragment avec coin arrondi et trois perforations sur la bordure. Revêtement ?	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	8	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petits fragments de tôle sans forme distincte. Élagué.			X		
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	6	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires minces de largeurs variées. Un fragment perforé. Largeur de 1,3 à 2,3 cm.	30				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires épaisses. Une extrémité arrondie. Semble rivetée. 1,6 cm de largeur.	30				
12L01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Ent	Bande rectangulaire. Concrétion ferreuse sur portion centrale. Usage indéterminé. 20,5 cm de long x 2 cm de large x 0,4 cm d'épais.	30				
12L01	3.1.1.1	Fer ind	clou	24	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12L01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	8	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Deux clous entiers de 3 et 6 cm de long.	30				
12L01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	15	12	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Sept clous entiers entre 6 et 9,5 cm de long.	30				
12L01	3.1.1.3	Fonte	plaque	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de forme irrégulière. 19 cm de long x 12,5 cm de large x 0,5 cm d'épais.	30				
12L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle ?	2	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Fragments jointifs d'une petite tige de section cylindrique. Une extrémité en pointe. 7,7 cm de long x 0,2 cm de diamètre.	30				
12L01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12L01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,9 cm.	30	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué:Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12L01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Os teinté brun. Diamètre de 1,4 cm.	30	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué:Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12L01	5.1.1	Os	ossements	22	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	30				
12L01	5.1.1	Os	ossements	64	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe.	30				
12L01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis.	30				
12L01	5.1.1	Os	ossements	16	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	30				
12L01	5.1.4	Coquille	bivalve	21	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	30				
12L01	5.5.1	Tissu	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Tissu de couleur brun. Laine ? Objet ? Travail sur la matière ?	30				
12L01	5.5.1	Tissu	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Tissu mince de couleur noir. Objet ? Travail sur la matière ?	30				
12L01	5.5.1	Tissu	résidu	12	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Tissu mince de couleur vert. Objet ? Travail sur la matière ?	30				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation des latrines 9A22 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12L02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Corps rose orangé avec gros nodules blancs, glaçure mince de teinte brune sur paroi intérieure.	30				
12L02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. corps rose brunâtre, glaçure de teinte vert jaunâtre sur paroi intérieure.	30				
12L02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'une contenant circulaire creux. Corps rougeâtre, glaçure de teinte variant du jaune au brun sur les deux parois. Cul non glaçuré.	30				
12L02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec amorce du tuyau et deux fragments de tuyau. Inscription sigillée sur le fourneau face au fumeur : "TD".	30				
12L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains minuscules. Décor bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motif indéterminé. Peut-être plus d'un objet.	30				
12L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif indéterminé. Surface exfoliée.	30				
12L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes tournassées sur paroi extérieure. Pichet ?	30				
12L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains jointifs. Décor moulé sur paroi extérieure : motif floral. Vase ? Théière ?	30				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12L02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Base d'un contenant creux circulaire. Pied débordant. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé et peint vert sur paroi intérieure : pans stylisés moulés et motif floral peint vert.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor peint noir sur paroi extérieure : motif floral.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral sur fond de lignes anguleuses.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	15	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Présence de l'anse verticale à deux points d'attache.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor d'une ligne peinte pourpre sur paroi extérieure.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor d'une ligne peinte brune sur paroi extérieure.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor de type Shell edge ? bleu. Surface exfoliée.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure sur paroi extérieure; motif indéterminé sur paroi intérieure.	30				
12L02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	30				
12L02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	30				
12L02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat creux ?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi.	30				
12L02	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique.	30				
12L02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et base d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon chanfreiné. Intérieur non glaçuré.	30				
12L02	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord ondulé, paroi et base. Décor moulé, imprimé et peint polychrome sur paroi intérieure : sur la paroi, série de trois côtes moulées; motif floral et géométrique imprimé orange et rouge sur paroi et fond; fleurs? peintes pourpres sur paroi.	30				
12L02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille ?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi courbe et mince.	30				
12L02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	20	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments d'extrémité, de paroi et de cul de bouteilles cylindriques. Bague et lèvre évasées vers le bas sur les deux extrémités.	30				
12L02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Largeur de 2 cm.	30				
12L02	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Un clou encore fiché dans du bois. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12L02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de type "spike" sans la pointe. Extrémité distale prise dans une grosse concrétion ferreuse.	30				
12L02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long.	30				
12L02	5.1.1	Os	ossements	33	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Presque tous avec traces de découpe.	30				
12L02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os blanchi.	30				
12L02	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	30				
12L02	5.5.7	Cuir	chaussure ?	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de rebord avec trous de couture et de chevilles. Semelle ?	30				
12L02	6	Matériau indéterminé	indéterminé	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment informe. Scorie ou verre fondu.	30				
													Fosses de latrines	Remblai de comblement d'abandon des latrines 9A19 - Deuxième moitié du XIXe siècle

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine ?	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure.	31				
12M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps rose orangé avec grosses inclusions blanches, glaçure mince de teinte brun noir sur paroi extérieure. Surface exfoliée.	31				
12M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps rose-brun, glaçure de teinte jaunâtre sur paroi intérieure. Surface exfoliée.	31				
12M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps rose orangé, glaçure de teinte verte sur paroi intérieure. Surface exfoliée.	31				
12M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Corps rose grisâtre. Aucune glaçure apparente. Surface exfoliée. Altéré par la chaleur.	31				
12M01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord avec anse verticale à deux points d'attache. Assise intérieure pour couvercle. Décor moulé sur l'anse : motif de losanges.	31				
12M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont deux embouts.	31				
12M01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure sur paroi extérieure, motif indéterminé sur paroi intérieure.	31				
12M01	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	pot ?	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base d'un contenant creux cylindrique. Base annulaire. 7 cm de diamètre. Alimentation ? Soins du corps ?	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (fines tiges noires, feuilles vertes, fleurs bleues et fleurs pourpres).	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu sur marli intérieure.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor moulé sur le marli : motif d'entrelacs.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor noir à l'éponge découpée sur paroi intérieure : motif floral ?	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor mauve à l'éponge découpée sur paroi intérieure : motif végétal stylisé.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor Willow imprimé bleu sur les deux parois. Bordure intérieure moulée : motif de perles.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : ligne turquoise entre deux lignes pourpres.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ou de pied. Ligne peinte brune sur paroi extérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes tournassées sur paroi extérieure.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Lèvre arrondie, corps globulaire. Bol ?	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge noir sur les deux parois.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure sur paroi extérieure, motif géométrique sur paroi intérieure.	31				
12M01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	17	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	31				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Tasse à pied en retrait, corps circulaire évasé vers le haut. Anse verticale à deux points d'attache manquante. Paroi extérieure moulée de pans droits. Décor à l'éponge bleu de type "open sponge" sur paroi extérieure et sur bordure intérieure. Décor commun de vers 1860 à vers 1935 (www.jefpat.org/diagnostic/).	31				
12M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : côtes et motif du blé. Motif du blé, post 1851 (Sussman 1985).	31				
12M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : pans concaves et motif du blé. Motif du blé, post 1851 (Sussman 1985).	31				
12M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment de rebord. Inscription illisible sigillée sous la base. Diamètre de 20 cm.	31				
12M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Un fragment de base avec inscription imprimée noire : "(...)LIN IRONST(ONE)" au-dessus d'armoiries. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	31				
12M01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	17	1	4.5.1	Excrétion	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Pied annulaire débordant, corps globulaire, lèvre à rebord large, anse verticale à deux points d'attache. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : sur le corps, trois bandes d'engobe blanche délimitées par des lignes noires; bande d'engobe blanche sur la lèvre. 12,5 cm de haut, 21 cm de diamètre.	31				
12M01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	31				
12M01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon chanfreiné. Intérieur non glaçuré.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Soucoupe à pied annulaire. Décor de cannelures moulées sur paroi intérieure. Diamètre de 16 cm, hauteur de 2,5 cm.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de pans moulés sur paroi intérieure.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : côtes délimitant des pans convexes avec motif de feuille au sommet. Diamètre de 7 cm.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi extérieure : côtes délimitant des pans convexes. Diamètre de 7 cm.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord.	31				
12M01	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de pans moulés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	31				
12M01	1.99	Céramique altérée	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse verticale à deux points d'attache. Altéré par la chaleur.	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de pans moulés sur paroi extérieure.	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor indéterminé gravé ? sur paroi extérieure. Verre à tige ? Cheminée de lampe ?	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à pan(s) concave(s). Paroi noircie (par les sols ? par la chaleur ?). Bouteille à médicament ?	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament ?	5	1	4.3	Médication	Recon	Fragments jointifs d'extrémité, paroi et cul d'une petite bouteille cylindrique. Cul plat à centre concave, talon droit, épaule arrondie, col cylindrique (irrégulier), lèvre de type brevetée (irrégulière). Bouteille fabriquée dans un moule de type Ricketts. Lèvre ajoutée et façonnée à la main. Diamètre de 4 cm, hauteur de 8,5 cm. Moule utilisé de 1820 à 1920, surtout après 1840 (Jones et Sullivan 1985 : 32-33).	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12M01	2.1	Verre Incolore	seringue - piston	2	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité distale d'une seringue avec piston. Piston de 9,3 cm de long, diamètre du corps de la seringue 1,6 cm.		60		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12M01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	17	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Fragments de rebord supérieur, de paroi et de rebord inférieur.	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	7	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi et de rebord inférieure. Verre de teinte laiteuse. Altération ?	31				
12M01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	31				
12M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiments ?	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille de forme rectangulaire à coins chanfreinés. Cul plat, talon chanfreiné, épaule tombante, col large évasé vers le bas, bague droite, lèvre polie au feu. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Lèvre ajoutée et façonnée aux pinces de finition. 8,3 cm de long x 4,6 cm de large x 23 cm de haut.		61		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique. Cul en dôme, talon arrondi. Peut-être plus d'un objet.	31				
12M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique à cul en dôme avec mamelon, talon arrondi, épaule tombante, col évasé vers le bas, extrémité de type champenoise à lèvre en biseau. 6,3 cm de diamètre, 24,3 cm de haut. Alcool ? Alimentation ?	31				
12M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à eau gazeuse	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille de type torpille. Cul convexe, corps de forme ovoïde allongé, épaule tombante, col cylindrique, lèvre arrondie. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties. Lèvre ajoutée et façonnée aux pinces de finition. 6,3 cm de diamètre, 24 cm de haut.		62		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12M01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	134	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Plusieurs fragments de rebord. Six fragments conservés.	31				
12M01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Ent	Petite fiole cylindrique. Cul légèrement concave, talon arrondi, épaule tombante (courte), col cylindrique (irrégulier), lèvre de type brevetée (irrégulière). Objet fabriqué dans un moule de type Ricketts. Type de moule associé à l'intervalle 1820-1920 (Jones et Sullivan 1985). Lèvre ajoutée et façonnée à la main. Diamètre de 1,9 cm x 5,9 cm de haut.		63		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
12M01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Comp	Petite bouteille rectangulaire à chanfreins plats et à 3 pans en retrait. Cul légèrement concave, talon chanfreiné, épaule tombante (courte), col large légèrement évasé vers le haut, lèvre polie au feu. Inscription moulée sur les quatre côtés : "BRISTOL'S PILLS", "VEGETALES", "PILDORAS / de BRISTOL" et "NEW YORK". 2,6 cm de long x 2 cm de large x 5 cm de haut. Panacée, aussi connue sous le nom de "Bristol's Sugar Coated Pills', créée au début des années 1860 par Cyrenius C. Bristol. Les comprimés furent également manufacturé et vendu par Lanman and Kemp à New York (quod.lib.umich.edu/c/clementsmss/umich-wcl-M-4168.1bri?view=text).		64		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12M01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille cylindrique. Cul plat avec centre en retrait, talon droit.	31				
12M01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Bouteille cylindrique à cul concave, talon arrondi, épaule tombante, col évasé vers le bas, lèvre évasée vers le bas. Corps fabriqué dans un moule en creux avec base séparée. Lèvre ajoutée et façonnée à la main (facture grossière). Marque de pontil dépoli sur le cul. 6,1 cm de diamètre, 19,5 cm de haut. Alcool ? Alimentation ?	31				
12M01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Extrémité d'une bouteille à col renflé, bague et lèvre évasées vers le bas. Médication ? Alimentation ?	31				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12M01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire à chanfreins plats et à 4 pans en retrait. Cul légèrement concave, talon chanfreiné, épaule tombante, col cylindrique, extrémité de type Davis. Inscription moulée sur trois pans : "DAVIS'", "PAIN KILLER", "VEGETABLE". Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties. Lèvre et bague fabriquées aux pinces de finition. 4,4 cm de long x 2,4 cm de large x 14 cm de haut.		65		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12M01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	cruchon à liqueur	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments d'extrémité, d'anse, de paroi et de cul d'une bouteille de forme ovale. Col cylindrique, bague droite, lèvre polie au feu, épaule tombante. Anse verticale à deux points d'attache appliquée sous la bague et sur l'épaule. Bouteille à liqueur raffinée produite principalement durant la deuxième moitié du 19e siècle (sha.org/bottle/colors.htm#Amber).	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12M01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à cul en dôme, talon arrondi, épaule arrondie, col renflé, bague droite, lèvre évasée vers le bas. Bouteille fabriquée dans un moule de type Ricketts. Moule utilisé de 1820 à 1920, surtout après 1840 (Jones et Sullivan 1985 : 32-33). Diamètre de 8 cm, hauteur de 29,5 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; **Diversité des matériaux**; Datation des matériaux; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
12M01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de cul et de paroi d'une bouteille cylindrique à cul en dôme, talon arrondi.	31				
12M01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à vin ?	14	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul et fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	31				
12M01	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	18	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Fragments jointifs d'extrémité, de paroi et de cul d'une bouteille carrée. Cul à quatre points d'appui, corps évasé vers le haut avec pans légèrement concaves, épaule horizontale, col court évasé vers le bas, lèvre évasée vers le bas (irrégulière). Base de 4,7 cm de côté. 24,5 cm de haut.	31				
12M01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec bordure arrondie en saillie, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,8 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12M01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe avec centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,2 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12M01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12M01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe avec centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,0 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12M01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire avec perforation centrale à une extrémité. Présence d'un clou (forgé ?) dans la perforation. Bande de 2,5 cm de large.	31				
12M01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de fines tiges. L'une de section circulaire, l'autre de section rectangulaire.	31				
12M01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une grosse tige de section rectangulaire. Plus de 23 cm de long, 2 cm de large.	31				
12M01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Élagué.			X		
12M01	3.1.1.1	Fer ind	clou	10	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12M01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la tête.	31				
12M01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 4 et 8 cm de long.	31				
12M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'une pièce creuse en forme de beignet. Diamètre de 4,2 cm. Joint ? Embout ?	31				
12M01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton ou monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce illisible. Inscription frappée sur une face : "(...)O(...)" sur le pourtour. Diamètre de 1,9 cm, épaisseur de 0,2 cm. Nécessite une restauration.		66		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
12M01	4.1.11	Mica	feuille	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de mica.	31				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12M01	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'un crayon d'ardoise grise.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12M01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Os teinté brun. Diamètre de 1,9 cm.	31	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12M01	5.1.1	Os	ossements	63	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. La majorité avec traces de découpe.	31				
12M01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	31				
12M01	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	31				
12M01	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	31				
12M01	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	31				
12M01	5.2.4	Liège	bouchon	2	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de petits bouchons de liège.	31				
12M01	7.26	Métal cuivreux et plomb	cartouche	3	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Inc	Fragments jointifs d'une cartouche (à percussion centrale de type Boxer ?). Douille cylindrique en métal cuivreux et projectile en plomb. Culot avec bourrelet (aucune inscription lisible). Projectile de forme conique à tête creuse. Douille de 19 mm de diamètre. Projectile de 11 mm de diamètre. Longueur totale de la cartouche = environ 60 mm. Les projectiles de forme conique apparaissent vers 1850. Ref: www.police-scientifique.com/Armes-a-feu/les-munitions. Pour arme de chasse ?	31				
12M01	7.99	Matériau composite autre	ustensile ? - manche	2	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragments d'un manche en bois et métal (cuivreux ?). Ne répond pas à l'aimant. De forme rectangulaire. Très altéré. Peut-être plus d'un objet. Outil ? Ustensile ?	31				
													Fosses à déchets	Remblai de comblement, d'abandon de la fosse à déchet 9B16 - Seconde moitié du XIXe siècle
12N01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	4	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord, paroi et base.	32				
12N01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor à l'oxyde sur paroi intérieure. Paroi extérieure non glaçurée.	32				
12N01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord évasé. Tasse ?	32				
12N01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps particulièrement dur et homogène.	32				
12N01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit éclat de paroi. Corps rouge orangé, homogène et dense. Pot à plante ?	32				
12N01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi. Corps orangé, grossier. Paroi intérieure manquante.	32				
12N01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire creux. Corps beige orangé. Pot à plante ?	32				
12N01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi. Présence du bec verseur. Corps orangé, glaçure de teinte brune à verdâtre sur paroi intérieure et lèvre.	32				
12N01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine ?	6	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Corps orangé, glaçure de teinte brun à verdâtre sur paroi intérieure et lèvre. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi. Corps orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure et lèvre. Décor d'une ligne d'engobe sinusoïdale sur la lèvre.	32				
12N01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou bol	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Corps orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure et lèvre.	32				
12N01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Corps orangé, glaçure de teinte brune. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.103	TCF rouge glaçure claire	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux. Décor gravelé sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	théière ? - anse	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment d'une anse verticale à deux points d'attache. Anse de section ovale.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	pichet	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Présence du bec verseur. Décor lustré et décor d'une bande d'engobe bleu turquoise sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi. Théière ?	32				
12N01	1.1.2.115	TCF chamois glaçure noire	théière	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi avec amorce du bec verseur.	32				
12N01	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.1.3.6	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Surface exfoliée. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments de fourneaux avec amorce d'éperon ou talon. Décor moulé de côtes et de draperies sur le fourneau. Un fragment altéré par la chaleur.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Décor moulé de côtes sur le fourneau. Initiales moulées de par et d'autre de l'éperon : "G / M".	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon. Inscription sigillée face au fumeur : "TD". Altéré par la chaleur.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Inscription moulée face au fumeur : "(T)D".	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec éperon et tuyau (sans l'embout). Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "GLASG(OW) / (...)".	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé d'une bande de côtes sous l'ouverture. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "HENDERSON'S / MONTREAL". Marque associée à la période 1847-1876. Altéré par la chaleur.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	8	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneaux. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	27	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont six embouts (trois vernissés orange). Quatre fragments altérés par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.51	Pearlware	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif indéterminé.	32				
12N01	1.1.2.51	Pearlware	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell Edge moulé et rehaussé de bleu. Surface exfoliée.	32				
12N01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor bleu indéterminé sur un des fragments. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi. Corps caréné. Décor peint polychrome sur parois extérieure et intérieure : motif floral (tige et fleur pourpres, feuilles vertes).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (feuilles vertes, fleurs pourpres et bleues).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral (tige brune, feuilles vertes, fleurs roses et bleues), ligne rose sous la bordure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (vert, pourpre, bleu).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : ligne pourpre sous la lèvre (intérieur et extérieur), motif bleu indéterminé sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : ligne noire sous bordure, motif floral bleu sur paroi.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une ligne peinte rose sous bordure intérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Corps caréné. Décor de bandes peintes bleues sur paroi extérieure.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Diamètre de 18 cm.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure. Diamètre de 18 cm. Diamètre de 14 cm.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu de type "open sponge" sur paroi intérieure. Décor commun de vers 1860 à vers 1935 (www.jefpat.org/diagnostic/).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'éponge bleu de type "open sponge" entre deux bandes peintes bleues sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge rose sur paroi extérieure. Altéré par la chaleur.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : trois lignes brunes au-dessus d'une bande gris vert. PW tardif ?	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : une ligne brune au-dessus d'une bande gris vert avec motif indéterminé (commun câble ?). PW tardif ?	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bande bleue et bande gris bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bande bleue et bande gris bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes et motif indéterminé (commun câble ?) sur fond brun orangé. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes et bande beige. Peut-être plus d'un objet. PW tardif ?	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Feather Edge moulé et rehaussé de bleu sur le marli. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor Shell Edge moulé et rehaussé de bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord. Décor de type Shell Edge moulé et rehaussé de bleu. Diamètre de 22 cm. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base. Base du corps caréné. Diamètre de 18 cm, 6,5 cm de haut.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	18	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral sur fond de lignes ondulés.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	7	4	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains minuscules. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral. Un fragment altéré par la chaleur.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord légèrement ondulé. Motif floral avec vignette (scène extérieure avec trois personnages dans une barque).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec amorce de l'anse verticale. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral sur l'intérieur, scène extérieure sur l'extérieur.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont l'un avec l'anse verticale à deux points d'attache. Décor imprimé bleu sur les deux parois et sur l'anse : motif floral.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux à lèvre évasée. Paroi extérieure moulée de pans concaves. Décor imprimé bleu sur les deux parois : à l'extérieur, scène extérieure (deux personnages sur un belvédère , bâtiment majestueux, plan d'eau); sur bordure intérieure, motif végétal sur fond de lignes ondulées.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur les deux parois : à l'extérieur, scène extérieure (personnage féminin); à l'intérieur, motif végétal.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif végétal.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif géométrique.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral sur le marli.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé vert foncé sur paroi intérieure : motif géométrique avec vignettes.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé vert sur paroi intérieure : ligne sous la bordure, motif de croix sur la paroi.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor de ligne peinte brune sous bordure extérieure et sur le pied.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux à lèvre évasée. Paroi extérieure moulée de pans plats. Décor d'une bande d'engobe bleu sur bordure intérieure, délimitée par deux lignes peintes noires, et une ligne peinte noire sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ou bol ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à lèvre légèrement évasée. Paroi épaisse. Décor à l'engobe polychrome sur paroi intérieure : couche d'engobe brun sous une couche d'engobe blanc formant des lignes brisées (rappelant le décor du TCG Staff Slip).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Paroi épaisse.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi extérieure. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	2	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Petits fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor imprimé noir sur paroi extérieure : scène extérieure dans une vignette ovale (personnage, arbre, bâtiment).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	3	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Shell Edge moulé et rehaussé de bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	2	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif Canova ?	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé vert pomme sur le marli : motif floral.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Pot cylindrique à fond plat en retrait et large rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. 9 cm de haut, diamètre de 8,5 cm.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	6	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Pot cylindrique à fond plat en retrait et large rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. 7,2 cm de haut, diamètre de 7,2 cm.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux ou jatte	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord et paroi.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à onguent	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Recon	Pot cylindrique à pied débordant et fond plat en retrait, assise extérieure pour couvercle. 3,1 cm de hauteur, diamètre de 7 cm.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint polychrome : motif floral. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif géométrique pourpre et bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et base. Décor peint bleu sur paroi intérieure : motif floral. Poinçon sigillé sous la base : ancre. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant creux à lèvre évasée. Décor d'une ligne peinte noire sous bordure intérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	23	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Un fragment d'anse. Décor à l'éponge bleu. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'éponge découpée sur paroi extérieure : motif indéterminé vert et pourpre.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor mauve et bleu à l'éponge de type "open sponge" sur paroi intérieure. Décor commun de vers 1860 à vers 1935 (www.jefpat.org/diagnostic/).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de paroi. Décor d'une ligne peinte mauve et à l'éponge vert sur paroi extérieure.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe brun, bleu et gris vert sur paroi extérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Paroi épaisse. Décor de type Feather Edge moulé et rehaussé de bleu.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de rebord. Décor moulé de motif floral sur une paroi.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	37	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	37	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base, certains minuscules. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure (motifs variés). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure. Inscription imprimée bleu sous la base : "RURAL / SCE(NE)" dans un cartouche ovale. Inscription sigillée sous la base : "R. H. & Co STON(EW)ARE". Correspond possiblement au fabricant Ralph Hall & Co. (Tunstall, England) et à l'intervalle 1841-1849. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal. Inscription imprimé bleue sous la base : "(...) R(...)" sous un cartouche. Poinçon sigillée sous la base : quartier de lune ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé. Inscription imprimée noire sous la base : "D(...). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base d'un contenant rectangulaire aux coins arrondis avec pied débordant. Décor imprimé bleu sur le pied : motif géométrique. Inscription imprimée bleu sous la base : "2". Contenant à usage spécifique. Vaisselle de service ? CR 12N02.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant rectangulaire aux coins arrondis avec base en retrait. Décor imprimé bleu sur les deux parois : à l'extérieur, motif végétal; à l'intérieur, scène extérieure. Contenant à usage spécifique.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	12	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et un fragment d'anse. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif végétal. Assiette ou plat ?	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ou de pied. Paroi très épaisse. Décor imprimé noir sur une paroi : motif géométrique.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé noir sur une paroi : motif varié. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains minuscules. Décor imprimé brun sur paroi extérieure : motif floral. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé vert foncé sur les deux parois : motif végétal. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé et peint sur paroi intérieure : motif géométrique imprimé vert et rehaussé de orange et de bleu foncé. Inscription imprimée vert sous la base : "(...)EROKE(...)" dans un cartouche polygonale.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé rose sur paroi extérieure : scène extérieure (deux personnages féminins).	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé mauve sur paroi intérieure : motif indéterminé.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	18	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont plusieurs minuscules. Décor bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	166	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Plusieurs éclats et petits fragments. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Corps caréné.	32				
12N01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord légèrement ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé sur le marli, scène extérieure sur le fond. Inscription imprimée bleu sous la base : "HUMPHREY'S / (CLOCK)" et "WRS & (Co)" dans un ruban sous un cartouche de fleurs. 28 cm de diamètre. Fabriqué par William Ridgway, Son & Co. (Hanley, England), actif de vers 1838 à 1848. Ref: www.rubylane.com/item/169093-1922-18/Red-Transferware-Soup-Plate-Humphreyx27s-Clock; Godden 1964. CR 12N02.	32	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12N01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor moulé de deux lignes en creux rehaussées de bleu. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	15	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Corps vitrifié et particulièrement pâle pour une TCF jaune. Peut-être plus d'un objet.	32				
12N01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet ?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec amorce d'anse verticale à deux points d'attache. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : alternance de lignes bleues et de lignes blanches.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	7	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'une bouteille cylindrique. Épaule tombante, col court, lèvre arrondie.	32				
12N01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Intérieur non glaçuré.	32				
12N01	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux à courbe complexe. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif vert indéterminé sur fond gris et ligne de dorure.	32				
12N01	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor d'une ligne de dorure sur paroi extérieure et sous bordure intérieure.	32				
12N01	1.99	Céramique altérée	bouteille ?	10	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Altéré par la chaleur. GG Derbyshire 2 ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.99	Céramique altérée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Altéré par la chaleur. GG ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	1.99	Céramique altérée	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant creux à courbe complexe. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (pourpre, vert, bleu). Altéré par la chaleur. TCF blanche ?	32				
12N01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Altéré par la chaleur. TCF blanche ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Inscription sigillée sous la base : "(...)ARE (...) / WARE(...) / PW & Co" dans un cartouche rectangulaire. Possiblement Podmore, Walker & Co. (Tunstall, England) actifs de 1834 à 1859 (Godden 1964).	32				
12N01	1.99	Céramique altérée	contenant	12	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Altéré par la chaleur. TCF blanche ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Corps décoré de pans moulés. Cul décoré de rayons convergents.	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Cul d'un contenant circulaire creux. Cul concave, talon arrondi. Marque de pontil non poli sur le cul. Diamètre de 5 cm.	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de pied de verrerie de table. Pied à rebord ondulé. Décor moulé à la presse : motif de palmettes et de pointes de diamant. Diamètre du pied : 8 cm.	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	bouteille à parfum ?	5	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Extrémité et fragments de paroi d'une petite bouteille de forme hexagonale à coins arrondis et pans en retrait. Épaule concave, col évasé vers le bas avec bague décorative, lèvre à rebord large. Pans décorés de séries de perles moulées. CR 12N02.		67		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (soins de beauté)	
12N01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments jointifs de rebord inférieur. Grand diamètre : 10 cm. Pourrait aussi être cheminée de lanterne. CP 12N02.	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse. Pichet ?	32				
12N01	2.1	Verre Incolore	contenant	9	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	19	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragments de cul et paroi, dont certains jointifs, d'une bouteille de forme complexe. Corps de section carrée avec coins chanfreinés et pans légèrement concaves. Corps étranglé vers le bas, formant un cul en forme de pied à gradins. Bague décorative à la base du col. Fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. "Patent office registration mark" moulée sous le cul indiquant un modèle enregistré le 26 février 1848 par Aire & Calder Bottle Co., London (Ref: 1st-glass.1st-things.com/lozengetranslator.html). Compagnie active de 1836 à 1913 (collections.museumvictoria.com.au/items/1545735). Bouteille raffinée. Alimentation ?	32				
12N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	jarre à tabac ?	18	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments de rebord et de paroi d'un contenant à large ouverture (diamètre de 9 cm) et lèvre à rebord large (irrégulière). Corps carré à coins chanfreinés. CR 12N02.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	53	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Quelques fragments de rebord. Trois fragments de paroi avec enduit sur une face. Cinq fragments conservés.	32				
12N01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	32				
12N01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	2	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité d'une petite fiole cylindrique. Épaule tombante, col cylindrique (irrégulier), lèvre à rebord large (irrégulière). Diamètre de 1,8 cm.	32				
12N01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Extrémité d'une petite fiole cylindrique. Épaule tombante, col évasé vers le bas, lèvre à rebord large (irrégulière).	32				
12N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	12	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'extrémité d'une bouteille cylindrique. Bague et lèvre évasées vers le bas.	32				
12N01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée.	32				
12N01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	3	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	moraillon	2	2	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Deux moraillons pris dans une concrétion. Les deux moraillons sont identiques (7,5 cm de long x 2,5 cm de large chacun).	32				
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	piton	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Piton robuste. Œil formé d'une tige épaisse de section circulaire épaisse. 14 cm de long x 7 cm de large.	32				
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire. 1,5 cm de diamètre.	32				
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord formé d'une tôle repliée sur une tige cylindrique.	32				
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires. Formats variés.	32				
12N01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Élagué.			X		
12N01	3.1.1.1	Fer ind	clou	93	29	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12N01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragment de tige. Deux clous de gros format.	32				
12N01	3.1.1.11	Fer forgé	crochet ?	1	1	4.7.2.5	Supports	Frag	Fragment d'une tige de section circulaire recourbée à une extrémité.	32				
12N01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	21	21	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Huit clous entiers (entre 5 et 10 cm de long) et clous sans la pointe.	32				
12N01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec centre en retrait, dos plat avec centre convexe. 1,7 cm de diamètre.	32	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton circulaire à attache à œillet. Décor moulé sur la face : motif floral. Bouton semble fabriqué en 3 parties. 1,5 cm de diamètre. Bouton raffiné.	32	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N01	3.1.4.1	Plomb	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'une bande rectangulaire irrégulière. Largeur maximale de 2,1 cm.	32				
12N01	5.1.1	Os	manche ?	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Frag	Extrémité d'un tube creux en os travaillé. Intérieur fileté.	32				
12N01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe avec centre plat, dos convexe. Diamètre de 1,6 cm.	32	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Recon	Disque plat avec perforation centrale. Dos de bouton. Diamètre de 1,8 cm.	32				
12N01	5.1.1	Os	manche	3	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments d'un manche en os travaillé. En une seule partie ? Ustensile ou outil ?	32				
12N01	5.1.1	Os	embout ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Pièce circulaire avec creux circulaire filetée. Sommet en dôme décoré de cercles concentriques gravés. Os finement travaillé. 1,7 cm de diamètre, 0,8 cm de hauteur.	32				
12N01	5.1.1	Os	ossements	48	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	32				
12N01	5.1.1	Os	ossements	91	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. La plupart avec traces de découpe.	32				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N01	5.1.1	Os	ossements	45	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis. Certains avec traces de découpe.	32				
12N01	5.1.1	Os	ossements	14	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	32				
12N01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	32				
12N01	5.2.3	Bois	bouchon ?	2	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Fragments jointifs d'une pièce cylindrique. Une extrémité élargie (tête ?) avec large rainure sous-jacente. Corps et tête avec de deux stries parallèles. 2,8 cm de haut , 1,6 cm de diamètre.	32				
12N01	7.7	Fer et cuir	chaussure	5	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Trois fragments de semelles, un fragment de trépointe et un talon en cuir clouté avec semelle partielle. Peut-être plus d'un objet. Un fragment de semelle, la trépointe et le talon élagués (moisissures).	32				
													Fosses à déchets	Remblai de comblement, d'abandon de la fosse à déchet 9B16 - Seconde moitié du XIXe siècle
12N01 (cendres)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : motif flûtes et côtes.	32				
12N01 (cendres)	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, dont un embout. Un fragment avec inscription sigillée : "W. WHIT(E) / (GL)ASGOW".	32				
12N01 (cendres)	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Marli concave.	32				
12N01 (cendres)	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	32				
12N01 (cendres)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille ?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi courbe.	32				
12N01 (cendres)	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées.	32				
12N01 (cendres)	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Os blanchis et/ou noircis (parfois partiellement).	32				
12N01 (cendres)	5.1.1	Os	ossements	176	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis et/ou noircis (parfois partiellement). Certains avec traces de découpe.	32				
													Fosses à déchets	Remblai d'utilisation, d'abandon de la fosse à déchet 9B16? - Seconde moitié du XIXe siècle
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois-rose avec veinures rose orangé. TCF agate ? Diamètre de 1,6 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois. TCF ? Diamètre de 1,7 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois-rose. TCF ? Diamètre de 1,5 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois avec marbrures bleu-vert pâle. TCF ? Diamètre de 1,6 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois. TCF ? Diamètre de 1,5 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille ?	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment d'une sphère à corps blanc glaçuré. TCF ou porcelaine ? Décor peint d'un quadrillage de lignes noires. Diamètre estimé de 3,3 cm. Possiblement grosse bille-maîtresse, aussi appelée calot ou "alley".	33, 34, 35				
12N02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	7	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps rouge orangé, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure. 35 cm de diamètre, 13 cm de haut.	33, 34, 35				
12N02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	26	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Présence du bec verseur. Corps rouge orangé, glaçure de teinte noire sur paroi intérieure. 37 cm de diamètre, 12 cm de haut.	33, 34, 35				
12N02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jarre ?	5	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Contenant circulaire creux avec lèvre épaisse et arrondie. Corps orangé, glaçure de teinte vert kaki sur les deux parois. Diamètre estimé de 28 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.103	TCF rouge glaçure claire	théière - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Couvercle circulaire à collerette verticale. Sommet conique à pente concave avec bouton en forme de beignet. Perforation au centre du bouton (trou de vapeur. Décor moulé d'une bande de croisillons. 7,9 cm de diamètre, 4,5 cm de haut.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor pastillé et à l'engobe sur paroi extérieure : motif floral pastillé sur fond d'engobe bleu royal.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et rebord. Surface exfoliée. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	17	17	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneaux (parfois fragmentaires) avec éperon et tuyau (parfois seulement l'amorce). Sans marque ni décor. Deux pipes de petit format. Quatre pipes altérées par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	18	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor. Cinq fragments altérés par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de tuyau avec éperon et amorce de fourneau. Inscription sigillée sur le tuyau : "W(...) / (...)OW". Possiblement W. White / Glasgow, fabricant actif de 1805 à 1955 (Bradley 2001). Altéré par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Fourneau moulé à effigie de type hussard (homme avec moustache, favoris). Altéré par la chaleur et concrétion ferreuse.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Moulé à effigie de type hussard (homme avec moustache, favoris, barbichette). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments jointifs de fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Décor du motif de trappeur et castor moulé sur le fourneau : à gauche du fourneau, homme chaussé de raquettes; à droite du fourneau, castor au centre de rayons convergents; cordon horizontal le long du rebord; feuillages sur les cicatrices de moule; chevrons à droite et à gauche du talon.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : du côté gauche, ancre et cordage; du côté droit, coiffe de plumes du prince de Gales. Altéré par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	3	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneaux avec éperon et amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : motif de côtes et flûtes.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Pipe de petite dimension. Décor moulé sur le fourneau : motif de côtes. Altéré par la chaleur.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et tuyau (incomplet). Décor moulé sur le fourneau : motif de côtes et guirlande sous l'ouverture.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Décor moulé de côtes. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	16	15	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneaux avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée à l'arrière du fourneau : "T D" dans un ovale fait de points. Cinq fourneaux altérés par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée à l'arrière du fourneau : "T D" dans un cercle.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée à l'arrière du fourneau : "T D" dans un cercle fait de points et palmettes.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription moulée à l'arrière du fourneau : "T D".	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	10	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau. Inscription sigillée ou moulée : "T D" (souvent partielle). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Deux fragments altérés par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de trois tuyaux. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "HENDERSON'S / MONTREAL" entre deux bandeaux de croisillons moulés. Marque associée à la période 1847-1876. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription moulée de part et d'autre du tuyau : "(HE)NDERSON / MONTREA(L)". Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription moulée de part et d'autre du tuyau : "DOR(...) / (...)ER" au centre d'un décor de bandes avec traits fins et feuillages. Possiblement Peter Dorni, Saint-Omer, fabricant actif de vers 1850 à vers 1880 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "A. COGHILL / GLASGOW". Fabricant actif de 1826 à 1904 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	11	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont certains jointifs. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "W. WHITE / GLASGOW". Fabricant actif de 1805 à 1955 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	121	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont 26 embouts (18 vernissés orangé et 2 vernissés vert). 16 fragments altérés par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	chope	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs d'une chope cylindrique avec base légèrement évasée. Anse verticale à deux points d'attache moulée de côtes et motif végétal. Décor tournassée et à l'engobe sur paroi extérieure : bande de cinq rainures entre deux lignes d'engobe brune, de part et d'autre du motif mocha noir sur fond bleu. 11 cm de hauteur, diamètre (base) de 10,8 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	chope ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base d'un contenant cylindrique creux avec base légèrement évasée. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : bande verte et bande gris-beige.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	6	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps cylindrique avec base à talon arrondi. Amorce de l'anse verticale. Décor imprimé noir sur paroi extérieure : scène extérieure (un homme tombé dans l'eau ? - deux hommes à l'arrière plan avec montagnes). Inscription imprimée noire sous le décor : "(IS)OLATED." Maxime. Tasse pour enfant.		79		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (pour enfant)	
12N02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord légèrement ondulé, marli concave. Assiette de petit format. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Inscription imprimée bleu sous la base : "8". Hauteur de 2 cm, diamètre de 19,5 cm. PW tardif. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	assiette	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Rebord légèrement ondulé, marli concave. Assiette de petit format. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Hauteur de 2 cm, diamètre de 19,5 cm. PW tardif. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	bol ?	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Corps caréné. Décor imprimé bleu foncé de type "negative printing" sur les deux parois : motif floral stylisé. PW tardif.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	bol ou plat ?	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant creux à lèvre évasée. Décor peint bleu sur les deux parois : motif végétal sur les deux parois, large bande sous l'ouverture intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	soupière ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Base d'un contenant ovale avec pied débordant. Grande dimension. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu sur le pourtour du pied. PW tardif.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	pot à conserve	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de rebord et base. Pot cylindrique à fond plat en retrait et large rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. Diamètre estimé de 10 cm. PW tardif.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre	17	1	4.5.1	Excrétion	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Amorce de l'anse verticale à deux points d'attache (manquante). Corps globulaire, base légèrement débordante, lèvre large à rebord droit. Hauteur de 13,8 cm, diamètre (maximal) de 22 cm. PW tardif.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	pot de chambre	9	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Corps globulaire, lèvre large à rebord droit. Diamètre (maximale) de 21 cm. PW tardif.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Décor bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrit. Un fragment à la surface exfoliée.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	théière - couvercle	2	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragment de base d'un couvercle circulaire à collerette verticale et sommet conique avec bouton circulaire plat. Trou de vapeur sur le sommet. Décor peint vert sur paroi extérieure : motif végétal sur le sommet et sur le bouton.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	théière ?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi d'un contenant à corps polygonale. Amorce de l'anse verticale. Décor peint noir sur l'anse : motif végétal.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	12	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif de grosses fleurs (pourpre, noir, bleu, vert) et ligne noire sous la lèvre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor peint polychrome sur les deux parois : à l'extérieur, motif de grosses fleurs (pourpre, noir, vert lime) et ligne pourpre sous la lèvre. Base du corps caréné.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif de petites fleurs (pourpre, vert).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif de petites fleurs (pourpre, bleu royal, vert lime, noir).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : à l'extérieur, motif de petites fleurs (noir, vert, bleu royal); à l'intérieur, ligne noire sous la lèvre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint pourpre sur paroi extérieure : motif floral ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor lustré et peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral stylisé peint (orange, bleu royal, vert pâle, jaune) et rehaussé de mauve lustré.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor peint bleu sur paroi intérieure : grosses fleurs sur paroi et ligne sous la lèvre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu sur les deux parois : grosses fleurs sur paroi extérieure, bande sur bordure intérieure et extérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu sur paroi extérieure : grosses fleurs et pois, bande sur et sous la lèvre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : deux bandes gris verdâtre entre lignes brunes. Diamètre de 14 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : deux lignes brunes de part et d'autre d'une bande gris-bleu à motif Commun Cable. Diamètre de 14 cm, hauteur de 8 cm. PW tardif ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : trois lignes brunes de part et d'autre d'une bande vert grisâtre à motif Cats-eyes. Motif Cats-eyes produit tout au long du 19e siècle, post 1811 (www.jefpat.org/diagnostic/).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : une bande beige entre lignes brunes.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : bande vert kaki à motif Cats-eyes et un autre motif indéterminé au-dessus de deux lignes brunes. Motif Cats-eyes produit tout au long du 19e siècle, post 1811 (www.jefpat.org/diagnostic/).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : bande bleue et bande ocre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux base de contenants circulaires creux avec base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : ligne(s) brune(s). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Deux base de contenants circulaires creux avec base du corps caréné. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : ligne(s) brune(s). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor moulé couvrant le marli : motif de marguerites.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif indéterminé.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de vert.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs d'une assiette creuse. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu. 23 cm de diamètre, 3,5 cm de hauteur. Inscription sigillée sous la base : "STONE WARE / PW & C(o)". Possiblement Podmore, Walker & Co. (Tunstall, England) actifs de 1834 à 1859 (Godden 1964).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu. Surface exfoliée.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	30	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de paroi. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord légèrement ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base, avec amorce de l'anse verticale. Corps à double courbe. Décor peint et à l'éponge sur paroi extérieure : bande à l'éponge bleu entre deux bandes peintes bleues. 7 cm de haut, 12 cm de diamètre. Inscription sigillée sous la base : "(...)" dans un losange arrondi.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	7	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi avec amorce de l'anse verticale. Corps à double courbe. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure et bordure intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi. Corps caréné. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure et bordure intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	23	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor à l'éponge bleu sur paroi intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Décor bleu peint et à l'éponge sur paroi extérieure : motif géométrique à l'éponge découpé entre des bandes peintes bleues. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base de type piédouche). Tasse de petite dimension à paroi carénée avec anse verticale à deux points d'attache. Décor polychrome peint et à l'éponge sur paroi extérieure : motif du paon peint (noir, bleu, pourpre, vert-jaune) au centre d'un décor à l'éponge bleu-vert. 7 cm de diamètre, hauteur de 5 cm. Motif du paon fut particulièrement populaire de vers 1830 à 1850 (www.jefpat.org/diagnostic/). Appartient au même ensemble que la soucoupe du même lot.		68		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Soucoupe de petite dimension. Décor polychrome peint et à l'éponge sur paroi extérieure : motif du paon peint (noir, bleu, pourpre, vert-jaune) au centre d'un décor à l'éponge bleu-vert. 12 cm de diamètre, hauteur de 2,5 cm. Motif du paon fut particulièrement populaire de vers 1830 à 1850 (www.jefpat.org/diagnostic/). Appartient au même ensemble que la tasse du même lot.		69		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord et paroi. Décor polychrome à l'éponge sur paroi intérieure : bandes alternées de pourpre et de vert lime.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à l'éponge rose sur paroi extérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor polychrome peint et à l'éponge sur paroi extérieure : motif indéterminé pourpre à l'éponge sur le corps, ligne peinte bleue sous la lèvre.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à l'éponge pourpre sur paroi intérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor polychrome peint et à l'éponge découpée sur paroi intérieure : motif géométrique bleu à l'éponge découpé entre des lignes peintes roses. Décor à l'éponge découpée en combinaison avec un décor peint est surtout commun de la fin du 19e siècle à 1940 (www.jefpat.org/diagnostic/).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments de rebord, paroi, base et anse verticale, dont certains jointifs. Tasse à double courbe à base débordante. Décor imprimé brun sur les deux parois : à l'extérieur, scène extérieure (deux personnages près d'un plan d'eau avec pont et bâtiments exotiques); à l'intérieur, frise à motif floral avec vignettes (personnage à cheval dans un troupeau de bétail) sous la bordure et scène extérieure (version simplifiée de paroi extérieure) sur le fond. Hauteur de 7 cm, diamètre (sommet) de 12 cm. Appartient au même ensemble que la soucoupe du même lot.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (trois personnages près d'un plan d'eau avec pont et bâtiments exotiques), sur la bordure, frise à motif floral avec vignettes (femme tenant un panier à la main et bétail). Inscription imprimée brune sous la base : "INDOSTAN / J. T" dans un cartouche avec bâtiment exotique et fleurs. Inscription sigillée sous la base : "(...)" dans un losange arrondi. Hauteur de 3 cm, diamètre de 17 cm. Appartient au même ensemble que la tasse du même lot.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (un homme et une femme assis sous un arbre, bâtiments en arrière plan), sur la paroi, frise à motif géométrique avec vignettes (trois personnages dans une barque). Poinçon sigillée sous la base : ancre. Hauteur de 3 cm, diamètre de 17 cm. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (un homme et une femme assis sous un arbre, bâtiments en arrière plan), sur la paroi, frise à motif géométrique avec vignettes (trois personnages dans une barque). Poinçon sigillée sous la base : ancre. Cartouche ovale imprimé brun sous la base. Hauteur de 3 cm, diamètre de 17 cm. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Corps à double courbe et base débordante. Décor imprimé brun sur les deux parois : à l'extérieur, scène extérieure; à l'intérieur, scène extérieure (personnage assis) sur le fond et frise géométrique avec vignette (scène extérieure) sur la bordure. Appartient possiblement au même ensemble que les deux soucoupes du même lot.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (vase sur un socle, plan d'eau et bâtiments), sur la paroi, frise à motif floral. Hauteur de 3 cm, diamètre de 16 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé brun sur les deux parois : à l'extérieure, scène extérieure (bâtiments, montagnes); à l'intérieur, frise géométrique avec vignettes (motif floral). Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	20	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord légèrement ondulé. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Inscription imprimée bleu sous la base : "STONE WARE" dans un ruban avec couronne et fleurs, "J. T." en dessous. Hauteur de 3,5 cm, diamètre de 24 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord légèrement ondulé. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Inscription imprimée bleu sous la base : "STONE WARE" dans un ruban avec couronne et fleurs, "J. T." en dessous. Inscription sigillée sous la base : "(...)" dans un losange arrondi. Hauteur de 2,8 cm, diamètre de 24 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base. Décor à l'éponge bleu sur fond intérieur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral. Diamètre de 27 cm, hauteur de 5 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif végétal stylisé sur bordure, motif floral sur le fond. Hauteur de 3,5 cm, diamètre de 17 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif floral stylisé avec vignettes (scène extérieure).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure (trois hommes sur une barque). Altéré par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif floral stylisé et vignettes (scène extérieure) sur bordure, scène extérieure (personnages près d'un plan d'eau) sur le fond. Appartient peut-être au même ensemble que la tasse décrite ici-bas.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	14	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments de rebord, paroi, anse verticale, et base, dont certains jointifs. Corps à double courbe, base débordante. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur bordure intérieure, frise à motif floral stylisé et vignettes scéniques (homme à cheval avec bétail; femme debout avec bétail); sur paroi extérieure, scène extérieure (bâtiments grandioses, pont, plan d'eau); sur fond intérieure, scène extérieure simplifiée. Hauteur de 6,8 cm, diamètre (ouverture) de 11 cm. Appartient peut-être au même ensemble que la soucoupe décrite ci-haut. Décor identique imprimé brun sur tasse et soucoupe du même lot.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des marques de fabricant; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Corps à double courbe. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur bordure intérieure, frise à motif végétal et géométrique; sur paroi extérieure, scène extérieure (bâtiments de ferme ?).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Corps à double courbe. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur bordures, frise à motif floral. Un fragment altéré par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur bordures, frise à motif végétal stylisé.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur fond intérieur : scène intérieure ? (un homme et une femme assis à une table, une femme faisant le service, bâtiment grandiose à l'arrière plan). Inscription imprimée bleu sous la base : "TEA PARTY" dans un cartouche avec fleurs. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif végétal.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Corps circulaire moulé de pans droits sur paroi extérieure, lèvre évasée. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : frise à motif géométrique sur bordure intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains jointifs.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	2	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de paroi avec amorce de l'anse verticale. corps à courbe complexe. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : bande vert kaki avec motif mocha, entre deux bandes bleues.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	5	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord, paroi et base avec amorce du bec verseur. Décor de bandes tournassées sur la paroi extérieure du corps.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de vert.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux à ouverture étranglée. Amorce d'une anse verticale ? Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé et paroi. Décor imprimé vert pomme sur paroi intérieure : motif floral.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	9	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un plat ovale de petite dimension. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Hauteur de 2,5 cm, largeur de 19,5 cm. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un plat ovale de petite dimension. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Hauteur de 2,5 cm. Second objet identique dans le même lot.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux	10	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un plat ovale creux. Décor Willow imprimé bleu sur les deux parois : à l'intérieur, marli, bouge et fond décoré; à l'extérieur, vignette sur la paroi (côté long). Hauteur de 5,5 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord légèrement ondulé. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord légèrement ondulé. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol	12	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord légèrement ondulé. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur le fond, motif floral; sur bordure intérieure et extérieure, bande bleu avec vignettes florales. Inscription imprimée bleu sous la base : "COPELAND & GARRETT / LATE / SPODE"dans un cercle et "T1". Inscription sigillée sous la base : "COPELAND & GARRETT / NEW / FAYENCE" dans un ovale. Hauteur de 8,8 cm, diamètre de 18 cm. Associé à Copeland & Garrett (Staffordshire), actifs de 1833 à 1847 (Godden 1964).	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure (bateau, montagnes).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Marli moulé de pans concaves. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif de chinoiserie.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord ondulé d'un contenant creux à lèvre évasé. Décor lustré mauve et peint orange sur paroi extérieure : motif végétal stylisé. Pichet ? Crémier ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait	11	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d'un pichet de petite dimension. Présence du bec verseur et de l'amorce de l'anse verticale. Base débordante, corps à courbe complexe moulé de côtes, rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure (bâtiments en bois, enclos avec bétail et personnage debout) sur paroi extérieure, frise à motif floral sur bordure intérieure, extérieure et pied. Inscription imprimée bleu sous la base : "Z". Inscription gravée sous la base : "M". Hauteur de 11 cm, diamètre (maximal) de 10 cm.		70		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des fonctions**	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	9	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs, de pichet de petite dimension. Présence du bec verseur. Corps moulé de pans, épaule à petits paliers décoratifs. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique avec vignettes à motif floral sur le corps, frise de motif géométrique sur bordures intérieure et extérieure. Pot à lait ?	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	porte-toast	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Petit plateau rectangulaire aux coins arrondis avec amorce de poignée à chaque extrémité. Amorce de dix tiges circulaires (réparties en deux rangées parallèles) constituant la base de cinq séparateurs à rôties. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral (chardons). Inscription imprimée bleue sous la base : “THISTLE / B. S. T.” de part et d’autre d’un motif de chardons. Largeur de 10,7 cm. Objet semblable au Victoria & Albert Museum (https://collections.vam.ac.uk/item/0150205/toast-rack-unknown/).		71		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord d’un contenant creux de forme ovale avec assise intérieure pour couvercle. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral sur bordures intérieure et extérieure, avec vignettes sur bordure extérieure. Théière ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord d’un contenant creux de forme polygonale. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral sur bordures intérieure et extérieure. Pichet ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Couvercle circulaire à collerette verticale. Bouton manquant. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif floral avec vignettes (motif floral et scène extérieure). Diamètre de 10 cm. Théière ? Sucrier ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé vert foncé sur paroi intérieure : motif floral sur marli et bouge, scène extérieure (bâtiments) sur le fond. Peut-être plus d’un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif floral sur marli, scène extérieure sur le fond (deux personnages, bâtiments exotiques, montagnes, plan d’eau). Cartouche imprimé brun sous la base : “(...)”. Surface exfoliée. Peut-être plus d’un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure (bateau, montagnes). Décor identique que l’objet précédent.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif végétal stylisé.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	7	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et base, dont certains jointifs. Fond plat. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral avec papillons. Inscription sigillée sous la base : “WEDGWOOD”. Inscription imprimée sous la base : “No. 10” dans un cartouche octogonale irrégulier. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur marli et bouge : motif végétal.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur marli et bouge : motif floral stylisé avec vignettes (scène extérieure).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé bleu sur marli : motif végétal stylisé.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Marli concave. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif de lignes brisées parallèles.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de rebord et base. Pot cylindrique à fond plat en retrait et large rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. Diamètre de 8 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bassin	24	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Pied annulaire, corps hémisphérique, lèvre évasée, rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur les deux parois : sur le fond, scène extérieure (trois personnages dans un parc près d'une cage avec deux lions); sur bordure intérieure et corps extérieur, motif géométrique et végétal (croisillons et frise de feuillage avec fleurs). Inscription imprimée bleu sous la base : "STONE / WARE. / R. W & B." dans un cartouche floral avec une couronne au sommet, "ZOOLOGICAL" dans un ruban sous celui-ci. Hauteur de 11,5 cm; diamètre de 34 cm.		72		Diversité des matériaux; Datation des matériaux (antérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions; Fosses à déchets.	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bassin	31	1	4.5.2	Hygiène	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps hémisphérique, lèvre à rebord large, pied annulaire légèrement évasé. Hauteur de 12 cm, diamètre (maximale) de 33 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ou broc ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi avec amorce de l'anse verticale qui monte plus haut que le rebord. Base de l'anse moulée de motif végétal. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif de petites fleurs (vert, noir, pourpre, bleu). Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Bouton circulaire en forme de champignon. Décor peint noir : motif végétal ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint bleu sur paroi extérieure : grosses fleurs. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : lignes brunes, bande bleu pâle et bande gris-bleu. Pichet ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à la molette et à l'engobe sur paroi extérieure : motif mocha sur bande bleu-gris, ligne brune, bande de croisillons ? à la molette.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : motif indéterminé sur fond jaune pâle au-dessus de deux lignes brun pâle. Bol ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : motifs et couleurs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'éponge bleu. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base d'un contenant creux à base débordante. Décor polychrome imprimé et peint sur les deux parois : motif floral stylisé imprimé pourpre et rehaussé de bleu royal. Vaisselle de service ? Hygiène ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant creux de forme polygonale à base débordante. Décor imprimé pourpre sur paroi extérieure : motif floral stylisé sur le pied. Vaisselle de service ? Hygiène ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux à courbe complexe. Décor imprimé mauve sur paroi extérieure : motif végétal stylisé. Surface exfoliée. Pichet ? Broc ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ou broc	14	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Amorce de l'anse verticale. Décor moulé et imprimé vert pomme sur les deux parois : motif floral et scène extérieure (grands bâtiments, arbres); rebord ondulé et moulé du motif de cordage; base de l'anse moulé en forme de feuillage. Surface exfoliée. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor imprimé noir sur paroi extérieure : scène de couronnement (deux personnages debout dont l'un couronne une femme agenouillée). Bol ? Tasse ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire avec base débordante. Inscription imprimée noire sur paroi extérieure : "(...)FRANK(...)". Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : scène extérieure ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou bassin ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Paroi épaisse. Décor imprimé brun sur les deux parois : à l'extérieur, motif végétal stylisé; à l'intérieur, motif végétal avec vignette (scène extérieure avec animal). Vaisselle de service ? Hygiène ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	22	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant creux. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure sur la paroi extérieure et frise sur bordure intérieure. Vaisselle de service ? Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi d'un contenant creux à lèvre évasée. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique et floral. Surface exfoliée. Bassin ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Forme circulaire creuse. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : vignettes avec scène extérieure (arbres, bâtiments). Diamètre estimé de 6 cm.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base d'un contenant rectangulaire aux coins arrondis avec pied débordant. Décor imprimé bleu sur le pied : motif géométrique. Contenant à usage spécifique. Vaisselle de service ? Hygiène ? CR12N01. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Base d'un contenant creux avec pied débordant. Pied de forme octogonale irrégulier. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif végétal sur le pied, motif indéterminé sur la paroi. Contenant à usage spécifique. Vaisselle de service ? Hygiène ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenants creux à usage spécifique. Un fragment avec amorce d'une anse horizontale. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motifs variés. Vaisselle de service ? Hygiène ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	29	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et base d'un contenant creux de forme polygonale. Parois droites, fond plat. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motif floral. Alimentation ? Hygiène ?	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motifs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi perforée (passoire). Théière ? Égouttoir ? Savonnier ? Peut-être plus d'un objet. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor indéterminé de couleurs variés. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	277	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi, base et anse. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette - jouet	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Recon	Assiette miniature au rebord ondulé et marli concave. Décor polychrome à l'éponge et imprimé sur paroi intérieure : motif à l'éponge pourpre sur le marli, scène imprimée mauve sur le fond (personnage - enfant ? - sur une balançoire à bascule). Diamètre de 9 cm, hauteur de 1 cm.		73		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet d'enfant)	
12N02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette - jouet	3	1	5.7	Jeux et divertissements	Recon	Assiette miniature au rebord ondulé et marli concave. Décor polychrome à l'éponge et imprimé sur paroi intérieure : motif à l'éponge rose sur le marli, scène extérieure imprimée noire sur le fond (personnage assis sur le sol). Diamètre de 9 cm, hauteur de 1 cm.		74		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Valeur monétaire; Diversité des fonctions** (jouet d'enfant)	
12N02	1.1.2	Terre Cuite Fine	sifflet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Sifflet moulé en forme d'oiseau. Peint polychrome (jaune, vert, bourgogne). Base à pied circulaire et légèrement étalé et dont l'intérieur est creux. Motif d'herbe moulé sur le pied. Perforation circulaire sur le dos de l'oiseau (0,5 cm de diam.). Extrémité proximale manquante. 5,1 cm de haut.		75		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet)	
12N02	1.1.2.66	TCF blanche Mason	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor peint polychrome sur le marli : motif floral peint bleu sous glaçure et rehaussé sur glaçure (bleu, orange, jaune, rose et doré).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.66	TCF blanche Mason	bol ou tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et paroi. Corps caréné, lèvre évasée.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.66	TCF blanche Mason	plat ?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base. Paroi épaisse. Décor imprimé et peint polychrome : motif floral imprimé bleu sous glaçure et peint sur glaçure (bleu, jaune et doré).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor orange à l'éponge découpée sur paroi intérieure : cercles sur le marli.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment de rebord légèrement ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif végétal stylisé sur le marli, scène extérieure sur le fond. 28 cm de diamètre. Fabriqué par William Ridgway, Son & Co. (Hanley, England), actif de vers 1838 à 1848. Ref: www.rubylane.com/item/169093-1922-18/Red-Transferware-Soup-Plate-Humphreyx27s-Clock; Godden 1964. CR 12N01.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.80	TCF colorée dans la masse	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de pans concaves sur paroi intérieure. Corps coloré bleu. Après 1850 (Gauvin 1995 : 97).	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de rebord et paroi avec amorce du bec verseur. Décor moulé de lignes en creux rehaussées de bleu. Peut-être plus d'un objet. CP 12N01.	33, 34, 35				
12N02	1.1.2.991	TCF avec glaçure	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Terre cuite fine blanche à glaçure verte sur paroi extérieure, glaçure incolore sur paroi intérieure. Décor peint bleu sur les deux paroi : à l'extérieur, lignes verticales; à l'intérieur, ligne sur bordure. Diamètre estimé de 8 cm.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille cylindrique de petit format. Cul concave, talon chanfreiné, épaule courte et tombante, col circulaire évasé vers le haut. 13,2 cm de haut, 5,9 cm de diamètre.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12N02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	4	1	4.9	Entretien	Comp	Bouteille cylindrique. Cul concave, talon chanfreiné, épaule courte et tombante, col circulaire évasé vers le haut. 15,5 cm de haut, 7 cm de diamètre.	33, 34, 35				
12N02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Frag	Fragment d'extrémité.	33, 34, 35				
12N02	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif indéterminé (lilas, ocre, vert kaki). PF dure européenne ?	33, 34, 35				
12N02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une tige circulaire décrivant un angle droit. Glaçure de teinte bleu foncée sur presque tout le diamètre. Anse de contenant ? Bras de poupée ?	33, 34, 35				
12N02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment d'un bras de poupée avec trou pour fixation.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Lèvre évasée.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Décor peint rose ? (effacé) sur paroi intérieure : ligne sur la lèvre et à la base du marli.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor peint et lustré sur paroi intérieure : lignes lustrées mauves délimitant une bande rose avec motif floral lustré mauve.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint et lustré sur les deux parois : à l'intérieur, deux lignes lustrées mauves; à l'extérieur, motif floral lustré mauve et rehaussé de jaune ? (effacé). Appartient peut-être au même ensemble que la soucoupe déjà décrite.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint et lustré sur les deux parois : à l'intérieur, deux lignes lustrées mauves; à l'extérieur, scène extérieure (bâtiment) lustré mauve et peint rose.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base. Corps caréné, lèvre évasée, pied annulaire. Rebord ondulé, paroi extérieure moulée de côtes. Décor lustré et peint polychrome sur les deux parois : à l'extérieur, motif floral en dorure rehaussé de bleu royal; à l'intérieur, frise végétale en dorure rehaussée de bleu royal au-dessus d'un motif floral en dorure rehaussé de rose.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragment avec rebord ondulé. Décor moulé sur le marli : motif de feuilles d'acanthe et de guirlandes de fleurs.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant - anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'une anse verticale de grand format. Décor moulé de volutes et décor peint d'une ligne de dorure.	33, 34, 35				
12N02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif floral peint sur glaçure (rose, mauve, jaune ?). Décor partiellement effacé.	33, 34, 35				
12N02	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Altéré par la chaleur. TCF. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux à lèvre évasée. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois ? Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	1.99	Céramique altérée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur. TCF. Appartient peut être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	1.99	Céramique altérée	sifflet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Comp	Sifflet moulé en forme d'oiseau. Peint polychrome (jaune, vert, bourgogne). Base à pied circulaire et légèrement étalé et dont l'intérieur est creux. Motif d'herbe moulé sur le pied. Perforation circulaire sur le dos de l'oiseau (0,5 cm de diam.). 4 cm de haut, 4,3 cm de long x 2,2 cm de large. Altéré par la chaleur.		76		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet)	
12N02	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de cul et paroi. Corps tronconique. Base du corps décoré de côtes arrondies. Diamètre du cul 6 cm.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	gobelet	10	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Diamètre du cul 6 cm, diamètre de l'ouverture 8 cm. Marque de pontil grossièrement dépoli sur les culs.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul d'une bouteille de forme rectangulaire à chanfreins plats. Cul plat.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille de forme ovale et étroite. Épaule arrondie, col circulaire. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Bouteille à parfum ? Biberon ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Extrémité d'une bouteille cylindrique à épaule courte et tombante (presque horizontale), col cylindrique, lèvre droite à repli extérieur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Alimentation ? Encre ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	9	4	4.10	Entreposage ind.	Frag	Quatre culs et quelques fragments de paroi jointifs de contenants cylindriques creux. Talon arrondi. Marque de pontil grossièrement dépoli sur les culs. Diamètre de 7 cm.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Tige de section hexagonale (incomplète), coupe tronconique à lèvre évasée. Coupe décoré de pans coupés. Pied manquant. Objet fabriqué en deux parties (minimum). Hauteur de la coupe 6,5 cm.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	verre à tige	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Tige (incomplète) de section circulaire avec bouton à ailes, coupe de forme hémisphérique. Pied manquant. Hauteur de la coupe 5,2 cm.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	fiole	1	1	4.3	Médication	Inc	Petite bouteille cylindrique. Épaule arrondie, col large évasé vers le haut, lèvre à rebord large. Cul manquant. Diamètre de 2,6 cm.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment d'extrémité. Col circulaire, bague arrondie, lèvre brevetée. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille à parfum ?	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Cul d'une petite bouteille de forme hexagonale à coins arrondis et pans en retrait. Épaule concave, col évasé vers le bas avec bague décorative, lèvre à rebord large. Pans décorés de séries de perles moulées. Largeur de 4,3 cm. Marque de pontil non dépoli sur le cul. CR 12N01.		cr67			
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille à parfum	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Petite bouteille de forme oblongue avec cul plat, talon droit, épaule arrondie. Extrémité manquante. Corps moulé de deux pans en retrait et de côtes allant du talon jusqu'au col. Décor moulé sur les deux pans : une fleur de type marguerite sur un pan, un "S" stylisé avec feuillages sur l'autre pan. 3,5 cm de long x 1,5 cm de large. Marque de pontil non poli sur le cul.		77		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (soins de beauté)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille à parfum ?	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Petite bouteille de forme rectangulaire à chanfreins plats. Un pan moulé de cannelures larges. Cul plat, talon droit, épaule horizontale, col circulaire, bague arrondie. Extrémité manquante. Inscription moulée sur un pan : “DR”. 3 cm de long x 1,8 cm de large. Fabriqué dans un moule en deux parties. Marque de pontil grossièrement dépoli sur le cul.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	bouteille à parfum ?	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Inc	Petite bouteille de forme rectangulaire à chanfreins concaves. Deux pans en retrait. Cul plat, talon droit. Extrémité manquante. 3,4 cm de long x 1,9 cm de large. Fabriqué dans un moule en deux parties. Marque de pontil non poli sur le cul.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord inférieur et de paroi, dont certains jointifs. Grand diamètre : 10 cm. Pourrait aussi être cheminée de lanterne. CP 12N01.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Extrémité d’un contenant creux à épaule horizontale, col large quasi-absent, lèvre droite polie au feu. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Cul d’un contenant cylindrique creux. Talon arrondi. Diamètre de 6,8 cm. Bouteille ? Gobelet ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Cul et fragment de paroi d’un contenant cylindrique creux. Talon arrondi, cul plat. Diamètre de 6,5 cm. Bouteille ? Gobelet ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Cul d’un contenant cylindrique creux. Talon arrondi, cul plat. Diamètre de 5,3 cm. Bouteille ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de pied ovale à rebord ondulé. Décor moulé à la presse : côtes sur pied et sous la base. Verrerie de table ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé (à la presse ?) sur paroi extérieure : motif de grosses perles sur le rebord et de côtes sur le corps. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à la presse sur paroi extérieure : motif de losanges arrondis. Verrerie de table ? Bouteille ?	33, 34, 35				
12N02	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à condiments	11	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments d’extrémité et de paroi d’une bouteille octogonale irrégulière. Épaule tombante, col à large ouverture, lèvre évasée vers le bas. Cul manquant.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à sauce	8	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Fragments jointifs d’une bouteille octogonale irrégulière. Cul concave, talon droit, épaule tombante, col légèrement rétréci vers le haut, bague et lèvre évasées vers le bas. Fabriqué dans un moule en deux parties avec base séparée. Col soufflé à l’air libre. Bague et lèvre ajoutées et façonnées à la main. 6 cm de long x 4,5 cm de large x 18 cm de haut.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	jarre à tabac ?	9	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments de rebord, paroi et base d’un contenant carré à chanfreins plats. Cul plat, talon chanfreiné, épaule courte et tombante, col large et court et évasé vers le bas, lèvre à rebord large (irrégulière). Fabriqué dans un moule en deux parties. Extrémité façonnée à l’air libre. Marque de pontil dépoli sur le cul. 9,8 cm de large x 9,8 cm de long. Diamètre de l’ouverture 9 cm. CR 12N01.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	133	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d’épaisseur variées. Quelques fragments de rebord. Un fragment avec enduit sur une face. Sept fragments conservés.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant ou lampe	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi mince. Corps de forme rectangulaire arrondi.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à sauce ?	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments d'extrémité, paroi et base, dont certains jointifs, d'une bouteille octogonale irrégulière. Cul concave, talon chanfreiné, col légèrement rétréci vers le haut, bague et lèvre évasées vers le bas. Épaule manquante. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains jointifs, d'une bouteille cylindrique.	33, 34, 35				
12N02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	10	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et base d'une bouteille carrée à coins arrondis. Cul conique et à quatre points d'appui, pans concaves. Marque de pontil non dépoli sur le cul. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	20	3	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Une extrémité (col renflé, bague et lèvre droites), trois culs coniques et fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	33, 34, 35				
12N02	2.99	Verre altéré	gobelet ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de pans coupés sur paroi extérieure. Verre incolore. Altéré par la chaleur.	33, 34, 35				
12N02	2.99	Verre altéré	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Altéré par la chaleur ? Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	piton ?	1	1	4.7.2.5	Supports	Inc	Œil de forme ovale. Tige incomplète ? Très oxydé.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments de base d'un contenant circulaire à fond plat et paroi droite. Diamètre de 7 cm.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Pièces allongées sans forme distincte. Très oxydés.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1.1	Fer ind	clou	57	31	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Tête circulaire.	33, 34, 35				
12N02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Un clou sans la pointe et deux entiers de 6,5 et 8 cm de long.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Diamètre de 1,6 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à attache à œillet. Face convexe, dos concave. Diamètre de 2,1 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à attache à œillet. Face plate. Diamètre de 1,6 cm. Très oxydé.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Diamètre de 1,8 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton circulaire à mode d'attache indéterminé. Très oxydé. Diamètre de 1,8 cm.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Petit bouton creux de forme ovale. À attache à œillet ? Sommet plat moulé de losanges et corps moulé (de points ?). 1,4 cm de long x 1,2 cm de large x 1,1 cm de haut. Bouton raffiné.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton ?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Pièce circulaire à face convexe et dos concave. Bouton à œillet (manquant) ? Fibres (tissu ?) qui adhère sur l'objet. Très oxydé. 2,4 cm de long x 2 cm de large.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton ?	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Fragments jointifs d'une pièce circulaire à face et dos plats. Bouton à œillet (manquant) ? Très oxydé. Diamètre de 1,9 cm.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton ?	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Pièce circulaire. Bouton à œillet (manquant) ? Très oxydé. Diamètre de 1,2 cm, 0,5 cm d'épaisseur. Fibres (tissu ?) qui adhère sur l'objet.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	agrafe	3	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Agrafe décorative reliée à un pan de petites mailles en laiton. Largeur de 3,2 cm. Très oxydé. Pour manteau ? Sac à main ?	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Petite rondelle en forme de beignet. 1 cm de diamètre, 0,3 cm d'épais.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Inc	Extrémité d'une pièce cylindrique creuse. Cul plat en retrait et élargissement à la base. 1,6 cm de diamètre. Douille ?	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Ent	Pièce circulaire ouverte. Semble formée de deux anneaux tronconiques superposés. 1,7 cm de diamètre, 0,8 cm de hauteur.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tube	1	0	7.1	Indéterminé	Inc	Tube creux de section cylindrique. Diamètre de 0,9 cm.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	14	0	7.1	Indéterminé	Frag	Treize fragments de paroi, courbes ou plats, et un fragment d'embout creux de forme arrondi irrégulière. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2.2	Laiton	cuillère	3	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Fragments jointifs de cuilleron et extrémité proximale du manche. Cuilleron de forme ovoïde. Manche de section rectangulaire avec élargissement arrondi vers l'extrémité distale. Jonction entre cuilleron et manche est manquante. Peut-être plus d'un objet.	33, 34, 35				
12N02	3.1.2.2	Laiton	cuillère ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Fragment de cuilleron ? Pièce creuse de forme allongée et arrondie.	33, 34, 35				
12N02	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Pierre de teinte grise. 1,5 cm de diamètre.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12N02	4.1.13	Pierre	caillou	10	0	6.3	Minéraux	Ent	Petits galets de tailles et couleurs variés. Entre 1,5 et 3 cm. Écofacts, mais présence possiblement anthropique.	33, 34, 35				
12N02	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment de rebord d'un tableau en ardoise grise. Une face avec stries parallèles (lignes).	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12N02	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Extrémité distale d'un crayon d'ardoise grise. Diamètre de 0,6 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12N02	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau ou tuile ?	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Ardoise grise.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ustensile - manche	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Comp	Manche plein en os avec perforation longitudinale pour soie de type queue de rat. Manche de section ovale. Largeur de 3,2 cm, longueur de 10,2 cm. Surface exfoliée.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,7 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec centre concave, dos convexe. Diamètre de 1,7 cm. Os teint brun.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec centre en retrait, dos convexe. Diamètre de 1,6 cm. Os teint brun.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Disque plat avec perforation centrale. Dos de bouton. Diamètre de 1,7 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Disque plat avec perforation centrale. Dos de bouton. Diamètre de 1,5 cm.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12N02	5.1.1	Os	brosse à dents ?	1	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Pièce rectangulaire de section hexagonale aplatie. Une face plate, l'autre concave. Une extrémité arrondie, l'autre manquante. Largeur de 1,4 cm. Ressemble à un manche de brosse à dents.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	manche	1	1	4.99	Consommation ind.	Recon	Pièce tronconique creuse. Intérieur fileté sur le 4/5 de la longueur. Paroi extérieure décorée de côtes. Diamètre de 2,4 cm, longueur de 2,8 cm. Manche de blaireau ?	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	manche ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragment d'une pièce de section circulaire avec perforation centrale dans l'axe longitudinale (pour queue de rat ?). Embout rond légèrement en retrait sur une extrémité. Diamètre estimé de 1,9 cm. Outil ? Ustensile ? Os blanchi (altéré par la chaleur).	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	rondelle	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Rondelle circulaire en os. Ouverture centrale avec paroi intérieure filetée. Huit perforations à intervalles réguliers sur le pourtour. Face en trois gradins dont le deuxième est décoré (bordure ondulée, sommet strié), dos légèrement convexe. 3,5 cm de diamètre, 0,5 cm d'épaisseur. Accessoire de couture ou de broderie ?	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ossements	154	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ossements	23	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Os blanchis, certains noircies (altéré par la chaleur).	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	33, 34, 35				
12N02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments, dont dents.	33, 34, 35				
12N02	5.1.4	Coquille	bivalve	13	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Deux fragments conservés.	33, 34, 35				
12N02	5.1.5	Nacre	bouton	2	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton circulaire à quatre trous. Deux lamelles appartenant possiblement au même bouton. Surface exfoliée. Diamètre de 0,9 cm.	33, 34, 35				
12N02	5.2	Solides fibreux	graine	2	0	6.2	Végétaux	Frag	Deux graine de forme ovale et bombée.	33, 34, 35				
12N02	5.5.1	Tissu	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte. Tissu de couleur brun. Laine ? Objet ? Concrétion cuivreuse adhère sur le fragment (bouton ?).	33, 34, 35				
12N02	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Semelle et trépointe d'une chaussure à bout carré. 22 cm de long x 7 cm de large.	33, 34, 35				
12N02	5.5.7	Cuir	chaussure	3	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelles dont une à bout carré.	33, 34, 35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12N02	5.5.7	Cuir	indéterminé	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord de pièces en cuir. Un fragment avec deux perforations, un fragment avec points de couture sur un côté. Chaussure ? Vêtement ? Accessoire ?	33, 34, 35				
12N02	7.8	Fer et os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manche en os constitué de deux plaques rectangulaire de section trapézoïdale avec rivets de métal ferreux (2 ?). Soie plate en métal ferreux et amorce de la lame (incomplète). Manche de 1,9 cm de largeur. Grosse concrétion ferreuse sur l'objet.	33, 34, 35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12N02	7.99	Matériau composite autre	brosse	2	1	4.5.2	Hygiène	Comp	Petite brosse constituée de deux plaques en os rectangulaires originalement fixée par six rivets de métal cuivreux. Sur l'une des plaques (face de la brosse), six rangs de perforations pour les poils de la brosse (encore présents mais incomplets). Poils en fibres animales ou végétales ? 7,7 cm de long x 2,7 cm de large x 0,9 cm d'épais. Brosse à ongles ?		78		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
													Fosses à déchets	Remblai de comblement / implantation de la fosse - Seconde moitié du XIXe siècle
12N03	1.1.2.51	Pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint bleu sur paroi intérieure : ligne bleu sous la lèvre et motif floral sur la paroi.	35				
12N03	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou à tête rectangulaire de 7,5 cm de long. Peut-être découpé.	35				
12N03	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Remblai d'abandon (et d'utilisation) des latrines 9A16 - XIXe siècle, post 1840
12P01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	35				
12P01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de rebord. Corps rouge orangé. Élagué.			X		
12P01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi. Amorce du bec verseur et de son filtre. Altéré par la chaleur.	35				
12P01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	35				
12P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec éperon et amorce de tuyau.	35				
12P01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragments jointifs de fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Décor moulé de côtes sur la moitié inférieure du fourneau.	35				
12P01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif géométrique.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Décor Shell edge moulé non rehaussé. Diamètre de 20 cm, hauteur de 3,5 cm.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Rebord ondulé. Diamètre de 22 cm, hauteur de 3,5 cm.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : bordure géométrique et végétal stylisé, scène extérieure (bâtiment et arbres) sur le fond. 14 cm de diamètre, hauteur de 3,2 cm.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Contenant circulaire creux à lèvre évasée, pans droits sur paroi extérieure. Décor imprimé bleu sur les deux parois : à l'extérieur, scène extérieure (bâtiments, arbres, personnages, plan d'eau); à l'intérieur, bordure géométrique et végétal stylisé. Appartient possiblement au même ensemble que la soucoupe décrite ci-haut.	35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord d'un bol tronconique avec base du corps caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bandes ondulées polychromes entre deux bandes bleues.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise de motifs géométriques avec vignettes scéniques (arbres, montagnes, personnage en canoë). Peut-être plus d'un objet.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	19	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Base débordante. Décor peint polychrome sur les deux parois : motif de petites fleurs (noir, rose, vert) sur paroi extérieure, sur bordure intérieure et sur le fond. Diamètre de 16 cm, hauteur de 8,2 cm.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur marli et bouge : motif floral (noir, vert, bleu).	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord. Pot cylindrique avec large rainure sous la lèvre sur paroi extérieure. Diamètre estimé de 12 cm.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant à lèvre évasée. Décor moulé de perles sur bordure intérieure. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor imprimé bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint et à l'éponge découpée sur paroi extérieure : motif floral à l'éponge bleu sur fond de bandes peintes roses.	35				
12P01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi, anse et base. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	35				
12P01	1.1.2.66	TCF blanche Mason	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé d'un contenant creux. Paroi extérieure moulée de pans.	35				
12P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	4	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Plat ovale ? Rebord à angles, marli moulé de pans concaves.	35				
12P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	28	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi, bec verseur et anse. Base manquante. Rebord ondulé décoré de deux lignes incisées. Anse verticale à deux points d'attache moulé de volutes et de motif végétal. Décor peint bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motif de grosses fleurs et feuilles. Diamètre maximale du corps : 13,5 cm.	35				
12P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'un contenant creux. Présence d'une anse. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur les deux parois : motif végétal stylisé. Tasse ? Petit pichet ?	35				
12P01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	35				
12P01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	35				
12P01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Fragments jointifs d'extrémité, de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique. Cul plat, talon chanfreiné, épaule concave, col évasé vers le bas, lèvre arrondie à sommet plat et large. 16,5 cm de haut, diamètre de 7 cm. Bouteille à bière ? La lèvre est toutefois inhabituelle pour ce type de bouteille.	35				
12P01	1.3.99	PF indéterminée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Soucoupe ? Bol ?	35				
12P01	1.99	Céramique altérée	pipe ?	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau ? Altéré par la chaleur.	35				
12P01	2.1	Verre Incolore	gobelet ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de cul. Diamètre de 7 cm.	35				
12P01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d'une bouteille cylindrique de petit format. Cul concave, talon arrondi. Marque de pontil sur le cul. Diamètre de 3 cm. Fiole ?	35				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12P01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Extrémité d'une bouteille à épaule tombante, col légèrement évasé vers le haut, lèvre de type brevetée. Corps de forme polygonale. Largeur de 3 cm. Médication ? Parfum ?	35				
12P01	2.1	Verre Incolore	bouteille ?	5	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi mince et courbe. Un fragment de lèvre arrondie. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	35				
12P01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	42	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Trois fragments conservés.	35				
12P01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille ?	6	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plus d'un objet.	35				
12P01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	6	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Comp	Fragments jointifs d'extrémité, paroi et cul d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi, épaule arrondie, col évasé vers le bas, bague profilée en "V", lèvre aplatie. Corps moulé dans un moule en creux, épaule fabriquée dans un moule en deux parties, bague et lèvre ajoutées et façonnées à la main. Diamètre de 7,9 cm, hauteur de 28 cm.	35				
12P01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	4	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments d'extrémité, de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi et légèrement renflé, épaule arrondi, col évasé vers le bas, bague très irrégulière, lèvre évasée vers le bas. Bague et lèvre ajoutées et façonnées à la main.	35				
12P01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	21	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	35				
12P01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1 cm.	35	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12P01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	4	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Altéré par la chaleur.	35				
12P01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. Largeur de 2,8 cm.	35				
12P01	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12P01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long.	35				
12P01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 7,5 et 8 cm de long.	35				
12P01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Au moins deux avec traces de découpe.	35				
12P01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	35				
12P01	5.5.1	Tissu	retaille	2	0	1.5.8.2	Tissus, résidus	Frag	Retailles d'un tissu de couleur vert kaki foncé.	35				
12P01	5.5.1	Tissu	retaille	5	0	1.5.8.2	Tissus, résidus	Frag	Retailles d'un tissu de couleur brun rougeâtre.	35				
12P01	5.5.1	Tissu	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Principalement des brins non tissés. Couleur brun jaunâtre. Laine ?	35				
													Fosses de latrines	Remblai d'utilisation de la petite fosse / latrines 9A17 - post 1851
12Q01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi extérieure non glaçurée.	36				
12Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Corps rose orangé, glaçure de teinte jaune sur paroi intérieure.	36				
12Q01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps rouge et gris, glaçure de teinte brune sur paroi extérieure et de teinte verdâtre sur paroi intérieure.	36				
12Q01	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Surface exfoliée. Corps chamois-rose, émail blanc avec teinte bleutée.	36				
12Q01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux. Haut du corps moulé en paliers qui se resserre vers le rebord, lèvre arrondie. Théière ? Pot ?	36				
12Q01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Surface exfoliée. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base et paroi.	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Q01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux dont deux embouts vernissés orange. Un fragment avec éperon et avec inscription sigillée sur le tuyau : “MUR(...) / (...)GOW”. Possiblement William Murray, Glasgow, fabricant actif de 1830 à 1861 (Bradley 2001).	36				
12Q01	1.1.2.51	Pearlware	assiette ou plat	3	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Éclats de rebord, dont certains jointifs. Rebord ondulé. Décor Shell Edge moulé et rehaussé de bleu.	36				
12Q01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi. Surface exfoliée. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Base du corps caréné, base légèrement débordante. Décor à l’engobe sur paroi extérieure : trois lignes bleues de part et d’autre d’une bande bleu-gris. 8,5 cm de haut, diamètre de 20 cm.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l’engobe sur paroi extérieure : une bande bleue sous la lèvre, trois lignes vertes sur le corps.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l’engobe sur paroi extérieure : deux lignes brunes au-dessus d’une bande beige jaunâtre.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Diamètre de 16 cm, 2 cm de haut.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : scène extérieure (clôture, animal, bâtiment) sur paroi extérieure; frise géométrique sur bordure intérieure.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et base. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	36				
12Q01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	7	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d’une assiette pour enfant. Décor imprimé noir et peint polychrome sur paroi intérieure : sur le fond, scène extérieure (deux personnages debout près d’une charrette remplie de foin tirée par des bœufs, un personnage au sommet du tas de foin) imprimée noire et rehaussée de touches jaunes, vertes, bleues et pourpres; à la jonction bouge et marli, inscription imprimée noire ”(...) WHILE THE SUN (S)HINES / FRANKLIN’S PROVERBS” ; sur le marli, motif moulé (blé et clochettes de fleurs) et ligne pourpre peinte sous la lèvre. Marque sigillée sous la base : “(J) & G MEAKIN”. J. & G. Meakin (Hanley), producteurs actifs depuis 1851. Diamètre de 14 cm, hauteur de 1,5 cm. Assiette citant et illustrant un proverbe de Franklin datant de la fin du 18e siècle (”Make hay while the sun shines”). Post 1851.		80		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait	5	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d’un pichet de petite dimension. Présence du bec verseur et de l’amorce de l’anse verticale à deux points d’attache. Base débordante, corps à courbe complexe, rebord ondulé. Décor moulé sur paroi extérieure : motif illustrant un cygne au centre de quenouilles. Hauteur de 9 cm, diamètre (maximal) de 6,8 cm. Deux autres pots à lait identiques dans le même lot.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait	11	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Fragments jointifs de rebord, paroi et base d’un pichet de petite dimension. Présence du bec verseur et de l’amorce de l’anse verticale à deux points d’attache. Base débordante, corps à courbe complexe, rebord ondulé. Décor moulé sur paroi extérieure : motif illustrant un cygne au centre de quenouilles. Hauteur de 9 cm, diamètre (maximal) de 6,8 cm. Deux autres pots à lait identiques dans le même lot.	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à lait	22	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs, d'un pichet de petite dimension. Présence du bec verseur et de l'amorce de l'anse verticale à deux points d'attache. Base débordante, corps à courbe complexe, rebord ondulé. Décor moulé sur paroi extérieure : motif illustrant un cygne au centre de quenouilles. Deux autres pots à lait identiques dans le même lot.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Rebord ondulé. Décor Shell Edge moulé et rehaussé de bleu.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement ondulé. Décor imprimé mauve sur le marli : motif floral stylisé.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	11	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Corps globulaire, lèvre à rebord large. Diamètre de 24 cm.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à l'engobe sur paroi extérieure : bandes brunes et bande orangée. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : scène extérieure.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Bol ou tasse ?	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi. Décor imprimé bleu : motifs variés.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Lèvre à rebord large. Jatte ? Plat ? Bassin ?	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	39	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Un fragment de paroi avec grande anse verticale. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.1.2.61	TCF blanche	sifflet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment du pied d'un sifflet en forme d'oiseau. TCF blanche moulé avec éléments rehaussés en vert et jaune. Objet semblable en 12N02.	36				
12Q01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord ondulé. Assise intérieure pour couvercle. Décor moulé sur paroi extérieure : motif floral.	36				
12Q01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux lignes en creux rehaussées de bleues sur bordure extérieure.	36				
12Q01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	jatte ou plat creux	5	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Contenant creux à lèvre évasée à rebord large.	36				
12Q01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux. Décor à l'engobe de type mocha bleu sur paroi extérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments et éclats de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps gris, enduit Albany sur paroi intérieure, glaçure saline. Décor peint au bleu de cobalt sur paroi extérieure : motif indéterminé. GG nord-américain.	36				
12Q01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	14	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord légèrement ondulé. Décor pastillé bleu sur paroi intérieure : motif de vignes et raisins. Diamètre de 15 cm, hauteur de 2,8 cm.	36				
12Q01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor peint orange sur paroi intérieure : motif indéterminé. Soucoupe ?	36				
12Q01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé d'un contenant creux. Décor moulé sur paroi extérieure : motif quadrillé.	36				
12Q01	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	36				
12Q01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	36				
12Q01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Un fragment conservé.	36				
12Q01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	11	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille carrée. Cul concave à quatre points d'appui. Motif moulé sur cul : un point avec quatre feuilles (fleur ?).	36				
12Q01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	5	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et de cul d'une bouteille cylindrique.	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Q01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,6 cm.	36	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12Q01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires. Une pliée à angle droit.	36				
12Q01	3.1.1.1	Fer ind	clou	11	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12Q01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Tête circulaire irrégulière. Clou de 11 cm de long.	36				
12Q01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long.	36				
12Q01	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Pierre de teinte brune. 1,5 cm de diamètre.	36	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Os blanchi.	36				
12Q01	5.1.1	Os	ossements	12	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Certains avec traces de découpe.	36				
12Q01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi.	36				
12Q01	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	36				
12Q01	5.1.4	Coquille	bivalve	5	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments, dont un altéré par la chaleur. Deux fragments conservés.	36				
12Q01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec centre en retrait, dos plat. Décor gravé sur la face : fleur. Surface exfoliée. Diamètre de 0,9 cm.	36	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12Q01	5.2	Solides fibreux	graine	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Fragment d'une graine de type abricot.	36				
12Q01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Semelle et trépointe d'une chaussure d'enfant à bout arrondi. 14 cm de long x 4,5 cm de large.	36				
12Q01	5.5.7	Cuir	chaussure	4	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et fragment d'empeigne ou de quartier. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12Q01	5.5.7	Cuir	lanière	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de lanières en cuir avec perforations irrégulières. Ceinture ? Sangle ?	36				
12Q01	7.7	Fer et cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Inc	Fragments de semelle et fragment de talon en cuir cloué (métal ferreux). Peut-être plus d'un objet.	36				
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 9B20 - Première moitié du XIXe (entre 1829 et 1850)
12R01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jarre ?	4	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de paroi et de base. Contenant circulaire creux, fond plat et légèrement débordant. Cul non glaçuré. Diamètre de 21 cm (base).	36				
12R01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Décor à l'oxyde brun sur paroi intérieure. Paroi extérieure non glaçurée.	36				
12R01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	0	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois. TCF ? Diamètre de 1,5 cm.	36	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte	4	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps rouge orangé, glaçure de teinte brun rougeâtre à verdâtre sur paroi intérieure et lèvre. Décor à l'engobe sur paroi intérieure : ligne sinusoïdale au-dessus d'une ligne droite. Diamètre de 34 cm, hauteur de 10 cm.	36	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
12R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	cruche	48	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Inc	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Présence de l'anse verticale à deux points d'attache (incomplète). Cul manquant. Corps chamois-rose, glaçure de teinte kaki pâle sur paroi extérieure et de teinte orangé sur paroi intérieure. Intérieur partiellement glaçuré.	36				
12R01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Corps orangé, glaçure de teinte brune tacheté jaunâtre sur paroi extérieure (et paroi intérieure ?). Surface exfoliée.	36				
12R01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	jarre	19	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments jointifs de paroi avec anse horizontale à deux points d'attache. Jarre de forme globulaire. Rebord et base manquants. Base de la paroi extérieure n'est pas glaçurée. Jarre à fèves ?	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12R01	1.1.2.31	Creamware	plat	13	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Plat ovale de petit format. Rebord ondulé, fond plat. Décor Shell edge moulé et rehaussé de vert. 20 cm de long x 6,5 cm de large, hauteur de 1,5 cm.	36				
12R01	1.1.2.31	Creamware	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Plat ovale ? Fond plat.	36				
12R01	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	20	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord et paroi, dont certains jointifs. Lèvre à rebord large et plat. CW tardif.	36				
12R01	1.1.2.31	Creamware	contenant	11	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	assiette creuse	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Rebord ondulé. Décor Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Diamètre de 26 cm, hauteur de 4 cm. PW tardif.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	assiette	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor Willow imprimé bleu. Diamètre de 26 cm, hauteur de 3 cm. PW tardif.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	bol	10	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Base du corps caréné. Décor à la molette et à l'engobe : bordure à la molette de croisillons rehaussés de vert, motif Common câble sur fond gris verdâtre. Diamètre de 16 cm, hauteur de 8 cm.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif indéterminé. Surface exfoliée.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif indéterminé. Surface exfoliée.	36				
12R01	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Poinçon sigillée sous la base : symbole indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	théière	8	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi et base. Présence des deux points d'attache pour anse verticale. Corps circulaire, épaule carénée, assise intérieure pour couvercle. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral (noir, vert, bleu, rose).	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	théière	21	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord et paroi dont certains jointifs. Corps de forme ovale à courbe complexe, épaule en saillie formant un angle aigu, assise intérieure pour couvercle. Décor peint polychrome sur paroi extérieure : motif floral délicat rose et jaune (partiellement effacé). Paroi mince.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint polychrome sur les deux parois : ligne noire sous bordure intérieure et extérieure; motif floral (vert, bleu, mauve) sur paroi extérieure.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Base du corps caréné, base débordante. Décor tournassé et à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes parallèles tournassées et rehaussées de brun, motif de points d'engobe sur fond d'engobe bleu. Diamètre de 16 cm, hauteur de 8 cm.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral stylisé.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : sur paroi, motif floral; sur le fond oiseau et fleurs.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Base du corps caréné. Inscription sigillée sous la base : "DAVENPO(RT)" en lettres majuscules au-dessus d'une ancre. Marque associée à la période 1805-1887 (Godden 1964); post 1810.	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à condiments	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments jointifs d'une bouteille cylindrique à épaule tombante concave, col large, lèvre arrondie, base annulaire. Inscription imprimée noire sur le corps : "ANCHOVY PASTE / for TOAST, SANDWICHES, & c" au-dessus d'armoiries avec lion et licorne, puis "WARRANTED to keep good in / any Climate. / PREPARED by CHARLES WIX. / 22, Leadenhall Street, / (...)", le tout dans un encadré. Diamètre de 5 cm, hauteur de 8,5 cm.		81		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décor; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes de part et d'autre d'une bande bleue.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Lèvre évasée. Bassin ? Plat creux ? Bol ?	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord jointifs. Lèvre évasée.	36				
12R01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	10	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12R01	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	pot de chambre	21	1	4.5.1	Excrétion	Inc	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Présence d'un point d'attache pour anse verticale. Corps globulaire, lèvre à rebord large et plat, base annulaire. Diamètre de 19 cm (sommet). Pâte blanche vitrifiée et dense, paroi mince, glaçure qui adhère au corps. Sur la base, la glaçure saline est très épaisse donnant un aspect lisse (Métreau 2016).	36				
12R01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. TCF ? Altéré par la chaleur.	36				
12R01	2.1	Verre Incolore	gobelet	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Gobelet de forme tronconique, cul plat, talon arrondi. Diamètre de 8 cm (sommet), hauteur de 9 cm.	36				
12R01	2.1	Verre Incolore	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de paroi et base d'une bouteille cylindrique de petit format. Cul en dôme, talon arrondi. Marque de pontil non dépoli sur le cul. Diamètre de 4 cm.	36				
12R01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille à pans. Inscription moulée sur le pan : "(...)20 H(...) / GA(...)". Bouteille à médicament ?	36				
12R01	2.1	Verre Incolore	fiole ?	2	0	4.3	Médication	Frag	Fragments jointifs de paroi. Corps cylindrique de petit diamètre (2,5 cm).	36				
12R01	2.1	Verre Incolore	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	36				
12R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	16	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité et fragments de paroi de bouteilles cylindriques. Une extrémité à col renflé, bague droite, lèvre arrondie (irrégulière). Bague et lèvre ajoutées et façonnées à la main.	36				
12R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à médicament	21	1	4.3	Médication	Comp	Fragments jointifs de goulot, paroi et base. Bouteille cylindrique à cul concave, talon arrondi, épaule arrondie, col cylindrique (irrégulier), bague et lèvre évasées vers le bas (irrégulières). Corps décoré de 12 pans rectangulaires en retrait. Inscription moulée sur trois pans : "SWAI(M'S)", "PANACEA", "PHILADA". Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Bague et lèvre ajoutées et façonnées à la main. Diamètre de 9 cm, hauteur de 20,5 cm. Médicament existant depuis 1820, mais vendu dans ce type de bouteille à partir de 1829 ("History of Drug Containers and Their Labels, Griffenhagen and Bogard 1999, p. 78).		82		Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
12R01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Un fragment conservé.	36				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12R01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	24	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Culs et fragments de paroi de bouteilles cylindriques. Cul en dôme, talon arrondi. Marque de pontil dépoli sur les culs.	36				
12R01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	1	4.7.1.99	Matériaux de construction ind.	Frag	Fragment d'une tige de section carrée. Tête large et aplatie dans le même axe que la tige. Patte de scellement ?	36				
12R01	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12R01	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Certains avec traces de découpe.	36				
12R01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	36				
12R01	5.1.4	Coquille	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	36				
12R01	7.7	Fer et cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et fragment de talon en cuir cloué (métal ferreux). Peut-être plus d'un objet.	36				
													Fosses de latrines	Dépôt d'abandon des latrines 9B21 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12S01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base.	37				
12S01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment difforme. Altéré par la chaleur.	37				
12S01	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.	37				
12S01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	cuillère	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Ent	Cuillère de petite dimension, moulé d'une seule pièce en métal cuivreux. Cuilleron de forme ovoïde, forme un angle d'environ 125 degrés avec le manche. Décor moulé sur le manche : motif végétal stylisé. 10 cm de long x 2 cm de large x 3,5 cm de profond. Ustensile à usage spécifique ?		83		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
12S01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	37				
12S01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	37				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation des latrines 9B21 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12S02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Peut-être plus d'un objet.	37				
12S02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois-gris. TCF ? Diamètre de 1,4 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12S02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Corps chamois-gris. TCF ? Diamètre de 1,7 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12S02	1.1.1.51	TCG Angleterre	jatte ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Glaçure sur paroi intérieure et lèvre extérieure. Diamètre estimé de 42 cm.	37				
12S02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor moulé sur paroi extérieure : motif de vignes ?	37				
12S02	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord. Contenant creux avec assise intérieure pour couvercle.	37				
12S02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	37				
12S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "HENDERSON / MONTREAL". Fabricant actif de 1847 à 1876 (Bradley 2001).	37				
12S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "BANNERMAN / MONTREAL". Fabricant actif de 1858 à 1902.	37				
12S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "DAV(...) / (...)OW". Possiblement Davidson T & Co (Glasgow), actif de 1861 à 1910 (Bradley 2001). Altéré par la chaleur.	37				
12S02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Un fragment altéré par la chaleur.	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Décor peint sur paroi intérieure : ligne brune sous bordure.	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé vert sur paroi intérieure : motif floral ?	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe brun sur paroi extérieure : deux lignes brunes sous bordure.	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux à lèvre légèrement évasée. Décor à l'éponge découpée mauve sur paroi extérieure : motif géométrique.	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée bleue sous la base : "(...)OP(...)". Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Surface exfoliée.	37				
12S02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Un fragment altéré par la chaleur, un fragment exfolié. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé sur marli : motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments de rebord avec anse verticale à un point d'attache. Base manquante. Décor moulé sur paroi extérieure : larges côtes sur le corps et motif du blé sous bordure. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord.	37				
12S02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée noire sous la base : "(IR)ONSTONE CHINA" au-dessus des armoiries britanniques et "W & E. CORN / ENGLAND". au-dessous. Fabricant W. & E. Corn (Longport), vers 1864 à 1904 (Godden 1964).	37				
12S02	1.1.2.991	TCF avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Terre cuite fine blanche avec glaçure incolore sur paroi extérieure et glaçure rose sur paroi intérieure. Décor moulé et peint ? jaune sur paroi extérieure : motif indéterminé.	37				
12S02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	jarre ?	3	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Frag	Fragments de rebord et paroi. Enduit Albany sur paroi intérieure. GG nord-américain.	37				
12S02	1.2.1.79	GG glaç saline brune	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier cylindrique à cul plat, talon chanfreiné, épaule tombante, col absent, lèvre arrondie. GG Derbyshire. Peut-être Derbyshire 3.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12S02	1.3.2.99	PF dure indéterminée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor moulé sur paroi extérieure ?	37				
12S02	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	pichet - jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Inc	Pichet miniature avec amorce de l'anse verticale à deux points d'attache. Bec verseur manquant. Hauteur de 2,8 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (jouet)	
12S02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor peint pourpre sur paroi intérieure : bande sous la lèvre. Soucoupe ?	37				
12S02	2.1	Verre Incolore	verre à tige ?	1	0	4.2.1.1	Boissons, absorption	Inc	Fragment de tige avec amorce de la coupe et du pied. Fabriqué en deux parties. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Extrémité d'une cheminée de lampe. Rebord supérieur décoré d'ondulations (fabriqué manuellement). Après 1870, surtout après 1885 (Woodhead et al. 1984; Telling Time in Historical Lighting 19th Century).	37				
12S02	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ?	3	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince et courbe. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Lèvre droite. Décor moulé sur paroi extérieure : bande en retrait décoré d'une série de points en saillie. Gobelet ?	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant ceux. Lèvre arrondie. Décor moulé à la presse sur paroi extérieure : losanges avec étoiles. Verrerie de table.	37				
12S02	2.1	Verre Incolore	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'extrémité. Col circulaire, lèvre aplatie. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	flasque	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille de forme ovale avec deux pans plats. Cul plat avec centre en retrait, talon chanfreiné, corps évasé vers le haut. Extrémité manquante. Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	37				
12S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	lunettes - verre	1	1	4.4.5	Accessoires	Ent	Verre de forme ovale. Une face plane, une face légèrement convexe. 3,7 cm de large x 2,8 cm de haut x 0,2 cm d'épais.	37				
12S02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	37				
12S02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	37				
12S02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	3	0	4.3	Médication	Frag	Fragments de paroi de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés avec un pan en retrait. Inscription moulée sur une paroi : "EXTERNAL".	37				
12S02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire à coins chanfreinés plats avec trois pans en retrait. Cul plat en retrait, talon chanfreiné, épaule tombante, col cylindrique, lèvre de type brevetée. Inscription moulée sur un pan : "LE BAUME RHUMAL / L R BARIDON / SEUL AGENT POUR LE CANADA". Inscription moulée sur le cul : "301". Bouteille fabriquée dans un moule en deux parties avec base séparée. Médicament breveté en 1891 (bouteillesduquebec.ca/publicites/baridon_lr.htm).		84		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soin médicaux)	
12S02	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	pot ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire bas à large ouverture. Pot à onguent ?	37				
12S02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base d'une bouteille carrée à coins chanfreinés. Talon arrondi, cul plat en retrait. Inscription moulée sur le cul : "2" sur fond quadrillé.	37				
12S02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi. Verre de teinte variée.	37				
12S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à deux trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,3 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué:Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	5	5	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Boutons circulaires à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué:Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12S02	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Comp	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	37				
12S02	2.3.2.10	V col opaque noir	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle ronde facettée, de grande dimension. Diamètre de 1,5 cm, longueur de 1,4 cm.		85		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
12S02	2.3.2.10	V col opaque noir	broche	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Pièce ovale plate avec décor moulé sur une face : fer à cheval et buste de cheval au centre. Sur le dos, possible attache (fragmentaire). 2 cm de haut, 1,9 cm de large, 0,4 cm d'épais.		86		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
12S02	2.4.1	V polychrome superposé	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Verre incolore avec mince couche de verre de couleur transparent rose sur paroi intérieure.	37				
12S02	2.4.2	V polychrome intercalé	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Verre incolore avec ruban hélicoïdale de verre rose et vert. Diamètre de 1,5 cm. Fabriquée manuellement (traces du ciseau aux deux pôles), de vers 1850 à vers 1920 (Tremblay et Renaud 1990).	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12S02	2.99	Verre altéré	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Petite bouteille rectangulaire (à coins chanfreinés ?). Verre incolore. Altéré par la chaleur. Médication ? Parfum ?	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S02	2.99	Verre altéré	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment difforme. Altéré par la chaleur. Extrémité d'une bouteille ?	37				
12S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	4.7.2.99	Quincaillerie d'architecture ind.	Inc	Bande rectangulaire plate avec une extrémité recourbée sur elle-même. Clenche ? Pièce de fixation ?	37				
12S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments d'une bande rectangulaire avec une face creuse et l'autre convexe. Peut-être plus d'un objet.	37				
12S02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige de forme irrégulière.	37				
12S02	3.1.1.1	Fer ind	clou	15	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer leur mode de fabrication. Élagué.			X		
12S02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	37				
12S02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire. À quatre trous ? Très altéré. Diamètre de 1,3 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12S02	4.1.1	Calcaire	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Pierre de teinte grise. Diamètre de 1,5 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12S02	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Crayon d'ardoise grise. Une extrémité taillée en pointe arrondie. Rainure transversale près de l'autre extrémité. Diamètre de 0,5 cm. Longueur de 5,2 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12S02	4.1.7	Schiste ou ardoise	crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Crayon d'ardoise grise. Les deux extrémités sont taillées en pointe. Diamètre de 0,5 cm. Longueur de 4,4 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12S02	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau ou tuile	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord taillé en biseau. Ardoise grise.	37				
12S02	4.4.3	Scories	scorie	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Un seul fragment conservé.	37				
12S02	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe.	37				
12S02	5.1.1	Os	ossements	29	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Presque tous avec traces de découpe.	37				
12S02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	37				
12S02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	37				
12S02	5.1.4	Coquille	bivalve	11	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	37				
12S02	5.1.7	Graphite	électrode	1	1	1.9	Électricité	Inc	Fragment d'une tige cylindrique. Diamètre de 1,2 cm.	37				
12S02	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Peigne à rang simple, dents serrés. Plastique rigide gris verdâtre. Post 1851 (Miller 2000).	37				
12S02	7.3	Fer et métal cuivreux	cartouche	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Inc	Douille cylindrique avec culot en métal cuivreux (aucune inscription lisible) et corps en métal ferreux. 23 mm de diamètre. Possiblement pour arme de chasse.	37				
12S02	7.3	Fer et métal cuivreux	attache ?	2	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments jointifs d'une bande rectangulaire en métal ferreux avec section en métal cuivreux positionnée à angle droit. Section en métal cuivreux avec extrémité arrondie avec perforation centrale en forme de trou de serrure. 2,7 cm de large. Mobilier ?	37				
													Fosses des latrines	Dépôt d'utilisation du drain 12S6 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12S03	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord et paroi. Corps globulaire, lèvre à rebord large.	37				
12S03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord.	37				
12S03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment de brique commune. Élagué.			X		
12S03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	tuile	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment d'une tuile réfractaire. De forme rectangulaire et plate centre arrière plus épais et moulé de côtes. Inscription sigillée sur la face : "IMP MAG(...)". Scories et métal ferreux adhèrent sur la tuile.	37				
12S03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de petite dimension. Corps de couleur grise. Diamètre de 1,2 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12S03	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base d'un contenant circulaire creux. Corps rougeâtre, glaçure d'apparence mouchetée (jaune, vert, brun) sur les deux parois.	37				
12S03	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor lustré et moulé de côtes sur paroi extérieure.	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	pichet ?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi avec amorce d'anse verticale. Anse de section rectangulaire. Paroi épaisse et anse de grande dimension.	37				
12S03	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec amorce d'anse ? Paroi mince.	37				
12S03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau de pipe avec tuyau (incomplet). Inscription sigillée sur le tuyau : "L. FIOLET / St OMER / (D)ÉPOSÉ". L. Fiolet (Saint-Omer, France), fabricant actif de 1746 à 1920 (Bradley 2001).	37				
12S03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fragment de fourneau avec amorce d'éperon ou talon et de tuyau. Inscription moulée à l'arrière du fourneau : "TD".	37				
12S03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé de côtes.	37				
12S03	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Un fragment de fourneau, trois fragments de tuyau (dont un embout de type européen). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S03	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge de type "open sponge" mauve sur paroi intérieure.	37				
12S03	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	37				
12S03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif indéterminé.	37				
12S03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu indéterminé sur paroi extérieure. Surface exfoliée.	37				
12S03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Surface exfoliée.	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : cannelures et motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et base. Corps hautement vitrifié et paroi mince.	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord.	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	coquetier	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Inc	Coquetier à corps tronconique, lèvre légèrement évasée. Pied manquant.	37				
12S03	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Un fragment d'anse. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S03	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	37				
12S03	1.2.1.93	GG feld pâle	jarre ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux.	37				
12S03	1.2.2.61	GF sec sans glaç	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux de forme globulaire. Corps beige légèrement rosé. Décor de vermicelles en relief, noir et brillants, sur paroi extérieure (émail ?).	37				
12S03	1.3.2.21	PF dure européenne	pichet ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux avec épaule tombante. Contenant de petit format. Amorce de l'anse verticale. Anse peinte en bleu.	37				
12S03	1.3.2.99	PF dure indéterminée	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base.	37				
12S03	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Jambe d'une poupée avec rainure pour fixation. Mollet décoré de chevrons incisés, pied recouvert d'une glaçure brune (chaussure).	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **iversité des fonctions**	
12S03	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec anse verticale à deux points d'attache.	37				
12S03	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S03	2.1	Verre Incolore	burette	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Petite burette au corps de forme ovoïde. Cul légèrement en retrait, col long et évasé vers le bas, large bec verseur, intérieure du col est grossièrement dépoli. Une partie de l'extrémité est manquante. Décor moulé : sur portion supérieure du corps, demi-ovale avec rayons; sur col, pans légèrement concaves aux extrémités inférieures arrondies. Objet fabriquée dans un moule. Le bec verseur semble façonnée à la main. Diamètre maximale du corps : 5,7 cm. Hauteur estimée : 13,5 cm.		87		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décors; Diversité des fonctions	
12S03	2.1	Verre Incolore	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Recon	Couvercle circulaire de grande dimension avec collerette verticale. Sommet avec centre plat en retrait. Décor moulé à la presse : losanges et rayons divergents sur le pourtour du couvercle, pointes de diamants, losanges et rayons sur le sommet, côtes verticales sur la collerette. Diamètre de 18 cm, hauteur de 3 cm. Possiblement couvercle pour contenant de verrerie de table.	37				
12S03	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	24	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Extrémité supérieure, fragments de paroi et extrémité inférieure d'une cheminée de lampe. Bordure supérieure au décor cranté. Après 1870, surtout après 1885 (Woodhead et al. 1984; Telling Time in Historical Lighting 19th Century). Peut-être plus d'un objet.	37				
12S03	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi courbe. Décor indéterminé sur paroi extérieure : gravure à l'acide et ovale taillé. Verrerie de table ? Globe de lampe ?	37				
12S03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	37				
12S03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Peut-être plus d'un objet. Un fragment altéré par la chaleur.	37				
12S03	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament ?	1	1	4.3	Médication	Frag	Extrémité d'une bouteille rectangulaire. Épaule tombante, col évasé vers le bas, lèvre rabattue.	37				
12S03	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à gin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée.	37				
12S03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe avec centre concave, dos convexe avec centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	37	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12S03	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Inc	Bouton circulaire à attache à œillet (manquant). Verre légèrement translucide d'apparence nacrée. Traces de métal cuivreux sur l'endos (possible œillet en métal cuivreux). Face convexe, dos plat. Diamètre de 1,7 cm.	37				
12S03	2.3.2.1	V col opaque blanc	applique ?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Inc	Pièce ovale plate (forme irrégulière) avec décor gravé sur une face : motif indéterminé. Rainure profonde traverse le dos. Verre semi-translucide d'apparence nacrée.	37				
12S03	2.99	Verre altéré	contenant ou lampe	2	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments difformes. Verre incolore. Altéré par la chaleur.	37				
12S03	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire.	37				
12S03	3.1.1.1	Fer ind	clou	19	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12S03	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	37				
12S03	3.1.2.2	Laiton	tige	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une tige de section rectangulaire avec deux élargissements arrondis. Manche d'ustensile ?					
12S03	3.1.5	Métaux et alliages argentifères	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Sur l'avers, inscription: "(VICTORIA) DEI GRATIA REGINA(CANADA)" sur le pourtour et profil gauche de la reine Victoria regardant vers la gauche (tresse de laurier). Sur le revers, deux branches d'érable qui se croisent et sont attachées ensemble par un ruban. La couronne de St-Édouard les surmonte. Inscription illisible: (10 CENTS (date?). Tranche cannelée. Tranche cannelée. Diamètre de 15 mm, épaisseur de 1 mm. 10 sous. Émise entre 1858 et 1901. Nécessite une restauration.		88		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**	
12S03	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile	1	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de rebord avec trou de fixation. Ardoise grise.	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S03	4.1.7	Schiste ou ardoise	tableau ou tuile ?	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'ardoise grise. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S03	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	37				
12S03	5.1.1	Os	ossements	23	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont dents. Plusieurs avec traces de découpe.	37				
12S03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi.	37				
12S03	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	37				
12S03	5.1.4	Coquille	bivalve	12	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	37				
12S03	7.99	Matériau composite autre	indéterminé	1	0	4.99	Consommation ind.	Inc	Petite rondelle en métal cuivreux avec deux petites ailes en saillie à la base. Sur sa face creuse, rondelle de nacre avec centre en verre? en forme de pointe de diamant. Diamètre de 1 cm. Épaisseur de 0,4 cm. Attache ? Bijou ?	37				
													Fosses de latrines	Remblai de callage de la latrines 9B21 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12S04	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	37				
12S04	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé sur marli : motif du blé. Bouge moulé de pans concaves. Motif du blé, après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S04	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux. Intérieur non glaçuré.	37				
12S04	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur.	37				
12S04	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	37				
12S04	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	37				
12S04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	37				
12S04	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Deux avec traces de découpe.	37				
12S04	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	37				
													Fosses de latrines	Remblai de callage de la latrines 9B21 - Deuxième moitié du XIXe siècle
12S05	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant circulaire creux.	37				
12S05	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord. Corps beige brunâtre.	37				
12S05	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps moulé de fines horizontales. Théière ?	37				
12S05	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant - couvercle	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord d'un couvercle circulaire. Décor moulé sur paroi extérieure : série d'ovales.	37				
12S05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux, dont deux embouts. Un fragment altéré par la chaleur.	37				
12S05	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Décor moulé de volutes et fleurs sur le tuyau. Inscription moulée : "15" à l'intérieur d'une des volutes. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor mauve à l'éponge découpée sur paroi intérieure : motif floral. Diamètre de 16 cm.	37				
12S05	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor mauve à l'éponge découpé sur paroi intérieure : motif végétal.	37				
12S05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse. Décor imprimé bleu sur paroi extérieure : motif floral.	37				
12S05	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S05	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor moulé sur paroi intérieure : motif du blé. Après 1851 (Sussman 1985).	37				
12S05	1.2.1.72	GG Derbyshire 1	bouteille ?	4	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi, dont certains jointifs. Intérieur non glaçuré. CP avec 12S04.	37				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12S05	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Bouge moulé de côtes.	37				
12S05	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	2	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments jointifs de rebord supérieur et de paroi.	37				
12S05	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	37				
12S05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à chanfreins plats. Médication ? Alimentation ?	37				
12S05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	37				
12S05	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	37				
12S05	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille à pans plats en retrait. Peut-être plus d'un objet. Médication ?	37				
12S05	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille ?	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi courbe.	37				
12S05	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons,	Frag	Cul et fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Soufflé	37				
12S05	2.3.1.13	V col transp autre	bouteille à gin	5	0	4.2.1.2	Boissons,	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée à coins arrondis. Verre de couleur vert kaki	37				
12S05	3.1.1.1	Fer ind	tire-bouchon	1	1	4.2.1	Boissons	Inc	Tire-bouchon constitué d'un manche de section cylindrique se terminant par un large œillet (poignée ovale). Disque entre la tige et la section torsadée (2,4 cm de diam. sur 0,2 cm d'épais.). Extrémité distale de la tige torsadée est manquante.		89		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12S05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord d'un plaque mince décrivant un arc de cercle. Possible perforation circulaire. Usage indéterminé.	37				
12S05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme précise. Élagué.			X		
12S05	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de rebord constitué d'une tôle repliée sur elle-même et rivetée. Contenant ? Renfort ?	37				
12S05	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12S05	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou de 6,5 cm et deux clous sans la pointe.	37				
12S05	3.1.1.12	Fer laminé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou de 3,5 cm, un clou de 5,5 cm et un clou de 7 cm.	37				
12S05	3.1.1.3	Fonte	plaque	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs d'une plaque avec côtes sur une face. Partie de poêle ? Mobilier ?	37				
12S05	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	grelot	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Grelot sphérique avec œillet rectangulaire (attache). Probablement grelot d'attelage. Diamètre de 2,9 cm. Hauteur de 3,3 cm.		90		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
12S05	3.1.2.2	Laiton	cuillère	2	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Deux fragments d'une cuillère format cuillère à thé. Cuilleron de forme ovoïde élancée et manche étroit dont l'extrémité proximale est arrondie. Inscription estampée sur l'embout : "G(...)L(...) / SILVER".	37	Objet individuel non catalogué		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des marques de fabriquant; Diversité des fonctions	
12S05	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	37				
12S05	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Plusieurs avec traces de découpe.	37				
12S05	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis.	37				
12S05	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	37				
12S05	5.1.4	Coquille	bivalve	18	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments. Un fragment conservé.	37				
12S05	5.3.1	Plastique	bracelet ?	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Bande mince et courbée en plastique noir rigide. Une extrémité arrondie. Bracelet en bakélite ? Post 1907, surtout 1920 à 1950 (www.collectorsweekly.com/costume-jewelry/bakelite).	37				
12S05	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Semble y avoir déjà eu un décor sur paroi extérieure. Altéré par la chaleur. TCF ?	37				
													Lot élagué intégralement	Remblai de nivellement au sud de 9B28 - 1879-1963
12T01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	contenant ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif indéterminé. Surface exfoliée. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	plat creux ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Willow sur paroi intérieure. Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : personnage. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi. Décor imprimé brun sur une face : motif indéterminé. Inscription imprimé brun : "WIND(...)". Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé de côtes verticales sur paroi extérieure. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12T01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Enduit blanc sur paroi intérieure. Décor moulé de larges bandes sur paroi extérieure. Pot à conserve ? Élagué.			X		
12T01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant - anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse verticale. Décor moulé de volutes et rehaussé d'une ligne de dorure. Pichet ? Élagué.			X		
12T01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de rebord (coin ?). Élagué.			X		
12T01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de 5 cm. Élagué.			X		
12T01	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12T01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Un clou de 5 cm, un de 6 cm. Élagué.			X		
12T01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Deux avec traces de découpe. Élagué.			X		
12T01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Os blanchis. Élagué.			X		
12T01	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de nivellement au sud de 9B28 - 1879-1963
12T02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base. Corps rose-beige. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.104	TCF rouge glaçure brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant avec pied circulaire légèrement débordant. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec embout. Vernissé brun. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs de rebord et base. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif géométrique et floral. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et d'anse. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif de vignes et de raisins sur bordure intérieure, scène extérieure sur paroi extérieure (bâtiment, forêt, clôture). Élagué.			X		
12T02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Recon	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Corps cylindrique, rainure sous la lèvre sur paroi extérieure, fond plat en retrait. 9 cm de haut, 8 cm de diamètre. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Présence du point d'attache pour anse verticale. Corps moulé de pans. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure : motif végétal. Élagué.			X		
12T02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Décor moulé sur paroi extérieure : guirlande végétale. Pichet ? Vase ? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12T02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base ? Élagué.			X		
12T02	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier ?	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Extrémité d'un contenant à épaule tombante, col court (quasi absent) et lèvre arrondie. Intérieur non glaçuré. Élagué.			X		
12T02	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant circulaire avec pied légèrement débordant. Élagué.			X		
12T02	2.1	Verre Incolore	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'un tige avec renflement et bouton sphérique. Verre à tige ? Surface altérée. Élagué.			X		
12T02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment du cul d'une bouteille cylindrique. Cul en dôme. Alimentation ? Élagué.			X		
12T02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12T02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Extrémité d'une bouteille à col cylindrique et lèvre de type breveté (irréguliers). Élagué.			X		
12T02	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Frag	Cul d'une bouteille rectangulaire à chanfreins plats. Talon droit, cul plat à centre concave. Élagué.			X		
12T02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12T02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	cerceau de tonneau	4	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Deux fragments avec rivets. Largeur de 3,2 cm. Élagué.			X		
12T02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Inc	Extrémité distale manquante. 7 cm de long, diamètre de 2 cm (tige). Élagué.			X		
12T02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	contenant	9	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base d'un contenant cylindrique creux. Matière blanche solide à l'intérieur du contenant. Mortier ? Élagué.			X		
12T02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	fil	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de petit diamètre. Une des tiges est torsadée et forme un "U" dans lequel s'insère une seconde tige. Élagué.			X		
12T02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	indéterminé	11	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments sans forme distincte. Élagué.			X		
12T02	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Un clou sans la pointe et fragments de tige. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12T02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6 cm. Élagué.			X		
12T02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12T02	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Plusieurs avec traces de découpe. Élagué.			X		
12T02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi. Élagué.			X		
12T02	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Remblai de nivellement - 1879-1963
12U02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange légèrement brunâtre. Décor d'une bande hachurée sous la lèvre. Élagué.			X		
12U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Légèrement altéré par la chaleur. Plat de service? Élagué.			X		
12U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi presque plat. Décor à motif floral imprimé en bleu sur les deux surfaces. Élagué.			X		
12U02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
12U02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
12U02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à l'éponge bleu. Élagué.			X		
12U02	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt mince. Élagué.			X		
12U02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
12U02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments dont un presque plat. Verdâtre. Élagué.			X		
12U02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments déformés par la chaleur. Probablement de la vitre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12U02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	11	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Élagués.			X		
12U02	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de plaque mince et difforme (tôle). Élagué.			X		
12U02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	6	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entier (à l'exception de un dont la tête est absente) entre 3 cm et 3,7 cm de long. Bien conservés. Élagué.			X		
12U02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire recourbée en forme de U. 0,7 cm de diam. Élagué.			X		
12U02	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont quatre blanchis. Élagué.			X		
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation et comblement d'abandon de la fosse 9B29 - Seconde moitié du XIXe siècle
12V01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi et éclat. Paroi très épaisse et courbe. Corps rouge orangé. Glaçure de teinte brun jaunâtre sur paroi intérieure.	38				
12V01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps orangé, glaçure brunâtre à verdâtre sur les deux parois.	38				
12V01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps orange pâle, glaçure verdâtre sur paroi intérieure.	38				
12V01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : motif floral. Inscription moulée sur le tuyau : "54".	38				
12V01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription moulée sur le tuyau : "T.W & Co / EDIN(R?...)". Probablement Thomas White & Co. (Édimbourg), fabricant actif de 1823 à 1876 (Bradley 2001). Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12V01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et paroi. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bandes sinusoïdales (brune, beige et bleu) au-dessus d'une série de lignes bleues parallèles.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Feather Edge moulé et rehaussé de bleu.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur le marli : motif végétal.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé, peint et imprimé sur paroi intérieure : motif indéterminé moulé sur le marli et rehaussé de vert (peint). Inscription imprimée sur le fond : "(...) DOWN (...)".	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif de type Willow ?	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor de lignes parallèles peintes en bleu sur paroi extérieure.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor peint vert sur paroi extérieure : motif floral ?	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée noire sous la base : "(...) DROIT" dans un ruban sous des armoiries avec licorne. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12V01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	21	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont 4 fragments d'anse. Trois fragments altérés par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12V01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé sur paroi intérieure : motif indéterminé.	38				
12V01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant. Corps moulé de côtes. Pichet ?	38				
12V01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et base. Peut-être plus d'un objet.	38				
12V01	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille ?	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et base d'un contenant cylindrique.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12V01	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé d'ovales en série. Verrerie de table ? Réservoir de lampe ?	38				
12V01	2.1	Verre Incolore	indéterminé	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs d'une pièce en forme de disque octogonal avec centre creux dont un moulé de rayons concaves. Vaisselle sur tige ? Bouchon ? Applique décorative ? Bouton de meuble ?	38				
12V01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à vin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité et cul d'une bouteille cylindrique. Cul concave, talon arrondi, col cylindrique, bague droite et lèvre droite polie au feu.	38				
12V01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'épaisseur variée.	38				
12V01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	8	2	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul et de paroi de bouteilles circulaires.	38				
12V01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à médicament	1	1	4.3	Médication	Inc	Cul et paroi d'une bouteille cylindrique. Cul plat en retrait, talon droit. Inscription moulée sur le corps : "MRS WINSLOW'S / (SOO)THING SYRUP / (CU)RTIS & PERKINS / (P)ROPRIETORS". Diamètre de 3,1 cm. Mrs. Winslow's Soothing Syrup est un médicament mis en vente en 1849 par Jeremiah Curtis et Benjamin A. Perkins comme une panacée destinée aux jeunes enfants. Principalement composée de morphine et d'alcool, il fut surnommé le "baby killer" et dénoncé en 1911 par le American Medical Association. Il demeura tout de même sur le marché jusque dans les années 1930. Références : www.woodlibrarymuseum.org/museum/item/529/; museumofhealthcare.wordpress.com/2017/07/28/mrs-winslows-soothing-syrup-the-baby-killer/		91		Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
12V01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi et d'extrémité d'une bouteille cylindrique. Peut-être plus d'un objet.	38				
12V01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	7	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité et fragments de paroi d'une bouteille carrée. Épaule tombante, col court quasi-absent, lèvre rabattue.	38				
12V01	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille ?	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de cul d'un contenant circulaire creux.	38				
12V01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Décor moulé de rayons convergeant sur la face. Diamètre de 1,0 cm.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12V01	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 6,5 cm de long. Trop altéré pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12V01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	38				
12V01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	38				
12V01	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont plusieurs avec traces de découpe. Un os long de gros mammifère avec plusieurs traces de découpe et une grosse perforation circulaire.	38				
12V01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	38				
12V01	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Corps chamois, glaçure saline sur paroi intérieure. Semble y avoir un enduit ferrugineux sur paroi intérieure (aspect moucheté).	38				
12V01	2.1	Verre Incolore	bouteille à médicament ?	2	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de col et de paroi d'une bouteille rectangulaire. Peut-être plus d'un objet.	38				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 9B38 - 1851 et +
12W01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure et glaçure incolore sur la surface extérieure.	38				
12W01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	17	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base circulaire (1), de rebord à lèvre arrondie (1) et de paroi à pâte orange. Au moins deux objets différents.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	4	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord avec bec verseur et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure beige légèrement verdâtre sur les deux surfaces.	38				
12W01	1.1.1.91	TCG agate	poignée de porte	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Poignée circulaire et bombée de 5 cm de diam. Aspect de bois vernis.	38				
12W01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment paroi. Sans décor apparent.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	26	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Sans marque ni décor apparent. Quatre fragments d'embout. 13 fragments glaçurés.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneaux sans marque ni décor apparent, deux entiers.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	4	4	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD. Un fragment carbonisé.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace de décor moulé en relief à motif indéterminé.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque imprimée en creux sur le tuyau: MURRAY/GLASGOW. 1830-1861	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment d'embout à bourrelet de tuyau avec une inscription moulée en creux: L. FIOLET ST OMER DÉPOSÉ. 1765-1921.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription moulée en creux: W & D BELL/QUEBEC. 1862-années 1890.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de grappe de raisin.	38				
12W01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de vannerie?	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée. Décor à motif de feuillage peint en vert sur la carène.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif d'arbre (flou) imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Décor à motif de volutes imprimé en bleu, en bande, sous la lèvre intérieure.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif scénique (char romain) imprimé en rouge. Trace d'une marque indéterminée imprimée en rouge sous la base.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge, bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor à motif de feuille à l'éponge, noir, sous la lèvre.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor à motif indéterminé à l'éponge, brun. Mince bande peinte en brun sous la lèvre.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé en relief à motif de marguerites recouvrant l'ensemble du marli. Mince bande peinte en rose doré sous la lèvre, entre le bouge et de marli et à la base.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral de type flow blue.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif floral et d'arabesques de type flow blue.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli. Trace d'un décor à motif indéterminé de type flow blue.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral et de volutes de type flow blue sur la paroi intérieure. Trace de l'anse.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse moulé. Décor à motif de volutes de type flow blue sur le dessus. 1,2 cm de larg.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de losanges de type flow blue sur les deux surfaces.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (2), de fond (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Au moins trois objets différents.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (1), de fond (1) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu. Objets différents.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, noir.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Décor d'une inscription indéterminée imprimée en vert: [...] ANI[...].	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge, bleu. Deux fragments on un décor sur les deux surfaces. Au moins deux objets différents.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de lignes à l'engobe bleu entre une large bande à l'engobe vert. Bol?	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif 'une mince bande à l'engobe bleu sous la lèvre extérieure.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif de pagode de type flow blue.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Décor à motif de feuillage de type flow blue.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi carénée. Décor à motif floral de type flow blue. Peut-être le même objet.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Décor à motif indéterminé de type flow blue. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	38				
12W01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	17	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière	18	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord permettant de recevoir un couvercle (4), de bec verseur (1), d'anse (1) et de paroi à pans plats. Décor à motif végétal imprimé de type flow blue. Bec verseur de 16 cm de long. avec trous de filtration. Anse moulée de 2,5 cm de larg. sur 19 cm de long. résid. avec un décor sur le dessus. Certains fragments jointifs.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	théière?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de bec verseur. Décor moulé à motif indéterminé.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif oriental (pagodes et floral) de type flow blue. Marque imprimée de type flow blue sous la base: AMHERST/JAPAN/IRONSTONE.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé à motif épi de blé sous le rebord. Certain fragments jointifs. Au moins quatre objets différents.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé à motif épi de blé sous le rebord.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif indéterminé.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse-anse	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse. Sans décor apparent. 1,2 cm de larg. Probablement le même objet.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bec verseur. Décor moulé à motif de feuille sous le rebord.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de lignes imprimée en noir sous la lèvre. Couverte légèrement altérée. Assiette ou soucoupe?	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de lignes et de bandes à l'engobe bleu. Deux fragments jointifs.	38				
12W01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	37	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (4), de base à pied annulaire (1), de base (2-un avec une marque indéterminée imprimée en creux), de fond (5-un avec une marque de fabrication imprimée en creux) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement aux objets décrits précédemment.	38				
12W01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	3	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Probablement le même objet.	38				
12W01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige. Décor à motif floral (?) peint au bleu de cobalt	38				
12W01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragment d'épaule de petit encrier cylindrique individuel.	38				
12W01	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	38				
12W01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	38				
12W01	1.99	Céramique altérée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Altéré par la chaleur. TCFB?	38				
12W01	2.1	Verre Incolore	gobelet?	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3), de base à cul profond (1-5 cm de diam.) et de paroi à pan ovales en retrait. Certains fragments jointifs.	38				
12W01	2.1	Verre Incolore	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé et de base. Paroi extérieure moulée de demi-cercles. Base de 5 cm de diam. 2 cm de haut. Décoratif.	38				
12W01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	45	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie (4), de rebord ondulé (7), de rebord étalé (1) et de paroi. Neuf fragments dont l'intérieur est givré. Au moins deux objets différents.	38				
12W01	2.1	Verre Incolore	indéterminé	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments moulés.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi avec pan en retrait et coins chanfreinés plats de bouteille carrée. Légèrement turquoise.	38				
12W01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	35	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	38				
12W01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	5	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Verdâtre. Au moins trois objets différents.	38				
12W01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi avec pan en retrait de bouteille carrée. Verre épais.	38				
12W01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment d'épaule arrondie de bouteille cylindrique.	38				
12W01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. Pontil au verre. 4 cm de diam.	38				
12W01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	3	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de base (1) et de paroi de bouteille cylindrique.	38				
12W01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	14	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats avec un substance collée sur une face. Miroir?	38				
12W01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	24	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (3), de col (3), d'épaule (3-trace de moule Rickett) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins quatre objets différents.	38				
12W01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	38				
12W01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	7	7	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. Entre 0,96 cm et 1,1 cm de diam.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12W01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. Décor de rayons moulés sur la face supérieure. 1 cm de diam.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12W01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. Décor à motifs de carrés et de points imprimés en bleu sur la surface supérieure. 1,1 cm de diam.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12W01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragment circulaire et creux. 1,3 cm de diam.	38				
12W01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	douille de fusil?	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Plaque mince recourbée pour former un tube. Présence de métal à l'intérieur 1,4 cm de diamètre. Très corrodé.	38				
12W01	3.1.1.1	Fer ind	moraillon?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Fragment de tige à corps cylindrique recourbé pour former un ovale. Corrodé.	38				
12W01	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige de section cylindrique. Élagué.			X		
12W01	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande rectangulaire. Env. 2,5 cm de larg. Élagués.			X		
12W01	3.1.1.1	Fer ind	clou	20	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagués.			X		
12W01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	6	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous entier (2-6 et 7 cm de long.) et fragmentaires (3 de tête et 1 de tige).	38				
12W01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	7	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous entier (2-4 et 6 cm de long.) et fragmentaires (4 de tête et 1 de tige).	38				
12W01	4.1	Matières premières	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille de pierre beige brunâtre. 1,6 cm de diam.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12W01	4.4.3	Scories	scorie	1	0	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12W01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragment de bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,6 cm de diam.	38				
12W01	5.1.1	Os	ossements	347	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 54 avec traces de boucherie, huit fragments de mandibules avec dents et trois fragments blanchis.	38				
12W01	5.1.1	Os	ossements	44	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	38				
12W01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	38				
12W01	5.1.1	Os	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Fragment conique à l'extrémité arrondie, creux. 1,6 cm de long. sur 0,67 cm de diam. à une extrémité sur 0,57 cm de diam. à l'autre extrémité sur 0,3 cm de diam. d'ouv. Bouchon? Embout?	38				
12W01	5.1.2	Ivoire	dent	22	0	6.1.1.1	Mammifères	Ent	Dents entières et fragmentaires.	38				
12W01	5.1.5	Nacre	bivalve	32	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	38				
12W01	5.2.1	Corne	corne	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de cornillon.	38				
12W01	5.2.1	Corne	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Manche circulaire en corne. Présence d'un rivet en métal (0,3 cm de diam.). Queue circulaire. Résidu de métal plat. Couteau?	38				
													Couche d'occupation	Dépôt associé à la construction d'un bâtiment - XIXe?
12X01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jarre	32	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Inc	Fragments de rebord, paroi et base d'un contenant cylindrique creux avec anse horizontale à deux points d'attaches, lèvre à rebord large et fond plat. Décor de lignes incisées sous la lèvre. Corps orangé, glaçure de teinte brune sur paroi extérieure (base partiellement glaçurée). Intérieur non glaçuré. Diamètre de 19 cm (base). Altéré par la chaleur.	38				
12X01	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé d'une ligne de points sous la lèvre.	38				
12X01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Un fragment avec décor moulé : bande de croisillons. L'autre fragment est altéré par la chaleur.	38				
12X01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	13	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragments de paroi et base d'un contenant circulaire creux. Deux fragments altérés par la chaleur. Bol ? Pot de chambre ?	38				
12X01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Assiette ou plat ?	38				
12X01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Intérieur non glaçuré. Bouteille ? Encrier ?	38				
12X01	3.1.1.1	Fer ind	clou	12	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12X01	5.1.1	Os	ossements	9	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe. Un os noirci.	38				
12X01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	38				
													Couche d'occupation	Sol naturel d'habitat
12X02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec éperon et amorce du tuyau. Décor moulé sur le fourneau : motif indéterminé (effigie du hussard ?); et sur le tuyau : bande en saillie avec côtes transversales.	38				
12X02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Décor moulé de volutes et d'ovales. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12X02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	6	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Un fragment altéré par la chaleur.	38				
12X02	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Fourneau moulé à effigie humaine (homme avec moustache et nez proéminent).	38				
12X02	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, dont un embout. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12X02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor peint bleu sur paroi intérieure : motif floral.	38				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12X02	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu indéterminé sur paroi extérieure. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12X02	1.1.2.55	TCF glaçure bleutée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	2	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de base. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de rebord. Décor peint ? brun sur paroi intérieure : ligne brune sous la lèvre.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes brunes et noires sous la lèvre, motif indéterminé sur fond bleu-gris pâle.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : lignes noires sous la lèvre et bande bleue.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif floral.	38				
12X02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	38				
12X02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de rebord.	38				
12X02	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi courbe.	38				
12X02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à chanfreins plats.	38				
12X02	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12X02	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	38				
12X02	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe.	38				
12X02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate avec centre en retrait, dos convexe. Diamètre de 1,1 cm. Os teint brun.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12X02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,7 cm. Os teint brun.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12X02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	38				
12X02	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe.	38				
12X02	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	38				
12X02	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment.	38				
12X02	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face plate à centre concave, dos plat. Décor gravé de cannelures en "v" sur le pourtour de la face. Diamètre de 1,0 cm.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
													Lot élagué intégralement	Remblai de comblement -XXe
12Y01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Paroi extérieure non glaçurée. Élagué.			X		
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de base épaisse. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : bâtiment. Inscription illisible imprimée bleue sous la base : "(...)" entouré d'un motif indéterminé. Élagué.			X		
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Shell edge imprimé bleu. Élagué.			X		
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord légèrement ondulé. Décor de type Willow imprimé bleu sur le marli. Élagué.			X		
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant creux. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif végétal stylisé sur paroi intérieure; scène extérieure sur paroi extérieure. Élagué.			X		
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de type Flow Blue sur paroi intérieure. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Y01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Y01	2.1	Verre Incolore	bouteille ou gobelet	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique creux. Décor moulé de cannelures rectangulaires sur portion intérieure du corps. Élagué.			X		
12Y01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Alimentation ? Vin ? Surface patinée. Élagué.			X		
12Y01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
12Y01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Déblais de démolition / construction - XIXe
12Z01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	pot à plante	3	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi. Corps rose brunâtre. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau. Décor moulé sur le fourneau : chardon. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Inscription sigillée de part et d'autre du tuyau : "BANNERMAN / MONTREAL" dans un cartouche de points. Marque associée à la période 1888-1902. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau, dont un embout (vernissé brun). Un fragment altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor peint sur paroi extérieure : bande vert pâle entre une ligne noire et une ligne de dorure. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif végétal stylisé avec vignettes (scène extérieure : bâtiments majestueux). Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de paroi. Décor imprimé brun sur les deux parois : scène extérieure (bâtiments). Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Surface exfoliée. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	3	0	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Lèvre à rebord large. Décor bleu à l'éponge découpée sur les deux parois : motif géométrique sur sommet de la lèvre, motif végétal sur paroi extérieure. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant circulaire creux. Décor peint bleu sur paroi extérieure : large bande sous la lèvre. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif indéterminé (rose et bleu). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord. Décor de type Shell edge moulé et rehaussé de bleu. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu sur paroi extérieure. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure (arbre). Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	19	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base, dont quelques éclats. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé d'arabesques sur le marli. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol ?	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor à l'engobe de lignes bleues sur paroi extérieure. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12Z01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor moulé sur paroi extérieure : motif indéterminé. Engobe blanc sur paroi intérieure. Élagué.			X		
12Z01	1.3.2.21	PF dure européenne	poupée	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments de torse avec trou pour fixation. Paroi extérieure peinte rose. Élagué.			X		
12Z01	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	vaisselle - jouet ?	2	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragments de rebord et de base d'un contenant circulaire miniature. Pichet ? Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12Z01	1.3.4.11	PF Bone China standard	bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base et paroi. Base légèrement en retrait. Corps moulé de côtes verticales. Décor d'une ligne de dorure sur la base. Élagué.			X		
12Z01	2.1	Verre Incolore	flacon	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille rectangulaire à chanfreins concaves. Talon droit. Parfum ? Médication ? Élagué.			X		
12Z01	2.1	Verre Incolore	contenant ou lampe ?	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Forme polygonale avec gradins moulés sur paroi extérieure. Élagué.			X		
12Z01	2.1	Verre Incolore	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats de verre épais, sans forme précise. Élagué.			X		
12Z01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul et de paroi d'une bouteille circulaire. Élagué.			X		
12Z01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	19	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Un fragment de rebord. Trois fragments conservés. Élagué.			X		
12Z01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	6	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Cul et fragments de paroi d'une bouteille circulaire à fond en cloche. Un fragment avec surface patinée. Peut-être plus d'un objet. Élagué.			X		
12Z01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	contenant - couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Couvercle circulaire plat. Décor moulé sur le sommet : côtes formant une étoile. Élagué.			X		
12Z01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Extrémité d'une bouteille à col rétréci vers le haut, bague profilée en V, lèvre aplatie. Alimentation ? Médication ? Soins du corps ? Élagué.			X		
12Z01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	8	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Cul de deux bouteilles cylindriques et fragments de paroi. Élagué.			X		
12Z01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face convexe à centre concave, dos convexe à centre plat. Diamètre de 1,1 cm.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
12Z01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	clé	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Clé de mécanicien, dont les deux extrémités sont ouvertes (une branche manquante). Longueur de 14,5 cm et largeur de 4,5 cm.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12Z01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau ?	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Frag	Lame de couteau ? Largeur de 2 cm. Élagué.			X		
12Z01	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous dont certains sans la pointe. Deux sont peut-être forgés. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication. Élagué.			X		
12Z01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 7,5 cm. Élagué.			X		
12Z01	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Certains avec traces de découpe. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Z01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Déblais de démolition / construction - XIXe
12Z02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12Z02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodule de brique commune. Corps brun-rouge foncé. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Inc	Fourneau avec éperon et amorce de tuyau. Inscription sigillée à l'arrière du fourneau : "TD". Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Vernissé brun jaunâtre. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif géométrique. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat ?	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé noir sur paroi intérieure : motif floral. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor de type Shell Edge moulé et rehaussé de bleu. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motifs variés. Un fragment altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur le fond : scène extérieure (cheval, cour d'eau et montagnes). Inscription imprimée bleue sous la base : "(D?)AMASCUS" dans un chapiteau avec végétation. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor imprimé brun sur paroi intérieure : motif végétal. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé mauve sur les deux parois : motif géométrique ? Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé et peint polychrome sur paroi extérieure : motif imprimé mauve (scène extérieure ?) et rehaussé de vert foncé et vert pâle. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	25	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
12Z02	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Enduit Albany sur paroi intérieure. GG nord-est américain. Élagué.			X		
12Z02	1.2.1.991	GG glaç saline-général	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant cylindrique creux. Corps brun rougeâtre, glaçure saline sur les deux parois. Bouteille ? Élagué.			X		
12Z02	1.3.1.11	PC sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille avec décor peint polychrome : deux bandes perpendiculaires de lignes parallèles, l'une brun pâle, l'autre turquoise, au centre du corps. Diamètre de 1,6 cm.	38	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
12Z02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de pied circulaire. Décor moulé sur le pourtour du pied : motif de cordon. TCF ? Altéré par la chaleur. Élagué.			X		
12Z02	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord. Corps moulé de pans concaves. Élagué.			X		
12Z02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	3	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Alcool ? Alimentation ? Élagué.			X		
12Z02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de teinte et d'épaisseur variées. Deux fragments conservés. Élagué.			X		
12Z02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à chanfreins plats. Au moins un pan concave. Élagué.			X		
12Z02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Surface patinée. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
12Z02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	3	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Élagué.			X		
12Z02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin ?	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Élagué.			X		
12Z02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'une bande rectangulaire. 3,5 cm de large. Élagué.			X		
12Z02	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou sans la pointe. Peut-être découpé. Élagué.			X		
12Z02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Élagué.			X		
12Z02	5.1.1	Os	ossements	17	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont dents. Certains avec traces de découpe. Un os noirci (altéré par la chaleur ?). Élagué.			X		
12Z02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Dépôt d'utilisation et d'abandon de 9B11 - XXe
13A01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jatte ou terrine	3	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire, de rebord et de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. Décor à l'oxyde de fer. Env. 16 cm de diam.	39				
13A01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure.	39				
13A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi à pâte orange brunâtre. Probablement le même objet.	39				
13A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	cruche ou jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de col et de paroi. Pâte orange recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige verdâtre altérée.	39				
13A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Pâte orange vif. L'intérieur est recouvert d'une glaçure incolore d'aspect brun. Décor de minces bandes à l'engobe blanc d'aspect jaune.	39				
13A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Pâte orange. L'intérieur est recouvert d'une glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre. Probablement le même objet.	39				
13A01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments jointifs avec inscription moulé en relief: T[D].	39				
13A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.51	Pearlware	cache pot?	2	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied annulaire. Perforation au centre de 2,9 cm de diam. Base de 18 cm de diam. estimé. Décor d'une ligne peinte brune au-dessus de la base. Trace d'un décor de feuillage peint en vert et brun sur la paroi.	39				
13A01	1.1.2.51	Pearlware	contenant-anse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée de 1,6 cm de larg. Décor à motif floral imprimé en bleu en partie sur le dessus.	39				
13A01	1.1.2.54	TCFglaçure jaune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord ourlé. Les surfaces sont recouverte d'une glaçure jaune canary. Décor à motif floral peint polychrome (orange et brun).	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Probablement le même objet.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge).	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif de personnage imprimé en bleu.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Décor à motif de feuillage imprimé en vert au-dessus de la base. Inscription imprimé en vert sur la paroi: [...]& a Cow/[...]bids me/[...To]morrow. 8 cm de diam. estimé. Tasse avec maxime.	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à l'éponge bleu. Quatre fragments jointifs.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base à pied annulaire et de paroi. Décor de deux bandes peintes en bleu et trace d'un décor à l'éponge bleu au-dessus. Marque indéterminée poinçonnée sous la base. 8,5 cm de diam.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motif de volutes moulé en relief sous la lèvre. Décor à motif floral flow blue (plutôt noir).	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	légumier?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord étalé et ondulé et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu à l'intérieur et en partie sur la paroi extérieure.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant-anse	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'anse moulée de 2,8 cm de larg. Décor à motifs de ligne et de feuillage (stylisé) peint en noir.	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé peint polychrome (vert et noir).	39				
13A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment plat de fond. Décor à motif d'arbre imprimé en bleu.	39				
13A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat et de paroi. Sans décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord évasé et de paroi. Sans décor apparent.	39				
13A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plat de fond (3), de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être aux objets décrits précédemment.	39				
13A01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pichet?	1	0	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi près du rebord. Décor de deux minces bandes à l'engobe bleu et d'une bande à l'engobe blanc.	39				
13A01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire et de paroi. Décor d'une bande cannelée au-dessus de la base. Décor d'une ligne à l'engobe brun et d'une mince bande à l'engobe bleu.	39				
13A01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun pâle. Surface extérieure beige.	39				
13A01	1.3.1.21	PC avec glaçure	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Sphère blanche perforée au centre. 2,2 cm de diam. Perforation de 0,6 cm de diam. Embout? Décoration?	39				
13A01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord évasé. Décor à motif indéterminé flow blue sur les deux surfaces. Fragment altéré par la chaleur.	39				
13A01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. 6 cm de diam..	39				
13A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments d'épaule, de col cylindrique, de goulot à lèvre à large rebord de bouteille rectangulaire. Décor moulé à la base du col et sur l'épaule. 1,2 cm de diam. d'ouv. Bouteille à huile?	39				
13A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base et de paroi de bouteille cylindrique. 8 cm de diam. Pontil au sable. Plaque de base séparée. Probablement le même objet.	39				
13A01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
13A01	5.1.1	Os	ossements	21	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont sept avec trace de boucherie.	39				
13A01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	39				
13A01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle, partie du talon. Présence de trous de couture.	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Couche d'occupation	Dépôt d'occupation indéterminé - XIXe?
13B01	1.1.1.53	TCG n-e Angleterre 1	jatte	15	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor de points et coulisses d'engobe sur paroi intérieure. Paroi extérieure non glaçurée. Diamètre de 36 cm.	39				
13B01	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	bol ?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord, dont certains jointifs. Décor d'une bande de points moulée sous la bordure extérieure. Diamètre de 12 cm.	39				
13B01	1.1.2.105	TCF rouge glaçure noire	contenant - anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse verticale de grande dimension. Théière ?	39				
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	25	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragments jointifs de rebord et paroi. Base manquante. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif répété de deux lignes brunes séparées par une bande noire. Base du corps caréné. Diamètre de 16 cm.	39				
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	27	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base. Base du corps carénée, base débordante. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : motif Common câble sur fond brun encadré par une ligne gris-vert. Diamètre de 18 cm.	39				
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	9	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi et base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif floral sur bordure, scène romantique sur le fond (un homme et une femme devant un plan d'eau avec bâtiments majestueux à l'arrière). Inscription imprimée bleue sous la base : "W & C" sous des armoiries avec lion et licorne, "(...) / MESI(NA) / CHINA". Diamètre de 17,5 cm, hauteur de 3,5 cm. Second objet identique dans le même lot. Tasse appartenant au même ensemble dans le même lot.		92		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	18	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments de rebord, paroi et base, dont certains jointifs. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : frise à motif floral sur bordure, scène romantique sur le fond (un homme et une femme devant un plan d'eau avec bâtiments majestueux à l'arrière). Inscription imprimée bleue sous la base : "W & C" sous des armoiries avec lion et licorne, "(...) / MESI(...) / CHINA". Diamètre de 17,5 cm, hauteur de 3,5 cm. Second objet identique dans le même lot. Tasse appartenant au même ensemble dans le même lot.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	17	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Fragments jointifs de rebord, paroi, anse et base. Anse verticale à deux points d'attache, moulée de volutes. Décor imprimé bleu sur les deux parois : frise à motif floral sur bordure intérieure, scène romantique sur paroi extérieure (un homme et une femme devant un plan d'eau avec bâtiments majestueux à l'arrière) et sur le fond (bâtiments majestueux), motif floral sur l'anse. Diamètre de 11,5 cm, hauteur de 6,5 cm. Deux soucoupes appartenant au même ensemble dans le même lot.		93		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : motif floral.	39				
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant - anse	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'anse verticale à deux points d'attache. Moulé de volutes. Décor imprimé bleu : motif floral. Tasse ?	39				
13B01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	39				
13B01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	bouteille	5	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul et de paroi courbe.	39				
13B01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin ?	8	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de cul et de paroi d'une bouteille cylindrique.	39				
13B01	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige. Clou découpé ou forgé.	39				
13B01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments. Tous avec traces de découpe.	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Incendie de 1852	Couche liée à l'incendie de 1852 -
13C01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi épaisse. Corps rouge pâle, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure.	39				
13C01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Corps brun-rose, glaçure verdâtre sur paroi intérieure.	39				
13C01	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Engobe blanc sur les deux parois. Décor lustré mauve sur paroi extérieure : motif indéterminé.	39				
13C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	théière	9	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi, dont bec verseur et son filtre. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motif floral. Altéré par la chaleur.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord légèrement ondulé. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	15	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et paroi. Plusieurs petits fragments. Amorce de l'anse verticale. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif géométrique sur les deux parois avec scène extérieure (arbre, oiseau) sur paroi extérieure.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe ?	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor imprimé mauve sur paroi intérieure : motif végétal stylisé et vignettes avec scène extérieure (arbres).	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.3.99	Alimentation, absorption ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de deux lignes peintes bleu sur le marli.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor de type Feather edge moulé et rehaussé de bleu.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Décor à l'éponge bleu sur les deux parois.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et d'anse. Décor imprimé bleu de motif indéterminé. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Décor peint polychrome sur paroi intérieure : motif indéterminé (vert, noir, pourpre).	39				
13C01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	11	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et paroi. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	39				
13C01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	39				
13C01	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	4	1	4.10	Entreposage ind.	Inc	Fragments jointifs de paroi et de base d'une bouteille cylindrique. Inscription estampée sur portion inférieure du corps : "(...)PSON. / (... P)OTTERY / (...)HIRE.". Diamètre de 7 cm.	39				
13C01	1.3.99	PF indéterminée	coquetier ?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Pied circulaire de vaisselle sur tige. Diamètre de 3,8 cm. Altéré par la chaleur ou par les sols.	39				
13C01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base d'un contenant à pied annulaire débordant. TCF ? Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits.	39				
13C01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	39				
13C01	2.99	Verre altéré	contenant ou vitre	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments difformes. Altéré par la chaleur.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Lame avec dos concave, face convexe, bout arrondi. Soie et manche manquants. Lame de 14,3 cm de long et 2,4 cm de large.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Lame avec dos et face droits. Soie de type queue de rat. Extrémité distale de la lame est manquante. Manche manquant. Lame de 1,9 cm de large.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	loquet ?	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Barre rectangulaire (clenche ?) glissée sur une plaque rectangulaire (platine ?). Extrémité distale de la barre est manquante. Très oxydé.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	charnière	1	1	4.7.2.2	Ferrures de rotation	Ent	Charnière carrée (ailes rectangulaires symétriques). Encore deux clous présents dans les ailes. Très oxydé.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	plaque	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Plaque rectangulaire épaisse. Avec clous de fixation ? Fonte ? Très oxydé. Partie de serrure ?	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tiges de section cylindriques. Diamètres variés.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires minces et étroites. 1,3 cm de large.	39				
13C01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tôle	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tôle sans forme distincte. Élagué.			X		
13C01	3.1.1.1	Fer ind	clou	37	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe et f fragments de tige. Trop altérés pour déterminer le mode de fabrication.	39				
13C01	3.1.1.11	Fer forgé	clou	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	39				
13C01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	20	20	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe.	39				
13C01	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tige.	39				
13C01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	épingle	1	1	1.5.8.1	Tissus, outils	Ent	Tête prise dans une concrétion.	39				
13C01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave, dos convexe. Décor moulé d'une ligne de points sur pourtour intérieur de la face. Inscription frappée sur le dos : " (...)O (C?)U(...) WARRA(...)". Diamètre de 1,6 cm.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
13C01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton circulaire à quatre trous. Face concave avec bordure arrondie en saillie, dos convexe. Diamètre de 1,7 cm. Os teint brun.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
13C01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment. Os blanchi.	39				
13C01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de découpe.	39				
13C01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Os blanchi.	39				
13C01	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Semelle de petite taille. Chaussure d'enfant.	39				
13C01	5.5.7	Cuir	chaussure ?	1	0	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle ?	39				
13C01	7.8	Fer et os	couteau	1	1	4.1.3.1	Alimentation, ustensile de table	Inc	Manche constitué de deux plaques en os de section hémisphérique. Lame avec soie plate en métal ferreux fixée au manche par trois rivets (métal ferreux). Os teint brun, décoré de cannelures longitudinales. Extrémité distale de la lame est manquante. Nécessite une restauration.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Niveau d'occupation - 1837-1852
13C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi à pâte orange.	39				
13C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte chamois. 1,5 cm de diam.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
13C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte beige. 1,5 cm de diam.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
13C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte grisâtre. 1,6 cm de diam.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
13C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte rosée. 1,9 cm de diam.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
13C02	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base et de paroi. Sans décor apparent. Teintes différentes.	39				
13C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur dans un cercle pointillé: T[D].	39				
13C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	39				
13C02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	39				
13C02	1.1.2.51	Pearlware	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (brun et bleu) sur la paroi extérieure et décor d'une ligne peinte en bleu sur le dessus de la lèvre.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (rouge et vert) sur les deux surfaces.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif de volutes flow blue sur les deux surfaces.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment de rebord. Décor d'une ligne peinte en bleu sur le dessus de la lèvre. Pearlware?	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Trace d'un décor indéterminé, bleu. Peut-être le même objet.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Trace d'un décor indéterminé imprimé bleu. Objets différents.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	20	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi moulé de paroi. Décor à motifs géométriques et d'oiseaux imprimé bleu sur les deux surfaces. Probablement le même objet.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi dont la surface extérieure est recouverte d'un engobe kaki.	39				
13C02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	15	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de base (2), de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	39				
13C02	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Glaçure beige recouvrant l'intérieur.	39				
13C02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Altéré par la chaleur.	39				
13C02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	39				
13C02	3.1.1.1	Fer ind	coin de fer	1	1	4.7.2	Quincaillerie d'architecture	Ent	Bande triangulaire à tête carrée et plate. 13 cm de long. résid. sur 2 cm2.	39				
13C02	3.1.1.1	Fer ind	écrou	2	2	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Écrous dont un de 2 cm2 sur 1 cm d'épais. et un de 3,5 cm2 sur 2 cm d'épais.	39				
13C02	3.1.1.1	Fer ind	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau formé par une tige circulaire. 6 cm de diam. Tige de 7 cm de diam.	39				
13C02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	5	5	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers entre 3,5 cm et 8 cm de long.	39				
13C02	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Frag	Lime à dos plat et dessus arrondi. 14 cm de long. résid. sur 1 cm de larg.	39				
13C02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	1 penny. Le revers est orné des armoiries de la Ville de Montréal; sur le ruban figurent le nom de la banque émettrice et, en dessous, le millésime illisible, (1837) et la mention (BANK TOKEN ONE PENNY). À l'avers de ces jetons est représenté, debout, un habitant portant son accoutrement d'hiver - tuque, capot d'étoffe, souliers de bœuf et ceinture fléchée - et tenant à la main un fouet. Mention (PROVINCE DU) BAS CANADA. 2,8 cm de diam. sur 0,18 cm d'épais. Émise en 1837. http://numicanada.com/jetons-medailles-banques.php?jeton=1-penny-1837-banque-du-peuple&id=16		94		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
13C02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	Ent	1 penny. Le revers est orné des armoiries de la Ville de Montréal; sur le ruban figurent le nom de la banque émettrice et, en dessous, le millésime 1837 et la mention BANK TOKEN ONE PENNY. À l'avers de ces jetons est représenté, debout, un habitant portant son accoutrement d'hiver - tuque, capot d'étoffe, souliers de bœuf et ceinture fléchée - et tenant à la main un fouet. Mention PROVINCE [DU BAS] CANADA. 3,4 cm de diam. sur 0,26 cm d'épais. Émise en 1837. http://numicanada.com/jetons-medailles-banques.php?title=1-penny-1837&id=108		95		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
13C02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	jeton	1	1	5.2	Commerce	Ent	1 sou. L'avers est orné d'un bouquet de roses, de chardons, de trèfles et d'épis de blé et de feuilles d'érable et de chêne (corrodé) et au revers il y a un motif de couronne formé de deux branches de cerisier nouées à la base et l'inscription: (TOKEN)/SOU /MONTREAL. 2,7 cm de diam. sur 0,26 cm d'épais. Émise entre 1835-38. http://numicanada.com/jetons-medailles-banques.php?title=1-sou-1838&id=121		96		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13C02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Anneau formé par une tige circulaire. 3,5 cm de diam. Tige de 0,2 cm de diam.	39				
13C02	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,6 cm de diam.	39	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
13C02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	39				
13C02	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	39				
													Lot élagué intégralement	Mécanique
13C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments de paroi et base. Corps rose orangé, glaçure de teinte verte sur paroi intérieure. Élagué.			X		
13C99	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	jatte ou terrine ?	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de rebord. Corps rougeâtre pâle, glaçure de teinte brune sur paroi intérieure. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	théière	2	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de paroi, dont filtre. Décor imprimé bleu de type Flow Blue sur paroi extérieure : motif floral. Altéré par la chaleur. CP 13C01. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Base du corps est caréné. Décor à l'engobe polychrome sur paroi extérieure : bande gris-vert pâle et deux lignes noires. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	plat ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base. Décor imprimé bleu sur paroi intérieure : scène extérieure : bâtiments majestueux. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor imprimé bleu sur les deux parois : motif végétal stylisé. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor de type Willow imprimé bleu sur paroi intérieure. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord, paroi et base. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
13C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un contenant creux. Décor imprimé ? noir sur paroi extérieure : motif indéterminé. Élagué.			X		
13C99	1.2.1.73	GG Derbyshire 2	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi et de base d'une bouteille cylindrique. Diamètre de 6 cm. Élagué.			X		
13C99	1.99	Céramique altérée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. TCF ? Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
13C99	1.99	Céramique altérée	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi et base. TCF ? Altéré par la chaleur. Appartient peut-être aux objets déjà décrits. Élagué.			X		
13C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à boisson gazeuse	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille de type torpille. Élagué.			X		
13C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de cul et d'extrémité d'une bouteille circulaire à lèvre rabattue. Élagué.			X		
13C99	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	fourche	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Tête de fourche à quatre dents. Manche manquant. Longueur de 26 cm (tête) et largeur de 21,5 cm. Élagué.			X		
13C99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous sans la pointe. Élagué.			X		
13C99	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
13D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Élagué.			X		
13D01	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi mince. Élagué.			X		
13D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes. Élagué.			X		
13D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	2	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments jointifs de base de bouteille cylindrique. Cul presque plat. Env. 4 cm de diam. Élagué.			X		
13D01	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de col cylindrique près du goulot. Élagué.			X		
13D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1-pontil au sable) et de paroi de bouteille cylindrique. Probablement le même objet. Élagué.			X		
13D01	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie. Élagué.			X		
13D01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître. Élagué.			X		
13D01	5.5.7	Cuir	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme. Semelle? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Fosses	Comblement de fosse indéterminée/sol naturel remanié - XIXe?
13D02	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	39				
13D02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau entier légèrement cintré avec éperon. M/G en relief à la base du fourneau et numéro 8 sur le côté gauche de l'éperon. Diamètre: 2,5 cm; hauteur: 3,8 cm.	39				
13D02	1.1.2.51	Pearlware	tasse?	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi et anse verticale à deux points d'attache. Tasse très évasée? Décor polychrome peint à l'intérieur à motif floral.	39				
13D02	1.1.2.51	Pearlware	bol?	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps caréné. Décor bleu imprimé à l'extérieur à motif végétal. Bol? Tasse?	39				
13D02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli incliné. Décor moulé et peint bleu à motif shell edge.	39				
13D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.		Fragments de paroi. Décor bleu imprimé à motif géométrique.	39				
13D02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	39				
13D02	1.99	Céramique altérée	assiette?	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base en retrait altéré par la chaleur. Terre cuite fine.	39				
13D02	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments d'au moins deux carreaux distincts.	39				
13D02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à vin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col cylindrique.	39				
13D02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments.	39				
13D02	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil de fer	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment. Diamètre: 0,1 cm.	39				
13D02	5.1.1	Os	ossements	4	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un avec traces de boucherie.	39				
													Fosses de latrines	Dépôt d'utilisation des latrines 9B31 - XIXe-XXe
13E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	2	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragments jointifs de rebord avec bec verseur d'une très petite terrine. Glaçure teintée jaune. Hauteur: 3,5 cm.	39				
13E01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de corps évasé. Jatte? Terrine?	39				
13E01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe, tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Embout de tuyau avec glaçure brune.	39				
13E01	1.1.2.51	Pearlware	bol	4	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de paroi d'un bol à double courbe. Décor polychrome peint à motif floral.	39				
13E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Un fragment de fond, un fragment de bouge et un fragment de marli. Décor bleu imprimé à motif Willow. Marque bleue indéterminée imprimée sous le fond.	39				
13E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor de fond d'engobe bleu avec ligne brune sous-jacente.	39				
13E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord droit.	39				
13E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et de marli.	39				
13E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor bleu foncé imprimé à l'extérieur à motif diffus (flow blue) indéterminé.	39				
13E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord d'un contenant cylindrique à pans plats à l'extérieur. Décor mauve imprimé à l'extérieur et à l'intérieur sous la lèvre à motif végétal et floral. Bol? Plat creux? Jarre?	39				
13E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi.	39				
13E01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	bouteille à bière de gingembre	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille courte à fond plat, talon chanfreiné plat, corps cylindrique, épaule concave, col rétréci vers le haut et lèvre rabattue. Hauteur: 16,8 cm; diamètre: 7 cm.		123		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
13E01	2.1.1	V inc sans plomb	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de corps à pans plats.	39				
13E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Altéré par la chaleur.	39				
13E01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Extrémité supérieure d'une bouteille à épaule tombante, col cylindrique et ouverture à capsule. Fabriquée à la machine. Bouteille à boisson gazeuse ou eau minérale.	39				
13E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de corps cylindrique. Bouteille à vin ou à bière.	39				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Crochet formé d'une bande de fer repliée à l'extrémité proximale. Longueur: 11,2 cm; largeur: 3,7 cm.	39				
13E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	poignée de cuve	1	1	4.9	Entretien	Frag	Poignée de forme ovale formée d'une tige tréfilée fixée contre la paroi d'une cuve en fer.	39				
13E01	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	tige	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Tige à coupe transversale carrée à fonction indéterminée.	39				
13E01	3.1.1.11	Fer forgé	crochet	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Crochet fiché. Crochet à boucherie? Longueur: 10,9 cm; hauteur: 7 cm.	39				
13E01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments, dont un avec traces de boucherie.	39				
													Fosses à déchets/latrines?	Contenu de 9B32 - Post 1820
13F01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	jarre	16	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de rebord à lèvre arrondie (5), de base à pied arrondi (2) et de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure et s'arrêtant au-dessus de la base. Sans décor apparent. Présence d'une anse rectangulaire recourbée en U inversé de 7 cm de larg. sur 6 cm de haut. Base de 18 cm de diam. 16 cm de haut. Plusieurs fragments jointifs.	40				
13F01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre rabattue à pâte orange vif et dense. 18 cm de diam. estimé.	40				
13F01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun sur les deux faces.	40				
13F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec trace d'un décor moulé à motif indéterminé entre le fourneau et le tuyau.	40				
13F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2), de base à pied annulaire (1) et de paroi carénée. Décor à motif floral peint polychrome (rouge, vert, bleu et noir) sur la paroi et au fond, à l'intérieur. Mince bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure. Trois fragments jointifs.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et noir).	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif phytomorphique imprimé en bleu sur les deux surfaces.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	10	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de rebord étalé et plat (3) et de paroi. Sans décor apparent. Cinq fragments jointifs.	40				
13F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	40				
13F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu, motifs ouverts sur le marli. Post 1860.	40				
13F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent.	40				
13F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi moulée. Décor à motif floral peint polychrome (noir et rouge).	40				
13F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (1), de base à pied annulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	40				
13F01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouteille carrée aux coins chanfreinés. Anneau à la base du col. Inscription moulée en relief sous la base: R. Base de 6,5 cm2. Col de 3 cm de diam. intérieur. 22 cm de haut. résid. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	40				
13F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	5	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à lèvre rabattue (1-pince de finition) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment avec trace de moule Rickett. Au moins deux objets différents.	40				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13F01	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 3,2 cm de larg. Un fragment de 40 cm de long. résid. Élagués.			X		
13F01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	40				
13F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	40				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A26 - XIXe
13G01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	terrine	3	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Inc	Fragments, dont deux jointifs, d'une terrine ou d'une jatte à fond aplati, corps évasé et lèvre à bourrelet. Terrine de grande dimension.	40				
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de corps globulaire et rebord étalé.	40				
13G01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de fond plat à base annulaire. Décor bleu imprimé à l'intérieur à motif de paysage indéterminé. Plat creux?	40				
13G01	5.1.1	Os	ossements	26	0	6.1.1.5	Poissons		Fragments d'ossements d'un gros poisson.	40				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A25- Deuxième moitié du XIXe siècle
13H01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments jointifs de rebord à lèvre arrondie et de base circulaire à pâte orange. Trou de drainage (1,5 cm de diam.). 8 cm de haut. Base de 6 cm de diam.	40				
13H01	1.1.1.35	TCG locale glaçure coloration multi	jarre	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie (2) et de paroi. Pâte orange vif recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun, vert et jaune sur les deux surfaces. Petites bandes moulées en creux sous la lèvre. Présence d'une anse horizontale moulée en U inversé (8,5 cm de larg.). Deux fragments jointifs.	40				
13H01	1.1.2.107	TCF rouge engobe glaç claire	chope	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de rebord. Chope cylindrique. Engobe blanc recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore d'aspect brun noisette recouvrant la surface extérieure. Décor de bande à l'engobe brun sous la lèvre et au-dessus de la base, sur la paroi extérieure. Décor d'une bande peint rose doré sous la lèvre intérieure. Trace d'une anse de 0,9 cm de larg. Corps de 6,5 cm de diam. 6,5 cm de haut.	40				
13H01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi (près du col?). Glaçure de type Rockigham.	40				
13H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	3	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge non rehaussé.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé (feuillage) peint en vert.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi près de la base. Décor à motif de volutes imprimé en bleu.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor à motifs géométrique et floral flow blue.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Sans décor apparent. Objets différents.	40				
13H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment.	40				
13H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord dont le marli est moulé de pan.	40				
13H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Sans décor apparent. Objets différents.	40				
13H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base à pied annulaire.	40				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13H01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	40				
13H01	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	40				
13H01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	40				
13H01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi. Probablement le même objet.	40				
13H01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de crâne.	40				
13H01	5.5.7	Cuir	chaussure	3	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de chaussure d'enfant (semelle, talon et empeigne). Présence de petits clous, de trous de couture et de trous pour les lacets. 13.5 cm e long.	40				
13H01	5.5.7	Cuir	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat de forme triangulaire. 0,5 cm d'épais.	40				
													Fosses à déchets ou de latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 9A27- Deuxième moitié du XIXe siècle
13J01	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	pot de chambre	3	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord plat à lèvre étalé (2), de base (1) et de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur. Glaçure incolore recouvrant la paroi extérieure à l'exception d'une partie au-dessus de la base (glaçure qui a coulée vers la base). Sans décor apparent. Trace de l'anse rectangulaire de 2,7 cm de larg. Base de 13 cm de diam. 15 cm de haut.	41				
13J01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de base circulaire et de corps tronconique, à pâte orange. Perforation circulaire au-dessus de la base, drainage (1 cm de diam.). Base de 9,5 cm de diam.	41				
13J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans décor apparent sur le fourneau. Marque imprimée en creux sur le tuyau: MURRAY/GLASGOW. 1830-1861	41				
13J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans décor apparent sur le fourneau. Marque imprimée en creux sur le tuyau: [...]/MONTREAL. Probablement Henderson.	41				
13J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments à décor moulé de cannelures pointillées.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base et de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, rouge, vert et noir). Ligne peint en noir sous la lèvre intérieure.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Marque imprimé en bleu sous la base: STONE CHINA WARRANTED.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de base (2). Décor à motif Willow imprimé en bleu. Probablement le même objet.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de rebord et de base. Décor à motif floral imprimé en bleu.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu. Marque imprimée en bleu sous la base, dans un ovale fleuri: Chintz / M & B / No 3. Minton & Boyle partnership. 1836-41.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Décor à l'éponge bleu s'arrêtant un peu sous la carène et s'arrêtant un peu sous la lèvre intérieure. 14 cm de diam. estimé.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragments jointifs. Décor à motif oriental flow blue. Marque imprimé en flow blue: PERSIAN. Marque imprimée en creux: PEARL. 15,5 cm de diam. sur 3 cm de haut.		124		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragment de rebord et de base. Décor à motif floral flow blue sur la paroi moulée de pans.	41	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des décors**; Diversité des fonctions	
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de base plate. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	41				
13J01	1.1.2.61	TCF blanche	plat de service?	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu, plutôt pâle.	41				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi à pans droits. Décor à motif floral imprimé en noir et rehaussé de peinture rouge et verte.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base. Décor à motifs géométriques (lignes, points, losanges) imprimé en bleu, sur le marli. Décor à motif d'une ligne de feuillages imprimé en bleu entre le marli et le bouge. Trace d'une marque indéterminée imprimée en bleu sous la base. Deux fragments jointifs.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif d'oiseau imprimé en bleu.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motifs de lignes et floral imprimé en noir sur la paroi. Décor à motif de château imprimé en noir au fond la base. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir sous la base.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Paroi moulée de pans. Marque à motif d'armoiries imprimée en noir sous la base: PRIZE MEDAL185[?] / TJ / DALE. Marque de fabrication: 1851.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Marque indéterminée imprimée en creux sous la base. Deux fragments jointifs. Base de 7 cm de diam. 8 cm de haut.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi carénée. Sans décor apparent.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de rebord plat à lèvre étalé (1), de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Trace de l'anse rectangulaire. Base de 13 cm de diam. 12 cm de haut.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. 10 cm de diam.	41				
13J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objets décrits précédemment.	41				
13J01	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. Corps s'élargissant légèrement vers le haut. Couverte pâle. Ligne sigillée sur l'épaule. 4,5 cm de diam. de base; 4,9 cm de haut.; 1,4 cm de diam. d'ouv.	41	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
13J01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille carrée. X moulé en relief sous la base. 6 cm2 de base.	41				
13J01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (1), de goulot à lèvre rabattue (1-pince de finition) et d'épaule de bouteille cylindrique. Deux fragments avec trace de moule Rickett. Au moins deux objets différents.	41				
13J01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	41				
13J01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à deux trous dans un cercle légèrement surélevé. 1,3 cm de diam.	41	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
													Fosses à déchets ou de latrines	Comblement de 9A28 - XIXe siècle, post 1830
13K01	1.1.2.31	Creamware	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi carénée. Sans décor apparent. Creamware tardif.	41				
13K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif floral peint en rouge. Décor d'une bande peinte en vert sous la lèvre suivi d'une bande peinte en bleu.	41				
13K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette de service	2	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé et de base plate. Décor à motif floral et de pagodes peint en rouge.	41				
13K01	1.1.2.61	TCF blanche	pot de chambre	2	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi. Sans décor apparent.	41				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13K01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Tenon poli. 6,5 cm de diam.	41				
13K01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Inc	Fragment de base et de rebord. Tenon poli. 6 cm de diam. 8,5 cm de haut.	41				
13K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	41				
13K01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2) et de paroi de bouteille cylindrique. Une base de 6 cm de diam. Au moins deux objets différents.	41				
13K01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	41				
													Fosses de latrines	Comblement de la fosse Latrines 9B36 - entre 1872 et 1881 à ?
13L01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Sans décor apparent.	41				
13L01	1.1.2.31	Creamware	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi près du rebord et d'épaule tombante. Sans décor apparent.	41				
13L01	1.1.2.31	Creamware	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat et de paroi. Sans décor.	41				
13L01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objets décrits précédemment.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Trois fragments jointifs.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor motifs floral et de bâtiments (perse) imprimé en bleu.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Marli moulé de pans. Décor motif floral imprimé en noir.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif floral flow blue, sur le marli.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	Légumier?	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Permettant de recevoir un couvercle. Rebord avec motif de feuillage moulé en relief pour former une poignée. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur les deux surfaces.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord avec paroi moulée de pans. Décor motif de volutes imprimé en noir.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi près du col? Paroi moulée de cannelures et d'une ligne ondulante. Décor à motif de bâtiment et à motif végétal imprimé en vert. Pichet?	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire octogonale et de paroi moulée de cannelures. Décor à motif indéterminé flow blue. Base de 8 cm de larg. Marque indéterminée imprimée en creux sous la base: [...] & Co. Pichet?	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	couvercle-contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Inc	Fragment de couvercle rectangulaire aux coins arrondis. Couvercle à assise au dessus légèrement bombé et moulé de cannelures. Décor à motifs floral et de points flow blue. Décor à motifs floral et de points peint or. 12 cm de long. résid. sur 8 cm de larg. sur 1,5 cm de haut.	41				
13L01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	41				
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Paroi moulée de cannelures. Décor motif floral imprimé en bleu sous la lèvre. Décor à motif de personnages et de chaloupe imprimé en bleu au fond de la base. Trace d'une marque de fabrication imprimée en creux sous la base.	41				
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Décor motif indéterminé (oriental) imprimé en noir sur la paroi extérieure et en bande sous la lèvre intérieure.	41				
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Anse moulée de 4,5 cm de haut. Sans décor apparent.	41				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans droits. Sans décor apparent.	41				
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments jointifs (à l'exception de un) de rebord ondulé (2) et de base plate. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Plat de service de forme ovale.	41				
13L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord près du bec verseur. Décor à l'éponge bleu, motifs ouverts sous la lèvre intérieure et extérieure et sur la paroi. Post 1860.	41				
13L01	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied conique, de tige cylindrique avec un bouton à aile. Pied de 9 cm de diam.	41				
13L01	2.1	Verre Incolore	carafe	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à large rebord, de col cylindrique dépoli avec anneau entre le col et la paroi et paroi moulée de pans. 2,4 cm de diam. d'ouv. 5,5 cm de diam. extérieur. Carafe de style prussien.	41				
13L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre droite à repli intérieur. Paroi mince.	41				
13L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	41				
13L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	21	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base (2-7 cm et 7,5 cm de diam.), de goulot (5), de col (3), d'épaule (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.	41				
13L01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de mandibule avec dents.	41				
13L01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	41				
													Lot élagué intégralement	Mécanique
13M01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique?	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Nodule à pâte rouge vif. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription BA[NNERMAN]/[MONTREAL]. 1858-1907. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base. Paroi moulé de pans. Décor à motifs géométriques imprimé en rouge. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge rouge et bleu. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.61	TCF blanche	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge découpé bleu et décor de bandes peintes en bleu. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Élagué.			X		
13M01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor. Élagué.			X		
13M01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 22 cm de long. Élagué.			X		
13M01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 13 cm de long. Élagué.			X		
13M01	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire de 0,2 cm de diam. Élaguée.			X		
13M01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment. Élagué.			X		
13M01	5.3.1	Plastique	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Tasse en plastique opaque turquoise. Inscription moulée en relief sous la base: DURAWARE / 354 / MADE IN CANADA. 9 cm de diam, d'ouv. 5 cm de diam. de base. 5,5 cm haut. Élagué.			X		
													Fosses	Fosse de nature indéterminée - Entre 1879-1881 à 1963
14B25	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base. Sans décor apparent. Appartenant probablement au même objet.	41				
14B25	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans concaves. Décor d'une bande peint en bleu sous la lèvre.	41				
14B25	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. 4,9 cm de diam. de base; 4,7 cm de haut.; 1,5 cm de diam. d'ouv.	41	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14B25	1.2.1.91	GG Bristol	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragment de base de bouteille circulaire, à épaule tombante (absence du goulot). Inscription moulée en creux au-dessus de la base: STEPHEN GREEN & Co. / LAMBETH. 8 cm de diam. de base. 1828-1858. http://www.mernick.org.uk/BrownJugs/Cliff/CliffPottery.htm.	41				
													Services publics	Puisard de canalisation en grès - Entre 1890-1907 à 1964
14B30	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille avec un décor de type cœur de pomme en verre opaque bleu, blanc et rouge. 1,5 cm de diam.	41	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
14B30	5.3.1.1	Bakélite?	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Ent	Peigne à cadre rectangulaire, arrondi. 14 cm de long. sur 3 cm de haut. Dents de 1,6 cm de long.	41				
													Lot élagué partiellement	Mécanique
14B99	1.1.1.106	TCG n-e Angleterre 2	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec engobe et glaçure d'aspect jaune recouvrant la surface intérieure. La surface extérieure est partiellement recouverte d'une glaçure incolore. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau moulé à l'effigie de hussard. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de pied annulaire et de paroi. Trace d'une anse fine (0,77 cm de larg.). Décor à l'éponge bleu, au-dessus de la base et sur l'anse. Délicate. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Décor à l'éponge bleu, au-dessus de la base, sur la paroi. Décor d'une mince bande circulaire peinte au fond. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de cannelures rectangulaires au-dessus du bouge. Décor à motifs géométriques et de volutes imprimé en bleu légèrement flou. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. 16 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
14B99	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	plat creux	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étalé de plat rectangulaire aux coins arrondies. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14B99	1.2.1.91	GG Bristol	jarre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Jarre cylindrique à épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre droite. Enduit ferrugineux de couleur brune sur la partie supérieure (légèrement sous l'épaule). 8 cm de diam. de base; 11,5 cm de haut.; ouv. de 3,7 cm de diam.		125		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
14B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	poignée de porte	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Poignée circulaire et bombée de 5,5 cm de diam. Sans décor apparent. Fragment de la tige circulaire (1,7 cm de diam.). Élagué.			X		
14B99	2.1	Verre Incolore	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille dont la partie supérieure est annelée. Cannelures moulées au-dessus de la base. Ouverture à capsule. Inscription moulée en relief sous la base: R.D. 1949/MADE IN CANADA. 24 cm de haut. sur 5,5 cm de diam. de base sur 1,8 cm de diam. d'ouv. Fabrication mécanique. Élaguée.			X		
14B99	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille cylindrique à épaule tombante légèrement étalée et goulot filetée. Cannelures moulées sous l'épaule et au-dessus de la base. Inscription moulée en relief sous la base: 2038. 17,5 cm de haut. sur 6 cm de diam. de base sur 2,5 cm de diam. d'ouv. Fabrication mécanique. Bouteille de Pine Sol? Élaguée.			X		
14B99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Gros bloc de verre de forme +/- pyramidale. Env. 27 cm de long. sur 14 cm de larg. sur 11 cm de haut. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14B99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Pan rectangulaire en retrait sur une face et sous la base. Base de 8 cm de long. sur 5 cm de larg. Élagué.			X		
14B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. 8 cm de diam. Élagué.			X		
14B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à épaule arrondie, col cylindrique légèrement renflé et goulot filetée. Inscription moulée en relief au-dessus de la base à deux endroits: 40 OZ'S. Inscription moulée en relief sous la base: 2483. 28,5 cm de haut. sur 8,5 cm de diam. de base sur 2 cm de diam. d'ouv. Fabrication mécanique. Élaguée.			X		
14B99	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval avec pince et crampons. 12,5 cm dans le plus larg. sur 11 cm de haut. Présence de clous. Élagué.			X		
14B99	3.2.2	Métal étamé	plaque de four	2	0	4.1.2	Alimentation, cuisson	Frag	Fragments de plaques minces, difformes. Présence d'une poignée. Petite plaque rectangulaire, argent, fixée sur la plaque avec une inscription moulée en relief: BELANGER. Surfaces noires et blanche. Élagués.			X		
14B99	3.2.2	Métal étamé	plaque d'adresse	1	1	5	Socio et idéo-technique	Comp	Plaque mince, rectangulaire. Surface supérieure bleue avec inscription à la peinture blanche: 1100. 20 cm de long. sur 11 cm de larg. Élagué.			X		
14B99	5.3.1	Plastique	balle	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Imitation de balle de golf en plastique opaque blanc. Moulée en deux parties. 3,8 cm de diam. Élaguée.			X		
14B99	5.3.1	Plastique	poupée	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Plaque de plastique pour former un visage de poupée. Plastique opaque beige. Lèvre rouge, yeux bleus, cils et sourcils noir. 7 cm de haut. sur 5 cm de larg. Élaguée.			X		
													Lot élagué intégralement	Égout collecteur en briques de forme ovoïde inversée sous la rue De Maisonneuve - XIXe
14C26	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 7,5 cm de diam. Élagué.			X		
14C26	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire corrodée. 0,7 cm de diam. Élaguée.			X		
14C26	3.1.1.1	Fer ind	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de tige à section rectangulaire, corrodée. 1,3 cm de larg. sur env. 1 cm d'épais. Élagué.			X		
													Couches d'occupation: vie manufacturière/Grands assemblages-Objets provenant des couches d'occupation : la vie manufacturière	Chambre de combustion du fourneau sud / étuve - 1853-1925
14C44	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à lèvre étalée. Sans décor apparent.	42				
14C44	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent. 24 cm de diam. estim. Bol?	42				
14C44	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord plat de contenant circulaire. Marque imprimée ne noir sur la paroi, sous le rebord, armoiries: ENGLISH WARE. Sans décor apparent. 36 cm de diam. estim. Objet utilitaire?	42				
14C44	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à des objets décrits précédemment.	42				
14C44	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	42				
14C44	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à goulot à capsule. Inscription moulée en relief sous la base, dans un losange: D. 26,5 cm de haut. sur 8 cm de diam. de base sur 1,8 cm de diam. d'ouv. Fabrication par procédé Owens, post XXe s.	42				
14C44	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	7	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à capsule (2), de base (1) et de paroi. Inscription moulée en relief sous la base, dans un losange: D. 7,5 cm de diam. de base, 1,7 cm de diam. d'ouv. Fabrication par procédé Owens, post XXe s. Deux fragments jointifs.	42				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14C44	3.1.1.1	Fer ind	boulon?	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Tige ronde filetée en partie de 1,8 cm de diam. surmontée d'une tête hexagonale et plate (2,5 cm de larg.). 13 cm de long.	42				
14C44	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 10,5 cm de long.	42				
14C44	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la tête est absente. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie manufacturière	Mur est de l'atelier de moulage du Dominion Metal Works - 1881-1928
14C50	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	10	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base de 15 cm de diam. Marque imprimé en noir sous la base (armoiries): STONE CHINA / [BAR]KER & Co. Assiette?	42				
													Fosses à déchets	Dépôt de déchets placé dans un creusement ovoïde sous la ruelle - Post 1850
14C52	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Creamware tardif.	42				
14C52	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif de petites sphères moulées en relief sous la lèvre. Décor d'une ligne dorée peinte sur le dessus de la lèvre.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé sous la lèvre.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en argent. Décor d'une ligne peinte argent sur la paroi extérieure. 8 cm de diam. estimé.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral imprimé en brun.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif floral imprimé en noir.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulée et de base. Sans décor apparent. Délicat.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulé de pans. Sans décor apparent.	42				
14C52	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	42				
14C52	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun clair.	42				
14C52	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant cylindrique, moulée de cannelures. Décor à motif floral imprimé en bleu sur une partie de la paroi extérieure.	42				
14C52	1.3.2.21	PF dure européenne	bol ou tasse	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord. Décor d'une ligne dorée peinte sur le dessus de la lèvre.	42				
14C52	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	42				
14C52	2.1	Verre Incolore	bol?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord de contenant évasé. Paroi extérieure moulée de cannelures. Vase ou bol décoratif?	42				
14C52	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	42				
14C52	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	42				
14C52	2.3.2.1	V col opaque blanc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment +/- plat.	42				
14C52	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 4,5 cm et 6,5 cm de long.	42				
14C52	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	42				
													Lot élagué intégralement	Niveau d'occupation - Post 1840 - excavation mécanique
14C97	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec un décor moulé d'oves dans des flûtes ovales séparées les unes des autres par des lignes verticales en relief et de flûtes rayées séparées les unes des autres par des lignes composées de points en relief. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif épi de blé sous la lèvre. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans concaves arrondies. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Décor à motif grain d'orge sous la lèvre. Armoiries imprimées en noir sous la base. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de pans concaves. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pichet	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de bec verseur et de paroi moulée de cannelures. Décor moulé à motif indéterminé sir la paroi. Broc? Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	4	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire. Sans décor apparent. Deux fragments jointifs. 15 cm de diam. estimé. Probablement le même objet. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment rebord court et étalé au dessus plat. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14C97	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment. Élagué.			X		
14C97	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. 4,5 cm de diam. de base; 5,5 cm de haut.; 1,4 cm de diam. d'ouv.		Objet individuel non catalogué	X	Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
14C97	1.3.1.11	PC sans glaçure	pesée de broderie?	1	1	4.4.5	Accessoires	Ent	Tube cylindrique renflé au centre entre deux anneaux. Extrémités à lèvre arrondies. Porcelaine blanche. 3 cm de long. sur 1,2 cm de diam. au centre sur 0,7 cm de diam. de rebord sur 0,3 cm de diam. d'ouv.		Objet individuel non catalogué	X	Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
14C97	1.3.2.11	PF dure orientale	bibelot	1	1	4.8.5	Décoration	Frag	Fragment de bibelot à motif de jaguar. Sans tête, sans pattes et sans queue. Tout blanc. 14 cm de long. résid. Élagué.			X		
14C97	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant-couvercle	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de moitié de couvercle circulaire, à assise et légèrement bombé. Dessus moulé de cannelures. 10,5 cm de diam. de rebord; 9 cm de diam. d'assise; 2,5 cm de haut. Élagué.			X		
14C97	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures. 5,5 cm de diam. de base. Élagué.			X		
14C97	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Foncé. Élagué.			X		
14C97	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base de paroi de bouteille carrée à coins chanfreinés. Probablement le même objet. Élagué.			X		
14C97	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Pâle. Élagué.			X		
14C97	5.5.7	Cuir	chaussure	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec trous de couture. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Niveau d'occupation - Fin XIXe - excavation mécanique
14C98	1.1.2	Terre Cuite Fine	indéterminé	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments jointifs à corps cylindrique. Paroi extérieure moulée à motif indéterminé et recouverte d'une peinture verte et jaune. L'intérieur est recouvert d'une peinture rose rouge. Objets décoratif? Élagués.			X		
14C98	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor moulé à motif indéterminé. Glaçure de type Rockingham. Élagué.			X		
14C98	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Glaçure de type Rockingham. Élagué.			X		
14C98	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Peut-être le même objet. Élagués.			X		
14C98	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Décor à motif d'arbre et de drapeau flow blue. Assiette? Élagué.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief sous le rebord à motif indéterminé (feuillage?). Élagué.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol?	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base, jointifs. Marque à motif des armoiries imprimé en noir: STONE CHINA/J.W. PANKHURST & Co. 7,5 cm de diam. de base. 1850-1883. http://www.thepotteries.org/allpotters/783.htm. Élagués.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	couvercle-contenant	3	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord et de paroi moulée de cannelures de couvercle ovale. Décor moulé en relief sous le rebord. Trace d'une anse (poignée-1,3 cm de larg.). Deux fragments jointifs. Pour légumier? Élagués.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à conserve	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord avec rainure (1) et de paroi. Inscription imprimée en noire sur le devant: [JAMES KEILLER] & SON/[M]ARMALADE/[...]EN/[LOND]ON. Peut-être deux objets. Élagués.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base, jointifs. Marque à motif des armoiries encerclés imprimé en noir: MADDOCK & GATER/STAFFORDSHIRE POTTERIES. Vers 1885. http://www.thepotteries.org/allpotters/682.htm. Élagués.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire, jointifs. Marque imprimé en noir: ROY[AL CHINA]/IRONS[TONE]/RICHARD A[LCOCK]/BURSLEM EN[GLAND]. 14 cm de diam. estimé. 1870-1881. http://www.thepotteries.org/works/burslem/central_pottery.htm. Élagués.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base à cul peu profond. Sans décor apparent. 8 cm de diam. Élagué.			X		
14C98	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de base (5) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagués.			X		
14C98	1.2.1.102	GG glaç feld et Albany	jarre	5	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie (3) et de paroi de jarre cylindrique. Enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé recouvrant toute la surface de l'objet. Présence d'une poignée horizontale de 6 cm de long. Deux fragments jointifs. Élagués.			X		
14C98	1.2.1.81	GG Derbyshire 3	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Fragments de base et d'épaule de petit encrier cylindrique individuel. 4,5 cm de diam. Élagué.			X		
14C98	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de long col cylindrique (4 cm de long.) et de goulot à lèvre polie au feu (1,4 cm de diam. d'ouv.). Élagué.			X		
14C98	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	2	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Patinés. Probablement le même objet. Élagués.			X		
14C98	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Vert pâle. Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique
14C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Fragments jointifs de brique à pâte rouge-orangé. Inscription moulée en creux: SCOTCH STEEL. 23,5 cm de long. sur 11 cm de larg. sur 6,5 cm d'épais. À partir de 1888. https://www.scottishbrickhistory.co.uk/the-eglinton-chemical-company-limited-irvine/ Élagué.			X		
14C99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte beige pâle. 3,2 cm de diam.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
14C99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription R. BANNE[RMAN/MO]NTREAL. 1858-1902. Élagué.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord. Décor moulé en relief sous le rebord à motif indéterminé (feuillage? Épi de blé?). Élagués.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Sans décor apparent. Élagués.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord évasé (2) et de paroi. Couverte légèrement bleutée. Sans décor apparent. 26 cm de diam. estimé. Élagués.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord légèrement étalé et de base à pied annulaire. Gradins moulés su la paroi intérieure. Sans décor apparent. 18 cm de diam. estimé. Élagué.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Pot avec un rebord avec rainure. Inscription imprimée en noire sur le devant et entourée de feuillage: GRAND MEDAL OF MERIT VIENNA1873/JAMES KEILLER & SON/MARMALADE/ONLY PRIZE MEDAL FOR MARMALADE/LONDON, 1862. Inscription moulée en creux sous la base, effacée. 8,5 cm de diam. sur 10 cm de haut.		97		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des décors; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Marque à motif des armoiries imprimé en noir: IMPERIAL/IRONSTONE CHINA/RICHARD ALCOCK. 1870-1881. http://www.thepotteries.org/works/burslem/central_pottery.htm . Élagué.			X		
14C99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Appartenant probablement à un objet décrits précédemment. Élagué.			X		
14C99	2.1	Verre Incolore	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Pot ovale à épaule arrondie et ouverture filetée. Paroi moulée de gradins sur les côtés. Décor moulé en forme de V sur les devants. Inscription moulée en relief sous la base: RD 1934 / 63. 19 cm de haut.; base de 10 cm de long. sur 6 cm de larg.; ouv. de 5 cm de diam. Fabrication mécanique post 1900.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions	
14C99	2.1	Verre Incolore	chandelier?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment conique (creux) à pied étalé. Base carrée aux coins arrondis. Tige à section carrée moulée de gradins. Bouton à aile. Moulé en deux parties. 14,5 cm de haut. résid. Base de 10,5 cm2. Tige de 3,6 cm 2. Élagué.			X		
14C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille rectangulaire. Soufflée dans un moule avec plaque de base. Env. 7 cm de long. sur 6 cm de larg. Élagué.			X		
14C99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille carrée aux coins arrondis, épaule arrondie, col cylindrique, lèvre droite. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base. 13 cm de haut. sur 4 cm2 de base sur 2 cm d'ouv.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
14C99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés plat, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre arrondie. Pans rectangulaires en retrait sur les côtés et sur une face. Présence de trois pans en creux, un sur l'autre sur une face. Inscriptions moulées en relief dans les pans: HOOD/SARSA/PARILLA/CIHOOD & Co/APOTHECARIES/LOWELL MASS. Soufflée dans un moule avec plaque de base. 23, 5 cm de haut; base de 7,5 cm de long. sur 4 cm de larg.; 1,5 cm de diam. d'ouv. Fondée en 1875. https://oldmainartifacts.wordpress.com/2014/01/21/hoods-sarsaparilla-lowell-ma/		98		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux (postérieur à l'incendie de 1852); Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
14C99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Drain de récolte des eaux de pluie - Entre 1915-1926 à 1964
14D28	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Élagué.			X		
14D28	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment. Élagué.			X		
14D28	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois taillé de forme rectangulaire. 22 cm de long. sur 7,5 cm de larg. sur 1 cm d'épais. Planche? Verdâtre. Peinture? Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14D28	5.3.1	Plastique	capsule	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Capsule de bouchon, en plastique translucide d'aspect jaunâtre. 2,5 cm de diam. Élagué.			X		
14D28	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat en plastique opaque blanc. Lettrage noir sur les deux faces. T-M/HE. Élagué.			X		
14D28	5.3.1	Plastique	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment plat et recourbé en plastique translucide rouge. Phare de voiture? Élagué.			X		
14D28	5.4.5	Caoutchouc	fil électrique	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment de fil électrique gainé de caoutchouc noir. 0,8 cm de larg. Élagué.			X		
													Lot élagué intégralement	Système d'évacuation des eaux usées - XIXe
14D31	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de base (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Élagué.			X		
14D31	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Élagué.			X		
14D31	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse-anse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse moulée. Sans décor apparent. 0,8 cm de larg. Élagué.			X		
14D31	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi mince. Élagué.			X		
14D31	2.1	Verre Incolore	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord. Élagué.			X		
14D31	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers (3-entre 6 cm et 14 cm de long.) et fragmentaires (fragments de tête). Corrodés. Élagué.			X		
14D31	4.1.14	Marbre	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de rebord. Une surface est plane. Matériau de construction? Élagué.			X		
14D31	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois avec clou à l'intérieur? Élagué.			X		
													Lot élagué partiellement	Mécanique
14D99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyaux. Marque en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876. Élagués.			X		
14D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motifs de volutes et de fleurs imprimé en bleu légèrement flou. Marque imprimé en bleu sous la base à motif de cercles couronnés entouré de feuilles de laurier: BALTIMORE/W.A. & S. Wild & Adams. 1909-27. 17 cm de diam. Élagués.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé à motif épi de blé sous la lèvre. 8 cm de diam. d'ouv. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Élagué.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette ou soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Sans décor apparent. Élagués.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base de 4,5 cm de diam. Sans décor apparent. Élagués.			X		
14D99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base (4), de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Un fragment avec la trace d'une marque indéterminée imprimée ne noir. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment. Élagués.			X		
14D99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Ent	Isolateur cylindrique cintré dans la partie supérieure et avec perforation circulaire centrale. 4 cm de haut. sur 3,7 cm de diam. sur 1 cm de diam. de perforation. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
14D99	1.3.1.21	PC avec glaçure	poignée de porte	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Ent	Poignée circulaire et bombée de 5,7 cm de diam. Sans décor apparent. Fragment de la tige très corrodée. Élaguée.			X		
14D99	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Trace d'un décor indéterminé vert. Tasse? PF? Élagué.			X		
14D99	2.1	Verre Incolore	encrier	2	1	2.2	Moyens de communication	Inc	Encrier carré. Épaule tombante et biseautée, col court cylindrique. Lèvre non polie. 4,5 cm2 de base. 5 cm de haut. Élagué.			X		
14D99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps rectangulaire aux coins arrondis. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Pan légèrement en retrait su la façade. Graduation moulée en relief sur deux côtés (1 à 3/20-40-60-80-100). Inscription moulée en relief sous l'épaule, sur le devant: 3 IV. 14,5 cm de haut. Base de 5 cm de long. sur 3 cm de larg. 1,2 cm de diam. d'ouv. Fabrication par procédé Owens (fin XIXe s.).	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
14D99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	fiole	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base circulaire. Inscription moulée en relief sur la paroi: [MRS WINDSLOW'S/[SOOTH]ING SYRUP/[CURTIS & PE]RKINS/[PROPRIETORS]. Soufflée dans un moule en parties (2) avec plaque de base séparée. 3 cm de diam. Vers 1849-1880. http://placeroyale.archeoquebec.com/bouteilles-fioles-et-flacons/. Élagué.			X		
14D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	fiole	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille circulaire. Pontil au verre. 3 cm de diam. Élagué.			X		
14D99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de base de bouteille carrée. 4 cm2. Élagué.			X		
14D99	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille à corps rectangulaire aux coins chanfreinés. Épaule tombante, col cylindrique et lèvre de type pharmaceutique. Inscription moulée en relief sur le devant entourée de petits points moulés en relief: POISON. Inscription moulée en relief sous la base: 431. 9 cm de haut. Base de 3,2 cm de long. sur 1,9 cm de larg. 1 cm de diam. d'ouv. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
14D99	3.1.1.1	Fer ind	bande	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande rectangulaire de 1,5 cm de larg. Légèrement courbée. 18 cm de long. Poignée? Très corrodé. Élagué.			X		
14D99	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton à dos convexe. Deux trous dans une dépression. 1,4 cm de diam. sur 0,28 cm d'épais.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
14D99	5.4.5	Caoutchouc	pneu et jante	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Pneu circulaire à rebord étalé (0,8 cm d'épais.) entre deux plaques d'acier avec une perforation centrale (0,7 cm de diam.). Inscription moulée en relief sur le pneu: GOODRICH. Ens. de 5,5 cm d'épais. Pneu d'env. 5 cm d'épais. Lourd. Pour voiturette? Compagnie crée en 1870. Élagué.			X		
													Couche d'occupation: vie ouvrière	Murs de l'aile est d'un immeuble à logement ayant front sur De la Gauchetière - Entre 1912-1915 à 1964
14E30	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.5.3	Soins de beauté	Ent	Bouteille cylindrique à cul peu profond, épaule champenoise, col cylindrique et goulot à lèvre aplatie. 32,5 cm de long. Base de 8 cm de diam. Goulot de 2 cm de diam. d'ouv. La grande majorité des bouteilles de tour-moule ont été fabriquées entre les années 1880 et la fin des années 1910. https://sha.org/bottle/bases.htm	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Datation des matériaux**; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
14E30	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille carrée. Deux petites sphères moulées en relief sous la base. Goulot à lèvre rabattue. 20 cm de haut. Base de 4 cm2.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Lot élagué intégralement	Mécanique
14E99	3.1.1.2	Acier	lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Frag	Lime à dos plat et dessus arrondi. Trace de la queue. 3 cm de long. résid. sur 3,5 cm de larg. Élaguée.			X		
14E99	5.5.7	Cuir	chaussure	4	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragments de semelle et d'empeigne. Présence de trous de couture. Élagués.			X		
														Mécanique
14E99 portion sud	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	cruche	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Cruche dont l'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun de teintes différentes. Surface extérieure beige. Présence d'une anse moulée à partir du goulot (15 cm de long. sur 3,3 cm de larg.). Inscription imprimée en creux sur l'épaule et rehaussée au bleu de cobalt: GUAY & CIE / 1311 RUE NOTRE DAME / MONTREAL. 30 cm de haut. 19 cm de diam. de base. 2,9 cm de diam. de goulot int. 5 cm de diam. de goulot ext. Absence d'un tesson de paroi. Importateur de vins et de liqueurs à partir de 1800. Compagnie à partir de 1901 jusqu'en 1905. Lovell 1902-1903.		99		Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Diversité des fonctions.	
													Lot élagué intégralement	Mécanique
14F99	1.3.2.11	PF dure orientale	théière	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de bec verseur et de rebord. Décor moulé en relief à motif de volutes. Délicat. Élagué.			X		
14F99	1.3.2.11	PF dure orientale	couvercle-contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de couvercle circulaire à assise. Bouton moulé à motif de tête de chien. 7 cm de diam. de rebord. 5,5 cm de diam. d'assise. Élagués.			X		
14F99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille de cirage à chaussure	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille à base circulaire et corps conique. Goulot à lèvre filetée. Inscription moulée en relief sur le devant: ESQUIRE SCUFF-KOTE. Inscription moulée en relief sous la base: KNUMARK MFG. CO. INC./RKIYN N.Y/227/21/4 OZ/P 2. 10 cm de haut. 5 cm de diam. de base. 2 cm de diam. d'ouv. 1940-1950. http://www.nyhistory.org/exhibit/bottle-shoe-polish. Élagué.			X		
14F99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille à boisson gazeuse	2	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Comp	Fragments jointifs de bouteille à fond rond (absence d'un fragment). Lèvre rabattue (2 cm de diam.). 23 cm de long. 1840-1920. Élagués.			X		
14F99	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Inc	Fragment de base et de paroi de bouteille rectangulaire à coins chanfreinés. Inscriptions moulées en relief sur le devant et sur les côtés. R.R.R./RAYWAY & Co/NEW YORK/ENTd ACORd TO/ACT OF CONGRESS. Base de 5 cm de long. sur 2,5 cm de larg. Post 1840. http://www.bottlepickers.com/bottle_articles70.htm. Élagué.			X		
14F99	5.3.1	Plastique	peigne	1	1	4.5.2	Hygiène	Ent	Peigne à queue circulaire. Plastique opaque beige. 21 cm de long. Élagué.			X		
14F99	5.3.1	Plastique	voiture-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment camion en plastique opaque bleu. Absence des roues. 11,5 cm de long. sur 3 cm de haut. Élagué.			X		
14F99	5.3.1	Plastique	pelle-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Fragment de cuilleron de pelle en plastique opaque rouge. 16 cm de haut. sur 14 cm de larg. Élagué.			X		
14F99	5.3.1	Plastique	manche	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de manche circulaire et cannelé en plastique opaque jaune. 9 cm de long. résid. sur 2 cm de diam. Élagué.			X		
14F99	5.3.1	Plastique	jeton	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Jeton au rebord cannelé en plastique opaque jaune. Inscription moulée en relief: SAVE ALL 200 PICTURE WHEELS/COLLECTIONNEZ LES 200 JETONS ILLUSTRÉES/JELLO/BRAND DESSERTS. 3,5 cm de diam. Absence de l'image. Dans les années 1960 http://numicanada.com/forum/viewtopic.php?t=18000. Élagué.			X		
14F99	7.22	Métal cuivreux et cuir	ceinture	1	1	4.4.2	Attaches	Frag	Fragment de bande de cuir avec perforation circulaire. Présence d'une boucle avec ardillon. Bande de 1,8 cm de larg. Élagué.			X		

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 14D12 - Deuxième moitié du XIXe
15A01	2.1.1	V inc sans plomb	pot	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Pot cylindrique à ouverture filetée. Décor moulé en relief sous la base à motif de tournesol avec le chiffre 64 au centre. 14,5 cm de haut. sur 6 cm de diam. Fabrication mécanique post 1900.	42				
15A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes.	42				
15A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille carrée. Inscription moulée en relief sous la base: S dans un D. Inscription moulée en relief au-dessus de la base: 3. Base de 4,5 cm2.	42				
15A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille cylindrique à épaule de type champenoise et goulot à lèvre à capsule. Inscription moulée en relief au-dessus de la base: 6. 20 cm de haut. Base de 5,5 cm de diam. Ouv. de 1,5 cm de diam. Fabrication par procédé Owens (post 1900).	42				
15A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 14D12 - Deuxième moitié du XIXe
15A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	bille	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Bille à pâte orangée. 1,5 cm de diam.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
15A02	1.1.1.91	TCG agate?	poignée de porte	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Poignée circulaire et bombée de 5,2 cm de diam. estimé. Aspect de bois vernis. Tige de métal complètement corrodée.	42				
15A02	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu. TCFB?	42				
15A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	5	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	42				
15A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment légèrement fondu.	42				
15A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre à rebord en biseau et lèvre droite.	42				
15A02	2.3.2.1	V col opaque blanc	globe de lampe	9	1	4.8.2	Éclairage	Ent	Fragment dont un de rebord.	42				
15A02	3.1.1.1	Fer ind	tige	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de tige dont une extrémité se termine en pointe et l'autre extrémité forme une poignée ovale. 30 cm de long. Poignée de 9 cm de long. sur 5 cm de haut. Très corrodés. Piquet?	42				
15A02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	tige	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Tige circulaire recourbée à angle droite à une extrémité. 18 cm de long. sur de 0,2 cm de diam.	42				
													Fosses à déchets	Comblement de tranché d'un drain de grès - Deuxième moitié du XIXe
15A03	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête et de tige. Corrodés.	42				
15A03	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	42				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse à déchet 14D38 - Début XXe
15B01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'engobe brun, bleu et kaki (engobe tourbillonné?) sur la paroi extérieure.	42				
15B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.	42				
15B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	42				
15B01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec décor moulé à motif de voilier à trois mâts sur des vagues sur la paroi gauche; drapeau de type "Union Jack" sur la paroi droite. Trace d'un cartouche pointillé. Henderson?	42				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15B01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs (à l'exception de deux) de rebord, de paroi et de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. 16 cm de diam.	42				
15B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu-vert sur la paroi. Décor d'une ligne peinte dorée sur la lèvre. Décor moulé en relief à motif de volutes sous la lèvre.	42				
15B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, de paroi et d'anse moulée (6 cm de haut.). Décor moulé en relief à motif de lignes (2) entrelacées sous la lèvre et décor à motif indéterminé (épi de blé?).	42				
15B01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, de paroi. Décor peint d'une mince bande brune sous la lèvre intérieure et extérieure. Décor moulé en relief à motif végétal (motif écosse?).	42				
15B01	2.1	Verre Incolore	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat.	42				
15B01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	4	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord à lèvre ondulée et de paroi.	42				
15B01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie.	42				
15B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à huile	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille cylindrique, cul en cône très profond, épaule arrondie, col cylindrique et lèvre aplatie (mal façonnée). Soufflée. Présence de nombreuses bulles dans le verre. Base de 3,9 cm de diam. 20 cm de haut. Col: 6 cm de haut. sur 2,5 cm de diam. Ouverture: 2 cm de diam. ext. ; 1,4 cm de diam. int.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
15B01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs différentes.	42				
15B01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi à pan concave et coins chanfreinés de bouteille carrée. Inscription moulée en relief dans le pan: [...]NNEWELL. Médication?	42				
15B01	2.2.1.8	Verre teinté rég. ambre	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi de contenant circulaire. Délicat.	42				
15B01	2.3.1.12	V col transp pourpre	bijou-applique	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Frag	Applique en forme de goutte d'eau, à dos plat et dessus légèrement bombé. Décor moulé en relief en forme de pétales avec une petite sphère à l'intérieur, sur le pourtour. 2,4 cm de haut. résid. sur 2 cm dans le plus larg. sur 0,4 cm d'épais.	42				
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	5	5	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à dos convexe et face concave. Quatre trous. 1,1 cm de diam.	42				
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos convexe et face plate avec décor moulé de rayons. Quatre trous. 1,1 cm de diam. Boutons légèrement différents.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos convexe et face convexe avec décor moulé de petites sphères. Quatre trous. 1,1 cm de diam.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos et face convexe. Quatre trous dans un dépression oblongue. 1,6 cm de diam.	42	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15B01	2.3.2.1	V col opaque blanc	réservoir de lampe?	23	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de base circulaire à pied annulaire de de paroi de contenant globulaire. Pellicule jaunâtre recouvrant l'intérieur. Délicat. 4,7 cm de diam. de base. Pontil au verre.	42				
15B01	2.3.2.10	V col opaque noir	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton à œillet en métal cuivreux (absent) composé d'une disque plat. Décor de bandes concaves avec petites sphères moulée au fond. 1,8 cm de diam.	42				
15B01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	brûleur de lampe à huile	7	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments du dispositif contenant la mèche, circulaire et ajouré de petits cercles. 4 cm de diam. sur 4 cm de haut. totale.	42				
15B01	5.1.1	Os	ossements	15	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 12 de petits mammifères et trois fragments avec traces de boucherie de gros mammifère.	42				
15B01	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	42				
15B01	5.1.1	Os	ossements	10	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	42				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15B01	5.2	Solides fibreux	graine	0	0	6.2	Végétaux	Frag	Nombreux pépins de pommes.	42				
15B01	5.3.1.1	Bakélite	peigne	2	1	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments jointifs de peigne à rebord ondulé et ajouré de forme de 8. Dents de 1,2 cm de long. Brun-noirâtre.	42				
15B01	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de type taffetas avec métal cuivreux collé dessus.	42				
													Fosses à déchets	Dépôt d'utilisation de la fosse 14D27 - Post 1820 à XXe
15C01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange. 10 cm de diam. estimé.	43				
15C01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	bouton-théière?	1	0	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Bouton de forme conique. Glaçure de type Rockingham. 2,4 cm de diam. sur 1,9 cm de haut.	43				
15C01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif Willow (?) imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Creamware tardif.	43				
15C01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base circulaire à pied annulaire. Trace d'une fine anse (0,5 cm de larg.). Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi extérieur et d'une mince bande sous la lèvre intérieure. 3,7 cm de diam. de base. Teinte légèrement crème.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en rouge sur la paroi et d'une mince bande sous la lèvre. Provenant du même ensemble que la tasse décrite précédemment. Teinte légèrement crème.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 6 cm de diam.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment base et de paroi. Sans décor apparent. Délicat.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	pichet	8	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragments de rebord ondulé, de bec verseur et de paroi. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en vert sous la lèvre intérieure et extérieure. Décor à motifs floral et étoilé imprimé en vert sur la paroi. Paroi moulé de cannelures. Délicat. Quatre fragments jointifs. Teinte légèrement crème.	43				
15C01	1.1.2.61	TCF blanche	pot à conserve	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord avec rainure (2) et de paroi. Trois fragments jointifs. 8 cm de diam. d'ouverture estimé.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la paroi. Décor d'une ligne imprimé en bleu sous la lèvre. Décor moulé en relief à motif végétal sous la lèvre.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor à motif floral imprimé en noir, au fond. Décor à motif de mince bande suivi d'une ligne ondulée et d'un motif floral sous la lèvre. Deux fragments jointifs. 28 cm de diam. de rebord, estimé.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi moulée de pans. 15 cm de diam. de rebord.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Sans décor apparent. Marque imprimée en creux sous la base: WEDGWOOD & CLARK. 18 cm de diam. de rebord.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Sans décor apparent. Trace d'une marque indéterminé imprimée en noir dans un ruban: [OP]AQUE, 24 cm de diam. de rebord.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor de pans festonnés moulés en relief sur le marli.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulé de côtes.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	43				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord et de base plate. De forme hexagonale. Décor de pans moulée en creux, en forme de cœur, sur le marli.	43				
15C01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied annulaire et de paroi moulée de pans. Décor à motif oriental flow bleu sur la paroi extérieure. Décor à motif floral flow blue sur une partie de la paroi intérieure et au fond, à l'intérieur. Contenant cylindrique. Base de 9 cm de diam. estimé.	43				
15C01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé et plat.	43				
15C01	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base à pied annulaire. Décor d'une ligne dorée peinte sur le dessus de la lèvre et au centre de la paroi extérieure. 4 cm de diam. de base. 7,5 cm de haut.	43				
15C01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de pans moulés.	43				
15C01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Plaque de base séparée. 8 cm de diam.	43				
15C01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Comp	Bouteille à corps ovale, épaule tombante (mal façonnée), col cylindrique et lèvre à large rebord (mal façonnée). Absence d'une partie de la lèvre. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 12 cm de haut. Base de 5 cm de long. sur 3,2 cm de larg. 1,5 cm de diam. d'ouv.	43				
15C01	2.1	Verre Incolore	carafe	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot à large rebord, de col cylindrique dépoli avec anneau entre le col et la paroi et paroi moulée de pans. 1,3 cm de diam. d'ouv. Carafe de style prussien.	43				
15C01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à corps rectangulaire aux coins chanfreinés plats, épaule arrondies, col cylindrique et bague et lèvre arrondies. Pans en retrait sur toutes les faces. Pans en retrait sur toutes les faces. Inscription moulée en relief dans chaque pan latéral: Dr PICAULT/MONTREAL. Inscription moulée en relief sous la base: 12 916. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 11,5 cm de haut. Base de 3,5 cm de long. sur 2 cm de larg. 1,3 cm de diam. d'ouv. Elixir pulmonaire balsamique? Ouverture de la pharmacie vers 1840. http://bouteillesduquebec.ca/publicites/picault_pe.htm		100		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions (soins médicaux)	
15C01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et à lèvre polie au feu et de paroi. Au moins deux objets différents.	43				
15C01	2.3.2.10	V col opaque noir	bijou-applique	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Applique de forme ovale, à dos plat et dessus légèrement bombé mais dont le centre est légèrement concave. Reflet mauve. 3,5 cm de long. sur 2,8 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais.		101		Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou). Fosses des latrines.	
15C01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	43				
15C01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	43				
15C01	5.1.5	Nacre	bivalve	8	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	43				
													Fosses à déchets/latrines - Grands assemblages-Vie domestique et gestion des déchets dans un quartier ouvrier	Dépôt d'utilisation de la fosse 14D26 - Post 1820 à XXe
15D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie et de paroi à pâte orange. 12 cm de diam. estimé.	43				
15D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	5	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord à lèvre rabattue (1), de base (2) et de paroi à pâte orange. 10 cm de diam. de base estimé. 16 cm de diam. de rebord estimé. Deux fragments jointifs.	43				
15D01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	soucoupe	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragments jointifs à pâte orange. 16,5 cm de diam.	43				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec une inscription moulée en creux: DIXON['S]/MONTREAL. 1876-1894	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription [BANN]ERMAN/MONTRE[AL] dans un cartouche pointillé. 1858-1902	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	4	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent.	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau sans marque ni décor apparent.	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD.	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif de balle entre deux bâtons de crosse entre croisés de part et d'autre du fourneau.	43				
15D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec un décor moulé en relief à motif d'oves dans des flûtes ovales séparées les unes des autres par des lignes verticales et de flûtes rayées séparées les unes des autres par des lignes composées de points en relief.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Marque imprimée en bleu sous la base: [BOULTON]/BURSLEM/ENGLAND/WARRANTED/R 168550/U.S PATENT-Rd No 189323. Marque imprimée en creux:56 [...]. Post 1891. http://www.thepotteries.org/mark/d/doulton.html	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de rebord. Décor à motif floral imprimé en noir sur la paroi. 16 cm de diam. estimé.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi moulée de côtes.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse-anse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord, de paroi et d'anse moulée. Sans décor apparent. 6 cm de haut.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord plat et évasé. Sans décor apparent. 22 cm de diam. estimé.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor moulé en relief à motif de volutes, sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en vert turquoise.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor moulé en relief à motif floral, sous la lèvre. Décor d'une bande peinte en brun doré sous la lèvre. Quatre fragments jointifs.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi légèrement cannelée. Décor à motif floral imprimé en beige sous la lèvre.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Sans décor apparent. 7,5 cm de haut. 8,5 cm de diam. Anse moulée de 5,5 cm de haut.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu-vert sur la paroi. Trace d'une fine anse de 0,8 cm de larg. Base de 6 cm de diam.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à l'éponge, bleu sous la lèvre et sur la paroi. Motifs ouverts.	43				
15D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord et de base. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi cannelée. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. 15,5 cm de diam. Marque imprimée en noire sous la base avec armoiries: THOMAS FURNIVAL & SONS/TRADE MARK/ENGLAND. c. 1878-1890. http://www.thepotteries.org/mark/f/furnival_thom.html	43				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	11	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (8) et de base (3). Paroi cannelée. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Un fragment avec une marque imprimée en noire sous la base avec armoiries: STONE CHINA WARE. Au moins deux objets différents.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Paroi moulée de pans ovales. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Deux fragments jointifs.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Paroi moulée de cannelures. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Deux fragments jointifs. Anse moulée de 5,5 cm de haut.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord dont deux sont jointifs. Paroi moulée de pans concaves. Décor à motif épi de blé moulé sous la lèvre.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi cannelée. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. 15,5 cm de diam. Marque imprimée en noire sous la base avec armoiries: THOMAS FURNIVAL & SONS/TRADE MARK/ENGLAND. c. 1878-1890. http://www.thepotteries.org/mark/f/furnival_thom.html	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	11	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (8) et de base (3). Paroi cannelée. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Un fragment avec une marque imprimée en noire sous la base avec armoiries: STONE CHINA WARE. Au moins deux objets différents.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Paroi moulée de pans ovales. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Deux fragments jointifs.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	4	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Paroi moulée de cannelures. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre. Deux fragments jointifs. Anse moulée de 5,5 cm de haut.	43				
15D01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bouchon de biberon	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Ent	Bouchon circulaire glaçuré blanc. Perforation circulaire centrale (0,6 cm de diam.) pour passer le long tube relié à la tétine. Inscription imprimée en mauve sur le dessus: mather's / NEW feeding bottle / the princess / london & manchester. 1871. 4,3 cm de diam. sur 2,6 cm de haut. https://books.google.ca/books?id=Ol5kAAAAcAAJ&pg=PR312&dq=mather%27s+NEW+feeding+bottle+the+princess+london+%26+manchester&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiX35u24LXcAhWR94MKHZFfBr0Q6wEIKDAA#v=onepage&q=mather's%20NEW%20feeding%20bottle%20the%20princess%20london%20%26%20manchester&f=false		102		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
15D01	1.3.4.11	PF Bone China standard	soucoupe	7	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Ligne dorée peinte sous la lèvre et au centre de la paroi. 11 cm de diam.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base épaisse à cul profond. Gobelet de forme conique. 4,5 cm de diam.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Ent	Petite coupe. Base de type piédouche (3 cm de diam.). Décor de petites sphères moulées en relief sur le pied. Coupe en forme de sceau. Pans à l'extrémité arrondie moulés en creux au-dessus de à la base. Tenon en forme d'ogive au centre, à l'intérieur (2,5 cm de haut.). Inscription moulée en relief sous la base: BREVETE S GDG. 4,5 cm de haut. sur 3,3 cm de diam. de corps. Moulé en deux parties avec plaque de base séparée. Servant également de bouchon? Identique dans 3A3.		103		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des décor; Diversité des fonctions	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15D01	2.1	Verre Incolore	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé et de paroi. Décor de verre pressé à motif de petits cônes et de cannelures. Bol décoratif?	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	pichet?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord avec amorce du bec verseur et de paroi. Décor de verre pressé à motif floral et à motif de petits points.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	biberon	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment d'ouverture à lèvre aplatie et bague en boudin. Inscription moulée en relief: [...]OR'S. Soufflée dans un moule en deux parties.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	bouchon de biberon	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Comp	Bouchon circulaire à tenon cylindrique. Perforation circulaire centrale (0,7 cm de diam.) pour passer le long tube relié à la tétine? Inscription moulée en relief sur le dessus: PATENT et sur le pourtour: LIVERPOOL G. TAYLOR & [...]. 3,4 cm de diam. de dessus; 1,5 cm de diam. de tenon; sur 4 cm de haut. total.		104		Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
15D01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à ouverture filetée et de col cylindrique cintré au centre. Paroi moulée de pans plats. 1,4 cm de diam. d'ouv. 2,2 cm de diam. de col.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base octogonale. Paroi moulée de pans plats. 4 cm de diam. Plaque de base séparée.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	verre à pied	2	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments jointifs de pied circulaire, conique, de tige cylindrique et de la coupe de forme ovoïde. Pied de 5 cm de diam. Coupe de 4,7 cm de diam.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	verre à pied	4	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragments jointifs de pied circulaire, conique, de tige hexagonale et de la coupe en entonnoir. Pied de 8 cm de diam. Coupe de 9 cm de diam.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de pied circulaire, conique, de tige hexagonale et de la coupe arrondie. Paroi de la coupe avec un décor moulé en relief à motifs de losanges et de cercles. Pied de 7 cm de diam.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	gobelet	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de rebord et de base. Pans en relief en forme d'ogive, au-dessus de la base, à l'intérieur. 5 cm de diam. de base. 6,5 cm de diam. d'ouv.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.3	Médication	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Décor moulé en relief à motif de fleur.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe	26	2	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de rebord dentelé (1), de rebord ondulé (8), de rebord à lèvre arrondie (1) et de paroi mince. Au moins sept objets différents.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe?	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi mince. Aspect givré.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de contenant circulaire. Objets différents. Appartenant peut-être à des objets décrits précédemment.	43				
15D01	2.1	Verre Incolore	bouteille d'huile de machine à coudre	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille rectangulaire à coins chanfreinés plats et pans en retrait. Col cylindrique avec anneau arrondi au centre. Goulot à lèvre brevetée. Inscription moulée en relief dans les pans de chaque côté: R.M. WANZER & Co/HAMILTON CANADA. Base de 4,5 cm sur 2,5 cm. 11,5 cm de haut. 1,3 cm de diam. d'ouv. Machine à coudre à Montréal dès 1863. https://books.google.ca/books?id=rUvsGNHBjFUC&pg=PA1060&lpg=PA1060&dq=bouteille+R.M.+WANZER+%26+Co&source=bl&ots=hN9WhCW_m5&sig=1YfAo01L_CybkoJsM934akioFNQ&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjKqra7_LXcAhUl9lMKHUQxCPkQ6AEIOjAD#v=onepage&q=bouteille%20R.M.%20WANZER%20%26%20Co&f=false/http://www.museevirtuel.ca/community-stories_histoires-de-chez-nous/nine-hour-league_a-ligue-des-neuf-heures/galerie/annonce-imprimee-de-r-m-wanzer-company/		105		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions**	
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	coupe à dessert?	1	1	4.1.3.5	Alimentation, ustensile à usage spécifique	Frag	Fragment de pied circulaire et conique avec amorce de la coupe. Moulé en deux parties. 8 cm de diam.	43				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille carrée à coins chanfreinés et pans à l'extrémité arrondie. Col cylindrique. Goulot à lèvre brevetée. Inscription moulée en relief sous la base: 2. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 15 cm de haut. sur 4,5 cm2 de base sur 1,3 cm de diam. d'ouv. sur 2,7 cm de diam. de goulot.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Datation des matériaux**; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à col cylindrique et lèvre aplatie de 1,7 cm de diam. Verdâtre. Peut-être en lien avec la bouteille d'eau de Floride.	43				
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sous la base: BREVETE S.G.D.G. Même inscription que sur le gobelet-bouchon. 3,8 cm de diam. Verdâtre. Peut-être un biberon.	43				
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de goulot à lèvre aplatie (à bouchon) de bouteille cylindrique. Fabriquée à la pince de finition. 3,8 cm de diam. Verdâtre.	43				
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Appartenant peut-être à un objet décrit précédemment. Verdâtre.	43				
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille rectangulaire à coins chanfreinés et pans en retrait. Col cylindrique avec bague arrondie près du goulot. Goulot à lèvre arrondie. Base de 4,3 cm sur 2,5 cm. 13,4 cm de haut. 1,4 cm de diam. d'ouv. Verdâtre.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	1	4.5.3	Soins de beauté	Frag	Fragments jointifs de base et de paroi de bouteille cylindrique. Inscription moulée en relief sur la paroi: [D] E LEON'S / FLORIDA WATER. 5,5 cm de diam. de base. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Verdâtre.	43				
15D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et d'épaisseurs différentes.	43				
15D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouchon de type club sauce à tenon poli et à tête circulaire et horizontale. 3 cm de haut. sur 2 cm de diam. de tête.	43				
15D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée à coins chanfreinés?	43				
15D01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Fiole cylindrique à l'épaule arrondie, col cylindrique et goulot à lèvre brevetée. Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. 10 cm de haut. sur 2,6 cm de diam. de base sur 1,2 cm de diam. d'ouv.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soin médicaux)	
15D01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue et d'épaule de bouteille carrée.	43				
15D01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	0	4.3	Médication?	Frag	Fragment de goulot à lèvre rabattue et bague arrondie de bouteille carrée. Inscription moulée en relief dans un pan en creux: 1872[?]. Bouteille de tonique?	43				
15D01	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Ent	Bouteille cylindrique, épaule arrondie, col cylindrique, bague profilée n V et goulot à lèvre abattue. Moule Rickett. 31,5 cm de haut. Base de 6 cm de diam. 2,4 cm de diam. d'ouv. ext.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Datation des matériaux**; Diversité des formes; Diversité des fonctions	
15D01	2.3.1.5	V col transp bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Ent	Bouteille à de base ovale, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre à rebord large. Moulée en deux parties avec plaque de base séparée. 14 cm de haut. Base de 5 cm de long. sur 3,5 cm de larg. 1,2 cm de diam. d'ouv. int. 2 cm de diam. d'ouv. ext.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (soins médicaux)	
15D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à face et dos convexe et à quatre perforations dans une profonde dépression. Décor de rayons moulés sur la face supérieure. 1,1 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	4	4	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. Entre 1,1 cm et 1,6 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15D01	2.3.2.1	V col opaque blanc	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle ronde. 0,7 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15D01	2.3.2.10	V col opaque noir	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle ronde et facettée en forme de losange. Petite perforation à une extrémité (0,01 cm de diam.) et plus large perforation à l'autre extrémité (0,5 cm de diam.). Reflet mauve. 1,4 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Valeur monétaire; **Diversité des fonctions** (bijou)	
15D01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Un fragment avec trace de carbonisation. Élagués.			X		
15D01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8,5 cm de long.	43				
15D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	brûleur de lampe à huile	11	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments du dispositif contenant la mèche, circulaire et ajouré de petits cercles. Très corrodés.	43				
15D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce dont le revers est orné d'une couronne de feuillage et l'inscription ONE CENT /1910. L'avers représente le profil d'Edward VII avec l'inscription au pourtour: EDWARDVS VII DEI GRATIA REX IMPERATOR CANADA. 2,6 cm de diam. sur 0,13 cm d'épais. Émise entre 1902-1910. https://en.numista.com/catalogue/pieces439.html		106		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; Diversité des marques de fabricant; **Valeur monétaire**; Diversité des fonctions	
15D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	anneau	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Anneau corrodé de 2,6 cm de diam. extérieur et de 0,8 cm de diam. intérieur. 0,6 cm d'épais.	43				
15D01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment cylindrique et cannelé. Lourd. 2,6 cm de long. sur 1,6 cm de diam. Très corrodés.	43				
15D01	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton à dos légèrement convexe. Quatre trous dans une dépression. Rebord arrondi. 1,8 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15D01	5.1.1	Os	ossements	28	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont 12 avec traces de boucherie.	43				
15D01	5.1.1	Os	ossements	13	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	43				
15D01	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.5	Poissons	Frag	Fragments.	43				
15D01	5.1.1	Os	manche?	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment cylindrique à l'extrémité arrondie (pommeau). 9 cm de long. résid. 0,4 cm de diam. 0,6 cm de diam. d'extrémité. Manche d'outil de broderie?	43				
15D01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à quatre trous dans un creux. 1 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué ;Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15D01	5.1.5	Nacre	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à quatre trous dans une dépression circulaire. 1,4 cm de diam. Altéré	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions** (habillement)	
15D01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments d'huître.	43				
15D01	5.1.7	Graphite	mine-crayon	1	1	2.2	Moyens de communication	Frag	Mine à section circulaire (0,5 cm de diam.). L'extrémité est droite. 11 cm de long. résid.	43				
15D01	5.2	Solides fibreux	noix de coco	1	0	6.2	Végétaux	Frag	Fragment d'écorce de noix de coco.	43				
15D01	5.2	Solides fibreux	graine	0	0	6.2	Végétaux	Frag	Nombreuses graines et pépins de pommes.	43				
15D01	5.2.1	Corne	ustensile-manche	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'extrémité de ,anche circulaire en corne. Queue circulaire. 2,1 cm de diam.	43				
15D01	5.2.3	Bois	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bois circulaire. 14,5 cm de long. résid. sur 1 cm de diam. Carbonisé. Élagué.	43				
15D01	5.3.1.1	Bakélite	peigne à poux	1	1	4.5.2	Hygiène	Inc	Peigne à cadre plat et rectangulaire à double rangée de dents. Extrémités arrondis. 7,7 cm de long, sur 4 cm de larg. Dents de 1,2 cm de long.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
15D01	5.3.1.1	Bakélite	peigne	4	2	4.5.2	Hygiène	Frag	Fragments de peigne à cadre rectangulaire, arrondi. 9,5 et 11 cm de long. résid. sur 4 cm de haut. Dents de 2,5 cm de long.	43				
15D01	5.4.5	Caoutchouc	balle	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Ent	Balle en caoutchouc noir. 6,8 cm de diam.	43	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Diversité des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des fonctions**	
15D01	5.4.5	Caoutchouc	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment difforme et mince (0,2 cm).	43				
15D01	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de type feutrine.	43				
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 14C54 - Post 1820 à XXe

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	6	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord à lèvre rabattue (1), à lèvre arrondie (1) et de paroi à pâte orange. Cinq teintes différents.	44				
15E01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique à pâte orange vif, granuleuse.	44				
15E01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	pot à plante	2	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi épaisse à pâte orange vif. Glaçure incolore d'aspect orangée recouvrant la paroi extérieur. Trace de résidu blanchâtre recouvrant la surface intérieure. Probablement le même objet.	44				
15E01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	44				
15E01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent. Creamware tardif.	44				
15E01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu.	44				
15E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif oriental (Willow?) imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Décor à motifs géométriques et floral imprimé en bleu sur une partie de la paroi intérieure.	44				
15E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	44				
15E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge, bleu.	44				
15E01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Assiette?	44				
15E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent. Une partie est altéré par la chaleur.	44				
15E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif épi de blé (?) sous la lèvre. 10 cm de diam. estimé.	44				
15E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent. Tasse?	44				
15E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent. Trace d'une marque imprimée en creux:[...]ND.	44				
15E01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige.	44				
15E01	1.3.1.21	PC avec glaçure	poignée de porte	2	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Poignée circulaire et bombée de 6 cm de diam. estimé. Sans décor apparent. Trace de la tige circulaire.	44				
15E01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif de losanges imprimé en bleu. Altéré par la chaleur. TCFB?	44				
15E01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base? Sans décor apparent. Altéré et déformé par la chaleur. PF oriental? Soucoupe?	44				
15E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	9	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Au moins deux épaisseurs et teintes différentes.	44				
15E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous trop corrodés pour identification. Un fragments semble forgé. Élagués.			X		
15E01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	44				
15E01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	44				
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 14E27 - Post 1847 à début XXe
15F01	1.1.2.114	TCF chamois glaçure brune	théière	3	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragments jointifs de base circulaire à pied annulaire, de paroi et de bec verseur. Corps trapu. Décor moulé à motif de feuille sur l'extrémité du bec verseur. Trous circulaires pour la filtration. Trace de l'anse avec un décor moulé en relief à motif indéterminé. Glaçure de type Rockingham. Base de 8,5 cm de diam. Corps de 17 cm de diam. Anse de 2 cm de larg. Bec de 12 cm de haut.	44				
15F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	3	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Vernissés.	44				
15F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec inscription moulé en creux face au fumeur: TD. Marque imprimée en creux sur le tuyau: HENDERSO[N]/[M]ONTREAL. 1847-1876	44				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment avec marque imprimée en creux sur le tuyau: [HENDE]RSON/MON[TREAL]. 1847-1876	44				
15F01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment sans décor apparent sur le fourneau. Marque imprimée en creux sur le tuyau: MURRAY/GLASGOW. 1830-1861	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (4), de base (3) et de paroi. Paroi moulée de cannelures. Décor à motif floral (stylisé) peint polychrome (vert, rouge et mauve), en bouquet sur la paroi et au fond. Cinq fragments jointifs.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de feuillage (stylisé) peint en vert sur la paroi.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de floral (stylisé) peint en bleu sur la paroi.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord ondulé. Décor moulé de type shell edge bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor moulé de type shell edge bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord. Décor moulé de type shell edge rehaussé d'une bande bleu. Probablement le même objet.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2-jointifs) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Probablement le même objet.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Pearlware?	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu et rehaussé de peinture rouge et verte. 14 cm de diam. estimé.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à l'éponge bleu dans la partie supérieure. 14 cm de diam. estimé.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à l'éponge bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif de floral (stylisé) peint en rouge et vert.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à l'éponge bleu.	44				
15F01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de fond (1), de rebord (3) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à des objets décrits précédemment.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de bouge et de marli près de la base. Décor à motifs géométriques, de fleurs et de feuillage imprimé en bleu.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	11	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Recon	Fragments jointifs (à l'exception de trois) de rebord, de base et de paroi. Décor à motif champêtre (arbres, personnages et châteaux) imprimé en noir (pâle et légèrement bleuté) au fond. Décor de type phytomorphique imprimé en noir (pâle et légèrement bleuté) sur la paroi. Marque imprimée en noir sous la base, dans un ovale traversé d'un ruban et surmonté de végétation: [C]ATSKILL MOSS/MEREDITH. Marque de fabrication: classe XV; année 1862 (O-?); mois décembre (A). 22 cm de diam.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Sans décor apparent. 14 cm de diam. de rebord. 3,5 cm de haut.	44				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 5 cm de diam. de base. 10 cm de diam. estimé de rebord. 3,5 cm de haut. 7 cm haut.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire. Sans décor apparent. 8 cm de diam.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	12	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord ourlé (4), de base à pied annulaire (3) et de paroi. Sans décor apparent. Certains fragments jointifs.	44				
15F01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	6	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à pied annulaire (1) et de paroi. Sans décor apparent. Appartenant probablement à des objets décrits précédemment.	44				
15F01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	5	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (3), de paroi carénée (1) et de paroi. Décor de deux minces bandes moulées en creux et rehaussées d'engobe bleu sous la lèvre et d'une mince bande moulée en creux et rehaussée d'engobe bleu au-dessus de la carène. Deux fragments jointifs.	44				
15F01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire et de paroi carénée. Sans décor apparent. 6,5 cm de diam. de base.	44				
15F01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (5), de paroi carénée (2) et de paroi. Décor d'engobes tourbillonnés (common cable-bleu, brun et blanc) entre une bande d'engobe bleu sous la lèvre et au-dessus de la carène. Deux fragments jointifs.	44				
15F01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor de bandes d'engobe brun et blanc.	44				
15F01	1.99	Céramique altérée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de rebord et de paroi. La surface extérieure est entièrement glaçurée bleu. Altéré par la chaleur. TCFB? Pichet?	44				
15F01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col de bouteille cylindrique.	44				
15F01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou entier de 9,5 cm de long.	44				
15F01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un avec traces de boucherie.	44				
15F01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragment.	44				
15F01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	44				
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 14E28 - Post 1820 à début XXe
15G01	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi. Décor moulé à motif de cordon et rehaussé de peinture brune entre le bouge et le marli.	44				
15G01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de base à petit pied annulaire. Sans décor apparent. Appartenant probablement au même objet.	44				
15G01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	44				
15G01	1.1.2.51	Pearlware	sucrier?	1	1	4.1.3.6	Alimentation, vaisselle à usage spécifique	Frag	Fragment de rebord évasé et à assise permettant de recevoir un couvercle. Paroi moulée de pans. Décor à motif floral (stylisé) peint polychrome (vert, rouge et noir) sur la paroi extérieure. Décor à motif de feuillage (stylisé) peint en noir sur le dessus du rebord.	44				
15G01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de base. Décor à motif de vignes dans des lignes brisées imprimé en bleu pâle sur la paroi. Décor à motif scénique (arbres et habitations) imprimé en bleu au fond.	44				
15G01	1.3.4.11	PF Bone China standard	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée à motif indéterminé. Décor d'une ligne dorée peinte sous la lèvre des deux parois. 8 cm de diam. estimé.	44				
15G01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaques minces et difformes (tôle). Élagués.			X		
15G01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie de gros mammifère.	44				
15G01	5.5.1	Tissu	indéterminé	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de type lainage.	44				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 14E29
15H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription illisible moulée en relief.	44				
15H01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	44				
15H01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, vert, rouge et noir).	44				
15H01	1.3.2.11	PF dure orientale	tasse?	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec trace d'une anse (0,9 cm de larg.). Décor moulé à motif indéterminé. Peut-être un pichet?	44				
15H01	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	44				
15H01	3.1.1.1	Fer ind	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon composé d'une tige à section carré dans la partie supérieure (1 cm2) et à section circulaire et filetée dans la partie inférieure (1 cm de diam.). Surmontée d'une tête circulaire et plate (2,2 cm de diam.). 27 cm de long.	44				
15H01	3.1.1.1	Fer ind	bande	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 3,7 cm de larg. Présence d'un rivet? Élagués.			X		
15H01	3.1.1.11	Fer forgé	fer à cheval	1	1	2.1	Moyens de transport	Ent	Fer à cheval avec pince. 12,5 cm dans le plus larg. sur 15 cm de haut.	44	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
15H01	5.1.1	Os	ossements	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont deux avec traces de boucherie.	44				
													Fosses à déchets/latrines	Dépôt d'utilisation de la fosse 14C40 - Entre 1872-1879 à 1964
15J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec l'inscription[...]/MONTREAL.	44				
15J01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	2	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor à motifs géométriques et de feuillage imprimé en bleu foncé.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi moulée de pans concaves arrondies. Décor à motif épi de blé moulé en relief sous la lèvre.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base et de paroi moulée de cannelures.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied étalé et de paroi moulée de cannelures. Contenant globulaire. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir sous la base.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Trace d'une marque indéterminée imprimée en noir sous la base.	44				
15J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Apparentant peut-être à un objet décrit précédemment.	44				
15J01	1.2.1.101	GG glaç sal et Albany	contenant	1	0	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé.	44				
15J01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de base et de paroi de bouteille cylindrique. Soufflée dans un moule avec plaque de base séparée. 4 cm de diam.	44				
15J01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
15J01	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	44				
													Fosses	Dépôt d'utilisation de la fosse 14D9 - XXe
15K01	1.1.2.61	TCF blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en noir (légèrement flou).	44				
15K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi moulé de pans. Sans décor apparent.	44				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15K01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent. Altéré par la rouille.	44				
15K01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	44				
15K01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	44				
15K01	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	3	3	1.9	Électricité	Ent	Isolateurs cylindriques cintrés dans la partie supérieure et avec perforation circulaire centrale. 4 cm de haut. sur 3,7 cm de diam. sur 1 cm de diam. de perforation.	44				
15K01	1.3.2.21	PF dure européenne	couvercle-jouet	1	1	5.7	Jeux et divertissements	Frag	Couvercle à assise de forme conique. Petit bouton sphérique. Sans décor apparent. 2,5 cm de diam.	44				
15K01	2.1	Verre Incolore	bouchon de carafe	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouchon conique s'élargissant vers le haut et moulé de cannelures. Dessus plat. À tenon dépoli. 10 cm de long. 6 cm de diam. dans la partie la plus large. 3,5 cm de diam. dans la partie la plus étroite. 2,2 cm de diam. sur 3 cm de long. de tenon.	44				
15K01	2.1	Verre Incolore	bouteille de colle	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille carrée aux coins chanfreinés plats, épaule tombante, col rétréci vers le haut et lèvre brevetée. Inscription moulée en relief dans chacun des pans. RUBBER/MAJOR'S/CEMENT/NEW YORK. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaques de base séparée. 10,5 cm de haut. sur 3,7 cm2 de base sur 2,6 cm de diam. de goulot extérieur sur 1,8 cm de diam. d'ouv. Vers 1906. https://baybottles.com/2017/01/26/major-manufacturing-company-new-york/		107		Intégrité formelle; Diversité des matériaux; Datation des matériaux; Diversité des formes; **Diversité des marques de fabricant**; Valeur monétaire; Diversité des fonctions	
15K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Encrier circulaire à épaule tombante, col cylindrique et lèvre de moule à bavure. Une cavité oblongue des chaque côté du col, sur l'épaule. Inscription moulée en relief sous la base: AM/A100/107. Soufflé dans un moule en plusieurs (3?) parties avec plaque de base séparée. 6,6 cm de diam. de base. 6,5 cm de haut. 2,2 cm de col. Légèrement bleuté.	44	Objet individuel non catalogué		Objet individuel non catalogué; Intégrité formelle; Diversité des matériaux; **Diversité des formes**; Diversité des fonctions	
15K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvre arrondie, d'épaule tombante et de paroi de contenant cylindrique. 4,3 cm de diam. d'ouv. Pince de finition.	44				
15K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouchon de bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Bouchon de type Eno à tenon court. Dépression circulaire sur le dessus. 6 cm de diam. 4,5 cm de diam. de tenon. 2 cm de haut. Verdâtre et patiné.	44				
15K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire. Pan en retrait et coins chanfreinés.	44				
15K01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats.	44				
15K01	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	pot	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite non polie et de paroi de contenant cylindrique. Présence de trois anneaux sous la lèvre. Patiné.	44				
15K01	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	3	1	4.3	Médication	Frag	Fragments de goulot à lèvre de type pharmaceutique, col cylindrique et de paroi. 1,7 cm de diam. Probablement le même objet.	44				
15K01	2.3.2.8	V col opaque vert	indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de paroi mince. Vert pomme. Probablement le même objet.	44				
15K01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou trop corrodé pour identification. Élagué.			X		
15K01	3.1.1.2	Acier	ciseau à bois	1	1	1.2.1.1	Bois, outils	Ent	Ciseau à lame courte, plate rectangulaire pourvue d'un taillant en biseau. Tige circulaire. Tête plate. Lame: 9 cm haut, sur 3 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. 16 cm de long. Lame de 3,5 cm de larg. Tige de 2,7 cm de diam. Corrodé.	44				
15K01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Roulette circulaire avec une encaver au centre. 3,9 cm de diam. sur 1,4 cm de haut.	44				
													Fosses de latrines	Fouille manuelle de latrines - 1840 et plus
15L01	1.1.2.113	TCF chamois glaçure claire	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base. Sans décor apparent.	44				

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Catalogue	Artefact non conservé	Valeurs patrimoniales	Évènement
15L01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment rebord et de base. Décor moulé en relief à motif de marguerites recouvrant l'ensemble du marli.	44				
15L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.	44				
15L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	3	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif de rubans et de perles imprimé en rouge mauve sous la lèvre.	44				
15L01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord à pans. Décor à motif de pagode de type flow blue.	44				
15L01	1.3.4.11	PF Bone China standard	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	44				
15L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. De teintes et épaisseurs différentes.	44				
15L01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	44				
15L01	5.1.5	Nacre	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment d'huître.	44				

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.007

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1264501003

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement des lots numéros 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés sur le site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre. N/Réf. : 31H12-005-0673-03 / 26-0135-T

Il est recommandé :
1. d'approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement des lots numéros 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés sur le site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre;

2. d'autoriser un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation, ou son remplaçant, à approuver et signer au nom de la Ville de Montréal, tout autre acte de consentement à modification cadastrale qui pourrait être requis dans le cadre du projet de redéveloppement du site Molson et hypothéqués en faveur de la Ville.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-06 10:12

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1264501003**

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement des lots numéros 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés sur le site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre. N/Réf. : 31H12-005-0673-03 / 26-0135-T

CONTENU

CONTEXTE

Aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 24 721 872, la société 9399-8532 Québec inc. (Promoteur) a acquis les lots 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, formant le site Molson.
En 2019, une entente conclue avec la Ville de Montréal relativement au site Molson prévoit notamment la cession gratuite d'immeubles à des fins de parc et de réserve foncière, l'octroi de servitudes de passage à des fins publiques, l'acquisition d'immeubles par la Ville.

Aux termes d'un acte subséquent publié sous le numéro 29 899 483, Société en commandite District des Brasseurs, Société en commandite Héritage Montoni, Faubourg des Brasseurs, s.e.c. et 9399-8532 Québec inc. ont consenti une hypothèque en faveur de la Ville de Montréal afin de garantir diverses obligations découlant de cette entente et de ses addendas.

Un projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement d'une partie des lots composant le site Molson, a été préparé, tel qu'il appert au plan préparé par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le 6 janvier 2026, sous le numéro 63 133 de ses minutes, dossier 70723-00, afin de remplacer les lots 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre.

En sa qualité de créancière hypothécaire et en conformité avec l'acte hypothécaire ci-haut mentionné, la Ville de Montréal doit consentir à cette modification cadastrale afin de permettre le remplacement des lots.

Le présent sommaire vise à faire approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale préalablement à ladite opération.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM25 1250 - 22 septembre 2025 - Approuver le projet d'addenda 2 visant à modifier l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, Société d'habitation et de développement de Montréal, Société en commandite District des Brasseurs, Société en commandite Héritage Montoni, Société en commandite Faubourg des Brasseurs et 9399-8532 Québec inc. le 25 juin 2019 et modifiée aux termes d'un addenda le 25 juin 2019, aux fins de redéveloppement du site Molson situé dans l'arrondissement de Ville-Marie / Approuver un projet d'acte d'hypothèque grevant l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'Immeuble 4b, l'Immeuble 5 et l'Immeuble 8, pour un montant de 16 798 000 $, en faveur de la Ville, afin de garantir l'accomplissement des obligations du promoteur et des droits de la Ville découlant de l'entente.
CA25 240095 - 11 mars 2025 - Adopter une résolution modifiant la résolution CA22 240196 et autorisant, par phases, la réalisation d'un projet de redéveloppement pour les immeubles situés sur les lots 5 340 313, 1 284 522, 1 182 586, 1 284 523, 1 182 583, 1 284 530, 1 182 624, 2 063 171, 2 296 251 et du PC-01749 formé des lots 1 182 582, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636, conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (Site Molson).

CM25 0158 - 17 février 2025 - Approuver le projet d'acte de cession de rang hypothécaire de la Ville de Montréal en faveur de la Banque de Nouvelle-Écosse, prêteur de 9399-8532 Québec inc.

CM19 0729 – 18 juin 2019 – Approuver un projet d'entente entre la Ville, Société d'habitation et de développement de Montréal, Les Immeubles des brasseries Molson Limitée, Réseau sélection développement inc. et 9180-3742 Québec inc. visant notamment la cession à titre gratuit d'immeubles, à des fins de parc et de réserve foncière.

DESCRIPTION

Le présent sommaire décisionnel recommande aux instances d'approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale entraînant le remplacement des lots 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, situés sur le Site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie, par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre.

JUSTIFICATION

Le Service de la stratégie immobilière et de l'habitation recommande l'approbation du projet d'acte pour les motifs suivants :

· L'opération cadastrale permettra notamment de configurer les lots afin de permettre la réalisation de certaines obligations prévues à l'entente conclue avec la Ville;

· Cette modification cadastrale n'entraîne aucune diminution de la valeur de la créance détenue par la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le consentement à modification cadastrale se fait sans contrepartie financière.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce que c'est un dossier administratif.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans la modification cadastrale, le site Molson ne pourra pas être redéveloppé.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Après l'approbation des instances, cet acte sera publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste que la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs de la Ville.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Caroline BOILEAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Charlotte HORNY, Ville-Marie
Sylvain DAOUST, Ville-Marie

Lecture :

Charlotte HORNY, 30 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine LEFORT
Conseillère en immobilier

Tél : 514 835-1594
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-28

Melanie DI PALMA
cheffe de section - transactions immobilieres

Tél : 514 246-0725
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

DIRECTION

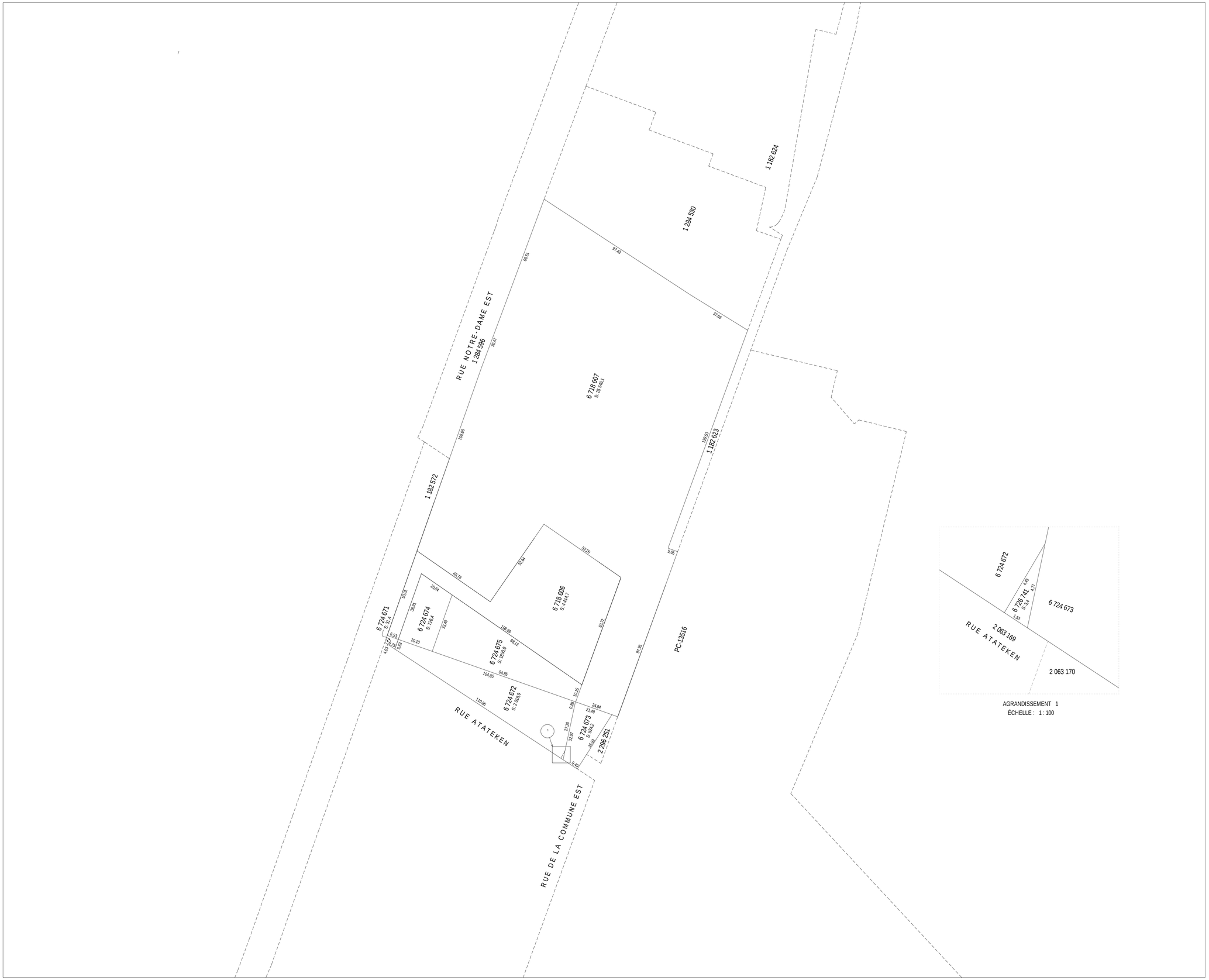
Dany LAROCHE
chef de division transactions immobilieres

Tél : 514 449-4842
Approuvé le : 2026-05-04

Annie GERBEAU
Directrice strategie immobiliere (cadre sur mandat)

Tél : 514-589-7449
Approuvé le : 2026-05-06

PLAN CADASTRAL



AGRANDISSEMENT 1
ÉCHELLE : 1 : 100

FEUILLET
1 DE 1

Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER: 1422322

Références au(x) feuillet(s) cartographique(s) :

31H12-010-0337

Projection : MTM

Fuseau : (8)

Échelle : 1 : 1000

PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Circonscription foncière: Montréal

Municipalité(s): Montréal (Ville)

Lot(s) soumis à l'article 19 de la Loi sur le cadastre, (L.R.Q., c. C-1)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Beloeil

Signé numériquement par: Vital Roy

a.-g. (matricule1889)

Minute: 63133 datée du 6 janvier 2026

Dossier a.-g.: 70723-00 mandat a.-g.: 64691

Copie authentique de l'original, le

Pour le ou la ministre


AUTOROUTE VILLE-MARIE (AUTOROUTE 720)
RUE SAINT-ANTOINE EST
RUE DES GLACIS
RUE NOTRE-DAME EST
RUE DE LA PORTE DE QUÉBEC
RUE DE LA COMMUNE EST
RUE ATATEKEN
RUE MONTCALM
RUE DE LA VISITATION
RUE DE LA COMMUNE EST
ALLÉE DE LA COMMUNE EST
ALLÉE SANNET
ALLÉE ALEXANDRE-DESSEIX
AVENUE PAPINEAU
RUE ALEXANDRE-DESSEIX
RUE MOLSON
RUE MONTCALM
RUE SANNET
RUE CARTIER
RUE DORION
RUE ÉRIÉ
RUE DE LA GAUCHETIÈRE EST
BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE EST
Îlôt A
Îlôt A1
S: 2 576,4 m²
Îlôt A2
S: 3 000,0 m²
Îlôt A3
S: 4 446,1 m²
Îlôt B
S: 11 691,2 m²
Îlôt C
S: 8 405,5 m²
Îlôt E
S: 20 109,3 m²
Îlôt G
S: 2 052,8 m²
Îlôt H
S: 4 769,2 m²
Îlôt K
S: 6 316,8 m²
Îlôt J
S: 1 434,4 m²
Îlôt L1
S: 1 698,0 m²
Îlôt L2
S: 1 206,7 m²
Îlôt L3
S: 2 536,4 m²
Îlôt L4
S: 3 905,3 m²
Parc Sohmer
PASSAGE CHEMIN QUI MARCHE
IMMEUBLE 4b
IMMEUBLE 4d
IMMEUBLE 5
IMMEUBLE 5C
PARC DESJARDINS
VITAL-ROY
ARPENTEURS - GÉOMÈTRES

23-002812
1256462004

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le dix-sept novembre (17/11/2025)

DEVANT Me Angelo FEBBRAIO, notaire à Montréal, province de Québec, Canada.

COMPARAISSENT :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1er) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) (la « Charte »), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Domenico ZAMBITO, greffier adjoint, dûment autorisé en vertu de la Charte et :

a) de la résolution numéro CA25 240409, adoptée par le conseil d'arrondissement de Ville-Marie à sa séance du trente (30) septembre deux mille vingt-cinq (2025);

b) de la résolution numéro CM03 0836 adoptée par le conseil municipal à sa séance du vingt-huit (28) octobre deux mille trois (2003); et

c) de la résolution numéro CM25 1250, adoptée par le conseil municipal à sa séance du vingt-deux (22) septembre deux mille vingt-cinq (2025)

Copie certifiée de ces résolutions demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommée le « **Créancier** »

Un avis d'adresse pour la Ville a été inscrit au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 6 019 444.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DISTRICT DES BRASSEURS, société en commandite régie par le Code civil du Québec, ayant son domicile au 545, boulevard Crémazie, bureau 600, Montréal, Québec, H2M 2V1, agissant et représentée par 9399-6072 QUÉBEC INC., son commandité, ayant son siège social au 545, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, Québec, H2M 2V1, agissant et représentée par Sébastien BERTHELET, secrétaire, avec Véronique THÉORÊT, sa représentante, dûment autorisés aux termes d'une résolution de son conseil d'administration en date du quinze octobre deux mille vingt-cinq (15 octobre 2025), dont un extrait certifié conforme demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits représentants en présence du notaire soussigné;

Ci-après nommée « **SEC Brasseurs** »

ET

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉRITAGE MONTONI, société en commandite régie par le Code civil du Québec, ayant son domicile au 600, rue Lucien-Paiement, bureau 200, Laval, Québec, H7N 0H7, agissant et représentée par 9399-4549 QUÉBEC INC., son commandité, ayant son siège social au 600, rue Lucien-Paiement, bureau 200, Laval, Québec, H7N 0H7, agissant et représentée par Véronique THÉORÊT, sa représentante, dûment autorisée aux termes d'une résolution de l'administrateur unique en date du quinze octobre deux mille vingt-cinq (15 octobre 2025), dont un extrait certifié conforme demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ladite représentante en présence du notaire soussigné;

Ci-après nommée **« SEC Montoni »**

ET

FAUBOURG DES BRASSEURS, S.E.C., société en commandite régie par le Code civil du Québec, ayant son domicile au 545, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, Québec, H2M 2V1, agissant et représentée par 9399-6882 QUÉBEC INC., son commandité, ayant son siège social au 545, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, Québec, H2M 2V1, agissant et représentée par Sébastien BERTHELET, son secrétaire dûment autorisé aux termes d'une résolution de son conseil d'administration en date du quinze octobre deux mille vingt-cinq (15 octobre 2025), dont un extrait certifié conforme demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné;

Ci-après nommée **« SEC Faubourg »**

ET

9399-8532 QUÉBEC INC., personne morale de droit privé régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), ayant son siège au 545, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal, Québec, H2M 2V1, agissant et représentée par Véronique THÉORÊT, sa représentante avec Sébastien BERTHELET, son secrétaire, dûment autorisé aux termes d'une résolution de son conseil d'administration en date du quinze octobre deux mille vingt-cinq (15 octobre 2025), dont un extrait certifié conforme demeure annexée à l'original des présentes, après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits représentants en présence du notaire soussigné;

Ci-après nommée **« 9399-8532 Québec inc. »**

SEC Brasseurs, SEC Montoni, SEC Faubourg et 9399-8532 Québec inc. étant ci-après collectivement et solidairement désignées comme le « **Débiteur** ».

Le Créancier et le Débiteur sont également collectivement désignés comme les « **Parties** ».

LESQUELLES en vue de l'hypothèque faisant l'objet des présentes, conviennent et déclarent ce qui suit :

PRÉAMBULE

ATTENDU QU'une entente est intervenue le 25 juin 2019 entre le Créancier, la Société d'habitation et de développement de Montréal (« SHDM »), Les Immeubles des Brasseries Molson Limitée (« Molson »), Réseau Sélection Développement Inc. (« Groupe Sélection »), 9180-3742 Québec Inc. (« Montoni ») et Fonds immobilier de solidarité FTQ II, SEC (« Fondim »), en vue du redéveloppement du site de l'ancienne brasserie Molson (ci-après le « Site »), entente ayant été modifiée aux termes d'un premier addenda signé à cette même date (ci-après collectivement l'« Entente initiale »);

ATTENDU QUE les Parties ont convenu de modifier l'Entente initiale par un deuxième addenda signé à la date des présentes (ci-après l'« **Addenda 2** »), afin de tenir compte de l'évolution du projet et d'y intégrer de nouvelles obligations (l'Entente initiale et l'Addenda 2 étant ci-après collectivement désignés comme l'« **Entente** »);

ATTENDU QUE l'Entente prévoit diverses obligations à la partie désignée comme le « Promoteur », laquelle est désignée comme étant les acquéreurs au titre du Site, soit Fondim, Groupe Sélection, Montoni, ou toutes autres entités constituées ou à être constituées et contrôlées par les mêmes actionnaires, commandités, commanditaires ou bénéficiaires ultimes que ceux de Fondim, Groupe Sélection ou Montoni, en leur qualité d'acquéreur véritable et au titre du Site;

ATTENDU QUE le Site a été acquis, à titre de mandataire, par 9399-8532 Québec inc. pour et au nom de SEC Brasseurs, SEC Montoni et SEC Faubourg, en vertu d'un acte de vente signé sous seing privé le 27 juin 2019 et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 24 721 872;

ATTENDU QUE SEC Brasseurs, SEC Montoni, SEC Faubourg et 9399-8532 Québec inc. répondent aux critères de la définition de « Promoteur » prévue à l'Entente, et ont été formellement reconnus à ce titre dans l'Addenda 2, aux termes duquel ils ont expressément accepté et assumé l'ensemble des obligations du Promoteur prévues à l'Entente ;

ATTENDU QU'aux termes d'un acte de vente reçu par M^{e} Normand Latreille, notaire, le 9 janvier 1990, d'un acte de cession reçu par M^{e} Yvon Delorme, notaire, le 12 juin 1992 et d'un acte de cession reçu par M^{e} François Forget, notaire, le 22 décembre 2000, dont les copies ont été respectivement publiées au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous les numéros 4 239 212, 4 514 868 et 5 224 288, SHDM est titulaire de droits superficiaires affectant une partie du Site, soit les lots 1 182 582, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, lesquels lots sont compris au plan complémentaire PC-1749 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montréal.

ATTENDU QU'aux termes de l'Entente, le Débiteur s'est engagé à consentir une hypothèque immobilière grevant les immeubles ci-après

désignés afin de garantir l'accomplissement des Obligations du Promoteur, tel que ce terme est défini à l'Entente et des droits de la Ville découlant de l'Entente.

1. PRÉLIMINAIRES

Dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les présentes, les conditions et définitions contenues dans l'Entente font partie intégrante du présent acte.

Les obligations du Débiteur et l'hypothèque qu'il constitue en vertu des présentes ne seront ni amoindries ni modifiées de quelque façon que ce soit par toute entente qui pourrait intervenir entre le Créancier et le Débiteur, notamment si l'Entente est modifiée et que le Créancier accepte des délais, ou si le Créancier s'abstient d'exercer ses droits et recours, quels qu'ils soient. De plus, l'hypothèque et les autres droits créés aux présentes subsisteront, et ce, tant et aussi longtemps que le Débiteur n'aura pas accompli l'intégralité des Obligations du Promoteur et de celles constituées aux termes des présentes.

Le fait pour les parties de remplacer l'Entente n'opérera pas novation, nonobstant toute loi ou usage à ce contraire.

2. OBLIGATION GARANTIE PAR L'HYPOTHÈQUE

La présente garantie hypothécaire est consentie afin de garantir l'exécution des obligations souscrites aux termes des présentes, les Obligations du Promoteur prises par le Débiteur en sa qualité d'acquéreur du Site, ainsi que les droits du Créancier découlant de l'Entente, et notamment afin de garantir (i) la cession de l'Immeuble 2, de l'Immeuble 4a, de l'Immeuble 4b, de l'Immeuble 5 et de l'Immeuble 8, tels qu'ils sont décrits à l'Entente, (ii) la déconstruction des bâtiments, la réhabilitation environnementale des terrains prévus à l'article 2.6 de l'Entente et la desserve en infrastructures prévue à l'article 2.5.2.2 de l'Entente, (iii) l'inscription au registre foncier de la servitude réelle et perpétuelle de passage public prévue à l'article 2.4 de l'Entente et (iv) toutes autres obligations consenties aux termes de l'Entente (ci-après collectivement appelées les « **Obligations** »).

Si, de l'avis du Créancier, agissant raisonnablement, le Débiteur ne remplit pas les Obligations ci-dessus garanties par l'hypothèque, le Créancier pourra, en ses lieu et place et sous réserve de ses autres droits et recours, conclure les contrats et ententes, afin de corriger le défaut du Débiteur et remplir les obligations de ce dernier, et effectuer périodiquement des paiements aux entrepreneurs et autres personnes intéressées. Le Créancier pourra exiger le remboursement immédiat de ces sommes, avec intérêt sur celles-ci au taux ci-après stipulé, à compter de la date de leur décaissement.

Le Débiteur accomplira tous les actes et signera tous les documents nécessaires pour que l'hypothèque constituée par les présentes ait plein effet et soit constamment opposable aux tiers.

3. HYPOTHÈQUE PRINCIPALE

En garantie de l'accomplissement des Obligations, le Débiteur hypothèque en faveur du Créancier pour la somme de **SEIZE MILLIONS**

SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT MILLE DOLLARS (16 798 000,00$), les immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Un emplacement situé à Montréal, étant compris de treize (13) parcelles de terrain connues et désignées comme étant parties des lots **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 182 582), UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS (1 182 583), UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE SIX CENT VINGT-QUATRE (1 182 624), UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE CINQ CENT TRENTE (1 284 530) et UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE (1 288 634) à UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-SIX (1 288 636)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et pouvant plus particulièrement se décrire comme suit :

Parcelle 1 : 1 182 582 PTIE

Du Nadir à l'altitude 25,95 étant montrée au **feuillet 1** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 78,45 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 182 583 (Parcelle 9), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 78,45 mètres; vers le Sud, par les lots 2 063 171 et 2 296 251, mesurant le long de cette limite 3,94 mètres; contenant en superficie 303,8 mètres carrés.

Parcelle 2 : 1 288 634 PTIE

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 étant montrée au **feuillet 2** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 288 634, mesurant le long de cette limite 12,50 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 288 635 (Parcelle 3), mesurant le long de cette limite 3,92 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 12,50 mètres; vers le Sud, par les lots 2 063 171 et 2 296 251, mesurant le long de cette limite 3,94 mètres; contenant en superficie 49,2 mètres carrés.

Parcelle 3 : 1 288 635 PTIE

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 étant montrée au **feuillet 2** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 26,80 mètres; vers le Nord, par

une partie du lot 1 182 582 (Parcelle 4), mesurant le long de cette limite 3,87 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 26,80 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 288 634 (Parcelle 2), mesurant le long de cette limite 3,92 mètres; contenant en superficie 104,4 mètres carrés.

Parcelle 4 : 1 182 582 PTIE

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 étant montrée au **feuillet 2** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 39,15 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 182 583 (Parcelle 9), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 39,15 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 288 635 (Parcelle 3), mesurant le long de cette limite 3,87 mètres; contenant en superficie 150,2 mètres carrés.

Parcelle 5 : 1 288 634 PTIE

De l'altitude 28,66 jusqu'au Zénith étant montrée au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 288 634, mesurant le long de cette limite 12,50 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 288 635 (Parcelle 6), mesurant le long de cette limite 3,92 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 12,50 mètres; vers le Sud, par les lots 2 063 171 et 2 296 251, mesurant le long de cette limite 3,94 mètres; contenant en superficie 49,2 mètres carrés.

Parcelle 6 : 1 288 635 PTIE

De l'altitude 28,66 jusqu'au Zénith étant montrée au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 26,80 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 288 636 (Parcelle 7), mesurant le long de cette limite 3,87 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 26,80 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 288 634 (Parcelle 5), mesurant le long de cette limite 3,92 mètres; contenant en superficie 104,4 mètres carrés.

Parcelle 7 : 1 288 636 PTIE

De l'altitude 28,66 jusqu'au Zénith étant montrée au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 288 636, mesurant le long de cette limite 37,70 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 182 582 (Parcelle 8), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 37,70 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 288 635 (Parcelle 6), mesurant le long de cette limite 3,87 mètres; contenant en superficie 144,7 mètres carrés.

Parcelle 8 : 1 182 582 PTIE

De l'altitude 28,66 jusqu'au Zénith étant montrée au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,45 mètre; vers le Nord, par une partie du lot 1 182 583 (Parcelle 9), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 1,45 mètre; vers le Sud, par une partie du lot 1 288 636 (Parcelle 7), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; contenant en superficie 5,5 mètres carrés.

Parcelle 9 : 1 182 583 PTIE

Étant montrée au **feuillet 4** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite successivement 1,84 mètre, 33,83 mètres et 114,75 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 284 530 (Parcelle 10), mesurant le long de cette limite 4,23 mètres; vers l'Est, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 129,53 mètres; vers le Nord, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 5,65 mètres; vers l'Est, par le lot 3 306 180, mesurant le long de cette limite 19,53 mètres; vers le Sud, par parties du lot 1 182 582 (Parcelles 1, 4 et 8), mesurant le long de cette limite 3,80 mètres; contenant en superficie 586,1 mètres carrés.

Parcelle 10 : 1 284 530 PTIE

Étant montrée au **feuillet 5** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 284 530, mesurant le long de cette limite successivement 23,80 mètres et 29,46 mètres; vers le Nord, par une partie du lot 1 182 624 (Parcelle 11), mesurant le long de cette limite 7,77 mètres; vers l'Est, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 54,03 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 182 583 (Parcelle 9), mesurant le long de cette limite 4,23 mètres; contenant en superficie 277,5 mètres carrés.

Parcelle 11 : 1 182 624 PTIE

Étant montrée au **feuillet 5** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 624, mesurant le long de cette limite 4,34 mètres; vers le Nord, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 8,49 mètres; vers l'Est, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 2,37 mètres; vers le Sud, par une partie du lot 1 284 530 (Parcelle 10), mesurant le long de cette limite 7,77 mètres; contenant en superficie 26,7 mètres carrés.

Parcelle 12 : 1 182 624 PTIE

Étant montrée au **feuillet 6** du plan ci-annexé;

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit: vers l'Ouest, par une partie du lot 1 182 624, mesurant le long de cette limite 113,17 mètres; vers l'Est, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite successivement 87,41 mètres et 9,45 mètres suivant un arc de cercle de 22,86 mètres de rayon; vers le Sud-Est, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 1,87 mètre; vers le Sud, par le lot 1 182 623, mesurant le long de cette limite 4,84 mètres suivant un arc de cercle de 5,55 mètres de rayon; contenant en superficie 358,9 mètres carrés.

Parcelle 13 : 1 182 624 PTIE

Étant montrée au **feuillet 7** du plan ci-annexé;

Partant du point 1, situé à l'extrémité Sud de la limite Est du lot 1 729 327; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 15,25 mètres a été mesurée suivant une direction de 270°03'46" jusqu'au point 2, soit le point de départ; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 6,90 mètres a été mesurée suivant une direction de 282°57'25" jusqu'au point 3, le bornant Sud de cette limite étant le lot 1 182 623; de ce point, vers le Nord, une distance de 63,59 mètres a été mesurée suivant une direction de 13°11'16" jusqu'au point 4, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 624; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 8,52 mètres a été mesurée suivant une direction de 125°47'33" jusqu'au point 5, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 624; de ce point, vers le Sud, une distance de 60,58 mètres a été mesurée suivant une direction de 194°12'24" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 624; contenant en superficie 462,7 mètres carrés.

Le tout conformément au plan annexé à une description technique préparée par Vital ROY, arpenteur-géomètre, le deux (2) juin deux mille vingt-cinq (2025) sous le numéro 62 076 de ses minutes, une copie est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Débiteur en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommés collectivement l'« **Immeuble 2** »

Un emplacement situé à Montréal, étant une parcelle de terrain connue et désignée comme étant composée des parties des lots **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 182 582)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (1 288 633)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-CINQ (1 288 635)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE (1 288 634)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ladite parcelle devant former ensemble une superficie totale de 1850,0 mètres carrés, et pouvant plus particulièrement se décrire comme suit :

Du Nadir à l'altitude 17,65 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 1** du plan ci-annexé;

Partie 1 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le

long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 88,12 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 10,15 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 1850,0 mètres carrés.

De l'altitude 17,65 à l'altitude 19,48 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 2** du plan ci-annexé;

Partie 2 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 88,12 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 10,15 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 1768,96 mètres carrés, distraction faite de la superficie des parties 3 à 25 ci-après décrites.

Partie 3 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 26,69 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 4 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 26,69 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 5 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,61 mètre, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 1,91 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,11 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 0,66 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 26,69 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 6 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 7 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 8 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 9 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 59,72 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 10 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,55 mètre, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 1,91 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,04 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,38 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 70,96 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 11 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 12 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 13 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 14 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 52,92 mètres à l'Est de celle-ci.
La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 15 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 70,96 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 16 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 81,98 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 17 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,49 mètre, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 1,40 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,98 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,08 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 93,00 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 18 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 19 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 20 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 21 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 59,92 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 22 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud

par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 70,96 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 23 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 81,98 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 24 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 93,00 mètres à l'Est de celle-ci.

Partie 25 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 104,02 mètres à l'Est de celle-ci.

De l'altitude 19,48 à l'altitude 24,46 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

Partie 26 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot

1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 88,12 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 10,15 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 1837,27 mètres carrés, distraction faite de la superficie des parties 27 à 48 ci-après décrites.

Partie 27 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 27,30 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 28 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 27,30 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 29 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 30 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 31 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 32 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 60,53 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 33 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,78 mètre, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 0,64 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,61 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,43 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 71,57 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 34 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 35 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 36 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 37 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 60,53 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 38 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 71,57 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 39 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 82,59 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 40: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 93,61 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 41: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 42: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 43: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 44: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 60,53 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 45: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 71,57 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 46: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 82,59 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 47: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 93,61 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

Partie 48: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,65 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,40 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 104,63 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

De l'altitude 24,46 à l'altitude 25,95 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 4** du plan ci-annexé;

Partie 49: 1 288 633 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, de ce point, vers le Nord, une distance de 33,20 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de point, vers le Sud-Est, une distance de 88,12 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers le Sud, une distance de 9,95 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5A, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; contenant en superficie 1833,0 mètres carrés.

Partie 50: 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers l'Est, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant

une direction de 109°24'17" jusqu'au point 5A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers le Sud, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2,063 171; contenant en superficie 17,0 mètres carrés.

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 5** du plan ci-annexé;

Partie 51: 1 288 635 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, de ce point, vers le Nord, une distance de 20,90 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de point, vers le Sud-Est, une distance de 79,21 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3A, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 76,38 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; contenant en superficie 798,4 mètres carrés.

Partie 52: 1 288 634 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de point, vers l'Est, une distance de 76,38 mètres a été mesurée suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 3A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 8,91 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers le Sud, une distance de 10,15 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 1051,6 mètres carrés.

De l'altitude 28,66 au zénith ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 6** du plan ci-annexé;

Partie 53: 1 288 635 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, de ce point, vers le Nord, une distance de 20,90 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 3, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de point, vers le Sud-Est, une distance de 79,21 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3A, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 76,38 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; contenant en superficie 798,4 mètres carrés.

Partie 54: 1 288 634 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 26,63 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de point, vers l'Est, une distance de 76,38 mètres a été mesurée suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 3A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 8,91 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers le Sud, une distance de 10,15 mètres a été mesurée suivant une direction de 200°02'47" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 84,85 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 1051,6 mètres carrés.

Le tout conformément au plan annexé à une description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le vingt (20) mai deux mille vingt-cinq (2025), sous le numéro 61 974 de ses minutes, lequel plan illustre trois parcelles distinctes, l'immeuble faisant l'objet des présentes correspondant à la parcelle 1 dudit plan. Une copie de ce plan est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Débiteur en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommés collectivement l'« **Immeuble 4a** »

Un emplacement situé à Montréal, étant une parcelle de terrain connue et désignée comme étant composée des parties des lots **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS (1 182 583), UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 182 582), UN MILLION**

DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (1 288 633), **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-CINQ (1 288 635)** et **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-SIX (1 288 636)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ladite parcelle devant former ensemble une superficie totale de 3000,0 mètres carrés, et pouvant plus particulièrement se décrire comme suit :

Du Nadir à l'altitude 17,65 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 1** du plan ci-annexé;

Partie 74 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 75 : 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 28,40 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 43,08 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 49,78 mètres; contenant en superficie 1915,7 mètres carrés.

De l'altitude 17,65 à l'altitude 19,48 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 2** du plan ci-annexé;

Partie 76 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 77 : 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 28,40 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 43,08 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 49,78 mètres; contenant en superficie 1808,48 mètres carrés, distraction faite de la superficie des parties 78 à 105 ci-après décrites.

Partie 78: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 3,39 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 2,80 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 75,48 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 79: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 3,39 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 75,48 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 80 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 3,39 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 75,48 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 81 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 3,39 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 75,48 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 82 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 3,39 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 75,48 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 83 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 2,80 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 68,51 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 84 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 68,51 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 85 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 68,51 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 86 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 68,51 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 87 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 68,51 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 88 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 2,80 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 61,54 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 89 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 61,54 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 90 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 61,54 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 91 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 61,54 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 92 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 61,54 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 93 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 2,80 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 54,57 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 94 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 54,57 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 95 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 54,57 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 96 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 54,57 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 97 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 54,57 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 98 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,70 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,21 mètre, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 1,91 mètre; contenant en superficie 1,76 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 2,80 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Nord de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 49,95 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 99 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 47,60 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 100: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 47,60 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 101: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 47,60 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 102: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 47,60 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 103: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,32 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,82 mètre, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 1,91 mètre; contenant en superficie 1,05 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 26,86 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Nord de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 42,98 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 104: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 37,88 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 40,63 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 105: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,77 mètre, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 2,44 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,13 mètre; contenant en superficie 1,06 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 48,90 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 40,63 mètres au Nord de celle-ci.

De l'altitude 19,48 à l'altitude 24,46 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 3** du plan ci-annexé;

Partie 106 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 107: 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 28,40 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 43,08 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 49,78 mètres; contenant en superficie 1899,43 mètres carrés, distraction faite de la superficie des parties 108 à 134 ci-après décrites.

Partie 108: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,41 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 3,41 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 76,09 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 109: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,41 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 76,09 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 110: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,41 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 76,09 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 111: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,41 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 76,09 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 112: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,66 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,41 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 76,09 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 113: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 3,41 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 69,12 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 114: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 69,12 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 115: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 69,12 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 116: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 69,12 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 117: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 69,12 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 118: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 3,41 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 62,15 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 119: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 62,15 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 120: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 62,15 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 121: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 62,15 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 122: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 62,15 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 123: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 3,41 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 55,18 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 124: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 55,18 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 125: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 55,18 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 126: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 55,18 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 127: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 55,18 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 128: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,25 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,42 mètre, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 0,64 mètre; contenant en superficie 0,21 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 3,41 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Nord de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 49,34 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 129: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 48,21 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 130: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 27,47 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 48,21 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 131: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 48,21 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 132: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 49,51 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 48,21 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 133: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,12 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,03 mètre, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 0,13 mètre; contenant en superficie 0,01 mètre carré.

La limite Est de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 28,09 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Nord de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 42,37 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 134: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 38,49 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 41,24 mètres au Nord de celle-ci.

De l'altitude 24,46 à l'altitude 25,95 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 4** du plan ci-annexé;

Partie 135 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 136: 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 28,40 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,84 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 55,19 mètres, vers l'Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 26,62 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 3,55 mètres; contenant en superficie 250,9 mètres carrés.

Partie 137: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 26,62 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 55,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 40,24 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 46,23 mètres; contenant en superficie 1664,8 mètres carrés.

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 5** du plan ci-annexé;

Partie 138 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 139: 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 28,40 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,47 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 55,59 mètres, vers l'Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 27,92 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 3,55 mètres; contenant en superficie 177,7 mètres carrés.

Partie 140: 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 27,92 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 55,59 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 39,10 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 9,52 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 37,05 mètres; contenant en superficie 1726,5 mètres carrés.

Partie 141: 1 288 635 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers le Nord par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 9,52 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 2,51 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 9,18 mètres; contenant en superficie 11,5 mètres carrés.

L'extrémité Ouest de la limite Nord de cette parcelle est située à 39,16 mètres de la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et ce, mesuré vers l'Est le long de la limite Nord-Est du lot 1 288 635.

De l'altitude 28,66 au zénith ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 6** du plan ci-annexé;

Partie 142 : 1 182 583 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,18 mètres, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 64,19 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 9,56 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres; contenant en superficie 1084,3 mètres carrés.

Partie 143: 1 182 582 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 1,42 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 583, mesurant le long de cette limite 59,39 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,47 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 288 636, mesurant le long de cette limite 59,00 mètres; contenant en superficie 84,1 mètres carrés.

Partie 144: 1 288 636 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par le lot 1 182 572 (rue Notre-Dame Est), mesurant le long de cette limite 26,98 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 59,00 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 636, mesurant le long de cette limite 39,10 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 9,52 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 636, mesurant le long de cette limite 40,60 mètres; contenant en superficie 1820,1 mètres carrés.

Partie 145: 1 288 635 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers le Nord par une partie du lot 1 288 636, mesurant le long de cette limite 9,52 mètres, vers le Sud-Est par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 2,51 mètres, vers le Sud-Ouest par une partie du lot 1 288 635, mesurant le long de cette limite 9,18 mètres; contenant en superficie 11,5 mètres carrés.

L'extrémité Ouest de la limite Nord de cette parcelle est située à 39,16 mètres de la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et ce, mesuré vers l'Est le long de la limite Nord-Est du lot 1 288 635.

Le tout conformément au plan annexé à une description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le vingt (20) mai deux mille vingt-cinq (2025), sous le numéro 61 974 de ses minutes, lequel plan illustre trois parcelles distinctes, l'immeuble faisant l'objet des présentes correspondant à la parcelle 3 dudit plan. Une copie de ce plan est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Débiteur en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommés collectivement l'« **Immeuble 4b** »

Un emplacement situé à Montréal, étant une parcelle de terrain connue et désignée comme étant composée des parties des lots **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX (1 182 582)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS (1 288 633)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-CINQ (1 288 635)**, **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE (1 288 634)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ladite parcelle devant former ensemble une superficie totale de 726,4 mètres carrés, et pouvant plus particulièrement se décrire comme suit :

Du Nadir à l'altitude 17,65 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au feuillet 1 du plan ci-annexé;

Partie 55 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le

long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 38,91 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 726,4 mètres carrés.

De l'altitude 17,65 à l'altitude 19,48 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au feuillet 2 du plan ci-annexé;

Partie 56 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 38,91 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 706,41 mètres carrés distraction faite de la superficie des parties 57 à 61 ci-après décrites.

Partie 57 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,23 mètre, vers le Nord-Est par une partie du lot 1 288 633, mesurant le long de cette limite 0,63 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,18 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,27 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 33,66 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 58 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 26,69 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 59 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 19,72 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 60 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 2,35 mètres, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 4,32 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 12,75 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 61 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,50 mètre, vers le Sud par le lot 2 063 171, mesurant le long de cette limite 1,84 mètre; contenant en superficie 2,76 mètres carrés.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 15,84 mètres à l'Est de celle-ci.

De l'altitude 19,48 à l'altitude 24,46 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au feuillet 3 du plan ci-annexé;

Partie 62 : 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point de départ soit le point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 38,91 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers le Sud, une distance de 33,40 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 723,2 mètres carrés distraction faite de la superficie des parties 63 à 67 ci-après décrites.

Partie 63 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 34,27 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 64 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 27,30 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 65 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 20,33 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 66 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 13,36 mètres au Nord de celle-ci.

Partie 67 : 1 288 633 PTIE

Bornée comme suit, successivement; vers l'Ouest par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Nord par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre, vers l'Est par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 1,13 mètre, vers le Sud par une partie du lot 1 182 582, mesurant le long de cette limite 0,62 mètre; contenant en superficie 0,70 mètre carré.

La limite Ouest de cette parcelle est parallèle à la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est) et située à 16,45 mètres à l'Est de celle-ci.

La limite Sud de cette parcelle est parallèle à la ligne séparatrice des lots 1 182 582 et 2 063 171 et située à 0,20 mètre au Nord de celle-ci.

De l'altitude 24,46 à l'altitude 25,95 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 4** du plan ci-annexé;

Partie 68: 1 288 633 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 6A; de ce point, vers le Nord, une distance de 38,71 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers le Sud, une distance de 33,20 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; contenant en superficie 722,4 mètres carrés.

Partie 69: 1 182 582 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 182 582 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 6 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 6A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de point, vers l'Est, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 633; de ce point, vers le Sud, une distance de 0,20 mètre a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 182 582; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2,063 171; contenant en superficie 4,0 mètres carrés.

De l'altitude 25,95 à l'altitude 28,66 ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 5** du plan ci-annexé;

Partie 70: 1 288 635 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 6A; de ce point, vers le Nord, une distance de 26,41 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288

635; de ce point, vers le Sud, une distance de 20,90 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 635, de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; contenant en superficie 475,3 mètres carrés.

Partie 71: 1 288 634 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 6 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 6A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de point, vers l'Est, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers le Sud, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 251,1 mètres carrés.

De l'altitude 28,66 au zénith ces parties de lots sont décrites comme suit, étant montrées au **feuillet 6** du plan ci-annexé;

Partie 72: 1 288 635 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 6; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point de départ, soit le point 6A; de ce point, vers le Nord, une distance de 26,41 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 7, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de point, vers le Sud-Est, une distance de 20,84 mètres a été mesurée suivant une direction de 124°42'27" jusqu'au point 3, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers le Sud, une distance de 20,90 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2A, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 635, de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6A, le bornant Sud de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; contenant en superficie 475,3 mètres carrés.

Partie 73: 1 288 634 PTIE

Partant du point 1, situé sur la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634, à son intersection avec la limite Est du lot 1 182 572 (emprise de la rue Notre-Dame Est); de ce point, vers l'Est, une distance de 6,53 mètres a été mesurée le long de la ligne séparatrice des lots 2 063 171 et 1 288 634 suivant une direction

de 109°24'17" jusqu'au point 6 soit le point de départ; de ce point, vers le Nord, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 19°21'23" jusqu'au point 6A, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de point, vers l'Est, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 109°24'17" jusqu'au point 2A, le bornant Nord de cette limite étant une partie du lot 1 288 635; de ce point, vers le Sud, une distance de 12,50 mètres a été mesurée suivant une direction de 199°21'23" jusqu'au point 2, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 1 288 634; de ce point, vers l'Ouest, une distance de 20,10 mètres a été mesurée suivant une direction de 289°24'17" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Sud de cette limite étant le lot 2 063 171; contenant en superficie 251,1 mètres carrés.

Le tout conformément au plan annexé à une description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre, le vingt (20) mai deux mille vingt-cinq (2025), sous le numéro 61 974 de ses minutes, lequel plan illustre trois parcelles distinctes, l'immeuble faisant l'objet des présentes correspondant à la parcelle 2 dudit plan. Une copie de ce plan est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Débiteur en présence du notaire soussigné.

Ci-après nommés collectivement l'« **Immeuble 5** »

Un emplacement situé à Montréal, étant compris de trois (3) parcelles de terrain, connues et désignées comme étant trois parties du **LOT CINQ MILLIONS TROIS CENT QUARANTE MILLE TROIS CENT TREIZE (5 340 313)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, et pouvant plus particulièrement se décrire comme suit :

Parcelle 2 :

Partant du point 1, situé à l'extrémité Nord-Est de la limite Sud-Est du lot 1 182 650 (rue Dorion); de ce point, vers le Sud-Ouest, une distance de 13,50 mètres a été mesurée le long de la limite Sud-Est des lots 1 182 650 (rue Dorion) et 1 284 573 (rue de la Gauchetière Est) suivant une direction de 212°06'07" jusqu'au point 6, soit le point de départ; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 6,27 mètres a été mesurée suivant une direction de 123°28'32" jusqu'au point 7, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Sud, une distance de 79,92 mètres a été mesurée suivant une direction de 189°47'21" jusqu'au point 8, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 2,88 mètres a été mesurée suivant une direction de 123°35'39" jusqu'au point 9, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Sud-Ouest, une distance de 25,61 mètres a été mesurée suivant une direction de 206°40'38" jusqu'au point 10, le bornant Sud-Est de cette limite étant le lot 1 288 565 (Autoroute Ville-Marie); de ce point, vers le Nord-Ouest, une distance de 13,87 mètres a été mesurée suivant une direction de 303°35'39" jusqu'au point 11, le bornant Sud-Ouest de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Nord-Est, une distance de 24,51 mètres a été mesurée suivant une direction de 27°36'22" jusqu'au point 12, le bornant Nord-Ouest de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Nord, une distance de 68,80 mètres a été mesurée suivant une direction de 9°47'21" jusqu'au point 13, le bornant Ouest de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Nord-Est, une distance de 11,22 mètres a été mesurée suivant une direction de 32°06'07" jusqu'au point de départ, soit le point 6, le bornant Nord-Ouest de

cette limite étant le lot 1 284 573 (rue de la Gauchetière Est); contenant en superficie 1120,6 mètres carrés.

Ci-après nommée l'« **Immeuble 8a** »

Parcelle 1 :

Partant du point 1, situé à l'extrémité Nord-Est de la limite Sud-Est du lot 1 182 650 (rue Dorion); de ce point, vers le Nord-Ouest, une distance de 0,84 mètre a été mesurée le long de la limite Nord-Est du lot 1 182 650 (rue Dorion) suivant une direction de 303°28'33" jusqu'au point 2, soit le point de départ; de ce point, vers le Nord-Ouest, une distance de 42,46 mètres a été mesurée suivant une direction de 303°28'33" jusqu'au point 3, le bornant Sud-Ouest de cette limite étant le lot 1 182 650 (rue Dorion); de ce point, vers le Nord-Est, une distance de 19,80 mètres a été mesurée suivant une direction de 33°09'13" jusqu'au point 4, le bornant Nord-Ouest de cette limite étant le lot 1 284 574 (rue Érié); de ce point, vers le Sud, une distance de 3,88 mètres a été mesurée suivant une direction de 186°14'39" jusqu'au point 5, le bornant Est de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; de ce point, vers le Sud-Est, une distance de 43,95 mètres a été mesurée suivant une direction de 145°19'02" jusqu'au point de départ, soit le point 2, le bornant Nord-Est de cette limite étant une partie du lot 5 340 313; contenant en superficie 364,5 mètres carrés.

Ci-après nommée l'« **Immeuble 8b** »

Parcelle 3 :

De figure irrégulière, borné et décrit comme suit, successivement : vers le Nord-Ouest par le lot 1 182 649 (Boulevard René-Lévesque Est), mesurant le long de cette limite, 36,03 mètres; vers le Nord-Est par le lot 3 684 033, mesurant le long de cette limite 10,90 mètres; vers l'Est par une partie du lot 5 340 313, mesurant le long de cette limite 40,05 mètres; vers le Sud-Ouest par les lots 1 284 574 (Rue Érié) et 1 288 569, mesurant le long de cette limite 32,49 mètres; contenant en superficie 776,1 mètres carrés.

Ci-après nommée l'« **Immeuble 8c** »

Le tout conformément au plan annexé à une description technique préparée par Vital ROY, arpenteur-géomètre, le neuf (9) juillet deux mille vingt-cinq (2025) sous le numéro 62 332 de ses minutes, une copie est annexée à l'original des présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le Débiteur en présence du notaire soussigné.

L'Immeuble 8a, Immeuble 8b et l'Immeuble 8c étant ci-après collectivement nommées comme l'« **Immeuble 8**».

L'Immeuble 2, Immeuble 4a, Immeuble 4b, Immeuble 5 et Immeuble 8 étant ci-après collectivement nommées comme l'« **Immeuble** ».

Avec tout ce qui est ou sera incorporé, attaché, réuni ou uni par accession ou autrement à l'Immeuble et qui est considéré comme immeuble en vertu de la loi.

L'hypothèque et les autres garanties constituées aux termes des présentes prendront effet à compter de la date des présentes afin de garantir l'accomplissement des Obligations.

Si l'Immeuble devient la fraction d'un immeuble détenu en copropriété divise ou une part d'immeuble détenu en copropriété indivise, le Débiteur hypothèque aussi par les présentes, jusqu'à concurrence de la même somme et pour les mêmes fins que celles indiquées au début de la présente clause ainsi que pour la même somme et pour les mêmes fins que celles indiquées à la clause intitulée « HYPOTHÈQUE ADDITIONNELLE » ci-après, ses droits au remboursement éventuel des sommes versées au fonds d'opérations courantes, au fonds de prévoyance ou à tout autre fonds relié à la copropriété ou à l'immeuble, ainsi que toute somme à laquelle il pourrait avoir droit en cas de partage de l'immeuble ou de toute autre opération ayant pour effet de mettre fin à l'indivision le cas échéant.

4. HYPOTHÈQUE ADDITIONNELLE

Pour garantir le paiement de toute somme d'argent non garantie par l'hypothèque principale ci-dessus créée, notamment les sommes déboursées par la Ville pour la protection de ses droits hypothécaires, telles que, mais sans limitation, primes d'assurance, taxes, frais et autres accessoires, une hypothèque additionnelle équivalant à vingt pour cent (20 %) du montant indiqué à la clause « HYPOTHÈQUE PRINCIPALE » ci-dessus est créée par le Débiteur. En conséquence, le Débiteur hypothèque l'Immeuble, en faveur de la Ville pour une somme additionnelle égale à vingt pour cent (20 %) du montant indiqué à la clause « HYPOTHÈQUE PRINCIPALE » ci-dessus.

5. CHARGES ET CONDITIONS

5.1. Assurance

Le Débiteur assurera l'Immeuble et le maintiendra constamment assuré contre les dommages causés par le vol et l'incendie et contre tout autre risque qu'un administrateur prudent protégerait par assurance, le tout pour leur pleine valeur assurable. La Ville est par les présentes désignée bénéficiaire des indemnités payables en vertu des polices conformément à ses intérêts sous réserve des intérêts prioritaires des Prêteurs du Projet. Le Débiteur fera inscrire cette désignation sur les polices et celles-ci devront aussi comporter les clauses usuelles de protection en faveur des créanciers hypothécaires, selon la formulation établie par le Bureau d'assurance du Canada. Le Débiteur remettra à la Ville une copie de chaque police et, au moins trente (30) jours avant la date d'expiration ou d'annulation d'une police, le Débiteur remettra à la Ville une preuve de son renouvellement ou de son remplacement.

5.2 Frais

Le Débiteur paiera les frais d'arpentage, d'évaluation et d'inspection de l'Immeuble, de vérification environnementale, les frais de publicité et tous les autres déboursés, incluant ceux relatifs à tout renouvellement, avis, hypothèque, renonciation, cession de rang, quittance ou mainlevée s'y rapportant et la présente hypothèque. Le Débiteur paiera

également, lors de la cession des immeubles à la Ville, les frais et honoraires de quittance et mainlevée, le cas échéant, de la présente hypothèque.

5.3 Hypothèques ou charges prioritaires

Le Débiteur s'engage à ce qu'en tout temps l'Immeuble demeure libre de toute priorité, hypothèque ou charge quelconque pouvant primer les droits du Créancier, à l'exception, le cas échéant, de celles ci-après déclarées et de toute hypothèque ayant pu faire l'objet d'une cession de rang par le Créancier ou de l'engagement de cession de rang par le Créancier prévu à l'article 8 des présentes. Il s'oblige, sur demande et à ses frais, à remettre au Créancier toute renonciation, cession de rang, quittance ou mainlevée que ce dernier jugera nécessaire pour conserver la primauté de ses droits sur l'Immeuble.

Nonobstant toute disposition contraire du présent Acte, en cas de publication d'une hypothèque légale sur l'Immeuble, le Débiteur ne sera pas en défaut pourvu que le Débiteur prenne, de bonne foi, les mesures appropriées pour contester cette hypothèque légale, avec diligence et dans un délai raisonnable, et qu'un jugement définitif confirmant ces hypothèques légales ne soit rendu. Le Débiteur devra obtenir la mainlevée de ce jugement et des frais et en effectuer l'inscription au registre foncier approprié dans les trente (30) jours suivant sa publication.

5.4 Radiation des droits hypothécaires ou prioritaires

Le Créancier est, par les présentes, autorisé à faire radier, aux frais du Débiteur, toute inscription hypothécaire et charge quelconque qui pourraient grever l'immeuble et primer l'hypothèque consentie aux termes des présentes, à l'exception, le cas échéant, de celles ci-après déclarées et de toute hypothèque ayant pu faire l'objet d'une cession de rang par le Créancier ou de l'engagement de cession de rang par le Créancier prévu à l'article 8 des présentes, tout sous réserve de ses autres droits et recours.

5.5 Paiement des taxes, impositions et cotisations

Le Débiteur s'oblige à acquitter régulièrement toutes les taxes, impositions et cotisations fédérales, provinciales, municipales et scolaires, générales ou spéciales, qui peuvent ou pourront, en tout temps, affecter et grever l'Immeuble par priorité sur les droits du Créancier, et il remettra au Créancier, le cas échéant, dans les trente (30) jours de l'échéance de ces taxes, impositions ou cotisations, des reçus démontrant leur paiement complet, sans subrogation en faveur de tiers.

5.6 Remboursement des sommes déboursées par le Créancier

Le Débiteur remboursera au Créancier, sur demande, toute somme déboursée par ce dernier pour payer des primes d'assurance, taxes, impositions, cotisations ou tous autres frais découlant des présentes, ou ayant été faits pour conserver sa garantie ou pour assurer l'exécution de toute obligation du Débiteur, avec intérêts sur ces sommes au taux applicable à la garantie hypothécaire, à compter de la date de leur déboursement par le Créancier, jusqu'au remboursement complet.

5.7 Conservation de l'Immeuble

Le Débiteur conservera en bon état les bâtiments érigés ou qui seront érigés sur l'Immeuble, ainsi que les biens qui y sont ou qui y seront incorporés, attachés, réunis ou unis, sous réserve des obligations prévues à l'Entente.

Le Débiteur ne pourra faire aucune modification à l'Immeuble, ni en changer la destination, sans avoir obtenu le consentement préalable écrit du Créancier sous réserve des obligations prévues à l'Entente.

Le Débiteur ne pourra consentir de servitude ou autre démembrement du droit de propriété sans l'autorisation préalable écrite du Créancier, sous réserve des dispositions de l'article 9 ci-après et des obligations prévues à l'Entente.

Le Débiteur s'engage à respecter toutes les lois et tous les règlements pouvant affecter l'Immeuble, et le cas échéant, à prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour se conformer à toute norme édictée par ces lois et règlements.

5.8 Remise de documents

Le Débiteur s'engage à remettre au Créancier, sans délai, copie de tout avis, ordonnance ou acte de procédure émis en vertu des lois, règlements ou normes environnementales affectant l'Immeuble et qui lui est notifié, signifié ou inscrit sur l'Immeuble, de toute demande que le Débiteur voudrait faire pour se conformer à de telles exigences ainsi que de tout permis, attestation, certificat d'autorisation, certificat de conformité ou tout autre document obtenu à ces fins.

Le Débiteur s'engage à remettre au Créancier, **si** celui-ci lui en fait la demande, tous les documents relatifs à l'Immeuble. Ce dernier pourra retenir ces documents jusqu'à ce qu'une quittance ou mainlevée totale des présentes soit accordée.

6. DÉCLARATIONS DU DÉBITEUR

Le Débiteur fait les déclarations suivantes, qu'il certifie être vraies et qui sont essentielles aux présentes, à savoir que l'Immeuble est la propriété absolue du Débiteur comme propriétaire inscrit libre de toute priorité et hypothèque à l'exception :

- Des droits superficiaires en faveur de SHDM, lesquels sont décrit ci-avant, accordés aux termes de l'acte de vente publié sous le numéro 4 239 212 et des actes de cession publiés sous les numéros 4 514 868 et 5 224 288, sujet cependant au consentement de SHDM au présent acte ;

- Des droits réels de garantie créés par le Débiteur en faveur de la Banque de Nouvelle-Écosse aux termes d'un acte d'hypothèque reçu devant Me Angelo Febbraio, notaire, le dix-neuf (19) décembre deux mille vingt-quatre (2024) sous le numéro 9055 de ses minutes et publié au bureau de la publicité

des droits de la circonscription foncière de Montréal le vingt (20) décembre deux mille vingt-quatre (2024), sous le numéro 29 164 240. Laquelle hypothèque demeurera de premier rang.

- Des droits réels de garantie créés par le Débiteur en faveur de la Ville de Montréal aux termes d'un acte d'hypothèque reçu devant Me Angelo Febbraio, notaire, le vingt-sept (27) juin deux mille dix-neuf (2019) sous le numéro 1089 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le deux (2) juillet deux mille dix-neuf (2019), sous le numéro 24 726 209. Laquelle hypothèque sera radiée aux termes du présent acte, la présente étant une hypothèque de deuxième rang.

- Des droits réels de garantie créés par le Débiteur en faveur de Molson Canada 2005 aux termes d'un acte d'hypothèque reçu devant Me Angelo Febbraio, notaire, le vingt-sept (27) juin deux mille dix-neuf (2019) sous le numéro 1090 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal le deux (2) juillet deux mille dix-neuf (2019), sous le numéro 24 728 984. Laquelle hypothèque fait l'objet d'une cession de rang aux termes du présent acte, la présente étant une hypothèque de deuxième rang.

7. DÉFAUTS

Le Débiteur sera en défaut si lui ou tout propriétaire subséquent de l'Immeuble :

a) n'accomplit pas l'une ou l'autre des Obligations et ce défaut se poursuit pendant une période de soixante (60) jours suivant la remise par le Créancier au Débiteur d'un avis écrit de défaut;

b) si l'une ou l'autre des obligations garanties par les présentes n'est pas acquittée lors de son exigibilité et ce défaut se poursuit pendant une période de soixante (60) jours suivant la remise par le Créancier au Débiteur d'un avis écrit de défaut;

c) omet d'exécuter toute autre obligation en vertu du présent Acte ou de payer, sur demande, tout montant garanti aux termes des présentes et ce manquement se poursuit pendant une période de soixante (60) jours suivant la remise par le Créancier au Débiteur d'un avis de défaut écrit;

d) fait cession de ses biens, est mis en faillite ou en liquidation, devient insolvable, fait une proposition concordataire ou se prévaut de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.*

e) n'obtient pas la mainlevée de toute hypothèque légale de la construction inscrite contre l'Immeuble dans les soixante (60) jours de son inscription, sauf s'il en conteste de bonne foi la validité et s'il fournit à la Ville toute garantie supplémentaire requise par ce dernier pour assurer la protection de ses droits, auquel cas cette obligation sera suspendue jusqu'au jugement final à intervenir;

f) n'obtient pas la mainlevée de toute saisie opérée contre l'Immeuble en exécution d'un jugement;

g) n'obtient pas la mainlevée de tout préavis d'exercice d'un droit hypothécaire ou d'un autre droit inscrit contre l'Immeuble ou ne remédie à tout défaut aux termes de toute autre hypothèque ou charge affectant l'Immeuble;

h) fait aux présentes une déclaration qui s'avère fausse ou inexacte;

i) consent un droit réel sur tout ou partie de l'immeuble, tels une hypothèque, une servitude ou un démembrement du droit de propriété, sans le consentement préalable écrit du Créancier, à l'exception (i) de toute hypothèque de rang subséquent, (ii) de toute hypothèque ayant pu faire l'objet d'une cession de rang par le Créancier ou de l'engagement de cession de rang par le Créancier prévu à l'article 8 des présentes, et (iii) de toute servitude établie conformément à l'article 10 des présentes;

Advenant tout cas de défaut, la Ville aura le droit, sous réserve de ses autres droits et recours, la sûreté créée par le présent Acte deviendra exécutoire et le Créancier pourra exercer tous les recours légaux disponibles et exercer ses droits en vertu des hypothèques consenties en vertu des présentes par voie de tout droit hypothécaire prévu au *Code civil du Québec* et, sans limiter en aucune façon tout autre droit, recours ou recours du Créancier en vertu de toutes Lois applicables.

8. CESSION DE RANG

L'hypothèque créée aux termes des présentes prendra rang après toute hypothèque conventionnelle pouvant être requise afin de financer la réalisation du projet du Promoteur sur le Site et consentie sur l'Immeuble par tout propriétaire de l'Immeuble en faveur de toute institution financière ou prêteur ayant une place d'affaires au Canada, notamment la Banque nationale du Canada, la Banque de Nouvelle-Écosse, le Fonds Immobilier de solidarité FTQ, la Société en commandite Solimezz et ou leurs filiales respectives. Le Créancier accepte donc dès à présent de céder priorité de rang pure et simple et sans aucune autre condition que celles contenues au présent article, dans le cas où le propriétaire de l'Immeuble obtient un financement hypothécaire pour la réalisation du projet du Promoteur sur le Site auprès d'une institution financière ou prêteur ayant une place d'affaires au Canada et affectant l'Immeuble.

Le Créancier convient et accepte de céder, par les présentes, priorité de rang hypothécaire en regard de l'Immeuble et des assurances en faveur de tout tel créancier hypothécaire conformément à ce qui est prévu à l'article « CESSION DE RANG ». Cette cession de rang hypothécaire sera pour le plein montant de l'hypothèque principale et de l'hypothèque additionnelle prévues aux présentes. Un projet d'acte hypothécaire et de cession de rang devra toutefois être soumis à la Ville de Montréal avant son inscription au registre foncier, pour approbation.

Cette cession de rang hypothécaire sera accordée par le Créancier seulement si le Promoteur assume les Obligations et que l'institution financière ou le prêteur consent à :

a) accorder mainlevée de son acte hypothécaire à l'égard de l'Immeuble 1 (tel que défini à l'Entente), de l'Immeuble 2, de l'Immeuble 3, de l'Immeuble 4a, l'immeuble 4b, de l'Immeuble 5 et de l'Immeuble 8 lorsqu'ils seront cédés à la Ville de Montréal en conformité avec les modalités et conditions prévues à l'Entente.

b) accorder son consentement à toute modification cadastrale pour identifier l'Immeuble 1 (tel que défini à l'Entente), l'Immeuble 2, l'Immeuble 3, de l'Immeuble 4a, l'immeuble 4b, de l'Immeuble 5 et de l'Immeuble 8 par des numéros de lot distincts au cadastre.

Le Créancier, sur demande écrite d'au moins 60 jours, devra intervenir à tout acte de prêt ou de garantie hypothécaire, pour céder priorité de rang conformément à ce qui précède.

9. CONSENTEMENT À MODIFICATION CADASTRALE

Tout projet de plan cadastral pour identifier l'Immeuble 1 (tel que défini à l'Entente), l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'Immeuble 4b, l'Immeuble 5, l'Immeuble 8a, l'Immeuble 8b et l'Immeuble 8c par des numéros de lot distincts au cadastre devra être soumis au Créancier et ses conseillers juridiques pour approbation, aux frais du Débiteur. Lesquels lots distincts devront être conformes à l'Immeuble 1, l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'Immeuble 4b et l'Immeuble 5, l'Immeuble 8a, l'Immeuble 8b et l'Immeuble 8c, tels qui sont décrits à l'Entente.

10. SERVITUDES OU AUTRE DÉMEMBREMENT DU DROIT DE PROPRIÉTÉ

Le Débiteur n'accordera pas, sur l'Immeuble ou toute partie de celui-ci, une servitude, un autre démembrement du droit de propriété, un droit de propriété superficiaire ou un autre droit réel, sans le consentement écrit préalable du Créancier, ce consentement ne devant pas être refusé ou retardé sans motif valable. Le consentement du Créancier n'est pas requis si une telle servitude, un autre démembrement de droit de propriété, un droit de propriété superficiaire ou un autre droit réel est (i) avec les autorités municipales compétentes ou avec toute entreprise de services publics, selon le cas, et qui est nécessaire ou souhaitable aux fins de l'aménagement de l'Immeuble, y compris afin de donner suite aux cessions, transferts ou ventes prévues dans l'Entente ou (ii) ne touche pas l'Immeuble 1, l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'Immeuble 4b, l'Immeuble 5 et l'Immeuble 8.

11. RÉQUISITION DE MAINLEVÉE

Le Créancier, en sa qualité de créancière détenant une hypothèque consentie par le Débiteur aux termes d'un acte reçu par Me Angelo Febbraio, notaire, le vingt-sept (27) juin deux mille dix-neuf (2019), dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 24 726 209, accorde mainlevée pure et simple et consent à la radiation de l'inscription de tous les droits hypothécaires et autres droits réels résultant dudit acte.

12. ÉLECTION DE DOMICILE

Le Débiteur fait élection de domicile à l'adresse mentionnée aux présentes. Si la Ville ne peut le rejoindre à cette adresse ou à la dernière adresse fournie par écrit par ce dernier, celui-ci fait élection de domicile au bureau du greffier de la Cour Supérieure du district de Montréal.

13. SOLIDARITÉ

Si le terme « Débiteur » comprend plus d'une personne, chacune d'elles est solidairement responsable envers le Créancier des Obligations. Il en sera de même, le cas échéant, à l'égard de tout acquéreur de l'Immeuble ainsi qu'à l'égard de leurs héritiers.

14. INDIVISIBILITÉ

Les Obligations du Débiteur sont indivisibles et pourront être réclamées en totalité de chacun de ses héritiers, légataires ou représentants légaux conformément à l'article 1520 du *Code civil du Québec*. Il en sera de même, le cas échéant, à l'égard de toute caution ou acquéreur de l'Immeuble, ainsi qu'à l'égard de leurs héritiers.

15. INTERVENTION SHDM

Aux présentes intervient :

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL, personne morale sans but lucratif légalement constituée le 1er janvier 2007 et maintenant continuée sous l'autorité du chapitre V de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4), tel qu'il appert des lettres patentes délivrées le 15 juin 2010 et des lettres patentes supplémentaires délivrées le 11 février 2025 ayant son siège au 800, boulevard De Maisonneuve Est, bureau 2200, en la Ville de Montréal, province de Québec, H2L 4L8, agissant et représentée par Sophie ROUSSEAU-LOISELLE, directrice générale, dûment autorisée aux présentes en vertu de la résolution 19-048 adoptée par le conseil d'administration de la Société le 18 juin 2019, laquelle est toujours en vigueur, n'ayant pas été révoquée ni amendée par la suite ainsi qu'en vertu de la politique de délégation d'autorité de la SHDM adoptée par le conseil d'administration en date du 26 novembre 2013, dont le dernier amendement a été adopté le 11 septembre 2024, lesquelles demeurent annexées aux présentes, après avoir été reconnues véritable et signées pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné, laquelle déclare avoir pris connaissance des présentes et y donner son consentement.

16. INTERVENTION MOLSON CANADA 2005

Aux présentes intervient :

MOLSON CANADA 2005, une société en nom collectif constituée conformément aux lois de l'Ontario, ayant son siège social au 33, Dr Carlingview, Etobicoke, Ontario, M9W 5E4, agissant aux présentes et représentée par David KNAFF, son représentant autorisé dûment habilité en vertu d'une résolution adoptée le premier août deux mille vingt-cinq (1er août 2025), dont un extrait certifié conforme demeure annexé aux présentes après

avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné.

Créancier aux termes d'un acte d'hypothèque consenti par le Débiteur reçu devant Me Angelo Febbraio, notaire, le 27 juin 2019 et dont copie a été publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 24 728 984 et titulaire d'hypothèques et d'autres droits de garantie affectant une partie des biens hypothéqués plus haut décrits.

LEQUEL, après avoir pris communication des présentes et déclaré en être satisfait, fait cession de rang au présent prêteur qui accepte, tant pour les hypothèques que pour les autres droits de garantie du prêteur, pour le plein montant dû à ce dernier aux termes des obligations garanties, en capital, intérêts, frais et accessoires. MOLSON CANADA 2005 cède au prêteur antériorité à toutes fins, de manière que les droits du prêteur soient supérieurs en rang à ceux DE MOLSON CANADA 2005. En conséquence, tous les droits hypothécaires et autres droits de garantie du prêteur auront préférence sur les droits hypothécaires et autres droits de garantie de MOLSON CANADA 2005.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, cette cession de rang permettra au prêteur de faire valoir l'antériorité de ses droits sur ceux de MOLSON CANADA 2005 tant en ce qui a trait à l'exercice de l'un des recours hypothécaires prévus au Code civil du Québec, qu'au cas de paiement d'une indemnité d'assurance ou d'une indemnité d'expropriation, d'une vente du bien sous l'autorité de la justice ou encore de l'exercice d'un droit de résolution.

En conséquence, si le prêteur se prévaut de ses recours hypothécaires pour prendre en paiement les biens hypothéqués, ceux-ci seront alors libres de toute hypothèque et de tout autre droit de garantie de MOLSON CANADA 2005 qui s'engage alors de manière ferme, définitive et irrévocable à signer sur demande et après obtention du délaissement volontaire ou forcé, toute mainlevée à cet effet. À l'inverse, si MOLSON CANADA 2005 se prévaut de ses recours hypothécaires pour prendre en paiement les biens hypothéqués, ceux-ci seront toujours grevés des hypothèques et autres droits de garantie du prêteur créées aux présentes.

Si les biens hypothéqués font l'objet d'une vente à la suite de l'exercice d'un recours hypothécaire de vente par le créancier ou de vente sous contrôle de justice, d'une vente en justice, d'une vente pour taxes ou de tout autre recours entraînant un ordre de collocation ou le paiement d'une indemnité, notamment une indemnité d'assurance ou une indemnité d'expropriation, toute collocation devra respecter l'antériorité des droits du prêteur sur ceux de MOLSON CANADA 2005.

17. INTERVENTION BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Aux présentes intervient :

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, banque régie par la Loi sur les banques (Canada), ayant son siège social au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3B7 et une succursale située au 1002 Sherbrooke Ouest, bureau 200, Montréal (Québec) H3A 3K9, ici représentée par Michael CAMARA, Premier Directeur et Chef d'équipe, Services Bancaires Immobiliers, Québec, dûment autorisés aux termes de la résolution datée du

vingt-neuf novembre deux mille vingt-deux (29 novembre 2022), dont copie demeure annexé aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit représentant en présence du notaire soussigné.

L'avis d'adresse de Banque de Nouvelle-Écosse est étant inscrit au Registre foncier sous le numéro 6 372 949 et au Registre des droits personnels et réels mobiliers sous le numéro 036586 (ci-après appelée la « **BNE** »).

La BNE, à titre de mandataire administratif et fondé de pouvoir suivant l'article 2692 du *Code Civil du Québec* (RLRQ, c. CCQ-1191) et conformément à la Convention de crédit (telle que cette dernière est définie dans Hypothèque BNE définie ci-dessous), détient une hypothèque aux termes d'un acte d'hypothèque consenti en sa faveur reçu devant Me Angelo Febbraio, notaire, le 19 décembre 2024, et dont copie a été publiée au registre foncier, le 20 décembre 2024, sous le numéro 29 164 240 et au Registre des droits personnels er réels mobiliers le 20 décembre 2024 2024, sous le numéro 24-16603814-001 (ci-après l'« Hypothèque BNE »).

En considération du respect par le Débiteur de ses obligations en vertu de l'Entente, et sous réserve que le Débiteur ne soit pas en défaut en vertu de la Convention de crédit, la BNE consent à :

a) accorder mainlevée, pour autant que sont concernés l'Immeuble 1, l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'Immeuble 4b, l'Immeuble 5, l'Immeuble 8a, l'Immeuble 8b et l'Immeuble 8c (tel que ces termes sont définis à l'Entente) lorsqu'ils auront fait l'objet d'une transaction conclue en conformité avec les modalités et conditions prévue à ladite Entente, et, dans le cas de l'immeuble 4a et 4b, sur réception par le Mandataire administratif (tel que ce terme est défini à la Convention de crédit) du Prix de vente Immeuble 4a et du Prix de vente Immeuble 4b (tel que ces termes sont définis à l'Entente) et, dans le cas de l'Immeuble 8, sur réception du Prix de vente Immeuble 8, le cas échéant;

b) accorder son consentement à toute modification cadastrale requise aux fins d'identifier l'Immeuble 1, l'Immeuble 2, l'Immeuble 4a, l'immeuble 4b, l'immeuble 5, l'immeuble 8a, l'Immeuble 8b et l'Immeuble 8c (tel que ces termes sont définis à l'Entente) par des numéros de lot distincts au cadastre.

18. RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE DU CRÉANCIER

Le Créancier a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* en vertu de l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) et il a remis une copie de ce règlement au Débiteur et à SHDM.

19. CLAUSE INTERPRÉTATIVE

Chaque fois que le contexte l'exige, tout mot écrit au singulier comprend aussi le pluriel, et vice versa, et tout mot écrit au masculin comprend aussi le féminin. Le mot « Immeuble », employé sans autre indication dans le présent acte, signifie tous et chacun des immeubles ci-dessus hypothéqués et comprend, pour chacun d'eux, le fonds de terre, les bâtisses y érigées ou qui pourront y être érigées, de même que les biens qui y sont ou qui pourront y être incorporés, attachés, réunis ou unis par accession ou autrement.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro DIX MILLE CENT SOIXANTE-DIX (10 170) des minutes du notaire soussigné.

LES PARTIES déclarent audit notaire avoir pris connaissance du présent acte, l'avoir exempté d'en donner ou d'en faire donner lecture et accepter l'utilisation de procédés technologiques pour clore le présent acte puis signent en présence du notaire soussigné comme suit :

Le représentant de la VILLE DE MONTRÉAL, à distance en présence du notaire soussigné, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

VILLE DE MONTRÉAL

Par :

(Signé) Domenico ZAMBITO
Domenico ZAMBITO

Les représentants de SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DISTRICT DES BRASSEURS, par son commandité, 9399-6072 QUÉBEC INC., à distance, en présence du notaire soussigné, comme suit :

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DISTRICT DES BRASSEURS, par son commandité, **9399-6072 QUÉBEC INC.**

Véronique THÉORÊT, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

Par :

(Signé) Véronique THÉORÊT
Véronique THÉORÊT

Sébastien BERTHELET, le dix-sept novembre (17/11/2025)

Par :

(Signé) Sébastien BERTHELET
Sébastien BERTHELET

La représentante de SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉRITAGE MONTONI, par son commandité, 9399-4549 QUÉBEC INC., à distance, en présence du notaire soussigné, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉRITAGE MONTONI, par son commandité, **9399-4549 QUÉBEC INC.**

Par :

(Signé) Véronique THÉORÊT
Véronique THÉORÊT

Le représentant de FAUBOURG DES BRASSEURS, S.E.C., par son commandité, 9399-6882 QUÉBEC INC., à distance, en présence du notaire soussigné, le dix-sept novembre (17/11/2025)

FAUBOURG DES BRASSEURS, S.E.C. par son commandité, **9399-6882 QUÉBEC INC.**

Par :

(Signé) Sébastien BERTHELET
Sébastien BERTHELET

Les représentants de 9399-8532 QUÉBEC INC., à distance, en présence du notaire soussigné, comme suit :

9399-8532 QUÉBEC INC.

Véronique THÉORÊT, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

Par :

(Signé) Véronique THÉORÊT
Véronique THÉORÊT

Sébastien BERTHELET, le dix-sept novembre (17/11/2025)

Par :

(Signé) Sébastien BERTHELET
Sébastien BERTHELET

La représentante de SOCIÉTÉ DHABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL, à distance, en présence du notaire soussigné, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL

Par :

(Signé) Sophie ROUSSEAU-LOISELLE
Sophie ROUSSEAU-LOISELLE

Le représentant de LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, à distance, en présence du notaire soussigné, le quatorze novembre deux mille vingt-cinq (14/11/2025).

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Par :

(Signé) Michael CAMARA
Michael CAMARA

Le représentant de MOLSON CANADA 2005, à distance, en présence du notaire soussigné, le dix-sept novembre (17/11/2025)

MOLSON CANADA 2005

Par :

(Signé) David KNAFF
David KNAFF

(Signé) **M^e^ Angelo FEBBRAIO, notaire**
M^e^ Angelo FEBBRAIO, notaire

Copie certifiée conforme de l'acte notarié technologique que j'ai reçu et dont j'assure la conservation.

2019 -06- 28 9:21
Heure : minute

24 721 872

DEED OF SALE

THIS twenty-seventh (27th) day of June, 2019 at 5:00 p.m.

BETWEEN:

LES IMMEUBLES DES BRASSERIES MOLSON LIMITÉE/ MOLSON BREWERIES PROPERTIES LIMITED, a legal person incorporated under the laws of Canada, having its head office at 33 Dr Carlingview, Etobicoke, Ontario, M9W 5E4, herein acting and represented by Nathalie Delisle, its authorized representative duly authorized pursuant to a resolution of the board of directors, adopted as of June 19, 2019, and which remains unamended;

(the "**Owner**")

AND:

MOLSON CANADA 2005, a general partnership created pursuant to the laws of Ontario, having its head office at 33 Dr Carlingview, Etobicoke, Ontario, M9W 5E4, herein acting and represented by Nathalie Delisle, its authorized representative duly authorized pursuant to a resolution of the Management Committee of such partnership adopted on June 19, 2019, and which remains unamended;

("**Molson**")

(the Owner and Molson are collectively referred to as the "**Vendor**")

AND:

9399-8532 QUÉBEC INC., a legal person created pursuant to the laws of Québec, having its head office at 255, boulevard Crémazie Est, bureau 300, Montréal, Québec, H2M 1L5, herein acting and represented by Réal Bouclin, its President, duly authorized pursuant to a resolution of the board of directors, adopted on June 27, 2019, and which remains unamended;

(the "**Purchaser**")

WHICH PARTIES declare and covenant as follows:

1. DECLARATION PERTAINING TO THE PRE-CONTRACT

This deed of sale is executed in furtherance to that certain Purchase and Sale Agreement executed, amongst others, by the Vendor on May 16, 2019, as same was amended and/or was assigned from time to time, including pursuant to that certain Omnibus Agreement dated the date hereof (collectively, the "**Purchase Agreement**").

2. SALE

The Vendor hereby sells, transfers, conveys, assigns and delivers to the Purchaser hereto present and accepting, the following immovable property, and all the respective rights, title and interest of each of the person composing the Vendor therein:

LEGAL DESCRIPTION OF THE LANDS

1. An emplacement known as being composed of lots ONE MILLION ONE HUNDRED EIGHTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY-TWO (1 182 582), ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-EIGHT THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-THREE (1 288 633), ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-EIGHT THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-FOUR (1 288 634), ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-EIGHT THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-FIVE (1 288 635) and ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-EIGHT THOUSAND SIX HUNDRED THIRTY-SIX (1 288 636) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

   With all buildings thereon erected, including the building bearing civic number 1320 Notre-Dame Street East, City of Montréal (Borough of Ville-Marie), Province of Québec.

   ("**Property 1**")

2. An emplacement known as being composed of lots ONE MILLION ONE HUNDRED EIGHTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY-THREE (1 182 583), ONE MILLION ONE HUNDRED EIGHTY-TWO THOUSAND SIX HUNDRED TWENTY-FOUR (1 182 624) and ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR THOUSAND FIVE HUNDRED THIRTY (1 284 530) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

   With all buildings thereon erected, including the building bearing civic numbers 1500-1670 Notre-Dame Street East, City of Montréal (Borough of Ville-Marie), Province of Québec.

   ("**Property 2**")

3. An emplacement known as lot ONE MILLION ONE HUNDRED EIGHTY-TWO THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY-SIX (1 182 586) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

With all the buildings thereon erected, including the building bearing civic number 1555 Notre-Dame Street East, City of Montréal (Borough of Ville-Marie), Province of Québec.

("**Property 3**")

4. A vacant emplacement known and designated as lot ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR THOUSAND FIVE HUNDRED AND TWENTY-TWO (1 284 522) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

("**Property 4**")

5. A vacant emplacement known and designated as lot ONE MILLION TWO HUNDRED EIGHTY-FOUR THOUSAND FIVE HUNDRED TWENTY-THREE (1 284 523) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

("**Property 5**")

6. A vacant emplacement known and designated as lot ONE MILLION SIX HUNDRED NINETEEN THOUSAND SEVENTY-TWO (1 619 072) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

("**Property 6**")

7. A vacant emplacement known and designated as lot FIVE MILLION THREE HUNDRED FORTY THOUSAND THREE HUNDRED THIRTEEN (5 340 313) of the Cadastre of Québec, Registration Division of Montréal.

("**Property 7**")

As more fully outlined in the certificate of location by Robert Katz, Quebec land surveyor, with plan, dated October 5, 2018 and bearing minute number 10473.

(collectively, the "**Property**").

3. NO LEGAL WARRANTY

The Purchaser hereby acknowledges that, pursuant to the Purchase Agreement, the Property is being purchased and acquired or otherwise dealt on an "as is, where is" basis, at the Purchaser's own risk and peril, without any representation, warranty or covenant of any nature whatsoever except as expressly set forth in the Purchase Agreement.

4. PRICE

This sale is made for the following sums and prices:

For Property 1 : $14,838,751.25

For Property 2 : $93,901,285.50

For Property 3:	$8,774,648.25
For Property 4:	$1,044,062.25
For Property 5:	$1,524,212.25
For Property 6:	$503,228.25
For Property 7:	$5,413,812.25

The whole for an aggregate price of ONE HUNDRED TWENTY-SIX MILLION DOLLARS ($126,000,000.00), which the Vendor acknowledges to have received from the Purchaser, whereof full and final acquittance.

5. ADJUSTMENTS

The parties declare that they have made the customary adjustments as of the date of these presents. Should any further adjustments become necessary, the parties agree to make them in accordance with the Purchase Agreement.

6. POSSESSION

In virtue of these presents, the Purchaser shall be the absolute owner of the Property as of the date hereof, with immediate possession, subject to the Short Term Lease (as defined in the Purchase Agreement).

7. VENDOR'S DECLARATION

Neither Molson nor the Owner is a non-resident of Canada, and Molson and each legal person/limited partnership composing Molson is a Canadian resident/a "Canadian Partnership", all within the meaning of the *Income Tax Act* (Canada) and of the *Taxation Act* (Québec).

8. PURCHASER'S ASSUMPTION

The Purchaser hereby accepts and undertakes to assume, as and from the date hereof, all the "*Obligations du Promoteur*" contained in the agreement dated June 25, 2019 between, *inter alia*, the City of Montreal and the Owner, as same was amended pursuant to that certain Addenda dated June 25, 2019 and assigned to the Purchaser pursuant to the aforesaid Omnibus Agreement.

9. RESTRICTION

9.1 For the purpose of this section, the following expressions shall be defined as follows:

"**Alcoholic Beverage Industry**" means the business of brewing, distilling, importing, packaging, marketing, selling and/or distributing Alcoholic Beverage, but for purpose of this Deed will exclude Permitted Alcoholic Beverage Industry;

"**Alcoholic Beverage**" means any beverages made on a malt and the five (5) varieties of beverages defined in the *Act respecting offences relating to alcoholic beverages*, namely: alcohol, spirits, wine, cider and beer, and every liquid or solid containing ethyl alcohol and capable of being consumed by a person, provided that such beverages, liquids or

solids contain more than 0.5% of ethyl alcohol by volume. Any liquid or solid containing more than one of the five varieties above mentioned is considered as belonging to that variety which has the higher percentage of alcohol, in the following order: alcohol, spirits, wine, cider and beer;

"**Heritage Brand House Lease**" means the lease agreement to be entered into between the Landlord and the Tenant, in respect of the Heritage Brand House Premises, in furtherance to the New Leases Term Sheet;

"**Heritage Brand House Premises**" means this portion of the Property to be mutually agreed by the Landlord and the Tenant and to be developed and built by the Landlord for commercial use (such as a heritage brand house), the aggregate rentable area of which together with the Office Premises being at least 100,000 sq. ft., with an option to expand to an aggregate maximum rentable area of 150,000 sq. ft. in accordance with the terms to be set out in the New Leases;

"**Landlord**" means the Purchaser (and/or its successors and assigns), in its capacity as landlord under the Office Lease and the Heritage Brand House Lease.

"**New Leases**" means the Heritage Brand House Lease and the Office Lease;

"**New Leases Term Sheet**" means the binding term sheet entered into between Molson and the Purchaser on the date hereof in respect of the Heritage Brand House Lease and the Office Lease as referred to in the Purchase Agreement;

"**Office Building**" means the multi-tenant building where the Office Premises will be situated;

"**Office Lease**" means the lease agreement to be entered into between the Landlord and the Tenant, in respect of the Office Premises, in furtherance to the New Leases Term Sheet;

"**Office Premises**" means this portion of the Property to be mutually agreed by the Landlord and the Tenant and to be developed and built by the Landlord for office use, the aggregate rentable area of which together with the Heritage Brand House Premises being at least 100,000 sq.ft., with an option to expand to an aggregate maximum rentable area of 150,000 sq. ft. in accordance with the terms to be set out in the New Leases;

"**Permitted Alcoholic Beverage Industry**" means (i) the sale of, (ii) the importation and the sale of, (iii) the marketing and sale of, or (iv) the importation, the marketing and the sale of, any Alcoholic Beverages made pursuant to an on-premise or off-premise liquor permit;

"**Person**" means an individual, partnership, corporation, trust, unincorporated organization, governmental authority, and the successors and assigns thereof or the heirs, executors, administrators or other legal representatives of an individual;

"**Restricted Area**" means the area composed of the following spaces on the Property: (i) the building in which the Office Premises or the Heritage Brand House Premises are located, (ii) if not already covered in (i), the building on which the Molson's signs and clock (or replacement thereof) will be mounted on, and (iii) a radius of 25 meters from (i) and (ii); it being understood that this Restricted Area is not yet determined and will only be susceptible of being determined once the Office Lease and the Heritage Brand House Lease are entered into and will therefore apply and be crystallized only upon the registration of such leases by a notice comprising the description of the said premises and of the Restricted Area;

"**Tenant**" means Molson, in its capacity as tenant under the Office Lease and the Heritage Brand House Lease;

9.2 As set out in the Purchase Agreement and without affecting in any manner whatsoever the sale effected herein,

(1) the Purchaser is prohibited from:

(a) using/occupying or permitting any Person from using/occupying, directly or indirectly, all or any portion of the Property for any Alcoholic Beverage Industry related purposes;

(b) having or permitting, in the Restricted Area, any (i) exterior advertising, promotion, marketing or publicity of any form of Alcoholic Beverages or (ii) advertising, promotion, marketing or publicity of Alcoholic Beverages that can be clearly seen from outside, that would give a more advantageous overall visibility or exposure to any Person engaged in the brewing, distilling and/or distribution of Alcoholic Beverages (taking into consideration any form of Alcoholic Beverages) over Molson and any of its affiliates (taking into consideration any form of Alcoholic Beverages brewed, distilled or distributed by Molson and its affiliates); and

(2) the Purchaser is required to require from any tenant which (i) is renting premises in the Restricted Area, (ii) holds a restaurant, bar, or club liquor permit and (iii) offers malt based beverages or cider for sale to its customers, to offer for sale in such premises at least one brand of such type of product that Molson or its affiliates sells;

(the restrictions described in 1(a), 1(b), and (2) above, being referred to collectively as the "**Restriction**", the restriction described in 1(a) above being referred to as the "**Industry Restriction**", and the restriction described in 1(b) and 2 being collectively referred as the "**Retail Restriction**").

The Restriction will remain in effect, subject to the next paragraph, until the latest of the following dates: (i) the twentieth (20th) anniversary of the Heritage Brand House Lease's "Commencement Date" (being the day following the expiry date of the fixturing period), (ii) the expiry date of the Office Lease, and (iii) the expiry date of the Heritage Brand House Lease, the whole as to be set forth in both the New Leases and in the notice of registration of such New

Leases, setting out the said dates as well as an outside maximum exact date thereof and of the "Commencement Date".

Notwithstanding the foregoing, if at any time (i) the aggregate rentable area of the Office Premises and the Heritage Brand House Premises occupied by the Tenant (or any Permitted Transferee, as such term will be defined in the New Leases, and to include any entity affiliated with the Tenant becoming a tenant under any of the New Leases), pursuant to the Office Lease and the Heritage Brand House Lease, is less than 60,000 sq.ft., or (ii) the aggregate rentable area of the Office Premises and the Heritage Brand House Premises occupied by the Tenant, pursuant to the Office Lease and the Heritage Brand House Lease, is between 60,000 sq.ft. and 80,000 sq. ft., but the rentable area of the Heritage Brand House Premises is less than 20,000 sq. ft.; (each a "**Minimum Aggregate Rentable Area Threshold**"), then the Restriction shall automatically cease, be of no further force and effect and no longer apply.

The Purchaser undertakes to (collectively, the "**Restriction Obligations**"): (i) disclose the existence of the Industry Restriction to any occupant, tenant, hypothecary lender or acquirer of the Property, in whole or in part, (ii) disclose the existence of the Retail Restriction to any occupant, tenant, hypothecary lender or acquirer of the Restricted Area, in whole or in part, (iii) ensure that the Industry Restriction will be included as-is in any future occupancy licence, lease agreement, deed of sale or any other similar instrument to be entered into in connection with the Property or any part thereof, and (iv) ensure that the Retail Restriction will be included as-is in any future occupancy licence, lease agreement, deed of sale or any other similar instrument to be entered into in connection with the Restricted Area or any part thereof (any said licence, lease agreement, deed of sale or any other similar instrument referred to in (iii) or (iv) being a "**Future Instrument**") as long as such Industry Restriction and/or Retail Restriction (as the case may be) is/are in force, with a specific and written assumption of the Industry Restriction and/or Retail Restriction (as the case may be) to be reiterated each time in favour of Molson by any such occupant, tenant or acquirer in a Future Instrument.

Until the successor acquirer of any part of the Property or of the Restricted Area has expressly agreed, in a Future Instrument, to be bound by, apply and enforce the Industry Restriction and/or Retail Restriction (as the case may be) and the Restriction Obligations (at which time the then vendor of any part of the Property or Restricted Area will be released from its obligation to abide by, apply and enforce the Industry Restriction and/or Retail Restriction (as the case may be) and the Restriction Obligations, such release to be effective as of the effective date of such assumption and as it relates to the part of the Property or Restricted Area being sold and transferred only), and Molson has received a copy of said Future Instrument to allow Molson to accept and acknowledge such stipulation for another, any vendor of any part of the Property or the Restricted Area (as the case may be) after the date hereof (including the Purchaser) will remain solidarily liable with such successor acquirer for the compliance with, the application and the enforcement of the Industry Restriction and/or Retail Restriction (as the case may be) and the Restriction Obligations.

For greater certainty, neither the Industry Restriction nor the Retail Restriction (as the case may be) will apply to Molson and its affiliates or the brands and products of any of them.

The Vendor undertakes to execute, upon request from the Purchaser (or any subsequent owner of any portion of the Property or the Restricted Area (as the case may be)) following extinguishment of the Industry Restriction and/or the Retail Restriction and the Restriction Obligations or expiration of its term as above-mentioned, any renunciation as well as any discharge or cancellation deed to be prepared by the Purchaser on terms to be approved by the Vendor acting reasonably.

Furthermore, and without limiting the Vendor's obligation to renounce to, discharge or cancel the foregoing Restriction and the Restriction Obligations, the Vendor agrees that upon the termination, cancellation or discharge of the Heritage Brand House Lease and/or the Office Lease either in full, or in part such that the remaining aggregate areas of the premises thereof fall below the Minimum Aggregate Rental Area Threshold, the Restriction and Restriction Obligations shall be automatically null and void and may be considered as discharged and canceled and of no further effect.

10. SEVERABILITY

Each of the provisions contained in this Deed of Sale is distinct and severable and a declaration of invalidity or unenforceability of any such provision by a court of competent jurisdiction will not affect the validity or enforceability of any other provision hereof or thereof.

11. GOVERNING LAW

This Deed of Sale shall be governed by, and interpreted and enforced in accordance with, the law of the Province of Québec and the laws of Canada applicable therein.

12. PARTICULARS PURSUANT TO AN ACT RESPECTING DUTIES ON TRANSFERS OF IMMOVABLES

The Vendor and the Purchaser declare as follows:

12.1 The transferors are Les Immeubles des Brasseries Molson Limitée/ Molson Breweries Properties Limited and Molson Canada 2005;

12.2 The transferee is 9399-8532 Québec Inc.;

12.3 The head offices of the transferors are as follows:

Les Immeubles des Brasseries Molson Limitée/ Molson Breweries Properties Limited
33 Dr Carlingview
Etobicoke, Ontario, M9W 5E4

Molson Canada 2005
33 Dr Carlingview
Etobicoke, Ontario, M9W 5E4

12.4 The head office of the transferee is 255, boulevard Crémazie Est, bureau 300, Montréal, Québec, H2M 1L5;

12.5 The transferors and the transferee declare that the name of the municipality in which is located the Property hereby sold is the City of Montréal;

12.6 The transferors and the transferee declare that the amount of the consideration for the transfer of the Property is as follows:

For Property 1 : $14,838,751.25

For Property 2 : $93,901,285.50

For Property 3: $8,774,648.25

For Property 4: $1,044,062.25

For Property 5: $1,524,212.25

For Property 6: $503,228.25

For Property 7: $5,413,812.25

12.7 The transferors and the transferee have established that the amount constituting the basis of imposition of the transfer duties is as follows:

For Property 1 : $14,838,751.25

For Property 2 : $93,901,285.50

For Property 3: $8,774,648.25

For Property 4: $1,044,062.25

For Property 5: $1,524,212.25

For Property 6: $503,228.25

For Property 7: $5,413,812.25

12.8 The transferors and the transferee have established that the amount of the transfer duties is :

For Property 1 : $361,811.78

For Property 2 : $2,338,375.14

For Property 3: $210,209.21

For Property 4: $16,944.56

For Property 5: $28,948.31

For Property 6: $6,021.92

For Property 7: $126,188.31

12.9 The transferors and the transferee declare that this sale is not a transfer of both a corporeal immovable and of movables affected by Section 1.0.1 of *An Act Respecting Duties on Transfers of Immovables*.

EXECUTED at the City of Montreal, Province of Quebec, as of the date and time first hereinbefore mentioned.

MOLSON CANADA 2005

Per: _____
Name: Nathalie Delisle
Title: Authorized representative

LES IMMEUBLES DES BRASSERIES MOLSON LIMITÉE/ MOLSON BREWERIES PROPERTIES LIMITED

Per: _____
Name: Nathalie Delisle
Title: Authorized representative

9399-8532 QUÉBEC INC.

Per: _____
Name: Réal Bouclin
Title: President

CERTIFICATE

With regards to a Deed of Sale between Les Immeubles des Brasseries Molson Limitée/ Molson Breweries Properties Limited, Molson Canada 2005, collectively as Vendor, and 9399-8532 Québec Inc., as Purchaser, executed at the City of Montreal, province of Québec, on June 27, 2019 at 5:00 p.m., I, Valérie Mac-Seing, undersigned, advocate, practising with Mac-Seing Thomas - Avocats, in the City of Montréal, Province of Québec, certify that:

A. I have verified the identity, quality and capacity of the Vendor of the foregoing Deed of Sale;

B. This Deed of Sale is valid as to its form; and

C. This Deed of Sale represents the will expressed by the Vendor.

CERTIFIED in the City of Montreal, Province of Quebec, on the twenty-seventh (27th) day of June, two thousand nineteen (2019) at 5:00 p.m.

Name: Valérie Mac-Seing
Advocate
Mac-Seing Thomas LLP
Address: 792 Upper Lansdowne,
Westmount (Québec) H3Y 1J8

CERTIFICATE

With regards to a Deed of Sale between Les Immeubles des Brasseries Molson Limitée/ Molson Breweries Properties Limited, Molson Canada 2005, collectively as Vendor, and 9399-8532 Québec Inc., as Purchaser, executed at the City of Montreal, province of Québec, on June 27, 2019 at 5:00 p.m., I, Sylvie Bouvette, undersigned, advocate, practising with Borden Ladner Gervais LLP, in the City of Montréal, Province of Québec, certify that:

A. I have verified the identity, quality and capacity of the Purchaser of the foregoing Deed of Sale;

B. This Deed of Sale is valid as to its form; and

C. This Deed of Sale represents the will expressed by the Purchaser.

CERTIFIED in the City of Montreal, Province of Quebec, on the twenty-seventh (27th) day of June, two thousand nineteen (2019) at 5:00 p.m.

Name: Sylvie Bouvette
Advocate
Borden Ladner Gervais LLP
Address: 1000 de la Gauchetière W., Suite 900
Montreal, Quebec, H3B 5H4

MTL01: 5052294: v8

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

Dossier # : 1264501003

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Objet :	Approuver le projet d'acte de consentement à modification cadastrale visant le remplacement des lots numéros 1 182 582, 1 182 583, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés sur le site Molson dans l'arrondissement de Ville-Marie par les lots 6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675 dudit cadastre. N/Réf. : 31H12-005-0673-03 / 26-0135-T

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

Nous approuvons, quant à sa validité et sa forme, le projet d'acte de consentement à la modification cadastrale ci-joint, préparé par Me Johanie Leduc, notaire chez Cain Lamarre.

N.D: 26-000786

FICHIERS JOINTS

2026-05-06_Consentement à modification cadastrale_Ville de Mtl_VF.doc

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Caroline BOILEAU
Notaire
Tél : 514-589-7571

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-28

Caroline BOILEAU
Notaire et cheffe de division
Tél : 514-589-7571
Division : Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

CONSENTEMENT À MODIFICATION CADASTRALE

DEVANT Me ____, notaire à Montréal, province de Québec.

COMPARAÎT :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1er) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) (la « **Charte** »), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par _____, _____, dûment autorisé en vertu de la Charte et :

a) de la résolution numéro _____, adoptée par le comité exécutif à sa séance du _____; copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signées pour identification par le représentant avec et en présence de la notaire soussignée.

Ci-après nommée le « **Créancier** »

LEQUEL, préalablement au consentement à la modification cadastrale qui fait l'objet des présentes, déclare :

1. Qu'aux termes de l'acte d'hypothèque reçu devant Me Angelo FEBBRAIO, notaire, le dix-sept novembre deux mille vingt-cinq (2025) et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 29 899 483 (ci-après nommé l' « **Acte d'hypothèque** »), consenti en faveur du Créancier par SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DISTRICT DES BRASSEURS, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HÉRITAGE MONTONI, FAUBOURG DES BRASSEURS, S.E.C. et 9399-8532 QUÉBEC INC. (ci-après collectivement nommées le « **Débiteur** »), le Débiteur a hypothéqué en faveur du Créancier, entre autres, les immeubles ci-après décrits, savoir :

DÉSIGNATION

Des immeubles connus et désignés comme étant les lots numéros **UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TROIS, UN MILLION CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DEUX, UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-TROIS, UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-QUATRE, UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-CINQ et UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE SIX CENT TRENTE-SIX (1 182 583, 1 182 582, 1 288 633, 1 288 634, 1 288 635 et 1 288 636)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

2. Qu'un remplacement cadastral des lots ci-haut décrits, entraînant une nouvelle numérotation, est imminent, le tout tel qu'il appert sur le plan préparé par Vital ROY, arpenteur-géomètre, le six janvier deux mille vingt-six (2026), sous le numéro 63 133 de ses minutes, dossier 70723-00, afin de créer les lots ci-après

PROJET

mentionnés, savoir :

NOUVELLE DÉSIGNATION CADASTRALE

Les lots **SIX MILLIONS SEPT CENT DIX-HUIT MILLE SIX CENT SIX, SIX MILLIONS SEPT CENT DIX-HUIT MILLE SIX CENT SEPT, SIX MILLIONS SEPT CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUATORZE et SIX MILLIONS SEPT CENT VINGT-QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-QUINZE (6 718 606, 6 718 607, 6 724 674 et 6 724 675)** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

CECI ÉTANT EXPOSÉ, le Créancier consent à cette modification cadastrale entraînant la renumérotation susdite, le Créancier se réservant contre les nouveaux lots les hypothèques et tous ses autres droits conférés par l'Acte d'hypothèque précité.

Les présentes sont consenties sans novation ni dérogation aux droits antérieurs.

DONT ACTE à Montréal, le ____ deux mille vingt-six (__-__2026) sous le numéro (__) des minutes de la notaire soussignée.

Le représentant du Créancier déclare à la notaire avoir pris connaissance du présent acte et l'exempter d'en donner ou d'en faire donner lecture, puis déclare accepter l'utilisation de procédés technologiques pour clore le présent acte, puis signe avec et en présence de la notaire soussignée.

VILLE DE MONTRÉAL

_____

Par : ___

_____

Me ____, notaire

PROJET

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.008

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269653003

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des locations
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour un loyer total de 46 896 $, taxes incluses (Bâtiment 6038)

Il est recommandé :

1- d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour un loyer total de 46 896 $, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-04-30 14:05

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1269653003**

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des locations
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour un loyer total de 46 896 $, taxes incluses (Bâtiment 6038)

CONTENU

CONTEXTE

Depuis 1981, la Ville de Montréal (Ville) loue d'Hydro-Québec (HQ) une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 m², à des fins de piste cyclable dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.
Entre 2014 et 2025, une mésentente persistait entre les représentants du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation (SSIH) et ceux de HQ concernant le tarif que la Ville devait acquitter pour l'occupation de ces terrains. Hydro-Québec réclamait initialement des arrérages basés sur la valeur marchande des occupations. À la suite des négociations, HQ a accepté de s'entendre avec la Ville de Montréal en appliquant les principes tarifaires prévus dans l'entente intervenue entre l'Union des municipalités du Québec et HQ (UMQ-HQ).

Le Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) a mandaté le SSIH pour négocier un projet de bail avec HQ afin d'assurer la continuité de l'utilisation de la piste cyclable aux citoyens.

Le présent dossier décisionnel a pour but de faire approuver ce projet de bail.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM26 0320 – 23 mars 2026 - Approuver l'entente de paiement d'arrérages avec Hydro-Québec, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2025, relativement à plusieurs dossiers locatifs situés dans les emprises appartenant à Hydro-Québec, utilisées par les citoyens de la Ville de Montréal pour des pistes cyclables, des parcs et des jardins communautaires, pour un montant de 125 167,62 $, taxes incluses.
CG25 0718 - 18 décembre 2025 - Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2026, la délégation du conseil d'agglomération au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 m², à des fins de piste cyclable dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour une dépense totale de 46 896,00 $, incluant les taxes, selon les termes et conditions mentionnés au projet de bail.

JUSTIFICATION

Ce projet de bail permettra au Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) de poursuivre sa mission afin de permettre la continuité de l'utilisation de la piste cyclable aux citoyens.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le tableau suivant représente le loyer que devra défrayer la Ville pour cette location :

	Loyer Année 2026	**Total du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2035**
Loyer brut	3 725,00 $	40 788,00 $
Total avant taxes	3 725,00 $	40 788,00 $
TPS (5%)	186,25 $	2 039,40 $
TVQ (9,975%)	371,57 $	4 068,60 $
Total incluant taxes	**4 282,82 $**	**46 896,00 $**
Ristourne de TPS	(186,25) $	(2 039,40) $
Ristourne de TVQ (50%)	(185,79) $	(2 034,30) $
Coût total net	**3 910,79 $**	**42 822,30 $**

Pour le détail annuel du loyer, voir le dossier « Détail annuel du loyer » en pièce jointe.

La valeur locative marchande oscille entre 2 598 $ et 3 800 $ par année.

Le Service de la stratégie immobilière et de l'habitation (SSIH) assumera la dépense à même son budget de fonctionnement.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et aux engagements en changements climatiques.

Il ne s'applique pas aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de la nature du projet de bail et conformément aux informations précitées.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas donner suite au dossier aura pour conséquence que les citoyens ne pourront plus avoir accès à la piste cyclable.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Sebastien AUCLAIR)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Luc CASTONGUAY, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
Michel D BÉDARD, Service de l'urbanisme et de la mobilité

Lecture :

Luc CASTONGUAY, 21 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-Sebastien OUELLETTE
Conseiller en immobilier

Tél : 438-350-6231
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-20

Nicole RODIER
Cheffe de division - Division des locations immobilières

Tél : 514 609-3252
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Annie GERBEAU
Directrice strategie immobiliere (cadre sur mandat)
Tél : 514-589-7449
Approuvé le : 2026-04-29

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1269653003

Unité administrative responsable : *Service de la stratégie immobilière (SSI)*

Projet : Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour une dépense totale de 46 896,00 $, taxes incluses

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***X***		

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

3 *Accroître et diversifier l'offre de transport en fournissant des options de mobilité durable (active, partagée, collective et sobre en carbone) intégrées, abordables et accessibles pour toutes et tous*

19 *Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins*

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

Le maintien en fonction de la piste cyclable contribue au maintien de l'offre de transport actif et zéro carbone.

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050	**X**		
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		**X**	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		**X**	

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**x**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**x**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**x**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Détail annuel du loyer à compter du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2035

	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Année 2029	Année 2030	Année 2031	Année 2032	Année 2033	Année 2034	Année 2035	Total
Loyer brut	3 725,00 $	3 800,00 $	3 875,00 $	3 953,00 $	4 032,00 $	4 113,00 $	4 195,00 $	4 279,00 $	4 364,00 $	4 452,00 $	40 788,00 $
Total avant taxes	3 725,00 $	3 800,00 $	3 875,00 $	3 953,00 $	4 032,00 $	4 113,00 $	4 195,00 $	4 279,00 $	4 364,00 $	4 452,00 $	40 788,00 $
TPS (5%)	186,25 $	190,00 $	193,75 $	197,65 $	201,60 $	205,65 $	209,75 $	213,95 $	218,20 $	222,60 $	2 039,40 $
TVQ (9,975%)	371,57 $	379,05 $	386,53 $	394,31 $	402,19 $	410,27 $	418,45 $	426,83 $	435,31 $	444,09 $	4 068,60 $
Total incluant taxes	**4 282,82 $**	**4 369,05 $**	**4 455,28 $**	**4 544,96 $**	**4 635,79 $**	**4 728,92 $**	**4 823,20 $**	**4 919,78 $**	**5 017,51 $**	**5 118,69 $**	**46 896,00 $**
Ristourne de TPS	(186,25) $	(190,00) $	(193,75) $	(197,65) $	(201,60) $	(205,65) $	(209,75) $	(213,95) $	(218,20) $	(222,60) $	(2 039,40) $
Ristourne de TVQ (50%)	(185,79) $	(189,53) $	(193,27) $	(197,16) $	(201,10) $	(205,14) $	(209,23) $	(213,42) $	(217,66) $	(222,05) $	(2 034,30) $
Coût total net	**3 910,79 $**	**3 989,53 $**	**4 068,27 $**	**4 150,16 $**	**4 233,10 $**	**4 318,14 $**	**4 404,23 $**	**4 492,42 $**	**4 581,66 $**	**4 674,05 $**	**42 822,30 $**

Hydro Québec

Bail – Secteur commercial

Transaction immobilière	Numéro séquentiel
1402-033	**105484**

ENTRE

Bailleur :	**Hydro-Québec**
	Ayant son siège au 75, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Qc) H2Z 1A4. Adresse postale aux fins des présentes : C.P. 11604, Succ. Centre-Ville, Montréal (Qc) H3C 5T5 Adresse courriel aux fins des présentes : blais.yvon.3@hydroquebec.com Référence dossier 1402-033/105484
	ci-après nommée le « **Bailleur** »

ET

Locataire :	VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée en vertu de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ,c. C-11.4), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Domenico Zambito, greffier adjoint, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de : a) la résolution numéro CM03 0836 ; et b) la résolution numéro CM _____, adoptée par le conseil municipal à sa séance du_____ 2026 ; Nom du Locataire

LESQUELS CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. LIEUX LOUÉS

1.1 Description des Lieux loués

Le **Bailleur** loue, par les présentes au **Locataire** qui accepte dans son état actuel l'immeuble (ci-après nommé les **« Lieux loués »** connu sous la désignation suivante :

Lot(s) numéro(s)	1 154 856
Cadastre	Québec
Circonscription foncière	Montréal
Municipalité	Montréal (arrondissement PAT)
Plan N° et date	105484 daté du 15 avril 2026
Circuit et portée	7009 P0024 et 3019-3098 P0029

Description supplémentaire :

Piste cyclable d'une largeur de 10 pieds (3,0 mètres) croisant le lot 1 154 856 propriété d'Hydro-Québec, emprise de transport : circuits 7009 et 3019.

Tel qu'indiqué au plan joint au présent bail comme **Annexe A** signé pour identification par les parties; représentant **approximativement** une superficie de 366 m^2, soit une largeur de 3,0 m par une profondeur de approximativement 122 m.

1.2 L'immeuble est loué sous réserve des droits, servitudes et autres charges existant en faveur de tiers, tels que :

1.3 Le **Locataire** déclare bien connaître les **Lieux loués** et en être satisfait. Il reconnaît que le **Bailleur** n'est pas tenu de procéder à l'arpentage des **Lieux loués**, ni d'installer une clôture pour les délimiter.

2. UTILISATIONS DES LIEUX LOUÉS

2.1 **Occupation**

Le **Locataire** se servira des **Lieux loués** uniquement aux fins suivantes :

Piste cyclable d'une largeur de 10 pieds (3,0 mètres) sur une longueur de 400 pieds (122 mètres).

2.2 Le **Locataire** ne peut, en cours de bail, changer la forme ou la destination des **Lieux loués.**

2.3 En plus de toutes les dispositions qui suivent, dans tous les cas où le **Locataire** est autorisé à utiliser les **Lieux loués** à des fins de stationnement ou à des fins agricoles, il devra se conformer aux dispositions contenues à l'**Annexe B si requis**, faisant partie intégrante du bail.

2.4 Le **Locataire** occupera les **Lieux loués** uniquement aux fins mentionnées ci-dessus et s'abstiendra d'accomplir tout acte pouvant être préjudiciable aux installations du **Bailleur** situées sur les **Lieux loués** ou à proximité.

3. TERME

3.1 **Entrée en vigueur et durée**

Sous réserve de sa résiliation prématurée, le présent bail est consenti pour une période de dix (10) ans, débutant le 1er janvier 2026 et se terminant le 31 décembre 2035.

4. LOYER

4.1 **Montants et modalités de paiement**

Le **Locataire** s'engage à payer pendant la durée du bail et toute prolongation de celui-ci, sur réception d'une facture, à l'adresse spécifiée sur la facture, le loyer annuel de base suivant, sujet aux augmentations prévues à l'article 6 :

1er janvier 2026 au 31 décembre 2026	3 725 $
1er janvier 2027 au 31 décembre 2027	3 800 $
1er janvier 2028 au 31 décembre 2028	3 875 $
1er janvier 2029 au 31 décembre 2029	3 953 $
1er janvier 2030 au 31 décembre 2030	4 032 $
1er janvier 2031 au 31 décembre 2031	4 113 $
1er janvier 2032 au 31 décembre 2032	4 195 $
1er janvier 2033 au 31 décembre 2033	4 279 $
1er janvier 2034 au 31 décembre 2034	4 364 $
1er janvier 2035 au 31 décembre 2035	4 452 $

Le défaut d'avoir reçu une facture ne libère pas le **Locataire** de son obligation de payer son loyer à échéance.

À ce loyer s'ajouteront, si requis, la taxe sur les produits et services (T.P.S.) et la taxe de vente du Québec (T.V.Q.).

Les parties déclarent que leurs numéros d'inscrit, le cas échéant, sont les suivants :

	Nº d'inscrit du Bailleur	**Nº d'inscrit du Locataire**
TPS	119449775 RT0001	121364749
TVQ	1000042605 TQ0020	1006001374

4.2 **Versement en souffrance**

Toute somme d'argent payable en vertu des présentes et dont le paiement est échu portera intérêt au taux fixé en application de l'article 28 de la *Loi sur l'administration fiscale* et des articles 1617 et 1619 du *Code civil du Québec*.

Ledit intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du paiement exigible jusqu'à ce que ce paiement ait été effectué, sous réserve des autres droits et recours du **Bailleur**.

4.3 **Recouvrement**

Toute somme d'argent payable au **Bailleur** en vertu du présent bail est réputée être du loyer et est traitée comme tel.

4.4 **Paiements partiels**

Tout paiement partiel offert au **Bailleur** peut être accepté sous réserve des droits du **Bailleur** de recouvrer le solde de ce qui peut être alors dû ou d'exercer tout autre recours, malgré toute condition que le **Locataire** peut prétendre imposer, telle condition ne liant pas le **Bailleur**. Si un tel paiement partiel est accepté, il est imputé à la plus vieille dette échue.

4.5 **Bail net**

Le présent bail est un bail net au **Bailleur**, toute dépense qui n'est pas expressément mentionnée comme étant à la charge du **Bailleur** doit être assumée par le **Locataire.**

5. OBLIGATIONS DU LOCATAIRE

5.1 **Interdictions**

Nonobstant la généralité de l'article 2 des présentes, en raison de la proximité des installations électriques du **Bailleur**, il est spécifiquement interdit au **Locataire** de :

5.1.1 Réaliser tout projet d'aménagement, sans l'approbation écrite préalable du **Bailleur**.

5.1.2 Ériger, ni placer quelque bâtiment, construction ou structure que ce soit sur, au-dessus et en dessous des **Lieux loués**, d'en modifier l'élévation actuelle ou de nuire au drainage naturel du sol, notamment les piscines et bassins d'eau sont interdits.

5.1.3 Ériger des clôtures de division et leurs barrières excédant deux mètres cinquante (2,5 m) de hauteur; les clôtures croisant une voie de circulation devront être munies de barrières d'au moins cinq mètres (5 m) de largeur et les clôtures métalliques devront être préalablement approuvées par écrit par le **Bailleur**

5.1.4 Entreposer, ni permettre sur les lieux des explosifs ou de la dynamite, ou toute matière inflammable, notamment des réservoirs de propane ou autre matière inflammable.

5.1.5 Installer un système d'éclairage, sauf si préalablement approuvé par écrit par le **Bailleur**.

5.1.6 Amonceler notamment, bois, neige, terre, débris, matériaux inflammables ou explosifs, pièces métalliques, etc.; tout surplus de terre d'excavation doit être transporté en dehors des **Lieux loués** ou correctement nivelé suite à l'autorisation préalable du **Bailleur.**

5.1.7 Stationner (même temporairement) véhicules industriels, commerciaux, machinerie lourde, grues, camions, véhicules citernes, VTT et motoneiges et autres véhicules du genre.

5.1.8 Faire du dynamitage sur ou à proximité des **Lieux loués**.

5.1.9 Permettre l'utilisation de cerf-volant ou d'avion miniature à l'intérieur des emprises de lignes électriques.

5.1.10 Toute végétation excédant deux mètres cinquante (2,5 m) de hauteur est prohibée. Le **Bailleur** se réserve le droit de couper ou d'émonder toute végétation excédant cette hauteur aux frais du **Locataire** et sans avis préalable. Ces frais incluront quinze pour cent (15%) de majoration sur l'ensemble du coût des travaux à titre de frais d'administration.

5.2 **Respect de la loi**

Le **Locataire** doit se conformer, à ses frais, à toutes lois applicables.

Le **Locataire** déclare avoir pris connaissance des règlements municipaux et déclare que les usages qu'il entend faire des **Lieux loués** sont conformes à ces règlements.

À la demande du **Bailleur**, le **Locataire** devra fournir à celui-ci une preuve satisfaisante qu'il détient les permis et licences nécessaires.

5.3 **Environnement**

Le **Locataire** s'engage à occuper paisiblement les **Lieux loués** et à les garder propres et convenables à la satisfaction du **Bailleur**. Sans limiter la généralité de ce qui précède, le **Locataire** doit, à ses frais, éliminer l'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia*) sur les **Lieux loués.**

Le **Locataire** déclare et convient de ce qui suit :

5.3.1 Les biens installés par lui sur les **Lieux loués** seront et demeureront libres de toute contamination et ne causeront aucun dommage à l'environnement.

5.3.2 Il ne tolérera en aucun temps la présence sur les **Lieux loués** de déchets ou toute autre chose que le **Bailleur** pourrait, à son entière discrétion, juger inadmissible.

5.3.3 Lors d'un déversement de contaminant accidentel ou non, il s'engage à récupérer immédiatement le produit en cause, à produire sans délai, à ses frais, un rapport de caractérisation et à le transmettre immédiatement au **Bailleur**.

5.3.4 Aucune plainte, poursuite, enquête ou procédure en matière environnementale n'a été faite auparavant concernant ses activités.

5.3.5 Il informera le **Bailleur** dès qu'il prendra connaissance d'un problème relié à l'environnement.

5.3.6 Il fournira copie de toutes ses communications écrites avec des fonctionnaires délégués à l'environnement et de toutes les études ou évaluations environnementales préparées pour lui-même au **Bailleur** et consent à ce que ce dernier communique avec ces fonctionnaires ou ces responsables de l'évaluation environnementale et prenne des renseignements auprès d'eux, concernant les **Lieux loués.**

5.3.7 Il prendra immédiatement toutes les mesures que le **Bailleur**, à son entière discrétion, juge nécessaires afin de garder les **Lieux loués** sans contamination environnementale reliée de quelque manière que ce soit à l'occupation ou l'utilisation des **Lieux loués** par le **Locataire** ou pouvant survenir pendant celle-ci; la condition des **Lieux loués** étant établie, au gré du **Bailleur,** à l'entière charge du **Locataire**, lors d'une inspection-vérification environnementale effectuée par le **Bailleur** lors de l'expiration du bail. Le **Locataire** assumera seul la totalité des coûts de l'inspection-vérification et ceux exécutés pour la remise en état des **Lieux loués**, le cas échéant.

Si, pendant la durée du bail, le **Bailleur** soupçonne la présence d'une source susceptible de contamination environnementale sur les **Lieux loués** ou dans les environs, il aura le droit de visiter et inspecter les **Lieux loués**, à tout moment raisonnable après avoir transmis un avis préalable au **Locataire** et d'effectuer ou de faire effectuer par le **Locataire** aux frais de ce dernier, les études nécessaires pour vérifier l'état des **Lieux loués**, le cas échéant.

Si le **Locataire** ne corrige pas une contamination environnementale à la satisfaction du **Bailleur** ou de toute autorité compétente, dans les quatre-vingt-dix (90) jours d'un avis du **Bailleur** à cet effet, ce dernier aura le droit de faire corriger cette contamination environnementale. Le **Locataire** remboursera au **Bailleur** la totalité des coûts qu'il aura engagés relativement à la décontamination, plus quinze pour cent (15%) en frais d'administration; il devra acquitter chaque facture du **Bailleur** à cet effet dans les dix (10) jours suivant sa réception.

Les obligations du **Locataire** en matière environnementale, continueront d'être exécutoires même après l'expiration du présent bail.

6. PROLONGATION DU BAIL

6.1 Options de prolongation

À l'expiration du présent bail et à condition que le **Locataire** ne soit pas en défaut, le présent bail se prolongera automatiquement d'année en année à moins qu'une partie n'avise l'autre par écrit au moins quatre-vingt-dix (90) jours avant la fin du bail ou d'une prolongation de son intention de ne pas prolonger le bail.

Le bail ainsi prolongé le sera aux termes et conditions du présent bail, à l'exception du terme et du montant du loyer qui sera majoré automatiquement de deux pour cent (2%) l'an ou celui établi par le **Bailleur** selon la valeur marchande des **Lieux loués** à la date de chaque prolongation. À cet effet, un avis de révision de loyer sera envoyé par le **Bailleur** au **Locataire** au moins soixante (60) jours en avance. Le **Locataire** sera présumé avoir agréé audit loyer à moins qu'il n'en avise par écrit le **Bailleur** à l'effet contraire dans les trente (30) jours suivant la réception de l'avis de révision, auquel cas le présent bail se terminera de plein droit à son échéance.

6.2 Tacite reconduction

Le **Locataire** reconnaît que le présent bail n'implique aucune garantie de prolongation ou occupation à long terme et qu'il n'est pas sujet à la tacite reconduction.

6.3 Occupation des Lieux loués après l'expiration du bail

Si le **Locataire** continue d'occuper les **Lieux loués** au-delà de la durée du bail, même durant les travaux de remise en état prévus aux articles 5 et 12, il devra payer au **Bailleur** une indemnité mensuelle équivalant au dernier loyer annuel divisé par douze mais multiplié par trois, sous réserve de tout autre recours du **Bailleur.**

7. RÉSILIATION

7.1 Droit de résiliation du Bailleur

Le présent bail pourra être résilié sans frais par le **Bailleur** si les **Lieux loués** sont requis pour les besoins d'opération ou d'exploitation du **Bailleur**. Le **Bailleur** devra adresser, par courrier recommandé, un avis de résiliation effectif à l'expiration d'un délai de six (6) mois à compter de la réception de l'avis du **Bailleur**, mentionnant au **Locataire** le projet ou les besoins pour lesquels les lieux sont requis.

En cas de défaut du **Locataire** de se conformer à l'une ou l'autre des obligations du présent bail, le **Bailleur** peut résilier le présent bail sur simple avis donné au **Locataire**, ce dernier renonçant purement et simplement aux bénéfices des articles 1863 et 1883 du *Code civil du Québec*.

Advenant la résiliation du présent bail, le **Locataire** doit payer immédiatement au **Bailleur** toutes les sommes dues ou revenant au **Bailleur** ainsi que tous les frais et dommages subis par le **Bailleur** suite au(x) défaut(s) du **Locataire**, le cas échéant.

7.2 Reprise de possession temporaire

Advenant que le **Bailleur** ait besoin de reprendre possession des **Lieux loués** de façon temporaire pour effectuer des travaux sur ses installations ou y ajouter des installations, le **Locataire** aura cinq (5) jours ouvrables pour libérer les **Lieux loués** suite à un avis écrit du **Bailleur.** Le paiement du loyer sera suspendu durant la période de reprise de possession mais le **Bailleur** ne versera nul dédommagement ou indemnité au **Locataire** lors de telle reprise de possession temporaire.

8. TAXES

8.1 Taxes payables par le Locataire

Advenant que les **Lieux loués** soient assujettis à un paiement de taxes foncières (municipales, scolaires, spéciales, etc.), le **Locataire** assumera le paiement desdites taxes. Ce montant sera ajouté au montant du loyer annuel de base.

Advenant que les **Lieux loués** deviennent assujettis à une taxe municipale du fait de leur occupation par le **Locataire**, celui-ci deviendra responsable du paiement de ces taxes et devra fournir au **Bailleur** le 1er septembre de chaque année la preuve que lesdites taxes ont été acquittées.

Dans le cas où le **Locataire** omet ou néglige de payer les taxes applicables, le cas échéant, le **Bailleur** peut les payer et le **Locataire** lui remboursera tel paiement plus quinze (15) % sur présentation des comptes à cet effet.

9. CESSION ET SOUS-LOCATION

9.1 Le Locataire ne peut donner, transférer ou autrement céder ce bail, ni sous-louer en totalité ou en partie les Lieux loués, ni grever le présent bail, les Lieux loués, les améliorations locatives ou toute partie de ceux-ci, ni tolérer ou permettre l'occupation des lieux en totalité ou en partie par d'autres personnes, sans avoir obtenu au préalable le consentement écrit du Bailleur.

Le Bailleur disposera d'un délai de quarante-cinq (45) jours ouvrables pour donner son consentement. Durant ce délai, l'absence de réponse ou le silence du Bailleur ne vaudra pas un consentement. Le consentement du Bailleur pourra être assujetti à une entente concernant un ajustement du loyer et le Locataire demeurera responsable de toutes les obligations environnementales qui lui incombaient lors de son occupation à titre de Locataire. Tous les arrérages de loyer et autres montants dus au Bailleur, s'il en est, devront être acquittés au moment de la cession.

10. ASSURANCE

☒ Le **Locataire** déclare s'auto-assurer à l'égard de ses responsabilités en général, mais plus particulièrement à l'égard de celles mentionnées à l'article 13 du présent bail.

☐ Le **Locataire** doit souscrire, à ses frais, une police d'assurance civile générale d'un montant minimal de 2 000 000 $ couvrant les dommages personnels et matériels pouvant être occasionnés à des tiers ou au **Bailleur**. Il doit maintenir cette police en vigueur pendant toute la durée du bail incluant toute prolongation de ce dernier. Cette police devra couvrir, entre autres, la responsabilité civile contingente du **Locataire**. De plus, le **Bailleur** sera un assuré additionnel nommément désigné sur la police. Le **Locataire** devra fournir une copie complète de la police d'assurance sur simple demande au **Bailleur.**

11. DROIT D'ACCÈS

11.1 **Droit d'accès du Bailleur**

Le **Bailleur** a accès en tout temps aux **Lieux loués**, pour quelque raison que ce soit relativement à ses installations sur les **Lieux loués** ou à proximité; le **Bailleur** ne saurait alors être tenu responsable des dommages, dépenses, pertes, frais et réclamations pour dommages matériels résultant des travaux qu'il aura raisonnablement entrepris.

Aucune disposition des présentes ne doit être interprétée de façon à imposer au **Bailleur** une obligation ou une responsabilité quelle qu'elle soit, pour l'entretien ou la réparation des **Lieux loués**, ou de partie de ceux-ci.

11.2 **Affiches**

Le **Bailleur** a le droit de faire placer sur les **Lieux loués** des affiches annonçant que la propriété est à vendre ou à louer et le **Bailleur** peut faire visiter les lieux entre 7 h 00 et 21 h 00 tous les jours de la semaine.

12. REMISE DES LIEUX LOUÉS

12.1 Le **Locataire** devra, à l'expiration du présent bail ou sans délai en cas de résiliation prématurée du bail, démolir et enlever des **Lieux loués** tout ce qui n'appartient pas au **Bailleur** et rendre les **Lieux loués** dans un état semblable à leur état original ou amélioré à la satisfaction du **Bailleur**. L'obligation du **Locataire** de respecter la présente clause demeurera en vigueur après l'expiration du présent bail. Si le **Locataire** n'a pas respecté les stipulations de cette clause, le **Bailleur** pourra, à son entière discrétion et sous réserve de ses autres recours :

a) À titre de mandataire du **Locataire**, faire exécuter ces travaux et obtenir du **Locataire** le remboursement des frais et dépenses engagés à cette fin plus quinze (15) % à titre de frais d'administration;

b) Accepter que soit laissé tout ou partie ce qui sera sur les **Lieux loués** sur avis à cet effet au **Locataire** cinq (5) jours ouvrables après la terminaison du bail, il en deviendra alors propriétaire sans compensation en faveur du **Locataire**.

12.2 Jusqu'à ce que les **Lieux loués** soient nettoyés à sa satisfaction, le **Bailleur** aura droit au montant équivalant au loyer majoré établi à l'article 6.3 plus taxes et autres sommes à payer en vertu du présent bail, le cas échéant.

12.3 Le **Locataire**, par les présentes, renonce à tout droit ou recours qu'il pourrait prétendre présentement ou en tout temps pendant la durée des présentes, en vertu de l'article 1116 du *Code civil du Québec*.

12.4 Qu'elles aient été mises par lui et tout occupant antérieur, aux fins du présent bail, le **Locataire** se déclare propriétaire des installations en place lors de la signature du présent bail qui ne sont pas la propriété du **Bailleur**, ainsi que de toutes celles qu'il installera lui-même ou tolérera au cours du bail.

13. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

13.1 **Limitation de la responsabilité du Bailleur**

Le **Locataire** sera entièrement responsable de l'occupation des **Lieux loués** et, à cet égard, il s'engage à indemniser et tenir le **Bailleur** indemne de toute réclamation, perte, frais et de tout dommage direct ou indirect, personnel ou matériel survenant sur les **Lieux loués** ou aux installations du **Bailleur** ou de tiers, et résultant de l'occupation des **Lieux loués** à moins que ces dommages ne soient attribuables à une faute intentionnelle ou lourde du **Bailleur**, de ses employés ou entrepreneurs.

Le **Locataire** a été dûment informé qu'en période hivernale, de la glace est susceptible de se former sur les conducteurs électriques des lignes installées sur les **Lieux loués** ou à proximité. Le **Locataire** s'engage à exploiter en conséquence les **Lieux loués**. À cet égard, si de la glace se forme sur lesdits conducteurs, il s'engage à interdire tout accès aux **Lieux loués** et plus particulièrement tout stationnement sous les conducteurs électriques, de même qu'à installer tout équipement requis (telle une barrière) pour sécuriser les lieux en cas de chute de glace et il s'engage en outre à informer le **Bailleur** sans délai.

Le **Bailleur** ne sera pas tenu responsable des pannes ou des troubles de fonctionnement dont ses pylônes ou ses lignes de transport ou de distribution, aériennes ou souterraines, peuvent être la cause.

14. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

14.1 **Autres conventions**

Il n'existe aucune entente ou convention, verbale ou écrite, entre les parties touchant la présente convention sauf ce qui est spécifiquement prévu ou référé dans le présent bail.

Le présent bail annule et remplace toute convention antérieure intervenue entre les parties concernant les sujets visés dans ce bail.

14.2 **Annexes**

Les Annexes font parties intégrantes du présent bail.

14.3 **Dispositions et droits applicables**

Le manquement du **Bailleur** à ne pas insister pour que le **Locataire** se conforme à une disposition du bail ou son défaut de se prévaloir d'un de ses droits ne constitue pas de sa part une renonciation à telle disposition ou tel droit, qui conserve pleinement son effet.

14.4 **Préséance**

En cas de conflit entre une disposition d'une annexe ou d'une clause spéciale et une disposition d'un autre article du bail, c'est la disposition de l'annexe ou de la clause spéciale qui aura préséance.

14.5 **Honoraires de supervision**

Chaque fois que le **Bailleur** fait exécuter des travaux qui auraient dû l'être par le **Locataire** ou qui sont occasionnés par ce dernier, il aura droit à des honoraires de supervision de quinze pour cent (15 %) sur l'ensemble des coûts des travaux.

14.6 **Frais d'administration**

Chaque fois que le **Bailleur** peut réclamer au **Locataire** quelque paiement que ce soit, autre que les loyers annuels de base et les frais de dossier du bail, le paiement sera majoré de quinze pour cent (15 %) à titre de frais d'administration.

15. AVIS ET DEMANDES

15.1 **Avis aux municipalités**

Le **Bailleur** se réserve le droit de remettre une copie du présent bail à la municipalité concernée et le **Locataire** y consent.

15.2 **Remise des avis et demandes par l'une ou l'autre des parties**

Tout avis donné en vertu du présent bail sera transmis par courriel et le numéro du bail devra être inscrit dans l'objet du courriel.

Au Bailleur :

cspeidemandesdeservice@hydroquebec.com
Dossier 1402-033/105484

Dans l'impossibilité de transmettre par courriel, transmettre à :
Hydro-Québec
Direction Propriétés immobilières
Valorisation et expertise foncière
C.P. 11604, Succ. Centre-Ville,
Montréal (Qc) H3C 5T5

Au Locataire :

VILLE DE MONTRÉAL
Direction des transactions immobilières
Division des locations
303, rue Notre Dame Est, 2e étage, Montréal, Québec, H2Y 3Y8
Courriel : immeubles.locations@montreal.ca

N.B. ou à toute adresse indiquée par écrit à l'autre partie.

16. LIEU DU BAIL

16.1 **Élection de domicile**

Pour les fins du présent bail, les parties élisent domicile dans la ville et le district judiciaire des **Lieux loués** et conviennent que le bail doit être considéré comme ayant été passé en ce lieu et qu'il est soumis aux lois de la province de Québec.

17. FRAIS DE DOSSIER

17.1 Les frais de dossier du présent bail sont de **s/o dollars (s/o $)** et sont à la charge du **Locataire.**

À ce montant s'ajoutent les taxes de vente en vigueur (TPS et TVQ), également à la charge du **Locataire.**

18. CLAUSES SPÉCIALES

18.1 Le présent bail met fin au bail antérieur portant le numéro 611-430/113-3900, tel qu'intervenu le 18 juin 1981, entre Hydro-Québec, à titre de Bailleur, et la Ville de Pointe-Aux-Trembles, à titre de Locataire, ledit bail ayant débuté le 1er avril 1981.

18.2 Le Locataire reconnaît qu'à titre de successeur des droits et obligations de la Ville de Pointe-Aux-Trembles, il poursuit l'occupation débutée par la Pointe-Aux-Trembles et qu'en conséquence, la remise en état des Lieux loués quant à l'enlèvement de tous cabanons, remises, et autres aménagements se trouvant sur les Lieux loués, devra se faire en tenant compte que la date d'occupation est depuis le 1er avril 1981, et que la responsabilité environnementale du Locatare remonte également au 1er avril 1981.

18.3 Les parties conviennent que l'une ou l'autre des parties pourra mettre fin au présent bail avant l'échéance du terme, en signifiant à l'autre partie un avis écrit d'au moins six (6) mois à cet effet. Telle résiliation sera faite sans compensation ni indemnité de quelque nature que ce soit de part et d'autre, et la remise en état des Lieux loués devra être effectuée conformément aux dispositions du présent bail.

18.4 Le présent bail est octroyé en vertu d'une Entente intervenue le 25 mars 2026 entre Hydro-Québec et la Ville de Montréal à l'égard de certains baux, dont le présent bail, et les conditions énoncées à ladite Entente sont intégrées au présent Bail.

Signé à Montréal _____ , le _____ .
Lieu Date

_____
Signature du **Locataire**
Nom :
Fonction :

_____
Signature du témoin
Nom :

Signé à Montréal _____ , le _____ .
Lieu Date

France McCutcheon
2026.04.22 13:48:56
-04'00'

_____
Signature du **Bailleur**
Nom : France McCutcheon
Fonction : Cheffe Valorisation et expertise foncière

16 avril 2026 Yvon Blais

Signature du témoin
Nom : Yvon Blais, évaluateur

ANNEXE C

CONDITIONS TECHNIQUES D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Avant tous travaux d'aménagement sur les **Lieux loués**, le **Locataire** devra présenter au **Bailleur** son plan d'aménagement détaillé afin de le faire approuver au préalable, une fois approuvé par le **Bailleur**, ce plan fera partie intégrante du bail. Il en est de même pour toute modification que le **Locataire** désire apporter ultérieurement aux **Lieux loués**.

Le **Locataire** s'engage à ce qui suit.

1) Assurer en tout temps au **Bailleur** l'accès aux installations de ce dernier situées sur ou à proximité des **Lieux loués**.

2) Protéger, à ses frais, tous les équipements du **Bailleur**, tels les pylônes, les poteaux et les haubans, au moyen de glissières de sécurité de type « Flex Beam » ou d'un autre type de protection si préalablement approuvé par écrit par le **Bailleur**, ceinturant lesdits équipements à trois (3) mètres de leurs empattements.

3) Prendre toutes les mesures de sécurité pour protéger le public de tout incident et toutes les précautions nécessaires pour ne pas endommager notamment les installations souterraines du **Bailleur.** Il s'engage en outre à respecter le Code de sécurité pour les travaux de construction, en particulier la section V.

4) Advenant le bris du fil de contrepoids, il doit aviser sans délai le **Bailleur** afin que ce dernier puisse procéder à la réparation requise, sans frais pour le **Locataire**.

5) S'assurer que la ou les personnes exécutant des travaux à proximité des lignes électriques de transport, ont convenu préalablement avec le **Bailleur** des mesures de sécurité à prendre et que cette ou ces personnes ont en main la convention intitulée « Intervention près des lignes électriques de transport », dûment signée par le représentant autorisé du **Bailleur**.

6) S'assurer qu'en cas de changement de personne qui effectue les travaux, une nouvelle convention soit signée, car une telle convention n'est valide que pour la personne en faveur de qui elle a été émise.

7) Cinq jours ouvrables avant le début des travaux aviser le **Bailleur** par écrit à l'adresse suivante :

Hydro-Québec
cspeidemandesdeservices@hydroquebec.com
Référence dossier : 1402-033/105484

N.B.: en cas d'urgence, le délai peut être plus court et l'avis peut être verbal pourvu qu'il soit confirmé par écrit le plus tôt possible; une fois avisé, le Bailleur a le choix d'exercer une surveillance dont le Locataire accepte de payer tous les frais.

8) Avant toute excavation, prendre les mesures de sécurité appropriées notamment en communiquant avec **Info Excavation**, à Montréal au (514) 286-9226 et de partout au Québec au 1-800-663-9228.

9) S'assurer que la protection des installations ou conduits enfouis soit conforme aux exigences des normes CAN/CSA-S6-F06 « Code Canadien sur le calcul des ponts routiers » et des Normes Tome iii-Ouvrages d'art Chapitre 4 « Ponceaux » de Transport Québec dont la charge vive à considérer est celle d'un camion de classe CL-625 ou QS-660 tel que défini par Transport Québec.

10) Ne procéder à aucune autre manutention, que celles comprises dans les travaux autorisés par le **Bailleur**.

11) À la fin des travaux, laisser les **Lieux loués** en bon état de propreté, exempts de tous rebus.

12) Conditions particulières :

fm 2026-04-22

Initiales du Locataire | Date | Initiales du Bailleur | Date

N/D 1402-033/105484: Piste cyclable, Bail en faveur de la ville de Montréal, Arr. R-D-P / P-A-T



ANNEXE A: Plan 105484 daté du 15 avril 2026

Piste cyclable aménagée sur le lot 1 154 856
Largeur de 10 pieds (3 mètres) sur une longueur de 400 pieds (122 mètres)

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1269653003

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des locations
Objet :	Approuver le projet de bail par lequel la Ville loue d'Hydro-Québec, pour une période de 10 ans, à compter du 1er janvier 2026, une partie du lot 1 154 856 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 366 mètres carrés, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles, à des fins de piste cyclable, pour un loyer total de 46 896 $, taxes incluses (Bâtiment 6038)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1269653003 - HQ Terrain 1 154 856.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Sebastien AUCLAIR
Agent analyste comptable
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-24

Mustapha CHBEL
conseiller(-ere) budgetaire
Tél : 514-872-0766
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.009

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1268488002

Unité administrative responsable :	Service de la culture_des sports et des loisirs , Direction du développement culturel , Division soutien au développement culturel
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
Projet :	-
Objet :	Résilier le soutien financier accordé à DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025 (CE25 1010) de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027 / Autoriser le remboursement d'un montant de 4 500 $ non dépensé par DC-Art Indisciplinaire

Il est recommandé :
1. de résilier le soutien financier accordé à DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025 (CE25 1010) de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027;

2. d'autoriser le remboursement d'un montant de 4 500 $ non dépensé par DC-Art Indisciplinaire;

3. d'imputer les corrections des dépenses et des revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Nadia BASTIEN **Le** 2026-05-06 15:15

Signataire : Nadia BASTIEN

_____

Directeur(-trice) generale(e) adjoint(e)
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1268488002**

Unité administrative responsable :	Service de la culture_des sports et des loisirs , Direction du développement culturel , Division soutien au développement culturel
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 20 d) soutenir le développement et la diversité des pratiques culturelles
Projet :	-
Objet :	Résilier le soutien financier accordé à DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025 (CE25 1010) de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027 / Autoriser le remboursement d'un montant de 4 500 $ non dépensé par DC-Art Indisciplinaire

CONTENU

CONTEXTE

Dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025, la Ville de Montréal a accordé une aide financière de 5 000 $ à l'organisme DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe – 6e édition, volet formation. Ce dernier propose une formation artistique inclusive destinée à des adultes sourd.es (18 ans et plus), sans prérequis, afin de les initier à l'art du drag à travers des ateliers de maquillage, de costumes, de danse et de performance scénique. Le projet devait se dérouler entre juin 2025 et juin 2026. Un premier versement de 4 500 $ a été effectué en 2025. Cependant, en 2026, l'organisme informe à la Ville qu'il ne sera pas en mesure de réaliser le projet et souhaite procéder au remboursement de la somme versée.

Le programme Participation culturelle dans les quartiers soutient des initiatives culturelles diversifiées favorisant l'accès à la culture, la participation citoyenne et le renforcement du tissu social au sein de quartiers inclusifs et durables. Ce soutien s'inscrit dans le cadre de l'Entente de développement culturel de Montréal entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE25 1010 - 11 juin 2025 - Accorder un soutien financier totalisant la somme de 2 430 254 $ à 82 projets d'organismes culturels ou communautaires dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2025 de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal 2024-2027 (EDCM).

DESCRIPTION

Face à des enjeux importants en matière de ressources humaines, combinés à une restructuration interne, le 19 février 2026 l'organisme a informé la Ville de Montréal de l'impossibilité de mener à terme le projet tel que présenté dans la demande de soutien financier. L'organisme a également précisé que le premier versement de 4 500 $ n'avait pas été dépensé et a manifesté son intention de procéder à la résiliation de l'octroi du soutien financier. Il souhaite également rembourser les sommes reçues, conformément aux directives établies par la Ville de Montréal.

En conséquence, le 17 mars 2026, la directrice du Service de la culture, des sports et des loisirs a transmis à l'organisme un avis de recommandation de résiliation de l'octroi du soutien financier, précisant qu'une recommandation en ce sens serait soumise à l'analyse du comité exécutif de la Ville de Montréal, mettant ainsi fin au soutien financier accordé en 2025.

JUSTIFICATION

Conformément à la clause 4 – *Résiliation* de la ratification du dépôt de la demande de soutien financier, l'organisme s'est engagé à respecter certaines obligations constituant une entente avec la Ville de Montréal. Celle-ci prévoit qu'en cas de résiliation, l'organisme doit remettre à la Ville toute somme déjà reçue et non engagée.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'organisme devra remettre le montant de 4 500 $ accordé à titre de premier versement. Dans l'éventualité où certaines sommes auraient déjà été engagées, il devra transmettre un bilan budgétaire, accompagné de tout autre document jugé pertinent. Enfin, toute somme non versée au moment de la résiliation cesse d'être due à l'organisme, soit le montant de 500 $ qui devait être versé après l'acceptation de la reddition de comptes.

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La résiliation de cet octroi permettra de libérer les sommes réservées dans l'Entente sur le développement culturel 2024-2027 afin de financer de nouveaux projets.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Remboursement des sommes non utilisées : fin mai - début juin 2026.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Tiffany AVERY-MARTIN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Arlett ABREGO
Agente de développement culturel

Tél : 514 872-6295
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-23

Marie-Odile MELANÇON
Chef de division - Soutien au développement culturel

Tél : 514 872-7404
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Elsa MARSOT
directeur(-trice)-developpement culturel
Tél :
Approuvé le : 2026-05-04

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Valerie BEAULIEU
directeur(-trice) de service - culture
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-05



Programme de soutien financier 2024-2025

Participation culturelle dans les quartiers

LIGNE DE DÉPART

Service de la culture
Ville de Montréal

Entente de développement culturel | Montréal | Québec

Table des matières

Table des matières **2**

1. Le programme **3**

1.1 Objectifs 3

1.2 Critères d'admissibilité des organismes 5

1.3 Dépenses 6

1.4 Financement 7

2. Déposer une demande **8**

2.1 Date limite 8

2.2 Documents à soumettre 8

3. Processus d'évaluation **10**

3.1 Critères d'évaluation 10

3.2 Étapes du processus 11

4. Informations pratiques **12**

4.1 Séances d'information sur le programme 12

4.2 Séances d'accompagnement 12

4.3 Clinique de rédaction 12

4.4 Communications 12

4.5 Grand Rendez-vous du développement culturel 13

5. Des outils **14**

5.1 Exemples de projets admissibles 14

5.2 Schémas 14

5.3 Lexique 14

5.4 Sites Web de références 14

Couverture : Face de Râ – La débâcle : microdocumentaires d'une reprise
Crédits : Sarah Seené

1. Le programme

Puissant liant social, la culture renforce la cohésion et la résilience des populations, en plus de nourrir l'expérience citoyenne individuelle et collective. Elle a le pouvoir de refléter les identités multiples pour favoriser l'inclusion et de contribuer à la qualité de vie dans tous les milieux en créant des occasions de rencontres, d'apprentissage et de développement.

Le programme *Participation culturelle dans les quartiers* rend possible la réalisation d'activités culturelles (médiation culturelle, loisir culturel et pratique artistique amateur, mise en valeur des patrimoines et créativité numérique) qui enrichiront la qualité de vie des Montréalaises et des Montréalais. Il favorise l'accès et la participation active pour contribuer au tissu social de quartiers vivants, durables, inclusifs et résilients. Il valorise le rôle fondamental de l'art, de la culture et du patrimoine dans le quotidien en permettant de :

- Faire vivre une expérience culturelle enrichissante et diversifiée dans tous les quartiers ;
- Stimuler l'intérêt pour l'art, la culture et le patrimoine ;
- Développer une meilleure connaissance des différents patrimoines qui nous entourent ;
- Améliorer la qualité de vie par le développement d'habiletés artistiques et sociales qui seront réinvesties dans toutes les sphères de la vie des citoyennes et des citoyens ;
- Expérimenter de nouvelles façons de susciter la participation culturelle citoyenne.

Fondé sur des principes d'équité, de diversité et d'inclusion**,** le programme vise à ce que toutes et tous, peu importe leur provenance, partagent le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de la culture, d'y accéder et d'y participer. Il favorise l'équité territoriale en portant une attention particulière aux réalités de chaque quartier, notamment ceux reconnus comme plus vulnérables. Les projets déployés agissent tant sur l'individu que sur la collectivité en devenant un puissant révélateur de la diversité.

Le programme prend appui sur la nouvelle **Politique de développement culturel 2025-2030**, la **Stratégie Montréal 2030** ainsi que l'**Entente sur le développement culturel de Montréal** et la **Politique culturelle du Québec, Partout, la culture**.

1.1 Objectifs

- Renforcer la participation culturelle des Montréalaises et des Montréalais ;
- Renforcer le dynamisme des communautés locales et la vie de quartier.

Objectifs spécifiques

- Augmenter la diversité des organismes financés et des projets ;
- Augmenter la diversité des personnes participant aux projets ;
- Maintenir la qualité des projets financés ;
- Renforcer l'adéquation entre les projets et les personnes participantes ;
- Augmenter les collaborations et la mutualisation entre les différents acteurs sur le territoire ;
- Répartir plus équitablement les projets soutenus sur le territoire de la Ville.

LIGNE DE DÉPART

LIGNE DE DÉPART s'adresse aux organismes n'ayant jamais reçu de financement du Service de la culture de la Ville de Montréal. Si vous avez déjà reçu du financement, redirigez-vous vers les volets PARTICIPER ET EXPÉRIMENTER à l'adresse suivante : **https://www.developpementculturelmtl.ca/outils/**

La division Soutien au développement culturel accompagne de manière privilégiée les organismes afin de :

- Offrir une première expérience et se familiariser avec le processus administratif des programmes de soutien du Service de la culture ;
- Augmenter la diversité des organismes et des projets soutenus ;
- Augmenter la diversité des personnes participant aux projets ;
- Maintenir la qualité de l'offre ;
- Favoriser une meilleure répartition territoriale des projets ;
- Permettre à la Ville d'approfondir sa connaissance des organismes locaux et leur rayonnement dans les quartiers.

Projets admissibles

Projets de participation culturelle citoyenne pour donner accès à l'art, la culture et aux patrimoines à la population montréalaise dans toutes ses diversités.

- Les projets doivent se réaliser sur le territoire de la Ville de Montréal ;
- Champs d'action : créativité numérique, loisir culturel et pratique artistique amateur, médiation culturelle et mise en valeur des patrimoines ;
- Le programme est ouvert à toutes les disciplines incluant les formes émergentes liées aux pratiques artistiques, culturelles et patrimoniales.

Des exemples de projets admissibles sont disponibles dans la section Outils à la page 14.

Un lexique est disponible à cette adresse : **https://www.developpementculturelmtl.ca/outils/**

Projets non admissibles

- Soutien au fonctionnement ou à la mission ;
- Projets récurrents inscrits dans la programmation régulière ou annuelle de l'organisme ;
- Projet de création, de production et/ou de diffusion d'œuvres artistiques professionnelles à l'exception des œuvres contribuant à la mise en valeur des patrimoines ;
- Projets soutenus par d'autres programmes au niveau municipal (incluant le Conseil des arts de Montréal) ou au niveau provincial (incluant le ministère de la Culture et des Communications, le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et Bibliothèque et Archives nationales du Québec) :
    - Fêtes de quartier ;
    - Festivals et événements ;
    - Expositions permanentes ;
    - Rénovation ou construction ;
    - Projets réalisés par les établissements scolaires ;

    - Projets réalisés par les bibliothèques municipales.
- Projets de loisir autres que culturels (activités de croissance personnelle, yoga, loisir scientifique, etc.) ;
- Activités promotionnelles ou de collecte de fonds ;
- Projets de site Web ;
- Galas de remise de prix ;
- Projets axés sur la performance et les activités qui se déroulent sous forme de concours ou de compétitions.

1.2 Critères d'admissibilité des organismes

Avant de vous lancer, assurez-vous que l'organisme est admissible.
Dans le doute, écrivez-nous : **developpementculturelmtl@montreal.ca**

- À la date de dépôt de la demande, l'OBNL doit être enregistré depuis un an et constitué sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38) ou régi par la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (LC 2009, c23) ou constitué comme une coopérative de solidarité exploitée à des fins non lucratives (interdisant l'attribution de ristournes à ses membres) ;
- L'organisme doit avoir son siège social sur le territoire de la Ville de Montréal ;
- L'organisme évolue dans les milieux suivants :
    - Artistique, culturel, loisir, loisir culturel et pratique artistique amateur, muséal, patrimonial, société d'histoire et industrie créative ;
    - Communautaire et intervention sociale ;
- L'organisme ne doit pas être subventionné pour un montant annuel totalisant 750 000 $ ou plus provenant de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec :
    - Sont considérées les subventions accordées à la mission et aux projets, de tous ministères ou services confondus ;
    - Les aides à la restauration et aux immobilisations ne sont pas comptabilisées dans le montant annuel total.

- Les lettres patentes, le Registre des entreprises du Québec et les états financiers datés du plus récent exercice sont utilisés pour confirmer l'admissibilité.
- La mission de votre organisation n'est pas directement liée à la culture, aux arts et aux patrimoines ? Cette expertise peut être démontrée grâce à une expérience antérieure ou aux ressources humaines spécialisées dédiées au projet.

Organismes non admissibles

- Organismes ayant déjà reçu un soutien financier du Service de la culture ;
- Sociétés et musées d'État ainsi que musée loi ;
- Organisations paramunicipales et organismes ou équipements inscrits à l'**Annexe D de la Charte de la Ville** ;
- Organisations dont la mission vise prioritairement la réalisation d'activités de recherche ;
- Établissements scolaires ;
- Bibliothèques municipales ;

- Fondations privées d'organismes non admissibles au programme (notamment de ceux inscrits à l'Annexe D de la Charte de la Ville) ;
- Fondations et organismes essentiellement voués à la redistribution de financement à des OBNL ;
- Organismes qui agissent à titre de diffuseur pour la Ville ;
- Organisme en situation d'infraction en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

1.3 Dépenses

DÉPENSES ADMISSIBLES	DÉPENSES NON ADMISSIBLES
Conception (idéation, recherche, développement, recrutement de l'équipe ou des personnes participantes, etc.), réalisation, diffusion, évaluation, partage des apprentissages, et coordination	Opérations courantes, frais d'entretien, chauffage, électricité et autres services
Frais d'administration du projet (au maximum 15 % de la subvention octroyée)	Immobilisations ou améliorations locatives
Promotion, documentation et communications (au maximum 15 % de la subvention octroyée)	Frais juridiques, cotisations et taxes
Location de locaux ou d'équipements nécessaires à la réalisation des activités	Déficit de l'organisme
Achat de matériel périssable Achat d'équipement non périssable (au maximum 20 % de la subvention octroyée)	Tous les coûts qui auraient été engagés si le projet n'avait pas été entrepris
	Dépenses engagées avant la date d'octroi du soutien financier par les instances de la Ville de Montréal
	Dépenses liées au dépassement de coût du projet

La subvention octroyée ne peut dépasser 85 % du budget total du projet.

1.4 Financement

Soutien pouvant aller jusqu'à un maximum 5 000 $.

- Une convention de services sera signée entre l'organisme et le Service de la culture de la Ville de Montréal ;
- Les versements seront payables sur présentation de factures :
    - Une 1re facture de 90 % de la somme accordée au démarrage du projet ;
    - Une 2e facture de 10 % de la somme accordée après la remise et approbation du bilan ;
- Outils d'accompagnement :
    - Rencontre de démarrage collective ;
    - Suivi individualisé des projets soutenus ;
    - Rencontre de bilan collective.

Fournisseur de la Ville de Montréal

Pour recevoir les versements de la subvention, vous devez avoir un compte fournisseur à la Ville de Montréal. Pour s'inscrire ou faire des mises à jour de votre fiche :
https://montreal.ca/demarches/sinscrire-au-fichier-des-fournisseurs

Courriel : **fichier-fournisseurs@montreal.ca**

Il est recommandé de s'inscrire au virement électronique. La procédure se trouve à cette adresse :
https://montreal.ca/demarches/demander-ladhesion-au-mode-de-paiement-electronique

2. Déposer une demande

2.1 Date limite

Acheminez votre formulaire et les documents obligatoires et complémentaires au plus tard le

18 février 2025 à 12h

Vous n'avez pas reçu d'accusé de réception et une copie de votre formulaire après avoir appuyé sur ENVOYER ? Il est important de nous en aviser dans les 24 heures suivant le dépôt de votre demande en nous écrivant à l'adresse : **developpementculturelmtl@montreal.ca**
C'est votre responsabilité d'avoir la preuve que vous l'avez bien envoyée en cas de problème informatique. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Informations importantes avant de déposer votre projet :

- Il n'y aura qu'un appel à projets pour l'année 2024-2025 ;
- Une seule demande par organisme sera acceptée.

2.2 Documents à soumettre

Formulaire et documents complémentaires

Le formulaire de dépôt en ligne est l'unique manière de nous faire parvenir votre demande.

En attendant la mise en ligne du formulaire officiel, vous pouvez utiliser les documents Word fournis à l'adresse suivante afin de démarrer la préparation de votre dossier :
https://www.developpementculturelmtl.ca/outils/

- Le formulaire doit être signé électroniquement par la personne représentante désignée par résolution du CA.
- Si votre projet est financé, vous devez conserver l'ensemble des pièces justificatives, notamment les factures et les détails des dépenses, car, en tout temps, le Vérificateur de la Ville peut les exiger.

Documents obligatoires

Voici la liste de tous les documents obligatoires à transmettre avec votre formulaire pour assurer la conformité de votre demande.

Documents administratifs

- Une copie des lettres patentes (document complet) ;
- Les états financiers du dernier exercice ;
- Les règlements généraux (document complet) ;
- La liste des membres du CA ;
- Une résolution du CA :
    - Autorisant spécifiquement le dépôt de la présente demande de soutien financier au programme Participation culturelle dans les quartiers ;
    - Précisant le montant demandé ;
    - Autorisant la personne représentante désignée à signer tout engagement relatif à cette demande.

Documents de présentation :

- Un document présentant clairement la programmation 2024 de l’organisme demandeur.
- Le curriculum vitae de la personne qui coordonne le projet et/ou des experts impliqués (artistes, médiateur, animateur, etc.).

3. Processus d’évaluation

3.1 Critères d’évaluation

PROFIL DE L’ORGANISME – 30 %

- Pertinence de la mission de l’organisme, de son historique et de son implication dans le milieu local pour renforcer le dynamisme de la communauté locale.

CONTENU – 20 %

- Pertinence des activités et des contenus culturels, artistiques et patrimoniaux proposés pour faciliter leur découverte ainsi que l’expression citoyenne (œuvres, techniques artistiques, disciplines, démarches artistiques).

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS – 15 %

- Adéquation entre le projet et les participant.e.s : lien avec les intérêts et besoins.

RÉALISATION – 15 %

- Ressources et expertises dédiées :
    - Coordination et logistique adaptées au projet ;
    - Expertises adéquates mises à profit en fonction de l’objectif du projet et des besoins des participant.e.s ;
    - Présence de partenaire-collaborateur, si nécessaire selon l’objectif du projet et des besoins des participant.e.s.
- Faisabilité :
    - Cohérence entre tous les éléments de réalisation ;
    - Budget : respect des critères d’admissibilité des dépenses ;
    - Calendrier : grandes étapes prévues ;
    - Réalisme du budget et du calendrier ;
    - Rémunération adéquate des ressources humaines selon les expertises déployées.

RETOMBÉES – 20 %

- Réalisation d’un projet culturel différent de ses activités régulières.

La cohérence de l’ensemble de tous les éléments du projet en fonction des objectifs, des participant.e.s et des besoins sera aussi prise en considération.

3.2 Étapes du processus

Le processus d'évaluation se déroule en deux étapes.

1. Traitement d'admissibilité : vérification de l'admissibilité de l'organisme et conformité de la demande.
2. Évaluation – comité interne. Évaluation du projet en fonction des critères pondérés.
    a. Le comité est composé de personnes du Service de la culture de la Ville de Montréal et du ministère de la Culture et des Communications.
3. Approbation par les instances de la Ville de Montréal (comité exécutif).
4. Annonce des résultats se fait environ trois mois après la date limite de dépôt.

Pour plus de détails, référez-vous au schéma **Les étapes d'une demande**.

4. Informations pratiques

4.1 Séances d'information sur le programme

Deux séances d'informations virtuelles sur le programme se tiendront les

- Lundi 18 novembre 2024 de 18h à 19h30 ; et
- Vendredi 22 novembre 2024 de 10h30 à 12h.

Il est recommandé de s'inscrire pour confirmer votre présence en remplissant le formulaire à l'adresse suivante : **https://forms.office.com/r/DtWr0jxNSU**

4.2 Séances d'accompagnement

Trois séances d'accompagnement sont offertes dans plusieurs arrondissements afin de vous aider à déposer votre demande de soutien financier. Ces séances ont pour objectif de répondre à vos questions et proposent un moment de rencontre et d'échange avec les responsables du programme.

Vous aurez aussi la possibilité de discuter avec les responsables des programmes **Festivals et événements culturels**, **Art Mural**, ainsi que des responsables du **Réseau des Maisons de la culture** et du **Conseil des Arts de Montréal**.

Ces trois séances d'accompagnement auront lieu

- **Lundi 9 décembre, de 13h30 à 16h30 à la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord** ;
- **Mercredi 15 janvier de 13h30 à 16h30 au Cabaret Lion d'or** ; et
- **Mercredi 22 janvier de 9h30 à 12h30 à la Bibliothèque de Saint-Pierre**.

Pour vous inscrire et participer, veuillez remplir le **formulaire**.
Informations : **developpementculturelmtl@montreal.ca**

4.3 Clinique de rédaction

Vous avez des doutes sur comment présenter votre projet ou comment formuler une réponse à une question ? Présentez vos phrases et textes aux responsables de programme pour vous assurer de leur concordance avec les questions du formulaire et les critères d'évaluation du programme.
Il s'agit d'un moment privilégié pour finaliser la présentation de votre projet et lui donner un maximum de chance d'être sélectionné !

La clinique de rédaction aura lieu **mercredi 29 janvier 2025 de 13h30 à 16h30 au MEM – Centre des mémoires montréalaises.**

Pour vous inscrire et participer, veuillez remplir le même **formulaire** que pour les séances d'accompagnement ci-haut.

4.4 Communications

Nous joindre

Pour toutes questions : **developpementculturelmtl@montreal.ca**

Infolettres

Deux infolettres sont à votre disposition pour ne rien manquer de nos actualités.

- Montréal Médiation culturelle – abonnez-vous **ICI.**
- Loisir culturel et pratique artistique amateur – abonnez-vous **ICI.**

4.5 Grand Rendez-vous du développement culturel

Une journée complète sera consacrée au partage d'informations, à la concertation et au réseautage entre les acteurs culturels municipaux et les différents milieux culturels !

- Lundi 2 décembre 2024 de 9h à 19h.

Surveillez notre page Web ou nos infolettres pour plus de détails sur le programme.
www.developpementculturelmtl.ca

Pour vous inscrire et participer, veuillez remplir le **formulaire**. Les inscriptions ouvriront lundi 11 novembre 2024.

5. Des outils

Rendez-vous sur la page **developpementculturelmtl.ca** pour trouver toutes les ressources utiles !

5.1 Exemples de projets admissibles

- Projet favorisant la participation culturelle des populations dans toutes leurs diversités :
    - Les projets se déroulant dans les résidences pour personnes aînées, les logements sociaux (HLM), les centres de détention, les centres jeunesse et dans le milieu de la santé ;
- Projet de culture numérique participative ;
- Projet de médiation culturelle (vulgarisation et démocratisation du contenu artistique) ;
- Projet encourageant la transmission des connaissances artistiques, culturelles et patrimoniales ;
- Projet de mise en valeur et de diffusion des patrimoines matériels, immatériels et mémoriels, de manière documentée et organisée en fonction d'un public cible :
    - Incluant les expositions temporaires, itinérantes ou virtuelles, les conférences, les programmes éducatifs et culturels, les brochures, les animations historiques, les projets numériques, les visites guidées, etc. ;
- Atelier d'expérimentation issu de disciplines artistiques ou atelier de création en pratique artistique amateur et loisir culturel :
    - Suivi d'une exposition ou d'un spectacle avec les participant.e.s (ou non).

5.2 Schémas

Trois schémas pour vous aider à mieux comprendre le programme :

- **Les étapes d'une demande** ;
- **Les nouveautés de la refonte** ;
- **Financement culturel par la Ville de Montréal et ses principaux partenaires**.

5.3 Lexique

Le lexique qui définit plusieurs concepts cités dans le programme. Il vise à partager une compréhension commune et à rendre accessibles certaines notions : **https://www.developpementculturelmtl.ca/outils/**

5.4 Sites Web de références

- Médiation culturelle : **https://montreal.mediationculturelle.org/**
- CultureLoisir@Réseau (loisir culturel et pratique artistique amateur) : **https://ville.montreal.qc.ca/cultureloisir/**

Montréal

montreal.ca

No WIIN	ORGANISME	MONTANT ACCORDÉ	BUDGET TOTAL	% DU BUDGET TOTAL
260	Les petites productions (12056194 Canada Association)	$ 5 000,00	$ 6 250,00	80%
46	7 À NOUS	$ 90 000,00	$ 120 000,00	75%
230	Arts aux marges	$ 21 600,00	$ 66 500,00	32%
165	Association des cinémas parallèles du Québec	$ 11 100,00	$ 19 900,00	56%
101	Association québécoise des personnes aphasiques	$ 16 815,00	$ 20 240,00	83%
120	Bouge de là inc.	$ 13 500,00	$ 18 034,00	75%
75	BW Musique	$ 50 000,00	$ 65 675,00	76%
265	Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-est Inc.	$ 8 925,00	$ 10 500,00	85%
178	Casteliers	$ 42 060,00	$ 51 500,00	82%
102	Centre Communataire Bon Courage de la Place Benöit	$ 44 216,00	$ 52 019,00	85%
138	Centre Communautaire Westhaven	$ 49 536,00	$ 65 115,00	76%
170	Centre culturel vietnamien du Canada	$ 14 200,00	$ 20 200,00	70%
171	Centre de Développement Communautaire Autochtone à Montréal	$ 30 000,00	$ 174 000,00	17%
174	Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies	$ 17 500,00	$ 21 500,00	81%
57	CENTRE DE PRODUCTION ET D'EXPOSITION EASTERN BLOC	$ 50 000,00	$ 79 400,00	63%
43	Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité	$ 5 000,00	$ 15 607,00	32%

194	Centre vietnamien de ressources communautaires	$ 4 950,00	$ 8 300,00	60%
90	Ciné-Quartier	$ 42 780,00	$ 83 780,00	51%
47	Circuit-Est	$ 22 000,00	$ 35 226,00	62%
118	Cirque Hors Piste	$ 39 443,00	$ 80 780,00	49%
54	Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	$ 28 500,00	$ 34 455,00	83%
22	Collectif Points communs	$ 22 120,00	$ 26 170,00	85%
135	Collectif super boat people	$ 24 695,00	$ 34 700,00	71%
144	Corporation du Cinéma Station Vu	$ 20 400,00	$ 24 000,00	85%
259	DC - Art Indisciplinaire	$ 5 000,00	$ 7 660,00	65%
79	Face de Râ	$ 14 532,00	$ 24 597,00	59%
207	Festival des arts de ruelle	$ 47 000,00	$ 106 023,00	44%
126	Festival interational de la littérature (FIL)	$ 13 500,00	$ 24 060,00	56%
44	Festival interculturel du conte de Montréal	$ 50 000,00	$ 73 978,00	68%
31	Fondation Guido Molinari	$ 29 840,00	$ 37 240,00	80%
112	Fondation Héritage Montréal	$ 41 050,00	$ 110 065,00	37%
172	FONDATION JIA	$ 86 000,00	$ 130 000,00	66%
93	Foyer du Monde	$ 9 500,00	$ 11 930,00	80%
109	Groupe Intervention Vidéo de Montréal Inc (GIV)	$ 9 002,00	$ 11 502,00	78%
127	Head & Hands / À Deux Mains	$ 47 968,00	$ 110 354,00	43%
81	Histoire Engagée	$ 4 987,00	$ 8 382,00	59%
269	Jamais Lu	$ 22 000,00	$ 34 738,00	63%
270	La Bande Musicale (Maison des Arts Participatifs)	$ 5 000,00	$ 14 460,00	35%
245	La Piaule, local des jeunes	$ 5 000,00	$ 7 292,00	69%
97	La P'tite Maison de Saint-Pierre	$ 32 867,00	$ 38 667,00	85%
199	La puce à l'oreille	$ 27 130,00	$ 31 930,00	85%

21	LA SERRE - arts vivants	$ 21 475,00	$ 26 375,00	81%
34	L'Accès-Cible Jeunesse Rosemont	$ 26 338,00	$ 31 163,00	85%
161	Le Choeur Ambiance Inc.	$ 5 000,00	$ 20 650,00	24%
180	Le PAS de la rue	$ 13 736,00	$ 17 081,00	80%
287	Les concerts Lachine Inc	$ 50 000,00	$ 103 022,00	49%
110	Les Filles électriques	$ 24 000,00	$ 28 600,00	84%
235	Les Habitations du Réseau de l'Académie (RÉSAC)	$ 90 000,00	$ 114 000,00	79%
238	Les Productions des pieds des mains	$ 39 600,00	$ 47 200,00	84%
32	Les Productions Qu'en dit Raton?	$ 40 000,00	$ 66 000,00	61%
106	Les Rugissants	$ 49 323,00	$ 119 423,00	41%
84	Lilith & Cie	$ 50 000,00	$ 78 400,00	64%
225	Loisirs Sophie Barat	$ 22 989,00	$ 29 079,00	79%
266	l'Organisme Ballroom pour la Communauté	$ 44 240,00	$ 67 480,00	66%
68	Maison des jeunes du Plateau	$ 18 870,00	$ 22 220,00	85%
51	Maison MONA	$ 50 000,00	$ 63 415,00	79%
91	Maison Saint-Gabriel	$ 9 000,00	$ 10 600,00	85%
70	Missions Exeko	$ 50 000,00	$ 62 507,00	80%
36	Musée des Maîtres et artisans du Québec (Musée des métiers d'art du Québec)	$ 48 680,00	$ 64 687,00	75%
167	Oktoécho	$ 32 414,00	$ 48 708,00	67%
96	Oxy-Jeunes Inc	$ 33 432,00	$ 40 779,00	82%
29	PAAL Partageons le monde	$ 50 000,00	$ 113 000,00	44%
255	PCSM-CPMH | Perspective communautaire en santé mentale (W.I.)	$ 6 800,00	$ 8 000,00	85%
261	Petits bonheurs Diffusion culturelle	$ 24 250,00	$ 33 250,00	73%
104	PPS Danse	$ 9 000,00	$ 13 040,00	69%
87	Prima Danse	$ 29 500,00	$ 136 000,00	22%

168	**Projet Litote**	$ 9 774,00	$ 11 499,00	85%
107	**Réseaux des arts médiatiques / Festival Akousma**	$ 38 470,00	$ 45 270,00	85%
121	**Service des loisirs St-Fabien**	$ 4 890,00	$ 5 755,00	85%
283	**SINGA QUÉBEC : INNOVATION SOCIALE ET ENRICHISSEMENT CULTUREL AVEC DES REFUGIÉS**	$ 20 000,00	$ 26 215,00	76%
53	**Société d'histoire et de généalogie de Verdun (SHGV)**	$ 24 716,00	$ 36 527,00	68%
114	**Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ - Espacetrad)**	$ 38 000,00	$ 46 000,00	83%
185	**Synthèse Additive**	$ 30 775,00	$ 42 679,00	72%
133	**Temps publics**	$ 20 000,00	$ 36 220,00	55%
99	**Théâtre À l'Envers**	$ 14 220,00	$ 18 397,00	77%
275	**Théâtre Aux Écuries**	$ 30 000,00	$ 39 420,00	76%
159	**Théâtre de la Pire Espèce**	$ 19 105,00	$ 23 004,00	83%
117	**Théâtre du Portage**	$ 48 416,00	$ 71 590,00	68%
134	**Théâtre du Renard**	$ 40 000,00	$ 56 270,00	71%
213	**Toujours ensemble**	$ 5 000,00	$ 6 790,00	74%
80	**Vilavi Québec**	$ 33 525,00	$ 39 445,00	85%
195	**Vivre Saint-Michel en santé**	$ 90 000,00	$ 167 000,00	54%

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Totaux				3 527 714,63	6 147 055,78	6 316 064,15	5 249 762,29	5 279 768,49	2 014 953,09
7 A Nous	392311	Développement économique	-	70 000,00	90 000,00	50 000,00	271 997,70	158 002,30	-
		Direction générale	CE24 1186	-	-	-	-	20 000,00	20 000,00
		Sud-Ouest	-	-	-	-	-	1 800,00	-
A Deux Mains Inc.	127599	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	1 540,00	-	-	-
			20 170009	61 033,60	-	-	-	-	-
			CA20 170009	-	61 033,60	-	-	-	-
			CA20 170096	8 000,00	-	-	-	-	-
			CA21 170335	-	-	61 033,60	62 864,61	-	-
			CA23 170297	-	-	-	-	64 750,55	23 526,04
		Diversité et inclusion sociale	CA19 170132	3 050,00	-	-	-	-	-
			CA20 170282	-	17 000,00	-	-	-	-
Association Des Cinemas Paralleles Du Quebec	143515	Conseil des arts de Montréal	-	8 000,00	-	-	8 000,00	-	-
			–	-	8 000,00	8 000,00	-	13 500,00	-
		Culture	-	-	-	120,72	189,16	9,67	400,01
			–	-	-	1 264,73	1 063,52	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	571,00	570,00	-	-	-	-
		Lachine	-	671,01	156,16	68,99	1 389,83	915,15	-
			CA20 19 0098	200,00	-	-	-	-	-
			–	3 053,09	2 825,21	7 617,07	9 198,62	10 958,55	4 379,38
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	1 810,86	89,68	1 609,64	3 181,20	-	-
			–	-	-	-	-	85,79	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	546,14	114,98	781,83	1 365,72	667,07	-
			–	-	-	-	2 558,19	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	-	277,09	-
		Saint-Laurent	-	-	-	258,69	258,69	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	-	-	132,22
Association Quebecoise Des Personnes Aphasiques	368704	Concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne	-	-	-	-	-	500,00	-
		Culture	CE21 0859	-	15 750,00	1 750,00	-	-	-
			CE23 0998	-	-	-	15 750,00	1 750,00	-
			CE24 0887	-	-	-	-	17 960,40	-
		Diversité et inclusion sociale	-	764,00	767,00	780,00	-	1 818,00	-
			CE22-2138	-	-	-	4 719,00	-	-
			CE23 2011	-	-	-	-	4 000,00	-
Bouge De La Inc.	107050	Conseil des arts de Montréal	-	31 289,15	-	-	27 000,00	3 000,00	-
			–	40 436,67	27 000,00	43 645,60	31 070,40	35 865,00	-
		Culture	CE19 0230	1 500,00	-	-	-	-	-
			CE21 0860	-	6 750,00	750,00	-	-	-
			CE23 0824	-	-	-	12 150,00	1 350,00	-
			CE24 0801	-	-	-	-	16 200,00	1 800,00
		Diversité et inclusion sociale	-	892,00	941,00	985,00	-	2 458,00	-
		Lachine	-	-	-	-	-	517,39	-
		Montréal-Nord	-	114,98	-	-	-	-	-
			–	-	-	1 615,40	-	-	-
		Plateau Mont-Royal	–	-	-	-	-	-	3 736,69
		Verdun	-	-	1 782,11	-	-	-	-
			–	-	-	5 403,83	-	-	-
		Ville-Marie	-	2 012,06	-	-	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Ville-Marie	CA23 240065	-	-	-	5 000,00	-	-
Bw Musique	112937	Conseil des arts de Montréal	-	9 000,00	-	-	9 000,00	-	-
			–	900,00	15 000,00	8 100,00	900,00	11 700,00	-
Carrefour Des 6-12 Ans De Pierrefonds-Est Inc	141461	Diversité et inclusion sociale	CA20 29 0162	30 236,00	-	-	-	-	-
			CA21290131	-	21 039,30	-	-	-	-
			CE22 0114	-	-	54 149,00	-	-	-
			–	-	-	2 289,85	-	-	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	16 563,68	14 563,68	8 000,00	8 000,00	8 000,00
			ca2029248	-	10 000,00	-	-	-	-
Casteliers	130829	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	-	-	4 570,26	-
		Conseil des arts de Montréal	-	39 500,00	-	-	7 500,00	14 625,00	-
			–	30 000,00	10 100,00	89 460,00	65 324,00	55 681,00	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	-	862,31	-	-
		Culture	CE20 0100	9 900,00	1 100,00	-	-	-	-
			CE20 0234	17 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0333	-	15 300,00	1 700,00	-	-	-
			CE21 0859	-	10 350,00	1 150,00	-	-	-
			CE22 0352	-	-	17 850,00	-	-	-
			CE22 1043	-	-	13 950,00	1 550,00	-	-
			CE23 0723	-	-	-	23 000,00	-	-
			CE23 0998	-	-	-	17 100,00	1 900,00	-
			CE24 0498	-	-	-	-	24 300,00	-
			CE24 0887	-	-	-	-	12 072,60	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	21 600,00
		Développement économique	-	13 500,00	1 500,00	-	-	-	-
			–	-	-	5 288,85	7 933,28	6 277,64	-
		Diversité et inclusion sociale	CA23 16 0297	-	-	-	4 528,00	502,50	-
			ca24 160160	-	-	-	-	6 354,50	-
		Montréal-Nord	-	-	1 272,92	-	-	-	-
		Outremont	-	-	991,66	229,95	55,50	172,46	-
			CA20 16 0006	40 000,00	-	-	-	-	-
			CA20 16 0356	-	40 000,00	-	-	-	-
			ca21 160316	-	-	36 720,00	24 888,00	57 032,00	-
			D4218477001	-	2 644,43	-	-	-	-
			–	9 728,13	19 630,74	17 562,44	10 462,73	8 577,14	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	431,15	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	862,32	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	-	1 724,62	-	-
			–	-	-	-	-	2 954,86	-
Centre Communautaire Bon Courage De Place Benoit	129043	Culture	CE23 0723	-	-	-	5 000,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	4 500,00	500,00
			CE25 0436	-	-	-	-	-	3 200,00
		Diversité et inclusion sociale	-	-	-	3 521,00	3 841,00	4 390,00	-
			CA 20 080454	-	13 000,00	5 500,00	-	-	-
			CA 20 080535	-	11 000,00	-	-	-	-
			CA19 080154	3 000,00	-	-	-	-	-
			CA20 080535	-	5 667,00	-	-	-	-
			CA21 08 0441	-	-	16 667,00	-	-	-
			CA19080536	5 667,00	-	-	-	-	-
			CE23 2053	-	-	-	-	27 681,00	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			CM22 0107	-	-	127 519,00	36 434,00	18 217,00	-
		Espace pour la vie	-	-	-	-	335,00	-	-
		Saint-Laurent	-	36 920,00	31 920,00	43 024,00	28 234,00	28 234,00	28 254,00
			CA23 080093	-	-	-	14 000,00	4 500,00	-
Centre D'Initiatives Pour Le Developpement Communautaire - L'Unite	127921	Diversité et inclusion sociale	-	-	-	-	-	1 229,00	-
			CA19 080154	2 500,00	-	-	-	-	-
			CA21 080086	-	7 785,00	8 650,00	865,00	-	-
			CA22 080280	-	-	20 000,00	-	-	-
			CA21080194	-	12 000,00	3 000,00	-	-	-
			CE23 0250	-	-	-	34 898,00	8 724,00	-
		Saint-Laurent	-	64 860,00	64 860,00	65 341,00	68 341,00	68 341,00	68 341,00
			CA19 080155	3 000,00	-	-	-	-	-
			CA23 080091	-	-	-	20 000,00	5 000,00	-
			CA23 080263	-	-	-	44 530,00	103 540,00	82 220,00
			CA23 080544	-	-	-	-	45 000,00	39 988,00
			CA20080233	25 000,00	-	-	-	-	-
			CA21080157	-	25 000,00	22 500,00	2 500,00	-	-
Cine-Quartier	640004	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	244,00	1 041,60	3 168,00	1 056,00
			–	6 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	CA23 170142	-	-	-	19 400,00	-	-
			CA24 170128	-	-	-	-	20 500,00	-
			–	-	-	-	1 500,00	-	-
		Culture	CE21 0859	-	9 648,00	1 072,00	-	-	-
			CE24 0887	-	-	-	-	14 706,00	-
		Développement économique	-	-	-	2 000,00	-	-	-
		Direction générale	–	-	1 560,00	-	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	CE21 1966	-	-	8 550,00	-	-	-
			CE23 2053	-	-	-	-	38 600,00	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	-	-	3 400,00	4 050,00	-
			–	-	-	400,00	1 950,00	-	1 350,00
		Verdun	-	8 096,14	19 680,11	9 062,30	12 853,97	12 825,72	1 073,46
			–	1 093,27	-	-	-	-	842,85
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	–	-	-	-	8 350,00	5 700,00	1 015,00
Circuit-Est	52803	Conseil des arts de Montréal	-	60 044,84	-	-	54 000,00	6 000,00	-
			–	-	54 000,00	60 000,00	6 000,00	56 700,00	-
		Culture	CE19 0230	2 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0100	13 500,00	-	1 500,00	-	-	-
			CE21 0860	-	15 300,00	1 700,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	15 750,00	1 750,00	-	-
			CE23 0824	-	-	-	16 200,00	1 800,00	-
		Diversité et inclusion sociale	-	3 080,00	3 183,00	3 247,00	-	7 074,00	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	500,00	-	-
			CA21 240272	-	4 200,00	-	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	–	7 000,00	15 000,00	11 000,00	11 700,00	14 300,00	-
		Culture	CE19 1816	-	1 500,00	-	-	-	-
			CE20 0099	14 715,00	1 635,00	-	-	-	-
			CE21 0859	-	14 985,00	1 665,00	-	-	-
			CE21 0860	-	11 700,00	1 300,00	-	-	-
			CE22 1043	-	-	14 895,00	1 655,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	7 200,00	800,00

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Cirque Hors Piste	423953		CE25 0436	-	-	-	-	-	7 680,00
		Diversité et inclusion sociale	CA20 240170	22 500,00	25 000,00	25 000,00	2 500,00	-	-
			CA23 240201	-	-	-	24 761,70	2 751,30	-
			CA24 240244	-	-	-	-	24 761,70	-
			CE19 0795	1 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0140	4 000,00	1 000,00	-	-	-	-
			CE21 0343	-	4 500,00	500,00	-	-	-
			CE22 0580	-	-	5 850,00	650,00	-	-
			CE23 0250	-	-	-	54 379,00	13 595,00	-
			CE23 0319	-	-	-	3 250,00	-	-
			CE24 0075	-	-	-	-	62 500,00	37 500,00
			CG23 0345	-	-	-	27 442,00	63 575,00	31 788,00
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	500,00	-	-
			CA23 270069	-	-	-	6 000,00	-	-
			CA24 270034	-	-	-	-	3 450,00	-
			CA25 270028	-	-	-	-	-	16 200,00
			–	-	-	4 420,00	-	-	-
		Ville-Marie	-	3 940,00	2 000,00	6 200,00	565,00	-	-
			CA24 240073	-	-	-	-	4 000,00	1 000,00
			–	-	12 800,00	-	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	–	-	-	-	3 384,00	4 759,00	-
Collectif Points Communs	718795	Culture	CE23 0824	-	-	-	6 750,00	750,00	-
			–	-	-	-	6 898,50	11 497,52	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	–	-	-	-	-	-	3 219,30
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	-	1 448,69	-	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	459,90	-	965,80
		Saint-Laurent	-	-	-	-	-	420,00	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	-	149,47	-	-
Collectif Super Boat People	678031	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	-	-	7 000,00	-
		Culture	-	-	-	-	-	50,00	-
			CE24 0657	-	-	-	-	26 955,00	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	300,00	-	-
			CA23 3004 0091	-	-	-	3 800,00	-	-
		Saint-Laurent	CM18 1388	-	-	-	-	4 250,00	-
Corporation Du Cinema Station Vu	230982	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	-	-	312,00	16 784,00
			–	-	-	7 000,00	7 000,00	10 000,00	-
		Culture	CE22 1419	-	-	9 500,00	2 500,00	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	500,00	500,00	-
			CA22 3007 0203	-	-	10 000,00	-	-	-
			CA23 3003 0057	-	-	-	10 200,00	-	-
			CA24 3002 0017	-	-	-	-	10 404,00	-
			CA25 3002 0012	-	-	-	-	-	9 870,00
Dc - Art Indisciplinaire	651982	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	700,00	500,00	13 800,00	7 000,00
			–	-	-	3 250,00	-	-	-
		Ahuntsic - Cartierville	-	367,93	-	425,41	-	-	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	160,97	-	-	-	-	-
			-	-	287,44	-	-	50,00	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Evenements Prima Danse	260230	Culture	CE19 0291	1 545,00	-	-	-	-	-
			CE20 0099	14 580,00	1 620,00	-	-	-	-
			CE21 0859	-	13 500,00	1 500,00	-	-	-
			CE22 1043	-	-	14 917,50	1 657,50	-	-
			CE23 0998	-	-	-	18 000,00	2 000,00	-
			CE24 0887	-	-	-	-	18 000,00	-
			–	-	-	1 609,65	8 611,61	12 647,29	-
		Diversité et inclusion sociale	-	164,00	-	-	-	-	-
			CE20 0584	5 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 1754	-	12 160,00	3 040,00	-	-	-
			CE22 1958	-	-	8 000,00	2 000,00	-	-
			CE23-1164	-	-	-	35 960,00	8 990,00	-
			CE24 0075	-	-	-	-	50 000,00	30 000,00
			–	-	-	-	-	3 614,80	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	160,97	-	-	-	-	-
			CA23 270069	-	-	-	7 200,00	800,00	-
			CA24 270005	-	-	-	-	18 733,00	14 571,00
			CA24 270034	-	-	-	-	9 000,00	1 000,00
			CA24 270141	-	-	-	-	11 040,00	11 040,00
			–	-	-	-	-	919,80	-
		Montréal-Nord	-	-	1 494,68	-	-	-	-
			–	-	1 379,70	-	-	-	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	245,40	-	-	885,31	1 787,86	902,55
		Plateau Mont-Royal	CA20 250009	6 800,00	-	-	-	-	-
		Police	–	2 995,11	-	-	-	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	160,97	-	-	-	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	804,83	1 598,16	-
		Saint-Laurent	-	-	-	-	362,17	-	-
		Saint-Léonard	-	160,97	-	-	-	-	-
		Technologies de l'information	-	-	-	287,44	-	-	-
		Verdun	-	1 276,22	-	-	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	482,90	-	-	505,90	-	-
			–	-	-	-	-	9 083,03	523,14
Face De Ra	588090	Conseil des arts de Montréal	-	5 400,00	-	-	-	-	-
			–	-	-	6 000,00	-	-	-
		Culture	CE22 1113	-	-	9 000,00	1 000,00	-	-
		Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	1 125,00	2 500,00	3 500,00	-
			20090367	-	-	5 875,00	-	-	-
		Anjou	-	-	5 000,00	-	-	-	-
			–	-	-	7 000,00	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	5 000,00	3 790,00	96,00	816,00	10 552,00	-
			–	15 000,00	30 000,00	12 000,00	12 600,00	14 000,00	1 400,00
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	5 000,00	2 000,00	4 024,13	4 369,05	-
		Culture	-	-	-	-	-	57,49	-
			CE20 0809	5 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0581	-	6 500,00	-	-	-	-
			CE22 0747	-	-	8 550,00	950,00	-	-
			CE23 0723	-	-	-	28 000,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	29 700,00	3 300,00

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Festival Des Arts De Ruelle	505331		CE25 0436	-	-	-	-	-	26 400,00
		Montréal-Nord	-	-	-	-	-	4 599,00	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	4 995,00	-	-	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	CA21 26 0174	-	3 000,00	-	-	-	-
			CA22 26 0186	-	-	3 000,00	-	-	-
			CA23 26 0111	-	-	-	30 000,00	-	-
			CA24 26 0127	-	-	-	-	15 000,00	-
			CA25 26 0067	-	-	-	-	-	12 000,00
			-	3 000,00	-	-	-	-	-
		Saint-Laurent	-	-	10 000,00	5 000,00	5 748,75	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	-	1 149,75	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	4 024,13	-	-
			CA21 240272	-	8 500,00	-	-	-	-
			CA22 240119	-	-	12 000,00	-	-	-
			-	7 000,00	-	-	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	1 500,00	-	-	-
Festival Interculturel Du Conte De Montreal	100748	Conseil des arts de Montréal	-	13 000,00	-	-	11 700,00	1 300,00	-
			-	-	13 000,00	13 000,00	-	16 200,00	1 800,00
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	7 243,44	-	4 943,93	-	-
		Culture	CE20 1582	45 000,00	-	5 000,00	-	-	-
			CE21 0333	-	11 250,00	1 250,00	-	-	-
			CE21 0860	-	17 460,00	1 940,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	23 940,00	2 660,00	-	-
			CE23 0723	-	-	-	25 200,00	2 800,00	-
			CE23 0824	-	-	-	23 040,00	2 560,00	-
			CE24 0801	-	-	-	-	21 924,00	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	26 880,00
		Diversité et inclusion sociale	-	587,00	587,00	304,00	-	804,00	-
		Montréal-Nord	-	-	4 369,06	-	1 839,60	-	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	2 874,38	-	-	-	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	977,29	-	1 724,63	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	4 713,98	-	2 874,38	-	-
		Saint-Laurent	-	-	1 034,78	-	2 299,50	-	-
		Verdun	-	-	-	-	2 874,38	-	-
		Ville-Marie	-	-	2 874,38	632,36	2 874,38	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	3 104,33	-	-	-	-
			-	-	-	-	4 024,13	-	-
Festival International De La	112543	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	-	659,96	-	-
		Anjou	-	-	-	-	659,96	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	27 000,00	-	-	27 000,00	-	-
			-	29 700,00	27 000,00	47 254,40	5 063,60	29 700,00	-
		Culture	CE20 0234	30 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 033	-	27 000,00	3 000,00	-	-	-
			CE22 0352	-	-	31 800,00	-	-	-
			CE23 0647	-	-	-	36 000,00	4 000,00	-
			CE23 0723	-	-	-	35 000,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	39 000,00	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	31 200,00
		Développement économique	CE21 1059	-	18 000,00	2 000,00	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Litterature (Fil)		Diversité et inclusion sociale	-	674,00	-	717,00	-	1 971,00	-
		Lachine	-	-	-	2 874,38	-	-	-
			–	-	-	-	-	4 024,13	-
		LaSalle	-	-	-	-	659,96	-	-
		Montréal-Nord	–	-	-	5 116,39	659,96	-	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	-	-	659,96	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	2 628,33	947,40	-	-
		Saint-Léonard	-	-	3 449,25	-	659,96	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	-	659,96	-	-
		Verdun	-	2 874,38	-	2 874,38	-	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	2 874,38	-	-	-
Fondation Guido Molinari	134358	Conseil des arts de Montréal	-	-	3 000,00	-	-	-	-
			–	-	-	6 000,00	9 000,00	10 000,00	-
		Culture	CE24 0801	-	-	-	-	17 622,00	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	CA23 270069	-	-	-	6 400,00	-	-
			CA24 270034	-	-	-	-	8 577,00	953,00
Fondation Jia	675988	Culture	CE23 1438	-	-	-	70 000,00	10 000,00	-
			CE24 1479	-	-	-	-	40 000,00	30 000,00
		Développement économique	CA23 240111	-	-	-	35 000,00	-	-
			CA24 240304	-	-	-	-	5 000,00	-
			CA24 240361	-	-	-	-	24 000,00	18 000,00
			CE24 1987	-	-	-	-	-	60 000,00
		Ville-Marie	-	-	-	-	-	2 500,00	-
Foyer Du Monde	573001	Diversité et inclusion sociale	CE24 0307	-	-	-	-	10 000,00	-
			CE24 1270	-	-	-	-	15 000,00	-
		Plateau Mont-Royal	-	2 000,00	-	-	-	-	-
			CA22 25 0304	-	-	500,00	-	-	-
			CA24 25 0037	-	-	-	-	500,00	-
			CA24 25 0288	-	-	-	-	500,00	-
Groupe Intervention Video (Giv)	112944	Conseil des arts de Montréal	-	18 000,00	-	250,00	18 000,00	12 000,00	250,00
			–	8 203,00	18 000,00	18 000,00	-	-	-
		Culture	-	-	-	-	517,39	574,88	-
			CE19 0230	1 400,00	-	-	-	-	-
			CE21 0860	-	10 800,00	1 200,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	10 800,00	1 200,00	-	-
			CE23 0824	-	-	-	9 720,00	1 080,00	-
		Diversité et inclusion sociale	-	1 253,00	1 283,00	1 357,00	-	3 131,00	-
		Plateau Mont-Royal	-	600,00	-	804,83	1 149,76	1 149,76	-
			–	-	-	229,95	-	-	287,44
		Ahuntsic - Cartierville	-	-	984,19	-	-	-	-
		Anjou	-	-	984,19	-	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	–	37 992,00	18 000,00	40 000,00	20 000,00	23 600,00	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	2 529,45	-	-	-	-
		Culture	CE20 0100	6 300,00	700,00	-	-	-	-
			CE20 0234	13 500,00	1 500,00	-	-	-	-
			CE21 0333	-	15 000,00	-	-	-	-
			CE21 0860	-	15 750,00	1 750,00	-	-	-
			CE22 0352	-	-	15 750,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	16 200,00	1 800,00	-	-
			CE22 1116	-	-	54 000,00	6 000,00	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Jamais Lu	323104		CE23 0723	-	-	-	25 000,00	-	-
			CE23 0824	-	-	-	14 580,00	1 620,00	-
			CE24 0498	-	-	-	-	27 000,00	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	21 600,00
			–	-	-	-	-	16 556,40	-
		Développement économique	CE22 1116	-	-	54 000,00	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	255,00	257,00	265,00	-	765,00	-
		LaSalle	-	-	984,19	-	-	-	-
		Montréal-Nord	–	-	984,19	-	-	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	1 099,17	-	-	-	-
		Sud-Ouest	-	-	984,19	-	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	2 874,38	-	-	-	-	-
L'Acces-Cible Jeunesse Rosemont	118169	Culture	CE23 0998	-	-	-	8 640,90	960,10	-
		Diversité et inclusion sociale	CA 22 26 0054	-	-	13 140,00	1 460,00	-	-
			CA23 260 143	-	-	-	14 286,00	1 588,00	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	CA18 26 0330	76 213,00	11 466,00	-	-	-	-
			CA20 26 0292	-	66 272,00	79 292,00	80 878,00	12 168,00	-
			CA20 26 0296	-	4 384,00	-	-	-	-
			CA21 26 0074	-	-	9 600,00	1 070,00	-	-
			CA23 26 0266	-	-	-	-	70 328,00	84 146,00
			–	-	-	-	4 599,00	-	-
L'Accès-Cible Jeunesse Rosemont (Maison Des Jeunes)	634604	Dépenses communes	-	-	-	800,00	-	-	-
La Bande Musicale (maison des arts	719404	Plateau Mont-Royal	CA24 250168	-	-	-	-	9 500,00	9 500,00
			CA24 250169	-	-	-	-	7 500,00	7 500,00
La P'Tite Maison De Saint-Pierre	231688	Diversité et inclusion sociale	CA19 19 0129	2 037,00	-	-	-	-	-
			CA20 19 0067	26 343,00	2 927,00	-	-	-	-
			CA21 190057	-	25 650,00	2 850,00	-	-	-
			CA22 19 0062	-	-	22 554,00	2 506,00	-	-
			CA23 19 0138	-	-	-	22 554,00	2 506,00	-
			CA24 190139	-	-	-	-	22 554,00	-
		Lachine	-	-	-	-	2 500,00	2 500,00	-
			24 19 0265	-	-	-	-	5 000,00	-
			CA19 19 0130	1 123,20	-	-	-	-	-
			CA20 19 0066	25 825,50	2 869,50	-	-	-	-
			CA20 190243	5 000,00	-	-	-	-	-
			CA21 19 0058	-	-	23 886,90	2 654,10	-	-
			CA21 190058	-	23 886,90	2 654,10	-	-	-
			CA21 190205	-	5 000,00	-	-	-	-
			CA22 19 0264	-	-	5 000,00	-	-	-
			CA23 19 0271	-	-	-	5 000,00	-	-
			CA24 19 0008	-	-	-	-	27 947,70	3 105,30
La Puce A L'Oreille Media Jeunesse	562405	Culture	-	2 483,46	-	-	344,93	-	-
			CE19 1515	-	-	5 000,00	-	-	-
			–	-	-	10 117,80	10 717,97	11 957,41	-
		Diversité et inclusion sociale	CE23-1164	-	-	-	36 255,00	9 064,00	-
		Espace pour la vie	–	35 596,26	23 730,84	-	-	95 422,86	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	1 724,63	-	5 030,16	-	-
La Serre Arts Vivants	388407	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	-	2 874,38	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	9 500,00	3 000,00	891,06	13 400,00	28 600,00	-
			-	74 584,67	38 500,00	61 520,00	35 000,00	48 400,00	15 000,00
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	1 437,19	-	-	-	-
		Culture	CE20 0234	14 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0333	-	14 000,00	-	-	-	-
			CE22 0352	-	-	14 850,00	-	-	-
			CE23 0723	-	-	-	24 000,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	25 000,00	-
			CE24 0801	-	-	-	-	13 500,00	1 500,00
			CE25 0436	-	-	-	-	-	24 000,00
Le Choeur Ambiance Inc	135331	Lachine	-	-	-	300,00	200,00	200,00	225,00
			24 19 0265	-	-	-	-	1 282,50	-
			CA20 190196	2 992,50	-	-	-	-	-
			CA21 190205	-	2 565,00	-	-	-	-
			CA22 19 0156	-	-	2 000,00	-	-	-
			CA22 19 0297	-	-	2 137,50	-	-	-
			CA23 19 0271	-	-	-	1 710,00	-	-
Le Pas De La Rue	137185	Diversité et inclusion sociale	CA25 240127	-	-	-	-	-	30 991,00
			CE19 0794	12 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0135	30 000,00	12 000,00	-	-	-	-
			CE20-2069	-	15 000,00	-	-	-	-
			CE21 0341	-	37 800,00	4 200,00	-	-	-
			CE23 0320	-	-	-	27 300,00	-	-
			CG22 0263	-	-	49 140,00	5 460,00	-	-
			CG23 0572	-	-	-	27 300,00	27 300,00	10 238,00
		Habitation	-	-	2 176 538,56	1 133 599,00	-	-	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	CA21 27 0073	-	18 000,00	2 000,00	-	-	-
			CA24 270034	-	-	-	-	7 200,00	800,00
		Ville-Marie	-	3 000,00	10 000,00	3 000,00	-	-	-
			CA20 240409	10 000,00	-	-	-	-	-
			CA24 240497	-	-	-	-	-	24 343,00
Les Arts Aux Marges	667998	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	48 000,00	24 000,00	134 400,00	8 295,00
			-	-	-	-	-	15 000,00	-
Les Concerts Lachine Inc	91918	Conseil des arts de Montréal	-	22 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	18 000,00	2 000,00
		Culture	CE23 0723	-	-	-	4 500,00	500,00	-
			CE24 0498	-	-	-	-	4 500,00	500,00
			CE25 0436	-	-	-	-	-	4 800,00
		Lachine	-	-	2 299,50	-	-	5 360,00	-
			CA19 19 0321	-	75 000,00	75 000,00	-	-	-
			CA19 190321	75 000,00	-	-	-	-	-
			CA23 19 0010	-	-	-	75 000,00	75 000,00	75 000,00
		Conseil des arts de Montréal	-	45 715,00	-	-	58 700,00	6 300,00	-
			-	8 443,00	38 700,00	43 000,00	6 300,00	43 200,00	-
		Culture	CE19 0230	-	-	1 500,00	-	-	-
			CE20 0234	15 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0333	-	15 000,00	-	-	-	-
			CE22 0352	-	-	15 750,00	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Les Filles Electriques	129560	Culture	CE22 1113	-	-	17 100,00	-	1 900,00	-
			CE23 0723	-	-	-	18 000,00	2 000,00	-
			CE24 0498	-	-	-	-	21 600,00	2 400,00
			CE25 0436	-	-	-	-	-	23 040,00
		Diversité et inclusion sociale	-	1 488,00	-	1 488,00	1 489,00	1 702,00	-
		Montréal-Nord	-	2 513,35	-	-	-	-	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	2 436,32	1 839,60	-	1 839,60	-
			CA24 25 0136	-	-	-	-	7 000,00	-
			CA24 25 0229	-	-	-	-	2 000,00	-
			-	1 360,00	-	-	-	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	2 340,89	-	-	-	-	-
Les Habitations Du Reseau De L'Academie	687630	Culture	CE23 0998	-	-	-	16 200,00	1 800,00	-
			CE24 0887	-	-	-	-	-	18 000,00
Les Productions Des Pieds Des Mains	143468	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	4 024,13	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	13 000,00	15 100,00	-	-	-	-
			-	16 400,00	-	4 500,00	-	-	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	4 024,13	-	-	-
		Culture	CE21 0860	-	16 200,00	1 800,00	-	-	-
		Lachine	-	-	-	-	-	4 024,13	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	-	4 024,13	-
			-	-	-	-	-	862,31	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	-	3 564,23	-	-	-
			-	-	-	-	-	4 426,54	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	4 024,13	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	4 254,08	-	-	-
		Saint-Laurent	-	-	-	4 024,13	-	-	-
		Verdun	-	-	-	4 024,13	-	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	1 724,63	1 724,63	-	-
			-	-	-	2 299,50	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	4 024,13	4 024,13	-	-
Les Productions Qu'En Dit Raton ?	199846	Anjou	-	-	-	1 839,60	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	20 000,00	-	5 000,00	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	CA19 10 042	1 720,00	-	-	-	-	-
			CA23 10 276	-	-	-	6 386,50	6 386,50	-
		Montréal-Nord	-	-	-	-	-	862,31	-
			2410010	-	-	-	-	-	4 165,00
			CA20 10 078	15 300,00	-	-	-	-	-
			CA21 10 142	-	20 600,00	-	-	-	-
			CA22 10 153	-	-	23 100,00	-	-	-
			CA24 10313	-	-	-	-	-	11 035,00
			CA2210153	-	-	-	-	23 100,00	-
			-	919,80	-	-	24 249,75	-	10 060,31
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	-	-	-	-	2 701,91
		Plateau Mont-Royal	-	-	-	-	-	-	12 800,00
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	1 149,76	-	-
		Saint-Laurent	-	-	1 609,65	-	1 092,26	1 149,75	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Ville-Marie	-	-	-	402,41	-	-	-
Les Rugissants	515057	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	4 405,00	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	8 175,40	1 892,20	4 695,00	29 720,00	29 088,00	480,00
			–	29 505,00	8 000,00	10 000,00	10 800,00	12 000,00	1 200,00
		Culture	CE21 1050	-	40 500,00	-	4 500,00	-	-
			CE23 0722	-	-	-	40 500,00	4 500,00	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	4 886,44	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	1 405,00	4 599,00	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	2 800,00	5 055,00	-	4 024,13	-
		Saint-Laurent	–	-	-	1 405,00	-	-	-
		Sud-Ouest	-	650,00	1 000,00	-	-	1 500,00	-
			–	3 500,00	4 250,00	5 748,75	-	-	-
		Urbanisme et mobilité	–	-	-	-	-	17 706,15	-
		Ville-Marie	-	4 850,00	-	3 000,00	3 349,25	4 024,13	4 000,00
			CA22 240119	-	-	10 950,00	-	-	-
			–	6 200,00	-	5 748,75	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	1 405,00	-	-	-
Lilith & Cie	367275	Conseil des arts de Montréal	-	15 000,00	-	-	9 000,00	11 000,00	-
			–	5 070,00	9 000,00	35 649,20	3 369,80	8 000,00	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	-	494,39	-	-
		Culture	-	-	-	1 131,35	-	-	-
			CE19 0230	2 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0100	16 200,00	1 800,00	-	-	-	-
			CE21 0860	-	16 020,00	1 780,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	18 000,00	2 000,00	-	-
			CE23 0824	-	-	-	18 000,00	2 000,00	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	494,39	-	-
		Plateau Mont-Royal	CA22 25 0014	-	-	6 500,00	-	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	287,44	-	6 089,08	-	-	-
			CE20 1100	3 000,00	-	-	-	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	-	494,39	-	-
		Verdun	-	-	-	-	494,39	-	-
			–	-	6 220,15	-	-	-	-
Local Des Jeunes La Piaule	119423	Rosemont - La Petite-Patrie	CA18 26 0330	76 213,00	11 466,00	-	-	-	-
			CA20 26 0292	-	66 272,00	79 292,00	80 878,00	12 168,00	-
			CA20 26 0296	3 450,00	-	-	-	-	-
			CA23 26 0266	-	-	-	-	70 328,00	84 146,00
Maison Des Jeunes Du Plateau Inc.	119428	Culture	CE19 0291	-	-	1 664,50	-	-	-
			CE24 0887	-	-	-	-	11 136,60	-
		Diversité et inclusion sociale	CA20 250288	-	3 970,87	-	-	-	-
		Plateau Mont-Royal	CA20 25 0285	12 000,00	18 000,00	-	-	-	-
			ca21 250201	-	12 000,00	12 000,00	6 000,00	-	-
			CA22 25 0164	-	-	7 500,00	-	-	-
			CA22 25 0205	-	-	12 000,00	30 000,00	18 000,00	-
			CA23 25 0062	-	-	-	7 500,00	-	-
			CA23 25 0268	-	-	-	-	6 598,00	8 247,00

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
			CA24 250105	-	-	-	-	7 500,00	-
			CA25 25 0086	-	-	-	-	-	6 000,00
			CA18250196	6 000,00	-	-	-	-	-
			CA19250180	18 000,00	-	-	-	-	-
Maison Mona	607054	Conseil des arts de Montréal	-	-	15 000,00	7 000,00	-	-	-
		Culture	CE21 1050	-	22 950,00	2 550,00	-	-	-
			CE23 0722	-	-	-	29 750,00	23 800,00	-
Maison Saint-Gabriel	120823	Culture	CE24 0887	-	-	-	-	11 838,60	-
		Diversité et inclusion sociale	-	-	-	586,37	-	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	-	-	1 050,00	-
Missions Exeko	152668	Conseil des arts de Montréal	-	-	-	-	-	5 000,00	-
		Culture	-	-	-	-	-	-	574,88
			CE19 0291	1 690,00	-	-	-	-	-
			CE21 0581	-	3 000,00	-	-	-	-
			CE21 0859	-	9 000,00	1 000,00	-	-	-
			CE21 0860	-	34 200,00	2 300,00	1 500,00	-	-
			CE22 1043	-	-	9 000,00	1 000,00	-	-
			CE22 1113	-	-	13 500,00	-	1 500,00	-
			CE23 0824	-	-	-	18 000,00	-	-
			CE23 1055	-	-	-	45 000,00	-	5 000,00
			GDD#2237840002	-	-	-	-	18 625,95	-
			-	1 200,00	-	-	1 280,00	-	-
		Développement économique	-	-	-	-	24 829,94	-	-
		Direction générale	CE19 1620	17 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0532	70 000,00	15 000,00	-	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	1 522,00	1 522,00	1 801,00	-	4 655,00	-
			CA 19 250133	800,00	-	-	-	-	-
			CA20 25 0082	16 054,30	20 067,88	20 067,88	4 013,58	-	-
			CA22 170184	-	-	4 500,00	-	-	-
			CA23 170178	-	-	-	25 000,00	-	-
			CA23 250112	-	-	-	16 054,00	4 014,00	-
			CA24 25 0135	-	-	-	-	16 054,00	-
			CA24 170128	-	-	-	-	19 500,00	-
			CE19 0795	4 200,00	-	-	-	-	-
			CE19 1620	17 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0140	16 800,00	4 200,00	-	-	-	-
			CE20 0532	70 000,00	15 000,00	-	-	-	-
			CE20 0584	20 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0343	-	18 900,00	2 100,00	-	-	-
			CE21 1754	-	16 000,00	4 000,00	-	-	-
			CE22 0580	-	-	24 570,00	2 730,00	-	-
			CE23 0250	-	-	-	48 000,00	12 000,00	-
			CE23 0319	-	-	-	13 650,00	-	-
			CE23 0728	-	-	-	27 000,00	-	-
			CE23-1164	-	-	-	20 800,00	5 200,00	-
			CE24 0075	-	-	-	-	32 522,00	19 513,00
			CG22 0264	-	-	76 950,00	-	8 550,00	-
			CG22 0415	-	-	48 000,00	15 000,00	-	-
			CG23 0345	-	-	-	40 000,00	80 000,00	40 000,00
			CG210465	-	55 000,00	-	10 000,00	-	-
			DB194970001	14 600,00	-	-	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	5 000,00	-	-
		Plateau Mont-Royal	CA20 25 0159	5 000,00	-	-	-	-	-
			ca21 250155	-	4 000,00	1 000,00	-	-	-
			CA24 25 0035	-	-	-	-	21 626,00	-
		Ville-Marie	-	4 560,00	6 164,00	-	-	-	18 000,00
			CA19 240207	2 000,00	-	-	-	-	-
			CA21 240270	-	14 400,00	3 600,00	-	-	-
			CA23 240065	-	-	-	4 000,00	1 000,00	-
			CA24 240024	-	-	-	-	16 662,00	1 851,92
Oktoecho	150721	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	5 978,71	-	1 149,75	1 724,63
			CA22 090141	-	-	10 000,00	-	-	-
			–	-	-	2 299,50	10 865,14	7 128,45	-
		Anjou	-	-	-	-	1 743,02	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	20 000,00	57,49	-	13 500,00	5 000,00	-
			–	5 700,00	28 500,00	15 000,00	34 507,00	48 327,00	1 500,00
		Culture	-	-	-	-	1 743,02	-	-
			–	-	-	4 514,48	-	-	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	1 743,02	-	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	-	747,34	-	-	-
		Saint-Laurent	–	-	-	-	1 743,02	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	747,34	-	-	-
		Verdun	-	-	-	919,80	1 743,02	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	3 679,20	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	–	-	-	-	-	1 743,02	-
Organisme Ballroom Pour La Communaute	709434	Diversité et inclusion sociale	CE24 0075	-	-	-	-	48 060,00	28 836,00
Oxy-Jeunes Inc.	129243	Culture	-	1 241,73	-	-	-	50,00	-
			CE19 0291	1 400,00	-	-	-	-	-
			CE20 0099	15 300,00	1 700,00	-	-	-	-
			CE21 0859	-	16 200,00	1 800,00	-	-	-
			CE22 1043	-	-	15 300,00	1 700,00	-	-
			–	-	-	1 000,00	3 000,00	-	-
		Direction générale	–	-	-	5 000,00	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	-	-	-	-	500,00	-
			CA24 240244	-	-	-	-	10 152,00	-
			CE19 1391	22 667,00	-	-	-	-	-
			CE23 0250	-	-	-	11 622,00	2 906,00	-
		Ville-Marie	-	3 200,00	-	-	-	-	-
			CA17 240635	15 000,00	15 300,00	-	-	-	-
			CA21 240477	-	-	15 606,00	-	-	-
			CA22 240438	-	-	-	15 996,15	-	-
			CA23 240456	-	-	-	-	16 636,00	-
			CA24 240509	-	-	-	-	-	22 425,30
		Ahuntsic - Cartierville	-	-	450,00	-	-	1 800,00	-
		Conseil des arts de Montréal	-	-	-	-	-	14 000,00	3 095,00
			–	8 000,00	7 000,00	7 000,00	24 833,00	22 733,00	20 000,00
			-	-	1 950,00	1 350,00	3 800,00	3 300,00	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
P.A.A.L. Partageons Le Monde	456049	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	CA 24 170236	-	-	-	-	600,00	-
			CA22 170262	-	-	1 500,00	-	-	-
			CA22 170321	-	-	1 700,00	-	-	-
			CA24 170126	-	-	-	-	3 000,00	-
			–	-	-	-	3 000,00	-	-
		Culture	-	-	-	-	700,00	50,00	-
			CE20 0099	15 516,00	1 724,00	-	-	-	-
			CE20 0100	15 300,00	1 700,00	-	-	-	-
			CE20 0809	6 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 1099	27 000,00	-	-	3 000,00	-	-
			CE21 0581	-	7 000,00	-	-	-	-
			CE21 0859	-	13 500,00	1 500,00	-	-	-
			CE22 0747	-	-	9 000,00	1 000,00	-	-
			CE22 1113	-	-	18 000,00	2 000,00	-	-
			CE23 0722	-	-	-	44 999,50	35 999,60	-
			CE23 0723	-	-	-	13 500,00	1 500,00	-
			CE23 0824	-	-	-	17 977,50	1 997,50	-
			CE24 0498	-	-	-	-	17 300,00	-
			CE24 0801	-	-	-	-	25 200,00	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	13 840,00
			–	-	-	-	-	18 000,00	1 500,00
		Diversité et inclusion sociale	-	-	-	-	-	1 403,00	-
			CE21 1754	-	16 000,00	4 000,00	-	-	-
			CE23-1164	-	-	-	33 032,00	8 258,00	-
			DA238121002	-	-	-	80 200,00	36 800,00	-
		Montréal-Nord	–	-	800,00	-	-	-	-
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	-	500,00	1 100,00	1 050,00	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	1 050,00	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	2 750,00	-	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	450,00	-	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	-	750,00	-
Perspective Communautaire En Sante Mentale (W.I.)	319717	Concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne	-	-	-	-	-	500,00	-
		L'Île Bizard - Sainte-Geneviève	-	-	-	1 000,00	-	-	700,00
		Pierrefonds - Roxboro	-	-	-	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Petits Bonheurs Diffusion Culturelle	137281	Conseil des arts de Montréal	–	25 700,00	19 800,00	24 200,00	19 800,00	26 500,00	-
		Culture	CE19 0230	1 400,00	-	-	-	-	-
			CE20 0234	17 000,00	-	-	-	-	-
			CE21 0333	-	17 000,00	-	-	-	-
			CE22 0352	-	-	16 065,00	1 785,00	-	-
			CE23 0723	-	-	-	20 700,00	2 300,00	-
			CE24 0498	-	-	-	-	20 700,00	2 300,00
			CE25 0436	-	-	-	-	-	18 400,00
		Espace pour la vie	-	-	-	-	-	402,41	402,41
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	763,43	-	-	-	-	-
			CA17 27 0379	60 000,00	-	-	-	-	-
			CA20 27 0347	-	60 000,00	-	-	-	-
			CA21 27 0109	-	3 400,00	-	-	-	-
			CA21 270346	-	-	54 000,00	6 000,00	-	-
			CA23 270008	-	-	-	45 900,00	44 115,00	37 500,00

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		Saint-Laurent	–	-	1 167,25	-	-	-	-
		Ville-Marie	-	-	57,49	-	-	-	-
			CA20 240283	-	15 000,00	-	-	-	-
			–	7 300,91	-	-	-	-	-
Pps Danse Inc.	100236	Ahuntsic - Cartierville	-	-	-	363,32	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	20 000,00	-	-	20 000,00	-	-
			–	18 749,00	18 000,00	32 441,60	5 110,40	18 000,00	-
		Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	3 276,79	-	-	-
		Culture	CE21 0860	-	13 500,00	1 500,00	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	-	1 467,00	2 234,00	2 313,00	2 643,00	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	-	363,32	-	-
		Montréal-Nord	–	-	-	11 468,76	-	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	363,32	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	363,32	-	-
		Saint-Laurent	–	-	-	3 093,98	-	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	-	363,32	-	-
		Verdun	-	-	-	-	4 473,68	2 299,50	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	3 276,79	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	3 276,79	-	-	-
Reseaux Des Arts Mediatiques (festival Akousma)	100753	Conseil des arts de Montréal	-	15 000,00	-	-	13 500,00	1 500,00	-
			–	27 308,00	13 500,00	15 000,00	9 058,00	23 890,00	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	643,86	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	-	919,80	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	-	471,40	-	-
Service Des Loisirs St-Fabien	118896	Diversité et inclusion sociale	CE23 0907	-	-	-	6 410,64	5 769,58	641,05
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	4 915,55	7 347,00	7 047,00	-	-	-
			20270045	23 803,00	-	-	-	-	-
			CA17 27 0417	61 003,00	5 606,00	-	-	-	-
			CA18 27 0182	25 638,30	-	-	-	-	-
			CA20 27 0350	-	25 225,00	2 803,00	-	-	-
			CA20 270164	64 330,00	-	-	-	-	-
			CA20 270340	-	-	25 225,00	2 803,00	-	-
			CA20 270348	-	25 225,00	2 803,00	-	-	-
			CA21 27 0031	-	12 922,00	8 614,00	-	-	-
			CA21 27 0073	-	18 000,00	2 000,00	-	-	-
			CA21 27 0341	-	-	25 225,00	2 803,00	-	-
			CA22 270113	-	-	12 729,00	8 486,00	-	-
			CA22 270351	-	-	-	48 900,00	54 333,00	-
			CA22 270355	-	-	-	55 827,00	6 203,00	-
			CA23 270037	-	-	-	14 691,00	1 633,00	-
			CA24 270006	-	-	-	-	102 748,50	-
			CA24 270253	-	-	-	-	-	137,97
			CA24 270290	-	-	-	-	-	93 798,00
			CA24 270293	-	-	-	-	-	54 667,00
			DA228882001	-	-	8 232,53	3 036,08	-	-
			–	-	-	2 312,84	29 768,17	29 842,36	5 144,94
Singa Quebec :			CE19 0230	1 500,00	-	-	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
L'Innovation Sociale Et Enrichissement Culturel Avec Les Refugies	524299	Culture	CE21 0860	-	13 500,00	1 500,00	-	-	-
			CE23 0824	-	-	-	18 000,00	2 000,00	-
		Direction générale	–	-	300,00	-	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	CE21 1754	-	16 000,00	-	4 000,00	-	-
			CM19 0066	60 000,00	45 000,00	-	-	-	-
Societe D'Histoire Et De Genealogie De Verdun	371160	Verdun	-	-	-	179,33	-	1 144,24	410,69
Synthese Additive	588513	Conseil des arts de Montréal	-	5 000,00	-	-	-	-	-
			–	-	6 840,00	11 154,40	1 538,60	-	-
		Culture	CE24 0801	-	-	-	-	16 560,00	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	-	-	244,00	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	-	244,00	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	244,00	-	-	-
		Verdun	-	-	-	-	9 666,00	-	-
			–	-	-	-	-	9 364,71	-
Temps Publics	642233	Culture	CE23 0824	-	-	-	18 000,00	-	-
		Mercier-Hochelaga - Maisonneuve	-	-	-	5 038,00	-	-	-
			CA22 27 0066	-	-	8 000,00	-	-	-
			CA23 270069	-	-	-	22 725,00	2 525,00	-
			–	-	-	5 143,10	-	-	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	500,00	-	-
Theatre A L'Envers	138146	Conseil des arts de Montréal	-	465,65	-	-	-	6 000,00	-
			–	14 775,00	-	-	-	-	-
		Lachine	-	-	-	-	2 529,45	-	-
		LaSalle	-	-	1 379,70	-	-	-	-
		Montréal-Nord	–	-	-	2 644,43	-	-	-
		Rivières-des-Prairies - Pointes-aux-Trembles	-	-	1 839,60	2 012,06	-	-	-
		Ville-Marie	-	-	-	2 069,55	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	2 069,55	-	-	-	-
			–	-	-	-	-	4 828,96	-
Theatre Aux Ecuries	158064	Conseil des arts de Montréal	-	47 500,00	3 111,07	-	38 250,00	4 250,00	-
			–	7 250,00	50 250,00	57 500,00	4 250,00	46 750,00	-
		Culture	CE19 0230	2 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 0100	13 500,00	1 500,00	-	-	-	-
			CE21 0860	-	18 000,00	2 000,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	18 000,00	2 000,00	-	-
			CE23 0824	-	-	-	14 985,00	1 665,00	-
			CE24 0801	-	-	-	-	18 000,00	-
		Développement économique	-	-	50 000,00	25 000,00	-	-	-
		Diversité et inclusion sociale	-	5 000,00	5 000,00	5 000,00	-	11 713,00	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	250,00	-	-	-	-
		Conseil des arts de Montréal	-	31 000,00	-	-	27 900,00	3 100,00	-
			–	-	31 000,00	30 600,00	14 710,00	27 900,00	-
		Culture	CE21 0860	-	6 480,00	720,00	-	-	-
			CE22 1113	-	-	6 840,00	760,00	-	-
			CE24 0801	-	-	-	-	15 255,00	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Theatre De La Pire Espece	129563	Diversité et inclusion sociale	-	752,00	752,00	765,00	-	1 721,00	-
		Lachine	-	-	-	-	279,39	-	-
		LaSalle	-	-	-	-	3 104,33	279,39	-
		Plateau Mont-Royal	-	-	-	-	-	279,39	-
		Rosemont - La Petite-Patrie	-	-	-	-	4 035,62	451,85	-
		Saint-Laurent	-	-	-	-	279,39	-	-
		Saint-Léonard	-	-	-	7 389,44	-	-	-
		Sud-Ouest	-	-	-	-	-	279,39	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	-	459,90	-	-
			-	-	-	-	-	679,39	-
Theatre Du Portage	495441	Conseil des arts de Montréal	-	63,00	-	-	7 000,00	-	-
			-	-	-	12 500,00	-	-	-
		Culture	CE24 0801	-	-	-	-	18 000,00	-
		Plateau Mont-Royal	-	3 100,00	-	-	-	-	-
Theatre Du Renard	455004	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	2 989,35	-	1 606,24	1 318,61	402,41	-
		Culture	-	-	-	-	-	-	287,44
			-	-	-	-	-	20 695,50	2 299,50
		Saint-Laurent	CA20 080025	1 500,00	-	-	-	-	-
			-	-	-	1 494,68	-	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	-	-	-	-	250,00	-
Toujours Ensemble Inc.	129386	Diversité et inclusion sociale	CA20 210055	-	18 900,00	23 100,00	-	-	-
			ca20 210055	18 900,00	2 100,00	-	-	-	-
			CA23 210204	-	-	-	18 000,00	2 000,00	-
			CA24 210134	-	-	-	-	18 000,00	-
		Verdun	-	26 132,00	-	-	100,00	-	-
			22 210100	-	-	27 692,00	-	-	-
			CA20 210133	30 310,00	-	-	-	-	-
			CA21 210122	-	23 692,00	-	-	-	-
			CA23 210126	-	-	-	21 600,00	24 900,00	25 900,00
			CA24 210079	-	-	-	-	26 627,00	-
			CA24 2110167	-	-	-	-	6 000,00	-
			CA25 210077	-	-	-	-	-	27 454,00
			CA23210099	-	-	-	27 715,00	-	-
Vilavi Quebec	600437	Culture	CE23 0998	-	-	-	9 346,50	1 038,50	-
			CE24 0887	-	-	-	-	13 599,00	-
		Développement économique	-	-	-	-	27 593,03	-	-
		Habitation	-	-	372 550,00	1 520 730,00	776 019,00	387 566,50	-
		Urbanisme et mobilité	-	-	-	-	-	25 000,00	-
		Concertation des arrondissements et de l'expérience citoyenne	-	-	625,00	-	-	-	-
		Développement économique	-	-	9 751,56	-	-	-	-
			CA19 14 0082	1 667,00	-	-	-	-	-
			CA19 14 0084	5 865,00	-	-	-	-	-
			CA19 14 0317	4 000,00	-	-	-	-	-
			ca20 14 0094	15 000,00	1 667,00	-	-	-	-
			CA20 14 0131	58 365,00	-	-	-	-	-
			CA20 14 0152	18 613,00	-	-	-	-	-
			CA21 14 0078	-	52 500,00	5 865,00	-	-	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Vivre Saint-Michel En Sante	132580	Diversité et inclusion sociale	CA21 14 0079	-	15 000,00	1 667,00	-	-	-
			CA21 14 0161	-	18 613,00	-	-	-	-
			CA21 14 0162	-	180 000,00	20 000,00	-	-	-
			CA22 140086	-	-	103 529,00	11 503,00	-	-
			ca22 140155	-	-	18 613,00	-	-	-
			CA23 140092	-	-	-	103 530,00	-	-
			CA23 140165	-	-	-	18 613,00	-	-
			CA23 140250	-	-	-	15 001,00	11 502,00	-
			CA24140051	-	-	-	-	103 529,00	11 503,00
			CA24140246	-	-	-	-	34 513,00	-
			CA25140012	-	-	-	-	-	69 019,00
		Police	-	-	-	-	25,00	-	-
		Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension	-	73 500,00	89 350,00	15 925,00	16 825,00	4 350,00	-
			CA19 14 0043	6 400,00	-	-	-	-	-
			CA20 14 0096	-	6 400,00	-	-	-	-
			ca21 140077	-	-	6 400,00	-	-	-
			ca21 140192	-	-	1 423,00	-	-	-
			CA23 140194	-	-	-	8 485,00	26 400,00	28 286,00
			CA24140246	-	-	-	-	34 513,00	-
			D2246513001	-	-	-	-	25 000,00	-
			–	-	-	-	-	425,00	-
Westhaven Elmhurst Community Recreation Association	127605	Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce	-	-	-	-	-0,01	-	-
			19 170011	36 982,00	-	-	-	-	-
			CA19 170012	47 793,90	34 138,49	-	-	-	-
			CA19 170084	20 452,00	20 452,00	-	-	-	-
			CA20 170316	-	74 887,75	71 425,80	90 388,63	9 094,06	-
			CA20 170318	10 780,00	-	-	-	-	-
			CA20 170321	-	36 982,00	36 982,00	38 091,46	-	-
			CA21 170044	-	7 090,00	-	-	-	-
			CA21 170250	-	1 800,00	-	-	-	-
			CA22 170045	-	-	20 452,00	21 065,56	-	-
			CA22 170216	-	-	1 000,00	-	-	-
			CA22 170321	-	-	300,00	-	-	-
			CA23 170284	-	-	-	-	89 273,81	-
			CA23 170298	-	-	-	-	39 234,20	-
			CA24 170068	-	-	-	-	21 697,53	-
			CA24 170267	-	-	-	-	-	93 814,02
			–	13 655,39	-	-	-	-	-
		Culture	CE22 1043	-	-	15 300,00	1 700,00	-	-
			CE23 0998	-	-	-	16 380,00	1 820,00	-
			CE24 0887	-	-	-	-	18 000,00	-
		Diversité et inclusion sociale	CA20 170282	10 062,00	-	-	-	-	-
			CA25 170074	-	-	-	-	-	38 707,20
			CE23 0250	-	-	-	21 624,00	5 406,00	-
		Greffe	-	-	607,80	-	-	-	-
Musée des maîtres et artisans		Conseil des arts de Montréal	-	30 000,00	-	1 186,57	30 000,00	-	-
			–	6 000,00	35 000,00	42 480,00	-	30 000,00	-
		Culture	CE20 0100	5 400,00	600	-	-	-	-
			CE20 1099	18 392,40	-	2 043,60	-	-	-
			-	-	253,86	128,77	321,92	160,96	80,48
			24 080 019	-	-	-	-	85 000,00	-

Nom fournisseur	No fournisseur	Unité d'affaires	No résolution	2020	2021	2022	2023	2024	2025
(Musee Des Metiers D'Art Du Quebec)	153000	Saint-Laurent	1246879001	-	-	-	-	-	85 000,00
			CA18 080381	88 432,81	-	-	-	-	-
			CA20 080136	85 000,00	-	-	-	-	-
			CA20 080499	54 238,37	105 433,12	-	-	-	-
			ca22 080012	-	-	85 000,00	-	-	-
			CA23 08 0060	-	-	-	85 000,00	-	-
			–	-	85 000,00	-	1 851,10	5 553,30	-
Société pour la promotion de la danse traditionnelle du Québec (Spdtq - Espacetrad)	685654	Ahuntsic - Cartierville	-	344,93	850	-	3 850,00	2 000,00	-
			CA21 09 0247	-	5 000,00	-	-	-	-
			CA22 090141	-	-	5 000,00	-	-	-
			CA22 090148	-	-	1 000,00	-	-	-
			CA22 090177	-	-	1 000,00	-	-	-
			CA24 09 0149	-	-	-	-	-	2 000,00
			–	-	-	-	-	919,8	-
		Conseil des arts de Montréal	-	12 000,00	-	-	-	-	-
			–	-	12 000,00	12 000,00	11 000,00	13 500,00	-
		Culture	-	-	-	-	-	2 300,00	-
			CE19 1061	-	1 200,00	-	-	-	-
			CE20 0234	5 000,00	-	-	-	-	-
			CE20 1099	11 700,00	1 300,00	-	-	-	-
			CE21 0333	-	4 500,00	500	-	-	-
			CE21 1050	-	13 950,00	-	1 550,00	-	-
			CE22 0352	-	-	4 500,00	500	-	-
			CE22 1112	-	-	13 950,00	1 309,58	-	-
			CE23 0723	-	-	-	8 000,00	-	-
			CE24 0498	-	-	-	-	10 000,00	-
			CE24 0657	-	-	-	-	40 500,00	-
			CE25 0436	-	-	-	-	-	8 000,00
		Plateau Mont-Royal	CA21 25 0010	-	10 000,00	-	-	-	-
		Saint-Laurent	-	-	-	-	-	976,72	-
			–	-	-	-	-	-	1 092,26
		Ville-Marie	CA19 240207	2 000,00	-	-	-	-	-
			ca20 240169	3 334,00	-	-	-	-	-

Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 11 juin 2025	Résolution: CE25 1010

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 2 430 254 $, aux organismes ci-après désignés, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2025 de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal 2024-2027 (EDCM) :

Organisme	Montant accordé
12056194 Canada Association	5 000 $
7 à NOUS	90 000 $
Les Arts aux marges	21 600 $
Association des cinémas parallèles	11 100 $
Association québécoise des personnes aphasiques	16 815 $
Bouge de là inc.	13 500 $
BW Musique	50 000 $
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc.	8 925 $
Casteliers	42 060 $
Centre Communautaire Bon Courage de la Place Benoit	44 216 $
Centre culturel vietnamien du Canada	14 200 $
Centre de Développement Communautaire Autochtone à Montréal	30 000 $
Centre de la famille haïtienne et interculturel de Rivière-des-Prairies	17 500 $
Centre de production et d'Exposition Eastern Bloc	50 000 $
Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité	5 000 $
Centre vietnamien de ressources communautaires	4 950 $
Ciné-Quartier	42 780 $
Circuit-Est	22 000 $
Cirque Hors-Piste	39 443 $
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	28 500 $
Collectif Points communs	22 120 $
Collectif super boat people	24 695 $
Corporation du Cinéma Station Vu	20 400 $

DC - Art indisciplinaire	5 000 $
Face de Râ	14 532 $
Festival des arts de ruelle	47 000 $
Festival international de la littérature (FIL)	13 500 $
Festival interculturel du conte de Montréal	50 000 $
Fondation Guido Molinari	29 840 $
Fondation Héritage Montréal	41 050 $
Fondation JIA	86 000 $
Foyer du Monde	9 500 $
Groupe Intervention Vidéo (GIV)	9 002 $
À Deux Mains inc.	47 968 $
Histoire Engagée	4 987 $
Jamais Lu	22 000 $
La Bande Musicale	5 000 $
Local des jeunes La Piaule	5 000 $
La P'tite Maison de Saint-Pierre	32 867 $
La puce à l'oreille Media Jeunesse	27 130 $
LA SERRE - arts vivants	21 475 $
L'Accès-Cible Jeunesse Rosemont (Maison des jeunes)	26 338 $
Le Chœur Ambiance inc.	5 000 $
Le PAS de la rue	13 736 $
Les concerts Lachine inc	50 000 $
Les Filles électriques	24 000 $
Les Habitations du Réseau de l'Académie	90 000 $
Les Productions des pieds et des mains	39 600 $
Les Productions Qu'en dit Raton ?	40 000 $
Les Rugissants	49 323 $
Lilith & Cie	50 000 $
Loisirs Sophie Barat	22 989 $
Organisme Ballroom pour la Communauté	44 240 $
Maison des jeunes du Plateau inc.	18 870 $
Maison MONA	50 000 $
Maison Saint-Gabriel	9 000 $
Missions Exeko	50 000 $
Musée des Maîtres et artisans du Québec	48 680 $
Oktoécho	32 414 $
Oxy-jeunes inc.	33 432 $
PAAL Partageons le monde	50 000 $
Perspective communautaire en santé mentale (W.I)	6 800 $
Petits bonheurs Diffusion culturelle	24 250 $
PPS Danse inc.	9 000 $
Événements Prima Danse	29 500 $
Projet Litote	9 774 $
Réseaux des arts médiatiques (festival Akousma)	38 470 $

Service des loisirs St-Fabien	4 890 $
SINGA Québec : L'Innovation Sociale Et Enrichissement Culturel Avec Les Refugies	20 000 $
Société d'histoire et de généalogie de Verdun (SHGV)	24 716 $
Société pour la promotion de la danse traditionnelle du Québec	38 000 $
Synthèse Additive	30 775 $
Temps publics	20 000 $
Théâtre À l'Envers	14 220 $
Théâtre Aux Écuries	30 000 $
Théâtre de la Pire Espèce	19 105 $
Théâtre du Portage	48 416 $
Théâtre du Renard	40 000 $
Toujours Ensemble inc.	5 000 $
Vilavi Québec	33 525 $
Vivre Saint-Michel en santé	90 000 $
Westhaven Elmhurst Community Recreation Association	49 536 $
TOTAL	**2 430 254 $**

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1253205004
/sb

Émilie THUILLIER
_____
Présidente du comité exécutif

Emmanuel TANI-MOORE
_____
Greffier de la Ville

(certifié conforme)

_____
Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 13 juin 2025

Montréal

Service de la culture
801, rue Brennan
Pavillon Duke, 5e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Le 18 mars 2026

Monsieur Eli Marcelli Benarouch
Trésorier, DC-Art Indisciplinaire
3635 rue Sainte-Catherine E
Montréal, Québec, H1W2E6
crippingart@gmail.com
crip@dc-art-indisciplinaire.com

Objet : Recommandation de résiliation de l'octroi du soutien financier à l'organisme DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet ***Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation*** dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2025-2026 | **Résolution CE25 1010**

Monsieur Marcelli,

À la suite de votre lettre datée du 19 février 2026 et adressée à Mme Marie-Odile Melançon, cheffe de division – Soutien au développement culturel du Service de la culture de la Ville de Montréal, dans laquelle vous indiquez que l'organisme DC-Art Indisciplinaire ne pourra pas réaliser le projet mentionné en objet, nous vous informons qu'une recommandation visant la résiliation de l'octroi du soutien financier sera soumise à l'analyse du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Advenant l'acceptation de cette recommandation par le comité exécutif, un avis de résiliation vous sera envoyé par courrier recommandé, mettant fin au soutien financier. Dès la réception de cette lettre, aucune dépense ne pourra être engagée dans le cadre du dit projet.

Il est important également de préciser qu'en cas de résiliation, et conformément à la clause 4 de la *Ratification du dépôt de la demande de soutien financier*, par laquelle vous vous êtes engagé à respecter certaines obligations qui font office d'entente avec la Ville de Montréal, toute somme non versée cessera d'être due à l'organisme. Ce dernier devra remettre à la Ville toute somme déjà reçue et non engagée, soit le montant de 4 500 $ accordé à titre de premier versement. Dans le cas où des sommes auraient été engagées, l'organisme devra présenter un bilan budgétaire ainsi que tout autre document jugé pertinent.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations distinguées.

La directrice,



Valérie Beaulieu

Madame Marie-Odile Melançon

Cheffe de division – Soutien au développement culturel

Service de la culture

Ville de Montréal

À Montréal, le 19 février 2026

Objet : Programme Participation culturelle dans les quartiers 2025 – Demande de résiliation de la convention

Madame,

Au nom de DC-Art Indisciplinaire, nous vous écrivons concernant la subvention accordée dans le cadre du Programme Participation culturelle dans les quartiers 2025.

À la suite d'enjeux importants liés aux ressources humaines ainsi qu'à une restructuration interne actuellement en cours au sein de l'organisme, nous devons malheureusement vous informer que nous ne sommes pas en mesure de réaliser le projet tel que déposé.

Le premier versement de 4 500 $ n'a pas été dépensé. Nous souhaitons donc entamer la procédure de résiliation de la convention et procéder au remboursement conformément aux directives du Service de la culture.

Nous vous remercions de votre compréhension et demeurons disponibles pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Eli Marcelli Benarouch

Trésorier

Eli Marcelli Benarouch

Pour DC – Art Indisciplinaire

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1268488002

Unité administrative responsable :	Service de la culture_des sports et des loisirs , Direction du développement culturel , Division soutien au développement culturel
Objet :	Résilier le soutien financier accordé à DC-Art Indisciplinaire pour la réalisation du projet Les Drags te font signe 6e édition - Volet formation, dans le cadre du programme Participation culturelle dans les quartiers 2024-2025 (CE25 1010) de l'Entente de développement culturel de Montréal 2024-2027 / Autoriser le remboursement d'un montant de 4 500 $ non dépensé par DC-Art Indisciplinaire

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Certification des fonds 1268488002.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Tiffany AVERY-MARTIN
Préposée au budget
Service des finances et de l'évaluation foncière
Division conseil et soutien financier
Point de service Brennan
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-01

Isabel Cristina OLIER
Conseillère budgétaire

Tél : 514-872-0766
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.010

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269019003

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction des stratégies et de la performance , Division planification stratégique et performance
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 29 893,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels d'audit dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG24 0727), majorant ainsi le montant total du contrat à 152 629,31 $, taxes incluses / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $, au net

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense additionnelle de 29 893,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels d'audit dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG24 0727);

2. d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $, au net;

3. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Les crédits budgétaires requis au financement de cette dépense ont été considérés dans l'établissement du taux de dépenses mixtes d'administration générale imputées au budget de l'agglomération.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-06 10:40

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1269019003**

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction des stratégies et de la performance , Division planification stratégique et performance
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'agglomération
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 24 h) soutenir une gestion responsable des ressources, notamment en matière de gestion de l'eau
Compétence d'agglomération :	Alimentation en eau et assainissement des eaux
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 29 893,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels d'audit dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG24 0727), majorant ainsi le montant total du contrat à 152 629,31 $, taxes incluses / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $, au net

CONTENU

CONTEXTE

Le contrat initial intitulé « Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte S.E.N.R.L/s.r.l. pour la fourniture de rapport d'audits dans le cadre de programmes d'aide financière, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 122 735,81 $, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20714 (1 soum.) » fut octroyé au CG24 0727 du 19 décembre 2024.

Le contrat initial portait sur les audits des programmes de subventions suivants :

- Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ) 2019-2024;
- Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU);
- Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) (1er dossier)

Des fonds additionnels sont requis afin d'accélérer la stratégie d'audit des programmes de subventions du Service de l'eau et compléter certaines portions d'audit non incluses dans le contrat initial :

- Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ) 2019-2024, rapport d'audit portant sur les coûts des travaux réalisés pour le seuil minimal d'immobilisations (NCA 805);
- Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ) (2e dossier)

Puisque les dépenses d'audit sont admissibles au programme de subvention FIMEAU et que les crédits disponibles pour les travaux ne sont pas entièrement utilisés, le présent dossier

propose un ajustement budgétaire en 2026 correspondant à 80 % des coûts d'audit du programme FIMEAU, soit un montant net de 63 195 $, représentant la part subventionnable des frais d'audit liés au contrat.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG24 0727 - 19 Décembre 2024 - Accorder un contrat de services professionnels à Deloitte S.E.N.R.L/s.r.l. pour la fourniture de rapport d'audits dans le cadre de programmes d'aide financière, pour une période de 24 mois - Dépense totale de 122 735,81 $, taxes incluses - Appel d'offres public 24-20714 (1 soumission)

DESCRIPTION

L'augmentation de la valeur du contrat d'audit permettra de réaliser les travaux additionnels requis pour compléter les vérifications relatives aux programmes de subventions TECQ 2019-2024, FCCQ et FIMEAU. Ces exigences sont nécessaires afin de répondre pleinement aux obligations de conformité, de reddition de comptes et de validation financière imposées par les organismes subventionnaires, ainsi que d'assurer l'exactitude, la fiabilité et l'intégrité des informations transmises dans le cadre des audits. Elles visent également à garantir que les investissements réalisés dans les projets financés respectent les normes techniques et administratives applicables, et que les municipalités puissent maintenir leur admissibilité aux programmes et éviter tout risque de récupération ou de refus de financement.

JUSTIFICATION

L'augmentation origine des éléments suivants :

- Le contrat initial ne couvrait pas le calcul du seuil pour la Taxe sur l'Essence et Contribution du Québec (TECQ)
- Le contrat initial ne couvrait qu'une seule des deux ententes pour le Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), une opportunité d'économie d'échelle est présente si nous incluons la deuxième entente, car une partie de l'audit des deux ententes se chevauchent.

L'alternative serait de faire un nouvel appel d'offres, mais comme il s'agit de compléter des audits déjà en cours, le coût serait plus élevé de devoir reprendre les portions déjà auditées.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût total de ce dossier, soit 27 296,75 $ (taxes nettes) sera entièrement financé par le budget additionnel de revenus/dépenses de 63 195 $ (taxes nettes) octroyé avec le présent dossier.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats des engagements en changements climatiques

IMPACT(S) MAJEUR(S)

La non réalisation de ces audits ne permettrait pas de maintenir notre admissibilité aux programmes de subvention et nous mettrait à risque de récupération ou de refus de financement.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Complétion des audits : décembre 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le/la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Stefania GORE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Bruno LAGACÉ
Chargé d'expertise principal

Tél : 514 872-5391
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-03-27

Elodie MARTEAU
chef(fe) de division - strategies et pratiques d'affaires

Tél : - -
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marie-France WITTY
directeur(-trice) - strategie et performance
Tél :
Approuvé le : 2026-04-14

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Chantal MORISSETTE
directeur(-trice) de service - eau
Tél : 438-871-7682
Approuvé le : 2026-05-06

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1269019003*
Unité administrative responsable : *Service de l'eau, Direction des stratégies et de la performance*
Projet : Projet : Autoriser une dépense additionnelle maximale de 29 893,50 $ taxes incluses, pour des services supplémentaires non prévus à la convention initiale effectués par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. lors de leur contrat d'audit en vertu de la résolution CG24 0727, majorant ainsi le montant total du contrat de 122 735,81 $ à 152 629,31 $, taxes incluses et autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $ (taxes nettes)

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030?		**x**	
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *S.O*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *S.O*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050		**x**	
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		**x**	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		**x**	

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion		**x**	
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale		**x**	
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal		**x**	
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		**x**	

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1269019003

Unité administrative responsable :	Service de l'eau , Direction des stratégies et de la performance , Division planification stratégique et performance
Objet :	Autoriser une dépense additionnelle de 29 893,50 $, taxes incluses, pour les services professionnels d'audit dans le cadre du contrat accordé à Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (CG24 0727), majorant ainsi le montant total du contrat à 152 629,31 $, taxes incluses / Autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au montant de 63 195 $, au net

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Info comptable GDD 1269019003 - DSP (3).xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stefania GORE
Préposée au budget
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-04

Julie BROSSEAU
conseiller(-ere) budgetaire
Tél : - -
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.011

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269245005

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Prendre acte de la transaction imminente concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties, et ne pas s'y objecter, dans la mesure où le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville et que la vente des parts et des actions ne résulte pas en une transaction immobilière des droits de l'emphytéote. Dossier 26-0120 #31H12-005-0975-01

Il est recommandé:
- Que la Ville prenne acte de la transaction concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, et qu'elle ne s'y oppose pas, compte tenu que le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'une garantie de remplacement équivalente soit fournie à la Ville et compte tenu que la vente des parts et des d'actions ne constitue pas une transaction immobilière des droits de l'emphytéote;

- Que la Ville prenne acte que la société du parc Jean-Drapeau a entamé des discussions avec EPR VC Acquisition, ULC pour la mise en œuvre d'éléments prévus au Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-15 11:22

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1269245005**

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Prendre acte de la transaction imminente concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties, et ne pas s'y objecter, dans la mesure où le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville et que la vente des parts et des actions ne résulte pas en une transaction immobilière des droits de l'emphytéote. Dossier 26-0120 #31H12-005-0975-01

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal (Ville) a cédé le site de La Ronde en emphytéose à Parc Six Flags Montréal, s.e.c., (l'Emphytéote) en date du 2 mai 2001, et ce, pour une durée de 64 ans, se terminant le 30 avril 2065. La société-mère, Six Flags inc., est intervenue à l'acte d'emphytéose pour fournir à la Ville un cautionnement garantissant toutes les obligations de l'Emphytéote. Les parties ont modifié l'emphytéose en date du 15 novembre 2006, afin de convenir principalement du report de certains délais. L'acte d'emphytéose de 2001 et la modification de 2006 forment ensemble la convention d'Emphytéose pour le site de La Ronde.
Le Service de la stratégie immobilière et de l'habitation (SSIH) et le Service des affaires juridiques (SAJ) ont été informés au courant des dernières semaines d'une transaction commerciale à venir concernant le site de La Ronde.

Dans ce contexte, le SSIH et le SAJ ont été mandatés par la direction générale afin de recueillir les informations requises à cet effet et de collaborer avec la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) dans le but de favoriser des rapports et échanges constructifs pour l'opération du site de La Ronde.

Selon les informations obtenues, l'ensemble des parts de l'Emphytéote ainsi que les actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., seront acquises par EPR VC Acquisition, ULC (EPR), constituée en vertu des lois de la Colombie-Britannique. EPR est une filiale d'EPR Properties qui est une fiducie de placement immobilier cotée en bourse à la Bourse de New York.

L'exploitation du parc d'attractions sera transférée à une nouvelle entité, laquelle sera détenue par La Ronde Operations, inc., une société du Delaware, elle-même contrôlée par Kieran Burke, étant le PDG de Premier Parks, le plus grand exploitant indépendant de parcs thématiques, de parcs aquatiques et d'attractions semblables en Amérique du Nord.

À ce stade, les représentants des parties impliquées dans cette transaction commerciale soutiennent qu'aucune autorisation de la Ville n'est requise.

À tout évènement, la convention d'Emphytéose prévoit que malgré la vente des parts et des actions de l'Emphytéote, la garantie de la société-mère Six Flags inc. demeure en vigueur, au bénéfice de la Ville, jusqu'à ce que cette dernière se déclare satisfaite d'une garantie de substitution.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM21 0950 - 23 août 2021 Approbation du report de la rente de 30 jours.
CM06 0705 - 31 octobre 2006 Approbation d'un projet de modification de l'emphytéose entre la Ville de Montréal et Six Flags au sujet d'un immeuble sis sur l'île Sainte-Hélène, pour un terme de 64 ans, lequel acte a été publié sous le numéro 13 809 705 le 16 novembre 2006.

CO01 0088 - 7 avril 2001 Approbation d'un projet d'acte de convention emphytéotique entre la Ville de Montréal et Six Flags au sujet d'un immeuble sis sur l'île Sainte-Hélène, pour un terme de 64 ans, lequel acte a été publié sous le numéro 1 104 732 le 4 mai 2001.

DESCRIPTION

La Ville a reçu la confirmation que le cautionnement fourni à la Ville aux termes de la convention d'emphytéose par la société-mère, Six Flags inc., demeurera en vigueur et sera honoré, jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville.
Il est recommandé que la Ville prenne acte de la transaction commerciale, sans y consentir formellement et sans s'y opposer, compte tenu que le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'une garantie de remplacement équivalente soit fournie à la Ville et que la vente des parts et des actions ne constitue pas une transaction immobilière des droits de l'Emphytéote.

En marge de cette transaction, SPJD a entamé des discussions avec EPR et son exploitant pour la mise en œuvre de certains éléments du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau.

JUSTIFICATION

Les différents intervenants au présent sommaire décisionnel recommandent à la Ville de prendre acte de la transaction projetée et de ne pas s'y s'opposer.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier décisionnel ne comporte aucun impact financier pour la Ville.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle car qu'il s'agit d'un dossier administratif.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Un report ou un refus de la recommandation pourrait mettre en péril la transaction et affaiblir la situation financière et la viabilité du commandité.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux règlements, aux politiques et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Validation juridique avec commentaire :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Patrick FLUET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Caroline BOILEAU, Service des affaires juridiques

Lecture :

Caroline BOILEAU, 15 mai 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Julie Nadia MC LEAN
Conseillère en immobilier

Tél : 438-226-6432
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-15

Guillaume TOPP
chef de section - transactions immobilières

Tél : - -
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Dany LAROCHE
chef de division transactions immobilières

Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-15

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Annie GERBEAU
Directrice stratégie immobilière (cadre sur mandat)
Tél : 514-589-7449
Approuvé le : 2026-05-15

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1269245005
Unité administrative responsable : Le service de la stratégie immobilière et de l'Habitation
Projet : Prendre acte de la transaction imminente concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties, et ne pas s'y objecter, dans la mesure où le cautionnemente de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville et que la vente des parts et des actions ne résulte pas en une transaction immobilière des droits de l'emphytéote. / Prendre acte que la Société du parc Jean-Drapeau a entamé des discussions EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties pour la mise en œuvre d'éléments prévus au Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau.

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*			***x***
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**x**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**x**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**x**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**x**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**x**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

N° 2611

Le 2 mai 2001

EMPHYTÉOSE



L'AN DEUX MILLE UN (2001), le deuxième (2ième) jour de mai.

Devant Me Robert Coulombe, le notaire soussigné, pratiquant dans la province de Québec, en les ville et district de Montréal.

COMPARAISSENT : **VILLE DE MONTRÉAL,** personne morale de droit public constituée en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal*, (1959-60), chapitre 102 des Statuts de Québec, dont l'adresse principale est au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Diane Charland, Greffière, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu de la résolution numéro CO01 00889, adoptée par le conseil municipal à l'assemblée du 17 avril 2001, séance du 19 avril 2001, copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant et le notaire soussigné.

(ci-après désignée la « **Ville** »)

D'UNE PART;

ET : **PARC SIX FLAGS MONTRÉAL,** s.e.c., représentée par son commandité **PARC SIX FLAGS MONTRÉAL INC.,** société par actions dûment constituée, ayant son siège social en la ville de Montréal, agissant et représentée aux présentes par James M. Coughlin, son General Counsel et Vice- Président et Secrétaire, dûment autorisé aux fins des présentes aux termes d'une résolution adoptée par son conseil d'administration à une réunion tenue le trentième (30ième) jour d'avril, deux mille un (2001), dont une copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit représentant et le notaire soussigné,

(ci-après désignée l'« **Emphytéote** »)

D'AUTRE PART

Certificat d'inscription
Circonscription foncière de **Chambly**

Réquisition présentée le 2001 -05- 04 14 : 53 heure minute

No d'inscription: 1104732

Certifié par Officier de la publicité des droits

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

ATTENDU que la Ville est propriétaire de l'immeuble décrit à l'Article 28 des présentes (l'« **Immeuble** »);

ATTENDU que la Ville et SPI ont conclu avec l'Emphytéote une Convention d'achat d'actif intervenue en date du 2 mai 2001;

ATTENDU que la Convention d'achat d'actif prévoit que la Ville et l'Emphytéote doivent signer la Convention conformément aux modalités et conditions des présentes;

PAR CONSÉQUENT, LES PRÉSENTES ATTESTENT CE QUI SUIT :

ARTICLE 1.
INTERPRÉTATION

1.1 Les mots et les expressions suivants, lorsqu'ils sont utilisés dans la Convention (y compris le préambule) ont le sens indiqué ci-après à moins que le contexte n'exige une autre interprétation :

1.1.1 « **Améliorations** » désigne les Constructions (à l'exception des Structures existantes) et les Améliorations de l'Emphytéote;

1.1.2 « **Améliorations de l'Emphytéote** » a le sens attribué à cette expression au sous-paragraphe 4.1.1;

1.1.3 « **Avis de résiliation** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 18.1 des présentes;

1.1.4 « **Avis préliminaire** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 18.1 des présentes;

1.1.5 « **Baux** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 18.4 des présentes;

1.1.6 « **Caution** » désigne Six Flags, Inc.;

1.1.7 « **Constructions** » désignent les Structures existantes, Constructions initiales, les constructions, les bâtisses, les infrastructures, les trottoirs, le revêtement, les voies d'accès pour véhicules, l'éclairage extérieur, les allées pour piétons et autres éléments semblables ainsi que toutes les additions et autres améliorations à ce qui précède (à l'exception des Améliorations de l'Emphytéote) et constructions qui pourront être effectuées sur l'Immeuble ou aux Constructions initiales et toute restauration et reconstruction de celles-ci;

1.1.8 « **Constructions initiales** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 4.1.1 des présentes;

1.1.9 « **Convention** » désigne la présente Convention d'emphytéose de même que ses annexes;

1.1.10 « **Convention d'achat d'actif** » désigne la convention d'achat d'actif intervenue en date du 2 mai 2001 entre l'Emphytéote, d'une part, et SPI et la Ville collectivement et solidairement, d'autre part;

1.1.11 « **Créancier hypothécaire** » désigne tout créancier d'un prêt garanti par une hypothèque consentie par l'Emphytéote à l'égard de la Convention ou sur la totalité ou toute partie de l'Ensemble immobilier;

1.1.12 « **Défaut** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 18.1 des présentes;

1.1.13 « **Directeur** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 4.1.1 des présentes;

1.1.14 « **Emphytéote** » désigne Parc Six Flags Montréal s.e.c., ses successeurs et ayants droit;

1.1.15 « **Ensemble immobilier** » désigne l'Immeuble et les Améliorations;

1.1.16 « **Entreprise** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 9.1 des présentes;

1.1.17 « **Fiduciaire** » a le sens attribué à cette expression au sous-paragraphe 8.6.1 des présentes;

1.1.18 « **Immeuble** » désigne l'immeuble décrit à l'Article 28 des présentes, incluant, pour plus de certitude, les Structures existantes;

1.1.19 « **Installations** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 17.1 des présentes;

1.1.20 « **Investissement** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 4.1 des présentes;

1.1.21 « **Lettre de crédit** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 4.1.5 des présentes;

1.1.22 « **Loi Environnementale** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 16.1 des présentes;

1.1.23 « **Manèges** » a le sens attribué à ce mot au sous-paragraphe 4.1.1;

1.1.24 « **Marina** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 11.1 des présentes;

1.1.25 « **Membre du même groupe** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 29.2;

1.1.26 « **Parc de stationnement** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 10.1 des présentes;

1.1.27 « **Parcs Six Flags** » a le sens attribué à cette expression au sous-paragraphe 8.2.4;

1.1.28 « **Partie indemnisée** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 3.6;

1.1.29 « **Partie qui indemnise** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 3.6;

1.1.30 « **Prix** » désigne le prix total de l'emphytéose prévu à l'Article 27 des présentes;

1.1.31 « **Programme d'investissement** » a le sens attribué à cette expression au sous-paragraphe 4.1.1 des présentes;

1.1.32 « **Réclamations** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 3.6;

1.1.33 « **Remblais** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 17.8 des présentes;

1.1.34 « **Revenus municipaux** » a le sens attribué à cette expression au sous-paragraphe 27.1.1 a) des présentes;

1.1.35 « **Sculpture** » a le sens attribué à ce mot au paragraphe 12.1 des présentes;

1.1.36 « **SPI** » désigne la Société du Parc des Îles;

1.1.37 « **Structures existantes** » a le sens attribué à cette expression à l'Article 28;

1.1.38 « **Terrain de la Marina** » a le sens attribué à cette expression au paragraphe 11.1 des présentes;

1.1.39 « **Tiers** » désigne une personne sans lien de dépendance au sens de l'article 251 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

1.2 Monnaie – Dans la Convention, toutes les sommes d'argent sont exprimées et doivent être payées en monnaie canadienne.

1.3 Extension de sens – Dans la Convention, les termes au singulier comprennent le pluriel et vice versa et les termes au masculin comprennent le féminin et vice versa.

1.4 Titres – La division de la Convention en sections, en articles, en paragraphes et en sous-paragraphes de même que l'insertion de titres ne visent qu'à en faciliter la consultation et ne font pas partie de la Convention ni n'en modifient l'interprétation. Sauf indication à l'effet contraire, les mentions de sections, d'articles, de paragraphes et de sous-paragraphes aux présentes renvoient à ceux de la Convention.

1.5 Annexes – Les annexes jointes à la Convention en font partie intégrante, comme si elles y figuraient textuellement.

ARTICLE 2.
EMPHYTÉOSE

2.1 La Ville constitue en faveur de l'Emphytéote une emphytéose sur l'Immeuble suivant les conditions contenues aux présentes.

ARTICLE 3.
DÉCLARATIONS ET GARANTIES

3.1 La Ville déclare et garantit ce qui suit à l'Emphytéote et reconnaît que celui-ci se fie à de telles déclarations et garanties dans le cadre de la Convention.

3.1.1 Constitution, organisation et pouvoirs – La Ville est une personne morale dûment constituée, existant valablement, qui est en règle et qui a le pouvoir et l'autorité d'être propriétaire de l'Immeuble, de conclure la Convention et de s'acquitter de ses obligations aux termes des présentes.

3.1.2 Autorisation requise – La Ville a pris ou a fait prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'elle soit autorisée à signer la Convention ainsi qu'à exécuter toutes ses obligations aux termes des présentes.

3.1.3 Convention exécutoire :

3.1.3.1 La Convention a été dûment signée par la Ville et constitue, dès sa signature, une convention valable et exécutoire de la Ville, opposable à la Ville conformément à ses modalités.

3.1.3.2 La signature de la Convention par la Ville, non plus que l'exécution par la Ville de ses obligations aux termes des présentes, ne donnent lieu à ce qui suit :

3.1.3.2.1 contredire ou enfreindre les modalités ou les dispositions de sa charte, documents constitutifs, règlements administratifs, résolutions ou autres exigences juridiques auxquelles la Ville peut être liée;

3.1.3.2.2 exiger l'approbation, le consentement ou l'autorisation ou autre ordonnance ou mesure d'un tribunal, d'une autorité gouvernementale ou d'un organisme de réglementation qui n'aura pas été obtenu à la date de signature de la Convention;

3.1.3.2.3 violer les dispositions d'une loi ou d'un règlement applicable d'une autorité compétente à l'endroit de la Ville;

3.1.4 Résidence de la Ville – La Ville n'est pas un non-résident au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

3.1.5 Titre de propriété – La Ville détient un titre de propriété bon et valide sur l'Immeuble, libre de toute hypothèque, sûreté, vente conditionnelle, vente sous réserve de propriété ou autre charge ou droit réel de quelque nature que ce soit, à l'exception de la prohibition de construire et des limitations quant à la hauteur des bâtiments sur l'Immeuble décrites à l'acte publié au Bureau de la publicité des droits de Chambly sous le numéro 295119.

3.1.6 Approbations gouvernementales et autres approbations – Aucun consentement, ni aucune approbation ou autorisation de quelque personne que ce soit, notamment, aucun consentement, ni aucune approbation ou autorisation d'un organisme gouvernemental ou d'une autorité de réglementation au Canada, n'est requis dans le cadre de la signature par la Ville des présentes, de l'exécution de ses obligations en vertu de celle-ci ou de la réalisation des transactions prévues aux présentes.

3.1.7 Ordonnances ou avis en vigueur – Sauf en ce qui concerne l'exigence de Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée de démolir l'édifice décrit au paragraphe 7.3 des présentes (ladite exigence demeurant

la responsabilité exclusive de la Ville à l'exonération complète de l'Emphytéote, malgré toute disposition à l'effet contraire prévue aux présentes ou ailleurs) et sauf ce qui est décrit à l'annexe 3.1.7 laquelle est jointe aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée par les représentants des parties et le notaire soussigné aucun avis, ordonnance ou exigence similaire en vigueur émis par une autorité en matière de construction, d'environnement, d'incendie, de santé ou de travail, ou autrement directement ou indirectement lié à l'Immeuble, par quelque autorité que ce soit, notamment une autorité en matière de police ou d'incendie ou toute autre autorité fédérale ou provinciale, qui pourrait avoir un effet important sur l'Immeuble ou autrement, ne touche l'Immeuble, et, à la connaissance de la Ville, aucun point ne fait l'objet de discussions avec une telle autorité quant à un avis, à une ordonnance ou à une exigence similaire et ni la Ville ni SPI n'a de motifs de croire qu'un tel avis, une telle ordonnance ou une telle exigence puisse être émis.

Aux fins du présent sous-paragraphe 3.1.7, « à la connaissance de la Ville » désigne la connaissance de M. Marcel Caron, après enquête en bonne et due forme.

3.1.8 Absence de dette – Il n'existe aucun engagement, dette ou autre passif de la Ville ou de SPI ou se rapportant à l'Immeuble dont l'Emphytéote pourrait devenir responsable à compter de la date de signature des présentes, en raison de celle-ci ou après celle-ci sauf ce qui est prévu à la Convention d'achat d'actif.

3.1.9 Absence de poursuites – Sauf ce qui est énoncé à l'annexe 3.1.9 des présentes laquelle est jointe aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par les représentants des parties et le notaire soussigné (le tout demeurant la responsabilité exclusive de la Ville à l'exonération complète de l'Emphytéote, malgré toute disposition à l'effet contraire prévue aux présentes ou ailleurs), il n'existe aucune procédure en cours ou en instance contre la Ville ou SPI à l'égard de l'Immeuble devant tout tribunal, ministère, commission, régie ou organisme, au niveau fédéral, provincial, municipal ou autre niveau de gouvernement, ou devant un arbitre ou tribunal d'arbitrage, et à la connaissance de la Ville aucune de ces procédures n'est prévue.

Aux fins du présent sous-paragraphe 3.1.9, « à la connaissance de la Ville » désigne la connaissance de

M. Marcel Caron, après enquête en bonne et due forme.

3.1.10 Absence d'option ou d'autre droit – Outre la Convention, aucun contrat, option ou autre droit n'oblige la Ville ni ne l'obligera à tout moment à l'avenir à vendre, transférer, céder, donner en gage, grever d'une charge, hypothéquer ou aliéner l'Immeuble en totalité ou en partie ou grever d'une charge quelconque l'Immeuble ou toute partie de celui-ci de quelque autre manière.

3.1.11 Respect des lois – Sauf ce qui est énoncé à l'annexe 3.1.7 des présentes, ni la Ville ni SPI n'a reçu d'avis indiquant que l'Immeuble contreviendrait à une loi, à un règlement, à une politique ou à une directive applicable, sous réserve de toute contravention mineure qui ne toucherait pas l'exploitation de l'Entreprise de manière importante.

3.1.12 Honoraires et commissions d'intermédiaire – La Ville n'est partie à aucune entente en vertu de laquelle un honoraire ou une commission d'intermédiaire pourrait être payable à qui que ce soit en rapport avec la signature des présentes et les transactions prévues aux présentes, sous réserve de l'entente avec Groupe Millenium en vertu de laquelle des honoraires d'intermédiaire sont payables par l'Emphytéote au Groupe Millenium dans le cadre de la Convention d'achat d'actif.

3.1.13 Questions environnementales

A la connaissance de la Ville, la Ville et SPI ont livré à l'Emphytéote des exemplaires de tous les rapports environnementaux et de tous les autres documents similaires qu'ils détenaient ou contrôlaient relativement à toute question environnementale relative à l'Immeuble et toute activité sur celui-ci.

La Ville ne garantit d'aucune façon l'exactitude des documents remis.

Aux fins du présent sous-paragraphe 3.1.13, « à la connaissance de la Ville » désigne la connaissance de M. Ronald Dubeau, Chef de division au service de la prévention des incendies de Montréal, Serge Barbeau, Ingénieur de section, Section du laboratoire et Guy Ouellette, Chef de division au service de développement économique et urbain, après enquête en bonne et due forme.

3.1.14 TPS et TVQ – La Ville est dûment inscrite aux termes de la Loi sur la taxe d'accise (Canada) et de la Loi sur la taxe

de vente du Québec et ses numéros d'inscriptions sont les suivants :

T.P.S. : 121364749

T.V.Q. : 1006001374TQ0002

3.2 Maintien des déclarations et garanties de la Ville — Les déclarations et garanties de la Ville figurant au paragraphe 3.1 ou ailleurs dans la Convention restent en vigueur après la conclusion des présentes et, malgré une telle conclusion, continueront à avoir plein effet à l'avantage de l'Emphytéote pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la date de signature de la Convention, après quoi la Ville et SPI seront libérées de toutes obligations et responsabilités aux termes des présentes relativement à de telles déclarations et garanties, sauf (i) une réclamation faite par l'Emphytéote par écrit avant l'expiration de cette période et (ii) les exceptions décrites dans l'annexe 3.1.9 des présentes, un manquement aux déclarations en matière d'environnement décrites au sous-paragraphe 3.1.13 des présentes, un manquement à l'exigence de démolition prévu au sous-paragraphe 3.1.7, la violation des garanties en matière d'autorisation et d'exécution décrites aux sous-paragraphes 3.1.1 à 3.1.4 et 3.1.6 et la violation de la garantie relative au titre de propriété décrite au sous-paragraphe 3.1.5, à l'égard desquelles il n'y a pas de limite de temps pour la présentation de Réclamations.

3.3 L'Emphytéote déclare et garantit ce qui suit à la Ville et reconnaît que celle-ci se fie à de telles déclarations et garanties dans le cadre de la Convention :

3.3.1 Constitution et organisation – L'Emphytéote est une société en commandite dûment constituée et organisée, existant validement en vertu des lois du Québec, avec les pouvoirs nécessaires pour conclure la Convention et exécuter ses obligations aux termes des présentes.

3.3.2 Autorisation – L'Emphytéote a pris ou a fait prendre toutes les mesures requises pour qu'il soit autorisé à signer la Convention et à exécuter ses obligations aux termes des présentes.

3.3.3 Convention exécutoire

3.3.3.1 La Convention a été dûment signée par l'Emphytéote et elle constitue, dès sa signature, une obligation valide et exécutoire de l'Emphytéote, lui étant opposable conformément à ses modalités.

3.3.3.2 Ni la signature de la Convention par l'Emphytéote, ni l'exécution par celui-ci de ses obligations aux termes des présentes, ne donnera lieu à l'un des cas suivants :

a) contredire ou enfreindre les modalités ou les dispositions des actes constitutifs ou des règlements administratifs de l'Emphytéote;

b) exiger l'approbation, le consentement, l'autorisation ou autre ordonnance ou mesure d'un tribunal, d'une autorité gouvernementale ou d'un organisme de réglementation qui n'aura pas été obtenu à la date de signature des présentes;

c) violer les dispositions d'une loi ou d'un règlement pertinent d'une autorité compétente à l'endroit de l'Emphytéote.

3.3.4 Litige – Il n'existe aucune procédure en cours ou en instance contre l'Emphytéote ou à son égard, ni aucun jugement, décret, injonction ou ordonnance d'un tribunal, d'un ministère, d'une commission, d'un organisme, d'un arbitre ou d'un tribunal d'arbitrage contre l'Emphytéote qui pourrait nuire à sa capacité de conclure la Convention ou de réaliser les opérations prévues aux présentes, et l'Emphytéote n'a connaissance d'aucun motif pour lequel de telles procédures pourraient être instituées.

3.3.5 TPS et TVQ – L'Emphytéote est dûment inscrit aux termes de la Loi sur la taxe d'accise (Canada) et de la Loi sur la taxe de vente du Québec et ses numéros d'inscriptions sont les suivants :

T.P.S. : 143958742RT

T.V.Q. : 1087441454 TQ 0001

3.3.6 Honoraires et commissions d'intermédiaire – L'Emphytéote n'est pas partie à aucune entente en vertu de laquelle un honoraire ou une commission d'intermédiaire pourrait être payable à qui que ce soit en rapport avec la signature des présentes et les transactions prévues aux présentes, sous réserve de l'entente avec Groupe Millenium en vertu de laquelle des honoraires d'intermédiaire sont payables par l'Emphytéote au Groupe Millenium dans le cadre de la Convention d'achat d'actif.

3.4 Maintien des déclarations et des garanties de l'Emphytéote – Les déclarations et les garanties de l'Emphytéote décrites au paragraphe 3.3 ou ailleurs dans la Convention resteront en vigueur après la conclusion de la Convention et, malgré une telle conclusion, continueront à avoir plein effet à l'avantage de la Ville pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la date de signature des présentes, après quoi l'Emphytéote sera libéré de ses obligations et de ses responsabilités aux termes des présentes relativement à de telles déclarations et garanties, sauf (i) une réclamation écrite faite par la Ville avant l'expiration de cette période, et (ii) un manquement aux déclarations et garanties décrites aux sous-paragraphes 3.3.1 à 3.3.3 à l'égard desquelles il n'y a pas de limite pour la présentation de Réclamations pendant la durée des présentes.

3.5 Prolongation de garantie – Si une réclamation est faite par une partie relativement à toute déclaration ou garantie dans les délais prévus aux présentes, la déclaration ou la garantie demeurera applicable à l'égard de cette réclamation jusqu'à son règlement final.

3.6 Indemnisation – La Ville s'engage envers l'Emphytéote et l'Emphytéote s'engage envers la Ville (la partie qui s'engage à indemniser l'autre partie étant désignée la « **Partie qui indemnise** », et la partie devant être indemnisée étant désignée la « **Partie indemnisée** ») à indemniser et tenir à couvert la Partie indemnisée à compter de la date de signature des présentes contre toute responsabilité pouvant découler d'une réclamation, d'une demande, d'une action, d'une cause d'action, d'un dommage, d'une perte, d'un coût (y compris les honoraires raisonnables d'avocat), d'une obligation, d'une ordonnance ou d'une dépense (appelés collectivement les « **Réclamations** » ou individuellement une « **Réclamation** ») pouvant être faits ou intentés contre la Partie indemnisée, subis ou encourus par celle-ci en raison (i) du défaut par la Ville de respecter l'une quelconque de ses obligations en vertu de la Convention ou (ii) d'une inexactitude ou violation d'une déclaration ou d'une garantie donnée par la Partie qui indemnise aux termes de la présente Convention.

3.7 Limitation de responsabilité – Malgré toute disposition à l'effet contraire contenue aux présentes, les obligations d'indemniser et tenir à couvert qui précèdent sont :

a) sujettes aux limites prévues aux paragraphes 3.2 et 3.4 quant au maintien des déclarations et garanties des parties; et

b) conditionnelles à l'exigence que la Partie qui indemnise, relativement à toute Réclamation faite par un Tiers, soit avisée dans un délai raisonnable de toute information

importante s'y rapportant et qu'elle ait la possibilité d'opposer une défense ou de transiger en son nom face à la Réclamation du Tiers.

ARTICLE 4.
OBLIGATIONS DE FAIRE DES AMÉLIORATIONS À L'IMMEUBLE

4.1 L'Emphytéote s'engage à réaliser un programme d'investissement à l'égard de l'Immeuble comportant un investissement d'au moins QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS DE DOLLARS (90 000 000 $) (l'« **Investissement** »), le tout en conformité avec les lois et règlements en vigueur et suivant les conditions ci-après :

4.1.1 Dans l'année suivant la signature de la Convention, l'Emphytéote doit soumettre au directeur général de la Ville (le « **Directeur** »), un programme d'investissement à l'égard de l'Immeuble faisant état de l'Investissement, sous réserve du droit de l'Emphytéote de faire des modifications, remplacements, suppressions ou ajouts à celui-ci en tout temps et à l'occasion sans en diminuer significativement la valeur monétaire (ledit programme ainsi modifié ou remplacé de temps à autre est appelé le « **Programme d'investissement** »). L'examen par la Ville du Programme d'investissement visera à s'assurer que l'Investissement a une valeur d'au moins QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS DE DOLLARS (90 000 000$) calculée selon les dispositions du présent sous-paragraphe 4.1.1 et le Directeur doit aviser l'Emphytéote par écrit dans les trente (30) jours de la réception du Programme d'investissement s'il est satisfait ou non que le Programme d'investissement comporte un Investissement d'au moins QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS DE DOLLARS (90 000 000$). Si le Directeur n'est pas ainsi satisfait, son avis doit donner les raisons spécifiques de son insatisfaction. L'Emphytéote aura alors le choix de soumettre un Programme d'investissement modifié et les dispositions qui précèdent s'appliqueront ou soumettre le différend à un arbitrage obligatoire selon les dispositions du *Code procédure civile du Québec.*

Le Programme d'investissement doit comprendre des Constructions (excluant toutes Structures initiales) non temporaires à l'Immeuble, dont le coût initial sera d'au moins DIX MILLIONS DE DOLLARS (10 000 000 $) (les « **Constructions initiales** »). La Ville et l'Emphytéote reconnaissent que les Constructions initiales doivent augmenter la valeur de l'Immeuble de façon durable. Pour plus de certitude, les Constructions

ne sont ni ne seront jamais réputées inclure des manèges, des attractions, des jeux, des installations d'amusement de quelque sorte ou nature que ce soit, peu importe la façon dont ils ont été fixés ou installés sur l'Immeuble, y compris, entre autres, tout matériel, appareil, mécanisme, moteur ou autre source d'alimentation, machine, accessoire fixe, base, accessoire ou autre installation quelconque, qui sont liés d'une manière quelconque à ceux-ci ou qui sont requis pour leur utilisation ou leur fonctionnement, ainsi que tout ajout, modification et amélioration à ceux-ci (collectivement les « **Manèges** »), ni aucune autre installation, équipement ou matériel démontable, ni aucun accessoire ou élément d'actif mobilier, (ces éléments d'actif mobilier et les Manèges, sont collectivement appelés les « **Améliorations de l'Emphytéote** »).

Les parties conviennent qu'un montant maximum de QUATRE-VINGT MILLIONS DE DOLLARS (80 000 000 $) de l'Investissement peut, au choix et à la discrétion de l'Emphytéote seulement, ne comprendre que des Améliorations de l'Emphytéote.

Tous les travaux que l'Emphytéote effectue en regard des Structures existantes font partie des coûts de l'Investissement. Tous les frais engagés par l'Emphytéote relativement à l'Investissement (y compris, pour plus de certitude, les Constructions initiales), notamment tous les coûts accessoires et de base, les honoraires des conseillers, ingénieurs, architectes et avocats et les frais de permis, tous les coûts en immobilisation, les coûts de démolition, de préparation des terrains et généralement tous les coûts selon les principes comptables généralement reconnus au Canada doivent être comptabilisés et sont inclus dans l'Investissement. Tous les frais (calculés tel qu'il est indiqué ci-dessus) relativement à l'Investissement engagés par l'Emphytéote avant la soumission à la Ville du Programme d'investissement et après cette soumission mais avant d'avoir reçu l'avis favorable du Directeur ou tel que déterminé par arbitrage, selon le cas, doivent être également comptabilisés et inclus dans l'Investissement. Les frais engagés par l'Emphytéote avant la signature de la Convention et les dépenses courantes d'exploitation de l'Entreprise ne font pas partie de l'Investissement.

Toutes les améliorations, installations et constructions et tous les travaux faits par l'Emphytéote ou pour son compte à l'égard de l'Immeuble ainsi que tous les

équipements, accessoires, machineries et autres biens apportés par l'Emphytéote ou pour son compte doivent nécessairement constituer soit des Constructions, soit des Améliorations de l'Emphytéote. En cas de doute, ce qui précède sera réputé constituer des Améliorations de l'Emphytéote. Pour plus de certitude, tous les travaux de restauration, de réparation, de remplacement, de démolition, de rénovation ou d'ajout à une Construction ou à une Amélioration de l'Emphytéote sont et seront réputés être une Construction ou une Amélioration de l'Emphytéote, respectivement, selon le cas.

4.1.2 Le Programme d'investissement doit décrire, en termes généraux, les divers éléments de l'Investissement, et contenir une estimation des divers postes de dépenses. L'Emphytéote remettra à la Ville les modifications qu'il aura apportées, de temps à autre, au Programme d'investissement initialement remis à la Ville.

4.1.3 L'Emphytéote devra investir les montants prévus selon le Programme d'investissement, tel qu'ayant reçu l'avis favorable du Directeur ou tel que déterminé par arbitrage, selon le cas, dans les quatre (4) années dudit avis ou de telle décision arbitrale, selon le cas.

4.1.4 L'Emphytéote devra fournir annuellement à la Ville, à ses frais, un état des dépenses et coûts engagés quant à l'Investissement, produit par les vérificateurs externes de l'Emphytéote, lesquels seront une firme de comptables agréés reconnue, et ce tant que ledit état n'aura pas démontré à la satisfaction raisonnable de la Ville que l'Investissement a été effectué conformément au Programme d'investissement.

4.1.5 L'obligation de l'Emphytéote d'effectuer l'Investissement sera garantie par une lettre de crédit encaissable à Montréal, émise par une banque à charte canadienne, le tout selon la forme et le contenu acceptables à la Ville, ou tout autre document acceptable à la Ville à son entière et unique discrétion (la « **Lettre de crédit** ») et, à cette fin, une Lettre de crédit couvrant la première année de la Convention a déjà été remise à la Ville concurremment à la signature de la Convention pour un montant de NEUF MILLIONS DE DOLLARS (9 000 000 $), lequel montant sera réduit annuellement de dix pour cent (10 %) du montant investi à l'égard de l'Investissement par l'Emphytéote au cours de l'année précédente. À cet effet, l'Emphytéote fournira à la Ville toute la documentation nécessaire. La Ville pourra, sans nécessité d'un avis à l'Emphytéote, encaisser la Lettre de crédit si elle n'est pas

renouvelée trente (30) jours avant son échéance ou si la Ville reçoit un avis de l'émetteur à l'effet qu'elle ne sera pas renouvelée à échéance et qu'une autre Lettre de crédit ne lui est pas été fournie avant ladite échéance.

4.1.6 Les plans et devis des Constructions devront être conformes aux règlements en vigueur lors de l'obtention des permis nécessaires.

4.1.7 Tous les délais ci-dessus sont de rigueur et constituent une condition essentielle de la Convention, et sans lesquels la Ville n'aurait pas signé la Convention, sauf si l'Emphytéote en est empêché par un cas fortuit, une force majeure, tout événement hors du contrôle de l'Emphytéote, une modification de la loi ou en est retardé par un motif ou par suite d'un événement ou d'une circonstance attribuable à la Ville ou à un organisme gouvernemental compétent, auquel cas les délais sont prolongés d'une période égale au délai occasionné par tel événement, en tenant compte, cependant, du fait que l'Emphytéote n'est pas tenu d'effectuer de Constructions initiales, d'Améliorations de l'Emphytéote ou d'autres travaux compris dans l'Investissement au cours de la période allant du 1er mai au 30 septembre inclusivement, cette dernière précision n'ayant pas pour effet de prolonger, sauf selon les dispositions du présent sous-paragraphe 4.1.7, le délai de quatre (4) ans prévu au sous-paragraphe 4.1.3.

Si l'Emphytéote néglige de respecter ses obligations aux termes du présent paragraphe 4.1, y compris l'obligation d'effectuer l'Investissement et d'ériger les Constructions initiales de la manière et dans les délais prévus ci-dessus, la Ville pourra, sur avis de cent vingt (120) jours signifié à l'Emphytéote et à tout Créancier hypothécaire, et sous réserve de ses autres droits et recours, encaisser la Lettre de crédit et résilier la Convention selon les dispositions et délais de l'Article 18 des présentes. La Ville ne pourra cependant pas tenter de résilier la Convention ni encaisser la Lettre de crédit si au cours de ladite période de cent vingt (120) jours l'Emphytéote dépose auprès du Fiduciaire ou d'un autre fiduciaire raisonnablement acceptable aux parties le solde non engagé de l'Investissement, auquel cas ce montant ne sera libéré en faveur de l'Emphytéote que progressivement selon les coûts engagés en regard de l'Investissement étant entendu que l'Investissement devra être complété, sous réserve des dispositions du présent sous-paragraphe 4.1.7, dans un délai maximal de cinq (5) ans à partir de la date de l'avis

favorable du Directeur relatif au Programme d'investissement ou de la décision arbitrale, selon le cas, à défaut de quoi le solde non engagé de l'Investissement devra être remis par le Fiduciaire à la Ville sur demande de celle-ci.

4.1.8 Au cours de la durée des présentes, l'Emphytéote aura le droit, en tout temps et à l'occasion, de procéder à des travaux de démolition, de modification, de remplacement, d'enlèvement, de démantèlement, d'agrandissement, de modernisation ou de diminution à l'égard de toute Amélioration de l'Emphytéote, des Constructions (notamment les Améliorations de l'Emphytéote et les Constructions qui ne sont pas érigées, effectuées, faites ou installées dans le cadre de l'Investissement) et à l'égard des Structures existantes à condition que ces travaux soient effectués dans le cours normal de l'exploitation de l'Entreprise.

4.1.9 À l'expiration de la durée de la Convention, l'Emphytéote aura le droit d'enlever de l'Immeuble, au plus tard à la date d'expiration, la totalité ou toute partie des Améliorations de l'Emphytéote. En cas de résiliation des présentes, incluant suite à un Défaut de l'Emphytéote qui n'aurait pas été corrigé dans les délais prévus à l'Article 18, l'Emphytéote aura le droit, pendant une période de cent vingt (120) jours suivant une telle résiliation, d'enlever de l'Immeuble la totalité ou toute partie des Améliorations de l'Emphytéote. Les Améliorations de l'Emphytéote qui n'auront pas été enlevées dans les délais susmentionnés seront réputées abandonnées et, sous réserve des droits de toute autre personne, ces Améliorations de l'Emphytéote deviendront la propriété de la Ville sans recours ni autre contrepartie. Il est entendu que toutes les Améliorations de l'Emphytéote (y compris les Améliorations de l'Emphytéote qui n'ont pas été érigées, construites, faites ou installées dans le cadre de l'Investissement) seront et demeureront en tout temps, sous réserve uniquement des dispositions précédentes, la propriété de l'Emphytéote.

4.1.10 À l'expiration de la durée des présentes ou en cas de résiliation des présentes, suite à un Défaut de l'Emphytéote qui n'aurait pas été corrigé dans les délais prévus à l'Article 18, toutes les Constructions alors situées sur l'Immeuble demeureront sur celui-ci comme propriété de la Ville sans contrepartie. L'Emphytéote convient que les Constructions qui resteront ainsi sur l'Immeuble auront, sous réserve de la résiliation de la

Convention conformément aux dispositions du paragraphe 8.10, un coût initial (calculé conformément aux dispositions du sous-paragraphe 4.1.1 des présentes) d'au moins DIX MILLIONS DE DOLLARS (10 000 000 $).

ARTICLE 5.
TAXES

5.1 L'Emphytéote paiera, à compter du 1er mai 2001 et pour la période allant jusqu'à la fin de la Convention pour quelque cause que ce soit, toutes les taxes, surtaxes, tarifications, redevances, permis, impositions ou contributions de quelque nature que ce soit qui sont ou pourront être imposées relativement à l'Ensemble immobilier et à l'Entreprise.

ARTICLE 6.
ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

6.1 Sous réserve des dispositions du sous-paragraphe 4.1.8, des paragraphes 7.3 et 7.4 et du paragraphe 8.10 des présentes, l'Emphytéote doit, pendant la durée de la Convention, à ses frais, garder l'Immeuble et les Constructions (y compris, les Constructions faites par l'Emphytéote qu'il n'était pas tenu de faire aux termes de la Convention) en bon état (et à cette fin faire toutes les réparations nécessaires), sauf pour l'usure normale et sauf pour les Structures existantes que l'Emphytéote décidera de démolir dans le cadre de son exploitation de l'Entreprise. La Ville peut, sans obligation, sur avis écrit préalable et aux moments appropriés, toutes les parties agissant raisonnablement, effectuer des inspections périodiques pour vérifier l'état de l'Immeuble et des Constructions.

6.2 Sous réserve des dispositions du sous-paragraphe 4.1.8 et du paragraphe 8.10 des présentes, l'Emphytéote s'assure, pendant la durée de la Convention, que les Améliorations de l'Emphytéote se trouvant sur l'Immeuble de temps à autre sont en bon état, sauf pour l'usure normale et à cette fin fait toutes les réparations nécessaires.

ARTICLE 7.
ÉTAT DE L'IMMEUBLE

7.1 L'Emphytéote et la Ville conviennent que l'Immeuble est cédé à l'Emphytéote avec garantie du droit de propriété seulement, l'Emphytéote prenant l'Immeuble dans l'état dans lequel il se trouve, sans garantie de qualité, à ses risques et périls, en

déclarant qu'il l'a vu et examiné et qu'il en est satisfait. La Ville cède, par les présentes, à l'Emphytéote, tous ses droits à l'égard d'une garantie relative à des travaux effectués par des Tiers sur les Structures existantes ou des biens acquis intégrés dans les Structures existantes.

7.2 Les parties conviennent que l'Emphytéote n'est pas tenu de préparer et ne doit pas préparer ou faire préparer un état de l'Immeuble.

7.3 L'Emphytéote devra procéder à la démolition de l'édifice délimité en rouge sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3, après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les représentants des parties aux présentes et le notaire soussigné. Sous réserve de l'obtention de tous les permis et autres autorisations requis en droit, les travaux de démolition devront être terminés au plus tard le 31 décembre 2002. Le coût de la démolition et des réaménagements fera l'objet d'un ajustement dans le cadre de la Convention d'achat d'actifs.

7.4 Nonobstant toute disposition à l'effet contraire, la Ville devra compléter, à ses frais, au plus tard le 31 décembre 2001, la démolition de l'édifice délimité en bleu sur le plan joint aux présentes en annexe 7.3. La Ville devra laisser en bon état et libre de débris, dès la démolition complétée, l'aire de cet édifice empiétant sur l'Immeuble. L'Emphytéote pourra utiliser, à ses risques et périls, la partie de cet édifice empiétant sur l'Immeuble, sous réserve de tout avis au contraire pouvant être donné par une autorité compétente et ce jusqu'à la date du début des travaux de démolition.

L'Emphytéote permettra l'accès à la Ville, ses employés et entrepreneurs, à des heures raisonnables pour la démolition dudit édifice. La Ville est responsable de tous les dommages causés à l'Ensemble immobilier lors ou à l'occasion de la démolition dudit édifice ainsi que pour toutes les réclamations de Tiers et toutes les responsabilités envers des Tiers relatives audit édifice (sauf quant à la partie qui demeurera sous la garde de l'Emphytéote jusqu'à sa démolition) et à sa démolition et la Ville indemnisera l'Emphytéote contre ce qui précède; ces dommages matériels et ces réclamations et responsabilités étant réputées constituer des Réclamations aux termes des présentes.

ARTICLE 8.
ASSURANCE

8.1 Afin de protéger les intérêts de la Ville dans les Constructions et d'assurer sa responsabilité civile, l'Emphytéote accepte de souscrire avant le début des travaux et de maintenir en vigueur

pendant toute la durée des travaux, à ses frais, les polices d'assurances suivantes :

8.1.1 une police d'assurance dite « tous risques de chantier » accordant une protection pour dommages aux Constructions en voie de construction, rénovation et installation pour chacun desdits projets ou encore sous forme de couverture d'assurance chantier globale pour l'ensemble desdits projets. Le montant d'assurance souscrit devra être représentatif de la pleine valeur dudit projet ou de l'ensemble des projets à l'achèvement des Constructions.

Cette police devra nommer comme assuré l'Emphytéote et comme assurés additionnels selon leurs intérêts respectifs, la Ville, le maître d'ouvrage et l'entrepreneur général et ses sous-traitants, si l'ensemble des travaux à exécuter est confié à un entrepreneur général. Le libellé de la police d'assurance chantier ne saurait, en aucun cas, être moins étendu que celui du formulaire BAC 4042 ou tout formulaire le remplaçant, auquel les avenants relatifs aux mouvements de sol et à l'inondation auront été ajoutés. L'assureur devra renoncer à son droit de subrogation contre la Ville. Cette police devra également comprendre une couverture d'assurance couvrant les pertes d'exploitation causées par un retard dans la construction ou dans le projet de chantier. Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 100 000$ par événement à déduire de chaque réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote; et

8.1.2 une police d'assurance responsabilité civile dite « wrap up » contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile incombant aux assurés et résultant des activités de construction, rénovation et installation relatives aux Constructions en raison notamment de dommages corporels, dommages matériels et préjudice personnel. Selon la nature des travaux, un avenant relatif à la responsabilité pollution devra être ajouté si disponible à un taux commercialement raisonnable. Cette police devra nommer comme assurés l'Emphytéote et comme assurés additionnels selon leurs intérêts respectifs, la Ville, le maître d'ouvrage, l'entrepreneur général et ses sous-traitants, tous les professionnels, experts-conseils lorsqu'ils agissent dans l'exécution du projet. Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 100 000$ par franchise à déduire de

chaque réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote.

8.2 Afin de protéger les intérêts de la Ville dans les Constructions et d'assurer sa responsabilité civile, l'Emphytéote accepte de souscrire dès la signature de la Convention et maintenir en vigueur jusqu'à ce que la Convention prenne fin, à ses frais, les polices d'assurance suivantes :

8.2.1 une police d'assurance responsabilité civile (formule étendue) sur la base d'événements, laquelle couvre les conséquences pécuniaires résultant des activités de l'Emphytéote en raison notamment de dommages corporels, dommages matériels et préjudice personnel. Cette police devra nommer la Ville comme assuré additionnel en sa qualité de propriétaire emphytéotique de l'Ensemble immobilier sauf les Améliorations de l'Emphytéote. La limite d'assurance par événement ne saurait être inférieure à 20 000 000 $ CAN et à 20 000 000$ par année d'assurance. Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 250 000$ par franchise à déduire de chaque réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote;

8.2.2 une police d'assurance responsabilité civile complémentaire et excédentaire dite « umbrella » dont la limite d'assurance ne saurait être inférieure à 25 000 000 $ CAN et à 25 000 000$ par année d'assurance. Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 100 000$ par franchise à déduire de chaque réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote.

8.2.3 une police d'assurance responsabilité environnementale sur base de réclamations pour les dommages causés par les réservoirs souterrains selon des dispositions comparables à celles des assurances semblables maintenues par Six Flags, Inc. ou des Membres de son groupe pour des Parcs Six Flags pourvu que ces dispositions soient au moins conformes aux standards de l'industrie. Cette police devra nommer la Ville comme assuré additionnel en sa qualité de propriétaire emphytéotique de l'Ensemble immobilier sauf les Améliorations de l'Emphytéote. La limite d'assurance ne saurait être inférieure à 10 000 000 $ CAN par événement par année d'assurance. Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 250 000$ par franchise maximale à déduire de chaque

réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote.

Cette police d'assurance devra prévoir une extension pour les réclamations pouvant être présentées après la terminaison de la Convention mais découlant de faits survenus pendant celle-ci.

8.2.4 une police d'assurance dite « tous risques » sur les Constructions. Cette police portera notamment sur toutes les Constructions de nature assurable et normalement assurés dont l'Emphytéote est propriétaire ou emphytéote à titre de preneur en vertu de la Convention. Les Constructions devront être assurées pour une somme correspondant en tout temps à cent pour cent (100%) de la valeur de remplacement. Cette police devra également comprendre une couverture d'assurance couvrant les pertes d'exploitation.

Cette police d'assurance pourra contenir une ou des franchises ne devant pas excéder 250 000$ par franchise, à déduire de chaque réclamation, lesquelles franchises seront entièrement assumées par l'Emphytéote.

Le formulaire d'assurance utilisé ne saurait, en aucun cas, être moins étendu que le formulaire BAC 4037 ou tout formulaire le remplaçant sous réserve que, si pendant la durée de la Convention, l'Emphytéote ne peut obtenir une couverture d'assurance de ce libellé à un taux commercialement raisonnable, alors le libellé de cette police sera comparable à celui d'autres polices comparables généralement maintenues par Six Flags ou des Membres de son groupe pour les parcs qu'ils exploitent ou dont ils sont propriétaires (les « Parcs Six Flags »), pourvu que le libellé soit alors au moins conforme aux standards de l'industrie. Dans la mesure où l'Emphytéote peut les obtenir à des taux commercialement raisonnables seront également ajoutés à la police d'assurance, les avenants suivants : un avenant couvrant le risque de tremblement de terre, un avenant couvrant les risques d'inondation et de refoulement des égouts, un avenant couvrant les glissements de terrain et autres mouvements de sol, tous les avenants relatifs aux conséquences des dispositions légales visant la construction. La limite d'assurance annuelle de l'avenant de tremblement de terre devra correspondre à la valeur totale des Constructions si obtenable par l'Emphytéote à un taux commercialement raisonnable.

La valeur totale des Constructions doit être établie périodiquement aux frais de l'Emphytéote par des évaluateurs agréés indépendants; et

8.2.5 une police d'assurance bris des machines. Cette police couvrira notamment tous les vaisseaux sous pression, qu'ils soient chauffés ou non, ainsi que tout récipient et tuyauterie de réfrigération ou climatisation ou tout autre tuyauterie et son équipement accessoire, toute machinerie, panneau électrique et, en général, tous les objets qui peuvent normalement être assurés en vertu d'une police d'assurance bris de machines. Cette police d'assurance pourra contenir une franchise à déduire de chaque réclamation, laquelle franchise sera entièrement assumée par l'Emphytéote et laquelle ne devra pas excéder 100 000 $.

Les polices d'assurance décrites aux paragraphes 8.2.4 et 8.2.5 devront nommer l'Emphytéote comme assuré ainsi que la Ville comme assurée additionnelle et comporter, si disponible à un taux commercialement raisonnable, une renonciation des assureurs à la subrogation contre la Ville. S'il y a lieu, les créanciers hypothécaires devront être désignés à titre de bénéficiaires.

8.3 Les polices d'assurance décrites aux paragraphes 8.1.1, 8.1.2, 8.2.1, 8.2.2, 8.2.3, 8.2.4, et 8.2.5 devront contenir un avenant précisant que lesdites polices ne pourront être annulées sans un avis préalable d'au moins soixante (60) jours à la Ville et comporter des clauses relatives aux recours entre co-assurés et à l'individualité (« Severability of interest ») de l'assurance.

Le montant de protection des polices décrites aux articles 8.2.1, 8.2.2 et 8.2.3, ainsi que, le cas échéant, aux articles 8.1.1 et 8.1.2, leur libellé, la couverture visée par chaque police et les franchises qui y sont applicables devront être réajustés lorsque nécessaire par l'Emphytéote, compte tenu de ce qui se fait dans l'industrie au Canada, notamment et sans limiter la généralité de ce qui précède, pour tenir compte de toute augmentation du coût de construction, du coût de la vie, des modifications ayant pu survenir aux lois, à la situation économique, sociale ou politique alors existante ou au risque, étant toutefois convenu que les protections exigées ne pourront pas être réduites.

Le libellé des polices décrites aux articles 8.2.4 et 8.2.5, la couverture visée par chaque police et les franchises qui y sont applicables devront être réexaminées lorsque nécessaire par l'Emphytéote compte tenu de ce qui se fait dans l'industrie au Canada, notamment et sans limiter la généralité de ce qui précède, pour tenir compte de toute augmentation du coût de

construction, du coût de la vie, des modifications ayant pu survenir aux lois, à la situation économique, sociale ou politique alors existante ou au risque, étant toutefois convenu que les protections exigées ne pourront pas être réduites.

8.4 Les polices mentionnées aux paragraphes 8.1.1, 8.2.4 et 8.2.5 relativement aux dommages à l'égard des Constructions devront indiquer que les indemnités sont payables conjointement à l'Emphytéote, à la Ville, et à tout Créancier hypothécaire s'il y a lieu, et suivant leurs intérêts respectifs, et toute indemnité inférieure à 500 000$ (tel qu'augmenté pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (général, Montréal) publié par Statistique Canada ou tout autre indice équivalent établi en remplacement de celui-ci) ne sera payable qu'à l'Emphytéote et toute indemnité égale ou supérieure à 500 000$ (tel qu'augmenté pour tenir compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (général, Montréal) publié par Statistique Canada ou tout autre indice équivalent établi en remplacement de celui-ci) devra être payée conformément aux dispositions du paragraphe 8.5 des présentes.

L'Emphytéote s'engage à fournir à la Ville, à l'attention du Service de développement économique et urbain:

8.4.1 les copies de toutes les polices d'assurances et avenants prévus et mentionnés aux paragraphes 8.1.1, 8.1.2, 8.2.1, 8.2.3, 8.2.4 et 8.2.5 et ce, dès leur émission; et

8.4.2 les reçus constatant le paiement des primes des polices ci-dessus prévues ou les certificats d'assurance dans les trente (30) jours suivant leur échéance.

Si l'Emphytéote négligeait de maintenir assurées les Constructions et de garder ou de conserver en vigueur toute autre assurance prévue aux présentes, la Ville, après un avis écrit de quarante-huit (48) heures à l'Emphytéote, aura le droit de souscrire cette ou ces assurances avec une ou plusieurs compagnies d'assurance de son choix, le tout aux frais de l'Emphytéote.

8.5 Si le produit d'assurance relativement aux dommages ou aux pertes à l'égard des Constructions aux termes des polices prévues aux sous-paragraphes 8.1.1 (relativement à l'assurance dommage), 8.2.4 et 8.2.5 est égal ou supérieur au montant prévu au paragraphe 8.4, le produit sera versé au Fiduciaire qui le conservera en fidéicommis et l'imputera aux fins du règlement du coût des travaux de réparation, de restauration, de remplacement ou de reconstruction à l'égard de toutes Constructions tel qu'il est prévu au paragraphe 8.6 des présentes et sous réserves des dispositions du paragraphe 8.10.

8.6 Au cas de destruction d'une partie des Constructions ou de dommages causés par un incendie ou toute autre cause, l'Emphytéote devra, le plus tôt possible mais dans un délai n'excédant jamais douze (12) mois et sans compromettre plus d'une année d'exploitation de l'Entreprise, sauf cas fortuit, entreprendre et par la suite poursuivre avec diligence la restauration de la partie détruite ou endommagée des Constructions pour les remettre en état le plus près possible de celui existant avant la destruction ou les dommages, ou dans tout autre état dont les parties pourront mutuellement convenir. Dans le cas où le produit d'assurance doit être déposé auprès de lui, le Fiduciaire devra à cet égard de temps à autre libérer les sommes d'argent déposées sous sa garde prévues au paragraphe 8.5 pour payer l'Emphytéote au fur et à mesure que progresseront les travaux de restauration de la partie ainsi détruite ou endommagée jusqu'à concurrence des dépenses faites conformément au certificat établissant l'état d'avancement des travaux émis de temps à autre par l'architecte surveillant les travaux. L'Emphytéote devra souscrire de nouvelles assurances sur les Constructions durant la période de reconstruction et jusqu'à l'expiration du terme de la Convention et les dispositions des clauses d'assurance contenues dans l'article 8 s'appliqueront à ces nouvelles assurances et ainsi de suite chaque fois que se produira une perte donnant ouverture à une réclamation en vertu de quelque police d'assurance. Lorsque les travaux de réparation, de remplacement, de restauration ou de reconstruction seront terminés conformément aux dispositions de la Convention, et qu'ils auront été payés en entier, tout produit d'assurance reçu par le Fiduciaire à l'égard des dommages ou de la destruction en question, et non utilisé sera remis à l'Emphytéote si la destruction ou les dommages ont eu lieu avant le cinquante-cinquième anniversaire de la Convention ou si lesdits dommages ou destructions ont eu lieu après ledit anniversaire sera partagé entre les parties selon les dispositions de l'Article 24 de la Convention.

Nonobstant ce qui précède, l'Emphytéote pourra, dans le cours normal de l'exploitation de l'Entreprise, décider de ne pas reconstruire certaines Constructions, à condition cependant que les Constructions restantes aient un Coût Initial de DIX MILLIONS DE DOLLARS (10 000 000$), l'obligation de restaurer étant alors limitée à atteindre ce montant de Coût Initial pour les Constructions restantes.

Pour les fins du présent paragraphe 8.6 seulement, le « Coût Initial » signifie :

i) pour les Constructions restantes qui ont été faites ou érigées avant l'expiration de la période de cinq ans requise pour l'érection des Constructions initiales, le coût

de ces Constructions restantes effectivement encouru initialement par l'Emphytéote, calculé dollar pour dollar;

ii) pour les Constructions restantes qui ont été faites ou érigées subséquemment à l'expiration de la période de cinq ans requise pour l'érection des Constructions initiales, le coût de ces Constructions restantes effectivement encouru initialement par l'Emphytéote, calculé dollar pour dollar et réduit pour tenir compte de l'inflation entre la fin de la période précitée de cinq ans et les dates où sont engagées les coûts initiaux de ces Constructions, selon l'indice des prix à la consommation (général, Montréal) publié par Statistique Canada.

Dans la mesure où, dans le cours normal de l'exploitation de l'Entreprise, l'Emphytéote décide de ne pas reconstruire des Constructions et que soit respectée l'obligation de l'Emphytéote de maintenir des Constructions restantes ayant un Coût Initial d'au moins DIX MILLIONS DE DOLLARS (10 000 000$) et pourvu que ces Constructions restantes soient dans l'état d'entretien et de réparations requis par la Convention, l'Emphytéote conservera tout le solde du produit d'assurance pour l'utiliser à sa discrétion si la destruction ou les dommages aux Constructions ont eu lieu avant le cinquante-cinquième anniversaire de la Convention et ce même si le produit avait été remis au Fiduciaire. Si la destruction ou les dommages ont lieu après cet anniversaire, ledit solde du produit d'assurance sera partagé entre les parties selon les dispositions du sous-paragraphe 24.2.2 de la Convention.

8.6.1 Lorsqu'elle est utilisée au présent, l'expression Fiduciaire désigne tout fiduciaire ou société de fiducie reconnue ayant des bureaux situés à Montréal, approuvé d'un commun accord par l'Emphytéote et la Ville.

8.6.2 Le Fiduciaire déposera en fidéicommis le produit d'assurance et en fera le décaissement en fonction uniquement du produit d'assurance pour dommages matériels décrit aux sous-paragraphes 8.2.4 et 8.2.5.

8.6.3 Tous les frais engagés par le Fiduciaire seront payés par l'Emphytéote. Pour plus de certitude, ces frais ne seront pas payés à même le produit d'assurance ou sur les revenus générés par ce produit d'assurance.

8.7 L'Emphytéote et la Ville se libèrent mutuellement, par les présentes, de toute responsabilité (envers l'autre ou quiconque

faisant une réclamation par l'entremise de l'autre ou à son nom par voie de subrogation ou autrement) pour toute perte et tout dommage à l'égard de biens mobiliers ou immobiliers sur l'Ensemble immobilier ou faisant partie de celui-ci et qui ont été causés par un incendie ou autre risque assuré ou qui aurait dû être assuré, même si cet incendie ou autre sinistre est le résultat d'une faute ou d'une négligence de la part de l'autre partie ou de quiconque à l'égard de qui cette partie peut être responsable. La présente libération par la Ville en faveur de l'Emphytéote ne s'opérera qu'à condition que le produit d'assurance soit effectivement versé en totalité en vertu d'une ou des polices conformes aux dispositions du présent article 8 et que le paragraphe 24.2.3 soit respecté dans les circonstances où il s'applique.

8.8 Avant d'entreprendre une restauration conformément aux dispositions du paragraphe 8.6, lorsque le coût estimé des travaux est de plus de 500 000 $, l'Emphytéote devra se conformer *mutatis mutandis*, aux dispositions des sous-paragraphes 8.1.1 et 8.1.2 des présentes.

8.9 Advenant que les indemnités payées par le ou les assureurs ne suffiraient pas à compléter la restauration de la partie détruite ou endommagée, l'Emphytéote devra néanmoins compléter les travaux de restauration et payer le coût en excédant de ces indemnités dans les circonstances et dans la mesure ou il est tenu de procéder à la restauration en vertu du paragraphe 8.6 .

8.10 Au cas où, pour quelque cause que ce soit, les Constructions seraient totalement détruites ou endommagées au point de devenir inutilisables pour les fins de la Convention, l'Emphytéote devra en aviser la Ville dans les trente (30) jours de la destruction ou du dommage.

Si quelque perte ou dommage survient dans les derniers dix (10) ans de la Convention et que le coût des travaux de réparation, de restauration, de remplacement ou de reconstruction des Constructions ou des Améliorations de l'Emphytéote dépasse cinquante pour cent (50%) du coût de remplacement des Constructions ou des Améliorations de l'Emphytéote, selon le cas, tel qu'il a été déterminé de manière raisonnable par l'Emphytéote, celui-ci peut alors décider de résilier la Convention et, dans un tel cas, il doit aviser la Ville de son choix et la Convention sera résiliée trente (30) jours après réception par la Ville d'un tel avis, et tout produit d'assurance relatif aux Constructions sera distribué conformément au paragraphe 24.2.2.

8.11 L'Emphytéote devra également souscrire et maintenir en vigueur, à ses frais, une police d'assurance responsabilité couvrant à la tenue d'événements spéciaux notamment le concours

international d'art pyrotechnique (laquelle devant être par ailleurs conforme aux exigences prévues relativement aux autres assurances couvrant la responsabilité civile).

8.12 L'Emphytéote devra souscrire toutes les assurances prévues par la Convention auprès d'assureurs financièrement solides et reconnus, ceux-ci devront être autorisés à faire affaires dans la province de Québec et détenir une cote A-/7 (ou supérieure) établie selon AMBEST (ou successeurs) ou toute autre cote équivalente alors applicable et, à défaut d'assureurs détenant une telle cote, auprès d'assureurs ayant la cote immédiatement moindre.

8.13 Aucune des dispositions du présent Article 8 ne doit être interprétée de manière à rendre la Ville responsable des risques contre lesquels l'Emphytéote est assuré.

8.14 L'Emphytéote doit souscrire une assurance sur les biens à l'égard des Améliorations de l'Emphytéote et une assurance interruption des affaires semblables à celles souscrites, de temps à autres, par Six Flags, Inc. ou un Membre du même groupe relativement à la majorité des Parcs Six Flags comparables à l'Entreprise. L'Emphytéote doit s'assurer que les polices d'assurances visées au présent paragraphe comportent une renonciation des assureurs à la subrogation contre la Ville. Tout le produit d'assurance aux termes des polices d'assurance visées au présent paragraphe 8.10 ainsi qu'aux termes de toute autre police d'assurance que peut détenir l'Emphytéote, sauf uniquement celle requise au sous-paragraphes 8.2.4 et 8.2.5, est à l'avantage exclusif de l'Emphytéote et versé à celui-ci.

ARTICLE 9.
UTILISATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER

9.1 L'Ensemble immobilier ne pourra être utilisé que pour les fins d'un parc d'amusement, de divertissement récréatif ou thématique d'envergure au moins régionale, y compris, entre autres, les attractions, les installations récréatives, les services, les stationnements, les installations de détail ou de soutien, les services ou installations complémentaires ou accessoires tels que, entre autres, les parcs d'attractions nautiques, animales, cinématographiques et tout autre thème, attraction ou concept exploités de temps à autre, directement ou indirectement, par Six Flags, Inc. (ou ses successeurs ou toute personne qui est Membre du même groupe qu'elle) dans d'autres de ses parcs, selon ce que l'Emphytéote juge nécessaire ou souhaitable à l'occasion et le tout sous réserve de la réglementation d'urbanisme alors en vigueur; l'Ensemble Immobilier sera ouvert au public en général pendant les jours et heures déterminés, de temps à autre, par

l'Emphytéote, l'Emphytéote pouvant exiger un prix d'entrée, un droit d'usage ou autres frais (l' « Entreprise »).

L'Emphytéote devra continuer l'exploitation de l'Entreprise pendant toute la durée de la Convention pendant les jours et heures déterminés, de temps à autre, par l'Emphytéote. Si l'Emphytéote cesse d'exploiter l'Entreprise pendant une période excédant deux (2) saisons d'exploitation consécutives, la Ville pourra résilier la Convention conformément aux dispositions de l'Article 18.

Si l'Emphytéote désire également construire et exploiter un hôtel sur l'Ensemble immobilier et qu'il faille modifier la réglementation d'urbanisme à cet effet la Ville accepte d'étudier une demande pour ce faire. Le présent paragraphe n'a pas pour effet de limiter le pouvoir discrétionnaire de la Ville de donner suite à cette demande, qui doit respecter le processus réglementaire. De plus, la Ville informe et l'Emphytéote reconnaît que la construction d'hôtel n'est pas conforme à la réglementation d'urbanisme applicable en date des présentes.

ARTICLE 10.
PARC DE STATIONNEMENT

10.1 La partie de l'Immeuble montrée en vert au plan joint aux présentes en Annexe 7.3 (ci-après appelée le « **Parc de stationnement** ») ne pourra être utilisé qu'à des fins de stationnement payant ou gratuit, au gré de l'Emphytéote.

10.2 L'Emphytéote exploitera ou fera exploiter le Parc de stationnement pour les clients de l'Ensemble immobilier et les usagers du parc Jean-Drapeau pendant la saison et les heures de la saison au cours desquelles l'Entreprise est exploitée sur l'Ensemble immobilier. Pour plus de certitude, tous les revenus provenant des activités de stationnement, des installations liées au Parc de stationnement et du Parc de stationnement sont à l'avantage exclusif et pour le seul compte de l'Emphytéote, sauf uniquement lorsqu'il est exploité par la Ville selon les dispositions qui suivent. En dehors de la saison d'exploitation de l'Entreprise, advenant que l'Emphytéote décide de temps à autre à sa seule discrétion de ne pas exploiter le Parc de stationnement, la Ville pourra utiliser à ses frais, incluant tous les frais liés aux services d'enlèvement de la neige, à la sécurité et à l'éclairage et les autres coûts et services d'entretien, sans avoir à payer de loyer à l'Emphytéote, le Parc de stationnement pour les usagers du parc Jean-Drapeau. Pendant toute utilisation par ou pour la Ville du Parc de stationnement, la Ville est responsable à l'égard de tous les dommages matériels causés au Parc de stationnement ou à l'Ensemble immobilier par toute personne ainsi que pour toutes

les réclamations de Tiers et de toutes responsabilités envers des Tiers résultant de son utilisation du Parc de stationnement et indemnisera l'Emphytéote contre ceux-ci; ces dommages matériels et ces réclamations et responsabilités étant réputés constituer des Réclamations aux termes des présentes.

ARTICLE 11.
MARINA

11.1 L'Emphytéote devra continuer l'exploitation de la marina (la « Marina ») située sur la partie de l'Immeuble indiquée en rouge sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3, (le « Terrain de la Marina ») pour les saisons 2001, 2002, 2003 et 2004 uniquement, le tout en conformité avec les lois et règlements en vigueur. La Marina devra offrir des services au moins équivalents à ceux offerts au cours de l'année deux mille (2000).

11.2 Après la fin de la saison 2004, l'Emphytéote pourra en tout temps cesser d'exploiter la Marina en donnant un avis préalable d'une année à la Ville; ainsi pour cesser l'exploitation de la Marina à la fin de la saison 2004 de l'Entreprise, l'Emphytéote aura donné ledit avis à la Ville au plus tard à la fin de la saison 2003 de l'Entreprise. La Ville devra indiquer par écrit à l'Emphytéote avant la date de cessation si elle exploitera ou non la Marina. Si l'avis écrit susmentionné de la Ville n'est pas reçu par l'Emphytéote dans ledit délai, la Ville sera alors réputée avoir refusé d'exploiter la Marina. Si, à l'expiration dudit délai, la Ville a refusé ou est réputée avoir refusé d'exploiter la Marina, l'Emphytéote pourra cesser de l'exploiter pendant toute période qu'il décide, à sa seule discrétion. Si, à l'expiration du délai susmentionné, la Ville a avisé par écrit l'Emphytéote qu'elle exploitera la Marina, celui-ci devra alors cesser de l'exploiter, et la Ville et l'Emphytéote signeront, en toute diligence et avant toute exploitation de la Marina par la Ville ou un cessionnaire de celle-ci, un addenda à la Convention selon lequel le Terrain de la Marina, sera retourné à la Ville avec les Constructions érigées sur celui-ci, le tout sans contrepartie ni diminution du Prix.

Pour plus de certitude, il est entendu que la Ville ne pourra faire aucune réclamation quelle qu'elle soit contre l'Emphytéote si, en tout temps après la fin de la saison 2004, l'Emphytéote décide de ne pas exploiter la Marina selon les dispositions qui précèdent, et le seul droit dont la Ville pourra se prévaloir en tout temps par la suite sera celui de retirer le Terrain de la Marina de la Convention, conformément aux dispositions susmentionnées. La Ville peut, à son gré, suite à la signature de cet addenda, exploiter elle-même la Marina ou en céder l'exploitation à toute personne de son choix.

Dans l'addenda mentionné ci-dessus, l'Emphytéote accordera à la Ville, sans contrepartie ni diminution du Prix, toutes les servitudes qui sont raisonnablement nécessaires pour permettre l'accès à la Marina aux usagers et aux représentants de la Ville et, le cas échéant, au cessionnaire de la Ville, et pour permettre le raccordement de la Marina aux services publics.

ARTICLE 12.
SCULPTURE ORBITE OPTIQUE N^{O} 2
ET PONT DE L'EXPO-EXPRESS

12.1 L'Emphytéote et la Ville reconnaissent et conviennent que la sculpture appelée « Orbite Optique N^{o} 2 » de l'artiste Gérald Gladstone (la « Sculpture ») est et demeure la propriété de la Ville et ne fait pas partie de l'Immeuble. La Sculpture est indiquée en rouge sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3.

12.2 La Ville pourra restaurer la Sculpture, mais en dehors de toute saison d'exploitation de l'Entreprise et sur préavis écrit de cinq (5) jours à l'Emphytéote. La Ville devra en faire l'entretien selon les règles de l'art pendant la durée de la Convention. Dans toute la mesure du possible, la Ville procédera à tel entretien en dehors de la période des mois de mai à septembre inclusivement sur préavis écrit de cinq (5) jours à l'Emphytéote. La Ville pourra, à ses frais, en tout temps en dehors desdits mois, retirer la Sculpture de l'Immeuble, auquel cas elle devra réparer tout dommage occasionné à l'Ensemble immobilier par tel enlèvement. L'Emphytéote permettra l'accès à la Ville, ses employés et entrepreneurs aux époques ci-avant mentionnées et à des heures raisonnables, pour les fins de restauration, entretien ou enlèvement ci-avant prévues.

12.3 Pendant toute la période où la Sculpture se trouvera sur l'Immeuble, la Ville est responsable à l'égard de tous les dommages matériels causés à l'Ensemble immobilier par la Sculpture ou par toute personne lors de son entretien ou sa restauration ainsi que pour toutes les réclamations de Tiers et toutes les responsabilités envers des Tiers relatives à la Sculpture à moins qu'une telle réclamation ne résulte de la faute de l'Emphytéote ou des personnes dont il est responsable, sa restauration et son entretien et indemnisera l'Emphytéote contre ce qui précède; ces dommages matériels et ces réclamations et responsabilités étant réputés constituer des Réclamations aux termes des présentes. L'Emphytéote devra toutefois s'assurer, pour des raisons de sécurité, que l'accès à la Sculpture soit limité selon les directives raisonnables données par la Ville de temps à autre à cet effet.

12.4 L'Emphytéote et la Ville reconnaissent et conviennent que la pile, le mur de culée, la structure de béton et la structure métallique les surplombant de l'ancien pont du train appelé Expo-Express indiqués en rouge sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3, sont et demeurent la propriété de la Ville et ne font pas partie de l'Immeuble. Les dispositions du paragraphe 12.2 quant à l'entretien, l'indemnisation consentie par la Ville, le droit d'accès consenti à la Ville et l'obligation de limiter l'accès pour des raisons de sécurité s'appliquant *mutatis mutandis* aux pile, mur de culée et structure de béton. Cependant, l'Emphytéote pourra démolir s'il le juge à propos le mur de culée et la structure de béton mais non la pile et la structure métallique, s'il démontre à la satisfaction du directeur du service des travaux publics de la Ville, que la stabilité de la structure restante du pont n'en serait pas affectée.

ARTICLE 13.
ACCÈS À L'ENSEMBLE IMMOBILIER

13.1 Pourvu que les critères généraux de mise ou de maintien en service d'un transport en commun de la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal ou toute personne ou organisme lui succédant (« STCUM ») soient respectés, la Ville déploiera ses meilleurs efforts, compte tenu des circonstances, afin qu'en tout temps pendant les jours et les heures d'exploitation de l'Entreprise pendant la durée de la Convention, la STCUM fournisse un service d'autobus faisant la navette entre la station de métro Île-Ste-Hélène et l'entrée de l'Immeuble.

13.2 Advenant qu'à tout moment pendant la durée de la Convention un tel service d'autobus ou d'autre transport en commun ne soit pas ainsi fourni par la STCUM malgré les meilleurs efforts déployés par la Ville, alors la Ville permettra à l'Emphytéote, sans contrepartie supplémentaire ni diminution du Prix mais aux frais de l'Emphytéote, d'établir lui-même ou pour son compte par un Tiers un service d'autobus ou autre service de transport en commun entre ladite station de métro et l'entrée de l'Immeuble et à cette fin permettra et autorisera que les véhicules requis utilisent des voies et routes alors en existence pour assurer ce transport, selon le trajet raisonnablement convenable qui sera déterminé par la Ville, en tenant compte des intérêts de l'ensemble des usagers de l'Île Sainte-Hélène. Advenant que l'Emphytéote établisse lui-même ou pour son compte par un Tiers, le transport ci-avant décrit, l'Emphytéote ou le Tiers devra obtenir tous les permis alors requis pour ce faire. Pendant toute la période où l'Emphytéote lui-même ou un tiers pour le compte de l'Emphytéote exploite le transport ci-avant décrit, l'Emphytéote est responsable à l'égard de tous les dommages matériels causés par ce service de transport ainsi que pour toutes

les réclamations de tiers et toutes responsabilités envers des tiers pouvant survenir relativement à ce service et indemnisera la Ville contre ce qui précède; ces dommages matériels et ces réclamations et responsabilités étant réputés constituer des Réclamations aux termes des présentes.

13.3 La Ville convient et garantit qu'en tout temps pendant la durée de la Convention, toutes les voies d'accès par véhicule moteur à l'Immeuble à partir des bretelles du pont Jacques-Cartier et toutes les voies de sortie par véhicule moteur de l'Immeuble vers les bretelles du pont Jacques-Cartier (lesdites voies d'accès et de sortie sont indiquées en rouge sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3, seront disponibles gratuitement à toute personne désirant aller ou sortir de l'Immeuble et seront entretenues à ces fins comme toutes les autres rues de la Ville.

Avant la signature des présentes, la Ville représente avoir obtenu en faveur de l'Immeuble des servitudes de passage et d'accès du propriétaire des tronçons des voies d'accès et de sortie n'appartenant pas à la Ville et indiqués en bleu sur le plan ci-avant mentionné.

ARTICLE 14.
CONCOURS INTERNATIONAL D'ART PYROTECHNIQUE

14.1 L'Emphytéote s'engage à continuer à tenir annuellement sur l'Ensemble Immobilier un concours international d'art pyrotechnique de la même nature et ampleur que celui qui s'est tenu sur l'Ensemble Immobilier au cours de l'année deux mille (2000) à moins que le coût des services de police et d'incendie en rende l'exploitation non rentable. Malgré l'engagement qui précède, et en plus de l'exception ci-haut prévue, l'obligation de l'Emphytéote à cet égard cessera à la plus tardive des dates suivantes :

a) le moment où l'Emphytéote ne réussit pas, malgré ses efforts raisonnables, à conclure un contrat avec un commanditaire raisonnablement acceptable selon les modalités que l'Emphytéote juge raisonnablement acceptables; ou

b) le dixième (10ième) anniversaire de la date de signature de la Convention.

Advenant que dans les circonstances décrites plus haut, l'Emphytéote cesse de tenir un tel concours, il s'engage à la demande de la Ville, à lui céder tout droit qu'il pourrait alors avoir à l'égard d'un tel concours, à la condition que l'Emphytéote

et la Ville concluent une convention mutuellement satisfaisante (les deux parties agissant raisonnablement) si les parties souhaitent que ledit concours continue à avoir lieu sur l'Immeuble.

ARTICLE 15.
BILLETS GRATUITS

15.1 L'Emphytéote devra remettre annuellement à la Ville, au plus tard le premier (1er) avril de l'année en question, dix mille (10 000) billets d'admission de un (1) jour permettant l'accès aux Manèges et autres activités similaires et ce, sans contrepartie. La Ville pourra distribuer ces billets aux personnes de son choix, à son entière discrétion.

ARTICLE 16.
ENVIRONNEMENT

16.1 Pour l'application du présent article:

« **Loi Environnementale** » signifie toute loi, règlement, traité, décret, ordonnance, directive, politique, guide, avis, permis, certificat, approbation ou autorisation ayant force de loi émis par une juridiction fédérale, provinciale ou municipale relativement au domaine de l'environnement, de la santé et sécurité au travail, de la responsabilité des produits ou du transport, comme elles sont modifiées de temps à autre, ainsi que toute loi similaire ou toute loi qui les remplace incluant, sans limiter la portée générale de ce qui précède, celles relatives à :

(i) la protection, la préservation ou la restauration de l'environnement naturel (l'atmosphère, le sol ou l'eau de surface ou souterraine);

(ii) la production, la manutention, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination de matières ou substances dangereuses ou résiduelles ou toute autre opération s'y rapportant; et

(iii) les matières, substances et conditions interdites, contrôlées ou autrement réglementées incluant, sans limiter la portée générale de ce qui précède, les matières dangereuses et les réservoirs souterrains ou de surface.

16.2 Pendant toute la durée de la Convention ainsi que pendant toute période d'occupation de l'Ensemble Immobilier par l'Emphytéote, l'Emphytéote s'engage à ce qui suit, à la complète exonération de la Ville :

a) en tout temps, et à tous égards, à ce que l'Entreprise soit exploitée en conformité avec toutes les Lois Environnementales applicables;

b) aviser avec diligence la Ville de la réception de tout avis, ordonnance, projet d'ordonnance, constat d'infraction ou action de nature pénale ou statutaire, injonction ou recours collectif relatif à la présence, connue ou alléguée, de contaminants dans, sur, sous ou en provenance de l'Ensemble Immobilier ou à toute infraction alléguée à une Loi Environnementale; et

c) permettre à la Ville de vérifier la conformité de l'Emphytéote aux dispositions de la Convention en lui donnant accès, sur avis écrit préalable de 5 jours, à l'Ensemble Immobilier afin d'effectuer des vérifications visuelles ou des échantillonnages, auquel cas la Ville s'engage à réparer avec diligence tout dommage causé à l'Ensemble Immobilier, de même qu'en lui fournissant copie de tout document requis par elle à cet égard et en possession de l'Emphytéote.

16.3 Si l'Emphytéote néglige de respecter l'une ou l'autre des dispositions du présent article, la Ville peut, sans y être obligée, après avis écrit de quarante-cinq (45) jours à l'Emphytéote, et sauf en cas d'urgence où aucun avis n'aura à être transmis, exécuter ou faire exécuter les travaux requis pour s'y conformer, incluant la correction des dommages causés par ledit non respect, dont les coûts raisonnables devront être payés par l'Emphytéote à la Ville sur demande. Aux fins de l'application des dispositions du présent article, il est convenu que l'ensemble des travaux devra être effectué conformément aux normes et exigences pouvant être prévues de temps à autre par les Lois Environnementales ainsi qu'à celles généralement appliquées en pareil cas pouvant être prévues dans des guides ou des politiques, incluant notamment la Politique de protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés datée de 1998 ou tout document similaire émis en remplacement d'icelle.

ARTICLE 17.
SERVITUDES

17.1 Il existe sur l'Immeuble certaines installations d'aqueduc, d'égouts et de services publics appartenant à la Ville desservant l'Immeuble et d'autres immeubles adjacents. Certaines des installations sont indiquées en orange, en vert et en bleu sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3, alors que d'autres installations qui existent à la date de signature de la Convention ne figurent pas sur le plan; toutefois, la Ville doit fournir un plan

à l'Emphytéote les indiquant, au plus tard cent quatre-vingt (180) jours suivant la signature des présentes (lequel plan fera partie de la Convention par un addenda à celle-ci) (collectivement les « Installations »).

17.2 Il est nécessaire que la Ville détienne tous les droits nécessaires pour assurer la présence, l'entretien et le remplacement des Installations. En conséquence, l'Emphytéote constitue par les présentes en faveur de des parcelles de terrains ci-après décrites, comme fonds dominant et contre l'Ensemble immobilier comme fonds servant, une servitude réelle pour la durée de la Convention grevant une partie de l'Ensemble immobilier là où se trouvent les Installations, comme fonds servant, permettant à la Ville de placer, construire, maintenir, entretenir, réparer, remplacer, enlever, inspecter et exploiter pendant la durée de la Convention les Installations, y compris les câbles, fils, conduits, compteurs, régulateurs, stations de régulation, raccords, appareils, équipements, bornes et tout autre appareil et accessoire se rapportant à ce genre de construction, nécessaires ou utiles au bon fonctionnement des Installations dans, sur, sous, au-dessus et à travers l'Ensemble immobilier aux endroits où se trouvent actuellement les Installations, et à tout autre endroit sur l'Ensemble immobilier requis par la Ville de temps à autre et acceptable de manière raisonnable par l'Emphytéote. Tous travaux de réparation, de remplacement, d'enlèvement, d'ajout ou autres travaux à l'égard des Installations doivent être effectués par la Ville après un préavis écrit de cinq (5) jours à l'Emphytéote, sauf en cas d'urgence. Dans la mesure du possible, la Ville effectuera ces travaux à l'extérieur de la saison d'exploitation de l'Entreprise et de façon à ne pas affecter défavorablement l'exploitation de l'Entreprise.

Le fonds dominant est décrit comme suit :

a) Le lot TROIS CENT TROIS (303) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly sauf et à distraire les parties dudit lot suivantes :

i) une partie du lot originaire TROIS CENT TROIS (303 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest, le nord, le nord-est, l'est et le sud-est par le lot 2424, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie dudit lot 303, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-

Cartier et vers l'ouest par une autre partie dudit lot 303;

mesurant neuf cent cinquante-trois mètres et quatre dixièmes (953,4 m) à l'ouest, au nord-ouest, au nord, au nord-est, à l'est et au sud-est le long d'une ligne sinueuse, quatre-vingt-dix-sept mètres et quatre-vingts centièmes (97,80m) au sud-ouest, trois mètres et cinquante-neuf centièmes (3,59m) au nord-ouest, vingt-trois mètres et soixante-huit centièmes (23,68m) au sud-ouest et quatre-vingt-quinze centièmes de mètre (0,95m) au sud-est et quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres et deux dixièmes (498,2m) au sud, au sud-ouest, à l'ouest, au nord-ouest et au nord le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie cent trente-trois mille neuf cent soixante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes (133 965,4 m^2).

ii) Une partie du lot originaire TROIS CENT TROIS (303 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest et le nord-est par une autre partie dudit lot originaire (303 ptie), faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le sud-est et le sud par le lot 2429 et vers l'ouest par une autre partie dudit lot originaire 303;

mesurant quatre mètres et quarante-cinq centièmes (4,45m) au nord-est, dix mètres et vingt-sept centièmes (10,27m) au nord-ouest, quatre-vingt-treize mètres et huit centièmes (93,08m) au nord-est, cent trois mètres et quatre dixièmes (103,4m) au sud-est et au sud le long d'une ligne sinueuse et treize mètres et trois dixièmes (13,3m) et à l'ouest le long d'une autre ligne sinueuse;

contenant en superficie deux mille cinquante mètres carrés et huit dixièmes (2 050,8 m^2)

b) Le lot TROIS CENT QUATRE (304) dudit cadastre sauf et à distraire les parties dudit lot suivantes :

i) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest, le nord, le nord-est et l'est par le lot 2424 et vers l'est, le sud-est, le sud et le sud-ouest par une partie dudit lot 304, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier;

mesurant cent quatre-vingt-dix-sept mètres et un dixième (197,1m) au nord-ouest, au nord, au nord-est et à l'est le long d'une ligne sinueuse, cent trois mètres et trente-cinq centièmes (103,35m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de soixante-douze mètres et onze centièmes (72,11m) au sud-est, au sud et au sud-ouest, vingt et un mètres et cinquante-deux centièmes (21,52m) au sud, onze mètres et quatre centièmes (11,04m) à l'est, onze mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (11,95m) au sud et trente-quatre mètres et soixante-deux centièmes (34,62m) au sud-ouest;

contenant en superficie quatre mille sept cent trente-neuf mètres carrés et un dixième (4 739,1m^2).

ii) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-est par une autre partie dudit lot originaire 304, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie dudit lot 304 originaire et vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429;

mesurant vingt mètres et dix-huit centièmes (20,18m) au nord-est, cent trente-huit mètres et vingt-sept centièmes (138,27m), vingt-huit mètres et soixante et onze centièmes (28,71m), trente-quatre mètres et douze centièmes (34,12m), vingt et un mètres et vingt-deux centièmes (21,22m), cinquante mètres et soixante centièmes (50,60m) au sud-est, seize mètres et quatre-vingt-onze

centièmes (16,91m), neuf mètres et soixante-douze centièmes (9,72m) au nord-est, vingt et un mètres et cinquante-huit centièmes (21,58m) à l'est, deux mètres et quatre-vingts centièmes (2,80m) au sud, six mètres et cinquante-huit centièmes (6,58m) au sud-est et trois cent quarante mètres et neuf dixièmes (340,9m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie cinq mille cinq cent soixante-quatorze mètres carrés et sept dixièmes (5 574,7m^2).

iii) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie dudit lot originaire 304, vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429;

mesurant cent sept mètres et trente-six centièmes (107,36m) à l'est, cinquante-six mètres et cinquante-huit centièmes (56,58m) au sud-est, quarante-cinq mètres et soixante-quatre centièmes (45,64m) à l'est, cinquante-quatre mètres et seize centièmes (54,16m), quatre-vingt-quatorze mètres et trente centièmes (94,30m), dix-huit mètres et vingt-sept centièmes (18,27m) à l'est, treize mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (13,85m) au nord-est, quatre-vingt-huit mètres et quarante-huit centièmes (88,48m) à l'est, vingt-quatre mètres et vingt-cinq centièmes (24,25m) au sud et quatre cent quatre-vingt-six mètres et quatre dixièmes (486,4m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie quatre mille deux cent trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (4 239,2 m^2).

c) Le lot DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE ET UN (2431) dudit cadastre;

d) Le lot TROIS CENT CINQ (305) dudit cadastre.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, la présente servitude comprend, entre autres, les droits suivants en faveur de la Ville :

17.2.1 sous réserve des dispositions qui précèdent, le droit d'entrer sur l'Ensemble immobilier, d'y avoir accès ou d'en sortir, à tout moment raisonnable et sur avis écrit préalable de cinq (5) jours à l'Emphytéote (sauf en cas d'urgence), à pied ou dans un véhicule, mais uniquement dans le but d'accéder aux Installations;

17.2.2 le droit d'abattre, de couper, de tailler et d'enlever en tout temps arbres, buissons, arbrisseaux, branches, racines et souches qui nuisent à l'exploitation des Installations ou mettent celles-ci en danger et d'empêcher ou de restreindre leur croissance et d'enlever tout obstacle pouvant en tout temps entraver ou mettre en danger l'exploitation des Installations;

17.2.3 le droit de maintenir libre en tout temps et (ou) d'exiger que soit libre en tout temps les Installations et leur périmètre immédiat de tout objet, obstacle, ouvrage, clôture, débris et véhicule qui nuit à l'exploitation des Installations ou met celles-ci en danger.

17.3 La Ville sera seule responsable de l'entretien, de la réparation et du remplacement des Installations et les maintiendra en bon état. La Ville sera responsable de tout dommage important qui pourrait, au cours de la réalisation de travaux de réparation, de remplacement, d'enlèvement, d'ajout ou autres travaux, à l'égard des Installations ou de leur exploitation, être causé par elle, ses employés ou ses entrepreneurs.

17.4 L'Emphytéote ne pourra, sans la permission écrite et préalable de la Ville, creuser, forer, installer, ériger, construire, ni permettre le creusage, le forage, l'érection ou la construction dans, sur, sous, au-dessus et à travers les Installations de tout immeuble, puits, excavation, fondation ou toute autre structure ou équipement, ni effectuer ou permettre que soient effectués des travaux d'excavation, de nivellement, de rehaussement, de remblayage, ou toutes autres activités analogues dans, sur, sous, au-dessus et à travers les Installations, mais il pourra, par ailleurs, user et jouir du terrain où sont situés les Installations ou au-dessus duquel elles sont situées, dans la plus grande mesure possible selon les circonstances, y compris des installations de stationnement pavé ou non, pourvu que cet usage ou cette jouissance ne nuise pas de manière importante aux droits de la Ville reconnus aux présentes ni ne mette en danger l'exploitation des Installations.

17.5 La Ville s'engage à débarrasser avec diligence l'Ensemble immobilier de tout débris et surplus d'excavation résultant des travaux liés aux Installations. Sans déroger à ce qui précède, ces débris et surplus d'excavation ne doivent en aucun temps être stockés, sauf temporairement en attendant leur enlèvement comme susdit, sur l'Ensemble immobilier dans un endroit qui nuise à l'exploitation de l'Ensemble immobilier ou de l'Entreprise.

17.6 La perte totale ou partielle des Installations ne met pas fin aux droits consentis aux termes des présentes en faveur de la Ville, pourvu que la Ville les reconstruisent, les restaurent ou les réparent dans un délai raisonnable.

17.7 En cas d'abandon ou de cessation d'exploitation définitive des Installations, la Ville pourra laisser en place les Installations sans indemnité ni contrepartie, auquel cas la présente servitude prendra fin en regard des Installations ainsi abandonnées ou dont la Ville a cessé l'exploitation.

17.8 À l'est de la partie de l'Ensemble immobilier constituée d'une partie du lot 304 de la Paroisse de Saint-Antoine de Longueuil se trouvent un mur, une clôture et un remblai (collectivement les « **Remblais** »), lesquels sont indiqués sur le plan joint aux présentes à l'annexe 7.3,. Par les présentes, l'Emphytéote constitue en faveur des Remblais, et de l'immeuble appartenant à la Ville décrit au paragraphe 17.2 des présentes, comme fonds dominants, une servitude réelle et pour la durée de la Convention grevant la partie de l'Ensemble immobilier décrite aux paragraphes 28 g), 28 h) et 28 i) comportant le droit pour la Ville et ses représentants de passer sur l'Ensemble immobilier, d'y accéder en tout temps, sur avis écrit de cinq (5) jours à l'Emphytéote, à pied ou en véhicule pour accéder aux Remblais. Dans la mesure du possible la Ville doit exercer ses droits aux termes du présent paragraphe 17.8 de façon à ne pas affecter défavorablement l'exploitation de l'Entreprise et dans la mesure du possible en dehors de la saison d'exploitation de celle-ci.

ARTICLE 18.
DÉFAUT

18.1 Sous réserve du sous-paragraphe 4.1.7 si l'Emphytéote néglige de remplir ses engagements ou de respecter toute disposition de la Convention ou les obligations en découlant et s'il n'a pas été remédié à cette violation ou à ce défaut dans les cent vingt (120) jours, soixante (60) jours dans le cas d'un défaut de verser le Prix) suivant la réception par l'Emphytéote d'une demande écrite de la Ville à cet effet qui soit suffisamment détaillée et qui fasse état du présumé défaut ou de la présumée violation

(individuellement un « Défaut » et un « Avis préliminaire », respectivement), la Ville pourra, sous réserve de ses autres droits et recours, donner à l'Emphytéote un avis écrit de son intention de résilier la Convention (l'« Avis de résiliation »). L'Avis de résiliation devra également préciser la ou les sommes d'argent ou les modalités, les obligations ou les conditions dont le non-paiement ou la violation est alléguée.

18.2 La Ville devra envoyer à tout Créancier hypothécaire une copie de l'Avis préliminaire et de l'Avis de résiliation. L'Avis de résiliation et l'Avis préliminaire seront considérés suffisants pour les fins du Créancier hypothécaire s'ils sont donnés à ce Créancier hypothécaire par courrier recommandé à l'adresse figurant sur l'avis d'adresse publié par celui-ci.

18.3 Si, conformément aux paragraphes 18.1 et 18.2, la Ville donne l'Avis de résiliation et qu'il n'a pas été remédié dans les soixante (60) jours suivant la date à laquelle l'Avis de résiliation est reçu par l'Emphytéote et le Créancier hypothécaire, et si la Ville n'est pas remboursée de toutes les dépenses raisonnablement engagées par suite du Défaut, alors, sous réserve des dispositions du paragraphe 18.4 des présentes, la Convention sera résiliée à compter du soixante et unième (61e) jour suivant la date à laquelle l'Avis de résiliation est reçu par l'Emphytéote et le Créancier hypothécaire, et la Convention prendra fin, et les Constructions deviendront la pleine et entière propriété de la Ville, libres de tout droit et charge, et la Ville aura le droit d'en prendre possession immédiatement sans autre avis, de la même façon qu'elle pourrait le faire à l'expiration de la durée de la Convention. L'Emphytéote devra alors signer tout acte constatant son Défaut et la résiliation de la Convention que la Ville pourra raisonnablement exiger.

Si l'Emphytéote néglige de se conformer aux dispositions de la Convention et advenant que le Défaut ne puisse être convenablement corrigé par le paiement d'une somme d'argent à la Ville, le Défaut sera réputé corrigé à la satisfaction de la Ville et la Convention ne pourra être résiliée si, au cours de la période de cent vingt (120) jours prévue au paragraphe 18.1 ou la période de soixante (60) jours prévue au paragraphe 18.3, l'Emphytéote commence à remédier au Défaut avec diligence raisonnable, en prenant en considération, cependant, le fait qu'il n'est pas tenu de réaliser au cours de la saison d'exploitation de l'Entreprise (i) les Constructions, les Améliorations de l'Emphytéote ou autres travaux compris dans l'Investissement et (ii) toute autre construction ou d'importants travaux de réparation ou d'autres travaux qui pourraient affecter défavorablement l'Ensemble immobilier ou l'exploitation de l'Entreprise. Pour les fins du

présent paragraphe la saison d'exploitation de l'Entreprise signifie du 1er mai au 30 septembre.

18.4 S'il est remédié à un défaut par un Créancier hypothécaire, ce Créancier hypothécaire aura le droit de devenir l'Emphytéote aux termes des présentes, avec effet rétroactif à la date de Défaut par l'Emphytéote. Le Créancier hypothécaire devenu emphytéote prendra alors la place de l'Emphytéote pour la partie non expirée de la durée de la Convention en assumant toutes les obligations de l'Emphytéote et en jouissant de tous les droits accordés à ce dernier par la Convention. En cas de conflit entre Créanciers hypothécaires à l'égard du droit de substituer à l'Emphytéote aux termes du présent article, ces droits pourront d'abord être exercés par le créancier ayant priorité.

Si un Créancier hypothécaire devient l'Emphytéote dans les circonstances prévues au paragraphe précédent, la Ville s'engage à signer, à la demande de ce Créancier hypothécaire, mais sans frais pour elle, tout acte qu'il pourra raisonnablement exiger pour prouver et pouvoir publier sa substitution à l'Emphytéote par suite du Défaut de ce dernier. Toutefois, si les Créanciers hypothécaires négligent de remédier au Défaut dans le délai susmentionné de soixante (60) jours ou de commencer à remédier au Défaut dans ce délai et continuer de le faire par la suite avec diligence raisonnable, la Convention sera résiliée et la durée qui y est prévue prendra fin à compter du soixante et unième (61e) jour suivant la date de signification de l'Avis de résiliation, et les Créanciers hypothécaires perdront alors tous leurs droits qui deviendront déchus, et la Ville pourra s'adresser aux tribunaux pour demander la radiation des hypothèques existantes si les créanciers hypothécaires refusent d'accorder mainlevée et la radiation de tous les autres droits publiés à l'égard de l'Ensemble immobilier consentis par l'Emphytéote ou découlant de l'exploitation de l'Ensemble immobilier par l'Emphytéote. La résiliation de la Convention mettra automatiquement fin à tous les baux, contrats de concessions et autres contrats similaires (les « **Baux** ») consentis par l'Emphytéote à l'égard de l'Ensemble immobilier, et l'Emphytéote devra s'assurer que tous les Baux signés ou renouvelés (autrement que par l'exercice par le locataire d'une option de renouvellement) après la date de signature de la Convention contiennent une clause selon laquelle le cocontractant de l'Emphytéote reconnaît la résiliation de son contrat avec l'Emphytéote si jamais la Convention est résiliée.

18.5 Malgré toute résiliation ou terminaison de la Convention, chaque partie conserve tous ses droits et recours, incluant sans limiter la généralité de ce qui précède, ses recours en dommages et intérêts, contre l'autre partie et la Caution, le cas échéant.

ARTICLE 19.
INDEMNISATION

19.1 L'Emphytéote s'engage à indemniser la Ville, ses cadres, employés, représentants et mandataires et consent à les tenir couverts de tous dommages, pertes, dépenses, coûts, frais (incluant les frais d'expertises et les honoraires et déboursés judiciaires et extrajudiciaires), amendes, condamnations, responsabilités, ordonnances et jugements, qui sont encourus ou subis par elle, ou qui résultent de réclamations, poursuites, demandes ou actions, et qui sont attribuables, directement ou indirectement,

(i) au défaut par l'Emphytéote de respecter l'une quelconque de ses obligations en vertu de la Convention ou

(ii) à des événements, incluant sans limiter la généralité de ce qui précède ceux découlant d'un acte, faute, omission ou négligence de la part de l'Emphytéote, à l'exclusion toutefois de ceux découlant d'un acte, faute, omission ou négligence de la part de la Ville ou des personnes dont elle est responsable, survenus après la date de signature des présentes, relativement à l'occupation ou à l'utilisation de l'Ensemble immobilier ou des Constructions, à l'exploitation de l'Entreprise ou aux réparations, aux modifications ou à la démolition des Améliorations par l'Emphytéote.

19.2 L'indemnisation contenue au présent article restera en vigueur malgré la terminaison de la Convention, incluant toute résiliation.

ARTICLE 20.
RENONCIATION

20.1 Toute renonciation faite par une partie doit être constatée par écrit (toute renonciation par la Ville doit faire l'objet d'une résolution de son conseil municipal ou de son comité exécutif, selon le cas), et la renonciation à un manquement par une partie aux termes des présentes ne sera pas interprétée comme la renonciation au droit de l'autre partie d'invoquer ce manquement ou tout autre manquement qui s'est produit ou peut se produire par la suite.

ARTICLE 21.
RÉSILIATION

21.1 La Ville et l'Emphytéote peuvent tous deux résilier la Convention pour tous et chacun des motifs prévus aux présentes

qui leur accordent respectivement des droits de résiliation en sus de tous les autres motifs prévus par la loi. L'Emphytéote renonce au droit d'abandon prévu à l'article 1211 du *Code Civil du Québec*.

Sauf pour les circonstances prévues aux paragraphes 8.10 et 26.1 et au cas d'expropriation prévu au paragraphe 23.1 des présentes, l'Emphytéote n'aura pas le droit de mettre fin à la Convention avant son expiration.

ARTICLE 22.
FIN DE LA CONVENTION

22.1 Sous réserve des dispositions des sous-paragraphes 4.1.8 et 4.1.9 présentes, à l'expiration de la Convention, ou au moment de toute résiliation antérieure, y compris en raison d'un Défaut de l'Emphytéote qui n'a pas été corrigé, (i) la Ville deviendra propriétaire des Constructions alors situées sur l'Immeuble, notamment celles qui ont été érigées par l'Emphytéote sans qu'il ait été tenu de le faire, libre de toute charge et hypothèque, le tout sans contrepartie, et (ii) l'Emphytéote demeure le propriétaire des Améliorations de l'Emphytéote et pourra les enlever dans les délais prévus aux présentes.

ARTICLE 23.
EXPROPRIATION

23.1 Si, pendant la durée de la Convention, l'Ensemble immobilier est exproprié dans son entier ou s'il n'est exproprié qu'en partie et que cette expropriation partielle fasse en sorte que le résidu de l'Ensemble Immobilier est insuffisant ou inadéquat, de l'avis commercial raisonnable de l'Emphytéote, pour exploiter l'Entreprise comme une entité économique fonctionnelle et viable, la Convention sera alors résiliée à la date à laquelle la partie expropriante en prend possession, sans porter atteinte au droit de l'Emphytéote et de la Ville de recevoir chacun une pleine indemnité d'expropriation pour la période non échue des présentes.

Chaque partie doit collaborer avec l'autre afin que chacune d'elles puisse recevoir l'indemnité d'expropriation maximale à laquelle elles ont droit; une telle collaboration ne sera cependant pas de mise si la Ville est la partie expropriante. Toute indemnité d'expropriation relativement aux Améliorations de l'Emphytéote appartiendra à l'Emphytéote et sera à son avantage exclusif. Toute indemnité d'expropriation représentant la valeur de la partie de terrain exproprié ou les dommages causés au résidu du terrain appartiendra à la Ville sous réserves des droits de

l'Emphytéote d'être compensé par l'autorité expropriante pour la perte de ses droits emphytéotiques en regard du terrain exproprié et de la perte de valeur des droits emphytéotiques en regard du résidu du terrain. Toute indemnité d'expropriation relativement aux Constructions sera déposée auprès du Fiduciaire et sera par la suite distribuée et versée conformément aux dispositions de l'Article 24 des présentes.

23.2 Si pendant la durée de la Convention, l'Ensemble immobilier est exproprié de façon à ne pas rendre le résidu insuffisant ou inadéquat, de l'avis commercial raisonnable de l'Emphytéote, pour exploiter l'Entreprise comme une entité économique fonctionnelle et viable, la Convention sera résiliée uniquement en ce qui concerne la partie expropriée de l'Ensemble immobilier et ce, dès la date de la perte de la possession de cette partie. Le Prix payable durant le restant de la durée des présentes après la prise de possession par cette autorité d'expropriation sera réduit proportionnellement pour tenir compte de la partie de l'Immeuble ainsi soustraite.

Toute indemnité d'expropriation sera versée et imputée de la façon prévue au paragraphe 23.1 des présentes.

ARTICLE 24.
PARTAGE DES INDEMNITÉS

24.1 Pour les fins d'interprétation du présent Article 24, il est convenu que les mots ou expressions ci-dessous, lorsqu'ils sont employés dans le présent Article 24ont le sens suivant, à moins que le contexte n'exige une autre interprétation :

24.1.1 « **expropriation** » désigne toute expropriation touchant la totalité ou toute partie de l'Ensemble immobilier;

24.1.2 « **indemnité d'assurance** » désigne les sommes d'argent provenant des compagnies d'assurance et qui seront déposées auprès du Fiduciaire pour être utilisées dans les circonstances prévues au paragraphe 8.6;

24.1.3 « **indemnité d'expropriation** » désigne les sommes d'argent découlant de l'expropriation et représentant la valeur des Constructions déterminée par entente ou par les tribunaux d'expropriation.

24.2 Lors d'une expropriation ou dans les circonstances prévues par le paragraphe 8.6, l'indemnité d'expropriation ou l'indemnité d'assurance, selon le cas, sera divisée de la façon et dans l'ordre suivant :

24.2.1 tout Créancier hypothécaire recevra le montant qui lui est dû, lequel sera pris à même la part de l'Emphytéote, tel qu'il a été établi ci-dessous, sans toutefois la dépasser;

24.2.2 la part revenant à l'Emphytéote sera calculée d'après le barème suivant :

1ère année	100	%	2e année	99,83	%
3e année	99,81	%	4e année	99,79	%
5e année	99,78	%	6e année	99,75	%
7e année	99,73	%	8e année	99,71	%
9e année	99,68	%	10e année	99,65	%
11e année	99,61	%	12e année	99,58	%
13e année	99,53	%	14e année	99,49	%
15e année	99,44	%	16e année	99,39	%
17e année	99,33	%	18e année	99,26	%
19e année	99,19	%	20e année	99,11	%
21e année	99,02	%	22e année	98,92	%
23e année	98,82	%	24e année	98,70	%
25e année	98,57	%	26e année	98,43	%
27e année	98,27	%	28e année	98,09	%
29e année	97,90	%	30e année	97,69	%
31e année	97,45	%	32e année	97,19	%
33e année	96,90	%	34e année	96,58	%
35e année	96,22	%	36e année	95,83	%
37e année	95,39	%	38e année	94,90	%
39e année	94,36	%	40e année	93,75	%
41e année	92,33	%	42e année	92,33	%
43e année	91,49	%	44e année	90,55	%
45e année	89,50	%	46e année	88,32	%
47e année	87,00	%	48e année	85,52	%
49e année	83,85	%	50e année	81,98	%
51e année	79,86	%	52e année	77,46	%
53e année	74,75	%	54e année	71,67	%
55e année	68,17	%	56e année	64,17	%
57e année	59,60	%	58e année	54,37	%

59^{e} année	48,34	%	60^{e} année	41,38	%
61^{e} année	33,32	%	62^{e} année	23,93	%
63^{e} année	12,94	%	64^{e} année	0,00	%

24.2.3 le solde appartiendra à la Ville comme étant sa part, mais ce solde ne devra pas être inférieur à ce qu'il aurait été si la police d'assurance n'avait pas contenu de clause de franchise.

ARTICLE 25.
DURÉE

25.1 La Convention est conclue pour une durée de soixante-quatre (64) ans commençant le premier (1er) jour de mai de l'an deux mille un (2001) et se terminant le trente (30) avril deux mille soixante-cinq (2065).

ARTICLE 26.
ACCÈS À L'ENSEMBLE

26.1 Si le pont Jacques-Cartier est fermé en totalité ou en partie (et à condition que ces travaux affectent en totalité ou en partie la section du pont Jacques-Cartier située entre l'Île de Montréal et l'Île Ste-Hélène) en raison des travaux de réfection majeure prévus par la Société des ponts Jacques-Cartier et Champlain pour les années d'exploitation de l'Entreprise 2001 et 2002, ou toute période supplémentaire reliée à ces travaux, ou si le pont est démoli ou détruit, la Ville autorisera, sans frais ni contrepartie pour l'Emphytéote ou les usagers, l'accès de véhicules motorisés à l'Ensemble immobilier à partir du pont de La Concorde et la sortie de véhicules motorisés de l'Ensemble immobilier vers et par le pont de la Concorde d'une manière raisonnablement commode. L'Emphytéote pourra annoncer publiquement ce qui précède en tout temps utile, par les moyens de communication de son choix.

Si les droits consentis à l'Emphytéote en vertu du présent paragraphe occasionnent des problèmes de circulation, la Ville pourra mettre en place un service de contrôle de la circulation entre le pont de la Concorde et l'Ensemble Immobilier. Les mesures de contrôle nécessaires seront établies par la Ville en collaboration avec l'Emphytéote, la décision finale revenant toutefois à la Ville. L'Emphytéote remboursera les coûts de ce service.

L'accès par le pont de la Concorde pourra servir d'accès principal aux véhicules à l'Ensemble Immobilier seulement pendant les heures où le pont Jacques-Cartier est complètement fermé.

Sans préjudice à ce qui précède, si la station de métro Ste-Hélène est fermée, détruite ou démolie, et qu'un moyen de transport adéquat à l'Ensemble Immobilier n'a pas été mis en place dans un délai de douze (12) mois de la destruction, de la démolition ou de la fermeture, l'Emphytéote pourra alors, sans recours contre la Ville, résilier la Convention sur avis écrit de trente (30) jours à la Ville, et la Convention sera résiliée à l'expiration de ce délai et toutes les dispositions des présentes relatives à la résiliation de la Convention s'appliqueront; advenant désaccord sur le droit de l'Emphytéote de résilier la Convention, les parties devront soumettre le différend à l'arbitrage selon les règles établies au *Code de procédure civile du Québec.*

ARTICLE 27.
PRIX

27.1 L'Emphytéote s'engage à payer à la Ville, au bureau du directeur des finances de la Ville, le prix de l'emphytéose (le « Prix ») lequel est composé des versements annuels suivants :

27.1.1 au cours de la période initiale allant du premier (1er) jour de mai deux mille un (2001) au trentième (30e) jour d'avril deux mille quarante (2040), les versements suivants :

a) pour les fins des sous-paragraphes b) à k) qui suivent l'expression « **Revenus municipaux** » signifie pour une année donnée les revenus reçus par la Ville à titre de taxes foncières générales, de tarification fiscale, de taxes d'affaires, de taxes de l'eau, de taxes de services, de taxe spéciale et de l'eau mesurée au compteur, de l'émission des permis de construction et de l'émission des permis d'occupation et toute surtaxe et autre taxe, à l'exclusion des droits sur les mutations immobilières, étant entendu que pour les fins de la présente définition, lesdits Revenus municipaux ne peuvent excéder dans une année donnée ce qu'ils auraient été aux taux en vigueur dans l'année en question, si l'évaluation foncière de l'Ensemble immobilier avait été de 124 500 000 $. Aux fins des présentes, les parties utiliseront une estimation raisonnable du montant de Revenus municipaux aux fins du calcul du montant du versement annuel. Dès que le montant réel des Revenus

municipaux pour l'année en question sera connu, les parties feront entre elles les ajustements, le cas échéant, au plus tard le 30 avril de l'année en question; le présent mécanisme s'applique de la première à la dixième année inclusivement de la Convention;

b) pour la première (1er) année : trois millions six cent soixante-dix-sept mille dollars (3 677 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de trois millions six cent soixante-dix-sept mille dollars (3 677 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe c) qui suit;

c) pour la deuxième (2e) année : quatre millions quatre cent vingt-trois mille dollars (4 423 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de quatre millions quatre cent vingt-trois mille dollars (4 423 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe d) qui suit;

d) pour la troisième (3e) année : cinq millions cinquante-six mille dollars (5 056 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions cinquante-six mille dollars (5 056 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe e) qui suit;

e) pour la quatrième (4e) année : cinq millions six cent quatre-vingt-neuf mille dollars (5 689 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions six cent quatre-vingt-neuf mille dollars (5 689 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe f) qui suit;

f) pour la cinquième (5e) année : cinq millions sept cent quarante-quatre mille dollars (5 744 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions sept cent quarante-quatre mille dollars (5 744 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe g) qui suit;

g) pour la sixième (6e) année : cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe h) qui suit;

h) pour la septième (7e) année : cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe i) qui suit;

i) pour la huitième (8e) année : cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe j) qui suit;

j) pour la neuvième (9e) année : cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur ladite somme de cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) sera ajouté aux Revenus municipaux pour les fins du paragraphe k) qui suit;

k) pour la dixième année (10e) année : cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) moins les Revenus municipaux. Le cas échéant, l'excédent des Revenus municipaux sur la somme de cinq millions neuf cent quatre mille dollars (5 904 000 $) sera appliqué en réduction du versement annuel prévu à la onzième (11e) année et si nécessaire sur les versements prévus aux années subséquentes, jusqu'à concurrence dudit excédent;

l) de la onzième (11^{e}) année à la quinzième (15^{e}) année inclusivement : DEUX MILLIONS CENT SOIXANTE-SIX MILLE SEPT CENT SOIXANTE-TROIS DOLLARS (2 166 763 $) par année;

m) de la seizième (16e) année à la vingtième (20e) année inclusivement : DEUX MILLIONS TROIS CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-UN DOLLARS (2 392 281 $) par année;

n) de la vingt et unième (21e) année à la vingt-cinquième (25e) année inclusivement : DEUX MILLIONS SIX CENT QUARANTE ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS (2 641 271$) par année;

o) de la vingt sixième (26e) année à la trentième (30e) année inclusivement : DEUX MILLIONS NEUF CENT SEIZE MILLE CENT SOIXANTE-DIX-SEPT DOLLARS (2 916 177 $) par année;

p) de la trentième et unième (31e) année à la trente-cinquième (35e) année inclusivement : TROIS MILLIONS DEUX CENT DIX-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (3 219 695 $) par année;

q) de la trente-sixième (36e) année à la quarantième (40e) année inclusivement : TROIS MILLIONS CINQ CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT QUATRE DOLLARS (3 554 804 $) par année;

27.1.2 de la quarante et unième (41e) année à la quarante-cinquième (45e) année inclusivement, le versement annuel sera équivalent au plus élevé des montants suivants :

a) le versement annuel pour la quarantième (40e) année;

b) la valeur marchande du loyer annuel de l'Immeuble, à l'exclusion des Améliorations de l'Emphytéote et des Constructions;

c) en cas de désaccord quant au versement annuel de la quarante et unième (41e) année, les parties devront avoir recours à l'arbitrage, selon les règles établies au *Code de procédure civile du Québec.*

27.1.3 Tant que le versement annuel pour la quarante et unième (41e) année n'aura pas été établi d'une manière définitive, le versement annuel payable pendant la quarantième (40e) année sera applicable pour les fins des sous-paragraphes 27.1.2 et 27.1.4.

27.1.4 Le versement annuel des années subséquentes de la durée de la convention sera rajusté tous les cinq (5) ans (à compter de la quarante sixième (46e) année) pour tenir compte de la fluctuation de l'indice des prix à la consommation (Montréal, général) publié par Statistique Canada (ou de tout autre indice équivalent établi en remplacement de celui-ci) survenu au cours des cinq (5) années précédant la date de rajustement, étant entendu que les versements annuels pour toute période de cinq (5) ans ne pourront être inférieurs au versement annuel payable pour la dernière période précédente de cinq (5) ans.

27.1.5 Le versement annuel sera payable en cinq (5) versements consécutifs et égaux le 1er mai, le 1er juin, le 1er juillet, le 1er août et le 1er septembre de chaque année par la suite sans compensation ni déduction.

27.1.6 L'Emphytéote doit payer à la Ville un montant égal à la taxe sur les produits et services (Canada) et à la taxe de vente du Québec (collectivement les « **Taxes de vente** ») payables à l'égard de chaque versement du Prix. Le montant des Taxes de vente ainsi payables est calculé conformément aux lois applicables de temps à autre. Nonobstant toute autre disposition de cette Convention, le montant payable par l'Emphytéote en regard des Taxes de vente sera réputé ne pas faire partie du Prix, mais la Ville bénéficiera des mêmes droits et recours pour le recouvrement de ce montant que ceux dont elle dispose pour le recouvrement du Prix. Les dispositions relatives au paiement des Taxes de vente qui précèdent s'appliqueront à tout autre montant payable par une partie à l'autre aux termes de cette Convention.

27.1.7 Advenant le cas où les travaux majeurs prévus au Pont Jacques-Cartier pour les années 2001 et 2002 se réalisent et à condition que l'Emphytéote ait exploité l'Entreprise d'une manière similaire à l'exploitation de l'Immeuble pour l'année 2000, la Ville et l'Emphytéote conviennent que les versements annuels du Prix en regard des deux premières années seront réduits de la façon suivante :

a) en regard de la première (1ère) année, advenant que le nombre d'entrées quotidiennes sur la portion de l'Entreprise constituée du parc d'amusement présentement connu sous la dénomination La Ronde, à l'exclusion de tout stationnement (ci-après appelés respectivement au présent paragraphe 24.1.8 les « **Entrées** » et « **La Ronde** ») soit inférieur à un million deux cent

quarante-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 249 568), le versement annuel du Prix sera réduit d'un montant calculé comme suit : (un million deux cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 249 568) moins le nombre d'Entrées pour la saison d'exploitation 2001 de La Ronde) multiplié (X) par dix dollars (10$). Le montant de cette réduction du versement annuel du Prix sera toutefois d'un maximum de cinq cent mille dollars (500 000$). Le versement annuel du Prix de la première (1ère) année ne sera pas augmenté advenant qu'il y ait plus de un million deux cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 249 568) Entrées pour la saison d'exploitation 2001 de La Ronde; et

b) en regard de la deuxième (2ième) année, advenant que le nombre d'Entrées soit inférieur à un million deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 299 568), le versement annuel du Prix sera réduit d'un montant calculé comme suit : (un million deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 299 568) moins le nombre d'Entrées pour la saison d'exploitation 2002 de La Ronde) multiplié (X) par dix dollars (10$), jusqu'à un maximum d'un montant égal à la portion non utilisée du montant de cinq cent mille dollars (500 000$) mentionné au sous-paragraphe 27.1.7.a). Le versement annuel du Prix de la deuxième (2ième) année ne sera pas augmenté advenant qu'il y ait plus d'un million deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent soixante-huit (1 299 568) d'Entrées pour la saison d'exploitation 2002 de La Ronde.

ARTICLE 28.
DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

L'immeuble est décrit comme suit :

a) Le lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-QUATRE (2424) du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly;

b) Le lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-CINQ (2425) dudit cadastre;

c) une partie du lot originaire TROIS CENT TROIS (303 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest, le nord, le nord-est, l'est et le sud-est par le lot 2424, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie dudit lot 303, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier et vers l'ouest par une autre partie dudit lot 303;

mesurant neuf cent cinquante-trois mètres et quatre dixièmes (953,4 m) à l'ouest, au nord-ouest, au nord, au nord-est, à l'est et au sud-est le long d'une ligne sinueuse, quatre-vingt-dix-sept mètres et quatre-vingts centièmes (97,80m) au sud-ouest, trois mètres et cinquante-neuf centièmes (3,59m) au nord-ouest, vingt-trois mètres et soixante-huit centièmes (23,68m) au sud-ouest et quatre-vingt-quinze centièmes de mètre (0,95m) au sud-est et quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres et deux dixièmes (498,2m) au sud, au sud-ouest, à l'ouest, au nord-ouest et au nord le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie cent trente-trois mille neuf cent soixante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes (133 965,4 m^2).

d) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest, le nord, le nord-est et l'est par le lot 2424 et vers l'est, le sud-est, le sud et le sud-ouest par une partie dudit lot 304, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier;

mesurant cent quatre-vingt-dix-sept mètres et un dixième (197,1m) au nord-ouest, au nord, au nord-est et à l'est le long d'une ligne sinueuse, cent trois mètres et trente-cinq centièmes (103,35m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de soixante-douze mètres et onze centièmes (72,11m) au sud-est, au sud et au sud-ouest, vingt et un mètres et cinquante-deux centièmes (21,52m) au sud, onze mètres et quatre centièmes (11,04m) à l'est, onze mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (11,95m) au sud et trente-quatre mètres et soixante-deux centièmes (34,62m) au sud-ouest;

contenant en superficie quatre mille sept cent trente-neuf mètres carrés et un dixième (4 739,1m^2).

e) Le lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-SIX (2426) dudit cadastre;

f) Une partie du lot originaire TROIS CENT TROIS (303 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-ouest et le nord-est par une autre partie dudit lot originaire (303 ptie), faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le sud-est et le sud par le lot 2429 et vers l'ouest par une autre partie dudit lot originaire 303;

mesurant quatre mètres et quarante-cinq centièmes (4,45m) au nord-est, dix mètres et vingt-sept centièmes (10,27m) au nord-ouest, quatre-vingt-treize mètres et huit centièmes (93,08m) au nord-est, cent trois mètres et quatre dixièmes (103,4m) au sud-est et au sud le long d'une ligne sinueuse et treize mètres et trois dixièmes (13,3m) et à l'ouest le long d'une autre ligne sinueuse;

contenant en superficie deux mille cinquante mètres carrés et huit dixièmes (2 050,8 m^2)

g) Le lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-NEUF (2429), dudit cadastre;

h) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-est par une autre partie dudit lot originaire 304, faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie dudit lot 304 originaire et vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429;

mesurant vingt mètres et dix-huit centièmes (20,18m) au nord-est, cent trente-huit mètres et vingt-sept centièmes (138,27m), vingt-huit mètres et soixante et onze centièmes (28,71m), trente-quatre mètres et douze centièmes (34,12m), vingt et un mètres et vingt-deux centièmes (21,22m), cinquante mètres et soixante centièmes (50,60m) au sud-est, seize mètres et quatre-vingt-onze centièmes (16,91m), neuf mètres et soixante-douze centièmes (9,72m) au nord-est, vingt et un mètres et cinquante-huit centièmes (21,58m) à l'est, deux mètres et quatre-vingts centièmes (2,80m) au sud, six mètres et cinquante-huit centièmes (6,58m) au sud-est et trois cent quarante mètres et neuf dixièmes

(340,9m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie cinq mille cinq cent soixante-quatorze mètres carrés et sept dixièmes (5 574,7m^2).

i) Le lot originaire DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE (2430) dudit cadastre;

j) Une partie du lot originaire TROIS CENT QUATRE (304 ptie), dudit cadastre :

de figure irrégulière;

bornée vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie dudit lot originaire 304, vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429;

mesurant cent sept mètres et trente-six centièmes (107,36m) à l'est, cinquante-six mètres et cinquante-huit centièmes (56,58m) au sud-est, quarante-cinq mètres et soixante-quatre centièmes (45,64m) à l'est, cinquante-quatre mètres et seize centièmes (54,16m), quatre-vingt-quatorze mètres et trente centièmes (94,30m), dix-huit mètres et vingt-sept centièmes (18,27m) à l'est, treize mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (13,85m) au nord-est, quatre-vingt-huit mètres et quarante-huit centièmes (88,48m) à l'est, vingt-quatre mètres et vingt-cinq centièmes (24,25m) au sud et quatre cent quatre-vingt-six mètres et quatre dixièmes (486,4m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse;

contenant en superficie quatre mille deux cent trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (4 239,2 m^2).

La superficie totale des terrains identifiés par les paragraphes a) à j) est de cinq cent quinze mille quatre cent quarante-deux mètres carrés et sept dixièmes (515 442,7 m^2).

Le tout tel qu'il est indiqué sur le plan préparé par Sylvie Gauthier, arpenteur-géomètre, le dixième (10^e) jour d'avril 2001sous sa minute 721, dossier 19509, lequel demeure joint aux présentes à l'annexe 28, après avoir été reconnu véritable et signé, pour fins d'identification par les représentants des parties aux présentes et par le notaire soussigné.

L'Immeuble comprend toutes les bâtisses, structures et dépendances construites sur celui-ci, à l'exception des Installations, de la Sculpture et des pile, mur de culée, structure de béton et structure métallique mentionnés au paragraphe 12.4 qui demeurent la propriété de la Ville. Les bâtisses, structures et dépendances se trouvant et faisant partie de

l'Immeuble à la date de signature des présentes sont appelées les « **Structures existantes** ».

ARTICLE 29.
DISPOSITIONS DIVERSES

29.1 Toute somme d'argent due par l'Emphytéote à la Ville ou vice versa aux termes des présentes est payable en monnaie légale au Canada et portera intérêt au taux fixé par le conseil municipal de la Ville pour les sommes dues à la Ville, en vigueur à la date d'exigibilité du paiement, à compter du jour où elle devient exigible jusqu'à ce qu'elle ait été versée.

29.2 L'Emphytéote ne peut vendre, céder ou transférer de toute autre manière la Convention ou tout intérêt dans celle-ci sans le consentement préalable écrit de la Ville, lequel ne peut être déraisonnablement refusé ou retardé; toutefois, l'Emphytéote peut céder la Convention sans ce consentement à a) un membre du même groupe (selon la définition actuelle de cette expression dans la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) que son commandité ou Six Flags, Inc. ou à une filiale en propriété exclusive de l'Emphytéote ou d'un membre du même groupe que son commandité ou Six Flags Inc. (un « **Membre du même groupe** »); b) une entité avec laquelle son commandité, Six Flags, Inc. ou un Membre du même groupe peut fusionner ou être regroupé, pourvu que l'entité issue de la fusion ou du regroupement soit un Membre du même groupe. Le consentement de la Ville ne pourra être refusé à l'égard d'un cessionnaire : (i) dont la situation et la responsabilité financières peuvent garantir raisonnablement qu'il exécutera toutes les obligations de l'Emphytéote aux termes de la Convention après la cession, et (ii) qui possède de l'expérience dans l'exploitation de l'Entreprise qui est alors exploitée sur l'Ensemble immobilier de façon à garantir de manière raisonnable que cette entreprise continuera d'être exploitée selon le niveau et conformément aux normes en vigueur avant la cession. En cas de cession aux termes du présent paragraphe, l'Emphytéote continuera d'être responsable envers la Ville pour toute et chacune des obligations de l'Emphytéote aux termes de la Convention pour le restant de la durée des présentes. Tout cessionnaire devra assumer toutes et chacune des obligations de l'Emphytéote aux termes de la Convention. Malgré toute disposition à l'effet contraire aux présentes, la garantie de Six Flags, Inc. demeurera en vigueur après toute cession ou tout transfert de la Convention, à moins que la Ville soit satisfaite que la valeur nette comptable d'une caution de remplacement ou du cessionnaire ne soit pas inférieure à celle de Six Flags, Inc. en date de la cession et que dans le cas d'une caution de remplacement, celle-ci ait signé et livré à la Ville une garantie de remplacement semblable à celle fournie par

Six Flags, Inc. aux termes des présentes, alors, dans un cas comme dans l'autre la garantie de Six Flags, Inc. prendra fin.

29.3 Aux présentes, par « **jour** », on entend un « **jour civil** », et le calcul du temps comprend les samedis, les dimanches et les jours fériés afin de déterminer les périodes précisées aux présentes, à la condition que, si la date ou la dernière date à laquelle une action ou un paiement doit être fait ou un avis donné tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié dans la province de Québec, cette action ou ce paiement puisse être fait ou cet avis donné sans délai le jour suivant, lequel n'est pas un samedi, un dimanche ou un jour férié dans la province de Québec. Afin de calculer le nombre de jours à compter d'un événement, la date à laquelle l'événement s'est produit n'est pas prise en considération.

29.4 L'Ensemble immobilier ne pourra faire l'objet d'une déclaration de co-emphytéose ou de co-propriété ou d'un morcellement.

29.5 Tout avis, communication ou réponse (ci-après appelé aux fins de commodité l'« **avis** ») dans la Convention fourni ou pouvant être fourni, fait ou donné par l'une ou l'autre des parties doit être fait par écrit et, à moins qu'il ne soit expressément prévu à l'effet contraire dans la Convention, il doit être donné ou signifié par la poste, par courrier affranchi et recommandé ou certifié et adressé à la partie qui doit ainsi être avisée, avec un accusé de réception, livré en mains propres à cette partie ou transmis par télécopieur avec un avis de confirmation de réception. L'avis prendra effet, à moins d'indication contraire dans la Convention, sur livraison, en personne ou par la poste, ou sur confirmation de sa transmission par télécopieur. Aux fins de l'avis, les adresses et tous les destinataires sont les suivants, à moins qu'ils ne soient modifiés tel qu'il est prévu ci-après :

VILLE DE MONTRÉAL
a/s Greffier de la Ville
Hôtel de Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) Canada
H2Y 1C6

PARC SIX FLAGS MONTRÉAL s.e.c.
a/s Six Flags, Inc.
122 East 42nd Street, 49th Floor
New York, NY 10168 États-Unis

À l'attention de M. James F. Dannhauser

N° de télécopieur : (212) 949-6203

avec une copie à :

PARC SIX FLAGS MONTRÉAL s.e.c.
a/s Six Flags, Inc.
122 East 42nd Street, 49th Floor
New York, NY 10168 États-Unis

À l'attention de M. James M. Coughlin

N° de télécopieur : (212) 949-6203

Cependant, chaque partie aux présentes pourra, par avis écrit signifié à l'autre partie, indiquer une autre adresse ou un autre destinataire, auxquels tous les avis subséquents devront être signifiés.

Advenant l'impossibilité pour une partie aux présentes de signifier tel avis à l'adresse ci-dessus mentionnée, tel avis pourra être signifié à l'autre partie en lui laissant copie du Greffe du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montréal.

29.6 Dans les dix (10) jours suivant une demande écrite d'une partie à cet effet, l'autre partie doit livrer à la partie ayant fait la demande une déclaration ou une attestation portant sur le statut de la Convention et indiquant notamment : que la Convention est en vigueur sans aucune modification (ou, s'il y a eu modification, que la Convention est en vigueur tel que modifiée et indiquant les modifications convenues); le montant du Prix payable au moment en question ainsi que la date à laquelle le dernier versement du Prix a été payé en dernier lieu; s'il existe ou non un Défaut ou manquement réel ou allégué de la part de l'une ou l'autre des parties à l'égard duquel un Avis préliminaire, un Avis de résiliation ou autre avis a été donné et, si un tel Défaut ou manquement existe, indiquant la nature et la durée de ce Défaut ou manquement; ainsi que toutes autres affaires concernant la Convention à l'égard desquelles une partie peut demander raisonnablement cette déclaration ou attestation.

29.7 L'Emphytéote doit payer le coût de publication de la Convention et de une (1) copie portant numéro de publication pour la Ville. Chaque partie prendra en charge les frais et les honoraires de tous ses conseillers à l'égard des présentes, y compris les honoraires et les débours d'avocats.

29.8 La Ville ne sera pas tenue de fournir de titres, de certificat de localisation ou de certificat de recherche concernant l'Ensemble immobilier sauf les titres qui sont en sa possession.

29.9 La Convention est interprétée et régie conformément aux lois de la province de Québec. Si quelque disposition des présentes était déclarée nulle, annulable ou incompatible avec le caractère emphytéotique de la Convention, par un jugement final d'un tribunal compétent, elle sera considérée comme distincte de la Convention, laquelle restera en vigueur comme si une telle disposition n'avait jamais été incluse, sous réserve du fait qu'elle puisse prendre effet de nouveau à une date ultérieure si elle n'est plus nulle ou annulable.

Cependant, les parties conviennent de remplacer cette disposition par une disposition valide qui aura, dans la mesure du possible, le même effet juridique et économique.

29.10 Tant que les présentes seront en vigueur, la Ville reconnaît que l'Emphytéote jouira de tous les droits, quant à l'Immeuble et aux Améliorations, que lui confèrent les articles 1195 et suivants du *Code civil du Québec*, même si la Convention était déclarée non emphytéotique, le tout sous réserves des dispositions de la Convention.

29.11 La Ville et l'Emphytéote reconnaissent et confirment par les présentes leur désir et leur intention explicites que la Convention constitue une emphytéose. Toutefois, si la Convention est déclarée ne pas être emphytéotique par un jugement final d'un tribunal compétent, les parties s'engagent à signer tout acte ou document nécessaire afin de conférer à l'Emphytéote des droits réels (y compris des droits de superficie) temporaires qui sont équivalents à ceux que les parties ont voulu créer par les présentes, pourvu que les droits de la Ville demeurent raisonnablement les mêmes.

29.12 La Convention, y compris les annexes, constituent l'entente intégrale des parties aux présentes relativement à toute question et annulent et remplacent tout engagement, entente, négociation, discussion antérieurs, fait verbalement ou par écrit entre les parties aux présentes et qui s'y rapportent. Il n'y a aucune déclaration, condition, garantie ou entente accessoire, expresse ou implicite, ou légale entre les parties, autres que celles expressément mentionnées aux présentes.

ARTICLE 30.
INTERVENTION

30.1 Et, aux présentes, intervient Six Flags, Inc., société par actions dûment constituée ayant son siège social dans la ville de New York, État de New York, États-Unis d'Amérique, agissant et représentée aux présentes par M. James F. Dannhauser, son Chief Financial Officer, dûment autorisé aux fins de la présente

intervention aux termes d'une résolution du comité exécutif de ladite société adoptée le vingt-cinquième (25ième) jour d'avril, deux mille un (2001), dont une copie est jointe aux présentes après avoir été reconnue comme une copie conforme et signée, afin qu'elle ne soit pas changée, par le représentant et le notaire soussigné (la « caution »), qui déclare ce qui suit :

30.1.1 Sous réserve des dispositions du paragraphe 29.2 des présentes, la caution garantit par les présentes solidairement avec l'Emphytéote toutes et chacune des obligations de l'Emphytéote aux termes de la Convention, y compris le paiement du Prix, en renonçant aux bénéfices de discussion et de division.

30.1.2 La caution se soumet irrévocablement à la compétence non-exclusive des tribunaux de la province de Québec pour statuer sur toute poursuite, action ou procédure et pour trancher tout différend susceptible de découler directement ou indirectement de la Convention; à cet effet, la caution renonce à opposer toute exception qu'elle pourrait formuler pour décliner la compétence de tels tribunaux sur la base de leur absence de juridiction ou des inconvénients que leur cause l'institution de procédures devant ceux-ci.

Cette attribution de compétence ne saurait cependant limiter le droit de la Ville d'engager une procédure contre la caution devant tout autre tribunal compétent dans la mesure où la loi le permet.

ARTICLE 31.
MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES

31.1 Les parties aux présentes déclarent ce qui suit :

a) le nom du cédant est la VILLE DE MONTRÉAL;

b) l'adresse du principal établissement du cédant est 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C6;

c) le nom du cessionnaire est Parc Six Flags Montréal s.e.c.;

d) l'adresse du principal établissement du cessionnaire est 1501 McGill College, 26e étage, Montréal, Québec, H3A 3N9 ;

e) les immeubles qui font l'objet des présentes sont entièrement situés dans le territoire de la Ville de Montréal;

f) le montant de la contrepartie pour les droits consentis aux termes de la Convention est de TRENTE-SEPT MILLIONS CINQ CENT TRENTE-TROIS MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX DOLLARS (37 533 822$);

g) le montant constituant la base d'imposition du droit de mutation, selon le cédant et le cessionnaire, est de TRENTE-SEPT MILLIONS CINQ CENT TRENTE-TROIS MILLE HUIT CENT VINGT-DEUX DOLLARS (37 533 822$);

h) le montant du droit de mutation est de CINQ CENT SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENT SEPT DOLLARS ET TRENTE-TROIS CENTS (561 507,33$)

DONT ACTE A ÉTÉ FAIT ET PASSÉ en la Ville de Montréal, à la date susmentionnée, sous le numéro deux mille six cent onze --

(-----2611-------) des minutes de M^e^ Robert Coulombe.

ET lecture faite, les parties signent avec le notaire soussigné et en sa présence.

VILLE DE MONTRÉAL

par : Diane Charland
Diane Charland, greffière

PARC SIX FLAGS MONTREAL s.e.c.
représentée par Parc Six Flags Montréal Inc.

par :
James M. Coughlin

SIX FLAGS, INC.

par : _____
James F. Dannhauser

_____
Robert Coulombe, notaire

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.

1104732

2006 -11- 16 09h00
heure-minute

13 809 705

1060515008

CODE : NC 3521

N° 2798

Le 15 novembre 2006

MODIFICATION À UNE EMPHYTÉOSE

L'AN DEUX MILLE SIX, le quinze novembre.

DEVANT Me **Robert COULOMBE**, notaire à Montréal, province de Québec, Canada.

COMPARAISSENT :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1er) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., c. C-11.4), ayant son siège au numéro 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Colette FRASER, greffière adjointe, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* et des résolutions suivantes :

a) la résolution numéro CM03 0836, adoptée par le conseil municipal à sa séance du vingt-huit (28) octobre deux mille trois (2003), copie certifiée de cette résolution demeure annexée à l'original de la minute numéro 2764 du notaire soussigné; et

b) la résolution numéro CM06 0705, adoptée par le conseil municipal à sa séance du trente et un (31) octobre deux mille six (2006), copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant et le notaire soussigné.

ci-après nommée la «**Ville**»

ET :

PARC SIX FLAGS MONTRÉAL, s.e.c., représentée par son commandité **PARC SIX FLAGS MONTRÉAL INC.**, personne morale légalement constituée suivant la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies*, ayant son siège au numéro 1501, avenue McGill College, 26e étage, à Montréal, province de Québec, H3A 3N9, agissant et représentée par Leonard A. TURTORA, son représentant dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution de son conseil d'administration adoptée le cinq (5) septembre deux mille six (2006), copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant et le

RC/co

notaire soussigné.

ci-après nommée l'«**Emphytéote**»

LESQUELLES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIT :

ATTENDU qu'aux termes d'une emphytéose reçue par le notaire soussigné, le deux (2) mai deux mille un (2001) sous le numéro 2611 de ses minutes, publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Chambly le quatre (4) mai deux mille un (2001) sous le numéro 1 104 732 (l'«**Emphytéose**»), la Ville a cédé à l'Emphytéote, pour une période de soixante-quatre (64) ans, l'Immeuble (incluant les Structures existantes) décrit comme suit :

DÉSIGNATION

Un emplacement situé sur l'Île Sainte-Hélène, de part et d'autres du Pont Jacques-Cartier, à Montréal, province de Québec, connu et désigné comme suit :

a) Le lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-QUATRE (2424) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

b) Le lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-CINQ (2425) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

c) Une PARTIE du lot originaire numéro TROIS CENT TROIS (Ptie 303) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

De figure irrégulière;

BORNÉE vers le nord-ouest, le nord, le nord-est, l'est et le sud-est par le lot 2424, vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 303 faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier et vers l'ouest par une autre partie du lot 303 ;

MESURANT neuf cent cinquante-trois mètres et quatre dixièmes (953,4 m) à l'ouest, au nord-ouest, au nord, au nord-est, à l'est et au sud-est le long d'une ligne sinueuse, quatre-vingt-dix-sept mètres et quatre-vingts centièmes (97,80 m) au sud-ouest, trois mètres et cinquante-neuf centièmes (3,59 m) au nord-ouest, vingt-trois mètres et soixante-huit centièmes (23,68 m) au sud-ouest, quatre-vingt-quinze centièmes de mètre (0,95 m) au sud-est et quatre cent quatre-vingt-dix-huit mètres et deux dixièmes (498,2 m) au sud, au sud-ouest, à l'ouest, au nord-ouest et au nord le long d'une ligne sinueuse;

CONTENANT en superficie cent trente-trois mille neuf cent soixante-cinq mètres carrés et quatre dixièmes (133 965,4 m²).

d) Une PARTIE du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE (Ptie 304) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

De figure irrégulière;

BORNÉE vers le nord-ouest, le nord, le nord-est et l'est par le lot 2424 et vers l'est, le sud-est, le sud et le sud-ouest par une partie du lot 304 faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier ;

MESURANT cent quatre-vingt-dix-sept mètres et un dixième (197,1 m) au nord-ouest, au nord, au nord-est et à l'est le long d'une ligne sinueuse, cent trois mètres et trente-cinq centièmes (103,35 m) mesuré le long d'un arc de cercle ayant un rayon de soixante-douze mètres et onze centièmes (72,11 m) au sud-est, au sud et au sud-ouest, vingt et un mètres et cinquante-deux centièmes (21,52 m) au sud, onze mètres et quatre centièmes (11,04 m) à l'est, onze mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (11,95 m) au sud et trente-quatre mètres et soixante-deux centièmes (34,62 m) au sud-ouest;

CONTENANT en superficie quatre mille sept cent trente-neuf mètres carrés et un dixième (4 739,1 m²).

e) Le lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-SIX (2426) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

f) Une PARTIE du lot originaire numéro TROIS CENT TROIS (Ptie 303) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

De figure irrégulière;

BORNÉE vers le nord-ouest et le nord-est par une autre partie du lot 303 faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le sud-est et le sud par le lot 2429 et vers l'ouest par une autre partie du lot 303 ;

MESURANT quatre mètres et quarante-cinq centièmes (4,45 m) au nord-est, dix mètres et vingt-sept centièmes (10,27 m) au nord-ouest, quatre-vingt-treize mètres et huit centièmes (93,08 m) au nord-est, cent trois mètres et quatre dixièmes (103,4 m) au sud-est et au sud le long d'une ligne sinueuse et treize mètres et trois dixièmes (13,3 m) à l'ouest le long d'une autre ligne sinueuse ;

CONTENANT en superficie deux mille cinquante mètres carrés et huit dixièmes (2 050,8 m²).

g) Le lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT-NEUF (2429) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

h) Une PARTIE du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE (Ptie 304) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

De figure irrégulière;

BORNÉE vers le nord-est par une autre partie du lot 304 faisant partie de l'emprise du Pont Jacques-Cartier, vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie du lot 304 et vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429 ;

MESURANT vingt mètres et dix-huit centièmes (20,18 m) au nord-est, cent trente-huit mètres et vingt-sept centièmes (138,27 m), vingt-huit mètres et soixante et onze centièmes (28,71 m), trente-quatre

mètres et douze centièmes (34,12 m), vingt et un mètres et vingt-deux centièmes (21,22 m), cinquante mètres et soixante centièmes (50,60 m) au sud-est, seize mètres et quatre-vingt-onze centièmes (16,91 m), neuf mètres et soixante-douze centièmes (9,72 m) au nord-est, vingt et un mètres et cinquante-huit centièmes (21,58 m) à l'est, deux mètres et quatre-vingts centièmes (2,80 m) au sud, six mètres et cinquante-huit centièmes (6,58 m) au sud-est et trois cent quarante mètres et neuf dixièmes (340,9 m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse ;

CONTENANT en superficie cinq mille cinq cent soixante-quatorze mètres carrés et sept dixièmes (5 574,7 m²).

i) Le lot originaire numéro DEUX MILLE QUATRE CENT TRENTE (2430) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

j) Une PARTIE du lot originaire numéro TROIS CENT QUATRE (Ptie 304) du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly ;

De figure irrégulière;

BORNÉE vers le nord-est, l'est, le sud-est et le sud par une autre partie du lot 304, vers le sud-ouest, l'ouest et le nord-ouest par le lot 2429 ;

MESURANT cent sept mètres et trente-six centièmes (107,36 m) à l'est, cinquante-six mètres et cinquante-huit centièmes (56,58 m) au sud-est, quarante-cinq mètres et soixante-quatre centièmes (45,64 m) à l'est, cinquante-quatre mètres et seize centièmes (54,16 m), quatre-vingt-quatorze mètres et trente centièmes (94,30 m), dix-huit mètres et vingt-sept centièmes (18,27 m) à l'est, treize mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (13,85 m) au nord-est, quatre-vingt-huit mètres et quarante-huit centièmes (88,48 m) à l'est, vingt-quatre mètres et vingt-cinq centièmes (24,25 m) au sud et quatre cent quatre-vingt-six mètres et quatre dixièmes (486,4 m) au sud-ouest, à l'ouest et au nord-ouest mesuré le long d'une ligne sinueuse ;

CONTENANT en superficie quatre mille deux cent trente-neuf mètres carrés et deux dixièmes (4 239,2 m²).

La superficie totale des terrains identifiés aux paragraphes a) à j) est de cinq cent quinze mille quatre cent quarante-deux mètres carrés et sept dixièmes (515 442,7 m²).

Les mesures sont celles du système international (SI).

Les bornes susmentionnées sont toutes du cadastre de la Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, circonscription foncière de Chambly.

Le tout tel que montré sur le plan préparé par Sylvie GAUTHIER, arpenteure-géomètre, le dix (10) avril deux mille un (2001) sous le numéro 721 de ses minutes, dossier 19509, une copie certifiée de ce plan demeure annexée à l'Emphytéose.

ATTENDU que depuis la signature de l'Emphytéose, les lots et parties de lots compris dans l'Immeuble ont fait l'objet de la rénovation cadastrale et sont maintenant connus et désignés comme étant les lots DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-CINQ, DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE, DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SEIZE, DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT, DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SEPT CENT, DEUX MILLION TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZE MILLE SEPT CENT UN, DEUX MILLION SIX CENT VINGT-SEPT MILLE QUARANTE ET UN, DEUX MILLION SIX CENT VINGT-SEPT MILLE QUARANTE-TROIS, TROIS MILLION SEPT CENT QUARANTE ET UN MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE et TROIS MILLION SEPT CENT QUARANTE ET UN MILLE SEPT CENT SOIXANTE-SEIZE (2 395 465, 2 395 695, 2 395 696, 2 395 697, 2 395 700, 2 395 701, 2 627 041, 2 627 043, 3 741 775 et 3 741 776) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Chambly (les «**Lots rénovés**»).

ATTENDU que l'Emphytéote a demandé à la Ville un délai

additionnel, soit jusqu'au premier (1er) mai deux mille onze (2011), pour compléter l'Investissement.

ATTENDU qu'en considération de cette prolongation, l'Emphytéote accepte notamment de majorer de CINQ MILLIONS DE DOLLARS (5 000 000,00 $) l'Investissement, le tout selon les modalités prévues ci-après.

ATTENDU que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville recommande d'acquiescer à cette demande.

ATTENDU que la Ville et l'Emphytéote désirent modifier l'Emphytéose de la façon prévue ci-après.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1
PRÉAMBULE

1.1 Le préambule fait partie intégrante de la présente convention (la «**Convention de modification**»).

ARTICLE 2
INTERPRÉTATION

2.1 Les mots et expressions portant des lettres majuscules dans la présente Convention de modification ont le sens et la définition qui leur ont été donnés à l'Emphytéose et à la Convention de modification, selon le cas.

ARTICLE 3
MODIFICATION DE L'EMPHYTÉOSE

3.1 Le sous-paragraphe 4.1.3 de l'Emphytéose est abrogé et remplacé par le suivant :

«4.1.3 L'Emphytéote devra investir les montants prévus selon le Programme d'investissement soumis au Directeur le ou vers

le vingt et un (21) juin deux mille deux (2002), au plus tard le premier (1er) mai deux mille onze (2011).»

3.2 Le sous-paragraphe 4.1.5 de l'Emphytéose est abrogé et remplacé par le suivant :

«4.1.5 L'obligation de l'Emphytéote d'effectuer l'Investissement sera garantie par une lettre de crédit encaissable à Montréal au montant de UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000,00 $) émise par la Compagnie d'assurance Zurich ou par toute autre compagnie d'assurance ou institution financière acceptable à la Ville, le tout selon la forme et le contenu du document joint à la Convention comme Annexe "A" après avoir été reconnu véritable et signé pour identification par les parties avec et en présence du notaire soussigné, ou tout autre document acceptable à la Ville à son entière et unique discrétion (la «**Lettre de crédit**») et, à cette fin, une Lettre de crédit a déjà été remise à la Ville pour un montant de UN MILLION DE DOLLARS (1 000 000,00 $). La Ville pourra, sans nécessité d'un avis à l'Emphytéote, encaisser la Lettre de crédit si elle n'est pas renouvelée trente (30) jours avant son échéance ou si la Ville reçoit un avis de l'émetteur à l'effet qu'elle ne sera pas renouvelée à échéance et qu'une autre Lettre de crédit ne lui a pas été fournie avant ladite échéance.»

3.3 À la signature de la présente Convention de modification, la Ville a remis à l'Emphytéote la Lettre de crédit qu'elle détenait en vertu du sous-paragraphe 4.1.5 initial de l'Emphytéose, lequel a été abrogé et remplacé tel que mentionné ci-dessus au paragraphe 3.2.

3.4 Le sous-paragraphe 4.1.7 de l'Emphytéose est abrogé et remplacé par le suivant :

«4.1.7 Tous les délais ci-dessus sont de rigueur et constituent une condition essentielle de la Convention, et sans lesquels la Ville n'aurait pas signé la Convention, sauf si l'Emphytéote en est empêché par un cas fortuit, une force majeure, tout événement hors du contrôle de l'Emphytéote, une

modification de la loi ou en est retardé par un motif ou par suite d'un événement ou d'une circonstance attribuable à la Ville ou à un organisme gouvernemental compétent, auquel cas les délais sont prolongés d'une période égale au délai occasionné par tel événement, en tenant compte, cependant, du fait que l'Emphytéote n'est pas tenu d'effectuer de Constructions initiales, d'Améliorations de l'Emphytéote ou d'autres travaux compris dans l'Investissement au cours de la période allant du 1er mai au 30 septembre inclusivement, cette dernière précision n'ayant pas pour effet de prolonger, sauf selon les dispositions du présent sous-paragraphe 4.1.7, le délai prévu au sous-paragraphe 4.1.3.

Si l'Emphytéote néglige de respecter ses obligations aux termes du présent paragraphe 4.1, y compris l'obligation d'effectuer l'Investissement et d'ériger les Constructions initiales de la manière et dans les délais prévus ci-dessus, la Ville pourra, sur avis de cent vingt (120) jours signifié à l'Emphytéote et à tout Créancier hypothécaire, et sous réserve de ses autres droits et recours, encaisser la Lettre de crédit et résilier la Convention selon les dispositions et délais de l'Article 18 des présentes. La Ville ne pourra cependant pas tenter de résilier la Convention ni encaisser la Lettre de crédit si au cours de ladite période de cent vingt (120) jours l'Emphytéote dépose auprès du Fiduciaire ou d'un autre fiduciaire raisonnablement acceptable aux parties le solde non engagé de l'Investissement, auquel cas ce montant ne sera libéré en faveur de l'Emphytéote que progressivement selon les coûts engagés en regard de l'Investissement étant entendu que l'Investissement devra être complété, sous réserve des dispositions du présent sous-paragraphe 4.1.7, au plus tard le premier (1er) mai deux mille douze (2012), à défaut de quoi le solde non engagé de l'Investissement devra être remis par le Fiduciaire à la Ville sur demande de celle-ci.»

3.5 Le sous-paragraphe 4.1.11 ci-après est ajouté à la suite du sous-paragraphe 4.1.10 de l'Emphytéose :

«4.1.11 L'Emphytéote s'engage à réaliser, au plus tard le premier (1er) mai deux mille onze (2011), un programme d'investissement additionnel à l'égard de l'Immeuble comportant un investissement d'au moins CINQ MILLIONS DE DOLLARS (5 000 000,00 $) (l'«**Investissement Additionnel**»), le tout en conformité avec les lois et règlements en vigueur et suivant les conditions ci-après.

Dans l'année suivant la signature de la Convention de modification, l'Emphytéote doit soumettre au directeur général de la Ville (le «**Directeur**»), un programme d'investissement additionnel à l'égard de l'Immeuble faisant état de l'Investissement Additionnel, sous réserve du droit de l'Emphytéote de faire des modifications, remplacements, suppressions ou ajouts à celui-ci en tout temps et à l'occasion sans en diminuer significativement la valeur monétaire (ledit programme ainsi modifié ou remplacé de temps à autre est appelé le «**Programme d'investissement additionnel**»). L'examen par la Ville du Programme d'investissement additionnel visera à s'assurer que l'Investissement Additionnel a une valeur d'au moins CINQ MILLIONS DE DOLLARS (5 000 000,00 $) calculée selon les dispositions du présent sous-paragraphe et le Directeur doit aviser l'Emphytéote par écrit dans les trente (30) jours de la réception du Programme d'investissement additionnel s'il est satisfait ou non que le Programme d'investissement additionnel comporte un Investissement d'au moins CINQ MILLIONS DE DOLLARS (5 000 000,00 $). Si le Directeur n'est pas ainsi satisfait, son avis doit donner les raisons spécifiques de son insatisfaction. L'Emphytéote aura alors le choix de soumettre un Programme d'investissement additionnel modifié et les dispositions qui précèdent s'appliqueront ou soumettre le différend à un arbitrage obligatoire selon les dispositions du *Code de procédure civile du Québec*.

Le Programme d'investissement additionnel doit comprendre des Améliorations de l'Emphytéote d'une valeur d'au moins DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS

(2 500 000,00 $).

De plus, les parties conviennent qu'un montant maximum de DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS (2 500 000,00 $) de l'Investissement Additionnel peut ne comprendre que des dépenses non capitalisables servant à améliorer l'expérience client, la qualité du divertissement et les efforts de marketing, incluant, sans limitation, les coûts reliés aux défilés, aux programmes de personnages et de mascottes, au concours international d'art pyrotechnique ainsi qu'à toute autre attraction majeure, tel un spectacle de ski nautique ou de dauphins.

Toutes les dispositions de la présente convention qui s'appliquent à l'Investissement et au Programme d'investissement s'appliquent également à l'Investissement Additionnel et au Programme d'investissement additionnel en faisant les adaptations nécessaires, le cas échéant.»

3.6 L'article 6 de l'Emphytéose est modifié en ajoutant le paragraphe 6.3 ci-après à la suite du paragraphe 6.2 :

«6.3 L'Emphytéote convient de repeindre, à ses frais, le phare situé sur l'Immeuble (le «**Phare**») au plus tard le trente et un (31) décembre deux mile six (2006).

De plus, aux fins de son obligation de tenter de respecter et de préserver les éléments supportant la valeur patrimoniale du Phare prévue à la convention entre les parties signée sous seing privée le deux (2) mai deux mille un (2001), l'Emphytéote s'engage, à compter de l'année de calendrier 2007 et pendant toute la durée de l'Emphytéose, à ses frais, à entretenir de façon régulière le Phare, lorsque et si tout tel entretien est requis. Il est toutefois convenu entre les parties que nonobstant toutes autres dispositions des présentes, l'Emphytéote ne sera jamais tenu d'engager des coûts supérieurs à TRENTE MILLE DOLLARS (30 000,00 $) par année de calendrier en regard du Phare, incluant les dépenses en capital et les frais d'opération, ce montant

n'étant pas cumulatif. Pour l'année de calendrier 2065, ce montant de TRENTE MILLE DOLLARS (30 000,00 $) sera ajusté sur une base «per diem».

La Ville peut, sans obligation, sur avis écrit préalable aux moments appropriés, toutes les parties agissant raisonnablement, effectuer, à ses frais, des inspections pour vérifier l'état du Phare. Qui plus est, l'Emphytéote s'engage, sur demande écrite, à remettre à la Ville une copie de toutes les pièces justificatives démontrant à la satisfaction raisonnable de la Ville les coûts engagés par l'Emphytéote pour l'entretien du Phare dans l'année de calendrier précédente ou en cours.»

3.7 Le sous-paragraphe 27.1.1 a) de l'Emphytéose est abrogé et remplacé par le suivant :

«27.1.1 a) pour les fins des sous-paragraphes b) à k) qui suivent l'expression «**Revenus municipaux**» signifie pour une année donnée les revenus reçus par la Ville à titre de taxes foncières générales, de tarification fiscale, de taxes d'affaires, de taxes d'eau, de taxes de services, de taxe spéciale et de l'eau mesurée au compteur, de l'émission des permis de construction et de l'émission des permis d'occupation et toute surtaxe et autre taxe, à l'exclusion des droits sur les mutations immobilières, étant entendu que pour les fins de la présente définition, lesdits Revenus municipaux ne peuvent excéder dans une année donnée ce qu'ils auraient été aux taux en vigueur dans l'année en question, si l'évaluation foncière de l'Ensemble immobilier avait été de CENT VINGT-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS (124 500 000,00 $).

Jusqu'à la cinquième (5^{e}) année inclusivement, les parties utiliseront une estimation raisonnable des Revenus municipaux aux fins du calcul du montant du versement annuel.

À compter de la sixième (6e) année et pour les années subséquentes, la période de référence pour le calcul du montant du versement annuel sera du premier (1er) janvier au trente et un (31) décembre de chaque année de calendrier (la «**Période de référence**»).

Les parties conviennent qu'à compter de la sixième (6e) année et pour les années subséquentes, elles utiliseront comme estimation des Revenus municipaux aux fins du calcul du montant du versement annuel, le montant des Revenus municipaux payés ou facturés en date du premier (1er) avril de la Période de référence en cours. Les parties ajusteront le montant du versement annuel, au plus tard le premier (1er) avril suivant la Période de référence concernée, en fonction du montant réel des Revenus municipaux. Le présent mécanisme s'applique de la première (1ère) à la dixième (10e) année inclusivement de la Convention;»

ARTICLE 4
RATIFICATION

4.1 Les parties confirment et ratifient toutes les autres dispositions, clauses et conditions stipulées à l'Emphytéose, le tout sans novation ni dérogation et l'Emphytéose demeure en vigueur inchangée, sauf tel qu'expressément stipulé aux présentes.

ARTICLE 5
EFFET

5.1 La présente Convention de modification prend effet à compter de la date de sa signature par les parties.

ARTICLE 6
FRAIS

6.1 L'Emphytéote paiera les frais de publication de la Convention de modification ainsi que le coût des copies requises. Chaque partie prendra à sa charge les frais et honoraires de ses

conseillers juridiques.

ARTICLE 7
PUBLICATION

7.1 Les parties requièrent le Registraire de la circonscription foncière de Chambly de publier la présente Convention de modification sur l'index des immeubles des Lots rénovés.

INTERVENTION

Aux présentes intervient :

SIX FLAGS, INC., société par actions dûment constituée ayant son siège dans la Ville de New York, État de New York, États-Unis d'Amérique, agissant et représentée par Leonard A. TURTORA, son représentant, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu d'une résolution du conseil d'administration de ladite société, adoptée le cinq (5) septembre deux mille six (2006), copie certifiée de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant et le notaire soussigné.

ci-après nommée la «**Caution**»

Laquelle, après avoir pris connaissance des dispositions de la présente Convention de modification et s'en être déclarée satisfaite, garantit solidairement avec l'Emphytéote l'accomplissement de toutes et chacune des obligations de l'Emphytéote aux termes de la Convention de modification, renonçant aux bénéfices de discussion et de division.

DONT ACTE à Montréal, sous le numéro deux mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (2798) ---------- des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les parties signent en présence du notaire soussigné.

PARC SIX FLAGS MONTRÉAL, s.e.c.
représentée par Parc Six Flags Montréal Inc.

par : _____
Leonard A. TURTORA

SIX FLAGS, INC.

par : _____
Leonard A. TURTORA

VILLE DE MONTRÉAL

par : _____
Colette FRASER

_____
Me Robert COULOMBE, notaire

VRAIE COPIE de la minute des présentes demeurée en mon étude.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Associés, Administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE SOCIÉTÉ DE PERSONNES AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2026-05-15 00:00:00

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	3360023140
Nom	PARC SIX FLAGS MONTRÉAL, S.E.C.
Version du nom dans une autre langue	SIX FLAGS PARK MONTREAL, L.P.

Adresse du domicile

Adresse	22 ch. Macdonald Montréal (Québec) H3C6A3 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
Adresse	2700-1501 AV. McGill College Montréal (Québec) H3A3N9 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2001-04-05
Statut	Immatriculée

Date de mise à jour du statut	2001-04-05
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société en commandite
Date de la constitution	
Régime constitutif	QUÉBEC : Code civil du Québec

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2025-06-15
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2025-06-15 2025
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2026	2026-06-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2025	2025-06-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9692
Activité	Parcs d'attractions, fêtes foraines et cirques
Précisions (facultatives)	OWN AND OPERATE AMUSEMENT PARK

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	De 1000 à 2499
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

Objet poursuivi par la société de personnes

Objet de la société	Posséder et exploiter un parc d'attractions

ASSOCIÉS, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Administrateurs

Aucun administrateur n'a été déclaré.

Dirigeants non membres du conseil d'administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

Associés

Nom	FUNTIME, INC.
Type d'associé	Commanditaire
Adresse du domicile	8701 Red Oak Boulevard Charlotte (North Carolina) 28217 USA

Nom	PARC SIX FLAGS MONTRÉAL INC.
Type d'associé	Commandité
Adresse du domicile	22 ch. Macdonald Montréal (Québec) H3C6A3 Canada

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Aucune personne de l'entreprise ne répond à la définition de bénéficiaire ultime.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2025	2025-06-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2024	2024-06-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2023-02-07
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2022-03-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2021-04-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2020-06-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-04-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-05-01
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-06-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-05-25
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-05-22
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-05-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-04-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-04-13

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2011	2011-06-01
Déclaration annuelle 2010	2010-09-08
Déclaration annuelle 2009	2009-05-20
Déclaration annuelle 2008	2009-01-06
Avis de défaut	2008-10-20
Déclaration annuelle 2007	2007-04-03
Déclaration annuelle 2006	2006-04-03
Déclaration annuelle 2005	2005-02-23
Déclaration annuelle 2004	2004-06-15
Déclaration modificative	2004-03-16
Déclaration annuelle 2003	2003-06-17
Déclaration annuelle 2002	2002-06-05
Déclaration d'immatriculation	2001-04-05

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2001-04-05

Nom

Nom	PARC SIX FLAGS MONTRÉAL, S.E.C.
Versions du nom dans une autre langue	SIX FLAGS PARK MONTREAL, L.P.
Date de déclaration du nom	2001-04-05
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	LA RONDE, MEMBRE DE LA FAMILLE SIX FLAGS
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2002-06-05

Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2026-05-15 00:00:00

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1160019130
Nom	PARC SIX FLAGS MONTRÉAL INC.
Version du nom dans une autre langue	SIX FLAGS PARK MONTREAL INC.

Adresse du domicile

Adresse	22 ch. Macdonald Montréal (Québec) H3C6A3 Canada

Adresse du domicile élu

Nom de l'entreprise	C/O DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG
Adresse	2700-1501 AV. McGill College Montréal (Québec) H3A3N9 Canada

Immatriculation

Date d'immatriculation	2001-04-04
Statut	Immatriculée

Date de mise à jour du statut	2001-04-04
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2001-04-03 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les compagnies partie 1A, RLRQ, C. C-38
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2026-03-26
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2025-09-27 2025
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2026	2026-09-30
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2025	2026-01-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9999
Activité	Autres services
Précisions (facultatives)	Commandité d'une société en commandite

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	SIX FLAGS THEME PARKS INC.
Adresse du domicile	8701 Red Oak Boulevard Charlotte (North Carolina) 28217 USA

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	Witherow

Prénom	Brian C.
Date du début de la charge	2025-01-01
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	8701 Red Oak Boulevard Charlotte (North Carolina) 28217 USA

Nom de famille	Reilly
Prénom	John T.
Date du début de la charge	2025-12-07
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	8701 BOUL. Red Oak Charlotte (North Carolina) 28217 United States

Historique

Nom de famille	DUFFEY
Prénom	JOHN M.
Date du début de la charge	2010-10-27
Date de la fin de la charge	2016-02-19
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	3725 LANE ALBERT LONG GROVE (ILLINOIS) 30047 ÉTATS-UNIS

Nom de famille	WEBER
Prénom	ALEXANDER JR.
Date du début de la charge	2010-10-27
Date de la fin de la charge	2012-09-30
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	708-2900 ST MCKINNON DALLAS (TEXAS) 75201 ÉTATS-UNIS

Nom de famille	Balk
Prénom	Lance C.
Date du début de la charge	2012-09-30
Date de la fin de la charge	2020-03-25
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1200 Loch Lane Lake Forest (Illinois) 60045 U.S.A.

Nom de famille	Barber
Prénom	Marshall
Date du début de la charge	2016-02-19
Date de la fin de la charge	2016-02-19
Fonctions actuelles	Chief Financial Officer
Adresse du domicile	5604 DR Remington Park Flower Mound (Texas) 75028 États-Unis

Nom de famille	Barber
Prénom	W. Marshall
Date du début de la charge	2016-02-19
Date de la fin de la charge	2020-03-25
Fonctions actuelles	Chief Financial Officer
Adresse du domicile	5604 DR Remington Park, Flower Mound, (Texas) 75028 États-Unis

Nom de famille	Doerre
Prénom	Laura W.
Date du début de la charge	2020-03-25
Date de la fin de la charge	2021-12-12
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	1609 Lane Carruth Southlake (Texas) 76092 USA

Nom de famille	Reddy
Prénom	Sandeep
Date du début de la charge	2020-07-01
Date de la fin de la charge	2022-03-27
Fonctions actuelles	Executive Vice-President & Chief Financial Officer
Adresse du domicile	E-602-101 AVE Ocean Santa Monica (California) 90402 USA

Nom de famille	Purtell
Prénom	Stephen
Date du début de la charge	2021-12-12
Date de la fin de la charge	2023-04-28
Fonctions actuelles	Administrateur
Adresse du domicile	409 S. Knight Avenue Park Ridge (Illinois) 60068 USA

Nom de famille	Neumann
Prénom	Christopher
Date du début de la charge	2022-03-27
Date de la fin de la charge	2025-01-01
Fonctions actuelles	Avocat général et secrétaire général
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	400-1000 Ballpark Way Arlington (Texas) 76011 USA

Nom de famille	Bertrand
Prénom	Evan
Date du début de la charge	2023-04-28
Date de la fin de la charge	2025-01-01
Fonctions actuelles	Trésorier Administrateur

Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	400-1000 Ballpark Way Arlington (Texas) 76011 USA

Nom de famille	Zimmerman
Prénom	Richard A
Date du début de la charge	2025-01-01
Date de la fin de la charge	2025-12-07
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	8701 Red Oak Boulevard Charlotte (North Carolina) 28217 USA

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Aucune personne de l'entreprise ne répond à la définition de bénéficiaire ultime.

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2026-03-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2025	2025-09-27
Déclaration de mise à jour courante	2025-06-03
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2024	2024-12-11
Déclaration de mise à jour courante	2024-08-30
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2024-05-08
Déclaration de mise à jour courante	2023-12-08
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2022	2023-05-26
Déclaration de mise à jour courante	2022-12-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2021	2022-03-30
Déclaration de mise à jour courante	2022-01-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2020	2021-03-11
Déclaration de mise à jour courante	2021-02-19
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2020-02-29
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2019-04-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2018-05-31
Déclaration de mise à jour courante	2018-03-05
Déclaration de mise à jour courante	2017-08-16
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2017-06-03
Déclaration de mise à jour courante	2016-10-26
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-05-27
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-06-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2014-05-22

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2014-05-13
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2013-05-31
Déclaration de mise à jour courante	2012-11-12
Déclaration de mise à jour courante	2012-10-19
Déclaration annuelle 2011	2012-06-29
Déclaration de mise à jour courante	2011-10-24
Déclaration annuelle 2010	2011-07-12
État et déclaration de renseignements 2009	2010-06-11
Déclaration modificative	2010-03-30
État et déclaration de renseignements 2008	2009-07-07
Modification correction / Acte de régularisation	2009-02-26
État et déclaration de renseignements 2007	2008-07-12
Déclaration annuelle 2006	2007-10-01
Déclaration annuelle 2005	2006-01-28
Déclaration annuelle 2004	2005-01-22
Déclaration annuelle 2003	2004-01-19
Déclaration modificative	2003-08-26
Déclaration annuelle 2002	2003-01-16
Déclaration modificative	2001-05-29
Certificat de constitution	2001-04-04
Déclaration initiale	2001-04-04

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2001-04-03

Nom

Nom	PARC SIX FLAGS MONTRÉAL INC.
Versions du nom dans une autre langue	SIX FLAGS PARK MONTREAL INC.
Date de déclaration du nom	2001-04-03

Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2026-05-13 00:00:00

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1177782787
Nom	EPR VC ACQUISITION, ULC

Adresse du domicile

Adresse	1700-666 Burrard Street, Park Place Vancouver, (British Columbia) V6C2X8 Canada

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	2022-07-08
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2022-07-08
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2022-05-18 Constitution
Régime constitutif	COLOMBIE-BRITANNIQUE : Business Corporations Act, S.B.C. 2002, c. 57
Régime courant	COLOMBIE-BRITANNIQUE : Business Corporations Act, S.B.C. 2002, c. 57

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2026-04-17
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2026-04-17 2025
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2026	2027-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2025	2026-07-01

Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

Fusion, scission et conversion

La personne morale a fait l'objet de fusion(s).

Fusion, scission et conversion

Type	Loi applicable	Date	Nom et domicile de la personne morale	Composante	Résultante
Fusion simplifiée	COLOMBIE-BRITANNIQUE : Business Corporations Act, S.B.C. 2002, c. 57	2022-06-10	EPR VC Acquisition, ULC 909 Walnut Street Suite 200 Kansas City (Missouri) 64106 U.S.A.		1177782787
			NO. 1 EPR HOLDINGS ULC 250 Howe Street, 20th Floor Vancouver (British Columbia) V6C3R8 Canada	1176599091	

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7599
Activité	Autres exploitants immobiliers
Précisions (facultatives)	Gestion immobilière

2e secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom	EPR International, Inc.
Adresse du domicile	909 Walnut Street Suite 200 Kansas City (Missouri) 64106 U.S.A.

Convention unanime des actionnaires

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires conclue en vertu d'une loi du Québec ou d'une autre autorité législative du Canada.

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	Turvey
Prénom	Paul Robert
Date du début de la charge	2024-01-01
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	909 Walnut Street, Suite 200 Kansas City, (Missouri) 64106 United States

Nom de famille	Fox
Prénom	Benjamin N
Date du début de la charge	2026-01-01
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	200-909 Walnut Street Kansas City, (Missouri) 64106 United States

Historique

Nom de famille	Evans
Prénom	Craig L.
Date du début de la charge	2022-05-18
Date de la fin de la charge	2024-01-01
Fonctions actuelles	Vice-président Secrétaire
Adresse du domicile	909 Walnut Street Suite 200 Kansas City (Missouri) 64106 U.S.A.

Nom de famille	Zimmerman
Prénom	Gregory E.
Date du début de la charge	2022-05-18

Date de la fin de la charge	2026-01-01
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	909 Walnut Street, Suite 200 Kansas City, (Missouri) 64106 United States

Nom de famille	Peterson
Prénom	Mark A.
Date du début de la charge	2022-05-18
Date de la fin de la charge	2026-01-01
Fonctions actuelles	Vice-président Trésorier Administrateur Secrétaire adjoint
Adresse du domicile	Adresse non publiable
Adresse professionnelle	909 Walnut Street, Suite 200 Kansas City, (Missouri) 64106 United States

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Aucune personne de l'entreprise ne répond à la définition de bénéficiaire ultime.

Fondé de pouvoir

Nom	152928 Canada Inc.
Adresse	4100-1155 boul. René-Lévesque O., Montréal, (Québec) H3B3V2 Canada

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de mise à jour courante	2026-04-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2025	2026-04-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2023	2026-04-17
Déclaration de mise à jour courante	2025-12-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2024	2025-07-01
Déclaration d'immatriculation	2022-07-08

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2022-07-08

Nom

Nom	EPR VC ACQUISITION, ULC
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2022-07-08
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	ACQUISITION VC EPR
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2022-07-08
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Registraire des entreprises Québec

État des informations
Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants, bénéficiaires ultimes et fondé de pouvoir
Établissements
Index des documents
Index des noms
Historique

ÉTAT DE RENSEIGNEMENTS D'UNE PERSONNE MORALE AU REGISTRE DES ENTREPRISES

Renseignements en date du 2026-05-15 00:00:00

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1182051921
Nom	La Ronde Operations, inc.

Adresse du domicile

Adresse	100-209 DR Lilac Edmond (Oklahoma) 73034 États-Unis

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse

Immatriculation

Date d'immatriculation	2026-04-20
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2026-04-20
Date de fin d’existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2026-03-03 Constitution
Régime constitutif	DELAWARE, ÉTATS-UNIS : Delaware General Corporation Law
Régime courant	DELAWARE, ÉTATS-UNIS : Delaware General Corporation Law

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2026-04-20
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	Aucune déclaration de mise à jour annuelle n'a été produite à ce jour.

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Fusion, scission et conversion

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

Activités économiques et nombre de salariés

1er secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	7215
Activité	Sociétés de portefeuille (holdings)
Précisions (facultatives)	-

2e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9692
Activité	Parcs d'attractions, fêtes foraines et cirques
Précisions (facultatives)	-

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec	Aucun
Proportion de salariés qui ne sont pas en mesure de communiquer en français au travail	Non tenue de déclarer cette information

CONVENTION UNANIME, ACTIONNAIRES, ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS, BÉNÉFICIAIRES ULTIMES ET FONDÉ DE POUVOIR

Actionnaires

Premier actionnaire	Le premier actionnaire est majoritaire.
Nom de famille	Burke
Prénom	Kieran E.
Adresse du domicile	8G-210 ST 68th E New York (New York) 10065 États-Unis

Administrateurs

Liste des administrateurs

Nom de famille	Burke
Prénom	Kieran E.
Date du début de la charge	2026-03-26
Fonctions actuelles	Président
Adresse du domicile	8G-210 ST 68th E New York (New York) 10065 États-Unis

Nom de famille	Eichelberger
Prénom	Hue Wilson
Date du début de la charge	2026-03-26
Fonctions actuelles	Vice-président
Adresse du domicile	2024 Queensbury Edmond (Oklahoma) 73012-1268 États-Unis

Nom de famille	Cerbo
Prénom	Jessica Jean
Date du début de la charge	2026-03-26
Fonctions actuelles	Trésorier
Adresse du domicile	46 Way Tina Barnegat (New Jersey) 08005-1364 États-Unis

Nom de famille	Hooker
Prénom	Jeni Leigh
Date du début de la charge	2026-03-26
Fonctions actuelles	Secrétaire
Adresse du domicile	2717 DR Bison Edmond (Oklahoma) 73034-3476 États-Unis

Dirigeants non membres du conseil d’administration

Aucun dirigeant non membre du conseil d’administration n’a été déclaré.

Déclaration relative aux Bénéficiaires ultimes

Tous les bénéficiaires ultimes de l'entreprise ont été retracés et identifiés.

Listes des bénéficiaires ultimes

Nom de famille	Burke
Prénom	Kieran E.
Date du début du statut	2026-03-26
Situations applicables au bénéficiaire ultime	Plus de 75 % des droits de vote.
Adresse du domicile	8G-210 ST 68th E New York (New York) 10065 États-Unis

Fondé de pouvoir

Nom	Lavery, de Billly, s.e.n.c.r.l.
Adresse	4000-1 Place Ville-Marie Montréal (Québec) H3B4M4 Canada

Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

ÉTABLISSEMENTS

Aucun établissement n’a été déclaré.

INDEX DES DOCUMENTS

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Documents conservés

Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration d'immatriculation	2026-04-20

INDEX DES NOMS

Date de mise à jour de l'index des noms	2026-04-20

Nom

Nom	La Ronde Operations, inc.
Versions du nom dans une autre langue	
Date de déclaration du nom	2026-04-20
Date de déclaration du retrait du nom	
Situation	En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Aucun autre nom utilisé au Québec n'a été déclaré.

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

Dossier # : 1269245005

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , Division des transactions immobilières
Objet :	Prendre acte de la transaction imminente concernant La Ronde, consistant en la vente des parts de l'emphytéote, Parc Six Flags Montréal, s.e.c., ainsi que des actions de son commandité, Parc Six Flags Montréal inc., en faveur de EPR VC Acquisition, ULC, une filiale de EPR Properties, et ne pas s'y objecter, dans la mesure où le cautionnement de Six Flags inc. est maintenu en vigueur jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville et que la vente des parts et des actions ne résulte pas en une transaction immobilière des droits de l'emphytéote. Dossier 26-0120 #31H12-005-0975-01

SENS DE L'INTERVENTION

Validation juridique avec commentaire

COMMENTAIRES

L'avocat de Six Flags nous a confirmé que le cautionnement fourni à la Ville aux termes de l'acte d'emphytéose par la société mère, Six Flags inc., demeurera en vigueur et sera honoré jusqu'à ce qu'un cautionnement de remplacement équivalent soit fourni à la Ville.

Il nous a également confirmé qu'aucune transaction immobilière des droits de l'emphytéote ne résultera de cette vente de parts sociales et d'actions.

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Patrick FLUET
Notaire,

Tél : 514-816-9435

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-15

Caroline BOILEAU
Notaire et Cheffe de la division du droit notarial
Tél : 514-589-7571
Division : Division du droit notarial, Direction des affaires civiles

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 20.012

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267211001

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat , Division des grands projets partenaires en exécution 1
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 c) prendre des mesures visant à assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens dans les espaces publics, notamment des parcs et des équipements collectifs et récréatifs
Compétence d'agglomération :	Réseau cyclable identifié au Plan de transport
Projet :	-
Objet :	Approuver une entente-cadre entre Projet REM S.E.C et la Ville établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal

Il est recommandé :
1. d'approuver une entente-cadre entre Projet REM S.E.C. et la Ville établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal;

2. d'autoriser le greffier de la Ville de Montréal, ou son remplaçant, à signer l'entente-cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau express métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-08 11:52

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1267211001**
Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat , Division des grands projets partenaires en exécution 1
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 c) prendre des mesures visant à assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens dans les espaces publics, notamment des parcs et des équipements collectifs et récréatifs
Compétence d'agglomération :	Réseau cyclable identifié au Plan de transport
Projet :	-
Objet :	Approuver une entente-cadre entre Projet REM S.E.C et la Ville établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal

CONTENU

CONTEXTE

Dès le début du projet du Réseau express métropolitain (REM), la Ville de Montréal a identifié l'opportunité d'intégrer des liens de transport actif dans l'emprise du REM afin de bénéficier de l'emprise ferroviaire et de la linéarité du réseau pour y développer la Véloroute de Deux-Montagnes et la Véloroute de l'Anse-à-l'Orme. Les Véloroutes sont des liens cyclables continus aménagés en partie dans l'emprise du REM afin de compléter le réseau métropolitain, de relier divers espaces récréotouristiques et d'offrir un accès convivial et sécuritaire aux stations du REM.
L'aménagement des liens cyclables composant les Véloroutes s'inscrit dans les actions structurantes en transport actif et collectif identifié au Plan d'action 2025-2030 du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal (PUM 2050) et sont inscrits au réseau projeté du Plan Vélo 2019. De plus, la Véloroute de Deux-Montagnes est identifiée dans le plan directeur Vélo de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Le programme Véloroutes répond à l'une des orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), soit de hausser la part modale des déplacements en transport actif et collectif. Plus précisément, il encouragera la mobilité active et valorisera les environnements naturels et bâtis ainsi que les paysages dans une perspective intégrée et globale à des fins récréotouristiques. Il soutiendra également le développement de l'intermodalité et la complémentarité du Réseau vélo métropolitain avec les transports collectifs.

Le programme Véloroutes permettra d'établir un Réseau vélo métropolitain mettant en valeur

les atouts du Grand Montréal, permettant d'accroître la transformation de la région en une destination cycliste récréotouristique incontournable du nord-est de l'Amérique du Nord.

Les projets du programme Véloroutes sont des projets afférents au Projet du REM.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CG23 0757 - 21 décembre 2023 - Règlement autorisant un emprunt de 59 602 000 $ pour le financement des travaux d'aménagement et de réaménagement de pistes cyclables dans le cadre du projet de la Véloroute
CM23 1295 - 21 novembre 2023 - Règlement autorisant un emprunt de 32 094 000 $ pour le financement des travaux de voirie municipale et d'aménagement et réaménagement de pistes cyclables afin de favoriser l'accès à la Véloroute

CE17 1172 - 5 juillet 2017 - D'entériner, sous réserve de l'adoption de la Loi concernant le Réseau électrique métropolitain (Projet de loi 137), le projet d'entente intitulée « Entente visée à l'article 14 de la Loi concernant le Réseau électrique métropolitain (la « Loi sur le REM ») » entre CDPQ Infra inc. et la Ville de Montréal relativement au projet du REM.

DESCRIPTION

La collaboration entre la Ville de Montréal et Projet REM S.E.C. est nécessaire à la mise en oeuvre du programme Véloroutes afin d'aménager des liens de transport actif dans l'emprise du REM (ci-après nommé « Tronçons ») et se traduit dans l'entente-cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau express métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal (ci-après nommé « Entente RTA »).
L'Entente RTA a pour objet la mise en place entre les parties d'un processus de collaboration et durant les phases de planification, conception, construction, réception et exploitation des Tronçons. Plus précisément l'Entente RTA permet de :

- Établir les canaux de communication par la mise en place de comités.
- Définir les rôles et responsabilités des parties.
- Spécifier les obligations ainsi que les modalités générales qui sont applicables à l'ensemble des Tronçons pour les phases de planification, conception, construction, réception et exploitation.
- Spécifier les modalités de paiement et de remboursement des frais, incluant la majoration pour les frais internes et de gestion de Projet REM dans le cadre de l'entente RTA.

Ententes particulières subséquentes :

Suivant les études d'avant-projet, des ententes particulières seront convenues entre les parties permettant les adaptations nécessaires pour la conception, la construction, la réception et l'exploitation des Tronçons.

JUSTIFICATION

Avec la collaboration du Service des affaires juridiques, cette entente permet d'entreprendre les premières démarches de faisabilité d'implantation des Tronçons dans l'emprise du Réseau express métropolitain (REM).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier n'a pas d'impact sur le cadre budgétaire de la Ville.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle en raison de la nature de la décision recherchée.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Les projets au programme Véloroutes ne pourront aller de l'avant sans la conclusion de cette entente, elle balise la relation avec le partenaire et permet de l'analyse, la conception, et la permission d'occupation à même leur emprise privée.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des études de faisabilité par Projet REM S.E.C. : Printemps 2026

- Préparation des ententes particulières : 2026 à 2028
- Début des travaux dans l'emprise du Réseau express métropolitain (REM) : 2027

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Amelie CHARTIER-GABELIER)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Pascal-Bernard DUCHARME, Service des finances et de l'évaluation foncière

Lecture :

Pascal-Bernard DUCHARME, 22 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sonia THOMPSON
Cheffe de section, Grands projets partenaires, Portefeuille 2

Tél : 514 513-4207
Télécop. :

Professionnel responsable du dossier
Yann Bouchard, chargé de projets - grands-projets
514-442-8548

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-07

Isabelle LEBRUN
chef(fe) de division - grands projets

Tél : - -
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

David THERRIEN
directeur(-trice) - grands projets de transport en partenariat
Tél : 514-872-7092
Approuvé le : 2026-05-07

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Lucie CAREAU
directeur(-trice) de service - urbanisme et mobilite
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-08

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1267211001
Unité administrative responsable : Service de l'urbanisme et de la mobilité, Direction des grands projets de transport en partenariat
Projet : Approuver une entente entre Projet REM S.E.C et la Ville de Montréal établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030?			*X*
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? S.O			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** S.O			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

Dossier # : 1267211001

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des grands projets de transport en partenariat , Division des grands projets partenaires en exécution 1
Objet :	Approuver une entente-cadre entre Projet REM S.E.C et la Ville établissant le cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du Réseau Express Métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

2026-04-10 - Projet final - Entente RTA_FIN visée.pdf

2026-04-10 - Projet final - Permission_FIN visée.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

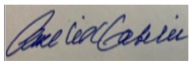
Amelie CHARTIER-GABELIER
Avocate, Droit contractuel
Tél : 438-862-3684

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-22

Amelie CHARTIER-GABELIER
Avocate
Tél : 438-862-3684
Division : Droit contractuel

APPROUVÉ
QUANT À SA VALIDITÉ
ET À SA FORME

10 avril 2026



POUR
DIRECTEUR
ET AVOCAT EN CHEF
Service des affaires juridiques

ENTENTE-CADRE

COLLABORATION CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT ACTIF DANS L'EMPRISE DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

ENTRE

PROJET REM S.E.C.

ET

VILLE DE MONTRÉAL

Avril 2026

Table des matières

1. PRÉAMBULE 4
2. DÉFINITIONS....4
3. OBJET....5
4. COLLABORATION DES PARTIES 6
5. DROIT D'EXPLOITATION DU RTA....8
6. ENTRAVE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC....8
7. COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS AVEC LES RIVERAINS 8
8. PLANIFICATION ET RÉALISATION DES ACTIVITÉS....9
9. ÉCHÉANCIER 24 MOIS....10
10. ÉCHÉANCIERS DÉTAILLÉS....10
11. PROCÉDURE DE REVUE 11
12. ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT DES TRONÇONS (AVANT-PROJET) 12
13. ENTENTES PARTICULIÈRES 13
14. ANALYSE JURIDIQUE ET IMMOBILIÈRE 13
15. CONCEPTION DÉTAILLÉE DES TRONÇONS 14
16. PERMISSIONS 15
17. CONSTRUCTION DES TRONÇONS 16
18. EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES TRONÇONS 19
19. PRIORITÉ DES ACTIVITÉS DU REM ET DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS 21
20. PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DES FRAIS....22
21. RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION 24
22. ADAPTATION....26
23. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE....26
24. AVIS 27
25. DISPOSITIONS DIVERSES....28

ANNEXE A - Résolution ● du Conseil municipal de la Ville....31

ANNEXE B - Liste des Tronçons 32

ANNEXE C - Assiette des Tronçons 33

ANNEXE D - Permission d'occupation (modèle) 34



ENTENTE-CADRE DE COLLABORATION CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT ACTIF DANS L'EMPRISE DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL (L'« ENTENTE RTA »)

ENTRE :

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public dont l'adresse principale est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Domenico Zambito, greffier adjoint, dûment autorisé aux fins des présentes par la résolution CG06 0006 et l'article 96 de la *Loi sur les cités et villes*;

ci-après la « **Ville** »

ET :

PROJET REM S.E.C., société en commandite formée en vertu des lois du Québec, agissant par son commandité REM Commandité inc., une société par actions légalement constituée et régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (RLRQ, c. A-31.1), ayant son siège au 1000, Place Jean-Paul-Riopelle, Édifice Jacques Parizeau, Montréal, Québec, H2Z 2B3, agissant aux présentes et représentée par Denis Andlauer, Vice-président, Projet REM et David Langlois, Directeur Finances, Projet REM, lesquels sont dûment autorisés à agir aux fins des présentes, tels qu'ils le déclarent;

ci-après « **Projet REM** »

(Projet REM et la Ville sont ci-après collectivement appelées les « **Parties** » ou individuellement une « **Partie** »).

ATTENDU QUE le Réseau express métropolitain est un réseau de transport public de type « métro léger » qui traverse la grande région de Montréal sur plus de 67 km et comporte vingt-six (26) stations réparties sur quatre (4) antennes (le « **REM** »);

ATTENDU QUE la Ville, agissant en tant qu'agglomération, a manifesté à Projet REM sa volonté d'aménager un réseau de transport actif (un « **RTA** ») dans l'Emprise du REM (telle que cette expression est définie à l'article 2.5 des présentes), tel que confirmé par la lettre VMTL-REM-LET-00250 datée du 10 octobre 2024;

ATTENDU QUE Projet REM et la Ville souhaitent collaborer à l'aménagement d'un RTA partiellement dans l'Emprise du REM afin de permettre le rabattement des usagers du REM vers les stations du REM;



ATTENDU QUE des études et analyses de natures technique, juridique et immobilière devront être réalisées par Projet REM, aux frais de la Ville, préalablement à l'implantation de tout Tronçon (telle que cette expression est définie à l'article 3), notamment afin d'évaluer les impacts opérationnels sur le REM et les mesures de mitigations requises suivant l'implantation;

ATTENDU QUE des ententes particulières devront être conclues par les Parties préalablement à l'implantation de chaque Tronçon dont Projet REM acceptera l'implantation et que ces ententes devront respecter le cadre général de collaboration établi par la présente Entente RTA;

ATTENDU QUE la Ville demeure tenue de respecter tout protocole et toute condition d'accès établis ou pouvant être établis par Projet REM, et ce, malgré la signature de la présente Entente RTA;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent encadrer les conditions générales relatives à la conception, la réalisation et l'exploitation d'un RTA partiellement dans l'Emprise du REM;

ATTENDU QUE le RTA fait partie du réseau cyclable et projeté de l'île de Montréal identifié au Plan de transport, dont la mise en œuvre est de compétence exclusive d'agglomération.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. PRÉAMBULE

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de l'Entente RTA :

Annexe A – Résolution ● du Conseil municipal de la Ville;
Annexe B – Liste des Tronçons;
Annexe C – Assiette des Tronçons; et
Annexe D – Permission d'occupation (modèle).

En cas de contradiction entre le contenu des annexes et le contenu de l'Entente RTA, le contenu de l'Entente RTA prévaut.

2. DÉFINITIONS

Aux fins de la présente Entente RTA, à moins que le contexte n'indique un sens différent, les mots suivants signifient :

2.1. **Activités** : désigne les activités, y compris les différents services et travaux nécessaires pour mener à terme un Projet.

2.2. **Arrondissements Affectés** : signifie les arrondissements suivants de la Ville : Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Pierrefonds-Roxboro et Saint-Laurent.



2.3. **Villes liées affectées** : désigne les villes de Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Kirkland, Mont-Royal, Pointe-Claire et Sainte-Anne-de-Bellevue.

2.4. **Domaine public** : désigne les rues, ruelles, squares et places publiques y compris les trottoirs, terre-pleins et l'emprise excédentaire de la voie publique, les parcs et les jardins publics, incluant le Parc du Mont-Royal et les autres immeubles composant le Domaine public de la Ville, des Villes liées affectées et des Arrondissements Affectés.

2.5. **Emprise REM** : est constituée des superficies, lots, immeubles et parties de lots et d'immeubles à l'égard desquels les Parties CDPQI détiennent directement ou indirectement des droits réels ou personnels aux fins de la réalisation ou de l'exploitation du REM. L'Emprise du REM inclut également les superficies, les lots, les immeubles et les parties de lots et d'immeubles situés au-dessous, au-dessus et à proximité d'une voie de guidage du REM ou à proximité de tout site exploité par Projet REM.

2.6. **Entrepreneur** : désigne une entreprise mandatée par Projet REM ou la Ville afin de réaliser des travaux de construction dans le cadre de la présente Entente RTA.

2.7. **Fournisseur** : désigne une entreprise mandatée par Projet REM ou la Ville afin de réaliser une ou plusieurs Activités, incluant un Entrepreneur.

2.8. **Ouvrage** : désigne l'ensemble des infrastructures conçues, construites, modifiées ou améliorées dans le cadre de la présente Entente RTA.

2.9. **Parties CDPQI** : désigne Projet REM, Réseau express métropolitain inc., CDPQ Infra inc., la Caisse de dépôt et placement du Québec ou leurs sociétés affiliées.

2.10. **Projet** : désigne l'ensemble des Activités à réaliser concernant la planification, la conception et la mise en place d'un Tronçon conformément à la présente Entente RTA, étant entendu qu'un même Projet peut inclure plusieurs Tronçons.

2.11. **Représentant désigné** : désigne la personne identifiée à l'article 24 de la présente Entente RTA ou son représentant désigné.

2.12. **Tronçons** : désigne les tronçons qui se situent dans l'Emprise REM et qui sont visés à l'Annexe B de l'Entente RTA, laquelle annexe peut d'un commun accord entre les Parties être modifiée de temps à autre.

3. OBJET

3.1. La présente Entente RTA a pour objet la mise en place entre les Parties d'un processus de collaboration durant les phases de planification, conception, construction, réception et exploitation des Tronçons dans l'Emprise du REM.



Cette collaboration permettra aux Parties de planifier la mobilisation des ressources qui seront affectées à la réalisation de chaque Projet.

3.2. La présente Entente RTA a comme objectif supplémentaire de faciliter les communications et les échanges entre Projet REM et la Ville par la mise en place d'un (1) ou plusieurs comité(s).

3.3. Sous réserve de contraintes impératives de nature technique, opérationnelle, juridique ou immobilière rendant l'implantation d'un Tronçon impossible ou déraisonnable, de l'avis de REM, agissant raisonnablement, les Parties s'engagent à négocier de bonne foi des permissions qui reprennent les obligations contenues à la présente Entente RTA et celles prévues à l'Annexe D des présentes afin de permettre la gestion et l'exploitation des Tronçons conformément à la présente Entente RTA.

3.4. La Ville s'engage à assumer tous les coûts raisonnables encourus par Projet REM nécessaires à la conception, à la réalisation, à l'exploitation et à l'entretien des Tronçons conformément à la présente Entente RTA. La Ville s'engage également à assumer tous les risques associés à l'exploitation et à l'entretien des Tronçons, conformément à la présente Entente RTA, à l'exception de ceux résultant d'un manquement de Projet REM ou d'une force majeure.

4. COLLABORATION DES PARTIES

4.1. **Comité de coordination** :

Au plus tard le 10^{e} jour ouvrable suivant la signature de l'Entente RTA, les Parties identifieront des représentants pour former le Comité de coordination. Le Comité de coordination devra tenir une réunion de démarrage au plus tard le 20^{e} jour ouvrable suivant la signature de l'Entente RTA.

Ce comité est responsable de planifier et assurer le suivi des Projets. Ce comité est composé de représentants de la Ville et de Projet REM :

- Pour la Ville :
  - Cheffe de section, Division des grands projets partenaires exécution 1, Service de l'urbanisme et de la Mobilité;
  - Chargé de projet, Division des grands projets partenaires exécution 1, Service de l'urbanisme et de la Mobilité;
  - D'autres ressources, selon la discipline concernée, désignées par la Ville selon les besoins.
- Pour Projet REM :
  - Gestionnaire, Immobilier, Exploitation;
  - Analyste principale, Projet – Ingénierie;
  - D'autres ressources, désignées par REM selon les besoins.

Chaque Partie peut par avis écrit modifier la liste de ses représentants membres du comité, étant toutefois entendu qu'une Partie ne peut avoir plus de trois (3) représentants membres du Comité de coordination sans l'accord de l'autre Partie.

Les décisions (incluant les recommandations et commentaires) du Comité de coordination sont uniquement prises à l'unanimité. Le mandat du Comité de coordination inclut :

- Planifier la réalisation des Projets;
- Assurer l'avancement des Projets;
- Traiter des différends techniques entre les Parties concernant les mandats;
- Analyser les solutions proposées et faire des recommandations de nature technique et méthodologique;
- Suivre les budgets des Projets en cours.

Le Comité de coordination ne peut dicter, ordonner ou autrement confier des responsabilités à Projet REM et ses Fournisseurs sans l'accord de Projet REM. Projet REM demeure ainsi entièrement libre d'administrer et de coordonner ses contrats et ses appels d'offres.

Les dates, la durée et la fréquence des réunions de ce comité seront déterminées par ses membres et pourront varier notamment en fonction des besoins des Projets.

Le Comité de coordination pourra mettre sur pied des comités particuliers responsables d'assurer la gestion de certains Projets.

4.2. **Comité de direction** :

Les Parties peuvent d'un commun accord mettre en place un Comité de direction afin d'assurer la collaboration entre la Ville et Projet REM. Ce comité est, le cas échéant, composé de représentants de la Ville et de Projet REM.

Le cas échéant, les Parties détermineront le mandat du Comité de direction, lequel mandat peut inclure les responsabilités suivantes :

- Assurer un suivi annuel ou biannuel de l'Entente RTA;
- Veiller à l'allocation, dans le respect de leurs capacités respectives, des ressources internes requises à la réalisation de cette Entente RTA;
- S'assurer que les Parties se conforment à la présente Entente RTA et aux ententes particulières concluent entre elles;
- Analyser les pistes de solutions aux enjeux soulevés par les autres comités.

5. DROIT D'EXPLOITATION DU RTA

5.1. Sous réserve des exigences et conditions prévues à la présente Entente RTA, Projet REM accordera à la Ville, sans contrepartie financière, une permission d'occupation de l'emprise nécessaire à la construction, à l'exploitation et/ou à l'entretien des Tronçons, pour une durée initiale de vingt (20) ans, substantiellement conforme au projet de permission d'occupation joint à l'Annexe D.

6. ENTRAVE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

6.1. Sans limiter les droits ni renoncer d'aucune façon aux immunités dont Projet REM peut bénéficier, la Ville accordera, lorsque requis, sans frais à Projet REM et à ses Fournisseurs l'ensemble des droits d'occupation et d'entrave du Domaine public requis afin de permettre la réalisation des Activités prévues à l'Entente RTA.

6.2. Malgré ce qui précède, Projet REM accepte, sans renoncer d'aucune façon aux immunités dont elle bénéficie, de requérir de ses Fournisseurs qu'ils déposent des formulaires de demandes de permis municipaux à l'égard des Travaux ainsi que des demandes de permission d'occuper le Domaine public pour toute occupation de voies publiques ou autres parties du Domaine public. Projet REM accepte cette particularité afin de permettre à la Ville, de concert avec les Arrondissements et les Villes liées de coordonner l'ensemble des travaux effectués sur leur territoire. La soumission de ces formulaires de demandes de permis ne pourra être interprétée comme une demande de permis ni comme une obligation d'obtenir un tel permis. Malgré ce qui précède, les Activités de Projet REM et de ses Fournisseurs sur le Domaine public pourront débuter dès le dépôt des formulaires susmentionnés malgré l'absence de permis ou d'autorisation, sauf lorsque la loi oblige un mandataire de l'État à obtenir un tel permis ou une telle autorisation.

7. COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS AVEC LES RIVERAINS

7.1. La Ville est responsable des activités permettant l'acceptabilité sociale des Tronçons ainsi que des activités de communications et les relations avec les riverains des Tronçons. En cas d'opposition ou de questionnement concernant la conception, la réalisation, l'implantation ou l'exploitation des Tronçons par des tiers, la Ville s'engage à en aviser Projet REM. À la réception d'un tel avis, Projet REM doit collaborer activement dès lors que l'enjeu soulève des considérations liées (i) à la sécurité, (ii) à des contraintes techniques ou (iii) à la réputation des Parties CDPQI. Projet REM s'engage à fournir dans le délai indiqué à l'avis, l'ensemble des informations techniques ou le positionnement requis et, à la discrétion de Projet REM participer aux rencontres pertinentes en lien avec les points (i) à (iii) ci-dessus, notamment avec les élus ou les médias.

7.2. La Ville est responsable des communications opérationnelles concernant la réalisation des Activités confiées à ses propres Fournisseurs, notamment quant à l'échéancier, aux bruits et aux vibrations. La Ville devra aviser Projet REM des Activités de communication prévues.

7.3. Projet REM est responsable des communications opérationnelles concernant la réalisation des Activités confiées à ses propres Fournisseurs, notamment quant à l'échéancier, aux bruits et aux vibrations. Projet REM devra aviser la Ville des Activités de communication prévues.

7.4. Lorsque les Parties le jugent opportun, y compris lorsque leurs Activités sont réalisées dans un même secteur, les Parties désigneront une (1) seule des deux (2) Parties à titre de responsable des communications concernant les Activités. Les Parties devront alors collaborer et fournir les informations pertinentes à la Partie désignée responsable des communications pour ces Activités.

7.5. Sauf dans les cas visés aux articles 7.2 et 7.3 de l'Entente RTA, les Parties conviennent de ne diffuser aucun communiqué public relativement à la présente Entente RTA et aux Projets, par quelque moyen que ce soit, sans avoir d'abord obtenu l'accord écrit de l'autre Partie. La Partie désirant diffuser un communiqué devra transmettre le texte de son projet de communiqué à l'autre partie 48 heures avant toute publication dans les médias afin d'obtenir son approbation. En l'absence d'un retour dans le délai imparti, le projet de communiqué est présumé approuvé. Lorsqu'une communication publique doit être diffusée en urgence par l'une ou l'autre des Parties et qu'il n'est pas possible d'attendre ce délai de 48 heures, notamment en cas d'urgence pour la sécurité des usagers du REM ou des riverains des Tronçons, la Partie qui souhaite diffuser une telle communication devra préalablement déployer ses meilleurs efforts afin de contacter un Représentant de l'autre Partie et obtenir son autorisation avant la diffusion.

7.6. Tous les avis prévus à cette section doivent être transmis aux Représentants de Projet dont les coordonnées sont prévues à la section 24 de la présente Entente.

8. PLANIFICATION ET RÉALISATION DES ACTIVITÉS

8.1. Tout mandat confié aux Fournisseurs de Projet REM est réalisé selon les standards et les exigences de Projet REM, étant entendu que Projet REM devra tenir compte des recommandations du Comité de coordination.

8.2. Projet REM n'est d'aucune façon liée par le contenu ou les conclusions des documents produits par des tiers (incluant ses Fournisseurs) dans le cadre de la présente Entente RTA.

8.3. Sous réserve de l'article 8.1 de l'Entente RTA, le Comité de coordination pourra à sa discrétion modifier les étapes et modalités prévues à la présente Entente RTA en retirant ou en ajoutant toute Activité jugée pertinente.

8.4. Les Parties s'engagent à collaborer et à fournir dans les meilleurs délais à l'autre Partie, l'ensemble des informations, documents et autres données qui lui sont demandés et qu'elle détient aux fins de la mise en œuvre de l'Entente RTA. Les Parties peuvent pour un motif raisonnable, notamment en lien avec une obligation légale, un enjeu de sécurité ou pour la protection d'un intérêt stratégiques, refuser de communiquer à l'autre Partie des informations qu'elle considère confidentielles.

8.5. Projet REM est responsable de réaliser les Activités qui lui sont confiées par le Comité de coordination selon les standards de Projet REM. Sans s'y limiter, Projet REM réalise les Activités qui lui sont confiées en fonction de ses besoins et capacités, tout en respectant les objectifs de la présente Entente RTA.

8.6. La Ville est responsable de réaliser les Activités qui lui sont confiées par le Comité de coordination, sous réserve des approbations budgétaires internes devant être obtenues par la Ville. Le représentant désigné s'engage à demander diligemment de telles approbations aux instances de la Ville.

9. ÉCHÉANCIER 24 MOIS

9.1. Au plus tard le 30e jour suivant l'entrée en vigueur de l'Entente RTA, la Ville transmettra les jalons principaux et intermédiaires ainsi que les priorités des Projets sur une période de 24 mois. Le Comité de coordination devra ensuite établir un échéancier de 24 mois en fonction des contraintes respectives des Parties (l'« **Échéancier 24 mois** »).

9.2. Les Parties conviennent d'utiliser l'Échéancier 24 mois à titre d'outil de planification des Activités prévues à la présente Entente RTA. L'acceptation de l'Échéancier 24 mois ne crée aucune obligation de la part de Projet REM et ne lie d'aucune façon celle-ci.

9.3. L'Échéancier 24 mois doit être mis à jour tous les 90 jours, si requis. Toute révision de l'Échéancier 24 mois doit être approuvée par le Comité de coordination.

10. ÉCHÉANCIERS DÉTAILLÉS

10.1. Lorsque la Ville souhaite que Projet REM débute des Activités concernant un ou plusieurs Tronçon(s), elle doit lui faire parvenir une demande écrite afin que Projet REM élabore un échéancier détaillé respectant l'ordre et la planification prévue à l'Échéancier 24 mois (individuellement, un « **Échéancier détaillé** » et collectivement, les « **Échéanciers détaillés** »).

10.2. Les Échéanciers détaillés doivent prévoir des délais raisonnables pour réaliser l'ensemble des Activités prévues à la présente Entente RTA à l'égard du Tronçon visé.

10.3. Les Parties conviennent d'utiliser les Échéanciers détaillés à titre d'outil de planification des Activités en complément de l'Échéancier 24 mois.

10.4. L'élaboration d'un Échéancier détaillé ne crée aucune obligation de la part de Projet REM et ne lie d'aucune façon celle-ci.

11. PROCÉDURE DE REVUE

11.1. Projet REM doit suivre une procédure de revue qui implique activement la Ville pour l'ensemble des mandats d'avant-projet et de conception des Tronçons. Cette procédure de revue doit être structurée, transparente et permettre à la Ville de formuler des commentaires à chaque étape significative. Pour chaque Tronçon, les Parties détermineront les étapes de revue applicables, lesquelles peuvent notamment inclure :

- Pour les mandats d'avant-projet : quatre (4) étapes d'avancement, correspondant à 30 %, 50 %, 70 % et 100 % de l'avancement du mandat;
- Pour les mandats de conception définitive : trois (3) étapes d'avancement, correspondant à 50 %, 70 %, et 100 % de l'avancement du mandat;
- Documents d'appels d'offres (tout addenda ayant un impact technique devra être transmis à la Ville pour commentaires avant leur émission).

11.2. Les Parties conviennent que l'ensemble des documents produits par le Fournisseur (rapport, plans, devis, note technique, etc.), concernant un Tronçon, produits à chaque étape de conception convenue par les Parties conformément à l'article 11.1 de l'Entente RTA, seront remis à la Ville pour initier la procédure de revue applicable. Malgré ce qui précède, Projet REM peut à sa discrétion procéder à une première revue des documents avant leur transmission à la Ville.

11.3. La Ville dispose d'un délai de dix (10) jours ouvrables pour réviser et commenter les documents transmis par Projet REM. La Ville dispose toutefois d'un délai de deux (2) jours ouvrables pour commenter et réviser les addendas préparés dans le cadre d'un appel d'offres. Toutefois, si la Ville estime qu'un livrable présente une complexité particulière, elle peut demander un délai supplémentaire raisonnable pour formuler ses commentaires. En l'absence de commentaires transmis dans les délais applicables, incluant tout délai supplémentaire raisonnable accordé, la Ville sera réputée ne pas avoir de commentaires et Projet REM pourra procéder conformément aux documents transmis.



11.4. Projet REM dispose d'un délai de dix (10) jours ouvrables pour accuser réception des commentaires transmis par la Ville en vertu de l'article 11.3 et pour lui communiquer ses réponses. Les Parties pourront alors tenir des ateliers ou discussions techniques afin de convenir du traitement des commentaires de la Ville. Lorsqu'un désaccord concernant le traitement d'un commentaire de la Ville ne peut être résolu par le Comité de coordination, ce différend doit être traité conformément à l'article 25.8 de l'Entente RTA.

11.5. Projet REM doit transmettre à la Ville les réponses fournies par son Fournisseur aux commentaires de la Ville dans le cadre des mandats d'avant-projet et de conception des Tronçons. Malgré ce qui précède, Projet REM peut à sa discrétion procéder à une première revue des commentaires et réponses de son Fournisseur avant leur transmission à la Ville.

11.6. **Ateliers et rencontres avec les Fournisseurs**

Lorsqu'elle le juge pertinent, Projet REM invitera la Ville aux rencontres tenues avec les Fournisseurs de Projet REM dans le cadre de l'Entente RTA. Projet REM pourra notamment prévoir les rencontres suivantes :

- Rencontre de démarrage (1x par mandat);
- Rencontre de suivi statutaire (1x par 2 semaines);
- Atelier de travail (au besoin);
- Présentation des livrables.

12. ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT DES TRONÇONS (AVANT-PROJET)

12.1. Suivant l'élaboration d'un Échéancier détaillé conformément à la section 10 de l'Entente RTA, Projet REM préparera le mandat qu'elle souhaite confier à son Fournisseur pour la réalisation des études techniques et environnementales pertinentes à l'implantation du Tronçon, aux frais de la Ville. Le mandat devra être soumis pour approbation à la Ville avant d'être transmis au Fournisseur. Les Parties conviendront alors des interfaces entre le Domaine public et le Tronçon qui doivent être incluses dans les études du Fournisseur. La Ville dispose d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour transmettre ses commentaires ou son approbation à Projet REM, à défaut de quoi elle sera réputée avoir accepté le contenu du mandat.

12.2. Projet REM présentera ensuite à la Ville l'offre de services du Fournisseur qu'elle prévoit retenir, comprenant un échéancier ainsi qu'une ventilation des coûts projetés. La Ville, si elle juge l'offre de services acceptable, disposera alors d'un délai raisonnable afin d'obtenir l'approbation de l'instance compétente et transmettre son approbation ou ses commentaires à Projet REM concernant l'offre de services du Fournisseur. À défaut d'obtenir l'approbation de la Ville dans un délai raisonnable, Projet REM pourra annuler le mandat aux frais de la Ville.



12.3. Lorsqu'elle approuve la proposition du Fournisseur de Projet REM conformément à la présente section, la Ville s'engage également à recommander à ses instances d'adopter un budget de contingence représentant 20 % de la valeur de la proposition (avant taxes) afin de couvrir les imprévus pouvant survenir durant l'exécution des services. Projet REM peut exiger que la Ville lui transmette une copie des autorisations de la Ville avant de débuter tout mandat.

12.4. Malgré ce qui précède, Projet REM peut à sa discrétion accepter de confier à la Ville certains services professionnels ou techniques concernant un Tronçon. Le cas échéant, les conditions d'exécution de ces services seront déterminées par les Parties et pourront au besoin être intégrées dans une entente particulière.

13. ENTENTES PARTICULIÈRES

13.1. Lorsque les études préalables prévues à la section 12 de l'Entente RTA sont achevées à la satisfaction des Parties, la Ville doit transmettre à REM un projet d'entente particulière concernant les modalités de financement de la conception et de la construction du Tronçon. Ce projet d'entente ne pourra modifier le contenu de la présente Entente RTA ni le contenu de la permission d'occupation jointe à l'Annexe D.

13.2. Les Activités prévues aux sections 15 et 17 de la présente Entente RTA ne pourront débuter avant la conclusion de cette entente particulière, sauf en cas d'accord entre les Parties.

14. ANALYSE JURIDIQUE ET IMMOBILIÈRE

14.1. Suivant toute étude technique ou environnementale ou à tout autre moment jugé opportun par Projet REM, Projet REM peut entreprendre aux frais de la Ville une analyse juridique et immobilière des droits réels et personnels affectant les immeubles et biens situés sur un Tronçon ou directement requis pour sa construction. Cette analyse sera réalisée aux frais de la Ville uniquement si elle a préalablement approuvé de tels frais et seulement dans la mesure où l'analyse est nécessaire à la mise en œuvre des Activités et obligations prévues à la présente Entente RTA. Toute dépense engagée sans l'accord préalable de la Ville demeure à la charge de Projet REM.

14.2. L'analyse visée à l'article 14.1 est confidentielle, mais Projet REM s'engage à partager avec la Ville, sur demande, toute information pertinente ou tout résumé non confidentiel permettant à celle-ci de comprendre les enjeux juridiques ou immobiliers identifiés. À la suite de cette analyse, Projet REM peut recommander, avec justification écrite, l'une ou l'autre des mesures suivantes afin de poursuivre les Activités :



i. la réalisation d'études additionnelles, aux frais de la Ville uniquement si celles-ci sont jugées nécessaires pour la mise en œuvre du Tronçon visé;

ii. l'apport de modifications à la conception du Tronçon, aux frais de la Ville;

iii. la conclusion par la Ville d'ententes avec des tiers détenant des droits réels, à ses frais, uniquement si cela est requis pour la mise en œuvre ou l'exploitation du Tronçon; et

iv. la suspension ou l'abandon des Activités relatives à un Tronçon, étant entendu que Projet REM ne pourra recommander de telles actions sans motif valable communiqué par écrit à la Ville.

Les Parties devront se rencontrer afin de convenir des mesures qui seront mises en place suivant ces recommandations.

14.3. Projet REM s'engage à réaliser les études prévues à l'article 14 de l'Entente RTA avant le début des travaux de construction de chaque Tronçon. Lorsque nécessaire, Projet REM peut réaliser cette analyse, en tout ou en partie, après la mise en service de tous les segments du REM potentiellement impactés et après la régularisation des droits immobiliers pertinents. Dans un tel cas, l'Échéancier 24 mois et les Échéanciers détaillés concernés devront être ajustés en conséquence.

14.4. Les frais externes que Projet REM pourrait engager aux fins des analyses visées à la présente section ne pourront être facturés à la Ville qu'à condition d'avoir été préalablement autorisés par celle-ci, conformément aux modalités prévues à la section 20 de la présente Entente RTA. Projet REM devra fournir à la Ville une estimation détaillée des coûts envisagés, ainsi que les justifications nécessaires démontrant la nécessité et la pertinence de ces frais. À défaut d'une telle autorisation préalable, les frais engagés demeureront à la charge de Projet REM.

14.5. Les frais associés à la main-d'œuvre interne encourus par Projet REM aux fins des analyses visées à la présente section sont réputés être inclus dans la majoration prévue à l'article 20.1.3 de l'Entente RTA.

15. CONCEPTION DÉTAILLÉE DES TRONÇONS

15.1. Suivant l'approbation par les deux (2) Parties des études techniques préalables conformément à la section 12 de l'Entente RTA ou à tout autre moment convenu par les Parties, Projet REM préparera le mandat qu'elle souhaite confier à son Fournisseur pour la conception détaillée d'un Tronçon, aux frais de la Ville. Le mandat devra être soumis pour approbation à la Ville avant d'être transmis au Fournisseur. Les Parties conviendront alors des interfaces entre le Domaine public et le Tronçon qui doivent être incluses dans la conception du Fournisseur. La Ville dispose d'un délai de cinq (5) jours ouvrables pour transmettre ses

commentaires ou son approbation à Projet REM, à défaut de quoi elle sera réputée avoir accepté le contenu du mandat.

15.2. De plus, avant de confier un mandat à son Fournisseur, Projet REM présentera à la Ville l'offre de services qu'elle prévoit retenir, comprenant un échéancier ainsi qu'une ventilation des coûts projetés. La Ville disposera alors d'un délai raisonnable afin d'obtenir l'approbation de l'instance compétente et transmettre son approbation ou ses commentaires à Projet REM concernant l'offre de services du Fournisseur. À défaut d'obtenir l'approbation de la Ville dans un délai raisonnable, Projet REM pourra annuler l'énoncé de travail aux frais de la Ville.

15.3. Lorsqu'elle approuve la proposition du Fournisseur de Projet REM conformément à la présente section, la Ville s'engage également à recommander à ses instances d'adopter un budget de contingences représentant 20 % de la valeur de la proposition (avant taxes) afin de couvrir les imprévus pouvant survenir durant les services. Projet REM peut exiger que la Ville lui transmette une copie des autorisations de la Ville avant de débuter tout mandat.

15.4. Malgré ce qui précède, Projet REM peut à sa discrétion accepter de confier à la Ville (et son Fournisseur) certains services professionnels ou techniques concernant un Tronçon. Le cas échéant, les conditions d'exécution de ces services seront déterminées par les Parties et pourront au besoin être intégrées dans une entente particulière.

16. PERMISSIONS

16.1. Avant le début des travaux, les Parties négocient de bonne foi une ou des permission(s), concernant la construction (seulement lorsque la Ville est responsable de réaliser les travaux dans l'Emprise du REM), la gestion et l'exploitation de ce(s) Tronçon(s).

16.2. Toute telle permission devra reproduire les obligations et modalités prévues à l'Entente RTA et à son Annexe D - Permission, avec les adaptations nécessaires, et sera consentie exclusivement pour les activités de transport actif prévues par l'Entente RTA. L'assiette de chacun des Tronçons, une fois ceux-ci construits, sera décrite dans un document qui sera joint à la permission et à l'Entente RTA pour en faire partie intégrante (voir l'Annexe C – Assiette des Tronçons de l'Entente RTA).

17. CONSTRUCTION DES TRONÇONS

17.1. **Approvisionnement et appel de propositions**

17.1.1. Le lancement par Projet REM de tout appel de propositions visant la réalisation de travaux et l'achat de matériaux aux fins de la construction d'un Tronçon dans l'Emprise du REM est conditionnel au paiement préalable par la Ville des sommes qui lui ont été dûment facturées et qui ont été approuvées par la Ville pour les étapes préalables, conformément à la section 20 de l'Entente RTA.

17.1.2. Dans le respect des politiques et lois qui lui sont applicables, Projet REM est entièrement libre d'établir les délais, exigences et autres obligations prévues à tout appel de propositions et à tout contrat de travaux, d'achat ou de services à conclure aux fins de l'Entente RTA. Projet REM sollicitera les commentaires de la Ville concernant les délais, exigences et autres obligations prévues à tout appel de propositions et à tout contrat de travaux, d'achat ou de services à conclure aux fins de l'Entente RTA.

17.1.3. Projet REM transmettra à la Ville le bordereau de prix de la proposition qu'elle souhaite retenir, lequel inclura une ventilation des coûts. La Ville disposera alors d'un délai raisonnable afin d'obtenir l'approbation de dépense (« **Engagement financier** ») de l'instance compétente et transmettre son approbation ou ses commentaires à Projet REM concernant la proposition de l'Entrepreneur.

17.1.4. Lorsqu'elle approuve la proposition de l'Entrepreneur de Projet REM conformément à la présente section, la Ville s'engage également à recommander à ses instances d'adopter un budget de contingences représentant 20 % de la valeur de la proposition (avant taxes) afin de couvrir les imprévus pouvant survenir durant les travaux. Projet REM peut exiger que la Ville lui transmette une copie des autorisations de la Ville avant de débuter tout contrat.

17.1.5. Si la Ville refuse la proposition de l'Entrepreneur de Projet REM, Projet REM peut mettre fin aux Activités concernant ce Tronçon, et ce, sans être tenue de verser une quelconque indemnisation à la Ville. La Ville sera responsable de rembourser à Projet REM, les frais encourus directement liés à l'implantation de ce Tronçon et engagés préalablement à la date de fin des Activités.

17.2. **Conditions préalables aux travaux**

17.2.1. La Ville doit, au plus tard le 30^{e} jour suivant la réception d'une facture à cet effet, verser à Projet REM un montant équivalent à 15 % de la valeur de tout contrat de travaux (avant taxes) conclu par Projet REM suivant l'approbation de la Ville à titre d'avance. Projet REM fera



parvenir à la Ville une facture détaillant le calcul de ce montant dans les meilleurs délais suivants la conclusion de tels contrats.

17.2.2. À défaut d'obtenir un tel paiement dans ce délai, Projet REM pourra suspendre le contrat de travaux de construction aux frais et risques de la Ville.

17.2.3. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Projet REM peut exiger le respect de l'ensemble des conditions suivantes avant d'autoriser le début des travaux :

17.2.3.1. la signature par les Parties d'une permission ou d'un avenant à celle-ci conformément à la section 16 de l'Entente RTA;

17.2.3.2. le remboursement intégral à Projet REM par la Ville de l'ensemble des frais approuvés par la Ville qui lui ont été facturés conformément à l'article 20 de l'Entente RTA.

17.3. **Réalisation des travaux de construction**

17.3.1. Projet REM est responsable de la réalisation des travaux de construction et d'aménagement des Tronçons dans l'Emprise du REM par son Entrepreneur.

17.3.2. Projet REM pourra à sa discrétion retenir les services d'un surveillant de chantier responsable de superviser les travaux de l'Entrepreneur, aux frais de la Ville. Projet REM transmettra pour approbation à la Ville l'offre de service du surveillant qu'elle souhaite retenir. Projet REM déploiera des efforts commerciaux raisonnables afin de transmettre cette offre à la Ville au plus tard lors de la transmission du bordereau de prix de l'entrepreneur conformément à l'article 17.1.3 de l'Entente RTA. La Ville disposera alors d'un délai raisonnable afin d'obtenir l'approbation de dépense de l'instance compétente et transmettre son approbation ou ses commentaires à Projet REM. Si la Ville refuse la proposition ou si elle omet de donner suite à l'offre dans un délai raisonnable, Projet REM pourra suspendre la construction du Tronçon aux frais et risques de la Ville.

17.3.3. Projet REM s'engage à confier à son Entrepreneur la responsabilité de protéger l'intégrité des infrastructures municipales situées dans les zones de travaux et à les remettre en état si elles sont endommagées par les travaux.

17.3.4. Avant la réalisation des travaux, Projet REM confiera à son Entrepreneur la responsabilité de réaliser des relevés de l'état des surfaces des voies municipales qui seront directement affectées par les Activités. Projet REM s'engage à confier à son Entrepreneur la



responsabilité de remettre les surfaces en état, le cas échéant, aux frais de la Ville.

17.3.5. Projet REM s'engage à exiger que l'Entrepreneur obtienne et produise des couvertures d'assurance appropriées. Les polices d'assurance demandées par Projet REM devront désigner la Ville à titre d'assurée additionnelle.

17.3.6. Projet REM demeure en tout temps libre d'ajuster et de modifier sa planification et les délais d'exécution des travaux, et ce, malgré toute échéance préalablement établie par les Parties. Le cas échéant, Projet REM devra aviser la Ville des modifications apportées.

17.3.7. Projet REM devra permettre à la Ville d'assister à la réalisation des travaux et de participer aux réunions de chantier. La Ville pourra sur demande consulter l'ensemble des factures produites par l'Entrepreneur de Projet REM.

17.3.8. Malgré ce qui précède, Projet REM peut à sa discrétion accepter de confier à la Ville (et son Entrepreneur) certains travaux devant être réalisés dans l'Emprise du REM. Le cas échéant, les conditions d'exécution de ces travaux seront déterminées par Projet REM et pourront être intégrées dans une entente particulière.

17.4. **Modification en cours de travaux**

17.4.1. Projet REM doit aviser la Ville préalablement à toute modification importante à intervenir en cours de travaux. Toute modification devra être accessoire et ne pas dénaturer le contrat.

17.4.2. Projet REM devra aviser la Ville lorsqu'elle a connaissance que les coûts des travaux pourraient excéder l'Engagement financier, malgré les efforts raisonnables déployés par Projet REM pour ne pas dépasser la valeur de l'Engagement financier. À la suite de cet avis, la Ville pourra formuler tout commentaire de nature technique ou financier. Ces commentaires pourront être transmis à l'Entrepreneur par Projet REM.

17.4.3. Projet REM pourra utiliser l'enveloppe allouée aux contingences uniquement suivant un avis écrit à la Ville. Lorsque la valeur cumulative des coûts additionnels s'approche du pourcentage de contingence accordé en vertu de l'article 12.3, Projet REM devra aviser la Ville afin de lui permettre, le cas échéant, de recommander à l'instance compétence d'autoriser les sommes additionnelles requises, lesquelles demeurent à la discrétion de l'instance compétente.



17.4.4. En cas d'urgence, Projet REM pourra apporter toute modification requise aux travaux aux frais de la Ville, et ce, sans devoir en aviser préalablement la Ville. Projet REM s'engage, toutefois, à aviser la Ville de telle situation dès que possible.

17.5. **Réception des travaux**

17.5.1. La Ville sera invitée à participer aux processus de réceptions provisoires et définitives des Travaux, aux essais particuliers (le cas échéant) ainsi qu'aux visites d'inspection des Ouvrages en prévision de leur réception.

17.5.2. Projet REM remettra à la Ville l'ensemble des documents finaux du Projet, et sans s'y limiter, les fiches techniques, les rapports, plans relevés et finaux, les guides d'entretien et tout autre document préparé par les Fournisseurs que Projet REM aurait reçu dans le cadre des travaux.

17.5.3. La Ville avisera Projet REM, le cas échéant, de toute déficience concernant un ou des Ouvrages devant être corrigée par l'Entrepreneur, ainsi que tout commentaire de la Ville sur les documents fournis à l'article 17.5.2. La Ville pourra produire une liste de déficiences et soumettre celle-ci à Projet REM.

17.5.4. Projet REM prendra en considération les commentaires formulés par la Ville et devra demander à l'Entrepreneur de procéder à la correction des déficiences détectées par Projet REM et en confirmer par écrit la correction à la Ville.

17.5.5. Projet REM pourra par avis écrit céder et transférer gratuitement à la Ville les garanties fournies par l'Entrepreneur. Le cas échéant, la Ville sera responsable d'exercer les garanties qui lui auront été transférées.

18. EXPLOITATION ET ENTRETIEN DES TRONÇONS

18.1. **Responsabilités de la Ville**

18.1.1. À l'exception des Tronçons situés sur une voie fréquemment utilisée par REM ou son opérateur pour l'exploitation du REM, lesquelles voies seront identifiées par les Parties dans le cadre des permissions, la Ville sera responsable, à ses frais, de l'ensemble des activités de gestion, d'exploitation et d'entretien des Tronçons, incluant l'entretien majeur, l'entretien de la végétation, la gestion des rebuts, le déneigement, le déglaçage et le nettoyage. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville sera responsable des activités associées au maintien d'actif et au cycle de vie de chaque Tronçon, incluant le financement de ces activités.



18.1.2. Ces activités devront être réalisées dans le respect du Protocole d'accès (telle que cette expression est définie à l'article 18.2 des présentes).

18.1.3. Les Parties peuvent convenir de paramètres particuliers concernant l'entretien de chemins d'accès situés sur le site ou à proximité d'une station du REM.

18.2. **Protocole d'accès**

18.2.1. La Ville devra en tout temps respecter le protocole mis en place par Projet REM établissant un cadre normatif pour la planification, la coordination et la réalisation de travaux aux abords et à proximité du REM (le « **Protocole d'accès** »), ou tout protocole d'accès particulier autrement mis en place entre la Ville et Projet REM, le cas échéant. Le Protocole d'accès peut être modifié de manière unilatérale par Projet REM et à sa discrétion. Le Protocole d'accès peut être téléchargé sur le site web du REM au lien suivant « https://rem.info/fr/documentation » ou à tout autre lien qui peut être communiqué à la Ville par Projet REM.

18.3. **Ouverture d'un Tronçon**

18.3.1. La date d'ouverture de chaque Tronçon est déterminée par Projet REM et aucun Tronçon ne pourra être ouvert au public sans l'accord écrit de Projet REM.

18.3.2. La Ville devra assurer l'entretien de chaque Tronçon dès leur ouverture au public. Dans l'éventualité où les Parties devaient être incapables de convenir d'une permission avant l'ouverture au public d'un Tronçon, Projet REM pourra désigner la Ville à titre de responsable de l'entretien, de l'exploitation et de la surveillance du Tronçon, auquel cas la Ville sera tenue d'assumer les responsabilités prévues à la section 18 de l'Entente RTA jusqu'à la signature d'une telle permission.

18.4. **Défaut d'exploitation et/ou d'entretien**

18.4.1. Si la Ville ne débute pas l'exploitation ou l'entretien dans le délai prévu à l'article 118.3.28.3.2 ou si Projet REM constate que l'entretien de la Ville est déficient, Projet REM devra transmettre un avis écrit à la Ville de remédier à la situation dans un délai raisonnable. En cas de défaut, Projet REM pourra réaliser les travaux d'entretien déficients ou fermer l'accès et en réclamer les frais à la Ville.

18.5. **Utilisation de Tronçons par Projet REM**

18.5.1. Projet REM et ses Fournisseurs pourront utiliser un Tronçon notamment pour assurer l'inspection, l'entretien et l'exploitation du



REM. Sans limiter la généralité de ce qui précède, Projet REM ou son exploitant pourront notamment fermer ou restreindre avec un préavis raisonnable, sauf en cas d'urgence, l'accès à un Tronçon afin de procéder à de telles activités. Lorsque Projet REM et ses Fournisseurs doivent fermer ou restreindre l'accès à un Tronçon, ils mettront en place des chemins de détour ou des mesures de signalisation appropriées lorsque l'absence de tels dispositifs est susceptible de créer une situation dangereuse ou de confusion pour les usagers.

18.5.2. Tout tiers intéressé ayant des droits ou des équipements sur ou aux abords de l'Emprise du REM (tels que les propriétaires des réseaux techniques urbains (RTU) ou autres infrastructures souterraines, ex. Énergir, Hydro-Québec, etc.) pourront en tout temps utiliser un Tronçon pour l'inspection, l'entretien et l'exploitation de leurs infrastructures, dans le respect des protocoles et droits d'accès applicables. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville reconnaît que la présente Entente RTA et la Permission n'ont pas pour effet de réduire les droits de ces tiers.

18.6. **Abandon d'un Tronçon**

18.6.1. En cas d'abandon ou de retrait d'un Tronçon ou d'une portion de Tronçon, la Ville doit préalablement aviser Projet REM par écrit dans un délai de soixante (60) jours. Projet REM devra, dans les soixante (60) jours de la réception de l'avis de la Ville, manifester son désir de conserver le Tronçon, à ses frais, le cas échéant. Si Projet REM ne souhaite pas conserver le Tronçon ou une portion d'un Tronçon, Projet REM pourra confier à un Entrepreneur les travaux de remise en état, aux frais de la Ville.

19. PRIORITÉ DES ACTIVITÉS DU REM ET DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS

19.1. En cas de conflit entre les activités reliées aux Tronçons et les activités du REM, ces dernières seront toujours exercées de façon prioritaire, conformément à l'article 18.5 de la présente Entente RTA. Advenant la fermeture définitive d'un Tronçon, Projet REM doit collaborer avec la Ville afin de déterminer, lorsque possible, un nouvel emplacement pour celui-ci dans l'Emprise REM. Le cas échéant, le Tronçon sera déplacé ou détruit selon les termes prévus à la Permission.

19.2. Projet REM pourra également retirer et démolir à ses frais, tout ouvrage construit dans le cadre de la présente Entente RTA afin de permettre tout développement immobilier d'une Partie CDPQI, et ce, malgré toute permission ou entente particulière préalablement convenue par les Parties. Le cas échéant, Projet REM avisera préalablement la Ville et collaborera avec la Ville afin d'évaluer la possibilité de déplacer l'ouvrage à ses frais (Projet REM). Advenant



le refus de Projet REM de déplacer un tel Tronçon, Projet REM indemnisera la Ville selon les termes prévus à la Permission.

19.3. Les Parties CDPQI se réservent ainsi le droit, seules ou avec des partenaires, de développer ou d'aménager de nouvelles infrastructures situées sur le site de tout Tronçon. Le cas échéant, Projet REM pourra procéder au retrait de tout Tronçon déjà implanté afin de permettre la réalisation de tels projets, étant toutefois entendu que Projet REM devra préalablement avoir avisé la Ville et collaborer avec elle afin d'évaluer la possibilité de déplacer le Tronçon à ses frais (Projet REM). Advenant le refus de Projet REM de déplacer un tel Tronçon, Projet REM indemnisera la Ville selon les termes prévus à la permission.

19.4. Les dispositions de la présente section sont également au bénéfice de tout acquéreur éventuel des droits réels ou personnels pertinents.

20. PAIEMENT ET REMBOURSEMENT DES FRAIS

20.1. **Engagements de la Ville**

20.1.1. La Ville accepte d'assumer et de rembourser progressivement l'ensemble des frais encourus par Projet REM dans le respect de la présente Entente RTA. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville s'engage notamment à rembourser à Projet REM l'ensemble des frais facturés par les consultants, Entrepreneurs et Fournisseurs de Projet REM dans le cadre et conformément à l'Entente RTA afin de :

i. produire toute étude de préfaisabilité, toute étude de faisabilité et toute autre étude en lien avec les Tronçons;

ii. réaliser la conception en lien avec l'implantation des Tronçons;

iii. réaliser tous travaux en lien avec les Tronçons;

iv. obtenir tout permis et autorisation autres que municipaux sur le territoire de l'agglomération de la Ville;

v. corriger tout défaut d'entretien de la Ville; et

vi. accomplir toute autre tâche liée à l'Entente RTA.

20.1.2. La Ville s'engage également à rembourser à Projet REM l'ensemble des frais facturés par l'opérateur du REM afin d'étudier les demandes d'autorisation qui lui sont transmises aux fins de l'Entente RTA conformément au Protocole d'accès.

20.1.3. La Ville s'engage également à payer une majoration de 15 % (avant taxes) qui sera ajoutée sur l'ensemble des frais facturés à Projet REM afin de couvrir les frais internes et les frais de gestion de Projet REM.

20.2. **Jalons de paiement**

20.2.1. La Ville doit acquitter toute facture conforme qui lui est transmise par Projet REM au plus tard le 30e jour suivant la réception de cette facture.

20.3. **Facturation**

20.3.1. Transmission

20.3.1.1. Projet REM doit envoyer toutes les factures et les notes de crédit à l'adresse courriel suivante : facture@montreal.ca.

20.3.1.2. Préalablement, Projet REM doit transmettre au Représentant désigné de la Ville la facture pour commentaires.

20.3.2. Renseignements

20.3.2.1. Liste

Les renseignements suivants doivent apparaître de façon claire sur toute facture adressée à la Ville :

- le nom de Projet REM et la Ville (Service, direction et division);
- le numéro de la facture;
- la date de la facture;
- le numéro de BC;
- la période de facturation;
- les références aux ententes particulières spécifiques;
- l'adresse du lieu de fourniture des services professionnels;
- la description des services professionnels fournis et des livrables correspondants;
- les quantités;
- le pourcentage au prorata d'avancement des livrables;
- les numéros de TPS et de TVQ.

Les mêmes renseignements doivent apparaître sur toute note de crédit consentie par Projet REM. La note de crédit doit être émise avec un numéro différent à la facture.



20.3.2.2. Pièces justificatives

Projet REM doit également présenter toute facture accompagnée des pièces justificatives produites par ses Fournisseurs.

20.3.2.3. Recours de la Ville

La Ville est tenue d'acquitter toute facture qui lui est transmise par Projet REM dans le délai prévu à l'article 20.2, et ce, malgré tout désaccord ou insatisfaction concernant le contenu d'une facture ou la qualité des services et travaux réalisés.

Lorsque la Ville souhaite contester une telle facture, elle doit acquitter la facture telle quelle, indiquer sur la facture si une portion ou la totalité du montant de la facture est contesté et soumettre le différend conformément à la procédure prévue à l'article 25.8 de l'Entente RTA.

La Ville ne peut en aucune circonstance retenir des sommes dues à Projet REM en vertu de la présente Entente RTA afin de protéger ses droits ou afin d'opérer compensation avec toute somme que les Parties CDPQI pourraient devoir à la Ville.

20.3.2.4. Défaut et non-paiement des factures

En cas de non-respect des obligations de la Ville prévues à l'Entente RTA, incluant le non-paiement des sommes dues à Projet REM dans les délais prescrits, la réalisation des obligations de Projet REM sera suspendue et Projet REM pourra, à son entière discrétion : i) ordonner la suspension de toute activité réalisée par ses Fournisseurs, aux frais et risques de la Ville, et/ou ii) transmettre un avis écrit à la Ville demandant la correction du non-respect dans un délai raisonnable, à défaut de quoi Projet REM pourra résilier l'Entente RTA sans autre avis.

21. RESPONSABILITÉ ET INDEMNISATION

21.1. **État de l'Emprise du REM**

21.1.1. La Ville reconnaît que Projet REM ne fait aucune représentation quant à l'état ou les caractéristiques de l'Emprise du REM et que la Ville assumera tous les risques associés à l'implantation, l'exploitation ou l'entretien d'un Tronçon.

21.1.2. Si la Ville constate quelques problème, défectuosité, dommage ou autre situation problématique que ce soit en rapport avec l'Emprise du REM occupée ou à occuper par un Tronçon, elle doit communiquer le plus rapidement possible avec Projet REM pour l'en informer. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, la Ville devra aviser immédiatement Projet REM de toute problématique reliée à la sécurité ou à l'environnement et affectant ou pouvant affecter l'Emprise du REM.

21.2. **Responsabilité civile et environnementale**

21.2.1. Les Parties devront en tout temps se conformer aux lois qui leur sont applicables et, sans limiter la généralité de ce qui précède, se conformer, en tout temps aux lois et règlements en matière environnementale applicables ainsi qu'à toute politique, règle, procédure ou tout programme adopté par Projet REM. En sus de ce qui précède, la Ville ne pourra procéder à la coupe d'aucun arbre sans l'autorisation préalable de Projet REM.

21.2.2. La Ville est responsable d'assumer les conséquences de toute poursuite civile provenant de tiers (incluant les Fournisseurs), reliée de quelque manière que ce soit aux activités d'implantation, d'exploitation et d'entretien d'un Tronçon, à l'exception des dommages, réclamations, accidents ou sinistres qui découlent exclusivement des activités de Projet REM dans le cours normal de ses affaires ou qui résultent d'une faute commise par Projet REM ou par l'un de ses Fournisseurs. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville est responsable d'assumer les risques et de tenir Projet REM indemne de toute réclamation, accident et sinistre pouvant survenir en lien avec l'exploitation et l'usage des Tronçons, sous réserve de l'exclusion mentionnée ci-dessus.

21.2.3. La Ville s'engage à prendre fait et cause pour les Parties CDPQI, leurs administrateurs, dirigeants, employés, mandataires, sociétés affiliées et ayants droit dans toute plainte, réclamation, demande extrajudiciaire et poursuite judiciaire, de quelque nature qu'elle soit, provenant de tiers et découlant de la présente Entente RTA ou de la mise en place ou de l'exploitation d'un Tronçon, à la satisfaction de Projet REM, à l'exception des dommages, réclamations, accidents ou sinistres qui découlent exclusivement des activités de Projet REM dans le cours normal de ses affaires ou qui résultent d'une faute commise par Projet REM ou par l'un de ses Fournisseurs. Le cas échéant, les Parties CDPQI pourront mandater les avocats et conseillers juridiques de leur choix, aux frais de la Ville. Tous les frais reliés à de telles conséquences, poursuites ou procédures devront être assumés par la Ville. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville s'engage également à indemniser les Parties CDPQI, leurs employés, représentants, administrateurs et mandataires en capital, intérêts,



indemnités prévues au Code civil du Québec, frais d'expertise et frais de toute autre nature, de toute condamnation à l'égard de tiers prononcée contre eux. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville renonce expressément à faire intervenir les Parties CDPQI dans tout litige en lien directement ou indirectement avec l'Entente RTA, sauf dans la mesure où le litige porte sur des dommages, réclamations, accidents ou sinistres qui découlent exclusivement des activités de Projet REM dans le cours normal de ses affaires ou qui résultent d'une faute commise par Projet REM ou par l'un de ses Fournisseurs en vertu de l'entente RTA.

21.2.4. En aucun temps la Ville ne pourra apporter, entreposer, stocker ou autrement placer, sur ou dans l'Emprise du REM des substances ou des matières, de quelque nature que ce soit, pouvant constituer ou contenir des contaminants au sens des lois environnementales applicables (les « **Contaminants** ») ni ne permettre que de telles substances ou matières soient entreposées, stockées ou autrement placées dans l'Emprise du REM. La Ville sera responsable, tant financièrement que légalement, pour tout préjudice causé à l'Emprise du REM occupée par un Tronçon, à Projet REM de même qu'aux propriétés adjacentes ou à toute autre personne résultant de la présence d'un ou de plusieurs Contaminants sur ou près de l'Emprise du REM et résultant des activités qu'elle a exercées ou permises. De la même façon, la Ville s'engage également à assumer tous les frais reliés au nettoyage et à la décontamination de l'Emprise du REM ainsi que des lieux environnants résultant de la présence de ces Contaminants. Il est entendu que rien aux présentes ne rendra la Ville responsable de quelque Contaminant présent dans l'Emprise du REM avant le début de son passage et/ou empiètement.

22. ADAPTATION

Les Parties reconnaissent que certains éléments et processus prévus à l'Entente RTA pourraient à l'occasion s'avérer mal adaptés à la nature d'un Projet ou de certaines Activités. Le cas échéant, les Parties pourront d'un commun accord convenir de réaliser le Projet ou les Activités selon les paramètres qu'elles détermineront conjointement.

Sans s'y limiter, les Parties peuvent d'un commun accord convenir que la Ville confiera elle-même à ses Fournisseurs la responsabilité de procéder à des Activités concernant la conception ou la construction d'un Tronçon. Le cas échéant, les Parties conviendront des conditions applicables à de telles Activités.

23. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

La présente Entente RTA prend effet à la date de la dernière signature et prend fin 48 mois après sa signature, sous réserve du droit des Parties d'y mettre fin



conformément aux dispositions prévues à l'Entente RTA ainsi que sous réserve de toute modification de sa durée sur consentement des Parties.

Malgré ce qui précède, les sections 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 24 demeurent en vigueur après la date de fin de l'Entente RTA.

24. AVIS

Tout avis ou document à être donné ou transmis relativement à cette Entente RTA est suffisant s'il est consigné dans un écrit et expédié par un mode de communication qui permet à la Partie expéditrice de prouver sa livraison au destinataire aux coordonnées suivantes :

Représentant de Projet REM :

Mario Beausoleil, Directeur principal, Exploitation, Projet REM
Courriel : mbeausoleil@cdpqinfra.com
et
Aminata Fofana, Gestionnaire immobilier - Projets & Exploitation
Courriel : afofana@cdpqinfra.com

Avec une copie à la Direction des Affaires juridiques
Courriel : affairesjuridiques@cdpqinfra.com

Pour les avis prévus à l'article 7, la Ville devra communiquer avec les Représentants de Projet REM ci-dessous :

Michelle Lamarche, Directrice, Médias et contenus numériques
Courriel : milamarche@cdpqinfra.com
et
Francis Labbé, Directeur Adjoint, Relations médias
Courriel : flabbe@cdpqinfra.com

Avec une copie aux adresses courriel suivantes :

media@cdpqinfra.com

media@rem.info

Représentant de la Ville :

Ville de Montréal
Service de l'urbanisme et de la mobilité
Direction des grands projets de transport en partenariat
801, rue Brennan
Montréal (Québec) H3C 0G4
Courriel : david.therrien@montreal.ca

À l'attention de son représentant : M. David Therrien, directeur

Les écrits seront réputés avoir été reçus le jour ouvrable suivant leur date de transmission par courriel. Chacune des Parties doit communiquer à l'autre, par écrit, les changements relatifs à ses coordonnées, de la manière indiquée ci-dessus.

25. DISPOSITIONS DIVERSES

25.1. **Confidentialité**

Sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), les Parties reconnaissent que toute information, donnée ou autre renseignement fourni dans le cadre de la présente entente sont de nature confidentielle et chacune des Parties s'engage à ne pas divulguer de tels information, donnée ou renseignement, ni à en faire quelque utilisation que ce soit à l'extérieur du cadre expressément prévu aux présentes, sauf si autorisé préalablement par écrit à se faire. Les dispositions du présent paragraphe survivront à toute résiliation de la présente entente et resteront en vigueur nonobstant telle résiliation.

Malgré ce qui précède, la Ville reconnaît expressément que Projet REM peut communiquer à ses Fournisseurs les informations techniques et commerciales qui lui seront transmises par la Ville dans le cadre de la présente Entente RTA, sauf lorsque la Ville spécifie clairement par écrit qu'une information ne peut être transmise aux Fournisseurs de Projet REM.

25.2. **Propriété matérielle et droits d'auteur**

25.2.1. Propriété matérielle

Tous les documents, parties de document et autres livrables visés à la présente Entente RTA et qui ne sont pas confidentiels seront produits en deux (2) exemplaires. Projet REM s'engage à en remettre un exemplaire à la Ville. Chacune des parties aura alors la pleine propriété de son exemplaire et pourra en disposer à son gré.

25.2.2. Droits d'auteur

Suivant le paiement par la Ville des sommes dues à Projet REM conformément à la présente Entente RTA, Projet REM s'engage à céder à parts égales à la Ville, qui les accepte, tous les droits d'auteur que Projet REM obtiendra sur les documents ou parties des documents produits en vertu de la présente Entente RTA. Cette cession à parts égales permettra à chaque partie d'exercer ses droits d'auteur sans avoir à obtenir la permission de l'autre. Cette cession est consentie sans limites de territoire et sans limites de temps ou de quelque autre nature que ce soit. Une telle cession ne peut avoir lieu avant le paiement intégral des frais dus à Projet REM pour de tels documents.



25.3. **Cession**

Les droits et obligations de l'une ou l'autre des Parties ne peuvent être cédés qu'avec l'accord écrit préalable de l'autre Partie. Malgré ce qui précède, Projet REM peut céder la présente Entente RTA à toute société affiliée à CDPQ Infra inc., moyennant un préavis écrit à la Ville.

25.4. **Intégralité de l'Entente RTA**

La présente entente constitue la totalité et l'intégralité de l'entente intervenue entre les Parties.

25.5. **Modification de l'Entente RTA**

Aucune modification aux termes de la présente entente n'est valide si elle est effectuée sans l'accord écrit préalable de chacune des deux Parties.

25.6. **Résiliation**

Projet REM peut sans frais et à sa discrétion résilier l'Entente RTA sur préavis écrit de soixante (60) jours donné à la Ville. La Ville n'a droit à aucune compensation en cas de résiliation de l'Entente RTA.

25.7. **Dispositions de l'Entente RTA**

Une disposition de la présente entente jugée invalide par un tribunal n'affecte en rien la validité des autres dispositions qui conservent leur plein effet et force exécutoire.

25.8. **Droit applicable et règlement des différends**

L'Entente RTA et les obligations des Parties aux termes des présentes sont régies selon le droit applicable au Québec. S'il survient un différend entre les Parties se rapportant à l'interprétation ou au respect de l'Entente RTA, les Parties pourront se rencontrer et négocier de bonne foi dans le but de résoudre ce conflit. Les Parties conviennent que, lorsqu'elles sont dans l'incapacité de convenir d'un règlement conformément à ce qui précède, tout désaccord, différend ou toute réclamation relatif à l'Entente RTA ou découlant directement ou indirectement de son interprétation ou de son application sera tranché de façon définitive et exclusive par voie d'arbitrage, et à l'exclusion des tribunaux, selon les lois du Québec. À moins que les parties n'en décident autrement dans une convention d'arbitrage, l'arbitrage se déroulera sous l'égide d'un (1) arbitre, sera confidentiel et sera conduit en français, à Montréal, conformément aux règles de droit et aux dispositions du *Code de procédure civile du Québec* en vigueur au moment de ce différend.

La sentence arbitrale sera finale, exécutoire et sans appel et liera les parties.



25.9. **Signature de l'Entente RTA**

La présente Entente RTA peut être signée séparément à même un nombre infini d'exemplaires distincts qui sont tous des originaux, mais qui, pris collectivement, ne forment, qu'un seul et même document. Chaque exemplaire peut être transmis par courriel et la copie ainsi transmise a la même valeur qu'un original.

SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE par les Parties aux présentes comme suit :

À Montréal le _____ jour de _____ 2026.

La Ville

_____

Par : *M^e^ Domenico Zambito, greffier adjoint*

À Montréal, le _____ jour de _____ 2026.

Projet REM, agissant par son commandité REM Commandité inc.

_____

Par :

et

_____

Par :

ANNEXE A - Résolution ● du Conseil municipal de la Ville

ANNEXE B - Liste des Tronçons

#	Description	Demandeur	Antenne	Points Kilométriques (PK)	Distance (m)
1	Chemin Cyclable à la Station Mont-Royal	Ville de Montréal	DM	105+980 à 106+030	50
2	Boul. Henri-Bourassa à la Station du Ruisseau	Ville de Montréal	DM	109+600 à 1100+000	550
3	Station du Ruisseau	Ville de Montréal	DM	109+700 à 109+900	200
4	Rue Hervé au Parc Bois-de-Liesse	Ville de Montréal	DM	115+100 à 115+300	200
5	Rue Martin à proximité de l'Autoroute A13	Ville de Montréal	DM	115+700 à 116+150	450
6	Rue Alexandre	Ville de Montréal	DM	116+100 à 117+300	1 200
7	Boulevard Sunnybrooke	Ville de Montréal	DM	118+130	270
8	Boul. Gouin à la Station Pierrefonds-Roxboro	Ville de Montréal	DM	120+150 à 120+550	400
9	Boul. des Sources à la Station Pierrefonds-Roxboro	Ville de Montréal	DM	120+550 à 121+300	750
10	Rue Celtis à proximité du passage faunique	Ville de Montréal	DM	122+100 à 122+800	700
11	Passage faunique au Pont Rivière-des-Prairies (RDP) #1	Ville de Montréal	DM	122+800 à 123+100	250
12	Pont de la Rivière-des-Prairies (RDP) #1	Ville de Montréal	DM	123+050 à 123+300	250
13	Branchements antennes à la rue Douglas B. Floreani	Ville de Montréal	SADB	303+840 à 400+890	1 370
14	Rue Douglas B. Floreani à proximité du Viaduc St-Régis	Ville de Montréal	SADB	305+250 à 305+900	650
15	Accès au Viaduc St-Régis	Ville de Montréal	SADB	305+900 et 306+100	200
16	Boul. St-Régis et Boul. des Sources	Ville de Montréal	SADB	306+100 à 308+300	2 200
17	Station des Sources à l'avenue Doyon	Ville de Montréal	SADB	308+300 à 310+500	2 200
18	Passerelle Fairview-Pointe-Claire	Ville de Montréal	SADB	312+200 à 312+400	475
19	Station Fairview Pointe-Claire (Cadillac Fairview)	Ville de Montréal	SADB	312+500 à 313+000	600
20	Nouveau tronçon routier sur le boul. Saint-Charles	Ville de Montréal	SADB	313+000 à 314+200	900
21	Boul. Saint-Charles à la Station Kirkland	Ville de Montréal	SADB	314+700 à 316+550	1 850
22	Parc des bénévoles	Ville de Montréal	SADB	316+800 à 317+100	300
23	Lien de l'Ouest	Ville de Montréal	SADB	317+400 à 317+600	850
24	Station Kirkland (rue Jean-Yves) à la Station l'Anse-à-l'Orme	Ville de Montréal	SADB	318+050 à 318+800	750

ANNEXE C - Assiette des Tronçons

ANNEXE D - Permission d’occupation (modèle)



PERMISSION D'OCCUPATION
(MODÈLE)

PROJET REM S.E.C., société en commandite formée en vertu des lois du Québec, agissant par son commandité REM Commandité inc., une société par actions légalement constituée et régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (RLRQ, c. A-31.1), ayant son siège au 1000, Place Jean-Paul-Riopelle, Édifice Jacques Parizeau, Montréal, province de Québec, H2Z 2B3, agissant aux présentes et représentée par ● et ●, lesquels sont dûment autorisés à agir aux fins des présentes, tels qu'ils le déclarent;

ci-après « **Projet REM** »

ET

VILLE DE MONTRÉAL, personne morale de droit public constituée le premier (1er) janvier deux mille deux (2002) en vertu de la C*harte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ chapitre C-11.4) (ci-après la « **Charte** »), ayant son siège au 275, rue Notre-Dame Est, à Montréal, province de Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par Me Domenico Zambito, greffier adjoint, dûment autorisé aux fins des présentes en vertu de la Charte et des résolutions suivantes :

a) du règlement RCE02-004, soit le *Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés*, adopté par le comité exécutif à sa séance du vingt-six (26) juin deux mille deux (2002) et en vigueur depuis le quinze (15) juillet deux mille deux (2002), modifié notamment par le règlement RCE 15-001 du deux (2) septembre deux mille quinze (2015) (article 26.1 du règlement RCE 02-004) et par le règlement RCE 18-005 du vingt-sept (27) juin deux mille dix-huit (2018) (article 26.1 du règlement RCE 02-004);

b) de la résolution CE [•], adoptée par le comité exécutif à sa séance du [•], [•] dont la copie certifiée de ce règlement et de cette résolution demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné;

ci-après la « **Ville** »

(Projet REM et la Ville sont ci-après collectivement appelées les « **Parties** » ou individuellement une « **Partie** »).

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont conclu l'Entente-cadre de collaboration concernant l'implantation d'un réseau de transport actif dans l'emprise du réseau express métropolitain sur le territoire de l'agglomération de Montréal (« **Entente RTA** »);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 5 de l'Entente RTA, Projet REM consent, sous réserve du respect des conditions énoncées ci-après et du respect de l'Entente RTA, à accorder une permission d'occupation distincte à la Ville sur les immeubles formant un même tronçon du réseau de transport actif (le « **RTA** ») construit dans le cadre de l'Entente RTA et sujet notamment à la charge d'entretien par la Ville;

ATTENDU QUE le Réseau express métropolitain est un réseau de transport collectif de soixante-sept (67) kilomètres et vingt-six (26) stations qui vise à relier à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport Pierre-Elliott Trudeau de Montréal par la mise en service d'un métro léger entièrement automatisé et électrique (le « **REM** »); et

ATTENDU QUE l'exploitation ininterrompue et la sécurité du REM, des usagers et des installations du REM doivent en tout temps être assurées, sans aucune restriction pour Projet REM;

CECI ÉTANT, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. OBJET

Projet REM accorde, par les présentes, à la Ville, la permission d'occuper les immeubles identifiés aux présentes aux fins de [**NDR : construction, exploitation et entretien d'un tronçon, si applicable**] du RTA dans l'emprise du REM (la « **Permission** »).

2. DESCRIPTION DES LIEUX OCCUPÉS

Des immeubles connus comme étant des parties des lots [**NDR : inscrire no de lots**] du cadastre du Québec, de la circonscription foncière de Montréal, ayant une superficie visée par la Permission d'environ [•] mètres carrés, tel qu'illustré en rouge à l'Annexe A des présentes (le « **Tronçon** »). À des fins de clarification, le Tronçon inclut uniquement les terrains encadrés en rouge à l'Annexe A et exclut toute autre espace.

3. DURÉE

Sous réserve des dispositions relatives à la relocalisation et à la résiliation prévues aux articles 13 et 14 ainsi qu'à l'Option prévue à l'article 4, la Permission est consentie pour une durée initiale de vingt (20) ans (la « **Durée initiale** ») à compter de la date de signature de la Permission.

4. OPTION DE PROLONGATION

Les Parties peuvent d'un commun accord convenir de prolonger la durée de la Permission pour une période additionnelle de ● ans (l'« **Option** » et collectivement avec la Durée initiale, la « **Durée** »).

Projet REM se réserve le droit d'assujettir toute prolongation de la Permission et toute Option à des charges et tarifs additionnels.

Six (6) mois avant la fin de la Durée, les Parties pourront entamer les discussions afin de convenir d'une nouvelle Permission, si une Permission demeure requise.

5. CONSIDÉRATION

La présente Permission est accordée sans contrepartie financière pour la Durée initiale.

6. FRAIS

Sous réserve de l'article 11 de la présente Permission, la Ville sera seule responsable, à ses frais, de l'ensemble des activités de gestion, d'exploitation et d'entretien du Tronçon pendant la Durée. Cette responsabilité inclut notamment l'entretien majeur, l'entretien de la végétation, la gestion des rebuts, le déneigement, le déglaçage et le nettoyage. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville sera également responsable des activités associées au maintien d'actif et au cycle de vie du Tronçon, incluant le financement de ces activités.

Les responsabilités précitées ne s'appliquent pas aux voies suivantes : [**NDR : insérer les portions de Tronçons situées sur une voie fréquemment utilisée par REM ou son opérateur pour l'exploitation du REM**].

7. OBLIGATIONS DE LA VILLE

La Ville s'engage, par les présentes, à :

7.1. respecter les modalités du protocole d'accès général de Projet REM établissant le cadre normatif applicable pour la planification, la coordination et la réalisation des travaux par les riverains du REM (le « **Protocole d'accès** ») ainsi que toutes



dispositions d'un protocole d'accès particulier ou d'entente d'exploitation qui peut intervenir, de temps à autre, entre la Ville et Projet REM. Le Protocole d'accès peut être modifié de manière unilatérale par Projet REM et à sa discrétion. Il est de la responsabilité de la Ville de s'assurer qu'elle a en sa possession la dernière version du Protocole d'accès qui peut être téléchargée sur le site web du REM;

7.2. utiliser les lieux que pour les fins mentionnées à l'article 1 de la Permission;

7.3. prendre les lieux dans leur état actuel et, par les présentes, les accepte tels quels, s'en déclarant satisfait;

7.4. assurer la surveillance des lieux et prendre les mesures requises pour faire cesser toute occupation ou utilisation illégale des lieux par des personnes non autorisées expressément par la Ville ou Projet REM. [**NDR : À ajuster selon les directives applicables à la Ville au moment de la signature de chaque Permission**];

7.5. se conformer à toutes lois et à tous règlements applicables et, le cas échéant, obtenir et remettre copie à Projet REM de tous permis nécessaires à l'usage prévu. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville prendra toutes les précautions nécessaires dans l'exécution de tous les travaux à proximité des installations du REM et ce, conformément à la réglementation en vigueur, dont la *Loi sur la sécurité du transport terrestre guidé* (RLRQ, c. S-3.3) et ses règlements, et au *Code de sécurité pour les travaux de construction* (RLRQ, c. S-2.1, r.4), tels qu'amendés de temps à autre. La Ville s'engage à ne pas procéder à du dynamitage ou à d'autres travaux entraînant des vibrations près des structures du REM sans l'autorisation de Projet REM;

7.6. exploiter le Tronçon dans le respect de la Permission;

7.7. ne pas couper d'arbre sans l'autorisation de Projet REM;

7.8. ne pas enlever ou utiliser à des fins commerciales, sans l'autorisation Projet REM, le sable, le gravier ou toute autre substance minérale;

7.9. s'assurer de maintenir la stabilité des sols et de leur drainage en tout temps;

7.10. assumer et réaliser l'entretien des lieux, et cela en toute saison, sous réserve uniquement des exceptions suivantes : [**NDR : insérer les tâches exclues, le cas échéant**];

7.11. acquitter, pendant la Durée, tous les frais d'exploitation, d'entretien et de remplacement du Tronçon qui fait l'objet de la présente Permission et maintenir le Tronçon en bon état pour les fins auquel il est destiné. Sans s'y limiter, la Ville assume les frais associés à la réparation des cavités (nid-de-poule) sur la chaussée du Tronçon;

7.12. ne pas polluer ou contaminer les lieux, soit par ses activités, par des déversements ou des transports de matières polluantes. Si les lieux sont pollués ou contaminés par la Ville, celui-ci sera responsable de la décontamination et assumera tous les coûts directs ou indirects à cet effet, y compris ceux que la ministre effectuerait si l'occupant refusait d'effectuer la décontamination. De plus, en aucun temps la Ville ne pourra apporter, entreposer, stocker ou autrement placer, sur ou dans l'Emprise du REM des substances ou des matières, de quelque nature que ce soit, pouvant constituer ou contenir des contaminants au sens des lois environnementales applicables (les « **Contaminants** ») ni ne permettre que de telles substances ou matières soient entreposées, stockées ou autrement placées dans l'Emprise du REM. La Ville sera responsable, tant financièrement que légalement, pour tout préjudice causé aux Parties REM de même qu'aux propriétés adjacentes ou à toute autre personne résultant de la présence d'un ou de plusieurs Contaminants sur ou près de l'emprise du REM et résultant des activités qu'elle a exercées ou permises. De la même façon, la Ville s'engage également à assumer tous les frais reliés au nettoyage et à la décontamination de l'emprise du REM ainsi que des lieux environnants résultant de la présence de ces Contaminants. Il est entendu que rien aux présentes ne rendra la Ville responsable de quelque Contaminant présent dans l'emprise du REM avant le début de son passage et/ou empiètement;

7.13. ne pas organiser et ne pas permettre que soit organisé tout événement d'envergure sur le Tronçon, sans l'autorisation écrite de Projet REM. Pour tout autre type d'événement, un avis écrit doit être transmis à Projet REM au moins **5** jours ouvrables avant sa tenue;

7.14. Lors de ses activités d'entretien du Tronçon, la Ville doit :

7.14.1. faire approuver par Projet REM ou toute personne désignée par lui, le type de véhicule que la Ville souhaite utiliser avant le passage sur le Tronçon et sous la structure du REM. Projet REM approuvera le passage par écrit à la Ville;

7.14.2. s'assurer que tout véhicule respecte un dégagement sécuritaire avec la structure du REM; y compris toute exigence particulière applicable au Tronçon (par exemple, lorsqu'il se trouve sous un viaduc), lesquelles devront être précisées le cas échéant;

7.14.3. élaborer et coordonner sa stratégie d'entretien hivernal avec Projet REM. Cette stratégie doit être approuvée par Projet REM. La Ville reconnaît qu'en cas de désaccord, la stratégie d'entretien hivernale de Projet REM aura préséance sur les droits qui lui sont accordés et consentis en vertu de la présente Permission. Cette stratégie d'entretien sera communiquée par Projet REM et pourra faire l'objet de modifications de temps à autre. La Ville sera seule responsable de la sécurisation hivernale, entretien ou déglaçage du Tronçon pour les utilisateurs du RTA.

8. CONDITIONS

La Permission d'occupation est accordée aux conditions suivantes que la Ville accepte sans réserve :

8.1. La Permission donne à la Ville un droit à la jouissance des lieux de nature personnelle et ne lui confère aucun droit de nature réelle, titre ou intérêt quelconque sur les lieux ou les immeubles. Elle n'est qu'une simple tolérance et ne peut être publiée au bureau de la publicité des droits.

8.2. Projet REM transmettra à la personne contact désignée de temps à autre par la Ville un préavis écrit de cinq (5) jours avant d'entreprendre des travaux non prioritaires sur le Tronçon qui peuvent entraîner une entrave temporaire. Il est entendu qu'aucun préavis ne sera requis pour les situations d'urgence, pour des interventions d'entretien et pour des interventions d'enlèvement des graffitis et de vandalisme sur les infrastructures du REM et que la Ville communiquera à Projet REM le nom et les coordonnées d'une personne contact accessible en tout temps en cas d'urgence ou d'intervention prioritaire sur ou relativement au REM.

8.3. La Ville reconnaît et accepte que Projet REM se réserve le droit d'accorder sur les lieux toute autre permission qu'elle jugera opportune et raisonnable. Dans la mesure où une permission accordée par Projet REM à un tiers empêche l'exploitation du Tronçon par la Ville, les dispositions prévues à la section 13 de la présente Permission seront applicables avec les adaptations nécessaires. La Ville ne pourra en aucun cas être tenue responsable des dommages, pertes ou préjudices causés par ces tiers dans le cadre de leurs interventions sur le Tronçon.

8.4. La Ville reconnaît et accepte que tout tiers intéressé ayant des droits ou des équipements sur ou aux abords de l'emprise du REM (tels que les propriétaires des réseaux techniques urbains (RTU) ou autres infrastructures souterraines, ex. Énergir, Hydro-Québec, etc.) pourront en tout temps utiliser le Tronçon pour l'inspection, l'entretien et l'exploitation de leurs infrastructures, dans le respect des protocoles et droits d'accès applicables. Projet REM veillera à ce que ces tiers mettent en œuvre les mesures de sécurité nécessaires afin d'assurer la protection des usagers du RTA pendant leurs interventions. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville reconnaît que la présente Permission n'a pas pour effet de réduire les droits de ces tiers. La Ville ne pourra en aucun cas



être tenue responsable des dommages, pertes ou préjudices causés par ces tiers dans le cadre de leurs interventions sur le Tronçon.

8.5. Les seuls droits accordés à la Ville sont ceux expressément prévus à la Permission.

9. COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET RELATIONS AVEC LES RIVERAINS

9.1. La Ville est responsable des activités permettant l'acceptabilité sociale des Tronçons ainsi que des activités de communications et les relations avec les riverains des Tronçons. En cas d'opposition ou de questionnement concernant l'exploitation des Tronçons par des tiers, la Ville s'engage à en aviser Projet REM. À la réception d'un tel avis, Projet REM doit collaborer activement dès lors que l'enjeu soulève des considérations liées (i) à la sécurité, (ii) à des contraintes techniques ou (iii) à la réputation des Parties CDPQI. Projet REM s'engage à fournir dans le délai indiqué à l'avis, l'ensemble des informations techniques ou le positionnement requis et, à la discrétion de Projet REM participer aux rencontres pertinentes en lien avec les points (i) à (iii) ci-dessus, notamment avec les élus ou les médias.

9.2. La Ville est responsable des communications opérationnelles concernant la réalisation des Activités confiées à ses propres Fournisseurs, notamment quant à l'échéancier, aux bruits et aux vibrations. La Ville devra aviser Projet REM des Activités de communication prévues.

9.3. Tous les avis prévus à cette section doivent être transmis aux Représentants de Projet dont les coordonnées sont prévues à la section 24 de la présente Entente.

10. RESPONSABILITÉ

10.1. La Ville se tient responsable de tous dommages qu'elle pourrait causer, par la suite de ses activités, à Projet REM, Réseau express métropolitain inc., CDPQ Infra inc., la Caisse de dépôt et placement du Québec ou leurs sociétés affiliées, de leurs employés, agents ou préposés (les « **Parties CDPQ** »), et s'engage par les présentes à les tenir quittes et indemnes de toute réclamation, demande ou poursuite par suite de dommage en lien avec la présente Permission et à prendre leur fait et cause.

10.2. La Ville doit tenir les Parties CDPQ indemnes de toute réclamation d'un tiers, de quelque nature que ce soit qui pourrait être adressée aux Parties CDPQ, en raison d'un défaut de la Ville de respecter ses obligations ou autrement, en lien avec la présente Permission, et à prendre fait et cause pour celles-ci.

10.3. De plus, la Ville s'engage à assumer à ses frais et risques la contestation de toutes actions, requêtes ou autres instances judiciaires sommant les Parties CDPQ comme partie ou mise en cause et en lien avec la présente Permission.

10.4. La Ville dégage les Parties CDPQ de toute responsabilité eu égard aux dommages qu'elles pourraient causer lors de l'entretien des infrastructures du REM ou lors de tous travaux, sauf quant aux dommages résultant de la faute ou de la négligence des Parties CDPQ.

10.5. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville assume la responsabilité des gestes, omissions et fautes commises par ses fournisseurs et préposés dans le cadre de la Permission.

10.6. Les obligations prévues à la présente section s'ajoutent et ne limitent pas les obligations prévues à la section 21 de l'Entente RTA, laquelle section 21 demeure en vigueur.

11. ASSURANCE

11.1. La Ville doit se protéger et rendre indemne les Parties CDPQ contre toutes réclamations (y compris pour des blessures pouvant entraîner la mort) et tous dommages à la propriété survenant sur les lieux pendant la Durée, à l'exception des dommages, réclamations, accidents ou sinistres découlant exclusivement de la responsabilité des Parties REM. Sans limiter la généralité de ce qui précède, la Ville est responsable d'assumer les risques et de tenir les Parties CDPQ indemnes de toute réclamation, accident et sinistre pouvant survenir en lien avec l'exploitation et l'usage du Tronçon, sous réserve de l'exclusion mentionnée ci-dessus.

11.2. La Ville déclare ne pas être couverte par une quelconque assurance étant donné qu'elle s'auto-assure.

12. INCESSIBILITÉ

12.1. La présente Permission est incessible, en tout ou en partie, par la Ville. La Ville ne peut donc d'aucune façon ni céder, ni transférer, en tout ou en partie, les droits accordés par les présentes sans l'autorisation préalable de Projet REM.

13. RELOCALISATION OU FERMETURE DU TRONÇON

13.1. En cas de conflit entre les activités reliées au Tronçon et les activités du REM (des « **Activités concurrentes** »), les activités du REM seront toujours exercées de façon prioritaire. Ce faisant, advenant des Activités concurrentes, Projet REM pourra à ses frais procéder à la relocalisation permanente ou temporaire du Tronçon ou d'une partie de celui-ci conformément à la section 19 de l'Entente RTA. Le cas échéant, la présente Permission demeurera applicable et la Ville n'aura droit à aucune indemnisation.

13.2. Dans l'éventualité où Projet REM ne peut procéder à la Relocalisation pour des motifs techniques ou immobiliers et que le Tronçon doit ainsi être fermé, la Ville sera compensée selon une formule d'amortissement des coûts externes totaux encourus par la Ville pour l'aménagement du Tronçon, laquelle indemnisation sera déterminée selon la formule suivante :

Valeur résiduelle du Tronçon

(Coûts externes ÷ 7300) x (7300 – nombre de jours écoulés depuis la date de la signature de la Permission).

13.3. En cas de conflit entre les activités reliées au Tronçon et toute activité reliée au développement d'un projet immobilier à proximité du REM, ces dernières seront toujours exercées de façon prioritaire, à la discrétion de Projet REM. Ce faisant, si Projet REM juge que l'exploitation du Tronçon nuit d'une quelconque façon au développement d'un projet immobilier, Projet REM pourra à ses frais procéder à la relocalisation permanente ou temporaire du Tronçon. Le cas échéant, la présente Permission demeurera applicable et la Ville n'aura droit à aucune indemnisation. Dans l'éventualité où Projet REM ne peut procéder à la relocalisation du Tronçon pour des motifs techniques ou immobiliers, la Ville sera compensée selon la formule d'amortissement des coûts externes totaux encourus par la Ville prévue à l'article 13.2 de la Permission.

14. RÉSILIATION

14.1. Résiliation unilatérale

Projet REM pourra, après un délai minimal de dix (10) ans de l'entrée en vigueur de la Permission, en tout temps, en donnant à la Ville un avis écrit de résiliation d'au moins 180 jours, mettre fin aux présentes sans autre indemnisation que celle prévue à la section 13 de la Permission.

14.2. Résiliation pour des motifs opérationnels et commerciaux

Lorsque Projet REM prévoit procéder à la fermeture du Tronçon dans les cas décrits à la section 13 de la Permission, Projet REM avisera la Ville par écrit dans les meilleurs délais. La Permission sera alors résiliée à la date indiquée par Projet REM, agissant raisonnablement.

Le cas échéant, la Ville n'a droit à aucune autre indemnisation que celle prévue à la section 13 de la Permission.

14.3. Résiliation en cas de défaut

Si la Ville fait défaut de respecter l'une quelconque des conditions et obligations stipulées aux présentes ou à l'Entente RTA, Projet REM pourra faire parvenir à la Ville un avis écrit lui demandant de corriger la situation dans un délai raisonnable eu égard aux circonstances. Si la Ville ne remédie pas au défaut dans le délai prescrit dans l'avis, la présente Permission pourra alors être résiliée par Projet REM sans autre préavis.

Le cas échéant, Projet REM ne verse aucune indemnité à la Ville.

15. LIBÉRATION DES LIEUX

15.1. Projet REM pourra mandater une entreprise pour documenter l'état du Tronçon avant le début de l'occupation par la Ville. Les rapports ainsi que les pièces justificatives préparées par cette entreprise seront adressés à la Ville et à Projet REM.

15.2. Dans tous les cas de résiliation ou à l'expiration de la Durée, la Ville devra sur demande libérer les lieux, dans le délai imparti, de tous ses biens et installations s'y trouvant et procéder à la remise des lieux en état à la satisfaction de Projet REM, et ce, dans le délai raisonnable accordé par Projet REM.

15.3. À défaut par la Ville de s'exécuter, Projet REM pourra faire procéder à l'enlèvement des ouvrages et à la remise en état des lieux, le tout aux frais de la Ville.

16. DIFFÉRENDS

16.1. La Permission et les obligations des Parties aux termes des présentes sont régies selon le droit applicable au Québec. S'il survient un différend entre les Parties se rapportant à l'interprétation ou au respect de la Permission, les Parties pourront se rencontrer et négocier de bonne foi dans le but de résoudre ce conflit. Les Parties conviennent que, lorsqu'elles sont dans l'incapacité de convenir d'un règlement conformément à ce qui précède, tout désaccord, différend ou toute réclamation relatif à la Permission ou découlant directement ou indirectement de son interprétation ou de son application sera tranché de façon définitive et exclusive par voie d'arbitrage, et à l'exclusion des tribunaux, selon les lois du Québec. À moins que les parties n'en décident autrement dans une convention d'arbitrage, l'arbitrage se déroulera sous l'égide d'un (1) arbitre, sera confidentiel et sera conduit en français, à Montréal, conformément aux règles de droit et aux dispositions du *Code de procédure civile du Québec* en vigueur au moment de ce différend.

16.2. La sentence arbitrale sera finale, exécutoire et sans appel et liera les parties.

17. COMMUNICATIONS

17.1. Tout avis exigé en vertu des présentes, pour être valide et lier les parties, doit être donné par écrit et être remis en mains propres ou transmis par courriel, par messagerie ou par courrier recommandé à l'adresse de la partie concernée indiquée ci-après :



<u>Représentant de Projet REM</u> :

<u>Représentante de la Ville</u> :

17.2. Tout changement d'adresse de l'une des Parties doit faire l'objet d'un avis écrit à l'autre Partie.

SIGNÉ EN DOUBLE EXEMPLAIRE par les Parties aux présentes comme suit :

À Montréal le _____ jour de _____ 20[•].

La Ville

_____
Par : *M^e^ Domenico Zambito, greffier adjoint*

À Montréal, le _____ jour de _____ 20[•].

Projet REM

_____
Par :

et

_____
Par :

Annexe A

DOCUMENT DE TRAVAIL

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.001

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1268219001

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire , Planification urbaine
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver la signature d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation du Service de cartes Web du cadastre du Québec entre la Ville et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour les cartes interactives publiques du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et du Schéma d'aménagement et de développement

Il est recommandé :

1. d'approuver la signature d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation du Service de cartes Web du cadastre du Québec entre la Ville et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour les cartes interactives publiques du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et du Schéma d'aménagement et de développement;

2. d'autoriser la délégation de la signature de ladite licence à la cheffe de la Division de la planification urbaine du Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-07 13:40

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1268219001**
Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire , Planification urbaine
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	-
Projet :	-
Objet :	Approuver la signature d'une licence de droit d'auteur pour l'utilisation du Service de cartes Web du cadastre du Québec entre la Ville et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour les cartes interactives publiques du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et du Schéma d'aménagement et de développement

CONTENU

CONTEXTE

La Division de la planification urbaine du Service de l'urbanisme et de la mobilité a développé deux cartes interactives publiques permettant de diffuser les informations géospatiales pertinentes en lien avec le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050 et le Schéma d'aménagement et de développement (SAD). Elle souhaiterait ajouter à ces cartes la couche du cadastre du Québec, car celle-ci s'avère pertinente pour consulter de façon précise l'application du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et du Schéma d'aménagement et de développement (SAD).
Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts est propriétaire de ces données. Pour permettre la rediffusion Web de cette couche, il exige qu'une licence d'utilisation WMS soit signée chaque fois qu'une demande est faite pour un besoin particulier, et ce, nonobstant l'entente ACRIgéo conclue entre le Ministère et la Ville de Montréal.

Le présent dossier vise donc la signature d'une telle licence pour les besoins des cartes interactives du PUM et du SAD.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

La licence de droit d'auteur pour l'utilisation du service Web du cadastre du Québec (en pièce jointe au dossier) accorde à la Ville une licence gratuite, non exclusive et non transférable afin d'utiliser le service Web pour les cartes interactives publiques du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et du Schéma d'aménagement et de développement

(SAD).
Les clauses de la licence décrivent les conditions relatives à la confidentialité, à la responsabilité, aux droits d'auteur et à l'utilisation des données.

La licence confère à la Ville le droit de communiquer au public, par télécommunication sur son site Internet, pour la réalisation des fins visées apparaissant à l'annexe 1 (description du projet) de ladite licence.

La licence est accordée sans limite de temps et sans limite de territoire.

L'utilisation de ce service ne doit servir ni à la délimitation ni au positionnement de propriétés, actes que seul un arpenteur-géomètre est habilité à effectuer en vertu de la loi. De plus, les coordonnées qui peuvent en être extraites n'ont aucune valeur légale et peuvent être modifiées sans avis ni notification.

L'entente sera signée par la cheffe de la Division de la planification urbaine du Service de l'urbanisme et de la mobilité, au nom de la Ville de Montréal, ainsi que le chef de service du Service de la relation clientèle du ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Puisqu'aucune délégation de pouvoir à un ou une fonctionnaire n'est prévue dans le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoir aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004) pour la signature de ce type de licence, la cheffe de la division doit obtenir l'approbation du comité exécutif.

JUSTIFICATION

L'analyse des données issues des cartes interactives du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) nécessite généralement une compréhension précise du territoire d'application.
L'ajout de la couche de données du cadastre du Québec constitue une référence importante pour interpréter les données des cartes interactives.

Les utilisatrices et les utilisateurs les plus fréquents seront des membres du personnel des villes de l'agglomération de Montréal et des arrondissements, notamment des professionnelles et professionnels en urbanisme. Les cartes peuvent, par ailleurs, être consultées par des spécialistes externes ainsi que par le grand public.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La signature de la licence n'engendrera aucune dépense. Les données partagées sont celles du cadastre du Québec.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il concerne un service de soutien à la mission de la Ville de Montréal.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans la signature d'une licence d'utilisation de Service de cartes Web entre la Ville de Montréal et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, il ne sera pas possible d'intégrer les données relatives au cadastre du Québec aux cartes interactives du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et du Schéma d'aménagement et de développemen (SAD), ce qui empêchera de fournir au public une information précise quant au territoire d'application des données présentées dans ces cartes.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Dominic BOUCHARD
Chef d'équipe, conseiller en aménagement

Tél : 514-872-6145
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-30

Caroline LÉPINE
chef(fe) de division - planification urbaine

Tél : 514-872-3163
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Louis-Henri BOURQUE
directeur(-trice) - planification et mise en valeur du territoire
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-07

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Lucie CAREAU
directeur(-trice) de service - urbanisme et mobilite
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-07

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1268219001
Unité administrative responsable : Service de l'urbanisme et de la mobilité
Projet : Licence d'utilisation de Service de cartes Web entre la Ville de Montréal et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*			***X***
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *s.o.*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *s.o.*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

LICENCE DE DROIT D'AUTEUR POUR L'UTILISATION DU SERVICE WEB DU CADASTRE DU QUÉBEC

ENTRE

Le ministre des Ressources naturelles et des Forêts, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par monsieur Mathieu Bélanger, chef de service du Service de relation clientèle par intérim, dûment autorisé en vertu de l'article 4 du Règlement sur la signature de certains actes, documents et écrits du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (RLRQ. chapitre M-25.2, r.1),

ci-après désigné le « MRNF »,

ET

La Ville de Montréal, personne morale de droit public dont l'adresse est au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1C6, agissant et représentée par madame Caroline Lépine, cheffe de la Division de la planification urbaine du Service de l'urbanisme et de la mobilité, dûment autorisée aux fins des présentes en vertu de la résolution du Comité exécutif en date du <date>,

ci-après désigné le « Licencié ».

ATTENDU QUE le MRNF est titulaire, au nom du gouvernement du Québec, des droits d'auteur sur les données numériques contenues dans les services Web (WMS), qu'il est le gestionnaire de ces droits et qu'il est autorisé à accorder tout droit relativement à celles-ci;

ATTENDU QUE les parties reconnaissent que la présente licence constitue le seul document régissant la matière qui en fait l'objet, lequel document remplace toute autre proposition ou accord antérieur, écrit ou verbal, ou toute autre communication entre les parties en ce qui concerne cette matière. Ainsi, toute autre entente non reproduite dans la présente licence est réputée nulle et sans effet.

ATTENDU QUE le MRNF est prêt à autoriser le Licencié à rediffuser le service Web dans un site internet selon les modalités énoncées ci-après;

À CES CAUSES, le MRNF et le Licencié conviennent de ce qui suit :

1. Aux fins de la présente licence, les expressions et termes suivants signifient :

    - Internet : réseau informatique public utilisant les protocoles de communication permettant la diffusion.
    - Service Web (WMS) du cadastre : plan du cadastre du Québec (polygones et numéros de lots du cadastre rénové). Le service Web (WMS) permettra de produire et d'afficher l'image des lots ainsi que le numéro de lot en consultation dynamique.
    - Sans limite de temps : utilisation du service Web sans échéance.

PROJET

2. Le service Web est protégé en vertu de la *Loi sur le droit d'auteur* (L.R.C., 1985, c. C-42).

3. En vertu de la présente licence, le MRNF accorde au Licencié, et celui-ci l'accepte, une licence gratuite non exclusive et non transférable pour utiliser le service Web selon ce qui est prévu ci-après et pour la réalisation des fins visées à l'annexe 1. Cette licence est accordée sans limite de temps et sans limite de territoire.
   La licence accordée donne au Licencié le droit de communiquer au public par télécommunication, dans son site Internet, pour la réalisation des fins visées apparaissant à l'annexe 1.

4. Le service Web ne peut être utilisé que par le Licencié. Ce dernier n'est pas autorisé à partager l'accès au service à un tiers, sauf si ce tiers agit pour le compte du Licencié dans le cadre d'un mandat spécifique. Le Licencié est responsable de voir à ce que l'utilisation du service Web que fera ce mandataire se limite à l'objet de son mandat. Au terme dudit mandat, le mandataire devra s'engager par écrit à ne plus utiliser ce service.

5. Le Licencié s'engage à prendre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger les droits du MRNF, notamment, par des instructions ou des directives aux employés et aux sous-traitants qui ont accès à ce service Web dans les limites de la présente licence.

6. Le service Web est disponible 24/7 et le service technique est assuré sur les heures normales de bureau soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, sauf lors des périodes d'entretien ou de force majeure.

7. La fréquence de mise à jour des données du service Web du cadastre est journalière.

8. Le Licencié doit inclure la mention d'une mise garde sur son site Internet. La mention à inscrire est la suivante :

Service Web du cadastre

> Cette application ne doit servir ni à la délimitation, ni au positionnement de propriétés que seul un arpenteur-géomètre est habilité à faire en vertu de la loi. De plus, les coordonnées qui peuvent en être extraites n'ont aucune valeur légale. Elles peuvent être modifiées sans avis ni notification.

9. Le MRNF ne peut garantir l'exactitude du service Web et il ne peut être tenu responsable des conclusions obtenues à la suite de l'utilisation de celles-ci. Sauf le cas de faute intentionnelle ou de faute lourde, le MRNF n'assumera aucune responsabilité à l'égard de tout dommage subi par le Licencié ou ses employés, agents, représentants ou sous-traitants à la suite de l'utilisation du Service web.

10. Le MRNF se réserve le droit, pour l'application de la présente licence, de faire enquête afin de vérifier si le Licencié se conforme aux conditions d'utilisation faisant l'objet de la présente licence. Le Licencié devra se conformer à toute demande ou mesure que le MRNF pourra lui imposer s'il constate qu'il y a manquement aux conditions d'utilisation.

11. La présente licence est régie par le droit applicable au Québec; en cas de contestation, les tribunaux du Québec, district de Québec, seront les seuls compétents.

12. Pour toute information additionnelle, le Licencié doit s'adresser au service à la clientèle de Géoboutique Québec :

PROJET

Géoboutique Québec
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
5700, 4e Avenue Ouest, bureau E-318
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-3582 ou 1 866 226-0977
Courriel : geoboutique@mrnf.gouv.qc.ca

13. Le MRNF se réserve le droit de résilier la présente licence :

- lorsque le Licencié, ses dirigeants ou ses employés contreviennent à l'une de ses dispositions;
- lorsque le Licencié cesse ou suspend temporairement ses opérations, fait cession ou liquidation de ses biens, devient en faillite ou insolvable.

En cas de résiliation de la licence, le Licencié cesse toute utilisation du Service web.

14. Le préambule ainsi que les documents joints en annexe font partie intégrante de la présente licence.

15. La présente licence est consentie sans limite de temps et entre en vigueur le jour de la dernière signature apposée par les parties.

LA PRÉSENTE LICENCE CONSTITUE UN ACTE JURIDIQUE ET UN ACCORD ENTRE VOUS, LE LICENCIÉ, ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, REPRÉSENTÉ PAR LE MRNF.

LE LICENCIÉ CONFIRME QU'IL A LU, COMPREND ET ACCEPTE LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE LICENCE EN PLEINE CONNAISSANCE DE CAUSE COMME LE LIANT EN LOI.

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ EN SIMPLE EXEMPLAIRE.

Le Licencié

Par : _____

Date : _____

Le MRNF

Par : _____

Date : _____

PROJET

Annexe 1

Description du projet et des fins visées

Information sur le licencié

Ministère ou organisme : Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division de la planification urbaine

Nom du demandeur : Dominic Bouchard, urbaniste, chef d'équipe

Nom du signataire de la licence et son titre : Caroline Lépine, Cheffe de division

Adresse (coordonnées complètes du ministère et de l'organisme) : 303, rue Notre-Dame Est, 5e étage, Montréal, QC, H2Y 3Y8

Nom du projet 1 (description détaillée pour chacun des projets) : Carte interactive du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

Cette carte interactive accessible au public présente une partie importante du contenu cartographique du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM) adopté par le conseil municipal de la Ville de Montréal en juin 2025. Il s'agit d'un outil de référence utile à toute personne qui souhaite consulter les principales données géoréférencées du PUM.

Les fins visées (but) : permettre aux utilisateurs de la carte interactive de pouvoir associer précisément les données du PUM au(x) lot(s) qui les intéressent.

Profil des utilisateurs : les utilisateurs les plus fréquents seront des employés de la Ville de Montréal et des arrondissements, notamment des professionnels en urbanisme. Cependant, la carte peut aussi être consultée par le grand public.

Destination finale (adresse du site Internet) : La carte interactive peut déjà être consultée à partir du lien suivant : https://experience.arcgis.com/experience/056d776e719c45f29a8906d532fa2c5f

Avec quelle(s) autre(s) couche(s) se retrouvera le service souhaité : Le cadastre se retrouvera avec de nombreuses couches, mais toutes proviennent du PUM :

- Réseaux de transports collectifs structurants
- Réseaux de transports actifs
- Corridors de mobilité durable
- Niveaux d'intensification urbaine
- Seuils de densité
- Affectations du sol
- Grands ensembles commerciaux péricentriques
- Patrimoine bâti
- Repères emblématiques bâtis
- Corridors visuels
- Patrimoine archéologique
- Site patrimonial du Mont-Royal déclaré
- Territoires emblématiques
- Secteurs d'opportunité
- Paysage humanisé de l'île-Bizard
- Contraintes anthropiques
- Secteurs de référence pour les dispositions de stationnement

PROJET

L'achalandage du site

- Nombre de visites par mois : la carte interactive reçoit environ 1500 visites par mois
- Période de pointe : pendant les horaires de travail (9h-16h)

Service(s) souhaité(s) pour le projet (données nécessaires au projet)

☒ Cadastre

Nom du projet 2 (description détaillée pour chacun des projets) : Cartographie du Schéma d'aménagement et de développement

Cette carte interactive accessible au public présente une partie importante du contenu cartographique du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) adopté par le conseil d'agglomération de Montréal en 2015. Il s'agit d'un outil de référence utile à toute personne qui souhaite consulter les principales données géoréférencées du SAD.

Les fins visées (but) : permettre aux utilisateurs de la carte interactive de pouvoir associer précisément les données du SAD au(x) lot(s) qui les intéressent.

Profil des utilisateurs : les utilisateurs les plus fréquents seront des employés des villes de l'agglomération de Montréal et des arrondissements, notamment des professionnels en urbanisme. Cependant, la carte peut aussi être consultée par le grand public.

Destination finale (adresse du site Internet) : La carte interactive peut déjà être consultée à partir du lien suivant : Cartographie du Schéma d'aménagement et de développement

Avec quelle(s) autre(s) couche(s) se retrouvera le service souhaité : Le cadastre se retrouvera avec de nombreuses couches, mais toutes proviennent du SAD :

- Limites administratives de Montréal
- Patrimoine
- Patrimoine archéologique
- Cours d'eau
- Milieu humide
- Friche naturelle
- Bois
- Écoterritoire
- Bois et corridor forestier métropolitain
- Milieu naturel protégé ou en voie de l'être
- Mosaïque de milieux naturels
- Milieu humide d'intérêt à protéger ou à restaurer
- Aire de protection d'un milieu humide
- Milieu humide d'intérêt pour une utilisation durable
- Milieu humide en littoral ou zone inondable
- Grandes affectations
- Réseau ferroviaire, 2013
- Réseau routier, 2013
- Secteurs prioritaires de densification
- Aires de densité
- Secteurs à construire ou à transformer TOD
- Secteurs à construire ou à transformer hors TOD
- Îlots de chaleur

L'achalandage du site

- Nombre de visites par mois : la carte interactive reçoit environ 1500 visites par mois
- Période de pointe : pendant les horaires de travail (9h-16h)

Service(s) souhaité(s) pour le projet (données nécessaires au projet)

☒ Cadastre

PROJET

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.002

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1266176001

Unité administrative responsable :	Direction générale , Bureau des relations internationales , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2026

Il est recommandé :
1. d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2026;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

Signé par Genevieve GOUDREAULT **Le** 2026-05-05 15:43

Signataire : Genevieve GOUDREAULT

_____

Directrice générale adjointe – Développement et affaires institutionnelles
Direction générale , Direction générale adjointe - développement et affaires institutionnelles

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1266176001**

Unité administrative responsable :	Direction générale , Bureau des relations internationales , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2026

CONTENU

CONTEXTE

La Ville de Montréal est membre du bureau exécutif de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) depuis sa fondation en 1979.

L'AIMF regroupe plus de 345 villes et associations de villes, situées dans 56 pays et représentant environ 250 millions d'habitants. Par le biais de ses programmes de formation, de son expertise et de ses outils adaptés aux besoins des villes, l'AIMF contribue à la diffusion des connaissances et des savoir-faire en matière de gestion municipale pour le bien-être des populations.

Conformément à la décision du Bureau de l'AIMF, Mme Fatimetou ABDEL MALICK, Présidente du Conseil Régional de Nouakchott, assurera l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée générale en décembre 2026 à Casablanca lors du Congrès annuel des Maires francophones.

Le prochain bureau exécutif de l'AIMF se tiendra à Namur du 8 au 10 juin 2026. Lors de cette réunion, les instances, dont le Bureau seront renouvelées. La prochaine Assemblée générale de l'AIMF se tiendra à Casablanca du 7 au 10 décembre 2026.

L'adhésion à l'AIMF exige l'acquittement d'une cotisation annuelle 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) en date du 15 mai 2026. Après une mise à jour de la cotisation de 3% en octobre 2024, un nouvel exercice de calcul a été réalisé en octobre 2025 afin de réactualiser la base de calcul des cotisations et les modalités d'adhésion applicables aux nouvelles collectivités souhaitant rejoindre l'AIMF.

En accord avec le Bureau exécutif de l'AIMF, le mode de calcul suivant a été adopté :
- Villes dont le PIB par habitant est inférieur à 1.600 € : Cotisation annuelle forfaitaire de 750 €
- Villes membres du Bureau, cotisation minimum de 2.000 €
- Villes dont le PIB par habitant est supérieur à 1.600 € :
- Jusqu'à 500.000 habitants : (PIB x habitants) / 1.000.000
- De 500.000 à 2.500.000 habitants : (PIB x habitants) / 2.000.000
- De 2.500.000 à 3.500.000 habitants : (PIB x habitants) / 3.000.000
- De 3.500.000 à 4.500.000 habitants : (PIB x habitants) / 4.000.000
- Et ainsi de suite selon le même principe.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE25 0840 - 28 mai 2025 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 720 Euros (± 39 318,61 $ en date du 22 avril 2025) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2025.

CE24 0553 - 10 avril 2024 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 35 162 $ CAD en date du 27 février 2024) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2024.

CE 23 0251 - 22 février 2023 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 34 973 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2023.

CE 22 0196 - 9 février 2022 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (±34 389,60 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2022.

CE 21 0278 - 24 février 2021 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 36 934,57 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2021.

CE 20 0333 - 11 mars 2020 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 34 578,94 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2020.

CE 19 0666 - 24 avril 2019 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 Euros (±35 868,02 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2019 et d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

CE18 1754 - 31 octobre 2018 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 35 868,02$ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2018.

CE17 1717 - 20 septembre 2017 - autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 24 000 euros (± 35 404,08 $ CAD) à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) pour l'année 2017.

DESCRIPTION

l'Association internationale des maires francophones (AIMF) a pour vocation de rassembler les maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones, la langue de communication ou une langue largement utilisée, et de faire entendre la voix des collectivités locales en leur offrant une tribune internationale. Comme réseau de villes attachées à agir au plus près des citoyens, l'AIMF développe une coopération étroite dans les domaines de l'activité municipale et rend concrète la solidarité entre ses membres.

Opérateur important de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'AIMF répond aux souhaits des chefs d'État des pays francophones de renforcer la démocratie locale, d'accompagner les politiques de décentralisation et de donner aux collectivités locales les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités.

Le Bureau de l'AIMF se réunit deux fois par année, soit une fois au printemps et une fois à

l'automne. Il est composé de 30 membres maximums qui représentent les villes des différentes régions géographiques de l'espace francophone. Par ailleurs, cinq commissions permanentes ont été mises en place afin d'animer la réflexion des villes et des associations nationales de villes autour de thèmes alignés sur les grandes orientations définies par l'assemblée générale.
Chacune d'elles est coprésidée par une ville du Nord et une ville du Sud, qui l'animent en initiant des débats et des formations.

Les villes et associations membres de l'AIMF versent une cotisation annuelle qui est calculée sur la base du revenu national brut par habitant et de la population de la ville, et qui ne peut être inférieure à 750 euros.

JUSTIFICATION

La présence active de la Ville de Montréal au sein de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) lui permet de rayonner dans le réseau de la Francophonie. l'Association internationale des maires francophones (AIMF) est le seul réseau francophone de Villes et notre présence au sein de l'association nous permet d'exercer une certaine influence directe sur les priorités de la Francophonie en lien avec la culture, la langue française, la démocratie, la solidarité, les droits de la personne, l'environnement, le vivre ensemble, l'égalité des femmes et des hommes et la diversité. C'est aussi un véhicule pour l'atteinte des objectifs de notre stratégie de promotion de la langue française et nous offre des opportunités de collaboration avec Québec et Ottawa.
Le rayonnement accru de Montréal comme métropole francophone d'envergure internationale. Et l'identification de solutions novatrices venues d'autres villes francophones.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'adhésion à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) exige l'acquittement d'une cotisation annuelle de 29 000 euros. Montréal étant un membre actif du bureau exécutif de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), il est recommandé que la Ville effectue le paiement de la cotisation annuelle. Le montant indiqué est basé sur le taux de change en date du 21 avril 2026. Une variation pourrait donc survenir au moment du paiement si le taux de change diffère.

Les crédits nécessaires à cette dépense sont prévus au budget 2026 du Bureau des relations internationales. Conséquemment, ce dossier ne comporte aucune incidence sur le cadre financier de la Ville de Montréal.

Le paiement de cotisation à des associations est exonéré de taxes.

MONTRÉAL 2030

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) est active dans la recherche de solutions urbaines en lien avec plusieurs des priorités de Montréal 2030. Grâce à son adhésion à ce réseau, la Ville de Montréal fait rayonner en francophonie le savoir-faire montréalais sur ses enjeux, identifie et s'inspire des solutions d'autres villes et s'associe aux plaidoyers en faveur du rôle des villes sur ces priorités.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale (Patricia SANCHEZ)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Caroline POIRIER
Conseillère en relations internationales

Tél : 514-297-7874
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-27

Jean THERRIEN
directeur(-trice) - bureau des relations gouvernementales et municipales

Tél : - -
Télécop. : -

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1266176001*
Unité administrative responsable : Direction générale adjointe - Développement et affaires institutionnelles - *Bureau des relations gouvernementales et internationales et du protocole*

Projet : **Autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02$ CAN en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones - AIMF pour l'année 2026;**

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	X		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** Un positionnement en tant que métropole internationale - et métropole francophone des Amériques - à l'avant-garde des principaux enjeux urbains ; L'échange de bonnes pratiques, sur divers défis urbains, avec des métropoles de partout dans le monde ; la contribution de Montréal de Montréal à la résolution d'enjeux locaux et mondiaux.			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			X
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			X
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			X

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion	X		
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale	X		
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal	X		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			X

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

RÉUNIR
LES DESTINS,
RESPECTER
LES DIVERSITÉS
AIMF

A l'attention de :

MONTREAL
Ville de Montréal
Hôtel de Ville
275 rue Notre-Dame Est
MONTREAL (Canada)

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES

9, RUE DES HALLES
75001 PARIS

TÉLÉPHONE
0033 1 44 88 22 88

TÉLÉCOPIE
0033 1 40 39 06 62

aimf.asso.fr

sportetville.org

urbanisme-francophonie.org

En savoir plus

Retrouvez-nous

Facture : COT/2026/02/0156

(référence à rappeler lors de votre règlement)

Date de la facture : 20 février 2026

Date d'échéance : à réception

DESCRIPTION	Année	Montant
Cotisation annuelle	2026	29.000 €

Exonération de TVA article 262

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES
AIMF
9 rue des Halles - 75001 PARIS
Tél. : 01 44 88 22 88 - Fax : 01 40 39 06 62
Courriel : sp@aimf.asso.fr
Site : www.aimf.asso.fr
SIRET N° 319 356 150 00031

Le Délégué général
Frédéric VALLIER

Coordonnées bancaires de l'AIMF

STE GENERALE
AIMF

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30003	**03020**	**00050705418**	**64**

BIC : SOGEFRPP
IBAN : FR76 3000 3030 2000 0507 0541 864

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale

Dossier # : 1266176001

Unité administrative responsable :	Direction générale , Bureau des relations internationales , -
Objet :	Autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 29 000 Euros (± 46 672,02 $ CAD en date du 21 avril 2026) à l'Association internationale des maires francophones pour l'année 2026

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

GDD 1266176001 Intervention financiere.xlsm

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Patricia SANCHEZ
Agente de gestion des ressources financières
Tél : 514-872-4744

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-04

Seng Phalleak CHONG
conseillère budgetaire
Tél : 514-872-1054
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.003

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1263838003

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction stratégique et de la prévention incendie , Division des services techniques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 170 453,71 $, taxes incluses, pour la fourniture de tuyaux incendie, dans le cadre du contrat accordé par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (CE25 0734)

Il est recommandé :

1. d'autoriser une dépense de 170 453,71 $, taxes incluses, pour la fourniture de tuyaux incendie, dans le cadre du contrat accordé par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (CE25 0734);
2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-11 11:47

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1263838003**

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction stratégique et de la prévention incendie , Division des services techniques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 e) protéger l'intégrité physique des personnes et leurs biens
Compétence d'agglomération :	Services de police et sécurité incendie
Projet :	-
Objet :	Autoriser une dépense de 170 453,71 $, taxes incluses, pour la fourniture de tuyaux incendie, dans le cadre du contrat accordé par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (CE25 0734)

CONTENU

CONTEXTE

Dans l'accomplissement de sa mission, le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) doit posséder plusieurs équipements, dont les tuyaux incendie.
Les tuyaux sont le seul mode de transport efficace pour acheminer l'eau d'une source d'alimentation vers un sinistre. Son utilisation s'avère donc primordiale et indispensable afin d'accomplir la mission du SIM. Les tuyaux de différents diamètres servent entre autres à l'alimentation : pour le transport d'un point d'eau (ex. borne-fontaine) aux autopompes. Ils servent également au refoulement qui se traduit par l'acheminement de l'eau de l'autopompe jusqu'au point d'attaque (ex. bâtiment en feu).

Pour le SIM, l'acquisition de tuyaux est influencée par trois principaux facteurs :

1. Les tests de performance annuels requis par la norme NFPA (National Fire Protection Association) 1962 (édition 2018) « Standard for inspection, care, and use of fire hose, couplings, and nozzles and the service testing of fire hose »;
2. Les bris sur les lieux des sinistres (surtout les tuyaux devant entrer à l'intérieur des bâtiments en flamme qui jonchent parmi les débris, la chaleur, etc.);

Le dernier contrat pour l'acquisition de tuyaux a été octroyé en 2025 par l'entremise du regroupement d'achats de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour un montant total de 76 979,10 $, taxes incluses.

Ce contrat ayant été consommé en entier, le SIM a donc besoin d'un nouveau contrat pour le remplacement de tuyaux.

Le présent dossier vise donc à accorder un contrat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin d'adhérer au regroupement d'achats pour la fourniture de tuyaux incendie, pour un montant total de 170 453,71 $, taxes incluses.

Les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom.

L'UMQ consolide le pouvoir d'achat des organismes, en regroupant leurs besoins dans le but d'obtenir des biens et services à des prix et conditions avantageux par le processus d'appel à la concurrence et dans le but d'alléger le processus administratif d'acquisition.

Afin d'être en mesure d'adhérer au regroupement, la résolution de ce dossier doit être transmise à l'UMQ.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE25 0734 - 7 mai 2025 - Accorder un contrat, par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour la fourniture de tuyaux incendie, soit pour une somme maximale de 76 979,10 $, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public de ce regroupement d'achats / Autoriser l'adhésion de la Ville de Montréal au regroupement d'achats de l'UMQ.
CG16 0386 - 22 juin 2016 - Autoriser une dépense additionnelle de 167 312,79 $, taxes incluses, afin d'exercer l'option de prolongation de l'entente-cadre conclue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187), pour une période de douze mois, pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal, majorant ainsi le montant total de l'entente-cadre de 984 997,94 $ à 1 152 310,73 $, taxes incluses.

CG15 0381 - 18 juin 2015 - Autoriser la prolongation, pour une période de douze mois, de l'entente-cadre conclue avec Les textiles Mercedes limitée (CG12 0187) pour la fourniture de tuyaux incendie à l'usage exclusif du Service de sécurité incendie de Montréal.

DESCRIPTION

En 2025, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a conclu un contrat (#SI-2024) avec les compagnie Aréo-Feu Ltée et Équipements incendies C.M.P. Mayer inc., pour l'acquisition de tuyaux incendie.
La période contractuelle du regroupement d'achats de l'UMQ a débuté le 1er juillet 2024 et s'est terminée le 30 juin 2025. L'autorisation de la dépense pour l'acquisition de tuyaux incendie par l'entremise du contrat de l'UMQ, permettra la prolongation du contrat d'une année supplémentaire jusqu'au 30 juin 2026.

Le client est libre de choisir le fournisseur autorisé de son choix. Une facture sera produite par le fournisseur pour chaque livraison indiquant le numéro du contrat (SI-2024).

Le SIM souhaite faire l'acquisition de tuyaux incendie via la prolongation de ce regroupement d'achats.

Le fournisseur Équipements Incendies C.M.P. Mayer inc. sera sélectionné pour faire l'acquisition de tuyaux de marque/modèle MTSS-800 dans les quantités suivantes :

- 100 tuyaux : 1,75 po de diamètre x 50 pi de longueur
- 140 tuyaux : 3 po de diamètre x 50 pi de longueur
- 15 tuyaux : 4 po de diamètre x 25 pi de longueur
- 15 tuyaux : 4 po de diamètre x 50 pi de longueur

Les frais de livraisons sont inclus dans les prix soumis. Le tableau détaillé des prix et quantités figure en pièce jointe.

JUSTIFICATION

Le présent contrat d'acquisitions permettra le remplacement de tuyaux qui, selon le cas, ont atteint leur durée de vie utile, ont subi un bris lors d'intervention et qui ne réussissent pas les tests de performance annuels requis par la norme NFPA (National Fire Protection Association) 1962. De plus, l'acquisition de tuyaux permettra de poursuivre le plan de remplacement des tuyaux pour répondre aux besoins de l'organisation.
Conformément à l'article 477.4 de la Loi sur les cités et villes, la Ville a effectué un estimé préalable de la dépense s'élevant à 177 819,20 $, taxes incluses.

Cette estimation a été réalisée au moyen des quantités prévisionnelles et des derniers prix payés par l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

REGROUPEMENT D'ACHATS	**PRIX SOUMIS** (TAXES INCLUSES)	**AUTRES (Contingences + variation des quantités)** (TAXES INCLUSES)	**TOTAL** (TAXES INCLUSES)
Union des municipalités du Québec	170 453,71 $	- $	170 453,71 $
Dernière estimation réalisée ($)			177 819,20 $
Écart entre le prix de l'UMQ et la dernière estimation ($)			- 7365,49 $
Écart entre le prix de l'UMQ et la dernière estimation (%)			-4,14 %

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense est entièrement assumée par l'agglomération parce qu'elle concerne le Service de sécurité incendie de Montréal, qui est une compétence d'agglomération en vertu de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations. Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) prévoit des coûts de 170 453,71 $, taxes incluses, pour l'acquisition de tuyaux incendie.

l'Union des municipalités du Québec (UMQ) facturera un frais de gestion pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement. Pour le présent mandat SI-2024, ce pourcentage est établi à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ, soit pour une somme de 1467,85 $, ce montant est inclut dans le coût total du contrat (170 453,71 $).

Les crédits seront disponibles au budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en matière de changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit de biens matériels qui répondent à des normes spécifiques du domaine de l'incendie, telle que la norme NFPA (National Fire Protection Association).

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Plusieurs tuyaux incendie ont atteint leur durée de vie utile, afin d'éviter des retraits lors des essais annuels, de nouvelles acquisitions sont nécessaires afin de rajeunir la flotte des tuyaux du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM).

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas de stratégie de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Mai 2026 : Adhésion au regroupement d'achats et émission d'un bon de commande.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l’évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Saiv Thy CHAU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Stephane GOYETTE
Chef aux opérations

Tél : 514 241-1517
Télécop. : 514 872-6894

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-22

Jonathan DOZOIS
Chef de division

Tél : 438 864-6910
Télécop. : 514 872-6894

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Serge VILLENEUVE
Directeur adjoint
Tél : 514-872-8008
Approuvé le : 2026-04-29

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Richard LIEBMANN
Directeur
Tél : 514-872-4298
Approuvé le : 2026-05-01

Année de prolongation (pour une commande avant le 30 juin 2026)

Quantité	Description	Coût unitaire	Code barre expoxy/tuyau	Total
100	tuyaux de 1,75 po X 50 pieds - raccord Storz	396,00 $	- $	39 600,00 $
140	tuyaux de 3 po x 50 pieds - raccord Storz	629,00 $	- $	88 060,00 $
15	tuyaux de 4 po x 25 pieds - raccord Storz	550,00 $	- $	8 250,00 $
15	tuyaux de 4 po x 50 pieds - raccord Storz	725,00 $	- $	10 875,00 $
				146 785,00 $
	Frais de gestion UMQ	1,0%		1 467,85 $
			TOTAL avant taxes	148 252,85 $
			TOTAL tx incluses	**170 453,71 $**

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1263838003

Unité administrative responsable :	Service de sécurité incendie de Montréal , Direction stratégique et de la prévention incendie , Division des services techniques
Objet :	Autoriser une dépense de 170 453,71 $, taxes incluses, pour la fourniture de tuyaux incendie, dans le cadre du contrat accordé par l'entremise de l'Union des municipalités du Québec (CE25 0734)

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

GDD1263838003 - Acquisition tuyaux incendie_Interv fin.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Saiv Thy CHAU
Conseiller budgétaire
Tél : sans objet

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-30

Hélène DÉRY
Cheffe d'équipe - Professionnelle d'expertise
Tél : 514 265-3805
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION ADDENDA

CE : 30.004

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1262971001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division du développement social et des événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, d'une contribution financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026

Il est recommandé :
1. de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ c. C-11-4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, d'une contribution financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026;

2. d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-08 17:40

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 mai 2026	Résolution: CA26 30 05 0111

DEMANDER - COMITÉ ÉXÉCUTIF - ARTICLE 144 DE LA CHARTE DE LA VILLE DE MONTRÉAL, MÉTROPOLE DU QUÉBEC (RLRQ, c. C-11.4) - MODIFIER - BUDGET - VILLE - BUDGET - FONCTIONNEMENT - RÉCEPTION - ARRONDISSEMENT - AIDE FINANCIÈRE - PROVENANT - MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROGRAMME DE SOUTIEN À LA CRÉATION - CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS - 2022-2026 - ANIMATION ET INTERVENTION AU PÔLE RENÉ-MASSON - 1ER SEPTEMBRE 2025 AU 30 AOÛT 2026

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet Animation et intervention au pôle René-Masson, pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

ADOPTÉ

30.03 1262971001

Joseph ARAJ
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2026

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.004

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1262971001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division du développement social et des événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Animation et intervention au pôle René-Masson", pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

IL EST RECOMMANDÉ :
De demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Animation et intervention au pôle René-Masson", pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

Signé par Valérie G GAGNON **Le** 2026-04-21 18:42

Signataire : Valérie G GAGNON

_____

Directrice
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1262971001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division du développement social et des événements publics
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Animation et intervention au pôle René-Masson", pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

CONTENU

CONTEXTE

Pour la période 2023-2024, l'Arrondissement a obtenu un soutien financier auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du programme **« Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026 »** pour un projet incluant les deux volets suivants : « Animation et intervention au pôle René-Masson » et « Activités consultatives jeunesse. » Le ministère de la Sécurité publique a accepté de poursuivre le soutien financier de ce projet pour 2024-2025 ainsi que pour la présente période 2025-2026, pour le volet « Animation et intervention au pôle René-Masson », à la suite de l'état de situation réalisé en cours de projet et au dépôt du bilan des réalisations 2024-2025. L'état de la situation mi-étape et le bilan transmis au ministère tenaient lieu de demande de reconduction.
Ce programme d'aide financière permet d'offrir aux jeunes montréalais une plus grande variété et quantité d'activités ainsi que de mettre à leur disposition des infrastructures pour les accueillir.

Une modification du budget de la Ville de Montréal doit être effectuée pour recevoir cette subvention.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA26 3003 0046 - GDD 1252971006 - Octroyer trois contributions financières totalisant la somme de 155 325 $, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du programme « Soutien à la création et à la consolidation d'espace jeunesse montréalais » du ministère de la Sécurité publique, pour la période du 1er septembre 2025 au 31 août 2026, tel qu'il suit : Équipe RDP 73 002,75 $; Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles 62 130 $; Maison des jeunes de RDP 20 192,25 $. Approuver les conventions et les virements de

crédits.
CA25 3009 0245 - GDD 1252971005 - Approuver la présentation de la demande de reconduction de l'aide financière au ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le volet « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour l'année 2025-2026. Autoriser Mme Karyne St-Pierre, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, à conclure une entente avec le ministère et la mandater pour s'assurer du respect de toutes les conditions de cette entente.

CE25 1132 - Addenda GDD 1242971010 - Modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 130 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour les projets « Activités consultatives jeunesse » et « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour la période du 1er septembre 2024 au 30 août 2025.

CA25 3006 0158 - GDD 1242971010 - Demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 130 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour les projets « Activités consultatives jeunesse » et « Animation et intervention au pôle René-Masson », pour la période du 1er septembre 2024 au 30 août 2025.

DESCRIPTION

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles demande au comité exécutif d'augmenter son enveloppe budgétaire de 2026 des revenus et des dépenses de 155 325 $, soit l'équivalent de la subvention reçue du ministère de la Sécurité publique.

JUSTIFICATION

Ce sommaire décisionnel est nécessaire afin de recevoir le versement pour la réalisation des projets « Activités consultatives jeunesse » et « Animation et intervention au pôle René-Masson. »

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'augmentation de la base budgétaire 2026 des revenus et dépenses de 155 325 $, en source 0014000, est détaillée dans l'intervention de la Direction des services administratifs. Ce budget sera réparti et utilisé sur une période d'un an selon l'annexe B de l'entente en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Montréal 2030 ne s'applique pas puisqu'il s'agit d'un dossier de nature administrative.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S/O

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S/O

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S/O

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale (Patricia SANCHEZ)

Certification de fonds :
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe (Claudia MIRANDA CORCES)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Joseph ARAJ, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles

Lecture :

Joseph ARAJ, 9 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Catherine DUFRESNE
Conseillère en développement communautaire

Tél : 438-990-1747
Télécop. : 514-868-4287

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-07

Karyne ST-PIERRE
directeur(-trice)-cult. sp. lois. dev.soc. arrondissements

Tél : 514-872-1742
Télécop. : -

Québec

Gouvernement du Québec
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit
Ministre responsable de la région du Nord-du-Québec

PAR COURRIEL

Québec, le 17 février 2026

Madame Karyne St-Pierre
Directrice
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–
Pointe-aux-Trembles
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1

Objet : Recommandation de financement 2025-2026 – Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais

Madame la Directrice,

J'ai le plaisir d'annoncer l'octroi d'une subvention de 155 325 $ à votre organisation à la suite de l'acceptation de la demande de reconduction de financement 2025-2026 présentée au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais (SCCEJM) 2022-2026.

L'enveloppe budgétaire associée à ce soutien vise à offrir aux jeunes montréalais une plus grande variété et quantité d'activités ainsi qu'à mettre à leur disposition des infrastructures pour les accueillir.

Un protocole d'entente suivra afin de préciser les obligations des parties ainsi que les modalités de versement de l'aide financière accordée dans le cadre du SCCEJM.

… 2

Tour des Laurentides, 5e étage
2525, boulevard Laurier
Québec (Québec) G1V 2L2
Téléphone : 418 643-2112
Télécopieur : 418 646-6168

Si vous avez des questions concernant les informations qui précèdent ou sur tout autre aspect de ce dossier, je vous invite à communiquer, par courriel, avec l'équipe de la prévention de la criminalité, à prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Ian Lafrenière, CD

c. c. M[me] Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal
M[me] Sonia Duchesneau, conseillère en développement communautaire
M[me] Catherine Dufresne, conseillère en développement communautaire

N/Réf. : 2025-11913

ENTENTE RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES DANS LE CADRE DU SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025-2026

ENTRE

LA VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES, personne morale de droit public légalement constituée ayant son principal établissement au 12090, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H1B 2Z1 ici représentée par madame Karyne St-Pierre, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, personne dûment autorisée aux fins des présentes;

(ci-après appelée l'« ARRONDISSEMENT »)

ET

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par monsieur Frédérick Gaudreau, sous-ministre associé au Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires, dûment autorisé en vertu des *Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique* (RLRQ, c. M-19.3, r. 2).

(ci-après appelé le « MINISTRE »)

L'« ARRONDISSEMENT » et le « MINISTRE » sont ci-après appelés « Parties » ou individuellement « Partie ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE le MINISTRE a la responsabilité de mettre en place, conjointement avec la Ville de Montréal, le Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a investi 8,0 M$ sur quatre ans afin de bonifier l'offre de services aux jeunes montréalais, de favoriser l'aménagement des lieux qui leur sont destinés et, ultimement, expérimenter des pratiques et des modèles d'organisations de services inédits;

ATTENDU QUE le Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais (SCCEJM) a notamment pour objectif d'offrir aux jeunes des territoires visés une plus grande variété et quantité d'activités ainsi qu'à mettre à leur disposition des infrastructures pour les accueillir. Il est également visé de permettre aux organismes d'être en mesure de développer les initiatives, les services et les interventions dont requièrent les milieux montréalais déterminés comme prioritaires;

ATTENDU QUE l'ARRONDISSEMENT souhaite réaliser un projet dont les actions poursuivent les objectifs d'augmenter le sentiment de sécurité et de réduire le risque que des événements violents se produisent;

EN CONSÉQUENCE, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. INTERPRÉTATION

1.1 Le préambule et les annexes font partie intégrante de l'entente. L'ARRONDISSEMENT déclare en avoir pris connaissance et les accepte.

1.2 En cas de conflit entre le préambule ou les annexes et la présente entente, cette dernière prévaudra.

1.3 Pour les fins de la présente entente, un exercice financier débute le 1er avril d'une année civile et se termine le 31 mars de l'année civile subséquente.

2. OBJET DE L'ENTENTE

2.1 La présente entente a pour objet l'octroi par le MINISTRE d'une subvention pouvant atteindre **155 325** $ à l'ARRONDISSEMENT pour sa participation au SCCEJM par la réalisation d'un projet en prévention de la criminalité comme décrit à l'annexe A (le « projet »), pour l'exercice financier 2025-2026.

2.2 La présente entente a également pour objet d'établir les conditions et les modalités relatives au versement de la subvention à l'ARRONDISSEMENT ainsi que les obligations et les responsabilités des Parties.

3. OBLIGATIONS DE L'ARRONDISSEMENT

Obligations générales

3.1 L'ARRONDISSEMENT s'engage à utiliser la subvention octroyée pour la réalisation du projet comme décrit à l'annexe A et dont les dépenses admissibles sont décrites à l'annexe B, étant convenu que la subvention octroyée ne couvre que les coûts réels des dépenses admissibles pour la période de la présente entente.

3.2 L'ARRONDISSEMENT s'engage à transmettre au MINISTRE :

a) au plus tard le 30 septembre 2026, un bilan pour l'exercice financier couvert par la présente entente, lequel devra notamment inclure un rapport financier et un rapport d'activité résumant l'utilisation de la subvention selon les modalités prévues à l'annexe B;

b) à sa demande pour des fins de vérification, les pièces justificatives, les factures, les reçus ainsi que les comptes, les registres et les renseignements concernant les dépenses engagées dans le cadre du projet.

3.3 L'ARRONDISSEMENT s'engage à respecter l'esprit, les objectifs et les orientations de la présente entente pour toute entente secondaire conclue avec une tierce partie pour la réalisation du présent projet.

L'ARRONDISSEMENT s'engage à transmettre au MINISTRE une copie d'une telle entente.

Conservation des documents

3.4 L'ARRONDISSEMENT s'engage à conserver, à des fins de vérification par le MINISTRE ou par toute personne ou tout organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés, tous les documents liés à la subvention octroyée pendant une période de cinq ans suivant la fin de la présente entente ou de sa résiliation.

Remboursement

3.5 L'ARRONDISSEMENT s'engage à :

a) rembourser, au MINISTRE, à la fin de la présente entente ou lors de sa résiliation, tout montant non utilisé de la subvention octroyée, à moins que les Parties en conviennent autrement;
b) rembourser immédiatement, au MINISTRE, tout montant utilisé à des fins autres que celles prévues à la présente entente.

Suivis administratifs et financiers

3.6 L'ARRONDISSEMENT s'engage à :

a) fournir au MINISTRE les données nécessaires à la reddition de comptes;
b) fournir au MINISTRE, sur demande, tout autre document ou renseignement pertinent relatif à l'utilisation de la subvention;
c) se conformer à toute exigence raisonnable que le MINISTRE pourrait formuler, en conformité avec la présente entente, notamment lors de rencontres de suivi qu'il pourrait demander ou autrement.

Respect des lois et des règlements

3.7 L'ARRONDISSEMENT s'engage à respecter les lois, les règlements, les décrets, les arrêtés ministériels et les normes applicables.

4. OBLIGATIONS DU MINISTRE

4.1 En contrepartie du respect par l'ARRONDISSEMENT de ses obligations, le MINISTRE s'engage à lui verser la subvention prévue à l'article 2 afin de permettre la mise en œuvre du projet comme décrit à l'annexe A.

4.2 Les subventions annuelles seront versées selon les modalités suivantes :

a) dans les 60 jours suivants la signature de la présente entente par les deux parties, 100 % du montant maximum prévu à l'article 2 de la présente entente sera versé.

5. CRÉDITS DISPONIBLES

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement, conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, c. A-6.001).

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'ARRONDISSEMENT doit éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt et celui du MINISTRE.

Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, l'ARRONDISSEMENT doit immédiatement en informer le MINISTRE qui pourra, à sa discrétion, indiquer à l'ARRONDISSEMENT comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier la présente entente.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

7. CONFIDENTIALITÉ

L'ARRONDISSEMENT s'engage à ce que ni elle ni aucun des membres de son personnel ne divulgue, sans y être dûment autorisé par le MINISTRE, les données, les analyses ou les résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu de la présente entente ou quoi que ce soit dont elle aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

8. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

L'ARRONDISSEMENT s'engage à indiquer clairement, dans toutes les activités de communication, les publications, les annonces publicitaires et les communiqués liés à la présente entente, qu'une subvention du gouvernement du Québec a été versée.

Elle s'engage également à faire parvenir au MINISTRE une copie du matériel de communication produit, avant la diffusion, pour approbation de l'identification de ce qui précède et de l'identification visuelle du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca.

9. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROITS D'AUTEUR

Propriété matérielle

9.1 Les travaux réalisés par l'ARRONDISSEMENT en vertu de la présente entente, y compris tous les accessoires, qui seront remis au MINISTRE, demeurent la propriété entière et exclusive de l'ARRONDISSEMENT.

Droits d'auteur

9.2 L'ARRONDISSEMENT accorde gratuitement au MINISTRE une licence, non exclusive, non commerciale, non transférable et irrévocable, lui permettant de reproduire, d'adapter, de publier, de communiquer au public par quelque moyen que ce soit, de traduire, d'exécuter ou de représenter en public les travaux et documents à être réalisés en vertu de la présente entente, à des fins didactiques ou de diffusion, ou pour toutes fins jugées utiles par le MINISTRE, sauf commerciales.

9.3 Cette licence est accordée sans limites territoriales et sans limites de temps.

9.4 L'ARRONDISSEMENT conserve tous ses droits d'auteur sur les résultats qui découleront de la réalisation des travaux prévus à la présente entente, sur ses processus d'analyse, de réflexion, de réalisation, de démarches, de méthodologies, de concepts, d'outils et de canevas, ainsi que dans l'ensemble de son savoir-faire utilisé dans le développement ou la réalisation des travaux effectués en application de la présente entente.

9.5 Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention accordée par le MINISTRE et prévue à l'article 2.

9.6 L'ARRONDISSEMENT déclare au MINISTRE qu'elle détient tous les droits lui permettant de respecter ses obligations en vertu de la présente entente et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue au présent article.

9.7 L'ARRONDISSEMENT se porte garante envers le MINISTRE et s'engage à prendre fait et cause et à l'indemniser de tout recours, réclamation, demande, poursuite et autre procédure prise par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

9.8 La présente licence permet l'octroi par le MINISTRE de sous-licences à tout ministère ou organisme du gouvernement du Québec aux mêmes conditions.

10. SUSPENSION

Le MINISTRE se réserve le droit de suspendre le versement à l'ARRONDISSEMENT de la subvention prévue dans le cas où l'ARRONDISSEMENT ne réalise pas l'un ou l'autre de ses engagements ou de ses obligations prévues à la présente entente ou dans le cas où il considère que l'ARRONDISSEMENT n'est plus en mesure d'assurer la mise en œuvre du projet.

11. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les Parties. Cette entente ne peut changer la nature de la présente entente et elle en fera partie intégrante.

12. REPRÉSENTANTS DES PARTIES ET COMMUNICATIONS

12.1 Le MINISTRE, aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation qui y est requise, sauf celle prévue à l'article 8, désigne la directrice de la Direction des programmes du Sous-ministériat de la coordination et de la lutte contre la criminalité pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, le MINISTRE en aviserait l'ARRONDISSEMENT dans les meilleurs délais.

12.2 De même, l'ARRONDISSEMENT désigne sa Conseillère en développement communautaire pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'ARRONDISSEMENT en aviserait le MINISTRE dans les meilleurs délais.

12.3 Tout avis exigé en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les PARTIES, doit être donné par écrit et être transmis par un moyen permettant de prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

POUR L'ARRONDISSEMENT :	**POUR LE MINISTRE :**
Madame Karyne St-Pierre	Madame Julie Simard
Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Directrice
	Direction des programmes
Ville de Montréal Arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires
12090, rue Notre-Dame Est (Québec) H1B 2Z1	Ministère de la Sécurité publique
karyne.st-pierre@montreal.ca	2525, boulevard Laurier
	7e étage, Tour du Saint-Laurent
	Québec (Québec) G1V 2L2
	julie.simard09@msp.gouv.qc.ca

13. RÉSILIATION

13.1 Le MINISTRE se réserve le droit de résilier, en tout temps, la présente entente si :

a) l'ARRONDISSEMENT lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;

c) l'ARRONDISSEMENT fait défaut de remplir l'une ou l'autre des conditions et des obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente;

d) l'ARRONDISSEMENT cesse ses activités de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens.

13.2 Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d) de l'article 13.1, l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par l'ARRONDISSEMENT d'un avis du MINISTRE.

Le MINISTRE cessera à cette date tout versement de l'aide financière, à l'exception, des montants d'aide financière dus pour les dépenses engagées et payées par l'ARRONDISSEMENT relativement à la réalisation d'activités dans le cadre du projet.

13.3 Dans les cas prévus au paragraphe c) de l'article 13.1, le MINISTRE doit transmettre un avis de résiliation à l'ARRONDISSEMENT et celle-ci aura 30 jours pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser le MINISTRE, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit, hormis les dépenses légalement engagées et payées relativement à la réalisation d'activités dans le cadre du projet.

La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

13.4 Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c) de l'article 13.1, le MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

13.5 Le fait que le MINISTRE n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

14. VÉRIFICATION ET DIVULGATION

14.1 Les demandes de paiement découlant de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par le MINISTRE ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

14.2 Le MINISTRE peut, à sa discrétion et à ses frais, nommer des vérificateurs indépendants afin d'examiner l'utilisation par l'ARRONDISSEMENT de la subvention qui lui est accordée en vertu de la présente entente, et doit donner un avis écrit à l'ARRONDISSEMENT de la nomination de tels vérificateurs au moins 30 jours avant le début de la vérification.

14.3 Le MINISTRE peut, à sa discrétion, acheminer à ce dernier une copie de la présente entente, des suivis administratifs et financiers et des autres documents soumis par l'ARRONDISSEMENT.

15. RESPONSABILITÉ DE L'ARRONDISSEMENT

L'ARRONDISSEMENT s'engage, d'une part, à assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le MINISTRE, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler, et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

16. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'INFORMATION CONFIDENTIELLE

Le MINISTRE est assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Par conséquent, la présente entente pourrait faire l'objet d'une demande d'accès à l'information.

Sous réserve des dispositions de la présente entente, les Parties s'engagent à ne pas divulguer sans y être autorisées, à quiconque qui n'y soit autorisé, toute information confidentielle fournie ou obtenue dans le cadre de cette entente ou faisant l'objet de cette entente.

17. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de l'exécution de la présente entente ou sur son interprétation, les Parties s'engagent, avant d'exercer tout recours, à chercher une solution à l'amiable à ce différend et, si besoin est, à faire appel à un tiers, selon les modalités à convenir, pour les assister dans ce règlement.

18. CESSION

Les droits et les obligations contenus à la présente entente ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du MINISTRE. Le fait que l'ARRONDISSEMENT fasse appel à la collaboration de ses partenaires pour la réalisation de cette entente ne constitue pas une cession de droit.

19. DURÉE DE L'ENTENTE

19.1 Malgré la date de sa signature par les Parties, la présente entente entre en vigueur le 1er septembre 2025 et se termine à la date où son objet et les obligations prévues à la présente entente auront été réalisés.

19.2 Toute clause qui, par sa nature, devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment la conservation des documents, la confidentialité et les garanties de droits d'auteur, demeure en vigueur malgré la fin de la présente entente ou sa résiliation.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé :

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

À | Signée le

Karyne St-Pierre
Signature numérique de Karyne St-Pierre
Date : 2026.03.11 14:42:19 -04'00'

Karyne St-Pierre
Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social

Date

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

À Québec | Signée le

2026-03-13

Frédérick Gaudreau
Sous-ministre associé
Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires

Date

ANNEXE A

SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet consiste à la mise en place d'activités occupationnelles et d'intervention autour du pôle René-Masson principalement sur l'heure du midi ou après les heures de classe. Le projet vise à promouvoir et à animer diverses activités tout en permettant une intervention auprès des jeunes afin d'assurer une cohabitation harmonieuse dans le secteur.

TERRITOIRE VISÉ

Pôle René-Masson de l'Arrondissement de Rivières-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES CIBLÉS

Jeunes de 0 à 35 ans fréquentant le pôle René-Masson.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Réalisation du projet Espace J.
- Consolidation de l'intervention jeunesse sur le Pôle René-Masson.
- Réalisation du projet Patins et dîner-causerie.
- Dépôt des bilans et analyse.

ACTIVITÉS FINANCÉES

L'aide financière inclut l'ensemble des activités du projet.

ANNEXE B

REDDITION DE COMPTES

L'ARRONDISSEMENT s'engage à fournir, au MINISTRE, un bilan couvrant l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de l'entente, au plus tard le 30 septembre 2026, à partir du canevas transmis par le ministère de la Sécurité publique.

Le bilan est composé des documents et des éléments suivants :

A) Un rapport financier détaillant toutes les dépenses encourues, avec preuves à l'appui, par l'ARRONDISSEMENT dans le cadre du SCCEJM, incluant :

a. les montants prévus par poste budgétaire;
b. les montants dépensés par poste budgétaire;
c. l'explication des écarts entre les montants prévus et dépensés;
d. le nombre de postes créés ou maintenus par type d'emplois (intervention ou coordination);
e. la contribution des partenaires;
f. les pièces justificatives de l'utilisation de la subvention.

B) Un rapport d'activités réalisées dans le cadre du SCCEJM comportant, notamment, les renseignements suivants :

1. Les actions réalisées ainsi que leur nombre;

2. Les milieux desservis par l'ARRONDISSEMENT;

3. Les résultats liés aux actions réalisées;
   a. le type d'interventions effectuées;
   b. le nombre de personnes rejointes ventilé par problématique et par type d'activités;
   c. le nombre d'interventions directes réalisées auprès de la clientèle ciblée.

4. Tout produit de connaissance élaboré dans le cadre du SCCEJM (évaluation, recherche-action, matériel de formation, documentation, évènement de transfert de connaissance);

5. La contribution des partenaires;

6. Les incidences de la mise en œuvre du plan d'action au regard de l'évolution des problématiques visées :
   a. au regard de leur ampleur;
   b. au regard de leur gravité;
   c. au regard des conséquences (victimes, sentiment de sécurité, etc.);
   d. autres (préciser).

C) Toute autre information pertinente relative à la réalisation des activités.

Québec

Le 2026-03-20 14:35

ÉTAT DE DÉPÔT

Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
MONTRÉAL QC H2Y 1C6

Date du dépôt* : 2026-03-24

Émetteur	Numéro du fournisseur	Numéro du virement
Ministère de la Sécurité publique 1 855 643-6495	33542	103975981

INFORMATIONS BANCAIRES
Nom de l'institution financière: FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUEBEC Numéro de l'institution Financière/succursale : 815 / 98000 Adresse de la succursale : 1, Complexe Desjardins Bureau 2822 MONTRÉAL QUÉBEC H5B 1B3

Date facture	Numéro facture	Description	Escompte	Montant
2026-03-19	FSR-CoSSUM_Arr RPPT_2025-2026-9039063	Arr. Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles		155 325,00

TOTAL DU DÉPÔT ► CAD 155 325,00

* Lorsque la date du dépôt correspond à un jour non ouvrable ou férié le dépôt sera effectué en date du prochain jour ouvrable

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe

Dossier # : 1262971001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division du développement social et des événements publics
Objet :	Demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Animation et intervention au pôle René-Masson", pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

GDD 1262971001_MSP 155 325 $ 2025-2026.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Claudia MIRANDA CORCES
Conseiller en gestion des ressources financières
Tél : 514 868-4385

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-13

Roselynn MYRTIL
Cheffe de division - Ressources financières, matérielles et informationnelles (arrond.)
Tél : 438-349-0220
Division : Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe, Division des ressources financières, matérielles et informationnelles

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale

Dossier # : 1262971001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division du développement social et des événements publics
Objet :	Demander au comité exécutif, en vertu de l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 155 325 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Animation et intervention au pôle René-Masson", pour la période du 1er septembre 2025 au 30 août 2026.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Dossier 1262971001 Aug. Rev. Dep.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Patricia SANCHEZ
Agente de gestion des ressources financières
Tél : 514-872-4744

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-13

Mélanie BEAUDOIN
conseillère en planification budgétaire
Tél : 514-872-1054
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.005

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1260405003

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel de 388 954,57 $, au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles - Bonaventure

Il est recommandé :

1. de majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel de 388 954,57 $, au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles - Bonaventure;
2. d'imputer cette majoration budgétaire conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-01 11:35

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1260405003**

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel de 388 954,57 $, au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles - Bonaventure

CONTENU

CONTEXTE

Le secteur Bridge-Bonaventure est identifié comme secteur de planification stratégique au plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal (PUM). La valorisation de ce vaste territoire est aussi encadrée par le Plan directeur de mise en valeur du secteur Bridge-Bonaventure (PDMV) élaboré à la suite d'une démarche de concertation approfondie avec les nombreux partenaires du secteur et d'une consultation publique menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).
Dans le cadre de la transformation de ce secteur, la Ville accompagne la Société des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) dans son projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, sur un tronçon situé entre l'ancien pont de contournement temporaire de l'Île-des-Sœurs et le pont Victoria. Ce projet permettra également de décaler l'autoroute Bonaventure pour dégager suffisamment d'espace le long de la berge du fleuve afin d'y aménager un parc en rive.

En ce sens, la Ville de Montréal doit aménager une nouvelle grille de rues complémentaire au projet du partenaire fédéral afin notamment d'atteindre les objectifs du PDMV en matière de mise en valeur, de développement et de mobilité.
Les interventions de la Ville correspondent au projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC-Bonaventure). Ainsi, dans le cadre de la préparation des plans et devis, une étude de caractérisation environnementale et géotechnique est prévue.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE25 2034 – 05 novembre 2025 - Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2025 de 25 843 000 $ au net, entre les projets et programmes du Service de l'urbanisme et de la mobilité.
CM25 1418 – 23 octobre 2025 - Adopter le Règlement autorisant un emprunt de 43 176 275 $ afin de financer les travaux d'aménagement et de réaménagement du domaine public et d'infrastructures souterraines dans le cadre du projet PEPSC-Bonaventure

DESCRIPTION

Il s'agit d'autoriser une majoration du budget de fonctionnement 2026 du Service de l'urbanisme et de la mobilité (SUM) par l'entremise du Passif environnemental, d'un montant additionnel de 388 954,57$ au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC-Bonaventure).

L'étude géotechnique et la caractérisation environnementale
La Ville requiert les services professionnels de firmes spécialisés pour effectuer, sans s'y limiter, les travaux suivants :

- Vérification des services souterrains via le service Info-Excavation et la Ville de Montréal.
- Réalisation de forages stratigraphiques complémentaires.
- Prélèvement de carottes de chaussée et installation d'équipements de suivi.
- Réalisation d'essais en géotechnique et d'une étude de caractérisation environnementale Phase 2.

JUSTIFICATION

L'étude géotechnique et la caractérisation environnementale constituent des étapes préalables essentielles à la mise en oeuvre du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles (PEPSC-Bonaventure).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le projet en titre est admissible à une aide financière de **388 954,57 $**, net de ristournes provenant du *Passif environnemental.*
La dépense totale de ce projet est de **425 955,97 $,** taxes incluses, ou **388 954,57 $** net de ristournes.

GHD	Montant brut	Taxes nettes	Taxes incluses
Contrat	336 797,30 $	353 595,07 $	387 232,70 $
Contingences	33 679,73 $	35 359,51 $	38 723,27 $
TOTAL	**370 477,03 $**	**388 954,57 $**	**425 955,97 $**

Concernant le financement obtenu du *Passif environnemental,* celui-ci est assujetti aux conditions suivantes :

- Le requérant du projet, le Service de l'Urbanisme et de la Mobilité, devra faire une reddition de compte trimestrielle au Service de l'environnement sur les dépenses effectuées au cours de l'année;
- Le montant maximal de ce projet est une estimation et pourrait être moindre si les dépenses finales sont inférieures aux prévisions;
- Cette dépense est assumée à 100 % par la ville-centre, à même la réserve du *Passif environnemental* des sites contaminés de la Ville de Montréal.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à l'atteinte des résultats Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le site correspond à un ancien lieu d'enfouissement de matières résiduelles. Celui-ci est donc

reconnu comme étant contaminé et producteur de biogaz. Dans ce contexte, l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale, sont nécessaires afin d'obtenir le certificat d'autorisation provincial, nécessaire à la réalisation du projet.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Étude de caractérisation et géotechnique : 2026
Travaux : 2027-2029

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Stefania GORE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Karine AVARD, Service de l'environnement et de la transition écologique

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Anne DELAROSBIL
Contrôleuse de projets

Tél : 438-395-6484
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-09

Ariane QUIRION LAMOUREUX
chef(fe) de division - grands projets

Tél : - -
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Hugues BESSETTE
directeur(-trice) - projets d'amenagement urbain
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-28

Lucie CAREAU
directeur(-trice) de service - urbanisme et mobilite
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-30

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1260405003*
Unité administrative responsable : *Service de l'urbanisme et de la mobilité*
Projet : *Majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental, d'un budget additionnel de 388 954,54 $ au net.*

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030?			***X***
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? Sans objet			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** Sans objet			

Section B - Test climat

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1260405003

Unité administrative responsable :	Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction des projets d'aménagement urbain , Division grands projets de mobilité
Objet :	Majorer le budget de fonctionnement 2026 du service de l'urbanisme et de la mobilité, par l'entremise du Passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel de 388 954,57 $, au net, afin de financer une étude de caractérisation environnementale et géotechnique prévue dans le cadre de la préparation des plans et devis du projet Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles - Bonaventure

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Info comptable GDD 1260405003 - Direction ENV.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stefania GORE
Préposée au budget
Tél : 514-872-0766

Co-auteurs :
Marie-Claude Joly – Conseillère budgétaire
Francis Reid – Chef de section
Jean-Marc Kouassi – Conseiller(ère) en normes comptables et certification

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-24

Christian VÉZINA
chef de division
Tél : - -

Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION ADDENDA

CE : 30.006

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269176001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 d) soutenir des mesures préventives axées sur la sensibilisation et la participation des citoyennes et des citoyens, en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile
Projet :	-
Objet :	Modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâces, d'une contribution financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité »

Il est recommandé :
1. de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, (RLRQ, c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâces, d'une contribution financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité »;

2. d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-08 17:41

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 4 mai 2026	Résolution: CA26 170110

DEMANDE AU COMITÉ EXÉCUTIF - MODIFICATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il est proposé par Sonny Moroz

appuyé par Milany Thiagarajah

De demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet « Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30.01 1269176001

Julie FARALDO BOULET
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 5 mai 2026

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.006

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269176001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 d) soutenir des mesures préventives axées sur la sensibilisation et la participation des citoyennes et des citoyens, en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile
Projet :	-
Objet :	Demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité".

IL EST RECOMMANDÉ :
De demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité".

Signé par Stephane P PLANTE **Le** 2026-04-30 09:16

Signataire : Stephane P PLANTE

_____

Directeur d'arrondissement
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Bureau du directeur

d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION	**Dossier # :1269176001**
Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 d) soutenir des mesures préventives axées sur la sensibilisation et la participation des citoyennes et des citoyens, en collaboration avec les responsables de la sécurité publique et civile
Projet :	-
Objet :	Demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité".

CONTENU

CONTEXTE

Le 18 mai 2023, l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a été autorisé à déposer une demande de subvention au ministère de la Sécurité publique pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité". Le 11 janvier 2024, l'Arrondissement et le Ministère ont signé l'entente de subvention concernant le soutien à la création et à la consolidation d'espace jeunesse dans le cadre du comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal pour les activités de la première année du projet.
Le 25 février 2026, l'Arrondissement a signé une nouvelle entente avec le ministère de la sécurité publique pour le financement des activités devant être réalisées en 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE24 0259 - 2024-02-28 - Modification du budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)
CE25 0257 - 2025-02-26 - Modification du budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-

11.4)

DESCRIPTION

Ce sommaire décisionnel est nécessaire afin de poursuivre la réalisation du projet " Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité". Cette subvention permettra notamment à l'Arrondissement de financer en partie un poste d'assistant-intervention dont le mandat est de :

- Déployer la programmation en Cohabitation sociale (organisation et réalisation des activités en partenariat avec les organismes communautaires du quartier)
- Faire le lien entre le communautaire et l'institutionnel pour les enjeux de délinquance juvénile
- Faire le lien entre le communautaire et l'institutionnel pour les enjeux d'itinérance

JUSTIFICATION

Ce dossier permettra à l'Arrondissement de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, augmentant ainsi la base de revenus 2026 de 81 000$ et le budget de dépenses 2026 de 81 000$ afin de permettre le financement d'une ressource et l'octroi de contrats ou de contributions le cas échéant.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt des rapports à la séance du :

- Séance ordinaire du Conseil d'arrondissement du 4 mai 2026
- Comité exécutif du 27 mai 2026

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs du greffe et de la gestion immobilière (Teodora DIMITROVA)

Certification de fonds :
Service des finances et de l’évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale (Carlos Arturo CASTANEDA RIVERA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Patricia ARCAND, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
Teodora DIMITROVA, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Lecture :

Patricia ARCAND, 17 avril 2026
Teodora DIMITROVA, 15 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER	**ENDOSSÉ PAR** Le : 2026-04-14
Jean-Francois LABADIE Chef de service développement social et vitalité communautaire	Fimba TANKOANO Directeur
Tél : 438 865-5611 **Télécop. :**	**Tél :** 5142376916 **Télécop. :**

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs du greffe et de la gestion immobilière

Dossier # : 1269176001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité".

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

GDD 1269176001 Certification de fonds.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Teodora DIMITROVA
Conseiller en gestion des ressources financières
Tél : 514-868-3230

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-20

Guylaine GAUDREAULT
Directrice

Tél : 438-920-3612
Division : Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction des services administratifs du greffe et de la gestion immobilière

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale

Dossier # : 1269176001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Direction
Objet :	Demander au comité exécutif, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, de modifier le budget de la Ville, volet budget de fonctionnement, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de l'aide financière de 81 000 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais 2022-2026, pour le projet "Structuration d'un réseau d'acteurs communautaires et institutionnels engagés dans des interventions de prévention auprès de jeunes présentant des facteurs de vulnérabilité".

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Dossier 1269176001 Aug. Rev. Dep.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Carlos Arturo CASTANEDA RIVERA
Agent de Recherche
Tél : 438 5053171

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-21

Mélanie BEAUDOIN
Conseillère en planification budgétaire
Tél : 514-872-1054
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière, Division de la mise en oeuvre et suivi budgétaire corporatif

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION ADDENDA

CE : 30.007

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269298001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une contribution financière de 323 093 $, provenant du ministère de la Sécurité publique, pour le projet « Agent-es pivot », dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais

Il est recommandé :

1. de modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une contribution financière de 323 093 $, provenant du ministère de la Sécurité publique, pour le projet « Agent-es pivot », dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais;

2. d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-08 17:40

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 mai 2026	Résolution: CA26 14 0115

Autoriser la réception d'une contribution financière pour le projet « Agent-es pivot » et demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de l'octroi à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.

Il est proposé par Jean François LALONDE

appuyé par Martine MUSAU MUELE

et résolu :

d'autoriser la réception d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, pour le projet « Agent-es pivot » ;

et demander au comité exécutif de :

1. modifier le budget de la Ville de Montréal, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4) afin de tenir compte de l'octroi, à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une subvention de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais;

2. d'augmenter l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension en conséquence de la réception de cette somme.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1269298001

Jean François LALONDE
_____
Maire d'arrondissement

Lyne DESLAURIERS
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 6 mai 2026

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE ADDENDA

IDENTIFICATION — Dossier # :1269298001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Modifier le budget de la Ville, pour l'année 2026, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une contribution financière de 323 093 $, provenant du ministère de la Sécurité publique, pour le projet « Agent-es pivot », dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais

CONTENU

CONTEXTE

Par sa résolution CA26 140115, adoptée à sa séance du 5 mai 2026, le conseil d'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, recommande au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4) afin de tenir compte d'une subvention de 323 093 $, reçue par l'arrondissement, provenant du ministère de la Sécurité publique du gouvernement du Québec dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.
La Direction du budget et de la planification financière et fiscale est favorable à cette demande de modification budgétaire, tel que précisé dans l'intervention financière.

Par cette résolution CA26 140115, il est recommandé d'augmenter l'enveloppe budgétaire de 2026 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension de cette somme de 323 093 $.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gabrielle GAUTHIER
secretaire d'arrondissement

438-826-4769
Tél :
Télécop. : -

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.007

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269298001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser la réception d'une contribution financière pour le projet « Agent-es pivot » et demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de l'octroi à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.

Il est recommandé :

1. d'autoriser la réception d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, pour le projet « Agent-es pivot » ;
2. de demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (R.L.R.Q., c. C-11.4) afin de tenir compte de l'octroi, à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une subvention de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.
3. de demander au comité exécutif d'augmenter l'enveloppe budgétaire de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension en conséquence de la réception de cette somme.

Signé par Nathalie VAILLANCOURT **Le** 2026-04-24 14:30

Signataire : Nathalie VAILLANCOURT

_____

directeur(-trice) - arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1269298001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser la réception d'une contribution financière pour le projet « Agent-es pivot » et demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de l'octroi à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour but d'autoriser la réception de la contribution financière de 323 093 $ provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre du Programme de Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais (SCCEJM, ci-après nommé Programme) ainsi que la modification, par une résolution du comité exécutif, du budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4).
Ce financement permet de soutenir la réalisation du projet « Agent-es pivot ». Ce Programme vise à offrir aux jeunes montréalais une plus grande variété et quantité d'activités ainsi qu'à mettre à leur disposition des infrastructures pour les accueillir. Il est également souhaité que les organismes soient en mesure de développer les initiatives, les services et les interventions dont requièrent les milieux montréalais déterminés comme prioritaires.

Les objectifs spécifiques des investissements sont :

- soutenir une (ré)appropriation constructive et positive de l'espace public dans les quartiers aux prises avec une problématique de violence (installations temporaires);

- favoriser une utilisation appropriée et accrue des installations municipales sportives et culturelles (bonification de services);

- favoriser la création d'espaces à vocation jeunesse (infrastructures).

Le projet « Agent-es pivot » se déploie dans des écoles primaires et secondaires de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSP).

Ce projet est un élément central de la Stratégie jeunesse de prévention de la criminalité de l'arrondissement VSP. Cette stratégie propose une approche collective s'attardant aux

causes de la violence chez les jeunes et proposant diverses actions impliquant des partenaires variés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Ce dossier vise à autoriser la réception de la contribution financière de 323 093 $ pour le projet " Agent-e-s pivots ", provenant du ministère de la Sécurité publique, ainsi qu'à demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal en conséquence, pour l'année financière 2026.

JUSTIFICATION

Depuis 2019, le nombre et la gravité des événements de violence (physique et armée) impliquant des jeunes sur le territoire de l'arrondissement VSP sont en augmentation. Le Centre International pour la Prévention de la Criminalité (CIPC) a été mandaté par l'arrondissement VSP en 2021 afin de mener des activités de résolution de problème. Les causes de la violence chez les jeunes identifiées par le CIPC se résument ainsi :
* Isolement, exclusion et marginalisation vécus chez certains jeunes et manque de lieux de socialisation, de loisirs ou de services pour les jeunes;
* Absence de modèles positifs et certaine glorification des modèles criminels et délinquants;
* Difficultés des jeunes à identifier et à gérer leurs émotions;

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'augmentation du budget de 2026 de revenus et de dépenses de 323 093 $ est détaillée dans l'intervention de la Direction des services administratifs de l'arrondissement VSP.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il vise à se conformer à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.* C'est pourquoi la grille Mtl 2030 n'est pas jointe au dossier.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Aucun impact négatif prévu.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Le dossier fera l'objet d'une résolution du CE.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe (Amal AFFANE)

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale (Carlos Arturo CASTANEDA RIVERA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Amal AFFANE
Conseillère en gestion des ressources financières

Tél : 514 872-6668
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-17

Steve THELLEND
Chef de division, ressources financières, matérielles et informationnelles

Tél : 514 346-6255
Télécop. :

ENTENTE RELATIVE À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION DANS LE CADRE DU SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025-2026

ENTRE

LA VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION, personne morale de droit public légalement constituée ayant son principal établissement au 405, avenue Ogilvy, Montréal, Québec, H3N 1M3 ici représentée par madame Nadine Medawar, directrice, personne dûment autorisée aux fins des présentes;

(ci-après appelée l'« ARRONDISSEMENT »)

ET

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par monsieur Frédérick Gaudreau, sous-ministre associé au Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires, dûment autorisé en vertu des *Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Sécurité publique* (RLRQ, c. M-19.3, r. 2).

(ci-après appelé le « MINISTRE »)

L'« ARRONDISSEMENT » et le « MINISTRE » sont ci-après appelés « Parties » ou individuellement « Partie ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE le MINISTRE a la responsabilité de mettre en place, conjointement avec la Ville de Montréal, le Comité stratégique en sécurité urbaine de Montréal;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a investi 8,0 M$ sur quatre ans afin de bonifier l'offre de services aux jeunes montréalais, de favoriser l'aménagement des lieux qui leur sont destinés et, ultimement, expérimenter des pratiques et des modèles d'organisations de services inédits;

ATTENDU QUE le Soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais (SCCEJM) a notamment pour objectif d'offrir aux jeunes des territoires visés une plus grande variété et quantité d'activités ainsi qu'à mettre à leur disposition des infrastructures pour les accueillir. Il est également visé de permettre aux organismes d'être en mesure de développer les initiatives, les services et les interventions dont requièrent les milieux montréalais déterminés comme prioritaires;

ATTENDU QUE l'ARRONDISSEMENT souhaite réaliser un projet dont les actions poursuivent les objectifs d'augmenter le sentiment de sécurité et de réduire le risque que des événements violents se produisent;

EN CONSÉQUENCE, les Parties conviennent de ce qui suit :

1. INTERPRÉTATION

1.1 Le préambule et les annexes font partie intégrante de l'entente. L'ARRONDISSEMENT déclare en avoir pris connaissance et les accepte.

1.2 En cas de conflit entre le préambule ou les annexes et la présente entente, cette dernière prévaudra.

1.3 Pour les fins de la présente entente, un exercice financier débute le 1er avril d'une année civile et se termine le 31 mars de l'année civile subséquente.

2. OBJET DE L'ENTENTE

2.1 La présente entente a pour objet l'octroi par le MINISTRE d'une subvention pouvant atteindre **323 093** $ à l'ARRONDISSEMENT pour sa participation au SCCEJM par la réalisation d'un projet en prévention de la criminalité comme décrit à l'annexe A (le « projet »), pour l'exercice financier 2025-2026.

2.2 La présente entente a également pour objet d'établir les conditions et les modalités relatives au versement de la subvention à l'ARRONDISSEMENT ainsi que les obligations et les responsabilités des Parties.

3. OBLIGATIONS DE L'ARRONDISSEMENT

Obligations générales

3.1 L'ARRONDISSEMENT s'engage à utiliser la subvention octroyée pour la réalisation du projet comme décrit à l'annexe A et dont les dépenses admissibles sont décrites à l'annexe B, étant convenu que la subvention octroyée ne couvre que les coûts réels des dépenses admissibles pour la période de la présente entente.

3.2 L'ARRONDISSEMENT s'engage à transmettre au MINISTRE :

a) au plus tard le 30 septembre 2026, un bilan pour l'exercice financier couvert par la présente entente, lequel devra notamment inclure un rapport financier et un rapport d'activité résumant l'utilisation de la subvention selon les modalités prévues à l'annexe B;

b) à sa demande pour des fins de vérification, les pièces justificatives, les factures, les reçus ainsi que les comptes, les registres et les renseignements concernant les dépenses engagées dans le cadre du projet.

3.3 L'ARRONDISSEMENT s'engage à respecter l'esprit, les objectifs et les orientations de la présente entente pour toute entente secondaire conclue avec une tierce partie pour la réalisation du présent projet.

L'ARRONDISSEMENT s'engage à transmettre au MINISTRE une copie d'une telle entente.

Conservation des documents

3.4 L'ARRONDISSEMENT s'engage à conserver, à des fins de vérification par le MINISTRE ou par toute personne ou tout organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés, tous les documents liés à la subvention octroyée pendant une période de cinq ans suivant la fin de la présente entente ou de sa résiliation.

Remboursement

3.5 L'ARRONDISSEMENT s'engage à :

a) rembourser, au MINISTRE, à la fin de la présente entente ou lors de sa résiliation, tout montant non utilisé de la subvention octroyée, à moins que les Parties en conviennent autrement;
b) rembourser immédiatement, au MINISTRE, tout montant utilisé à des fins autres que celles prévues à la présente entente.

Suivis administratifs et financiers

3.6 L'ARRONDISSEMENT s'engage à :

a) fournir au MINISTRE les données nécessaires à la reddition de comptes;
b) fournir au MINISTRE, sur demande, tout autre document ou renseignement pertinent relatif à l'utilisation de la subvention;
c) se conformer à toute exigence raisonnable que le MINISTRE pourrait formuler, en conformité avec la présente entente, notamment lors de rencontres de suivi qu'il pourrait demander ou autrement.

Respect des lois et des règlements

3.7 L'ARRONDISSEMENT s'engage à respecter les lois, les règlements, les décrets, les arrêtés ministériels et les normes applicables.

4. OBLIGATIONS DU MINISTRE

4.1 En contrepartie du respect par l'ARRONDISSEMENT de ses obligations, le MINISTRE s'engage à lui verser la subvention prévue à l'article 2 afin de permettre la mise en œuvre du projet comme décrit à l'annexe A.

4.2 Les subventions annuelles seront versées selon les modalités suivantes :

a) dans les 60 jours suivants la signature de la présente entente par les deux parties, 100 % du montant maximum prévu à l'article 2 de la présente entente sera versé.

5. CRÉDITS DISPONIBLES

Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement, conformément aux dispositions de l'article 21 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, c. A-6.001).

6. CONFLITS D'INTÉRÊTS

L'ARRONDISSEMENT doit éviter toute situation qui mettrait en conflit son intérêt et celui du MINISTRE.

Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, l'ARRONDISSEMENT doit immédiatement en informer le MINISTRE qui pourra, à sa discrétion, indiquer à l'ARRONDISSEMENT comment remédier à ce conflit d'intérêts ou résilier la présente entente.

Le présent article ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

7. CONFIDENTIALITÉ

L'ARRONDISSEMENT s'engage à ce que ni elle ni aucun des membres de son personnel ne divulgue, sans y être dûment autorisé par le MINISTRE, les données, les analyses ou les résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu de la présente entente ou quoi que ce soit dont elle aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de la présente entente.

8. AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

L'ARRONDISSEMENT s'engage à indiquer clairement, dans toutes les activités de communication, les publications, les annonces publicitaires et les communiqués liés à la présente entente, qu'une subvention du gouvernement du Québec a été versée.

Elle s'engage également à faire parvenir au MINISTRE une copie du matériel de communication produit, avant la diffusion, pour approbation de l'identification de ce qui précède et de l'identification visuelle du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : prevention.criminalite@msp.gouv.qc.ca.

9. PROPRIÉTÉ MATÉRIELLE ET DROITS D'AUTEUR

Propriété matérielle

9.1 Les travaux réalisés par l'ARRONDISSEMENT en vertu de la présente entente, y compris tous les accessoires, qui seront remis au MINISTRE, demeurent la propriété entière et exclusive de l'ARRONDISSEMENT.

Droits d'auteur

9.2 L'ARRONDISSEMENT accorde gratuitement au MINISTRE une licence, non exclusive, non commerciale, non transférable et irrévocable, lui permettant de reproduire, d'adapter, de publier, de communiquer au public par quelque moyen que ce soit, de traduire, d'exécuter ou de représenter en public les travaux et documents à être réalisés en vertu de la présente entente, à des fins didactiques ou de diffusion, ou pour toutes fins jugées utiles par le MINISTRE, sauf commerciales.

9.3 Cette licence est accordée sans limites territoriales et sans limites de temps.

9.4 L'ARRONDISSEMENT conserve tous ses droits d'auteur sur les résultats qui découleront de la réalisation des travaux prévus à la présente entente, sur ses processus d'analyse, de réflexion, de réalisation, de démarches, de méthodologies, de concepts, d'outils et de canevas, ainsi que dans l'ensemble de son savoir-faire utilisé dans le développement ou la réalisation des travaux effectués en application de la présente entente.

9.5 Toute considération pour la licence de droits d'auteur consentie en vertu de la présente entente est incluse dans la subvention accordée par le MINISTRE et prévue à l'article 2.

9.6 L'ARRONDISSEMENT déclare au MINISTRE qu'elle détient tous les droits lui permettant de respecter ses obligations en vertu de la présente entente et, notamment, d'accorder la licence de droits d'auteur prévue au présent article.

9.7 L'ARRONDISSEMENT se porte garante envers le MINISTRE et s'engage à prendre fait et cause et à l'indemniser de tout recours, réclamation, demande, poursuite et autre procédure prise par toute personne relativement à l'objet de ces garanties.

9.8 La présente licence permet l'octroi par le MINISTRE de sous-licences à tout ministère ou organisme du gouvernement du Québec aux mêmes conditions.

10. SUSPENSION

Le MINISTRE se réserve le droit de suspendre le versement à l'ARRONDISSEMENT de la subvention prévue dans le cas où l'ARRONDISSEMENT ne réalise pas l'un ou l'autre de ses engagements ou de ses obligations prévues à la présente entente ou dans le cas où il considère que l'ARRONDISSEMENT n'est plus en mesure d'assurer la mise en œuvre du projet.

11. MODIFICATION

Toute modification au contenu de la présente entente devra faire l'objet d'une entente écrite entre les Parties. Cette entente ne peut changer la nature de la présente entente et elle en fera partie intégrante.

12. REPRÉSENTANTS DES PARTIES ET COMMUNICATIONS

12.1 Le MINISTRE, aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation qui y est requise, sauf celle prévue à l'article 8, désigne la directrice de la Direction des programmes du Sous-ministériat de la coordination et de la lutte contre la criminalité pour le représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, le MINISTRE en aviserait l'ARRONDISSEMENT dans les meilleurs délais.

12.2 De même, l'ARRONDISSEMENT désigne sa Directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social pour la représenter. Si un remplacement était rendu nécessaire, l'ARRONDISSEMENT en aviserait le MINISTRE dans les meilleurs délais.

12.3 Tout avis exigé en vertu de la présente entente, pour être valide et lier les PARTIES, doit être donné par écrit et être transmis par un moyen permettant de prouver la réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

POUR L'ARRONDISSEMENT :	**POUR LE MINISTRE :**
Madame Nadine Medawar	Madame Julie Simard
Directrice	Directrice
Ville de Montréal Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Direction des programmes
405, avenue Ogilvy (Québec) H3N 1M3	Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires
nadine.medawar@montreal.ca	Ministère de la Sécurité publique
	2525, boulevard Laurier
	7e étage, Tour du Saint-Laurent
	Québec (Québec) G1V 2L2
	julie.simard09@msp.gouv.qc.ca

13. RÉSILIATION

13.1 Le MINISTRE se réserve le droit de résilier, en tout temps, la présente entente si :

a) l'ARRONDISSEMENT lui a présenté des renseignements faux ou trompeurs ou lui a fait de fausses représentations;

b) il est d'avis qu'il se produit une situation qui, pour un motif d'intérêt public, remet en cause les fins pour lesquelles l'aide financière a été octroyée;

c) l'ARRONDISSEMENT fait défaut de remplir l'une ou l'autre des conditions et des obligations qui lui incombent en vertu de la présente entente;

d) l'ARRONDISSEMENT cesse ses activités de quelque façon que ce soit, y compris en raison de la faillite, de la liquidation ou de la cession de ses biens.

13.2 Dans les cas prévus aux paragraphes a), b) et d) de l'article 13.1, l'entente sera résiliée à compter de la date de réception par l'ARRONDISSEMENT d'un avis du MINISTRE.

Le MINISTRE cessera à cette date tout versement de l'aide financière, à l'exception, des montants d'aide financière dus pour les dépenses engagées et payées par l'ARRONDISSEMENT relativement à la réalisation d'activités dans le cadre du projet.

13.3 Dans les cas prévus au paragraphe c) de l'article 13.1, le MINISTRE doit transmettre un avis de résiliation à l'ARRONDISSEMENT et celle-ci aura 30 jours pour remédier aux défauts énoncés dans l'avis et en aviser le MINISTRE, à défaut de quoi l'entente sera automatiquement résiliée à compter de la date de réception de cet avis, sans compensation ni indemnité pour quelque cause ou raison que ce soit, hormis les dépenses légalement engagées et payées relativement à la réalisation d'activités dans le cadre du projet.

La constatation du défaut par cet avis équivaut à une mise en demeure.

13.4 Dans les cas prévus aux paragraphes a) et c) de l'article 13.1, le MINISTRE se réserve le droit d'exiger le remboursement total ou partiel du montant de l'aide financière qui aura été versé à la date de la résiliation.

13.5 Le fait que le MINISTRE n'exerce pas son droit à la résiliation ne doit pas être interprété comme une renonciation à son exercice.

14. VÉRIFICATION ET DIVULGATION

14.1 Les demandes de paiement découlant de la présente entente peuvent faire l'objet d'une vérification par le MINISTRE ou par toute autre personne ou organisme dans le cadre des fonctions qu'il exerce ou des mandats qui lui sont confiés.

14.2 Le MINISTRE peut, à sa discrétion et à ses frais, nommer des vérificateurs indépendants afin d'examiner l'utilisation par l'ARRONDISSEMENT de la subvention qui lui est accordée en vertu de la présente entente, et doit donner un avis écrit à l'ARRONDISSEMENT de la nomination de tels vérificateurs au moins 30 jours avant le début de la vérification.

14.3 Le MINISTRE peut, à sa discrétion, acheminer à ce dernier une copie de la présente entente, des suivis administratifs et financiers et des autres documents soumis par l'ARRONDISSEMENT.

15. RESPONSABILITÉ DE L'ARRONDISSEMENT

L'ARRONDISSEMENT s'engage, d'une part, à assumer seule toute responsabilité légale à l'égard des tiers et à assumer seule la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente entente et, d'autre part, à tenir indemne et prendre faits et cause pour le MINISTRE, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler, et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de la réalisation de l'objet de la présente entente.

16. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET DE L'INFORMATION CONFIDENTIELLE

Le MINISTRE est assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1). Par conséquent, la présente entente pourrait faire l'objet d'une demande d'accès à l'information.

Sous réserve des dispositions de la présente entente, les Parties s'engagent à ne pas divulguer sans y être autorisées, à quiconque qui n'y soit autorisé, toute information confidentielle fournie ou obtenue dans le cadre de cette entente ou faisant l'objet de cette entente.

17. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient dans le cours de l'exécution de la présente entente ou sur son interprétation, les Parties s'engagent, avant d'exercer tout recours, à chercher une solution à l'amiable à ce différend et, si besoin est, à faire appel à un tiers, selon les modalités à convenir, pour les assister dans ce règlement.

18. CESSION

Les droits et les obligations contenus à la présente entente ne peuvent, sous peine de nullité, être cédés, en tout ou en partie, sans le consentement écrit du MINISTRE. Le fait que l'ARRONDISSEMENT fasse appel à la collaboration de ses partenaires pour la réalisation de cette entente ne constitue pas une cession de droit.

19. DURÉE DE L'ENTENTE

19.1 Malgré la date de sa signature par les Parties, la présente entente entre en vigueur le 1er septembre 2025 et se termine à la date où son objet et les obligations prévues à la présente entente auront été réalisés.

19.2 Toute clause qui, par sa nature, devrait continuer de s'appliquer, incluant notamment la conservation des documents, la confidentialité et les garanties de droits d'auteur, demeure en vigueur malgré la fin de la présente entente ou sa résiliation.

EN FOI DE QUOI, les Parties ont signé :

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

À

Signée le 16 mars 2026

Nadine Medawar
Directrice

Date

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

À Québec

Signée le

17 mars 2026

Frédérick Gaudreau
Sous-ministre associé
Sous-ministériat des affaires policières et des sciences judiciaires

Date

ANNEXE A

SOUTIEN À LA CRÉATION ET À LA CONSOLIDATION D'ESPACES JEUNESSE MONTRÉALAIS

VILLE DE MONTRÉAL ARRONDISSEMENT DE VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION

RÉSUMÉ DU PROJET

S'inscrivant dans le cadre de la Stratégie jeunesse en prévention de la criminalité de l'arrondissement, le projet vise à poursuivre l'implantation, dans les écoles secondaires et quelques écoles primaires, des agent.es pivot qui constituent un pôle de référence en matière de prévention de la violence et de la criminalité. Leur rôle consiste principalement à faciliter les liaisons entre l'école, la communauté, les élèves et leur famille. La clientèle ciblée est les jeunes ou les groupes de jeunes qui présentent un cumul de facteurs de risque au développement de comportements violents ou criminalisés ainsi que leurs parents.

TERRITOIRE VISÉ

Écoles primaires, écoles secondaires et milieux de vie des jeunes de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.

CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES CIBLÉS

Les jeunes ou les groupes de jeunes qui présentent un cumul de facteurs de risque au développement de trajectoires délinquantes ou criminelles ainsi que leurs parents.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Favorisation de l'inclusion sociale et de la participation sociale des jeunes présentant un nombre important de facteurs de risque à la violence et à la criminalité.
- Création d'un continuum de services et accompagnement de jeunes en situation de vulnérabilité ainsi que leur famille.
- Soutien à l'équipe-école et au milieu dans la mise en place de stratégies d'intervention et de prévention de la violence.
- Consolidation de la présence des agents pivots dans les écoles partenaires.
- Élaboration d'une programmation d'activités collectives en prévention de la violence.
- Amélioration des capacités et des compétences parentales chez certains parents des jeunes à risque ciblés.
- Amélioration du référencement vers les services adaptés et des processus de collaboration entre l'école et les organismes communautaires.
- Amélioration de la réponse collective aux problématiques de violence.
- Maintien du continuum de services des agents pivots lors de la période estivale, dans les parcs et les lieux où se trouvent les jeunes.
- Rédaction d'un rapport d'évaluation sur l'impact de l'intervention des agents pivots.

ACTIVITÉS FINANCÉES

L'aide financière inclut l'ensemble des activités du projet.

ANNEXE B

REDDITION DE COMPTES

L'ARRONDISSEMENT s'engage à fournir, au MINISTRE, un bilan couvrant l'ensemble des activités réalisées dans le cadre de l'entente, au plus tard le 30 septembre 2026, à partir du canevas transmis par le ministère de la Sécurité publique.

Le bilan est composé des documents et des éléments suivants :

A) Un rapport financier détaillant toutes les dépenses encourues, avec preuves à l'appui, par l'ARRONDISSEMENT dans le cadre du SCCEJM, incluant :

a. les montants prévus par poste budgétaire;
b. les montants dépensés par poste budgétaire;
c. l'explication des écarts entre les montants prévus et dépensés;
d. le nombre de postes créés ou maintenus par type d'emplois (intervention ou coordination);
e. la contribution des partenaires;
f. les pièces justificatives de l'utilisation de la subvention.

B) Un rapport d'activités réalisées dans le cadre du SCCEJM comportant, notamment, les renseignements suivants :

1. Les actions réalisées ainsi que leur nombre;

2. Les milieux desservis par l'ARRONDISSEMENT;

3. Les résultats liés aux actions réalisées;
   a. le type d'interventions effectuées;
   b. le nombre de personnes rejointes ventilé par problématique et par type d'activités;
   c. le nombre d'interventions directes réalisées auprès de la clientèle ciblée.

4. Tout produit de connaissance élaboré dans le cadre du SCCEJM (évaluation, recherche-action, matériel de formation, documentation, évènement de transfert de connaissance);

5. La contribution des partenaires;

6. Les incidences de la mise en œuvre du plan d'action au regard de l'évolution des problématiques visées :
   a. au regard de leur ampleur;
   b. au regard de leur gravité;
   c. au regard des conséquences (victimes, sentiment de sécurité, etc.);
   d. autres (préciser).

C) Toute autre information pertinente relative à la réalisation des activités.

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Aspect financier relatif au dossier décisionnel

N° de dossier: 1269298001

Nature du dossier:

Demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4) afin de tenir compte de l'octroi, à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, d'une subvention de 323 093 $ pour 2026 provenant du ministère de la Sécurité publique dans le cadre de la participation de l'arrondissement au SCCEJM par la réalisation d'un projet en prévention de la criminalité.

Financement:

Les dépenses seront imputées dans l'année financière 2026 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

PROVENANCE
Budget additionnel - Revenus

	Entité	Source	C Resp	Activité	Objet	S Objet	Interop	Projet	Autre	Cat Actif	Futur	CT
Clé comptable:	2440	0010000	306442	05803	46370	016990	0000	000000	029457	00000	00000	323,093.00 $

IMPUTATION :
Budget additionnel - Dépenses

	Entité	Source	C Resp	Activité	Objet	S Objet	Interop	Projet	Autre	Cat Actif	Futur	DT
Clé comptable:	2440	0010000	306442	05803	61900	000000	0000	000000	029457	00000	00000	323,093.00 $

NOTES :
1) Nous attenstons que le présent dossier nécessite une intervention du Service des fiannces en vertu du courrier budgétaire # 22 ;
2) Le virement d'un budget additionnel des revenus équivalents à un budget additionnel de dépenses sera effectué par le Service des finances dans le budget 2026 .

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe

Dossier # : 1269298001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Objet :	Autoriser la réception d'une contribution financière pour le projet « Agent-es pivot » et demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de l'octroi à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1269298001_augmentation budget 323 093$ MSP.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Amal AFFANE
Conseillère en gestion des ressources financières
Tél : 514-872-6504

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-17

Steve THELLEND
Conseillère en ressources financieres materielles
Tél : 514-872-6668
Division : Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du budget et de la planification financière et fiscale

Dossier # : 1269298001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Objet :	Autoriser la réception d'une contribution financière pour le projet « Agent-es pivot » et demander au comité exécutif de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre c-11.4), afin de tenir compte de l'octroi à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension d'une contribution financière de 323 093 $, pour l'année 2026, provenant du ministère de la Sécurité publique, dans le cadre de la participation de l'arrondissement au Programme de soutien à la création et à la consolidation d'espaces jeunesse montréalais.

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Dossier 1269298001 Aug. Rev. Dép.pdf

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Carlos Arturo CASTANEDA RIVERA
Agent de Recherche
Tél : 438 5053171

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-17

Mélanie BEAUDOIN
Conseillère en planification budgétaire
Tél : 514-872-1054
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière, Division de la mise en oeuvre et suivi budgétaire corporatif

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION ADDENDA

CE : 30.008

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1266417004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

Il est recommandé :
1. de majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette;

2. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée par la ville centre.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-08 17:39

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 4 mai 2026	Résolution: CA26 26 0071

Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

Il est proposé par Jocelyn PAUZÉ

appuyé par Josefina BLANCO

Et résolu :

De demander au Conseil municipal de majorer la dotation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, par l'entremise de la réserve du passif environnemental, pour un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée.

30.02 1266417004

Jocelyn PAUZÉ
_____
Maire d'arrondissement suppléant

Arnaud SAINT-LAURENT
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 5 mai 2026

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.008

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1266417004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

IL EST RECOMMANDÉ :

Demander au Conseil municipal de majorer la dotation de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, par l'entremise de la réserve du passif environnemental, pour un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Signé par Daniel LAFOND **Le** 2026-04-22 07:54

Signataire : Daniel LAFOND

_____

Directeur d'arrondissement
Rosemont - La Petite-Patrie , Bureau du directeur d'arrondissement

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1266417004**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

CONTENU

CONTEXTE

Le Centre Père-Marquette, situé au 1600, rue de Drucourt, se trouve dans l'emprise de l'ancienne carrière no 30, dont les limites exactes ne sont pas précisément documentées dans ce secteur. En raison de cette localisation, il est probable que le site soit susceptible de générer des biogaz.

Le projet de réaménagement et de mise aux normes du Centre Père-Marquette est actuellement à l'étape de la planification. Les plans et devis ont été préparés par les firmes suivantes :

- Première Équipe Architecture inc. (PÉA)* pour la discipline de l'architecture - Contrat 23-127-SP;
- EMS Structure inc. pour les disciplines de la structure et du génie civil - Contrat 24-091-SP.
- Bouthillette Parizeau inc. (BPA) pour les disciplines de la mécanique, de l'électricité et des télécommunications - Contrat 24-092-SP ;

Des travaux ponctuels impliquant des interventions sur les sols sont prévus à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. Ces travaux comprennent notamment :

- La mise aux normes des circulations verticales en matière d'accessibilité universelle, incluant l'ajout de deux ascenseurs hydrauliques sur pieux forés ;
- Le réaménagement des vestiaires existants situés au sous-sol, comprenant la démolition et la reconstruction des dalles sur sol ;
- La reconstruction du bassin de la piscine intérieure, incluant la démolition des dalles sur sol périphériques au bassin ;
- La reconstruction d'un trottoir actuellement affaissé afin d'assurer un accès universel à l'entrée principale du bâtiment, situé sur la rue de Bellechasse ;

- La fourniture et l'installation d'un transformateur sur socle (TSS) visant à augmenter la capacité de l'entrée électrique du bâtiment. Selon les investigations réalisées, ce transformateur ne serait pas situé dans l'emprise de l'ancienne carrière. Une base sur pieux sera néanmoins aménagée afin de prévenir les tassements différentiels et de limiter les travaux d'excavation.

Par ailleurs, diverses études et caractérisations environnementales ont démontré la présence de biogaz et de radon, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre Père-Marquette. En conséquence, le Service de l'environnement de la Ville de Montréal a recommandé à l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie de retenir les services d'une firme spécialisée afin d'élaborer les mesures de mitigation requises pour la gestion des biogaz.

Un contrat de gré à gré a ainsi été octroyé à la firme WSP Canada inc., laquelle a été mandatée pour concevoir un système de mitigation visant à contrôler les risques d'intrusion de méthane et de radon dans les secteurs touchés par les travaux.

Enfin, une coordination étroite des plans produits par WSP a été effectuée avec l'ensemble des documents du projet afin d'assurer l'intégration adéquate des mesures de mitigation proposées au projet global de réaménagement et de mise aux normes du Centre Père-Marquette.

**** Anciennement Poirier Fontaine Architectes inc .***

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Résolution no. CA24 26 0254 - 2 décembre 2024 - Autoriser une dépense de 564 096,10 $, taxes incluses, incluant un montant de 67 691,53 $, taxes incluses pour les contingences et de 45 127,69 $, taxes incluses, pour les incidences - Octroyer un contrat de services professionnels en architecture à « Poirier Fontaine Architectes Inc. » au montant de 451 276,88 $, taxes incluses, pour le projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette - Appel d'offres 23-127-SP
Résolution no. CA24 26 0255 - 2 décembre 2024 - Autoriser une dépense de 429 719,06 $, taxes incluses, incluant un montant de 51 566,29 $, taxes incluses, pour les contingences et de 34 377,52 $, taxes incluses, pour les incidences - Octroyer un contrat de services professionnels en structure et génie civil à « EMS Structure Inc. » au montant de 343 775,25 $, taxes incluses, pour le projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette - Appel d'offres 24-091-SP

Résolution no. CA24 26 0256 - 2 décembre 2024 - Autoriser une dépense de 521 555,35 $, taxes incluses, incluant un montant de 62 586,64 $, taxes incluses, pour les contingences et de 41 724,43 $, taxes incluses, pour les incidences - Octroyer un contrat de services professionnels en mécanique, électricité et télécommunications à « Bouthillette Parizeau Inc. » au montant de 417 244,28 $, taxes incluses, pour le projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette - Appel d'offres 24-092-SP

DESCRIPTION

WSP a soumis un montant forfaitaire de 60 821,20 $, taxes incluses pour la fourniture des services suivants :

- Revue des plans 50 % et 80%, en cours d'élaboration, en architecture, en mécanique, en électricité, en génie civil et en structure, et des données disponibles sur les conditions rencontrées dans le secteur;
- Rencontres avec l'arrondissement, le service de l'environnement et les autres professionnels (PÉA, EMS et BPA);
- Prises de mesure de concentrations en méthane dans les puits d'observation

existants;
- Préparation de plans et devis pour l'aménagement de mesures de mitigation;
- Estimation des coûts reliés aux travaux de mitigation.

PÉA a soumis un montant forfaitaire de 10 548,96 $, taxes incluses pour la fourniture des services suivants :

- La conception de couvercles étanches et de ports d'échantillonnage pour 5 fosses existantes;
- L'intégration et la coordination des sorties (cheminées) et prises d'air du réseau de captation de biogaz;
- L'intégration de mesures de sécurité aux endroits des sorties (cheminées);
- La coordination du réseau de captation de biogaz;
- La coordination des estimations en lien avec les travaux de biogaz;
- La coordination avec les autres disciplines.

EMS a soumis un montant forfaitaire de 13 452,08$, taxes incluses pour la fourniture des services suivants :

- Coordination technique additionnelle : Analyse des plans de WSP, identification des conflits avec les fondations (semelles, pieux) et le drainage, et recherche de solutions techniques pour les passages de conduites. Ajustement des estimés en lien avec les modifications.
- Réunions de coordination et analyse préliminaire: Temps alloué pour les ateliers de coordination supplémentaires avec WSP pour arrimer les interventions aux plans et devis.
- Surveillance chantier et bureau additionnelle: Considérant la complexité additionnelle engendrée par le système de gestion des gaz souterrains, des interventions additionnelles sont à prévoir en surveillance.

BPA a soumis un montant de 12 127,56 $, taxes incluses pour la fourniture des services suivants :

- Participation aux réunions d'information, de suivi et de coordination avec WSP;
- Analyse de la documentation liée aux différentes émissions de WSP (rapports, plans, devis, etc.)
- Évaluation des travaux à effectuer et l'impact que ceux-ci auront sur les systèmes déjà en plan notamment:
  - La planification de la stratégie pour l'ajout de gardes d'eau/siphons de courses sur tous les tuyaux allant vers le puisard pompé existant de la salle de filtration incluant le drainage de la plage.
  - L'ajout d'un couvercle étanche sur le puisard pompé de la salle de filtration avec évent distinct vers le toit. Respect des dégagements par rapport aux éléments électriques et d'entrées d'air.
  - L'ajout d'un couvercle étanche sur la fosse de la palestre.
  - L'étanchéisation autour des conduits.
  - La relocalisation des pompes puisards, tuyauterie, panneaux et sectionneurs.
  - Prévisions des disjoncteurs et conduits vides pour l'éventuelle modification du réseau de biogaz en système actif.
  - Modification au TSS/CSI et coordination avec Hydro-Québec.
- Coordination avec les disciplines de structure et d'architecture (modification au puisard, couvercles, tranchées, etc.)
- Réaménagement et modifications dans la maquette Revit, plans et devis en mécanique et électricité.
- Révision de l'estimation.

JUSTIFICATION

La Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ne dispose pas de l'ensemble des ressources humaines et matérielles requises pour assurer les services professionnels liés à la conception du système de mitigation des biogaz, incluant la planification ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de réaménagement et de mise aux normes du centre Père-Marquette.

En conséquence, l'Arrondissement a procédé à une sollicitation du marché auprès de deux fournisseurs spécialisés, soit Biothermica Technologies inc. et WSP Canada inc., afin de retenir une firme possédant l'expertise requise en gestion des biogaz pour la réalisation du mandat.

Biothermica Technologies inc. a indiqué ne pas être en mesure de réaliser le mandat en raison de sa charge de travail actuelle. Pour sa part, WSP Canada inc. a soumis une offre au montant de 60 821,20 $, taxes incluses.

Le contrat de gré à gré no 25-111-SG a ainsi été accordé à WSP Canada inc. par l'Arrondissement en date du 25 novembre 2025.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est admissible au financement offert par le Passif environnemental au titre des sites contaminés.
Le montant de 97 380,89 $, net de ristournes est répartit comme suit :

Firmes	No. Contrat	No. Bon de commande	Montant soumis Avant taxes	Montant soumis Avec taxes	Montant soumis Net	Ligne au BC à utiliser
WSP Canada inc.	25-111-SG	1748203	52 899,50 $	60 821,20 $	55 537,86 $	1
Première Équipe Architecture inc. (PÉA)	23-127-SP	1690462	9 175,00 $	10 548,96 $	9 632,60 $	2
EMS Structure inc. (EMS)	24-091-SP	1690807	11 700,00 $	13 452,08 $	12 283,54 $	3
Bouthillette Parizeau inc. (BPA)	24-092-SP	1690717	10 548,00 $	12 127,56 $	11 074,08 $	3
		SOUS-TOTAL :	84 322,50 $	96 949,79 $	88 528,08 $	
				Contingence de 10 % :	**8 852,81 $**	
				TOTAL :	**97 380,89 $**	

Le financement offert par le Passif environnemental est assujetti aux conditions suivantes :

- Le responsable de l'exécution du projet, l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, devra effectuer une reddition de compte trimestrielle au Service de l'environnement sur les dépenses effectuées au cours de l'année;
- Le montant maximal de ce projet est une estimation et pourrait être moindre si les dépenses finales sont inférieures aux prévisions;
- Cette dépense est assumée à 100 % par la Ville-centre, à même la réserve

du *Passif environnemental* des sites contaminés de la Ville de Montréal.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

N/A

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

N/A

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

N/A

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Stefania GORE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Karine AVARD, Service de l'environnement et de la transition écologique
Claire MERCKAERT, Service de l'environnement et de la transition écologique

Lecture :

Karine AVARD, 13 avril 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sophie DESLISLE

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-13

Félix CHAMPAGNE-PICOTTE

Gestionnaire immobilier

Tél : 438-978-5176
Télécop. : 514-872-7064

directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes techniques

Tél : - -
Télécop. : -

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier :1266417004
Unité administrative responsable : Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, Direction du développement du territoire et des études techniques, Division des études techniques
Projet : Réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	*non*	*s. o.*
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	**X**		

2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il?

1. Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050;

9. Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire

11. Offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens, et contribuer à réduire la fracture numérique

19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

- **1. Réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050 :**

Ajout d'une chaudière électrique pour le branchement des équipements de ventilation mécanique et de climatisation.

- **9. Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire:**

Les travaux de réaménagement et mises aux normes vont permettre un accès universel et inclusif au centre Père-Marquette à tous les citoyens et à toutes les citoyennes. Les activités culturelles, sportives et de loisirs offerts au centre Père-marquette permettent de favoriser le lien social entre les individus et assure la pérennité des nombreux organismes communautaires qui offres les services.

- **11. Offrir une expérience citoyenne simplifiée, fluide et accessible à toutes les citoyennes et tous les citoyens, et contribuer à réduire la fracture numérique :**

Travaux de mise aux normes en accessibilité universelle des circulations verticales, des salles de toilettes, des deux entrées principales et de l'accès au bassin de natation. Réaménagement des vestiaires hommes et femmes existant en un vestiaire universel, non genré et inclusif.

- **19. Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins**

Travaux de mise aux normes en accessibilité universelle des circulations verticales, des salles de toilettes, des deux entrées principales et de l'accès au bassin de natation. Réaménagement des vestiaires hommes et femmes existant en un vestiaire universel, non genré et inclusif.

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050	**X**		
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	**X**		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?		**X**	

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion	**X**		
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale	**X**		
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal	**X**		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?	**X**		

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1266417004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rosemont - La Petite-Patrie , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division des études techniques
Objet :	Majorer la dotation du budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, par l'entremise du passif environnemental au titre des sols contaminés, d'un budget additionnel d'un montant de 97 380,89 $, net de ristournes, pour les services professionnels reliés à l'élaboration des plans et devis des mesures de mitigation des gaz requises dans le cadre du projet de réaménagement et mises aux normes du centre Père-Marquette

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

Info comptable GDD 1266417004 - Direction ENV (3).xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Stefania GORE
Préposée au budget
Tél : 514-872-0766

Co-auteurs :
Marie-Claude Joly – Conseillère budgétaire
Jean-Marc Kouassi – Conseiller(ère) en normes comptables et certification

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-16

Francis REID
chef de section
Tél : - -

Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.009

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267235002

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Bureau de projets TI , Division portefeuille Ti global et pratiques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information

Il est recommandé :

1. d'autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information;

2. d'imputer le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-08 10:59

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1267235002**

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Bureau de projets TI , Division portefeuille Ti global et pratiques
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Compétence d'agglomération :	Acte mixte
Projet :	-
Objet :	Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information

CONTENU

CONTEXTE

Le Service des technologies de l'information (TI) est un acteur clé de la modernisation numérique de la Ville de Montréal. En positionnant la technologie comme levier stratégique, il conçoit et déploie des solutions adaptées aux besoins internes pour améliorer la performance et la qualité des services aux citoyennes et citoyens et au personnel municipal.
Son rôle consiste à aligner les initiatives technologiques sur les objectifs de la Ville, en favorisant l'accessibilité, l'efficience et la qualité des services. Dans un contexte de forte demande et d'évolution rapide, le Service des TI relève le défi d'innover tout en gérant la désuétude, pour assurer la continuité des opérations et la modernisation des infrastructures numériques.

L'objectif du présent dossier est de faire approuver des réaménagements budgétaires de 500 000 $. Ces virements permettront de maximiser la valeur livrée par les projets du portefeuille TI, tout en respectant l'enveloppe budgétaire modifiée à la suite de la révision des projections de 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE26 0401 - 11 mars 2026 - Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 1 999 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information
CG26 0031 - 28 janvier 2026 - Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2026 et du PDI 2026-2035 pour l'exercice financier 2026 (volet agglomération)

CM26 0119 - 28 janvier 2026 - Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2026 et du PDI 2026-2035 pour l'exercice financier 2026 (volet ville centrale)

CE25 1869 - 29 octobre 2025 - Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2025 de 946 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information

CE25 1766 - 17 septembre 2025 - Autoriser des virements budgétaires totalisant 2 448 000

$ entre les projets de compétences différentes inscrits au Programme décennal d'immobilisations (PDI) du Service des technologies de l'information

CG20 0524 - 22 octobre 2020 - Adopter la mise à jour du Cadre de gouvernance des projets et des programmes applicables à la Ville de Montréal et couvrant l'ensemble des projets et des programmes municipaux

DESCRIPTION

Dans le but de se conformer aux orientations définies par la Ville en matière de saine gestion et de rationalisation du budget alloué aux projets d'investissement, le Service des TI a procédé à la mise à jour des prévisions de dépenses pour chacun des projets, en fonction de leur état d'avancement et des priorités organisationnelles, dans une optique de maximisation de la valeur livrée. Les demandes de changement ont été endossées par la gouvernance des projets TI.

Afin de respecter l'enveloppe budgétaire annuelle allouée dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (PDI) et de permettre aux équipes de réalisation de poursuivre leurs activités de livraison sans interruption, le Service des TI propose un réaménagement budgétaire ciblé portant sur les projets suivants :

En milliers de $

Projet	Bud. original 2026	Réam. budg. demandé	Bud. modifié 2026	Explications
68147 - Nouveau système de subventions générique	1 047	(500)	547	Report des activités de démarrage du projet.
70120 - Refonte numérique d'Espace pour la vie	700	500	1 200	Devancement budgétaire suite à la révision de la feuille de route
Total	**1 747**	**0**	**1 747**	

JUSTIFICATION

Les virements budgétaires proposés permettront d'atteindre les objectifs attendus du portefeuille TI, tout en assurant une optimisation des enveloppes disponibles dans le cadre du Programme décennal d'immobilisations (PDI).

Cette démarche s'inscrit dans les efforts continus du Service des TI pour assurer une gestion responsable et conforme au cadre de gouvernance établi.

L'autorisation des réaménagements budgétaires entre les projets inscrits au PDI 2026-2035 permet d'assurer une allocation optimale des ressources, en cohérence avec les priorités du portefeuille TI, et de maximiser la valeur livrée dans un cadre de saine gestion des investissements.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Un virement budgétaire de 500 000 $ est requis en 2026 entre les projets du portefeuille TI listés dans les tableaux de réaménagements budgétaires.
Afin d'assurer le respect de la certification budgétaire au niveau de la compétence, le solde budgétaire résiduel sera compensé par un transfert équivalent à partir de la compétence appropriée du projet de provisions d'immobilisations de la Direction générale.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Mohand Ou Achour LAOUCHE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Fidel COTÉ-FILIATRAULT, Service des finances et de l'évaluation foncière

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Roberto RODRIGUEZ GONZALEZ
Chargé d'expertise et de pratique conseil

Tél : 514 872-2656

Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-28

Louis HUET
Chef de division - portefeuille de projet, pratique et services TI

Tél : 514 653-5291

Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Gianina MOCANU
directeur(-trice) bureau de projets ti

Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-29

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Richard GRENIER
directeur(-trice) de service-technologies de l'information
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-05

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1267235002*
Unité administrative responsable : *Service des technologies de l'information*
Projet : *Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $ au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information.*

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*			**X**
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *S.O*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *S.O*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**X**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**X**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion			**X**
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**X**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**X**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1267235002

Unité administrative responsable :	Service des technologies de l'information , Direction Bureau de projets TI , Division portefeuille Ti global et pratiques
Objet :	Autoriser des virements budgétaires au Programme décennal d'immobilisations 2026 de 500 000 $, au net, entre les projets et programmes du Service des technologies de l'information

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1267235002 - Virement budgétaire PDI.xls

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Mohand Ou Achour LAOUCHE
Préposé au budget
Tél : 514-872-0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-04

François FABIEN
Conseiller budgétaire
Tél : 514-872-0766
Division : Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 30.010

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1268751002

Unité administrative responsable :	Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance des dépenses communes, pour le financement du poste de secrétaire général(e) de l'Alliance Montréal Métropole Culturelle / Approuver un ajustement récurrent de la base budgétaire de la Direction générale du montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes

Il est recommandé :
1) d' autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance des dépenses communes, pour le financement du poste de secrétaire général(e) de l'Alliance Montréal Métropole Culturelle;

2) d'approuver l'ajustement récurrent de la base budgétaire de la Direction générale d'un montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-15 08:29

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1268751002**

Unité administrative responsable :	Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance des dépenses communes, pour le financement du poste de secrétaire général(e) de l'Alliance Montréal Métropole Culturelle / Approuver un ajustement récurrent de la base budgétaire de la Direction générale du montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes

CONTENU

CONTEXTE

L'Alliance Montréal Métropole Culturelle (AMMC) est une structure de gouvernance partenariale nouvellement constituée, qui réunit la Ville de Montréal et ses partenaires gouvernementaux et institutionnels autour d'une vision commune du développement culturel métropolitain.

L'Alliance rassemble notamment les organisations suivantes :

- Ville de Montréal
- Ministère de la culture et des communications du Québec
- Ministère de l'identité canadienne du Canada
- Tourisme Montréal (TM)
- Culture Montréal (CM)
- Conseil des arts de Montréal (CAM)
- Chambre de commerce du Montréal Métropolitain (CCMM)

Son mandat est de contribuer à positionner Montréal comme métropole culturelle francophone d'envergure internationale, de convenir d'une vision commune du développement culturel, incluant l'aménagement du territoire par la culture, et de développer des solutions concertées aux enjeux montréalais en matière culturelle, dans une logique de mutualisation des expertises, d'optimisation du financement et d'arrimage intergouvernemental.

Dans ce contexte, un poste stratégique de Secrétaire général(e) de l'AMMC va être créé pour jouer un rôle pivot au sein de la structure de gouvernance tripartite (comité directeur, comité de coordination et présidence). Ce poste relèvera de la directrice générale adjointe, Qualité de vie.

Ce poste assurera la cohérence des orientations et des travaux, facilitera la collaboration entre des partenaires aux intérêts diversifiés et portera la voix de l'Alliance dans les

instances publiques et institutionnelles.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Le présent dossier a pour objet d'autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance de dépenses communes vers la Direction générale pour le financement du nouveau poste de Secrétaire général(e) de l'AMMC.

JUSTIFICATION

Ce montant est requis afin de financer le poste pour 2026 (juin à décembre).

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La somme de 105 100 $ permettra de financer ce poste pour la période de juin à décembre 2026.
Les crédits nécessaires à ce dossier proviendront des dépenses communes, de compétence locale à 100%, en vertu de la Loi sur les compétences municipales, et devront être virés vers la Direction générale en 2026.
Un ajustement à la base budgétaire récurrent de la Direction générale est nécessaire pour ce dossier d'un montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes.

MONTRÉAL 2030

Les priorités Montréal 2030 ne s'appliquent pas au présent dossier, dans la mesure où la décision porte sur un virement de crédit.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

s.o.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dans les semaines suivant l'approbation du présent dossier, les étapes suivantes seront réalisées :
- Création du poste
- Affichage de l'offre d'emploi
- Entretiens et sélection de la personne
- Entrée en fonction de la ou du Secrétaire général(e) de L'Alliance Montréal Métropole Culturelle (AMMC)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l’évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Seng Phalleak CHONG)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marion DURANTE
Chargée de dossiers

Tél : 514 947 1522
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-11

Salwa MAJOUJI
Cheffe du bureau du directeur général

Tél : 514 664-1239
Télécop. : -

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1268751002

Unité administrative responsable :	Direction générale , Cabinet du directeur général , Direction
Objet :	Autoriser un virement budgétaire de 105 100 $, pour 2026, en provenance des dépenses communes, pour le financement du poste de secrétaire général(e) de l'Alliance Montréal Métropole Culturelle / Approuver un ajustement récurrent de la base budgétaire de la Direction générale du montant de 210 200 $ pour 2027 et les années subséquentes

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

1268751002_DG_AMMC_20260514.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Seng Phalleak CHONG
Conseillère budgétaire
Tél : 514-872-4744

Validé par : Arianne Allard, cheffe de section DCSF
Validé par: Cathy Gadbois, cheffe de division DCSF
Nathalie Fillion, Directrice DCSF

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-15

Francine LAVERDIÈRE
Directrice de service - finances et trésorier
Tél : 514-872-6630

Division : Service des finances et de l'évaluation foncière

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 40.001

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1269861003

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction du développement du territoire , Division pôles économiques et commerciaux
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026

Il est recommandé :
1. d'édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes;

2. de réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du volet 2 pour 2026.

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-01 16:15

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1269861003**

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction du développement du territoire , Division pôles économiques et commerciaux
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026

CONTENU

CONTEXTE

À la suite de l'adoption du Règlement établissant le programme de soutien financier visant l'amélioration des affaires et la consolidation des Sociétés de développement commercial (SDC) pour la période 2025 à 2027 (24-049), lequel précise les modalités de versement des contributions, les exigences de reddition de comptes ainsi que les types d'interventions admissibles à une subvention, la Ville souhaite, dans le cadre de la stratégie Centre-Ville 2030, bonifier le budget alloué aux SDC en 2026 au titre du Volet 2 du programme. Cette bonification vise à soutenir le déploiement de projets favorisant l'attractivité, l'achalandage et le rayonnement économique de la métropole.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CM25 1279 - 22 septembre 2025 : Adoption du règlement modifiant le règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027.
CM24 1493 - 17 décembre 2024 : Adoption - Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 / Réserver une somme de 5 150 000 $ pour sa mise en œuvre en 2025.

DESCRIPTION

Les modifications apportées au Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des Sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049) visent à renforcer, de manière ciblée, le Volet 2 du programme pour l'année 2026.
Elles visent d'abord à augmenter l'enveloppe budgétaire totale consacrée au Volet 2 pour l'année 2026, laquelle est portée à 2 000 000 $, tout en maintenant les montants de 1 000 000 $ pour les années 2025 et 2027. Cette bonification permet de soutenir un plus grand

nombre de projets structurants et d'en accroître l'impact, en cohérence avec les objectifs de la stratégie Centre-Ville 2030.

Les modifications visent également à introduire une exigence d'actualisation des demandes de subvention en prévoyant le dépôt, au plus tard le 30 juin 2026, d'une mise à jour des demandes et des documents afférents, lorsque requis. Cette mesure contribue à assurer une gestion rigoureuse, actuelle et conforme des projets financés dans le contexte de l'augmentation des crédits disponibles.

Enfin, les modifications visent à ajuster les paramètres financiers applicables aux subventions individuelles du Volet 2. Elles établissent un seuil minimal de subvention à 200 000 $ et rehaussent, pour l'année 2026, le plafond maximal à 700 000 $ par SDC, comparativement à 350 000 $ pour les années 2025 et 2027, tout en maintenant la limite liée aux revenus de cotisations facturés par chaque société durant l'année du versement. Ces ajustements offrent une capacité financière accrue aux SDC du centre-ville pour 2026, tout en assurant une équité et une proportionnalité entre les bénéficiaires.

JUSTIFICATION

L'ajout d'un montant supplémentaire de 1 million de dollars au Volet 2 du programme permettra de bonifier les interventions des Sociétés de développement commercial (SDC) dans le cadre de la stratégie centre-ville pour l'année 2026. Les SDC du centre-ville sont particulièrement bien positionnées pour contribuer au dynamisme et à la vitalité commerciale de ce secteur. Ce projet s'inscrit dans les priorités de la Ville visant à offrir à l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais des milieux de vie sécuritaires, attrayants et de qualité, tout en assurant une réponse de proximité à leurs besoins.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Pour donner suite au présent dossier décisionnel, il y a lieu d'autoriser une dépense additionnelle de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2. Les crédits nécessaires pour le volet 2 proviennent de l'Entente Réflexe 3 entre la Ville et le MEIE.

Année	2025	2026	2027
Montant	1 000 000 $	2 000 000 $	1 000 000 $
Total	4 000 000 $		

MONTRÉAL 2030

Dans sa stratégie, Montréal s'est donné comme priorité (14) d'appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer la prospérité. Dans sa priorité (19), la Ville s'est également positionnée pour offrir à l'ensemble des Montréalaises et des Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leur besoins. De par leurs projets et initiatives, les SDC contribuent au quotidien à faire prospérer les commerces de leur territoire et à offrir un milieu de vie de qualité aux citoyens. Le soutien financier accordé à travers ce programme permet à ces organismes d'accomplir leur mission et permet à la Ville d'atteindre ses objectifs.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans l'adoption du présent dossier décisionnel, il serait impossible pour le SDÉ de verser des subventions aux SDC de la Ville de Montréal en soutien à leurs affaires et à leur consolidation pour les années 2026 et 2027. De plus, il serait impossible de verser des subventions aux SDC dans le cadre de la Stratégie centre-ville.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une opération de communication est élaborée en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Calendrier de mise en œuvre :

- Mai 2026 : Adoption de l'ordonnance.
- Juin 2026 : Date limite pour le dépôt, par les SDC, de la mise à jour de leur demande de subvention.
- À la suite de l'analyse de la mise à jour des demandes : Versement des subventions.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier (Yvette MUNEZERO)

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Ariane GAUDETTE TURYN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Rami MRAD
commissaire - developpement economique

Tél : (438) 869-5911
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-23

Daniel MATHIEU
chef(fe) de division - developpement economique

Tél : (438) 400 9712
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Steves BOUSSIKI SOM
Directeur(-Trice) - developpement du territoire

Tél :
Approuvé le : 2026-05-01

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Dieudonné ELLA-OYONO
directeur(-trice) de service - developpement economique
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-01

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1269861003*
Unité administrative responsable : *Service du développement économique, DMVPE, Division programmes et partenariats*
Projet : *Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant l'amélioration des affaires et la consolidation des sociétés de développement commercial de 2025 à 2027 (24-049) / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026.*

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***x***		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *14 - Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité.* *19 - Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins.*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *De par leurs projets et initiatives, les SDC contribuent au quotidien à faire prospérer les commerces de leur territoire et à offrir un milieu de vie de qualité aux citoyens, notamment par la mise en place d'activités d'animation, d'aménagements sur le domaine public, le recrutement commercial pour combler les locaux vacants, etc.*			

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050	**X**		
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	**X**		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**X**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion	**X**		
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale	**X**		
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal	**X**		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**X**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles

Dossier # : 1269861003

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction du développement du territoire , Division pôles économiques et commerciaux
Objet :	Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026

SENS DE L'INTERVENTION

Document(s) juridique(s) visé(s)

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

AGT - 1269861003 - Ord. modif Règlement 24-049 - volet 2.docx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Ariane GAUDETTE TURYN
Avocate - Division du droit fiscal, de l'évaluation et des transactions financières
Tél : 514-589-7591

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-30

Nicolas DUFRESNE
Avocat et chef de division

Tél : 514-872-0128
Division : Division du droit fiscal, de l'évaluation et des transactions financières

VILLE DE MONTRÉAL

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER VISANT LA CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET L'AMÉLIORATION DES AFFAIRES POUR LES ANNÉES 2025 À 2027 (24-049)
(Article 25)

ORDONNANCE

ORDONNANCE VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT AFIN D'AUGMENTER LE MONTANT TOTAL DES SUBVENTIONS POUVANT ÊTRE ACCORDÉES EN VERTU DU VOLET 2 DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2026 ET D'EFFECTUER LES MODIFICATIONS CONCORDANTES

À la séance du _____, le comité exécutif décrète :

1. L'article 3 du Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049) est modifié par le remplacement du deuxième alinéa par l'alinéa suivant :

« Le montant total des subventions qui peuvent être accordées en vertu du volet 2 du présent programme est de 1 000 000 $ pour l'année 2025, de 2 000 000 $ pour l'année 2026 et de 1 000 000 $ pour l'année 2027. »

2. L'article 19.4 de ce règlement est modifié par l'ajout, à la fin, de l'alinéa suivant :

« Une mise à jour de la demande de subvention, incluant une mise à jour des documents transmis avec la demande initiale lorsque requis, doit être déposée au plus tard le 30 juin 2026. »

3. L'article 19.8 de ce règlement est modifié par le remplacement du deuxième alinéa par l'alinéa suivant :

« Malgré le premier alinéa, la subvention versée ne peut être inférieure à 200 000 $. Elle ne peut être supérieure aux revenus de cotisations de la société facturés lors de l'année durant laquelle la subvention est versée, ni à 350 000 $ pour les années 2025 et 2027, ni à 700 000 $ pour l'année 2026. »

_____

GDD 1269861003

Système de gestion des décisions des instances
INTERVENTION - Service des finances et de l'évaluation foncière , Direction du conseil et du soutien financier

Dossier # : 1269861003

Unité administrative responsable :	Service du développement économique , Direction du développement du territoire , Division pôles économiques et commerciaux
Objet :	Édicter l'ordonnance modifiant le Règlement établissant le programme de soutien financier visant la consolidation des sociétés de développement commercial et l'amélioration des affaires pour les années 2025 à 2027 (24-049), afin d'augmenter le montant total des subventions pouvant être accordées en vertu du volet 2 du programme pour l'année 2026 et d'effectuer les modifications concordantes / Réserver une somme de 1 000 000 $ dans le cadre du Volet 2 pour 2026

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS

GDD - 1269861003 - Règlement_Consolidation SDC 2025 À 2027 - volet 2.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Yvette MUNEZERO
Agente comptable analyste
Tél : 514 872 0766

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-01

Catherine TOUGAS
Conseillère budgétaire
Tél : 514-872-0000
Division : Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier et de l'évaluation foncière

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 40.002

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1268994015

Unité administrative responsable :	Service de la culture_des sports et des loisirs , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Le Système, Le Newspeak inc., Buvette Vino Disco inc., Espace Esc ltée, Bar Datcha, Stéréo et S.A.T. Société des arts technologiques dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 23 mai et le 4 juillet 2026

Il est recommandé :
1. d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 31 mai et 7 juin 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

2. d'autoriser l'organisme Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, le 4 juillet 2026, dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

3. d'autoriser l'organisme Buvette Vino Disco inc., enregistré au numéro 1178589942, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 23 mai 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;

4. d'autoriser l'organisme Espace Esc ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h les 30 mai et 6 juin 2026 et jusqu'à 7 h les 7 et 28 juin 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

5. d'autoriser l'organisme Bar Datcha, enregistré au numéro 1168664192, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, le 28 juin 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;

6. d'autoriser l'organisme Stéréo, enregistré au numéro 1161111910, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 8 h, le 25 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;

7. d'autoriser l'organisme S.A.T. Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 5 h, les 6 et 7 juin 2026 et jusqu'à 4 h le 4 juillet 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise.

Signé par Nadia BASTIEN **Le** 2026-05-08 12:30

Signataire : Nadia BASTIEN

_____

Directeur(-trice) generale(e) adjoint(e)
Direction générale , Direction générale adjointe - Qualité de vie

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION **Dossier # :1268994015**

Unité administrative responsable :	Service de la culture_des sports et des loisirs , Direction du développement culturel , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Le Système, Le Newspeak inc., Buvette Vino Disco inc., Espace Esc ltée, Bar Datcha, Stéréo et S.A.T. Société des arts technologiques dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 23 mai et le 4 juillet 2026

CONTENU

CONTEXTE

La nuit et ses activités représentent un potentiel important pour le développement du territoire tant en termes culturel, économique que social. Dans le cadre de la Politique de la vie nocturne, la Ville de Montréal permet à ses partenaires culturels et économiques d'étendre les heures d'opération de leur permis d'alcool lorsque certaines conditions sont rencontrées, telles que la proposition d'une activité culturelle et la mise en place d'actions de mitigation.
L'adoption de la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (2017, chapitre 16), le 21 septembre 2017, a introduit des dispositions qui permettent à la Ville d'autoriser l'exploitation des activités commerciales comprenant la vente d'alcool à des heures différentes que celles prévues à la Loi sur les permis d'alcool, dans la mesure où celle-ci se fait dans le cadre d'un événement culturel, social, sportif ou touristique reconnu, et qui se conforme à la réglementation municipale, notamment celle relative à la paix et l'ordre et celle relative à la sécurité publique. Il n'appartient donc pas à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) d'autoriser ce prolongement, mais à la Ville de faire toutes les vérifications qui s'imposent et d'adopter une résolution l'autorisant.
Le 12 mai 2025, le conseil municipal a délégué au comité exécutif le pouvoir de modifier les heures d'exploitation d'un permis autorisant la vente ou le service de boissons alcooliques pour consommation sur place lors d'un jour férié ou lors d'un événement à caractère culturel, social, sportif ou touristique prévu au deuxième alinéa de l'article 61.1 de la Loi sur les permis d'alcool (RLRQ, c. P-9.1).

Afin de permettre cette prolongation des heures d'exploitation des permis d'alcool, la Ville de Montréal doit par ailleurs juger que celle-ci n'est pas contraire à l'intérêt public ou à la sécurité publique ou susceptible de nuire à la tranquillité publique. À cet effet, la Ville a mis en place un processus de qualification d'établissements de vitalité nocturne afin d'identifier les entreprises qui pourraient se prémunir de cette possibilité. Le processus s'assure, entre autres, que les entreprises demanderesses ont des stratégies en place pour proposer des événements qui répondent aux exigences de la loi.

Suite à des demandes formulées par plusieurs établissements de vitalité nocturne et d'organismes, la Direction du développement culturel du Service de la culture a œuvré à présenter et faire valider aux intervenants municipaux compétents leurs événements incluant

une prolongation des heures d'exploitation de leurs permis de réunion.

Les démarches de validation permettent de confirmer que les propositions ne semblent pas contraires à l'intérêt public ou à la sécurité publique ou encore susceptibles de nuire à la tranquillité publique.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE26-0698 - 29 avril 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Le Système, S.A.T. Société des arts technologiques, Espace ESC ltée, Bar Datcha, Le Newspeak inc., Quai des brumes, Club Soda et de permis de réunion des organismes Cosmovision, Exposé Noir et Effet Doppler dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 2 mai et le 1er août 2026
CE26-0638 - 22 avril 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Buvette Vino Disco inc., Espace ESC ltée, et de Le Newspeak inc., dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent du 26 avril au 16 août 2026

CE26 0609 - 15 avril 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Espace ESC ltée, Bar Datcha, Le Système et de Le Newspeak inc., dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 19 avril et le 9 mai 2026

CE26 0510 - 1 avril 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Espace ESC ltée, S.A.T. Société des arts technologiques, Salon Daomé, Le Système et Le Newspeak inc., dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 4 avril et le 9 mai 2026

CE26 0406 - 11 mars 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Newspeak, Le Système, SAT Société des arts technologiques, Le National, Bar Datcha, Espace ESC ltée, Stéréo Bar, Salon Daomé, Bain Mathieu et de permis de réunion des organismes Livart, Cercle intérieur de Montréal et 7 à nous dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 14 mars et le 26 avril 2026

CE 26 0305 - 25 février 2026 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de Buvette Vino Disco inc., SAT Société des arts technologiques, Le Système et Espace ESC ltée dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 7 mars et le 12 avril 2026

CE25 2051 - 10 décembre 2025 - Approuver la prolongation des heures d'exploitation du permis d'alcool de SAT Société des arts technologiques, Le Système, Salon Daomé, Espace ESC ltée, Stéréo Bar, Buvette Vino Disco inc. et Bain Mathieu et du permis de réunion de l'organisme Exposé Noir dans le cadre des événements culturels qu'ils organisent entre le 20 décembre 2025 et le 1er janvier 2026

CM25 1264 - 18 novembre 2024 - Adopter la Politique de la vie nocturne de la Ville de Montréal, ses objectifs et les sommes afférentes à son déploiement : 3 M$ sur trois ans

DESCRIPTION

Il s'agit, par le présent sommaire, en conformité avec l'article 61.1 de la Loi sur les permis d'alcool (chapitre P-9.1), tel qu'amendé par la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec (2017, chapitre 16) :

- d'autoriser l'organisme Le Système, enregistré au numéro 1176813765, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu'à 6 h, les 31 mai et 7 juin 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- d'autoriser l'organisme Le Newspeak inc., enregistré au numéro 1170605282, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées

jusqu’à 5 h, le 4 juillet 2026, dans le cadre de l’événement culturel qu'il organise
- d'autoriser l’organisme Buvette Vino Disco inc., enregistré au numéro 1178589942, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 6 h, le 23 mai 2026 dans le cadre de l'événement culturel qu'il organise;
- d'autoriser l’organisme Espace Esc ltée, enregistré au numéro 1178990068, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 6 h les 30 mai et 6 juin 2026 et jusqu'à 7 h les 7 et 28 juin 2026, dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- d'autoriser l’organisme Bar Datcha, enregistré au numéro 1168664192, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 6 h, le 28 juin 2026 dans le cadre de l'événement qu'il organise;
- d'autoriser l’organisme Stéréo, enregistré au numéro 1161111910, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 8 h, le 25 mai 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise;
- d'autoriser l’organisme S.A.T. Société des arts technologiques, enregistré au numéro 1140728099, à accueillir la clientèle et à servir des boissons alcoolisées jusqu’à 5 h, les 6 et 7 juin 2026 et jusqu'à 4 h le 4 juillet 2026 dans le cadre des événements culturels qu'il organise.

Ces projets incluent à la fois des éléments de programmation et des éléments de mitigation importants.

Dans le cadre de la présente proposition, les promoteurs et leurs partenaires prévoient des mesures de mitigation pertinentes pour favoriser la cohabitation, la santé et la sécurité. Ainsi, ils s’assureront entre autres de :

- mettre en place une signalisation à l’intérieur et à l’extérieur du lieu de l’événement afin de sensibiliser les participants aux enjeux des nuisances sonores vis-à-vis des résidents à proximité;
- la présence d’agents de sécurité en tout temps afin d’assurer la fouille, le respect des capacités liées au permis de réunion et le respect des règlements;
- la présence d’une escouade d’agents d’accueil et de médiation en tout temps pour assurer le bon déroulement de la soirée et une cohabitation harmonieuse entre les clientèles venues pour l’occasion;
- la présence d’une équipe médicale et d'organisme du type du Groupe de recherche en intervention psychosociale (GRIP) sur les lieux pendant toute la durée de l’événement;
- la mise en place d’une campagne de communication auprès des riverains pour les aviser de l’événement et leur donner la possibilité de contacter les organisateurs en tout temps pendant l’événement.

Ces projets s'inscrivent dans une perspective de dynamisation des activités économiques nocturnes. Ils s’inscrivent pleinement dans le cadre de la Politique de la vie nocturne et des engagements réciproques de la Ville et de ses partenaires culturels dans le cadre de la qualification d’établissements de vitalité nocturne.

La Direction du développement culturel du Service de la culture, des sports et des loisirs et les arrondissements de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie ont œuvré à présenter et faire valider aux intervenants municipaux compétents ces événements, incluant une prolongation des heures d'exploitation de leurs permis d'alcool.

JUSTIFICATION

La Ville de Montréal a procédé à des dérogations similaires par le passé. En effet, depuis 2018 et à de nombreuses reprises, le conseil municipal a adopté des résolutions permettant à plusieurs établissements de prolonger leurs heures d'exploitations.
Ce projet permet à la Ville de Montréal, au Service de la culture, des sports et des loisirs, au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), et aux arrondissements de confirmer les mesures développées dans le cadre de la Politique de la vie nocturne.

Ce projet permet à la Ville de Montréal de se distinguer à l'échelle internationale quant à son offre culturelle nocturne tant au niveau des touristes que des artistes et des acteurs du milieu nocturne. Les partenaires de la vie nocturne sont en mesure de faire évoluer leurs modèles d'affaires, et les artistes émergents et établis pourront se produire sur une plage horaire étendue, favorisant une plus grande vitalité culturelle.

Les pratiques festives et responsables, dans un contexte d'accompagnement et de dynamique collaborative, sont garantes de cohabitation harmonieuse entre les lieux de diffusion culturelle et les autres usages, incluant les voisinages résidentiels.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre de la Politique de la vie nocturne. À ce titre, le Service de la culture, des sports et des loisirs suit attentivement, de concert avec les intervenants municipaux compétents, le déroulement de ces événements.

Ce projet s'inscrit dans une perspective de dynamisation des activités culturelles et économiques nocturnes. Il permettra aussi d'alimenter en données et en observations les équipes chargées de mettre en œuvre la Politique de la vie nocturne.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'approbation du projet de règlement n'engendre aucun coût supplémentaire dans le budget du Service de la culture, des sports et des loisirs. L'historique des dérogations accordées ne démontre aucune hausse significative d'interventions du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Préalablement aux événements, celui-ci pourrait cependant choisir d'inspecter l'établissement demandant la prolongation de ses heures d'ouverture.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier décisionnel contribue à l'atteinte des résultats en lien avec les priorités 15, 16 et 20 de Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Entre le 23 mai et le 4 juillet 2026 : tenue des événements avec extensions.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, la signataire de la recommandation atteste de la

conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Thomas PELTIER
Chargé d'expertise et de pratique principal - Vie nocturne

Tél : 438-827-5715
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-05-04

Elsa MARSOT
directeur(-trice)-developpement culturel

Tél : 438 995-5209
Télécop. :

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Elsa MARSOT
directeur(-trice)-developpement culturel
Tél :
Approuvé le : 2026-05-04

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Valerie BEAULIEU
directeur(-trice) de service - culture
Tél : - -
Approuvé le : 2026-05-05

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1268994015*
Unité administrative responsable : *Service de la culture*
Projet : *Prolongation des heures légales de vente d'alcool avec consommation*

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***x***		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *15. Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son coeur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire.* *16. Propulser Montréal comme laboratoire vivant et ville de savoir en favorisant les maillages entre l'administration municipale, le milieu de l'enseignement supérieur, les centres de recherche et les acteurs de la nouvelle économie montréalaise ainsi qu'avec les acteurs et réseaux de villes à l'international.* *20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole*			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?** *15. Soutenir la vitalité culturelle de Montréal et son coeur créatif, notamment les industries culturelles, les artistes, les créateurs et les travailleurs culturels et assurer la pérennité de leur pratique sur son territoire :* les propositions offrent à la fois une belle visibilité à un établissement culturel reconnu et d'autres part des opportunités à nos artistes et travailleurs de participer à la définition de notre *Politique de la vie économique nocturne*. *16. Propulser Montréal comme laboratoire vivant et ville de savoir en favorisant les maillages entre l'administration municipale, le milieu de l'enseignement supérieur, les centres de recherche et les acteurs de la nouvelle économie montréalaise ainsi qu'avec les*			

acteurs et réseaux de villes à l'international : propositions de projets de prolongation des heures légales de vente d'alcool avec consommation sur place dans le but de parfaire et de définir la Politique de la vie économique nocturne de la Ville de Montréal.

20. Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole : ce type d'événement, qui inclue une prolongation des heures légales de vente d'alcool avec consommation sur place, amène un avantage concurrentiel de notre ville par rapport à d'autres villes au niveau national et international.

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050			**x**
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?			**x**
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**x**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion	**x**		
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale			**x**
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal			**x**
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?			**x**

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION ADDENDA

CE : 40.003

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267896004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Approuver la prolongation des heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, jusqu'à 23 h, du 1er au 5 juillet 2026

Il est recommandé :

d'approuver la prolongation des heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, jusqu'à 23 h, du 1er au 5 juillet 2026.

Signé par Benoit DAGENAIS **Le** 2026-05-07 11:43

Signataire : Benoit DAGENAIS

_____

Directeur général
Direction générale , Cabinet du directeur général

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 4 mai 2026	Résolution: CA26 25 0137

Recommandation au conseil municipal de prolonger les heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'avenue Duluth du 1er au 5 juillet 2026

CONSIDÉRANT les périodes de prolongation d'horaires d'ouverture des commerces qui ont été demandées pour des promotions commerciales à se tenir en 2026 sur le territoire de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction du développement du territoire et des études techniques;

Il est proposé par la mairesse Cathy Wong

appuyé par la conseillère Marie Plourde

et résolu :

De recommander au conseil municipal d'accorder une dérogation sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux de l'avenue Duluth, selon les modalités suivantes :

- Jours : du 1er au 5 juillet 2026
- Extension des horaires d'ouverture des commerces : jusqu'à 23h
- Territoire concerné : avenue Duluth, du boulevard Saint-Laurent à Saint-Hubert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.14 1267896004

Cathy WONG
_____
Mairesse de l'arrondissement

Karen LOKO
_____
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 5 mai 2026

Montréal

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 40.003

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1267896004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil municipal de prolonger les heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, du 1er au 5 juillet 2026

VU les périodes de prolongation d'horaires d'ouverture des commerces qui ont été demandés pour des promotions commerciales à se tenir en 2026 dans le Plateau-Mont-Royal;

CONSIDÉRANT l'attestation de conformité rendue par la Direction du développement du territoire et des études techniques.

Il est recommandé :

- De recommander au conseil de la ville d'accorder une dérogation sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux de L'avenue Duluth, selon les modalités suivantes :
  - Jours : du 1er au 5 juillet 2026;
  - Extension des horaires d'ouverture des commerces : jusqu'à 23h;
  - Territoire concerné: avenue Duluth, de Saint-Laurent à Saint-Hubert.

Signé par Arnaud BUDKA **Le** 2026-04-17 13:12

Signataire : Arnaud BUDKA

_____

Directeur d'arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1267896004

Unité administrative responsable :	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction du développement du territoire et des études techniques , Division de l'urbanisme_du patrimoine et des services aux entreprises
Niveau décisionnel proposé :	Conseil municipal
Projet :	-
Objet :	Recommandation au conseil municipal de prolonger les heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, du 1er au 5 juillet 2026

CONTENU

CONTEXTE

Le 21 septembre 2017 est entrée en vigueur la Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec. Cette loi confère notamment à la Ville certains pouvoirs liés à l'application de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux. Depuis cette date, le conseil municipal peut déterminer les heures d'admission de la clientèle dans les commerces de son territoire lors d'événements spéciaux.
Ainsi, toute demande de prolongation formulée par une association de commerçants dans le cadre d'un événement ou d'une promotion doit être validée par l'arrondissement et faire l'objet d'une résolution recommandant au conseil municipal d'accorder la dérogation.

En complément de l'adoption des promotions commerciales et des ordonnances afférentes, (GDD 1267896003) le présent sommaire vise à adopter une résolution confirmant l'appui de l'arrondissement à la demande de l'association des commerçants de l'Avenue Duluth de prolonger les horaires d'ouverture des commerces durant sa promotion du 1er au 5 juillet, et à recommander au conseil municipal d'accorder la dérogation requise.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD 1267896003 – CA du 4 mai 2026 - Approbation du calendrier des promotions commerciales à se tenir sur Le Plateau-Mont-Royal, édiction des ordonnances afférentes.

DESCRIPTION

L'association des commerçants de l'Avenue Duluth a formulé la demande de permettre à leurs membres de profiter d'un achalandage accru en autorisant l'accueil de la clientèle au-delà des horaires légaux d'ouverture lors de leurs promotions commerciales.
La Ville de Montréal est autorisée à prolonger les heures d'admission dans les commerces de son territoire dans le cadre de ce qu'elle reconnaît comme étant un événement. Les promotions commerciales répondent à cette définition. La Direction du développement du territoire et des études techniques (DDTET) confirme que la demande des SDC est conforme aux orientations économiques de l'arrondissement et recommande que le conseil appuie la dérogation sollicitée.

En conséquence, il est proposé que le conseil de l'arrondissement recommande au conseil municipal d'autoriser la prolongation des horaires d'ouverture des commerces jusqu'à 23h sur l'avenue Duluth entre Saint-Laurent et Saint-Hubert, du 1er au 5 juillet 2026.

JUSTIFICATION

En 2024, la Ville de Montréal a adopté sa politique de la vie nocturne, qui vise notamment à renforcer les activités nocturnes à l'occasion d'événements. Cet appui à la demande des SDC et associations volontaires de commerçants est un atout additionnel pour contribuer au dynamisme de nos rues commerçantes et à l'attractivité de notre arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Sans objet

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 en ciblant les quatre (4) priorités qui suivent :

> 4- Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité;
> 14- Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité;
> 19- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins;
> 20 - Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole.

La grille d'analyse Montréal 2030, jointe au présent sommaire, en présente les détails.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Sans objet

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Une collaboration continue est en place entre la Division des relations avec les citoyens et des communications et chacune des associations impliquées dans les piétonnisations et les promotions commerciales. Les stratégies de communication en place comprennent la publication de bulletins et de communiqués, tant sur le fil de presse que dans les médias sociaux, l'infolettre et sur le site Web. La complémentarité avec les stratégies mises en oeuvre par les SDC et chacune des associations volontaires est ainsi assurée.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

15 juin : conseil municipal
1er au 5 juillet: promotion commerciale

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Thomas PELTIER, Service de la culture_des sports et des loisirs

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER	**ENDOSSÉ PAR** Le : 2026-04-17
Cecile VERGIER Commissaire au développement économique	Simon S LEMIEUX chef(fe) de division - permis et inspection (arrondissement)
Tél : 263 362 9092 **Télécop. :**	**Tél :** 438-349-9725 **Télécop. :** -

---

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Jean-François MORIN
directeur(-trice)-developpement du territoire et etudes techniques
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-17

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : *1267896004*
Unité administrative responsable : *Arrondissement du Plateau-Mont-Royal*
Projet : Recommandation au conseil municipal de prolonger les heures d'ouverture des commerces lors de la promotion commerciale de l'Avenue Duluth, du 1er au 5 juillet 2026

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	oui	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il à l'**atteinte des résultats en lien avec les priorités** du Plan stratégique Montréal 2030? *Veuillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.*	***x***		
2. À quelle(s) **priorité(s)** du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? *4- Développer une économie plus verte et inclusive en soutenant notamment l'économie circulaire et sociale, l'achat local et écoresponsable, et la création de nouveaux emplois écologiques de qualité;* *14- Appuyer l'innovation et la créativité des entreprises, des commerces et des organisations pour accroître leur résilience économique et générer de la prospérité;* *19- Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins;* *20 - Accroître l'attractivité, la prospérité et le rayonnement de la métropole.*			

3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal **résultat/bénéfice attendu?**

Priorité 4 *:*

- *Fréquentation accrue de la clientèle locale et des arrondissements limitrophes ;*
- *Implantation accrue de commerces de proximité et de destination ;*
- *Réduction du taux de vacances commerciales;*
- *Croissance de l'emploi local.*

Priorité 14 :

- *Mobilisation des exploitants des places d'affaires de la rue autour de la mission de la SDC ;*
- *Injection de fonds privés (cotisations) pour la mise en valeur et le développement de l'activité commerciale ;*
- *Multiplication des initiatives innovantes et collectives destinées à maintenir l'intérêt du client local, offrir les produits et l'expérience recherchées, accroître la fréquentation et attirer une nouvelle clientèle ;*

Priorité 19

- *Appartenance et fréquentation accrues des résidents des quartiers limitrophes de la rue ;*
- *Accroissement de la fréquentation des rues commerçantes locales et des commerces et services de proximité ;*
- *Réduction des locaux vacants, des zones mortes, des déserts alimentaires et de l'utilisation de l'auto.*

Priorité 20 :

- *Multiplication des initiatives d'animation communautaires et d'implantation de qualité par les rues commerçantes ;*
- *Reconnaissance publique, croissance de la notoriété, attribution de prix et de mentions aux rues commerçantes ;*
- *Hausse du taux de fréquentation des rues, des ventes dans les commerces et des valeurs foncières globales.*

Section B - Test climat

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de **réduction des émissions de gaz à effet de serre** (GES), notamment : ● Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 ● Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 ● Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales ● Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050	**x**		
2. Votre dossier contribue-t-il à la **diminution des vulnérabilités climatiques,** notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?		**x**	
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?			**x**

Section C - ADS+*

Veuillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses	***oui***	***non***	***s. o.***
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : a. **Inclusion** ● Respect et protection des droits humains ● Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion	**x**		
b. **Équité** ● Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale	**x**		
c. **Accessibilité universelle** ● Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal	**x**		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?		**x**	

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CE : 60.001

2026/05/20
09:00

Dossier # : 1266825006

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, relatif aux mainlevées accordées entre le 1er janvier et le 31 mars 2026, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive)»

Il est recommandé de :
Prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, relatif aux mainlevées accordées entre le 1er janvier et le 31 mars 2026, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive) ».

Signé par Claude CARETTE **Le** 2026-05-08 11:25

Signataire : Claude CARETTE

_____

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Urbanisme_mobilité et infrastructures

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1266825006

Unité administrative responsable :	Service de la stratégie immobilière et de l'habitation , Direction , -
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière, relatif aux mainlevées accordées entre le 1er janvier et le 31 mars 2026, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 « Mainlevées (Directive)»

CONTENU

CONTEXTE

Le présent sommaire décisionnel a pour but de soumettre aux autorités municipales un rapport sur les décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), actuellement Service de la stratégie immobilière et de l'habitation (SSHI), relatif aux mainlevées accordées, conformément à l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 «Mainlevées (Directive)».
Il s'agit du 1er rapport à être déposé aux instances pour l'année 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE25 1881 - 26 octobre 2025 - Prendre acte du rapport trimestriel des décisions déléguées, rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière (SSI), relatif aux mainlevées accordées entre le 1er juillet et le 30 septembre 2025, en vertu de l'encadrement administratif C-OG-SCARM-D-11-002 «Mainlevées (Directive)»

DESCRIPTION

Trois (3) mainlevées ont été accordées par un fonctionnaire de niveau A concerné entre le 1er janvier au 31 mars 2026.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle parce qu'il s'agit de présentation d'un rapport.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Services des communications et des affaires publiques.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

A la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mirabelle MADAH
Préposée au soutien administratif

Tél : 514 872-5270
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-04-16

Julie CASTONGUAY
Chef de section - Services administratif, SSI

Tél : 5142446727
Télécop. : -

APPROBATION DU DIRECTEUR DE SERVICE

Annie GERBEAU
directeur(-trice) de service - strategie immobiliere
Tél : - -
Approuvé le : 2026-04-17

Rapport trimestriel des mainlevées accordées par un fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière
(Article 41.6 (RCE02-004))
2026 - Trimestre 1

Date Décision	Décideur	Dossier	Objet
			3
2026-03-25 16:17	Annie GERBEAU	2264526001	Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde mainlevée totale et finale de l'inscription du droit de résolution résultant de l'acte de cession publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 28 812 273 relativement à un emplacement vacant connu et désigné comme étant le lot 6 377 181 cadastre du Québec, ayant front sur la rue Notre-Dame Est, dans l'arrondissement Mercier Hochelaga Maisonneuve. N/Réf. 31H12-005-3579-02 / Mandat 26-0117-T
2026-03-16 17:54	Annie GERBEAU	2259081005	Approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde mainlevée totale et finale de l'inscription du droit de résolution résultant de l'acte de vente publié à la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 29 276 678 relativement à un emplacement vacant connu et désigné comme étant le lot 6 386 715 du cadastre du Québec, ayant front sur la rue Saint-Patrick, dans l'arrondissement de LaSalle. N/RÉF. : 31H05-005-6561-01 / mandat 24-0089-T.
2026-01-12 08:40	Annie GERBEAU	2254396002	Approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde mainlevée totale et finale de l'inscription du droit de résolution résultant de l'acte de vente par la Ville à Daniel Vena et Audrey Fortier, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, sous le numéro 16 724 510 , relativement à un emplacement vacant désigné comme étant le lot 1 389 594 du cadastre du Québec, situé dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxborro. N/RÉF. : 31H12-005-0234-01 (mandat 25-0450-T).